Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant102unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT DEUXIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-SIXIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
29, RUE DE TOURNON, 29

1876

THE NEWBERRY
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

SOIXANTE-NEUF ANS

A LA COUR DE PRUSSE

Neunundsechszig Jahre am Preussischen Hofe, aus den Erinnerungen der Oberhofmeisterin Sophie Marie, Grœfin von Voss. Leipzig 1875. — *Geschichte der preussischen Hofes und Adels*, von Vehse, Hambourg 1851.

Dans la *Wilhelmstrasse*, que les Berlinois ont appelée la « rue des Palais », parce que les maisons y ont trois étages et des portes cochères, s'élevait, il y a trois ans, une vieille maison grise, précédée d'un perron qui empiétait sur la rue, et contiguë à l'hôtel Radziwill, devenu récemment la résidence du chancelier de l'empire allemand. Cette vieille maison était l'hôtel Voss, et c'est là qu'est décédée la comtesse Sophie-Marie de Voss[1], grande maîtresse de la cour, dont le journal vient d'être publié par un grand éditeur de Leipzig. La maison a disparu et a fait place à l'élégant et somptueux hôtel du prince de Pless ; mais la nouvelle rue, percée à cet endroit même, s'appelle rue de Voss et conservera ainsi à la postérité le

[1] Prononcez *Foss*.

nom de la grande maîtresse de la cour, qui berça sur ses genoux l'empereur Guillaume.

Dans les premières années de ce siècle, les Berlinois voyaient avec étonnement la voiture de la vieille dame, quand elle allait se promener au *Thiergarten*, saluée par le poste de la Porte de Brandebourg, qui battait le tambour à son approche et lui présentait les armes comme à un prince du sang. La comtesse Sophie était, en effet, un grand personnage; elle avait reçu du roi Frédéric Guillaume III une distinction qui, jamais, avant ou après elle, n'a été conférée à aucune femme en Prusse : la grand'croix de *l'Aigle Noir*, et cette décoration lui valait l'honneur insigne d'être saluée comme un feld-maréchal ou comme un souverain.

Nous venons de parcourir les fragments de ses Mémoires et les extraits de son journal que ses petits-enfants ont livrés à la publicité. Le lecteur va probablement avoir un vif mouvement de surprise, suivi peut-être d'un léger sourire d'incrédulité, quand nous lui dirons que nous croyons avoir découvert, et que nous venons lui présenter une « Récamier prussienne ». Nous le prions seulement de vouloir bien lire jusqu'à la fin cette courte étude, consacrée à la comtesse Marie-Sophie de Voss. Peut-être alors nous donnera-t-il à moitié raison.

Assurément, nous ne saurions vouloir établir un parallèle, absolument symétrique, à la façon du vieux Plutarque, entre la belle lyonnaise, bourgeoise de naissance, mais très-grande dame par le goût, le tact, la distinction de l'esprit, la noblesse du cœur, et la comtesse de Voss, fille d'un général prussien, épouse d'un haut fonctionnaire, grande maîtresse de la cour de Prusse et décorée de *l'Aigle Noir*. Nous ne méconnaissons point les contrastes frappants entre les deux existences et les deux natures, élevées dans des milieux si divers, et ces contrastes, nous croyons superflu de les signaler. Mais nous sommes convaincu que l'on reconnaîtra avec nous une réelle et intime parenté morale — une « parenté d'âme », comme disent nos voisins d'outre-Vosges — entre ces deux nobles femmes, toutes deux belles et bonnes, unissant une bienveillance naturelle et exquise, une humeur charmante à une dignité de vie tout à fait chrétienne, à une pureté d'âme qui ont fait comme une auréole à leurs douces, sereines et attachantes figures. Toutes deux ont eu de l'esprit et du meilleur, sans en montrer beaucoup; toutes deux ont été douées d'un tact fin, délicat, d'une bonté attrayante, ont inspiré à des natures d'élite des affections ardentes, passionnées, dont elles ont ressenti, au fond du cœur, la brûlante atteinte, tout en restant pures et fermes dans le droit chemin du devoir. Elles ont, l'une et l'autre, formé le noyau d'une société

polie, élégante et brillante ; elles ont reçu les hommages d'hommes célèbres, de grands et de puissants de ce monde, et quand sont venus les mauvais jours qui leur ont apporté les grandes épreuves, elles les ont subies avec courage et dignité ; elles ont su trouver dans leur cœur assez de force pour consoler et relever les autres, et, dans le souvenir de ceux qui les connurent, elles sont restées comme des apparitions lumineuses, qui avaient éclairé et rasséréné ce monde, en le traversant.

Alexandre Ier, « l'ange blanc » de madame de Krüdener, connut ces deux nobles femmes, et fut leur admirateur, presque leur ami ; il se sentait attiré vers elles par cette « affinité élective » dont parle l'auteur de *Wilhelm Meister*, et quand, à peine arrivé à Paris, en 1814, il allait chercher et saluer madame Récamier dans sa retraite, il lui raconta peut-être qu'il avait, en traversant Berlin, serré affectueusement les mains d'une vieille dame quasi-octogénaire, sa sœur par la bonté, l'esprit et les vertus.

Le livre qui nous a révélé cette belle âme contient quelques pages de ses *Mémoires* sauvées d'un incendie[1] et des extraits de son journal, qu'elle commença en 1760 et acheva en 1814. Ce journal fut écrit en français ; mais les éditeurs du livre l'ont traduit tout entier en allemand pour le public d'outre-Rhin, qui, aujourd'hui encore, conserve sans doute un goût très-vif pour notre littérature et notre langue, mais ne l'avoue pas volontiers ; car il faut compter avec le nouveau « patriotisme allemand ».

La comtesse écrivait ses notes au jour le jour, au courant de la plume, et sous le coup des émotions diverses qui agitèrent son âme pendant soixante-neuf ans. Cette publication ayant été faite avec l'agrément de la cour de Prusse, il y a lieu de croire que bien des choses ont été élaguées et laissées dans le secret de la famille ; mais ce qu'on nous livre en valait mille fois la peine, et toute la société de Berlin s'est arraché ce livre, plein de révélations curieuses et de charmantes indiscrétions. Il fait défiler devant nous la longue série de figures diverses qui ont paru sur la scène dans une des premières cours de l'Europe, pendant soixante-neuf ans.

La jeune Sophie-Marie de Pannewitz avait douze ans quand elle fut introduite par sa mère à la cour de Frédéric-Guillaume Ier, dont la rudesse ne l'effraya pas plus que ses galanteries, un peu soldatesques, ne la déconcertèrent. Elle vit les luttes, les revers, les triomphes du long règne de Frédéric II ; elle assista, triste et quelque peu morose, aux désordres de Frédéric-Guillaume II, qu'elle

[1] Son appartement fut dévoré par un incendie quelques semaines avant sa mort.

blâmait et plaignait, sans trop oser le gronder, et quand l'heure des grands désastres eut sonné pour la Prusse, trop longtemps gâtée par la fortune, la vieille dame, dont les cheveux avaient blanchi, mais dont le cœur restait jeune par la pureté et la tendresse, se fit la consolatrice de tous ces désolés, à commencer par le roi et la pauvre reine Louise, qui gémissaient et pleuraient autour d'elle, et son courage retrempé dans la foi chrétienne resta toujours à la hauteur de ces terribles infortunes.

Elle accompagna la famille royale dans sa fuite et dans son exil; elle se rendit avec son « ange de reine » à Tilsitt où le vaincu d'Iéna se débattait sous les serres de l'aigle, et là, ces deux nobles femmes affrontèrent, avec une dignité fière, les duretés, les impertinences du vainqueur.

Avant de mourir, cette fidèle et dévouée servante de la cour de Prusse eut la joie de voir son roi rentrer dans sa capitale et la patrie allemande s'affranchir du joug étranger. On trouve enregistrée dans une page de son journal la naissance du troisième fils de la reine Louise : celui qu'on appela le « prince Guillaume ». Elle en parle toujours avec une tendresse touchante; il avait seize ans quand elle mourut, assurément sans prévoir que cet enfant, deuxième fils du roi, vengerait un jour, avec éclat, les humiliations et les souffrances de la reine Louise, qu'il ceindrait une couronne impériale et règnerait sur toute cette Allemagne si longtemps parcourue et foulée par nos armées victorieuses.

Son journal, tout écourté qu'il est, vient, fort à propos, compléter les renseignements que nous avions sur la cour de Prusse au dix-huitième siècle. On ne lit guère les cinq volumes un peu fades, un peu précieux du Lorrain Dieudonné Thiébault, qui fut, de 1765 à 1785, professeur de grammaire générale à l'École militaire de Berlin, et qui, plus tard, rentré en France, publia les souvenirs recueillis pendant ces vingt années. Le beau livre de Mirabeau, et quelques-unes de ses lettres, nous fournissent de précieux et piquants, sinon toujours édifiants détails sur la Prusse qu'avait créée Frédéric II, et surtout sur la cour de son neveu Frédéric-Guillaume II. Les Mémoires de la margravine de Bayreuth, sœur de Frédéric II, conservent tout leur intérêt et empruntent un charme particulier au ton malicieux, amer et spirituel de cette médisante princesse, dont le caractère s'était aigri sous la tutelle despotique d'un père goutteux et bourru.

L'*Histoire de la cour et de la noblesse de Prusse*, publiée en 1851 par le professeur saxon Vehse, a été faite, à ce qu'on affirme, sur des documents originaux déposés aux archives de Berlin; mais on ne peut s'empêcher de penser que la passion a troublé quelquefois

le regard de l'historien, et que le grave docteur a trop facilement accueilli de vains commérages, des propos calomnieux qui font les hommes et les femmes de cette époque plus pervers, plus vicieux qu'ils n'ont peut-être été.

Dans tous les cas, la société prussienne du dix-huitième siècle gagne assurément à être vue à travers les lunettes de la bonne dame Voss, à qui le mal n'échappait point sans doute, mais qui voyait aussi le bien et savait le mettre en lumière. Elle fait à chacun une part, dit à tout le monde son fait, et le respect ne l'empêche point d'écrire, dans son journal, que la reine (épouse de Frédéric II) est ennuyeuse à mourir, bavarde et ridicule, à force de vouloir toujours avoir raison; « que la princesse Amélie, sœur du roi, est « méchante, acariâtre, haïe et redoutée de toute la cour. » Son journal est une galerie de portraits achevés et de délicieux tableaux de genre. Nous nous bornerons, tout en suivant la vie de la comtesse, à détacher de son livre les plus jolies esquisses, les plus fins croquis, où revit cette société singulière, excentrique et bizarre, qui se modelait sur Versailles, mais restait très-tudesque, en dépit du vernis étranger, qui parlait notre langue, mais pensait et s'amusait à la prussienne, et qui, lorsqu'elle nous empruntait notre frivolité et nos rires, les aggravait de toute la gaucherie allemande et de toute la grossièreté du tempérament germanique.

I

La future grande maîtresse de la cour de Prusse, Marie-Sophie de Pannewitz, était née en 1729, au château de Pchœnfliess, près d'Oranienbourg, dans la Marche. Elle était fille du général de Pannewitz, brave et vieux soldat qui avait rapporté une large balafre au front de la bataille de Malplaquet, et qui, après avoir dépensé ses dernières forces dans les premières batailles de la Guerre de Sept-Ans, fut mis à la retraite avec une pension de 3,000 thalers. Sa mère, née de Jasmund, appartenait à une bonne famille du Mecklembourg, qui avait de grands biens au soleil. Ses débuts à la cour nous sont racontés par la margravine de Bayreuth, la sœur spirituelle de Frédéric II, qui ne manque jamais une occasion de médire de son vieux père, dur et morose, dont elle avait eu beaucoup à souffrir. C'est d'elle que nous tenons l'anecdote suivante : « La petite Pannewitz était jolie comme un ange, mais elle était aussi résolue que belle, et elle le fit bien voir. Un jour le roi l'ayant rencontrée sur l'escalier tournant qui conduit aux ap-

partements de la reine, escalier si étroit qu'elle ne pouvait pas lui échapper, il essaya de lui dérober un baiser; mais elle para l'attaque, en lui appliquant un soufflet si cordial (*sic*), que tous ceux qui étaient en bas de l'escalier ne purent avoir aucun doute sur le succès de sa défense. Le roi ne prit point mal la chose et il eut, après comme avant, beaucoup de sympathie pour elle. »

Madame de Voss ne fait pas la moindre allusion à cette histoire dans son journal; mais elle nous conte un joli trait de ce vieux roi goutteux, colère et brutal, qui avait parfois de bons moments. Apprenant que deux de ses courtisans, tous deux officiers, se trouvaient, sans qu'il y eût de leur faute, dans de grands embarras d'argent, il prit deux gros sacs pleins d'écus d'or et alla lui-même les leur porter. C'est humain et royal à la fois.

L'éducation de la jeune Pannewitz fut confiée à une gouvernante française, madame Bonafond, qu'elle aimait tendrement, nous dit-elle. « Elle entra chez nous quand j'avais sept ans et ne me quitta plus jusqu'au jour où j'entrai à la cour. Ma mère n'épargna ni soins, ni peine, ni dépense pour me faire instruire dans les sciences et les arts aussi bien que possible. »

Dès les premiers mois de 1741, la guerre de Sept-Ans, qui venait de commencer, enleva au foyer de la famille le père et le frère aîné de Sophie, qui partirent pour la haute Silésie. Un peu plus tard, la mère et la fille allèrent les rejoindre à Olmutz, en Moravie, où le bonheur des armes avait conduit les régiments de Frédéric et où nous sommes quelque peu étonné d'apprendre que les deux dames furent comblées de bontés par l'archevêque, prince de Liechtenstein.

Trois ans plus tard, Sophie, rentrée à la cour, était atteinte d'une maladie alors fort redoutée, la petite vérole : « Mais, nous dit-elle, ma mère me soigna si bien qu'elle me conserva non-seulement la vie, mais encore la beauté, *car il avait plu à la Providence de faire mes traits plutôt jolis que laids*. Cela semble être un avantage, mais j'ai bien senti, hélas! dans le cours de la vie, que ce n'est point la beauté qui fait le bonheur. » Après sa guérison, elle fut nommée dame de la cour et remplaça auprès de la reine Sophie Dorothée, épouse de Frédéric, mademoiselle de Borke, qui venait d'épouser Maupertuis. Un jour qu'elle était de service, le roi, la rencontrant, lui demanda des nouvelles de son père. « Il va mieux, répondit-elle, grâce à Dieu! » Frédéric se retourna vers son entourage et dit avec un léger sourire, peut-être celui des petits soupers : « Elle doit être bien innocente puisqu'elle parle encore du bon Dieu! »

Le premier bal de cour où elle parut fut donné à l'occasion du mariage de la princesse Ulrique avec le prince royal de Suède :

« Ma mère, dit-elle, eut bien de la peine à se décider à me mener avec elle. Il fallait qu'elle eût toujours l'œil sur moi, car j'étais si jeune et j'avais si peu l'habitude du grand monde, que je pouvais faire des fautes à chaque pas. Elle finit par y consentir, ce qui me causa une joie immense, bien naturelle à l'âge où j'étais. »

Dès 1745, la guerre recommençait, car Frédéric devait mettre sept ans à défendre ce qu'il avait fallu quelques jours pour conquérir. Les Impériaux s'avancèrent plusieurs fois jusqu'à quelques lieues de Berlin, et nous trouvons dans les notes de la jeune Sophie la trace des vives inquiétudes que causait leur approche. La paix de Dresde mit fin aux hostilités, et, le 20 décembre, Frédéric faisait une entrée triomphale à Berlin qui comptait alors près de 80,000 habitants. Nous passons sur l'illumination, le grand dîner, le bal et autres fêtes qui furent données chez la reine mère, au château de Monbijou. Cette année-là, Frédéric donna à son frère, le prince Auguste-Guillaume, plus jeune que lui de dix ans, le château d'Oranienbourg. Le parc renfermait de beaux jardins dessinés par Le Nôtre, et de superbes charmilles, qui avaient grandi en liberté depuis 1713, et formaient de magnifiques salons de verdure où l'on suspendait le soir des centaines de lanternes vénitiennes. Le prince emmena sa petite cour et fut bientôt suivi par celle de la reine dans cette résidence, qui devint le théâtre animé de fêtes élégantes, de plaisirs bruyants, de joyeux soupers, entremêlés de rigodons, de sarabandes et de bals costumés dont le plus goûté s'appelait le bal des *aimables vainqueurs*. Tous ces courtisans, toutes ces grandes dames, que le feu roi avait obligés de faire avec lui la prière du soir et d'écouter la lecture de la Bible, parfois interrompue par les gémissements que la goutte lui arrachait, se dédommageaient du long jeûne que leur avaient imposé le morose monarque et, après lui, les tristesses de la guerre ; ils s'amusaient, riaient, dansaient et tâchaient de regagner le temps perdu. Sophie de Pannewitz, alors dans toute la fraîcheur de sa beauté, se mêlait à ces plaisirs sans s'y abandonner. Elle passait pour être surtout chasseresse intrépide autant qu'élégante et gracieuse. Un portrait d'elle, datant de cette époque et conservé au château royal de Berlin, la représente en amazone, avec une robe de velours rouge, un tricorne coquet orné d'une plume blanche, et tenant à la main un énorme coq de bruyère. Le bon Thiébault, qui la connut quelques années plus tard, en trace le portrait suivant : « Elle était grande et svelte, avait la taille d'une Diane chasseresse ; elle était belle et blonde comme Vénus, mais elle était aussi charmante, aussi innocente, aussi aimable qu'elle était belle. »

Parmi les papiers qu'a laissés la comtesse, on a trouvé une pièce

de vers en français, qui doit remonter à cette époque et que lui avait dédiée un de ses nombreux admirateurs. C'est un petit apologue où les règles de notre prosodie sont, il faut le reconnaître, traitées un peu à la prussienne ou comme une province annexée. C'est l'histoire d'un *gant perdu*, et le petit dieu voleur, qui l'a ramassé sous les charmilles d'Oranienbourg, nous raconte comment il l'a porté au ciel où toutes les déesses ont voulu l'essayer. Mais Pallas a les doigts trop gros, Junon les a trop longs, Hébé, Vénus elle-même, l'essayent et n'ont pas plus de succès ; sur quoi le dieu s'adresse à la mère des Ris et des Grâces :

Contentez-vous, lui dis-je, de ce prix
Qui vous donna le nom de la plus belle ;
Mais croyez-moi, déesse, à Pannewitz
Laissez ce gant, il n'est fait que pour elle.
— Je la connais, dit le dieu de Cythère,
Quelle est charmante ! mais quelle beauté sévère !
Elle a vraiment toutes les grâces de ma mère,
Mais quel dommage qu'elle n'en ait pas le cœur.

« Ce reproche adressé à la jeune dame à propos de sa froideur est assurément le plus bel éloge qu'on pût faire de sa vertu. »

Cette grave remarque, aussi grave qu'elle est naïve, a été placée là par les vertueux éditeurs du journal de la comtesse, et nous n'avons garde d'y contredire.

Ce fut dans ces jardins enchantés et au milieu de ces fêtes, dans l'été de 1746, que s'alluma au cœur du prince Guillaume-Auguste de Prusse une passion ardente et malheureuse pour la belle Pannewitz, un amour maladif qui le consuma lentement et dont il ne fut guéri que par la mort. Ce prince aimable, beau et richement doué par la nature, avait alors vingt-trois ans et pour épouse une princesse de Brunswick qui lui témoignait une froideur blessante et lui inspirait une profonde antipathie. Il cacha et contint longtemps cet amour naissant pour la jeune dame d'honneur ; mais un jour son cœur déborda et laissa échapper un aveu brûlant, passionné, qui jeta le plus grand trouble dans cette âme restée innocente et pure au milieu d'une société qui l'était peu.

Nous la laisserons raconter elle-même les débuts de ce roman :

« Mademoiselle de Kalkstein, à qui je confiai la chose, me donna, cela va sans dire, le conseil de répondre au prince qu'il devait cesser de me tenir un pareil langage, car il pourrait, par cette inclination, me rendre malheureuse.

« ... Je ne saurais dire les tristesses et les ennuis où me plongeaient ses attentions, ses poursuites, sa jalousie, son chagrin et ses plaintes. Il était vraiment aimable. Il avait la taille bien prise,

des traits réguliers, fins, intelligents. Il était avec moi plein de douceur et de prévenances et me comblait des attentions les plus touchantes. Jeune comme je l'étais, et vu la nouveauté d'un sentiment que je n'avais jamais connu encore, n'était-il point naturel que je ressentisse pour lui de la sympathie et qu'après avoir longtemps lutté contre ce sentiment, je finisse par m'y abandonner? Tendre de ma nature, portée à l'amitié, ouverte et confiante à l'égard de tout le monde, j'avais reçu une éducation qui avait peut-être amolli encore mon cœur. »

Après cet aveu sincère, qui nous dispose assez à l'indulgence, elle nous raconte, dans deux pages attendries, ses luttes courageuses, ses fermes résistances, et nous rassure entièrement quand elle ajoute :

« Grâce à Dieu ! je n'ai jamais eu à me reprocher autre chose que d'avoir, extérieurement et d'une façon muette, répondu à des sentiments témoignés d'une manière si touchante; mais jamais je n'ai oublié un seul instant les préceptes de la plus stricte moralité et de la vertu. Jamais, il est vrai, je ne pus me décider à quitter la cour, où ma situation était si agréable, où tout le monde était si bon pour moi; c'est pourtant ce que j'aurais dû faire. Ah! cette malheureuse passion du prince a empoisonné toute ma vie et l'a remplie de tristesse !... »

Sophie de Pannewitz, plus courageuse et plus raisonnable qu'elle ne l'avoue, sut mettre un terme à ce roman dangereux par une résolution énergique, en plaçant ce cœur trop sensible et cette vertu délicate et toujours menacée sous la protection d'un mari. Trois prétendants sollicitaient sa main. Le premier fut le comte Neipperg, fils du maréchal autrichien de ce nom. Les fiançailles se firent, mais le mariage échoua par la faute de Frédéric II, qui voulut imposer au fiancé l'obligation de vendre ses terres en Autriche et de s'établir dans la monarchie prussienne. Un second prétendant, le prince Lobkowitz, fit à Berlin une grave maladie pendant laquelle il se livra à une foule de méditations fort dévotes, et en vint à se persuader qu'épouser une protestante serait un gros péché. Les secondes fiançailles furent rompues comme les premières, et, en fin de compte, Sophie épousa son cousin, le jeune baron de Voss, pour qui elle n'éprouvait, de son propre aveu, ni tendresse ni amour, mais tout simplement une estime réelle, froide et raisonnée.

Nommé ministre de Prusse à Dresde, le jeune Voss avait suivi le roi Auguste à Varsovie, et, dans cette dernière ville, il avait mené un train de prince pour éblouir les magnats polonais et les gagner aux intérêts prussiens. De retour à Berlin, il avait reçu les compliments du roi, une indemnité de 10,000 ducats d'or, une pension

annuelle de 2,000 thalers et, parce que la cour de Vienne n'avait pas voulu de lui pour ministre, un poste de conseiller au ministère des affaires étrangères. Toute la cour assista au mariage, qui eut lieu le 11 mai 1751. Le prince de Prusse tomba évanoui sur le pavé de la chapelle et il fallut l'emporter. Cinq ans plus tard, le jeune et malheureux prince était rappelé dans les camps par la guerre de Bohême; il y fut maladroit ou malheureux; son corps d'armée subit des pertes considérables, et les durs reproches de son frère le blessèrent si cruellement, qu'il s'en alla mourir de chagrin au château d'Oranienbourg. Atteint d'une fluxion de poitrine compliquée d'une fièvre cérébrale, et certain qu'elle amènerait sa mort, il refusa obstinément les soins du médecin, et il s'éteignit dans une lente et douloureuse agonie, entre M. de Forcade, l'ancien colonel de son régiment, et sa sœur, la princesse Amélie, la fameuse abbesse de Guedlinbourg.

Avant d'épouser Sophie, pour qui il fut un mari tyrannique et jaloux, le baron de Voss avait fait longtemps la cour à sa cousine, et lui avait adressé, en *français*, quelques billets d'amoureux transi dont voici un échantillon :

« Il est vrai que journellement j'ai le plaisir de vous voir, mais l'agrément que j'en ressens n'est guère complet, vu que je me vois gêné au point de n'oser vous parler qu'en passant. Il m'est impossible d'être tranquille *sous ces entrefaites* (*sic*), et vos bonnes grâces m'inquiètent trop pour ne pas être empressé d'en avoir tous les jours de nouvelles. Je crois que j'en prends la fièvre (!) ; car, sans être bien sûr de vos sentiments, je ne fais qu'admirer tous les jours votre beauté en public ! »

Le jeune mari, pressé de soustraire sa femme aux poursuites de son royal et romanesque amoureux, se fit envoyer à Magdebourg comme « chef de régence » ou gouverneur civil, poste qu'il devait occuper pendant dix ans. Toute la cour de Prusse vit partir avec regret la jeune mariée, et chacun loua son courage et sa vertu. Le vieux Thiébault ne tarit pas sur son compte et la félicite d'avoir montré « une vaillance et une abnégation que toutes les âmes nobles sauront comprendre et admirer ».

Son départ laissa le prince de Prusse dans un sombre abattement; mais, elle aussi, elle emporta au cœur une plaie secrète et profonde, et le souvenir du prince ne la quitta plus pendant sa vie entière. Elle donna son nom, Guillaume-Auguste, à son premier fils, et, quand une mort prématurée l'eut enlevé, à son petit-fils. Les deux époux menèrent à Magdebourg une vie monotone et calme qui ne s'égaya un peu qu'en 1754, quand le duc Ferdinand de Brunswick fut nommé gouverneur militaire de la place. Ce fut alors

une série de bals et de fêtes où la baronne de Voss, — elle ne fut créée comtesse qu'en 1800 — répandait le doux éclat de sa grâce et de son exquise bonté. En 1760, cette cour brillante et bruyante, qu'elle avait laissée à Berlin, vint, d'une manière aussi brusque qu'inattendue la rejoindre à Magdebourg. C'était la guerre, l'invasion, qui la chassait de la capitale ; la reines, les princesses et leur suite fuyaient devant les Croates, les Moscovites, et cherchaient un refuge dans la vieille forteresse, relevée des ruines sanglantes qu'y avaient amoncelées les sombres soldats de Tilly. Le journal de madame de Voss, qui commence à cette époque, nous fait assister à un spectacle singulier, presque incroyable, et que l'on a peine à s'expliquer. Ces courtisans et ces princesses, tout entiers à leurs plaisirs mondains, ont apporté à Magdebourg toute leur frivolité ; ils soupent, dansent et jouent la comédie, oubliant les horreurs de l'invasion, les souffrances du peuple et les luttes terribles de Frédéric, « qui, pareil à un lion traqué, bondit d'un champ de bataille à l'autre, tantôt s'enfuit désespéré sous le coup de revers écrasants, tantôt ramasse une victoire sanglante presque blessée à mort, » mais retrouve toujours son courage indomptable et finit par arracher une paix glorieuse à ses adversaires épuisés. Six jours avant la journée de Torgau, qui ramena la victoire sous ses drapeaux, il écrivait à d'Argens cette lettre fameuse où la sincérité de l'émotion fait pardonner le ton déclamatoire : « Non, jamais je ne me résoudrai à conclure une paix honteuse, et jamais je ne risquerai ma propre honte. Je périrai plutôt sous les ruines de mon pays, et si le sort qui me poursuit trouve cette mort trop douce, je mettrai fin à mon infortune s'il n'est plus possible de la porter avec honneur. »

Tandis que Frédéric écrivait ces lettres, un peu pour la postérité, et se battait avec rage, sa cour, réfugiée en lieu sûr, s'amusait à outrance. C'est le tableau de genre à côté du grand tableau d'histoire. Il y avait là, d'abord la reine, qui était le centre naturel de la cour, qui toujours parlait, souvent grondait, voulait avoir constamment raison contre tous, et contait des histoires à dormir debout. Venaient ensuite la princesse royale de Prusse, veuve depuis quatre ans, mère du jeune prince âgé de seize ans, qui devait régner sous le nom de Frédéric-Guillaume II ; la princesse Henri de Prusse, femme du second frère de Frédéric II ; enfin la belle mais excentrique princesse Amélie, sœur du roi, qui avait apporté son goût pour les distractions bruyantes, les folles parties, et qui eût été femme à danser sur les ruines de Berlin. Elle avait pourtant, déjà à cette époque, comme un cadavre dans son passé, et au cœur le poignant souvenir d'un amour tragique et profond qui avait ravagé

son existence. Non loin du palais où elle dansait et où l'on jouait la comédie s'élevait la sombre forteresse où avait gémi, pendant dix ans, le chevalier de Trenck, son malheureux amant. Enfermé d'abord par Frédéric dans la forteresse de Glatz, il s'était échappé, avait été livré de nouveau par la Russie à la vengeance du roi et du frère offensé. Le gouverneur de la citadelle de Magdebourg l'enfouit vivant dans un cachot, creusé exprès pour lui, à quatre-vingts pieds sous terre, et le fit charger de chaînes pesant soixante livres. Il était là, squelette effrayant, mais vivant encore, quand arriva la fin de la guerre de Sept-Ans. La princesse Amélie, qui ne l'avait point oublié, gagna, moyennant 10,000 ducats, un confident de Marie-Thérèse, et l'on obtint que l'impératrice fit de l'élargissement du captif une des conditions de la paix. Banni du royaume, Trenck n'y put rentrer qu'en 1786, après la mort du roi; il revit la princesse vieillie et morose, qui lui avait conservé une tendre affection, et, après avoir vendu ses terres de Poméranie, il alla s'établir à Paris où l'attendait la guillotine.

Dans le journal que madame de Voss commença en cette année mémorable de 1760, pour le clore en 1814, cinquante-quatre ans plus tard, nous trouvons notés, jour par jour, les petits incidents et les grandes nouvelles, les jeux, les plaisirs, les services religieux, les sermons et jusqu'aux communions. Car ce monde, frivole et ardent au plaisir, devenait dévot à ses heures, avait ses quarts d'heure de piété, et quand arrivèrent les terribles nouvelles de l'invasion autrichienne et de la prise de Berlin, il alla se consoler en écoutant les beaux sermons onctueux du prédicateur Succord.

Voici quelques-unes de ces notes, choisies un peu au hasard, mais qui nous font assister à la vie excentrique de ces curieux émigrés.

4 septembre 1760. — Lu ce matin les *Épîtres* de Cicéron. Puis sont venues la princesse de Prusse et madame de Maupertuis et nous avons fait ensemble une promenade jusqu'au Rempart des Princes.

5 *septembre.* — J'ai fait de la musique avec Schaffroth (son maître de piano) et j'ai soupé chez la princesse Henri. On était de fort bonne humeur. On s'est beaucoup amusé.

10 *septembre.* — Réunion le soir, chez la maréchale de Schmettau. J'avais le cœur triste et gros, sachant mon fils malade. Je n'ai pu y tenir jusqu'au bout et j'ai fait atteler pour rentrer auprès de mes chers enfants.

12 *septembre.* — La reine nous a fait de vifs reproches à cause des attentions qu'on a témoignées aux prisonniers étrangers.

13 *septembre.* — Le roi a détaché un corps de troupes pour secourir Colberg assiégé par les Russes. A souper, on a parlé des livres nouveaux. La conversation a été gaie, intéressante.

14 *septembre.* — J'ai eu un *sermon* avec mon mari. Souper chez la reine,

qui était de fort mauvaise humeur; mais Finkenstein, ministre des affaires étrangères, s'étant mis à conter de vieilles histoires de la Suède, elle a beaucoup ri et nous a retenus jusqu'à onze heures. J'ai joué la *comète* avec la princesse Henri et le jeune prince de Prusse.

4 octobre. — J'arrive de la cour où l'on éprouve mille angoisses au sujet de Berlin. Les Russes, après avoir sommé la ville de se rendre, l'ont bombardée un jour entier et ont mis le feu aux remparts. Le chagrin et l'inquiétude m'ont empêchée de dormir.

10 octobre. — Berlin a capitulé. Tottleben et le général autrichien Lascy ont occupé les portes et les châteaux royaux. Après dîner est venu le Juif Éphraïm, qui a quitté Berlin quelques heures avant l'entrée des Russes. Il dit que nous sommes en sûreté ici; car s'il eût cru Magdebourg menacé, il n'y fût point venu, mais il eût emporté ses trésors à l'étranger.

Le lendemain, l'émotion causée par la capitulation de Berlin s'était apaisée et toute la cour ne parlait que d'un incident, qui avait mis fort en colère la princesse Henri. Le grand maître de sa cour, par économie, avait allumé, dans son vestibule, de la *chandelle* au lieu de *bougie*. « La princesse est outrée, écrit madame de Voss, *et avec raison.* » Quelques jours après, le même intendant, qui s'appelait Krant, supprimait deux plats dans le dîner de la même princesse Henri, à qui la princesse Amélie apportait, vers le soir, une partie de son dîner, pour protester contre ce « barbare » intendant.

Deux jours après la prise de Berlin, le pasteur Succord, voyant la reine et les princesses réunies autour de sa chaire, ouvrait toutes les écluses de son onctueuse éloquence et prononçait un « admirable sermon » que madame de Voss résume en ces termes :

« Il a dit que, dans toutes nos tribulations et surtout dans les épreuves présentes, nous devons d'abord penser à nos péchés, ne demander de secours qu'à Dieu, nous résigner à sa volonté et ne chercher de consolation que dans sa miséricorde. Ah! que l'on serait heureux si l'on se pénétrait bien de ces choses et si l'on réussissait à détacher son cœur du monde et de ses vanités! »

Deux jours plus tard, on prenait le café chez la princesse Henri, « la belle fée »; une vieille française, tireuse de cartes, se présentait à la frivole compagnie, offrant de lui dire la bonne aventure. « En somme, écrit madame de Voss, elle n'a dit qu'une quantité de sottises et nous a annoncé que nous aurions bientôt de bonnes nouvelles. Si, au moins, elle avait dit vrai sur ce point! »

La vieille sorcière s'était complétement méprise, et le jour suivant, le courrier apportait les plus terribles nouvelles de Berlin et de Charlottenbourg. Les Autrichiens avaient tué ou maltraité les

habitants et surtout les gens du roi, pillé et saccagé les châteaux royaux et détruit tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. « Les Russes, écrit madame de Voss, se sont conduits en loyaux ennemis; mais les Autrichiens et les Saxons ont agi comme des barbares et de vulgaires voleurs. Ils ont pillé jusqu'aux cadavres dans les tombeaux de famille. »

Le 19 octobre, madame de Voss allait à l'église entendre un « beau sermon » du pasteur Succord. Le soir elle lisait l'*Histoire de Louis XIII*. Pendant les jours suivants, la ville de Magdebourg est traversée par les troupes du roi qui vont au secours de Berlin, et toutes les dames se mettent aux fenêtres pour les voir passer; leur piteux état arrache à madame de Voss un cri de pitié : « Ah ! les pauvres gens ! J'avais le cœur fendu en voyant comme ils avaient souffert des privations et des fatigues de toute sorte. » Le soir, elle a pour hôte un de ses anciens amis de Berlin, le colonel de Kleïst, à qui elle promet de composer une marche pour son régiment. Comme le lendemain se trouve un dimanche, elle va de bonne heure à l'église et consacre la journée à la marche promise, qu'elle compose, met au net, essaie sur le piano avec Schaffrost, et deux jours après expédie par un courrier à son cousin de Kleïst.

On apprend, dans les premiers jours de novembre, la mort de Georges II, roi d'Angleterre. « Je crains bien, écrit madame de Voss, que cette mort n'ait pour nous de funestes conséquences. Finkenstein dit que non ; mais c'est un ministre et un diplomate ; *pourtant ce qu'il dit ne mérite pas grande créance.* ».

Nous avons là, sous une forme plus naïve, le mot fameux de Talleyrand sur ceux à qui la parole a été donnée pour cacher leur pensée.

Le 7 décembre on apprend la victoire de Torgau et « tout le monde est fou de joie ». Le lendemain, on va chanter un *Te Deum* et le surlendemain, on célèbre le mariage d'une dame de la cour, la jeune Alvensleben. Grand souper chez la princesse Henri, où madame de Voss est placée entre le prince Henri et un homme de lettres sentimental et pédant, le docteur Thulmeyer. « On discourut de l'amour et de l'amitié. Le docteur soutint, qu'indépendamment du bonheur ou du malheur qu'on pouvait avoir dans l'un ou l'autre, c'était en soi un délice et une jouissance au-dessus de toute autre, d'éprouver une inclination vive pour une autre personne. J'affirmai résolûment le contraire. Hélas ! qu'est-ce qui nous vaut dans la vie plus de souffrances et de chagrin que l'amour? Le docteur n'en démordit pas. »

Le 15 décembre, grand souper chez la reine, où l'on présentait à la société trois prisonniers de guerre nouvellement arrivés : le

capitaine Du Verger, le comte Grœs et le colonel Raven, « tous les trois, gens agréables, » puis un vieux général français, M. de Saint-Ikem, « qui paraît avoir beaucoup vu le monde. »

En janvier, la gaieté a fait sa rentrée à la cour et l'on joue à colin-maillard chez la reine; la princesse Amélie donne un concert où un moine autrichien, envoyé *comme otage*, « joue admirablement du violon. »

Madame de Voss observe le Carême, et un samedi de mars, elle écrit dans son journal : « J'ai fait mes prières avec mon mari ; puis nous sommes allés ensemble à l'église, pour nous préparer à la communion de demain ; j'ai passé la journée à lire des livres de piété. »

Aux livres d'heures et de prières succédaient des lectures qui, parfois, étaient loin d'être aussi édifiantes ; on prenait un peu ce que le hasard apportait. C'est ainsi que le 10 avril 1761, nous trouvons cette note qui témoigne d'un goût littéraire tout primitif et d'une charmante naïveté ; j'ai lu « la *Nouvelle Héloïse*, roman qui vient de paraître et qui dépeint, avec une rare et particulière éloquence, les sentiments de l'amour et de l'amitié. Il est vrai que l'amour de l'héroïne lui fait commettre une faute impardonnable. Toutefois, on est tenté de lui pardonner en considération de son repentir et des bonnes qualités qu'elle déploie plus tard. Quelques passages de ce livre sont vraiment remarquables ».

12 *avril*. — Nous avons été au couvent voir deux religieuses qui prenaient le voile. C'était un spectacle touchant et les deux pauvres filles m'ont fait terriblement de la peine.

A peine est-on sorti du Carême, que cette « folle de princesse Amélie », toujours avide de plaisirs nouveaux et excentriques, organise un bal costumé, où les hommes sont habillés en femme et réciproquement. Il faut en passer par ses volontés, et la grave madame de Voss revêt une soutane de pasteur protestant qui s'apprête à monter en chaire. On croit qu'elle va faire un sermon ; mais elle se contente de prêcher d'exemple la gravité et la décence à tous ces « évaporés ».

Un croquis malicieux d'un directeur des postes se place ici dans le compte rendu d'une excursion en Mecklembourg : « C'est le mortel le plus ridicule que j'aie jamais rencontré de ma vie; il parle un français atroce, mais il s'est mis dans la tête de ne jamais prononcer un mot d'allemand. » Ce type d'allemand *francisant* se rencontre souvent au dix-huitième siècle, et Lessing, le patriote, a créé un mot pour le peindre et le flétrir.

L'exil de la cour allait finir, et les dernières victoires de Frédéric

avaient consolidé ses conquêtes. Le 30 mars 1763, il fait son entrée triomphante à Berlin qui avait alors 100,000 habitants. Le baron de Voss est nommé maréchal de la cour auprès de la reine, et ces nouvelles fonctions le ramènent, avec sa femme, à Berlin. En 1770, madame de Voss fait un voyage à Vienne, où elle est présentée à Marie-Thérèse par Joseph II, qui l'avait déjà connue à Carlsbad, et toute la société viennoise comble la belle prussienne d'égards et d'attentions. Revenue à Berlin, elle commence à s'occuper de son fils qu'on a fait entrer dans l'administration civile, et nous trouvons, dans son journal, la note suivante consacrée à cet enfant.

« Je puis dire de lui avec orgueil qu'il a un caractère noble et viril. Mais il est plein de vie, et, dans l'âge où les passions sont les plus vives et les plus bouillantes, il est bon de les combattre avec une douce énergie, et c'est à quoi la tendresse d'une mère réussit bien mieux que la sévérité et la rigide autorité du père. »

A la mort de ce fils, emporté par une maladie subite après un an de mariage, la pauvre mère écrit : « Je n'ai pas de mots pour exprimer ma douleur amère et mon désespoir, et, sans l'aide du Dieu miséricordieux, je ne pourrais supporter cette douleur qui surpasse toutes les autres. »

De nouveaux et vifs chagrins allaient troubler son existence et lui rappeler le douloureux épisode de l'amour malheureux dont le prince de Prusse l'avait poursuivie et avait attristé sa jeunesse. Ces chagrins allaient lui venir du fils même de l'homme qui l'avait tant aimée ; de celui qui devait bientôt régner sous le nom de Frédéric-Guillaume II.

Son oncle l'avait bien jugé, et des mémoires du temps nous apprennent qu'en 1785, Frédéric II, pressentant sa fin prochaine, et se trouvant à Breslau, après la dernière revue de Silésie, fit venir son ministre Hogue, et lui tint ce langage :

« Adieu ! Tu ne me reverras plus. Je vais te dire ce qui arrivera après ma mort. On mènera joyeuse vie à la cour. Mon neveu dissipera mes trésors et laissera l'armée dépérir. Ce sont les femmes qui règneront et conduiront l'État à sa ruine. Alors tu devras dire au roi : Cela ne peut pas aller ainsi, ce trésor est au pays et non pas à vous. Et si mon neveu se fâche, tu lui diras que je t'ai commandé de parler ainsi. Peut-être cela fera-t-il impression sur lui, car il n'a point mauvais cœur. As-tu entendu ? »

Hogue, nous dit le malin docteur Vehse, entendit parfaitement, mais il se garda bien de parler quand le moment fut venu.

Frédéric-Guillaume n'avait pas le cœur mauvais, comme l'avait dit son son oncle, mais il éprouvait le besoin de le mettre aux pieds de toutes les dames de sa cour. Sa maîtresse en titre, celle qui devait conserver sur lui un empire funeste et incontesté jusqu'à sa mort, était une jeune demoiselle Enke, fille d'un pauvre musicien de Berlin, qu'il fit plus tard comtesse de Liechtenau. Mais, dès 1783, le prince héritier avait jeté les yeux sur Julie de Voss, fille du ministre de ce nom et nièce de notre vertueuse héroïne. Julie « était pâle comme le marbre, avait des cheveux d'un blond ardent et de grands yeux langoureux qui avaient ensorcelé le prince ». Il la poursuivait de ses instances et la relançait jusque dans les appartements de sa tante, dont l'œil vigilant découvrit bientôt qu'il y avait péril en la demeure. La vieille dame se mit aussitôt en mesure d'éteindre l'incendie, et ses graves conseils, ses sévères remontrances vinrent soutenir la résistance un peu molle de sa nièce. Mais la passion du prince s'enflamma de tous les obstacles qu'on lui opposait; il errait dans ce château en quête de sa « belle rousse », allait s'asseoir à côté d'elle et la couvait « du regard ». — Cela me déplaît souverainement et plus que je ne saurais dire, écrit un soir madame de Voss, qui sentait fléchir la résistance de sa nièce et commençait à redouter une catastrophe. En effet, le prince devint roi et toute résistance s'évanouit devant lui. Il a su intéresser à sa cause les membres du Consistoire évangélique. Ces graves théologiens, réunis en conseil, se sont rappelé, fort à propos, les maximes tolérantes de Melanchton qui avait autorisé l'électeur de Hesse, Philippe le Généreux, à faire asseoir sur son trône deux *électrices* à la fois. Le roi avait disposé de sa main droite, accordée à la reine; rien n'empêchait qu'il donnât sa main gauche à Julie de Voss, et le révérend Tzœellner, prédicateur de la cour, bénit ce mariage, le 25 mai 1787, dans la chapelle du château de Charlottenbourg. Julie vient en pleurant avouer la chose à sa tante, qui écrit le soir dans son journal :

« Cela m'afflige profondément, et, avec la meilleure volonté du monde je ne puis me défendre d'un sentiment d'horreur et de dégoût en présence d'une chose qui est si coupable, de quelque mauvaise raison qu'on veuille la pallier. La conscience de Julie le lui dira suffisamment, car jamais elle n'aura plus de repos. Non, jamais, après une telle chute, elle ne pourra connaître un instant de bonheur. »

En effet, la jeune reine de la main gauche, créée comtesse d'Ingenheim ne connut jamais plus le bonheur, malgré les honneurs et les présents dont elle fut comblée, malgré les prévenances et les bontés de la reine légitime, qui l'invitait à souper chez elle et

l'appelait « sa meilleure amie ». Elle mourut quelques mois plus tard, après avoir donné le jour à un enfant qui fut confié au ministre Voss, père de la belle et malheureuse pécheresse.

Le roi « faillit en devenir fou, et le jour des funérailles, il versa un torrent de larmes », mais, au bout de quelques semaines, il avait trouvé une consolatrice dans une autre dame d'honneur de sa femme, la jeune comtesse Sophie de Dœnhof, qui a donné son nom à une des places de Berlin, celle où s'élève aujourd'hui la statue de Stein, devant la Chambre des députés.

Le 31 janvier 1788, madame de Voss enregistre cette nouvelle phase des amours royaux :

« Le roi a causé avec moi dans la soirée, mais j'ai bien vu qu'il était distrait ; il ne perd pas de vue sa belle un seul instant.

« 14 *février*. — On dit qu'il y a eu une scène à Monbijou à propos de Dœnhof, et la reine est indignée.

« 18 *février*. — La reine a dû se résoudre à faire des excuses à la Dœnhof. Ah ! la pauvre et malheureuse reine !

« 13 *avril*. — On ne parle plus, à la cour, que de la Dœnhof. Elle est à Postdam avec le roi qui donne des soirées en son honneur. On dit qu'il l'a appelée, devant tout le monde : *Ma chère femme !* Ah ! le pauvre roi ! Comment peut-on excuser toutes ces choses ? »

Un an plus tard, la victime du royal don Juan était malade et déjà couverte de la pâleur de la mort. Elle ne luttait plus qu'avec peine contre la Liechtenau, la « Montespan de Postdam », qui avait repris son empire. Toutefois, la naissance d'un fils réconcilie la Dœnhof avec le roi. Ce fils, né en janvier 1792, reçoit le titre de comte de Brandebourg; il devait être, en 1848, président du conseil des ministres. Son fils est aujourd'hui lieutenant général et commandant de la 11e division de l'armée prussienne.

Le 24 juin de la même année, « les beaux jours d'Aranjuez » arrivent à leur terme et la guerre vient arracher ce prince dissolu et cette cour pervertie à leurs frivoles plaisirs. Frédéric-Guillaume se met à la tête d'une armée désorganisée et prend la direction de cette campagne contre la France révolutionnaire, dont le vieux Ranke[1] nous racontait naguère les incidents tragi-comiques et l'issue peu glorieuse pour la Prusse. Le roi revint bientôt et se consola de ses revers auprès de la Liechtenau, qui, débarrassée de ses rivales, travailla à fonder la fortune de ses enfants. Son fils mourut jeune ; sa fille, créée comtesse de la Marche, épousa un comte de Stolberg-Stolberg, divorça peu après pour épouser le comte polo-

[1] *Le commencement et l'origine des guerres de la Révolution*. Duncker et Humblot, à Leipzig.

nais Miaskowski, et en troisième noces le français Thierry ; les éditeurs du journal de madame de Voss ont supprimé, nous ne savons trop pourquoi, les passages relatifs au sort tragique de la famille royale de France. Ils se bornent à nous apprendre « qu'on y trouve la trace des sentiments d'horreur et d'effroi que causaient, dans l'Europe entière, les drames à la fois horribles et grandioses dont notre pays était le théâtre ».

Dans cette année fatale : 1793, madame de Voss perdit son mari, dont la mort, depuis longtemps prévue, ne paraît point l'avoir affligée outre mesure. Au mois d'avril suivant, l'héritier de la couronne avait épousé la princesse Louise de Mecklembourg, et le roi avait nommé la comtesse de Voss grande maîtresse de la cour des jeunes époux. Avant d'entrer en fonctions, la digne femme se fit une sorte de règlement écrit, dont il nous reste quelques fragments sous le titre naïvement solennel : *La grande maîtresse de la cour, Comme elle doit être*[1]. Nous y apprenons que

« Cette haute dignitaire doit tenir la tête droite, marcher droit, avoir des manières gracieuses et dignes, saluer, non pas comme on le fait à tort aujourd'hui, en inclinant la tête, mais ployer les genoux avec dignité et solennité, et se relever avec une lenteur également digne et solennelle... Si la princesse est jeune, la grande maîtresse doit veiller avec soin sur sa jeunesse et son inexpérience, lui dire avec respect la vérité, sans dureté lui faire comprendre qu'elle peut imiter sûrement son exemple en tout ce qui touche à la moralité ».

Nous trouvons plus loin une description pompeuse de l'arrivée solennelle des deux époux qui devaient bientôt régner sur la Prusse. Fouqué, qui ce jour-là vit la princesse Louise pour la première fois, le 22 décembre 1793, écrivit quelque temps après : « L'arrivée de cette angélique princesse jeta un doux éclat sur ces belles journées. Tous les cœurs volaient au-devant d'elle ; sa grâce et sa bonté rendaient tout le monde heureux. »

Madame de Voss, désormais appelée à la voir tous les jours, écrit quelque part dans son journal : « Plus je la connus, plus j'appris à estimer la noblesse, la pureté de son caractère et la bonté

[1] Le jeune prince, devenu roi, et son épouse, dont l'affection était assez démonstrative, eurent plus d'une fois à se plaindre de la contrainte que la grande maîtresse, dans l'intérêt de la dignité royale et du décorum de la cour, imposait à leurs sentiments mutuels. Elle leur avait défendu de se tutoyer en public, et s'il leur arrivait de faiblir, elle ne manquait pas de les gourmander sévèrement le soir. Les deux époux avaient baptisé *madame Étiquette* cette sévère gardienne des bonnes règles et des traditions austères de la cour.

angélique de son cœur. La piété la plus sincère animait tout son être et la parait de toutes les vertus les plus aimables chez une femme qui craint Dieu. »

Cette princesse si pieuse n'en aimait pas moins passionnément la danse, et les carnavals de la cour de Prusse « rappelèrent, nous dit Vehse, les splendeurs qu'avaient déployées autrefois Louis XIV et Auguste le Fort » ! Le plus brillant carnaval fut celui de 1799 ; un bal costumé, donné à l'Opéra, représenta le mariage de la reine Marie d'Angleterre avec Philippe II d'Espagne. La reine Louise avait pris pour elle le rôle de Marie Tudor et le duc Auguste de Sussex, oncle de la reine Victoria, figurait le sombre fils de Charles-Quint. Cinquante couples richement costumés étincelaient de diamants — empruntés, car le duc de Sussex avait mis en réquisition tous les joailliers de la ville.

L'année suivante, on fêtait le mardi gras chez la princesse Radziwill, née princesse Louise de Prusse, sœur du prince Louis-Ferdinand, aïeule du prince Antoine de Radziwill, aide de camp de l'empereur Guillaume[1]. Cette fois, on jouait une féerie mythologique, où la reine Louise portait un costume grec antique, et où l'abbesse de Quedlinbourg, la vieille sœur de Frédéric II, était costumée en prêtresse du soleil. Quatre jeunes officiers, en robes de femmes, représentaient quatre sultanes parées des noms suivants : *Fleur de beauté*, *Vertu sans tache*, *Rosée du matin*, *Charme des yeux*. Ces distractions un peu bruyantes, un peu grotesques, étaient médiocrement du goût de Frédéric-Guillaume III, pour qui la vie de famille et le foyer domestique avaient plus d'attraits que les bals de l'opéra. Pendant les neuf ans qui précédèrent la catastrophe d'Iéna, il coula des jours heureux et tranquilles à côté de la reine Louise, qu'il laissait danser à son aise, tandis que lui-même lisait et relisait les romans d'Auguste La Fontaine de Halle, d'interminables histoires dans le goût de *Clarisse Harlowe*, tout imprégnées de nobles sentiments, de vertu, de morale et d'ennui. Il récompensa son auteur favori en lui conférant un canonicat, où le digne romancier devint gros et gras et laissa couler de sa plume prolifique dix volumes par an. Le vice y était toujours convenablement châtié et la vertu dignement récompensée. En somme, c'était un touchant et beau spectacle que celui de ce couple vertueux, dont la vie toujours pure et digne avait échappé à la contagion de la cour corrompue du dernier roi. Plus

[1] Le 4 avril 1798 la princesse enregistre la naissance du prince Bogulas Radziwill, décédé en 1873. « Toute la cour, dit-elle, a assisté au baptême qui a été célébré selon le rite catholique. »

d'un trait, relevé par la grande maîtresse, nous fait songer à un autre couple également pur et vertueux, également destiné à de tragiques infortunes : au ménage du Dauphin et de Marie-Antoinette à la cour de Louis XV.

II

A la date du 22 mars 1797, madame de Voss écrit dans son journal cette note dont l'intérêt reste grand, même après soixante-dix-huit ans, pour nous autres Français : « Aujourd'hui à deux heures trois quarts, l'enfant est né heureusement. C'est un joli petit prince très-net et vigoureux. Le père était là, rayonnant de joie, mais il a fait beaucoup trop de bruit, ce qui n'est pas bon pour la mère. » — Ce « joli petit prince » n'était autre que le futur Guillaume Ier, roi de Prusse, couronné empereur d'Allemagne dans le château de nos rois. Ce fut madame de Voss qui le tint sur les fonts baptismaux, et dans les dix-sept années qui suivirent, elle ne manqua jamais d'enregistrer ses petites maladies, tous les incidents de son enfance et la manière dont on célébrait chaque année l'anniversaire de sa naissance.

Cependant le contre-coup des grandes commotions qui ébranlent la vieille Europe commence à se faire sentir à Berlin, et nous en trouvons fréquemment l'écho dans le journal de la grande-maîtresse. Voici la première note relative aux guerres de la révolution.

« 2 *avril* 1798. — Les malheureux Autrichiens ont été battus deux fois en Italie. Cela va très-mal. Hélas ! hélas ! »

Le 18, le bruit se répand que les Autrichiens ont battu les Français, et la baronne s'écrie : « Quel bonheur ! » Au mois de mai, toutes les pensées de la cour sont absorbées par le mariage de la princesse Louise, veuve du prince Louis de Prusse et sœur de la reine Louise, qui épouse en secondes noces le duc de Solins-Braunfels[1]. Ce mariage régularise une union coupable qui ne pouvait plus se cacher et dont la révélation avait été un coup terrible pour la reine Louise : « L'âme angélique et pure de ma pauvre reine, écrit la

[1] Le seul enfant issu de ce mariage fut le prince de Solins-Braunfels, né en 1812 et mort en novembre 1875, lieutenant-colonel dans l'armée autrichienne. Il prit part à la campagne de Bohême en 1866 et se battit bravement à Nachod. Il avait épousé une princesse de Lœwenstem, autrichienne et catholique, et les cinq enfants qu'elle lui a donnés ont été élevés dans le catholicisme. Le prince lui-même s'est converti deux mois avant sa mort et a abjuré le protestantisme entre les mains de l'abbé comte Galen, curé de Saint-Christophe, à Mayence.

grande maîtresse, a souffert de cette découverte au delà de toute expression. » — Le voyage de la cour à Kœnigsberg, le couronnement des deux époux, la prestation du serment, les hommages du clergé et de la noblesse remplissent plusieurs longues pages du journal. Le couronnement traditionnel, qui avait été omis par le roi précédent, eut lieu le 5 juin, et nous apprenons que « le sermon fut passable ». Le ministre Haugwitz adressa une allocution *latine* aux évêques et aux autres membres du clergé catholique, *allemande* aux pasteurs protestants ; le roi lui-même dut subir une harangue en polonais, suivie d'une autre en allemand. La cour revint lentement à Berlin, par Varsovie et Breslau, s'arrêtant dans les châteaux de tous les grands seigneurs silésiens, et ce voyage ne fut qu'une succession de fêtes et de banquets. La cérémonie de l'hommage des États recommence à Berlin, et madame de Voss écrit le 6 juillet au soir : « Les canons ont tonné toute la journée, les cloches ont sonné à toute volée, et les acclamations joyeuses de la foule n'ont cessé de remplir les rues. »

Le lendemain de cette fête, Caillard, le ministre de France, présente ses lettres de rappel ; il est reçu par la reine, et la cour de Prusse apprend avec horreur qu'il sera remplacé par « l'abominable Sieyès » comme l'appelle madame de Voss.

Le 19 juillet, la baronne écrit cette note dépitée : « Le roi de Sardaigne a cédé des territoires aux Français. Ces gens n'ont vraiment qu'à souhaiter ! Voilà que l'île de Malte vient aussi de tomber entre leurs mains. »

Le nouveau roi de Prusse était d'une nature noble mais indécise, sentimentale et timide, obstiné et inconstant, incapable de prendre une résolution ou de s'y tenir, et ce trait de son caractère se reflétait dans son langage, où il mettait tous les verbes à l'infinitif [1], comme si aucune pensée n'eut pû prendre dans son esprit une forme nette, définitive et arrêtée. On sait qu'il fallut lui arracher la signature de la fameuse proclamation de Bresson en 1813. Dès ce moment il était facile de prévoir quel serait l'effet du choc de cette nature faible et molle contre ce rude pot de fer qui s'appelait Napoléon.

Poussé par le sentiment instinctif de sa faiblesse, Frédéric-Guillaume se rapproche de la Russie, ancienne et dangereuse ennemie de la Prusse, et il va chercher force et conseil à Saint-Pétersbourg. Dans les premiers jours de juillet 1802 a lieu sa première

[1] Le fameux professeur Scherr, de Zurich, dans son livre très-curieux et très-piquant sur *Blücher et son temps*, n'appelle jamais l'époux de la reine Louise que « le roi infinitif ». C'est lui aussi qui appelle toujours Talleyrand « le diable boiteux ».

entrevue à Memel, avec le czar Alexandre, dont madame de Voss nous trace le portrait suivant :

« C'est un bel homme blond, avec une physionomie frappante. Sa taille n'est point belle ou plutôt il se tient mal. Il semble avoir un caractère doux, tendre, bienveillant ; en tout cas, il est très-poli et très-amical. »

Quelques jours après, une circonstance particulière a grandi l'admiration de la comtesse, et elle nous apprend que le czar « a bu à sa santé, de la manière la plus gracieuse ». — « C'est le plus aimable des hommes, un homme d'honneur par ses sentiments et ses pensées. Après dîner, il m'a donné des pendants d'oreilles en diamants. Nous avons tous pleuré à son départ. »

Cette alliance prématurée et mal concertée ne devait servir qu'à inspirer à la Prusse une confiance présomptueuse, qui la poussa dans une entreprise téméraire et fatale. Sans attendre que le czar eut achevé ses préparatifs, le roi de Prusse partit en guerre, et une série de marches forcées le menèrent à Iéna. Dans l'été de 1806, la comtesse de Voss avait accompagné son « ange de reine » aux eaux de Pyrmont. Vers la fin de juillet, elles rentraient à Berlin pour apprendre que la guerre contre la France était résolue. La comtesse le déplore ; toutefois, son patriotisme s'éveille et lui fait lancer le mot de « poules mouillées » aux princes de la confédération du Rhin, qui avaient accepté et subissaient le protectorat de Napoléon. Le journal, commencé depuis quarante-six ans, subit à cette date une interruption de plusieurs jours. La reine et la cour se dirigent sur Erfurth, et le 6 octobre la comtesse enregistre un dîner militaire, donné par le roi dans cette ville. Quatre jours plus tard, la reine et les princesses quittent la ville au bruit de la canonnade, qui annonce l'approche de l'ennemi. « *Il semble que les Français soient partout*, écrit madame de Voss, et cette phrase effarée nous a rappelé cette fatale armée de 1870, où il nous semblait à nous Français, que « les Prussiens fussent partout », tant ils apparaissaient sur tous les points avec une terrifiante soudaineté.

Les mauvaises nouvelles se succédèrent à la cour sans interruption ; le 10, on apprend la défaite et la mort du prince Louis-Ferdinand à Saalfed, et le 17 octobre, la blessure mortelle du téméraire duc de Brunswick. La monarchie prussienne s'écroule sous le coup de foudre d'Iéna.

Madame de Voss, chargée des enfants du roi, s'enfuit avec eux vers Dantzig, où elle arrive le 28, pour apprendre que le 24 les Français sont entrés à Berlin, « mais qu'ils se conduisent bien. » Le 29, Napoléon descend au château royal, situé sur le *Lustgarten*. — « Dieu veuille nous prendre en pitié, s'écrie la comtesse, et déli-

vrer la terre de ce misérable, qui est le fléau de l'humanité... Hélas, l'indécision, l'aveuglement, l'incapacité qui règnent en haut lieu, et jusque dans l'entourage du roi, voilà notre plus grand malheur. »

Le soir du même jour, sa douleur patriotique dicte à la comtesse cette page, empreinte d'une noble tristesse, traversée par un souffle digne de Bossuet :

« Les royaumes de ce monde, avec leur grandeur et leur puissance, s'élèvent pendant quelque temps pour décliner et disparaître, emportés par le grand courant des événements. Ne semble-t-il pas que la monarchie prussienne soit à la veille de sombrer dans cette tourmente si un miracle ne vient nous sauver. La forte main de Dieu peut seule nous délivrer de cet homme puissant. Avec nos propres forces, nous ne pouvons plus vaincre. Nos troupes sont bonnes et braves, mais elles ne sont pas comme les siennes, *habituées*, *dressées à la guerre*. Lui, la guerre, *c'est son métier*, il s'y entend, et nous, pas le moins du monde. Lui aussi, il tombera quelque jour, mais ce sera peut-être trop tard pour nous, trop tard pour notre chère Allemagne ! »

Le 1er novembre, la princesse apprend par une lettre de la princesse Radziwill que « le roi n'a plus de troupes et qu'il se verra forcé de faire la paix ».

Déjà on a envoyé un général à Napoléon. Celui-ci est installé à Postdam et il a dit aux habitants : le souvenir du grand Frédéric m'inspire trop de respect pour que je vous demande de l'argent, je ne veux que des vivres pour mes troupes et des fourrages pour les chevaux.

Deux jours plus tard, la comtesse écrit :

« Les nouvelles sont horribles. Les Français sont à Stettin. Il semble que la Providence ait résolu de nous anéantir complétement. Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.

« 5 *novembre*. — Napoléon a saisi une lettre du prince d'Hatzfeld à Hohenlohe. Il voulait le faire fusiller sur place, et il ne lui a fait grâce de la vie que sur les supplications de sa femme ; mais il l'a fait transporter comme un criminel jusque dans ses terres, en Silésie.

« 10 *novembre*. Napoléon a trouvé à Charlottenbourg une lettre que la reine avait oubliée sous un coussin, et cette lettre l'a rendu furieux.

« 16 *novembre*. — On parle de paix ! Qu'allons-nous devenir ? O Dieu miséricordieux, sauve-nous ! sauve-nous !

« 23 *novembre*. — La reine est triste et accablée. Toutes les infamies que Napoléon fait imprimer contre elle sont révoltantes.

« 24 *novembre*. — Duroc a été très-poli pour la reine. On espère tout des Russes. Dieu veuille que ce ne soit pas une illusion ! »

Ce devait être une illusion cruelle, et l'infortune allait s'appesantir plus que jamais sur cette famille royale, errante et fugitive

dans ses propres États. Vers les premiers jours de décembre, le roi et la reine arrivaient de Grandenz à Kœnigsberg, dernier refuge de la monarchie, et c'est là que s'achève pour la cour cette fatale année. Le jour de Noël, madame de Voss va à l'église, où il fait un froid horrible, et pour comble de malheur, « il y a un mauvais sermon. » — « La reine a eu la fièvre tout le jour. Le roi n'a pas voulu qu'on fît de cadeau de Noël ni aux enfants, ni à personne. Le 27, la comtesse écrit cette note désespérée : « Ce pauvre Lestocq a dû se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. Nos ennemis ont un bonheur qui abat tous les courages ! » Le 31 décembre au soir, elle écrit au czar une lettre suppliante, et vers minuit, elle confie à son journal ces réflexions mélancoliques :

« Enfin sonne la dernière heure de cette année fatale ! Fasse le Ciel que l'année prochaine soit plus heureuse pour nous. Puisse Dieu nous délivrer de nos ennemis et surtout de la *perfidie de ce monstre*, qui a fait fondre tant de malheurs sur nous.

« 1er *janvier* 1807. — Le petit prince Guillaume (l'empereur actuel) a revêtu aujourd'hui l'uniforme pour la première fois. Grande joie pour nous tous. Nous avons eu quelques généraux à dîner. »

Les Français avancent toujours et les Russes paraissent immobiles ; Kœnigsberg est menacée, et la fuite effarée de la famille royale recommence. Le 4 janvier, les enfants du roi sont envoyés à Memel, à l'extrême frontière de la monarchie. Les femmes de chambre meurent en route ; les grandes dames de la cour trouvent à peine une chambre glacée, chez un petit fonctionnaire ou chez un maître d'école. Une fois, la comtesse de Voss, chargée de 78 ans, est obligée de coucher sur la terre humide ; « mais, ajoute-t-elle, j'ai fort bien dormi, car j'étais épuisée de fatigue. » La reine arrive transie, et on la transporte à demi-morte dans sa chambre, où elle est saisie d'une fièvre violente. Le roi, poursuivi par les instances impérieuses du vainqueur, est obligé de renvoyer Voss et Stein son plus précieux conseiller. Le comte Moltke arrive de Thorn, et il annonce que les Français approchent de Kœnigsberg.

Le 23 janvier, la vieille comtesse reprend son journal et écrit :

« Le froid est si vif et la neige si épaisse, que, de mémoire d'homme, on n'a rien vu de pareil. Ah ! si les Russes voulaient se battre et aborder l'ennemi ! Mais on n'entend plus parler d'eux.

« 29 *janvier*. — Brieg a capitulé en Silésie. On dit que les Bavarois et les Wurtembergeois pillent, brûlent et saccagent partout où ils passent. Il semble que la Providence nous ait tout à fait abandonnés. Quand Dieu mettra-t-il un terme à nos malheurs ?

« 31 *janvier.* — On dit que Napoléon est malade. S'il mourait, quel bonheur pour l'humanité !

« 4 *février* 1807. — Bennigsen (le général russe) a pris un officier français qui portait des lettres à Bernadotte. Napoléon lui dit qu'il va passer la Vistule pour livrer bataille le 3. Peut-être n'est-ce qu'une ruse de guerre. Dieu veuille nous protéger contre ce *scélérat !*

« 7 *février.* — Quand je pense à toutes les sottises que les nôtres ont faites ! Ce qui s'est passé dans les forteresses qui se sont rendues est absolument incroyable[1].

« 14 *février.* — J'ai commencé ma soirée avec la reine, qui est malade. Je l'ai achevée dans le salon d'en bas avec le roi et les dames de la cour. Tout le monde travaille activement *à faire de la charpie.*

« 15 *février.* — Temps horrible ! Le Brun est dans le faubourg de Kœnigsberg. On annonce l'arrivée d'un général français que Napoléon envoie pour traiter de la paix. Comment peut-on, en ce moment, songer à la paix ?

« 16 *février.* — Un affreux (*sic*) général, nommé Bertrand, vient d'arriver. Il a été un moment chez le roi avant le dîner. Le soir, il a voulu à toute force être présenté à la reine, qui a été aussi révoltée que moi à son aspect. Son visage est repoussant. Il a osé lui dire que Napoléon espérait qu'elle userait de son influence pour hâter la conclusion de la paix. Il aimait à croire qu'elle n'avait plus de préjugés à son égard. La reine a répondu, avec beaucoup de douceur et de dignité, « que les femmes « n'ont pas à se prononcer sur la paix ou la guerre et sur la politique en « général. » Nous étions tous révoltés de ses manières et de toute sa conduite... Le soir, l'affreux homme était encore au souper. La reine y a paru aussi. »

« 21 *février.* — Dieu soit loué ! Notre roi repousse toutes les propositions de Napoléon, qui ne pourraient qu'aboutir à la ruine du pays. »

Les résistances du roi sont encouragées par les nouvelles de Pétersbourg. Le 25 février, le baron de Benkendorf, secrétaire d'ambassade russe, assure que les troupes du czar se mettent en marche; les chevaux de ses équipages sont déjà partis. « Dieu veuille qu'il arrive à temps ! » s'écrie madame de Voss. Le temps presse, en effet; les Saxons et les Wurtembergeois au service de la France investissent Dantzig, et les Français approchent d'Elbing. Le général Bagration arrive auprès du roi de Prusse et relève un peu tous ces courages abattus. Il reçoit l'*Aigle Noir* et repart aussitôt pour l'ar-

[1] On sait qu'après la paix de Tilsitt, le procès fut fait à plus de vingt généraux, commandants de place et officiers supérieurs prussiens, qui furent condamnés à des peines sévères, pour lâcheté ou trahison.

mée. Mais à cet éclair d'espérance succède une avalanche de mauvaises nouvelles, et, le 5 mars, la comtesse écrit :

« L'avant-garde russe a subi un échec. Le colonel Kleiss a vu Napoléon à Ostende où, sur son ordre même, la ville a été livrée au pillage (?). *Quel monstre que cet homme !*

« 6 *mars.* — Le pauvre roi est de nouveau très-hésitant, très-irrésolu, plein d'angoisses et tout à fait découragé.

« 9 *mars.* — Reçu une lettre de ma fille datée du 16 février. Toute la Silésie est perdue. *Les commandants livrent les forteresses* l'une après l'autre. C'est horrible.

« 10 *mars.* — Fête de mon ange de reine qui a aujourd'hui trente et un ans. Quelle triste fête !

« 13 *mars.* — Le prince Troubetzkoi, arrivé de Saint-Pétersbourg, nous assure que le cher empereur sera bientôt ici, et qu'alors tout ira mieux dans l'armée.

« 17 *mars.* — Petite soirée chez la reine : les Cobourg, les Wurtemberg, les Radziwill y étaient. On s'est amusé avec ces *jeux d'esprit* que je n'aime pas ; car le plus souvent il n'y a guère d'esprit.

« 30 *mai.* — Kalkreuth a capitulé le 24 et livré Dantzig aux Français. On croit qu'il aurait pu tenir plus longtemps.

« 4 *juin.* — Le roi est à Kœnigsberg et le czar à Tilsitt.

« 8 *juin.* — Bennigsen a battu Ney et fait mille prisonniers. Dieu soit loué. Puisse-t-il bénir la bonne cause !

« 21 *juin.* — Les troupes russes ne cessent de passer. Tous les jours, des transports de blessés et de malades que l'on renvoie dans leur pays. La reine, les officiers de la garde ont été chez moi dans l'après-midi. Ce n'est pas chose facile de relever le moral à tout ce monde, de rendre à tous un peu de courage et de confiance.

« 23 *juin.* — Bennigsen a conclu une trêve d'un mois. Ah ! si l'on pouvait ne pas faire la paix dans ce moment d'humiliation profonde. La reine et moi, nous sommes au désespoir. Dieu miséricordieux ! ne veux-tu pas mettre un terme aux misères que nous fait ce *monstre inhumain ?*

« 24 *juin.* — Le roi est auprès du czar. Il est profondément découragé ; il laisse tout faire et se résigne à tout.

« 26 *juin.* — Triste journée pour la reine et pour moi et pour tous ceux qui aiment leur pays ! Il y a eu une entrevue des trois souverains dans une petite maison sur le pont de Tilsitt. La pauvre reine a pleuré longtemps. Les Anglais étaient hors d'eux. Ah ! que je suis malheureuse de voir la fin de toutes nos espérances. Napoléon demande au roi de renvoyer Hardenberg et Ruchel... Ce *misérable* Napoléon a traité le roi avec une indifférence et une froideur calculées. Le roi est indigné. Il y avait deux petites maisons sur le pont de la Memel. Dans l'une étaient les deux empereurs et dans l'autre le roi tout seul. Quelle insolence ! Les deux empereurs ont dîné ensemble à Tilsitt. Notre roi a dû rester dans un village, à un mille de la ville. Quelles horribles conditions de paix allons-nous

obtenir après une telle marque d'hostilité étudiée, après une pareille insolence?

« 29 *juin.* — Le roi a dîné avec Napoléon.

« 1er *juillet.* — Le roi dîne tous les jours avec Napoléon, qui est un peu plus poli. D'ailleurs, il est peu content de lui.

« 3 *juillet.* — Le roi nous envoie l'ordre de nous rendre dès demain, la reine et moi, à Tilsitt. Nous sommes au désespoir.

« 4 *juillet.* — Nous sommes parties à huit heures du matin, le cœur gros de chagrin. Le czar est plus que faible, c'est triste à dire.

« 5 *juillet.* — La reine a reçu quelques-uns de nos généraux. Le czar est venu le matin; il a eu avec la reine un long entretien où le bon Hardenberg était présent. Alexandre a dîné avec nous chez le roi, avec Hardenberg et Ouvaroff. Pendant le dîner, Caulaincourt, le grand écuyer, est arrivé de la part de Napoléon pour saluer la reine; je me suis levée de table pour aller le recevoir. Un peu plus tard, la reine est arrivée et il a été très-poli avec elle. Napoléon l'avait seulement chargé d'apporter ses compliments et de s'informer de la santé de la reine. Quand il fut parti, on décida qu'on n'irait pas tout de suite à Tilsitt (on était alors dans le village de Pictupœnen) pour *ne pas avoir l'air trop empressé.* La reine a envoyé M. de Buch saluer de sa part Napoléon, qui a été poli; mais il n'est pas content de sa réception.

« 6 *juillet.*—A cinq heures du soir, nous sommes entrées à Tilsitt, par les ponts volants, avec une escorte de la garde du corps. Nous sommes descendues dans le logement du roi.

« Un quart d'heure après vint Napoléon. J'allai avec la comtesse de Tauenzien le recevoir au pied de l'escalier. *Il est extrêmement laid.* Il a le visage épais, boursouflé, bruni. Avec cela, il est corpulent, petit et sans taille. Il roule ses gros yeux ronds d'une manière sinistre. L'expression de ses traits est dure. C'est pour moi l'*incarnation du succès.* La bouche seule est bien faite. Les dents aussi sont jolies. Il a été extrêmement poli, et, après avoir parlé longtemps seul avec la reine, il est reparti en voiture. Vers huit heures, nous sommes allées chez lui; car, par égard pour la reine, il avait avancé l'heure de son dîner.

« Pendant le repas, il a été de très-bonne humeur et il a beaucoup causé avec moi. Après dîner, il a eu une longue conversation avec la reine qui était assez satisfaite du résultat. Vers minuit, nous sommes rentrées à Pictupœnen, et le grand-duc Constantin est venu trouver la reine. Hardenberg, dont Napoléon a exigé le renvoi, nous a dit adieu.

« 7 *juillet.* — Nous avons eu à dîner Platoff, l'*hetman* des Cosaques, gros homme brun, avec une bonne figure, très-obligeant, très-maniéré. A quatre heures, nous avons visité le camp des Cosaques, des Kalmoucks et des Baschkirs. Les Cosaques nous ont chanté de fort beaux airs. A notre retour, nous avons appris du roi que Napoléon avait rétracté toutes les promesses faites la veille à la reine et qu'il avait encore formulé de nouvelles exigences. On dit que Talleyrand en est la cause. Napoléon n'est pas venu voir la reine, bien que sa voiture ait passé deux fois devant la maison. Plus tard, le général Barbier est venu inviter la reine à dîner.

Napoléon paraissait embarrassé, avait un air rusé, faux et méfiant. Je me suis tenue à distance de lui. Le grand-duc de Berg a beaucoup causé avec moi et m'a fait une bonne impression. Pendant tout le dîner, la conversation a été monosyllabique et gênée. Après dîner, Napoléon a conversé, encore une fois, seul avec la reine. En le quittant, elle lui a dit qu'elle allait repartir, profondément blessée de ce qu'il l'avait ainsi trompée. Ma pauvre et malheureuse reine, elle est tout à fait au désespoir! — Duroc avait l'air fort triste. La reine lui a répété ce qu'elle avait dit à Napoléon. — Moi, je dis au grand-duc de Berg : « Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. » Il répondit : « C'est malheureusement vrai. » Là-dessus nous repartîmes. Le czar Alexandre vint un instant voir la reine et à minuit nous étions tous rentrés au logis.

« 8 *juillet.* — Oh ! désolation ! Le misérable nous prend toute la Westphalie, Magdebourg, la Vieille-Marche, Halberstad et la Posnanie. Il ne laisse au roi presque rien du tout. Dieu miséricordieux, ne veux-tu pas mettre un terme à la vie de cet homme abominable !

« Après dîner, Duroc a apporté à la reine les compliments et les adieux de Napoléon. Elle lui dit encore une fois : « Je n'aurais jamais cru qu'il pût me tromper ainsi. »

« 9 *juillet.* — Le roi s'est rendu à Tilsitt, parce que Napoléon, qui veut aller à Kœnigsberg, désirait le voir encore une fois. Il a débuté par quelques phrases polies ; mais il a bientôt repris son ancien ton grossier, et il a dit au roi, avec une grande dureté, les choses les plus blessantes et les plus sensibles. A trois heures, le czar est venu dîner chez la reine avec Tolstoy et le grand-duc Constantin, nous avons fait nos adieux au czar et nous sommes reparties pour Memel.

« 12 *juillet.* — Je ne puis plus dormir ! Le chagrin m'accable, quand je pense à toutes nos pertes, et j'en suis tout abasourdie. Notre sort est vraiment trop cruel. La pauvre reine est terriblement triste et abattue. On dit que demain Napoléon quitte Kœnigsberg. Oh ! si Dieu voulait l'enlever de ce monde ! cela nous sauverait. On dit qu'il a failli se noyer à Kœnigsberg. Un *malheureux matelot* l'a sauvé. Il parait que Dieu veut lui conserver encore la vie.

« 15 *juillet.* — Tous les gens comme il faut, parmi les Russes, sont indignés de cette paix. Leur *empereur s'est couvert de honte.* Aujourd'hui Savary a traversé la ville se rendant, avec une suite brillante, à Pétersbourg où il va comme ambassadeur. Napoléon a bien raison d'être poli pour la Russie. Le czar a eu pour lui plus que de la complaisance et cela à nos dépens.

La paix conclue, toute la cour se retire à Memel, le seul refuge où le vainqueur ne vînt pas la poursuivre, et la famille royale y mène une existence calme, triste et résignée. Le 3 août, on célèbre la fête du roi, et madame de Voss lui donne pour tout cadeau — car les temps sont durs — un couvre-pied. Vers la fin du mois, on apprend que Napoléon est rentré à Paris, où il a été reçu avec en-

thousiasme, et que le prince Jérôme s'est marié le 15. « C'est incroyable à quoi ces gens parviennent! » s'écrie la comtesse de Voss, scandalisée du bonheur insolent de ces parvenus.

Les journaux de Berlin, occupé par les Français, arrivent régulièrement à la cour exilée, et presque chaque fois lui apportent de tristes nouvelles. Le 3 août, Breslau, également occupé, a dignement célébré la fête du roi. Les Berlinois *n'ont pas osé.* « C'est plus que lâche! » écrit la comtesse dans son journal.

En septembre, Soult refuse, malgré ses promesses les plus formelles, de quitter Berlin, et, par-dessus le marché, « il écrit au roi les lettres les plus insolentes. » Une de ces lettres rend le roi malade de colère et de chagrin, et l'on est obligé de lui donner un émétique, « pour dégager l'estomac chargé de bile. » La reine Louise pleure toutes les larmes de ses yeux, et dix fois nous trouvons dans le journal de la comtesse ce cri douloureux : « Ah! ma pauvre reine! elle se tue à pleurer! » Les soirs, on n'a pas la force de causer, et, pour se distraire, on fait des lectures. Le plus souvent c'est un chapitre de *la Guerre de Trente-Ans*, par Schiller, où l'on retrouve des catastrophes et des revers tragiques à la hauteur des calamités et des désastres du temps présent. Un jour, madame de Voss apprend que le général Vitry s'est installé dans l'hôtel de sa famille, à Berlin, et que Saint-Hilaire « se pavane dans le château de Charlottenbourg, comme s'il lui appartenait ». Le général Victor a voulu s'installer dans le château royal, et n'en a été empêché que par le gardien, qui a fait enlever tous les meubles. « Soult a dévalisé la fabrique de porcelaine; il a fait emporter à Paris une quantité de tableaux, statues, vases, porcelaines et objets d'art de toute espèce. C'est une liste incroyable. » Cette liste, d'ailleurs, a été soigneusement dressée par les gardiens des musées, et en 1814 elle servira de base aux réclamations des Prussiens, qui, à leur tour, « inspecteront » nos musées.

Il se produit à Kœnigsberg un incident qui provoque la colère terrible du vainqueur. Des officiers prussiens ont hué un acteur qui avait paru sur la scène en uniforme d'officier français. Napoléon exige qu'ils soient punis avec une extrême sévérité, et sa lettre arrache à madame de Voss ces nouvelles lamentations : « O Dieu! quand nous délivreras-tu de ce tyran? » Puis vient cette fière et noble déclaration : « Ah! si j'étais à la place du roi, je ne toucherais pas à un cheveu de nos officiers, quoi qu'il dût m'en coûter! »

Elle se décide à écrire elle-même à Napoléon pour le calmer, et lui demande en même temps l'autorisation pour la reine de se rendre à Kœnigsberg, où la vie serait plus supportable dans le château royal que dans la triste petite ville et sous le rude climat de

Memel. Si c'était possible, elle aimerait encore mieux retourner à Berlin. Le 25 novembre apporte la réponse du vainqueur. Il consent à retirer ses troupes de la Prusse orientale, et autorise la reine à aller faire ses couches à Kœnigsberg; « mais elle n'a aucun besoin, dit-il, d'aller à Berlin. » Sur ces dures paroles qui atteignent « la pauvre reine », la colère de la comtesse éclate : « C'est un scélérat! s'écrie-t-elle. Ah! le fléau! ah! l'homme vil! Quand donc *ce prétendu grand homme* cessera-t-il de nous opprimer, de nous tourmenter? » Vers le 10 décembre, des Russes qui traversent la ville prétendent que Napoléon a demandé en mariage la grande-duchesse Catherine : « Je ne le crois pas, » écrit la comtesse, sans nous dire les raisons de son incrédulité.

Le 1er janvier 1808 trouve encore la cour dans le triste exil de Memel, et ce jour-là, la comtesse écrit deux ou trois pages émues, attendrissantes, qu'elle intitule : *Regard rétrospectif sur ma vie.* Après avoir récapitulé toutes les tribulations et les vicissitudes de sa longue existence, elle en vient aux malheurs de la famille royale et de la patrie. Elle plaint son roi, « énervé, trompé, paralysé ou trahi par ceux qui l'ont élevé, l'ont entouré, l'ont servi. » Elle mentionne en passant « cet allié peu fidèle (le czar), dont les soldats étaient braves, mais dont les généraux étaient tous *incapables ou achetés*, et qui a laissé dicter au « pauvre roi » une paix déshonorante[1] ».

« De toute notre splendeur et de notre grandeur passée, que nous reste-t-il, sinon un douloureux souvenir? Sortirons-nous jamais un jour de cet abîme de misère? Où est la volonté, l'énergie et la confiance dans sa propre force? Tout cela manque et l'on ne peut se décider à agir avec énergie. Après la douleur de voir ce royaume tomber en ruines, est-il quelque chose de plus douloureux que la vue de ce funeste découragement. Et ma pauvre reine! elle qui est adorée de tout un peuple, la voir si malheureuse!..... O mon Dieu, mon unique refuge à qui je m'adresse dans mon chagrin, je t'en conjure, sauve cette maison royale de la terrible infortune qui la frappe comme les flots d'une mer en courroux. Rends-lui l'espoir, le courage, la résolution, et à moi, pauvre vieille femme, accorde-moi de voir avant ma mort ma prière exaucée, prière que je t'adresse pour ceux à qui ma vie entière appartient. »

Avec la permission de Napoléon, on se mit en route pour Kœnigs-

[1] Pendant cet exil de Memel, le roi dépouillé causait un jour avec le ministre d'Angleterre, et, après lui avoir raconté les douloureuses négociations de Tilsitt, les déchirements de son cœur au moment où il avait signé le traité qui lui enlevait des provinces entières, il finit par fondre en larmes et s'écria : Ah! il ne sait pas lui, le souverain d'aventure, ce que c'est que de perdre des pays héréditaires! (*Angestamente Lande*). Hélas! tous les Français ont connu ce déchirement en 1871!

berg, où, peu de temps après, la reine accoucha d'une princesse. L'enfant nouveau-né fut tenu sur les fonts baptismaux par sa sœur aînée, la petite princesse Charlotte, qui avait alors onze ans, et devait plus tard épouser le czar Nicolas. Cet heureux événement ramène un éclair de joie dans cette cour désolée; mais les épreuves sont loin d'être finies. Précisément, le 22 mars, tandis que se célèbre le onzième anniversaire de la naissance du « petit prince Guillaume », il arrive encore de mauvaises nouvelles, Napoléon est furieux de ce que la grande-duchesse Catherine a repoussé ses avances. « Voilà, écrit la comtesse, une princesse qui a de la fermeté! Ah! si son frère lui ressemblait! » Puis, apprenant nous ne savons quelle autre « vilenie » du « prétendu grand homme », elle s'écrie : « Ah! si la Providence voulait mettre un terme à la vie criminelle de *cet abominable Corse!* Il n'a d'autre mobile que l'avarice et la cruauté. Il veut tout subjuguer, tout opprimer. » En fait, la Prusse entière ressentait alors cruellement l'effet des dures conditions imposées par le vainqueur. L'armée elle-même était atteinte par la réduction énorme de l'effectif qui avait été stipulée à Tilsitt. La comtesse nous apprend que des centaines d'officiers, en demi-solde ou *sans solde du tout*, se voyaient réduits à travailler de leurs mains. « Quelques-uns fendaient du bois, faisaient le métier de bûcherons; d'autres travaillaient chez les fermiers, dans les champs, *pour avoir un peu de pain.* »

C'est ici que se place la seule anecdote comique, et légèrement malicieuse, que la bonne comtesse ait accueillie dans ce journal, si plein d'accents éplorés, si imprégné de ces « larmes des choses » — *lacrymæ rerum* — dont parle le poëte ancien. La noblesse rurale des environs de Kœnigsberg venait souvent solliciter l'honneur d'être présentée à la famille royale. Un jour, une petite dame, de petite noblesse et de courtes rentes, ayant obtenu l'autorisation de se présenter le lendemain, demandait si elle pourrait porter ses diamants. « Oh! oui, répondit madame de Voss, apportez vos diamants : il y a si longtemps que nous n'avons pas vu de diamants! » La provinciale parut à l'heure dite, et, sur son chapeau, en forme de nid, était perchée une cigogne en porcelaine, dont deux petits diamants formaient les yeux. « C'était tout! » ajoute la comtesse.

Le 3 août 1808 ramène la fête du roi, et, quelques jours d'avance, le maréchal Victor a fait savoir que Napoléon autorise, à cette occasion, la représentation d'une pièce d'Iffland et permet d'illuminer la ville. Sa lettre se terminait par ces mots : « L'empereur sait honorer le roi. » — « De belles phrases! » écrit la comtesse En effet, les dispositions du vainqueur n'étaient rien moins que bienveillantes. On apprend, au milieu de septembre, qu'il refuse de

livrer les forteresses dont l'évacuation avait été promise. Vers la fin d'octobre passe le grand-duc Constantin : « Il n'aime pas les Français, écrit madame de Voss, mais il raffole du théâtre français. Je me défie de lui. » Quelques jours plus tard, Alexandre Ier, désireux de faire oublier ses torts par quelques politesses, vient inviter la famille royale à lui faire une visite à Saint-Pétersbourg. Le départ a lieu le 20 décembre 1808, et l'on arrive le 7 janvier 1809, après avoir mis dix-sept jours à parcourir la distance qui se traverse en dix-huit heures aujourd'hui. La grande-maîtresse de la cour de Prusse, qui se retrouve là dans son élément, consacre de longues pages de son journal à décrire avec une joie enfantine les banquets, bals et concerts. Le premier jour, on a donné *Cinna* sur le Théâtre-Français : « madame Georges a joué à ravir. » Au ballet, « Dupont a dansé comme un zéphyr. »

Le 12 février, la cour est rentrée dans le grand château sombre et mélancolique de Kœnigsberg; mais la situation est toujours la même. Pas une éclaircie au ciel. « L'abominable Corse » vit encore pour le malheur de l'humanité, » écrit madame de Voss le 11 mars 1809, qui se trouve être le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.

Pourtant l'Autriche commence à se remuer, et, le 17 avril, toute la cour de Prusse lit avec un joyeux enthousiasme la proclamation un peu emphatique que l'empereur Franz a adressée à son peuple. « Il parle comme un père et un vrai monarque! » dit la comtesse. A ce rayon d'espoir succèdent de nouveaux désenchantements. Le 5 mai, le ministre de France accrédité auprès de la cour, et qu'elle appelle « ce diable de Clairambaut », lui écrit une lettre, « débordant d'une joie maligne, » pour lui apprendre que les Autrichiens ont été battus à plate couture, qu'on leur a pris, à Ratisbonne, cent canons et cinquante mille prisonniers. Elle refuse de croire à de si grands désastres, et Clairambault se fait un malin plaisir de renouveler ces bulletins de triomphe. Le 21 mai, on apprend que Napoléon est devant Vienne, et cette nouvelle arrache à la comtesse ce cri du cœur : « *Si ce misérable usurpateur* pouvait y trouver la mort! »

Il y a trouvé la victoire, toujours fidèle à ses armes. La vieille cité impériale a capitulé, et la paix a été conclue « à des conditions terribles pour ces pauvres Autrichiens ». — « A quoi donc nous sert l'amitié d'Alexandre, toujours faible, toujours irrésolu? » C'est par cette question que la comtesse commence une nouvelle page de son journal, le 3 août 1809, fête de son « pauvre roi ». Frédéric-Guillaume a voulu que la fête fût célébrée sans éclat, et il a fait

donner aux pauvres la somme destinée à l'illumination et au feu d'artifice.

Enfin le long exil de la cour va finir avec cette année 1809, et, le 23 décembre, la famille royale rentre, avec une indicible émotion, dans le château de Berlin. Le 18 janvier 1810, on célèbre pour la première fois dans la grande Salle-Blanche la fameuse Fête des ordres, où tous les chevaliers des ordres prussiens, sans distinction de rang ni de classe, sont réunis autour du souverain et de sa famille et traités « comme s'ils étaient les cousins du roi ». Cette fête, destinée à devenir traditionnelle[1], ravive le patriotisme dans les rangs de la noblesse et du peuple; la vue de la reine, si éprouvée et si noble dans le malheur, provoque une compassion généreuse, et va susciter d'enthousiastes et féconds dévouements.

En apprenant le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, la grande maîtresse sent la plume lui tomber des mains. Elle ne peut écrire que ces deux mots : « Quel abaissement ! » Le lendemain, elle est plus résignée, elle ajoute : « La Providence a des intentions que nous ne pouvons pas sonder, nous devons supporter ce qu'elle nous envoie et ce qu'elle permet. » Cependant les souffrances et les épreuves sans exemple qu'a subies la vaillante reine Louise ont usé ses forces et lui préparent une mort prématurée. En juillet, elle est prise de la fièvre et décline rapidement. La grande maîtresse décrit toutes les phases de la maladie en mouillant de ses larmes les pages de son journal. Voici la scène de l'agonie :

« Le 19, vers cinq heures du soir, le roi voulut à toute force entrer. Elle avait la mort sur le front. Pourtant elle embrassa le roi qui se penchait sur elle et elle pleura amèrement. Le roi s'assit sur le bord du lit, j'étais agenouillée. Il prit une main de la reine, mit l'autre dans les miennes et nous essayâmes de les échauffer en les frottant doucement. La reine avait la tête posée sur l'oreiller, légèrement de côté et les yeux tournés vers le ciel. Ses grands yeux étaient large ouverts ; elle dit : « Je meurs, ô Jésus ! adoucissez-moi cet instant. » — Ah ! je n'oublierai jamais ce moment-là. Je priai le roi de lui fermer les yeux, car le dernier souffle s'était envolé. Ah ! les sanglots du roi, les cris des enfants, de tous ceux qui étaient là ! C'était terrible à entendre !... On a trouvé le poumon gauche entièrement détruit ; elle avait un polype au cœur. Les médecins disent que *c'est l'effet du chagrin.* Elle a tant souffert ! »

Le journal de la comtesse, qui offre plusieurs lacunes, nous transporte brusquement en 1813. Berlin conservait encore une gar-

[1] On la célèbre chaque année à la cour de Prusse le 18 janvier, qui est le jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse.

nison française dont la vue faisait le désespoir de la grande maîtresse chaque fois qu'elle regardait des fenêtres du palais; mais l'heure de la délivrance approchait, et le 20 février, les Cosaques[1] étaient devant Berlin. Augereau fit braquer des canons devant la Porte de Brandebourg, et le 22, qui était un dimanche, il défendit d'ouvrir les églises. Le lendemain, le roi de Naples paraissait à cheval sur la place du château et faisait élever des barricades derrière les portes pour les défendre. Mais le 3 mars, il se retire devant les forces supérieures des Russes et les Cosaques se répandent dans la ville, salués par les cris joyeux des Berlinois. Les armées alliées s'avancent et tendent comme un immense filet autour de Napoléon.

Le 20 mai, madame de Voss enregistre cette nouvelle caractéristique :

Napoléon est à Dresde; il a fait dire au roi de Saxe que si, dans vingt-quatre heures, il ne rentre pas dans la ville, *il mettra un autre roi à sa place.*

La vieille dame se trouvait à Stargard, petite ville de la Poméranie, le 22 octobre, quand elle apprit le triomphe de Leipzig, « la grande bataille des nations, » et la fuite du « scélérat » sur Erfurth. « La petite ville a illuminé, écrit-elle, et les postillons ont sonné des fanfares de victoire. »

Le 31 du même mois, elle est rentrée à Berlin où le prince Galitzine amène le roi de Saxe prisonnier. Il devait obtenir assez promptement son pardon.

Le 22 janvier 1814, la comtesse s'écrie :

« 10 *avril.* — Glorieuses nouvelles! Le roi et le czar sont entrés à Paris. *Le Sénat est allé au-devant d'eux.* Dans les rues la foule criait : *à bas Bonaparte! vivent les alliés!*

« 9 *décembre.* — On a de bonnes nouvelles du congrès. On se rompt la tête à propos d'une reconstitution de l'Allemagne. *On* voudrait que *notre roi devînt empereur.* »

La comtesse ne dit pas qui était cet *on* et ne donne pas d'autre détail sur cette curieuse combinaison, mise en avant en décembre 1814, réalisée en décembre 1870.

La dernière année de cette longue existence fut calme et sereine, éclairée par le rayon de la fortune qui souriait de nouveau à son

[1] L'impression laissée par ces « alliés » dans les provinces prussiennes se résume dans cette phrase devenue proverbiale dans la Prusse orientale : « Plutôt les Français comme *ennemis* que les Russes comme *alliés!* » Nous avons recueilli nous-même cette phrase dans la province.

« pauvre roi » et venait sécher ses larmes. Dès le mois de mai 1814, la comtesse écrivait :

« Il se passe des jours entiers où je ne puis recevoir personne et alors je m'entretiens avec mes propres pensées. Je songe beaucoup à l'éternité qui m'attend et que notre pauvre esprit ne peut concevoir. J'en suis si près et je la comprends moins que jamais. »

On lui demandait conseil à propos de tout et cela l'étonnait : « C'est singulier, disait-elle. Personne ne sait plus se tirer d'affaire. Je suis surprise de voir une pareille génération, si peu semblable à celle de mon temps. »

Elle raconte, à la fin de son journal, cette petite anecdote, relative à son « ange de reine » qu'elle avait tant aimée. « C'était en 1810. Le roi, la reine et la comtesse étaient ensemble en voiture. Le roi grondait un peu durement la reine pour je ne sais plus quelle vétille. Un cortége funèbre vint à passer. Je dis : l'heureux homme ! — Pourquoi heureux? demanda le roi. — Parce qu'il ne peut plus entendre, répondis-je. Le roi comprit et redevint doux et charmant avec la reine. »

Le 29 décembre 1814, la comtesse, qui s'associait à tous les jeux de la cour, — quelquefois même elle avait *joué au billard* avec le roi, — faisait sa partie de whist quand elle fut prise d'une attaque d'apoplexie. Tandis qu'on l'emportait dans la pièce voisine, elle cria en riant à son partner : Surtout ne me trichez pas. Deux jours après, elle expirait sans douleur, âgée de quatre-vingt-six ans. C'était assurément une belle âme, un cœur noble et pur ; une grande dame doublée d'une chrétienne ; une vraie, une exquise nature de femme par ses petits défauts comme par ses qualités charmantes, et nos lecteurs nous pardonneront peut-être de les avoir occupés si longtemps avec les confidences de la bonne vieille grande maîtresse de la cour de Prusse.

J.-M. Gardet.

LE MINISTÈRE MARTIGNAC

La chute de la Restauration est un des phénomènes les plus intéressants à étudier que l'histoire offre à la philosophie, — phénomène inexplicable, s'il fallait s'en tenir aux côtés purement extérieurs et en quelque sorte officiels des choses. Comment un gouvernement qui, à la suite d'effroyables malheurs, avait entrepris de relever la France, épuisée par ses révolutions et ses victoires autant que par le désastre suprême et par l'invasion étrangère, et qui y avait réussi, a-t-il pu succomber sous le poids de son impopularité et s'ensevelir, pour ainsi dire, dans l'inanité de son tromphe, le lendemain même du jour où, après avoir rendu au pays ses libertés, sa prospérité, son prestige moral et militaire, l'éclat littéraire et artistique de ses plus brillantes années, il venait d'ouvrir l'Afrique barbare à la civilisation moderne, d'ajouter une page au livre de nos gloires et de doter la France, invinciblement fortifiée par là sur « le lac français », d'un territoire sans limites? On comprend que, dans un moment de désespoir, un peuple vaincu, humilié, brise, sans se demander si la révolution ne sera pas pour lui le complément de la défaite, le pouvoir dont l'impéritie l'a perdu. Ce qui, jusqu'en 1830, était encore sans exemple dans l'histoire, c'est ce fait étrange d'un gouvernement renversé, le lendemain d'une glorieuse conquête, par la nation qu'il a sauvée, enrichie et grandie.

Un tel problème est fait pour appeler les méditations du philosophe et de l'homme d'État. Ne nous étonnons pas si tant d'esprits, frappés par cette contradiction, cherchent aujourd'hui, avec un impatient patriotisme, le mot de l'énigme. Le gouvernement de la

[1] *Le ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, d'après des publications récentes et des documents inédits, par M. E. Daudet. 1 vol. in-8. — E. Dentu, libraire-éditeur.

Restauration n'a duré que quinze ans. Mais si courte qu'ait été son existence, la trace qu'il a laissée dans l'histoire de notre pays n'en est pas moins profonde. Les mémoires impartiales, ainsi que le dit M. E. Daudet dans l'excellent livre qu'il vient de consacrer à l'un des plus éminents ministres de cette époque si mensongèrement racontée par ses premiers historiens, si injustement appréciée par les passions contemporaines, lui ont gardé un impérissable et reconnaissant souvenir. Après un demi-siècle de discussions successivement éclairées par les sinistres lueurs de 1848, de 1851 et de 1870, ses anciens ennemis eux-mêmes ont dû reconnaître que sa ruine fut pour la France et pour la cause des libertés publiques un irréparable malheur. Des écrivains, plus calmes et plus équitables que leurs prédécesseurs, ont trouvé dans les documents officiels ou privés qui leur ont été confiés la trace des violences et des hypocrisies qui provoquèrent ses fautes, en même temps que la preuve de ces fautes elles-mêmes. Système financier, rétablissement du crédit, négociations diplomatiques, événements militaires, luttes parlementaires, ils ont mis en lumière tous les épisodes, tous les hommes, tous les efforts de ces temps agités et féconds. De ces matériaux amoncelés, de ces recueils documentaires, de ces volumineuses collections de témoignages irréfutables, il reste désormais à tirer la moralité qui se dégage des faits recueillis par les historiens.

Toutefois il ne suffirait pas, croyons-nous, pour trouver l'explication vraie de la chute de la Restauration, de la chercher seulement dans les discussions et les divisions de ses Assemblées, dans les actes de son gouvernement ; ce n'est ni sur les imprudentes entreprises du pouvoir royal, ni sur les tentatives d'empiétement du régime parlementaire, que doit peser toute la responsabilité de la catastrophe. Alors, plus encore qu'aujourd'hui, les questions de parti n'étaient que des questions de surface. Le mal était plus profond. La Restauration est tombée victime, non des dissensions politiques motivées par l'interprétation d'un point de la Constitution, interprétation parfaitement indifférente à la masse d'une nation qui devait tour à tour se soumettre aux constitutions les plus diverses, mais de cet antagonisme social qui date de 1791 et qu'on retrouve depuis ce moment, bien qu'il ait changé plus d'une fois de nom et de caractère, au fond de toutes nos révolutions victorieuses ou vaincues, République, Empire ou Commune.

L'histoire entière de la Restauration, étudiée dans les actes officiels, dans les débats parlementaires, et aussi dans ces mille manifestations de l'esprit public qui donnent aux choses du jour leur véritable physionomie et en révèlent le sens caché, est l'attristante

démonstration de cette vérité. Il est surtout un point de cette histoire, une date précise, où la vérité devient évidence. C'est le moment où un ministère sincèrement dévoué à l'alliance des idées de liberté et du principe d'autorité, et répondant ainsi à toutes les exigences de la situation, s'il était vrai que ces exigences fussent purement politiques, vint se briser contre les méfiances du pays et contre les résistances du côté gauche et du côté droit, qu'il cherchait à réconcilier sur le terrain de la Constitution et de la monarchie et qu'il ne réussit qu'à coaliser contre lui. En dévoilant la mauvaise foi des uns, en laissant deviner une arrière-pensée chez les autres, l'insuccès du ministère Martignac fait voir que les fictions parlementaires cachaient d'autres intérêts que des ambitions constitutionnelles; il prouve que la lutte des partis dans les Chambres n'était qu'un reflet de celle des classes dans la nation. Surexcité sur presque tous les points du pays par d'intolérantes coteries qui prétendaient résumer en elles seules l'idée et la foi royalistes, exploité contre la monarchie par l'esprit révolutionnaire et par le bonapartisme, que le libéralisme avait commis la faute de s'assimiler, l'antagonisme social est la véritable cause de la révolution de Juillet.

« Le ministère Martignac, dit avec raison M. E. Daudet, est le point culminant de l'histoire de la Restauration; c'est là qu'il faut se placer pour embrasser du regard tout le champ de bataille. » La France, à ce moment, offrait un aspect général de vie, de force et de richesse : belle et nombreuse armée, marine puissante, industrie prospère, impôts modérés, crédit florissant. Autour des chaires rétablies de Guizot, de Cousin et de Villemain, se pressait une ardente jeunesse. Aug. Thierry publiait l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* et ses *Lettres sur l'histoire de France*. MM. Thiers, Mignet, de Ségur annonçaient de grands et intéressants travaux; M. de Barante entrait à l'Académie, où il succédait à l'illustre de Sèze. La science avait pour représentants Laplace, Biot, Ampère, J. B. Say, Cuvier, Quatremère de Quincy, Sylvestre de Sacy, Arago, Cassini, Mathieu, Cauchy, Flourens; la littérature, Lamartine, Victor Hugo, Alex. Dumas, Émile Deschamps, Mérimée, Vitet, Alfred de Vigny, Casimir Delavigne. Berryer, Dupin, débutaient au barreau; l'abbé de Lamennais ressuscitait l'éloquence des prophètes. Champollion révélait les splendeurs de l'Égypte de Cléopatre. Boïeldieu, Auber, Rossini, régnaient en maîtres sur nos scènes lyriques ou allaient s'en emparer. Sainte-Beuve préludait à ses brillantes critiques ; la tribune française faisait l'admiration du monde; les peintres s'appelaient Gérard, Gros, Ingres, Delaroche, Horace Vernet, Léopold Robert, Schnetz, Ary Scheffer; les sculpteurs, Pra-

dier et Bosio. Les choses de l'art et de l'esprit rayonnaient d'un prestige aujourd'hui éteint; les salons de madame Récamier, des marquises de Montcalm, de Raigecourt et d'Aguesseau, du baron Pasquier, du duc de Broglie, de la duchesse de Mouchy, — la mort venait de fermer, depuis un an à peine, le célèbre hôtel de la duchesse de Duras; — ceux de M. de Lacretelle, de madame Lebrun, du peintre Gérard, de Ch. Nodier, de madame Ancelot, vingt autres que présidait toujours quelque femme remarquable par sa grâce ou son esprit, s'ouvraient en même temps aux grands seigneurs, aux hommes d'État, aux artistes, aux écrivains en renom, et constituaient de vrais bureaux d'esprit autant que des cercles politiques ou aristocratiques. Au sommet de ce radieux Olympe trônait, momentanément muet, Chateaubriand. Quel peuple, quel siècle offrit jamais, après les sombres jours de son histoire, l'exemple d'un aussi splendide réveil, d'un épanouissement plus complet du génie national?

Il semble qu'un tel spectacle de grandeur et de prospérité, succédant à la pauvreté littéraire et artistique des premières années du dix-neuvième siècle et à cet effondrement de l'Empire où avait failli s'abîmer la France, aurait dû rallier la nation au gouvernement réparateur dont l'avénement avait tout au moins favorisé cette magnifique renaissance. Tout observateur impartial est obligé de reconnaître qu'il n'en était rien. Si le génie de V. Hugo et de Lamartine suffit pour justifier les admirations enthousiastes que soulevaient leurs vers ardemment royalistes, comment s'expliquer le prodigieux succès de Béranger, si ce n'est par cet esprit d'opposition qui perçait jusque dans les vaudevilles du théâtre de Madame et que tous les courtisans de la popularité, V. Hugo en tête, s'apprêtaient déjà à exploiter? Tandis que, dans les régions supérieures de la société, la faveur s'attachait aux écrivains de la nouvelle école, presque tous dévoués à la monarchie, les classes moyennes réservaient visiblement leurs préférences aux prétendus classiques du *Constitutionnel,* bonapartistes pour la plupart, dont elles avaient l'air d'admirer la platitude pour avoir le droit d'applaudir leur médiocrité et leur mauvaise foi. L'entraînement universel, les sincères acclamations des premiers jours de la Restauration, avaient fait place à des défiances qui, pour se trahir, soit au théâtre, soit dans les cours publics, soit aux revues de la garde nationale, saisissaient toute occasion et s'emparaient de la moindre allusion. La France semblait avoir déjà oublié les malheurs que l'Empire et la Révolution avaient attirés sur elle, pour ne s'en rappeler que les dates glorieuses; insensiblement, dans l'esprit public, la légende se substituait à la réalité. De jour en jour s'accusait plus profondément la

rupture entre la royauté traditionnelle et le pays ; de jour en jour s'annonçait, plus prochain, leur fatal divorce.

La Chambre des pairs, qui comptait quatre de ses membres dans le ministère Martignac, MM. de la Ferronays, de Chabrol, Portalis et Roy, s'ouvrait elle-même à l'esprit d'opposition : M. de Villèle l'avait récemment éprouvé. Là siégeaient, à côté de l'élément purement héréditaire, d'illustres personnalités : MM. de Châteaubriand, de Montlosier, de Talleyrand, de Sémonville, de Pastoret, Dambray, de Ségur, de Mortemart, de Barante, d'autres encore. C'étaient, outre les grands noms militaires de l'Empire, le baron Portal, duquel on peut dire qu'il fut, après la chute de Napoléon, l'un des restaurateurs de la marine française ; M. Lainé, le courageux député du Corps Législatif de l'Empire, l'une des plus pures gloires de la tribune; le baron Louis, l'habile financier de la première période de la Restauration ; le duc Decazes, le ministre et l'ami de Louis XVIII ; le duc de Broglie, dont l'influence était déjà telle, bien qu'il n'eût que quarante-deux ans et n'eût encore occupé aucun poste dans l'État, qu'un Anglais pouvait dire de lui dans ses mémoires récemment publiés [1] : « Le duc de Broglie est l'homme de France le plus estimé. » Ces hommes éclairés connaissaient les besoins de leur temps. Pour être libérale, leur politique ne cessait pas d'être monarchique. S'ils appréciaient les bienfaits de la liberté, ils n'appréciaient pas moins ceux de la tradition et d'un pouvoir héréditaire, fort et respecté.

Dans la Chambre des députés, la fusion tentée par M. de Martignac rencontrait aussi de bienveillantes sympathies. Mais à côté de celles-ci, que de passions surexcitées, que de souvenirs irritants, que de rancunes inassouvies! En augmentant les forces numériques de l'opposition, les dernières élections en avaient aussi aigri l'esprit et accru les exigences. Les influences anciennes ou naissantes s'y appelaient Royer-Collard, Chantelauze, Duchâtel, Benjamin Constant, Montbel, Cormenin, Bertin de Vaux, la Bourdonnaye, Delalot, Agier, Dupin, Laffitte, Labbey de Pompières, Sosthène de Larochefoucauld, Casimir Périer, Sébastiani, Pardessus, Bignon, Firmin Didot, Noailles, Bérenger, Hyde de Neuville : nous en oublions. Ces influences n'avaient ni les mêmes origines ni les mêmes causes. Les vertus, le caractère, le talent, avaient créé les unes ; l'âpreté de l'opposition, les violences avaient contribué à fonder les autres.

La Chambre des députés se divisait en cinq fractions : la gauche, le centre gauche, le centre droit, la droite, et enfin la contre-

[1] *Mémoires de Greville.*

opposition de droite ou extrême droite. Les amis de M. de Villèle siégeaient à droite et tendaient la main à M. de la Bourdonnaye et à ses amis, désarmés par la chute du précédent ministère et provisoirement dociles à un mot d'ordre de modération et d'attente. Ils formaient la réunion Piet, appelée ainsi du nom du député dans les salons duquel elle se tenait depuis de longues années. Jadis M. de Châteaubriand avait fait partie de cette réunion. Il l'a décrite de sa plume amère et railleuse : « Nous allions assez souvent rue Thérèse, passer la soirée en délibération chez M. Piet, dit-il en rappelant ses souvenirs de 1818. Nous arrivions extrêmement laids et nous nous asseyions autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans ce brouillard législatif, nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter au secrétariat, à la questure, aux diverses commissions. Nous ne ressemblions pas mal aux assemblées des premiers fidèles, peintes par les ennemis de la foi. » La réunion Piet comptait environ cent soixante membres. Les députés libéraux, c'est-à-dire la gauche et le centre gauche, se réunissaient en nombre égal dans la rue Grange-Bateliere.

Entre ces deux réunions, restaient, au nombre de vingt-cinq ou trente, d'anciens membres de la droite, qui, sans abdiquer leurs opinions royalistes, s'étaient séparés de leurs amis pour voter contre M. de Villèle. Leur attitude, à la fin du ministère de ce dernier, les faisait déjà désigner sous le nom de parti de la défection. Ils tenaient leurs réunions chez l'un d'eux, M. Agier. Là siégeaient MM. Hyde de Neuville et Bertin de Vaux. C'est dire que l'influence de M. de Châteaubriand y était toute puissante. Par lui-même ce groupe ne pouvait rien, étant trop réduit pour imposer sa volonté. L'égalité numérique de la droite et de la gauche faisait sa force, puisqu'il suffisait qu'il se portât d'un côté ou de l'autre pour y former, par son vote, la majorité.

Tels étaient, si l'on s'arrête à la surface, les éléments dont se composaient les deux Chambres. Mais, en analysant dans ses détails le personnel parlementaire de cette époque, il eût été facile de découvrir à la Chambre des députés plus d'un visage bonapartiste sous le masque d'un libéral ; de même, au fond du cœur de certains pairs de France qui se rappelaient les dotations de 1810 et les traditions du Sénat conservateur, la famille Napoléon tenait secrètement plus de place que la famille de Bourbon. Que leur importait donc, à ceux-là, en renversant le ministère, d'ébranler la dynastie ? C'est ce que ne voulurent point assez voir les amis de la Restauration, libéraux ou royalistes, uniquement préoccupés de se créer à tout prix des majorités pour se faire échec les uns aux autres.

Malgré la funeste diversité des éléments qui la composaient,

les fictions parlementaires contenaient encore l'opposition des deux Chambres dans les limites d'un apparent respect pour la constitution et la monarchie ; c'est un tout autre caractère que présentait au dehors l'hostilité des partis. Les vanités, les rancunes, les jalousies sociales s'y trahissaient sous les passions politiques qu'elles envenimaient; l'esprit révolutionnaire faisait d'effrayants progrès. Les partis conservateurs du parlement se coalisaient « étourdiment » — le mot est du duc de Broglie — avec le côté gauche pour renverser le ministère, et c'est à peine si, en s'entendant avec M. de Martignac, ils auraient pu sauver la royauté ! Désormais le désaccord semblait irrémédiable entre cette immense majorité de la population qui, sans prendre également part à tous les actes de la Révolution, en avait du moins subi toutes les vicissitudes et accepté toutes les réformes légitimes, et cette petite fraction qui représentait les intérêts vaincus en 1789 et en qui l'opinion personnifiait, à tort ou à raison, les abus de l'ancien régime.

Pour tout dire, en un mot, sur presque tous les points du territoire, l'attitude de la *bourgeoisie* et de la *noblesse* locales témoignait d'un violent antagonisme. La plupart des villes de province s'étaient divisées en deux sociétés distinctes, en haut et bas quartier, dont la rivalité se traduisait, aux élections, en hostilité acharnée. Sur ce point, si nous n'avions pas le souvenir des survivants et le témoignage des mémoires, des romans, des comédies du temps, les rapports confidentiels des préfets, déposés aux archives, suffiraient pour nous renseigner. C'est en vain que, par le choix de leurs ministres et des grands fonctionnaires de l'État, Louis XVIII et Charles X, comme autrefois Louis XIV, attestaient qu'aux yeux du roi, en France, l'intelligence a toujours constitué la première des aristocraties : les coteries, parfois ineptes, qui, dans chaque arrondissement, se gratifiaient du titre pompeux de « noblesse », semblaient se donner pour tâche de compromettre la royauté par leur affectation à s'en proclamer les soutiens exclusifs et à l'identifier avec leurs ambitions et leurs vanités personnelles. Prétention d'autant plus irritante pour la classe moyenne, devenue désormais par son travail, son instruction et ses richesses la classe prépondérante, que la plupart de ces *ultras* — c'était alors le mot consacré — ne justifiaient ni par un dévouement bien ancien ni par des titres bien authentiques leur « noblesse » et leur royalisme, et que la roture de leur lieu de naissance reconnaissait en beaucoup d'entre eux de simples faux frères. L'irritable amour-propre de la bourgeoisie, dont les partis antidynastiques ne manquaient pas d'aigrir par leurs suggestions les ressentiments, s'exagérait ses griefs, si

bien, qu'au contact quotidien de toutes ces ambitions, de toutes ces vanités, de toutes ces jalousies, la plaie avait fini par s'ulcérer jusqu'au vif.

Naturellement ces divisions sociales durent s'adapter aux divisions politiques, et c'est ainsi qu'insensiblement le « libéralisme » de la Restauration, mélange équivoque d'appétits révolutionnaires, de souvenirs impérialistes et de dévouements sincères à la liberté, était devenu l'expression des rancunes et des vanités froissées de la bourgeoisie, comme la droite, dont la plupart des chefs appartenaient pourtant aux classes moyennes, représentait, aux yeux de la nation, les dissolvantes coteries que nous venons de signaler. Confusion déplorable dont le résultat ne pouvait être douteux ! Une fois cette opinion enracinée dans le pays que le côté droit de la Chambre était le parti de l'ancien régime, il devenait évident que le jour où la royauté, sans se rendre compte du malentendu social engagé dans la question politique, pencherait trop visiblement de ce côté, elle serait perdue, non par les haines qui s'attachaient à elle, — elle n'en excitait directement aucune dans la masse du pays ; au contraire ! — mais par celles qu'y soulevaient toute apparence de retour au passé et toute velléité de contre-révolution.

Cette distinction, qu'il est impossible de ne pas constater à tous les points de l'histoire de la Restauration, s'accusa avec la clarté de l'évidence dans la différence de l'accueil fait au roi et au prince de Polignac par les populations qu'ils eurent à traverser l'un et l'autre après la révolution de 1830. « Les mêmes hommes, dit M. Odilon Barrot dans ses *Mémoires*, qui venaient de se ranger avec respect pour laisser passer le monarque, auraient égorgé le ministre. »

C'est contre cette situation inextricable qu'allait avoir à se débattre M. de Martignac, lorsqu'il forma son ministère. L'illustre homme d'État ne s'aveuglait pas sur le péril de la situation. La tristesse habituelle de sa parole révèle en lui un profond et douloureux sentiment de l'impuissance à laquelle le condamnait cet antagonisme des classes exploité par les partis. Voir ses intentions travesties, ses paroles mêmes dénaturées, se dire que tous les efforts que l'on tente seront vains, qu'on est le dernier rempart de la monarchie et de la liberté contre la révolution, et se sentir tous les jours violemment ou sourdement battu en brèche par les amis mêmes de la liberté et de la monarchie, n'est-ce pas là, pour un homme d'État, le plus cruel des supplices ? Tel fut, pendant toute la durée de son ministère, celui de M. de Martignac.

« Que d'obstacles, s'écria-t-il un jour, dans un élan de mélanco-

lique éloquence, que de difficultés ne rencontrons-nous pas sans cesse sur notre route! Et s'il nous est permis de nous plaindre à notre tour, où donc est l'appui, où donc est le secours que nous ont prêté, dans l'intérêt du pays, ceux qui se portent aujourd'hui nos accusateurs? On veut que la France apparaisse à tous ce qu'elle est en effet, forte, puissante, amie précieuse, ennemie redoutable. Que faut-il faire pour seconder dans ce noble but les efforts de notre gouvernement? Apprendre à l'Europe que cette grande population est réunie dans des sentiments communs ; que, divisés quelquefois sur les moyens d'accroître notre prospérité intérieure, nous sommes d'accord entre nous sur les grands intérêts de l'État; que, s'il existe encore des opinions diverses dont la lutte est propre à éclairer et à avertir, il n'est plus parmi nous de ces partis violents, de ces divisions intestines qui énervent, qui consument une partie des forces que les besoins extérieurs peuvent réclamer. Je le demande, est-ce là ce qu'on peut conclure des violences habituelles de la presse périodique et de la tribune elle-même? »

Le même jour, le 2 juin 1829, il exposait sa politique dans un discours qui en fut en même temps le programme, hélas! et le testament. C'était dans la discussion du budget de 1830 : « Nous avons trouvé en arrivant deux partis en présence. Quinze ans s'étaient écoulés depuis que le roi avait donné cette charte destinée à lier le passé et le présent, à devenir un gage de réconciliation et d'espérance. Loin de s'être rapprochées, les opinions paraissaient s'être divisées avec plus de violence. C'est au milieu de ce choc que le précédent ministère avait été renversé; il avait disparu, entraîné par un torrent qu'il avait grossi en cherchant à lui opposer des digues trop resserrées. Que devions-nous faire? Nous mettre à la tête d'un parti et le conduire à la guerre contre l'autre? Perpétuer les haines, élever dans un état d'hostilité constante les générations qui devaient suivre? Constituer à jamais deux camps ennemis au centre de notre patrie et ne lui laisser espérer de paix que par la destruction d'une partie de ses enfants? Nous n'avons pas compris ainsi notre devoir. Ministres du roi en même temps que citoyens de notre pays, nous avons cru que nous devions multiplier les amis du trône, détruire de funestes barrières, étendre le cercle de la confiance royale, rapprocher enfin des hommes destinés à vivre ensemble sous la loi commune. »

Dix-huit mois plus tard, après la catastrophe, il exprime encore le même sentiment : « Lorsque nous fûmes appelés, dit-il le 30 novembre 1830, à la direction des affaires, nous vîmes avec effroi les routes diverses et contraires que semblaient prendre la couronne et le pays. D'une part, la couronne venait de constituer la chambre

héréditaire, dans l'intérêt évident d'un système ; d'autre part, le pays, consulté par la dissolution, venait de constituer la chambre élective dans l'intérêt d'un système manifestement contraire. Ce dissentiment qui se découvrait dans les deux sources du gouvernement nous fit pressentir en frémissant un funeste et déplorable divorce. Nous ne crumes pas toutefois que le mal fût sans remède ; nous ne pouvions croire que la dynastie fût en état d'hostilité contre les institutions qu'elle avait créées ; que le pays, ami de ces institutions et de la liberté, voulût se livrer aux chances terribles d'une révolution. Nous jugeâmes que la lutte était engagée entre l'esprit démocratique, agissant dans un système de progressif empiétement, et le pouvoir royal obligé de se défendre avec fermeté, mais avec mesure, dans le cercle tracé par la constitution. En recherchant les causes du mal, nous crûmes reconnaître qu'elles se trouvaient dans l'état de défiance réciproque qui existait entre ceux qui devaient marcher ensemble sous peine de dissolution et de mort. »

Nul n'était mieux fait que M. de Martignac pour mener à bien une telle entreprise. « Les grâces de l'esprit, a écrit le prince de Polignac dans ses *Études historiques, politiques et morales*, la douceur et l'aménité du caractère se réunissaient en sa personne ; consciencieusement attaché à la monarchie, il en voulait le maintien, mais autant que possible sans luttes, sans combat ; il espérait rendre à son souverain la couronne légère, en éloignant d'elle le choc des résistances. Nul n'était, en effet, plus propre que lui à concilier les partis ; son éloquence pure, facile, persuasive, captivait les esprits et dominait les passions ; elle n'avait pas la puissance qui dompte, mais elle avait le charme qui séduit. »

« La perle, je me sers à dessein du mot, dit à son tour le duc de Broglie, le joyau, le diamant du ministère et même de la chambre élective, c'était M. de Martignac, ministre de l'intérieur. Comment un tel homme, déjà parvenu à la maturité de l'âge, connu depuis de longues années comme l'un des ornements du barreau de Bordeaux, de ce barreau qui avait donné les Girondins à la Convention, et à la Restauration M. Lainé et M. Ravez, comment, dis-je, un tel homme, membre depuis sept ou huit ans de la Chambre des députés, y était-il resté presque ignoré ?... Toutes les fois qu'il avait eu à s'expliquer sur les attaques dirigées contre l'administration dont il était le chef (l'administration de l'enregistrement et des domaines), on avait pu remarquer la clarté et l'élégance de son élocution et la bonne grâce de son débit. Mais qui pouvait s'imaginer qu'en moins de deux mois, il prendrait rang parmi les premiers orateurs dont la tribune française se soit honorée, qu'il enchanterait tous les partis et qu'il mériterait cet éloge, aussi singulier que

juste, qui lui fut un jour adressé par M. Royer-Collard : « La Chambre est vaine de vous. »

Si le ministère de M. de Martignac est simplement resté, suivant l'expression de M. Daudet, comme un épisode melancolique et touchant dans une histoire bruyante, après avoir tenté la plus noble, la plus généreuse, la plus patriotique des entreprises ; si la droiture de ses intentions, l'élévation de ses vues, la noblesse de ses sentiments, l'honorabilité de ses membres, les talents et la grâce de l'homme dont il a conservé le nom, n'ont pas conjuré l'insuccès de son œuvre, c'est qu'elle était condamnée d'avance ; tout autre y eût échoué. Peut-être, en 1821, la conciliation, tentée par M. de Martignac, eût-elle encore pu s'opérer. La faute des chefs de la droite, en arrivant au pouvoir, fut de ne pas rassurer, dès le premier jour, par un acte énergique et coupant court à tout malentendu, cette puissante bourgeoisie dont les méfiances et les rancunes devaient renverser la monarchie. Malheureusement, au lieu d'un Richelieu tranchant dans le vif pour arrêter les progrès du mal, ils eurent en M. de Villèle un ministre en qui l'esprit de gouvernement l'emportait sans doute, ainsi que l'a dit M. Guizot, sur l'esprit de parti, mais trop préoccupé des questions de majorité parlementaire pour avoir le courage de se séparer de son parti, quand il ne réussissait pas à le diriger. A l'avénement de M. de Martignac, il était trop tard. En supposant que ce dernier eût réussi à opérer dans la Chambre le rapprochement des partis constitutionnels, les progrès de l'antagonisme social étaient tels dans le pays, qu'ils auraient rendu ce rapprochement illusoire. Ce n'était plus seulement un changement de ministère qui pouvait satisfaire la nation affolée par les jalousies et les colères dont nous venons d'indiquer l'origine et la nature et que l'inexpérience du parti royaliste avait laissé grandir. Réduit à l'impuissance par la mauvaise foi de ses adversaires, par l'aveuglement et la maladresse de ses amis, le gouvernement de la Restauration se trouvait acculé à la ressource désespérée d'un appel à la force.

M. E. Daudet fait ressortir la faute de la fraction monarchique du parti libéral qui, dans l'intérêt de quelques ambitions personnelles, n'hésita point, au risque de rouler dans la révolution et de la révolution dans le césarisme, à renverser un ministère dont les doctrines et les idées répondaient à toutes ses aspirations ; il déplore que des hommes éminents par le talent, épris à un égal degré de sécurité et de liberté, les Broglie, les Saint-Aulaire, les Barante, les Guizot, se soient associés à la coalition qui fit échouer les lois départementale et communale présentées par M. de Martignac et

qui provoqua ainsi la chute du cabinet. Hélas! cette coalition n'est pas la dernière à laquelle ce parti ait donné la main, et celle de 1839 n'a pas été moins fatale, par ses conséquences, à la branche cadette, que celle de 1829 à la branche aînée. Toutefois, sans qu'il soit possible de la justifier, elle s'explique jusqu'à un certain point par la composition même de ce libéralisme des quinze ans, où étaient venus s'amalgamer, sous une dénomination commune, les éléments les plus contradictoires, bonapartistes déguisés, amis sincères de la liberté, révolutionnaires incorrigibles, Casimir Périer, Dupin, Saint-Aulaire, Foy, Lafayette, Manuel, Labbey de Pompières, etc. La queue du parti, ainsi qu'il arrive toujours dans les moments de crise, en avait entraîné la tête; les exigences de tactique avaient triomphé des scrupules de conscience. Ce qui ne s'explique pas, c'est l'acharnement de la droite à démolir de ses propres mains ce dernier abri de la monarchie, à abréger cette halte sur le chemin de la révolution et de l'exil. Jamais ne fut plus cruellement justifié le *Quos vult perdere...* Le récit de ses intrigues, dans la discussion de la loi départementale, est navrant; celui de la petite conspiration de cour, à la suite de laquelle le prince de Polignac reçut la mission de constituer un nouveau ministère, plus navrant encore. Ainsi donc, tandis que le principe monarchique atteste, dans l'histoire de la Restauration, sa fécondité par ses bienfaits; tandis qu'il répare les maux de la France, cicatrise ses plaies, reconstitue sa richesse, rétablit son prestige, vivifie son industrie, ressuscite ses libertés, ranime son génie, ses représentants à la Chambre semblent à dessein s'attacher à le discréditer par leurs divisions, leurs ambitions, leurs vanités, leur égoïsme. Autant l'idée apparaît grande et puissante, autant le parti se montre impuissant et petit.

Dans l'analyse des causes qui ont amené la chute du ministère Martignac et par suite celle de la Restauration, M. E. Daudet ne s'est préoccupé que de l'opposition constitutionnelle; il laisse l'autre dans l'ombre avec son parti pris de violence et de guerre à mort à la monarchie. Il n'a donc pas eu à s'expliquer sur les raisons qui, aux yeux du loyal et vieux roi Charles X, nécessitèrent le coup d'État. Cette lacune n'ôte rien à l'intérêt du livre; elle a même l'avantage d'en bien marquer le caractère. L'auteur a moins voulu, en effet, écrire une œuvre de discussion politique qu'une de « ces monographies où sont recueillis avec soin tous les traits d'un homme, d'un épisode ou d'un système et qui ne négligent aucun de ces mille riens dont on a dit qu'ils sont tout et qu'on peut familièrement appeler les rognures de l'histoire ». — « On peut y suivre,

dit-il, dans le cadre relativement étroit de la scène parlementaire, une action qui, bien que dépourvue de l'éclat qui s'attache à l'histoire des temps traversés par les tumultes de la guerre ou les cruautés des révolutions, ne le cède à aucune autre, ni par l'intérêt qu'elle inspire, ni par l'émotion qu'elle provoque. Le théâtre représente non un champ de bataille ou des rues livrées à l'émeute; c'est simplement une tribune, le cabinet d'un ministre, le salon d'un parti, le palais d'un roi. Mais le drame qui s'y déroule l'effondrement d'une monarchie et les efforts malhabiles de ceux qui la défendent — est si pathétique, que la simplicité du décor disparaît dans l'ampleur de l'action. »

L'auteur a bien choisi son héros. Parmi les hommes dont le nom est mêlé à l'histoire de la Restauration, il n'en est pas un dont la physionomie s'offre à nous, avec autant de charme, dans un cadre plus sympathique. Il y a quelque chose des victimes de la Fatalité antique dans ce ministre dévoué à une cause qu'il sent perdue, obligé de lutter, pour la défendre, contre ceux-là mêmes qui devraient en être les défenseurs naturels, écrasé enfin, succombant sous les coups de ses amis autant que sous ceux de ses adversaires et voyant périr avec lui l'idée pour laquelle il a combattu. Son nom, qui ne rappelle que des idées d'union et de concorde, est du petit nombre de ceux qui sont prononcés avec respect par tous les partis. Ce fut son destin de mourir en pleine lutte encore, bien qu'après la défaite, sans connaître l'opinion que le souvenir de son gouvernement laisserait dans l'histoire. Il a semblé pourtant la pressentir : « J'ignore, s'écria-t-il un jour, si l'histoire gardera le souvenir de notre rapide passage au travers des affaires embarrassées de notre pays. Si elle s'en occupe et si elle porte de nous un jugement impartial, elle dira que nous avons été appelés à la direction du gouvernement dans les circonstances les plus critiques, que nous avons rencontré partout sur nos pas des difficultés et des obstacles, que nous avons eu à souffrir une lutte constante contre les passions et les partis contraires; elle dira, sans doute, que nos forces n'étaient pas en proportion avec les travaux qui nous étaient imposés ; mais elle dira sûrement que le roi ne pouvait avoir de sujets plus fidèles, ni le pays de citoyens plus dévoués. »

Paroles prophétiques, qui exprimaient d'avance le jugement de la postérité sur ce libéral, sur ce royaliste, sur ce patriote, dont la dernière parole, dans la discussion de la proposition Bricqueville, fut encore un appel à la paix sociale et un dernier hommage de fidélité à ce roi qu'il défendait, mourant, contre ses proscripteurs, comme il avait essayé, ministre, de le défendre contre ses courti-

sans, : « Témoin de ces luttes intestines, de ces scènes violentes, qui déchirent depuis si longtemps mon pays et qui fondent deux camps ennemis sur une terre commune, j'appelle de tous mes vœux le terme de ces dissensions funestes ; je n'espère pas que ma voix affaiblie se fasse entendre souvent au milieu du bruit des orages, mais je veux être absous par ma conscience du mal que je n'aurai pu empêcher ! »

L'histoire a des pages plus brillantes que les luttes de cet honnête homme d'Etat, s'efforçant de détourner la royauté de l'abîme où la pousse le parti royaliste, de préserver la liberté des périls auxquels l'expose le parti libéral ; elle n'en a point de plus dramatiques. Le pinceau discret de M. E. Daudet convenait parfaitement à la sévère simplicité du tableau. Sous la prudence consommée de l'écrivain politique, le romancier se laisse deviner dans ses récits par l'intérêt qu'il sait répandre sur les moindres détails. Mais là ne réside pas pour nous le principal attrait du livre ; il est surtout dans la leçon qui en ressort.

Depuis le jour où les déchirements du parti monarchique et l'alliance de la fraction libérale de ce parti avec le bonapartisme et les demeurants de 1793 amenèrent la révolution de Juillet, trois révolutions nouvelles, menaçant tour à tour l'autorité, la liberté, la patrie elle-même, sont venues confirmer la parole des Livres saints sur les familles divisées. La France mériterait de succomber sous de nouveaux malheurs, si ceux qu'elle a déjà subis ne l'avaient pas instruite. Mais un peuple ne traverse pas de telles épreuves sans se retremper dans leur enseignement. Les maux que nous ont causés l'antagonisme social et nos divisions politiques, conséquences nécessaires de cet antagonisme, imposent à tous les esprits l'évidente nécessité de la transaction finale. Quelle en sera la formule ? C'est le secret de Dieu. Cette formule, tous les partis la cherchent aujourd'hui. Lequel la trouvera ? L'attendrons-nous longtemps ? Une seule chose est certaine, c'est que l'avenir appartient à celui qui arrachera au sphynx son énigme, à la Révolution son dernier mot, et qui nous rendra, par la paix sociale, la grandeur et la prospérité nationales.

« Depuis le jour, dit M. E, Daudet, où une monarchie rivale, subissant un sort égal à celui de la Restauration, a été emportée, comme elle, dans une tourmente non encore apaisée, tous les partisans du gouvernement représentatif se sont trouvés, vaincus au même degré, contraints de se réconcilier dans le deuil d'une catastrophe commune et de pleurer ensemble sur le douloureux résultat de leurs discordes. »

Dieu sait si nous nous associons à ces désirs et à ces espérances ! Mais une réconciliation politique serait-elle efficace, disons plus, est-elle possible sans la réconciliation sociale ? C'est donc celle-ci qu'il faut d'abord appeler de nos vœux et stimuler de nos efforts. Grâce au ciel, là aussi, le temps a fait son office. A la distance où nous sommes de la Restauration, non-seulement nous ne partageons plus les passions de cette époque, mais nous ne les comprenons plus. Les préjugés des uns, les préventions des autres s'expliquaient, trente ans après la Révolution, par les rancunes du vaincu, par les méfiances du vainqueur qui craignait de se voir disputer sa récente conquête. Après les événements qui, depuis un demi-siècle, ont consolidé la société nouvelle par les secousses mêmes qu'ils lui ont imprimées, il serait plus ridicule encore de redouter un retour à l'ancien régime que de le rêver. Les révolutions qui ont suivi 1830 démontrent d'ailleurs que la question sociale n'est plus aujourd'hui où elle était alors. Il est vrai qu'en la déplaçant elles ne l'ont pas supprimée. Il semble même qu'elle se soit envenimée le jour où, descendant des sphères supérieures dans les régions populaires, elle a substitué, comme terme du problème, l'antagonisme du patron et de l'ouvrier à celui du bourgeois et du noble.

Mais si la classe moyenne, constituée par le cens électoral à l'état de classe privilégiée, ou tout au moins dominante, a pu à son tour exciter pendant un moment, dans la démocratie, des sentiments analogues à ceux qu'elle avait manifestés autrefois elle-même contre la noblesse, cette cause de désunion a disparu, depuis que, par le fait du suffrage universel, elle a cessé d'être une classe définie, circonscrite et exclusive, pour devenir le terrain commun sur lequel viennent se confondre tous les éléments sociaux. Également ouverte à tous, à l'ouvrier comme au gentilhomme, n'est elle pas tout à la fois la démocratie ennoblie par l'instruction, l'aristocratie maintenue par le travail ? Les bases de la réconciliation définitive semblent donc toutes trouvées et l'heure en paraît proche. Quelques vanités surannées, quelques rancunes tenaces, s'il est vrai, et nous ne le croyons pas, qu'il en subsiste encore dans quelque coin ignoré du pays, ne sauraient prévaloir contre la pensée commune de paix sociale et de salut public qui tend désormais à rapprocher les cœurs et les intelligences.

Le symptôme de ce rapprochement n'est-il pas le spectacle même, spectacle singulier dans l'histoire, que présente en ce moment le gouvernement de la France, abritant en même temps, sous l'impartiale épée d'un honnête homme, tous les partis contraires, tous les

princes des dynasties déchues, et nous préparant ainsi tous, anciens proscrits et anciens proscripteurs, à l'harmonie dans la liberté par l'égalité dans la tolérance?

C'est donc avec une foi profonde dans les destinées de la patrie, momentanément malheureuse, que nous empruntons au livre de M. E. Daudet ses dernières paroles et que nous disons avec lui : « En remontant le cours des siècles et en observant les événements dont la série forme nos annales, on acquiert cette conviction que toujours nos gloires sont nées de nos calamités et que nos grandeurs sont faites de nos désastres. Nous ne croyons pas que le temps ait deux procédés et deux logiques. Après les catastrophes qui ont rempli ce siècle et fait des générations modernes des générations sacrifiées, nous attendons l'aurore de jours meilleurs, sans oser, il est vrai, caresser l'espérance de pouvoir la saluer et d'en jouir, mais convaincu que la Providence réserve à nos enfants un légitime dédommagement aux maux que nous avons soufferts. Plus heureux que nous, si l'exemple de nos vicissitudes leur a appris la sagesse, ils connaîtront les temps calmes, l'union de tous les français, et oublieront les divisions funestes de leurs pères ! »

Frédéric Béchard.

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE

LE MARÉCHAL RANDON

MÉMOIRES DU MARÉCHAL RANDON

Publier les Mémoires du maréchal Randon, ancien ministre de la guerre du second empire, quatre ans seulement après sa mort, au milieu des cruelles dissensions qui nous divisent, si près des désastres inouïs de nos armées et de la révolution qu'ils ont amenée, n'est-ce pas une imprudence qui, sans parvenir à appeler sur les actes du maréchal une appréciation impartiale, aura sûrement pour résultat de renouveler contre lui des accusations mêlées d'injures, et, chose plus grave, de raviver plus encore des passions politiques que les malheurs de la patrie ne peuvent apaiser? A mesure qu'on lit l'ouvrage que nous tenons dans les mains, on sent se dissiper les inquiétudes que l'apparente inopportunité des circonstances avait naturellement fait naître. On reconnaît que ces Mémoires diffèrent de presque tous les autres en ce que l'auteur n'a voulu ni piquer la curiosité par des révélations ou des anecdotes, ni se mettre personnellement en scène. N'écrivant pas plus une défense qu'une apologie, il se borne à établir sur des documents incontestables le récit et l'appréciation des événements qui méritent l'attention de l'histoire.

C'est seulement après sa sortie du ministère, en 1867, que le maréchal Randon commença à préparer des Mémoires sur sa vie militaire et politique. Ils n'étaient qu'à l'état de fragments au moment de sa mort, et comprenaient sa correspondance officielle mise en

ordre, des notes sur divers faits et certaines questions, puis la rédaction complète de plusieurs années. La pieuse affection qui s'est consacrée au culte de son souvenir a complété la tâche, en s'inspirant de ses intentions et de ses sentiments avec un succès si complet, que le lecteur ne peut pas s'apercevoir, en lisant ces pages, où pourtant on a textuellement reproduit ce que le maréchal avait écrit, qu'il y ait des passages tracés par une autre main que la sienne.

Le maréchal comte Randon était né dans une famille protestante de la bourgeoisie, qui avait déjà fourni, avant lui, deux hommes célèbres à des titres très-différents : Barnave, l'un de ses oncles, dont la carrière politique a été aussi brillante que courte et tragique, mourut avant sa naissance; un autre de ses oncles, le général comte Marchand, qui le traita comme son fils, lui ouvrit la carrière des armes.

Le jeune Randon n'avait que seize ans lorsqu'au sortir du lycée il s'engagea dans le 93e de ligne, qui était déjà à Varsovie, en marche pour prendre part à la campagne de Russie. Il fut nommé sous-lieutenant après la bataille de la Moskowa, et il supporta avec énergie toutes les souffrances de la plus désastreuse des retraites dont l'histoire ait fait mention. Il reçut à Lutzen deux coups de feu qui ne l'empêchèrent pas de prendre part aux batailles de Bautzen et de Leipzig, si bien qu'il fut nommé capitaine, le 28 novembre 1813, à l'âge de dix-huit ans. Les Mémoires, n'ayant point pour objet la personnalité de l'auteur, ne nous disent rien sur les actes de brillant courage qui motivèrent un avancement aussi rapide, mais ils projettent une lumière complète sur un événement historique qui eut lieu peu après. Nous voulons parler d'un épisode qui décida du succès de l'empereur à son retour de l'île d'Elbe.

Le général Marchand exerçait pour le roi Louis XVIII le commandement de la septième division militaire, qui avait son chef-lieu à Grenoble, lorsque le préfet lui communiqua, le 3 mars 1815, la nouvelle, à lui parvenue par le télégraphe, du débarquement de l'empereur sur la côte de Provence. La dépêche ne disait pas de quel côté l'empereur devait marcher, et l'on pouvait croire qu'il remonterait la vallée du Rhône pour arriver jusqu'à Lyon sans rencontrer aucun obstacle matériel, plutôt que de suivre l'une des routes de montagne qui aboutissaient à la vallée de l'Isère, barrée par la place forte de Grenoble. Mais on sut bientôt que l'empereur s'était engagé dans les Alpes.

Le 4 mars, le général Marchand assembla un conseil de guerre auquel il convoqua tous les chefs de service et tous les chefs de corps de la garnison; puis, à la suite de ce conseil, où tous les offi-

ciers se montrèrent très-prudents et réservés, il appela à Grenoble les 7e et 11e régiments de ligne, en garnison à Chambéry.

Pendant ce temps, la nouvelle du débarquement était devenue publique; une vive agitation morale se propageait rapidement dans la ville de Grenoble, où des sentiments favorables à l'empereur avaient survécu à sa chute. Le général Marchand prévit dès lors que les soldats ne le suivraient pas contre le souverain qui avait excité si longtemps leur enthousiasme, et il eut l'idée de se retirer sur le fort Barrault et sur Chambéry avec ses troupes et son matériel. Mais évacuer ainsi Grenoble et fuir de cette place forte en vue d'éviter de mettre les soldats en présence de l'empereur, n'était-ce pas désespérer de tout, et s'exposer à l'accusation d'avoir abandonné et peut-être même trahi la cause des Bourbons? Ce projet n'eut aucune exécution. Le général Marchand, pensant qu'il fallait prendre des mesures pour éviter la démoralisation complète des partisans du pouvoir légal, envoya sur la route que l'empereur devait suivre un détachement composé d'un bataillon d'infanterie et d'une compagnie de mineurs, avec mission, non pas de combattre, mais seulement de détruire un pont construit au-dessus d'un précipice, au lieu dit Ponthaut, au delà de la Mure. Le commandant de ce détachement reçut l'ordre de rentrer à Grenoble après avoir fait sauter le pont, et même d'éviter, dans le cours de sa mission, tout ce qui pourrait compromettre sa troupe. Le détachement coucha le 5 à Vizille, et arriva le 6, dans la soirée, à la Mure. Mais déjà les fourriers qui avaient pris les devants pour préparer les logements s'étaient rencontrés là avec ceux des troupes de l'île d'Elbe. L'empereur avait accéléré la marche de son avant-garde au moyen de diligences mises en réquisition, et il avait pris possession du pont de Ponthaut avant qu'on fût arrivé pour le détruire.

Le commandant du détachement de Grenoble, informé de la rencontre faite par ses fourriers avec leurs collègues de l'île d'Elbe, les fit rentrer au bataillon qu'il maintint en arrière de la Mure pour passer là cette nuit du 6 au 7 mars. Mais des pourparlers s'engagèrent et des proclamations de l'empereur furent remises aux soldats. Le général Cambronne s'efforça lui-même, mais en vain, d'entraîner le commandant qui avait servi dans la garde impériale. Celui-ci, voulant dérober sa troupe aux séductions, battit en retraite au milieu de la nuit. Le 7 mars, à la pointe du jour, il était en avant du village de Laffrey, avec une avant-garde postée au coude que fait la route dans la direction de la Mure. C'est alors que le capitaine Randon arriva sur les lieux; il était envoyé par le général Marchand, son oncle, près duquel il servait en qualité d'aide de camp, pour avoir des nouvelles de la colonne et pour s'as-

surer que le commandant se conformait à ses instructions. Celui-ci l'informa de la rencontre faite la veille à la Mure, et lui montra un gros paquet de proclamations qu'il avait pu dérober jusque-là à la connaissance de ses soldats. La troupe était calme; aucune défection n'avait eu lieu pendant la marche de nuit, ses soldats avaient besoin de repos et de nourriture; rien ne pressait assez, dans son opinion, pour les remettre en marche sur Grenoble immédiatement.

Tout était encore dans la même situation, lorsqu'une vingtaine de cavaliers, qui marchaient de la Mure vers Laffrey, s'arrêtèrent à cinq cents mètres de l'avant-poste du 5e de ligne. Une heure environ après parut l'empereur qui s'arrêta à la hauteur de l'avant-garde, et fit mettre en bataille une centaine de grenadiers qui l'escortaient. Le moment décisif était venu. Pendant que les deux troupes étaient en présence, la vue de l'empereur, revêtu de son costume historique, suffit pour ébranler la fidélité des soldats du 5e de ligne. Exilé du sol de la patrie, l'empereur était redevenu, à leurs yeux, l'homme du peuple et l'idole de l'armée. Les conversations engagées dans les rangs exprimaient ces sentiments, et tous les soldats étaient disposés à se ranger sous ses aigles, lorsqu'on vit s'avancer un officier qui, arrivé à vingt pas des soldats, s'écria : « Voltigeurs, puisque vous ne voulez pas vous réunir à l'empereur, il va venir vers vous. Si vous faites feu, vous répondrez de sa vie. » L'officier retourna vers l'empereur qui mit pied à terre et s'avança précédé par ses cavaliers et suivi des fantassins. Les soldats du 5e de ligne étaient dans un état d'émotion parvenu au paroxisme. Ils restèrent pourtant immobiles jusqu'au moment où les cavaliers, le sabre dans le fourreau, se mêlèrent avec eux; mais alors retentirent les cris enthousiastes et répétés de : Vive l'empereur!

Quelle était, pendant ce temps, la conduite du capitaine Randon? Il avait d'abord conseillé au commandant d'évacuer promptement une position compromise; mais cet officier supérieur, dont les sentiments et les devoirs étaient en lutte, se trouvait dans un état d'agitation qui se traduisait par des réponses incohérentes. Au moment où les cavaliers de l'empereur approchèrent, le capitaine Randon fit un vain effort pour engager le feu. Lorsqu'il eut reconnu que la troupe, exaltée par quelques paroles de l'empereur, avait tourné tout entière, il piqua des deux pour porter promptement au général Marchand la nouvelle de ce grave événement. Après avoir échappé aux cavaliers qui se mirent à sa poursuite, il courut encore un autre danger. Parvenu à moins de deux lieues de Grenoble, il rencontra le 7e régiment de ligne que son colonel conduisait à l'empereur. Quand le capitaine Randon fut reconnu pour l'aide

de camp du général commandant la division, on tenta de l'arrêter, et il ne parvint à s'acquitter du reste de sa mission que par son sang-froid et par la vigueur de son cheval. En arrivant dans la plaine de Grenoble, il vit déboucher de tous côtés des habitants de la campagne armés de fusils, de faux, de fourches, qui venaient spontanément aider au succès du retour de l'île d'Elbe. L'empereur entra peu d'heures après dans Grenoble que le général Marchand avait évacué avec 150 hommes seulement, demeurés soumis à leur général et fidèles au gouvernement des Bourbons.

Le récit qui précède est emprunté à la relation du capitaine Randon, qui l'écrivit en 1846, alors qu'il ne pouvait y avoir pour lui aucun avantage à déclarer bien haut sa fidélité aux Bourbons dans cette circonstance décisive. Il s'est exprimé à ce sujet dans des termes qui l'honorent : « Animé moi-même de sentiments de respect et de reconnaissance pour l'empereur, j'ai dû toutefois, esclave de mes nouveaux devoirs, étouffer mes sentiments pour accomplir jusqu'au bout une mission dont la suite a prouvé toute l'importance. Sous la Restauration, j'ai gardé le silence; une réclamation de ma part aurait pu paraître inspirée par le désir d'obtenir une récompense d'une conduite qui n'était que l'accomplissement rigoureux des devoirs militaires. »

Cette délicatesse de sentiments est le trait distinctif de toute sa vie, et nous aurons l'occasion de montrer que jamais l'ambition n'a maîtrisé les scrupules de sa conscience. Il eut si peu la pensée de se faire un titre, sous la Restauration, de sa conduite à La Mure en 1815, que la révolution de Juillet le trouva simple capitaine comme il l'était depuis Leipzig.

Nommé chef d'escadron le 25 septembre 1830, après dix-sept ans de grade, le capitaine Randon avait profité des loisirs d'une longue paix pour perfectionner son instruction. La capacité qu'il déployait le fit parvenir plus promptement au grade de colonel, et il reçut, à la date du 28 avril 1838, le commandement du 2e régiment de chasseurs d'Afrique en garnison à Oran. Il put alors, agissant avec l'initiative d'un chef de corps, déployer dans une sphère modeste les qualités qui devaient devenir si utiles plus tard à notre grande colonie. Comprenant que la sécurité de notre conquête et la stabilité de notre domination étaient liés aux progrès de la culture du sol par les Européens, il était parvenu à porter au plus haut point l'ardeur de ses soldats pour les travaux agricoles. Il leur avait assuré un intérêt dans les produits de la ferme cultivée en commun, et, pour soutenir leur zèle, il était toujours au milieu d'eux, surveillant leurs travaux, et les encourageant par des paroles affectueuses. L'exemple du chef était suivie par ses officiers; si bien

que le zèle pour le travail, la bienveillance pour les travailleurs étaient, pour ainsi dire, à l'ordre du jour du régiment. Ces services d'un nouveau genre ne furent point méconnus, car le maréchal Soult, ministre de la guerre, écrivit au colonel Randon une lettre de félicitations qui n'était que le prélude d'un avancement mérité.

Promu au grade de général de brigade le 2 septembre 1841, Randon alla prendre le commandement de la subdivision de Bone, et il rendit à la colonie, dans ce poste plus élevé, des services d'une importance croissante. Il exécutait chaque année une ou deux expéditions militaires destinées à assurer la sécurité du travail dans toute l'étendue de sa subdivision, et quand il eut à réprimer des insurrections, il déploya autant d'activité et de hardiesse que d'énergie. Il montra dès lors les qualités dévolues à un petit nombre d'hommes pour le commandement en chef. Dans un des combats qu'il livra, la victoire fut due à ce que sa cavalerie franchit, par un vrai tour de force, des rampes presque inaccessibles qui étaient défendues par la fusillade. Dans un autre, sa cavalerie ramena les Kabyles vers son infanterie, et ils furent sabrés littéralement sous les baïonnettes. Mais jamais il ne considéra la guerre contre les Arabes ou contre les Kabyles comme étant le but à poursuivre, son but constant fut la protection et le développement du travail dans toute sa subdivision. Un témoin oculaire intéressé, un témoin de Bone, alarmé par le bruit qui courut d'un changement de destination donné au général Randon, publiait, le 30 octobre 1842, les lignes suivantes : « Depuis six ans que je réside ici, nous avons eu quatre généraux et deux intérimaires. Comment se fait-il que les manifestations de regrets qui éclatent de toutes parts n'aient pas eu lieu au départ des cinq prédécesseurs de M. Randon? Pourquoi demandons-nous avec tant d'instance de le conserver pour commandant de notre province? Vous le comprendrez aisément :

« Appelé au commandement de la subdivision de Bone, Randon s'appliqua d'abord à chercher, parmi les terres domaniales, celles qui pouvaient convenir le mieux à de grandes cultures. Allelik, située à six kilomètres environ de Bone, fut choisie. Des charrues, des herses furent confectionnées comme par enchantement, et, en moins de deux mois, nos soldats devinrent des laboureurs sans cesser, pour cela, de remplir leurs devoirs militaires.

« Une partie d'Allelik était couverte de broussailles, ces broussailles furent enlevées : on en fit des fagots que l'administration acheta pour chauffer ses fours, ce qui lui permit de faire une économie des deux tiers sur la dépense du bois. Cette première opération augmenta la valeur du terrain et assura une récolte, en four-

rage, plus abondante et plus facile à enlever. Les soldats étaient heureux de leur situation : d'un côté, ils retiraient de leur travail un bénéfice, une haute paye; de l'autre, ils se conciliaient l'affection de leur chef, qui se faisait un devoir et un plaisir de leur manifester hautement sa satisfaction.

« L'activité du général Randon ne s'en tint pas là ; il n'avait pas tardé à reconnaître que nos montagnes de l'Edough renfermaient un trésor. Il résolut de l'y aller chercher. Une reconnaissance fut faite avec soin ; un tracé de route fut ensuite arrêté, et, toutes les mesures étant prises pour assurer le succès de l'entreprise, un beau matin l'on vit partir, musique et colonel en tête, mille hommes de toutes armes s'élançant à la conquête d'une forêt, d'une forêt qui, jusqu'alors, avait été inaccessible, même aux piétons. C'était comme un jour de grande fête. L'entrain était général ; le chef avait communiqué son ardeur à tous ses hommes.

« Plusieurs ateliers furent formés, des groupes furent opposés à d'autres groupes, et, la rivalité ainsi établie, les travaux les plus gigantesques ne parurent plus qu'un jeu à nos soldats excités par les liens affectueux qui les unissaient à leurs officiers et à leur digne général. Vous ne sauriez vous faire une idée des heureux effets de cet accord, malheureusement si rare dans les armées, du soldat avec tous ses chefs, c'était vraiment merveilleux.

« L'élan était donné ; le ton, comme je vous l'ai dit, était au travail, à l'ardeur et aux rapports affectueux. L'impulsion venait du sommet de la hiérarchie ; chacun était à son poste, rivalisant de zèle et d'adresse ; la pioche et la barre de mine résonnaient de tous côtés, et les Kabyles étaient saisis de frayeur et d'admiration en nous voyant ouvrir à notre artillerie un passage dans leurs rochers qu'ils avaient crus inaccessibles.

« En moins de soixante jours, dix-neuf mille mètres de route ont été achevés sur les flancs et jusque sur le sommet de la montagne. Grâce à ces travaux, une forêt qui couvre une superficie de plus de quarante kilomètres pourra désormais fournir du bois de construction en abondance. Ces dix-neuf mille mètres de route n'ont occasionné qu'une dépense de dix mille francs.

« Maintenant que le général Randon a montré ce qu'on pouvait accomplir, espérons que le gouvernement lui-même recommandera à tous ses délégués l'exemple donné par ce général. Ce qu'il vient de faire en quatorze mois, et avec un effectif moindre que celui dont ses prédécesseurs disposaient, de 1837 à 1840, ne devrait-il pas ouvrir les yeux aux plus aveugles? »

Citons enfin, pour caractériser la conduite du général Randon à

cette époque, ces mots expressifs du maréchal Bugeaud : « Laissons faire Randon dans son pachalik de Bone. »

Général de division le 26 avril 1847, Randon fut appelé au poste difficile de directeur central des affaires de l'Algérie sous les ordres directs du ministre de la guerre. C'est là une preuve des qualités qu'il avait déployées comme homme d'expérience, de jugement et de travail. Mais bientôt la révolution de 1848 ayant forcé à rechercher, pour les commandements militaires de l'intérieur, des hommes au caractère ferme, le général Randon fut appelé au commandement de la 3e division militaire, celle de Metz, qui avait à ce moment une importance particulière.

A peine occupait-il ce poste important qu'il reçut du ministre de la guerre l'ordre de se rendre immédiatement à Paris pour aller, de là, prendre le commandement de l'armée d'Italie. Contre son habitude, la fortune venait au devant d'un homme doué de la seule ambition de faire partout et toujours son devoir. N'ignorant pas que, derrière le commandement militaire qu'on lui offrait, les événements devaient faire surgir un rôle diplomatique de première importance, le général Randon n'hésita pas à faire connaître au gouvernement qu'il était protestant (il a embrassé plus tard la religion catholique) et qu'il craignait que sa religion ne fût une cause de difficultés de plus quand il s'agirait de traiter avec le saint-père. Le président, frappé de la justesse autant que du désintéressement de cette observation, laissa Randon retourner à Metz, mais lui fit offrir peu de temps après l'ambassade de Vienne.

Ici, nous le laisserons parler lui-même : « Je fus confus, dit-il, de cette persistance de bon vouloir, mais plus la fortune avait l'air de me sourire, plus je devenais méfiant envers moi-même. Je ne crus pas que le langage et la science de la diplomatie s'apprissent du jour au lendemain, et cette fois encore je priai de ne pas songer à moi pour un poste que je craindrais de mal occuper. »

L'année suivante, le ministère de la guerre lui fut offert alors que le président voulait donner un successeur au général Changarnier, mais il résista à cette première proposition par ce motif qu'il lui paraissait inopportun de retirer au général Changarnier un commandement exercé avec une énergie qui avait rétabli la confiance de l'armée en elle-même et donné au pays la certitude que l'ordre ne serait plus troublé. Peu de jours après, la révocation ayant été effectuée, de nouvelles instances lui furent faites avec une persistance que, dans sa modestie, il ne s'expliquait pas, mais dont il était touché. « Ma perplexité, a-t-il écrit, était grande, car il me semblait difficile d'accepter une fonction que, pour dire vrai, je ne

me croyais pas capable de bien remplir au milieu de ce déchaînement des passions dont l'Assemblée constituante était le rendez-vous quotidien. » Il céda pourtant à une lettre du prince-président et devint ministre de la guerre dans les derniers jours du mois de janvier 1851.

Nous ne mentionnerons de ce premier ministère qu'un seul acte qui semblera caractéristique si l'on veut bien se reporter à cette époque de lutte ouverte entre l'Assemblée nationale et le prince-président. Le colonel d'un régiment, qui avait reçu l'ordre de venir tenir garnison à Paris, s'avisa de mettre à l'ordre que la destination donnée au 6e de ligne était motivée par la confiance toute particulière que le chef du gouvernement avait dans le colonel qui le commandait. Cet ordre du jour ayant été publié par la presse, le ministre de la guerre fit insérer au *Moniteur de l'Armée* une note par laquelle, après avoir fait connaître qu'il avait adressé au colonel du 6e de ligne l'expression formelle de son mécontentement, il ajoutait : « D'après cet ordre, on pourrait penser que les mouvements de troupes se décident, en dehors de l'action du ministre, au gré de préférences sans motif; on pourrait croire que le gouvernement attribue une valeur particulière à certains corps. Ce sont là deux erreurs. »

Le prince-président ayant écrit au ministre pour se plaindre de ce blâme public infligé à un officier supérieur coupable peut-être d'un excès de zèle, le général Randon lui répondit par une lettre qui finit ainsi : « Quand vous m'avez nommé ministre de la guerre, monseigneur, vous m'avez confié le commandement de l'armée. J'ai fait tous mes efforts pour l'affermir dans l'accomplissement de ses devoirs et pour entretenir en elle le sentiment de dévouement auquel vous avez droit comme chef de l'État et comme héritier du plus grand nom militaire, mais j'ai dû encore assurer la conservation de la discipline; le colonel du 6e de ligne y a manqué en publiant ou en laissant publier un ordre qui devait rester dans l'enceinte de son quartier. »

A la modestie dont il avait donné des preuves récentes, le général Randon joignait, comme on le voit, une vraie noblesse de caractère.

Nous touchons ici à un moment critique de notre histoire d'hier et de la vie du maréchal Randon. Le coup d'État dont tout le monde avait pris l'habitude de parler était proche. Randon a fait connaître avec franchise les démarches faites près de lui pour le décider à s'y associer, ainsi que les motifs de ses refus réitérés.

« Je terminai, écrit-il, en disant qu'étant, comme ministre de la guerre, le chef de l'armée et le défenseur de la discipline, je serais

très-embarrassé pour tenir aux troupes le langage que de telles circonstances exigeraient ; qu'il me serait impossible de me prêter à tout acte qui aurait pour conséquence d'entraîner les régiments hors de la ligne de leur devoir, lequel, avant tout, était de donner appui à la loi du pays ; qu'enfin, si cette entreprise devait se poursuivre, je prierais le président d'accepter ma démission. »

On voit ici combien, chez le général Randon, le sentiment du devoir dominait l'intérêt personnel. Il aurait pu, aux considérations qu'il a fait valoir, ajouter qu'un coup d'État devait être impuissant à fonder un gouvernement stable. Celui du 2 décembre rencontra peut-être moins d'obstacles que ses auteurs même n'en prévoyaient. Il trouva une excuse dans le nombre immense des suffrages qui couvrirent bientôt de leur approbation tous les faits accomplis. Le gouvernement qui en était issu raviva, par la guerre de Crimée, la gloire de la France dont l'influence redevint prépondérante dans toute l'Europe. Et néanmoins, le gouvernement, malgré sa grandeur, eut toujours la conscience intime de sa faiblesse. Il ne méconnaissait pas que ses pieds étaient d'argile. Non-seulement des haines ardentes l'attaquèrent sans relâche, mais il ne put jamais parvenir à rallier le plus grand nombre des hommes d'État qui avaient servi les trois régimes précédents, et quand, pour élargir sa base et obtenir des conditions de durée, il prit l'initiative des mesures que l'on est convenu d'appeler libérales, quand il renonça à exercer sur la presse quotidienne un contrôle direct et préventif, une souscription pour élever un monument à la mémoire du député Baudin, tué au 2 décembre, fut bientôt ouverte, et le nom de Berryer y fut inscrit avec éclat. En réalité, le second empire n'a jamais été en état de laisser sans imprudence Paris dénué des troupes nécessaires pour prévenir et comprimer l'émeute toujours menaçante, et c'est pour l'avoir fait, à cause des besoins de la guerre, qu'il a été exposé à une chute si prompte. Disons-le donc bien haut : le patriotisme condamne les coups d'État aussi bien que les révolutions populaires comme attentatoires aux vrais intérêts de la France. Le respect des lois peut seul lui rendre, avec la tranquillité intérieure, l'usage complet de toutes ses forces pour sa défense contre l'étranger.

Le général Randon avait été informé, par une lettre du prince-président, que le général Saint-Arnaud le remplaçait au ministère de la guerre. Le gouvernement de l'Algérie, en ce moment exercé par un intérimaire qu'il avait nommé lui-même, lui fut offert. Il l'aurait accepté avec grande satisfaction sans un scrupule qui montre encore toute la délicatesse de ses sentiments. Il ne voulut pas donner lieu de croire que, suivant un précédent blâmable, il

avait pris soin de laisser vacant ce beau commandement afin de se le faire donner en sortant du ministère de la guerre. La même offre lui ayant été renouvelée le mois suivant, il accepta avec reconnaissance les hautes fonctions dans lesquelles il était appelé à rendre des services exceptionnels.

Lorsque le général Randon arriva à Alger le 1er janvier 1852, la situation politique de la France pouvait passer pour incertaine, car on ignorait encore quelle ligne de conduite les puissances européennes suivraient vis-à-vis du nouveau gouvernement. Le gouverneur général, se préoccupant tout d'abord de prévoir le danger que la colonie pourrait courir, dans le cas d'une conflagration européenne, si les navires de guerre ennemis interceptaient les communications avec la métropole, proposa et fit adopter des mesures à prendre pour mettre l'Algérie en état de se suffire et de se défendre par elle-même. Pensant, en outre, être en état, non pas seulement de maintenir dans le devoir les populations déjà soumises, mais de compléter peu à peu la conquête du pays tout entier, il avait trouvé le moyen de remplir à la fois toutes ces conditions. Son système consistait à augmenter les troupes destinées à demeurer en permanence dans l'Algérie, et à diminuer le nombre de celles qui n'y passaient que peu de temps. L'expérience avait prouvé que la difficulté d'acclimater les soldats rendait un grand nombre d'hommes indisponibles dans les corps de troupes venus de France; sans compter que les corps qui se recrutaient et demeuraient en Algérie savaient beaucoup mieux faire une guerre toute spéciale lorsqu'une expérience déjà longue la leur avait enseignée.

D'après les mesures prises par le nouveau gouverneur, les troupes de chaque province appartenant à la colonie formèrent un effectif de 10,400 hommes, tandis que celles qui venaient pour y séjourner transitoirement ne comptaient plus que 4,000 hommes.

Le train des équipages, appelé à jouer un rôle essentiel dans un pays où chaque colonne en expédition doit emporter, le plus souvent, tout ce qui est nécessaire à ses besoins, forma un escadron de 1,200 hommes par province.

Le service des ambulances fut aussi constitué par province. La cavalerie, qui avait été établie, à l'origine, près du littoral, et qui y était restée, malgré la grande extension donnée depuis à la conquête, fut réorganisée. Le gouverneur général demanda que toutes les troupes à cheval fussent reportées dans l'intérieur du pays, comme les intérêts de notre domination le réclamaient. Il fit valoir l'avantage d'effectuer la remonte aux sources de la production, et de lui donner une installation assez complète pour qu'elle assurât la permanence de l'effectif en chevaux mis en état de service.

Le général Randon proposa aussi pour les spahis une réorganisation destinée à leur faire occuper les limites du Tell et à garder nos frontières. Le point essentiel était, d'après ses vues, d'assurer leur bon recrutement et d'en faire des instruments utiles pour notre domination : c'est à quoi il sut pourvoir par des mesures nouvelles.

En même temps, il s'occupait des moyens d'assurer la subsistance et les munitions de l'armée dans le cas où les communications avec la mère patrie seraient interrompues. Le service du génie mit les côtes en état de défense ; celui de l'artillerie effectua l'armement des batteries fixes. Les magasins de l'administration reçurent un approvisionnement double de celui qu'il avait eu jusque-là. On reconnut dans la province de Constantine des terres salpêtrées, et une raffinerie d'essai fut établie à Biskra. Avec du soufre, qu'on croyait pouvoir tirer de la province d'Oran, on serait en état de fabriquer de la poudre, si l'on était réduit à cette nécessité. des hauts fourneaux de fonte de fer, qui allaient être mis en exploitation près de Bone, fabriqueraient, en cas de besoin, des projectiles et même des canons, la qualité de la fonte étant égale à celle de la fonte de Suède.

Toutes ces mesures, dictées par la prévoyance la plus éclairée, n'étaient encore qu'à l'état d'un commencement d'exécution, quand les Arabes tentèrent une révolte qui éclata, sans beaucoup d'ensemble, sur une très-grande étendue. Le général Randon eut, dès les premiers mois de 1852, à jouer le rôle de général en chef. Il ne s'exagéra point l'importance de ces agitations partielles ; il les considéra simplement comme des désordres inévitables, qui avaient du moins un côté utile, en entretenant parmi nos soldats une vigilance et une activité salutaires. Il se contenta donc, sans quitter le centre de son commandement, de laisser à ses lieutenants la responsabilité et l'honneur de leurs faits d'armes ; il concentra seulement leurs opérations, et surtout les poursuites qu'ils eurent à faire, de manière à empêcher les principaux rassemblements ennemis de s'échapper d'aucun côté. La campagne touchait à sa fin, lorsque le gouverneur général, informé qu'un de ses lieutenants était arrêté devant Laghouat sans avoir des moyens suffisants pour l'attaquer, et prévoyant que si l'on tardait à prendre la ville on verrait s'accroître rapidement le nombre des ennemis, fit former une nouvelle colonne de troupes. Il en avait pris le commandement en personne ; mais Laghouat était tombé entre nos mains avant son arrivée.

Cette campagne de 1852 fut extrêmement active pour ses lieutenants, et le maréchal s'est loyalement attaché, dans ses Mémoires, à faire ressortir leur énergie, leur habileté et leur belle conduite. Ces officiers généraux, quoique jeunes encore pour la plupart,

avaient été formés par une longue expérience de cette guerre spéciale, et ils avaient nom Montauban, Camou, Bosquet, Mac-Mahon, d'Autemarre, Desvaux, Yusuf et Pélissier. Sans avoir combattu de sa personne, le gouverneur général avait pris la plus grande part à leurs succès. A l'ouest de nos possessions, le général Montauban avait eu affaire à des tribus insoumises qui sortaient habituellement du territoire du Maroc, et qui s'y réfugiaient toutes les fois qu'elles étaient pressées de trop près par nos troupes. Le gouvernement du Maroc manquait donc depuis longtemps à ses obligations de puissance amie; mais, que le résultat fût dû aux difficultés de sa situation, à son impuissance ou à sa mauvaise volonté, il est certain que les réclamations de notre diplomatie n'avaient point obtenu de résultat. Cette situation rendait la guerre interminable de ce côté. Aussi le général Randon n'hésita pas à prendre la responsabilité d'une résolution qui changea la situation du tout au tout. Il ordonna au général Montauban de franchir la frontière du Maroc, à la poursuite de l'ennemi, sans se laisser arrêter par aucune protestation avant de l'avoir atteint. Le général Montauban avait obéi, et obtenu ainsi des succès décisifs.

Les mêmes instructions, données et suivies à l'est de nos possessions, sur la frontière de Tunis, donnèrent aussi à la poursuite faite de ce côté par le général Mac-Mahon des résultats inespérés. Les deux gouvernements de Maroc et de Tunis comprirent très-bien que le droit n'était pas de leur côté, et ils ne firent entendre l'un et l'autre ni protestations ni plaintes.

Les opérations faites dans le Sud obtinrent aussi des résultats importants, car Laghouat, située, comme on sait, dans un oasis, s'étant révoltée et ayant été emportée d'assaut, le gouverneur général prit sur lui d'y établir des troupes en permanence et de faire de cette ville un poste avancé vers les régions sahariennes. Huit cents fantassins, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie de montagne, avec ambulance et services administratifs, formèrent comme un très-petit corps d'armée complet, qui n'aurait pas seulement à garder la ville et à la défendre au besoin, mais qui étendrait son action au dehors dans un certain rayon, afin de protéger nos tribus dans leurs campements ordinaires et dans leurs migrations périodiques vers les contrées où ces nomades, de temps immémorial, ont conduit leurs troupeaux.

La prise de possession de Laghouat nous faisait gagner soixante-quinze lieues vers le sud, dans ces régions sans eau, sans abri, sans végétation, d'où sortait si souvent un ennemi insaisissable. Un équipage de cinq cents méharis harnachés soit pour monter des fantassins, soit pour transporter des vivres ou des bagages, fut or-

ganisé en smala, avec ses conducteurs, voire même ses vétérinaires. Ce fut la contribution de guerre payée par la tribu des Larba. Nos troupes acquirent ainsi, sans qu'il en coûtât rien au trésor de l'État, une mobilité égale à celle des Arabes du désert qui, montés sur leurs chameaux, et franchissant des espaces immenses, étaient souvent venus tomber à l'improviste sur nos tribus, en jetant l'épouvante au loin par leur passage. Ces mesures reçurent l'approbation du ministre de la guerre.

La soumission des Kabyles se présentait depuis longtemps comme nécessaire à la sécurité de notre domination en Algérie. Ces peuplades, dont le territoire s'étendait le long de la mer, dans les deux provinces d'Alger et de Constantine, occupaient des contrées montagneuses profondément ravinées, qui sont de si difficile accès, que la conquête en pouvait paraître presque impossible. L'état social des Kabyles diffère essentiellement, on le sait, de celui des Arabes. Au lieu de la vie nomade, ils mènent la vie sédentaire, et la propriété individuelle du sol forme chez eux la base immuable du droit privé. Cette immense étendue de territoire occupée par des peuples insoumis au milieu desquels la guerre sainte pouvait toujours être prêchée et préparée, offrait pour la stabilité de nos possessions un danger constant, d'une part, parce que toutes les insurrections arabes y pouvaient espérer un appui et un refuge, et de l'autre à cause du voisinage où se trouve Alger de l'extrémité occidentale du massif montagneux. Notre capitale en était ainsi réduite à la nécessité de conserver pour sa défense des troupes nombreuses, dans le cas où une guerre européenne éclaterait, car les montagnes de la Kabylie recevraient par mer de la poudre, des armes, de l'argent, et deviendraient un foyer inextinguible d'insurrection générale.

La soumission de la Kabylie exigeait surtout de la patience, de la persévérance, et ces qualités ne manquaient point au nouveau gouverneur général. Il résolut de soumettre les diverses parties du pays les unes après les autres. Dès le mois de mars, il avait proposé au ministre de la guerre un plan pour diriger une opération soit contre le massif de Collo, soit contre une fraction de la Kabylie du Djurjura. Le ministre, allant au delà des vues du gouverneur général, ordonna, non-seulement d'exécuter cette année même une expédition contre le pâté de montagnes de Collo, mais d'opérer l'occupation définitive de la ville, et de la relier avec Constantine au moyen d'une route à construire dans une vallée qu'il indiquait. Le général Randon exposa avec franchise les inconvénients du projet; mais le ministre ayant persisté dans ses idées, le gouverneur général ne songea plus qu'aux moyens d'en assurer le succès. Il ordonna au général de Mac-Mahon, au lieu de marcher directement sur Collo,

d'aller droit aux tribus les plus puissantes, de les attaquer pendant que les troupes seraient pleines d'ardeur, ainsi qu'on les trouve au début d'une expédition, de s'établir au cœur même du pays, et d'y prolonger son séjour pendant tout le temps que réclamerait la soumission des tribus environnantes : seul moyen d'assurer et de rendre utile l'occupation de Collo. Les routes que la division Camou entreprit de construire n'avaient pas moins de 150 kilomètres, et elles devaient favoriser bientôt la soumission de la Kabylie du Djurjura.

L'année suivante, en effet, l'armée d'Algérie étant pleine de l'ardeur et de la confiance que les expéditions heureuses de l'année précédente lui avaient donnée, le ministre de la guerre fit connaître, à la date du 17 février 1853, qu'il approuvait cette entreprise, et que le gouverneur eût à présenter un plan de campagne. Ce travail fut bientôt prêt, et les préparatifs allaient commencer, quand le général Randon fut informé que l'expédition serait commandée par un maréchal de France; mais que sa susceptibilité n'en devait pas être offensée, le commandement de l'une des deux colonnes lui étant réservé.

Le général avait montré l'année précédente de quel esprit de discipline il était animé; mais il ne crut pas devoir accepter une situation qui diminuerait l'autorité morale du gouverneur général, et, sans crainte de briser sa carrière, il adressa à l'empereur la lettre qui suit :

« Sire, si j'avais pu, quand Votre Majesté m'a confié le gouvernement de l'Algérie, prévoir que le commandement des troupes me serait enlevé à la veille d'entreprendre une expédition sérieuse, j'aurais supplié Votre Majesté de me permettre de ne pas accepter cette mission.

« Ce que j'eusse fait alors, je viens le réaliser aujourd'hui que j'apprends, par M. le ministre de la guerre, que Votre Majesté l'a chargé de diriger les opérations militaires qui doivent prochainement s'accomplir dans la Kabylie. Je n'ai point à discuter les ordres de l'empereur, je n'ai qu'à m'y soumettre; mais en même temps il importe que la dignité du commandement et la considération militaire qui s'y rattache soient sauvegardées. Je crois remplir un double devoir en priant instamment Votre Majesté de vouloir bien accepter ma démission de gouverneur général de l'Algérie, que j'ai l'honneur de déposer entre ses mains.

« Ce devoir pénible, mais rigoureux, accompli, je suis à la disposition du ministre de la guerre, et je tiendrais à grand honneur qu'il me désignât à Votre Majesté pour exercer un commandement dans l'expédition projetée.

« Qu'il me soit permis, en cette circonstance, de dire à Votre Majesté que j'ai la conscience de m'être acquitté de la haute mission qu'elle m'avait confiée, avec autant de fidélité pour l'empereur que de dévouement aux intérêts de la colonie. »

L'empereur, ne voulant pas se priver des services du général Randon, n'accepta pas sa démission, et décida que l'expédition du Djurjura n'aurait pas lieu cette année.

Cependant toutes les dispositions avaient été prises en vue de cette entreprise, et, pour ne pas perdre le fruit de ces préparatifs, le général Randon résolut de continuer l'œuvre de soumission des tribus kabyles, commencée par le général Mac-Mahon l'année précédente, en dirigeant les opérations militaires à l'est de la grande Kabylie, entre l'Oued-el-Kebir et la route nouvellement ouverte de Sétif à Bougie. Le plan du général en chef divisait les opérations en deux périodes : la première, consacrée à pénétrer entre les Babors et à combattre des tribus, renommées par leur courage, qui défendaient un pays du plus difficile accès; la seconde, à ouvrir des communications entre Djidjelly, Sétif et Constantine, pour affranchir la première de ces places du blocus permanent qui la paralysait. La population indigène des environs, qui s'était jusque-là complétement soustraite à notre domination, devait y être soumise.

Après avoir pris des mesures, au moyen des contingents arabes, pour empêcher les populations de l'Est de faire parvenir des secours à celles que nous allions combattre, le général en chef, qui avait réuni à Sétif toute son armée, comprenant les deux divisions Mac-Mahon et Bosquet, en forma deux colonnes qui se séparèrent pour aller exécuter des attaques convergentes. Il indiqua à la première division la marche qu'elle devait suivre, et dirigea en personne les mouvements de la seconde. Les deux divisions surmontèrent avec l'énergie qu'on attendait d'elles les obstacles résultant de la nature d'un pays où une poignée d'hommes pouvait à chaque pas tenter d'arrêter toute une armée. Mais, attaqués ainsi des deux côtés en même temps, les Kabyles ne purent pas concentrer de grandes forces, et quelques combats, dans lesquels ils furent battus malgré leur courage et leurs avantages de position, décidèrent successivement les tribus à demander la paix, en livrant des otages et en payant immédiatement la contribution de guerre qui leur était imposée. L'expédition, commencée le 17 mai, se termina, du moins dans sa première période, par la jonction des deux divisions, jonction opérée le 4 juin sur le territoire ennemi. Elles avaient parcouru pour se réunir des chemins, ou plutôt des sentiers effroyables, qu'une mule légèrement chargée osait à peine suivre. Nos offi-

ciers du génie eurent là une glorieuse occasion de montrer une fois de plus qu'aucun obstacle ne les fait reculer.

C'est dans ce camp, en présence des deux divisions réunies, que le gouverneur général donna aux chefs kabyles l'investiture des fonctions qu'ils auraient à exercer. Conformément à une règle de politique à laquelle il se conforma toujours, cette investiture se fit avec solennité, au milieu d'une cérémonie imposante. La religion y prêta sa majesté auguste. Un autel, orné de fanions et de faisceaux d'armes, avait été dressé sur la partie la plus élevée du camp, et l'abbé Régis célébra le saint office de la messe. Deux compagnies en armes, avec les drapeaux et les musiques de leurs régiments, étaient placées à droite et à gauche de l'autel, et l'état-major des deux divisions en face, tandis que les soldats de l'armée étaient rangés sur toutes les hauteurs d'où l'autel pouvait être aperçu. La mer et les montagnes servaient de cadre à cette scène, qui était faite pour produire sur les chefs kabyles une impression profonde, et qui a inspiré à Horace Vernet un de ses beaux tableaux. C'est en ce lieu que le gouverneur général adressa aux Kabyles du Babor cette courte et politique allocution :

« ... Vous voilà en face du drapeau de la France, vous avez promis de servir avec fidélité notre patrie.

« Je vais vous donner le moyen de remplir vos promesses en vous donnant l'investiture.

« Rappelez-vous que votre premier devoir sera de faire respecter la justice et de protéger les faibles.

« Éloignez de vous tous les gens de désordre; nos ennemis doivent être les vôtres.

« Vos anciennes querelles doivent cesser, afin que la paix règne dans le pays et que vous puissiez fréquenter avec sécurité les marchés.

« Voilà ce que je veux pour le bien de tous; voilà ce qu'il faut que vous rapportiez à vos frères, voilà ce qui amènera sur vous les bénédictions de Dieu et nous montrera que vous méritez vraiment d'être appelés les serviteurs de la France. »

Telle fut la première période de cette campagne. La soumission de la Kabylie des Babors eut un tel retentissement, que diverses autres tribus, qui avaient fait plusieurs années auparavant un semblant de soumission, s'empressèrent d'aller au devant du gouverneur général pour l'assurer de leurs intentions pacifiques. Elles payèrent aussitôt leurs impôts, ce qu'elles n'avaient jamais fait auparavant, et elles s'engagèrent à élargir et à rendre viables les étroits sentiers

que nos colonnes devaient suivre en traversant leur pays. Les outils nécessaires leur furent prêtés par le génie.

La deuxième période de la campagne fut naturellement facilitée par le succès de la première. Elle eut pour objet de soumettre les populations comprises entre l'Oued-Djindjen et l'Oued-El-Kebir. Les deux divisions se séparèrent de nouveau pour entrer en même temps sur le territoire ennemi, l'une par le sud, l'autre par le nord. Le général Randon prit cette fois le commandement supérieur de la division Mac-Mahon. Les marches préparatoires étaient seules opérées, lorsque les Kabyles, comprenant la situation avec l'intelligence qui les caractérise, prirent le parti de se soumettre, et envoyèrent, tant vers le général Bosquet que vers le général Randon, des députations chargées de solder les contributions de guerre auxquelles elles seraient condamnées et à livrer des otages. Le travail remplaça les marches et les combats. Toutes les troupes des deux divisions composant cette armée furent employées à la construction d'une route faite pour relier Djidjelli à Constantine. Le tracé en fut déterminé par le général Chabaud-Latour, et les officiers du génie sous ses ordres déployèrent une activité extrême. L'humeur guerrière de nos soldats ne s'était pas accommodée tout d'abord de ce pacifique dénoûment, car ils avaient espéré clore la campagne par un coup plus éclatant, mais ils fournirent néanmoins huit mille ouvriers, qui saisirent les outils préparés d'avance, et cet immense atelier eut bientôt raison des rochers à briser, des ravins à combler et des rivières à franchir.

L'expédition de Kabylie s'était terminée au mois de juillet, et dès le mois d'octobre de la même année 1853, le gouverneur général entreprit de mettre à profit l'occupation de Laghouat pour assurer plus complétement la sécurité du sud de nos possessions. Il savait que le chérif Mohammed-ben-Abdallah, battu, l'année précédente, sans être détruit, s'efforçait, par ses émissaires, ses intrigues et ses incursions, de ressaisir l'influence que sa défaite lui avait fait perdre. Par des apparitions soudaines, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il enlevait les troupeaux et ramenait à lui les populations nomades qui eussent désiré vivre en paix. Le chérif exerçait son influence fâcheuse jusque dans la province d'Oran. Le gouverneur général se décida à faire disparaître cette cause d'agitation, en profitant du moment où nos récents succès jetaient d'avance la crainte dans l'esprit de nos adversaires. Il résolut de profiter de la saison favorable pour exécuter dans le sud une expédition d'un caractère tout nouveau, qui devait faire pénétrer nos colonnes dans les profondeurs du Sahara pour poursuivre le chérif jusque dans son der-

nier refuge. L'opération devait être exécutée par nos goums, composés, comme on sait, de nos Arabes auxiliaires, soutenus à distance par des colonnes mobiles que fourniraient nos postes avancés.

Notre bach-aga, Si-Hamza, fut chargé du rôle principal avec une liberté complète d'action, sa connaissance du pays, ses nombreuses relations avec les populations nomades étant évidemment plus propres à l'inspirer que des instructions rédigées très-loin du théâtre des opérations. Pour faciliter sa marche et le soutenir en cas de besoin, trois colonnes mobiles furent formées dans le Sud, une par chacune des trois provinces. Les troupes arabes, qui furent passées en revue par nos officiers, devaient avoir pour deux mois de provisions. Chaque cavalier devait être pourvu de deux chameaux portant de l'eau et des vivres. Un seul chameau suffisait pour deux fantassins.

Tous nos goums entrèrent à la fois dans les solitudes du sud aux derniers jours de novembre. C'était comme une marche en bataille du nord au sud, occupant un front de plus de cent lieues. Les goums des deux provinces de Constantine et d'Oran amenèrent, sans trop de difficultés, la soumission des tribus qui se trouvaient en face, mais nos autres goums rencontrèrent, en face de la province d'Alger, de plus sérieux obstacles. C'est là que Si-Hamza devait avoir à combattre le chérif en face duquel il allait se trouver en sortant de Metlili, qui lui avait ouvert ses portes sans résistance. Mais comment pouvait-il, lui, marabout des Oued-Sidi-Cheik, attaquer, pour le service des Français, cet autre marabout qui, au nom du Prophète, avait proclamé la guerre sainte ? Sa résolution d'aller attaquer l'ennemi sur son propre territoire n'en fut point ébranlée, et le gouverneur général, pour lui faciliter l'exécution de ce mouvement, dirigea des renforts sur Metlili. Les deux chefs musulmans se rencontrèrent et se livrèrent un combat acharné après lequel Si-Hamza, gravement blessé, vit s'avancer vers lui huit hommes à pied conduisant un cheval de soumission et criant de toutes leurs forces : « Au nom de Dieu, nous vous demandons l'aman ! Nous voulons vivre désormais sous votre drapeau et sous celui des Français ! » Le chérif avait pris la fuite. Son expulsion d'un pays où on le supposait si solidement établi, l'entière soumission des populations qui faisaient sa force, l'apparition de notre drapeau aux frontières du grand désert ; la présence dans cette région d'un colonel français allant, sans force militaire, à une si grande distance du Tell, étudier l'organisation qu'il fallait donner à ces pays, fournirent la preuve irrécusable des résultats heureux de cette nouvelle entreprise.

Le gouverneur général se rendit à Laghouat pour procéder lui-même à l'organisation du pays et pour imprimer aux nouvelles autorités le sceau de son autorité personnelle. La cérémonie de l'investiture eut lieu sur la place d'Armes, en présence des chefs indigènes qui avaient commandé nos goums, des envoyés des tribus et des députations des villes annexées. La foule compacte, ces députations venues de très-loin, ces goums nombreux, ces officiers, ces généraux qui se rencontraient au milieu du désert, tout cela produisait un aspect étrange et imposant. Le gouverneur général prononça une allocution dans laquelle il disait aux Arabes : « Les temps nouveaux commencent pour vous : au désordre succèdera la paix, au pillage la sécurité, et votre commerce s'accroîtra. Voilà ce que produira votre soumission à la France. » En se séparant, les indigènes emportaient au fond du cœur une haute idée de notre force ; ils protestaient à l'envi de leur entière soumission à la France.

Cette expédition, véritable conquête du Sud, ne le cède, par ses résultats, à aucune de celles qui ont été entreprises en Algérie, et elle eut une importance particulière par la nature des éléments mis en œuvre par nos armes pour la première fois. Avant cette opération, on s'était accoutumé à considérer comme en dehors de notre sphère d'action les régions sahariennes. Comment, en effet, quelle que soit la légèreté donnée à nos colonnes, pénétrer dans un pays qui n'offre aucune ressource pour la nourriture des hommes et des chevaux ; où, pendant plusieurs jours de marche, on ne trouve pas une goutte d'eau ; où tout point de direction manque à une colonne engagée dans une véritable mer de sable. Des Arabes possesseurs de nombreux chameaux pouvaient seuls tenter ces aventures. Mais comment les déterminer à nous suivre dans ces opérations? leur inspirer la confiance qu'avec notre concours ils n'auraient pas à redouter des échecs d'autant plus sensibles qu'ils seraient subis en servant les chrétiens ? Là était la difficulté, et le gouverneur, en y donnant tous ses soins, avait effectué un progrès dans l'art de faire la guerre dans ces régions. D'après lui, l'infanterie, pour une opération dans le Sud, ne doit plus remplir d'autre rôle que celui d'une redoute douée de mouvement. Elle sert d'entrepôt pour les vivres, les munitions, les malades et les blessés. Douze ou quinze cents fantassins suffisent pour ce service indispensable, mais la colonne agissante est composée de cavaliers.

Disons, en terminant là ce qui regarde les opérations de cette campagne dans le Sud, que le commandant du Barail rendit des services signalés comme commandant supérieur du Cercle de Laghouat.

Cette ville fut reliée à Boghar, cette année même, par une route sur laquelle furent établis, aux lieux d'étapes, huit caravansérails construits par nos soldats. Ce n'est pas seulement pour la Kabylie, mais pour toute l'Algérie et même pour le désert qu'il est vrai de redire, avec le général Randon, que les routes sont les rênes du gouvernement.

L'année 1854 devait faire subir à notre colonie africaine une nouvelle et redoutable épreuve. Depuis la conquête, la métropole n'avait point eu de guerres à soutenir, tandis que dès les premiers jours de cette année le maintien de la paix avec la Russie parut compromis. Qu'allait-il arriver de l'Algérie si nous la dégarnissions de troupes ? Et, d'autre part, comment concilier la nécessité de maintenir une armée en Afrique avec les exigences probables d'une grande lutte européenne ? Ces appréhensions, qui troublaient alors beaucoup de monde, n'eurent aucune prise sur le général Randon. Il pensait, au contraire, que l'Algérie devait trouver là une occasion de prouver que la guerre faite chez elle depuis vingt-quatre ans n'avait point été une école stérile pour former des généraux, des officiers et des soldats, et il regardait comme désirable que l'armée d'Afrique fût largement représentée dans les batailles qui allaient se livrer. Loin donc de faire obstacle au départ de ses troupes, il fit des préparatifs pour pouvoir faire embarquer sans retard toutes celles qui lui seraient demandées. Du 25 mars à la fin du mois de juin 1854, trente mille hommes de toutes armes s'embarquèrent dans les différents ports de l'Algérie pour se diriger vers l'Orient.

Restait au gouverneur général à se garantir contre l'effet produit, dans l'esprit des indigènes, par le départ d'un aussi grand nombre de troupes. Il concentra celles qui lui restaient et il échelonna les régiments d'infanterie sur les lignes stratégiques, en les occupant à ouvrir des communications destinées à nous conduire promptement au cœur du pays insurgé. La cavalerie couvrit le Tell de ses colonnes mobiles qui se croisaient dans tous les sens. Le bruit se propagea parmi les Arabes que la France envoyait ses troupes à Constantinople pour détrôner le sultan ; mais cette erreur fut réfutée avec grand soin, et à l'aide de la police des marchés les mauvaises nouvelles furent combattues et la vérité propagée sans relâche. L'émotion se calma et fit place à la confiance et même à la gratitude envers le gouvernement pour l'appui qu'il allait donner au chef des Croyants. Les tirailleurs algériens furent les premiers à proclamer hautement ces sentiments en demandant à faire partie des troupes embarquées. Cette manifestation fit grand effet dans le pays arabe, et particulièrement parmi les habitants des villes. A partir de ce moment, les prières en actions de grâces en-

vers l'empereur furent dites dans les mosquées et des vœux furent formés de toutes parts pour le succès de nos armes.

Il eût été néanmoins bien extraordinaire que cette année se passât sans quelques-unes des levées de boucliers habituelles. Il s'en produisit deux : l'une en Kabylie et l'autre dans le Sud. A la nouvelle de la guerre de Crimée et de l'embarquement de nos troupes pour l'Orient, le prétendu chérif Bou-Bargla, sortant de la retraite cachée où il s'était antérieurement réfugié, recommença à prêcher la guerre sainte dans les tribus kabyles du Haut-Sebaou, qui n'avaient encore été astreintes qu'à une de ces soumissions éphémères dont la durée ne dépassait pas le séjour de nos colonnes passant dans le pays. Les hostilités commencèrent et ce pays de montagnes fut en insurrection. Le gouverneur général, sans perdre un moment, mit en mouvement toutes les troupes disponibles de la division Mac-Mahon et de la division Camou, et il concentra sous ses ordres personnels environ 12,000 hommes; puis il forma deux colonnes qui pénétrèrent à la fois sur le territoire ennemi par l'est et par l'ouest. Après un combat dirigé par le gouverneur général, à la tête de la division Camou, et un autre livré presque en même temps par le général Mac-Mahon, les tribus insurgées qui avaient lutté contre nous opérèrent leur soumission ; pour en assurer la durée, le gouverneur général fit parcourir le pays en tous sens par des colonnes légères, et pendant ce temps les officiers d'état-major levèrent les cartes du terrain.

Ce n'était là que la première période de l'expédition ; la seconde fut beaucoup plus difficile. Les deux divisions durent agir de concert en remontant le Sebaou, pour rencontrer des montagnes d'un accès de plus en plus difficile. Les Kabyles, pensant que l'attaque se ferait directement contre la forte tribu des Beni-Hidjar, envoyèrent tous leurs contingents de ce côté; mais le gouverneur général, qui s'en aperçut, changea son point d'attaque en escaladant la montagne du Brou-Chaïb, qui fait partie du massif de la grande Kabylie, pour arriver à un point culminant où l'on serait en position avantageuse pour les combats à livrer. L'ascension, d'abord très-pénible, s'opéra par des sentiers si étroits et si encaissés, que nos travailleurs devaient les élargir pour le passage des mulets. Les difficultés cessèrent à la rencontre d'une route tracée sur les plateaux.

L'armée couronna les hauteurs sans coup férir. Elle apercevait de là, pour la première fois, toute la grande Kabylie, dont le territoire est composé de soulèvements qui ont projeté les montagnes en désordre et comme au hasard. On distinguait sur tous les sommets une multitude de villages semblant autant de for-

teresses. Mais ce moment n'était pas encore propice pour diriger de ce côté nos efforts; car notre armée, sans route derrière elle et sans ligne de retraite assurée, aurait été exposée à un désastre, si elle n'avait pas réuni tous ses efforts contre les seules tribus qu'elle fut venu combattre.

Notre camp fut attaqué le lendemain matin sur deux de ses faces. Deux brigades de la division Camou, sorties du camp, refoulèrent les assaillants; mais la division Mac-Mahon n'en fut pas moins contrainte d'exécuter le même mouvement offensif peu de temps après.

Après deux jours de pluie qui suivirent et qui forcèrent à demeurer au repos, on reconnut la nécessité d'attaquer le village de Taourirt, que les Kabyles les plus braves avaient réoccupé et très-fortement retranché. Il fut pris d'assaut dans une action glorieuse mais très-sanglante, qui décida du sort de la campagne. Quoique la résistance acharnée des Kabyles se soit prolongée quelques jours de plus, toutes les tribus de la contrée se soumirent successivement à notre autorité. Le général Randon avait montré, dans cette entreprise, qu'il possédait la force d'âme et la hardiesse nécessaires pour s'exposer, quand cela devenait nécessaire, aux éventualités les plus dangereuses. Il avait mérité que le souverain, en le félicitant du succès, lui écrivît : « Je n'étais pas sans inquiétude, je vous l'avouerai, et vous devez le comprendre; mais le récit des glorieux faits d'armes de nos troupes et les avantages qui en résulteront m'ont redonné une pleine confiance. » Grâce à cet acte de vigueur, la tranquillité ne fut sérieusement troublée sur aucun point de la colonie pendant la durée de la guerre de Crimée, alors que l'effectif de l'armée d'Afrique était descendu de 75,000 à 45,000 hommes, et que les troupes acclimatées et aguerries avaient été remplacées par d'autres. Ce soulèvement général, que l'on redoutait depuis longtemps pour le jour où la France serait engagée dans une guerre européenne, n'éclata donc pas, et aucun nouveau sacrifice ne fut imposé à la métropole. Plus de 900 tués ou blessés, sur moins de 12,000 hommes, montraient que nos soldats avaient eu affaire à des adversaires dignes d'eux.

D'autres hostilités s'élevèrent encore, la même année, dans le Sud de notre colonie, où reparut le chérif Mohamed-ben-Abdallah qui avait trouvé, depuis sa fuite, un refuge en Tunisie. Il se ligua avec le cheik de Tougourt, et cette ville devint le lieu de réunion de tous les mécontents. Le gouverneur général pensa qu'il fallait faire la conquête de Tougourt, pour n'avoir pas sans cesse à réprimer des actes d'agression contre les alliés ou contre les sujets de la France.

Pour éviter un siége qui aurait pu donner lieu, comme celui de Zaatcha, à une résistance longue et opiniâtre, le gouverneur général prescrivit de chercher à emporter cette place par un coup de main, en attirant l'ennemi hors des murailles. Les contingents arabes les plus rapprochés de la région fournirent les colonnes d'attaque, et les tribus privées de leurs défenseurs naturels furent couvertes par des détachements de nos troupes. Nos postes avancés vers le Sud n'étaient plus seulement des sentinelles chargées de signaler l'apparition de l'ennemi ; ils eurent un rôle beaucoup plus important, celui de devenir des bases d'opération pour des colonnes légères, très-mobiles, destinées à faire respecter notre domination. Le 15 novembre, toutes nos colonnes entrèrent en opérations. Le 29, le chérif, que de petits succès avaient rendu présomptueux, livra combat en avant de Tougourt, fut réduit à fuir, et découvrit la ville qui tomba entre nos mains. Les populations qui firent soumission reçurent pour chefs des hommes dévoués à nos intérêts et assez influents pour empêcher les agitateurs de reparaître dans ces parages.

Les faits d'armes de l'année 1854 procurèrent un calme complet à l'Algérie pendant l'année 1855, c'est-à-dire pendant la période décisive de la guerre de Crimée. Notre colonie d'Afrique, ayant joui de récoltes abondantes, put contribuer à l'approvisionnement de notre armée expéditionnaire après lui avoir donné ses meilleures troupes. Les services rendus à cette occasion ont été appréciés à leur juste valeur par l'homme le plus compétent. M. l'intendant général Darricau, directeur de l'administration au ministère de la guerre, écrivait, le 10 avril 1855, au général Randon : « Vous êtes notre salut et notre providence. Vous nous fournissez sans cesse des soldats, et quels soldats ! des chevaux, et quels chevaux ! les seuls qui aient résisté sur les plateaux de Chersonnèse. Vos produits sont entrés d'une manière notable dans les approvisionnements de l'armée, et les fourrages de l'Algérie ont sauvé toute la cavalerie française... L'intervention de l'Algérie dans cette grande lutte, sous votre énergique, sage et patiente direction, donne la mesure de notre jeune puissance dans la Méditerranée. Elle constitue un fait de guerre considérable, dont on ne connaîtra toute la portée que lorsqu'on récapitulera avec impartialité la somme des efforts que vous avez produits *à l'extérieur de votre commandement*, sans affaiblir la situation de l'Algérie, en étendant, au contraire, les limites de notre territoire et en créant dans l'Algérie de nouveaux éléments de puissance militaire et de colonisation. »

En prévision des éventualités défavorables ou des nouveaux efforts à faire sur le continent, le gouverneur général poussait active-

ment l'instruction des jeunes soldats qu'il avait reçus, en les préparant à la vie des camps et à la pratique de la guerre. Il fit continuer sur une grande échelle les travaux des routes sur lesquelles on élevait des caravansérails formant de petits forts destinés à assurer la sécurité.

Le général Desvaux, partant de Biscara pour visiter Tougourt, fut accompagné par M. Laurent, ingénieur, qui avait été mis à sa disposition pour étudier le régime des eaux et la nature des terrains dans les contrées parcourues. M. Laurent reconnut tous les indices d'une couche d'eau souterraine pouvant provenir de contrées plus élevées. Et en attendant que cette conjecture fut confirmée, il dégagea dans les oasis de Meggarin et de Tougourt des puits obstrués, à la grande joie des habitants qui furent très-reconnaissants de ce bienfait.

La sécurité dans les contrées du Sud était devenue si grande qu'un marabout, qui les avait traversées en revenant de la Mecque, disait que sous le gouvernement des Français une femme, avec une couronne d'or sur la tête, pouvait sans danger voyager d'un bout du Sahara à l'autre.

L'année 1856 fut moins tranquille que la précédente, sans pourtant faire courir aucun danger à notre domination. Les troubles les plus grands furent encore ceux de la Kabylie, et les deux divisions du général Yusuf et du général Renault eurent fort à faire pour les apaiser. Elles exécutèrent des travaux destinés à faciliter la conquête de la grande Kabylie quand le moment serait venu de la tenter. La province de Constantine n'eut que des troubles insignifiants et promptement réprimés. Le général Desvaux, en parcourant le sud de cette province, arriva le 19 décembre à l'oasis M'raïer, qui avait changé d'aspect depuis quelques mois, à la suite du forage de plusieurs puits. De là il se rendit à l'oasis de Tamerna qui dépérissait, lorsqu'un sondage entrepris par M. Laurent, et poussé à soixante mètres de profondeur, avait fait jaillir à un mètre au-dessus du sol une gerbe d'eau débitant quatre mille mètres cubes en vingt-quatre heures. A Tougourt, vingt-neuf puits d'eau jaillissante avaient déjà été forés, et il y en avait un nombre égal en cours d'exécution. Le général avait reçu des témoignages de reconnaissance partout où il avait passé. Il avait stimulé la culture du coton dont les oasis avaient déjà fourni de beaux échantillons, et il avait reçu, pour le forage des puits artésiens, de nombreuses demandes. Le commerce s'étendait par suite de la sécurité; la fabrication des étoffes de soie et de laine, ainsi que celle des tapis, étaient propagées par des ouvriers émigrant de la Tunisie, où ces industries étaient pratiquées avec beaucoup d'habileté. Le général

Desvaux secondait ainsi le gouverneur général dans ses vues les plus chères.

Les indigènes avaient, avant la conquête, l'habitude d'enfouir, dans des silos, des réserves de grains qui paraient aux disettes. Ces réserves avaient disparu par suite de la guerre, puis, la paix revenue, les prix de vente avaient séduit les Arabes, qui avaient ainsi transformé en argent l'excédant de leurs céréales. Le gouverneur général prescrivit de rétablir les réserves de grains et, pour qu'elles fussent conservées, les silos durent être creusés dans le voisinage des marabouts, afin que la garde en fût confiée aux hommes qui surveillent les édifices consacrés à la piété. Que de malheurs eussent été évités ou diminués si l'on eût toujours fait exécuter les règlements du général Randon!

Les services rendus par le gouverneur général, sous ce rapport comme sous les autres, lui avaient mérité la plus haute des récompenses. Il avait été élevé, le 16 mars 1866, à la dignité de maréchal de France.

L'année 1857 fut signalée par un événement mémorable : la conquête et la soumission complète et définitive de la Kabylie resteront l'acte le plus glorieux de la carrière du maréchal Randon. Le moment d'entreprendre cette tâche difficile était enfin venu. Les expéditions des années précédentes avaient permis de prendre une connaissance exacte du pays et avaient en outre formé les soldats à ce genre de guerre. Les régiments revenus de Crimée fourniraient des têtes de colonnes incomparables.

Malgré tout, le gouvernement demeurait encore indécis lorsque le gouverneur général, appelé à Paris, exposa avec tant de force devant le conseil des ministres toutes les raisons de ne pas attendre plus longtemps qu'il gagna sa cause. Il obtint aussi l'adoption d'un réseau de voies ferrées qui s'étendrait sur les trois provinces. Le décret qui en consacrait le principe fut signé le 8 avril 1857, et cette nouvelle fit accueillir son retour avec les démonstrations d'une reconnaissance enthousiaste. Le maréchal ne perdit pas un moment pour achever les préparatifs déjà commencés avant son départ pour la France et continués pendant son absence. Le corps expéditionnaire, organisé sur le papier, comprenait quatre divisions, dont trois étaient destinées à agir ensemble, tandis que la quatrième, formée dans la province de Constantine, empêcherait, du côté de la mer, les tribus déjà soumises de prendre part à la lutte et pénétrerait ensuite dans la vallée de l'Oued-Sahel pour opérer une diversion au sud du Djurjura.

Le pays où notre armée allait s'engager a pour limite la chaîne des montagnes du Djurjura qui forme une demi-circonférence ap-

puyant ses deux extrémités à la mer. La hauteur des pics dépasse deux mille mètres. Les neiges couvrent la chaîne pendant l'hiver et s'y conservent dans les anfractuosités jusqu'à une époque avancée de l'année. Les cols par où le passage s'effectue pendant toute l'année et ceux qui peuvent servir à une expédition sont en nombre très-limité.

Les habitants belliqueux de ce territoire tourmenté ont construit des villages. Plusieurs de ces villages réunis forment une tribu. Plusieurs tribus voisines sont réunies en confédération. Le village a un chef électif, un amin. Le chef électif de la tribu porte le titre de Amin-el-oumena; il commande, en cas de guerre, tous les hommes de la tribu qui sont en état de porter les armes. Chaque confédération a un chef supérieur. Dans cette organisation, le chef civil, élu pour un petit nombre d'années, devient, en cas de guerre, le commandant militaire.

Les Kabyles sont soumis à des lois plus anciennes que la religion musulmane dont ils font profession. Chez eux, les crimes et les délits ne sont point punis d'après les prescriptions du Coran; il n'y a point de juges pour condamner ni de force armée chargée d'exécuter le jugement. Chaque famille se fait justice par elle-même en exigeant le rachat du tort qui lui est fait suivant les *canouns* qui fixent les tarifs des amendes applicables aux diverses sortes de crimes, délits et contraventions.

Il est à remarquer que les Francs, nos ancêtres, vivaient sous le même régime et que la loi salique nous a transmis les tarifs dont ils ont fait usage. Chez les Kabyles les amendes sont perçues par un receveur communal qui les applique, du moins en partie, aux dépenses d'utilité publique. Aussi les prescriptions des canouns sont-elles rigoureusement observées, tout le monde ayant intérêt à éviter qu'aucune personne n'en soit affranchie.

Les tribus kabyles du Djurjura n'occupent pas un territoire plus étendu que le plus petit des départements français et le nombre des hommes capables de porter les armes ne s'élevait pas à plus de trente mille. Mais leur énergie et leur connaissance d'un sol qui présente à chaque pas les obstacles les plus difficiles à surmonter les avaient mis en état d'opposer jusque-là à toutes les invasions une résistance victorieuse.

Nous ne décrirons point les opérations compliquées et les actions sanglantes de la campagne, qui dura du 17 mai au 12 juillet. Nous dirons seulement que ce ne fut pas trop de tout le courage de nos soldats pour triompher de leurs adversaires. Le général en chef eut la plus grande part au triomphe obtenu, d'abord par l'étendue et la prévoyance de ses préparatifs ainsi que par le nombre des troupes

qu'il avait su rendre disponibles, ensuite par l'habileté de ses marches et le choix des points d'attaque. Il s'attacha à agir avec toutes ses forces contre un seul ennemi et, en l'isolant des autres, à diriger contre sa position plusieurs colonnes concentriques. Il se fit une règle de n'opérer aucune marche qui pût amener un mouvement de retraite en présence des Kabyles, les expéditions antérieures nous ayant donné à cet égard de sanglantes leçons. Malgré toutes ces savantes précautions, la conquête ne fut obtenue qu'au prix de quinze cents tués ou blessés sur un effectif de vingt-sept mille hommes. La division Mac-Mahon avait eu, dans un seul combat, trente officiers tués ou blessés.

Les conditions accordées à la principale des confédérations, celle des Beni-Raten, devinrent la règle de toutes les autres. Le maréchal les a fait connaître en racontant la scène pathétique de cette première soumission.

Les envoyés de Beni-Raten, au nombre d'une cinquantaine, traversent le camp. Ils sont conduits à la tente du maréchal par le chef du bureau politique, le colonel de Neveu. Leurs vêtements sont sales et déchirés, mais leur attitude est noble et digne. Ils s'asseyent à terre, en cercle, devant le gouverneur général. L'un d'eux, à la figure expressive, aux regards intelligents, à la barbe grisonnante, se place un peu en avant des siens ; il est chargé de répondre pour tous.

Le maréchal leur parle et deux interprètes traduisent ses paroles, l'un du français en arabe, l'autre de l'arabe en kabyle.

« Vous tous qui êtes ici, représentez-vous complétement la tribu des Beni-Raten et pouvez-vous vous engager pour elle?

— Oui, nous sommes les amins délégués par toute notre nation, et nous avons mission de parler pour tous les fils du Raten. Ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

— Pourquoi avez-vous manqué aux promesses de soumission que vous aviez faites en 1854 au seb des Beni-Tahia, puis en 1855 à Alger, et fomenté des révoltes chez les tribus soumises?

— Si quelques hommes des Beni-Raten ont fait cela, tous ne l'ont pas fait ; mais nous reconnaissons nos fautes et nous venons ici pour nous excuser du passé et nous soumettre aux Français.

— Avez-vous cette fois l'intention de tenir fidèlement vos promesses et d'exécuter les conditions qui vous seront imposées?

— Nous promettons que notre tribu sera fidèle aux promesses que nous te ferons en son nom.

— Voici les conditions que je vous impose ; si elles ne vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous reprendrez vos armes, nous reprendrons les nôtres, et la guerre décidera. Mais si

vous nous forcez à combattre, nous couperons vos arbres et nous ne laisserons pas pierre sur pierre dans vos villages.

— Nous sommes tes vaincus, nous nous soumettons aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

— Vous reconnaîtrez l'autorité de la France. Nous irons sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons des routes et construirons des bordjs. Nous couperons les bois ainsi que les récoltes qui nous seront nécessaires pendant notre séjour; mais nous respecterons vos figuiers, vos oliviers et vos maisons.

Tous gardent le silence, leur orateur s'incline.

— Vous payerez, comme contribution de guerre et juste indemnité des désordres que vous avez causés, cent cinquante francs par fusil.

— Les Beni-Raten ne sont pas tous riches, et beaucoup, parmi eux, n'ont pas assez d'argent pour payer cette somme.

— Lorsque vous avez fomenté la révolte des tribus qui sont autour de vous, chacun a su trouver de l'argent. Les riches ont payé pour les pauvres. Vous ferez comme vous avez fait. Les riches prêteront aux pauvres afin que tous payent et que chacun supporte la peine des fautes de sa nation.

A ces mots, des réclamations confuses s'élèvent parmi les Kabyles. Quelques-uns parlent ou gesticulent, mais le chef les apaise peu à peu, et, répondant pour tous :

— Nous payerons la contribution que tu demandes.

— Comme preuve de vos bonnes intentions, vous me livrerez les otages qui vous seront désignés. Je les garderai jusqu'au payement intégral de la contribution et même plus longtemps, selon votre conduite.

Tous restent silencieux, le chef incline la tête.

— A ces conditions vous serez admis sur nos marchés comme les tribus kabyles soumises. Vous pourrez travailler dans la Mitidja et gagner, pendant la récolte prochaine, de quoi payer votre contribution de guerre et au delà. Pour vous convaincre dès à présent que nous ne voulons ni emmener les femmes et les enfants, ni vous prendre vos terres, comme on vous a dit que nous avions coutume de le faire, vous rentrerez dans vos villages aussitôt que vos otages nous seront livrés; vous pourrez circuler en liberté à travers les camps avec vos femmes et vos enfants, et l'on ne prendra à personne ni sa maison, ni son champ sans lui en payer la valeur.

Les visages impassibles des Kabyles ne trahissent aucun sentiment de regret ni de satisfaction.

— Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des *amins*, mais ils devront être reconnus et investis par la France; vous

pourrez même garder vos institutions politiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous maintenir en paix.

Ces dernières paroles font courir un frémissement de joie parmi ces hommes jusqu'alors si impassibles. Des conversations à demi voix s'engagent entre eux, et il est facile de voir à leurs gestes et à leur physionomie toute la satisfaction que leur causait cette promesse inattendue. Puis, l'orateur, prenant la parole, dit :

— Avons-nous bien compris ? Nous conserverons nos institutions ?

— Oui.

— Nous nommerons nos chefs comme par le passé ?

— Oui, seulement, comme nous ne voulons pas que ce soient des hommes de désordre, ces nominations seront approuvées par nous.

— Vous ne nous donnerez pas d'Arabes pour nous commander ?

— Non.

— Alors, vous pouvez compter sur notre soumission, et demain nous déposerons entre vos mains la contribution de guerre.

C'est ainsi que le maréchal Randon, qui avait étudié à fond la constitution sociale, administrative, politique et militaire des Kabyles, sut leur appliquer le seul principe qui rende les conquêtes sûres et stables, celui de respecter chez le peuple conquis ses mœurs, ses lois et ses institutions en se bornant à le mettre dans l'impuissance de nuire. C'est sur ce principe que s'est établie la grandeur de la nation romaine, qui a pourtant su mieux qu'aucune autre s'assimiler avec le temps les peuples vaincus. C'est ainsi qu'agit l'Angleterre et qu'elle parvient à gouverner pacifiquement, très-loin de chez elle, des populations immenses.

La France a suivi depuis la Révolution une ligne de conduite toute contraire. Par une infatuation singulière elle a, partout où ses armées victorieuses ont triomphé, imposé aux vaincus et son gouvernement politique et ses lois civiles, comme si nos lois ressemblaient à un habit bon pour aller à toutes les tailles.

Pour assurer aussi par la force sa nouvelle conquête, le gouverneur général faisait élever, pendant le cours même de ses opérations, au point du pays conquis le plus favorable, le fort Napoléon, qui peut recevoir quatre bataillons. Nos soldats, en même temps qu'ils y travaillaient, s'occupaient d'établir une route pour y conduire.

Deux millions, qui furent prélevés en six semaines à titre de contribution de guerre, furent employés à payer les dépenses qu'eut à faire de ce chef le service du génie. Ainsi, le maréchal Randon avait

complété la conquête de l'Algérie sans demander au gouvernement ni hommes ni argent.

A ce moment, l'Algérie présentait le spectacle trop rare d'un accord très-sympathique entre l'armée et la population européenne, qui éleva aux troupes revenant de cette grande expédition des arcs de triomphe. Elle comprenait l'importance qu'aurait pour la colonie l'issue de la dernière campagne. En effet, la période de la conquête était achevée, et tous les efforts de l'armée comme du gouvernement pourraient être dirigés désormais vers le développement de la colonisation. Une ère nouvelle allait s'ouvrir pour elle en même temps qu'on pourrait s'occuper de régénérer un peuple antique, fidèle à ses traditions, et, par cela même, demeuré en arrière de la civilisation. Le maréchal Randon s'apprêtait à remplir de son mieux cette noble mission quand une inspiration malheureuse fit créer à Paris le ministère de l'Algérie et des colonies. Le gouverneur général, appelé à Paris avant que cette mesure fût définitive, chercha à démontrer que ce changement ne produirait pas les avantages qu'on en espérait, mais n'ayant pas réussi à convaincre l'autorité supérieure, il crut devoir offrir une démission devenue nécessaire, ne fût-ce que pour débarrasser de toute entrave une réorganisation aussi radicale. Sa démission, datée du 9 août 1858, fut acceptée.

C'est là une date malheureuse dans l'histoire de notre colonie, qui fut privée de l'homme le mieux fait pour la diriger. Le ministère de l'Algérie, bientôt supprimé, ne fit qu'apporter dans les hommes et dans les choses de la colonie une instabilité qui lui avait été déjà si funeste précédemment; car on peut peser dans l'histoire de notre colonie ce que les révolutions faites à Paris ont coûté, sur ce point, à notre puissance nationale. De 1830 à 1841, en dix ans, neuf commandants en chef ou gouverneurs généraux se succédèrent à Alger. Pendant cette période, notre domination sur les indigènes fut compromise par l'ignorance, les hésitations, les erreurs et les fautes. Combien le résultat n'eût-il pas été différent si le gouvernement, qui avait si habilement préparé cette glorieuse conquête, fût resté debout pour la faire fructifier! La grande figure du maréchal Bugeaud domine la période 1841-1847. Il servit l'Algérie pendant six ans *ense et aratro*. Il avait agrandi le territoire et poussé la colonie dans la voie du travail; mais de longs dissentiments avec le gouvernement de Paris le décidèrent à quitter cette terre où son passage a laissé tant de traces.

Après la révolution de 1848, sept gouverneurs généraux se succédèrent en quatorze mois; l'instabilité devint encore plus grande qu'après 1830. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner, après cela, de ce que les progrès de la colonisation et la soumission des Arabes n'aient pas été complétement arrêtés et compromis? Les Arabes, comme

tous les peuples des civilisations primitives, ne se rendent pas compte de la soumission due à l'autorité sans que cette autorité soit personnifiée dans un homme. L'autorité, pour leurs principaux chefs, c'est le gouverneur général : s'il change, elle est affaiblie ; s'il change souvent, elle est perdue. Ce n'est pas le seul motif d'intérêt public qui demande que ces hautes fonctions soient exercées le plus longtemps possible par le même homme. Sa tâche est immense. Les questions qu'il doit résoudre comprennent non-seulement la politique et la guerre, mais la législation, l'administration et l'état social de populations qui sont à des états de civilisation très-différents.

Les Mémoires du maréchal Randon se terminent par des chapitres qui donnent l'idée de tout ce qu'il a arrêté ou proposé en fait de mesures importantes concernant la politique générale, la politique à l'égard des indigènes, le rapprochement des races, l'immigration et les moyens de l'attirer, les travaux effectués et à effectuer en routes, desséchements de marais, chemins de fer, lignes télégraphiques, aqueducs et irrigations ; l'agriculture et les moyens d'accroître ses produits, le régime forestier, la production chevaline et les remontes, les mines et carrières, les exportations par la mer et par le sud, l'école de mousses indigènes, les colléges arabes-français, les écoles de médecine, les écoles musulmanes, le lycée d'Alger, les écoles primaires, les bibliothèques, musées et sociétés savantes, les cultes, la justice pour les Arabes et pour les Européens ; les finances, impôt arabe, impôt des colons, emploi des ressources au profit des communes.

Cette nomenclature peut donner une idée de l'ensemble d'intérêts à satisfaire et d'études à mener de front qu'exige le gouvernement d'une grande colonie comme l'Algérie. Sans nous engager dans ce labyrinthe, nous terminerons par une observation qui nous est personnelle, et qui porte sur un point fondamental du régime colonial.

Le système de gouvernement adopté par la France pour l'Algérie diffère dans son principe du système que l'Angleterre pratique depuis longtemps pour toutes ses colonies.

Le gouverneur général de l'Algérie est tenu de soumettre tous ses projets à l'approbation du ministre auquel il est subordonné, et d'attendre les décisions qui lui viennent de Paris. Le gouverneur anglais décide les affaires sur place, il en a la responsabilité, tandis que le ministère n'en porte pas d'autre que de le maintenir dans sa charge. Ainsi, chez les Anglais, le détail des affaires locales, de même que les questions politiques et législatives que soulève le gouvernement des populations indigènes, tout rentre dans la compétence du gouverneur. Le contraire a lieu chez nous par suite

d'une extension qui a été donnée à la responsabilité ministérielle par le régime parlementaire. On a cru de l'essence de ce régime qu'un ministre fût toujours responsable d'un acte gouvernemental, en quelque lieu qu'il fût accompli, et le ministère pouvant être interpellé à tout instant sur une mesure quelconque de son administration, a tenu à ce que tout fût élaboré dans ses bureaux.

En Angleterre, où se trouve le type du gouvernement parlementaire, puisque c'est de là que l'institution s'est propagée par des imitations plus ou moins heureuses, le gouverneur d'une colonie ne peut pas engager des dépenses portant sur le budget de la mère-patrie; il ne peut pas toujours trancher seul les questions politiques ou administratives, mais il fait tout marcher sans la participation directe du gouvernement central, qui n'a jamais eu la pensée de prendre l'embarras de ces sortes d'affaires. Et qu'on ne croie pas que cette délégation de pouvoir, nécessaire pour faire décider sur place les affaires locales, ait eu pour cause le trop grand éloignement, car elle a été appliquée à l'Irlande.

Cette première différence, au point de départ, entre le régime colonial adopté par les deux nations, en a amené une seconde. La liberté politique, quand elle a été donnée aux colonies, a marché dans deux sens divergents. On a donné à la population française de l'Algérie le droit d'élire des députés qui vont à Paris concourir au gouvernement central, sans attribuer à la colonie aucune autonomie, aucune action sur son gouvernement. L'Angleterre, au contraire, a donné à chacune de ses principales colonies une autonomie complète; elle a établi dans chacune un gouvernement fait à l'image de celui de la mère-patrie. Il est composé de deux Chambres, et le pouvoir exécutif est exercé par un ministère colonial que nomme le gouverneur. La colonie gère ainsi ses propres intérêts, mais ne participe en rien au gouvernement de la métropole.

Deux systèmes aussi différents peuvent-ils être également bons? Nous ne le pensons pas; mais la comparaison entre les deux exigerait de longs développements et ne serait point ici à sa place. Qu'il nous suffise de dire que le maréchal Randon a montré dans ses Mémoires plusieurs exemples des inconvénients et des retards que l'intervention trop assidue du gouvernement central apportait aux affaires de la colonie; mais toujours il s'est soumis sans murmurer aux ordres qui lui sont venus du ministre de la guerre. Aussi ne s'est-il jamais élevé entre lui et le pouvoir central aucune autre contestation que celle dont nous avons parlé, au sujet du commandement d'une grande expédition. Mais y a-t-il un autre gouverneur général de l'Algérie dont on puisse en dire autant?

Général Favé.

LE MARIAGE

DE L'EMPEREUR DE LA CHINE

Au commencement de l'année 1872, la nouvelle se répandit d'Asie en Europe que l'empereur de la Chine Tong-Chéh, jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans, allait prendre femme.

Il y aurait à cette occasion, disait-on, un déploiement de pompes quasi-célestes.

Bien que, géographiquement, les Chinois continuent de nous tourner le dos autant que jamais, comme les rapides moyens de communication de nos jours, ont moralement rapproché leur pays du reste du monde, la nouvelle du prochain mariage de leur empereur ne laissa pas de produire un certain effet. Un bruit singulier accompagnait cette nouvelle. Aucun œil chinois, hormis les yeux du monde officiel, ne serait autorisé à se repaître du spectacle des solennités nuptiales du Fils du ciel. Cette interdiction, ajoutait-on, devait s'étendre avec une rigueur particulière aux « diables étrangers, » autrement dit les barbares, et même à leurs représentants près la cour de Péking.

Les Anglais sont gens naturellement fort curieux, on le sait. Ils le sont indépendamment des exigences du commerce. Ils tiennent à savoir ce qui se passe aux quatre coins du monde, et c'est pour satisfaire cette soif de nouvelles, intéressée ou non, que les journaux anglais sont restés essentiellement ce qu'ils furent dès le principe : des feuilles de nouvelles, *newspapers*. Toujours sur la brèche, toujours haletants, les directeurs de journaux rivalisent entre eux, contre le gouvernement, à qui obtiendra le premier les nouvelles politiques les plus importantes ; aussi, que de fois des membres du cabinet apprennent-ils, en ouvrant leur journal, des nouvelles de la plus grande portée ! Cet esprit d'initiative, cette ambition du jour-

nal anglais, qui sont aussi des traits du journalisme américain, ne furent jamais mis en relief d'une manière plus éclatante que par la recherche audacieuse de Livingstone par Stanley, recherche due uniquement on le sait, à la volonté d'un directeur de journal de New-York.

Pour en revenir à l'empereur de la Chine : annoncer qu'il y aurait un cortége triomphal, et en même temps que personne au monde ne serait autorisé à en être le témoin, c'était jeter le défi à toute la presse de langue anglaise, des deux côtés de l'Atlantique.

Le monde entier prendrait la chose comme il voudrait, mais il était bien sûr qu'il y aurait des crayons anglais ou anglo-américains pour dessiner, et des plumes de même provenance pour décrire. Voilà ce que tous les sujets de Sa Majesté britannique, — pour nous en tenir à l'Angleterre, — ne manquèrent pas de penser.

Ils ne se trompaient pas : ce fut l'Angleterre qui releva le gant.

Au moment où l'annonce par trop asiatique de la défense faite au public d'assister à une solennité publique parvenait en Angleterre, il y avait à Londres un journal (et même deux, nous le verrons) déterminé à enfreindre cette prohibition. Il y avait aussi un homme rompu aux voyages les plus lointains tout disposé à prêter son concours à ce journal.

Le journal, c'était l'*Illustrated London news*, doyen, si nous ne nous trompons, de tous les journaux « illustrés. » Le voyageur auquel nous venons de faire allusion, était M. William Simpson. Depuis bien des années déjà, M. William Simpson avait été attaché au susdit journal en double qualité de rapporteur et de dessinateur ; il s'était trouvé dans un bon nombre de contrées « où, pour employer l'expression d'Abraham Lincoln, l'histoire était en train de se faire à l'aide de ce journal, » telles que l'Abyssinie, la Judée, l'Égypte, l'Italie ; sur le canal de Suez, à l'époque de son ouverture ; à Rome, lors du conseil œcuménique ; à Jérusalem. Il avait assisté à la guerre franco-allemande ; vécu sous le régime de la Commune de Paris, traversé le tunnel du Mont-Cenis lors de son inauguration, etc. Avant d'être en rapport avec l'*Illustrated news*, il avait fait, toujours en journaliste-dessinateur, la campagne de Crimée, et cette expédition avait été suivie d'une excursion en Circassie ; puis à la fin de la révolte des Cipayes, d'un tour de dessinateur, *sketching tour*, dans l'Inde, d'une durée de trois ans ; il avait bu et s'était baigné aux sources du Gange, etc., etc.

Tels étaient les états de service de M. Simpson lorsque l'*Illustrated news* lui demanda s'il voudrait assister à Péking à la célébration publique, mais dont la vue serait défendue au public, du ma-

riage de l'empereur de la Chine. M. Simpson ne sut d'abord que répondre, et nous l'en croyons sans peine, pourtant, après quelques réflexions et quelques hésitations, il finit par dire *oui*.

Le voyage à Péking, une fois décidé, on causa de la Chine et du Japon, et il fut demandé à notre voyageur si, — puisqu'il allait jusqu'à Péking, — il n'aimerait pas pousser jusqu'à Yédo ? M. Simpson ne fit pas d'objection. Et quand il serait à Yédo, si, — au lieu de rebrousser chemin, — il ne lui paraîtrait pas plus simple de traverser l'océan Pacifique, — vingt-six jours de mer seulement — et d'aborder à San-Francisco, ou « Frisco » tout court, comme on commence à appeler en Amérique, la capitale de la Californie? M. Simpson encore ne dit pas *non*. Il coulait de source qu'une fois à San-Francisco, ce qu'il aurait de mieux à faire pour rentrer chez lui, ce serait de traverser les États-Unis en écharpe, puis cette nappe d'eau que l'on appelle l'Atlantique. Ce n'était plus un voyage à Péking que le journal investigateur et réfractaire proposait de la sorte, c'était un voyage autour du monde. M. Simpson dit encore qu'il consentait, et le voyage autour du monde aux frais de l'*Illustrated news* fut résolu. L'idée de ce voyage souriait particulièrement à M. Simpson. Il aurait grand plaisir, nous dit-il, à écrire en tête du livre qui en serait le fruit, quelque chose comme *Voyage autour du monde*, mais moins banal ; or, comme il ne cessa pas d'aller à la rencontre du soleil depuis son départ de Londres jusqu'à son retour, le titre de *Meeting the sun* lui a été naturellement suggéré.

Au moment de son départ, M. Simpson était prié par le *Daily news*, — c'est le journal auquel nous avons fait allusion plus haut, — de lui envoyer quelques notes sur l'empereur de la Chine et son mariage, de sorte qu'il se trouva transformé de correspondant simple, en correspondant à « deux coups. » De même aussi, de simple touriste qu'il avait été jusqu'alors, il montait au grade, nouvellement créé, de *Globe-trotteur*, terme, soit dit en passant, qui mériterait bien mieux que certaines expressions étrangères admises récemment dans notre langue, les honneurs de la naturalisation.

M. Simpson, qu'on le remarque bien, ne prenait pas seulement l'engagement de se rendre à Péking : ce n'était qu'un jeu pour un voyageur tel que lui ; il s'engageait à raconter et à dessiner *de visu*, les principales scènes d'une solennité proclamée invisible. C'était donc une espèce de pari qu'il acceptait. Nous verrons comment il se tira d'affaire.

Pour nous, de ce long voyage autour du monde, nous n'entendons rapporter que ce qui a trait au mariage de l'empereur de la

Chine. Il ne sera point question dans cet article de la grande muraille, ni des tombeaux des Mings, ni des ruines du Palais d'été, moins encore, s'il se peut, du Japon et de tout le reste.

I

Parti de Londres, M. Simpson, notre infatigable voyageur, passe par le Mont-Cenis, Brindes et le canal de Suez, touche à Ceylan et à Singapour, et finit par mettre le pied sur le seuil de la Chine. Il débarque à Hong-Kong, ville toute nouvelle, puisqu'elle ne date que de trente ans. Hong-Kong, ou plus exactement « Victoria », nom donné récemment à la ville même, en honneur de la reine, est adossée à un gros rocher qui, pour l'aspect, tient à la fois de Gibraltar et d'Aden. « La croupe du lion de Gibraltar est ici absente et les collines sont trop vertes pour rappeler Aden ; pourtant la ressemblance de l'île de Hong-Kong avec ces deux sites est assez grande pour justifier une comparaison entre elles. »

Hong-Kong a un caractère tellement européen, que l'on a de la peine à s'imaginer que l'on est à la porte de la Chine. Pour réaliser le fait, il faut regarder le port. On voit là une population non moins aquatique que chinoise. Les bateaux fourmillent, et chaque bateau est la demeure flottante d'une famille entière. Il s'y trouve ordinairement trois générations, les aïeux représentés par une vieille femme. Adultes et enfants compris, c'est généralement six personnes que porte chaque barque. Ces barques ne sont pas grandes, et cependant il y a place pour tout le monde, même pour les dieux lares. A une extrémité de ces barques se trouve la cuisine, à l'autre l'autel de la famille ; car, en Chine, il n'y a pas de maison ni de barque sans autel domestique.

Dans sa course vers Péking, notre voyageur passe par Changaï, Tientsing et Tung-Cho.

De Changaï, il ne dit rien. Tientsing, ou le « Gué Céleste », est une grande ville de forme carrée, enfermée dans de vieux remparts qui tombent en ruines. Elle est entourée de grands faubourgs, et le quartier des Européens est situé à part. Bien que l'étendue de Tientsing soit moindre, de beaucoup, que celle de Péking, le chiffre de sa population surpasse celui de la capitale. Notre voyageur alla visiter la scène du massacre de 1870. Ce massacre, on se le rappelle, eut lieu au mois de juin, et la nouvelle en arriva en Europe au moment où la guerre venait de s'allumer sur les bords du Rhin. « La cathédrale », dit-il, est située sur la rive droite du Peiho, à la jonc-

tion de cette rivière avec le Grand Canal. C'est une ruine calcinée, mais ses murailles solitaires dominent de toute leur hauteur les habitations à un seul étage dont se composent toutes les villes chinoises. Dans l'enclos attenant se trouvent les sépultures de treize personnes dont les corps purent être recueillis. Sur chaque tombe se dresse une haute dalle de marbre érigée par les autorités chinoises. A un demi-mille environ en aval du fleuve, et du même côté que la cathédrale, se trouve une autre église où dix sœurs de charité furent brutalement tuées et mutilées. On n'a jamais su ce qu'était devenu le corps de cinq d'entre elles. Au moment du massacre, un certain nombre des enfants qui fréquentaient l'école se réfugièrent dans la crypte, et le feu ayant été mis à l'église ils y furent suffoqués par la fumée. Tous les convertis chinois qui purent être découverts dans Tientsing furent de même sauvagement massacrés. Pendant plusieurs jours on vit le fleuve charrier des cadavres. A propos du Russe et de sa femme, qui, outre les Français, furent les seuls étrangers tombés victimes de la fureur des Chinois, M. Simpson rappelle qu'on a voulu expliquer le caractère exclusif du massacre en le représentant comme étant uniquement une querelle entre Chinois et Français, et il est d'une opinion contraire. Il n'y a pas de doute, selon lui, que l'emplacement occupé par la cathédrale fournissait aux Chinois un sujet de plaintes ; mais il existe de fortes raisons pour croire que tous les Européens étaient enveloppés dans la proscription des meneurs; et, à l'appui de cette opinion, notre voyageur rapporte qu'à l'époque du massacre, les étrangers étaient molestés, injuriés, attaqués dans toutes les parties de la Chine. Les meneurs auraient été les mandarins et les lettrés. Ce sont eux qui auraient excité les passions des populations, exploité leurs préjugés. Un peu avant le massacre, il courait dans tout le pays les bruits les plus absurdes au sujet des prétendus agissements des missionnaires. M. Simpson donne la traduction, du chinois en anglais, d'une espèce de circulaire imprimée qui fut répandue à profusion, et qui vise les Anglais. Ils sont représentés comme des barbares odieux et repoussants; « ce sont des vers nus et des hommes poissons qui ont pour demeure le bord de la mer et pour chef une femme. » Ces méchancetés, ces excitations sinistres étaient en circulation lorsque les missionnaires se trouvèrent inopinément sous le coup de la plus singulière des accusations.

De tout temps les Chinois s'étaient refusés à admettre comme vrai le motif avoué de la présence des missionnaires dans le pays. Comme explication plausible de leur présence, ils étaient disposés à accepter les pires calomnies sur leur compte. A cette prévention défavorable contre les missionnaires il faut ajouter la fréquence,

en Chine, du vol des enfants, et le soupçon, sinon la croyance, que les missionnaires ne tenaient école et ne s'efforçaient, par toutes sortes d'innocentes séductions, d'augmenter le nombre de leurs élèves que pour avoir l'occasion de se livrer au rapt des enfants. Sur cette croyance, les Chinois étaient tout prêts à bâtir un conte terrible qui avait son origine dans un préjugé national dont il faut dire deux mots. Il paraît que les habitants du Céleste-Empire s'imaginent que les yeux, le cœur, le cerveau de l'homme composent les plus puissantes médecines. Il est aussi au su des Chinois que les docteurs-médecins des Européens sont des hommes d'une habileté supérieure, d'où ils tirent cette déduction qu'ils sont encore plus aptes que leurs propres médecins à tirer parti des principaux organes du corps humain. C'est de la réunion de ces préjugés et de ces croyances que devait sortir l'explosion de rage populaire dont tant de Français, hommes et femmes, furent victimes. Il ne fallait qu'un faux bruit, qu'une calomnie en l'air, pour réunir ces éléments épars et donner à la fable dont il serait en quelque sorte le lien, l'apparence de la vérité. Or, ce faux bruit vint à se produire : les tombes de quelques enfants morts récemment ayant été ouvertes, la nouvelle se répandit que ces enfants avaient été trouvés sans yeux, sans cœur, etc. On les avait donc arrachés ! Si on les avait arrachés, c'était pour les donner aux docteurs européens, habiles entre tous à en tirer des remèdes souverains ! C'était donc pour favoriser les docteurs européens de cerveaux, d'yeux, de cœurs humains que les missionnaires tenaient école ! Cette école n'était donc pour eux qu'un moyen d'attirer des enfants et de les mettre à mort ! Il n'en fallait pas davantage. La fable, complète de toutes pièces qui étaient nécessaires pour mettre le feu aux poudres, était inventée. Mort aux ravisseurs ! crièrent les Chinois de Tientsing, et ce cri devint le signal du massacre.

De Tientsing, notre voyageur se rend à Tung-Cho par le Grand-Canal, qui est une portion du Peiho. Les Chinois appellent Grand-Canal la rivière du tribut en grains. Ce canal fut creusé, en effet, pour amener le tribut de riz des provinces à Péking et de Tientsing à Tung-Cho ; le Peiho est une partie de cette voie fluviale. Il faut savoir que la population de Péking est militaire et qu'elle ne travaille pas. Rien ne vient de la capitale et tout y va. Les taxes payées en nature et destinées à l'alimentation de cette population, y sont transportées de toutes les parties de l'empire ; de là le nom que porte le canal.

Après cinq jours de navigation fluviale employés à parcourir soixante milles, M. Simpson arrive à Tung-Cho. De cette ville à

Péking, la distance est de quinze milles. Notre journaliste quitte la rivière pour la route de terre. Cette route, dont lord Macartney, ambassadeur d'Angleterre, en 1792, avait admiré la largeur et la beauté, et dont il dit qu'elle était parfaitement entretenue par des ouvriers employés en permanence, cette route est à présent en ruine. Elle a environ vingt pieds de large et chaque dalle a de huit à neuf pieds de long sur deux environ de large. Mais les pluies ont emporté les terres des bas-côtés et les dalles ont perdu leur niveau. Les roues qui passent sans cesse sur cette route ont creusé de profondes ornières et des abîmes dangereux pour les chevaux et les piétons. En dépit de la condition déplorable de cette voie, il y a un grand mouvement. M. Simpson ajoute qu'elle a bien plus l'aspect de l'artère principale d'une ville de commerce que d'un chemin à travers champs. Le grand nombre de tombes qui la bordent des deux côtés réveilla dans son esprit le souvenir de la voie Appienne. La description que notre globe-trotteur fait de Péking, coupe les ailes à l'imagination. Figurez-vous, dit-il, seize milles carrés de briques croulantes, de sales tuiles, de carrefours poudreux ou boueux, d'égouts découverts, d'amoncellement d'immondices de toute sorte, s'étendant de tous côtés : vous avez une idée générale et très-correcte de Péking.

Après avoir regardé du dehors la muraille bastionnée qui ceint la ville et passé sous la porte voûtée dont les hautes proportions en imposent, vous vous attendez à trouver quelque chose de correspondant à l'intérieur : point. Vous ne voyez que le commencement d'une rue formée de masures d'un étage, en tout pareilles à celles des villages que vous avez traversés.

« La déception était grande, dit M. Simpson ; néanmoins je comptais trouver quelque chose de mieux, à mesure que j'avancerais : je me trompais. C'était partout les mêmes rues, étroites, malpropres, bordées de tristes murs des deux côtés, partout les mêmes maisons basses et misérables. Si nous venions à rencontrer de plus grandes rues, elles ne semblaient faites ainsi que pour être de plus grands réceptacles de malpropretés. Çà et là, des terrains vagues qu'avaient occupé des maisons, et rien que des amoncellements de briques et de tuiles d'où des chiens nous aboyaient. Les meilleures habitations étant entourées de murailles et hors de vue, l'impression produite par le reste de la ville n'en est pas modifiée et l'opinion se forma dans mon esprit que bien que ville capitale, Péking n'était après tout qu'un vaste village. Les temples, les monastères ne sont que des points et n'affectent pas la conclusion à laquelle on est amené. Le palais impérial doit, certainement, faire exception,

mais comme il est caché par de hautes murailles et que personne ne peut les franchir il n'influera pas sur mes premières impressions. »

Notre voyageur rappelle que Péking se compose de deux villes distinctes, la ville chinoise et la ville mantchoue ou tartare. Les Tartares qui vivent dans cette dernière ville composent une force équipée, exercée et organisée militairement. Ses armes sont encore aujourd'hui, par respect pour la tradition, l'arc et la flèche. Tel qu'il est ce corps forme une armée d'élite, une sorte de garde impériale à demeure. Les hommes sont payés et entretenus par le prince. Ils n'ont rien à faire en dehors de certains exercices et de quelques manœuvres ; et ils passent le reste du temps à apprivoiser des oiseaux. On les rencontre dans les rues avec un oiseau quelconque juché sur un bâton ou enfermé dans une cage. Ils élèvent quantité de pigeons auxquels ils s'amusent à attacher des sifflets qui, lorsque les pigeons volent, rendent un bruit perçant.

C'est pour nourrir ces troupes oisives que fut creusé le Grand-Canal, dit le Canal tributaire des grains.

II

Enfin, voilà notre voyageur à Péking!

Pour tout autre que lui, c'eût été presque un haut fait. Pour lui, c'était un jeu que d'être venu de Londres au cœur de la Chine, moins qu'un jeu, en comparaison surtout de l'exploit qu'il lui fallait accomplir au risque de compromettre, sinon de perdre, sa réputation de rapporteur dessinateur à toute épreuve. Il s'agissait, à présent, de tromper la surveillance chinoise! Surveillance féline, surveillance telle que les yeux d'Argus ne seraient auprès que des yeux de taupe, surveillance à coup sûr la plus difficile à déjouer du monde entier. M. Simpson savait cela, et il y pensait mûrement sans doute, car nous le voyons, dans le cours de son voyage, se faire comme il peut la main en vue de son rôle présumé et vaguement ébauché, En attendant de se faire passer pour Chinois à Péking, il se donne et se fait accepter pour un mahométan et un *hadji*, s'il vous plaît, et même pour un disciple de Bouddha. Écoutons-le plutôt : « Lors de l'une de mes visites au bazar de Suez, j'y eus une aventure amusante avec un hadji tartare de la Crimée. Le brave homme allait s'en retourner à la Mecque et il avait avec lui deux jeunes Tartares qui s'y rendaient pour la première fois. Comme le livre de Burton m'était familier, l'idée me vint de prétendre que

j'avais aussi été à la Mecque et que j'étais un hadji. Comme je parlais, je m'embarrassai dans mon récit, faute d'un vocabulaire suffisant, quand un lascar, appartenant aux navires de la Compagnie péninsulaire et orientale, sortit de la foule des auditeurs et vint à mon aide. Comme il parlait l'hindoustani, il me servit d'interprète, et, grâce à lui, ma prétention de hadji fut clairement établie à la satisfaction générale, particulièrement au grand plaisir du vieux Tartare. »

Vous figurez-vous bien ce hadji affublé d'un veston et coiffé d'un chapeau mou, tel, en un mot, que le premier Anglais venu du boulevard, au milieu d'une foule de fez rouges et de turbans? Ces bonnes gens durent se dire que l'islamisme faisait décidément bien des progrès en Europe!

Un peu plus loin, M. Simpson se fait encore passer pour hadji. Cette fois, c'est en Chine, à Tientsing même.

« Il y a, dit-il, deux mosquées à Tientsing, et j'allai en visiter une. Je désirais savoir si le type physionomique de ces mahométans était ou non différent du reste de la population; et il me sembla être moins touranien que celui de leurs voisins; mais ceci est peut-être une illusion. Protestants et catholiques romains en Chine agissent souvent de concert à cause de certains intérêts et de dangers communs qui n'existent pas dans leurs pays d'origine. Il en est à peu près de même, et pour la même raison, de ces disciples du Prophète. Ils regardent les chrétiens presque comme des frères, et il s'en suit qu'ils voient toujours avec plaisir des Européens au milieu d'eux. Comme je prononçai quelques mots arabes et parlai de la Mecque, et de la Kasbah, et du puits sacré de Zem-Zem, ces mahométans de Tientsing furent enchantés. Mon ami et moi nous fûmes entourés d'une foule compacte, et un notable nous conduisit dans une maison voisine et nous mit sous les yeux un Coran en arabe, disant que je pourrais le lire couramment. Il l'ouvrit au chapitre premier, *El Futtehah*, qui répond à peu près au *Pater*, et comme ses doigts couraient le long de la ligne, je fus capable, de mémoire, de dire quelques mots. Les assistants furent grandement charmés et je présume qu'ils nous prirent tous deux, mon ami et moi, pour de fidèles croyants en Mahomet et des hadjis. »

Voici venir à présent le disciple de Bouddha. La scène est dans la pagode de Tung-Cho. Le prêtre de ce temple est un vieillard aveugle. Nous laissons parler le voyageur :

« Je voulus m'assurer, dit-il en parlant du prêtre, s'il connaissait le sanscrit Mantra, qui est encore si sacré parmi les lamas du Thibet; en conséquence, je proférai cette phrase : « *Aum, mané pad-* « *mé, Houng!* » qui signifie simplement : « Mané (ou Bouddha), sur

« le trône, *Amen !* » En entendant ces mots, le vieillard fut comme électrisé. Comment se serait-il imaginé qu'un barbare de l'extrême Occident tel que moi pût savoir quelque chose de ces paroles sacrées! Il était dans le ravissement. »

Voilà comment M. Simpson préludait dans l'art de tromper son prochain sur sa nationalité : se faire passer pour un hadji, pour un homme versé dans la connaissance de l'arabe et du sanscrit Mantra, c'était une préparation au rôle éventuel de Chinois quelconque et même de lettré.

Dès son arrivée à Péking, M. Simpson devient l'hôte de l'ambassadeur d'Angleterre. Il expose au représentant de la reine auprès du fils du Ciel l'objet de son voyage. L'ambassadeur lui apprend qu'une circulaire du Tsung-li-yamun, ou ministère des affaires étrangères, a été adressée à toutes les légations, requérant leurs membres à tous les degrés de s'abstenir de toute tentative ayant pour but d'assister au mariage du fils du Ciel. Tous ceux que cette circulaire concernait étaient même invités à s'enfermer dans l'intérieur de leurs résidences. M. Simpson n'entend pas de cette oreille. Il n'est pas venu de Londres jusqu'à Péking pour s'enfermer dans le palais de la Légation britannique. Et son passé, et son honneur ? L'ambassadeur réplique qu'il faudra bien qu'il s'enferme comme tout le monde. M. Simpson jure qu'il saura tromper la surveillance impériale, qu'il ira voir, qu'il croquera et écrira. « Non, non, dit l'ambassadeur, n'en faites rien, croyez-moi. Je vais même vous prier d'une chose : vous allez vous engager sur l'honneur et par écrit à ne point essayer de voir les fêtes nuptiales ; » et il présente à M. Simpson d'une main un registre et de l'autre une plume. Mais notre journaliste-dessinateur refuse d'écrire et de signer quoi que ce soit et veut garder sa liberté d'action tout entière, se réservant d'employer à ses risques et périls n'importe quel genre et quel nombre de « ruses, stratagèmes, complots », et le reste, pour l'accomplissement de son dessein. En attendant, il est dans ses petits souliers, ce qui devait être particulièrement incommode après un voyage de la longueur du sien.

Le mariage de l'empereur de la Chine devait avoir lieu le 16 octobre, et l'ambassadeur de l'*Illustrated London News* était arrivé dans les derniers jours du mois de septembre. En attendant de savoir comment il s'y prendrait pour croquer *de visu*, il commença par se faire expliquer tout ce qui avait besoin d'explication, par recueillir des informations, par esquisser sur ouï-dire le portrait moral de l'empereur et de la future impératrice, en un mot, par faire de son mieux son métier de journaliste-historien.

Nous avons dit, en commençant, que Tong-Ché était âgé de dix-

sept ou dix-huit ans. Mais comme la coutume du pays veut que tout le monde ajoute un an à son âge, et que l'empereur a le privilége d'en ajouter deux, il s'ensuit qu'en 1872, le Fils du ciel avait nominalement dix-neuf ou vingt ans.

Tong-Ché n'était qu'un enfant lors de la mort de son père. Celui-ci, comme les troupes anglaises et françaises approchaient de Péking en 1860, sortit de la Chine, sous prétexte d'aller faire une partie de chasse en Mongolie, et il y mourut en 1862.

Tong-Ché n'était point le fils de l'impératrice, mais d'une des nombreuses femmes du harem. Comme, faute d'héritier direct, il était appelé au trône, sa mère fut élevée au rang d'impératrice, sans préjudice de la première, et il y eut de la sorte deux impératrices, appelées, l'une, impératrice de l'Est, l'autre, impératrice de l'Ouest. Cette dernière est la mère de Tong-Ché.

Ces deux femmes furent instituées régentes pendant la minorité du prince, et il paraît qu'elles se sont acquittées avec habileté de leurs fonctions. C'est à elle aussi qu'échut la tâche de pourvoir le jeune Tong-Ché d'une compagne, et — détail de mœurs absolument chinois, sur lequel nous aurons à revenir — de *faire son éducation matrimoniale.*

En Chine, — nous le disons, comme le reste, sur la foi de M. Simpson, — les princes et les princesses de la famille impériale ne peuvent s'entre-marier, et l'empereur, comme tous les autres, doit épouser une fille du peuple, mais d'une certaine catégorie de peuple. Il faut que la future impératrice soit Mantchoue, et qu'elle appartienne à la division des huit bannières.

Dans le courant de l'année 1871, il fut signifié aux familles mantchoues de cette division d'envoyer au palais impérial toutes leurs filles d'un certain âge. C'est parmi elles que devrait se faire le choix de la future impératrice. Voilà, certes, une perspective qui semble de nature à enflammer les imaginations les plus froides. En Europe et ailleurs, oui; en Chine, non. Comme la fille qui devient impératrice est perdue pour sa famille du jour où elle a franchi les portes du palais, on répondit de la manière habituelle à l'invitation qui était faite, c'est-à-dire à contre-cœur, et en employant toutes sortes de moyens pour diminuer autant que possible les chances de monter sur le trône! Les *candidates malgré elles* se firent aussi laides et aussi difformes qu'elles purent, et se présentèrent au nombre de six à sept cents. Un étranger qui, sans avoir le mot de l'énigme, eût vu cette foule de jeunes filles, n'eût pas manqué d'être frappé du nombre qui s'y trouvait de borgnes, d'aveugles, de bossues, de boîteuses, sans parler de celles qui étaient affligées d'autres infirmités moins frappantes, telles que mutisme, sur-

dité, etc. Mais on savait au palais à quoi s'en tenir sur ce chapitre, un peu mieux que l'étranger supposé, et toutes les jeunes filles, sans exception, *durent subir leur examen*. Elles furent appelées au palais impérial par groupes de dix, et là, furent passées en revue et interrogées par les deux impératrices touchant leur âge, leur éducation, leurs familles, etc. Le résultat de ce premier examen fut un choix de cinquante à soixante éligibles. Ces jeunes filles furent mandées à quelque temps de là — le temps ayant été employé à prendre des informations sur leurs familles, — et la moitié d'entre elles furent finalement éliminées. Les autres, vingt-cinq ou trente, furent retenues au palais, afin que l'on pût se rendre compte des dispositions naturelles et du caractère de chacune d'elles. Enfin, après quelques éliminations successives, le nombre des candidates au trône se trouva réduit à deux, et de ces deux, l'une dut nécessairement céder la place à l'autre. La future impératrice s'appelait Ah-liou-té.

La fiancée de l'empereur Tong-Ché n'était pas précisément belle — selon les idées chinoises — mais elle avait de très-beaux yeux, clairs et brillants, et, disons-le en passant, des pieds de grandeur naturelle, les Mantchous ne suivant pas, sous ce rapport, l'absurde coutume des Chinois. Ses manières étaient imposantes, et il paraît que son caractère était à l'unisson de ses manières. Elle avait deux ans de plus que l'empereur.

Ah-liou-té n'eut pas plutôt été élue fiancée de l'empereur que son père, du nom de Chung, fut anobli. Il était lettré, *quoique* Mantchou, et il fut immédiatement bombardé d'un titre honorifique correspondant à celui de *duc*.

Le choix d'une impératrice n'était que le commencement de l'établissement matrimonial du Fils du ciel. La future impératrice une fois trouvée, on procéda au choix de quatre autres jeunes filles qui devaient être femmes du second rang. Ces quatre jeunes filles furent choisies pour leur beauté, tandis qu'on avait cherché chez la future impératrice l'intelligence, le talent, les dons de l'esprit. Un nouveau palais fut construit dans l'enceinte impériale de la cité tartare, et la fiancée et les futures compagnes de l'empereur y furent placées afin d'y apprendre des dames de la cour l'étiquette de leur nouveau genre de vie. Mais l'établissement conjugal d'un empereur de la Chine ne se compose pas que de cinq femmes : le harem, pour être complet, doit comprendre neuf femmes de second rang, vingt-sept de troisième, et quatre-vingt-une de quatrième. Remarquez, s'il vous plaît, ces multiples de neuf. M. Simpson avance que ce sont des chiffres respectables, faits pour démontrer, s'il le fallait, que l'existence du Fils du ciel n'est pas précisément

éthérée. Cent vingt femmes environ, voilà quel devait être, petit à petit, le lot de Sa Majesté Tong-Ché.

Arrivons à présent à ce détail de mœurs tout à fait chinoises auquel il a été fait allusion plus haut; détail plus surprenant encore que tout ce que nous venons de rapporter.

Il paraît qu'une année avant le mariage, et à peu près dans le même temps que l'on s'occupait de chercher une fiancée à l'empereur, on plaçait auprès de lui une institutrice d'un genre tout particulier et que, faute d'une meilleure expression, nous appellerons un « professeur de conjungo ». C'était une vieille femme que ce professeur, une femme expérimentée, et elle devait être congédiée à l'époque de l'union de l'empereur avec la nouvelle impératrice. En rappelant ce détail de mœurs, nous ne donnons qu'une partie, une faible partie, de ce que raconte notre voyageur. S'il faut l'en croire, cette vieille femme eut pour successeur, quelque temps avant le mariage, deux autres femmes également vieilles, lesquelles entrèrent simultanément en fonctions, et ces deux vieilles furent remplacées à leur tour par deux jeunes filles, puis par quatre. Mais il n'est pas sûr que l'éducation de l'empereur Tong-Ché ait été poussée aussi loin que cela dans cette direction.

Les commentaires que suggèrent de telles mœurs sont ici superflus. Ce que l'on peut dire, c'est qu'en matière de mariage, comme dans tous les actes de sa vie, un empereur de la Chine est soumis à des règles bien plus faites pour rabaisser l'âme que pour l'élever, et pour anéantir l'homme dans l'empereur, que pour toute autre fin. Il ne reste plus que l'idole, que le fétiche, esclave lui-même des règles en question, en attendant d'en être éventuellement la victime. « La position de l'empereur de la Chine est tout ce qu'il y a de plus exceptionnel. Il vit à part et existe dans des conditions telles, que sa vie et sa destinée sont séparées de la vie et de la destinée de tous les êtres vivants. Tout ce qu'il fait, et la conduite de tous ceux qui l'entourent, sont strictement définis dans un code énorme de cérémonies. Tous les événements se rattachant à l'empereur, tous ses actes, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tout est réglé d'après cette autorité, que l'on dit se composer de deux cents volumes. Un empereur de la Chine vit tellement à part, que ses sujets le désignent, entre autre titres, par celui de « Prince solitaire ». On dit de lui qu'il est aussi « isolé qu'un Dieu ». Il est servi dans l'intérieur de son palais comme un vrai fils du ciel, mais il est toujours seul, il n'a pas de compagnon, pas d'amis. Son isolement est ininterrompu. Il va de soi que, hormis ses serviteurs, personne ne peut l'approcher. Il a été impossible jusqu'à présent d'obtenir l'image photographique d'un empereur de la Chine. Le cas n'est

pas prévu dans les deux cents volumes d'étiquette d'ancienneté immémoriale. Après tout cela, qui peut dire quel est le caractère réel du chef suprême de tous les empereurs et rois de la terre ?

M. Simpson a essayé de recueillir quelques informations au sujet du caractère de Tong-Ché, et il a trouvé que ce qui avait transpiré au delà de l'enceinte impériale ne lui était pas favorable. A tort ou à raison, les Chinois croyaient leur empereur d'une intelligence médiocre, lent à apprendre et peu versé dans l'étude des classiques que tout garçon, sans en excepter le fils de l'empereur, doit graver dans sa mémoire.

Comme la fiancée de Tong-Ché avait été élevée dans sa famille, sous les yeux de tout le monde, on avait plus d'informations sur son compte. On la disait capable de bien écrire dans sa langue, — ce qui n'est pas un talent commun chez les femmes de son pays, — et profondément versée dans la littérature chinoise. On pense que ce sont ces avantages qui lui valurent la préférence dans le concours d'émulation de six ou sept cents jeunes filles dont nous avons parlé.

Les deux impératrices régentes, celle de l'Est et celle de l'Ouest se sont fait une bonne réputation par leur habile gestion des affaires publiques pendant les six années de la minorité du prince. Six années ! Il paraît qu'en Chine l'accord peut exister autant de temps que cela entre deux femmes. De l'impératrice de l'Est, impératrice douairière, on disait qu'elle était aimable, de manières tranquilles et qu'elle menait une vie très-retirée. On disait, au contraire, de l'impératrice mère qu'elle était un peu évaporée, d'un caractère emporté et qu'elle aimait beaucoup le faste.

Telles étaient les opinions toutes faites qui circulaient à Péking sur Tong-Ché et Ah-liou-té, et sur les deux impératrices régentes. Autant de « dit-on ».

III

Cependant le jour du mariage de Sa Majesté Céleste approchait, et M. Simpson, aux abois, suppliait la Providence de lui fournir quelque moyen d'assister aux solennités nuptiales sans trop s'exposer aux chances de courir au devant de désagréments certains. En attendant, il prenait des notes de sa plume entièrement libre, et quant à son crayon, il l'employait à dessiner tout ce qui pouvait se dessiner sans courir le risque d'être conduit au poste. C'est ainsi qu'il croqua, — au milieu d'une foule tumultueuse de Chinois curieux, mais bienveillants, — la demeure privée d'Ah-liou-té.

La légation britannique est, de par les exigences du gouvernement chinois, et ainsi que toutes les autres légations, située dans le quartier affecté aux ambassadeurs des puissances tributaires, lors de leurs visites. M. Simpson avait beau dire au représentant de la reine qu'il était venu, à l'occasion du mariage de Tong-Ché, faire hommage de son crayon et de sa plume au jeune empereur, et qu'il écrirait et dessinerait quand même, l'hôte de notre journaliste goûtait peu sa raison. Avec une obstination britannique, il le sommait de renoncer à son projet, et M. Simpson, avec une obstination de même origine et d'égale force, répliquait qu'il n'en ferait rien. Mais comment il s'y prendrait pour enfreindre la prescription impériale, il l'ignorait lui-même. Comme il intriguait de droite et de gauche, la Providence vint à son secours. Il n'était que temps. Elle vint à son secours, — est-il besoin de le dire? — sous la figure d'une femme. Il n'y a pas comme les femmes pour tirer un homme d'un mauvais pas! La dame en question était mistress Edkins, femme du chef de la *London missionary society*, à Péking. Cette dame tenait une école de petites Chinoises. Comme, par ses occupations, elle s'était fait des amis en ville, elle connaissait certaine boutique d'où elle se flattait qu'elle pouvait assister au défilé du cortége et elle ne demandait pas mieux que de faire partager ce plaisir défendu à quelques-uns de ses compatriotes. « Elle savait le chinois, était adroite et déterminée », et M. Simpson pensa qu'il ne pourrait mieux rencontrer. Il accepta donc l'offre que lui fit cette dame de se laisser conduire le moment venu.

A certains préparatifs qui eurent lieu sur ces entrefaites dans le quartier par où devait passer le cortége impérial, on eut bientôt la preuve que le moment décisif était proche. On fit choix de certaines rues conduisant de la demeure d'Ah-liou-té au palais impérial, on égalisa le milieu de la voie et on la recouvrit de sable jaune. Le jaune est la couleur impériale de la Chine. « Pendant une semaine on vit passer tous les matins, le long de cette voie, ce que les étrangers de Péking appelaient le *trousseau* de la nouvelle impératrice. » Le fait est que tous les objets qui passaient par là étaient des présents qui arrivaient de toutes les parties de l'empire. Ces présents consistaient en chiffonnières, lavabos, chaises, gobelets, vases, petits plats de jade et toutes sortes d'articles d'argent et d'or. Les mêmes objets étaient portés sur des tables jaunes, où ils étaient dûment fixés afin de décourager l'esprit d'entreprise et d'annexion de la partie la moins honnête de la population chinoise.

Un jour ou deux avant la célébration du mariage, on ferma l'entrée de toutes les rues et ruelles qui, sur une longueur de deux ou trois milles aboutissaient à la voie jaunie. Des bambous étaient

plantés en terre, qui, au dernier moment, devaient supporter des rideaux.

En Chine, un mariage est accompagné d'une interminable série de cérémonies. Pour commencer, le futur envoie une chaise ou palanquin à la demeure de sa fiancée, et cette chaise reste devant la porte un temps plus ou moins long. Cette station est de grande importance, attendu que le mariage en tire presque toute sa validité.

Aussitôt que la fiancée atteint la demeure de son époux, ils s'asseyent l'un à côté de l'autre et se mettent à boire du vin dans des tasses qui sont mises en communication par un ruban rouge. Tandis qu'ils boivent, les nouveaux époux échangent à plusieurs reprises les tasses. Après la libation du vin, vient celle du thé ; puis suit un solide repas. Les nouveaux mariés adorent le ciel et la terre et pratiquent ensuite le culte des ancêtres. Les libations, les repas, les adorations, la visite des parents et des amis, tout cela dure plusieurs jours consécutifs. C'est un long programme pour de simples mortels : que l'on juge d'après cela ce que doit être le mariage d'un empereur !

Un jour ou deux avant la célébration, trois princes de la famille impériale se rendirent au temple du ciel pour y brûler de l'encens, faire des sacrifices sur l'autel et y déposer de riches offrandes. Ils informèrent le ciel que celui qui occupait le trône du dragon allait épouser la sage, vertueuse et intelligente Ah-liou-té, le nouveau phénix.

Le dragon est le symbole de l'empereur et le phénix celui de l'impératrice ; d'où il suit que tout le cérémonial s'appelait en langage officiel, l'union du dragon et du phénix.

Le 16 octobre fut fixé pour la célébration du mariage. C'était plus exactement dans la nuit du 15 au 16 qu'il devait avoir lieu. Ainsi l'avait décidé dans sa sagesse le conseil des rites et cérémonies après une longue étude du ciel. Cette nuit-là il devait y avoir pleine lune. Dans le cours de la journée du 15, l'empereur envoya en grande pompe à sa fiancée une tablette d'or, démarche qui était la reconnaissance formelle d'Ah-Liou-té comme impératrice.

Ordinairement, c'est une feuille de papier rouge avec les noms, âges, et autres détails relatifs aux futurs époux, en caractères de couleur, qui est envoyée à la fiancée. En même temps que la tablette furent envoyés aussi le sceptre et le sceau. Ces trois objets furent placés dans un char appelé le char du Dragon. Un peu plus tard partit du palais impérial pour la demeure d'Ah-liou-té la chaise du phénix. Cette chaise fut escortée en grande pompe. A la tête du cortége marchaient plusieurs princes mongols appartenant à la famille impériale ; tous avaient revêtu leurs plus beaux costumes.

Trente chevaux blancs, harnachés de jaune et d'or suivaient immédiatement après. Le cortége se composait principalement de bannières et de très-hautes ombrelles, à trois rangs de falbalas, presque des tentes, car, à en juger d'après le dessin qui accompagne le texte de *Meeting the sun*, elles pouvaient chacune abriter une douzaine de personnes. Sur ces ombrelles, que l'on peut comparer pour la forme à des gobelets renversés, étaient brodés à foison l'inévitable dragon et le phénix. Il se trouvait aussi dans le cortége, comme objets de pompe, d'énormes éventails ronds, carrés, en forme de cœur, enfin de toutes les formes imaginables, portés au bout de longues perches. D'autres perches, peintes en rouge, étaient surmontées de grosses boules dorées à côtes de melon ; venait ensuite le dais impérial ou ombrelle du dragon jaune, et ce dais était suivi de la chaise de la fiancée, chaise toute tapissée de soie jaune et surmontée d'un ornement assez semblable à une couronne royale. Quatre énormes flots de soie suspendus aux angles étaient la seule décoration de cette chaise. Enfin, le cortége était terminé par quelques charrettes communes, telles qu'on les voit dans les rues de Péking, et fermé par un corps de cavalerie. On pense que ces charrettes étaient destinées aux gens de la maison d'Ah-liou-té.

Les femmes du second rang devaient être transportées au palais le lendemain matin dans de brillants chariots peints en jaune. Au contraire de la future impératrice qui devait être introduite par la porte de la Dynastie, autrement dite de la Pureté, ces dames ne pouvaient entrer que par une porte hiérarchique d'un degré inférieur, et comme clandestinement.

Le bruit sourait que le cortége impérial quitterait la demeure de la fiancée le 15 à minuit, de manière à arriver au palais vers deux heures du matin. Le fait est qu'il se mit en marche vers onze heures.

La petite troupe de conspirateurs inoffensifs dont notre voyageur faisait partie arriva à son poste vers neuf heures. Elle se composait de six ou sept personnes. Il est à supposer que tous s'étaient affublés de vêtements chinois, bien que M. Simpson n'en dise rien. Une vieille chinoise leur servait de guide. Le poste d'observation était une misérable boutique où se fumait l'opium ; elle faisait le coin de la voie jaunie et d'une étroite ruelle. Dans cette ruelle, et à peu de distance du rideau qui masquait la grande voie, se trouvait une porte par laquelle la troupe devait entrer dans la boutique. La proximité de cet obstacle avec ses gardiens ne laissa pas que d'inspirer quelques inquiétudes à tout le monde, pourtant on parvint à franchir la porte en question sans mésaventure.

M. Simpson raconte qu'il trouva beaucoup de monde à l'intérieur

de la boutique, mais tout ce monde était dévoué au chef aventureux de la petite troupe, mistress Edkins. Les réfractaires vont s'asseoir dans l'arrière-boutique, parce que le devant était rempli de fumeurs d'opium, et ils se mettent à boire à petits coups des tasses de thé. Comme ils buvaient, ils voyaient de temps à autre quelque fumeur se glisser au dehors par la porte latérale. Enfin, le moment vint où ils purent passer de l'arrière-boutique sur le devant. Chemin faisant, ils traversèrent une chambre dans laquelle deux ou trois hommes étendus de tout leur long, sur des paillassons, aspiraient la fumée de la drogue délétère ; ces hommes ne prirent pas garde aux nouveaux venus. La boutique donnant sur la grande voie était plongée dans une obscurité complète ; les fenêtres qui tenaient lieu de devanture étaient faites de papier mince collé sur un encadrement de bois. Chacun des réfractaires fit avec son doigt un trou dans le papier et put voir distinctement tout ce qui était visible par un beau clair de lune ; c'est-à-dire les façades basses et sombres des maisons, çà et là quelques lanternes en guise d'illumination, et de distance en distance, des gardiens ou des soldats isolés et inactifs. Comme toutes les boutiques étaient fermées et qu'on ne voyait poindre de lumière nulle part, l'ensemble du tableau avait un air rien moins que gai. La voie nouvellement ménagée au milieu de la rue avait reçu dans la matinée une addition de gravier assez jaune pour pouvoir être considéré comme étant d'une teinte parfaitement impériale. « J'éprouvais une sensation étrange, dit M. Simpson, en me trouvant avec une seule feuille de papier, — et cette feuille avec un trou au milieu, — entre moi et cette avenue si bien surveillée. Je pouvais entendre parler les gardes dont quelques-uns étaient assis jusque sous notre nez. Nous prenions tous le plus grand soin de ne pas faire le moindre bruit et nous chuchotions aussi bas qu'il est possible, quand, à notre horreur, nous vîmes un porte-drapeau s'approcher de la porte. La porte s'ouvrit et l'homme entra, ses habits frôlant les miens. Il ne regarda ni à droite ni à gauche, mais passa dans l'arrière-boutique sans s'arrêter. Ce ne fut qu'au bout d'un moment que je sus ce que tout cela signifiait. Cet homme, comme les autres gardes, avait été de piquet tout le jour. Accoutumé, comme le sont les Chinois, à sa pipe d'opium dont il avait été privé jusqu'alors, il venait goûter secrètement un plaisir imposé par l'habitude. Les gens de la boutique dirent qu'il ne nous dénoncerait pas, lors même qu'il nous aurait remarqués, par cette raison qu'il avait commis lui-même un délit en entrant, et qu'en nous dénonçant il serait son propre accusateur. D'autres gardes vinrent successivement pendant la soirée et sortirent ensuite, et il me sembla qu'ils portaient tous la tête basse

en hommes qui désiraient ne point voir, ni être vus en passant. Comme nous étions dans l'attente du cortége un incident vint nous rappeler vivement au sentiment de notre situation. Il paraît qu'un garde-poste de l'autre côté de la rue était endormi, lorsque vint à passer une ronde de mandarins à cheval. Le pauvre diable fut découvert, et il se fit aussitôt un vacarme infernal. Nous entendîmes parler et crier à la fois une douzaine de personnes, et le malheureux, à qui il n'avait manqué peut-être que la pipe d'opium pour faire complétement son devoir, reçut incontinent la bastonnade. Ce que notre sort eut été si ces mandarins nous eussent découverts, je ne puis vraiment le dire. » M. Simpson ajoute que cet épisode avec l'accompagnement des porte-bannières, qui ne faisaient qu'entrer et sortir, eut pour effet de troubler un peu le sentiment de leur sécurité à tous ; ce qui se comprend. Cependant, quand un mandarin passait avec quelques cavaliers pour inspecter la voie, s'assurer que tout était bien gardé et qu'il demandait aux hommes postés devant la boutique s'ils étaient bien sûrs que personne ne regardât, ils ne pouvaient s'empêcher de rire en entendant ceux-ci répondre : « on n'oserait ! »

Peu à peu les groupes de cavaliers devinrent plus fréquents et enfin on vit se montrer la tête du cortége. La lune s'était voilée de nuages, et, à sa clarté blafarde, les chevaux blancs et la bannière, les hautes ombrelles et les larges éventails commencèrent de défiler sans bruit, semblables à des ombres spectrales. Deux cents lanternes environ, de couleur, portées par autant d'hommes, et toutes décorées de la devise « bonheur », passèrent ensuite, puis vinrent la tablette d'or, le sceptre et le sceau, suivis du baldaquin impérial et de la chaise de la fiancée. On pouvait supposer que cette chaise était occupée par Ah-liou-té, mais non l'affirmer ; car, ainsi qu'il a déjà été dit, elle était soigneusement fermée de toutes parts. En revanche, on pouvait voir que cette chaise était portée par deux groupes de seize hommes disposés sur quatre rangs de quatre hommes. A côté de la chaise marchait un grave personnage tenant une petite baguette enflammée. Cet homme était un des fonctionnaires du bureau des rites, et la baguette, baguette sacrée, telle qu'on en brûle sur les autels, était marquée d'entailles destinées à mesurer le temps et à régler le pas du cortége. Il était de la plus grande importance que la future impératrice arrivât au palais au « moment fortuné » qui avait été fixé depuis bien des jours, et le bâton sacré tenait lieu de montre.

Le cortége avait à peine fini de passer que les porte-bannières assiégèrent en foule la boutique : ils venaient fumer leur opium. Mais avant que la porte fût ouverte les étrangers repassèrent dans l'ar-

rière-boutique, prirent une dernière tasse de thé et décampèrent. Les rues de Péking étaient tranquilles et désertes, ce qui était une preuve que peu de gens étaient sortis de chez eux et avaient osé enfreindre l'interdiction impériale.

Pour le reste des cérémonies, notre journaliste n'est plus qu'un historien par ouï-dire, mais, il se peut, correctement informé. Nous ajouterons donc d'après lui que la chaise de la fiancée, après avoir franchi la porte de la Dynastie et traversé nombre de cours portant toutes des noms plus ou moins sonnants, fut introduite dans la salle du trône. Un héraut fit alors cette proclamation : « Les ordres de sa sacrée Majesté sont exécutés, » et les deux impératrices de l'Est et de l'Ouest vinrent recevoir la fiancée. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette réception, mais une circonstance digne d'être notée c'est que l'empereur dormait en ce moment. Il était minuit. On a beau être fils du ciel, on n'en est pas moins homme, et, comme tel, sujet au sommeil; et, à minuit, il est excusable de dormir, surtout quand, habituellement, on donne audience dès la cinquième heure du matin, ce que Tong-Ché avait peut-être fait ce jour-là même, comme d'habitude.

Les quatre jeunes filles qui devaient être les femmes de second rang de l'empereur furent introduites dans le palais impérial le lendemain même du mariage, du moins on le soupçonne. Les portes s'ouvrirent pour les laisser entrer, mais se fermèrent pour toujours sur elles. Même la mort de l'empereur ne les délivre pas. Dans ce cas, les femmes de second rang, — et peut-être en est-il de même des autres, — sont transportées dans de certaines résidences où elles sont gardées aussi étroitement que du vivant du prince. Il n'y a pas de doute, comme le dit M. Simpson, que la perspective éventuelle de cette séquestration perpétuelle est une des principales causes de la répugnance générale, parmi les jeunes filles, à faire partie de la maison, disons le mot, du harem de l'empereur.

IV

Malgré le sentiment de curiosité qu'éveille ce récit, tel qu'il est fait par M. Simpson, du mariage de l'empereur Tong-Ché, nous croyons que nous n'aurions pas entrepris de rendre cempte à notre tour de ce mariage, si le caractère qu'il présente ne fournissait

matière à quelques réflexions, s'il ne portait quelque enseignement avec lui. Telle que nous venons de la donner, c'est-à-dire en raccourci, nous nous flattons que la narration de ce mariage peut servir à mesurer la distance qui sépare la civilisation chinoise de la civilisation européenne et à faire ressortir leurs contrastes.

On conviendra qu'il est difficile d'imaginer quelque chose de plus puéril, de plus grotesque, de plus suranné que les pompes du mariage de l'empereur Tong-Ché. C'est bien avec raison que M. Simpson dit : « Le récit en appartient aux dernières pages de l'histoire, et pourtant il a l'air d'en être une des plus anciennes. » Eh bien, cette impression d'enfantillage, de bizarrerie, de vétusté, que vous laisse la description des fêtes nuptiales du fils du ciel est celle que l'on rapporte de l'examen de la société chinoise tout entière. Quand on a lu le récit que M. Simpson fait des mœurs des Chinois et de leur gouvernement, on arrive à cette conclusion que la Chine est une antiquaille poudreuse, vermoulue, s'effondrant de toutes parts, et que la célébration du mariage de Tong-Ché est une image fidèle de la condition sociale de ce pays. Mais on vient à sourire quand on vous rappelle que cette ruine vivante a non-seulement la prétention d'avoir la vie bien dure, mais encore d'en remontrer au monde entier en fait de savoir et d'industrie.

La civilisation chinoise semble avoir fait son temps. Minée par la corruption des classes gouvernantes, elle croule de tous côtés. Les fonds affectés aux travaux publics, à l'entretien des routes, des ponts, des canaux, ne reçoivent plus leur destination ; les percepteurs d'impôts se livrent à des exactions de vainqueurs en pays conquis. Les villes les plus grandes se changent en villages, ressemblant assez à ces fruits mal venus dont le noyau desséché n'occupe plus qu'un coin de la coque. Les remparts de ces villes jadis florissantes se lézardent et s'effrient en monceaux de briques qui jonchent le sol. Ce qu'on voit de plus vivant et en plus grand nombre dans ces villes, ce sont des troupeaux de porcs et des bandes de chiens. Voilà où en est la société chinoise dans les villes. Et pourtant ce pays, qui semble faire retour vers la vie nomade, vers la barbarie, non-seulement n'est pas illéttré, mais il est instruit, il honore les lettres et ceux qui les cultivent peut-être plus qu'aucune autre contrée au monde. En passant à travers les rues de Péking et de n'importe quelles villes de la Chine, on rencontre des troupes de petits garçons se rendant à l'école avec un paquet de livres au fond d'un sac de toile bleue ; on voit dans les plus modestes boutiques une tablette, un bâton d'encre et des pinceaux pour écrire et calculer, et probablement, dans la boutique, il se

trouve quelqu'un occupé à prendre des notes de commerce. Si on jette les yeux sur les enseignes de ces mêmes boutiques, on a une preuve de plus de la culture d'esprit du peuple, et non-seulement dans les villes, mais encore dans les plus petits villages. Ces enseignes portent des inscriptions où se trouvent combinés avec bonheur la littérature fleurie du pays avec le boniment du commerçant. Telle boutique s'appellera le « Magasin de thé des principes célestes » ; telle autre : « Les neuf félicités prolongées. » Voici la « Boucherie du crépuscule matinal » et voilà la boutique de charbon : « Fontaine de beauté. » Une autre preuve encore de l'estime dans laquelle les Chinois tiennent les lettres, c'est que, chez eux, tel empereur est aussi célèbre et sa mémoire aussi honorée parce qu'il cultivait ou protégeait les lettres que, dans un pays étranger, le souvenir de tel prince qui aurait remporté dix victoires.

Avec tout cela, le Chinois est ignorant. Toutes les *fleurs* de sa rhétorique ne suppléent pas à l'absence de *connaissances* solides. Il s'en tient à ses classiques : Confucius et Mencius, il ne sort pas de là. Les littératures étrangères, il les méprise souverainement, et rien n'est plus éloigné de son esprit que l'envie de s'y initier. Ajoutez à ces défauts d'esprit que le Chinois n'a aucun moyen de savoir ce qui se passe à l'étranger et ne s'en soucie guère. Il ne voyage pas. Il n'a qu'un journal, et ce journal, la *Gazette de Pékin*, destinée principalement aux fonctionnaires, ne contient que des édits du prince et des réponses à des pétitions de ses sujets. Cette ignorance générale contribue, plus encore que la corruption des mandarins, à la décadence et à la faiblesse du pays. Il s'en suit que les Chinois, peuple et gouvernement, sont pétris d'orgueil et de présomption, c'est-à-dire sur la voie qui mène le plus sûrement les nations à leur perte.

Le chef de l'empire du Milieu a la prétention ridicule, puérile, de ne pas reconnaître d'égaux sur le trône des autres États. Il n'y a de grand et de souverain que la Chine, et toutes les autres puissances ne peuvent être que des puissances tributaires. Le gouvernement chinois soutient cette prétention comme si son existence y était engagée. C'est sa manière à lui de se donner du prestige aux yeux des populations. Forcé, par le traité de paix de paix de 1860, d'admettre à Péking des représentants des puissances étrangères, il leur a assigné un quartier qui est spécialement affecté, lors de leurs visites, aux envoyés des princes tributaires ; et c'est dans ce quartier où élisent domicile les envoyés de Formose, des îles Lou-Chou, de la Mongolie, que se trouvent situées toutes les légations d'Europe et

d'Amérique. Lorsque, en 1793, lord Macartney se rendit à Péking, avec des présents du roi d'Angleterre, les mandarins placèrent sur son bateau un pavillon avec cette inscription en caractères chinois : « Ambassadeur apportant le *tribut* du pays d'Angleterre. »

Il en est des Chinois en particulier comme de leur gouvernement. Entre autres faits, M. Simpson en rapporte un qui est bien marqué au coin de l'esprit national : ils étaient plusieurs Anglais à regarder une brouette d'une forme particulière, lorsque l'ouvrier qui venait de la poser s'approche et leur dit d'un ton que l'on devine : « Hein ! vous voudriez bien avoir des brouettes comme cela dans votre pays d'*Ymghili !* »

Ce que la Chine pourrait vivre, ou mieux, aurait pu vivre encore d'années ou de siècles livrée absolument à elle-même et entièrement vierge des attouchements de l'étranger, c'est ce que nous laissons à décider aux hommes qui ont plus que nous l'habitude de tâter le pouls aux peuples. Mais ce que nous pouvons dire, sans crainte de tomber dans l'erreur ou l'exagération, c'est que la civilisation chinoise est pour tout de bon en présence de la civilisation chrétienne, et que la première des deux sera infailliblement entamée, sinon remplacée par l'autre. Ce n'est qu'une affaire de temps.

Les deux civilisations sont maintenant face à face sur les frontières seulement ; mais ce qui se passe là donne une bonne idée de ce qui se passerait sur toute la surface de l'empire, si les Européens y avaient leurs coudées aussi franches que dans les ports ouverts. Si le gouvernement chinois venait à changer de politique intérieure et à laisser le champ libre à ces Européens qui sur la frontière frémissent de colère, dans leur impuissance à « civiliser » la Chine, le pays se couvrirait immédiatement de chemins de fer, les canaux et les rivières de bâtiments à vapeur ; les machines se substitueraient partout au travail manuel. La Chine, en un mot, se ferait à l'image de l'Europe moderne. Mais serait-ce pour son bonheur ? C'est une autre question qui découle naturellement de la première, et nous croyons, avec l'auteur de *Meeting the Sun*, que, sous ce rapport, les Chinois auraient peut-être plus à perdre qu'à gagner à l'introduction de notre civilisation, telle que, l'Angleterre ouvrant la marche, nous l'avons faite en matière d'industrie et de commerce depuis le commencement de ce siècle. M. Simpson a vu les Chinois au travail dans les villes et les villages, et il pense que leur sort est bien préférable à celui des ilotes entassés dans les manufactures sataniques de Manchester. Comme en Angleterre (c'est notre voyageur qui le dit), on verrait s'élever des fortunes colossales sur la

ruine du travail individuel, et le capital et le travail se déclarer la guerre.

La civilisation touranienne de la Chine a donc ses mérites, comme la civilisation aryenne de l'Europe a ses bons côtés, et si on les pesait toutes deux dans la balance, il n'est pas sûr que ce fût celle-ci qui l'emportât sur l'autre. Mais cette dernière est la plus forte, la plus noble des deux, et voilà pourquoi elle finira fatalement par prévaloir. « Que les machines que produisent l'Europe et les États-Unis doivent être bénies ou maudites, dit notre journaliste-voyageur, il sera moralement impossible à la Chine de leur résister. Les lettrés, les mandarins soulèveront autant d'obstacles qu'ils voudront sur son chemin, la machine finira par en venir à bout. Déjà il y a bon nombre de navires à vapeur dans certains ports, et les Chinois préfèrent ces vapeurs à leurs jonques. L'armée chinoise est encore armée, en grande partie, d'arcs, de flèches, et autres engins du même genre; mais, pendant la guerre contre les Taepings, bon nombre de soldats impériaux reçurent le vieux fusil de munition à silex, et comme on sait en haut lieu quelque chose de son infériorité, on a ouvert, sous la direction d'Européens, des manufactures où on produit, au moyen de machines, des carabines Remington. De même, le gouvernement chinois a fait construire une frégate à vapeur à hélice, et d'autres sont sur le chantier. Toutes ces innovations sont dues à Li-Hang-Chang, gouverneur de la province de Pechili, homme de progrès. Mais ce mandarin est une exception parmi les hommes de son rang, et ses efforts pour résister aux étrangers par l'emploi des moyens qui font leur force restent isolés.

Pour en revenir à nos prémisses en tête de ce chapitre, la Chine a cessé d'être un État robuste et sain, et elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut autrefois. Rien ne la résume mieux, ne la fait mieux comprendre, que le récit des pompes singulières du mariage de Tong-Ché. Qu'est-ce que ce cortége d'ombres qui défile au clair de lune? Est-ce une procession carnavalesque, avec des effets de lanterne magique, ou bien est-ce un enterrement où a été évoqué tout ce qui peut s'imaginer de plus fantasmagorique? Qui se douterait, excepté les initiés, que l'on porte une fiancée à son futur époux? Cela a vraiment bien plus l'air, en dépit de tant d'ombres chinoises, des funérailles de quelque grand supplicié. Ce cortége éveille l'idée du cimetière bien plus que celle de la chambre nuptiale.

Ce que les pompes du mariage de Tong-Ché sont à des pompes royales en Europe, la civilisation chinoise l'est à notre civilisation : ce sont deux anachronismes.

Malgré ses défauts et ses vices — et ils sont nombreux — ce qu'on ne peut contester à la civilisation européenne, c'est la vie, l'activité, l'énergie. Si on a un grand reproche à lui faire, c'est d'avoir trop le diable au corps. Au contraire, la civilisation chinoise ne suggère que trop souvent l'idée de décadence et de mort.

Le livre de M. Simpson était écrit et publié, lorsqu'on a appris la mort de l'empereur Tong-Ché. Quiconque prendra la peine de rapprocher ces trois termes : vingt ans, intelligence bornée, harem de cent vingt femmes, ne sera pas surpris de la fin prématurée du Fils du ciel. Lors même que le harem n'eût encore été que de la moitié ou du quart de ce chiffre de cent vingt, le résultat du rapprochement des trois termes n'aurait guère été modifié. Il est probable que le successeur de Tong-Ché est un jeune homme, plus probable encore qu'il est garçon, et ne tardera pas à se marier, et tout à fait certain qu'il ne sera pas changé un *iota* au cérémonial du mariage. Il s'ensuit que ce qu'on vient de lire ne s'applique pas seulement à un mort, mais à un vivant, et que ce travail conserve tout entier son caractère d'actualité. Il y a même plus : outre que c'est une description fidèle, détaillée, minutieuse (surtout si l'on a recours au livre de M. Simpson), du mariage de l'empereur défunt, c'est un récit par anticipation, et, magré cela, irréprochable, du futur mariage de l'empereur actuel de la Chine.

JUSTIN AMÉRO.

L'ANGLICANISME

SES CARACTÈRES, SES PHASES ET SES TRANSFORMATIONS

La lutte religieuse inaugurée par le *Public Worship regulation Act*[1], sévit toujours chez nos voisins et rien ne fait prévoir qu'elle soit près de se calmer. Aussi l'opinion publique en suit-elle les phases avec une anxiété toujours croissante, et, malgré les préoccupations que des complications politiques naissantes inspirent à la nation anglaise, elle ne détourne pas son attention du monde religieux ; elle se passionne, aujourd'hui comme hier, pour ces querelles qui sembleraient devoir être reléguées au second plan, et elle trouve encore, au milieu des pensers sérieux qui l'absorbent, des loisirs pour agiter de simples questions de rituel.

Nous voici, du reste, arrivés à un moment critique et solennel. La cour créée par la législation antiritualiste de l'avant-dernière session parlementaire va entrer en fonctions ces jours-ci, et beaucoup de personnes se demandent avec inquiétude s'il en sortira quelque chose de bon. A l'instant même où nous écrivons ces lignes, le nouveau juge, lord Penzance, prend place à son tribunal, et elles n'auront pas paru que peut-être il aura déjà rendu sa première décision.

On conçoit donc aisément que l'opinion anglaise suive d'un œil attentif les débats de l'affaire, et il faut bien dire, du reste, que le procès qui se juge est admirablement choisi pour piquer la curiosité publique : le révérend C. J. Ridsdale, *incumbent* de Saint-Pierre à Folkestone, a su, par son zèle et par ses exemples, ramener au christianisme la population déshéritée de ce petit port de mer. Tout le monde le reconnaît, et des journaux sans attache religieuse rendaient, ces jours derniers, hommage à ses vertus. Sa paroisse a protesté presque

[1] *Correspondant* du 25 septembre 1874.

en entier contre la persécution dont il est l'objet et néanmoins on le traduit devant un tribunal, à la demande d'un boulanger, d'un cordonnier et d'un aubergiste, paroissiens de rencontre, soudoyés par une société persécutrice, la *Church association*[1].

Et ce qui augmente l'intérêt qu'excite cette cause, c'est que ce procès a tout l'air d'une vengeance personnelle et d'une vengeance partie de haut. Voici pourquoi :

Le primat d'Angleterre fit attaquer d'office, il y a deux ans, les *churchwardens*[2] du révérend Ridsdale, par M. Lee, son secrétaire, à propos d'un chemin de croix qu'il prétendait être illégal. L'affaire fut portée d'abord devant la cour de l'archevêque de Cantorbéry, et l'archevêque fut naturellement vainqueur. On eût été surpris, s'il en avait été autrement, car l'anglicanisme ne nous a pas habitués à beaucoup d'abnégation épiscopale. Malheureusement pour le primat, les vaincus ne se tinrent pas pour battus : l'affaire fut dévolue en appel à la cour des Arches, et déférée ensuite au conseil privé. Or, devant ces cours, la sentence archiépiscopale fut cassée et l'archevêque condamné aux frais[3].

C'est précisément ce même M. Ridsdale qu'on choisit pour faire l'essai du « *Public Worship regulation Act.* »

On l'avouera sans peine, c'est là une coïncidence fâcheuse ; la presse anglaise n'a pas tort de signaler ce fait comme un outrage à la morale publique et il n'y aurait rien d'étonnant aussi à ce que ce procès eût quelque retentissement de l'autre côté du détroit ; car, on a beau faire, on ne trompe pas facilement le peuple Anglais, et l'opinion publique a, en Angleterre, plus que partout ailleurs, le sens de l'équité et de la justice.

On a mal choisi la victime, s'il en fallait une, et lord Penzance a été également mal inspiré quand il a installé son tribunal au palais de Lambeth, c'est-à dire sous le toit même de l'archevêque[6]. Les journaux religieux et politiques de cette dernière quinzaine, en relevant ces faits, crient au scandale. — Ont-ils complétement tort, et est-ce là un indice qu'on entre dans une voie d'apaisement ? Nous ne le pensons pas.

Nous considérons, au contraire, ces faits comme de graves évé-

[1] Ces *trois paroissiens lésés* n'ont jamais assisté aux offices de Saint-Pierre, excepté quand il leur a fallu se mettre à même de pouvoir jouer un rôle qui n'est, très-probablement, ni gratuit, ni spontané.

[2] Espèce de marguilliers.

[3] Voir le *Church Times* du 23 janvier 1874, page 45, col. 4, et du 3 juillet 1874, p. 334, col. 1.

[4] Le palais de *Lambeth* sert de résidence à l'archevêque de Cantorbéry, lorsqu'il est à Londres.

nements à ajouter à la liste déjà longue de ceux qui, depuis un an, ont mis l'étude de l'anglicanisme à l'ordre du jour[1]. Aussi croyons-nous devoir profiter de ce premier procès pour décrire rapidement ce curieux système religieux qu'on a appelé du nom d'Anglicanisme.

On sait que l'église anglicane est divisée en plusieurs partis, et que les tendances contraires de ces partis sont pour elle une cause de souffrance permanente et d'affaiblissement continu. Mais ce qu'on sait moins peut-être et ce qui cependant mérite d'être connu, c'est l'origine et l'histoire des partis religieux anglais. Beaucoup de personnes se figurent, en effet, qu'ils datent d'hier, ou tout au plus de quelques années, et elles croient s'expliquer ainsi plus aisément les luttes et les déchirements auxquels nous assistons. C'est une erreur : les partis religieux anglais ne datent pas d'hier seulement ; ils remontent bien haut dans le passé, quoiqu'ils n'aient pas toujours porté le même nom, et l'histoire de l'anglicanisme, prise dans son ensemble, n'est pas autre chose que l'histoire de leurs combats, de leurs triomphes et de leurs revers.

On connaît les deux tendances extrêmes des partis contemporains, et on se demande si la querelle des *Ritualistes* et des *Évangélicaux* ne finira point par une rupture éclatante. Mais que dirait-on si, en remontant le cours des siècles, on retrouvait partout les traces de ces deux tendances, même aux premiers temps de la réforme ? Ne serait-ce pas un fait assez inattendu pour piquer l'attention publique, déjà si surexcitée à propos de l'anglicanisme ?

Il nous a semblé qu'à la veille des luttes nouvelles où l'Angleterre est près de s'engager, un coup d'œil jeté sur les luttes précédentes ne pourrait manquer ni d'intérêt ni d'actualité. Le présent trouve toujours son explication dans le passé, et quand on observe avec soin le passé, on arrive le plus souvent à y découvrir les causes rapprochées ou lointaines auxquelles sont dus les événements qui se passent sous nos yeux.

I

On ne comprendrait jamais bien l'état religieux de l'Angleterre contemporaine si on ne commençait par se reporter, tout d'abord, à l'époque où éclata la réforme.

[1] Le *Public Worship regulation Act* de 1874 et les divers écrits de M. Gladstone sur le *Rituel de l'Eglise anglicane*, sur *les Décrets du Vatican, le Vaticanisme, l'Italie et son Église*. — Voir *le Correspondant* des 25 septembre 1874, 10 avril, 10 juillet, 25 septembre 1875.

La réforme anglaise ne procéda pas, en effet, comme ses aînées du continent ; elle ne se précipita point, dès son origine, vers les extrêmes que les réformateurs d'Allemagne et, en particulier, ceux de Suisse atteignirent, peu d'années après leur rupture avec Rome. Ce n'est qu'à la longue, et sous l'influence des idées ou des novateurs venus du continent que l'Angleterre s'engagea, à son tour, dans les mêmes sentiers, pour aboutir aux mêmes résultats ; mais dans le principe, elle fit un schisme plutôt qu'elle ne se jeta dans l'hérésie. Henri VIII, qui s'était fait donner le titre de défenseur de la foi, se souciait moins des questions de dogme[1] que des questions d'autorité et de suprématie ; ce qu'il cherchait avant tout, c'était de satisfaire ses passions à son gré[2] ; et pour cela, il voulait être pape, comme il était roi. Il ne songea donc pas à détruire le catholicisme, il ne prétexta point des erreurs, il ne se retrancha pas, comme le faisaient les réformateurs du continent, derrière les corruptions de la « Prostituée de l'Apocalypse », il confisqua le pouvoir pontifical à son profit et joignit la tiare à la couronne, sur son propre front. Il se fit pape-roi d'Angleterre en constituant une Église, nationale, il est vrai, mais une Église qui ne s'éloignait pas radicalement de l'Église catholique, soit dans ses croyances, soit dans son culte, soit dans sa hiérarchie, soit enfin dans la plupart de ses formes extérieures.

Les idées ne tardèrent pas cependant à faire des progrès dans un sens hostile au catholicisme et, à mesure que le principe de la foi s'affaiblit, le principe rationnel, qui lutte toujours plus ou moins contre la foi, se fortifia de tout ce que celle-ci venait de perdre. Il éclata même en révolte ouverte, et irrité du frein auquel il avait été soumis, pendant des siècles, il agit comme l'esclave échappé à la chaîne, qui a peur de retomber en servitude ; il alla partout proférant des menaces, disant bien haut qu'il fallait détruire l'ancien ordre de choses, proclamant que le seul moyen de ne pas retomber sous le joug de Rome était de creuser un infranchissable abîme entre elle et l'Angleterre.

[1] Henri VIII était cependant très-intolérant sur les questions de dogme. Il faisait mettre à mort ceux qui niaient la *présence réelle* et n'entendait pas être contredit. Catherine Parr, sa sixième épouse, faillit perdre la vie pour s'être permis d'avoir une opinion un peu différente de la sienne.

[2] Tout le monde sait que la Réforme anglaise a eu pour cause l'amour adultère de Henri VIII pour Anne Boleyn. Ce ne sont pas les corruptions de l'Église catholique qui ont provoqué le zèle réformateur de l'Angleterre, ce sont les convoitises d'un prince impudique et la cupidité des grands seigneurs. Voir là-dessus Blunt, *The Reformation of the Church of England*, et surtout le charmant ouvrage de Burke, *Men and women of the English Reformation*. Ce dernier auteur est catholique.

L'église catholique avait bridé tous les mauvais instincts de la nature humaine, elle avait élevé l'esprit, le cœur, la pensée ; elle avait couvert l'Europe de monuments qui étaient comme la floraison naturelle de tout ce que le dogme chrétien contient de vivant et de fécond. La réforme n'eut pas plus tôt fait son apparition que les passions populaires soulevées par les réformateurs se ruèrent contre tout ce qui leur parlait de l'Église, et se mirent à mutiler les œuvres d'art chrétien, à détruire les monuments de la piété des fidèles, à niveler jusqu'au sol tout ce qui leur rappelait une époque détestée[1].

Voilà trois siècles que cela dure, voilà trois siècles que l'Europe est partout divisée en deux camps : la foi d'un côté et le rationalisme de l'autre ; la foi édifie, le rationalisme détruit. Ces deux principes se sont trouvés en lutte, dès les premiers jours du protestantisme, et partout ils ont affecté les mêmes allures ; partout ils ont montré les mêmes tendances ou employé les mêmes procédés. Il faut, néanmoins, tenir compte, en étudiant leur histoire, des mœurs des différents peuples et des constitutions des divers pays. Dans les pays morcelés, où les pouvoirs publics étaient faibles et impuissants, le mouvement niveleur de la réforme a été extrêmement violent et radical. Tel s'est-il montré, par exemple, en Suisse, en Allemagne, en Écosse. Dans les pays, au contraire, où les pouvoirs civils étaient capables d'avoir une volonté et de l'imposer par la force, les progrès du radicalisme religieux ont été plus lents ; les traditions, les mœurs, les croyances, les cérémonies anciennes ont été plus respectées ; ce n'est qu'à la longue qu'elles ont été changées ou qu'elles ont disparu. Tel encore a été le cas, pour les pays scandinaves et surtout pour l'Angleterre. Aussi a-t-on créé un mot particulier pour désigner la réforme anglaise : on l'a appelée l'anglicanisme.

Le mot anglicanisme est une de ces appellations qui révèlent un ordre de choses spécial. Ailleurs, on a vu le luthéranisme, le calvinisme, le zwinglianisme, etc. Ces mots indiquent des systèmes religieux propres à certains hommes, non à certains pays. L'anglicanisme, au contraire, est un système de réforme religieuse propre

[1] Rien n'attriste, quand on parcourt l'Angleterre, comme la vue des ruines entassées çà et là par la Réforme. Beaucoup de grands monuments ont disparu, et ceux qui ont échappé à la rage des puritains portent presque partout des traces de leur vandalisme. La génération actuelle a compris la faute des prétendus réformateurs, et elle s'efforce de restaurer ses temples avec une générosité dont aucun autre pays ne donne l'exemple. Chaque année l'Angleterre dépense des millions à restaurer ses édifices religieux. On peut voir là-dessus un article de la *Quarterly Review*, juillet 1874.

à l'Angleterre. Et ce qui caractérise ce système, c'est précisément une espèce d'équilibre entre les tendances extrêmes de la réforme, telles qu'on les trouve dans les réformés suisses et écossais, et les tendances du catholicisme.

Au seizième siècle, en effet, l'Angleterre formait une monarchie fortement constituée. Lasse des agitations inséparables de tout État où les pouvoirs publics se font presque équilibre, et épuisée par les luttes sanglantes des deux Roses, la nation anglaise s'était jetée dans les bras des Tudors, et avait conféré au fondateur de cette dynastie une autorité en quelque sorte absolue. Henri VIII, son successeur, était donc presque tout-puissant. A ce titre, il pouvait voir avec plaisir un mouvement réformateur qui augmenterait son influence et son autorité, mais il devait combattre, sans trêve ni merci, des tendances révolutionnaires comme celles qui ensanglantaient l'Allemagne et la Suisse et qui menaçaient déjà l'Ecosse ; il pouvait consentir à être le chef d'une brillante hiérarchie épiscopale, mais il devait lui répugner de se faire le chef d'une bande de paysans forcenés comme les anabaptistes de l'Allemagne. Aussi est-ce à cette différence de constitution politique qu'il faut attribuer le caractère particulier à la réforme anglaise, à savoir, la fusion de deux éléments incompatibles comme le sont le catholicisme d'une part, et le protestantisme de l'autre. L'anglicanisme a conservé, en effet, de l'ancien ordre de choses, tout ce qui permettait de dire que l'église anglicane n'était pas une création nouvelle, qu'elle avait, au contraire, des racines dans le passé, qu'elle se rattachait aux anciens temps ; mais il a pris dans les innovations du seizième siècle tout ce qu'il lui a fallu pour pouvoir dire que l'église d'Angleterre est une église véritablement réformée, c'est-à-dire, dégagée de toutes ces croyances et de toutes ces pratiques que sont censées avoir enfanté, pendant le moyen âge, la superstition des peuples et la corruption de la cour de Rome [1]. Il y eut donc, dès les premiers jours, dans l'église anglicane, deux partis correspondants, dans le domaine des idées religieuses, aux deux partis politiques qui, depuis deux siècles [2], divisent le parlement britannique, dans les questions sociales : le parti *Tory* et le parti *Whig ;* et ces deux partis religieux présentent dans leurs doctrines, dans leurs mœurs, dans leurs tendances, des caractères analogues à ceux des deux partis qui se par-

[1] C'est là un point de vue très-cher aux anglicans, mais très-contesté par les non-conformistes. Les anglicans ne veulent pas former une Eglise *nouvelle*, et les non-conformistes refusent de reconnaître en eux les vrais représentants de l'*ancienne* et *primitive* Eglise.

[2] Les appellations de *whigs* et de *torys* ne remontent qu'au dix-septième siècle, mais les deux partis que ces appellations désignent sont plus anciens.

tagent la société anglaise dans les questions sociales. Le parti *Tory* ecclésiastique veut conserver tout ce qu'il peut de l'ancien ordre de choses, et le parti *Whig* s'efforce de tout détruire, pour tout refaire à neuf. Les mots de *Tory* et de *Whig* n'ont jamais été appliqués aux partis religieux, mais on en a trouvé d'autres qui leur correspondent. Les Anglais contemporains se servent volontiers des mots de *catholique* et de *protestant ;* en cela, nous croyons qu'ils ont parfaitement raison, et, pour nous qui sommes étrangers aux mœurs de l'Angleterre, les deux termes de *catholique* et de *protestant* expriment à merveille les deux traits saillants, les deux tendances opposées de ce système religieux que nous appelons l'anglicanisme[1].

Qu'on se figure une société conservant de l'église catholique toutes choses, moins l'obéissance au pape, et prenant du protestantisme toutes choses, moins l'absence de toute hiérarchie, et on aura une idée à peu près exacte de ce qu'est l'anglicanisme ; catholicisme et protestantisme ; voilà ce que l'Angleterre a cherché à réunir ensemble, depuis le premier jour de la réforme jusqu'à notre temps ; ce sont là les deux jumeaux qu'elle a toujours portés dans son sein, et ces jumeaux, elle n'a jamais pu s'en délivrer. Il suffit de connaître ce Jacob et cet Esaü pour comprendre les tiraillements, les convulsions et les déchirements d'entrailles qu'a dû éprouver, depuis trois siècles, cette infortunée Rébecca que nous appelons l'Angleterre. Voici du reste, en peu de mots, l'histoire, nous ne pouvons pas dire de l'union, mais des discordes de ces deux frères ennemis.

II

Sous Henri VIII, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, ce fut le parti conservateur qui domina dans l'Église d'Angleterre. Il y eut tout d'abord rupture entre celle-ci et la cour de Rome[2]; mais, en somme, pour les peuples, les choses demeurèrent extérieurement à peu près ce qu'elles avaient été jusqu'alors. Rien ne fut changé aux symboles, au culte ou aux pratiques. Ce fut un simple schisme.

Cela ne dura point toutefois longtemps. Dès 1534, la *Convocation* (*assemblée ecclésiastique*) demanda au roi de faire traduire la Sainte Écriture en anglais, et en 1536 le roi accéda à ce désir par une proclamation destinée à établir dans toute l'Angleterre l'*uni-*

[1] Les *Anglo-catholiques* prétendent que l'Église d'Angleterre n'a jamais accepté, ni porté le titre d'*Eglise protestante*. Il sort de leur plume des brochures comme celle-ci, que nous avons sous les yeux, *Protestantism contrary to the religion of Jesus-Christ by a Clergyman of the Church of England*, Londres, Palmer, 1871.

formité de religion. Ce n'était là qu'un premier pas. En 1542, le célèbre Cranmer, archevêque de Cantorbéry, proposa à la *Convocation* de procéder à la révision des livres liturgiques ; il « demanda, en outre, qu'on cessât d'habiller les statues et d'allumer des cierges devant les images; qu'on effaçât des missels les noms des pontifes romains et de Thomas Becket; qu'on traduisît les symboles et le Décalogue en langue vulgaire ». L'année suivante, ce ne fut plus Cranmer, ce fut le roi qui ordonna de réviser les livres liturgiques; mais cette révision se borna à peu de choses, et quand Henri VIII mourut (1547), tout restait à faire. C'est à son fils mineur, Edouard VI, ou plutôt à ses ministres, qu'allait revenir l'honneur de doter l'Angleterre de livres en harmonie avec le nouvel ordre de choses.

Le mouvement avait été lent jusqu'à ce jour; mais, dans le court règne d'Édouard VI (1547-1553), on vit, dans la sphère de la religion, un premier exemple de ces révolutions parlementaires qui, en Angleterre, portent pacifiquement le pouvoir des *tories* aux *whigs*, et des *whigs* aux *tories*. Quand Edouard VI monta sur le trône, c'étaient les *tories* ou les *Anglo-catholiques* qui étaient en faveur, et ce fut aussi à eux qu'échut la mission de réformer la liturgie. Le parti protestant réclamait, en effet, bien haut contre la tolérance des anciennes superstitions, et trouvait qu'on était long à rompre complétement avec le papisme. Pour le contenter, il fallait corriger tous les livres de prières, et c'est ce qu'une commission réunie à Windsor (1548), sous la présidence de Cranmer, se chargea d'exécuter. De ses travaux il sortit un livre devenu fameux : « *the Book of common prayer*, » le Livre de la prière commune. Ce livre fut soumis à la *Convocation*, ensuite au Parlement, et enfin imposé par un *Acte d'uniformité* (15 janvier 1549).

Il va sans dire qu'on avait fait une large part aux demandes des protestants : d'abord, la langue employée n'était plus le latin, c'était la langue anglaise; ensuite, plusieurs points de doctrine très-importants étaient laissés dans l'ombre ou dans l'incertitude, après avoir été l'objet de longues et d'ardentes discussions, tel, par exemple, le dogme de la présence réelle. La messe était devenue « *l'ordre de la Communion* » ou « *le souper du Seigneur* », et la communion était accordée aux fidèles sous les deux espèces, etc. Cependant, même après toutes ces altérations, « le Livre de la commune prière » était plutôt catholique que protestant; il était catholique dans le fond et dans la forme. On y conservait les mots de *prêtre*, d'*autel*, et beaucoup d'autres expressions qui indiquent ou consacrent un ordre d'idées emprunté au catholicisme.

Aussi, « le Livre de la prière commune » n'eut-il pas plus tôt paru qu'il s'éleva de toutes parts des cris de désapprobation, et que les

critiques les plus acerbes tombèrent sur lui[1] du haut de toutes les chaires. On eut beau défendre de prêcher, le mécontentement ne s'en manifesta pas moins partout; les catholiques, qui tenaient à l'ancienne liturgie, trouvaient le livre plein d'innovations dangereuses, et les protestants avancés, ceux qu'on pouvait traiter déjà de *puritains*, trouvaient qu'il était trop papiste. Le livre était donc à peine publié qu'on en réclamait un autre plus radical. Beaucoup même d'individus, allant au devant des désirs du public et devançant l'autorité, faisaient circuler des livres de prières tous plus ou moins empreints de l'esprit des réformateurs de la Suisse ou de l'Allemagne. Les temps et les idées marchaient rapidement. Le protestantisme gagnait tous les jours du terrain; on le vit bientôt.

En effet, vers le milieu de l'an 1549, le roi ordonna une inspection pour constater que l'*Acte d'uniformité* était observé en tous lieux, et il enjoignit aux visiteurs de ne pas « tolérer qu'un ministre contrefît la messe papale en baisant la table du Seigneur, en se lavant les doigts, en se signant avec la patène, etc ». On alla même bientôt plus loin. A la chute du duc de Sommerset (22 janvier 1552), craignant que quelque révolution politique ne ramenât la liturgie romaine, on extorqua au faible Édouard VI un ordre d'après lequel il était enjoint de rassembler et de détruire tous les anciens livres d'église, et cet ordre fut, peu de temps après, ratifié par le Parlement.

C'étaient là deux grandes victoires remportées par le *protestantisme* sur l'*anglo-catholicisme*. La réforme anglaise se dirigeait à marches forcées vers la réforme protestante.

Enhardi, en effet, par ces premiers succès, le parti avancé de l'Église d'Angleterre demanda à grands cris un nouveau livre de prière, un livre complétement purifié de tout le reste de papisme que contenait le premier. Cranmer fut mis de côté; les réformateurs du continent les plus ardents, qu'on avait accueillis avec faveur et nommés professeurs dans les deux premières universités de l'Angleterre, furent consultés sur la plupart des questions qui étaient l'objet de quelque litige, et leurs idées firent bientôt loi parmi les nouveaux sectaires. Aussi, dès ce moment, toutes les cérémonies et tous les objets qui rappelaient le catholicisme furent détruits ou modifiés; les autels disparurent, la messe fut interdite, les vêtements sacerdotaux furent proscrits. L'*église* se transforma en *temple*, le *prêtre* devint *ministre*, l'*autel* se changea en *table*[2], et,

[1] Calvin désapprouvait fortement le premier livre d'Edouard VI, et il crut devoir faire des remontrances à Cranmer.

[2] Aujourd'hui encore on discute à perte de vue sur la propriété de chacun de ces termes.

enfin, un livre consacrant toutes ces modifications fut publié, avec l'autorisation du Parlement (1552). Le livre de 1549, connu sous le nom de *premier Livre* d'Édouard VI, n'excluait point le dogme de la présence réelle; le *second Livre* de 1552 niait que le Christ fût présent dans l'Eucharistie autrement qu'il l'est en tous lieux. Et cependant le nouveau livre ne satisfit pas encore les protestants zélés : ils murmurèrent contre le levain de papisme que ce volume contenait, et, à la veille du jour où il allait devenir obligatoire, ils firent insérer une rubrique qui excluait formellement toute croyance à la présence réelle (27 sept. 1552).

Ces deux livres d'Édouard VI sont demeurés célèbres dans l'histoire de la réforme d'Angleterre, et cela à juste titre, car ils en caractérisent parfaitement les deux tendances extrêmes; et c'est pourquoi, depuis trois siècles, ils ont été le pivot de toutes les controverses, le centre de toutes les luttes, le point de départ de toutes les prétentions contradictoires. Aujourd'hui encore, c'est autour de ces deux livres que roulent les discussions contemporaines.

Le second livre de la commune prière avait à peine paru qu'on se préparait à le modifier, lorsque la Providence, en mettant fin à la vie d'Edouard VI, entrava l'exécution de ce projet. Si ce prince eût vécu, il est probable que l'Église d'Angleterre *aurait fini*. Elle aurait perdu son épiscopat et son sacerdoce, et serait devenue calviniste ou presbytérienne.

L'avénement de Marie Tudor rétablit momentanément le catholicisme et dispersa sur le continent les réformateurs qui avaient arraché, une à une, toutes les pierres des sanctuaires de la vieille Angleterre, et qui se disposaient à lui enlever encore ses derniers points de ressemblance avec le catholicisme. Le règne de cette princesse ne fut malheureusement pas assez long pour réparer le mal commis et pour rétablir l'orthodoxie. Sa mort défit son ouvrage, et Élisabeth [1], sa sœur, ne fut pas plus tôt sur le trône, que la réforme reprit son cours.

Une commission de théologiens fut nommée pour réviser la liturgie d'Édouard VI. On la composa d'anciens réformateurs exilés sous le règne de Marie; aussi cette commission se montra-t-elle, en majeure partie, favorable aux idées qu'elle avait rapportées de l'Allemagne et de la Suisse. Mais, la cour tenant pour l'*anglo-catholicisme* d'Henri VIII ou des premiers temps d'Edouard VI, le *Book of common prayer* ne subit point des altérations aussi profondes qu'il y avait lieu de le craindre [2]. Il y eut même un recul vers les anciens

[1] Elisabeth fut cependant couronnée suivant les cérémonies prescrites par le rituel catholique.

[2] Rien n'est plus curieux que de suivre, dans l'histoire du règne d'Elisabeth,

usages catholiques, et c'est pourquoi, pendant tout le règne d'Élisabeth, les puritains, mécontents de l'esprit rétrograde qui animait la cour, éditèrent à leur usage des livres beaucoup plus radicaux que ne l'étaient ceux de l'Église établie. Ces divergences liturgiques engendrèrent des discussions, des querelles, des luttes ardentes, et c'est alors que les hommes modérés des deux partis sentirent le besoin de définir, dans quelques formules, les croyances et les pratiques de l'Église d'Angleterre. On tenta quelque chose en ce sens, et les XXXIX articles de religion, devenus si célèbres depuis, furent le résultat pratique de ce compromis. Les anglo-catholiques avaient triomphé au commencement du règne d'Élisabeth, en faisant adopter le *premier Livre d'Édouard VI*, les protestants avancés triomphèrent à leur tour dans les XXXIX articles, dont la première rédaction, contemporaine du *second Livre d'Édouard VI*, est empreinte du même esprit. La dernière rédaction de ces articles remonte à l'an 1571.

Les discordes ne cessèrent pas alors cependant. Il est de l'essence même des disputes religieuses de renaître sans cesse de leurs cendres, aussitôt qu'on s'écarte de cette autorité bienfaisante que Dieu a donnée aux hommes pour courber toutes les intelligences sous le joug d'une même foi et pour réunir tous les cœurs dans les liens d'un même amour. L'esprit protestant et l'esprit catholique n'ont pas cessé un instant de vivre au sein de l'Église d'Angleterre, tantôt en lutte ouverte, tantôt en guerre sourde, mais jamais réconciliés. Pendant les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, il se livra de nombreux combats, jusqu'à ce que, à la faveur des troubles occasionnés par le Long-Parlement et par la mort de Charles Ier, le puritanisme eût supprimé complétement le *Livre de la commune prière*. Ce dernier état de choses dura jusqu'au rétablissement de la monarchie, sous Charles II, et aboutit encore à un compromis, qui a été le dernier (1662). On revint alors aux anciennes formules et on respecta presque toutes les réformes accomplies sous le règne d'Elisabeth. Aussi le règne de Charles II est-il considéré généralement comme la plus belle époque de la réforme anglaise, comme l'époque où l'anglicanisme s'est le plus rapproché de ce qui semble en être l'idéal. Les puritains eurent

sa lutte contre le protestantisme avancé. Dans presque tous les parlements de ce règne, la majorité fut animée de sentiments puritains, et néanmoins cette majorité ne put jamais faire triompher ses idées. Elisabeth opposa toujours des fins de non-recevoir aux supplications fort humbles qui lui furent adressées, et quelquefois elle imposa silence aux membres des Communes, d'une façon qu'aucune assemblée ne tolérerait aujourd'hui. Il y aurait, dans l'étude de ce règne, tel qu'il est raconté par les historiens protestants eux-mêmes, de quoi dessiller les yeux aux plus aveuglés.

beau intriguer, Charles II demeura inébranlable; il ferma l'oreille à toutes leurs plaintes et n'écouta aucune de leurs demandes. C'est, du reste, presque le seul souverain qui, avec la reine Anne (1702-1714), ait été à peu près anglican. Sa mort (1685)[1] et, en particulier, la chute de Jacques II, son frère (1688), amenèrent une révolution nouvelle, dans l'esprit, mais non dans les formulaires de l'Église anglicane.

III

L'Église anglicane repose donc sur un compromis, ainsi que le disent très-bien les Anglais, quand ils l'appellent *a Church of compromise;* elle repose sur un compromis entre le catholicisme et le calvinisme; elle étend, suivant une figure employée encore par les anglais, une de ses ailes sur Rome et une autre sur Genève. Elle cherche à allier deux choses incompatibles et tout, en elle, porte la trace de cette alliance : ses formulaires de prières, ses pratiques, son culte, ses formes extérieures, tout rappelle tantôt le catholicisme et tantôt le calvininisme; catholique dans le *Common prayer Book*, elle est protestante et protestante calviniste, puritaine, dans les trente-neuf articles de religion. Les deux livres d'homélies[2] tiennent à la fois de l'un et de l'autre. Or un tel compromis est exposé à bien des chances de rupture, et d'autant plus exposé, que les deux tendances extrêmes sont plus vives et plus ardentes. C'est, en effet, la loi de toutes les convictions profondes, de se traduire, quand elles sont opposées, par des luttes sanglantes et terribles. Aussi est-ce le trait saillant de la période historique qui s'étend de Henri VIII à Guillaume III (1547-1688). Les passions étaient vives; les convictions intraitables, les préjugés violents, et voilà pourquoi les controverses religieuses se vidèrent, à plusieurs reprises, sur le champ de bataille.

Mais, à partir de la fin du dix-septième siècle, la foi diminua en Angleterre, les convictions s'évanouirent, les points de divergence s'effacèrent, l'incrédulité gagna, l'indifférence crut et les partis rivaux déposèrent momentanément les armes. Arriva alors une époque où le compromis fut observé, mais ce fut aussi une époque de mort religieuse et de décadence morale[3]. *En droit*, c'était le

[1] Charles II a eu le bonheur de mourir autrement qu'il avait vécu. Par les soins de son frère, il put se confesser, et rendre son dernier soupir, après s'être réconcilié avec l'Église.

[2] Et la raison en est que l'un est contemporain du premier livre d'Edouard VI et l'autre du second.

[3] Le roi Georges II avait coutume de dire que tous ses évêques étaient athées.

premier livre de la *Commune prière* d'Edouard VI qui faisait autorité, mais *en fait*, le second était seul usité dans les offices publics. Toutes les pratiques catholiques haïes des puritains disparurent et l'esprit protestant subjugua tout à fait l'esprit catholique.

Il le fallait bien, du reste, pour que la paix pût s'établir dans l'Église d'Angleterre. Ce n'est, en effet, qu'à des époques d'indifférence qu'on voit vivre pacifiquement côte à côte des partis essentiellement hostiles. L'incrédulité donne la paix, mais elle enfante également la mort. Or c'est précisément ce qui eut lieu en Angleterre, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'au commencement de celui-ci. Les luttes entre les *anglo-catholiques* et les *protestants* cessèrent, mais avec ces luttes s'évanouirent les derniers restes de pratiques sérieusement religieuses ; les temples devinrent déserts, les sanctuaires se fermèrent, le clergé ne vécut plus que pour toucher de gros émoluments ou pour jouer le rôle politique assuré en tout pays à la culture intellectuelle, aux grandes fortunes et aux relations sociales. La vie spirituelle s'éteignit peu à peu et la religion versa dans le philosophisme ou dans l'incrédulité. Il s'ensuivit un affaissement qui forme une des plus tristes époques de l'histoire d'Angleterre. Le peuple perdit toutes ses croyances, les classes supérieures se contentèrent d'une morale purement naturelle ou déiste, et les classes moyennes elles-mêmes cédèrent au torrent de l'indifférence ou du latitudinarisme. C'est alors aussi qu'on vit des philosophes nés chrétiens attaquer le christianisme, avec une rage dont les siècles païens avaient à peine donné l'exemple.

Le dix-huitième siècle n'était guère fait, ce semble, pour redonner la vie au catholicisme anglican ; et cependant, ce siècle vit naître, au sein de l'anglicanisme, un mouvement religieux dont les adhérents subsistent encore et dont l'action n'a pas été complétement stérile, nous voulons parler du méthodisme.

La froideur et la stérilité de l'Église établie, le peu d'influence qu'elle exerçait sur les masses, la torpeur qui semblait s'emparer de tous ses membres, sa décadence tous les jours plus profonde, provoquèrent, en effet, une réaction parmi quelques hommes de cœur. John Wesley (1703-1791), Georges Withfield (1714-1770), et quelques autres, se mirent à la tête du mouvement et fondèrent un système religieux, qui, tout en retenant les formulaires de l'Église établie, s'attacha surtout à la pratique des bonnes œuvres. Ce fut une protestation de la piété populaire contre l'indifférence du clergé.

Le méthodisme prit, en peu d'années, beaucoup de développement et réveilla quelque peu l'esprit religieux ; mais, à la longue, il alla s'affaiblissant et, aujourd'hui, son déclin est visible; on peut

même déjà prévoir le jour où il disparaîtra à tout jamais, s'il ne rentre point, par quelque compromis, dans le giron de l'Église établie [1].

Au commencement de ce siècle, l'Église anglicane était donc complétement déchue : elle avait perdu toute vie religieuse et elle ne subsistait plus que comme une institution sociale. Elle fonctionnait encore, mais comme un corps usé et vieilli dont l'âme semble être absente. Le fait est reconnu par les écrivains de toute nuance et il n'est pas de sujet peut-être sur lequel les apologistes contemporains reviennent plus souvent dans leurs écrits. Ils aiment à décrire en détail cet état d'affaissement où était plongé l'anglicanisme et à l'opposer au réveil qui s'est opéré depuis. Les journaux de toutes les écoles, les revues, les livres sont pleins de ces tableaux, dus non pas à la plume des convertis, mais à celle des écrivains les plus éminents de l'Église anglicane. Il est rare d'ouvrir un volume ou un journal religieux qui ne contienne quelque allusion à cette situation déplorable. Les publicistes, les prédicateurs, les hommes d'État, ne craignent pas de s'expliquer ouvertement là-dessus, et les échos de Westminster redisent encore les mémorables paroles que M. Gladstone adressait, dans l'avant-dernière session, à la Chambre des communes : « L'évêque Blomfield, « disait ce célèbre homme d'État, est un de ceux qui les premiers « essayèrent, d'une main vigoureuse, de relever l'Église d'Angleterre « de la dégradation où elle était tombée, dégradation qu'on paraît « avoir oubliée aujourd'hui où on se montre si impatient au milieu « des troubles qu'on endure. Je voudrais que tous les membres de « cette Chambre fussent aussi vieux que moi (*rires*), — mes jeunes « amis voudront bien me permettre de finir ma phrase (*rires*), — « je voudrais que tous les membres de cette Chambre fussent aussi « vieux que moi, pour un seul motif, afin qu'ils puissent se rap- « peler quelle était alors la situation de l'Eglise d'Angleterre. « C'était le scandale de la chrétienté ; ses assemblées étaient froides, « mortes, sans respect ; sa musique était fatigante pour quiconque « aimait la maison de Dieu. Son clergé, si on en excepte quel- « ques membres dignes de ne pas être oubliés, qui appartenaient « principalement à l'École dite alors *évangélique*, et qu'on persé- « cutait comme tels, non pas cependant jusqu'à les chasser par « acte de parlement, — son clergé, à cette exception près, était

[1] D'après les dernières statistiques, les membres affiliés au méthodisme atteindraient le chiffre de 376,655 en Angleterre, et celui de 3,692,768 dans le monde entier. (Voir le *Rock* du 27 novembre 1874, page 827.) Le *Calendar of English Church* pour 1875 porte ce dernier chiffre à 13,000,000 (page 302), mais ce chiffre est certainement exagéré.

« composé, dans une proportion que je ne veux pas assigner, « d'hommes mondains, qui ne conformaient pas leur conduite aux « obligations de leur état, et ne cherchaient qu'à accumuler « sans cesse des bénéfices, sans faire attention aux âmes confiées « à leurs soins [1]. »

Le déplorable état de choses que nous venons de signaler ou de décrire avait provoqué la naissance et favorisé les succès du méthodisme. Tout ce qui avait encore un peu de foi sentait d'instinct qu'il y avait quelque chose à faire et que l'Église anglicane ne répondait plus à l'idéal de la véritable Église de Jésus-Christ. Mais que fallait-il faire et comment fallait-il le faire? C'est là que se partageaient les esprits et que les divergences commençaient.

John Wesley avait réussi un moment; mais, la première vogue passée, il devint bientôt évident que le résultat de son mouvement ne pouvait être autre chose que la création d'une secte de plus au sein de l'anglicanisme. Toutefois l'impulsion était donnée; l'attention des âmes d'élite était éveillée sur la nécéssité d'une rénovation religieuse, et c'est pourquoi le méthodisme ne commença pas plus tôt à décliner, qu'on vit apparaître le mouvement qu'on a appelé

[1] *Séance des communes*, le 9 juillet 1874. — Voir encore l'article que M. Gladstone a inséré dans la *Contemporary Review* du 1er octobre 1873 sur le *Rituel de l'Eglise anglicane*. Cfr. la *Church Review* du 3 octobre 1874 et le *Rock* du 2 octobre. — Nous pourrions citer des aveux semblables ou même plus forts par milliers, mais le défaut d'espace ne nous le permet pas. Citons cependant celui du révérend Chambers :

Il y a trente ans, disait ce *lecturer*, un chrétien étranger, qui aurait entendu parler de la réforme d'Angleterre et qui aurait eu à cœur d'en apprécier par lui-même les résultats, aurait pu facilement rencontrer une église du type suivant. — Comme c'est un jour de semaine, l'église est naturellement fermée, et il n'est pas même facile d'en obtenir la clef. L'édifice tombe presque en ruines; quelques fenêtres sont bouchées; dans les autres, quelques vitraux coloriés et historiés restent encore comme pour attester d'une gloire passée; la *table-autel* est dévorée par les vers; les parements qui la couvrent sont sales et mangés par la teigne; les murailles sont tapissées d'une verte moisissure; le corps de l'église est encombré de bancs carrés où les gens s'asseoient les uns vis-à-vis des autres, de manière à troubler la tranquillité et la gravité des petits-maîtres ou des jeunes demoiselles.... On a converti ainsi le temple de Dieu, le lieu du sacrifice et de la prière en un prêche. On n'aperçoit pas de croix dans l'église, mais à sa place figurent le lion et la licorne, combattant pour la couronne. Il n'y a pas de souvenirs de saints, mais les portraits et les monuments des pécheurs y sont innombrables, sans parler de l'importante inscription relative à l'embellissement de cette église en l'année.... A D. — Daniel Daub et Samuel Sawyer Churchwardens. — Pour ce qui est de l'office du dimanche, c'est un mélancolique duo entre le *Parson* et son clerc. Ce dernier trouverait même fort étrange qu'en dehors du *squire* assis dans son banc, muni de rideaux, personne se permit de répondre : *Seigneur, ayez pitié de nous!* etc. (*Lectures in defence of Church Principles... by several clergymen*, 17e édition, page 125).

depuis du nom d'*Evangélicalisme*. Le mot définit la chose : quelques hommes de cœur, partant du principe protestant de la justification par la foi toute seule, crurent qu'il suffisait de prêcher avec plus de zèle la parole de Dieu pour soulever le monde anglican ; ils se mirent à l'œuvre avec zèle, fondèrent plusieurs sociétés de propagande et obtinrent, en effet, quelques succès passagers. Il y eut un réveil religieux, au commencement de ce siècle, mais il ne s'étendit pas bien loin et ne fut pas de longue durée. Ce mouvement était mal conçu, il était né avec des vices de constitution tels, qu'il devait en mourir. Et, en effet, les chefs du parti *évangélical*, les Wilberforce, les Simeon, les Buxton, les Thornton n'eurent pas plus tôt disparu, qu'on vit reparaître l'affaissement auquel ils avaient voulu porter remède. Cependant l'heure fixée dans les décrets de la Providence pour la résurrection de l'Angleterre approchait. Le parti *évangélical* allait voir se lever à côté de lui un adversaire imbu d'autres principes, un adversaire plus rapproché de la vérité, mieux muni de tout ce qui peut faire la vie des âmes, et c'est cet adversaire, ce parti rival qui était destiné à renouveler d'une façon presque miraculeuse la face de l'Angleterre. Tout le monde a reconnu déjà le mouvement d'Oxford.

IV

Avant de dire quelles ont été les tendances de cette dernière évolution de la pensée religieuse, il faut faire quelques observations sur les trois siècles qui précèdent. On a vu que ces trois siècles n'ont été qu'une longue lutte d'un reste de catholicisme contre le protestantisme, d'un reste de catholicisme, représenté par les conservateurs, contre le protestantisme représenté par les novateurs incrédules ou révolutionnaires, et cette lutte a été caractérisée par une décadence progressive de ce reste de *catholicisme* vers le *protestantisme;* décadence qui a cessé au jour seulement où toutes les différences rituelles et doctrinales se sont à peu près évanouies. Il y a eu résistance de la part de ce *catholicisme;* il y a eu même quelquefois des victoires de remportées, mais la défaite est enfin venue et elle a été complète. Or il est arrivé, pendant ces luttes, que les novateurs les plus avancés, irrités des résistances du catholicisme anglican et des lenteurs de la réforme, se sont souvent séparés de l'Église établie pour constituer des communautés religieuses indépendantes. L'Église établie ne répondant plus à leur idéal, ils ont brisé les liens qui les attachaient à elle, et ils ont cherché à réaliser leurs théories en

créant des centres à part. Il s'est ainsi formé un corps considérable de *dissidents* ou de *non conformistes*, dont les noms particuliers varient, mais dont les tendances doctrinales et rituelles se rapprochent plus ou moins des tendances puritaines. Tels sont, par exemple, les *presbytériens*, les *congrégationalistes*, les *baptistes*, les *unitariens*, les *moraves*, etc. On compte, en Angleterre, plus d'une centaine de sectes de ce genre[1]. Ces corps ont joué un rôle important dans le passé religieux de l'anglicanisme, et leur rôle n'est pas fini.

Il y a donc eu sans cesse deux courants en sens contraire, au dehors comme au dedans de l'anglicanisme ; un courant vers les idées protestantes les plus avancées, courant formé en masse par les communautés dissidentes ou non conformistes, et un courant qui a remonté ces idées pour revenir à un catholicisme plus ou moins incomplet et avarié. Ce dernier courant est représenté, en dehors de l'Église établie, par les diverses fractions du méthodisme. Entre ces deux courants, reste l'Église officielle, l'Église anglicane proprement dite, et cette Église dont l'existence repose sur un compromis entre le catholicisme et le protestantisme est tuée par ce compromis même. Il n'y a plus dans son sein ni vie doctrinale, ni vie pratique. C'est la mort comme croyance et comme œuvres. Telle est la situation au commencement du siècle. Tout le monde la constate, beaucoup s'en alarment, plusieurs veulent en sortir; mais tous les efforts demeurent inutiles jusqu'en 1833. Cette année fait époque dans l'histoire religieuse comme dans l'histoire politique de l'Angleterre.

Le mouvement commencé à Oxford en 1833 n'est pas autre chose, on le voit déjà, qu'une dilatation du reste de catholicisme que l'Eglise d'Angleterre avait conservé, en brisant tout rapport avec Rome. C'est encore, si on veut, une réaction, dans l'anglicanisme, de l'esprit catholique contre l'esprit protestant, mais une réaction plus sage que le méthodisme, et, par suite aussi, plus féconde en heureux résultats. Le protestantisme avait, à la longue, usé tous les ressorts de la vie religieuse et étouffé le peu de catholicisme que le schisme anglican avait retenu ; mais un jour, ce catholicisme meurtri, mutilé, étouffé, râlant presque son dernier souffle, s'est réveillé, et écartant d'une main déjà crispée par la mort le suaire où le protestantisme s'apprêtait à l'envelopper, il s'est remis sur pied, et, au bout de quelques jours, il s'est retrouvé plus fort qu'il ne l'avait peut-être jamais été en Angleterre, depuis le commencement de la réforme. L'excès du mal a ouvert les yeux à

[1] On peut consulter là-dessus Withaker's *Almanach*.

un grand nombre de personnes, et ces personnes se sont retrouvées un jour anglo-catholiques, par peur et par haine du protestantisme.

C'était en 1833. Oxford possédait alors une réunion d'hommes d'élite, que la situation religieuse préoccupait au dernier degré. Pour la plupart, ces hommes étaient jeunes, instruits, bien posés devant le public. Quelques-uns avaient même acquis, dès-lors, une certaine notoriété, et plusieurs sont depuis devenus illustres. Tout le monde a nommé déjà Newman[1], Keble[2], Froude[3], Oakley, Palmer[4], Puseg[5], Ward[6], etc. La plupart de ces hommes appartenaient au collége d'Oriel. Intimement liés entre eux, ils résolurent d'agir d'un commun effort et donnèrent à leurs pensées une direction pratique en composant les *Tracts for the times*.

Qui leur avait inspiré cette pensée et que poursuivaient-ils ? — Le plus illustre et le plus actif de tous ces jeunes hommes, celui que tous respectent encore, quoiqu'il soit passé à l'Église romaine, et qu'un des chefs du *tractarianisme* nommait naguère « le plus brillant joyau de l'Église d'Angleterre », Newman a répondu à cette double question dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans *l'Apologia pro vita sua*. Ce n'était pas seulement la vue de la décadence du christianisme anglican qui avait ému cette jeune génération, pleine de générosité et d'enthousiasme, c'était, et peut-être même plus que toute autre chose, le spectacle de la vie que le catholicisme romain possédait ailleurs. Il venait de renaître en Angleterre, il prenait l'essor en Amérique, se montrait plein de force, de jeunesse, d'avenir; de telle sorte, que, par la force même du contraste, ceux qui n'avaient pas encore perdu tout sentiment chrétien étaient conduits à rêver un idéal bien supérieur au schisme anglican.

Quant au but que poursuivaient ces jeunes réformateurs, ils ne le savaient pas eux-mêmes d'une manière fort précise. Ils affirmaient des principes qu'ils croyaient être la vérité ; ils ravivaient des idées et des pratiques qu'ils trouvaient dans leurs formulaires

[1] Newman s'est converti en 1845. Il vit encore à l'oratoire de Birmingham, dans une très-laborieuse solitude.

[2] Keble est mort jeune encore, recteur de Huxley.

[3] Froude était le frère de l'historien si connu pour son hostilité au catholicisme. Il mourut tout jeune, en 1836. Newman et Keble ont publié ses œuvres (*Froude's remains*) en 4 volumes.

[4] Oakley et Palmer se sont convertis.

[5] Est chanoine de *Christ Church* à Oxford.

[6] Ward s'est converti. Il est l'auteur d'un ouvrage, *The Ideal of a Christian Church*, qui fit beaucoup de bruit vers 1845. — Aujourd'hui il dirige la *Dublin Review*.

de prières ou dans la tradition chrétienne, et ils laissaient au temps le soin de leur donner tort ou raison.

Le signal fut donné par John Keble[1], le 14 juillet 1833, dans un sermon qu'il prêcha dans l'église de Sainte-Marie dont Newman était le recteur. Le sujet était admirablement choisi pour exciter l'attention publique, et le discours émut, en effet, vivement l'auditoire d'élite qui se pressait autour de la chaire du jeune prédicateur. Il a été publié depuis sous le titre significatif d'*Apostasie nationale*, et on l'a regardé, avec raison, comme le manifeste du parti.

L'étonnement fut grand d'un bout à l'autre de l'Angleterre, et cet étonnement alla croissant, au fur et à mesure que parurent les *Traités pour le temps présent*. Dans la préface aux premiers traités, que Newman publia sous sa responsabilité personnelle, le jeune réformateur s'exprimait ainsi, sous forme d'*avertissement:* « La publication que nous avons inaugurée a pour objet de contribuer au réveil pratique des doctrines professées, il est vrai, par les théologiens de notre Église, mais devenues lettre morte pour la majorité de ses membres et dérobées aux regards du public par le petit nombre des personnes instruites ou orthodoxes qui y adhèrent encore. La succession apostolique et la sainte Eglise catholique étaient des principes agissants, dans l'esprit de nos prédécesseurs du dix-septième siècle ; mais, depuis le dix-septième siècle, nos ministres, voyant que le maintien de notre Église était garanti par la loi, ont succombé à la tentation de s'appuyer sur un bras de chair, au lieu de s'attacher à la discipline qui nous a été octroyée par Dieu même; cette tentation a augmenté, par suite d'événements et d'arrangements politiques qu'il n'est pas besoin de rappeler en détail. La conséquence immédiate de cet état de choses a été l'accroissement de l'esprit de secte.... Si les individus qui vont maintenant aux prêches dissidents avaient appris, dans leur enfance, que les sacrements, et non point la prédication, sont la source de la grâce divine, que le ministère apostolique possède en soi une vertu qui se répand sur l'Église entière; si on leur avait enseigné que l'union avec l'Église n'est pas seulement un devoir, mais un bienfait et un

[1] La mémoire de Keble est en vénération parmi les Anglo-catholiques contemporains. Son nom ne paraît jamais dans leurs écrits sans être environné d'éloges. Ils le regardent et le traitent comme un saint. On a donné son nom à une des rues d'Oxford, et, ce qui est plus éloquent encore, on termine en ce moment un collége qui doit porter son nom et qui figurera honorablement parmi les nombreuses et magnifiques institutions de ce genre que possède Oxford. Ce collége a été bâti tout entier par souscriptions privées. Ce fait seul suffirait à prouver la puissance et l'étendue du mouvement Anglo-catholique. Détail caractéristique : tandis que la croix ne figure presque nulle part dans les édifices protestants, elle se montre partout sur les murs de *Keble's college*.

privilége, nous ne verrions assurément pas autant de transfuges au dehors, et nous aurions au dedans moins de cœurs refroidis... Le méthodisme et le papisme sont le refuge de ceux que l'Église a sevrés des dons de la grâce, et ils deviennent ainsi les nourriciers des enfants abandonnés[1]. »

Les auteurs des traités prenaient comme base de leurs études l'Écriture, le *Common prayer Book*, et les pères des premiers siècles ; ils reconstruisaient une à une les vérités que l'Église anglicane avait laissé périr, mais dont elle conservait encore quelques vestiges dans ses formulaires liturgiques. C'était une voie longue, pénible, dangereuse, et, dans le fait, ces hardis pionniers de la renaissance religieuse en Angleterre n'ont pas évité toutes les erreurs. On aurait tort de rechercher dans leurs écrits l'exactitude doctrinale ; elle ne s'y trouve point, et ne pouvait, humainement parlant, pas s'y trouver. Néanmoins, malgré les lacunes qu'ils renferment et en dépit des erreurs qu'ils présentent, les *tracts for the times* sont un remarquable ouvrage d'analyse et d'induction religieuse.

Newman et ses collègues poursuivaient deux buts immédiats ; ils voulaient secouer la torpeur du clergé, raviver son ardeur, le ramener à la conscience de son rôle et lui inspirer un haut idéal de sa vocation. C'était là une tentative hardie, car le clergé anglican ne considérait les bénéfices dont il était richement pourvu que comme de pures sinécures. Il avait peu ou point de zèle, s'acquittait fort mal de ses devoirs et ne prêtait aux âmes dont il avait la charge que l'attention dont le monde ne voulait point pour lui-même. En cherchant à relever le clergé, les nouveaux réformateurs n'oubliaient pas cependant le peuple ; ils se proposaient de le ramener à la vie religieuse, dont il s'était presque universellement éloigné.

L'anglicanisme, en effet, n'est pas une religion faite pour le peuple et pour les pauvres ; c'est une religion bourgeoise ou aristocratique ; aristocratique dans la forme épiscopale, bourgeoise dans les diverses formes que présentent les sectes dissidentes. Quant aux pauvres, l'anglicanisme ne s'en occupe point[2]. Cela tient sans doute

[1] *Tracts for the Times by members of the University of Oxford*, *vol.* 1, *Londres* 1840. Abbeloos : *La crise du protestantisme en Angleterre*, Louvain, 1875, p. 31-32. — Les mêmes idées sont développées maintenant dans une multitude de publications. Voir, par exemple, le discours de lord Éliot devant l'*English Church Union*, dans la *Church Review*, 1875, page 564.

[2] Les Anglo-catholiques contemporains ont, seuls, fait quelques tentatives pour évangéliser les pauvres, et c'est là ce qui contribue à la popularité de leur mouvement. Le révérend H. Machonohie a trouvé, dans une paroisse de 7 à 8,000 âmes, 528 ouvriers (*working men*) pratiquants, qui ont signé une protestation en sa faveur. Y a-t-il beaucoup de paroisses dans Paris où on trouverait un pareil nombre d'*ouvriers communiants?*

à bien des causes, mais l'absence du zèle religieux dans les ministres en est la principale. Le ministère des pauvres demande beaucoup d'abnégation et d'esprit de sacrifice ; l'évangélisation du peuple n'offre rien d'agréable pour la nature et soulève ordinairement de vives répugnances dans les personnes cultivées. Or, à l'époque dont nous parlons encore, le *clergyman* recevait une éducation plus propre à en faire un parfait homme du monde qu'un excellent apôtre. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les pauvres et les hommes d'Église n'entretinssent ensemble aucun rapport. Aujourd'hui même, une des choses qui frappent le plus l'étranger, quand il visite l'Angleterre et qu'il entre dans les temples protestants, les jours de dimanche, c'est l'absence totale du pauvre. On ne le rencontre nulle part. Le pauvre sent qu'il ne serait pas à sa place au *temple* ou à la *chapelle*[1], et il n'y met jamais les pieds. Il vit complétement en dehors de la sphère religieuse. Pour pratiquer la religion anglicane, il faut être bien renté, bien élevé, bien vêtu, bien nourri ; la religion est une affaire de bon goût et de bonne éducation. Cela est tellement vrai, que personne dans la bourgeoisie ou dans les hautes classes n'ose afficher l'incrédulité et l'athéisme, Il est de bon ton d'aller au prêche les dimanches, d'entendre un sermon ou une lecture, d'assister au *service* et de s'abstenir des œuvres serviles. C'est là, à peu de chose près, tout le devoir d'un honnête protestant, épiscopalien ou *dissenter*.

Autrefois, la plupart des temples demeuraient fermés toute la semaine, souvent même tout le mois, et aujourd'hui encore il n'y en a qu'un petit nombre qui s'ouvrent tous les jours[2].

L'Église anglicane ayant voulu s'unir à l'État a fini par n'être plus qu'une institution séculière, ne poursuivant d'autre idéal que

[1] Le *temple* est l'expression consacrée pour indiquer le lieu de réunion de l'église établie. La *chapelle* indique le lieu de réunion des cultes dissidents.

« Je pourrais citer pendant des heures, disait un *lecturer*, des exemples de la piété des paysans dans les pays professant la religion catholique romaine, car, sous le rapport de la piété des pauvres, les catholiques romains nous surpassent, et comme l'Evangile a été spécialément adressé aux pauvres, c'est un point qu'il ne faut pas omettre de remarquer. L'absence des gens tout à fait pauvres est une des taches qui défigurent nos congrégations. Où voit-on, en effet, des pauvres, je veux dire des malheureux couverts de haillons ? En Italie, vous les trouvez sur les gradins de l'autel ; mais en Angleterre, où sont-ils ? » (*Defence of Church Principles*, 7e édition, 1871, *Catholic, not Roman Catholic*, p. 122).

[2] Il est même encore des ministres qui prétendent qu'on a tort d'ouvrir les temples tous les jours. Un journal affirmait dernièrement qu'à Cheltenham, ville de 46,000, il n'y avait qu'une seule église où on fît l'office le matin (*Church Times* du 5 novembre 1875, p. 553, col. 3-4).

le bien-être, ayant une horreur profonde du trouble, vivant satisfaite dans une pieuse somnolence et dans une riche oisiveté.

Ce n'était pas évidemment l'idéal que les jeunes réformateurs d'Oxford avaient entrevu et poursuivaient dans leurs études des premiers siécles ; aussi rougirent-ils en apercevant l'Église établie, sans vie, sans zèle, sans aspirations morales d'aucune sorte ; ils rêvèrent son affranchissement, ils se mirent à l'œuvre et ils ont réussi au delà de leurs espérances.

D'abord, le mouvement eut presque exclusivement une direction doctrinale. On s'attacha à reconquérir une à une toutes les vérités oubliées et à reconstruire le dogme : l'existence d'une église visible, l'institution des sacrements, la pénitence, le jeûne, la confession, l'absolution, le système épiscopal, la succession apostolique, la présence réelle, le sacrifice de la sainte Eucharistie, etc. ; tout cela fut enseigné, affirmé, propagé, et, chose étrange, tout cela finit même par être cru. Le mouvement alla grossissant tous les jours, entravé par les uns, secondé par les autres, surveillé avec anxiété par tous. L'opinion n'était cependant pas favorable en haut lieu au *tractarianisme*. L'épiscopat considérait avec un certain effroi cette levée de boucliers et n'augurait rien de bon pour l'avenir ; il prévoyait des troubles, de l'agitation, et peut-être même des choses plus graves encore. L'esprit chrétien était tellement oblitéré chez lui, et l'ignorance de la théologie avait fait de tels progrès, qu'il ne reconnaissait point les doctrines des *tracts* pour siennes. Il assistait donc avec défiance aux progrès de la jeune école et n'en augurait rien de favorable pour l'Église établie. Plusieurs circonstances contribuaient d'ailleurs à lui rendre suspects les chefs du parti ; c'était, avant tout, l'attitude qu'ils avaient adoptée dans leurs rapports avec l'Église romaine.

En effet, pendant que l'Église anglicane ne parlait jamais de Rome sans vomir contre elle l'injure, la calomnie et la haine, les *tractarianistes*, se défaisant peu à peu des préjugés qu'ils avaient reçus dans leur éducation, et reconnaissant, à mesure qu'ils avançaient, que l'Église romaine était loin de ressembler à la prostituée que les réformateurs leur avait dépeinte, ils ne parlaient plus de l'Église et de la papauté qu'avec respect, bienveillance, estime, modération. Au lieu de creuser l'abîme qui existait entre eux et les catholiques, ils cherchaient à le combler et ils montraient volontiers qu'il n'y avait presque aucune différence entre les deux partis, les superstitions populaires mises de côté. Ce fut le thème que Newman développa dans le 90e *tract* qui eut un retentissement européen. Il s'efforça de montrer qu'on pouvait très-bien admettre

les trente-neuf articles et croire tout ce qu'enseignait l'Église romaine, même le concile de Trente[1].

La thèse était hardie, et prématurée, car on n'était encore qu'en 1840. Aussi une telle doctrine jeta-t-elle l'Angleterre dans la stupeur et provoqua-t-elle une irritation universelle. L'épiscopat tout entier protesta et dénonça au public les dangers du *tractarianisme*, dans de nombreuses lettres pastorales[2]. Les *tracts* cessèrent de paraître ; la jeune école fut dispersée, mais l'impulsion était donnée et le mouvement répondait si bien au besoin d'un renouvellement religieux, qu'il n'y eut pas de recul. Déjà une légion marchait à la conquête de l'Angleterre.

V

On comprend aisément, par le coup d'œil que nous avons jeté sur le passé religieux de l'Angleterre, que le catholicisme anglican n'a pas pu reprendre sa place au sein de l'Église établie, sans que, par la force même des choses, l'ancien esprit protestant, esprit de haine et d'aversion pour le catholicisme, se voit ravivé dans la même proportion. Et c'est pourquoi on a vu renaître aussitôt, sur le sol anglais, ces luttes passionnées qui caractérisent chez nos voisins la première période de la réforme. C'est la loi même du parlementarisme : une opinion extrême ne se manifeste jamais, au sein de la majorité, sans qu'une autre opinion, également extrême mais contradictoire, ne s'affirme au sein de l'opposition ; et, comme les opinions extrêmes sont toujours sans modération et sans mesure, leur opposition devient le signal de luttes acharnées, où les partis se portent des coups dangereux, quelquefois même des coups mortels.

L'Angleterre est donc revenue aujourd'hui à la première période de la réforme : les convictions religieuses ont reparu : le parti *tory* ou *anglo-catholique* veut reconquérir ce qu'il a perdu, mais le parti *whig* ou protestant, qui dominait de fait, depuis 1688, cherche à lui barrer le chemin, et voilà pourquoi, depuis quarante ans, l'Angleterre est redevenue un véritable champ de bataille. On a établi chaire contre chaire, journal contre journal, association contre

[1] Il existe toute une littérature autour de ce *Tract*. Il a fait peut-être autant de bruit, dans son temps, que les récentes publications de l'honorable M. Gladstone.

[2] On peut voir des extraits de toutes ces *charges* épiscopales dans W. Bricknell, *Oxford tract n° 90 and ward's ideal of a Christian Church*.

association ; les mœurs de l'époque ont prévenu jusqu'à ce jour l'effusion du sang, mais il a été plus d'une fois à la veille de couler, et personne n'oserait affirmer qu'il ne coulera pas, dans un avenir plus ou moins prochain. La simple réapparition du surplis dans la chaire faillit occasionner des troubles graves, il y a vingt ans, et cependant le surplis est clairement prescrit par les rubriques du *Common prayer Book*. Depuis surtout que de nombreuses conversions au catholicisme sont venues montrer clairement les tendances du mouvement inauguré à Oxford, en 1833, les passions anti-catholiques n'ont plus connu de bornes. Il faut lire l'*apologia* de Newmann et les publications relatives aux controverses de ces dernières années, pour se faire une idée des tracasseries, nous ne disons peut-être pas assez, des persécutions auxquelles ont été en butte les premiers *tractarianistes*, et leurs successeurs, les *puséistes*, les *ritualistes* et les *anglo-catholiques*.

L'animosité entre les partis en est venue a un tel point, qu'on n'a reculé devant aucun sacrifice, et, comme un des premiers effets de la résurrection du catholicisme anglican a été de faire renaître l'esprit d'association, d'innombrables sociétés se sont organisées, de toutes parts, pour protéger leurs intérêts religieux menacés. Ce sont les anglo-catholiques qui ont commencé les premiers. Voulant défendre leurs droits et leurs libertés contre les attaques de leurs ennemis, ils se sont réunis en 1859 et ils ont fondé l'association connue sous le nom de *English Church Union*, association qui, en ce moment, compte 11,831 adhérents, et dont le conseil est formé de l'élite du parti réformateur [1].

Cette création fait époque dans l'histoire du néo-catholicisme anglican, car, à partir de ce jour, les réformes sont devenues plus rapides et plus fécondes en résultats pratiques. Jusqu'alors, en effet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'on s'était attaché surtout à restaurer le dogme ; on avait reconquis une à une toutes les vérités qui servent de base au catholicisme : d'abord l'existence et l'efficacité du baptême, ensuite la croyance à la présence réelle, la foi au sacrifice de la messe, et comme le puritanisme, en détruisant peu à peu le dogme eucharistique, avait détruit tout le culte, le rétablissement de ce dogme est devenu le signal d'une rénovation dans la prière publique de l'Église d'Angleterre.

[1] L'*English Church Union* a ses bureaux *Burleigh street*, 13, W. I. Son organe est la *Church Union Gazette*, qui paraît tous les mois. On ne reçoit dans cette société que des membres *communiants*. Au 1er janvier 1875, ces membres atteignaient le chiffre de 11,831. Le *Public Worship regulation Act* a donné une nouvelle impulsion à cette société : le chiffre de ses membres a considérablement augmenté depuis. Ses revenus, en 1874, ont été de 3,978 livres sterling, ou de près de 100,000 francs.

C'est, en effet, avec la controverse sur la présence réelle que commence cette nouvelle phase qu'on a nommée le *ritualisme*. Le mot suffit à définir la chose. Quand on a eu constitué un *Credo* un peu précis, on a compris que ce *Credo* devait s'affirmer et se propager, autant par des rites extérieurs que par des discours et par des livres. On s'est dit avec raison, comme le faisait dernièrement l'évêque Jenner du haut de la chaire : « Ou bien Jésus-Christ est pré-« sent ou bien il est absent, dans le sacrement de l'autel. S'il est « présent, est-il un culte trop splendide pour l'honorer? S'il est « absent, est-il un culte qu'on puisse justifier? Entre ces deux « hypothèses il n'est pas possible de trouver un moyen terme[1]. » L'argument est clair, concluant, facile à saisir. Aussi depuis que l'affirmation de la présence réelle est devenue un peu générale, on s'est mis à bâtir et à orner les temples comme on le fait chez les catholiques et chez toutes les sectes qui croient au sacrement de l'autel. Le goût pour l'ancienne architecture chrétienne et pour toutes les choses qui s'y rapportent s'est accru de jour en jour; un courant puissant, que les ennemis du *ritualisme* croient arrêter en le traitant de *mediævalism*, s'est formé, emportant tous les esprits et tous les cœurs vers les choses du passé ; et, dès lors, on a vu reparaître un peu partout, sans que le mot d'ordre ait été donné, uniquement par l'initiative individuelle, tout ce qui rappelait les anciennes pratiques religieuses, tout ce qui avait l'air d'exprimer une doctrine ou des usages catholiques[2]. Cette restauration ne s'est pas toujours faite avec discrétion ; l'engouement a eu sa part, ici comme en toute autre chose, et, en bien des cas, le rituel est allé beaucoup plus loin que la doctrine.

Mais si l'*English church Union* a donné une impulsion nouvelle au courant anglo-catholique, si elle a contribué à éclaircir, à propager et à trancher beaucoup de questions dogmatiques, si elle a fait naître des aspirations nouvelles vers le catholicisme et vers la réunion de toutes les Églises chrétiennes ; si elle a enfin tiré, avec plus de force et de clarté, les conséquences contenues dans les principes admis depuis trente ans, elle a aussi provoqué une récrudescence de haine parmi les défenseurs de l'ancien protestantisme. Heureusement Dieu a permis que les ennemis du *revival* aient manqué d'union et de discipline ; car, sans cela, la régénération religieuse de l'Angleterre eût été peut-être étouffée dans son germe.

Avant d'en venir aux procédés violents qu'on avait déjà employés

[1] Discours prononcé, le 6 juillet 1874, dans l'église *Saint-Jean-Baptiste* de Manchester, et cité par le *Rock* du 10 juillet 1874, p. 461, col. 1.

[2] Il s'est créé, il y a quelques années, une confrérie en l'honneur du saint Sacrement, qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment.

autrefois, à plusieurs reprises, sans succès, on a écrit des pamphlets et les accusations de *déloyauté*, d'*illégalité*, de *complot papiste*, se sont fait entendre dans tous les journaux. On a accusé les ritualistes de violer les rubriques du *Prayer Book*, les enseignements des *Homélies* et le *texte des trente-neuf articles;* mais, par bonheur, les ritualistes ont pu répondre, avec grande apparence de raison, que la loi était pour eux, que loin de violer les lois de l'Église anglicane, ils se faisaient un devoir de les observer scrupuleusement et ils ont renvoyé à leurs adversaires le trait que ceux-ci leur avaient décoché.

Bientôt, on ne s'est plus contenté d'écrire des pamphlets et des brochures. On est allé plus loin : les partis hostiles au ritualisme ne parvenant pas à s'entendre pour agir d'un commun accord, il s'est formé une société qui s'est appelée *Church association*, (1865) et cette association s'est donnée pour mission de poursuivre les excès de ritualisme, ce qui l'a fait nommer, par les anglo-catholiques, *Persecution company limited*[1]. Surveiller l'exécution des lois, provoquer des plaintes, susciter des accusations, faire entendre des témoins, corrompre ou influencer les juges, lever des fonds pour payer les frais énormes qu'un procès amène toujours en Angleterre, etc., etc.; tel est le rôle que cette Société joue depuis bientôt dix ans.

Dès le principe, cette société aurait voulu que le gouvernement intervînt et arrêtât les pratiques ritualistes ; mais le gouvernement s'y refusa ; lord Melbourne répondit à ceux qui l'obsédaient qu'il fallait attendre. Lord Derby nomma une commission pour faire une enquête, non pas sur les doctrines, mais sur les pratiques ritualistes. On était en 1867 ; le 19 août, cette commission proposa :

« 1° D'interdire aux ministres de l'Église établie, durant le service public, tout changement dans la manière de se vêtir, *contraire à ce qui se pratique depuis longtemps*. 2° De fournir aux paroissiens blessés par ces changements des moyens faciles et efficaces pour obtenir en justice le redressement de leurs griefs[2]. »

Mais ces deux vœux sont restés à l'état de lettre morte. Le gouvernement n'en a tenu aucun compte. En 1869, sous le ministère Gladstone, la *convocation* de Cantorbéry nomma un comité pour revoir le livre de la *commune prière*. Ce comité, examinant la rubrique relative aux ornements, se borna à dire que cette « rubrique étant douteuse et difficile à interpréter, il serait désirable qu'on la

[1] Voir le compte rendu de l'assemblée annuelle de cette société dans le *Rock* du 5 mars 1875, 165, 2.— Ses bureaux sont situés Buckingham street, 14, W. C. Elle a pour organe le *Church association intelligencer*, qui paraît tous les mois.

[2] *Études historiques, religieuses et littéraires* des PP. Jésuites, 1868, I, 67.

remplaçât par une autre où on dirait clairement quels vêtements ou quels ornements sont permis à un ministre dans l'Église d'Angleterre[1] ». Les assemblées postérieures ont laissé la question dans l'état où elles l'ont trouvée, et, depuis lors, elle a à peine fait un pas.

Ce n'est point, en effet, un cabinet comme celui que présidait M. Gladstone qui se serait jamais fait l'instrument des rancunes du protestantisme. M. Gladstone connaît trop bien son époque pour espérer aboutir à un résultat quelconque en recourant à la persécution, et il sait également bien que la régénération religieuse de l'Angleterre est due à ce parti que l'esprit de secte s'acharne à poursuivre. Sa politique, pendant qu'il est passé au pouvoir, a été caractérisée, là aussi, par la non-intervention. Il a laissé faire, il a abandonné le mouvement ritualiste à lui-même et attendu du temps la solution des difficultés qu'il ne pouvait fournir. Qu'ont fait alors les sectes protestantes de l'Église-Basse et de l'Église-Large ?

Voyant qu'il n'y avait pas à compter sur l'intervention du gouvernement et qu'au cas où le gouvernement interviendrait dans la question, ce ne serait pas probablement en leur faveur, elles ont poursuivi le redressement de leurs griefs devant les tribunaux. Croyant trouver dans des usages devenus presque universels une interprétation légale des rubriques contraire à celle que les ritualistes avaient adoptée, elles ont voulu faire sanctionner, par l'autorité des magistrats, leurs idées rétrogrades et leurs opinions puritaines. C'est ici que la *Church Association* a joué le rôle qu'elle s'était assignée. Plusieurs ritualistes ont été déférés à la justice et traduits devant les hautes cours, d'abord devant les évêques, ensuite devant les cours provinciales, devant la cour des Arches et enfin devant le Conseil privé. Quelques causes sont devenues célèbres : certaines procédures ont duré trois ou quatre ans et coûté près de trois cent mille francs de frais[2].

Mais, loin de conduire au but que se proposaient les persécuteurs du ritualisme, tous ces procès n'ont fait que mettre à nu les plaies de l'anglicanisme. Les vices du système sont devenus palpables pour tout le monde : l'impuissance de l'épiscopat, les contradictions des lois les plus fondamentales, le vide et le néant de tout symbole, l'absence de toute vie morale, l'asservissement complet de l'Église aux pouvoirs civils, le servilisme, l'ignorance, la mondanité des hauts dignitaires de l'Église, tout a été dévoilé, critiqué, honni, si bien que le ritualisme seul a profité des attaques destinées à le dé-

[1] *Guardian* du 15 juillet 1874, 892, col. 1.

[2] Voir les débats dans le *Public Worship regulation Bill*, en particulier le discours de l'archevêque d'York, dans le *Guardian* d'avril 1874.

truire. Les âmes qui avaient encore le sens religieux et qui rêvaient dans l'Église l'idéal d'une société spirituelle, n'ont pas été peu étonnées de voir qu'il fallait recourir à des légistes séculiers pour faire décider les plus hautes questions de dogme ou de morale, elles se sont demandé si c'était vraiment là l'idéal de l'Église du Christ et si le Dieu fait homme avait pu confier la garde de ses dogmes à des hommes qui peuvent être, à leur gré, croyants ou infidèles, juifs ou hérétiques. A ce premier étonnement en a succédé un autre plus grand encore quand on a vu les sentences les plus contradictoires sortir du même tribunal, mais l'étonnement n'a plus connu de bornes quand il a été constaté que plusieurs sentences étaient formellement entachées d'hérésie. On a protesté contre les décisions du Conseil privé de la reine, on a refusé d'en tenir compte, et les assemblées ecclésiastiques se sont faites plus d'une fois l'écho de ces sentiments d'amertume et d'indignation chrétiennes [1].

Loin donc d'arrêter le mouvement ritualiste, loin de dissiper l'engouement qui a saisi la Haute-Église pour les anciennes pratiques chrétiennes, les persécutions de la société protestante n'ont fait qu'augmenter la force du courant qui emporte la partie vraiment sérieuse de l'Église d'Angleterre vers un avenir nouveau. Chaque année a vu s'accroître le nombre des Églises ritualistes ; les offices se sont multipliés et embellis; la musique et le chant, les ornements et les décorations, les cérémonies et les rites, tout a progressé dans la même proportion, au gré et suivant le goût des ministres ou des fidèles. Les procès ont fait connaître le mouvement à ceux qui l'ignoraient ; les indifférents ont voulu savoir de quoi il s'agissait ; on s'est mis à l'étude, on a examiné, étudié, discuté tout ce qui existait autrefois dans l'Église d'Angleterre. L'étude a conduit à la science et la science a ramené à la vérité. Que d'âmes devront peut-être un jour leur salut à ces persécutions qui leur ont paru si injustes pendant qu'elles avaient à les subir !

Tandis que le protestantisme, non content de vouloir garder la position dogmatique et rituelle que les siècles lui avaient léguée, cherchait à détruire les restes de catholicisme qui surnageaient, comme des épaves, sur les flots presque taris de son culte, le ritualisme achevait, de son côté, de reconstruire l'édifice de ses croyances et de ses cérémonies. Vaincu quelquefois en apparence, il était toujours vainqueur en réalité. Chaque année a vu une *agitation* nouvelle et toujours elle a fini au gré du catholicisme anglican.

[1] Les ritualistes viennent de déclarer très-nettement qu'ils n'obéiront pas aux cours laïques qu'on vient d'instituer.

En 1872, les évangélicaux, secrètement appuyés par l'épiscopat, cherchèrent à supprimer le fameux symbole dit de saint Athanase, que les rubriques leur ordonnent de réciter au moins treize fois l'an, mais que beaucoup de ministres ne récitent jamais, à cause de ses formules d'anathème. Les ritualistes protestèrent et le symbole fut maintenu.

En 1873, l'agitation roula sur la confession. Depuis de longues années déjà la confession et le confessionnal avaient été rétablis parmi les ritualistes ; mais il parut désirable à quelques personnes de faire donner une éducation spéciale aux confesseurs, et 483 ministres se hâtèrent de présenter une pétition à la *Chambre haute* de la *convocation* de Cantorbéry. La *Church Association* prit occasion de ce fait pour protester ; elle présenta à son tour aux archevêques un mémoire contre toutes les pratiques ritualistes[1]. Les archevêques daignèrent y répondre, et, pour quiconque sait lire à travers les lignes, il est facile de voir que les nobles lords seraient heureux de débarrasser l'Église et de se débarrasser eux-mêmes de ce néo-catholicisme où ils croient reconnaître partout l'action de leur éternelle ennemie, l'Église romaine. Ils refusent de répondre aux pétitionnaires ritualistes ; mais, en revanche, ils répondent à la *Church association*, ils condamnent la confession habituelle et ils affirment que l'Église anglicane ne l'a jamais, ni enseignée, ni pratiquée ; ils transmettent aux persécuteurs acharnés du ritualisme l'expression de leur bonne volonté ; seulement ils se déclarent impuissants, incapables d'arrêter le flot qui monte toujours[2].

Les ritualistes répondirent à ces attaques par des contre-pétitions, des pamphlets, des *meetings*, et la fin de l'année 1873 s'écoula tout entière dans la plus grande agitation : meetings contre meetings, pamphlets contre pamphlets, etc., les journaux et les revues se firent l'écho de toutes ces colères ; l'atmosphère se chargea de nuages menaçants, l'épiscopat prit, d'un jour à l'autre, une position plus accentuée et se rangea presque ouvertement du côté des évangélicaux contre les anglo-catholiques. Ce ne fut bientôt plus un mystère pour personne. On entendit retentir partout le cri : « A bas le ritualisme ! Les ritualistes à la porte de l'Église ! A Rome les papistes déguisés ! Qu'on nous délivre des traîtres ! » On commença même à parler de persécutions nouvelles, de lois dirigées contre l'école amie des rites et des cérémonies romaines. Toute la question

[1] *Church Times* du 11 juillet 1873, p. 320, 4e col., et p. 321, col. 1.

[2] Voir tous les journaux religieux, *Church Times*, *Church Review*, *Guardian Christian World*, etc., mai-juin 1873.

était de trouver un moment opportun pour faire passer des mesures répressives dans la Chambre des lords et des communes. Or le cabinet Gladstone était encore à la tête des affaires, et on savait bien que jamais il ne prêterait son appui à ce qui aurait l'air d'une persécution. Force fut donc d'attendre une occasion plus favorable. L'arrivée du cabinet Disraéli a paru être cette occasion longtemps attendue. On l'a saisie avec empressement et les événements n'ont point trompé les prévisions des protestants. C'est à l'influence du nouveau cabinet qu'est dû le passage du *Public Worship regulation Act*, dans l'avant-dernière session du Parlement anglais.

VI

On le voit donc, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'anglicanisme pour reconnaître dans les luttes contemporaines une simple phase de ce grand combat qui dure depuis trois siècles entre les deux tendances rivales, rapprochées, mais non unies, par le schisme anglican. L'Angleterre a voulu concilier le catholicisme et le protestantisme; ç'a été là son rêve, mais ce rêve ne s'est jamais réalisé, ou ne s'est réalisé qu'au détriment de l'une ou de l'autre des deux tendances. Quand la tendance catholique s'est montrée vivante et forte, la guerre a éclaté partout; le compromis n'a existé que sur le papier et dans les formulaires. Quand la tendance protestante a pris le dessus et a vaincu la tendance catholique, la paix s'est faite, mais le catholicisme et le christianisme ont presque disparu. L'incrédulité est intolérante de sa nature, et elle devient facilement persécutrice. C'est pourquoi, du jour où l'anglo-catholicisme s'est réveillé de son long sommeil, une nouvelle ère de discussions et de combats a commencé pour l'Angleterre.

L'histoire de la réforme anglaise se partage donc tout naturellement en trois périodes. Durant la première période, qui s'étend de l'an 1534 à l'an 1688, les Anglo-catholiques sont sans cesse en guerre avec les protestants, en guerre dans la chaire et à la tribune, en guerre même sur les champs de bataille. Pendant la seconde période, qui va de l'an 1688 à l'an 1833, les disputes se calment, s'éteignent et disparaissent; mais la vie religieuse, les croyances et les pratiques s'évanouissent avec les disputes. C'est une époque de mort et d'affaissement. La troisième, commencée en 1833, dure encore : l'anglo-catholicisme reparaît, grandit, se développe et progresse; chacun de ses progrès lui coûte une bataille, mais jusqu'ici chaque bataille lui a valu une victoire.

En sera-t-il de même demain? Comment se continuera la lutte? Quelle en sera l'issue? Finira-t-elle par quelque nouveau compromis? Il y a plus de deux siècles que les formulaires anglicans n'ont pas été revus. Les révisera-t-on, et si on les révise, sera-ce le premier livre d'Édouard VI, sera-ce le second qui triomphera? Jusqu'à ce jour, le premier livre était seul légal, quoique le second eût prévalu de fait jusqu'en 1833 ; les rôles vont-ils être renversés ? Ce sont là les questions que suggère la lutte à laquelle nous assistons. Chaque parti nourrit des espérances, et compte les voir se réaliser dans un prochain avenir. Il est vrai que les forces ne sont pas égales : la masse de la nation anglaise est protestante; les partis politiques, même ceux qui ne croient à rien, se coaliseront volontiers contre tout ce qui se rapproche du catholicisme, et ils ne craindront peut-être pas de recourir à des mesures persécutrices. Il semble donc que le protestantisme peut compter sur la victoire, et cependant nous croyons qu'il sera vaincu, car l'union des protestants anglais ne repose que sur des opinions négatives, tandis que l'union des Anglo-catholiques repose sur des principes précis, positifs et arrêtés. Les Anglo-catholiques sont déjà nombreux; l'activité et la discipline ne leur manquent point; la plus saine partie de l'opinion publique leur est favorable; ils peuvent donc espérer, eux aussi, dans l'avenir. La lutte sera longue et douloureuse, peut-être même sanglante; mais, en définitive, c'est à eux que tout semble promettre la victoire.

L'espoir de l'Église anglicane est là. Ce seront les Anglo-catholiques qui l'empêcheront de périr, en la ramenant au vrai catholicisme.

Abbé Martin,
Chapelain de Sainte-Geneviève.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DU MARQUIS D'EYRAGUES

Les révolutions n'ont pas, peut-être, de conséquences plus regrettables que la violence avec laquelle elles interrompent, au milieu de leur cours, des carrières dignement commencées, et qui devaient honorer le pays. Nous ne faisons pas ici allusion aux coups qui atteignent les cimes : dans tous les temps, sous tous les régimes, on ne parvient au sommet d'un État qu'en courant la chance d'en être précipité ; c'est le cours des choses humaines. Ignorant qui s'en plaindrait.

Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore cadant.

Mais, où la fortune semble plus injuste, c'est quand elle arrête dans leur plein essor les hommes dont la carrière n'a pas encore été remplie, au moment où ils allaient donner leur mesure tout entière. Ces réflexions me sont inspirées par la destinée de l'homme de bien et de mérite dont nous essayons ici de rappeler le souvenir cher à tous ceux qui l'ont approché. Doué des qualités qui assurent le succès régulier, et, par conséquent, peu propre à courir les aventures, M. le marquis d'Eyragues vit tout à coup l'avenir se fermer devant lui, au moment où il avait fourni des preuves de capacité assez nombreuses pour prétendre aux postes les plus élevés de la diplomatie. Ceux qui le connaissaient, qu'ils eussent été ses chefs, ses camarades ou ses subordonnés, savaient à quoi s'en tenir sur sa valeur. Mais le jour approchait où cette juste réputation, renfermée dans le cercle toujours étroit d'une profession, allait se répandre dans le public, quand la catastrophe imprévue de 1848 vint condamner à une retraite définitive, dans la pleine activité d'une maturité vigoureuse, celui dont nous retraçons la vie en nous ai-

dant des notes malheureusement trop incomplètes laissées par lui.

Théophile de Bionneau, marquis d'Eyragues, appartenait à une famille d'ancienne noblesse de Provence cruellement éprouvée par la Révolution. Une partie des biens perdus par elle consistait en plantations à Saint-Domingue. Lors de l'expédition du général Leclerc, M. et madame d'Eyragues se rendirent aux Antilles pour y recueillir ce qu'ils pourraient des débris de leur fortune. C'est au retour de ce long voyage que leur fils naissait à la Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1805. A son retour en France, M. d'Eyragues père, encore très-jeune, prit rang dans l'armée, dont l'empereur facilitait volontiers l'entrée aux représentants des vieilles races. La Restauration le trouva chef d'escadron d'état-major, et, au commencement de la campagne d'Espagne, en 1823, il fut attaché, à ce titre, à la division du baron de Damas, en Catalogne. Chargé d'une reconnaissance à Llevs, il fut entouré par des forces supérieures, et tomba mortellement frappé à la tête des siens. Peu de temps après ce tragique événement, le baron de Damas, appelé au ministère de la guerre, regardait comme un de ses premiers devoirs de témoigner son intérêt au fils de son héroïque et malheureux compagnon d'armes en l'attachant à son cabinet particulier. Celui-ci se réjouit de cette faveur, surtout parce qu'elle devait rendre plus facile son entrée dans la carrière où il aspirait, et où l'appelaient ses aptitudes naturelles. Son intelligence se distinguait surtout par la finesse, et son caractère par la réserve et la dignité personnelle. A ces avantages sérieux, il joignait une tournure et une physionomie agréables : il réunissait donc les qualités nécessaires pour réussir dans la diplomatie.

Pour premiers débuts à l'étranger, M. d'Eyragues fut chargé de porter au roi de Portugal les insignes de l'ordre du Saint-Esprit que venait de lui conférer Louis XVIII. Notre diplomate de dix-huit ans était trop novice pour jeter sur la situation politique du Portugal un regard bien profond, mais déjà son coup d'œil se révèle dans le portrait qu'il a tracé des principaux personnages avec lesquels il se trouva en rapports. Citons ceux du roi et de la reine :

« L'audience pour la remise des colliers eut lieu quelques jours après mon arrivée au château de Bemposta, situé dans Lisbonne même. Ce château, qui, je crois, n'existe plus, ou du moins ne sert plus de résidence royale, était petit, mesquin et fort délabré. Nous traversâmes d'abord une galerie peu étendue, sans meubles, à peine éclairée par de gros cierges placés sous verre pour que le vent ne les éteignît pas. Là attendaient un grand nombre de courtisans d'un aspect assez misérable, parmi eux plusieurs moines et ecclé-

siastiques. Nous entrâmes ensuite dans la salle du Trône, guère plus ornée que les galeries, où le roi nous reçut, ayant à côté de lui son ministre des affaires étrangères et trois ou quatre chambellans. Rien ne pouvait être plus simple que cette cérémonie. Le roi Jean nous reçut avec bonhomie, et répondit quelques mots assez embarrassés au discours que lui fit M. Hyde de Neuville en lui remettant le collier et le manteau de l'ordre du Saint-Esprit. La cérémonie terminée, une conversation familière s'établit entre le roi et l'ambassadeur. Le roi parlait difficilement français; il suppléait aux expressions qui lui faisaient défaut par des gestes très-multipliés, et qui manquaient de dignité. Il était petit, gros, et se dandinait beaucoup. Ses yeux étaient ternes. Il avait la lèvre inférieure très-forte et pendante sur le menton, ce qui donnait à sa physionomie un aspect peu intelligent. Son caractère était si faible, que cela ôtait du prix à la bonté et à la modération dont il avait fait preuve, malgré les conseils contraires qui lui avaient été donnés surtout par la reine. Dans la conversation, le roi se trouva amené à parler de l'époque si troublée où le général Lannes était ambassadeur de France à Lisbonne. Il fit nn grand éloge de sa loyauté et de son désintéressement, qu'il opposait à la violence du général Junot.

« La reine était depuis quelque temps au château de Caylus, à une certaine distance de Lisbonne, dans une sorte d'exil, pour sa participation à une des nombreuses intrigues auxquelles la cour de Lisbonne était sans cesse livrée. M. Hyde de Neuville voulut bien me proposer de me présenter à elle, et, peu de jours après notre audience du roi, il me conduisit au château de Caylus. Prise à l'improviste, car l'ambassadeur n'avait pas demandé audience, la reine nous fit attendre une demi-heure pour faire sa toilette. En France, à propos de la contre-révolution de Portugal, la presse royaliste avait fait jouer un rôle important à la reine, et on avait beaucoup vanté sa présence d'esprit, sa fermeté et son courage. On ne parlait d'elle qu'avec enthousiasme dans un certain monde, à Paris, et on la faisait beaucoup valoir aux dépens du pauvre roi Jean, accusé de faiblesse et de pusillanimité. J'étais donc curieux de voir l'héroïne, et parfaitement ignorant de l'état réel des choses. Je m'étais fait d'elle un portrait qui ne manquait ni d'imagination ni d'un certain caractère. Entré dans le cabinet de Sa Majesté, je fus présenté à une femme petite, très-forte, laide, vêtue d'un accoutrement ridicule, avec une voix affreuse et une façon de parler français inénarrable. Elle portait par dessus sa robe deux poches dans lesquelles elle fourrait sans cesse les mains pour tirer des mouchoirs, des tabatières, des ciseaux, des chapelets et des sucreries. Elles auraient pu contenir toute sa garde-robe, tant elles étaient grosses et gonflées.

La reine, malgré son embonpoint, gesticulait beaucoup, autant des pieds que des mains, et les poches dansaient, et tout ce qu'elles contenaient s'entrechoquait à grand bruit. Sa parole était brève, vive, saccadée, sa physionomie expressive : elle se plaignit amèrement de la façon dont elle était traitée. Très-peu maîtresse de ses expressions en français, et voulant dire que le roi était trop indulgent et trop faible envers le parti révolutionnaire qui venait d'être vaincu ; elle disait : « Le roi est bête, il s'en repentira. » Un seul chambellan, — elle lui parlait en portugais, — était auprès d'elle, et lorsque les expressions lui manquaient, elle semblait réclamer son secours et son approbation. Mais le chambellan, raide, droit, sérieux, n'ouvrait pas la bouche, et ne répondait que par de profondes révérences. »

M. d'Eyragues était depuis peu de temps de retour en France, quand M. de Damas échangea le portefeuille de la guerre contre celui des affaires étrangères. C'était un incident heureux pour le jeune attaché à son cabinet qui se trouvait, par ce fait seul, entrer dans le personnel diplomatique. Il n'y comptait pas depuis longtemps, lorsqu'une nouvelle occasion vint s'offrir de voir et d'apprendre. Il fut chargé de porter des dépêches à l'ambassade de Constantinople. Ce n'était pas une petite affaire, en 1825, que d'arriver à la capitale du Sultan par la voie la plus rapide. Aujourd'hui, grâce à la vapeur, tout le monde, sans distinction ni de sexe ni d'âge, peut aller admirer les rivages enchantés du Bosphore, sans autre fatigue que de passer des wagons bien capitonnés des chemins de fer dans la cabine confortablement installée d'un paquebot. Il n'en allait pas ainsi, il y a cinquante ans. Il fallait d'abord courir la poste pendant six jours et sept nuits pour arriver à Vienne; trois jours et trois nuits étaient ensuite nécessaires pour traverser, par des chemins affreux, les interminables plaines de la Hongrie et atteindre la frontière turque à la Tour-Rouge. Ici les choses se compliquaient, et nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole au voyageur lui-même.

« A la pointe du jour, par un temps froid, brumeux et une atmosphère toute chargée de neige, ma voiture attelée de huit petits chevaux valaques, conduits par deux postillons vêtus d'un caleçon de toile et d'une peau de mouton, têtes et jambes nues, s'engagea lentement dans les étroits défilés qui séparent la Transylvanie de la Valachie. J'avais avec moi une quinzaine de Valaques, commandés par un Turc à cheval, chargés d'aider la voiture à franchir les plus mauvais passages, à déblayer la neige ou à casser la glace en cas de nécessité. Ces précautions n'étaient certes pas inutiles surtout dans la saison où nous étions. Nous avions dû laisser notre voiture

à Hermandstadt et continuer notre route jusqu'à Bucharest et Routchouck dans les voitures du pays, qui sont de petits chariots découverts, à quatre roues, sans siéges et construits complétement en bois. Chacun de ces chariots ne contient qu'une personne qui s'y arrange tant bien que mal en s'accroupissant sur une botte de paille, et est traîné par quatre chevaux qui vont au grand galop, non sans verser, de temps en temps, contre une pierre ou une souche d'arbre, le malheureux voyageur cahoté sur ces routes affreuses.

« En partant de la station, nous roulâmes d'abord quelque temps au fond d'un étroit vallon, côtoyant un torrent écumant que nous fûmes obligés de passer à gué plusieurs fois. Bientôt nous nous élevâmes sur le flanc de la montagne en suivant toutes les sinuosités de la vallée, et par un chemin tellement étroit, que souvent, pour qu'il eût la largeur strictement nécessaire au passage d'une voiture, sans qu'on eût à se donner la peine de creuser dans le rocher, on l'avait élargi en enfonçant horizontalement quelques pieux de bois qui tremblaient sous le poids de la voiture. Nous passions ainsi sur des abîmes de plusieurs centaines de pieds de profondeur. C'est alors que nos Valaques soutenaient, au moyen de cordes, la voiture et la faisaient incliner, autant que possible, du côté opposé au précipice. Au premier passage de ce genre, nous mîmes pied à terre, mais ils se renouvelèrent si souvent, la marche était si pénible dans la neige, que nous finîmes par rester dans la voiture, même dans les occasions les plus périlleuses, abandonnant notre sort à la Providence et à l'adresse de nos guides. Ils étaient pleins de zèle, actifs, adroits, mais bruyants, bavards, et nous étourdissaient de leurs cris. Cette turbulence contrastait singulièrement avec le sang-froid et la contenance calme du Turc qui les commandait, lequel, lorsque le tumulte devenait trop grand, ramenait la tranquillité et le silence par quelques coups de fouet impartialement distribués sur les épaules de nos Valaques. Nous cheminâmes ainsi toute la journée, relayant de temps en temps dans des maisons de poste isolées et sans voir un seul village. Au milieu du jour, nous fûmes assaillis par une tempête de neige qui nous plongea subitement dans une obscurité presque complète, et fit pleuvoir sur notre chemin quantité de pierres plus ou moins grosses, dont la chute devait nous faire courir un véritable danger. Un moment cette avalanche fut si considérable, qu'abandonnant la voiture, nous fûmes obligés, à l'exemple de notre escorte, de nous réfugier sous un rocher dont la saillie nous offrait, fort à propos, un abri. Ce chasse-neige ne dura heureusement qu'une demi-heure environ. Il en est quelquefois de tellement violents, qu'ils font courir les plus

grands dangers aux voyageurs. Trois ans avant mon passage, un courrier anglais, qui s'était imprudemment engagé comme nous dans la montagne avec sa voiture, fut précipité, ainsi qu'une partie de son escorte, au fond de l'un de ces abîmes que nous avions longtemps cotoyés.

« Dans l'après-midi, les défilés les plus difficiles étant franchis, notre escorte nous quitta. Lorsque la route le permettait, nos petits chevaux nous menaient comme le vent. Il est vrai que, lorsqu'il fallait monter, ils avaient bien de la peine à traîner notre voiture, car si ces petits chevaux courent vite, ils ne savent et ne peuvent tirer. Le lendemain matin, la chaîne de montagnes était enfin complétement franchie, nous courions au triple galop de nos huit chevaux dans les plaines de la Valachie, et nous entrions à la nuit à Bucharest.

« A cette époque, la Valachie était dans un état de misère dont on ne peut se faire une idée. Du pied des montagnes à Bucharest, nous avions traversé une plaine d'environ trente lieues sans rencontrer autre chose, de loin en loin, que quelques misérables villages presque déserts, ou habités par une population en guenilles et qui nous demandait l'aumône à grands cris, lorsque nous nous arrêtions pour changer de chevaux. Malgré le froid intense qu'il faisait, souvent nos postillons n'avaient ni peau de mouton, ni même caleçon de toile; une simple chemise leur couvrait le corps, et ils montaient à nu sur leurs chevaux sans selle. Telle était, sous la souveraineté de la Turquie, le résultat du gouvernement des hospodars, nommés tous les cinq ans. Du reste, à part son incurie habituelle, c'était systématiquement que la Porte faisait un désert des deux provinces naturellement si fertiles de la Valachie et de la Moldavie, afin d'empêcher que les Russes, forcés de les traverser lorsqu'ils se portaient sur le Danube, y trouvassent les ressources nécessaires pour y faire vivre leurs armées. Cette tactique, quelque barbare qu'elle fût, était efficace, et, en 1828, trois ans plus tard, les Russes en firent de nouveau l'épreuve dans une première campagne, pendant laquelle ils ne purent franchir les Balkans, surtout à cause de la difficulté de procurer à l'armée les subsistances nécessaires. En 1829, la deuxième année de la campagne, lorsque le maréchal Diebitsch parvint enfin à franchir les Balkans, par une marche hardie, il se trouvait, avec un corps d'armée très-affaibli, dans une position si critique, sous le rapport des munitions et des vivres, que si la Porte n'avait pas consenti à faire la paix, sous l'empire d'une folle terreur et poussée aussi, il faut bien le dire, par les instances du corps diplomatique à Constantinople, et qu'elle eût simplement temporisé, l'armée de Diebitsh eût été probablement

détruite, ou du moins les Turcs auraient obtenu des conditions toutes différentes de celles de la paix d'Andrinople.

« Après un repos d'un jour et de deux nuits à Bucharest, nouveau départ. Jusqu'à Giurgevo on peut se servir d'une voiture, et le voyage se fait passablement; mais, à partir de cette ville, il faut monter à cheval et y rester jusqu'à Constantinople.

« Enfin nous montons à cheval à la chute du jour, et il y avait tant de jours et tant de nuits que j'étais si affreusement cahoté en voiture, que ce fut avec un réel plaisir que je commençai cette nouvelle manière de voyager, dans l'heureuse ignorance où j'étais des cruelles fatigues qui m'attendaient. Notre petite caravane se composait de quatre personnes et de cinq chevaux : moi, mon courrier Gazan, le Tartare et un Sermdji (postillon) conduisant en main un cheval qui portait notre bagage et les provisions de bouche. Le Sermdji ouvrait la marche, le Tartare suivait, je venais ensuite et Gazan était le dernier de tous. Notre Tartare, comme insigne de ses fonctions, portait un bonnet rouge de deux pieds environ de hauteur et terminé en pointe. Cette coiffure était plus originale que jolie. A sa ceinture brillaient un beau yatagan et deux paires de pistolets ciselés en argent; cet individu, déjà d'un certain âge, n'avait pas l'air hautain et farouche que son emploi comportait ordinairement. Il était, au contraire, assez bon homme et il se montra constamment très-courtois à mon égard. Il est vrai que le consul lui avait fait comprendre que j'étais un personnage important, et, en conséquence, il ne m'appelait jamais que Beyzade, ce qui veut dire fils de prince, dans les fréquentes allocutions qu'il m'adressa dans le cours du voyage, sans se laisser décourager par la certitude, qu'il avait dû promptement acquérir, que je ne comprenais pas un mot de ce qu'il me disait.

« Arrivés dans la campagne, après avoir traversé Routschouck qui est une ville grande et bien bâtie, nous prîmes le petit trot, et le Semdji entama une chanson assez mélancolique. On m'avait dit à Bucharest que nous mettrions six ou sept jours, selon notre énergie, pour aller, dans cette saison, de Routschouck à Constantinople (il y a 160 lieues environ); mais je ne savais rien de notre route, des lieux par où nous devions passer, de la longueur des relais et de la manière de courir la poste en Turquie; et, faute de connaître un seul mot de la langue turque, j'étais dans l'impossibilité d'obtenir de mon Tartare le moindre renseignement à cet égard. La nuit survint presque à notre sortie de Routschouck, le froid était piquant, le chemin étroit et difficile. J'ai la vue basse et j'avais quelque peine à conduire mon cheval. Je me rapprochai du Tartare et j'abandonnai ma monture à ses propres instincts : nous allions au

pas ou au petit trot; seulement par intervalles, et lorsque le terrain plus uni le permettait, nous faisions un temps de galop, provoqué par une espèce de hurrah, dont notre Tartare donnait le signal. Une heure, deux heures, trois heures se passèrent ainsi; nous montions d'une manière insensible, mais continue. Je m'étonnais que nous ne changeassions point de chevaux; la fatigue me gagnait et je commençais à ressentir des douleurs dans tous les membres. Le froid aussi me faisait beaucoup souffrir. Dix heures, onze heures sonnèrent à ma montre et nous avancions toujours, traversant de temps en temps des villages où les chiens aboyaient après nous avec fureur; à chaque maison, j'espérais que nous allions nous arrêter; ce qui ajoutait à ma fatigue et à mes souffrances, c'était de ne pas pouvoir demander combien de temps nous devions courir encore avant de prendre quelque repos pendant que nous changerions de monture. Enfin, vers une heure du matin, lorsque je me sentais à bout de forces et de courage, après une course de huit heures, nous nous arrêtons dans un gros village, devant une maison d'assez bonne apparence. C'est à peine si je pus descendre de cheval, tant j'étais brisé de fatigue. Je ne pouvais presque plus marcher, et on me porta, pour ainsi dire, devant une grande cheminée où l'on fit bon feu. Je m'étendis sur une natte et m'endormis presque immédiatement. Réveillé deux heures plus tard par mon Tartare pour manger du pillau qu'il avait fait préparer, je préférai dormir, après en avoir pris quelques cuillerées. Cependant, vers les quatre heures du matin, de nouveaux chevaux étant arrivés et notre bagage chargé, il fallut s'arracher à ce bienfaisant sommeil, monter à cheval et repartir. Je regrettais alors ma calèche et même les mauvais chemins de Hongrie où j'avais été cahoté, d'autant que le froid devenait plus vif à mesure que nous continuions à marcher vers des plateaux plus élevés. Nous faisons une nouvelle traite de huit heures, et à midi nous nous arrêtons une seconde fois pour changer de chevaux et manger. A cette halte, mon Tartare, décidément un peu bavard, ce qui est rare chez les Musulmans, voulut absolument faire la conversation avec moi, ne pouvant se persuader sans doute que je ne savais pas au moins un peu de turc qu'il avait soin, je dois lui rendre cette justice, de parler lentement et distinctement. Ces tentatives de conversation, il les renouvela à chaque halte, pendant tout le voyage, sans se laisser décourager par mon ignorance si évidente, excepté les deux derniers jours, où la fatigue le gagnant, il devint triste et silencieux. Il me semble encore entendre sa voix traînante et nasillarde, ce beyzadé qui commençait toutes ses phrases et cette persévérance, digne d'un meilleur succès, à me faire des récits interminables.

« Dès le soir, nous entrâmes tout à fait dans le Balkan, vers lequel nous marchions depuis vingt-quatre heures; le pays était admirablement pittoresque, mais sauvage et désert; presque point de villages ou des villages abandonnés, misérables, dont les habitants craintifs, soupçonneux, s'enfuyant à la vue du bonnet rouge de mon Tartare, paraissaient en proie à la plus profonde misère.

« Enfin le Balkan est entièrement franchi, et nous descendons dans cette plaine qui s'étend des montagnes jusqu'à la mer de Marmara et Constantinople, pays admirable, et qui pourrait être un des plus fertiles et des plus riches du monde, s'il n'était pas occupé et gouverné par les Turcs. Nous traversâmes Kirkilissia (quarante églises), grande ville, moins importante qu'Andrinople, lieu de résidence du pacha d'Anatolie.

« A mesure que nous approchions du terme de notre voyage, le Tartare, qui n'était plus jeune, paraissait visiblement fatigué, malade même. Devenu taciturne, il était courbé sur son cheval, restant sans forces et sans énergie, et je me demandais ce que nous deviendrions, s'il ne pouvait plus continuer le voyage dont j'ignorais le terme exact. Enfin, dans la nuit du cinquième au sixième jour après notre départ de Bucharest, cheminant assez lentement dans une plaine unie, et à moitié endormi sur mon cheval, je sentis tout à coup au visage un air frais et vivifiant qui me ranima, et je pensai que c'était l'air de la mer. Bientôt après, en effet, j'entendis dans le lointain le bruit mesuré du flot qui battait le rivage. J'étais donc au bord de la mer de Marmara; je ne devais plus être loin de Constantinople. Cette pensée ranima mon courage, mes fatigues allaient cesser. Au jour, nous nous trouvâmes en effet sur le bord de la mer; les flots viennent baigner les pieds de nos chevaux, et nous courons ainsi sur le sable jusqu'à dix heures du matin environ. Nous gravissons alors une colline assez élevée, et sur le versant opposé j'aperçois une petite ville et un pont étroit, et très-long, jeté sur un bras de mer qui s'avance dans les terres. C'est Ponte-Piccolo. Au loin, à la distance de cinq ou six lieues, j'aperçois aussi une masse confuse d'arbres et de bâtiments surmontés de quelques minarets; et comme je m'arrête, surpris, pour mieux voir, mon Tartare se tourne vers moi et s'écrie : « Stamboul, da ! » C'était Constantinople.

« Descendus de la colline, nous ne vîmes plus la ville que dans l'après-midi, lorsque nous en touchions les portes. C'est par mer qu'il faut arriver pour jouir de l'incomparable spectacle qu'elle présente, lorsqu'après avoir doublé la pointe du Sérail, on arrive à la Corne-d'Or. Ce fut par la porte d'Andrinople que nous entrâmes dans la capitale des sultans. A cette époque, jamais les Tartares qui ac-

compagnaient les Européens ne se hasardaient à entrer par cette porte et à traverser la ville tout entière pour gagner Péra. On faisait extérieurement le tour des murs, on traversait le port aux Eaux-Douces à son extrémité, et on arrivait ainsi, par un long détour, au quartier des Francs, sans passer par la ville, habitée exclusivement par les Turcs. Mais mon Tartare, exténué de fatigue, et pouvant à peine se tenir à cheval, préféra la ligne la plus courte, et entra bravement en ville par les plus mauvais quartiers, où les Européens ne pénétraient dans aucune circonstance. Aussi, à peine notre caravane y fut-elle engagée, obligés que nous étions, dans ces rues étroites, de marcher à la file les uns des autres, que Gazan et moi nous fûmes accablés d'injures, malgré la présence du Tartare. Les femmes se distinguaient par leur acharnement, et, aux gros mots, les enfants ne tardèrent point à joindre des coups de bâton sur la croupe de nos chevaux, et toutes sortes de démonstrations destinées à nos personnes. J'avoue que cette réception me mit fort mal à l'aise. Connaissant à quel point l'exaspération contre les chrétiens était poussée loin depuis l'insurrection de la Grèce, je ne savais vraiment pas si nous arriverions vivants à l'ambassade. Enfin, à travers toutes ces injures et toutes ces angoisses, nous parvenons au port, qu'il nous fallait traverser pour gagner Péra. Le jour tombait, et pendant qu'on transportait dans un grand caïque nos selles et notre bagage, la foule augmentait autour de nous au point que nous n'avions pas la liberté de nos mouvements. On me bouscula plusieurs fois assez rudement, et quelques soldats me demandèrent insolemment un « backchis », c'est-à-dire de l'argent. Pendant ce temps-là, mon malheureux Tartare, épuisé, hébété, comptait au sermdji, para par para, c'est-à-dire sol à sol, ce qu'il lui devait, sans s'occuper de nous. Je profitai d'un moment favorable pour sauter avec Gazan dans un caïque, ce qui nous mit hors de presse, et nous en défendîmes l'entrée à ceux qui faisaient mine de nous y suivre. Sur ces entrefaites, la nuit survint, et comme, le soleil couché, pas un Turc ne demeure hors de chez lui, la foule s'écoula petit à petit, et nous traversâmes le port dans le silence le plus complet.

. . . . . .

« Au moment où j'arrivai à Constantinople, les affaires y étaient très-graves. La Porte, désirant faire une campagne décisive contre les Grecs révoltés du Péloponèse, et couper court aussi aux velléités d'intervention qui commençaient à se manifester de la part de quelques-unes des grandes puissances, avait fait, sous la pression de l'opinion publique, un appel au fanatisme des Turcs des provinces asiatiques, et Constantinople se trouvait inondée de farouches soldats, sans discipline et sans frein, accourus des points le

plus éloignés de l'empire, et beaucoup plus affamés de pillage que de combat. Dans les environs de Constantinople, dans la ville même, ils rançonnaient et assassinaient les malheureux rayas, et se livraient vis-à-vis des Francs aux plus déplorables violences, sans que l'autorité turque osât intervenir. De fréquentes querelles s'élevaient entre ces fanatiques et les janissaires, dont la morgue leur déplaisait, de sorte que les rues de Constantinople, celles même de Péra, n'étaient sûres pour personne. Quelques jours avant mon arrivée, au retour d'une revue que le sultan avait passée près de Péra, un certain nombre de ces Asiatiques, parcourant la grande rue de Péra, s'étaient donné la distraction de tirer des coups de fusil et de pistolet dans les portes et les fenêtres des maisons habitées par les Francs, lesquels avaient pu craindre un instant un massacre général. Toutes les réclamations des ambassadeurs étaient impuissantes contre un ordre de choses si déplorable et si inquiétant. . . . . .

« L'aspect de Constantinople, lorsque j'y arrivai, était donc fort menaçant, mais intéressant, curieux; et je puis dire que j'ai vu les derniers jours de l'ancienne Turquie, telle qu'elle existait avant la réforme, avec ses janissaires fiers, turbulents, indisciplinés, ses mœurs rudes et sanguinaires, son mépris pour les Francs, mais aussi avec les beaux et étranges costumes des divers fonctionnaires et de toutes les classes de la population. J'ai vu sur les murs du Sérail, rangées à côté les unes des autres, des têtes de Grecs révoltés, des sacs d'oreilles, dont on avait de la peine à écarter les chiens affamés; j'ai rencontré souvent les *ortas* de janissaires escortant leurs marmites, qui leur servaient, comme on le sait, de drapeaux, et je me suis rangé respectueusement pour leur faire place. J'ai vu aussi, le vendredi, le sultan se rendant en grande pompe à la mosquée, avec sa nombreuse et brillante suite de janissaires, de bostandjis, d'eunuques blancs et noirs, de kaloudjis, de pachas devant lesquels on portait les trois queues, tous avec leurs antiques et somptueux costumes, leurs coiffures si diverses, et quelquefois si bizarres. Enfin je me suis promené plusieurs fois, avec l'ambassadeur, dans les rues et les bazars de Constantinople, sous l'escorte d'une troupe de janissaires auxquels était confiée alors la garde des ambassades, et qui nous ouvraient un passage à travers la foule frémissante, à coups de bâton libéralement distribués sur ceux qui ne se rangeaient pas assez vite. »

Après deux mois de séjour à Constantinople, M. d'Eyragues reprenait la route de Paris, où il retrouva son bureau dans le cabinet du ministre. Mais il n'y resta pas longtemps, et, au bout de peu de mois, il était appelé à remplir l'intérim de troisième secré-

taire à Saint-Pétersbourg. En tout temps, la capitale de la Russie est un poste de premier ordre où un jeune homme avide de s'instruire peut beaucoup apprendre; mais, au mois de mars 1826, elle présentait un aspect particulier, par l'effet des événements qui avaient suivi la mort de l'empereur Alexandre et l'avénement de son frère, le grand-duc Nicolas. Voici comment M. d'Eyragues rend compte de la situation :

« Lorsque la nouvelle inattendue de la mort de l'empereur (30 novembre 1825) arriva à Saint-Pétersbourg, le grand-duc Nicolas, quoique n'ignorant pas la renonciation à l'empire que son frère aîné, le grand-duc Constantin, avait faite, à l'époque de son mariage avec Jeanne Krudzinçka, fille d'un simple gentilhomme polonais, et créée à cette occasion princesse de Lowicz, n'en fit pas moins tout d'abord proclamer, par le sénat, son frère empereur, et le fit reconnaître en cette qualité par les troupes en garnison à Saint-Pétersbourg. En même temps, il envoyait à Varsovie, près du grand-duc Constantin, un de ses aides de camp de confiance, pour expliquer à son frère que, ne voulant point user des droits que lui assurait son acte de renonciation qui n'avait peut-être pas été tout à fait volontaire, et qu'il pouvait d'ailleurs regretter, il l'avait fait proclamer empereur par le sénat et l'armée. De son côté, le grand-duc Constantin, à la nouvelle de la mort de son frère Alexandre, s'était empressé de faire partir pour Saint-Pétersbourg un de ses aides de camp, afin de féliciter Nicolas de son avénement au trône, ne doutant pas qu'en vertu de la renonciation qu'il avait faite, son frère n'eût été reconnu empereur. L'aide de camp du grand-duc Nicolas fut fort mal reçu par le grand-duc Constantin, qui se montra irrité qu'on eût pu supposer qu'il reviendrait sur un engagement solennellement et volontairement pris par lui envers l'empereur Alexandre. De son côté, en recevant le message et les félicitations de son frère Constantin, le grand-duc Nicolas se trouva fort embarrassé, et il voulut attendre, pour se faire reconnaître empereur lui-même, que Constantin renouvelât formellement sa renonciation, afin qu'il ne pût rester l'ombre d'un doute sur la sincérité et la liberté de sa détermination.

« Cette conduite avait ses dangers, comme l'événement l'a prouvé, mais elle était dictée par un rare désintéressement, si rare même, qu'en Russie et dans toute l'Europe on ne voulut pas d'abord y ajouter foi. Le grand-duc Michel, frère cadet du grand-duc Nicolas, et tout à fait désintéressé dans la question, fut alors envoyé à Varsovie pour connaître les dernières et décisives résolutions du grand-duc Constantin. Il en revint apportant une nouvelle et formelle renonciation à l'empire.

« Cependant peu de personnes, à Pétersbourg, connaissaient la généreuse lutte qui avait lieu entre les deux frères. L'opinion publique s'étonnait, s'inquiétait de ne pas voir arriver le grand-duc Constantin ; enfin, des bruits calomnieux se répandaient dans le peuple et dans l'armée sur une conspiration qui se tramait pour faire proclamer empereur le grand-duc Nicolas à la place du grand-duc Constantin, et une agitation assez grande commençait à se manifester. Profitant habilement de ces dispositions et de l'interrègne qui existait réellement à Saint-Pétersbourg, plusieurs personnes, dont quelques-unes haut placées, qui, depuis quelque temps, avaient organisé une conspiration dont l'étendue était considérable, tant à Pétersbourg que dans les provinces, et dont le but mal défini ne reculait pas devant un changement de dynastie si cela était nécessaire, se décidèrent à agir et à tenter une révolution. D'accord pour renverser le gouvernement, les conjurés étaient fort divisés, à ce qu'il paraît, et cela ne peut être douteux, sur ce qu'il conviendrait d'édifier à la place. Les uns (c'étaient ceux qui faisaient partie de la noblesse) désiraient un gouvernement aristocratique, concentré entre les mains de quelques familles principales, d'autres rêvaient une république fédérative entre les diverses provinces de ce vaste pays ; enfin le plus grand nombre ne recherchait dans une révolution que le pouvoir et la fortune, ce qui est le principal but des révolutionnaires de tous les pays et de tous les temps. Quoi qu'il en soit, les conjurés jugèrent que les circonstances ne pourraient jamais être plus favorables à leurs desseins, et ils se mirent en campagne. Profitant des sentiments de fidélité du peuple et du soldat russe, s'adressant principalement aux soldats du régiment du grand-duc Constantin, ils activèrent et répandirent le bruit, s'ils n'en furent pas les inventeurs, qu'un complot s'ourdissait dans la famille impériale pour faire monter sur le trône le grand-duc Nicolas au mépris des droits de son frère. Aussi, lorsque après le retour du grand-duc Michel et la renonciation nouvelle et définitive du grand-duc Constantin, Nicolas, proclamé empereur par le Sénat, eut réuni les troupes de la garnison de Saint-Pétersbourg pour les passer en revue et être acclamé par elles, on lui apprit qu'à peine réunis, une partie des soldats se mutinèrent aux cris de : *Vive Constantin!* Dans ce moment, l'empereur recevait au Palais, ainsi que l'impératrice, les félicitations et l'hommage de toute la cour. Abrégeant la cérémonie, il monta à cheval et se porta devant les troupes pour les détromper de leur erreur et leur en imposer par sa présence. Il ignorait alors qu'il y eût une conspiration ourdie contre l'État, en dehors de cette manifestation tumultueuse en faveur des droits de son frère Constantin qu'on croyait

méconnus. Accompagné du régiment des chevaliers-gardes, de son régiment d'infanterie à lui, de quelques batteries d'artillerie qui se rangèrent derrière les chevaliers-gardes, le grand-duc Nicolas, croyant n'avoir affaire qu'à un sentiment erroné mais excusable de fidélité au grand-duc Constantin, se présenta seul devant le front des soldats mutinés et les harangua d'une voix forte et mâle pour les faire rentrer dans le devoir. A sa vue, et touchée de sa noble fermeté, la troupe resta un moment indécise; mais excitée par les officiers qui faisaient partie de la conjuration et dont l'un avait déjà tué d'un coup de pistolet le général Milodarowitch quelques instants avant l'arrivée de l'empereur, pendant que ce général s'efforçait d'apaiser le tumulte, la troupe, dis-je, recommença avec plus de force que jamais à crier : *Vive Constantin!* En présence de ces clameurs furieuses, les officiers généraux qui avaient accompagné l'empereur l'entourèrent et l'emmenèrent au milieu des chevaliers-gardes rangés en bataille en face des révoltés. L'empereur, n'ayant pu les convaincre, donna résolûment l'ordre d'attaquer. Les chevaliers-gardes ouvrirent alors leurs rangs, démasquèrent l'artillerie qui tira immédiatement plusieurs coups à mitraille sur cette foule pressée et compacte de soldats en révolte. Ils ripostèrent par une vive fusillade à laquelle l'empereur resta entièrement exposé; mais une charge des chevaliers-gardes, faite avec entrain, les mit en déroute, et bientôt les deux rues latérales au Sénat et à la Newa, dans cette saison couverte de glace, furent remplis de fuyards qu'on ne fit point prisonniers. Quelques officiers conjurés, qui s'étaient plus exposés que les autres, furent tués dans le combat, et la conspiration elle-même fut dévoilée à l'empereur par un de ses chefs principaux, qui, dans la soirée même, pour racheter sa vie, fit connaître le nom de ses complices, lesquels, ignorant cette trahison, furent arrêtés la nuit suivante. L'empereur avait quitté toute la cour réunie au Palais pour marcher contre les rebelles. On peut s'imaginer quelles mortelles alarmes éprouvèrent l'impératrice mère, l'impératrice Alexandra et toutes les princesses réunies et entourées des dames de la cour et du petit nombre de courtisans qui n'étaient pas militaires, lorsque les premiers coups de canon et la fusillade se firent entendre. A l'exemple de l'impératrice mère, les princesses, toutes les femmes en grande toilette pressées autour d'elles, se jetèrent à genoux d'un mouvement unanime pour implorer la protection de Dieu. L'impératrice régnante, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, pâle d'effroi et de douleur, succombant sous le poids et la magnificence des diamants de la couronne dont elle était parée pour la première fois, était entourée de ses jeunes enfants qu'elle pressait convulsivement dans ses bras. L'im-

pératrice mère, la veuve de l'infortuné Paul, non moins émue mais plus habituée aux catastrophes politiques, se montrait calme, imposante et soutenait le courage de sa belle-fille, en cherchant à lui inspirer une confiance qu'elle n'avait peut-être pas elle-même. On ne peut imaginer une scène à la fois plus touchante, plus grande, plus instructive : elle eut été digne de la plume de Bossuet. Tant de grandeur et de puissance à la merci d'un mousquet de soldat dont la balle, dirigée au hasard, eut pu frapper l'empereur Nicolas et mettre fin à un régne qui ne datait que du jour-même ! Les minutes s'écoulent lentement dans de pareilles angoisses. Mais le bruit du canon et de la fusillade a cessé ; un silence morne et profond lui succède. Bientôt des cris confus, tumultueux, se font entendre au loin et se rapprochent rapidement. Sont-ce les révoltés triomphants qui viennent livrer l'assaut au Palais ? Non, c'est le jeune empereur vainqueur, entouré de ses généraux, qui accourt rassurer sa mère et sa femme, et qui se jette tout ému dans leurs bras. Cette terrible journée fit une telle impression sur l'impératrice Alexandra, que, depuis, sa santé en est toujours restée altérée, et que, pendant plusieurs années, elle se trouvait subitement mal plusieurs fois par jour. »

Ce qui ajoutait encore, pour un apprenti-diplomate, à l'intérêt d'un poste qui venait d'être le théâtre de pareils événements, c'est que l'ambassade était occupée par l'un des hommes qui ont laissé dans notre corps diplomatique le souvenir le plus durable. M. le comte de la Ferronays, type de loyauté et d'honneur, possédait au plus haut degré le don de plaire ; tous ceux qui l'approchaient subissaient l'attrait de sa personne, et ce charme particulier lui donna une influence très-grande dans toutes les cours où il fut appelé à représenter la France.

C'était sous les auspices d'un tel chef qu'il fut donné à M. d'Eyragues d'assister au couronnement de l'empereur Nicolas à Moscou, cérémonie à laquelle les événements récents et la présence du grand-duc Constantin donnaient un intérêt tout particulier.

« Le grand-duc Constantin était arrivé de Varsovie inopinément l'avant-veille, sans même avoir prévenu l'empereur, pour assister au couronnement de son frère. Cette nouvelle avait fait la plus profonde sensation, et la présence si peu prévue du grand-duc Constantin à la cérémonie du couronnement devenait évidemment la partie la plus intéressante et la plus dramatique de la cérémonie. La veille, M. de la Ferronays, autrefois lié avec le grand-duc, qui avait subi, comme les autres membres de la famille impériale, le charme de son loyal caractère, avait été mandé chez lui. A peine entré, le grand-duc, après lui avoir serré cordialement la main, s'était

écrié : « Eh bien! vous non plus, vous ne m'attendiez pas, n'est-il pas vrai? J'avoue qu'il m'en a coûté. Mais quand j'ai appris que, malgré tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai fait, non-seulement parmi tous les révolutionnaires de tous les pays, mais ailleurs encore, on persistait à dire, si ce n'est à croire, que j'avais été écarté du trône et que Nicolas était un usurpateur, j'ai pris la résolution de venir donner, par ma présence, un démenti définitif à ces bruits calomnieux. Vous-même, peut-être, monsieur l'ambassadeur, vous avez été étonné que j'aie refusé de monter sur un si beau trône, et cependant vous me connaissez bien. Je suis bon diable au fond, mais je suis impatient, emporté, trop franc, et j'aurais fait un mauvais empereur et de la mauvaise besogne en Russie et à l'étranger. Nicolas s'en tirera mieux que moi. D'ailleurs, j'avais promis à mon bien-aimé frère Alexandre de renoncer à la couronne, et j'ai su mauvais gré à Nicolas d'avoir pu douter que je tiendrais ma parole. Et puis je suis heureux à Varsovie, j'aime les Polonais, et mon armée polonaise est la plus belle de l'Europe. Je ne demande donc qu'une chose, c'est qu'on me laisse tranquille. » Cette prédilection du grand-duc Constantin pour la Pologne, qu'il prétendait gouverner seul et d'une manière tout à fait indépendante; son enthousiasme pour l'armée polonaise était déjà, pour le nouvel empereur, une source d'embarras que l'avenir devait augmenter encore, car il était presque impossible de réduire dans le grand-duché l'autorité d'un prince auquel on devait une couronne ; et, d'autre part, il y avait grand danger, sous tous les rapports, à lui en abandonner le gouvernement absolu. Quatre ans plus tard, l'insurrection de 1831 tranchait une situation qui était devenue intolérable. Malgré son goût pour les Polonais et la Pologne, le grand-duc Constantin y était détesté à cause de son caractère violent et fantasque ; mais il avait admirablement organisé son armée, et il était si fier de son ouvrage, que, chassé de Varsovie, errant sous les tentes russes, il ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à ses soldats polonais et d'être fier de leurs faits d'armes.

« La cérémonie du couronnement fut extrêmement longue : au moment de la communion, et avant de s'approcher de la sainte table, derrière le grand voile qui, suivant le rite grec, sépare l'autel du reste de l'église, l'empereur dut se désarmer. Il se leva de son trône dressé entre quatre gros piliers, en face de l'autel, ôta son épée, et d'un geste plein de grandeur, après avoir promené son regard sur les assistants, il la confia au grand-duc Constantin; l'assemblée fut profondément émue. L'émotion augmenta encore, lorsque, après toutes les cérémonies du sacre, l'empereur, assis sur son trône, après s'être couronné lui-même en sa qualité de grand

pontife, et avoir posé un moment la couronne sur la tête de l'impératrice, reçut l'hommage de la famille impériale. D'abord l'impératrice mère, la veuve de Paul, vint pour s'agenouiller au pied du trône et rendre hommage à son fils. L'empereur marcha au devant d'elle, ne lui permit pas de fléchir les genoux, et, la serrant sur son cœur dans une étreinte aussi respectueuse que tendre, inonda de ses larmes le sein maternel. L'impératrice régnante lui succéda; éblouissante et constellée de diamants, rayonnante de beauté et de jeunesse, mais si pâle, si émue, qu'elle pouvait à peine se soutenir. On la porte plutôt qu'elle ne marche vers le trône, où l'empereur la reçoit dans ses bras. Vient ensuite le grand-duc Constantin, qui, s'avançant d'un pas ferme vers le trône, jette un regard assuré sur le corps diplomatique dont il semblait provoquer l'attention et le témoignage, et, s'agenouillant aux pieds de son frère, lui prête foi et hommage. L'empereur, pâle d'émotion, le releva vivement, le prit entre ses bras, et le pressa longtemps sur son cœur. De grosses larmes coulèrent des yeux des deux augustes frères, et l'émotion de l'assemblée entière, en face de cette imposante scène, si unique dans l'histoire et si digne de l'admiration du monde, arriva à son comble. »

Des fêtes brillantes suivirent. Pour faire comprendre quel en fut l'éclat, il suffit de dire que l'une d'elles, donnée par la comtesse Orloff, coûta, assure-t-on, un million, et qu'on en parle encore aujourd'hui à Moscou. C'est au milieu de ces plaisirs, auxquels il prenait part avec tout l'entrain de son âge, que M. d'Eyragues reçut une nouvelle peu satisfaisante; au lieu de le laisser à l'ambassade de Pétersbourg, le ministre le nommait secrétaire de légation à Copenhague. Cette promotion, médiocrement agréable en fait, était loin cependant d'être une disgrâce. A Pétersbourg, M. d'Eyragues était destiné à rester tout à fait en sous-ordre; en Danemark, au contraire, il ne devait avoir au-dessus de lui que le ministre, et il avait la chance à peu près certaine d'être, dans un temps donné, chargé d'affaires, c'est-à-dire d'être appelé à correspondre directement avec le département des affaires étrangères.

Cependant, ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur que le jeune secrétaire quitta une des scènes les plus importantes de la politique pour l'obscure capitale d'un État qui jouait un bien petit rôle en Europe.

Voici, en quelques lignes, ce qu'était en ce moment le Danemarck:

« Jusqu'à la fin du siècle dernier, et avant que la politique ne vint à se concentrer exclusivement entre les cinq grandes puissances, le Danemarck avait eu une certaine importance dans les affaires

générales de l'Europe. La situation de puissance gardienne du Sund, l'importance de sa marine militaire, faisaient rechercher son alliance. L'Angleterre lui avait fait payer cher, en 1807, cette importance relative. Les traités de 1815, en lui arrachant la Norwège pour la donner à la Suède, lui enlevèrent les moyens d'entretenir une véritable marine militaire, et portèrent à son importance politique un coup dont cette puissance ne se relèvera jamais. Du reste, dans l'Europe, telle que l'ont faite les grandes guerres du dix-huitième siècle et des quinze premières années de celui-ci, il n'y a plus de place, politiquement parlant, pour les petits Etats dont le nombre ira sans cesse en diminuant. . . . . .

. . . . . .

. . . . Le roi Frédéric, qui gouvernait le Danemarck depuis bien des années, d'abord en qualité de régent, plus tard (1808) comme roi, avait eu un règne marqué par de cruels désastres. C'était un honnête homme dans la plus large acception du mot. Jouissant constitutionnellement du pouvoir le plus absolu, il n'en avait jamais abusé, et gouvernait son peuple aussi paternellement que sa propre famille. Mettant lui-même des bornes à son omnipotence, il avait créé près de chaque ministère un conseil qui était consulté sur toutes les affaires, et dont il s'était fait une loi de respecter et de suivre les décisions. Il en était résulté une sorte d'oligarchie de fonctionnaires très-opposés à toute espèce d'innovation et de progrès, et dont l'esprit de routine ne trouvait nulle part de contrepoids efficace. L'alliance du Danemarck avec la France conclue, il est vrai, presque fatalement à la suite du bombardement de Copenhague par l'Angleterre, en 1807, et à laquelle le roi était resté fidèle jusqu'à la fin, avait, en dernier lieu, amené la perte de la Norwège, précédée de pesants sacrifices imposés au commerce du pays par le blocus continental. Tant de malheurs n'avaient point affaibli l'amour des Danois pour leur souverain. Ils rendaient justice à ses vertus, à ses excellentes intentions, et savaient qu'il avait souffert plus qu'eux des désastres du pays. »

C'est dans ce pays peu agité que M. d'Eyragues passa six années, et il profita de l'existence paisible à laquelle il était voué pour compléter ses connaissances en histoire et en droit public.

La révolution de Juillet vint le surprendre dans ce poste tranquille : par ses traditions de famille, il appartenait au parti vaincu et il ne pouvait que regretter la chute de l'ancienne dynastie, mais son précoce bon sens lui faisait comprendre, tout en les déplorant, les causes de la catastrophe et l'étendue du service que rendait le roi Louis-Philippe en rétablissant un gouvernement, et en maintenant l'ordre et la paix en présence de l'Europe encore animée des

passions de 1815. La modestie de son emploi, aussi bien que son âge, ne lui imposaient d'ailleurs pas la retraite comme un devoir, et, ainsi que tous ceux qui furent mêlés aux affaires à cette époque, il put apprécier promptement quelle prudence et quelle sagesse il fallut déployer pour empêcher, pendant l'année 1831, le commencement d'une guerre dont les suites ne pouvaient être calculées.

M. d'Eyragues était pénétré de ces sentiments, quand il revint en congé à Paris, au commencement de 1832. Là, une circonstance imprévue, et aussi favorable au moins que celles qui avaient déjà plus d'une fois facilité ses débuts, le porta dans une situation où il fut à même de faire valoir tout son mérite.

Le fils du maréchal Soult, le marquis de Dalmatie, venait d'être nommé ministre près le roi des Pays-Bas; il connaissait M. d'Eyragues, qui était à peu près son contemporain, et il le demanda comme secrétaire de légation, ce qui fut accordé sans difficulté. L'avancement, en apparence du moins, n'était pas bien considérable, mais les événements du moment allaient donner au poste de la Haye une importance exceptionnelle, et c'était pendant son séjour en Hollande que, par un singulier hasard, M. d'Eyragues allait se trouver plus avant dans le mouvement des grandes affaires qu'à aucune autre époque de sa vie, et rencontrer une occasion de donner la mesure tout entière de sa valeur.

Telles sont les chances de la politique, et plus d'une fois le moment le plus important de la vie d'un diplomate, parvenu plus tard aux plus hauts grades, a été celui où, simple secrétaire, il gérait comme chargé d'affaires une importante mission.

Le fait de M. d'Eyragues ne serait donc pas très-extraordinaire, s'il s'était produit à Londres, à Pétersbourg. Ce qui rend cette aventure particulièrement piquante, c'est qu'elle lui soit arrivée à la Haye, poste ordinairement aussi agréable que paisible.

Mais, en 1832, la résidence du roi des Pays-Bas était un des points de l'Europe où les négociations roulaient sur des questions d'où dépendait la paix de l'Europe.

A la suite de la révolution de 1830, la Belgique, que les traités de 1815 avaient réunie à la Hollande pour former le nouveau royaume des Pays-Bas, brisa violemment ce lien. Il y avait là, entre la France nouvelle, appuyée par l'Angleterre, et les trois puissances du Nord restées fidèles à la Sainte-Alliance, une cause de conflits redoutables. La diplomatie agit activement pour prévenir un pareil malheur, et les négociations aboutirent à un premier résultat. La conférence de Londres[1] arrêta les conditions auxquelles devait s'accomplir la sé-

[1] Qu'on nous permette de rappeler ici que, dans deux articles insérés dans *le Correspondant* (25 mars, 25 octobre 1857), cette négociation, conduite avec une

paration entre les deux peuples. La Belgique y adhéra sans difficulté, mais le roi Guillaume des Pays-Bas, appuyé d'ailleurs par le sentiment patriotique très-vif de son peuple, s'obstinait à ne pas vouloir reconnaître l'indépendance de ses anciens sujets, et notamment ne voulait pas donner l'ordre d'évacuer la citadelle d'Anvers, restée au pouvoir de ses troupes. En ces circonstances, les deux gouvernements français et anglais résolurent de rappeler leurs représentants à la Haye, et de n'y laisser que des chargés d'affaires. A peine nommé secrétaire, M. d'Eyragues recevait l'ordre de rejoindre son poste, et à son arrivée, le 28 septembre, il avait, par un concours de circonstances favorables, l'avantage d'être immédiatement accrédité comme chargé d'affaires.

A ce moment même, les plénipotentiaires français et anglais proposaient à la conférence de contraindre par la force le roi Guillaume à adhérer aux décisions prises par elle, et, sans attendre que la réponse des autres cours fut connue, les chargés d'affaires français et anglais à la Haye recevaient l'ordre de passer une note identique au gouvernement des Pays-Bas, pour le sommer d'avoir à évacuer le territoire belge le 12 novembre. Une réponse était exigée pour le 2 novembre au plus tard. Si elle n'était pas favorable, l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux néerlandais dans tous les ports de France et d'Angleterre comme première mesure comminatoire, et les ports des Pays-Bas seraient bloqués par les escadres des deux puissances. Enfin si, le 15, ces premières mesures n'avaient pas obtenu la satisfaction demandée, une armée française viendrait faire le siége de la citadelle d'Anvers.

Le roi Guillaume des Pays-Bas ne se laissa pas intimider, car il conservait l'espoir que les mesures coërcitives prises par la France et l'Angleterre amèneraient des complications qui entraîneraient la guerre générale. Les deux cabinets alliés mirent donc leurs menaces à exécution, et le maréchal Gérard vint assiéger la citadelle d'Anvers.

Notre représentant à la Haye se trouva alors dans une situation diplomatique peut-être sans précédents. Les hostilités n'avaient point interrompu les rapports entre les gouvernements belligérants. Il y avait des chargés d'affaires français et anglais à la Haye et des chargés d'affaires néerlandais à Paris et à Londres. Cet état de choses donnait lieu, à chaque instant, à des incidents pénibles. Il fallait un rare sang-froid à M. d'Eyragues, soit pour ne pas laisser percer une satisfaction blessante quand arrivaient des nouvelles satisfaisantes pour nos armes, soit pour ne témoigner aucune émo-

grande habileté, et qui aboutit à la fondation du royaume de Belgique, a été retracée en détail.

tion lorsque se répandaient des rumeurs favorables aux assiégés, en présence d'une population profondément émue, et tout cela au bruit du canon, que, par certain vent, assure-t-on, on entendait à la Haye. La situation avait aussi son côté comique. Tous les huit jours, le ministre des affaires étrangères donnait à dîner au corps diplomatique ; il y invitait régulièrement, le chargé d'affaires de France, qui, régulièrement, répondait « qu'une indisposition subite l'empêchait de se rendre à l'honneur qui lui était fait. »

Enfin, après trois semaines, qui furent une année pour M. d'Eyragues, le général hollandais Chassè rendit la citadelle au maréchal Gérard. Celui-ci expédia immédiatement à la Haye un secrétaire de légation attaché à son quartier général ; il apportait à M. d'Eyragues l'instruction de proposer au gouvernement néerlandais d'échanger la garnison prisonnière d'Anvers contre la reddition de Lille et de Liefschenhöeuk, petits forts, annexes de la citadelle, restés aux mains des Hollandais et qui ne pouvaient être enlevés qu'au prix d'une certaine effusion de sang. A peine nos dépêches reçues, notre chargé d'affaire, avec l'ardeur de sa nation et de son âge, se précipite, malgré l'heure avancée de la soirée, chez le ministre des affaires étrangères pour lui en communiquer l'important contenu. Celui-ci lui répond, avec un calme tout hollandais, que les Pays-Bas et la France ne sont pas en guerre, qu'il ne sait ce que c'est que le siége d'Anvers, et que la garnison ne peut être prisonnière. Il fut impossible de le faire sortir de ce singulier thème, et les soldats du général Chassè furent conduits en France.

« Même après la capitulation d'Anvers, dit M. d'Eyragues, je restai persuadé que le roi de Hollande était décidé à ne point en finir et à n'abandonner aucune de ses prétentions, espérant toujours que, soit du côté de l'Orient, soit, plus tard, du côté de l'Espagne, il surgirait un incident nouveau qui, amenant une guerre générale, romprait l'alliance de la France et de l'Angleterre, et lui permettrait ainsi de reconquérir la Belgique, ce qui, au fond, était le but unique de ses efforts et de ses désirs. Comme preuve de cette assertion, je rappelle le propos suivant, que tint à plusieurs reprises, à cette époque, le roi Guillaume : « Les Pays-Bas ne peuvent exis-« ter tels qu'on les a constitués ; il leur faut la Belgique ou un équi-« valent. Je suis donc placé entre une crise intérieure et une crise « extérieure, et je préfère la dernière. » Politique d'un égoïsme déplorable, dont les conséquences devaient être de faire peser sur le peuple hollandais les charges les plus lourdes, soit en épuisant ses ressources financières par le maintien de l'armée sur le pied de guerre, soit en ruinant son commerce par la prolongation de l'embargo sur les navires hollandais et du blocus des ports. Aussi, toute

la diplomatie du roi Guillaume consistait-elle uniquement a apporter mille obstacles aux négociations, trouvant, quand on lui proposait une convention préliminaire, qu'il vaudrait mieux tout régler de suite par un traité définitif, et, quand la proposition formelle de ce traité lui était faite, refusant de donner à son ministre à Londres, M. de Zuylen, les pouvoirs nécessaires pour la signer.

« C'est en partant de cette base, pour moi indiscutable, du peu d'espoir que l'on pouvait garder d'amener le roi Guillaume, par le raisonnement, à un arrangement quelconque, que mon avis était qu'il fallait l'y forcer, et, pour cela, arriver à dissiper les illusions du peuple hollandais en lui faisant comprendre combien la politique du roi était fatale aux intérêts de la Hollande. Du jour où une opposition sérieuse se serait manifestée dans le pays contre la ligne de conduite suivie par le gouvernement, mais, de ce jour-là seulement, le roi Guillaume devait céder, telle était ma conviction. Aussi j'écrivais constamment que, loin de mettre fin aux mesures coërcitives sur les navires et au blocus des ports, il fallait, au contraire, en rendre plus sévère l'exécution, et déclarer qu'on maintiendrait ces mesures de la façon la plus rigoureuse tant que le cabinet de la Haye ne se déciderait pas à faire des propositions sérieuses et acceptables. »

Dans le courant de février 1833, le mécontentement et la lassitude qui se manifestaient dans la population hollandaise, les souffrances du commerce d'Amsterdam et de Rotterdam, et surtout l'effet produit par la note que la France et l'Angleterre avaient fait passer au gouvernement hollandais, et où il était déclaré que les négociations resteraient suspendues tant qu'on aurait la certitude que de la part de la Hollande la volonté d'arriver à un arrangement n'était pas sérieuse, formèrent un concours de circonstances qui arrachèrent au roi Guillaume une concession importante. M. de Zuylen, ministre de Hollande à Londres, qui passait pour être le soutien obstiné de la politique royale, fut rappelé, et on envoya à sa place un homme d'opinions modérées et conciliantes, M. Dedel. Cependant cette concession fut plus apparente que réelle. Les mois de mars et d'avril s'écoulèrent sans amener aucun changement notable dans les négociations. Aux notes si claires, si pressantes, si remplies d'arguments rigoureux et décisifs que rédigeaient, à Londres, lord Palmerston et le prince de Talleyrand, le cabinet de la Haye se contentait de répondre par des mémorandums longs et diffus. Ce fut seulement au mois de mai que la situation se dénoua brusquement.

Effrayé des progrès de l'opposition, à bout de ressources financières, craignant d'être obligé d'employer la force pour retenir

les soldats sous les drapeaux, le roi Guillaume consentit enfin à signer un protocole par lequel, sans reconnaître les faits accomplis, il s'engageait cependant à respecter l'état de choses existant en Belgique. L'embargo et le blocus cessèrent aussitôt : dès lors le moment aigu de la crise hollando-belge était passé.

Quand un jeune diplomate a la bonne fortune de se trouver dans une situation aussi difficile et de s'en tirer à son honneur, sa carrière est assurée, sous la réserve bien entendu des révolutions. L'homme qui, chargé d'affaires à la Haye pendant le siége d'Anvers, avait su entretenir avec le cabinet près duquel il était accrédité des relations irréprochables, et fournir à son gouvernement des informations exactes, pouvait être appelé sans hésitation aux postes les plus importants. Et de fait, dans le cours de sa vie diplomatique, M. d'Eyragues ne se retrouva jamais dans une situation aussi difficile que celle dont il s'était tiré aussi honorablement à la Haye.

Il ne tarda pas à être appelé au poste de premier secrétaire à Constantinople ; il n'avait pas encore trente ans ; c'était un avancement presque sans exemple et d'autant plus honorable, que le jeune diplomate n'avait d'autres protecteurs auprès des gouvernants d'alors que les services qu'il venait de leur rendre.

Constantinople est en tout temps un poste d'une grande importance, car d'Orient peuvent venir des orages qui mettent le feu à l'Europe. A la fin de 1834, quand M. d'Eyragues y arriva, la rivalité entre le sultan et le pacha d'Égypte, Mehemet-Ali, était dans toute sa vivacité, et il était à prévoir qu'elle amènerait prochainement une crise redoutable. Le moment était donc intéressant. Toutefois, la tempête n'éclata qu'en 1839, lorsque M. d'Eyragues avait déjà quitté la Turquie.

Pendant les trois ans que dura son séjour, il y eut comme une espèce de trêve, et aucun événement d'une importance capitale ne se produisit ; mais à l'ambassade de Constantinople il y a toujours un courant d'affaires secondaires et cependant délicates, dont la direction est en général abandonnée aux premiers secrétaires par les ambassadeurs. Dans sa situation nouvelle, M. d'Eyragues put donc confirmer la réputation de capacité qu'il s'était acquise. Il n'est pas sans intérêt, dans un autre ordre d'idées, de rappeler que c'est lui qui, chargé d'affaires pendant une absence de l'ambassadeur, fit l'acquisition pour la France du fameux vase antique connu sous le nom de Vase de Pergame, qu'on peut admirer dans notre Musée du Louvre.

Vers la fin de 1837, M. d'Eyragues revenait en France. Il s'y mariait, et l'union qu'il contractait, heureuse pour lui à tous les titres,

ne laissait pas que d'avoir une influence favorable sur sa carrière, en le faisant entrer dans une famille alliée au maréchal Soult. Peu de mois après, le roi Louis-Philippe choisissait, pour aller le représenter au couronnement de la reine Victoria, l'illustre soldat qui avait si longtemps tenu tête au duc de Wellington dans la Péninsule, et que les journaux du temps, dans leur polémique passionnée, appelaient tour à tour, selon les besoins de leur cause, le vainqueur ou le vaincu de Toulouse. Nul choix ne pouvait être plus heureux. La présence d'un tel homme à une cérémonie toute britannique n'en devait pas être l'incident le moins curieux, et ce fut une bonne fortune pour M. d'Eyragues que d'être appelé aux fonctions de premier secrétaire de cette ambassade extraordinaire. Les Anglais furent flattés dans le sentiment le plus vif de leur patriotisme, en voyant arriver au milieu d'eux, comme messager de paix et d'alliance, l'un des plus fameux lieutenants du captif de Sainte-Hélène, celui de nos généraux peut-être qu'ils avaient eu le plus de peine à vaincre, celui qui avait pu se vanter un jour, à notre tribune, d'avoir tiré à Waterloo le dernier coup de canon de la grande guerre entre les deux nations.

Laissons le récit de cet accueil au témoin oculaire :

« L'événement de la journée, fort inattendu, fut la réception enthousiaste faite au maréchal par toute la population anglaise. Sa marche fut un véritable et continuel triomphe, et on ne vit que lui dans ce long cortége d'ambassadeurs représentant tous les pays. A peine sa voiture était-elle reconnue et signalée que les acclamations éclataient de toutes parts avec un ensemble formidable. Vivat Soult ! Soult ! hurrah ! Le peuple battait des mains en criant, les gentlemans agitaient leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs ; la reine elle-même semblait être oubliée, et jamais souverain étranger n'avait reçu une pareille ovation en Angleterre. Enfin, lorsque nous entrons à Westminster par la porte du fond, et que le maréchal traverse l'église pour gagner la tribune du corps diplomatique, à droite de l'autel, toutes les personnes dont l'église est remplie, pairs et pairesses, membres de la Chambre des communes et l'élite de la société anglaise qui se trouvait là se lèvent spontanément et le saluent d'une triple salve d'applaudissements. Le vieux soldat, dont la belle et mâle figure était remarquable, pâlit légèrement à cette ovation magnifique et inattendue, s'arrête un moment interdit, ne sachant comment reconnaître un tel honneur. On s'aperçoit de son trouble et de son embarras, on lui en sait gré et les acclamations redoublent. En passant devant les pairesses, toutes debout, le maréchal s'incline profondément et gagne sa place le plus vite possible. . . . . .

. . . . . Le coup d'œil que présente Westminster est admirable. En face, au-dessus de l'autel, sont réunis les membres de la Chambre des communes ; à droite, dans la nef, les pairesses ; à gauche, les pairs ; dans le reste de l'église, où on a élevé des tribunes et des gradins, tout ce que la société anglaise compte de plus distingué et de plus élevé, hommes ou femmes. Les pairesses sont en grand costume de cour, couronnes sur la tête, étincelantes de diamants, et offrent le plus éblouissant coup d'œil qu'il soit possible d'imaginer. Il y a là telle duchesse qui porte en diamants sur sa tête la rançon d'un roi. Le corps diplomatique est à la meilleure place pour voir, c'est-à-dire dans le chœur, à droite de l'autel. Avant midi, la reine fait son entrée dans l'église et la cérémonie commence. La reine, magnifiquement vêtue, porte un manteau de velours rouge et un diadème en diamants, sous le poids duquel sa tête semble fléchir. Elle est accompagnée ou plutôt assistée par huit demoiselles d'honneur, habillées uniformément en blanc et dont plusieurs sont fort jolies. La reine, que j'eus le loisir d'examiner pendant la cérémonie, qui dura cinq heures, est petite, trop petite, un peu forte, mais sa tournure est gracieuse. Sans être jolie, sa figure est agréable, et son maintien est naturel, simple et digne. La cérémonie n'eût rien d'imposant : l'onction et les pompes réellement religieuses y firent complétement défaut. Il y eut cependant un moment touchant, ce fut lorsque cette jeune reine de dix-huit ans reçut l'hommage des pairs, dont la plupart étaient des vieillards, et qui vinrent successivement et individuellement, suivant leur rang, lui prêter foi et hommage, se mettant à genoux devant elle et lui baisant la main après avoir touché sa couronne. Beau et grand spectacle que l'Angleterre seule peut offrir : les plus puissants, les plus dignes du royaume empressés et heureux d'offrir à genoux à cette enfant, leur souveraine, les témoignages de leur respect et de leur dévouement, sans rien perdre ni de leurs droits, ni de leur indépendance. Un autre épisode significatif : la reine, ointe et sacrée, mit elle-même la couronne sur sa tête. Au même instant, pairs et pairesses se couvrirent de la leur pour prouver que leur droit marchait de pair avec les siens.

« L'église retentit alors de longues acclamations : la reine était couronnée. . . . . .

. . . . . .

« Les ovations qui furent faites partout au maréchal sont un trait principal et caractéristique du couronnement de la reine Victoria. Toutes les classes de la société partagèrent cet engouement. Pendant la durée du séjour du maréchal à Londres, les portes de l'ambas-

sade furent sans cesse assiégées, la nuit comme le jour, par une foule de gens avides de le voir, lorsqu'il sortait ou rentrait. Il fallait y envoyer des policemans pour maintenir un peu d'ordre. Dans les salons, l'attention était concentrée sur lui seul ; c'était à qui pourrait s'approcher de lui, lui être présenté. Les femmes n'y mettaient aucune discrétion, et il fallait leur donner une poignée de main à toutes. Les plus grandes dames lui écrivaient pour avoir un autographe ou pour obtenir une visite. »

Quelques mois à peine s'étaient écoulés, que le maréchal Soult était appelé, comme ministre des affaires étrangères, à présider le cabinet dit du 12 mai. Ignorant, comme il était naturel, des détails de son nouveau département, il avait besoin auprès de lui d'un auxiliaire ayant une parfaite connaissance du service diplomatique. M. d'Eyragues était tout naturellement désigné à son choix, et, pendant près d'une année, il remplit, à Paris, les importantes fonctions de chef du cabinet. Lors de la chute du ministère, en mars 1840, il fut appelé au poste de ministre près le grand-duc de Bade.

Il y avait à cette époque, dans la carrière diplomatique, une phase assez singulière, mais que presque tous ceux qui, alors, ont eu un avancement hiérarchique, ont traversé. L'Allemagne et l'Italie n'étaient point unies, et se partageaient en beaucoup de petits États indépendants. Il était donc d'usage que le premier secrétaire d'une grande ambassade, après y avoir été mêlé aux plus sérieuses négociations, et parfois même y avoir joué, comme chargé d'affaires, un rôle indépendant, reçut, en récompense, la direction d'une mission où il se trouvait réduit à l'inaction la plus complète. M. d'Eyragues se trouva dans ce cas, mais, avant de retomber à Carlsruhe dans un calme profond, il eut, par hasard, à traverser une crise qui pouvait devenir des plus graves.

C'était le moment où le conflit qu'il avait prévu en Orient éclatait et où la querelle entre le sultan et le pacha d'Égypte risquait d'avoir pour conséquence de réunir l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche en une coalition contre la France. En présence d'une si redoutable éventualité, il était d'un intérêt majeur de prévoir si, dans le cas d'une guerre, les petits États allemands se laisseraient entraîner dans la lutte, à la suite des deux grandes puissances germaniques. M. d'Eyragues eut à pressentir sur ce point les intentions du cabinet du grand-duc, mais il sut promptement à quoi s'en tenir ; le ministre des affaires étrangères, M. de Blittersdoff, homme d'État d'une valeur incontestable, lui fit la déclaration suivante :

« En cas de rupture, nous sommes Allemands avant tout ; comme Badois, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien, tandis qu'en qualité d'Allemands, nous faisons partie d'une nation aussi

nombreuse et aussi puissante que les autres, et qui a les moyens de se faire respecter. Pour nous, hors de cette conduite, il n'y a que ruine et désastres. »

« Ce sentiment de patriotisme germanique, ajoute M. d'Eyragues, était général dans le grand-duché, et l'emportait sur tout autre considération. La pensée de l'Unité allemande, qui, depuis vingt-cinq ans, avait fait de grands progrès, trouvait par là une occasion de se produire avec l'assentiment des gouvernements, dont la plupart s'étaient jusqu'ici appliqués à la combattre. J'étais convaincu que, dans le cas de divergence dans la politique des deux grandes puissances de la Confédération, les États secondaires se rangeraient derrière la Prusse et la suivraient aveuglément. Les journaux allemands, à cette époque, commençaient déjà à exciter violemment l'orgueil national. Ils ne parlaient de rien moins, en cas de guerre heureuse, que d'enlever à la France l'Alsace et la Lorraine, et l'opinion publique accueillait avec joie la possibilité d'un conflit qui devait précipiter la réalisation de semblables convoitises. Il en résultait que l'origine de la querelle était oubliée aussi bien que l'injustice qu'on nous avait faite, et qu'on voyait ou qu'on prétendait voir dans nos armements le désir de rompre la paix de l'Europe. »

Ainsi, en 1840, les tendances des petits États allemands vers l'unité étaient évidentes, tout comme leur désir de reprendre les provinces conquises par nos rois sur l'empire germanique. Plusieurs de nos agents signalèrent, dès lors, ces passions redoutables; cependant, trente ans plus tard, il s'est trouvé un gouvernement assez aveugle pour se lancer dans une lutte inégale, en comptant, pour le succès, sur le concours de la Bavière, du Wurtemberg et du grand-duché de Bade.

La crise passée, M. d'Eyragues n'eut plus, jusqu'à la révolution de Février, que des jours paisibles partagés entre les joies de la famille et le travail modéré d'une correspondance d'observation. Appelé à la légation de Dresde, il ne trouva, dans ce nouveau poste, malgré son importance relativement plus grande, d'autres services à rendre que d'écrire, à l'occasion, des dépêches intéressantes sur ce qui se passait autour de lui.

L'homme d'État illustre qui dirigeait alors le ministère des affaires étrangères, M. Guizot, savait trop bien distinguer et encourager les hommes qui unissaient la capacité réelle à un caractère irréprochable pour ne pas apprécier toute la valeur de notre ministère à Dresde. Il attachait le plus grand prix à ses informations et à ses jugements : « Écrivez-moi souvent, lui mandait-il, je n'aurai pas toujours le temps de vous répondre, mais j'aurai toujours celui de

vous lire et d'en profiter. » L'année dernière, à l'extrémité de sa vie, de sa main affaiblie par les années, et que la mort allait bientôt glacer, il trouvait encore la force de recommander au fils de M. d'Eyragues, lui annonçant son deuil, de rester fidèle aux traditions et à la mémoire paternelles.

En 1848, la période de calme que M. d'Eyragues avait traversée à Dresde semblait près de son terme ; par la force même des choses, il allait être bientôt appelé à occuper un poste plus actif et à s'asseoir sur les bancs de la pairie. Il ne devait point en être ainsi. La tempête qui renversa le trône vint briser une carrière jusque-là heureuse, au moment même où les sommets allaient être atteints. Le coup fut rude, mais celui qu'il frappait était de force à le supporter dignement. Sans doute, l'ordre se rétablit promptement, et, soit pendant la présidence de Louis-Napoléon, soit après le coup d'État de décembre, des offres tentantes furent faites à notre ancien ministre en Saxe. M. Drouyn de Lhuys, qui avait été, à la Haye, son subordonné, et qui gardait le souvenir d'un chef qui était son contemporain, fit les plus honorables, mais les plus inutiles efforts, pour décider M. d'Eyragues à rendre de nouveaux services à son pays. Laissons celui-ci expliquer lui-même les motifs de sa conduite :

« Certes, il m'en avait coûté de voir briser tout à coup et dans la force de l'âge une carrière jusque-là brillante ; mais, au milieu des ruines dont j'étais entouré, avec une forme de gouvernement aussi précaire et pour laquelle j'avais autant de défiance que de répulsion, il aurait fallu, pour me décider à reprendre ma carrière, qu'une nécessité absolue me l'imposât. Il en était heureusement autrement, et bien décidé à vivre en province plutôt qu'à Paris, dont la vie agitée ne convenait ni à mes goûts, ni à mes sentiments, je pris la ferme résolution de n'accepter aucun emploi, jusqu'à ce qu'un gouvernement, selon mes idées et mes principes, s'il devait jamais être rétabli en France, me permît de servir de nouveau suivant mes convictions. J'avais toujours déploré la révolution de Juillet qui avait séparé violemment le grand principe de la légitimité et de la liberté que nous devions à la Charte de 1814. Aussi je pensais, après la catastrophe de Février, dont n'avaient pu nous préserver ni l'habileté, ni la modération, ni la prudence du roi Louis-Philippe, qu'il fallait y revenir par la fusion de tous les membres de la maison de Bourbon, sans nous faire d'ailleurs l'ombre d'illusions sur les difficultés de toutes sortes qu'une semblable combinaison devait éprouver. M. le duc de Bordeaux aurait apporté avec lui son principe en dehors duquel, l'expérience nous le prouvait depuis tant d'années, nous ne marchions que de révolutions en

révolutions, et le concours des princes de la maison d'Orléans aurait été, pour le pays, une garantie des principes constitutionnels sur lesquels le gouvernement aurait été fondé. Cette utopie ne se réalisa pas à cette époque et ne se réalisera peut-être jamais, quoique tout *arrive en France*, mais j'ai continué à me tenir à l'écart et à refuser tout emploi et toute dignité, même lorsque le rétablissement de l'Empire pouvait promettre un gouvernement d'ordre, à défaut d'un gouvernement libre. Les tentations ne m'ont pas manqué, car le président, en 1849 et peu de temps après le coup d'État du 2 décembre, me fit proposer deux postes importants. Sous l'Empire enfin, j'aurais pu reprendre ma carrière d'une manière brillante, mais il aurait fallu pour cela faire violence à tous mes sentiments; car, malgré mon amour de l'ordre, mon horreur de l'anarchie et de l'esprit révolutionnaire, je n'ai pas moins d'éloignement pour le gouvernement absolu, où il faut faire, pour parvenir à se maintenir, abnégation de toute indépendance. Cette pensée qu'on n'est rien par soi-même, qu'on dépend absolument de la volonté et du caprice d'un seul, qu'on n'est qu'un simple rouage, facilement remplacé, d'une vaste machine, sans initiative, comme sans responsabilité, me révolte et m'est insupportable. En outre, serviteur du roi Louis-Philippe, que j'avais eu l'honneur de représenter à l'étranger, bien que n'ayant jamais reçu de lui aucune faveur particulière, il m'eut été difficile d'y représenter l'empereur Napoléon, dont le premier acte d'autorité, lorsqu'il devint maître de la France, avait été de spolier, contre les lois et les principes de justice et d'équité, les enfants du roi. C'est ainsi que j'ai été amené à renoncer à ma carrière. J'en ai souffert quelquefois, je ne l'ai jamais regretté. Mes fils ne devront pas le regretter davantage, car si je ne suis pas à même, lorsqu'ils entreront dans la vie, de leur ouvrir le chemin qui conduit aux emplois brillants, je serai le premier à les presser et à les encourager à servir leur pays dans des carrières honorables, particulièrement dans l'armée. En tout cas, je leur aurai donné l'exemple de la constance dans les opinions politiques, de la fidélité à des principes que j'ai crus et que je crois encore bons, et du mépris pour les honneurs qu'on n'achète qu'aux dépens de son indépendance et de sa dignité. J'espère, pour eux, qu'ils comprendront, approuveront ma conduite, et, à l'occasion, n'hésiteront pas à l'imiter. »

Ce noble langage est au-dessus de tout éloge, et il suffit d'ajouter que les actes furent conformes aux paroles. Comme l'écrivait quelque part M. d'Eyragues : « L'ambition ne lui avait jamais mordu le cœur. » Sans doute, il avait eu le désir très-légitime du succès, il avait goûté la satisfaction de servir utilement son pays et joui

avec une sage modération des avantages de toute nature qui s'attachaient aux fonctions qu'il occupait; mais il ne fut jamais en proie à cette ardente passion qui recherche le pouvoir et les honneurs pour eux-mêmes, passion dont les ravages sont aussi terribles que ceux de nulle autre, et d'autant plus funeste, qu'elle s'attache souvent à de plus nobles âmes et les fait descendre à des actes dont une nature élevée semblait devoir les garantir. Celui dont nous retraçons le souvenir sut toujours se défendre de ces déplorables entraînements; il accepta sa destinée sans ostentation et sans faiblesse; il se réfugia dans les douceurs de la vie privée et fut assez heureux pour trouver, au milieu des siens, bien des sujets de satisfaction. Il s'occupait peu en apparence des affaires publiques et il gardait en général le silence sur les actes d'un gouvernement qu'il avait cependant en très-médiocre estime. Il ne voyait pas d'utilité à se répandre en vaines protestations où la malveillance n'aurait vu que le témoignage d'un impuissant dépit. C'est ainsi que pendant vingt ans, il vit traiter avec mépris tous les vieux principes de politique étrangère qu'il avait appris dès sa jeunesse à considérer comme les fondements même de la grandeur de la France. Il vit, avec le dédain le plus outrecuidant du passé, les théories les plus contraires aux intérêts de notre pays, inventées, défendues, exaltées par ceux même à qui étaient confié la garde de notre influence et de notre honneur. Une chimère succédait à une autre, la théorie des grandes agglomérations à celle des nationalités; et, circonstance particulièrement amère pour les hommes restés fidèles aux traditions, le succès semblait d'abord donner raison aux gens qui, en diplomatie, avaient placé « le cœur à droite ». Quand M. d'Eyragues entendait exalter devant lui ces systèmes, prônés alors comme les conceptions du génie; quand le chef de l'État proclamait que « la Prusse était mal délimitée, et qu'il voudrait pour elle plus d'homogénéité et de force »; quand Paris s'illuminait au lendemain de Sadowa, il se renfermait dans un dédaigneux silence, et bien rarement une courte parole venait-elle révéler les craintes que lui inspiraient pour l'avenir tant d'ignorance de l'histoire, tant de légèreté et tant d'outrecuidance.

Hélas! le bon sens ne devait pas tarder à prendre une revanche impitoyable, et bien plus terrible que ne pouvaient le redouter les pessimistes. Quelque sévères qu'eussent pu avoir été les prévisions des adversaires de l'empire, elles n'approchèrent jamais de ce qu'il nous a été infligé de voir : nos armées anéanties en trois semaines, une tempête de quelques jours suffisant pour renverser l'édifice si laborieusement élevé de notre grandeur; l'œuvre de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, anéantie; la France, veuve de l'Alsace et de

la Lorraine, ramenée aux temps qui précédèrent le traité de Westphalie, nos enfants et nos petits-enfants condamnés aux plus rudes et aux plus sanglantes épreuves, pour essayer, infructueusement peut-être, de recouvrer l'héritage de nos pères, arraché à notre impuissante génération ! Quel prophète de malheur aurait jamais osé annoncer de pareilles catastrophes ?

M. d'Eyragues fut douloureusement frappé de si cruels revers. Il s'y mêla les inquiétudes les plus poignantes sur le sort de son fils aîné, qui à Sedan prenait part aux charges si héroïques, mais si impuissantes, de notre cavalerie, et dont, pendant assez longtemps après la bataille, on fut sans recevoir de nouvelles. Ces émotions ébranlèrent la santé du citoyen et du père. Quand la paix revint, il semblait que M. d'Eyragues était appelé par son expérience à rendre d'éminents services ; mais ses forces n'étaient plus entières, et l'expatriation eût été pour lui trop pénible. Chaque année, ses souffrances devenaient plus vives, et il les supportait avec un rare courage. Il voyait venir sa fin avec le calme d'un homme de bien et la foi d'un chrétien. Quand la mort vint, elle le trouva prêt (6 mai 1874).

Il est sans doute des vies plus éclatantes, et qui ont laissé une plus grande trace dans l'histoire ; mais il n'en est pas de plus complétement honorable et de plus digne de respects. Pour tous ceux qui l'ont connu, M. d'Eyragues restera comme un modèle d'honneur et de droiture, et, s'ils ont l'âme bien placée, ils s'efforceront de rester fidèles à ses exemples avec le même soin qu'ils recherchaient son approbation pendant sa vie.

* * *

MÉLANGES

LOUIS DE BLOIS

Un bénédictin au seizième siècle, par George de Blois. 1 vol. in-12. Paris, chez Palmé.

Le nom de Louis de Blois est connu à titre d'écrivain ascétique; sa vie l'est peu. On ne sait pas ce que fut cet enfant d'une grande famille du Hainaut, d'abord page de l'archiduc qui fut plus tard Charles-Quint; puis à quinze ans, religieux et en même temps, par ordre de son abbé, étudiant à l'Université de Louvain; à vingt-deux ans, coadjuteur de son abbé; à vingt-quatre ans, devenu abbé lui-même et gouvernant un des monastères les plus célèbres des Pays-Bas, mais aussi un de ceux où la puissance de la règle s'était le plus affaiblie; cherchant à rétablir l'empire de cette règle, y parvenant sans doute, et remettant en honneur la règle de saint Benoît, mais à la condition de la mitiger (tant on était déchu de l'austérité des anciens jours!); relevant les murailles de son monastère comme il avait relevé la piété de ses religieux, l'agrandissant et l'embellissant : tout cela à travers les tristes vicissitudes de la guerre entre François Ier et Charles-Quint, à travers les invasions et les pillages; parmi tant de soins, écrivant ces livres ascétiques ou monastiques qui sont, de nos jours encore, une partie du manuel du pieux chrétien; combattant le protestantisme, favorisant l'établissement, dans les Pays-Bas, de l'ordre de saint Ignace; refusant un archevêché que lui offrait Charles-Quint, prêt lui-même à quitter l'Empire pour le cloître; et, enfin, mourant dans sa chère abbaye de Liessies, au milieu des pleurs et des sanglots de ses frères que lui-même agonisant consolait, encourageait, fortifiait pour les combats du lendemain. Son dernier mot fut le mot d'Isaïe : « Prenez courage, ne craignez point, voici notre Dieu. »

M. Georges de Blois, avec un soin filial, a recueilli les souvenirs qui nous restent de son illustre et vénéré parent. Pieux travail dans lequel il devait être aidé, nous le savons trop, par « un des siens qu'une mort foudroyante lui a enlevé et dont la profonde érudition lui eût été d'un grand secours ».

Il n'en a pas moins fait une œuvre qui durera. Il faut recueillir ces perles de la vie de nos ancêtres, ces monuments des siècles passés, ces reliques de nos saints. Le vent de la barbarie n'est que trop prompt à les disperser ; et, sans sortir de ce qui regarde Louis de Blois, rien n'est effroyable comme la dilacération, par la main révolutionnaire, des richesses artistiques, intellectuelles, chrétiennes que contenait son abbaye de Liessies. Dès 1792, en vertu d'un principe général posé par Condorcet, tous les papiers, archives, titres du monastère, furent employés à faire des cartouches (M. de Blois nous donne le *fac-simile* d'une bulle pontificale mutilée, au point d'être rendue incompréhensible, par les coups de ciseaux des faiseurs de gargousses). La châsse magnifique de sainte Hiltrud, datant du douzième siècle, fut mise en morceaux et produisit, ainsi que le constate le procès-verbal officiel de ces Vandales, 143 livres 3/4 et 2 onces d'argent. Des bâtiments du monastère il ne reste plus aujourd'hui que l'infirmerie, devenue un château et en même temps une sorte de reliquaire où le propriétaire actuel recueille précieusement les épaves de ces sacriléges dévastations. Voilà ce qu'étaient ces gens dont on a voulu faire les promoteurs de la science, les amis du progrès intellectuel, les protecteurs des lettres et des arts, des Mécènes en carmagnole : ils ont protégé les lettres et les arts en 1793 comme ils l'ont fait en 1871 en brûlant les bibliothèques et les palais. Il est vrai que, par compensation, ce même Condorcet qui avait fait voter la destruction des bibliothèques historiques, s'est vu poursuivi par ses frères les terroristes et poussé à se donner la mort. Était-ce à titre de Vandale ou à titre de savant? On peut se le demander.

Recueillons donc et immortalisons, s'il se peut, par l'impression, ce qui nous reste de ces souvenirs des arts, de la science et du christianisme de nos pères. La Révolution, toujours amie de la science de la façon que l'on sait, a la main levée pour les détruire.

Ajoutons seulement que ces profanations ne resteront pas sans châtiment. L'attentat contre l'art et la science n'est rien auprès de l'attentat contre Dieu. Et si on voulait y faire attention, on verrait comment Dieu punit de tels attentats. A Liessies, un des profanateurs tombe du haut d'une voûte et se brise le crâne auprès du tombeau de Louis de Blois. Un autre achète les bâtiments, en démolit une partie, vend les pierres, le fer, le bois, les débris des tombeaux. Il n'en reste pas moins pauvre et finit misérablement. Un autre achète de lui les bâtiments restés debout, et celui-là achève sa vie grelottant, affamé, en guenilles dans le vaste bâtiment du quartier abbatial, resté sans portes et sans fenêtres. Qu'on y prenne garde, que l'on recueille les souvenirs locaux ; on trouvera dans les annales de notre Révolution bien des exemples pareils.

F. de Champagny.

QUINZAINE POLITIQUE

8 janvier 1876.

La voilà donc séparée, cette Assemblée vraiment nationale qui reçut, le 8 février 1871, la charge de nos effroyables maux, cette Assemblée que, quelques semaines après sa réunion, les clameurs des radicaux voulaient déjà disperser, et qui, pendant près de cinq ans, a été le gouvernement réel de la France. On nous appelle à deux grands votes. Dès ce jour, nous sommes dans ce profond trouble d'un peuple qui va, durant deux mois de compétitions électorales, remuer jusqu'à leurs bases toutes ses destinées, et qui, dans cette agitation, n'a pas un point fixe où il soit commandé à ses mouvements de s'arrêter et de se reposer ; car, si la république est le « provisoire perpétuel », ses élections sont le temps et le moyen de ses changements ; la mobile souveraineté de ses élus est maîtresse de l'État tout entier ; la hardiesse et la volonté de ses électeurs sont fatalement libres de tout examiner, de prétendre à tout et de tout renouveler; et le droit d'une révision, qu'elle soit immédiate ou lointaine, n'est pas seulement une sorte de doute légal qui autorise tout le monde à mettre en question l'excellence ou la durée de la république : tandis qu'il livre le présent à la dispute de toutes les doctrines, il livre l'avenir à celle de toutes les ambitions. Chaque régime, en effet, a ses conditions nécessaires, et, qu'on le veuille ou non, on ne s'y soustrait pas : les élections d'une monarchie constitutionnelle ont leurs limites, dans le cercle des idées qu'elles embrassent et des événements qu'elles préparent ; au contraire, les élections d'une république ne sauraient avoir de bornes, puisqu'elles sont dans l'État le commencement et la fin de toutes choses. Pour l'une, c'est une crise partielle ; pour l'autre, une crise totale. Il n'y aura donc rien qui, plus ou moins apparemment, ne soit touché par la main ou par la pensée des partis dans cette fébrile création d'un Sénat et d'une Assemblée : il n'est pas un seul principe, ou social ou politique, qui ne puisse ou ne doive être ballotté dans cette tu-

multueuse discussion. La France est comme dans l'inconnu pendant toute cette période ; et ceux-là, en vérité, ne disent rien de déclamatoire et de banal, qui déclarent que c'est la patrie même et la société qui se trouvent en péril dans ces élections.

L'Assemblée a-t-elle pu faire mieux que nous laisser le régime incertain qui préside à ces élections? La postérité le dira plus équitablement que nous. Mais les contemporains, divisés dans ce jugement, peuvent au moins s'accorder à dire que, si la France compare son état actuel à celui où elle était en 1871, elle proclamera, malgré plus d'un blâme ou plus d'un regret, cette Assemblée digne de louanges et de gratitude. Peut-être aucune Assemblée n'a-t-elle eu plus d'angoisses à souffrir, plus de périls à vaincre, plus de difficultés à dénouer. Quel temps que celui où, parmi les débris de tant de lois, parmi les ruines fumantes de la patrie, parmi les menaces du vainqueur, elle prit en mains le sort de la France ! Plus de gouvernement, plus de Trésor, plus d'armée ; partout le désordre et la crainte, les calamités d'une invasion coûteuse et sanglante, les restes d'une dictature effrénée ; et bientôt, dans ce dénûment de la nation, dans cette confusion de la société, une guerre civile, la Commune maîtresse de Paris et le livrant aux flammes. Eh bien ! cinq ans se sont écoulés, et malgré les luttes de nos partis, malgré la fragilité du provisoire qui a servi de refuge à notre pays, l'Assemblée, avec l'aide des deux gouvernements de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, a réparé presque tous ces maux. Parfaitement ou non, elle a reconstitué l'État ; les lois sont restaurées ; une administration régulière fonctionne ; l'armée est réorganisée ; le sol est libre ; le travail s'est ranimé ; le Trésor reçoit avec les fruits de l'impôt une plus-value de cent millions ; l'ordre règne ; la paix est sur toutes nos frontières. Voilà ce qu'a pu cette Assemblée que, tous les jours, les radicaux et les bonapartistes décriaient à l'envi en lui contestant ses droits et ses pouvoirs ! Si elle n'a pas mieux assuré l'avenir, au moins a-t-elle amélioré le présent par tant de bienfaits, qu'on ne peut regarder la France de 1871 et celle de 1876 sans lui témoigner de reconnaissance ; et cette reconnaissance est d'autant plus juste que l'Assemblée, on le sait, a eu à se débattre au milieu d'embarras, de dangers et d'empêchements dont plus d'une fatalité l'entourait sans qu'elle pût les écarter ou les diminuer.

La Convention exceptée, aucune Assemblée n'a été plus puissante que celle-ci. La France en détresse l'avait choisie pour la sauver, sans préciser ni limiter son mandat, et cette grande œuvre de salut, elle était libre de l'accomplir à son gré : elle a créé le principat de M. Thiers ; elle a institué la présidence du maréchal de Mac-Mahon ; elle aurait pu faire la monarchie comme elle a fait

la république ; elle a disposé du gouvernement tout entier. Chose étonnante pourtant ! Il est peu de ses lois qui soient vraiment fortes, uniformes, stables, définitives : presque toutes semblent une combinaison d'accords conventionnels, un concert de transactions passagères ; on dirait qu'elles attendent en secret un changement, tant le provisoire en est la mesure, tant elles paraissent servir des besoins particuliers et variables ! Et pourquoi ? Parce que jamais la souveraineté d'une Assemblée ne fut divisée par plus de partis. Aucune majorité unie et constante n'a dominé dans ses rangs, réglé ses pensées ni dirigé ses actes ; et ceux de ses partis qui, en se groupant, lui composaient à tel jour ou à tel autre une majorité n'étaient pas seulement en défiance d'eux-mêmes : ils se défiaient du présent sans pouvoir s'entendre et s'allier pour l'avenir.

Peut-être sa seule unité, l'Assemblée l'a-t-elle eue dans la vivacité et dans la sûreté de son patriotisme. Cette Assemblée était née au milieu des misères de la France : elle en avait vu saigner les blessures ; elle avait été accompagnée à Bordeaux et à Versailles de ses gémissements et de ses larmes ; elle avait dû signer le fatal traité d'une paix qui déchirait notre pays ; elle avait commencé ses délibérations par la plus solennelle et la plus douloureuse de toutes, celle d'un peuple qui délibère sur sa vie et son honneur. Elle s'en est toujours souvenue : elle a été une Assemblée patriotique ; et ce fut cette vertu qui la soutint dans tant de crises ; ce fut cette vertu qui donna à ses partis la force de se faire des sacrifices les uns aux autres, en refoulant leurs souvenirs ou en ajournant leurs espérances. Ah ! ils se sont bien calomniés ; car, combien de fois la lâcheté qu'ils se sont reprochée ne fut-elle pas uniquement le sage devoir d'abnégation que l'amour de la France imposait à leur conscience ? Nous ne croyons pas qu'un jour on dénie davantage à cette Assemblée le mérite d'avoir été libérale : elle l'a été, par sa haine de tout gouvernement dictatorial ou personnel ; elle l'a été, en restituant à la France le régime parlementaire et en le maintenant, au 24 mai comme au 20 novembre et comme sous le canon de la Commune ; elle l'a été par la plupart des grandes lois qu'elle a écrites. M. le duc d'Audiffret, à l'heure des adieux, a eu raison de l'en louer. Mais cette vertu et ce mérite eussent été inefficaces, si l'Assemblée n'en avait eu d'autres pour satisfaire aux nécessités du temps. Elle a été conservatrice : louons-la aussi de ce courage et de cette intelligence. Elle a eu la peur de l'anarchie comme la haine du despotisme. Elle a aimé l'ordre, elle l'a préservé et assuré. Elle a compris qu'un pays hier labouré par les boulets du vainqueur, hier couvert de décombres par la guerre étrangère et par la guerre civile, hier éclairé par les

flammes de la Commune, et qui portait une nation blessée, n'était pas un champ propre aux utopies des rêveurs et aux essais des violents. Elle a honoré, respecté et protégé la loi, la discipline, l'autorité, la religion. Elle a contenu le radicalisme. Elle a confié le pouvoir à des conservateurs seulement. Et c'est à l'abri de ces garanties que la France a travaillé en paix ; c'est le crédit de ces sentiments et de ces volontés de l'Assemblée qui a valu à la France la confiance de l'Europe; c'est ce bon sens énergique et vigilant qui a rendu supportable le nom de la République en lui ôtant ses dangers naturels. L'Assemblée, enfin, a été modérée : ce sont les modérés qui, dans le déplacement perpétuel de ses partis, se sont toujours rapprochés pour former sa majorité aux jours de nos plus graves besoins ; et certes, il a été regrettable qu'ils aient manqué à la majorité dans le vote qui a élu le Sénat. Patriotique et libérale, conservatrice et modérée, puisse l'être autant la prochaine Assemblée ! Et puisqu'on nous prédit qu'elle sera plus homogène, puisse sa majorité n'être pas compacte pour être despotique et radicale, ni sa minorité unie pour être violente et césarienne !

La loi de la presse a été le dernier acte de l'Assemblée. Par quels tempéraments artificieux M. Dufaure y avait su mêler la loi la plus équitable de la monarchie et la loi la plus rigoureuse de la République, celles de 1819 et de 1849, on le sait. Les journaux de l'extrême gauche ont dénoncé M. Dufaure comme un tyran : c'était dans la tradition. Les journaux du bonapartisme ont gémi de l'oppression et pleuré la liberté de l'Empire : c'était plaisant. Mais les grands mots de M. Louis Blanc, les grands souvenirs de M. Albert Grévy, les grands soupirs de M. Rouher attristé mais silencieux, n'ont pu empêcher l'Assemblée de voter la loi. Cette loi, qui suffirait, en réalité, à bien des peuples libres que leur raison défend de toute licence, suffira-t-elle au nôtre? Suffira-t-elle dans le temps d'agitation et de lutte qui vient de commencer? Nous l'espérons, mais nous le souhaitons encore plus. En tout cas, on n'ignore point que M. Dufaure n'en a voulu faire qu'une arme temporaire : la prochaine Assemblée aura sans doute à en forger une autre, et l'on devine si, pour atteindre la pensée dans ses replis et dans ses détours, il en faut une subtile et pénétrante ! La nouvelle loi supprime aux mains des préfets le droit d'interdire la vente d'un journal sur la voie publique; elle lève l'état de siége partout, hormis dans les quatre départements où le radicalisme a ses colonies les plus populeuses. La gauche, après réflexion, a cru bon de célébrer les bienfaits de la loi. Pour notre part, nous reconnaîtrons au moins qu'elle vaut mieux que le régime confus ou arbitraire auquel

la presse était soumise ; et nous attendrons l'expérience avant de réclamer de ce siècle une soixante-quatrième ou soixante-cinquième loi de ce genre.

Le débat de cette loi a été pour M. Buffet l'occasion d'un éloquent et heureux discours, qui a rendu courage aux conservateurs, encore émus du vote où M. de La Rochette et M. Rouher avaient accouplé leurs suffrages avec ceux de M. Jules Simon et de M. Gambetta. « Où est la majorité victorieuse ? » a pu s'écrier M. Buffet, en face de cette « majorité sénatoriale », qui, une fois ses haines assouvies et ses intérêts repus, s'était dissoute dans l'impuissance et le dégoût. Et personne n'a répondu. Pas même M. Gambetta, pas même M. Raoul Duval. Pourtant M. Buffet a déclaré le gouvernement prêt à combattre, pendant les élections comme avant ou après, ces radicaux dont la secrète indulgence amnistie tout bas la Commune que M. Naquet amnistie tout haut, et dont la démagogie, en affamant de rêves et d'ambitions les convoitises de la multitude ignorante ou malheureuse, met en péril l'ordre et le repos de la société. Il a aussi déclaré indignes d'être regardés par le gouvernement comme des conservateurs ces bonapartistes qui subordonnent à la cupidité de leur parti l'honneur et le bien de la France ; qui refusent « de faire les meilleures lois pour la reconstitution du pays » et qui spéculent sur le nombre et la douleur de ses maux ; qui veulent, en affolant la France de terreur, l'amener aux pieds d'une dictature césarienne ; qui décrient la Constitution et qui proposent de la réviser avant même qu'elle ait subi « l'épreuve de l'expérience » ; qui se font un jeu de retirer au maréchal de Mac-Mahon tous ces moyens d'assurer la tranquillité publique et de protéger le travail de la nation, « qu'ils accorderaient incontestablement, et avec bien d'autres, au gouvernement de leur prédilection ; » qui contractent des alliances destructrices avec les furieux de tous les partis ; enfin, qui ne savent offrir au peuple d'autre idéal que la liberté du boire, du manger et du dormir à bon marché. C'était l'heure, ce semble, pour M. Rouher et son assistant, M. Raoul Duval, de protester qu'ils sont bien des conservateurs, et non des impérialistes révolutionnaires. Ils se sont tû, aimant mieux sans doute les complaisants échos d'Ajaccio et de Ménilmontant. M. Buffet les a exclus de « l'union des honnêtes gens, de l'union des conservateurs de tous les partis ». Ils sont restés muets, sous l'honnête et vigoureuse parole qui les en chassait. Pour notre part, nous remercions M. Buffet de les avoir signalés ainsi à la réprobation de la France, en les marquant lui-même de ces traits. Oui, il est juste de distinguer parmi les bonapartistes ceux qui, l'étant devenus par amour de l'ordre, ont été des conservateurs sous un César

comme ils l'eussent été sous un roi et comme ils le seront sous le président d'une république conservatrice ; il est juste et nécessaire de les séparer des bonapartistes qui, moins conservateurs que démagogues, sont prêts à élever à leur César, avec n'importe quels débris de la loi et de la société, un trône d'où il puisse régner sur une démocratie rassasiée de jouissances. Ces deux classes existent. Les premiers sont nombreux : ils sont une partie de la foule immense et profonde qui fonde ou soutient les gouvernements ; les seconds sont peu ; mais ils sont hardis, sans pudeur ni scrupule, violents et habiles. Ce n'est donc pas assez de les distinguer. Veut-on qu'ils ne se mêlent pas, les fanatiques et les fous entraînant les sages et les modérés? Qu'on montre bien à ceux-ci l'indignité de ceux-là ; qu'on les divise ; qu'on n'hésite pas à frapper les uns pour avertir les autres ; qu'on ne permette pas aux révolutionnaires du bonapartisme d'être impunément ce qu'ils sont, si l'on veut sûrement détourner d'eux les conservateurs.

Dans cette même discussion de la loi de la presse, il a été facile de voir que le parti de M. Rouher ne néglige rien, pas plus le mensonge que l'illusion, pour capter la bonne volonté de la France : non content d'altérer dans le peuple le sens de la vérité morale, il essaye de corrompre et de détruire en lui celui de la vérité historique. Là il séduit la probité sociale, ici il trompe l'honneur patriotique. L'apostrophe lancée par M. de Valon à M. Jules Favre, et les longs commentaires, les insolentes et opiniâtres dissertations de certains journaux bonapartistes en sont un douloureux témoignage. A quoi tient-il, s'ils ont raison, qu'on ne doive absoudre de la guerre de 1870 ceux qui l'ont entreprise et qui nous l'ont rendue si fatale? A quoi tient-il qu'on ne doive couronner de fleurs, comme un victorieux, ce même Empire, gisant dans les fossés de Sedan et chargé des malédictions de l'Alsace-Lorraine?

L'Empire reparaissant, après cinq ans qu'il aurait laissés à la France pour oublier et pardonner à force d'oubli ; l'Empire, rejetant ce linceul de Metz et de Sedan dans lequel il semblait pour jamais enseveli par l'histoire ; l'Empire, se lavant les mains des souillures et du sang de 1870 ; l'Empire disant en 1876 à la France : « Ce n'est pas moi qui ai abaissé tes drapeaux et ouvert tes routes à l'ennemi ; » l'Empire disant à l'Alsace-Lorraine : « Ce n'est pas moi qui t'ai perdue » : voilà une audace dont la seule pensée eût indigné notre patrie malheureuse, en 1871, et dont lui-même alors ne se fût pas cru capable. Pourtant, tel est le spectacle que nous avons aujourd'hui ; tel est le langage que nous entendons. Devant les électeurs de 1871, la veille frappés par les coups meurtriers et accablants de l'invasion, l'Empire se taisait et s'inclinait, courbé sous le poids

de ses fautes, écrasé par le fardeau de sa responsabilité. Devant les électeurs de 1876, il se redresse, il secoue le faix de ces lourds souvenirs, il jure qu'il n'est responsable d'aucune des hontes ni des douleurs de cette guerre. Prêt à commencer avec la République on sait quel duel, il veut que la lutte soit celle seulement de leurs doctrines politiques, et que la mémoire des choses nationales ne s'y mêle pas ; car il n'ignore pas que le patriotisme, s'il leur sert de juge, l'a condamné d'avance, et que vainement il se targuerait de pouvoir refaire la société, s'il n'était et ne paraissait bon qu'à défaire la patrie. Il y a plus : l'Empire, pour discréditer et diffamer la République à sa manière, lui impute quelques-uns des pires dommages que la guerre de 1870-71 ait causés à la France. A entendre les apologistes de l'Empire, il nous eût conservé, s'il avait duré, une partie de l'Alsace et tout le territoire que le conquérant nous a dérobé en Lorraine !

Que la République, sous l'incapable dictature de M. Gambetta, ait aggravé les maux de la guerre, ne fût-ce que par la direction indigne qu'elle imprima aux dernières forces de la France, on ne peut le nier. Mais elle les a aggravés, en nous rendant l'invasion plus terrible et plus longue, plutôt qu'en nous rendant les conditions de la paix plus dures et plus onéreuses ; et peut-être que, dans les impressions du vainqueur, dans l'estime de l'Europe, dans le jugement de l'histoire, dans la conscience et dans le cœur de notre patrie, l'honneur de cette opiniâtre et vaillante résistance aura compensé une partie de ces maux. Il est aujourd'hui facile à l'Empire d'accuser ses successeurs d'avoir signé le traité de Francfort : on sait que de Hastings et de Wilhemshohe, la famille impériale qui avait entrepris cette guerre maudite pour illustrer de quelques victoires l'héritage de sa dynastie, contempla les suprêmes efforts de la France dans l'attitude d'un silence prudent et d'un désintéressement calculé ; elle refusa, pour sa part, de traiter « avec qui que ce soit », tout en demandant pour la France « une paix qui respecte l'intégrité de son territoire » ; ces traités qui devaient déchirer la nationalité française, elle voulut en laisser l'odieux à la République. Il est maintenant facile à l'Empire d'accuser ses successeurs d'avoir continué la guerre après le désastre de Sedan : il faudrait le reprocher à la France entière, car ce fut là le vœu héroïque de tous les partis. M. Chaper l'a témoigné dans son rapport : « Notre commission est unanime à croire que les membres du gouvernement du 4 septembre ont eu raison d'essayer de défendre Paris et la France ; » et M. Daru l'a dit dans le sien : « Après la défaite de Sedan, tout le monde a voulu la continuation de la guerre. » Mais quoi ! N'est-ce pas Napoléon III lui-même, qui, dans une note datée du 26 septembre et

portée par le général Castelnau au quartier-général prussien, a écrit, en parlant à M. de Bismarck de l'entrevue de Ferrières et de M. Jules Favre : « Nul ne saurait blâmer un Français d'avoir réparé une démarche imprudente en refusant de souscrire à des propositions peu en rapport avec notre passé glorieux. » Enfin il est, en 1876, facile à l'Empire de blâmer et de railler ces paroles de M. Jules Favre : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. » Si ces mots étaient impolitiques dans la bouche d'un homme d'Etat, si cette éloquence de M. Jules Favre était emphatique, si cette généreuse promesse faite à la dignité de la France et à son amour national était illusoire et trompeuse, est-ce que, le 19 août, l'Empire, par la voix de M. de la Tour-d'Auvergne, ne déclarait pas lui-même à lord Lyons comme à tous les représentants de l'Europe : « Il y a deux conditions sur lesquelles la France doit absolument insister ; quelle que soit la fortune de la guerre, elle ne consentirait jamais à une cession de territoire et insisterait sur le maintien de la dynastie. » Et ce programme de M. de La Tour-d'Auvergne, est-ce que l'impératrice ne le confirmait pas, le 13 septembre, dans la lettre qu'elle envoyait alors à l'empereur de Russie?

Les mêmes apologistes de l'Empire, qui prétendent l'innocenter des maux désastreux de cette guerre, affirment que la Prusse n'avait pas d'abord songé à s'emparer de toute sa conquête ; qu'au lendemain de Sedan elle se contentait de l'Alsace et que, si M. de Bismarck prit le reste, ce fut pour punir la folle résistance du gouvernement de la Défense nationale. Faits et documents, tout dément cette assertion. La Prusse eut de tout temps le dessein de s'annexer l'Alsace-Lorraine : en 1815, après Waterloo et à Paris même, ses diplomates et ses généraux la réclamaient déjà. Dans ses écoles, on enseignait que l'Alsace-Lorraine était une province allemande ; et ses philosophes la demandaient pour le bien de l'humanité, pour l'honneur de la civilisation, pour la paix de la France et le profit de son génie : « Il faut, écrivait Strauss à M. Renan, que les chemins périlleux soient fermés au peuple français ! » Du 20 juillet au 30 août, en 1870, les bourgmestres, les orateurs des réunions publiques, les rédacteurs d'adresses, répétèrent à Berlin, à Munich, à Bade, à Stuttgart et dans mille endroits : « Il nous faut ce que 1815 nous a refusé..... Les frontières naturelles, ce sont les Vosges. » Dès le 18 juillet, les journaux officieux émettaient l'un après l'autre cette maxime qu'aussi bien que M. de Bismarck, le moindre soldat sut bientôt par cœur : « Aussi longtemps que les Français n'auront pas été repoussés derrière les Vosges, la question des peuples qui s'est posée ne sera pas résolue ; » et le

22 août, la *Gazette d'Augsbourg* précisait ainsi les conditions qui nous seraient imposées : « Le moins que l'Allemagne doive exiger, c'est l'*Alsace et la Lorraine allemande avec Metz et Thionville.* » Or, quel était le sentiment du roi de Prusse et de M. de Bismarck? Le 21 août, ils signaient un décret qui, en déterminant « le gouvernement d'Alsace », fixait la frontière même que devait avoir leur conquête : ce gouvernement s'étendait sur *le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et le nouveau département de la Moselle, comprenant les arrondissements de Metz, Thionville, Sarreguemines, Château-Salins et Sarrebourg;* et, dès ce moment, l'état-major général dessine une carte selon ces indications. Ce sera la carte définitive. La France lira, le 26 février 1871, dans l'article 1er des préliminaires de paix : « La frontière, telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires de la carte du territoire formant le gouvernement de l'Alsace, publiée à Berlin en septembre 1870 par la division géographique et statistique de l'état-major général. » M. de Bismarck ne craint pas, d'ailleurs, d'annoncer à l'Europe le plan de sa conquête. Dans une dépêche qu'il expédie aux représentants de la Confédération du Nord, le 16 septembre, il démontre que la possession de Strasbourg et de Metz est nécessaire à la protection de l'Allemagne. C'était trois jours avant l'entrevue qu'il daigne avoir avec M. Jules Favre à Ferrières; et là sa demande ne variera pas : il revendique la Lorraine avec l'Alsace ; il veut tout le pays dont il a tracé les limites par le décret du 21 août. Qui nous l'atteste? Est-ce M. Jules Favre? Non, c'est M. de Bismarck lui-même, dans cette circulaire du 27 septembre où il dit : « J'indiquai la formation d'un nouveau département de la Moselle, comprenant les circonscriptions de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines, Thionville et Metz, comme un arrangement conforme à nos intentions. »

Telle a été l'inflexible volonté de la Prusse avant comme après la victoire. Voilà bien la conquête que M. de Bismark a préparée et décrétée, que M. de Moltke a dessinée et imposée; et cette conquête, immuable dans l'esprit de l'un comme sous l'épée de l'autre, l'Empire l'a facilitée par sa provocation, son imprévoyance et son incurie. Qu'on ne parle plus d'accommodements auxquels M. de Bismark eût consenti dans le secret; qu'on n'invoque plus ces promesses murmurées à l'oreille de M. Thiers; qu'on n'affecte plus de croire que le conquérant, divisant sa convoitise et modérant son bonheur, eût seulement pris une partie de sa proie : ces feintes, ces artifices et ces jeux de la diplomatie prussienne n'ont trompé que peu de temps ou n'ont dupé que peu de gens; et si cette politique pouvait leurrer la bonne foi des vaincus, elle n'a déçu per-

sonne au delà de nos frontières : dans ce même mois de septembre qui commença par la capitulation de Sedan et qui finit par le siége de Paris, le prince Gortschakoff, qu'assurément on ne suspectera point d'avoir été mal informé, put, en effet, annoncer à l'ambassadeur anglais de Saint-Pétersbourg que M. de Bismark prendrait l'Alsace-Lorraine, qu'il le voulait et que rien ne le détournerait de ce dessein. Toutes ces preuves sont péremptoires. Que l'Empire garde donc devant les Assemblées de 1876 la responsabilité dont l'histoire l'a chargé et sous laquelle il avait fléchi jusqu'à terre, quand l'Assemblée de 1871, proférant dans un cri de douleur et d'indignation le jugement même de la France, l'a proclamé déchu. Oui, l'Empire a perdu, en 1871, l'Alsace-Lorraine; car, bien que ce ne fût pas sa main qui portait au Mans et à Saint-Quentin les dernières armes de la France, c'est la sienne qui laissa tomber au gouffre de Sedan et de Metz les seules armées dont notre patrie put protéger ses foyers; or, l'Alsace-Lorraine fut perdue, non pas le jour où le vainqueur prit Strasbourg, non pas le jour où il entra dans les forts de Paris, mais le jour où il vit la France impuissante, la France sans forces et sans secours, la France que Napoléon III laissa dépourvue et désespérée. Que les sophismes des bonapartistes n'abusent pas davantage les électeurs! En 1876, comme en 1871 et en 1815, l'Empire reste devant la France le seul de ses gouvernements qui en ait diminué le territoire et démembré la nationalité. A Dieu ne plaise qu'une troisième leçon n'en convainque plus tard les crédules que les historiens dociles aux mensonges de M. Rouher essaient d'égarer maintenant!

Certes, il aurait convenu à M. Rouher d'avoir un maréchal à faire bruyamment sénateur, pour devenir le soldat plus ou moins « légal » du bonapartisme; un Monk impérialiste; un prétendant de second ordre, jaloux, par son dévouement et sa modestie, de préparer la première place à un plus jeune et un plus grand. M. Rouher l'avait aperçu dans le maréchal Canrobert, naïf et aveugle en politique autant que brave et vif au feu, et qui déjà, dans une lettre malheureusement publique, avait manifesté pour « les institutions de l'Empire » les regrets de son amour et de son admiration. On se murmurait à l'oreille, dans les conciliabules du parti, que c'était l'homme fidèle et sûr qui se chargerait du coup d'État providentiel. On célébrait en lui le candidat de l'armée; on en parlait comme du successeur désigné qui mettrait son épée à la place de celle de Mac-Mahon dans la balance de l'Etat. On comparait les deux maréchaux : on opposait Sébastopol à Magenta, Saint-Privat à Reichshoffen. Il ne fallait qu'un plébiscite sénatorial, et les Haentjens ne manquaient pas pour offrir de toutes parts des candidatures au prédestiné qui

devait être, pour le bonapartisme, ce vice-empereur militaire. On sait comment cette intrigue a fini. Un mot du maréchal de Mac-Mahon a éveillé et comme délivré dans l'âme du maréchal Canrobert ce sentiment du devoir civique que M. Rouher y étouffait doucement et perfidement. Le maréchal Canrobert a décliné les dix ou douze titres de sénateurs que les césariens lui préparaient. Nous ne pouvons que l'en féliciter, de même que nous louerions M. Thiers de se contenter d'être le sénateur de Belfort, si M. Thiers était aussi désintéressé devant les électeurs de l'Assemblée qu'il affecte de l'être devant ceux du Sénat.

Avec plus de noblesse et de simplicité, M. le duc d'Aumale et M. le prince de Joinville, tous deux assurés d'être élus dans l'Oise et dans la Haute-Marne, ont refusé cet honneur. C'est à tort que quelques conservateurs ont regretté cette décision : elle est généreuse, et, par là même, on pourrait la dire politique. Elle est digne des actes d'abnégation patriotique que rappellent les dates du 6 septembre 1870 et du 5 août 1873 ; mais elle atteste aussi que, pour être les serviteurs dévoués de leur pays, ceux qui s'appellent Henri et François d'Orléans n'en sont pas moins des princes. Pour nous, nous aimons, dans ce temps de Césars déclassés, la fierté avec laquelle M. le duc d'Aumale et M. le prince de Joinville redisent leurs vœux trompés par l'événement, les préférences qui attachent leur raison et leur cœur au grand souvenir de cette monarchie à laquelle appartient l'éternel honneur d'avoir créé la France. M. le prince de Joinville, plus libre dans l'expression de ses sentiments politiques que le commandant du 7e corps d'armée, l'a déclaré dans un langage à la fois juste et beau : « Il aurait fallu, selon moi, opposer la monarchie, qui a fait la France, à l'empire, qui la défait; le principe traditionnel d'hérédité au principe plébiscitaire. Nous aurions eu alors un gouvernement assez confiant dans son droit pour n'avoir pas besoin de le retremper sans cesse, et à tout hasard, sur les champs de bataille, assez sûr de lui-même pour tenir tête à un revers. En rétablissant la monarchie constitutionnelle, qui a déjà assuré trente-trois ans de paix, de prospérité et de liberté à la France, et qui régit heureusement presque tous les États de l'Europe, nous aurions repris, sous l'égide du principe d'hérédité, le grand mouvement libéral de 1789. Dans le principe d'hérédité, la France eût retrouvé, avec tous les souvenirs de son histoire, la stabilité qui, pendant tant de siècles, a fait sa puissance et sa grandeur. Aux heures de trouble et de danger, il eût tracé aux hommes de cœur la ligne du devoir invariable, indiscutable : se serrer autour du roi ! Voilà, messieurs, le gouvernement que j'aurais souhaité à mon pays. » On ne pouvait mêler aux adieux du député

des vérités plus françaises, plus dignes des lèvres d'un prince et d'un patriote.

Les pièces électorales se multiplient. C'était, il y a quelques jours, le centre gauche qui prononçait son panégyrique avec la pompe de l'oraison funèbre : il a eu, paraît-il, toutes les vertus et toutes les gloires ; puisse-t-il en être assez pourvu, dans la république de l'avenir, pour avoir encore un peu de force devant la gauche triomphante, devant ces radicaux dont il a été le protecteur dans l'Assemblée et dont il est le protégé dans le pays! C'était hier la gauche dont M. Jules Simon célébrait les mérites : M. Jules Simon a surtout fait cette apologie pour démentir ce qu'on sait de la gauche, complice et dupe du parti bonapartiste dans le marché sénatorial ; il l'a nié avec une assurance que cet austère philosophe de la république athénienne, comme on le permettait au temps de Platon, nous permettra de dire cynique : MM. Jules Favre, Taxile Delord, Limperani, Denfert-Rochereau et Barni ont dû eux-mêmes le dire dans le secret de leur conscience. C'était la lettre de M. Gambetta à un conseiller municipal de Cahors. Ce sont, ce matin, mille documents de ce genre. La gauche est active : elle écrit et parle; et la France, même aux jours où on n'a rien ni personne à élire, aime qu'on lui parle et qu'on lui écrive. Nos amis l'oublient trop. Ce n'est pas tout que de former, selon le conseil de M. Buffet, cette « union conservatrice », qui, d'ailleurs, ne sera vraiment l'union des conservateurs, que si elle est libérale aussi, c'est-à-dire ouverte « aux modérés de tous les partis ». Il faut répondre à la gauche devant les électeurs, et ce n'est pas répondre que de discourir tout bas. Il faut, comme la gauche, avoir mille journaux et mille comités. Il faut être prodigue de soi ; il faut, n'en déplaise à notre délicatesse et à nos goûts pacifiques, agir contre les révolutionnaires comme les révolutionnaires agissent contre nous. Nos amis le font-ils ? C'est demander si, croyant en danger la patrie et la société, ils veulent réellement sauver l'une et préserver l'autre.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

INDUSTRIE, LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS
Bulletin de Commerce du Correspondant, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL, 30, RUE CASSETTE, PARIS
SEULE MAISON DE VENTE ET D'EXPÉDITION POUR TOUTES LES PUBLICATIONS DE L'IMPRIMERIE DES CÉLESTINS

LES PETITS BOLLANDISTES

PAR Mgr PAUL GUÉRIN
CAMÉRIER DE SA SAINTETÉ PIE IX

SEPTIÈME ET DÉFINITIVE ÉDITION, LA SEULE COMPLÈTE
RENFERMANT UN TIERS DE MATIÈRES DE PLUS QUE LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

17 beaux vol. in-8 raisin, papier vergé. — Prix : 120 fr.; net 90 fr.
FRANCO JUSQU'A LA GARE LA PLUS PROCHE DU DESTINATAIRE

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire sur cet ouvrage l'appréciation suivante, due à la plume assurément compétente et autorisée de M. J. Chantrel (ANNALES CATHOLIQUES du 20 novembre, et FRANCE NOUVELLE du 21 novembre 1875) :

« Enfin, nous avons une *Vie des Saints* vraiment monumentale et digne d'un siècle où les travaux historiques et biographiques ont fait de si grands progrès; une *Vie des Saints* qui ne se contente pas de reproduire sans critique les travaux antérieurs, mais qui les corrige et les enrichit par le résultat de travaux récents, et qui, dans les questions géographiques, ne nous présente plus des abbayes, des couvents, des églises comme existant encore, alors qu'ils ont été détruits ou changés de destination depuis des siècles. Le titre pris par Mgr Guérin : *Les Petits Bollandistes*, est un titre parfaitement justifié : il y a là, en effet, un véritable travail de Bollandiste, qui devait paraître à l'époque même où la réimpression des *Acta Sanctorum* et leur continuation donnaient une si vive impulsion aux études hagiographiques; il y a là aussi, dirons-nous encore, bien des matériaux dont les Bollandistes contemporains pourront profiter pour les volumes qui leur restent à publier, et que les historiens de l'Église seront heureux de trouver à leur disposition, particulièrement en ce qui concerne la fin du dix-huitième siècle et les trois premiers quarts du siècle actuel. »

Après avoir étudié le plan et le contenu de cet immense travail, M. Chantrel ajoute :

« On comprend que cet ouvrage se présente comme le plus complet et le plus sérieusement travaillé de tous ceux qui s'occupent d'hagiographie, et l'on dit volontiers avec feu Mgr Boudinet, évêque d'Amiens :

« **En mettant à part l'incomparable collection des ACTA SANCTORUM, les PETITS BOLLANDISTES sont assurément le recueil hagiographique le plus complet, le plus intéressant, le plus édifiant, le plus en harmonie avec les recherches de la science Contemporaine.** » (Approbation de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens.

« Cet éloge, bien justifié, n'enlève certainement rien au mérite d'autres *Vies des Saints* qui se proposent plus exclusivement l'édification des fidèles ou qui sont plus à la portée des modestes ressources du grand nombre; mais il montre que les *Petits Bollandistes* sont l'un des ouvrages qui ont le plus justement leur place marquée dans les bibliothèques ecclésiastiques. De même que nous voudrions voir les *Acta Sanctorum* accessibles à tous les prêtres, au moins dans l'une des bibliothèques de chaque archidiaconné ou archiprêtré, nous voudrions voir les *Petits Bollandistes* au moins dans l'une des bibliothèques de chaque doyenné ou canton. Les hommes qui consacrent tant d'années de leur vie à rendre ainsi accessibles au grand nombre les trésors de l'érudition contemporaine méritent les plus grands éloges; Mgr Guérin est un de ces hommes laborieux. On est heureux de voir que ses travaux sont appréciés du clergé : trente-cinq mille exemplaires déjà écoulés des *Petits Bollandistes* le prouvent; ils prouvent en même temps que le vœu que nous venons d'exprimer est plus que réalisé ; c'est un succès qui fait honneur au clergé catholique.

J. CHANTREL. »

NOTA. — Pour faciliter aux membres du clergé l'acquisition de ce précieux ouvrage, il sera fait un crédit exceptionnel : 45 francs seront payables la première annnée et 45 fr. la deuxième.

« L'*Emplâtre de Thapsia* est une nouvelle ressource thérapeutique dont le principe actif a été « extrait d'une plante d'Algérie (*le Thapsia Garganica*), par M. le docteur Reboulleau, médecin « en chef de l'hôpital civil de Constantine. C'est « un révulsif des plus énergiques, dont on peut « cependant graduer les effets par la durée plus « ou moins prolongée de son application, qui tient « lieu de vésicatoire dans les cas graves, ou se « substitue aux simples rubéfiants dans les affections légères. Il est indiqué toutes les fois qu'il « est nécessaire de produire une irritation artificielle à la peau afin de prévenir les progrès « d'une lésion interne.

« L'*Emplâtre de Thapsia* détermine un érithème, « lequel est bientôt suivi d'une éruption miliaire « très-abondante et très-salutaire. Son action est « rapide, plus sûre que l'huile de croton, et son « emploi est exempt des nombreux inconvénients « reprochés aux autres agents externes.

« Nous avons coutume de le prescrire dans « beaucoup de cas où une révulsion est indiquée, « mais plus particulièrement dans les affections « de poitrine, les rhumatismes, les arthrites, les « bronchites ; il nous a également rendu service « dans les maladies des enfants. »

« (Dr A. Masson, *Gazette des Hôpitaux*, 22 mai 1860.) »

M. le docteur Reboulleau a publié sur la *Résine de Thapsia Garganica et sur son emploi en médecine comme agent révulsif sous forme d'emplâtre* une brochure que nous tenons à la disposition de toutes les personnes qui la demanderont franco. Exiger le produit dont ci-dessus le *fac simile* avec les signatures des auteurs.

LETTRE A UN SÉNATEUR

Vous n'êtes plus député, mon cher ami ; vous n'êtes plus candidat, vous êtes sénateur, et sénateur nommé par le pays ! Bien que le vote définitif ne soit qu'à la veille d'être émis, tout vient me confirmer cette heureuse nouvelle : les journaux, les noms des délégués municipaux de votre département, et vous-même qui prenez soin de m'écrire d'avance : « Au moins, n'allez pas me féliciter ! »

Eh bien ! dussions-nous commencer cette correspondance par une querelle, je vous félicite quand même. Sénateur, est-ce plus ou moins que député? Je n'en sais rien ; les événements le diront. Dans les deux cas — et cela me suffit pour me réjouir, — c'est être représentant de ce grand et malheureux pays qui a besoin plus que jamais d'être aimé, d'être servi, d'être sauvé !

Comment sera composé le Sénat? Quelle part lui reviendra dans les événements qui se préparent? Et vous-même, quelle attitude aurez-vous à y prendre? Tout cela est à voir, et nous aurons bientôt à Versailles tout loisir d'échanger nos vues sur ces divers points.

Vous allez, comme vous ne l'ignorez pas, faire partie d'une Assemblée qui aura été conçue en deux fois, et qui a fait bien mal parler d'elle lors de sa première conception. *Et in peccato concepit me mater mea!* Une inavouable coalition de haines et de cupidités, venues de toutes les gauches, des bonapartistes et de quelques isolés de l'extrême droite, a réussi, sauf quatre ou cinq exceptions, à en exclure les deux fractions les plus importantes de la Chambre : le centre droit et la droite. C'était en exclure du même coup la plu-

part des noms et des talents qui étaient désignés par le bon sens public pour faire partie du Sénat. Les gauches n'ont pas été fâchées de montrer à quel niveau il leur convient de tenir la prétendue Chambre haute; les isolés de l'extrême droite n'ont vu dans ce coup de Jarnac qu'un épisode de leur campagne à outrance contre le centre droit; et quant aux bonapartistes, ils ne se sont pas gênés pour avouer qu'ils visaient à créer un Sénat assez décrié dans l'opinion pour amnistier d'avance le Napoléon qui doit un jour le jeter par la fenêtre.

Tel qu'il est, ce petit coin des 75 inamovibles figurera dans la haute Assemblée comme une plate-bande de pavots sur laquelle a passé la verge du Tarquin démocratique.

Mais une seule chose importe pour le moment, c'est d'apprendre à ceux de nos amis qui restent engagés dans la lutte de demain pour la Chambre des députés, comment vous vous y êtes pris pour assurer votre succès électoral.

Et d'abord vous étiez de ceux — excusez-moi de le révéler — qui, depuis deux ans au moins, tout en ne méconnaissant aucun de ses grands services, ne comptaient absolument plus sur l'Assemblée de 1871. Du jour où vous avez vu — et vu de si près — l'échec lamentable de la restauration monarchique en 1873; du jour où la majorité conservatrice un moment d'accord avec le gouvernement pour voter, comme mesure de salut public, le pouvoir septennal du maréchal s'est divisée misérablement sur les conditions nécessaires, sur l'organisation indispensable de ce pouvoir; du jour où la guerre, une véritable guerre civile, a été déclarée à nos amis du centre droit par une importante fraction de nos amis de la droite; du jour où les partis extrêmes se sont rencontrés pour la première fois dans un vote de haine et de démolition; du jour où la gauche, assouplie et modérée sous une main habile, est venue faire de notables recrues pour la république parmi les partisans intraitables de la révolution de 1830; du jour, enfin, où les bonapartistes, aussi peu nombreux dans l'Assemblée qui vient de finir que dans celle qui a fini le 2 décembre 1851, ont pu recommencer impunément le jeu de trahison et de discorde qui leur avait si déplorablement réussi il y a vingt-cinq ans; de ce jour vous vous êtes dit que tout était fini pour l'Assemblée nationale, et que la dissolution, jusque-là cri de guerre de la gauche, devait résumer discrètement toute la politique des conservateurs et du gouvernement.

Il était temps, d'ailleurs, de libérer le plus grand nombre d'entre vous d'une cohabitation forcée qui datait déjà de si loin. Vous en étiez venus, sans y prendre garde, à ne plus pouvoir vivre entre gens de partis contraires, et trop souvent à ne plus pouvoir vous regarder entre gens du même parti. Cinq ans, c'est en vérité l'extrémité de l'âge pour une chambre élective. La restauration, qui avait tant de raisons de se fier au temps, puisque le temps était son principe, a essayé du septennat législatif et n'a pu recommencer deux fois l'expérience. Au rebours de l'hérédité, l'élection ne confère qu'un pouvoir condamné à perdre, en durant, sa raison de durer. *Et propter vitam vivendi perdere causas!* Président ou sénateurs, sénateurs ou députés, tous peuvent lire leur fin, plus ou moins prochaine, écrite dans la loi même de leur origine. En monarchie, usurper c'est rompre la perpétuité du mandat ; en démocratie, au contraire, usurper c'est vouloir le perpétuer.

Vous aviez donc raison d'appeler de vos vœux le dernier jour de cette législature, ou plutôt de cette session de cinq ans, à peine interrompue par quelques repos. L'œuvre nécessaire et douloureuse de la paix étant faite depuis les premiers jours de votre réunion, restait l'œuvre constitutionnelle, qui est accomplie depuis dix mois. Ce qu'on peut dire pour et contre cette constitution, tout le monde l'a dit, et le moment est passé ou n'est pas encore venu de le redire. Ce que sera le gouvernement qui doit en sortir, les électeurs sont en train de le décider.

Pour le moment, la question, toute la question est là. Il s'agit de préciser ce que les candidats doivent dire et ce que les électeurs doivent faire.

Comment ne pas voir, tout d'abord, que l'opinion publique est saturée d'affirmations et de démonstrations dans le vide, et que nous pouvons, sans trop de dommages, laisser tomber pour un temps cet insoluble débat entre la république et la monarchie dont on a fatigué le pays depuis cinq ans et qui ne l'a éclairé, hélas ! que sur notre impuissance.

Vous n'avez pas mêlé votre vote à ceux de la majorité du 25 février ; et vous avez bien fait, puisque, plus haut que votre raison qui vous montrait cette issue comme seule possible, vous avez entendu votre conscience, qui vous refusait le droit de l'ouvrir vous-même au pays. Mais, loin de vous acharner stérilement contre le gouvernement et les amis politiques qui ont cru devoir agir autrement, vous avez, dès le 7 juillet, envoyé à la tribune un des

chefs autorisés du parti, l'éloquent et loyal Audren de Kerdrel pour lire, au nom de la droite, cette déclaration trop oubliée :

« Nous n'avons pas voté la loi qui, le 25 février, a établi la république. Fermement convaincus que la monarchie héréditaire et constitutionnelle est le gouvernement qui convient le mieux aux intérêts du pays, à ses traditions, à ses mœurs et qui peut le mieux assurer sa sécurité au dedans et au dehors, nous n'avons pas cru pouvoir adhérer au principe du gouvernement républicain.

« D'autres, monarchistes aussi, ont pensé qu'en soumettant la république à un droit absolu de révision, ils pouvaient la voter comme une nécessité qui s'imposait à eux.

« Loin de nous, en rappelant cette divergence, de vouloir y chercher un sujet de récriminations. Il est, dans la vie publique, des heures si profondément troublées, que les esprits les plus fermes et les plus sûrs se demandent de quel côté est la voie qu'il faut suivre, de quel côté le devoir qui commande.

« Ces dissidences entre des hommes qu'anime le même amour du pays et qui, au fond, restent attachés les uns et les autres à une même conviction politique, n'ont plus aujourd'hui de raison d'être. Il s'agit, en effet, non d'établir un gouvernement nouveau, *puisqu'il existe depuis le* 25 *février*, mais seulement de déterminer les règles suivant lesquelles ce gouvernement devra fonctionner, jusqu'au jour où le droit de révision pourra légalement s'exercer.

« Dans un débat où les principes conservateurs se trouvent si vivement engagés, nous ne pouvons être des spectateurs indifférents et désintéressés.

« D'ailleurs, royalistes, plus nous sommes effrayés des dangers dont le principe républicain menace le pays, plus nous devons nous efforcer d'atténuer les conséquences de ce principe.

« Telles sont, en quelques mots, les raisons qui nous déterminent à voter pour une troisième lecture[1]. »

Et l'Assemblée, à la majorité de 526 voix contre 93, recrutées dans les rangs de l'extrême gauche, des bonapartistes et de l'extrême droite, passait à la troisième lecture, c'est-à-dire à l'adoption de la loi sur les pouvoirs publics.

[1] *Journal officiel* du 8 juillet 1875.

De ce jour, le terrain électoral, qu'on se vantait d'avoir ruiné sous les pieds de nos amis, était raffermi, et l'arène des luttes légales se rouvrait devant eux.

C'est dans cette arène, mon cher sénateur, que vous venez de remporter une victoire qui, si vos anciens collègues le veulent, ne sera que l'heureux prélude de beaucoup d'autres. Qu'avez-vous dit, en effet, aux électeurs? Qu'il ne s'agissait et qu'il ne pouvait s'agir pour personne de renier les affections et les convictions de toute sa vie; qu'il s'agissait uniquement, pour vous et pour vos amis politiques, de sincérité et de patriotisme. Pour être sincères, nous devons nous montrer au pays tels qu'il nous connaît et tels que nous sommes. Pour être patriotes, nous devons accepter et servir avec la plus scrupuleuse loyauté le gouvernement constitué par le vote du 25 février. Or, quel est ce gouvernement? C'est la république, n'hésitons pas devant le mot, mais la république facilement révisable, la république présidée jusqu'en 1880 par le maréchal Mac-Mahon, la république représentée par un Sénat et une Chambre des députés[1].

Quant à la révision, cette question par excellence des élections de 1876, là aussi le courage et le bon sens ont été de votre côté. Vous n'avez pas craint de dire, en effet, que vous étiez loin de la souhaiter immédiate ou même prochaine, puisqu'elle ne peut profiter en ce moment qu'aux bonapartistes. Prenant corps à corps le mensonge césarien de l'appel au peuple, vous avez recherché quelle confiance mérite cet expédient renouvelé du Bas-Empire et qui a toujours si cruellement déçu l'attente des bons citoyens.

[1] Comme modèle de ce langage à la fois si conforme à l'honneur et si impérieusement voulu par la politique, nous sommes heureux de citer l'extrait suivant de la circulaire adressée par M. le duc d'Ayen aux électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise :

« En venant solliciter vos suffrages, je n'ai pas plus à faire valoir qu'à déguiser les sentiments traditionnels que vous m'avez toujours connus; je n'hésite pas à déclarer qu'aujourd'hui notre premier devoir à tous, envers la France cruellement éprouvée, est de travailler loyalement ensemble à appliquer les institutions actuelles au profit de la sécurité et de la prospérité générales.

« L'Assemblée nationale, par son vote du 25 février 1875, a établi l'ordre politique et défini la forme républicaine de la constitution.

« Le maréchal de Mac-Mahon, si digne de la haute et impartiale mission dont il est investi, reste pour cinq ans encore le Président de la République et le chef respecté du pouvoir.

« La ligne de conduite tracée par les événements aux conservateurs est simple et droite : soutenir le Gouvernement et lui donner, en restant sur le terrain constitutionnel, tout notre concours contre ceux qui voudraient l'entraîner dans des voies nouvelles et désastreuses. »

Etait-ce pour exterminer la nation par 15 ans de guerre sans trêve, pour livrer le nom français aux haines séculaires, aux vengeances à long terme des gouvernements et des peuples ; était-ce pour attirer deux fois en un an l'Europe à Paris que les plébiscites des premières années du siècle avaient affermi sur le front de Napoléon la couronne que sa main de victorieux y avait posée ? Et quand on additionne avec naïveté les 8 millions de voix trouvées dans les urnes du 8 mai 1870, en faveur de Napoléon III et de son successeur, ne provoque-t-on pas chez tout homme de sens le besoin de demander combien il en restait quatre mois plus tard, quand nos armées en déroute et le sol national envahi remettaient sous les yeux des plus oublieux le fatal dernier mot de la politique napoléonienne ? Où avaient passé, qu'on nous le dise, ces huit millions de voix le 8 février 1871, lorsque neuf millions d'électeurs, courant au scrutin comme au dernier champ de bataille, ne laissaient arriver que trois ou quatre bonapartistes sur 750 députés ?

Ce n'est pas au lendemain d'un coup de force bien joué et réussi, c'est au lendemain des Waterloo et des Sedan qu'un principe de gouvernement est appelé à faire ses preuves. Voyez le prétendu principe de l'Empire à la lueur de ces dates funèbres, et jugez-le ! Il y a là deux pages ou plutôt une même page d'histoire où sont accumulés sous la main de Dieu les plus tragiques enseignements. Quelqu'un a-t-il parlé alors d'appel au peuple ? Le souverain depuis longtemps habitué à inscrire la volonté nationale en tête de tous ses décrets a-t-il songé à l'invoquer, à l'opposer comme une barrière ou comme un arbitre de paix à l'étranger en marche sur la capitale ? Non ; dans cette agonie de dix jours, qui va de la fuite de Waterloo au départ pour Rochefort, c'est à peine si le souvenir des votes populaires vient traverser comme un éclair l'âme découragée du glorieux vaincu de l'Europe. La situation est trop décisive, le péril trop extrême pour qu'on perde le temps à évoquer de tels fantômes. Un jour seulement, se promenant dans le jardin de l'Élysée avec un de ses anciens courtisans qui osait le presser d'abdiquer, et lui montrant, dans le carré de Marigny, quelques milliers de faubouriens, de fédérés et de soldats débandés qui criaient : *Vive l'empereur !* « Voyez, dit-il, ce que je pourrais faire, ce que deviendraient vos bavards de la Chambre des représentants si je voulais coiffer le bonnet rouge et devenir *empereur révolutionnaire* !... »

Et ce fut tout ! Le fameux principe de l'appel au peuple, le prin-

cipe d'ordre par excellence, n'avait fourni, au premier des Napoléon, qu'une tentation, heureusement vaine et repoussée, de guerre sociale. Un an auparavant, pendant que son génie d'homme de guerre se déployait dans la plus admirable et la plus légitime de ses campagnes, la campagne de France, son esprit politique si perspicace lui arrachait cet aveu : « Un Bourbon s'en tirerait !... Si l'ennemi arrive aux portes de Paris, il n'y a plus d'empire ! »

Et l'autre, le Napoléon que nous avons vu régner et dont nous avons subi pendant vingt ans le despotisme consenti par la nation, quelles ressources a-t-il trouvées dans cette dérisoire consécration de l'appel au peuple qui n'a pas plus manqué à sa fin qu'elle n'avait manqué à son origine? Rappelez-vous cette dernière session du Corps législatif qui va du 10 août au 4 septembre, cette séance toujours la même, où l'opposition commençait par demander au gouvernement des nouvelles de la guerre et en premier lieu si l'empereur était bien complétement destitué de tout commandement; où le successeur de M. Emile Ollivier s'arrêtait, interloqué, parce qu'ayant prononcé avec respect ces simples paroles : *Sa Majesté l'Impératrice*, d'injurieux murmures l'avaient interrompu ; où enfin le mot de déchéance qui était dans toutes les bouches, au dehors, s'imposait déjà aux députés, même les plus officiels. Et, pendant ce temps, que faisait le pauvre élu de tant de plébiscites, celui dont la tête avait ceint, depuis la guerre d'Italie, le laurier des vainqueurs? Il suivait, malade et désabusé, son armée en retraite ; il faisait la guerre peut-être sans l'avoir voulue, à coup sûr sans savoir la faire, uniquement parce qu'on la voulait autour de lui et parce qu'on l'avait imbu de l'idée que le peuple la voulait aussi! Dès les premières catastrophes, tout prestige s'était éclipsé, et l'Empereur ne comptait plus que comme un fastueux *impedimentum* dans les événements militaires. Peu écouté de ses généraux, à peine respecté de ses soldats, fataliste ahuri qui a vu tomber son étoile, il n'avait plus qu'à se laisser entraîner avec l'empire et la France vers le gouffre de Sedan.

Voilà quelle fin l'histoire réserve aux gouvernements d'appel au peuple ; voilà quelle force ils ont jusqu'à présent tirée de leur origine! Et, maintenant, sans remonter plus haut, relisez les dernières pages du règne de Louis XIV, et voyez si dix ans de revers ont ébranlé un seul instant ce trône véritablement national, parce qu'il était traditionnel. La nation et son chef ne faisaient si intimement

alors qu'une seule et même chose : La France, que le roi pouvait répondre à Villars : « Votre lettre à la main, je parcourrai tous les quartiers de Paris et j'irai, à la tête de mon peuple, m'ensevelir sous les ruines de la monarchie. » Lors des trois chutes de l'empire, au contraire, qu'avons-nous vu? Nous avons vu un gouvernement provisoire qui n'a rien trouvé de plus expédient, en 1814 comme en 1815, en 1815 comme en 1870, que de distinguer la cause de la nation de la cause de son élu, et de dire à l'étranger : L'empereur seul vous faisait la guerre, l'empereur n'est plus, traitez de la paix avec la France !

C'est bien la peine, en vérité, de proclamer avec tant de fracas et tant de chiffres l'union indissoluble des Napoléon et de la France par les plébiscites, pour en arriver à cette preuve piteuse, mais historique, de leur séparation nécessaire au moment du péril. Le parti de l'appel au peuple essaie en vain de se butter contre l'évidence : ce que les millions de voix ont approuvé et approuveront toujours, ce n'est ni l'homme, ni le nom, ni le système, c'est le succès. Singulier principe d'autorité, qui donne force et secours au pouvoir quand il n'en a que faire et qui lui refuse tout appui dès que la fortune devient menaçante! Pour oser, après de telles leçons, préconiser le plébiscite comme moyen sérieux de solution, il faut, avouons-le, avoir une vieille habitude de se moquer du peuple et savoir, par expérience, que le suffrage universel se compose, en majeure partie, de gens qui ne savent rien, et, pour le reste, de gens qui oublient tout.

Les impérialistes ne sont pas les seuls à se cantonner dans cette clause de révision qui est le point dominant du champ de bataille électoral, et sans laquelle la constitution Wallon n'aurait certainement pas trouvé de majorité. Les républicains ont eu le tort de les y suivre et de démasquer à leur tour les plus inacceptables exigences. Pendant que les premiers s'écrient : révision quand même! révision aussitôt que la loi le permettra, et quelle que soit à ce moment la situation du pays! Les autres répondent : pas de révi-

sion à aucune époque, si ce n'est pour améliorer et affermir la république !

Expliquons-nous sur ce point, comme vous vous en êtes expliqué devant vos électeurs.

Notons d'abord qu'il s'agit ici, non de juger, mais seulement d'appliquer le pacte constitutionnel du 25 février. Lui-même a pris soin de nous dire quand et à quelles conditions le droit de révision pourra être exercé en tout ou en partie. Jusqu'en 1880, il n'appartient qu'à l'initiative du maréchal d'introduire ce débat devant les Chambres réunies ; en 1880, c'est-à-dire à l'expiration des pouvoirs du Président de la République, le débat est ouvert par la loi elle-même. Or, dans sa très-ferme et très-belle proclamation aux électeurs, le maréchal vient de déclarer qu'il se gardera bien, pour son compte, de songer à la révision avant que les institutions nouvelles n'aient été sérieusement et loyalement pratiquées. Il y a donc, sauf l'imprévu, engagement pris et porte murée de ce côté. Quant à la révision légale de la fin de 1880, il se trouve que, longtemps avant cette date, le mandat du tiers des sénateurs et de la totalité des députés qu'on va élire, sera périmé. Il ne serait donc nullement excessif d'opposer aux impatients une fin de non recevoir, puisque, des deux Chambres qui vont être nommées, l'une n'est pas destinée à entendre parler de révision, et l'autre aura vu, avant ce moment, renouveler une partie de son personnel.

Allons au pire, cependant, puisque ainsi le veut la logique des partis, et supposons que, malgré sa déclaration solennelle, le maréchal soit amené à poser, avant le terme fixé par la loi, la redoutable question de révision. On admettra bien qu'il faut supposer en même temps un concours d'événements tels, qu'ils justifieraient aux yeux du pays une si grave détermination. Quels seraient ces événements? Nul ne le sait; mais, à coup sûr, ils seraient de ceux qui intéressent au plus haut degré le maintien de l'ordre et peut-être l'existence de la nation. Et c'est devant de telles éventualités qu'on prendrait l'engagement de refuser toute modification ou tout changement radical qui ne serait pas dans le sens de la république? Mais si l'épreuve de la république n'est pas heureuse, si la paix intérieure ne se rétablit pas, si nous restons plus que jamais isolés en face de l'Europe coalisée et défiante, s'il est démontré, en un mot, que la république tue la France, faudra-t-il donc la garder jusqu'à ce que mort s'ensuive? Et si, par impossible, la monarchie nous apparaît à cette heure comme facile, comme désirée, comme

indispensable au complet relèvement du pays, faudra-t-il donc la repousser?

Tel est cependant le mandat impératif qu'on a osé vous proposer, et que vous avez bien fait de rejeter de toute la hauteur de votre patriotisme. On prétexte le respect absolu de la Constitution. Mais c'est bien la Constitution qui a conféré pour un temps au maréchal le droit exclusif d'appeler les deux Chambres à discuter la révision. Or, s'engager par avance, et quelle que soit la crise, à répondre toujours *non* à cette consultation parfaitement licite, est-ce vraiment respecter la Constitutiou, et n'est-ce pas, en tout cas, se défier injurieusement des intentions du maréchal?

De la part des républicains, cette prétention, tout en restant exorbitante, nous paraîtrait parfaitement naturelle. Mais avons-nous bien affaire aux seuls républicains? Sont-ils les seuls à exiger des candidats cet engagement à toujours avec la république? Non, car les circulaires et les journaux du centre gauche ne se montrent pas moins animés sur ce point que *le Rappel* ou *l'Événement*. On croirait qu'ayant accepté avec répugnance ce mot d'ordre de leurs alliés, ils le transmettent avec arrogance, pour avoir moins l'air de le subir. Entendez-les, en effet, nous parler railleusement de *conversion*, et nous dicter les termes de notre abjuration de la monarchie. Mais quels sont donc ces « convertis » qui se changent si volontiers en convertisseurs? Franchement, est-ce que nos aînés et nos maîtres en royalisme constitutionnel se sont jamais imaginé que nous allions les prendre pour de fervents adeptes de la république? Est-ce que M. Thiers est républicain? Est-ce que M. Casimir Périer et tous les autres sont républicains? Ce sont des résignés à la république, et voilà tout! Pour se dire à bon droit républicain, il faut, non-seulement tenir la république pour inévitable à l'heure où nous sommes, mais pour le meilleur et le plus inviolable des gouvernements en tous les temps et chez tous les peuples.

Il s'en faut, on le sait, que nous en soyons là et que le gouvernement n'ait qu'à pousser vers le but désiré la marche unanime de l'opinion. Je vois bien une armée de bourgeois mécontents que M. Thiers mène à l'assaut du pouvoir sous le drapeau de la république, mais j'y cherche vainement des républicains. Tous ont dans le cœur la préférence monarchique, un grand nombre par raison, quelques-uns par sentiments, presque tous par intérêt. Si Dieu avait permis que la monarchie traditionnelle pût être rétablie en 1873, beaucoup de ces républicains ne lui auraient pas refusé leur con-

cours ; et si la monarchie révolutionnaire était encore possible, tous ces Brutus y voleraient avec enthousiasme. Nous les connaissons de vieille date : c'est 1830 qui revient, mais cette fois avec la royauté de moins et le suffrage universel de plus. Aussi reviennent-ils par le vote de M. de Franclieu, qui a vu de ses yeux le doigt de Dieu lui montrant un fauteuil à occuper au Sénat.

Que M. Gambetta n'ait pas cru devoir se montrer aussi fier que M. Naquet, et qu'il ait accepté pour la république :

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés !

cela prouve, — ce dont nous ne nous doutions pas assez, — que M. Gambetta est un habile homme, et que son parti peut parfois donner à d'autres des leçons de discipline et de sagesse politique. Mais cela est loin de prouver que le centre gauche soit autorisé à nous imposer, comme M. Victor Hugo, le culte de la République de droit naturel.

S'il est vrai que nos maux viennent de nos divisions, et si l'Évangile ne nous trompe pas en nous annonçant que tout royaume divisé contre lui-même périra, le problème de notre salut peut se poser en termes fort simples : Quel est le gouvernement qui trouvera le plus de facilités ou, pour mieux dire, le moins d'impossibilités, à rétablir et à maintenir l'accord dans notre société, telle que la Révolution l'a faite? Il est malheureusement peu probable que ce soit aucun de ceux que nous avons connus et renversés, puisque nos partis sont nés de ces changements même, et que pas un d'eux ne peut avoir gardé la prétention de supprimer ou de convaincre tous les autres.

Il faudrait donc trouver pour la France un système politique absolument nouveau, ou tout au moins qui n'ait pas été essayé depuis 89. Or, cette découverte n'est pas aisée ; car, d'une part, la nature des choses n'a pas changé depuis Aristote, et de l'autre, nous semblons avoir épuisé et recommencé plusieurs fois, en ces trois quarts de siècle, le cycle entier des combinaisons politiques. Naguère, cependant, nous en avons vu passer et disparaître une que je vous ai signalée comme originale et portant la marque d'un esprit à la fois très-méditatif et très-pénétré de la situation : c'est l'expédient que vous appeliez le septennat. N'ayant rien derrière lui, puisqu'il naissait de circonstances sans précédents, et rien devant lui, puisqu'il n'affectait aucune prétention à dominer l'avenir, il aurait pu,

en réalité, réclamer et recevoir l'aide des bons citoyens de toutes les opinions. Ce qu'il en reste, c'est-à-dire la durée incommutable des pouvoirs du maréchal jusqu'au 20 novembre 1880, est encore à cette heure la plus ferme assise de l'ordre, et peut devenir notre suprême ressource. Mais le septennat était une halte de sept ans imposée à l'impatience des partis... et le septennat a été emporté.

Malheureusement, la république et le bonapartisme pouvaient seuls, vous ne vous y êtes jamais trompé, prétendre sérieusement à prendre sa place. Eux seuls étaient prêts, eux seuls avaient à se plaindre qu'on les fît attendre. Ce n'est pas l'empire qui a succédé au septennat. Louons-en le ciel, plus clément que nous n'avons été sages ! Maintenant, qu'allons-nous faire de cette république sortie de nos discordes, et qui ressemble autant que possible à la monarchie et au septennat, sauf qu'elle est la république? Les électeurs vont-ils lui substituer le régime avilissant des plébiscites? ou bien vont-ils confier ses jeunes destinées à des républicains engagés d'avance contre la révision? Je compte bien que ni l'une ni l'autre de ces solutions néfastes n'a chance d'être adoptée, et que nos amis sauront, comme vous l'avez fait, tracer résolument leur voie entre ces deux gouffres

Nous ne devons demander au pays que ce qu'il peut et au fond ce qu'il veut donner, à savoir des conservateurs selon le programme du maréchal, capables de gouverner ce pays sous la république, comme ils le gouverneraient sous la plus libre et la mieux règlée des monarchies constitutionnelles. Remède pour quatre ou cinq ans, me dira-t-on. Qui le sait? Et, dans tous les cas, qui oserait s'arroger le droit de refuser à la nation ce soulagement, si éphémère fût-il? Et surtout comment ne pas voir que tout serait sauvé si nous sauvions ces cinq années! Cinq ans d'ordre, de repos, de travail! Mais ce ne serait plus seulement la convalescence déjà si heureusement commencée, ce serait la santé reconquise, les forces revenues; ce serait la France remise sur pied devant ses partis et devant l'Europe!

Léopold de Gaillard.

LE MARÉCHAL DE SAXE

J'ai vu le héros de la France, le Turenne du siècle de Louis XV. Je me suis instruit par ses discours dans l'art de la guerre. Ce général paraît être le professeur de tous les généraux de l'Europe.

FRÉDÉRIC II, *Lettre à Voltaire.*

Tout, dans ses actions privées, tenait de l'homme ordinaire; il n'était grand qu'un jour d'action. Mais après la bataille, cette belle âme rentrait dans le néant de sa petitesse, et il ne restait de grand en lui que le bruit de ses actions. Mme DE POMPADOUR.

I

Le maréchal de Saxe a été sévèrement jugé par les Allemands, qui lui refusent jusqu'aux talents militaires ; les Français, au contraire, l'ont placé à côté de Turenne. L'Académie française lui a généreusement offert un fauteuil, quoiqu'il ne connût ni la grammaire ni l'orthographe. Comblé d'honneurs et de richesses, le comte de Saxe a joui d'une immense popularité.

Cet illustre étranger, qui commanda nos armées, n'était-il, comme le disent les écrivains d'outre-Rhin, qu'un soudard favorisé par la fortune? ou bien mérite-t-il le titre d'homme de génie que la reconnaissance de la France lui a décerné il y a plus d'un siècle?

Nous voulons, dans cette étude, chercher la vérité en racontant la vie aventureuse du maréchal, en examinant le caractère et la valeur réelle de ses travaux, et surtout en présentant l'état des services qu'il rendit à la France.

Le plus difficile sera de conclure. Si l'embarras devenait trop grand, nous renverrions le lecteur aux deux épigraphes qui couronnent cette page. Le lecteur verrait l'éloge sortir d'une plume allemande, et le blâme d'une bouche dont les paroles faisaient auto-

rité au temps du maréchal de Saxe. Le grand Frédéric et la belle marquise parlent, en cette circonstance, celle-ci comme une Allemande, celui-là comme un Français. C'est que tous deux connaissaient le comte de Saxe et le jugeaient d'après leurs propres sentiments, sans tenir compte des passions jalouses ou des engouements passagers.

Est-il nécessaire de dire comment le souvenir trop effacé du vainqueur de Fontenoy s'est réveillé dans notre esprit, et pourquoi le désir nous a pris de revoir cette figure originale, tour à tour s'élevant jusqu'au génie ou s'abaissant jusqu'au vice.

Toutes les puissances de l'Europe créent de nouvelles armées. Des idées se font jour et séduisent par leur nouveauté. Chaque élément est remis en question, et les réformateurs s'étonnent eux-mêmes de leur audace. Ainsi le service militaire personnel et obligatoire, inauguré par la Prusse, est adopté partout.

En suivant d'un œil attentif les profondes modifications apportées dans la constitution des armées, nous avons trouvé, depuis le sommet de l'édifice jusqu'à la base, l'empreinte du maréchal de Saxe. Tout ce qui s'accomplit de nos jours, après la guerre de 1870, était demandé par le comte de Saxe avant la guerre de Sept-Ans.

Les progrès qui s'accomplissent impriment une grandeur nou velle à l'auteur des *Rêveries*.

Voilà pourquoi son image s'est présentée à nous.

Les hommes d'État prussiens, en créant le service militaire personnel et obligatoire, n'avaient-ils pas lu cette page écrite par le maréchal de Saxe, sous le règne de Louis XV, à l'époque des priviléges, lorsque l'on n'osait encore songer ni à la conscription, ni aux lois de recrutement.

« Devenir soldat est une désolation publique dont le bourgeois et l'habitant ne se sauvent qu'à force d'argent. Ne vaudrait-il pas mieux établir par une loi que tout homme, de quelque condition qu'il fût, serait obligé de servir son prince et sa patrie, *pendant cinq ans?* Cette loi ne saurait être désapprouvée, parce qu'il est naturel et juste que les citoyens s'emploient pour la défense de l'État. En les choisissant entre vingt et trente ans, il ne résulterait aucun inconvénient. Ce sont les années de libertinage, où la jeunesse va chercher fortune, court le pays et est de peu de soulagement à ses parents. Ce ne serait pas une désolation publique, parce que l'on serait sûr que, les cinq années révolues, on serait congédié. Cette méthode de lever des troupes serait un fonds inépuisable de belles et bonnes recrues qui ne seraient pas sujettes à déserter. L'on se ferait même, par la suite, un honneur et un devoir de ser-

vir sa tâche. Mais pour y parvenir, il faudrait n'en exempter aucune condition, être sévère sur ce point et s'attacher à faire exécuter cette loi de préférence aux nobles et aux riches : personne n'en murmurerait ; alors ceux qui auraient servi leur temps verraient avec mépris ceux qui répugneraient à cette loi, et insensiblement on se ferait un honneur de servir : le pauvre bourgeois serait consolé par l'exemple du riche, et celui-ci n'oserait se plaindre voyant servir le noble. La guerre est un métier honorable... »

Le comte de Saxe avait devancé son temps, mais les changements qu'il proposait ne se réalisèrent que successivement et après sa mort.

Le maréchal de Saxe a laissé de son passage une trace profonde. Il a remué des idées, ouvert des horizons, imprimé aux intelligences une secousse salutaire.

Les hardiesses du comte de Saxe étaient telles, qu'un organisateur moderne oserait à peine le suivre dans la voie des réformes. « Il n'y a de vraiment bons officiers, dit-il, que les pauvres gentilshommes qui n'ont que la cape et l'épée. » Après ce début, le maréchal attaque les gens de cour qui possèdent les grades militaires. Lancé sur ce terrain délicat, il blâme ouvertement les princes qui occupent des emplois dans l'armée, puis il ajoute prudemment : « Je ne prétends pas pour cela que l'on ne puisse marquer quelques préférences à des princes ou autres personnes d'un rang illustre : mais il faut que cette marque de préférence soit justifiée par un mérite distingué ; alors on peut *leur faire la grâce de leur permettre* d'acheter un régiment d'un pauvre gentilhomme que les infirmités de l'âge mettent hors d'état de servir : c'est alors une récompense pour ce pauvre gentilhomme ou cet officier de fortune. Mais ce seigneur riche ne doit pas pour cela être en droit de revendre sa troupe à un autre. *On lui a assez fait de grâce* en lui permettant de l'acheter, et elle doit redevenir le prix des services et de la vertu. »

Avant de commencer cette étude sur le maréchal de Saxe, nous avons voulu donner une idée générale de l'homme qui a osé dire : « La guerre consiste a faire semblant de n'avoir pas peur, et à faire peur à son adversaire. »

II

De l'histoire au roman la distance n'est pas grande, témoins le comte Kœnigsmark, colonel au service de Suède, et sa sœur, la comtesse Aurore.

Spirituel et beau cavalier, le premier arriva, en 1692, à la cour de Hanovre. Le prince électoral, qui monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Georges Ier, était d'une extrême jalousie. La princesse électorale distingua le comte de Kœnigsmark. Ils s'aimèrent, et Georges fit assassiner le comte. Saint-Simon parle de ce drame sanglant et Palmblad en a, depuis, publié les détails d'après un manuscrit suédois.

Après la mort du comte, sa sœur, la comtesse Aurore, se rendit à Dresde afin de recueillir la succession de son malheureux frère.

La comtesse vit l'électeur de Saxe, Auguste II, qui éprouva bientôt pour elle une violente passion.

Fils d'Auguste II et de la comtesse Aurore, Maurice, qui devint le maréchal de Saxe, naquit à Gozlar le 19 octobre 1696, quatre ans avant l'élection de son père au trône de Pologne. Georges Sand dit, au sujet de la comtesse Aurore : « J'ai dans ma chambre, à la campagne, le portrait de la dame, encore jeune et d'une beauté éclatante de tons. On voit même qu'elle s'était fardée pour poser devant le peintre. Elle est excessivement brune, ce qui ne réalise pas du tout l'idée que nous nous faisons d'une beauté du Nord. Ses cheveux, noirs comme l'encre, sont relevés en arrière par une agrafe de rubis; son front, lisse et découvert, n'a rien de modeste; de grosses et rudes tresses tombent sur son sein; elle a sa robe de brocart d'or couverte de pierreries et le manteau de velours rouge garni de zibeline. »

Le portrait de la dame devait naturellement s'abriter sous le toit de Georges Sand. On en sait la raison : le maréchal de Saxe avait laissé une fille naturelle qui fut élevée à Saint-Cyr.

Cette jeune fille épousa le comte de Horn. Devenue veuve, elle se maria avec M. Dupin de Francueil. Madame Dupin, fille du maréchal, est petite-fille de la comtesse Aurore de Kœnigsmark et grand'mère de Georges Sand.

Voltaire disait que la comtesse Aurore était la femme la plus célèbre de deux siècles. En effet, de fréquents voyages, des études sérieuses, des connaissances aussi profondes que variées dans les arts et les sciences, un esprit étendu, un grand jugement, distinguèrent tellement la comtesse, qu'en 1702, elle entreprit ce voyage en Courlande, mission diplomatique auprès de Charles XII. Mais, peu galant, le héros suédois refusa de voir le dangereux ambassadeur d'Auguste. La comtesse dit à ce propos : « Ne suis-je pas trop malheureuse, je suis la seule personne à laquelle Charles XII ait tourné le dos. »

Chanoinesse de Quellainbourg, retirée dans son abbaye, la com-

tesse de Kœnigsmark s'occupa de l'éducation du jeune Maurice. Elle aimait la France et la faisait aimer. Le précepteur de l'enfant, M. d'Alençon, était un gentilhomme français. On vivait modestement, car Auguste II avait perdu momentanément son trône de Pologne et ses richesses.

Le caractère de Maurice était vif, impérieux et fier, sans orgueil. La comtesse disait qu'il ne fallait point briser l'enfance, parce que la vivacité et la fierté étaient des signes distinctifs de naissance.

Les désastres de l'invasion suédoise absorbaient toutes les facultés d'Auguste II, qui abandonnait l'éducation de son fils aux soins maternels.

Cette éducation fut incomplète, par cela même que les professeurs étaient trop nombreux.

A l'âge de treize ans, Maurice fit, contre la France, sa première campagne en qualité de volontaire.

Le prince Eugène et Marlborough commandaient d'un côté et le maréchal de Villars de l'autre. Le jeune comte fit la route à pied, le mousquet sur l'épaule. Son début fut le siége de Tournay, où une balle enleva son chapeau.

Ce fils de roi faisait réellement le métier de simple soldat pendant la mémorable campagne de 1709. Sa correspondance avec sa mère respire un enthousiasme militaire, une joie enfantine qui approche du délire. Mais toutes ces lettres se terminent par des demandes d'argent. — *Des ducats! des ducats!* écrit-il chaque jour.

Après la prise de Mons, le général de Shullenbourg, qui servait de guide à Maurice, écrivit à la comtesse Aurore que son fils était fort brave, mais peu savant, et qu'il serait bon de le remettre aux études classiques. Il proposait en conséquence de confier le jeune volontaire aux jésuites, renommés pour leur supériorité dans l'art d'instruire et d'élever. La comtesse, qui n'était point catholique, présenta quelques objections tirées de la religion. Cependant, Maurice allait entrer chez les jésuites, lorsqu'il persuada à son gouverneur de le conduire en Hollande. Au lieu d'y reprendre ses études, il déchaîna toutes ses passions et fit des dépenses insensées.

Heureusement pour les ducats de la comtesse Aurore la campagne de 1710 rappela Maurice dans les camps. Il montra un tel courage, que Marlborough, le voyant dans une mêlée, s'écria : « Il faut ne pas connaître le danger pour faire ce que fait ce jeune homme. »

Blessé à la tête, il fut conduit devant le prince Eugène, qui lui dit : « Ne confondez donc pas la témérité avec le vrai courage. »

Le comte de Saxe prit part à la campagne de 1711 sous les or-

dres de son père Auguste II et du roi de Danemark, qui envahirent la Poméranie. Il se fit remarquer partout et toujours.

Fier d'un tel fils, Auguste II reconnut Maurice par un acte public. Son titre de comte fut confirmé, il obtint un apanage de 10,000 écus et un régiment de cuirassiers. Le nouveau colonel avait quinze ans.

Deux passions s'emparèrent de lui : le service régimentaire et le jeu. Il aimait son régiment à la folie, mais n'aimait pas moins le lansquenet.

Son régiment de cuirassiers fut pour le comte une source féconde d'études et d'observations.

A quelque temps de là, le jeune colonel marcha à la tête de son régiment contre les Suédois, commandés par Steinbock. Colonel et régiment combattirent vaillamment, et le comte eut même son cheval tué sous lui, d'un boulet de canon, pendant une charge. Mais ces cuirassiers étaient plus riches en courage qu'en discipline. Ils commirent quelques pillages, et le colonel comte Maurice de Saxe, rendu responsable, fut condamné à marcher pendant quatre jours à la queue de l'armée, avec les bagages, valets et goujats.

Oserait-on de nos jours, après les proclamations d'égalité, donner un tel exemple?

Le comte se soumit en silence et se contenta d'écrire ces lignes : « Le général ne connaît que les chefs de corps ; c'est à ceux-ci à s'en prendre à leurs officiers, et de ceux-ci, en descendant jusqu'aux sergents. »

Maurice fit la campagne de 1715 sous les ordres du comte Wakerbarth, qui commandait une armée saxonne et prussienne.

Revenons un peu en arrière.

A l'âge de dix-huit ans, en 1714, le comte de Saxe avait épousé mademoiselle Victoire de Loben. Ce mariage était l'œuvre de la comtesse de Kœnigsmark, qui espérait ainsi arracher son fils au jeu et aux galanteries.

Héritière d'un nom illustre et d'une fortune considérable, la comtesse de Loben avait, à Dresde, une grande réputation de beauté, mais aussi d'originalité. L'audace de son caractère, ses habitudes viriles, son esprit indépendant, sa fierté cavalière, lui avaient fait donner, par Auguste II, le surnom de *Jeune-Lionne*. On voit que l'expression n'est pas nouvelle.

Fiancée au comte de Friesen, mademoiselle Victoire n'était cependant pas indifférente aux hommages du comte de Gersdorff. Maurice, par un sentiment de vanité, voulut l'emporter sur ses deux rivaux. La dot d'ailleurs méritait quelque estime, surtout en présence de créanciers dont le nombre augmentait chaque jour.

Enfin la beauté de mademoiselle de Loben l'attirait malgré lui. Le nom de *Victoire* lui plaisait aussi, comme une douce promesse.

Le roi demanda donc pour son fils la main de la riche héritière, qui n'eut garde de refuser. Mais il fallut, suivant l'usage du temps et du pays, libérer mademoiselle de Loben de ses engagements envers les comtes de Friesen et de Gersdorff. Madame de Kœnigsmark donna 50,000 thalers, et Maurice s'entendit avec les deux anciens prétendants pour le reste de l'indemnité.

Le mariage se fit, et huit jours après le comte de Saxe n'y songeait guère.

Un fils naquit l'année suivante et mourut peu de temps après.

La jeune comtesse était abandonnée depuis longtemps. Maurice partageait ses soins entre la baronne de Metzroth et madame Fulke, actrice fort à la mode.

La comtesse de Saxe se vengea cruellement. Pendant sept ans elle brava son époux et lui rendit injures pour injures. Enfin, le 21 janvier 1721, sur la plainte de Maurice, outragé, une enquête publique fut faite devant la cour criminelle de Quedlimbourg. Accusateur de sa femme, le comte demanda le divorce, disant que la comtesse était un sujet de scandales.

Le tribunal de Leipzig prononça la séparation. « Le jugement est complétement du goût de ma cliente, » fit observer l'avocat de madame de Saxe.

Le public fut pour la femme que Maurice avait abandonnée en dévorant la dot. Il menaçait la comtesse de ne lui donner que du pain et de l'eau.

Rendue à la liberté, mademoiselle de Loben épousa un Saxon, le capitaine Runkle.

Maurice la revit depuis et fut, pour elle, rempli de galantes attentions. Depuis son mariage, il répétait souvent : « Il y a bien peu de femmes dont je voudrais être le mari, et bien peu d'enfants dont je voudrais être le père. »

Le comte de Saxe se montra fort brillant au siége de Stralsund. A la tête des troupes, l'épée haute, il cherchait à rencontrer le roi de Suède, objet de son admiration.

Il raconte dans une lettre que, montant un jour à l'assaut, il vit dans un nuage de fumée, au milieu des morts et des mourants, sur un mur écroulé, Charles XII, un fusil à la main, entraînant ses soldats. Cette apparition, dit-il, lui sembla surnaturelle. Profondément ému à l'aspect du héros, il s'arrêta, et, ôtant son chapeau, il salua le roi de Suède.

Ce souvenir ne s'effaça jamais de la mémoire du comte de Saxe.

Devenu maréchal de France, il aimait à rappeler cette royale apparition.

En 1716, le ministre Flemming, favori d'Auguste et le plus dangereux des ennemis de Maurice, fit licencier son régiment de cuirassiers. Ce fut, pour le jeune colonel, une peine cruelle. Il se plaignit au roi, son père, en termes violents, et fut menacé de la prison au château de Kœnigstein.

Le jeune prince prit dès lors la résolution de quitter son pays et d'offrir son épée à la France.

Trois années se passèrent dans un désordre sans nom. Un jeu effréné, des orgies continuelles, augmentèrent les dettes de Maurice, qui ne rougissait pas de s'abaisser jusqu'aux chevaliers d'industrie et aux courtisanes.

Il se rendit en France en 1720. Le Régent lui fit l'accueil le plus flatteur.

Bientôt les Parisiens ne parlèrent que du jeune Saxon. Chacun racontait son anecdote. On fit de Maurice une sorte de héros, demi-barbare, demi-civilisé, brave et galant, beau joueur et beau duelliste. On parlait tout haut de ce jeune étranger aux cercles du Palais-Royal, on en parlait tout bas derrière l'éventail.

La corruption de la société française était alors à son comble. Maurice arrivait donc à propos avec ses passions et ses vices, ses ardeurs et ses ambitions. Comme cette société française de la Régence n'était ni sotte, ni lâche, le comte y trouva naturellement sa place. S'il eût eu quelque pruderie, la fortune lui aurait tourné le dos.

Le Régent était habile, Maurice le fut aussi. Il mit dans ses intérêts les courtisans du Palais-Royal, et fut même sérieux à l'occasion.

Six mois après l'arrivée en France du comte de Saxe, le roi Louis XV, âgé de dix ans, rendit cette ordonnance :

« Aujourd'hui, septième jour d'août 1720, le roi étant à Paris, voulant donner les moyens au sieur comte de Saxe d'entrer au service de Sa Majesté, dans un rang proportionné à sa naissance, et lui marquer en même temps la parfaite considération qu'elle a pour son frère, Sa Majesté, de l'avis de M. le duc d'Orléans, régent, l'a retenu, ordonné et établi en la charge de maréchal de camp en ses armées, pour, dorénavant, en faire les fonctions, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives et prééminences qui y appartiennent... »

Les officiers de l'armée française se montrèrent mécontents lorsque parut l'ordonnance du roi ; les habitués de Versailles accu-

sèrent le Palais-Royal de favoriser l'intrigue, mais M. de Saxe ne tint nul compte des plaintes et des quolibets.

Les régiments étrangers avaient alors pour colonels des maréchaux de camp. Maurice acheta, l'année même de sa promotion, le régiment de Sparre, qui était au service de France depuis 1670, et prit le nom de régiment de Saxe.

Pour la première fois, on vit les méthodes allemandes introduites dans un corps de notre armée. Le comte de Saxe adopta, dans son régiment, la discipline, l'instruction, la tactique des troupes du Nord. Il ne tarda pas à faire école. Le chevalier de Folard, qui dirigeait l'opinion des gens de guerre, écrivait : « Il faut exercer les troupes à tirer selon la méthode que le comte de Saxe a introduite dans son régiment, méthode dont je fais un très-grand cas, ainsi que de son inventeur, qui est un des plus beaux génies que j'aie connus, et l'on verra à la première guerre que je ne me trompe pas sur ce que je pense.»

Le comte de Saxe introduisit en France les courses de chevaux. Le premier, il vit, dans cet exercice, un moyen de perfectionnement pour la cavalerie. Il fit adopter, plus tard, dans nos haras, les excellentes races de l'Ukraine.

Il partageait son temps entre le service militaire et les plaisirs bruyants et parfois scandaleux.

Les ouvrages du comte de Saxe sont signés Maurice, comte de Saxe, duc de Courlande et de Sémigalle.

Ce duché fut la grande ambition de Maurice. La diplomatie européenne s'agita longtemps pour résoudre une question politique pleine de menaces.

Qui se souvient aujourd'hui de ces émotions et des intrigues de tant de ministres !

Mais ceci se rattache trop intimement à la vie du comte de Saxe pour être passé sous silence. Nous n'insisterons cependant pas sur les faits qu'autant qu'ils mettront en relief la figure de Maurice.

III

Sur les bords de la mer Baltique, entre la Livonie et la Lithuanie, se trouve un territoire dont Mitau est la capitale. Ce territoire forme aujourd'hui l'un des gouvernements de l'empire de Russie. Au siècle dernier, et depuis longtemps, ce gouvernement était un duché indépendant, divisé en deux duchés, celui de Courlande et celui de Semgallen (que les Français écrivent Sémigalle). Comme la Livonie, ces duchés appartenaient à l'ordre Teutonique.

Lorsque la puissance russe s'étendit, les chevaliers de l'ordre, pour échapper à la conquête moscovite, cédèrent la Livonie à la Pologne, qui leur assura la Courlande et la Sémigalle à titre de fief polonais.

En 1711, le duc de Courlande, Frédéric-Guillaume, épousa une princesse russe, Anne Ivanowa, fille du tzar Ivan Alexiowitz et nièce de Pierre le Grand. Le duc mourut bientôt après, et la duchesse Anne régna sur la Courlande grâce à la protection de Pierre le Grand.

Des difficultés naquirent dès lors entre la Pologne, la Prusse et la Russie. Le dernier duc n'avait pas laissé d'enfants.

Le comte de Saxe forma le projet de se faire élire duc de Courlande et d'épouser la duchesse Anne, qui devint impératrice de Russie à la mort de Pierre II.

Lever des impôts, battre monnaie, avoir des ambassadeurs, faire des lois, marcher à la tête d'une armée, être traité de cousin par le roi de France, étaient de doux rêves pour un maréchal de camp.

La duchesse de Courlande Anne Ivanowa, veuve de Frédéric-Guillaume, était d'une grande beauté. Le roi de Prusse peint ainsi la princesse : « Libérale dans ses récompenses, sévère dans ses châtiments, bonne par tempérament, voluptueuse sans désordre, elle avait de l'élévation dans l'âme et de la fermeté dans l'esprit. » (*Mémoires de Frédéric II.*)

Le comte de Saxe se rendit à Mittau avec l'espoir de plaire à la duchesse.

Les chroniques du temps affirment qu'il réussit, et que la princesse lui promit sa main s'il se faisait élire.

La noblesse de Courlande se réunit pour choisir un duc.

Le roi de Pologne était opposé à la nomination de Maurice, la Russie rejetait fort loin ce projet, mais le jeune comte avait de nombreux partisans en Courlande et pouvait, au début, compter sur l'appui de la duchesse.

Maurice n'ignorait pas que, pour être définitive, l'élection devait être approuvée par le roi de Pologne. Il écrivit alors au duc électoral une lettre dont voici le passage le plus saillant : « Caouen, 30 may 1726. Le sacrifice est prest en Courlande et l'on attend que la victime ; je ne manqueray de l'etre si le roy me condamne, mais je ne puis trahir des gens à qui ma parole me lie et me deshonorer chez une nation qui a mit sa confiance en moy, jespere que l'univers ne me condamnera pas, quand il scaura, que jay toujours été soumit aux ordres du roy, même dans mon engagement avec les courlandais... mon dessein pourtant est, pour ne choquer personne, de ne prendre que le titre de régent pour un an, mais de

successeur pour moi et ma postérité après la mort du duc Ferdinand. »

Le comte de Saxe fut élu, à l'unanimité, duc de Courlande et de Sémigalle par la noblesse assemblée.

Dès que la Russie connut la nomination du comte de Saxe, elle menaça la Courlande d'une invasion à main armée.

D'un autre côté, la Diète de Pologne condamna l'élection et proclama la réunion de la Courlande à la république. Le roi ordonna à Maurice de rendre tous les actes relatifs à son élection. La réponse du comte mérite d'être rappelée : « Grodno, 23. Sire, en arrivant ici l'on m'a remis la laitre dont V. M. ma honores le 11 du courant, Jy vois avec une doulleur extraime la necessites, sire, de vous désobéir ou de me deshonores ; japelle de ma situation au cœur de V. M. S'il ne me condamne pas, je me consoleres avec plesir du saurt que la destinée me prépare. »

Maurice écrivit en même temps au comte de Friesen : « Ma situation devient de jour en jour plus gaillarde ; je m'en f... et je vas toujours le maime trein. »

Ce même train consistait à résister les armes à la main. M. de Saxe fit donc des levées en Courlande, en Suède et en France. Mais il ne put réunir une armée assez forte pour résister à la Pologne et à la Russie. Alors il écrivait : « Soit sur une brèche, soit sur un échafot ou par une fièvre que je termine ma vie, il m'importe guère. »

Les Parisiens ne le perdaient pas de vue, et tous leurs vœux l'accompagnaient. Gentilshommes et bourgeois parlaient tous de voler en Courlande pour combattre, mais la plupart se contentèrent de donner leur argent au banquier de l'expédition. Les femmes surtout se montrèrent généreuses. Adrienne Lecouvreur, de la Comédie-Française, engagea ses bijoux et donna quarante mille livres à la souscription. Les Françaises trouvèrent des imitatrices à l'étranger, surtout en Pologne et en Russie. La comtesse de Kœnigsmark vendit ses diamants, et la comtesse Bielinska sa vaisselle d'argent. Ce fut une mode et bientôt une passion. Cependant, lorsqu'il fallut compter le nombre des combattants, il ne se trouva que dix-huit cents hommes, dont à peine la moitié parvint jusqu'à Lubeck.

Tout en cherchant à plaire à la duchesse de Courlande, Maurice ne pouvait résister à ses passions. Ses désordres devinrent tellement publics, que la duchesse cessa de lui accorder son affection.

En manquant de sagesse, le comte de Saxe perdit sa couronne ducale. La duchesse de Courlande avait d'abord eu pour lui une estime fort tendre ; elle était disposée à partager avec lui la souveraineté ducale. Mais, lorsqu'elle vit ce jeune homme oublier toute dignité, elle cessa de l'estimer.

Plus tard peut-être, en montant sur le trône de Russie, Anne Ivanowa aurait-elle conduit son époux à partager une couronne impériale.

Bientôt après, Maurice manqua d'autres mariages : la princesse Élisabeth, puis la fille de Mentzikoff, enfin une parente de l'impératrice : mais il ne pouvait résister aux jeux et aux bruyantes galanteries.

Un jour il reprit le chemin de Paris, escorté par les juifs polonais, qui réclamaient leurs ducats, et n'emportant de cette campagne que le titre d'Altesse, duc de Courlande et de Sémigalle.

Dans les premiers jours de 1728, le comte de Saxe, à l'occasion du premier de l'an, adressa cette lettre à sa sœur la princesse de Holstein :

« Breslau 10 janvier. Souhaits de bonne année, remplie de contentemens, je ne dis pas de plaisirs brillans, passeque je supose que se la sen va sen dires.

« Je vais ganer Paris, et je conte y aitre a la fein de la semaine prochaine.

« ... Je suis tretés durement, et sen doute très mal en cour, mais je trouveres des cœurs juste et des amis fidelle qui me consoleront.

« ... Écrivez moi ce que l'on a contre moy... il me semble impossible que le cœur du *patron* soit d'acor avec la fasson dont il me trète, car je n'ay rien a me reprocher ; se diable de m'enteuffel m'oret-il encor jouer quelque tour, je sais bien qu'il ait capable des man'hœuvre les plus noire et les plus faches (facheuses), mais encore je vouderez bien savoir sur coy.

« ... chair belle et grand sœur... je vous laisse sur les bons vouloir, soiez toujour triomfante et conserves moi un peu de part à vos bontés, si vous trouves des jans qui m'onorent de leur amities dites leur du bien du mois, le bon Dieu vous le renderas et mois ossi cant je le pourrés... »

Cette lettre, écrite de la main du comte Maurice, se trouve à la bibliothèque publique de Strasbourg, plus complète que nous ne la donnons.

L'année 1728 vit mourir la comtesse de Kœnigsmark. Cette perte si cruelle fut à peine ressentie par le fils qu'elle avait tant aimé.

Lorsqu'en 1730 Anne Ivanowa, duchesse de Courlande, monta sur le trône de Russie, l'ambition de Maurice s'éveilla, et il partit pour Dantzig, d'où il adressa à la nouvelle impératrice une lettre fort tendre. Mais alors Biren était le favori et devint duc de Courlande.

Tout meurtri de sa chute, le comte revint à Paris et s'occupa sérieusement de son régiment. Les nuits appartenaient aux orgies et les jours au travail. Ses aventures politiques, sa vie privée, ses voyages, lui prêtaient un caractère romanesque, exploité par mille sentiments divers. De petits livres se vendaient avec mystère aux gens de métier, livres licencieux dont le comte était le héros, et qui ne contribuèrent pas peu à déconsidérer les hautes classes de la société, tout en semant la corruption.

Ce fut alors que madame de Pompadour disait : « Le comte de Saxe pousse la bassesse jusqu'à la crapule. »

A la mort d'Auguste II, en 1733, Stanislas Leczinski fut élu roi de Pologne par la Diète générale. Maurice fut profondément touché de la mort de son père.

La Russie, qui s'opposait à l'élection de Stanislas, fit avancer une armée sur la Vistule. Voulant éviter la guerre, le nouveau roi reprit la route de France.

Le gouvernement russe fit procéder à une nouvelle élection, qui eut lieu sous la pression des baïonnettes, et Fréderic-Auguste, électeur de Saxe, fils du dernier roi de Pologne, fut proclamé.

On sait, au reste, comment se faisaient les élections dans cette république polonaise.

Le prince Guillaume de Prusse écrivait, quelques années après, au comte de Gisors : « L'amour de la patrie est une phrase qu'un Polonois emploie à la Diète en faveur de celui qui lui paye le plus. »

Les gazetiers de Paris publièrent dans leurs feuilles que l'exclusion de Stanislas était une offense faite à la France. Entraîné par l'opinion, Louis XV déclara la guerre le 10 octobre 1733.

Le comte de Saxe allait combattre contre son frère. Pour la première fois il marchait dans les rangs de l'armée française.

IV

Deux jours après la déclaration de guerre, Maurice traversait le Rhin.

Cette promptitude n'était pas dans les habitudes; on avait, ordinairement, plusieurs mois pour se préparer, et la cour, fidèle aux traditions, voulait attendre le printemps de 1734 pour entrer en campagne. Le comte de Saxe persuada à M. de Noailles qu'il fallait surprendre l'adversaire avant qu'il fût prêt.

La cour de Vienne, qui n'était pas prête, fut surprise en flagrant

délit de formation. Kehl était déjà enlevé, lorsque nos adversaires commençaient leurs préparatifs.

La campagne fut menée rondement. Au mois d'avril 1734, le général en chef de notre armée, Berwick, Anglais de naissance et maréchal de France, voulut faire le siége de Philisbourg. Lorsque le comte de Saxe le rejoignit, Berwick lui dit : « Je songeais à faire venir un renfort de 3,000 hommes, mais vous voilà, je puis m'en passer.

Singulier temps que celui où le fils naturel de Jacques II d'Angleterre adresse ces paroles au fils naturel du roi de Pologne, en présence d'une armée française. Tous deux étaient de grands généraux et de vaillants soldats ; mais que devenait donc la race des Turenne et des Villars ?

Il eût été dangereux d'attaquer Philisbourg sans enlever d'abord une immense ligne de défense construite par les Impériaux à Ettlingen.

Après une marche savante, le comte de Saxe tourna la position, et se trouvant à portée de mousquet, fit mettre sacs à terre et charger à la baïonnette. Il s'empara des lignes. Ce beau fait d'armes resta sans récompense, car Maurice avait des ennemis nombreux et puissants.

Alors il écrivit au duc de Noailles, son chef direct, et qui savait l'apprécier : « ..... Je me trouve dans le cas de me louer moi-même... J'ai eu le bonheur de faire une action d'éclat ; c'est moi qui vous ai frayé le chemin. (Il peint avec énergie les dangers qu'il a courus, regrette de n'avoir à la cour ni parents, ni amis pour parler de lui à Sa Majesté, et termine ainsi sa lettre :) Il y a quatorze ans que j'ai l'honneur d'être au service du roi ; je ne suis pas d'espèce à être assujetti aux règles et à vieillir pour parvenir aux grades. »

Noailles, qui avait autant de cœur que d'esprit, ne fut point choqué de ce langage et agit dans l'intérêt du comte de Saxe.

La prise de Philisbourg donna lieu à une promotion, et Maurice fut nommé lieutenant général.

Pendant un combat dans la forêt Noire, le comte reçut un coup de sabre sur la tête, et tua de sa main l'officier de hussards qui l'avait frappé.

Dans la campagne de 1735, Maurice de Saxe prit sur lui d'ordonner un mouvement tout autre que celui qu'avait prescrit le maréchal de Coigny, commandant l'armée. Il sauva ses troupes, mais souleva de dangereuses passions.

Dans une lettre au maréchal de Noailles, alors en Italie, Maurice raconte cette campagne de 1735 et fait ressortir les fautes commi-

ses; il insiste sur les désordres et le défaut de commandement. Cette lettre est une brillante leçon de stratégie et de tactique.

Le traité de Vienne du 3 octobre 1735 donna la Lorraine à la France, et Stanislas Leczinski en eut l'usufruit.

La paix ramena Maurice à Paris. Il y reprit sa vie dévorante. Cependant il travaillait chaque jour avec Folard, et tous deux étudiaient les méthodes de guerre des anciens.

A cette époque, le comte se fit journaliste, ou pour nous servir de l'expression moderne, il devint *reporter*. En effet, on lit dans l'un de ses Mémoires : « Je pris le métier de gazetier. »

Il envoyait au roi de Pologne les nouvelles de Paris, entremêlait la politique aux intrigues, les contes de boudoir aux projets de la cour; il n'était pas jusqu'à la mode qu'il n'expliquât par le menu. Ainsi, le bavolet donne lieu à une dissertation, et le corset inspire des vers plus spirituels qu'autre chose. C'est le cynisme de la philosophie.

Non pas que Maurice fût un grand philosophe; il ne donnait guère dans ce travers des grands seigneurs. Ses boutades n'épargnaient pas les novateurs, et son instinct de grand seigneur, sa fierté de soldat, lui faisaient comprendre qu'il ne s'agissait en tout ceci que de battre en brèche l'autorité. Cependant, il était de son siècle et frondait à son tour. Voici ce qu'il écrivait : « Quel spectacle nous présentent aujeurd'hui les nations? On voit quelques hommes riches, oisifs et voluptueux, qui font leur bonheur aux dépens d'une multitude qui flatte leurs passions et qui ne peut subsister qu'en leur préparant sans cesse de nouvelles voluptés. Cet assemblage d'hommes, oppresseurs et opprimés, forme ce qu'on appelle la société, et cette société rassemble ce qu'elle a de plus vil et de plus méprisable et en fait ses soldats. Ce n'est pas avec de pareilles mœurs ni avec de pareils bras que les Romains ont vaincu l'univers. »

La mort de Charles VI appela sa fille Marie-Thérèse au trône impérial, en vertu de la Pragmatique-Sanction. Mais l'électeur de Bavière revendiqua la couronne. La France se déclara pour lui.

Au commencement de 1741, un traité d'alliance réunit l'Espagne, la Prusse et la Pologne à la cause de l'électeur. L'empire d'Autriche semblait perdu, mais un cœur de femme lui restait.

Habillée à la hongroise, couverte de vêtements de deuil, la couronne de Saint-Etienne sur la tête et l'épée au côté, Marie-Thérèse parut devant la Diète tenant entre ses bras son jeune fils. D'une voix ferme, elle prononça ces paroles en latin :

« Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes proches parents, je ne compte que sur votre fidélité,

votre courage et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois; ils attendent de vous leur salut. »

Cette fille de roi avait vingt quatre ans ; elle était belle et malheureuse, pleine de courage et de patriotisme. Les magnats furent enthousiasmés; les sabres sortirent bruyamment des fourreaux, brillèrent au-dessus des têtes, tandis que ce cri retentissait : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa.*

Alors la souveraine devint femme et fondit en larmes. Le délire patriotique fut à son comble, chacun jura de mourir pour le trône et la patrie. Marie-Thérèse éleva son enfant au milieu de ces lames de sabre, et un sourire divin éclaira son front.

Cette grande scène historique est presque étrangère à notre sujet ; mais elle nous attire malgré nous, comme un rayon de lumière. Oh ! Marie-Thérèse, votre cœur de femme vous a dit comment se conservent les couronnes !

Dans le courant de l'année 1740, le comte Maurice fit offrir secrètement à l'électeur de Saxe de rentrer au service de son pays. Cette intrigue échoua pour des raisons faciles à deviner.

Louis XV, qui ignorait cette proposition, employa Maurice en qualité de lieutenant général dans le corps auxiliaire qui fut mis à la disposition de l'électeur de Bavière. Maurice de Saxe commandait l'aile droite.

Cette campagne de 1741 fait peu d'honneur aux maréchaux de Maillebois et de Belle-Isle, qui commandaient chacun 40,000 hommes.

Il fallait marcher sur Vienne, au lieu de s'enfoncer au cœur de la Bohême, sans places pour points d'appuis, sans lignes de retraite.

Bientôt les Français se trouvèrent, avec leurs alliés, dans une situation critique; leur unique salut était dans Prague. S'emparer de cette place forte semblait impossible. On ne pouvait songer à un siége. Le mois de novembre amenait ses pluies et ses froides journées ; l'armée, trop peu nombreuse, manquait de matériel. D'ailleurs, les assiégeants eussent eu l'ennemi derrière eux.

Les maréchaux consultèrent le comte de Saxe. Celui-ci, après avoir reconnu la place, proposa de s'en emparer par surprise. Ce projet fut adopté.

Les historiens, se répétant les uns les autres, ont fait à Chevert l'honneur de cette audacieuse entreprise. Oui, Chevert a tenu le noble langage que l'on sait, il s'est montré brave jusqu'à l'héroïsme, mais il exécutait les ordres du comte de Saxe. Celui-ci avait formé le projet de l'expédition et tracé le plan. Il commandait. Ses forces

se composaient de mille hommes d'infanterie et de deux mille cavaliers.

Maurice rendit compte de ce beau fait d'armes dans une lettre à Folard. Voici les principaux passages de ce récit :

« ..... Je fis sur-le-champ rappeler le marquis de Mirepoix (qui gardait le pont sur la Moldau) ; je ramassai quelques échelles et j'accommodai deux poutres avec des cordes pour me servir de bélier. Le marquis de Mirepoix vint me rejoindre le 28 novembre (1741) à neuf heures du soir avec ses mille hommes d'infanterie, et nous marchâmes sur-le-champ vers Prague.

. . . . . .

« Les échelles ayant été distribuées aux grenadiers, *j'ordonnai au premier sergent de monter avec huit grenadiers et de ne point tirer, telle chose qui arrivât*, de poignarder les sentinelles s'ils pouvaient les surprendre, et de ne se défendre qu'à coups de baïonnettes s'ils trouvaient résistance.

« Le sergent étant parvenu au haut du rempart avec les huit grenadiers, les sentinelles donnèrent l'alerte. Je m'étais assis sur le bord du fossé, au bout de la plate-forme, vis-à-vis le bastion dans lequel M. de Chevert devait monter. J'avais caché huit troupes de dragons à trente pas derrière moi ; je me levai et criai : A moi, dragons ! Ils parurent sur-le-champ. Tout ce qu'il y avait d'ennemis sur le polygone et sur la courtine nous ayant découverts, se mit à tirer sur nous. Je fis répondre par un très-grand feu. Pendant ce temps-là M. de Chevert montait avec les grenadiers ; les ennemis ne s'en aperçurent que lorsqu'il y eut une compagnie sur le rempart. Alors ils vinrent à la charge, tirèrent beaucoup et croisèrent leurs armes avec les grenadiers, mais ceux-ci ne se défendirent qu'à grands coups de baïonnettes et tinrent ferme. M. de Chevert fut bientôt suivi de trois autres compagnies et de M. de Broglie avec ses piquets..... Je m'empressai d'arriver au pont de la porte..... Au moment que j'arrivais, M. de Chevert, qui avait forcé le corps de garde par le dedans de la ville, m'abattit le pont-levis..... Toute la garnison ayant mis bas les armes, fut enfermée dans les casernes. »

Maître de la ville, le comte de Saxe empêcha le pillage et se montra tellement humain, que les magistrats, au nom des habitants, lui offrirent un diamant estimé plus de 200,000 livres. Une inscription gravée sur la monture exprimait la reconnaissance de tous. Le diamant ne fut point refusé, les mœurs étant moins sévères alors que de nos jours. Peut-être Chevert n'eût-il pas accepté ce don.

La conquête de Prague donnait à Charles-Albert la couronne de Bohême.

Une nouvelle campagne s'ouvrit en 1742, glorieuse pour le comte de Saxe qui n'attendait plus le printemps pour manœuvrer. Vers la fin du mois de janvier, il opéra avec la cavalerie contre 20,000 Autrichiens. La prise d'Egra mit le comble à sa réputation.

Pendant que son nom retentissait dans l'Europe entière, Maurice voulut mettre sa gloire à profit. Il partit donc pour la Russie. L'impératrice, disent les mémoires du temps, fit au général français un accueil distingué, qui devint bientôt un tendre sentiment d'admiration.

Aucune des démarches du comte n'était désintéressée. Cette fois il venait réclamer la restitution d'une terre située en Livonie. Il espérait aussi que l'impératrice reconnaîtrait ses droits sur le duché de Courlande. La terre fut restituée, mais la Russie conserva pour elle la Courlande.

Pendant la campagne de 1742, le comte de Saxe fit une marche admirable au milieu des montagnes occupées par l'ennemi. Mais la timidité du maréchal de Maillebois ne permit pas de délivrer l'armée de Bohême. Pendant la retraite, Maurice commanda l'arrière-garde et sauva l'armée par son intelligence et sa vigueur.

Sa correspondance avec Folard fait connaître les fautes commises. Le comte n'accuse pas, mais il est épouvanté de l'ignorance présomptueuse du commandement. Cette correspondance donna lieu à un duel, entre Maurice et le fils du maréchal de Broglie, major-général de l'armée de Bavière.

Nos troupes se trouvaient dans un complet dénûment. On vivait de racines et de chevaux abattus. Le comte écrivait à Folard : « Je me suis nourri de couleuvres, mais je n'ai pas à vous décrire des misères. »

Lorsqu'il reparut à la cour, M. de Saxe y fut reçu avec une grande distinction. Le roi lui accorda l'agrément de lever un régiment de mille cavaliers, moitié dragons, moitié uhlans ; il devait mettre en essai dans le corps ses idées sur l'instruction, la tenue et la discipline.

V

Au début de la campagne de 1743, Maurice, malgré d'habiles manœuvres, dut partager le sort de l'armée du maréchal de Broglie qui battait en retraite vers le Rhin. Nos frontières étaient menacées, et déjà l'Alsace entendait la marche de l'ennemi triomphant.

« Je sauverai la France, » disait le comte à ses amis. Il prend les

mesures les meilleures, occupe les passages importants, administre avec une rare habileté, et déploie autant d'énergie que de talents.

Sa surprise est extrême lorsqu'il apprend que le roi a nommé le maréchal de Coigny au commandement supérieur.

Louis XV avait craint de confier le salut du royaume à un étranger. Le roi dit au maréchal de Noailles que « tout en reconnaissant qu'il y avait peu de généraux qui visassent au grand comme M. de Saxe, il avouait n'avoir pas toute confiance en lui ».

Noailles se fit le défenseur de Maurice.

En 1743, la France eut à soutenir la guerre contre une formidable coalition. Afin d'opérer une diversion, Louis XV conçut le projet de porter la guerre sur le sol même de la Grande-Bretagne, il voulut rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre. L'expédition ayant été résolue, le comte de Saxe fut désigné pour la préparer et en prendre le commandement.

Pour une telle tentative, il fallait de grands talents, un courage à toute épreuve et aussi cet esprit aventureux qui se plaît à jouer avec la fortune.

Le corps français destiné à la descente en Angleterre était de 9,195 hommes, dont 8,960 fantassins, 595 dragons et 120 artilleurs.

Cette petite armée se réunit à Dunkerque, tandis que Jacques III était encore à Rome. Les tempêtes empêchèrent le départ, ce qui fit dire au comte de Saxe que le vent n'était pas jacobite.

Une escadre anglaise vint bientôt bloquer le port de Dunkerque et il fallut abandonner Charles-Édouard à ses propres forces.

La réception que le comte de Saxe reçut à Versailles lui prouva combien le maréchal de Noailles avait modifié les sentiments du roi à son égard. Le comte fut élevé à la dignité de maréchal de France.

Ce ne fut pas sans de sérieuses difficultés que le bâton fut confié aux mains d'un protestant. Rien de semblable ne s'était vu depuis la révocation de l'édit de Nantes. Aussi la cour fit-elle proposer à Maurice d'entrer dans le sein de l'Église catholique. Il répondit par un refus : « J'ai pris mon parti, écrit-il, on ne me reprochera point d'avoir changé de religion par intérêt. »

Il fut donc maréchal de France, mais sans pouvoir entrer dans le conseil des maréchaux, sans pouvoir prétendre à la croix de Saint-Louis ou aux ordres du roi.

Cependant l'héritier de Louis XIV, celui qui portait son épée, avait atteint l'âge de trente-quatre ans sans avoir assisté à une seule bataille. Louis XV n'était pas tellement esclave des voluptés qu'il ne sentît en lui les aspirations glorieuses de sa race.

Il voulut faire ses débuts sous le maréchal de Saxe.

La guerre ayant été déclarée à l'Angleterre au printemps de 1744, le roi rassembla une armée de cent mille hommes, divisée en deux grands corps. L'un sous les ordres du maréchal de Noailles, l'autre commandé par le maréchal de Saxe. Celle-ci devait tenir la campagne, celle-là faire le siége. Le roi était d'abord avec Noailles.

Ce général enleva Menin, Courtray, Ypres et Furnes. Le maréchal de Saxe manœuvra comme l'eût fait Turenne. Ne se trouvant pas en forces, il évita les grandes affaires, tenant toujours l'ennemi en respect, il gagna ainsi l'hiver.

Au printemps de 1745, le comte de Saxe fut placé à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes. Il mit le siége devant la place de Tournay, occupée par les Hollandais en vertu du traité d'Utrecht. Les coalisés réunirent soixante mille hommes, Anglais, Hanovriens, Hollandais, Autrichiens, sous les ordres du duc de Cumberland.

Voyant approcher cette armée de secours qui arrivait par la route de Bruxelles, le maréchal de Saxe laissa vingt mille hommes dans ses lignes et se porta au devant de l'ennemi avec soixante mille soldats. Le maréchal était alors fort malade d'une hydropisie et ses souffrances inquiétaient ses amis. Vainement cherchaient-ils à le retenir sur son lit de douleurs, « il ne s'agit pas de vivre, mais de marcher, » répétait le général.

Le 18 avril, il subit l'opération cruelle de la ponction. D'horribles souffrances contractent son visage, mais l'âme demeure ferme.

Le lendemain, porté sur un brancard, il visite les positions, dicte les ordres et prévoit tout. Pendant huit heures consécutives il reste dans le camp au milieu des soldats. Les positions à occuper réduisent à quarante mille le nombre des combattants pour la bataille prochaine. Le maréchal fait préparer une petite voiture d'osier, car il ne pourra se tenir à cheval.

Le roi est présent, il entend les murmures des principaux officiers de l'armée. L'indiscipline est menaçante, car elle part de haut. Noailles s'en émeut et parle au roi en particulier. Louis XV réunit alors les officiers généraux et chefs de corps; le maréchal de Saxe est là, soutenu par deux aides de camp. Le roi lui dit à haute voix : « Monsieur le maréchal, en vous confiant le commandement de mon armée, j'ai entendu que tout le monde obéît, je serai le premier à en donner l'exemple. »

Ces nobles paroles furent entendues. Chacun s'inclina.

Le maréchal de Saxe plaça son armée entre l'Escaut et la chaussée, la droite appuyée au bourg d'Anthoing, la gauche au bois de Bary, le centre couvert par le village de Fontenoy. Il éleva des

redoutes en avant de son front et les arma d'artillerie; il mit en batterie, en deçà du fleuve, quelques pièces de siége, protégea par des retranchements le pont de Calonne afin d'assurer la retraite du roi. Le but de l'ennemi était de délivrer Tournay en rejetant les Français au delà de l'Escaut.

Le 11 mai 1745, à cinq heures du matin, notre armée rangée en bataille attendait l'attaque. Un épais brouillard voilait toutes les troupes et le regard interrogeait vainement l'espace, on entendait dans le lointain le roulement des voitures et les cris confus qui planent sur les troupes en marche.

Le roi Louis XV était à cheval, ayant à ses côtés le dauphin qui fut le père des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Derrière le roi se tenaient les principaux personnages de sa cour.

Couché dans sa voiture d'osier, pâle et souffrant, le maréchal de Saxe vint saluer le roi. Une fièvre ardente illuminait son regard, sa voix était brève. Le maréchal donna tous ses ordres et fit arrêter sa voiture au pied d'un arbre, sur une petite colline. A six heures, le brouillard s'éleva vers le ciel, les rayons du soleil éclairèrent les armées et tout aussitôt le bruit du canon retentit. Les soldats français répondirent à ce signal par le cri de *Vive le roi!* le premier qui tomba mort fut le duc de Gramont.

Un écho lointain sembla répéter ce cri de vive le roi! c'étaient les bataillons placés au bourg d'Anthoing qui répondaient à l'attaque des Hollandais.

Vingt mille Anglais marchent magnifiquement sur Fontenoy. Les redoutes font pleuvoir sur eux une grêle de boulets. Le duc de Cumberland forme ses Anglais sur trois lignes et marche aux redoutes de Bary.

Cette masse de vingt mille hommes est déchirée par les boulets, sillonnée par la mitraille, mais son pas est toujours régulier. Une longue trace sanglante marque la route parcourue, et la colonne anglaise est aussi fière qu'au départ.

Jusqu'alors l'artillerie seule a combattu. Nos deux lignes d'infanterie, notre cavalerie qui relient les positions sont immobiles dans la plaine en deçà du côteau. Chacun admire les Anglais. Le maréchal de Saxe s'étonne, car il n'avait pu croire que des troupes fussent assez téméraires pour s'aventurer dans cette atmosphère de fer et de feu. Dans son plan, les troupes étaient réservées pour les chances diverses et imprévues de la journée.

Notre première ligne était formée des gardes-françaises qui défendaient les approches de Fontenoy. Ces braves gens voient arriver les Anglais tout sanglants, mais superbes de bravoure.

Six pièces de canon précèdent les Anglais. Lorsqu'ils sont à

cinquante pas de distance, MM. les officiers saluent de part et d'autre. Un capitaine des gardes anglaises, lord Hay, s'avance et s'écrie : « Messieurs des gardes-françaises, tirez. — Messieurs, tirez vous-mêmes, répond le comte de Hauteroche, lieutenant des grenadiers, nous ne tirons jamais les premiers. »

La ligne anglaise fit une terrible décharge qui mit à terre deux cent quarante morts et onze cents blessés.

Les gardes-françaises enfoncés par cette masse cédèrent le terrain cherchant à se reformer plus loin. Les vingt mille Anglais, serrant leurs rangs, broyaient tout sur leur passage. La seconde ligne d'infanterie française fut rompue à son tour, puis la cavalerie. Cependant, ces soldats dispersés chargeaient les flancs de la colonne anglaise qui dut s'arrêter pour reprendre haleine. C'en était fait, Fontenoy allait être débordé et pris à revers.

Le maréchal de Noailles conseille au roi et au dauphin de se mettre en sûreté au delà de l'Escaut. Louis XV consulte le maréchal de Saxe, qui répond que Sa Majesté doit rester au milieu des soldats pour soutenir leur courage par sa présence. Le roi était de cet avis et demeura ferme la tête haute.

Pendant ce temps les redoutes étaient vigoureusement défendues. Le duc de Cumberland se vit abandonné par les alliés et ne put compter que sur ses Anglais. Une diversion était nécessaire, elle ne se fit pas.

La masse anglaise était donc arrêtée, mais pour quelques instants seulement; il fallait une suprême résolution. Le maréchal de Saxe se fit placer à cheval et donna rapidement quelques ordres ; il était calme, mais sa physionomie exprimait une émotion qui ressemblait à l'inquiétude.

On galoppait de tous côtés, de confuses paroles s'échangeaient en courant, des ordres se croisaient ; ce qui a fait dire à quelques écrivains que chacun perdit la tête.

Le maréchal de Saxe dut amèrement regretter alors de n'avoir pas de réserve avec du canon. Cumberland put déplorer aussi la faute commise de ne pas se faire appuyer par ses 42 escadrons de cavalerie qui étaient restés en arrière.

Jamais, peut-être, deux armées, sur le champ de bataille, ne s'étaient trouvées dans une situation aussi critique, la victoire ne dépendait plus que d'une *soudaine illumination*, car la science devenait inutile. Le duc de Richelieu, doué d'un coup d'œil militaire remarquable, eut cette soudaine illumination : il s'approcha du roi, prononça quelques paroles, puis s'élança de toute la vitesse de son cheval vers le maréchal de Saxe. On vit alors quatre canons seulement, mis en batterie, faire feu sur la colonne anglaise, qui

se mit en désordre. Un immense cri domina le tumulte, c'était la cavalerie de la maison du roi et d'autres régiments encore qui entamaient une charge furieuse, désordonnée, charge à fond, charge à mort, déchaînement terrible. La terre tremblait sous cette nuée de chevaux dont les flancs ruisselaient de sueur et de sang. Tous les gentilshommes voulaient en être et il en venait de toutes parts, brides abattues et les épées au vent. Derrière ces escadrons en délire, dans les nuages de poussière, courait l'infanterie haletante et craignant d'arriver trop tard.

Les Anglais, malgré leur bravoure, ne purent résister à ce vaste ouragan de cavalerie : *procella equestris*, suivant l'expression de l'Écriture.

Les étendards français sont bientôt dans les rangs de l'Angleterre, la mêlée devient affreuse, et l'on n'entend que le choc du fer, la détonnation de la poudre.

La furie française venait de briser le mur d'airain fait de poitrines anglaises, et le nom d'un obscur village s'inscrivait pour toujours dans le livre d'or de nos armées.

La nuit venait, et les soldats, maîtres du champ de bataille, saluaient de leurs acclamations leur roi et leur maréchal.

Au loin, le duc de Cumberland se retirait en bon ordre, laissant sur le terrain 7,000 morts ou blessés, 2,000 prisonniers, 40 canons et 150 voitures d'artillerie.

Pendant que les tambours et les trompettes ralliaient les troupes, le maréchal de Saxe se faisait apporter sur sa litière auprès de Louis XV, qui l'embrassa. Alors le maréchal dit simplement : « Sire, j'ai assez vécu; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victorieuse. Vous voyez à quoi tiennent les batailles!... il faut que je me reproche ma faute : j'aurais dû mettre une redoute de plus entre Fontenoy et le bois de Bary. Je ne croyais pas qu'il y eût un général assez hardi pour hasarder de passer en cet endroit. »

Lorsqu'il apprit cette victoire, Frédéric II s'écria : « Jamais bataille n'a fait plus d'honneur à un grand capitaine, que celle où il était à la mort lorsqu'elle se livra. »

Le maréchal désapprouva hautement la réponse du comte de Hauteroche aux officiers anglais. Il n'était point pour les prouesses, et ne comprenait rien à nos délicatesses chevaleresques. Il dit aux officiers : « Messieurs, en guerre, on doit donner la mort et l'éviter, il n'y a pas d'autres galanteries que celles-là. » Cette morale germanique fit sourire les officiers. Le maréchal dit alors à un jeune marquis, capitaine de mousquetaires : « Tu ris, petit Thiange, mais tu ne riais pas lorsqu'un boulet, renversant ton cheval, t'a

fait rouler dans la poussière. — J'ai eu peur, en effet, reprit le marquis, peur que vous ne fussiez blessé, car vous étiez devant moi. »

VI

Jamais, peut-être, victoire n'eut un tel retentissement. Les gens de lettres, la ville et la cour s'unirent aux hommes de guerre pour acclamer le maréchal de Saxe. Des salons et des théâtres un long cri d'enthousiasme s'éleva, tellement puissant que les échos n'en sont pas éteints, malgré trois ou quatre révolutions, malgré l'écroulement des trônes, malgré l'ingratitude des peuples.

Est-ce à dire que Fontenoy ait la perfection des belles batailles de Turenne et de Napoléon Ier? Non, certes. Le plan est défectueux, l'exécution laisse fort à désirer. Le maréchal de Saxe savait mieux faire.

Un critique militaire d'assez méchante humeur, le général de Vaudoncourt a porté ce jugement sur Fontenoy : « Les courtisans mettaient le trouble partout et, pour contrecarrer les ordres du maréchal, en demandaient au roi, qui n'entendait rien à la guerre ; le désordre des opérations fut grand, et jamais n'éclata davantage l'esprit d'insubordination, de valeur aveugle et d'ignorance qui caractérisa si longtemps la noblesse française, et nous valut entre autres les désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. Chacun commandait au hasard, et personne n'obéissait. Le maréchal de Saxe, malade, ne pouvait que se faire porter en litière çà et là, exhorter les troupes et les chefs... Si les Hollandais eussent renouvelé leur attaque, le désastre aurait été pareil à celui de Crécy ou d'Azincourt. » Le critique tient fort à inscrire les noms de Crécy et d'Azincourt à côté du nom de Fontenoy.

Eh bien, quelque sévère, quelque injuste que soit ce jugement inspiré par la passion politique, nous l'acceptons pour un instant.

Le roi n'entendait rien à la guerre; soit. La noblesse était insubordonnée, ignorante; soit encore. Accusez toujours, dites que personne n'obéissait et que chacun commandait, que le maréchal de Saxe était malade, et que Fontenoy ne fut qu'une victoire de hasard.

Malgré tout, le souvenir de Fontenoy nous est cher, parce que cette journée est bien française. Si l'on ne sait ni calculer, ni obéir en silence, on sait se battre brillamment et mourir gaiement sous les yeux du roi. On n'a pas plus d'esprit que les gardes-françaises qui ne tirent jamais les premiers ; on ne saurait être plus poli que

MM. les officiers qui, avant de mourir, saluent l'Angleterre. Puis, au moment suprême, ces gentilshommes arrivent de tous côtés; ils se précipitent sur l'ennemi au nom de la France, au nom du roi, mais aussi au nom de leurs pères, au nom de leur race.

Le duc de Péquigny est en avant des quatre pièces de canon ; le duc de Richelieu court à bride abattue, faisant appel à tous ; M. de Montesson commande la maison du roi ; le prince de Soubise est à la tête des gendarmes ; le duc de Chaulnes enlève les chevau-légers ; les grenadiers à cheval obéissent à M. de Grille, leur capitaine, tandis que les mousquetaires suivent M. de Jumilhac. Le comte d'Eu et le duc de Biron galoppent vers Anthoing, pour empêcher d'abandonner la position. Le comte d'Estrées, le comte de Lowendhal, saisissent des étendards fleurdelisés et les élèvent au-dessus de leur tête ; le marquis de Croissi, escorté de ses enfants, de quatorze et de quinze ans, soulève les escadrons de Penthièvre. Les colonels des régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, d'Aubeterre, de Courten, chargent en avant de leurs cavaliers. Le régiment de Normandie lutte contre les carabiniers pour arriver le premier sur les baïonnettes anglaises.

Citons Voltaire, qui ne savait flatter que le roi de Prusse : « Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de *Victoire!* et de *Vive le roi!* les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction à tous les officiers généraux et à tous les commandants des corps; il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets. »

Trois cent soixant-seize officiers français furent ramassés sur le champ de bataille, cinquante-trois étaient morts, les autres grièvement blessés.

Parmi les morts se trouvaient MM. de Clisson, de Langey, de Peyre, le colonel de Courten et son lieutenant-colonel, le duc de Gramont, le comte de Longaunai, le jeune comte de Chevrier, le fils du prince de Craon, le colonel Dillon, de Brocard, lieutenant général d'artillerie, et bien d'autres encore.

La nuit qui suivit la bataille, on apporta dans une église transformée en hôpital un grand nombre de blessés qui furent couchés sur la paille. Ces blessés se nommaient : MM. de Puységur, de Luteaux, de Vaudreuil, de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Mézière, chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, de Guerchi, lieutenant-colonel, de Solenci, comte de Lorges, comte de Malartic, de Moucheron, comte de Vandeuvre, de Chambrun, comte de Péri-

gord, fils du marquis de Talleyrand... La liste complète serait trop longue, et donnerait à ce récit la physionomie d'un moderne ordre du jour.

La journée de Fontenoy, on ne saurait trop le répéter, ne brille ni par la stratégie, ni par la tactique; mais elle est pour nous un véritable trésor national : il y a là toute l'ancienne monarchie. C'est la dernière fois qu'un roi de France préside à la bataille, *tranquille* au milieu des balles, comme le dit Voltaire. La noblesse apparaît avec ses qualités et ses défauts : elle n'a pas fait provision de science, ne réfléchit guère, ne doute de rien, ne sait ni commander, ni obéir, mais elle sait mourir. Si la tête est légère, le cœur est grand. Elle court au péril, joyeusement, follement, comme à une fête; elle s'enivre de poudre à canon, et tombe le sourire aux lèvres aux cris de : « Vive le roi! »

Hélas! ce fut pour les survivants une suprême joie. Quelques-uns, devenus vieux, montèrent sur l'échafaud révolutionnaire, et y trouvèrent les fils de ceux qui étaient morts pour la France le jour de Fontenoy.

Cette bataille ne se reverra plus. Désormais on ne rencontrera même pas l'ennemi, caché au fond des bois. La mort viendra, non point parée de rubans et de cocardes, mais voilée dans le lointain, sombre et sinistre. C'en est fait des prouesses, des élans chevaleresques, des aspirations du cœur, des beaux coups d'épée, des éperons d'or et des plumes flottantes au vent de la bataille.

Au milieu du siècle dernier, la guerre était encore un duel avec ses formes courtoises, son exquise politesse et ses procédés chevaleresques.

Ce que fit à Fontenoy le comte de Hauteroche est encore en usage dans les écoles d'escrime. On entend ces paroles avant l'assaut : « A vous, monsieur. — Je n'en ferai rien. — Par obéissance. » Le salut précède le croisement du fer comme à Fontenoy.

Dans cette journée, le plus chevaleresque est le lieutenant français représentant sa nation; puis vient lord Hay, qui parle au nom de l'Angleterre. Le maréchal de Saxe désapprouve la France et l'Angleterre, il est pour la tuerie dans toute sa brutalité. C'est bien là le génie des trois peuples.

L'Europe en viendra prochainement à établir, pour la défense de la fortification permanente, des batteries à vapeur : les pièces se chargeront et feront feu mécaniquement. Deux ou trois hommes, non militaires, seront là pour entretenir les rouages de la grande machine, diriger la vapeur et veiller au pointage; mais cette mécanique portera la mort à huit ou dix kilomètres. Les Lahire et les

Bayard seront fondroyés. Dormez en paix, héros de Fontenoy, vous avez été les derniers poëtes de la guerre.

On ne se souvient plus de la grandesse de votre esprit et de la chevalerie de votre cœur. Tout est oublié, même vos vaillantes allures, même vos airs de tête que l'étranger ne sut jamais imiter. On vous accuse de légèreté, d'ignorance et d'orgueil. On oublie que parmi vous se trouvaient des sages, tels que Catinet et Vauvenargues; on oublie que Vauban, ce grand homme de bien, était des vôtres; on oublie enfin qu'un seul régiment, celui de Champagne, perdit onze colonels sur le champ de bataille : MM. de Richelieu, Gohas, Jean de Montesquiou, de Montcassin, marquis de Montrevel, marquis de Varennes, comte d'Origny, comte de Colbert, comte de Sceaux, comte de Froulay, et comte de Gisors.

Oui, dormez en paix, officiers de l'ancienne monarchie. Vous avez laissé à vos fils de grands exemples, vous avez légué aux armées modernes de nobles traditions.

Louis XV se montra généreux envers le maréchal de Saxe. Dans une lettre à la princesse de Holstein, celui-ci se laisse aller aux confidences : « Le roi m'a donné le commandement de l'Alsace, qui vaut 120,000 livres, plus 40,000 livres en fonds de terre, les grands honneurs du Louvre, comme au prince de Lorraine. J'ai avec cela, de mes pensions du régiment, 140,000 livres. Ainsi, je jouis des grâces de la cour, d'environ 300,000 livres, avec des agréments tels que le gouvernement de l'Alsace, qui fait l'État d'un souverain. »

La fortune continua de sourire au maréchal : il prit Tournay, Gand, Bruges, Audenarde, Vendermonde, Ostende, Nieuport, Ath et tout ce qu'il voulut. Sa joie déborde en vives saillies.

Après la prise de Gand, ville renommée alors pour ses veaux, le comte de Saxe en donne la nouvelle au roi en adressant à Sa Majesté une longe de veau dans un panier cacheté. Louis XV daigne trouver la plaisanterie de bon goût, et répond au maréchal par l'envoi d'une petite caisse en bois de rose.

La caisse renfermait le brevet du gouvernement à vie de Chambord, avec 40,000 livres de revenu sur ce riche domaine.

Il reçut aussi cette lettre de madame la marquise de Pompadour : « On dit, monsieur le maréchal, qu'au milieu des travaux et des fatigues de la guerre, vous trouvez encore du temps pour faire l'amour. Je suis femme et ne vous blâme pas : l'amour fait les héros et les rend sages. Charles XII, roi de Suède, est peut-être le seul qui n'ait jamais aimé; mais il en a été puni : il est mort fou et malheureux. Les anciens Germains disaient qu'il y avait quelque chose de divin dans une belle femme. Je suis presque de leur avis,

et je pense que la grandeur de Dieu brille avec plus d'éclat sur un beau visage que dans le cerveau de Newton. »

Il y aurait fort à dire sur les idées de la marquise, mais elles devaient être conformes aux goûts du maréchal.

Pendant l'automne de 1745, le comte Maurice resta dans la ville de Gand, songeant sournoisement à s'emparer de Bruxelles. « Je fais le mort, » écrivait-il à Noailles. Il affectait une complète indifférence, se plaignait de rhumatismes aigus, appelant même sa sœur, la princesse de Holstein auprès de lui pour le soigner. « Apportez-moi, lui disait Maurice, une demi-douzaine de livres de tabac à fumer de Turquie, de celui de petites feuilles. J'enverrai à votre rencontre madame de Narbonne, qui a été très-riche, qui a de l'esprit, mais peu de cervelle. C'est, au reste, la chose la plus rare dans ce pays et dont on fait le moins de cas. »

Le maréchal faisait combattre des coqs, passait des revues, tenait table ouverte, jouait gros jeu, fumait son tabac de Turquie et dirigeait son théâtre, car il avait à sa suite les comédiens et comédiennes de Favart.

Avant de se rendre à l'armée, le poëte Favart avait reçu du maréchal cette lettre philosophique :

« Ne croyez pas que je considère la comédie comme un simple sujet d'amusement ; elle entre dans mes vues politiques et dans le plan de mes opérations militaires. Je vous instruirai de ce que vous aurez à faire à cet égard lorsqu'il en sera besoin. Je compte sur votre discrétion et sur votre exactitude. »

Écrivain dramatique assez distingué, auteur de pièces qui ne sont pas oubliées : *la Chercheuse d'esprit*, *Annette et Lubin*, *Ninette à la cour*, *la Fée Urgelle*, etc., Favart était le chansonnier du maréchal qui lui commandait des couplets militaires pour soutenir le moral du soldat, et chasser la mélancolie. « Je ne demande que trois choses à mes grenadiers, disait-il au chansonnier : obéir, se battre et chanter. Je me charge des deux premières, et vous confie la troisième.

Cette charge de chansonnier du maréchal n'était point une sinécure. Il y aurait là un beau sujet de joyeuse érudition, mais nous nous bornerons à ce trait seulement.

La veille de la bataille de Rocoux, le maréchal fit appeler Favart : « Je vais, dit-il, vous confier un secret que vous garderez jusqu'à ce soir. Demain je livre une grande bataille, et personne ne s'en doute. Ce soir, lorsque le spectacle sera terminé, vous annoncerez pour demain *relâche, à cause de la victoire*. Vous ajouterez qu'après-demain on donnera *les Amours grivois* et *Cythère assiégée*. Allez et mettez-moi ce que je viens de dire en vers ; votre charmante femme

chantera le couplet sur un air militaire. Faites huit ou dix vers, pas plus. »

Le soir, la salle était comble. La comédie venait de se terminer et les spectateurs allaient se retirer, lorsque Favart parut donnant la main à la séduisante actrice qui portait son nom. Après les saluts d'usage, madame Favart chanta ce couplet sur l'air de *Tous les capucins du monde :*

Demain nous donnerons relâche
Sans que le directeur s'en fâche;
Demain bataille, jour de gloire,
Que, dans les fastes de l'histoire,
Triomphe encor le nom français,
Digne d'éternelle mémoire ?
Revenez, après vos succès,
Jouir des fruits de la victoire.

La poésie ne brillait pas d'un grand éclat, et cependant jamais vers ne firent naître un tel enthousiasme. Qu'on se représente ce public militaire qui aimait son général, ce public habitué au succès et qui allait attirer les regards de la France lointaine. Au lieu d'un ordre du jour grave, sévère, ce public entend une femme belle et gracieuse annoncer non la bataille, mais la victoire.

Voilà qui est spirituel et philosophique en même temps. Le public y fut pris, les mains applaudirent, on riait, on pleurait, on trépignait, les épées sortaient du fourreau et lançaient des éclairs.

Après le dernier mot du couplet, le mot *victoire*, madame Favart fit la profonde révérence des dames de la cour saluant le roi, et, plaçant sur ses lèvres roses le bout de ses doigts, baissa lentement la main en envoyant aux grenadiers son plus charmant sourire. Alors ce fut un véritable délire, une joie cavalière, désordonnée, qui ressemblait à l'ivresse de la bataille.

Lorsque le maréchal, qui n'assistait pas à la représentation, apprit ce qui se passait, il dit au baron d'Espagnac : « C'est une victoire pour demain, car le cœur humain s'en mêlera ! Demain, à la poudre et aux balles. Bonsoir. »

C'est ainsi qu'il menait la guerre, joyeusement, galamment, spirituellement, nous sommes tentés de dire : philosophiquement.

Le soir, on soupa chez le maréchal. Il y avait là, comme à l'ordinaire, mademoiselle Navarre qui jouait les ingénues ; mademoiselle Beaumenard, la grande coquette ; mademoiselle Verrière, devenue célèbre par ses aventures ; enfin madame Favart, surnommée le « major-général » ; et madame Lacombe, « l'aide-major. »

Ce cynisme du comte de Saxe ne portait nulle atteinte à sa consi-

dération dans les armées. Le militaire, de ce temps, ne se montrait pas plus sévère que la cour; d'ailleurs les amis du maréchal justifiaient sa conduite en répétant qu'il était Allemand.

Cette origine allemande servait encore à expliquer un défaut du comte de Saxe, défaut qui est un vice véritable pour un officier général. Le maréchal était âpre à la curée, il acceptait de toutes mains et ne cessait de demander récompenses, faveurs et argent. Il fatiguait le roi et les ministres de sollicitations, revenant à la charge après des refus, ayant recours à madame de Pompadour et même aux commis de la guerre; il ne connaissait pas ce sentiment intime que les Français nomment la pudeur virile, il resta toujours avide, intéressé, voulant à toute force s'enrichir, mais pour dépenser largement.

VII

En plein hiver, le maréchal de Saxe investit Bruxelles, dont la garnison se rendit. Anvers tomba en son pouvoir, ainsi que Mons, Saint-Guillain et Charleroy; Namur se rendit après neuf jours de tranchée.

Les Pays-Bas conquis, le maréchal résolut d'attaquer la Hollande dont la ruine était certaine. Alors eut lieu cette bataille de Rocoux, magnifique rencontre où les Français attaquèrent à la baïonnette.

Les manœuvres du comte de Saxe sont admirables, il est tour à tour prudent et audacieux, d'une finesse extrême, se gardant toujours, et toujours prêt à la riposte. Cette campagne est un chef-d'œuvre d'art militaire; jamais nos troupes n'avaient été aussi lestes.

Le voyage du comte qui rentrait à Paris fut une marche triomphale. Chaque ville élevait des arcs de triomphe, les jeunes filles présentaient des bouquets, les magistrats prononçaient des harangues.

Son arrivée à Versailles fit événement. La cour l'entoura de caresses et l'enivra de flatteries; le roi lui accorda les grandes entrées et lui fit délivrer les lettres de naturalité. Connaissant le faible du maréchal, Louis XV lui offrit une tabatière enrichie de magnifiques diamants.

Le comte ne pouvait paraître en public sans être acclamé par la foule. Assistant à la représentation d'*Armide*, à l'Opéra, il reçut

une ovation. L'actrice, mademoiselle Metz qui, dans le prologue, représentait *la Gloire*, récita ces vers :

Tout doit céder dans l'univers
A l'auguste héros que j'aime.

et s'approchant du balcon où le maréchal était assis, elle lui offrit une couronne de lauriers. Le comte refusa modestement cette couronne, mais le public cria : « Prenez, prenez, vous la méritez ! »

Cependant le comte ne pouvait se décider à être couronné par la Gloire. Alors le duc de Villeroi prenant la couronne des mains de la comédienne, la place sur la tête du maréchal, au milieu des applaudissements.

Trente-quatre ans avant cette soirée, Villars, après la victoire de Denain, avait été couronné au même théâtre. Ces scènes patriotiques ne se sont plus renouvelées depuis la Révolution française.

Le lendemain de cette soirée, le maréchal de Saxe envoya à mademoiselle Metz des bijoux estimés dix mille livres; s'il aimait à prendre, il savait donner.

Le maréchal se rendit à Chambord pour en prendre possession; il fit faire des embellissements au château et aux jardins.

On parlait, confidentiellement à la cour, d'une rupture entre le prince de Conti et Maurice de Saxe. Les uns disaient que la princesse de Conti, dont le maréchal n'avait pas à se plaindre, était la cause de cette rupture; d'autres parlaient de rivalités militaires, envenimées par les propos plus que mordants du maréchal qui déchirait à belles dents le prince de Conti. Toujours est-il qu'en 1746, une haine implacable sépara ces deux hommes. Le prince de Conti mettait en doute les mérites militaires du maréchal de Saxe et se gênait peu dans ses critiques acerbes.

Nous constatons dès à présent cette animosité qui devait avoir un terrible dénouement.

A l'occasion du mariage du dauphin avec la princesse Marie-Joseph de Saxe, fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, nièce du maréchal, le roi accorda au comte de Saxe le titre d'*Altesse Sérénissime*.

Un financier bel esprit, la Pouplinière, célèbre par son faste et aussi par quelques ouvrages licencieux, était l'ami du maréchal, qui puisait largement dans ses coffres. La femme du riche fermier général était gracieuse, spirituelle et galante. Elle enchaîna, comme on disait alors, le vainqueur de Fontenoy à son char, et ils composèrent ensemble une pièce qui fut jouée sur le théâtre la Pouplinière, et chèrement payée par le financier.

Après de longues résistances, le roi nomma le comte de Saxe *maréchal général*. Turenne et Villars avaient seuls obtenu cette haute dignité. Le maréchal Soult en fut revêtu par le roi Louis-Philippe.

Nous disons que le roi résista, mais le maréchal y mit une telle insistance, qu'il l'emporta. Louis XV voulait ne pas perpétuer cette distinction, inutile et périlleuse; il craignait que le comte ne vit, dans le lointain, la grande épée des connétables Chatillon, Duguesclin, Clisson, Bourbon, Montmorency et Lesdiguières.

Le roi de France ne voulait pas voir, à côté de son trône, une puissance toujours menaçante.

A peine revêtu de son nouveau grade de maréchal général, Maurice écrivit à d'Argenson pour s'informer du traitement attaché à cette dignité. Fatigué des instances du comte, le ministre répondit, enfin, que le roi lui accordait les trente mille livres alloués à Villars, faisant observer avec malice que Turenne n'avait touché que vingt-quatre mille livres.

La campagne de 1747 est extrêmement glorieuse pour le maréchal. La victoire de Lawfelt et la prise de Berg-op-Zoom mirent le comble à sa réputation.

Nommé gouverneur général des Pays-Bas avec un revenu de trois cent mille livres, le maréchal s'établit à Bruxelles, où il mena la vie d'un souverain.

Cependant, il était mécontent de n'avoir pu obtenir du roi les honneurs princiers. Ce fut alors qu'il se rendit à Chambord.

Cette résidence se peupla d'un monde fort spirituel, mais qui n'appartenait pas à la meilleure compagnie; on s'amusait fort dans le château de François Ier, et le nouvel hôte embellissait encore les œuvres de Primatice.

Le théâtre, installé au château, attirait acteurs et actrices, les chasses réunissaient les gentilshommes, les soupers et le jeu terminaient des journées de plaisirs. Au milieu de ce tourbillon, Maurice trouvait le temps de diriger son gouvernement et d'écrire des Mémoires. L'un de ces travaux, adressé au maréchal de Noailles, propose de grandes économies sur les dépenses du ministère de la guerre, un autre Mémoire, présenté au roi, concerne la complète réorganisation de l'armée.

Ce dernier Mémoire renferme des idées qui ne sont appliquées que depuis la campagne de 1870. Ainsi le maréchal propose de former les troupes en corps d'armée pendant la paix aussi bien que pendant la guerre : « C'est le seul moyen de ne pas être surpris par l'ennemi, et de le surprendre, parce qu'on peut porter rapidement et à la fois par des directions convergentes, toutes les troupes

vers un point déterminé. » — « Il faut toujours être prêts à partir sans bruit et en deux jours. » Le maréchal organisait l'armée en quatre corps.

Au mois de mars 1748, le comte de Saxe alla reprendre le commandement de l'armée de Flandre ; une savante marche le conduit devant Maëstricht. L'ennemi est surpris, effrayé, et les négociations d'Aix-la-Chapelle préparent le traité de paix.

Voyant la fin de la guerre, le maréchal écrivit à Maurepas : « Si les franfreluches des négociations commencent une fois, nous en avons pour dix ans avant de tirer un coup de fusil ; c'est votre affaire, la mienne est de prendre et de garder, et je vous promets de m'en acquitter en conscience ! je vous promets aussi de combattre, jusqu'au trépas, pour des vérités que je ne comprends pas... »

Le maréchal écrivait en même temps à d'Argenson : « Nous étions à la veille, après la bataille de Fontenoy, de nous emparer de la Hollande et de faire finir cette république qui est toujours la source des divisions en Europe. Le gros ouvrage de la destruction était presque fini, pourquoi ne pas l'achever ? Détruire la Hollande, c'est couper le bras droit à l'Angleterre... »

« Voilà la paix faite, écrit-il encore au baron d'Espagnac, nous allons tomber dans l'oubli : nous sommes comme les manteaux, on ne pense à nous que quand on voit venir la pluie. »

On sait que Louis XV, fidèle aux idées du cardinal Fleury, ne demanda rien de tant de conquêtes, et rentra sans indemnités dans les limites du traité de Vienne.

Surpris et indigné de ce désintéressement tout français, le maréchal de Saxe écrivit lettres sur lettres, au roi et aux ministres, pour faire conserver les conquêtes des dernières campagnes, ce qui eût été facile. « Je vois, disait-il dans une de ses lettres, que le roi de Prusse a pris la Silésie et l'a gardée, je voudrais que nous fissions de même. » On voit que le maréchal de France ne cessait pas d'être Allemand.

Lorsque la paix d'Aix-la-Chapelle eut été signée, le maréchal sollicita du roi, non la reconnaissance de son titre de duc de Courlande, mais le rang et le traitement de prince souverain. Les ministres trouvèrent, au nom du roi, les moyens de gagner du temps, puis, enfin, de refuser avec tous les ménagements possibles et les plus grandes convenances.

Peu de temps après, les amis et confidents du comte de Saxe demandèrent, en sa faveur, le rétablissement de la grande charge de connétable.

Louis XV eut le courage de résister, disant, avec raison, que Villars, Luxembourg et Turenne s'étaient contenté du bâton de maréchal; que, d'ailleurs, les hautes raisons politiques qui avaient fait supprimer la charge de connétable subsistaient toujours.

Cependant, le roi accorda au maréchal des faveurs extraordinaires qu'aucun précédent ne justifiait. Son régiment tint garnison à Chambord et lui servit de garde; avec ses six escadrons de uhlans et ses quatre-vingts dragons, il eut une maison militaire princière.

Un quartier de cavalerie fut donc construit ainsi qu'un hôpital. La salle de spectacle contenait dix-huit cents personnes. Le service était tellement nombreux, que la bouche seule se composait de trente-cinq officiers.

Le haras de Chambord comptait 24 étalons, 192 juments poulinières et 120 à 150 poulains.

Le maréchal possédait en outre plus de 400 chevaux de main et d'attelage.

Dans l'antichambre, un trophée réunissait seize drapeaux pris aux ennemis, tandis que six canons, enlevés à Rocoux, honoraient l'entrée principale. Un poste de cinquante hommes veillait à la porte du château, et des sentinelles étaient placées dans les appartements, honneur réservé aux princes du sang, mais que le maréchal s'accordait malgré la cour.

Un ormeau placé à l'extrémité de la place d'armes servait aux pendaisons ordonnées par le maître absolu. Cet ormeau a été frappé de la foudre en 1820. Le ministre de la justice était le capitaine Babache, Tartare des pieds à la tête, chargé de châtier les uhlans. Au milieu du siècle dernier, les paysans des environs tremblaient à la seule vue du capitaine Babache, dont le visage était effrayant, et l'uniforme oriental, parsemé de poignards, de pistolets et de sabres, plus effrayant encore.

Lorsqu'il prononçait l'oraison funèbre du maréchal de Saxe, l'académicien Thomas a dit qu'on n'approchait de la retraite de Chambord qu'avec le respect qu'inspire le séjour des héros.

Ce respect était dû, en partie, au capitaine Babache, qui fit pendre plus d'un braconnier aux branches de l'ormeau pour avoir tué les lapins de son altesse sérénissime.

Nous passerons sous silence l'odieuse conduite du comte envers Favart et sa femme, si dignes d'intérêt. Favart eut beaucoup à souffrir des brutalités du maréchal, qui croyait tout racheter par quelque argent. Encore cet argent était-il refusé depuis longtemps.

Ce bon Favart peint ses ressentiments dans le quatrain, souvent répété de nos jours, avec des noms nouveaux :

Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien

Madame de Chauvigny, qui faisait les honneurs de Chambord, ne put distraire longtemps Maurice de ses sombres pensées. Une inquiétude maladive, ambition dévorante, absorbait le maréchal ; il ne cessait de caresser des rêves insensés.

Un aventurier, le baron de Neuhof, s'était fait proclamer roi de Corse, sous le nom de Théodore Ier, en 1736. Son règne n'avait pas été de longue durée. Cependant les Génois, après la révolte de 1741, ne pouvaient se rendre maîtres de l'île. Maurice aimait à se rappeler qu'un obscur voyageur, un inconnu tel que le baron de Neuhof, était monté sur le trône. Pourquoi, disait le maréchal à ses amis intimes, pourquoi un grand général, un prince appelé à régner sur les Courlandais, ne règnerait-il pas sur les montagnards de la Corse? pourquoi, monté sur le trône, ne porterait-il pas ses armes en Italie?

Le comte de Saxe, voulant réaliser son projet, envoya des émissaires en Corse. L'argent et les armes furent distribués. Tout allait pour le mieux, lorsque le gouvernement français coupa court à ces intrigues. Les ministres firent observer au maréchal que le roi de France étant l'allié de la république de Gênes et l'aidant de ses armes, un maréchal ne pouvait suivre une autre ligne de conduite que celle du gouvernement qu'il servait.

Force fut donc à Maurice de renoncer à cette royauté.

Alors il en rêva une autre, plus vaste encore. Pendant que le comte de Saxe caressait d'ambitieux projets, l'Académie française lui offrit un fauteuil. Il eut le bon sens de répondre par ce refus : « Cela miré comme une bage (bague) a un cha. Je crains le ridicule et celui-ci en serét'un. »

Maurice n'en lisait pas moins l'histoire. Un jour, il fut profondément frappé du projet formé par Charles-Quint d'anéantir les Orientaux Il reprit le projet, le médita longtemps, et rédigea un mémoire : « J'ai pensé, dans mes rêves, au moyen d'affranchir des Barbaresques les peuples qu'ils oppriment. Si, après une paix générale et heureuse pour l'Europe, les princes chrétiens voulaient s'entendre et me charger du commandement des troupes destinées à cette expédition, je choisirais le moment de la paix, où une multitude d'officiers et de soldats sont réformés. De cet excédant des

troupes, je composerais un corps avec lequel il n'y a rien que je n'entreprisse. Je détruirais les villes, les retraites et la marine des Barbaresques, et je ramènerais la liberté dans leur pays... »

Après cette croisade, le maréchal espérait bien monter sur le trône d'Orient.

Les ministres écoutèrent Maurice, mais refusèrent de seconder ses projets. Les gouvernements étrangers ne consentirent pas à cette levée de boucliers contre la Turquie.

Ces échecs ne découragèrent pas le comte. Une nouvelle rêverie l'occupa sérieusement cette fois; il plaça son trône en Amérique. Pendant un voyage dans le duché de Courlande, Maurice de Saxe avait su qu'en 1655 les Courlandais, après avoir chassé les Espagnols de Tabago, s'étaient rendus maîtres de l'île. Le maréchal ne songea bientôt plus qu'à Tabago.

S'établir dans la mer des Antilles, entre les deux Amériques, lui parut un merveilleux dessein. Tabago devenait sa base d'opérations; il s'emparait d'abord d'Haïti et de Cuba. De là il rayonnait vers la Havane et les Florides, et se voyait déjà campé sur le continent, à la tête d'une armée de flibustiers.

Le comte fit tant et si bien que Louis XV lui céda l'île de Tabago en toute propriété. Le nouveau souverain s'empressa d'envoyer des émigrants dans son île. Bientôt il devait s'y rendre lui-même, lorsque l'Angleterre et la Hollande firent observer au roi de France que Tabago ne lui appartenait pas. En effet, depuis 1731 les îles de Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Saint-Domingue et Tabago étaient neutres. Grand fut l'embarras de Louis XV, qui ne voulait ni mécontenter l'Angleterre et la Hollande, ni froisser le maréchal.

Après de délicates et secrètes conférences, Maurice renonça à sa souveraineté sur l'île de Tabago. On ne sut jamais à quel prix. Seulement, le traitement militaire du maréchal fut encore augmenté, en cette circonstance, de 40,000 livres par an.

Le maréchal fit, en 1749, un voyage à Dresde, avec l'espoir de tenir le duché de Courlande de la complaisance de la cour de Saxe.

Au mois de juillet de la même année, il se rendit en Prusse. Frédéric II lui fit un accueil des plus flatteurs. Ces deux grands capitaines eurent de longs entretiens sur la guerre. Ce fut après le départ de Maurice que le roi de Prusse écrivit à Voltaire le jugement qui sert d'épigraphe à cette étude.

Après avoir reçu du grand Frédéric son portrait enrichi de diamants, le comte de Saxe revint en France. Il travaillait avec Folard les questions militaires, cherchait avec l'abbé Masson à perfectionner la navigation, et formait des projets de canalisation.

Pressé par le maréchal, le roi se décida, au mois de février 1750, à réorganiser l'armée française et à la doter d'institutions nouvelles. Maurice quitta donc Chambord pour présider aux changements. De nombreuses troupes étaient réunies pour les expériences, dans les bâtiments de l'hôtel des Invalides.

Tantôt sur le terrain, tantôt dans son cabinet, le maréchal perfectionnait l'infanterie ; il modifiait les armes, et inventait pour la cavalerie une bride, une selle et même une ferrure.

Pendant l'été de 1750, le maréchal se rendit au camp de Compiègne, présidé par le roi. Le comte eut le commandement des manœuvres. Parmi les personnages de la suite de Sa Majesté se trouvait le prince de Conti. Quelques méchants propos tenus par le maréchal de Saxe sur le compte du prince excitèrent chez celui-ci des désirs de vengeance; il adressa donc un cartel au maréchal.

Déjà un duel avait eu lieu entre ces deux hommes. Surpris à l'hôtel de Conti à une heure interdite aux visites, et dans un appartement privé, le maréchal avait dû mettre l'épée à la main. Une blessure qui retint longtemps le comte de Saxe sur une chaise longue n'avait pu calmer les ressentiments du prince de Conti.

Il ne croyait pas son honneur conjugal assez vengé, et saisit un prétexte pour provoquer Maurice. Celui-ci accepta ; mais mademoiselle de Sens intervint et empêcha le duel, du moins sur un terterrain où se trouvaient le roi, le dauphin, Mesdames de France et les ambassadeurs étrangers.

Cette affaire semblait oubliée, et le maréchal de Saxe reprit ses travaux de réorganisation militaire.

Il trouvait injuste, impolitique, dangereux, de faire de la profession des armes un privilége en faveur de la noblesse.

Il demandait que toutes les classes de la société, et principalement la bourgeoisie, pussent parvenir aux grades les plus élevés; mais il créait en même temps une noblesse militaire.

En un mot, le maréchal voulait que l'état d'officier conférant la noblesse, il ne fallut pas exiger de titre de noblesse pour devenir officier. Ce moyen lui semblait propre à créer une armée nationale.

L'édit rendu au mois de novembre 1750, à l'heure où mourait le maréchal, fut la réalisation de son projet. Cet édit exemptait de taille tous les officiers sans exception. L'officier général était anobli, ainsi que sa descendance. Les officiers de grades inférieurs à celui de maréchal de camp recevaient la noblesse personnelle; ils étaient, en outre, chevaliers de Saint-Louis après un certain nombre d'années de bons services. « Il y avait absurdité, a dit un écrivain mi-

litaire, de recruter exclusivement de nobles un Etat, où, de tout temps, la noblesse s'était recrutée. »

Cet édit de 1750, provoqué par le maréchal de Saxe, fut remplacé le 22 mai 1781 par l'ordonnance qui déclarait qu'aucun Français, s'il n'était noble, ne pouvait obtenir le grade d'officier. M. de Ségur, en rédigeant cette ordonnance, voulait protéger la pauvre noblesse, écrasée par les riches financiers qui, depuis 1750, s'emparaient de tous les grades afin de s'anoblir. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces diverses ordonnances, nous voulions seulement restituer au comte de Saxe l'honneur d'avoir inspiré l'édit de 1750, qui est en vigueur dans la plupart des armées de l'Europe.

Le maréchal proposa aussi la création d'une École militaire; il fut puissamment secondé par madame de Pompadour. L'édit qui fondait cette École fut rendu en janvier 1751, quelques jours après la mort de Maurice de Saxe.

De retour à Chambord, le maréchal offrit à mademoiselle de Sens une fête qui dura quinze jours et coûta plus de 400,000 livres. Les plus charmantes femmes de Paris — cette fois choisies dans le meilleur monde — assistaient à cette partie de plaisir, dont Maurice rendit compte à son frère Auguste III dans les termes suivants : « Sait le sort d'un vieu charetier d'aimer encore a entendre claquer le fouet. »

Louis XV avait promis d'honorer Chambord de sa présence en 1752. Le maréchal annonça qu'il affectait une somme de trois millions de livres à cette royale réception.

Le philosophe Grimm, qui était à Chambord en qualité de lecteur ou secrétaire, écrivait que le héros n'était plus qu'une ombre illustre.

Agé seulement de cinquante-quatre ans, le maréchal, épuisé de fatigues, avait l'aspect d'un vieillard; mais l'énergie morale restait entière.

VIII

Le 22 novembre 1750, le maréchal de Saxe était encore couché lorsqu'un valet, sans livrée, lui remit un pli cacheté, puis attendit dans le salon voisin.

Le comte se fit habiller à la hâte, puis traça quelques lignes qu'il remit au valet. Celui-ci s'éloigna. Aucune parole n'avait été prononcée.

L'esprit parfaitement libre, le maréchal passa dans son cabinet,

mit en ordre quelques papiers, en brûla d'autres et peu de temps après sortit sans avoir écrit. Alors il fit appeler son neveu, le comte de Frise, s'entretint avec lui de choses indifférentes, puis le congédia sans la moindre émotion.

Le maréchal manda son aide de camp : « Suivez-moi, » lui dit-il ; puis quelques mots furent prononcés à voix basse. Le valet de chambre Mouret, qui était présent, n'entendit pas ce qui se disait.

Au lieu de descendre par le grand escalier, le maréchal et l'aide de camp prirent un escalier dérobé pour gagner le parc : ils débouchèrent sur le fossé et gagnèrent l'avenue du parterre. Près de la porte de Maide, une chaise de poste de couleur sombre, sans chiffres ni armoiries, était arrêté à l'ombre des grands arbres. Deux étrangers venaient de descendre de la chaise et marchaient en silence vers le maréchal et son aide de camp.

Lorsque les quatre hommes furent à quelques pas les uns des autres, le maréchal devança son aide de camp, et, s'approchant de l'un des étrangers, le salua profondément, mais fièrement. Le silence ne fut pas interrompu.

Tous deux reculèrent un peu et mirent l'épée à la main.

Aucun de ces quatre hommes n'a parlé ; mais un fermier qui, par hasard, assistait à ce drame, entendit le cliquetis des fers. Puis il vit le maréchal fléchir, faire quelques pas et tomber dans les bras de son aide de camp.

Il vit aussi les deux voyageurs s'éloigner rapidement, entrer dans la chaise et disparaître.

Le fermier courut au château chercher un brancard. Le comte de Frise et Grimm se précipitèrent vers le parc. Ce dernier raconte la scène dans ses Mémoires inédits : « Nous apercevons un groupe de domestiques portant un brancard ; nous approchons... c'était le maréchal blessé, sans mouvements et d'une effrayante pâleur. Aux cris de son neveu, il ouvre les yeux, fait un effort pour lui tendre la main, et les seuls mots qu'il peut prononcer nous révèlent la cause de sa blessure : « Le prince de Conti est-il encore ici? Assurez-le que je ne lui en veux nullement. Faites prévenir Sénac (son médecin)... Je sens qu'il arrivera trop tard ; mais j'ai besoin de revoir mon ami. Je demande le plus grand secret sur tout ce qui vient de se passer. »

L'agonie dura plusieurs jours. Le maréchal fut admirable de résignation et de force morale ; il mourut comme un philosophe de l'antiquité. Sentant que la dernière heure était venue, il dit à Sénac : « Mon ami, me voilà à la fin d'un beau rêve. »

Lorsque la cour apprit cette mort, Louis XV s'écria : « Je n'ai plus de général, il ne me reste que quelques capitaines ! »

Madame de Pompadour, amie de Maurice, écrivit au comte de Frise : « Le maréchal était vieux et accablé d'infirmités, la mort était un bien pour lui. »

Dieu vous garde, lecteur, d'une telle oraison funèbre.

Le secret, sur cette fin tragique, fut longtemps conservé ; mais le fermier, témoin involontaire du duel, et le valet de chambre Mouret racontèrent tout avant de mourir.

Les papiers de M. le baron d'Espagnac, compagnon d'armes du maréchal, des manuscrits conservés aux archives de Dresde et publiés par M. Weber il y a une douzaine d'années, une biographie très-complète du maréchal par le comte de Seilhac, plusieurs notices allemandes, enfin les Mémoires de Grimm, qui assista aux derniers événements, ne laissent aucun doute sur le genre de mort du vainqueur de Fontenoy.

Donner un démenti à l'histoire serait aujourd'hui complétement inutile : les intérêts de cour ont disparu et les émotions de la popularité ne sont plus à craindre.

IX

Pour bien comprendre cet homme, il faut se rappeler que Maurice était d'une naissance illustre, mais entachée. Les premières impressions de son enfance ne furent pas exemptes d'amertume et de secrètes souffrances. Plus tard, le comte, tout en illustrant les armes du roi de France sentait bien qu'il n'était pas Français. La plus grande part de sa popularité tenait précisément à cette qualité d'étranger. On l'acclamait, on le fêtait comme un illustre voyageur. En le comblant d'honneurs et de richesses, on semblait convenir que, n'ayant pas le sentiment du patriotisme, il devait trouver en France un splendide salaire.

La noblesse lui tenait rigueur, les officiers généraux n'obéissaient qu'à regret, la cour feignait de rougir de son cynisme, partout il était comme désavoué et se vengeait à sa façon.

A l'armée, il riait de l'ignorance des grands seigneurs ; à la cour, il se jouait de la réputation des grandes dames, et Chambord abritait un monde que le bon bourgeois de Paris n'eût pas admis dans sa maison.

Avec tous ses défauts et tous ses vices, peut-être même à cause de ces défauts et de ces vices, Maurice, comte de Saxe, a conquis une place importante dans notre histoire. Les ducs de Courlande

sont ignorés, les rois de Pologne sont oubliés, et le maréchal de Saxe reste glorieux, quoique peut-être un peu voilé.

Les contemporains du comte de Saxe lui ont accordé le titre de grand homme, parce qu'il fut victorieux dans les batailles. A nos yeux, son premier titre est d'avoir été l'un des restaurateurs de l'art.

Depuis la mort de Turenne, l'art était en décadence; le maréchal de Saxe voulut le restaurer. Il écrivit et mit en circulation dans l'armée française des idées de réforme qui lui ont survécu.

Ces idées étaient rarement en harmonie avec l'état social du pays; elles ne purent donc se faire jour sous l'ancienne monarchie. Mais, au moment de la révolution française, les réformateurs s'inspirèrent des projets du maréchal de Saxe.

Qu'on nous permette ici une simple réflexion. Il n'est pas un écrivain moderne qui, ayant à parler des armées de 1792 à 1804, ne se laisse aller aux élans de l'admiration. Ils s'écrient tous à l'envi : « la liberté fit en quelques jours ce que l'antique monarchie n'avait pu faire en plusieurs siècles. Les armées furent improvisées, les manœuvres simplifiées, les organisations améliorées, et tout le système de guerre profondément modifié, par des généraux, sergents la veille, inspirés par le génie de la liberté. »

Le public a donc cru aux miracles de cette prétendue liberté, il a pensé que la guerre n'était ni un art ni une science.

Cela n'était que mensonge. Tout ce qui se fit de progrès dans les armées de la Révolution, absolument tout, depuis le moindre détail jusqu'aux grandes conceptions, tout était écrit par les officiers de l'ancienne monarchie, tout se trouvait dans les livres et mémoires de Guibert, de Puységur, de Quincy, de Turpin, du maréchal de Saxe, et d'autres encore. Beaucoup de ces choses avaient été appliquées. Ainsi l'attaque à la baïonnette, dont on fait honneur aux volontaires, avait été employée à la bataille de Spire; le maréchal de Montesquiou employait la colonne d'attaque à Denain; le système des tirailleurs était tellement connu, que Frédéric II les nommait le flambeau de l'armée. Les tirailleurs furent perfectionnés, mais ils existaient depuis les camps d'instruction.

Pour ce qui est du détail, le maréchal demandait que les cheveux fussent coupés à la Titus, le remplacement de la culotte par le pantalon, la suppression du chapeau, les vêtements larges, les fusils se chargeant par la culasse, le pas cadencé (qu'il fit adopter), les musiques militaires, le biscuit en campagne, la suppression des quartiers d'hiver, et mille autres choses qui passent pour avoir été improvisées par la Révolution.

Parmi les généraux de 1792 à 1800, un grand nombre étudiait.

Les livres leur enseignaient les méthodes qu'ils eurent le talent de perfectionner en les appliquant. Les Gouvion Saint-Cyr, les Kléber, les Hoche, les Abbattucci, les Desaix et, par-dessus tous, le jeune général de l'armée d'Italie, profitaient habilement des leçons de leurs anciens.

Nous devons ajouter que l'esprit révolutionnaire, exploité par des écrivains de l'ordre civil, a perpétué dans les armées modernes le dédain de l'étude. Ces écrivains n'ont cessé d'écrire qu'en frappant le sol du pied, on fait surgir des bataillons de volontaires, et que ces bataillons combattent avec courage. Ces choses sont fausses, il faut le dire hautement.

Les écrits du maréchal forment dix volumes : *Mes Rêveries*, 1757; cinq volumes in-4°; *Lettres et Mémoires choisis dans les papiers du maréchal de Saxe*, 1794; cinq volumes in-8°, publiés par Grimoard.

On a attribué au maréchal un ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'infanterie* ou *Traité des légions*. Cet ouvrage a pour auteur Dhérouville de Clay, lieutenant général.

Le maréchal recommande pour les exercices la musique ou le son des instruments. « Il n'y a personne qui n'aie vu danser des gens pendant toute une nuit en faisant des sauts et des hauts-le-corps continuels. Que l'on prenne un homme, qu'on le fasse danser pendant deux heures seulement sans musique, et que l'on voie s'il y résistera; cela prouve que les tons ont une secrète puissance sur nous qui dispose nos organes aux exercices du corps et les facilite. » Pour convaincre ses adversaires, le maréchal réunit seize hommes et seize femmes dans la force de l'âge. Le hasard forma deux groupes. Huit hommes et huit femmes dansèrent une partie de la nuit au son de la musique; les autres dansèrent sans musique, loin des premiers. Ceux-ci furent brisés de fatigue après deux heures d'exercice, ceux-là sautèrent et gambadèrent jusqu'au matin, toujours frais et dispos.

« Je ne suis point pour les grenadiers, dit le maréchal. Cela énerve les compagnies du centre. »

Ce que demande le maréchal pour le tir est exécuté depuis les guerres de la Révolution. Il veut la cartouche en parchemin, on la fait en carton et en métal. Le chapitre des *Drapeaux et enseignes* semble avoir été écrit pendant les campagnes de l'Empire. Le maréchal termine le sujet de la discipline militaire par cette réflexion fort juste : « Tout ce que je viens de dire prouve qu'il ne faut jamais condamner les préjugés sans en avoir examiné les causes. »

Le maréchal n'est pas pour les villes fortifiées, mais pour des postes retranchés : ... « Il est plus avantageux à un souverain d'é-

tablir ses places d'armes dans des endroits aidés de la nature et propres à couvrir un pays, que de fortifier des villes avec des dépenses immenses, ou d'augmenter leurs fortifications. » Dans ces places d'armes, il n'y a pas d'habitants, mais la garnison seulement. Ce projet se réalisera tôt ou tard.

N'oublions pas qu'il a, le premier, demandé le service militaire personnel et obligatoire; insisté pour que les différentes classes de la société puissent fournir les officiers de l'armée. Il avait tout deviné, tout prévu.

A peine entré au service, Maurice de Saxe se prit d'une sorte de passion pour un auteur militaire de l'antiquité qui écrivait vers l'an de Rome 703, et se nommait Onozander. L'auteur, philosophe platonicien, est le premier qui ait envisagé le côté philosophique de l'art de la guerre. Ce point de vue produisit un grand effet sur l'esprit de Maurice, qui ne cesse de parler du *cœur humain*. « A la guerre, dit-il, le cœur humain joue le plus grand rôle, et je ne pense pas que personne se soit avisé d'y chercher la raison de la plupart des mauvais succès; un rien change tout à la guerre, et les faibles mortels ne se mènent que par l'opinion. »

Le maréchal proclame une vérité sur laquelle il insiste. « L'homme inculte et grossier est susceptible de grandes émotions morales, on ne sépare donc jamais impunément l'homme physique de l'homme moral et intellectuel. »

Le comte Maurice de Saxe mourut au milieu du dix-huitième siècle. Peu de temps après sa mort commença la guerre de Sept-Ans, et Rosbach couvrit d'un sombre voile les lauriers de Fontenoy. A la même époque un écrivain militaire dont la supériorité est incontestable, le comte de Guibert, faisait oublier les ouvrages du maréchal de Saxe.

La Révolution française vint à son tour qui effaça cruellement les grands souvenirs de la monarchie.

Alors, la figure du maréchal de Saxe n'apparut, aux modernes générations, que comme une image lointaine.

Près de la ville de Nogent-le-Roi se trouve un château appartenant aux descendants d'un aide de camp du maréchal. On voit dans le grand salon un buste donné par lui-même à son officier.

La tête est énergique, le regard ferme, mais les traits du visage sont irréguliers et sans distinction; le front bien découvert respire l'intelligence, tandis que le cou trop développé rappelle un peu trop la force physique. Le menton est lourd, les épaules arrondies. A tout prendre, ce buste n'exprime pas la beauté idéale.

X

Le maréchal de Saxe nous semble appartenir à la race des héros, bien plus qu'à celles des grands hommes.

Le vrai grand homme est carré, c'est-à-dire qu'il a autant de base que de hauteur.

Les héros, aussi bien que les poëtes, se passent de cet équilibre.

Le génie lui-même s'affranchit de la proportion exacte entre la base et la hauteur. Que de gens de lettres, au séduisant style, que d'artistes inspirés, que d'orateurs à la puissante parole, que d'hommes politiques habiles sont privés d'une base égale à la hauteur; il en sera toujours ainsi, c'est affaire de tempérament ou d'éducation.

Cette égalité entre la base et la hauteur se rencontre parfois chez les hommes modestes et obscurs qui ne possèdent que le bon sens. Base et hauteur ont peu d'étendue, pas de développement, mais la proportion existe. Dès lors, l'homme est carré. Napoléon, dans ses Mémoires, cite parmi les hommes carrés, Desaix et le prince Eugène, son fils adoptif; il ajoute, pour ce dernier, que cet équilibre qui était son seul mérite suffisait néanmoins pour en faire un homme fort distingué.

Napoléon disait encore : « Il faut qu'un homme de guerre ait autant de caractère que d'esprit. Les hommes qui ont beaucoup d'esprit et peu de caractère y sont les moins propres; c'est un navire qui a une mâture disproportionnée à son lest; il vaut mieux beaucoup de caractère et peu d'esprit. Les hommes qui ont médiocrement d'esprit et un caractère proportionné réussiront souvent dans ce métier; il faut autant de base que de hauteur; le général qui a beaucoup d'esprit et du caractère au même degré, c'est César, Annibal, Turenne, le prince Eugène de Savoie et Frédéric II. »

Le maréchal de Saxe n'était point de ceux-là.

Beaucoup jouent, en ce monde, les rôles principaux qui ne sont pas carrés, aussi leur faut-il les feux de la rampe, la mise en scène et tous les accessoires du théâtre, y compris l'aide du souffleur.

On demandait au comte de Canale, qui connaissait la vie du prince Eugène de Savoie, des renseignements sur ce grand général ? « Je ne vous donnerai pas le prince en robe de chambre, répondit

Canale, mais je veux bien vous le montrer en casque et en cuirasse. »

Non-seulement le casque et la cuirasse jettent de brillants reflets, mais ils ont l'avantage de grandir et d'embellir celui qui les porte. Tous les costumes officiels, habits brodés d'or, ou simarres aux larges plis, jouissent du même privilége, tandis que la robe de chambre absorbe les rayons de la gloire.

Nous aurions pu ne montrer le comte de Saxe que revêtu de sa cuirasse et le front ombragé par le casque. Alors, il eut été admiré de tous. Nul ne se serait aperçu que la hauteur laissait fort à désirer pour une aussi large base.

Mais ceci n'est point un éloge, il y faut voir des éléments mis par l'auteur sous les yeux du lecteur, afin que celui-ci prononce un jugement.

Nous avons donc montré Maurice de Saxe, tantôt en cuirasse et tantôt en robe de chambre.

Ce n'est pas ainsi que procéde l'histoire. Indulgente pour les morts, elle se plaît à mettre en pleine lumière les casques et les cuirasses, et à cacher, au sombre vestiaire, toutes les robes de chambre.

Le maréchal de Saxe qui manquait de hauteur ne put jamais s'élever dans les régions supérieures où l'âme humaine recouvre sa liberté. Le sentiment religieux lui était inconnu, il était privé de la clarté divine, il ignorait la puissance de la foi : Si un rayon lumineux, sorti de l'Eglise, avait éclairé Maurice de Saxe, tout en lui se transformait; il planait au-dessus de la terre et montait vers le ciel en se purifiant.

Nous avons vu le comte de Saxe nerveux, passionné, spirituel, spontané, d'une bravoure éclatante; mais il ne s'est jamais montré à nous magnifique comme Turenne, poétique comme Condé. Outre la foi, il lui manquait encore quelque chose : il n'était pas Français.

Il n'était pas Français, comme ce simple lieutenant de grenadiers qui, sans le savoir, était à Fontenoy l'écho des croisés de saint Louis; il n'avait pas respiré au berceau le souffle généreux parti de la poitrine d'Henri IV; ses yeux ne connaissaient pas les rayons d'or du soleil de Louis XIV; il dédaignait les prouesses, les élans du cœur, les sublimes folies, qui étaient la richesse de nos ancêtres.

Non, il n'était pas Français, quoique brave et bon capitaine, un Français eut été autrement sage et autrement fou.

Nous voici donc en présence d'un homme qui a eu le bonheur d'accomplir de grandes actions, de sauver la France à Fontenoy, de

l'illustrer par vingt victoires. Cet homme occupe, dans nos Annales, une large et belle place. Il serait injuste de lui refuser le titre de héros.

Mais cet homme a des défauts, des vices mêmes, qui ternissent sa gloire.

L'historien éprouverait un sérieux embarras pour porter un jugement, mais le philosophe vient à son aide.

Le bon, le vertueux Vauvenargues a écrit ceci, qui sera notre conclusion :

« Il y a des vices qui n'excluent pas les grandes qualités, et, par conséquent, les grandes qualités qui s'éloignent de la vertu. Je reconnais cette vérité avec douleur : ... mais non-seulement les grands hommes se laissent entraîner au vice, les vertueux même se démentent et sont inconstants dans le bien. Cependant, ce qui est sain est sain, , ce qui est fort est fort. Les inégalités de la vertu, les faiblesses qui l'accompagnent, les vices qui flétrissent les plus belles vies; ces défauts inséparables de notre nature, mêlée, si manifestement, de grandeur et de petitesse, n'en détruisent pas les perfections. Ceux qui veulent que les hommes soient tout bons ou tout méchants, absolument grands ou petits, ne connaissent pas la nature. Tout est mélangé dans les hommes; tout y est limité, et le vice même y a ses bornes. »

Général baron Ambert.

ANCIENS

ET

NOUVEAUX SERVITEURS

I

Au préalable, disons un mot de nos serviteurs d'à présent. On en aimera peut-être davantage ceux de l'an 1800. La comparaison des deux espèces, de l'ancienne et de la moderne, ne peut manquer de nous édifier.

Ce sont, en effet, des bourgeois au petit pied que les « gens de maison » d'aujourd'hui ; que dis-je, des bourgeois? ce sont des patriciens momentanément déclassés, et qui espèrent bien que « les Censeurs » de la République ne tarderont pas à les réintégrer dans leur ordre. En attendant cet acte réhabilitatoire, nos serviteurs sont tout dans nos maisons, intendants, sommeliers, « officiers de bouche, » pourvoyeurs et grugeurs, Dieu sait! et, le cas échéant, ingrats ! Ils ne sont pas encore des directeurs spirituels ; cela viendra. A eux la haute et la basse justice sur la maison de ville et sur celle des champs, de la cave au grenier, de l'office au boudoir de Madame. Ils ont fait alliance offensive et défensive avec les fournisseurs de Monsieur, avec les fournisseurs de Madame. Il y a dans les traités, entre ces honnêtes personnes, tel article secret qui fait aller on ne sait où un bon quart du revenu brut de la maison. C'est bien une autre affaire, quand le maître de céans est atteint de quelqu'un de ces péchés capitaux qu'on aime à mettre en liberté sous le toit conjugal, et auxquels le plain-pied convient de tout point. Ah ! la bonne aubaine pour des serviteurs intelligents et pas trop vétilleux sur la morale ! Il s'en rencontre de tels, l'homme et la

femme ensemble ; association formidable ! Aussi la moisson ne languit pas. On y fait vite ses orges. Qui s'aviserait de regarder au vin et au sucre avec des serviteurs aussi dévoués ? On leur a tant d'obligation. Ils taillent en plein drap ; cela fait frémir. La maison est à eux corps et biens. Le portier ne manquerait pas à les saluer, ce qu'il ne fait pas toujours au maître de la maison. Ils leur donnent du Monsieur et de la Madame gros comme le bras. Cependant on traite pour le vin, pour le bois, pour l'huile et pour le reste avec monsieur Frontin ou avec madame sa femme, et non autrement. Les enfants de la maison, gendres et brus, sont pleins d'égards pour ces deux honnêtes serviteurs. Ne leur sont-ils pas quasi collatéraux ?

Dix ans de ce service ont mis nos gens hors de domesticité. S'ils restent au delà de ces dix ans dans la maison, c'est par pure conscience, et pour ne pas se mettre dans le mauvais cas d'être des ingrats. Leur affaire est faite ; leurs petits placements sont en bon lieu. Les voilà en état, Dieu me pardonne, de marchander des gendres pour leurs filles. La chance est toujours aux affranchis ! En effet, ils s'engraissent et s'arrondissent à vue d'œil dans cette manutention universelle ; c'est une bénédiction. Maigres ils sont entrés, comme la belette ; comme elle ils ont peine à sortir d'un aussi bon endroit, étant « maflus et rebondis ». On a pour ces honnêtes Frontins des respects que l'État n'a pas pour ses comptables. Ceux-ci rendent des comptes, ceux-là n'en rendent pas du tout. Bien mieux, quand ils ont eu quelque difficulté avec leur maître ou leur maîtresse, et que la place n'est plus tenable, ces pauvres gens s'en vont ailleurs munis de certificats de probité qui attendriraient des cœurs de pierre. Aussi est-ce conscience de les recueillir chez soi, et de leur permettre de s'y refaire. Il y a exemple de ceci, que je vais relater, et que je donne pour authentique. Deux de ces bons serviteurs, unis en légitime mariage, s'étaient retirés, au bout de leur dix ans de mercenariat, dans leur province, y étant devenus, du fait de leurs économies, propriétaires avec pignon sur rue. A quelque temps de là, ils invitèrent le fils de leurs anciens maîtres à les venir voir chez eux. Celui-ci, très-charmé et pas peu honoré du procédé, alla voir nos gens sur leur petit domaine. Ils lui donnèrent à souper et à coucher. Ils le régalèrent bien ; ils lui firent manger l'agneau le plus tendre de leur bergerie ; on but ensemble du vin du clos, attenant à la maison, vin qui n'était point méchant du tout. On porta les santés de ces bons anciens maîtres de Paris. Il n'y eut coin du domaine de ces excellents serviteurs qui ne fût visité par leur hôte ; la prairie, le petit bois qui y confine, le verger, les ruches et les abeilles, la maison avec ses contrevents

verts, le grenier, le fruitier, la cave, tout cela plein des biens de Cérès, de Pomone et de Bacchus. Bref, le fils se montra enchanté d'une propriété en aussi bon état. Il en fit tous ses compliments aux propriétaires ; et quand il prit congé d'eux, ceux-ci l'obligèrent, à peine de les fâcher, à accepter d'eux, pour ses parents, un chapon gras de leur basse-cour et un rayon de miel de leurs ruches. Et vous n'entendez aujourd'hui que gens de maison se plaignant de ce que la condition n'est plus tenable pour eux, et de ce qu'il n'y a pas d'eau à boire chez le monde d'à présent!

Les grosses maisons se remettent de ces dégâts. Où il y a beaucoup à piller, il reste beaucoup. Et ce n'est pas sans raison que le bon Horace a dit des riches de son temps : « Nul n'est riche que s'il peut être volé; » Molière a dit « s'il est un homme volable ». Mais les maisons médiocres, qui veulent avoir suisse et marteau doré, y laissent toute leur substance. La valetaille les ronge jusqu'aux os, et c'est bien fait. On n'y a l'œil à rien, comme chez les grands seigneurs. On craindrait de se barbouiller les doigts d'encre à viser et parapher son livre de dépenses. On n'additionne pas avec sa cuisinière, ce qui s'appelle additionner. On approuve. On a des magnanimités de confiance qui coûtent gros à un ménage, et les dettes y entrent de toutes parts à la suite des grands sentiments et du mépris des gros sous. Nos grand'mères n'étaient donc point si mal avisées de faire elles-mêmes leur marché. Parlez donc à nos belles dames de province d'aujourd'hui, à nos petites bourgeoises à hauts talons d'aller faire elles-mêmes leur marché, et de débattre du prix d'une oie avec l'éleveuse de volailles du village voisin. Il est vrai que la commère aux oies accommoderait de belle sorte avec la langue qui lui pend au gosier ces vilaines marchandeuses qui n'ont pas honte de marchander ainsi le pauvre monde; elle leur en donnerait pour leur argent. Ah ! c'est qu'en 1800 il y allait pour les familles, nombreuses en enfants, et ayant peu d'argent, de la provende de chaque jour. *Panem nostrum quotidianum !* Il s'agissait, la recette et la dépense balancées, de joindre, comme on dit, les deux bouts à la fin de l'année.

Venons à nos serviteurs du temps passé, quitte à nous reprendre, pour le bon de la comparaison, à ceux de l'ère présente.

II

Ils s'appelaient *Jean* et *Jeanneton* tout court, l'homme et la femme. Ils étaient d'aussi bonne pâte l'un que l'autre. Tous deux

enfants de paysans, et des plus petits paysans des environs. Ils avaient vécu et grandi dans le même village, assistant leurs parents dans leurs travaux, allant un peu à l'école et beaucoup aux champs, ayant de la lecture autant qu'il en faut avoir pour lire dans le Catéchisme et dans le Paroissien. Ils étaient cousin et cousine, issus de germains; c'est partout ainsi en Bourgogne. Comme ils se connaissaient bien, et comme les deux chaumines qu'habitaient leurs parents étaient contiguës, on les avait mariés, à la Mairie d'abord, *ab lege principium*, et ensuite à l'Église, dès que la chose avait pu se faire civilement et canoniquement. Ils n'avaient eu rien, de leurs deux côtés, en mariage, je l'entends d'écus sonnants; car ce n'est pas rien pour deux gars bien constitués au physique et accoutumés à travailler, que de bons bras, des dents blanches et bien rangées, la crainte de Dieu et du mal faire et le respect de Monsieur le curé. Il y avait encore, en l'an 1800, dans notre chère France, de cette bonne paysannerie-là. *Jean* et *Jeanneton* étaient venus en sabots de leur village pour entrer en condition chez quelque gros bourgeois de la ville et pour gagner à eux deux leur vie sur cette terre. Les enfants, s'il leur en venait, et ils étaient certains qu'il leur en viendrait, devaient être laissés à la garde des grands parents. Leur curé avait dit, en les mariant, à ces deux braves conjoints, qu'il y aura toujours des riches et des pauvres ici-bas, et que les pauvres sont faits pour être au service des riches; qu'il n'y a point de honte à cela, ni de méchanceté à Dieu d'avoir arrangé ainsi les choses dès le commencement du monde; que nous avons tous besoin des services les uns des autres; que tout travail, convenablement rémunéré, satisfait à la justice divine et humaine; qu'il n'y a que les paresseux et les propres à rien qui soient à plaindre; qu'il faut que chacun se tienne à sa place en ce monde, et y fasse ce qu'il sait faire, et qu'ainsi « les vaches sont mieux gardées »; que le bien des autres n'est point le nôtre, qu'on se damne à vouloir se l'approprier par de mauvais moyens, que les voleurs sont des voleurs et les gens de bien des gens de bien, et le reste du sermon du bon curé que j'ai oublié, et qu'on peut lire tout au long dans l'Évangile. *Jean* et *Jeanneton* croyaient que leur curé leur avait dit vrai; et ils entraient en maison pas plus savants que cela, ayant le cœur au travail, l'appétit à l'avenant, et beaucoup de révérence pour les personnes « éduquées ». L'homme et la femme gagnaient à eux deux comme cent écus par an, gros salaire pour le temps. Ils ne touchaient à cet argent que pour se nipper à neuf une fois tous les deux ans. Leurs économies restaient dans les mains de leur maître qui les faisait fructifier. Le banquier de nos domestiques, au temps dont je parle, c'était leur maître. Aussi ils dor-

maient bien tranquilles, eux et leur petit argent, sur la prudhomie du dépositaire. Ainsi traités par le père de famille, ils s'accoutumaient sans peine à cette dépendance bienfaisante; et l'affection ne tardait pas à naître de ces honnêtes arrangements au moyen desquels le maître de la maison faisait son propre souci des intérêts de ses serviteurs. Montrez-vous juste envers les petits; vous ferez assez pour être aimé d'eux. Mais si vous pouvez être bon pour eux et doux, que ne seront-ils pas pour vous? — Je réponds pour les domestiques d'autrefois; je ne réponds pas, Dieu m'en garde! pour ceux d'aujourd'hui. Ceux-ci ne sont-ils pas messieurs nos égaux et cosuffragants, et partie de la souveraineté populaire?

Jean et *Jeanneton* devenaient les amis de la famille, des amis une fois faits et qui ont conclu marché. Père, mère, enfants, le chien, le chat et le cheval, toute la maisonnée était leur chose; ils y avaient attache de propriétaire. Ils disaient « chez nous », parlant de la maison de leur maître, et ils disaient vrai. Ils disaient, notre *Miraud* (le nom du chien), notre *Pierrot* (le petit nom du chat), notre *Cocotte* (la jument). Ils confondaient tous les prénoms de leurs propres enfants avec ceux des enfants de leur maître. Ils usaient du même pronom possessif pour appeler les uns et les autres. Quand arrivait le temps de la première communion pour les fils ou pour les filles de la maison, ces braves gens disaient aux voisins : notre Désiré, notre Charles, notre Gabrielle va faire sa première communion. C'étaient quasi eux qui mariaient et dotaient les filles de leur maître. « — Je marions note Gabrielle ». Et la fille et le futur souffraient ces libertés grandes de la part d'aussi bons amis de la famille. La fille se serait fâchée pour tout de bon, s'ils eussent dit autrement. Allez donc, aujourd'hui, beaux fils de famille, vous laisser tutoyer par vos domestiques. Las! vous n'avez plus de serviteurs qui vous ont portés dans leurs bras, comme fit le centaure Chiron, son nourrisson Achille; vous n'avez chez vous, pour vous servir, que des envieux ou des complaisants. Ils ont tutoyé vos grands pères en 93, quand ils dénonçaient, au Comité de Salut public, ces citoyens mal pensants, et qu'ils se donnaient le régal de voir tomber leurs têtes.

Ces façons d'être des anciens serviteurs créaient, entre eux et leurs maîtres, des rapports qu'il est plus facile de regretter qu'il n'est facile de les bien définir. C'était, de la part des maîtres, un commandement toujours bénin, jamais aigre ni bourru, ni plein de fracas, jamais ne sentant son bourgeois mal élevé, son enrichi d'hier, son *Monsieur Jourdain* pestant après ce « coquin de tailleur ». De la part des serviteurs, c'étaient une obéissance vive et prévenante, une application inquiète à tout ce qui pouvait plaire à

Monsieur ou à Madame, en un mot, des services qui ressemblaient à des complaisances, tant ils étaient rendus de bon cœur ! *Jean* et *Jeanneton* avaient cent yeux et cent mains pour tout voir et pour tout faire dans la maison. Les plus petites choses, ces riens qui donnent bon air au logis et contentement aux maîtres, étaient mis à fin avec une perfection passée en habitude.

L'ordre et la propreté et le rangement de ceci et de cela récréaient partout la vue. Aucune besogne n'était mal faite ou à demi, ou faite à la grâce de Dieu : et notez ce point-ci, car cela ne s'est vu qu'en ces âges fortunés, ces braves gens avaient une vivacité à montrer les dents pour les intérêts de leurs maîtres, telle qu'on ne l'aurait pas soi-même à défendre son propre bien. Aussi il n'y avait rien à faire dans les fournitures avec de tels intendants. Messieurs les fournisseurs, enjôleurs des gens de maison, et leurs compères dans la partie, eussent gâté à cela leur jolie voix. Le « sou pour livre » aux domestiques ne figurait pas encore au budget supplémentaire des cuisinières. Ces honnêtes chrétiennes, dont beaucoup comptaient sur leurs doigts, faisaient leurs additions devant Dieu, avant de les donner à vérifier à la maîtresse de maison. « Le bien d'autrui ne prendras ! » Depuis que leur curé leur avait planté dans la tête cet article VII des Tables de la Loi, le diable lui-même aurait perdu sa peine à vouloir l'en ôter. Aujourd'hui l'arithmétique de nos cuisinières est toute changée ; et quatre et quatre y font dix, depuis que tout le monde sait lire, écrire, compter et voter.

Avec ces amis et ces aides, la maison bourgeoise florissait par la confiance qne les honnêtes gens ont les uns en les autres, et qui est la même chose que la confiance en Dieu. Maître et serviteurs se gouvernaient par les mêmes principes. Ils avaient les uns et les autres la même religion et la même probité. Ce qui était mal à faire, au sens de Monsieur et de Madame, l'était au sens de *Jean* et de *Jeanneton*. On ne distinguait pas alors ce qui est vilenie à des maîtres d'avec ce qui est vilenie à des domestiques. Ces distinctions-là sont toutes récentes ; et nous avons aujourd'hui, pour le plus grand bien de nos maisons, nos deux casuistiques, la nôtre et celle de nos gens. Maîtres et serviteurs faisaient donc aussi simplement les uns que les autres la volonté de Dieu, ceux-là en commandant avec mansuétude, ceux-ci en faisant les choses avec plaisir et diligence. Alors le bel esprit, ce sec épilogueur de la divine Providence et de l'ordre universel, n'avait pas corrompu le bon sens tout uni de la petite ville et du village, et brouillé dans les cervelles les notions du bien et du mal. On avait une conscience, ou on n'en avait pas du tout à l'endroit de la chose d'autrui, âne, vache ou mulet. On était un honnête homme ou un coquin ; quelque chose entre les

deux, jamais, au grand jamais ! Bien moins encore s'était-on avisé d'en remontrer à son curé sur la théologie et sur la morale. On ne philosophait guère passé les commandements de Dieu ; on ne philosophait même pas du tout; et ce bon petit monde de nos provinces en avait le sang plus frais, l'humeur plus gaillarde, plus de cœur à la besogne, et le sommeil plus léger. Le bel esprit en sa propre essence, s'il a une essence, est la peste des belles-lettres. De cette peste-là on peut se garer en s'enfuyant dans les bois. Mais le bel esprit, politique et révolutionnaire, comment éviter cette contagion des contagions? Quels monts et quels fleuves mettre entre soi et lui ! Il est partout, dans la grande ville, dans la petite ville, au village, chez votre fermier, chez votre jardinier. *Est Ulubris !* Il est à *Ulubre*, oui, même à *Ulubre*, où Horace allait chercher la paix de l'âme, et faire son régal des propos de ses métayers.

Tous les dimanches, au prône, le curé ressassait à ces bonnes gens ces évangéliques vérités : « Que tous les hommes sont égaux devant Dieu; que nous sommes tous des pécheurs, ayant un besoin infini de sa miséricorde, quoique rachetés par le sang de son divin Fils; que nous mourons tous, riches et pauvres, maîtres et serviteurs, et qu'il nous sera demandé là-haut un compte exact du bien que nous aurons fait chacun dans notre condition, et aussi du bien que nous aurons manqué à faire. » Le bon curé ajoutait pour les têtes fortes de l'endroit — où n'y a-t-il pas de ces aigles de village au bec retors? — « que c'est Dieu qui a fait les conditions inégales ici-bas, à cette fin que la société humaine subsistât par le travail de chacun de ses membres, et par le besoin que nous avons les uns des autres. » Et, se donnant carrière dans un si beau sujet, il passait en revue les divers métiers de ces braves gens, leur montrant combien ces métiers sont nécessaires, et à ceux qui les exercent et à ceux au profit de qui ils s'exercent. Il disait au charron, mécontent d'être charron et de n'être que cela : « Si tu n'étais pas charron, il faudrait bien que quelqu'un le fût à ta place. Or, de quoi vivrais-tu, ayant femme et enfants, si tu ne fabriquais des timons et des essieux? Et si le charretier, ton voisin, ne rompait ses attelages une fois toutes les semaines, en forçant la charge, tu serais du matin au soir les bras croisés à regarder tes outils, et ne bougeant pas plus que cette souche d'orme. » Il passait à un autre, lui faisant un raisonnement de la même force. A chacun la sienne ; et nul n'avait le mot pour répliquer au curé. Que répliquer, en effet, à son curé, quand on a la foi, et quand ce docteur qualifié des petites gens prend à témoin de la vérité de son dire le fils du charpentier Joseph, N.-S. Jésus-Christ, en qui tous les métiers manuels ont été honorés ici-bas et seront glorifiés dans le royaume du Père?

Aujourd'hui on lui ferait bien voir, à ce bon curé, qu'il n'est qu'un âne, et que sa morale est une vieillerie d'avant le Déluge. Ils raisonnent tous, hélas! comme des Aristote, dans nos villages, à commencer par le bedeau lui-même, et son disciple en philosophie le garde champêtre. Comment nos champs et nos prés seraient-ils bien gardés? Il faut croire que le bon Dieu y veille encore un peu de sa personne.

Jean et *Jeanneton* ne savaient pas toutes ces belles choses qu'on a depuis apprises à leurs enfants, les *Droits de l'homme*, les droits de la femme, les droits des enfants, le droit de travailler, le droit de ne rien faire, la religion naturelle, les religions positives, un Dieu pour les savants, un autre Dieu pour les ignorants, ni l'un ni l'autre pour ceux qui ne veulent ni de l'un, ni de l'autre; l'abominable richesse, « l'infâme capital; » la monstruosité du mariage à deux, Madame qui ne serait pas l'épouse de Monsieur, Jeanneton qui ne serait pas la femme de Jean, et leurs enfants qui ne seraient ni d'eux, ni à eux; la Loi qui conjoint les époux sans les conjoindre; Jean qui peut aller à gauche, si cela lui plaît, et Jeanneton de même, sans que Jean ni Jeanneton aient le droit de se plaindre l'un de l'autre; le mariage à l'Église une pure farce depuis 89, et la bénédiction nuptiale qui ne bénit rien du tout; le baptême des enfants, une simagrée malsaine, et qui n'est propre qu'à enrhumer ces pauvres petits; la confession une simple bêtise pour nos garçons, un abominable tête-à-tête pour nos filles; la communion, la première et les subséquentes, autant de tours de passe-passe qui rapportent gros aux gens d'église; les derniers sacrements, une chose des plus dangereuses pour un homme bien malade, une lugubre comédie de famille, un attentat au premier chef à la liberté de conscience du citoyen et du contribuable; enfin l'inhumation avec prières et eau bénite, une mascarade menée par des farceurs en chasuble, et un manquement public à la majesté de la nature animale. La tête eût tourné à ces deux bons chrétiens de tout cet affreux galimatias, et il eût semblé à ces âmes simples et « droites comme des règles » que c'était le diable en personne qui venait leur tenir ce damnable langage. Par bonheur, ils n'avaient parcelle en tête de ce vaste savoir. Ils s'étaient mariés et mis en condition bien avant que les cinq à six philosophes qui trônent dans nos colléges, et qui sont les plus achalandés de ce temps-ci, n'eussent épanché les lumières de leur occiput sur trente millions de Français, devenus à leur tour des docteurs *in omni re scibili*.

Jean et Jeanneton n'avaient jamais entendu dire par de grands amis de l'espèce humaine, appelés philanthropes, que lui et sa femme n'étaient point nés pour servir et pour manger le pain de

l'esclavage. Ces beaux discours n'auraient point du tout fait leur compte. Ils trouvaient, au contraire, ce pain-là meilleur que celui qu'on mange au village, et ils ne s'en faisaient point de reproches, pensant le gagner comme Dieu veut qu'on le gagne, honnêtement, ce jour-ci, et puis ce jour-là. Il ne leur était jamais venu dans l'idée qu'ils eussent trop d'esprit pour être des domestiques, encore moins qu'ils fussent d'un trop bon sang pour cela. Enfants de pauvres cultivateurs, de ceux que le soleil, à son lever et à son coucher, voit courbés sur leur sillon, Jean et Jeanneton ne se sentaient pas du tout humiliés d'avoir passé contrat, parole d'un côté, parole de l'autre, avec un bon bourgeois, fort considéré dans sa petite ville, probe, juste, point fier et point vilain, exact et laborieux comme eux. Ils savaient que Monsieur était d'honneur avec tout le monde, avec ses inférieurs comme avec ses égaux. Cela tenait haut le cœur de ces deux honnêtes gens ; cela empêchait qu'il ne se ravalât jusqu'à l'envie; cela les mettait l'un et l'autre de pair, pour les sentiments, avec les personnes desquelles ils dépendaient pour le salaire.

Avisez-vous donc aujourd'hui d'établir cette parité des sentiments entre vos serviteurs et vous; mettez à le faire tout ce que vous avez de bonté dans le cœur; ayez avec eux le commandement net, affable, humain; soyez le plus ordinairement familier, et le moins qu'il se pourra impérieux avec ces égaux que vous a procurés la démocratie. Descendez à leur condition cent et cent fois par jour, afin qu'ils la trouvent supportable, voyant qu'elle vous touche et qu'elle vous est à souci. Quand ils sont malades, soignez ces corps souffrants, sujets aux mêmes maux que le vôtre et percés des mêmes pointes de la douleur. Soignez-les chez vous, et par les mains de votre médecin, autant que cela vous sera possible et que votre médecin le trouvera bien. Distinguez-les fort de vos chiens et de vos chevaux, ce que le riche ne fait pas toujours (*non sicut equum et mulum*, dit la Sainte Écriture); et pensez que vous avez pour serviteurs des âmes de petites gens, lesquelles valent le même prix que les vôtres aux yeux de Jésus-Christ. Les vôtres, pour être plus hautaines, à cause de leur argent et de leur abondance, n'en pèseront pas une once de plus dans les balances du Souverain Juge. Pensez à tout cela avec vos domestiques, et faites-le naturellement, bonnement, sans étalage de philanthropie et de fraternité fausse, de bassesses égalitaires, et comme des gens lâches qui se précautionnent contre les guerres serviles. Acquittez-vous, pour tout dire, en brave homme et en bon chrétien, de vos devoirs de maître envers vos gens, et n'y ravalant rien de la naissance, du rang, de l'éducation. Eh bien, vous n'y gagnerez rien, sinon d'avoir mis votre conscience en repos, ce qui est bien quelque chose. Vous aurez fait des

ingrats, moyen infaillible de faire votre salut. Et savez-vous ce que ces bons serviteurs, de l'un et de l'autre sexe, de l'an de grâce 1876, diront de vous, après qu'ils auront quitté votre service pour cause d'incompatibilité d'humeur — pesez et méditez le propos, il est de ce siècle d'universelle littérature et science : — « Après tout, il n'y a entre Monsieur ou Madame et moi d'autre différence que celle de l'argent. » Que chacun donc se mette à gagner de l'argent, beaucoup d'argent, *per fas et nefas*, puisque cela seul abolit parmi les hommes les inégalités de nature et de condition; si bien qu'un domestique enrichi aura aussi bon air, sous son habit noir, qu'un gentilhomme. L'argent ne fait-il pas tous les jours d'un officier de bouche de grande maison, retiré de l'office et de la panneterie, un homme comme il faut, et qui ne donne pas sa fille au premier venu? Autrefois c'était le ventre, aujourd'hui c'est le gousset qui anoblit. Fi! cette noblesse du gousset vous prend au nez.

Jean et Jeanneton voyaient bien, sans pouvoir trop se l'expliquer, par où toutes les conditions se touchent en ce monde, et qu'être honnête, chacun pour son compte et à son rang, fait la vraie égalité parmi les hommes. Jean pensait bien ne pas valoir Monsieur pour l'esprit et pour la conception; mais il pensait bien être aussi honnête homme que lui. Jeanneton, de son côté, pour ébaubie qu'elle fût de l'éducation et de l'air comme il faut de Madame, se trouvait aussi honnête femme qu'elle. Maîtres et serviteurs étaient les uns et les autres dans le vrai et dans leur naturel. Là est le bon, là le solide de la vie bourgeoise. Cela, avec des enfants bien portants et point sots, fait la vraie félicité domestique ici-bas. Tout ce qui n'est pas cela, et qui n'en approche pas, est l'enfer dans nos maisons. Je l'entends surtout des maisons médiocres. C'est parler des plus nombreuses, de celles où vous n'avez qu'une servante pour tout potage, votre femme administrant, sous sa responsabilité propre, tout ce qui n'est pas du manger, du boire, c'est à savoir la généralité des affaires domestiques. Quel mouvement! quelle intendance effective et de génie! quelle vue d'ensemble et quelles mains au rangement des choses! Des mains conjugales et maternelles, c'est tout dire. C'est chez nous l'ubiquité de la personne officieuse, entendue, clairvoyante, et dévouée, et de ressource, Dieu sait! Marthe tenait ainsi la maison de son frère Lazare. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'aurait garde aujourd'hui de reprendre cette vaillante ménagère de son trop d'empressement aux choses de la maison. Le Fils connaît et ordonne de tous les temps. Il sait combien les nôtres sont difficultueux et durs, et quelle affaire c'est aux particuliers, peu ou point rentés, que subsister et faire subsister leur petit monde pendant les douze mois que dure l'année. Il est témoin du mal que

se donnent nos femmes pour gérer, sans extravagance et sans vilenie, le département de l'intérieur, si resserré quant au lieu et à la contenance géométrique, si étendu quant à la morale et à ses appartenances; et tenez pour certain qu'il loue devant son Père les capacités de premier ordre et les vertus humbles et généreuses de ces ménagères en qui nous nous reposons du nécessaire et de l'honorable de nos maisons.

« Ne nous parlez pas de chez vous et des choses de chez vous, me dira-t-on; et gardez pour vous ces sept béatitudes domestiques. » Eh! qu'ai-je à garder un secret qui est celui de tout le monde, les petites conditions faisant tout le monde, ou à peu près? Aujourd'hui qu'on ne nous dit plus de bien des femmes, des nôtres, au sens légal et sacramentel, et que la « mysogénie » est de bon ton partout, au théâtre, dans les romans et dans les belles compagnies, est-il donc si hors de propos de faire tomber un petit rayon de lumière (je n'irai pas jusqu'au nimbe des saints du paradis) sur les honnêtes fronts de ces bonnes gardiennes et économes de nos cinquièmes étages? Il n'est pas d'une absolue vérité que les vertus d'espèce théologale les plus éminentes sont les plus haut perchées et les plus petitement casées. Encore est-il qu'on les rencontre le plus communément sous ces bas plafonds et chez les gens qui n'ont pas du temps de reste pour lire des romans, et de l'huile à brûler dans ces veillées et corruptèles de l'imagination. Savez-vous, en effet, pire ignominie au monde que des maîtres et des domestiques vivant sous le même toit, et se haïssant ou se méprisant les uns les autres? Et qu'en doit-il être, grand Dieu! quand vous êtes vous et vos gens, compères et compagnons dans le plain-pied des déréglements? Il n'y a pas pire ravalement de la qualité de maître ou de maîtresse de maison : et, sans compter la finance et le bien des enfants qui s'en va par toutes ces trouées faites au régime dotal ou de communauté, n'est-il pas vrai que, vous maîtres, vous voilà tombés à la condition de vos domestiques, et eux haussés jusqu'à la maîtrise de céans? C'est du beau! Et vos Télémaques, ces éphèbes de dix-sept à dix-huit ans, que vous avez encore chez vous, sous le toit paternel et maternel, ne vous dites-vous pas leurs Mentors? Eh! oui; et même on vous entend de chez le voisin les reprendre d'une voix tonnante, comme le vieux Chremes de la comédie de Térence, de leur inconduite et des esclandres qu'ils font hors chez vous, quand pas chez vous. Comme cela vous sied bien! et les jolies réponses que cela vous attire de la part de ce fils grondé, à qui vous vous permettez, en votre qualité de père, de demander pourquoi il rentre si tard à la maison, et d'où il vient : « Eh! je viens de chez belle-maman.» On sait ce que ce « belle-maman » veut dire.

III

Jean et *Jeanneton* quittaient leurs maîtres, quand la mort avait donné congé aux hôtes du logis. Alors ils n'avaient plus rien à faire pour le service de Monsieur et de Madame. Ils avaient été fidèles à leurs maîtres jusqu'à l'heure qui rompt tous les contrats ; ils avaient été fidèles même passé cette heure, quand nous ne sommes plus qu'un objet insensible devant lequel ceux de notre sang viennent s'agenouiller, la face baignée de pleurs. C'était *Jean* qui avait enseveli son maître, *Jeanneton* sa maîtresse. Avec quels sanglots, avec quelles mains pieuses et attentionnées, si cela peut se dire de ce dernier office ! C'était bien en effet le dernier office dont ils s'acquittaient envers leurs maîtres ; et ils voulaient que la chose fût bien faite, et au gré de ces chers morts, qui devaient les en louer devant Dieu. Qu'on me permette, c'est ici le lieu de confirmer mon dire par deux exemples de cette dévotion aux morts, telle que les bons serviteurs s'entendaient à la pratiquer. J'ai été le témoin de ces deux actes de piété touchante ; et je ne saurais dire lequel des deux m'a le plus ému. Deux vieilles domestiques, de la race, hélas ! bien finie, des Jeanneton, avaient vu mourir leur maître, l'une au matin, l'autre à la tombée du jour. Dieu fait sa grande visite chez nous à l'heure qui lui convient. L'une, accablée du coup, et se précipitant sur ce lit où son bon maître (elle avait été quarante ans à son service) venait de passer, suffoquait dans les sanglots, et poussait des cris à en avoir la poitrine rompue. C'était pitié de la voir et pitié de l'entendre. La douleur avait mis notre vieille Catherine comme hors d'elle ; et tout en criant au ciel, au bon Dieu, qui avait maudit la maison, la pauvre désolée continuait à accommoder son maître sur son oreiller, comme s'il eût été vivant. Elle essuyait avec un linge ce front et ces lèvres encore humides des sueurs froides de l'agonie, et elle ne pensait pas à fermer ces yeux tout grands ouverts, ces yeux des morts qui ne voient plus. Elle s'abandonna ainsi à sa douleur jusqu'à l'heure de midi, agenouillée contre le lit du défunt, et y appliquant sa face trempée de larmes. Soudain, par je ne sais quel effort de ce vouloir énergique des gens de campagne, cette brave fille, le prenant de haut avec ses accablements, se remit sur ses vieilles jambes et s'écria : « Ce n'est pas tout ça ; il faut faire ce qu'il faut faire. » Elle voulait dire qu'il fallait songer à la dernière toilette de son maître, et que cela la regardait, ne regardait qu'elle. Et la voilà cherchant ici et là,

dans maint tiroir, le peu de nippes dont les défunts ont besoin pour être décemment inhumés en terre sainte. Elle ne voulut pas que personne autre qu'elle touchât à son maître et lui vînt en aide dans cette affaire dernière de son service ; et elle la fit bien, comme elle n'avait jamais manqué à bien faire tout ce qui était de son ressort dans la maison. Ces âmes-là, il y en a peut-être encore quelques-unes en ce monde, sont sans littérature, comme dit le Psalmiste, *Ego non cognovi litteraturam ;* mais combien elles sont savantes dans les choses de Dieu ! Et qu'auprès d'elles nous avons donc de bel esprit et de pusillanimité païenne, quand il nous faut recevoir chez nous la mort, cette visiteuse de qualité, et la traiter avec tous les égards qui lui sont dus !

L'autre servante, Marianne, était en service chez des maîtres encore jeunes, et chez lesquels elle comptait bien faire un long établissement. Elle était aussi affectionnée à la personne de Madame qu'à celle de Monsieur. Le fait vaut la peine d'être noté, et je le note à cause qu'il était rare, même en cet âge d'or de la domesticité de province. Monsieur vint à tomber malade. Le médecin reconnut, à sa deuxième visite, que le cas était grave. Il avait affaire à l'une de ces fièvres typhoïdales ou putrides, comme on les appelait alors, et qui ne pardonnent guère. Il ne remit pas à dire à Marianne tout ce qu'il pensait de l'état de son malade. Il prit temps pour en aviser Madame; la maladie lui paraissait devoir traîner. Les choses se passèrent comme il l'avait prévu. Le malade languit pendant six semaines, avec ces alternatives du moins mal et du pire, qui ne laissent pas, comme on sait, nos pauvres cœurs tranquilles une minute seulement. Pour nous comme pour notre malade, c'est l'entre vie et mort. Marianne souffrait ce tourment en personne qui avait pris tout pour elle ; et quand Madame, un peu plus à l'espérance ce jour-ci, elle qui hier se désespérait, demandait à Marianne ce qu'il lui semblait du malade : « Madame n'est pas raisonnable de se tourmenter ainsi; la nuit n'a pas été mauvaise ; Monsieur ne s'est réveillé que deux fois, une fois vers minuit, et une autre sur les cinq heures du matin pour me demander à boire. Madame croit-elle que cela fasse du bien à Monsieur d'avoir ainsi, devant lui, des figures de l'autre monde? Eh l'on revient de loin dans ces maladies-là ! Voyez M. X...., notre voisin, il a été bien plus malade que Monsieur, et si longtemps ! Les médecins ont désespéré de lui pendant six semaines ; eh bien, le bon Dieu l'a remis tout doucement sur ses pieds. J'ai dans l'idée qu'il fera de même pour Monsieur, Madame et moi nous l'en prions tant et la bonne sainte Vierge aussi !... » Marianne disait à Madame toutes sortes de choses comme celles-là, qu'on trouve dans le trésor commun des

consolations humaines, et qui, nous étant dites par de bonnes gens et sur ce ton de bonne humeur, n'en ont pas moins leur petite vertu réconfortante. Marianne faisait la personne rassurée ; au fond elle ressentait les mêmes angoisses que sa maîtresse, et de pires. Car le médecin, à qui elle ouvrait la porte chaque matin, et qu'elle informait ou questionnait pour son propre compte, ayant soin de le retenir dans le corridor d'entrée, ne lui cachait rien de l'état du malade et du peu que, lui docteur, il en espérait. Marianne lui avait dit les choses de la nuit telles qu'elles s'étaient passées, et non pas telles qu'elle les avait contées à Madame. La catastrophe était imminente; Marianne la voyait venir, et quoiqu'elle eût mis, la simple et pieuse fille, tout son cœur entre les mains de Dieu, elle n'en sentait pas moins ce cœur se fondre et s'en aller à la seule pensée du coup qui allait accabler sa maîtresse. Elle n'attendait rien de bon d'elle-même ; comment soutiendrait-elle Madame dans cette passe affreuse ? Un matin, c'était un de ces tristes matins d'octobre, la maison, tendue de noir, était ouverte à tout le monde. Y venait qui voulait s'agenouiller devant le corps de ce trépassé, et jeter de l'eau bénite sur ce cercueil. Coutume chrétienne, touchante partout et qui nous parle de la vie éternelle, mais nulle part plus touchante que dans nos petites villes de province. Beaucoup de campagnards, vêtus de noir et *endimanchés* pour la cérémonie, entraient dans la maison, et pénétraient jusque dans les chambres les plus intérieures, vides et muettes comme le sont des locaux à louer. La table était mise dans la salle à manger, grand couvert, nappes et serviettes toutes blanches. C'est le festin que le défunt donne, le dernier qu'il donnera, à ses parents et amis de la campagne, qui sont venus de loin pour lui rendre les derniers devoirs. Il veut qu'ils soient bien traités, et que rien ne fasse faute aux hôtes du jour des obsèques. Ils se sont dérangés pour venir lui rendre ces dernières civilités. La pauvre veuve, abîmée dans sa douleur, se tient dans sa chambre « d'en haut ». Elle se lamente et prie. Elle a voulu qu'on la laissât seule aux pieds de son crucifix. Or, pendant que tous ces tristes invités se rassemblent dans la chambre du mort et dans les pièces adjacentes, et que chacun s'y cantonne, s'entretenant du défunt qui avait été le meilleur des hommes, un grand cri se fait entendre avec ces mots que je n'oublierai de ma vie : « Mon Dieu, mon Dieu, le tonnerre est tombé sur notre maison. » C'était la pauvre Marianne qui, tout en faisant son office de cuisinière et attisant le feu de ses fourneaux, se lamentait sur son maître défunt, et poussait cette plainte si véhémente et si vraie. Les petites gens, qui ont le cœur bon, le répandent ainsi au dehors ; eux seuls, à force d'être naturels, rencontrent des images qui égalent en terreur ces épou-

vantables catastrophes qu'il plaît à Dieu de faire éclater à son heure, sur notre toit et sur nos têtes. La bonne Marianne n'avait certes jamais lu Bossuet, quoiqu'elle fût comme lui de la province de Bourgogne ; elle ne savait même pas qu'il existât un Bossuet en France ; et pourtant elle avait trouvé, elle aussi, sans y penser, croyez-le bien, la nouvelle qui retentit comme un coup de tonnerre : « Madame se meurt, Madame est morte. » C'était son bon maître qui lui avait manqué tout à coup comme Madame avait manqué à Versailles ; et je ne mets pas de différence, pour ce qui est du naturel, entre ce grossier esprit et le génie de Bossuet. Le cri de ma vieille servante est un cri sorti de la nature humaine tout autant que celui des gens de Versailles ; et tenez pour certain que Bossuet a entendu cela chez quelqu'un de grande ou de petite condition, et qu'il n'en a rien perdu.

IV

Nous ne sommes donc plus aujourd'hui le même genre humain, ni les mêmes enfants d'Adam que nous étions hier, puisque nous n'avons plus chez nous ni Jeanneton, ni Marianne, ni Catherine, que dis-je ? pas même la coiffe d'une de ces servantes du bon Dieu ! Nous avons mieux qu'elles, il est vrai : nous avons des demoiselles portant chapeau et falbalas. Ce sont mesdemoiselles ceci, mesdemoiselles cela, filles de gros électeurs pour le peuple, ruraux ou suburbains, eux-mêmes éligibles de par le suffrage universel. Ce ne sont point des servantes que ces demoiselles ; fi donc ; ce sont des personnes libres, des *ingénues* qui, moyennant finance et bonis spécifiés en un contrat synallagmatique, condescendent à demeurer chez vous pour autant de temps qu'elles s'y trouveront bien, à préparer et partager votre nourriture, à cuisiner à leur goût toujours, au vôtre quelquefois, à faire le gros des œuvres serviles, j'entends ce que leur complexion leur permet d'icelles, et ce qui ne leur en est pas interdit par le médecin, directeur de leur santé ; auquel cas elles stipulent qu'on leur donnera des aides et des sous-aides, à savoir : laveuse de vaiselle pour les jours fériés où vous avez un ami, deux au plus, à diner, et le concierge en habit noir et en cravatte blanche pour servir à table, un frotteur qui soit de matin, et qui sur quatre chambres en fasse trois, le parquet, les lits et le meuble compris ; le commissionnaire du coin de la rue par lequel les chaussures seront décrottées, expurgées et cirées dès l'aurore, en toute saison, et cela sur le palier de l'appartement, afin que l'odo-

rat de la cuisinière n'en soit point offensé; le même commissionnaire par qui le bois, le charbon et le vin, dans les jours de « presse », malheureux vin! seront apportés de la cave au cinquième, notre perchoir ordinaire à nous les oiseaux percheurs de la petite bourgeoisie; enfin, toute une nation de fournisseurs à portée de la main, boucher, boulanger, épicier, fruitière principalement; et, par stipulation expresse, la fruitière ci-près domiciliée et qui tient verdure de toute sorte, poissons même et coquillages, épargnera, du fait même de la proximité, à nos cuisinières, petites marcheuses dans leurs bottines à talons, la corvée fatigante d'aller jusqu'au marché où le poisson et les herbes leur seraient livrés plus frais et à meilleur compte. Mais la plupart du temps la fruitière est une parente, une issue de germains, venue dans la capitale pour y faire affaire, établie depuis peu, ce que nos bonnes ne manquent jamais de nous dire, et qui a besoin d'être encouragée dans ses commencements. Or, qu'on veuille bien mesurer les distances à vue de pays qui séparent les producteurs, horticulteurs ou poissonniers de la fruitière de Paris leur intermédiaire auprès de nos petites bourses; et l'on aura une idée de ce qui s'écoule de notre finance par les honnêtes mains de nos cuisinières dans les honnêtes mains de la fruitière. Mais ce sont nécessités attachées à l'état de civilisation parfaite dont nous jouissons. Il faut les subir ou n'être plus de son temps. Et comment voulez-vous avoir des gens à vous, je ne dis pas dévoués à vos personnes, qui parle de dévouement aujourd'hui? mais des gens tout bonnement à votre service, quand vos architectes se disputent le mérite de vous les gâter? N'ont-ils pas imaginé, ces Vitruves des temps épicuriques, de mettre nos serviteurs beaucoup plus chez eux que chez nous, et de leur accommoder de petits privés sous les combles de nos maisons, à des altitudes qui se perdent dans les nues? Ces galeries aériennes s'appellent « des chambres de domestiques ». Elles sont toutes séparées les unes des autres par des cloisons; c'est bien le moins, et toutes correctement numérotées: de sorte que si vous avez affaire à votre domestique, mâle ou du sexe, pour quelque alarme de nuit, c'est d'un numéro que vous avez à vous réclamer, et non pas d'un serviteur. Rien de plus méthodique et de plus à la main que cela, j'en conviens; mais quoi de plus sec et qui sente moins son humaine assistance? Et n'est-ce pas une pitié que vous, père ou mère, s'il arrive mal dans la nuit à votre cher enfant, il vous faille grimper demi-vêtu l'escalier mal aisé par où l'on accède à ces hauteurs, et appeler à votre aide l'un des numéros du dortoir des gens de maison? Et les mœurs de cette cité des *Oiseaux* d'Aristophane, qu'en dirai-je que vous ne sachiez

aussi bien que moi? — Je ne nomme ni ne dénonce. Mais-là haut perchent bien du monde de l'un et de l'autre sexe ; et le diable qui voit tout aurait gros à nous en conter sur ce district de son vaste empire. Là-haut les gens de maison sont tout à fait chez eux et entre eux ; et vous, maîtres et maîtresses de maison, vous n'avez absolument rien à voir par là. Les lieux, les personnes, et les us et coutumes de ces casernes sont hors de votre police. Vos gens y jouissent britanniquement de l'*habeas corpus*. Ils ont leurs petites et leurs grandes réunions comme vous les vôtres ; c'est de dix heures à minuit et au delà qu'elles ont lieu. On s'y donne soirées ; le lunch, les causeries, les jeux et les ris, rien n'y fait faute. A chacun son tour de se divertir en ce monde. Les maîtres pensent-ils pas qu'à eux seuls il est permis de se donner du bon temps ? Ce que l'on dit de vous là-haut, et comment ces bonnes langues, mâles et femelles, vous accommodent, vous le devinez bien un peu. Ah ! l'on vous passe au crible ; tenez-le pour certain ; et s'il reste de vous gros comme mon petit doigt de bon dans le creux de la main de vos gens, c'est, n'en doutez pas, que vous êtes, Madame ou vous, cent et cent fois bons devant Dieu et devant les hommes. Que dis-je, je vous tiens pour des personnes canonisables.

Dans nos petits ménages, où l'on se ramasse comme on peut, père, mère et enfants, la domestique a beaucoup à faire, étant seule aux gros ouvrages de la cuisine, de l'office et de l'appartement. Nous subsistons de ses œuvres ; nous vivons de son bouillon quel qu'il soit, bon ou médiocre. Il n'est pas jusqu'à nos santés et à notre humeur qui ne se trouvent bien de la propreté et du savoir-ranger qu'elle déploie aux plus petites choses du dedans. C'est une bénédiction qu'avoir chez soi un tel sujet. Pour les petits censitaires une domestique de cette étoffe-là vaut toute une hygiène. Aussi nous sommes pour elle pleins d'égards. Nous prenons garde à ne la surmener et à ne l'excéder en quoi que ce soit. Nous lui demandons de faire le dû de sa charge, et de tenir ses engagements, Voilà tout. Pas de tâche surérogatoire ; pas de ceci, pas de cela qui n'a pas été stipulé entre les parties contractantes, et que des maîtresses tracassières, dures, de foi punique, et fertiles en sous-entendus, ont pris sous leurs bonnets, et qu'elles ont inscrit au chapitre des corvées imprévues. Nous nous ingénions à la faire aider, à lui procurer des suppléantes en cas de maladie ou de simples vapeurs. Notre médecin vient pour elle comme il vient pour nous. N'avons-nous pas un intérêt de nature et d'humanité à ce qu'elle se porte le mieux du monde ? Si l'anémie la prend, — ces filles de villageois ne se mêlent-elles pas elles aussi de devenir anémiques chez nous ? — nous la renvoyons se refaire chez ses parents, dans

l'air de son village. Refaite et « reconstituée », c'est la science qui dit cela, nous la reprenons avec nous. Elle a de bons gages, les gages d'aujourd'hui ! et je ne sais combien de revenants-bons, légitimes ou d'occasion. Pour peu qu'elle économise, et la chose est faisable, même à Paris, elle aura avec son petit argent à elle du quatre pour cent ou des *obligations de la Ville de Paris*. Nous lui recommandons fort l'épargne, et de songer tout doucement à la vieillesse qui viendra. Encore un peu, à la manière dont nous la traitons, elle sera des nôtres, si elle veut bien faire vie qui dure chez nous.

Eh ! bien, il n'en est rien. Ces maudits combles nous l'ont gâtée en moins de deux ans. On l'envoyait se coucher de bonne heure, afin quelle eût toute la nuit pour dormir. On lui octroyait, autant que faire se peut dans nos ménages petitement outillés, tout le repos dominical. On avait des bontés pour elle, des bontés pour les siens, sœurs et beaux-frères, neveux et nièces, et autres consanguins qui la venaient voir, et qui la louaient d'être parmi les mieux loties de sa condition. Un beau jour, sans rime ni raison, l'ingrate, — c'est le nom quelle mérite et je n'en rabats rien — manque gravement à sa maîtresse, et lui met le marché à la main. On lui donne ses huit jours ; c'est fait ; elle nous quitte : et ce qu'on a de mieux à faire en pareille aventure, c'est d'ôter de sa mémoire les ingrats.

C'est là, n'en doutez pas, sous ces combles, que les meilleurs de vos serviteurs se perdent irrémissiblement, ou qu'ils commencent à tourner à mal. Ils n'ont pas plutôt donné un tour de clef à la porte de votre escalier de service et escaladé ces quinze marches tortueuses, qu'ils ne sont plus nôtres. Là ils s'incitent les uns les autres à prendre en haine leur condition, à maudire les œuvres serviles, qui sont autant selon les vues de Dieu que la maîtrise du père de famille. On se promet de faire à son tour la loi à Monsieur et à Madame, et de la leur faire dure et judaïque. Ces temps-là sont proches ; il n'est que de patienter un peu. Eh! lequel des petits censitaires, mes égaux, me démentira, si je dis que la moitié de notre bonheur domestique et de notre solidité au temporel est remise aux mains de nos serviteurs? Le fait est d'antiquité patriarcale. Amis ou ennemis chez nous, c'est l'un ou l'autre. Amis, cela se déclare aux premiers mouvements qu'ils font chez nous, quand cela n'est pas comme étalé sur leurs honnêtes visages. Ennemis, laissons-les faire un peu pour voir. Les oreilles du loup égalitaire ne tarderont pas beaucoup à poindre sous le chapeau galonné ou sous la coiffe. Ils appellent servitude avoir une chambre à eux chez nous, un bon lit avec sommier, matelas et le reste, manger du même rôt que nous, boire du même vin que le nôtre, ou il s'en faut

de si peu, user des mêmes blanchisseuses et pour le gros et pour le fin, être traité par les concierges quasi avec les mêmes égards que ceux-ci ont pour nous, quand il ne s'y joint pas quelque chose de plus. Et les gages que l'on sait, et les étrennes et autres menues épices attachées à la charge! J'en perdrais l'haleine à les dénombrer. On leur a chanté sur tous les tons qu'ils sont nos esclaves. On leur a fait gober cette bonne hablerie socialiste. Les pauvres esclaves, en effet! Regardez la piteuse mine qu'ils font chez vous, leur contenance abattue, leurs prosternements sur votre passage, et ces bras chargés de chaînes, et ces pieds meurtris par les entraves, *manicis et compedibus*, et ces cous affreusement pelés. Voilà les victimes, c'est eux; et voici les bourreaux, c'est nous, nous, le patriciat voluptueux et cruel de ce dix-neuvième siècle. Ma domestique et vos gens sont bien à plaindre, n'est-ce pas?

Ils ne nous aiment pas; c'est le plus effectif de leurs sentiments. Comment nous aimeraient-ils sur les portraits qu'on leur fait « du bourgeois » et de « la bourgeoise » surtout? ils ne nous aiment pas; comment cela serait-il? Ils ne prennent même pas le temps d'essayer de la chose. Ils ne restent plus avec nous, qui sommes quelquefois de bonnes gens, et des maîtres justes et humains. Ils ne font que passer par chez nous, parce que tant vaut pour eux la place, tant nous valons à leurs yeux. Ils nous pèsent au poids de leur salaire. Chaque jour ils nous discutent chez le boulanger, le boucher, la fruitière, prenant ces honnêtes fournisseurs pour juges de ce que nous valons ou ne valons pas. Ils parlent de nous comme les gens de Bourse parlent de leurs clients, et dans les mêmes termes : « M. un tel vaut tant au parquet; il ne vaut pas plus. » A parler vrai, ils essaient, ils goûtent de nous; nous sommes à ces gourmets ou de la piquette ou du bon vin. Au lendemain du jour où ils sont entrés chez nous, quand ils sont encore tout feu et flamme et toute perfection, ils commencent à négocier sous cape, comme le bon roi Louis XI, à cette fin de nous lâcher pour meilleur payeur que nous. Cela s'appelle en argot socialiste, « écrémer le bourgeois ». Nous ne tardons pas à pressentir la défection. Tout le logis s'en ressent. La femme de chambre de madame tourne à l'aigre. Elle a ses nerfs en habillant sa maîtresse; elle s'y prend tout de travers, et les rubans, et les agrafes, et toutes les manières d'ajuster ceci et cela, de craquer, de se brouiller dans les mains enfiévrées de l'attifeuse. « Mon Dieu, Aglaé, que vous êtes donc maladroite aujourd'hui! Rien ne vous tient dans les mains. » Notez cet « aujourd'hui » qui adoucit beaucoup le reproche: aujourd'hui, c'est-à-dire ce n'est pas coutume à vous. « Mais madame, j'y fais de mon mieux; ce n'est pas ma faute; et, d'ailleurs, si madame n'est pas contente de mes ser-

vices, elle n'a qu'à le dire. » — « Aglaé, c'est tout dit ; vous chercherez une place. » Ne pensez pas que ce soit là un coup de tête d'Aglaé. Non, la chose s'est faite avec préméditation, et après en avoir délibéré avec le bon petit monde où la maison de Madame se fournit. Suis-je pas dans le vrai et dans le réel des choses domestiques d'à présent ? — Et Baptiste le valet de chambre, et Emile le cocher, et Adrien le valet de pied — chez ceux qui ont affaire à tant de gens ! Et Martine, la cuisinière ! Ah qu'elle est dégénérée de son arrière-grand'mère la Martine de Molière !

Ce n'est rien pour les grosses maisons que ce perpétuel roulement du personnel des serviteurs. Elles s'en donnent la comédie ; et comme on y a de quoi se payer ce divertissement, on ne regarde pas beaucoup à la dépense et aux feux des comédiens. Mais chez nous ce sont révolutions qui sans cesse recommencent et qui jamais n'ont de fin. Dans nos petits gouvernements, avec nos budgets de rien, ces chassés-croisés des fonctionnaires auxquels est dévolue l'anse du panier nous ruinent pour tout de bon. Faites-vous montrer les écritures de nos ménagères, des plus fortes en arithmétique bourgeoise, et vous verrez à combien leur reviennent en sous et deniers ces révolutions de cuisine, et ce qu'il leur en a coûté pour avoir essayé dans l'an du génie de trois ou quatre faiseuses

V

Comme il fait bon revenir de ces modernes à nos anciens, à *Jean* et à *Jeanneton !* Il semble que vous reveniez à un meilleur genre humain. Les affaires de la succession réglées entre les enfants, ceux de ces enfants auxquels la maison paternelle restait laissaient *Jean* et *Jeanneton* libres de demeurer avec eux, ou de se retirer dans leur ménage, pourvu que ce fût dans la rue la plus proche. Le plus ordinairement les deux vieux serviteurs restaient avec les enfants. Ils ne leur étaient point à charge, ayant les petits revenus de leurs gages accumulés, et de plus la part des bons serviteurs au testament de leur maître. Après avoir blanchi au service des parents, ils devenaient les hôtes et quasi les commensaux des enfants. Je sais de ces enfants-là vivants et ayant pignon sur rue (je mentionne la chose à l'honneur ou à la décharge du temps présent), qui ont bâti pour eux et pour les vieux domestiques de leurs parents. Les bons fils, que Dieu nous en conserve la lignée ! ont voulu avoir sous leur toit leur Jean et leur Jeanneton qui les ont reçus au monde et portés tout petits dans leurs bras. On a surhaussé

d'un étage la maison, propriété de l'aîné de ces bons fils ; ils y sont tous logés les uns au-dessus des autres, disons plutôt les uns contre les autres, pères, mères, enfants et l'aïeule vénérée, qui ne se sent pas vieillir, ayant avec elle tous ceux qu'elle aime et qu'elle a mariés à leur goût et au sien. Locataires et consanguins sous le même toit, à Paris ! Est-il un fait de cohabitation plus rare et plus enviable en ce temps si difficile de contiguïté des corps et des esprits? Les deux serviteurs émérites de cette famille « d'avant la Révolution » ont leur appartement à eux, s'il vous plaît, dans la maison de leurs maîtres, avec palier à eux, et sonnette, et un paillasson pour s'y essuyer les pieds. Ils ont leur monde qui les vient visiter, et qu'ils vont visiter à leur tour. Ils restent chez eux les lundis; et, dernier trait à la peinture de ces mœurs d'avant 89 à jamais regrettables, ils n'ont pas cessé pour cela d'être de leurs deux personnes dévoués à leurs maîtres et aux fils de leurs maîtres, tout comme par le passé, avec des jambes un peu moins agiles, attendu leur grand âge. Ils gèrent les petites affaires de leurs maîtres beaucoup mieux que ne le ferait le plus entendu et le plus honnête des intendants. Tout le contentieux de la maison leur passe par les mains, et les loyers, et les fermages, et les approvisionnements de fond. Ils excellent à débattre les prix avec les marchands, ne se laissant faire sur rien par ces honnêtes marchands, arrêtant avec eux un prix de..., et n'en démordant pas. On les tromperait plutôt eux, acheteurs pour leur propre compte, qu'on ne les tromperait faisant pour Monsieur ou pour Madame. Je n'ai pas pris dans les catégories d'Aristote ces vertus, les dernières sans doute que nous verrons ! des bons serviteurs retraités et rentés. Je les ai prises tout à côté de moi, sur le palier de mon cinquième. Notre grand père Abraham, s'il revenait dans ce monde d'aujourd'hui, si peu biblique ! reconnaîtrait pour siens ces bons maîtres et leurs serviteurs devant Dieu.

C'eût été peine perdue que vouloir persuader à Jean et à Jeanneton qu'ils avaient assez travaillé, et qu'il était temps qu'ils ne fissent plus rien. Vous eussiez plutôt empêché de vieux limiers, sans ouïe et sans dents, d'aboyer à la bête fauve. « Travail trompe vieillesse, » c'était un de leurs dictons ; et cet autre encore : « Paresse amène la fièvre. » Si bien que tout chargés d'ans, à bout d'haleine et penchant vers la tombe, nos deux vieilles gens allaient et venaient dans ces grandes maisons de province, où il y a tant de place pour les choses et pour les gens. Ils y faisaient encore bien de la besogne dont leurs cadets dans le service leur savaient gré. Je ne parle pas de leur cuisine magistrale, tant de l'universelle que de la locale, et de ce bouillon de bœuf, ou plus vulgairement de ce « pot-au-feu »,

de ce mets de santé et de longévité, que nos beaux esprits de la cuisine ont totalement désappris, et dans l'élaboration duquel Jeanneton n'a pas eu et n'aura jamais son égale. J'aime mieux m'en taire et de tant d'autres bonnes choses du même genre et de la même main, que de gâter la langue française en essayant de les décrire.

Jean et Jeanneton cessaient de travailler, quand était venu pour eux le moment de mourir. Un matin les jambes leur avaient manqué, et ils n'avaient pu faire leur ouvrage comme à l'ordinaire. Dieu, pour les récompenser d'avoir observé ses saints commandements les avait « fait vivre longuement», comme dit le catéchisme, sans qu'ils eussent connu le besoin, et mourir dans la paix des justes. *Beati mortui, qui moriuntur in domino, amodo ut requiescant a laboribus suis....*

Ne cherchez pas dans les capitales ces fidèles de la domesticité. Tout au plus y rencontreriez-vous sept de ces justes de l'Ancien Testament. Ces milieux malsains ne leur conviennent à aucun égard. Ni leur santé, ni leurs mœurs ne se trouvent bien de cette presse de toute sortes de gens venus on ne sait d'où à cette parade d'un champ de foire, qui s'y bousculent, se foulent les uns les autres, s'enfoncent les coudes dans les flancs. Lequel de nous, de petite bourgeoisie provinciale ou de franche paysannerie, n'y a pas laissé pied ou aile de son innocence originelle? Hélas ! c'est bientôt fait de la fleur d'honnêteté rustique de ces villageois qui viennent de chez eux pour se mettre en condition à Paris, et pour y manger, comme ils disent, du pain blanc tous les jours! Ils nous arrivent avec la morale du catéchisme dans leur paquet, commandements de Dieu et commandements de l'Église et des enseignements de leur curé qui valent de l'or. Ils ont, entrant chez nous, pour y faire leur première maison, l'entendement simple et l'intention droite, et pas gros comme une tête d'épingle de malice. Ils sont de leur condition ; ils en ont l'esprit humble et réduit. Vous avez toutes les raisons de croire que vous les tiendrez par là. Qu'est-ce qu'ont duré ces prémices d'innocence et de probité chrétiennes? On l'a vu plus haut, et j'ai exposé quelques-unes des causes, sociales et architectoniques, de l'inévitable dépravation de ces âmes bien nées et suffisamment catéchisées. Mais ce qu'on ne saurait trop approfondir de la domesticité actuelle, où nous avons tout notre économat engagé et, avec lui, la paix de notre cher foyer, c'est ce dégoût du salariat et de la condition de serviteur, dégoût à peu près universel, et qui tient du mal nostalgique. Il n'y a pas à s'endormir sur cette contagion, et encore moins à s'en amuser. Au fond, il y va pour nous de loger ou de ne pas loger sous notre toit, et comment ne l'y pas loger? la pire espèce d'envie, celle qui appro-

che le plus de nos personnes, et qui a les mains à notre bien, de telle sorte qu'elle se chagrine ou s'enflamme à la vue de ce que nous avons et à l'idée de ce qu'elle n'a pas. C'est l'envie aux cent yeux, à qui rien n'échappe du mien, et qui, ne pouvant faire qu'il devienne incontinent le sien, en repaît son imagination et le dévore dans son cœur. Ce n'est pas moins que cela. Cette mauvaise herbe de 89 a terriblement poussé de branches gourmandes sur notre sol français. Parlons sans figures. Les fameux *Principes* de 89, Droits de l'homme, Droits de la femme, Droits des enfants encore à la mamelle et adultes, Droits des prolétaires, ouvriers, journaliers, gens de service ruraux ou de la ville, autant de Droits que d'individus ayant leur place au soleil, ces milliers de droits créés et spécifiés par des abstracteurs de quintessence politique devaient avoir pour conséquence, ainsi le veut la logique des choses, de porter un trouble profond dans les rapports de maîtres à serviteurs, dans tout le domestique. Un homme en vaut un autre par la génération et par l'*idiosyncrasie*, comme parlent les physiologistes ; vocable nouveau et savantissime, que nos serviteurs d'aujourd'hui comprennent, à ce qu'il paraît. Dès lors qu'un homme en vaut un autre, par cela seul que notre mère commune, la nature, l'a fait selon ses procédés usuels, pourquoi un homme en servirait-il un autre, et lui donnerait-il son temps et ses sueurs ? Qu'est-ce aujourd'hui que « se mettre en maison », comme disaient nos braves serviteurs d'avant 89, sinon se mettre en servage, et par là transgresser la bonne loi naturelle ? « En principe, Monsieur est tout aussi bon que moi pour ce qui est de cirer son parquet et ses souliers, de monter de la cave le bois, le vin, l'huile, de panser ses chevaux, de dresser le couvert et servir à boire. En fait, cela n'est pas ; mais cela devrait être ; et c'est une mortelle atteinte aux Droits de l'homme que les choses n'aillent pas ainsi. Ne suis-je pas, d'ailleurs, électeur comme monsieur, éligible même, de par la Constitution ? Mon vote ne vaut-il pas le sien, si même il ne vaut plus en pays démocratique ? Je suis tout autant que lui le Peuple souverain ; et tout autant que lui j'ai qualité pour déléguer qui il me plaît au gouvernement de la chose publique. Si je m'abaisse à servir mon égal pour de l'argent, c'est que le temps n'est pas encore venu où je le mettrai sous moi, et lui ferai porter, il peut s'y attendre, double bât. » A vrai dire, et étant donné l'État démocratique, pour un citoyen en service chez un autre citoyen, ce n'est pas mal parler du tout ; et je ne vois rien qui cloche au raisonnement de cet homme. On lui corne aux oreilles, depuis quatre-vingt-dix ans bientôt, qu'il y a des Droits de l'homme primordiaux, et dont le seul fait de naître et d'avoir été correctement engendré l'a mis en possession.

Pourquoi ferait-il fi de ces Droits, et ne prétendrait-il pas à les exercer, tous et un chacun ? Déjà il goûte, chez nous, de quelque chose qui approche de la commensalité. Il serait un sot de se donner à nous par devoir d'état et de conscience. On lui dit, de si près et en si bon français, que cela n'aura qu'un temps.

VI

Mais, pour ne pas nous faire meilleurs que nous ne sommes nous-mêmes, maîtres de maison, petits et gros censitaires, ne convient-il pas que nous examinions un peu notre propre cas? Est-ce que nous nous entendons toujours à rendre le service aimable à nos serviteurs? Nous n'avons plus le droit, Dieu merci! de jeter en pâture aux murènes de nos viviers l'esclave maladroit qui a laissé échapper de ses mains « quelque aiguière » ou quelqu'une de nos chères potiches. Il n'y a plus d'esclaves ni de murènes. Mais le patricien romain est-il bien mort en nous, tout chrétiens que nous sommes? Est-elle morte aussi l'humeur de l'homme maître chez lui et qui ne se commande pas à lui-même? Ici trop d'argent la fait éclater en tempêtes effroyables et ridicules. La maison en tremble jusqu'en ses fondements. M. Jourdain, pestant après son « coquin de tailleur », est un agneau auprès de ce Crésus du mortier et de la truelle, lequel s'est monté contre son palefrenier. Cette humeur, de l'espèce tonnante et fulgurante, procède du trop avoir ; c'est un vice d'abondance, comme parlent les sermonaires. Détestable à jeun, elle est plus détestable encore après dîner. On n'imagine pas un tyran plus furieux et plus burlesque ; et si cet homme n'a pas encore fait empaler ses gens, c'est que la coutume n'en est plus reçue en pays chrétien. Telle est l'humeur qu'engendre le trop d'argent, et qui se nourrit de bisque et de fine moelle.

L'humeur des petits censitaires à l'endroit de leurs serviteurs ne vaut pas mieux, quand elle n'est pas pire. Celle-ci procède de disette et de gêne vaniteuse; ce qui, du lever au coucher du soleil, la met en mouvement et la fait haleter par toute la maison. Alors même qu'elle n'a pas le plus petit sujet de se remuer chez nous, rares et bienheureuses accalmies, elle tourne sur elle-même. C'est le sabot qu'un bambin fouette à tours de bras. Cela ne vaut rien pour les domestiques, et ce leur est d'un bien mauvais exemple. Non pas que vous leur donniez à mordre sur vos mœurs. De bonnes mœurs, irréprochables dans un état resserré comme est le vôtre, ne comptent pour ainsi dire pas aux yeux de Dieu, tant elles vous sont

nécessaires pour subsister seulement! Les conditions du milieu ne comportent pas l'inconduite. On n'y a pas de quoi nourrir le plus petit vice de la bête. Il faudrait, pour cela, ôter le pain de la bouche à ses enfants. Mais combien d'autres manières, chez les petits censitaires, de mal édifier leurs domestiques! je veux dire l'unique de l'emploi que nous ayons chez nous. Venons aux exemples. Comme nous avons avec nous toute la sainte journée cet unique serviteur, et qu'il nous est d'une assistance continuelle, nous n'avalons pas toujours notre langue devant ce factotum. Il s'en manque de si peu qu'il ne soit de nos intimes? Or, tandis qu'il tourne autour de nous pour notre service, il arrive que, dans ce tête-à-tête perpétuel, nous songeons peu à ce qui est à dire et qui n'est pas à dire, *dicenda, tacenda.* Quels écoliers nous faisons! Et combien de choses inconsidérées nous échappent devant ce témoin à l'ouïe fine! C'est de nous qu'il apprend à maugréer contre sa condition. Comment cela? C'est que nous-mêmes nous ne cessons de pester contre la nôtre. Nous ne savons pas taire ceci, dévorer cela ou le renfoncer au dedans de nous-mêmes. « On est affreusement mal dans cet appartement : pas de dégagement d'aucun côté! pas une place à y faire retraite et à y être à soi! une manière de salon telle, que, si plus de trois visiteurs s'y rencontrent, il leur faut rentrer sous eux leurs jambes, pour qu'elles ne heurtent pas celles du voisin... un meuble de peu, mi d'occasion, mi de premier achat, et qu'on tient emmaillotté, hiver comme été, afin que les avaries ne paraissent pas à la lumière ; une ou deux potiches de Saxe, dit-on, parmi beaucoup de grès, petits simulacres d'une richesse qu'on n'a pas, et qu'une Martine ahurie a si tôt fait de vous détruire! Une salle à manger pour six couverts, huit en serrant les rangs, pourvu d'un appareil de chauffage qui, tout à coup et d'enthousiasme, embrase cette petite pièce et n'y laisse plus, dix minutes après, la moindre chaleur ; effroyable transition de l'extrême chaud à l'extrême froid, et dont un homme peut mourir! Prodige d'impéritie de la part d'un architecte patenté! Si bien que, huit mois sur douze, l'on ne dîne pas dans ce lieu fait pour qu'on y dîne. Mais, par compensation, les viandes et le vin s'y gardent au frais. C'est à cela, sans doute, qu'avait songé l'artiste fumiste.

« Et les hardes, et les nippes du mari et celles des enfants, et tout cet attirail du sexe, *mundum muliebrem,* comme l'appelaient les anciens, c'est bien une autre affaire que remiser en un si petit endroit cette friperie diverse et multicolore. Pas de placards, pas d'armoires, pas un pauvre trou à recéler les effets n'a été pratiqué dans la muraille. Ce sont misères de la bâtisse auxquelles nos architectes ne prennent pas même garde. Les malheureux, ils igno-

rent donc que nos ménagères tiennent aux armoires autant qu'à la prunelle de leurs yeux ! Aussi contemplez un peu le beau fouillis de cet intérieur : des hardes partout étalées, comme chez un dégraisseur ; des habits, des paletots, des pantalons, indécemment en vue sur le dos des chaises et des fauteuils, et y exhibant leurs formes et dimensions respectives, ou encore appendus à des patères auxiliaires, ainsi que cela se voit dans les corridors des bains publics ; nos malles de voyage servant à nos femmes de commodes, et bourrées de leurs pudiques attiffements, avec force camphre et poudre contre les mites ; et tout ce qu'on ne peut dévoiler ici, du moins, de l'aisance apparente et de la gêne réelle de la petite bourgeoisie parisienne. Ah ! parlez-nous de l'appartement de M. X..., des salons de madame C..., nos voisins ! Voilà des gens logés, chauffés et au large chez eux. Belle merveille ! Ils ont de l'argent à n'en savoir que faire. Comment cet argent-là leur est-il venu si vite ? Ils n'étaient pas plus riches que nous il y a cinq ans... » Voilà de nos propos ordinaires sur les choses de notre intérieur ; j'en passe, et de plus aigres, où chacun met son grain de sel et d'envie. Et nous ne pensons pas que Martine, la bonne pièce, est là, sur notre dos, qui nous écoute et qui, à part soi, dévide ses petites moralités : « Tiens ! qu'est-ce que tout cela ? Voici des maîtres qui ne sont contents de rien, ni de leur propriétaire, ni de leur appartement, ni de leur quartier, ni de leur paroisse. En disent-ils de ces choses sur le compte de leur voisin !... que tout va chez lui comme sur des roulettes, qu'il a eu le talent de s'enrichir, et un bonheur aux affaires !... qu'il a eu la main aux beaux mariages pour ses filles ou pour ses fils, qu'il a plus qu'il n'en veut de gendres et de brus à choisir, et que le monde les lui jette à la tête. » Un mois ne s'est pas écoulé que Martine, un beau matin, après avoir manœuvré en conséquence, nous plante là pour entrer chez le millionnaire, Martine qui nous convenait sous tous les rapports, Martine, cette fille honnête, désintéressée et discrète, Martine qui nous faisait vivre sainement et presque économiquement !

Quand sévissent les contagions, pestes, choléras ou fièvres pernicieuses, c'est alors que chacun se sent plus mortel que de coutume. Quelque chose de l'infection publique s'est insinué dans ses moelles.

Ils ne mouraient pas tous,
Mais tous étaient frappés...

Or, la grande contagion sociale aujourd'hui, celle qui nous travaille tous, moi un peu plus que vous, ou vous un peu plus que moi, c'est la haine ou le dégoût, les deux se valent, de notre condi-

tion ; et par là nous nous mettons en rébellion contre Dieu, et nous nous rendons misérables. Chez les gens de service empoisonnés par le socialisme, la haine de la condition n'a plus à s'accroître ; elle est tout ce qu'elle peut être dans ces âmes, qu'on a intoxiquées d'égalité, et auxquelles on a persuadé que salariat et servage c'est la même chose.

VII

Ainsi, à entendre ces nouveaux apôtres et prêcheurs de nos gens de maison, « rien n'aurait été fait par le Christ libérateur pour l'esclave antique, pour l'homme de la glèbe et de l'ergastule, rien non plus pour le mercenaire qui se loue à la journée, rien pour l'ouvrier des petits métiers, dont le fils de Joseph a été le compagnon dans la charpente. Tout est à faire à nouveau : les contrats d'homme à homme, de maîtres à serviteurs, l'estimation en argent de la peine et des sueurs, les rémunérations proportionnelles, la bonne et la pleine mesure, en un mot, le catéchisme des devoirs des supérieurs envers les inférieurs, et de ceux-ci envers ceux-là. Que ne reprend-t-on des mains opératrices de Dieu, de ce potier maladroit, le limon dont il lui a plu de former l'homme? Et que ne recommence-t-on la divine opération? Au moyen de la dialectique et de la sophistique, sa sœur bâtarde, en mettant de la partie Aristote pour la bête, Platon pour l'esprit, et, tirant de chacun d'eux quelque ingrédient propre à hâter et faciliter la palingénésie, on peut refaire un Adam autre et d'une composition plus satisfaisante que n'a été le premier de la race. On l'aura moins misérable, moins nécessiteux, et nullement vendu au mal du fait d'un soi-disant péché primordial dont nous naissons tous infectés. A quoi bon le rachat par le sang du Saint? A quoi bon la Croix, cet objet piteux? Avec Platon, le divin ne manque pas. Avec Aristote, la nature a son compte ; et ainsi nous aurons un composé parfait de libre arbitre et d'assujettissement à la loi naturelle, de morale et d'appétit ne se contrariant pas l'un l'autre. Nous aurons le vrai homme, à savoir, un être originellement libre et bon, tout sorti qu'il est de la chair et du sang ; nous l'aurons raisonnable de sa raison propre et personnelle. Nous ferons en sorte que cet homme nouveau soit à lui-même sa lumière, *illuminatio sua*, a dit le Psalmiste, sa vérité, sa justice et sa force. Nous le laisserons seul à combattre le combat de la vie, à recevoir et à rendre les coups. Tout épuisé qu'il sera, et perdant son sang, jamais il ne criera à l'aide ; jamais il ne lèvera les yeux vers la nue d'où le secours lui peut venir. Nous l'aurons affranchi du Ciel et des

pieuses fables du béat Empyrée des chrétiens. Il n'aura pas besoin, pour être vertueux, s'il lui plaît de l'être, qu'on l'aide à cela d'en haut. Il lâchera ou il retiendra la bride à ses inclinations et « volitions », quand et comme il l'aura pour agréable. Il donnera à l'esprit, il donnera à la chair, quand l'un ou l'autre lui parlera de près. Écouter l'un ne lui sera pas plus difficile que de céder à l'autre. Enfin, nous le rendrons maître du physique, maître du moral et de chacun des ressorts de sa machine. La grâce de Dieu et tout supplément théologique à sa prétendue imbécillité naturelle le feront sourire de pitié. Nous l'empêcherons bien de douter qu'il opère tout au dedans de lui. Il sera, de par nous, le Dieu qui se crée à tout moment, qui se fait végéter et s'accroître, penser, inventer, raisonner et se conduire. En un mot, nous lui donnerons la pleine connaissance et l'entier gouvernement des deux vies, de celle du corps et de celle de l'esprit, conjointes et dissemblables. »

N'est-ce pas bien trouvé à la physiologie et à la métaphysique modernes travaillant de compagnie et amalgamant leurs étonnantes recettes? Oui, elles font de vous et de moi un Dieu qui se suffit pleinement à lui-même, *sibi sufficientissimus*, comme nous lisons dans le *De Imitatione Christi* (Liv. III). Quel dommage que pas un de ces plaisants dieux, que nous serions par milliers, n'ait puissance de s'exempter de la colique, de la fièvre, des troubles cérébraux, et, finalement, des ciseaux d'Atropos?

Je m'écarte moins de mon propos et de mes gens de maison qu'on ne pourrait le croire. Nous portons en nous, les uns et les autres, ce moderne Homme-Dieu, nos serviteurs à leur manière et nous à la nôtre. De leur côté comme du nôtre, il y a rébellion contre Dieu; et la misère morale, attachée à la rébellion, est la même pour nous que pour eux. Ils voudraient être à notre place et que nous fussions à la leur. Et nous donc, est-ce que nous regardons d'un œil bien net et d'un cœur bien soumis les grandes aises et les étalages d'argent du financier d'à côté de chez nous? Nous ne pensons pas à le dépouiller, grand Dieu! mais nous voudrions bien être à sa place et qu'il fût à la nôtre. Un tout petit branle à donner à la roue de l'aveugle Déesse, et le changement serait fait. Nous serions reguindés en haut et notre voisin porté en bas. Or, souhaiter véhémentement d'avoir à soi ce qui est à autrui s'appelle par tout pays envier, et l'envie, c'est le commencement du socialisme. Comment ne voyons-nous pas que nous-mêmes nous trempons dans cette pernicieuse teinture?

Les serviteurs n'acceptent plus la distinction, nullement oligarchique et méprisante, de « supérieurs et d'inférieurs » qu'a établie l'Eglise, cette éducatrice, patiente et bénigne, du monde barbare.

C'est une énorme sottise à eux. Ils ne veulent plus comprendre que la qualité d'inférieurs leur a été donnée par l'Église, devant Dieu, et non pas « pour plaire aux hommes ». *Sicut Deo placentes*, a dit saint Paul (aux Éphésiens, chap. VI). Ce terme « d'inférieurs », nouveau, comme l'Évangile, sous le soleil des sociétés à esclaves, n'a plus rien de servil, n'emporte plus l'idée de chose vendable. Il est devenu honorable par le Christ, et à cause de la sainteté que l'Évangile a attachée à tout travail dont l'homme subsiste. Et des contrats sont intervenus entre celui qui loue sa peine et celui à qui elle est louée. Or, où il y a contrat, la tache servile est lavée. Ce terme « d'inférieurs », que nos anciens domestiques prenaient en bonne part, a eu, dès l'origine des temps, une acception touchante, même à l'entendre socialement. Il a toujours signifié la famille, et le plus intérieur de la maison. Les patriarches et leurs serviteurs ont été l'exemplaire le plus sincère et le plus respectable de l'autorité domestique ou paternelle non discutée et de la domesticité acceptée et consentie. Ces mœurs des commencements ont un charme d'antique innocence qui n'a pas péri dans la mémoire des enfants d'Adam, quoiqu'ait entrepris l'exégèse moderne pour nous gâter et déshonorer ces origines de la famille humaine. Les bons maîtres païens, Grecs et Romains (il s'en est rencontré plus d'un parmi eux), rendirent le servage doux à leurs esclaves, corrigeant par beaucoup d'humanité le titre odieux de « chose » qu'ils donnaient à un homme et qui mettait ce corps et cette âme à leur merci. Ils avaient, petit à petit et par la longue possession, changé le servage en domesticité. Bien plus, à force d'user des mêmes gens et de les avoir à leur dévotion, ils en venaient à regarder à ce que chacun d'eux valait moralement, quel homme c'était; et si l'homme était reconnu de bonne pâte, *frugi*, comme disaient les Latins, le maître n'avait pas beaucoup à se défendre de faire de lui son ami. L'ayant à eux partout, à la ville, à la campagne, c'était une manière presque cordiale de l'agréger à la famille, sans qu'il s'y rendît fâcheux et sans qu'il mît, comme nous disons, les pieds dans le plat. Horace, qui était bon homme, je le sais, et qui n'avait pas de sang patricien dans les veines, nous a dit sur ce sujet de la domesticité rurale — il ne faisait pas grand cas de l'urbaine et pour cause — les choses les plus instructives et les plus agréables. Il faut le voir dans son bien de la Sabine, et quel il est, à ses heures, et combien bon compagnon avec ses fermiers et valets de ferme, gens à lui rendre bons mots pour bons mots et du sel italique à foison. *Vernasque procaces*... Il les laisse boire autant que le cœur leur en dit, et rire tout autant, et leurs langues aller. *O noctes cœnæque Deum!* Veut-il pas nous faire croire qu'il agitait avec ces compères attablés chez lui les plus

graves questions de la morale.... Si c'est la richesse ou la vertu qui rend l'homme heureux.... Quelle est la nature du souverain bien? etc., etc. Pourquoi pas? Rien n'est au-dessus de la compréhension des gens de bon sens, des ruraux principalement, qui n'ont pas fréquenté les écoles des sophistes, ou qui n'ont pas écouté les discours en plein vent de quelqu'un de ces plébicoles nomades, quêteurs de « vils » suffrages, comme ils les qualifient.

D'Horace à saint Paul, nous passons, ai-je besoin de le dire, de la loi naturelle à la loi de grâce; et c'est par des infinis que se mesure la distance qui sépare l'aimable philanthropie de l'ardente charité. Il n'y a même pas lieu au parallèle, quand il s'agit des maîtres de maisons, les meilleurs parmi les païens, et des chefs de famille que saint Paul instruit de leurs devoirs nouveaux. Ce n'est pas saint Paul qui a introduit dans le monde cette distinction éminemment sociale de « supérieurs et d'inférieurs »; c'est le Christ, le père et le chef de la société des esprits, le fondateur et l'économe par excellence de la maison chrétienne. L'apôtre des Gentils est venu exprès et à temps, en pleines mauvaises mœurs, pour mettre lui-même la main à la chose domestique, et pour ordonner tout le dedans. C'est lui, c'est ce génie dominateur et avisé, et non moins consommé en prudence séculière qu'en sagesse céleste.

C'est ce grand cœur, tout à autrui et dévoré de la charité du Christ, qui a précisé ce qui est à la charge de chacun de nous dans les conditions respectives de maître et de serviteur. En ceci il ne s'est montré accommodant pour personne; et voilà pourquoi il a été juste et plein d'égards pour tout le monde. Il tient de court sur le devoir aussi bien le maître que le serviteur. Il ne passe rien à l'un, rien non plus à l'autre; et quant à l'inévitable vindicte de Dieu, il n'a pas des paroles pour rassurer celui-ci et d'autres paroles pour faire trembler celui-là. « On ne se moque pas de Dieu. » Il le dit avec la même force aux supérieurs et aux inférieurs. Que reste-t-il après cela de l'odieux que, vous égalitaires insensés et sans bonne foi, vous avez attaché à la distinction de supérieurs et d'inférieurs? Rien, sinon de réciproques obligations de conscience et des peines futures égales pour les délinquants d'en haut et pour ceux d'en bas. Qu'on nous montre une justice préventive et répressive en ce monde qui vaille celle-là. Bien aveugles et bien ennemis de leur sécurité domestique sont les beaux esprits révolutionnaires, eux-mêmes servis par quantité de gens des deux sexes, qui prétendent que la religion est une chose purement d'église et de sacristie, qu'il la faut laisser en ces endroits-là, secrets et superbement décorés, où elle se complaît, et qu'elle n'a rien à voir à nos mœurs publiques et privées, non plus qu'aux agissements de nos valets et femmes de

chambre. Ah ! le bon billet de confession que vous leur signez là de votre griffe bourgeoise et laïque ! Aussi voyez comme ces ouailles, par vous absoutes et lavées, et que vous remettez à la séparation définitive de l'Église d'avec l'État à administrer à leur lit de mort, voyez par chez vous la belle reconnaissance qu'elles vous en ont.

Je voudrais bien que vous me disiez, en toute sûreté de discernement, à quelles profondeurs de la conscience ou, si vous aimez mieux le mot, du *péricarde*, votre morale laïque, qu'elle vienne de l'Académie, du Lycée ou du Portique, pénètre chez vos inférieurs, et sur quoi elle retient ces envieux et ces appétents du socialisme moderne. De quoi leur fait-elle peur? Car il faut bien que l'homme, qui est un animal dans une notable partie de sa personne, craigne ici-bas quelqu'un ou quelque chose de visible ou d'invisible. S'il n'a en ce monde-ci que les lois positives à appréhender, et une certaine milice armée pour leur prêter main forte, convenez que vous marquez une médiocre estime à cette créature, si haut placée dans vos spéculations physiologico-métaphysiques, et dont vous avez fait un dieu. Voltaire, votre illustre ancêtre, aura toujours plus d'esprit que vous tous, ses petits-fils. Voltaire avait meilleure opinion du petit monde, cordonniers, savetiers, manouvriers de toute sorte, et notamment des gens de maison, quand il était d'avis qu'il ne fallait pas mal parler du bon Dieu devant eux, n'y ayant encore que le bon Dieu qu'ils craignissent. Votre morale, qui, à vue de pays, n'est pas mauvaise, ne se saisit de rien chez ces mécontents qui dépendent de vous par le salaire. La précision lui manque dans les commandements ; et elle n'a pas le nerf requis pour punir les contrevenants. Vous avez beau dire, il manquera toujours à cette morale, faite d'apophtegmes et d'oracles delphiques, un peu de crainte de l'Enfer, ou tout au moins du Purgatoire. — Entendons-nous, et ne damnons personne de notre chef, lui-même si sujet à caution. — Je veux dire, en bonne doctrine catholique, et connaissant « le mauvais » que je loge en moi, que, la crainte de Dieu, du témoin invisible et du Juge incorruptible, ôtée de dessus nos têtes, je ne vois pas bien clairement ce qui peut retenir « l'homme animal », et l'empêcher de s'échapper. Et je ne l'entends pas seulement de ceux chez qui les mouvements de la chair sont indomptables et le sang pour ainsi dire de feu, et pour qui la physiologie a des trésors d'indulgence. Je range, avec saint Paul, sous la même et commune crainte de Dieu les plus tempérés et les plus médiocrement tentés de ce monde. Ils ont chair d'homme, cela suffit à les faire choir; et s'ils sont un peu meilleurs gens que les abandonnés de la bonne nature, c'est parce que, se sachant enclins à mal faire, ils ont de

cela une secrète honte. Mais, pour ceux-ci et pour ceux-là, je ne vois rien à rabattre de la crainte de Dieu. Comme celle-ci est le moyen souverainement préventif en morale, il ne comporte pas du plus et du moins pour vous ou pour moi, de certains effets qui iraient à votre naturel et qui n'iraient pas au mien. Non, pour rester honnête homme, avec des passions véhémentes ou avec des passions médiocres, il faut craindre Dieu absolument. Car le craindre faiblement, c'est comme si on ne le craignait pas du tout. Je ne fais pas ici de la théologie à ma manière, et je ne crois pas renchérir sur celle de saint Paul. L'Apôtre n'exhorte-t-il pas les plus parfaits à « opérer leur salut avec tremblement »? Quel docteur et quel directeur! On est effrayé d'être ainsi connu de lui jusque « dans les moelles et les jointures ».

« La belle religion! me dites-vous. Elle ne convient en effet qu'à des trembleurs et à des fakirs de paroisse. Des âmes qui ont peur de leur ombre, et qui n'osent ni penser, ni vouloir, ni se remuer, à cause de l'appréhension où elles sont de tomber septante fois par jour dans quelque chausse-trape du Malin! Ces gens-là ne sont ni du monde ni du cloître. Il n'y a commerce ni d'amitié ni de civilité ordinaire à pratiquer avec ces faux parfaits du siècle. Ils ne nous sont d'aucun agrément et d'aucune utilité sociale. Il n'y a nulle lumière à attendre de ces illuminés dans les affaires de ce monde-ci, nulle indulgence pour nos petits méfaits à espérer de ces implacables dévots, et pas la plus petite connivence à nos façons d'opiner et d'agir. Ce sont des censeurs de toute chose pour le compte du bon Dieu, des rabat-joie, des revenants du confessionnal et de la Sainte-Table. Vite, rangez-moi ce fichu sur « ce sein que je ne saurais voir ». Ne savez-vous pas qu'ils ont de leur curé pouvoir et permission pour vous damner? Ils viennent chez vous, priés et non priés, pour voir ce qu'on y fait de mal; et là où il n'y a pas matière à reprendre, ils trouvent toujours de quoi. Ayez soin que vos femmes et vos filles tiennent bien leur langue, eux présents. Ces hanteurs d'église, marguilliers, fabriciens, preneurs et donneurs d'eau bénite, porteurs de cierges aux processions et confrères en bonnes œuvres, gardez-vous de leurs visites, les vendredis principalement et les dimanches : c'est la Sainte Inquisition qui entre chez vous. Ah! nous les connaissons, ces agneaux de Dieu! Si on leur permettait seulement, à ces catholiques, ressuscités des deux Communes de Paris, de celle de 1793 et de celle de 1871, de rentrer dans le droit commun, à savoir, d'enseigner le catéchisme à tous les petits citoyens de leur communion, de fermer boutique le dimanche et d'enterrer leurs morts en terre sainte, ils auraient bientôt dénoncé qui ne fait pas comme eux au Saint-Office; et nous aurions derechef

le divertissement public des pendaisons ou de la chair rôtie sur la place de l'Estrapade. »

Quelle chaleur est la vôtre! Et pourquoi vous mettre si fort en dépense d'indignation? Vous n'êtes point menacés ni traqués, je pense, pour cause d'opinions religieuses. Vous faites chez vous comme vous l'entendez; vous élevez vos fils et vos filles comme il vous plaît de les élever, et nul n'y va regarder. Vous êtes chez vous, comme aux temps des patriarches, pères, pontifes, législateurs et casuistes. Le double rayon du Moïse du Sinaï brille sur vos fronts transfigurés. C'est vous qui prescrivez ceci, qui interdisez cela : cette chair ne mangeras; de cette boisson t'abstiendras. Vous n'êtes pas seulement les pères des corps de vos enfants ; vous prétendez l'être et le rester de leurs âmes, de ces âmes qui sont un souffle du Dieu vivant, et que vous n'avez pas qualité pour perdre ou pour sauver. C'est vous qui les catéchisez, qui les prêchez, qui leur retenez ou qui leur faites remise de leurs fautes. Jamais pouvoirs sacerdotaux n'ont été aussi pleinement exercés que par vous qui n'êtes pas de la tribu sainte des Lévites, et qui n'avez rien de la science et de la sainteté du temple. Et vous nous dites que vous redoutez la persécution et les auto-da-fé pour vous libres-penseurs! Vous vous moquez du monde. C'est le troupeau catholique, ses bergers au moins, que l'on fusille à votre barbe, et vous avez l'impudence de dire et d'écrire que c'est vous qu'on menace d'une deuxième Saint-Barthélemy. Ah! vous passez les bornes de l'austère pharisaïsme!

Lisez, croyez-moi, si vous ne l'avez jamais lu, ou relisez, à tête reposée, le chapitre VI de l'*Épître aux Éphésiens*. Cette lecture vous calmera le sang, et elle vous ouvrira les yeux sur la bonté, doctrinale et pratique, de cette religion à laquelle vous reprochez de n'être pas compatible avec la vie commune et le train des affaires du siècle. Vous y verrez au contraire que, s'il fait un peu bon vivre en ce monde et user de ses semblables, nous le devons à l'institution chrétienne. La sociabilité moderne est sortie de l'Évangile. N'est-ce pas que vous n'êtes tout à fait sûr que des gens craignant Dieu, et qui ne pensent pas qu'une tapisserie, tendue entre deux portes, empêche qu'on ne soit vu de lui? M'allez-vous soutenir encore que c'est là une religion de trembleurs et de poules mouillées? Il me semble, au contraire, qu'il ne faut pas être si poltron pour soutenir le regard de Dieu, et pour se laisser percer par ce trait de flamme au plus profond de la conscience, Bossuet a dit : « Dans l'intime infinité du cœur. » Les saints le font d'habitude en quelque sorte, à cause de la constante netteté de leur intérieur. Dieu est en eux comme en son habitacle de prédilection. Mais ce n'est pas à

dire que le cœur des simples honnêtes gens soit une demeure indigne de cette redoutable Majesté. Eux non plus n'ont pas peur de se montrer à Lui tels qu'ils sont ; ils ont cette assurance en sa miséricorde infinie et en la bonne vie qu'ils tâchent de mener, le prenant sans cesse à témoin du mal qu'on a dans cette chair mortelle rien qu'à s'abstenir de l'iniquité. Ne faites pas si peu de cas de ces chretiens du gros du troupeau. Ils ne visent ni à la sainteté ni à la moindre des perfections théologales. Ils font le bien médiocrement et le mal de même. Ils rendent de tout petits combats contre l'appétit ; mais ces combats sont de chaque jour. Du lever au coucher du soleil, ils se tournent et se retournent — qu'on me passe l'image ; je la tire de la Vie des saints — sur le gril de ces tentations ordinaires, dont nous parle l'Apôtre, et qui surabondent dans nos conditions du milieu. Ils craignent Dieu, que voulez-vous? c'est leur marotte, comme vous dites. Laissez-la leur, puisque vous n'avez rien à leur offrir de plus fort en morale et de plus constamment réprimant. Souhaitez plutôt, croyez m'en, souhaitez d'avoir chez vous pour en être aimés, assistés et servis, ces trembleurs selon saint Paul, femmes, enfants et domestiques. C'est avec ces trembleurs là que vous n'aurez rien à redouter, comme parle le Psalmiste, *Ab incursu et dœmonio meridiano, a negotio perambulante in tenebris ;* ce qui signifie, je pense, rien à redouter du monde, rien de ceux de votre maison, ni dol, ni fraude, ni les pires chagrins du foyer. Tâchez donc de rencontrer, s'il en est encore de cette tribu sainte, des serviteurs tels que Jean et Jeanneton.

AUGUSTE NISARD.

L'IDOLE

ÉTUDE MORALE

I

Hector de Kernovenoy posa un dernier baiser sur le front de sa femme qu'on allait mettre au cercueil, puis se redressa et sortit de la chambre mortuaire sans verser une larme. Comme il traversait au rez-de-chaussée du château une galerie dont les croisées ouvertes donnaient sur le jardin, un vieux domestique errant dans les parterres et conduisant par la main une fillette de cinq ou six ans se mit à lever les épaules. « Il ne *nous* regardera même pas ! grommelait le vieil homme. La petite vivante ne compte pas à ses yeux. Il n'aimait que la morte ! »

La « petite vivante » méritait pourtant d'être aimée. Elle avait de grands yeux noirs avec des joues dorées ; elle était brune avec une gerbe folle de cheveux blonds. En ce moment, elle tenait une rose épanouie, et, tout en faisant rouler la tige entre ses doigts, d'un air pensif :

— Écoute, Martin Bataille, dit-elle, quand, toi aussi, tu seras bien malade et que tu partiras pour aller chez le bon Dieu, je te donnerai une belle fleur pour la porter à maman... »

Un instant après, la mobilité de son âge lui avait fait oublier les tristesses qui l'entouraient et dont sa chère petite âme était depuis le matin comme embaumée. Les jardins du château, disposés en terrasses, s'élevaient à une énorme hauteur au-dessus de la mer et l'enfant venait d'apercevoir deux grandes voiles à l'entrée de la baie. « Vois donc, Martin, s'écria-t-elle. C'est peut-être un grand bateau qui a des canons ! »

Martin Bataille la suivait, tout en se disant que personne ne son-

geait à elle et que, dans un pareil jour, il n'y avait que lui pour prendre soin de l'orpheline. Les femmes allaient et venaient dans le logis qui bourdonnait comme une ruche. La mort dans une grande maison ne délie guère moins les langues que des noces. On pleurniche au lieu de chanter, voilà toute la différence. Martin connaissait bien les commères et les valets, et lui, le chasseur et l'homme des bois, méprisait à l'envi la lingerie et l'antichambre, les cuisines et l'office.

Au milieu de ces réflexions, il lui en vint une qui le fit tressaillir de la tête aux pieds. Ce n'était plus à la valetaille qu'il songeait, c'était au maître.

Il appela Myriam. L'enfant accourut; il lui reprit la main et se mit à longer la galerie que le baron de Kernovenoy avait traversée. Elle aboutissait à un salon. De là un passage voûté conduisait à la salle de billard, dans une vieille tour qui se dressait au-dessus du flot, et de ce côté fermait la terrasse. Sous cette voûte, un escalier de pierre menait au cabinet du baron à l'étage de la tour. C'est là que M. de Kernovenoy s'était enfermé.

Et il n'avait aimé que la morte !

Le vieux garde venait apparemment d'être frappé de l'idée qu'il s'apprêtait à la suivre, car on eût pu l'entendre qui grommelait : « Il ne croit guère en Dieu, je le sais bien. Ce n'est donc point cela qui l'arrêterait ! »

L'imagination du vieillard ne valait pas son cœur, et il ne trouva rien de mieux que de demeurer au pied de la tour appelant de toute sa voix : Myriam ! Myriam !

Tout le château savait si la voix du vieux Martin était rude et forte. Cependant la fenêtre de l'étage ne s'ouvrit point. Myriam, surprise d'abord, riait de tout son cœur : « Es-tu fou, Martin? demandait-elle. Pourquoi m'appelles-tu si haut, puisque je suis près de toi? »

Martin avait espéré vainement d'attirer l'attention de son maître et de lui suggérer l'envie de demander sa fille. La fenêtre ne s'ouvrit point.

Il reprit en maugréant le chemin du logis principal. Les femmes s'emparèrent de mademoiselle de Kernovenoy et, dans leur désir de ne pas interrompre les caquetages, parlèrent tout de suite de la mettre au lit.

Une heure après, l'inquiétude ramenait le vieux garde à la tour. Il entra dans la salle de billard. Longtemps il entendit le pas violent et saccadé du baron dans la chambre haute. Vers minuit, M. de Kernovenoy ouvrit l'autre croisée, celle qui regardait la mer. Martin entre-bâilla la fenêtre de la salle basse. Tous deux, le serviteur et le

maître, demeurèrent là, si près et pourtant si loin l'un de l'autre, le premier les yeux secs, les dents serrées, le blasphême au bord des lèvres, le second égrenant son chapelet entre ses doigts et veillant.

Le flot se mouvait dans l'ombre de cette nuit variable d'avril, parfois claire et glacée, en d'autres moments attiédie par la brise humide et les nuées qui accouraient du large... Oh ! l'admirable demeure ! Elle avait été si chère à celle qui n'était plus.

La belle Marie d'Avrigné n'avait guère joui du bonheur et des destinées brillantes que lui promettaient l'amour d'Hector de Kernovenoy et l'un des plus grands mariages de la province. Ce fier et pittoresque logis, élevé au-dessus des flots, était devenu son calvaire. Elle y avait souffert une lente agonie.

Tout y semblait disposé cependant pour y charmer sa vie — telle qu'elle l'avait choisie, telle qu'elle l'aimait, une belle vie un peu rustique, mais tout à fait seigneuriale, large et simple, remplie de toutes les joies et de toutes les tendresses.

Madame de Kernovenoy avait été la plus passionnée des mères et la plus aimée des femmes, le baron Hector n'ayant pas hésité à quitter à vingt-sept ans Paris et l'existence mondaine pour se donner tout entier à celle qui se donnait à lui tout entière. Alors il avait voulu, pour la fée qui opérait ce miracle de le détacher du monde, un palais digne d'elle et l'on avait vu ce vieux donjon de Kernovenoy se transformer en une maison de plaisance.

Le baron avait fait raser trois tours, aplanir les cours intérieures et, sur l'espace déblayé, il s'était plu à créer ce merveilleux jardin aérien que les rayons du midi chauffaient pendant le jour, que la mer caressait la nuit de son haleine humide et tiède et où croissaient les myrtes et les lauriers. Les rosiers de Bengale acrochaient à des magnoliers importés d'Amérique leurs rameaux, qui fleurissent jusqu'en décembre et, chaque été, un manteau d'œillets sauvages couvrait les anciens remparts du château. Deux tours demeuraient encore debout, l'une au nord, regardant la campagne, l'autre au sud, regardant la baie. Un bâtiment neuf, dans le style Louis XIII, reliait ces deux énormes débris du temps jadis, et de toutes les ouvertures du logis, de toutes les parties de la terrasse, l'œil doublait la pointe des deux rivages et se perdait dans la haute mer.

La tour du sud n'était point percée que de la large baie qui s'ouvrait sur les flots. La croisée plus petite, pratiquée du côté du jardin trois ans auparavant, et au pied de laquelle Martin Bataille, tenant Myriam par la main, venait de monter une longue faction inutile, — cette croisée avait une histoire.

En ce temps-là, madame de Kernovenoy n'était pas encore ma-

lade. Un jour, il lui était arrivé de dire à son mari : « Hector, lorsque je suis dans les jardins et vous dans votre bibliothèque, n'en voulez-vous pas à ce mur aveugle qui nous sépare ? »

Et le baron Hector d'accueillir comme il le devait cette charmante pensée : « Je veux ici une fenêtre qui me permette de vous voir sur la terrasse et de regarder l'enfant jouer à vos pieds. »

On avait éventré la tour et encadré à plaisir cette bienheureuse fenêtre de lianes exotiques et des branches folles d'un superbe et vieux jasmin.

C'est là que le matin retrouva le vieux garde. D'en bas, il appela :

— Monsieur Hector !

Il nommait ainsi le baron autrefois, quand Hector de Kernovenoy avait treize ans et qu'il lui apprenait à chasser à l'affût dans les nuits d'automne.

— Monsieur Hector, est-ce que vous ne souhaitez pas de voir l'enfant ?

Encore une fois, point de réponse.

On n'avait guère dormi dans le château. Les femmes s'employaient aux apprêts des funérailles. Les cuisines s'allumaient, car un grand repas allait être servi après la cérémonie, suivant l'usage qui subsiste encore dans la province; Martin Bataille passa au milieu de ces gens affairés et monta le grand escalier sans parler à personne.

La chambre mortuaire était ouverte et des cierges brillaient autour du cercueil ; le vieillard s'agenouilla. Mais une plainte enfantine qui partait de la chambre contiguë troubla sa prière, et, se relevant brusquement, il poussa la porte : « Oh ! petite mignonne du bon Dieu ! s'écria-t-il, la voilà qui pleure ! »

Myriam était assise sur son petit lit et se désolait parce qu'on la laissait toute seule. De grosses larmes roulaient sur ses joues et sa délicieuse bouchette rose faisait en ce moment une vilaine petite grimace. Elle tendit les bras au garde, les lui jeta autour du cou lorsqu'il se pencha sur elle et se mit a embrasser de toute sa force cette vieille figure.

L'admirable instinct de la nature et du cœur se fit jour sur ces lèvres de cinq ans, et la pauvre fillette, privée de l'une des deux tendresses que Dieu lui avait données, se prit à appeler l'autre : « Où est mon cher père? demanda-t-elle. Est-ce qu'il est aussi parti? Je veux le voir. »

Martin Bataille secoua la tête : « De l'homme ou de l'enfant lequel a le plus de mémoire? » grommela-t-il.

Et il ajouta tout haut : — Vous le verrez.

— Alors, dit l'enfant, qui se mit au bord de sa couchette, habille-moi, Martin... mais tu ne sauras pas !...

Martin accepta le défi. Ayant recommandé à Myriam d'être sage, il entreprit de lui mettre ses bas. Bien loin de tenir compte d'une recommandation si sérieuse, elle s'amusait à lancer ses petons en l'air. Et Martin de dire :

— Tous les enfants aiment à jouer avec leurs pieds. Je ne sais pas pourquoi.

... Un instant après — il était sept heures — le vieillard se dirigeait de nouveau vers la tour du sud. Les cheveux de Myriam étaient tout emmêlés, sa robe attachée de travers; un de ses bas retombait sur son soulier, dont la boucle était partie, et le rustique habilleur n'avait pas eu l'idée de la chercher sous un meuble. La beauté de l'enfant empruntait à cet accoutrement désordonné un petit air sauvage qui la rendait plus adorable. Tous deux, elle et son guide, passèrent sous les yeux des femmes rassemblées à l'entrée de la maison. Et toutes de s'écrier :

— Qui a fagoté mademoiselle de la sorte? Dites si c'est vous, vieux Martin.

— Taisez-vous, caillettes. Il fallait peut-être vous attendre! La pauvre mignonne aurait donc pleuré dans son lit jusqu'à ce soir.

— C'est bon. Nous n'avons que faire de vos prêches ; mais où la menez-vous à présent, vieux bourru?

— Eh pardine ! à monsieur son père.

— Il ne veut pas la voir. Ça doublerait son chagrin.

Martin Bataille secoua la tête :

— Oh bien, je vous assure qu'il la verra donc malgré lui; et il n'est que temps !

Il se fit un grand bruit à l'entrée du château. Une voiture gravissait la rampe qui avait remplacé le pont-levis : c'était celle du marquis de Verteilles, le plus proche parent du baron. Il amenait avec lui M. d'Avrigné, capitaine de vaisseau, l'oncle paternel de la défunte.

Tous deux arrivaient les premiers, les autres invités allaient suivre. Martin entraîna Myriam, de crainte que les nouveaux venus ne retinssent l'enfant; il avait besoin d'elle pour l'exécution de son dessein. En joignant le pied de la tour, il murmurait :

— J'ai dit qu'il n'était que temps, et c'est bien vrai ; mais *il* ne fera rien *avant l'heure*.

Tout le château savait que le baron n'assisterait pas aux funérailles. Cependant les derniers mots du vieillard avaient un sens profond ; il pensait que si son maître entretenait de mauvaises pensées contre lui-même, il se garderait bien de les accomplir avant

que la morte eût quitté le logis. M. de Kernovenoy ne voudrait pas profaner la maison, quand celle qui en avait été la joie et l'honneur était encore là ; il n'allumerait pas un scandale au milieu de la cérémonie.

Mais, le moment venu, il en serait averti par les cloches de l'église ; le bruit de la mer couvrît-il même leur bruit, il *savait l'heure...*

Les lianes qui encadraient la fenêtre latérale de la tour étaient d'ordinaire soigneusement taillées tous les ans. Le vieux jasmin surtout montrait une vigueur prodigieuse et aurait tout envahi ; mais, cette année, la baronne ne sortant plus de son appartement, on avait négligé la taille. La croisée disparaissait sous l'épaisseur de la verdure.

— Martin, dit Myriam, crois-tu que mon cher père nous regarde là-haut à travers les feuilles ?

— Oh ! que non ! fit le vieillard. Pas encore. Mais nous l'y forcerons bien peut-être !

Le vieillard avait son idée : il rêvait tout simplement une escalade.

Les voitures des parents et des invités arrivaient là-bas désormais en nombre ; les cloches sonnèrent, le chant des prêtres retentit sous la voûte de la grande porte : Myriam devint toute pâle.

Il n'y avait plus un moment à perdre pour arracher l'enfant à la scène funèbre et le père à l'explosion de son terrible dessein. Martin mit le pied hardiment sur le tronc du gros jasmin et, quand il en eut éprouvé la solidité, appela la fillette à lui. Son vieil âge ne lui avait enlevé ni l'agilité ni la force ; il grimpait, s'accrochant aux lianes d'une main et, de l'autre, tenant l'enfant embrassée. Bien loin d'avoir peur, elle riait aux éclats et n'entendait plus les chants ni les cloches.

— Ferme ! dit Martin. Tiens-toi bien, enfant ! Je veux que tu vives heureuse ; et *lui*, je ne veux pas qu'il meure damné !

M. de Kernovenoy errait dans la vaste chambre dont le plafond s'élevait en forme de voûte, ce qui lui donnait justement l'air d'un tombeau. L'un des côtés de la pièce était occupé par de grandes bibliothèques vitrées, renfermant plusieurs centaines d'ouvrages rares et d'un grand prix, mais surtout un choix exquis des œuvres du dernier siècle et du nôtre. Oh ! le baron était homme de goût ! On n'aurait point trouvé dans cette fine collection la bonne parole des grands déclamateurs, encore moins les catéchismes brutaux des athées ; il n'y avait de place que pour les sceptiques.

Ceux-là étaient au premier rang ; ils avaient autrefois séduit et persuadé le baron et engendré ou allumé les passions de son esprit,

si différentes de celles de son cœur. En passant, il salua les noms illustres inscrits au dos de ces livres fameux : « Bonjour mes maîtres ! »

Excellents maîtres, car c'étaient eux qui lui avaient enseigné la vanité de toute foi, l'indifférence du grand lendemain et le droit surtout, le droit qu'il se croyait à présent de mourir.

Cependant la morte les détestait sans les avoir jamais lus. Instinct de chrétienne. L'image de celle qu'il avait uniquement aimée rapportait d'autres enseignements au baron Hector, ceux de leur enfance à tous les deux. Si la vérité pourtant était de ce côté?...

Si les récompenses et les peines après la mort n'étaient pas un conte fait à plaisir pour effrayer le peuple et les enfants, le chemin qu'il allait suivre n'était pas le bon pour rejoindre la chère femme qui était partie...

Mais, allons donc !... il y a peut-être des destinées éternelles. Les sceptiques se garderaient bien de les nier, — de les affirmer, plus encore. Qui peut se soucier de ce que personne ne connaît?... Qui doit s'embarrasser d'une autre vie?...

Toute la question tenait dans un mot : le baron Hector ne pouvait plus supporter celle-ci ; il ne la considérait plus que comme l'esclavage de la douleur. Esclave, lui! Il se croyait libre, il brisait sa chaîne!

Deux fois il s'approcha d'une table, prit une plume. Que voulait-il faire? Exposer pour les p rents et les amis de Kernovenoy la cause de la mort qu'il allait se donner et s'en excuser devant eux ; il sentait donc que cette mort avait besoin d'excuse. Mais il leva les épaules. Il connaissait bien tous ces gens-là, d'honnêtes gens qui avaient toujours eu plus de raison que de passion et qui ne le comprendraient point. Alors il reprit la plume, cette fois pour tracer son testament, deux lignes :

« Je veux que la tutelle de ma fille... »

Enfin, il pensait à sa fille!... et il murmura : « Elle est la seule puissance au monde qui pourrait me commander de vivre. — Faible puissance! »

Il ajouta tout haut : « Pauvre fillette! » — et n'en continua pas moins d'écrire.

Il confiait à M. d'Avrigné la tutelle de Myriam, et remettait la garde et l'éducation de l'enfant à mademoiselle de Kernovenoy, sa cousine germaine, en religion mère Sainte-Marthe, Supérieure des Ursulines de Vannes. Ayant achevé, il se leva.

L'autre muraille de la chambre, qui faisait face aux bibliothèques et que perçait la croisée pratiquée sur le jardin, supportait des armoires également vitrées, remplies d'armes de toute sorte. Il ouvrit

une de ces armoires, y prit un pistolet, s'assura qu'il était chargé et sourit.

Il avait été officier à vingt ans, et il descendait d'une race guerrière. Là, dans cette sérénité au moment suprême, se retrouvait le soldat et le gentilhomme que l'horreur physique de la mort n'incommodait pas... Pourtant une dernière hésitation le visita... il posa l'arme sur la table :

« *Elle* me disait que nos âmes se retrouveraient là-haut et ne se quitteraient plus, murmura-t-il... Au diable ! Y a-t-il des âmes ?... »

Au même instant, il tressaillit et prêta l'oreille... Les cloches !... La dépouille de celle, qui, à ses yeux, avait été la plus belle, allait descendre tout à l'heure sous la terre glacée... Ces cloches le déchiraient... Mais, plus près, un bruit bien différent se fit entendre... Un craquement de branches froissées au pied de la fenêtre qui donnait sur les jardins, un bruit de voix et de rires joyeux qui montait... Il courut à la croisée :

— Qui va là?...

Puis il eut un second cri, mais aussitôt étouffé. Entre les feuillages, derrière la vitre, la tête blonde de Myriam venait de lui apparaître... Il n'apercevait pas encore le bras qui soutenait l'enfant. Un instant, la superstition dont il se croyait si bien défendu le mordit au cœur. Est-ce que Myriam lui arrivait, portée sur des ailes invisibles?... Il ouvrit ou fit voler plutôt la fenêtre :

— Tu vas me la tuer ! cria-t-il, voyant que la fillette était assise sur l'épaule de Martin.

Elle tendait vers lui ses deux petits bras ; il la saisit :

— Ah ! disait-il, tu me l'aurais tuée ! tu me l'aurais tuée !

— Cela n'eût pas été peut-être si malheureux pour elle, grommelait le vieux garde, tout en redescendant le long du jasmin.

Une heure après, M. de Kernovenoy avait repris du goût à vivre ; il ressemblait au voyageur mourant du tourment de la soif, qui découvre un fruit oublié sur une branche au bord du chemin, et trouve, en y mordant, la force de continuer le voyage.

On transporta les jouets de Myriam dans la tour, où la fillette s'amusait, surtout parce qu'elle n'était guère venue jusque-là dans la grande chambre ronde et que tout y était nouveau pour ses yeux. Son père interrompait ses jeux, la faisait asseoir, et, se mettant à genoux devant elle, la contemplant avidement, lui disait ce qu'on dit aux petits enfants : « Myriam, embrassez-moi avec vos bras. »

Sous cette faible et douce étreinte, son cœur se fondait. Mais il s'aperçut que ses pleurs inquiétaient Myriam ; il les retint et les dévora.

Ce fut le premier sacrifice ; il en trouva la récompense. L'enfant

ne se sentait plus jamais assez près de lui. S'il oubliait un moment de s'occuper d'elle, s'il retombait dans quelque cruelle rêverie, elle arrivait doucement sur la pointe de ses petits pieds par derrière, et, grimpant au dossier du siége où il était assis, lui mettait ses deux menottes sur les yeux, en riant de tout son cœur. Ces frais éclats remplissaient la chambre comme des cris d'oiseau. Le baron jouissait et souffrait à la fois de cette grande gaieté enfantine. « Voilà donc, se disait-il, toutes les traces qu'a laissées dans ce petit cœur celle qui l'avait formé de son sang. O chers petits ingrats ! ô nature !... Et moi aussi que je cesse d'être, elle rira le lendemain à ma cousine l'abbesse, et se souviendra encore moins de moi ! »

Un soir pourtant, Myriam, lasse d'avoir trop joué, exigea que son père l'endormît sur ses genoux. Qui peut expliquer les enfants ? Leur mémoire est plus fidèle qu'on ne pense. Le souvenir est comme une graine semée par le vent dans ces âmes légères. Un jour on s'aperçoit que la graine a germé, il en sort une fleurette triste et charmante.

Ce soir-là, il faisait chaud, la grande fenêtre de la tour était ouverte. Bercée sur les genoux de son père, Myriam laissait errer de le mer au ciel ses grands yeux qui ne se fermaient point :

— Alors, dit-elle, maman est avec les étoiles. Quand donc irons-nous la voir tous les deux?

La nuit suivante, le baron, penché sur son sommeil, s'aperçut qu'il était traversé de rêves. La petite dormeuse appelait sa mère, lui tendait les bras ; ses lèvres se pressaient comme pour un baiser ; puis elle s'éveilla frissonnante, et il dut tenir ses petites mains dans les siennes jusqu'à ce qu'elle se fût rendormie : « O cher petit cœur, disait-il, cher petit vase mal clos d'où ce pieux parfum s'élève ! Comme elle se souvient ! »

Sa tendresse envers Myriam s'en serait encore accrue, si, désormais, elle avait pu s'accroître. L'inquiétude lui vint un jour que, sans cesse enfermée dans la chambre ronde, la délicate créature ne pâlit et ne s'étiolât. Il descendit avec elle au jardin. Les gens du château, qui le revoyaient pour la première fois, n'essayèrent point de le troubler et se tinrent à l'écart.

Mais, voilà que l'épreuve se trouva trop forte ; il lui sembla qu'un hiver et qu'un printemps pendant lesquels la baronne Marie avait été malade n'avaient point effacé, dans ces allées, la trace des pas de celle qui ne devait plus les parcourir. Il se laissa tomber sur un banc, sous un bosquet de chèvrefeuilles et de genêts odorants, et cacha sous sa main ses yeux humides.

Myriam, sans rien dire, s'était mise à dépouiller le bosquet de ses belles grappes jaunes et roses et faisait un terrible bruit dans le

feuillage. Tout à coup, ayant cessé de l'entendre, il releva la tête.

La mignonne était au bord de la terrasse, en un endroit qu'elle connaissait bien, où l'hiver passé avait fait dans le mur une brèche qui permettait à sa petite taille de se pencher au-dessus des pierres éboulées et à son regard curieux de courir au-dessous d'elle sur l'abîme. Elle riait, comme toujours, en lançant son butin à pleines mains par la brèche. La marée était basse, une troupe d'enfants s'ébattait sur la grève découverte, et recevait en riant aussi, avec des cris de joie, cette pluie de fleurs. Dans ce jeu, M. de Kernovenoy reconnut encore la nature. Myriam recherchait d'instinct le mouvement et la vie; les amusements de cette bande de marmots l'attiraient, et, de ce ton à la fois suppliant et impérieux qui n'appartient qu'à ces chers tyrans, elle déclara qu'elle voulait aller *comme eux* sur la grève.

Le baron pensa que sa mère autrefois lui suffisait, que jamais elle n'avait demandé de promenades au dehors, jamais de compagnons de plaisir. Les mères ont le secret d'enchaîner les désirs de ces petits cœurs; mais pour cela il n'y a qu'elles!

Comme il demeurait là, tout pensif, on lui présenta une lettre apportée par un courrier. Elle venait de la supérieure des ursulines, informée, comme tous les Kernovenoy, de la mort de la jeune baronne. Mère Sainte-Marthe écrivait à son cousin pour lui représenter qu'il ne lui serait pas aisé d'élever sa fille auprès de lui, et qu'il agirait sagement en la conduisant au couvent de Vannes.

« Que feriez-vous de la chère petite? ajoutait la supérieure. Un joli démon peut-être : nous en ferons un ange. »

Voilà en quoi mère Sainte-Marthe se trompait. C'était un ange qu'il voulait faire, lui aussi, dût-il pour cela prêcher d'exemple et abjurer les grands sceptiques, « ses maîtres. » Second sacrifice, — celui de ses railleries favorites et des signes extérieurs de l'indifférence et du doute, l'immolation enfin de son esprit. Il vit bien alors comme ce renoncement est peu de chose!

La supérieure des Ursulines qui ne l'en croyait point capable le jugeait mal. Il se pencha vers Myriam, qui ne cessait pas de le tirer par les basques de son habit.

— Myriam, lui dit-il, voulez-vous me quitter?... Vous auriez une autre mère.

L'enfant tressaillit, ses yeux se mouillèrent de larmes; elle s'accrocha de toute sa force à son père.

— Non, fit-elle, je veux rester avec vous toujours!

Mais cette émotion passagère ne lui avait pas fait oublier son grand désir. Comme M. de Kernovenoy se baissait de plus près en-

core pour l'embrasser, elle lui dit à l'oreille, entre deux baisers qu'elle lui rendit :

— Père, *je veux* aller sur la grève !

Il obéit. C'était son lot désormais d'obéir. D'ailleurs n'avait-il pas besoin lui-même d'air et d'espace? Il commanda de seller un cheval. Tenant fermement l'enfant devant lui sur la selle, il descendit la rampe, bordée de plantes marines, qui, du château, conduisait au bourg, tourna le pied du château et mit sa monture au galop sur les falaises.

La brise était dure, bien qu'échauffée par un brillant soleil de mai, et bientôt elle dénoua la chevelure d'or de Myriam, muette d'abord, et partagée entre la peur et le plaisir que lui causait cette course rapide. M. de Kernevenoy la tenait sur son cœur, et pressait encore du talon et de la voix l'ardente bête qui les emportait tous les deux.

Cet exercice violent et cette étreinte passionnée lui faisaient également un grand bien; et, songeant toujours, il se disait qu'à son âge, plein de force et de santé, il ne lui restait plus qu'à tromper son corps par la fatigue et à nourrir son âme de l'unique amour de cette tête blonde.

Cependant il fit un reproche à Myriam, le seul qu'il dût jamais lui faire. L'embrassant de nouveau, il lui dit, avec un triste sourire :

— Pourquoi n'est-ce pas à *elle* que tu ressembles? De quoi t'avises-tu, petite, de me ressembler, à moi?

Le lendemain était un dimanche. Le matin, à dix heures, M. de Kernovenoy sortit encore du château et prit à pied le chemin du bourg. Il tenait sa fille par la main, et, suivi seulement d'une femme de service, il entra dans l'église. Rien d'étonnant que le baron allât à la messe du dimanche; il n'y avait jamais manqué, en dépit de son indifférence religieuse bien connue. Naguère, il expliquait cette contradiction en riant : « Un gentilhomme doit se montrer à la messe. »

Mais on avait tant dit que désormais il se tiendrait reclus dans sa tour, que ce fut une surprise générale de le voir.

En traversant la nef, il reçut d'abord le salut discret de quelques bourgeoises, en habit de deuil comme lui. C'étaient ce qu'on appelait au bourg « les dames de la baronne », les veuves des capitaines au cabotage qui avaient péri en mer. On ne leur connaissait point d'autres ressources que les dons du château. Le baron leur rendit ce salut de façon à leur faire comprendre qu'elles n'avaient pas tout perdu avec la châtelaine; puis il gagna le banc réservé, tout près du chœur, et, sans y penser, s'agenouilla.

L'exemple qu'il voulait donner à sa fille ne lui avait pas même coûté une seconde d'hésitation. Le curé, qui entonnait le *Kyrie*, voulut croire à un autre sentiment que le désir de l'*exemple*, et ne put s'empêcher de dire entre deux versets, à demi-voix :

— Ordinairement, il se tenait debout. Seigneur, vous avez de cruels moyens de ployer les forts !

Au sortir de la messe, les métayers entourèrent le maître. Ils ne disaient rien, se contentant de rouler entre leurs doigts les bords de leurs grands chapeaux. L'un d'eux imagina de prendre Myriam entre ses bras ; ils se la passèrent les uns aux autres, sans oser l'embrasser ; mais ils en montraient tant d'envie, que le baron, s'adressant au plus âgé, lui dit :

— Tu le peux bien, mon vieil homme.

Ils ne se firent pas prier. Myriam, qui les connaissait tous, se mit à les appeler par leurs noms. Alors celui que M. de Kernovenoy avait appelé « mon vieil homme » s'enhardit, et dit que la morte n'avait point laissé qu'une orpheline, que tous les enfants pauvres pouvaient bien la regarder comme leur mère, et qu'on ne cesserait pas de si tôt de la pleurer par tout le pays.

— Pleurez-la donc ! dit le baron. Vous ne la verrez plus ; et moi-même, vous avez été bien près de ne plus me voir. Si vous m'aimez, il faut remercier celui qui m'a sauvé la vie.

Leurs yeux à tous l'interrogeaient. Il chercha Martin Bataille, qui se tenait un peu à l'écart, l'appela, et ajouta, en lui donnant un coup sur l'épaule :

— C'est celui-là.

II

Lorsque mademoiselle de Kernovenoy eut seize ans, le baron ne manqua point de la conduire à Vannes. Il y avait au couvent des ursulines de la vieille ville bretonne une sainte femme à laquelle il brûlait de faire voir, fût-ce même au travers des grilles, son idole et son chef-d'œuvre.

Ah ! madame la supérieure, vous aviez prédit que le cousin sceptique et incrédule ne saurait faire de cette enfant qu'un joli démon ; il avait juré qu'il en ferait un ange. Eh bien ! voyez ses ailes !

Mère Sainte-Marthe fut très-doucement surprise, et ne le cacha pas. Elle ne pouvait croire que, sauf les leçons des maîtres de musique, sans compter le maître à danser, dont on ne lui parla point, Myriam n'eût reçu d'enseignements que de son père. Elle ne savait

pas qui des deux elle devait le plus admirer, du précepteur ou de l'élève, et ce qui l'émerveillait davantage, de la perfection de Myriam ou de l'étonnant succès d'un homme d'aussi peu de foi que le baron.

— C'est affaire à vous, mon cousin, murmurait-elle. Cependant....

Que de choses dans ce « cependant » ! La grâce souffle où elle veut : c'est à quoi songeait la supérieure. Cependant il avait fallu que ce grand douteur de baron s'imposât une contrainte de tous les instants et se fît bien habile à feindre les sentiments qui sont comme les pierres d'assise sur lesquelles on élève l'édifice d'un jeune cœur.

Mère Sainte-Marthe disait encore tout bas : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il aura beaucoup aimé. »

Mais voilà qu'elle s'attendrit tout à coup. La pensée lui était venue qu'à force de porter le masque des bonnes croyances, M. de Kernovenoy avait bien pu finir par s'y laisser gagner. N'était-il pas réellement devenu peu à peu l'homme qu'il voulait paraître aux yeux de sa fille ? Elle se hasarda tout sournoisement à exprimer ce qu'elle espérait. M. de Kernovenoy lui répondit en riant qu'elle avait peut-être raison, et qu'il ne savait plus bien lui-même où il en était.

Toujours le grand peut-être !

Mère Sainte-Marthe était ravie. Elle crut pouvoir offrir un conseil à ce cousin qui recevait si bien les insinuations, et ajouta qu'il avait sans doute accompli la plus difficile partie de sa belle tâche ; que tout n'était pas fini pourtant : il resterait à choisir à mademoiselle de Kernovenoy un mari fait comme elle.

Le baron à l'instant perdit sa belle humeur et se retrancha dans une réserve glaciale. Ces sortes de visites sont assez courtes. Il abrégea la sienne.

Il avait si entièrement donné sa vie à Myriam, et croyait posséder si exclusivement le cœur de sa fille, qu'il lui était bien permis de ne pas envisager sans effroi le moment du partage. Ces dix ans qui venaient de s'écouler avaient été pour lui comme enchantés. D'enchantement si pur, il n'y en a point. Ah ! c'est le beau, le véritable, le glorieux amour ! Il ne soulève pas un mouvement qu'on doive réprimer. C'est vraiment le feu qui purifie, et celui qui a connu les troubles des sens et les vertiges de la pensée se prend à regretter que son âme, désormais, ne soit point enfermée dans une prison de cristal, au lieu d'une muraille de chair.

On voudrait que le monde entier pût voir la fleur robuste et immaculée qui s'élève du milieu de tant de cendres ; on en jouit avec des délices qu'on n'aurait jamais imaginées. Quelle joie et quel

triomphe d'aimer chastement, dans l'infini de toutes les tendresses, de rapporter tout à l'être aimé, absolument tout, rien à soi ; de se croire même dépourvu d'égoïsme, supérieur à la nature !

Pendant les deux ans qui s'écoulèrent après le voyage à Vannes, Myriam sortit de cette chrysalide où s'enveloppe l'adolescence de la femme. De gracieuse et d'intéressante qu'elle avait toujours été, elle redevint belle.

Elle était assez grande, avec la taille la plus noble et en même temps la plus simple, la démarche d'une exquise légèreté dans sa correction étonnante, ce qui faisait dire à son père, ravi en extase : « Elle tient de la déesse marchant sur les nues, dont parlent si souvent les mémoires du temps jadis, mais elle tient aussi de l'oiseau. »

Tous ses traits et les contours de son visage étaient d'une finesse à désespérer le crayon, et que la lourdeur des mots ne saurait peindre. Elle avait la grande chevelure blonde, au mélange d'ambre et d'or, et le contraste qui donnait à son enfance un charme si piquant et si singulier n'avait point disparu. Son teint était toujours celui d'une brune méridionale du bistre le plus chaud; ses yeux noirs, et pourtant clairs, de grands yeux d'une limpidité sans égale, du velours illuminé par le feu d'un jeune esprit ouvert et curieux autant que sensible et pur, d'adorables et magnifiques yeux qui n'étaient qu'attendrissements et que sourires.

Myriam, le dimanche, causait des éblouissements sur son passage. Quand elle entrait au bras de son père dans l'église paroissiale, un petit murmure bien flatteur s'élevait du groupe des métayers de Kernovenoy sous le porche. Les envieux disaient : « Voilà donc cette petite princesse solitaire ! son peuple en la voyant grogne de plaisir. » On remarquait que mademoiselle Kernovenoy était très-pieuse, on rappelait que son père était un « philosophe » et l'on souriait. Les habitants des maisons de plaisance voisines, qui sont en grand nombre dans ce beau pays, entre une région de grand bois et la mer, l'appelaient : La petite baronne élevée dans une tour.

Quelques-uns de ces propos qui prétendaient être malicieux arrivèrent aux oreilles du baron :

— Les sots ! disait-il. Myriam princesse, oh ! que oui !... solitaire, point.

Non, Kernovenoy n'était pas une solitude. Et d'abord, une grande maison n'est jamais solitaire. Quinze serviteurs ou servantes peuplaient le vaste logis. Myriam y menait l'existence la plus libre et la moins monotone. C'était durant la saison chaude des promenades en mer, que la jeune fille aimait par-dessus tout. Le yacht du baron, sous son grand pavillon bleu, brodé aux armes de Kernovenoy, par-

courait la baie où se rencontrent partout des stations balnéaires ; il y en avait une au pied même du château. Les matins et les après-midi, la grève sauvage montrait des essaims de jeunes femmes sous des chapeaux extravagants tout empanachés, traînant sur le sable de longues jupes aux couleurs retentissantes. Les bains de mer, c'est le carnaval de l'été. Le baron disait en riant :

— Myriam voit le monde en travesti. La comédie ne lui en paraîtra que meilleure.

Puis l'été s'en allait. L'automne ramenait les grandes chasses dans la forêt de Verteilles, à une lieue de là, qui rassemblaient toute la noblesse du canton en habit rouge. La fillette les suivait en calèche, battant des mains quand elle voyait son père passer au galop sous le couvert des chênes dépouillés, derrière la meute hurlante. Les cors donnaient, la forêt s'emplissait de bruits diaboliques et s'ébranlait sous la chevauchée sonore.

Il y avait au retour grand repas au château : vingt chasseurs et de belles dames parées, autour de la table chargée de cristaux, de lumières et de fleurs. Encore le monde.

Et lorsque les hôtes avaient disparu, ce qui succédait à ces fêtes passagères et un peu bruyantes, pendant la réclusion forcée de l'hiver, était-ce donc la solitude ? Est-ce que la tendresse du père s'en allait avec le plaisir ? Est-ce qu'elle ne demeurait pas là, ingénieuse, toujours active ? Est-ce que le baron ne pouvait pas se dire : je reste, *moi !*

Au printemps, ils visitaient les différents domaines. Ce n'était plus le temps où Myriam galopait dans les bras de son père, sur les grèves. A quinze ans, mademoiselle de Kernovenoy était une habile écuyère à son tour. Souvent le baron, ralentissant sa monture, laissait la jeune fille courir devant lui et s'enivrait de sa grâce intrépide.

Cette beauté, cette santé du corps et du cœur, tout cela était son ouvrage. C'était lui qui avait créé deux fois cet être adorable. Lui, toujours lui ! Il en recueillait toute la récompense et il lui arrivait de s'écrier, dans un mouvement d'orgueil qu'il ne pouvait contenir :

— Tout en elle est par *moi*, pour *moi*, à *moi*.

Aussi quel parfait bonheur ! Aucun autre homme au monde pouvait-il se flatter d'un état de l'âme si reposé et si doux ? C'était la plénitude de la paix dans l'immensité de toutes les joies. A quarante-cinq ans, merveilleusement conservé par la chasteté de sa vie et le calme de sa pensée, il se croyait le maître du temps. Il n'était pas seulement heureux, il avait tous les dons et gardait même la jeunesse.

Un soir de juin, il errait en rêvant de ce comble de félicités, sur

la terrasse. Demeuré païen au fond de son cœur, Hector de Kernovenoy aurait bien fait de penser alors à certain dicton païen qui accuse les dieux de verser l'ivresse et l'oubli à ceux dont ils préparent la perte. Ces dieux ce sont de vrais diables pour la malice.

Le soleil couchant embrasait l'entrée de la baie. Les yeux éblouis du promeneur se reposèrent involontairement sur le petit port qui s'ouvrait à gauche du château et dont les vieilles tours avaient autrefois défendu l'accès. Une rivière alerte venait mêler ses eaux à celle de la mer, après avoir traversé de longues prairies, coupées de bouquets d'arbres qui offraient de ce côté un riant horizon de verdure. A l'extrémité du port, un pont reliait les deux rives et la route des terres à la presqu'île rocheuse sur laquelle s'élève le bourg et le château. Il y a des pressentiments qui, d'abord, n'ont l'air de rien, que l'on prend pour les fumées de l'imagination échauffée. M. de Kernovenoy se sentit un moment le cœur serré.

Pourquoi ? Il n'aurait pu le dire. Plus tard, il se rappela souvent ce qu'il avait ressenti à cette heure... Quelque chose l'avertissait que le malheur lui viendrait par ce chemin.

Mais les jasmins, les chèvrefeuilles et les roses étaient en grandes fleurs dans le jardin ; les magnolias répandaient leur senteur puissante, les œillets sauvages ouvraient leurs petits calices odorants dans toutes les fissures des pierres. Le ciel était sans tache, la baie unie comme un miroir ; et, dans le salon, Myriam, assise au piano, chantait.

Sa voix était encore un peu grêle ; mais elle était si pure ! Et, d'ailleurs, M. de Kernovenoy n'en trouvait point de plus belle au monde. Il vint s'asseoir devant la croisée, et les yeux en l'air, noyés dans le bleu, battant la mesure sur le bord de son fauteuil rustique et se berçant en cadence, il écouta.

Tout à coup, ses regards s'étant machinalement retournés devant lui, vers le pont et la route, il jeta un cri de surprise, courut à une longue-vue qui demeurait toujours là, pendant l'été, sur son socle, au pied de la tour, et l'ajusta vivement. Ses yeux ne l'avaient pas trompé ; le secours de la longue-vue leur était inutile.

Mais, pour lui avoir arraché cette exclamation soudaine, il fallait bien que l'objet qui les avait frappés fût surprenant. Il l'était. Qu'on imagine une calèche de voyage, descendant alors la pente qui menait au pont...

Une calèche ?... Rien de moins rare sur cette route pendant la saison des bains. Seulement, ce qui n'était pas ordinaire, c'étaient les personnes du cocher et du valet de pied, juchés sur le siége. Deux marins.

Et des matelots de l'État : veste bleue, chemise flottante au large

col, petit chapeau de toile cirée crânement posé sur le sommet de la tête. Deux compagnons qui, probablement, ne se sentaient pas d'aise. On connaît le goût singulier de l'homme de mer pour les chevaux et les voitures ; c'est un autre roulis que celui du navire, il se croit encore sur le flot.

M. de Kernovenoy appela sa fille :

— Myriam, dit-il, je vous annonce la visite de votre grand oncle l'amiral.

Le vice-amiral d'Avrigné, qui était naguère un grand homme maigre, sec, de l'extérieur le plus froid, le modèle un peu chargé de l'officier de mer, avait beaucoup changé avec l'âge et les grades. Une heureuse fortune opère quelquefois de ces miracles. La haute taille de l'amiral s'était légèrement courbée en même temps que sa physionomie devenait bien plus affable. C'était, à l'heure présente, un vieillard à l'air paterne et doucement sarcastique, aux joues arrondies, au double menton, au teint reposé, ce qui faisait dire que son ancienne bile s'était tournée en roses.

Il était le subrogé-tuteur de Myriam, qu'il faisait profession d'aimer fort, d'admirer encore davantage et qu'il embrassa très-bruyamment à l'arrivée. Ses officiers, s'ils avaient vu cela, n'auraient pas manqué de dire que « la vieille rose » saisissait cette occasion de se rafraîchir au contact de cette jeune fleur dorée. Quand l'embrassade fut donnée, il éloigna de lui mademoiselle de Kernovenoy pour la mieux voir à son aise; il trouva, comme il s'y attendait, le tableau parfait et charmant.

— Peste! grommela-t-il entre ses dents, le gaillard !...

Myriam, heureusement, n'entendit point; le baron non plus : sans quoi l'une aurait été bien surprise d'un mot si libre dans la bouche de son grand-oncle, et l'autre aurait demandé qui pouvait bien être ce gaillard dont l'amiral parlait à demi-voix.

Apparemment ce n'était pas lui-même ; M. d'Avrigné avait de la dignité quelquefois, de la bonhomie toujours, pas l'ombre de gaillardise. A ce moment on entendit la cloche du dîner.

Ce fut un repas de famille placide et gai, point sans quelque embarras cependant, pour Myriam, qui surprenait sans cesse les yeux de l'amiral fixés sur elle. De temps en temps, il se retournait vers le valet qui lui servait à boire, et, tout en frappant sur son verre un petit coup sec qui commandait de le remplir, murmurait:

— Ah ! le drôle !

Ce valet en vint à s'imaginer qu'il était le point de mire des jovialités de M. l'amiral et ne s'en trouva pas médiocrement flatté.

Comme on quittait la salle et qu'on allait passer dans les jardins, M. de Kernovenoy précédant son hôte afin de donner quelques or-

dres, M. d'Avrigné, demeuré en arrière auprès de Myriam, lui dit plaisamment :

— Mignonne, la nuit vient. C'est l'heure où les jeunes filles aiment à rêver. Je ne voudrais point vous contraindre...

— A demeurer avec vous ? fit Myriam.

Elle marchait de surprise en surprise. Tout ce que disait ce jour-là son grand-oncle lui paraissait extraordinaire, si ce n'était pis.

— Vous voulez parler librement à mon père ? reprit-elle.

— D'où vous vient cet étonnement ma chère ? Oui, je voudrais dire deux mots à mon neveu sur un sujet bien intéressant.... Et pourquoi ne vous confesserais-je pas que ce sujet là, c'est vous, mignonne ?

Myriam sourit.

— Ce n'était peut-être pas de la surprise que vous m'avez fait éprouver tout à l'heure, répliqua-t-elle, mais plutôt un peu d'inquiétude... Me voici bien rassurée. Si vous parlez de moi, mon père vous écoutera.

— Tubleu ! fit l'amiral, je l'espère bien qu'il m'écoutera !

Tous deux rejoignaient alors M. de Kernovenoy. Myriam se plaignit d'être lasse et annonça qu'elle allait se retirer chez elle. En même temps elle présentait son front à son père qui, sans répondre, y mit un baiser. M. d'Avrigné, qui regardait la mer, croyait le baron à ses côtés. Il s'aperçut de son erreur.

— Hector, cria-t-il, où allez-vous ?

Où allait le baron ? Sur les pas de sa fille.

— Myriam, lui dit-il, la présence de l'amiral vous cause une incommodité que vous ne voulez point me dire ?

— Cher père, s'écria la jeune fille, y pensez-vous ? C'est mon grand-oncle. Il a toujours été très-bon pour moi et je l'aime beaucoup.

— Alors, Myriam, vous souffrez ?

— Je ne souffre point... Un peu de fatigue... Nous avons fait ce matin une longue course... Ce n'est pas de quoi vous alarmer.

— Bonsoir donc, ma chérie, fit-il en soupirant. C'est la première fois que vous me quittez si tôt après le dîner.

Il ne s'éloignait qu'à regret. Une pensée lui était venue qui lui faisait mal : « Les mères sont plus heureuses, » murmurait-il.

La mère aurait accompagné Myriam dans sa chambre et serait demeurée à son chevet. Le père avait connu ces joies qui lui étaient ravies depuis que Myriam avait cessé d'être une enfant.

C'est dans cette disposition d'esprit assez maussade qu'il se retrouva en compagnie de M. d'Avrigné, sur la terrasse. L'amiral qui

l'attendait, assis devant une table où l'on avait servi le café et fumant un excellent cigare, l'accueillit par un éclat de rire.

— Je vois, dit-il, que votre folie est sans remède. Vous serez toujours un père trop passionné, mon cher Hector.

Cette petite leçon moqueuse ne plut point du tout à M. de Kernovenoy, qui répondit assez brusquement :

— Ne parlez point de ce que vous ne pouvez avoir ressenti, monsieur. Vous n'avez que des fils.

— Quatre. Je ne m'en plains pas. Je suis du vieux temps où l'on aimait mieux les mâles.

— Soit. Vous m'accorderez pourtant que nous ne saurions trouver le même plaisir à nous voir revivre dans des êtres faits comme nous...

— Avons-nous été si mal faits ?

— ... Que dans ces créatures délicates, douées de ce que nous ne saurions jamais avoir, la grâce. Lorsqu'on nous assure que nos fils nous ressemblent, cela ne nous procure point les mêmes sensations que si on nous le dit de nos filles...

— Oh ! oh ! interrompit M. d'Avrigné, vous ne regrettez donc plus que ce soit à vous décidément que Myriam ressemble.

Le baron ne répondit pas.

— Allez ! reprit l'amiral, ce n'est pas non plus une chose sans douceur que de se revoir dans ses fils tel qu'on était à vingt-cinq ans. Les fils ont du bon. On dit, il est vrai, que nos filles nous quittent plus tard, et jamais aussi entièrement. Je conviens que, de mes quatre fils, les deux plus jeunes sont, l'un au Japon, l'autre aux Antilles ; tous deux servent dans la marine, comme vous le savez.

— Je le sais.

— Un autre encore, mon attaché d'ambassade est en Angleterre, reprit l'amiral avec complaisance. L'aîné me reste, le capitaine Robert, un beau capitaine... Il est en garnison près de Paris... Eh bien, je me suis accoutumé à vivre souvent loin d'eux...

— Oh ! fit ironiquement M. de Kernovenoy, vous avez l'humeur facile.

— Aussi, lorsqu'il s'agira de les marier, mon émotion ne sera-t-elle pas la même que si je mariais une fille.

Le baron tressaillit :

— Oui, murmura-t-il, une grande, une terrible émotion. Vous dites bien !

— Justement, continua M. d'Avrigné, tout en humant son café à petits coups, le capitaine Robert est possédé en ce moment d'une satanée démangeaison de mariage.

— En vérité? répliqua distraitement M. de Kernovenoy. Singulier goût pour un hussard.

— Il a payé sa dette, il peut déposer le sabre. Robert donnerait sa démission...

— Ah!... je souhaite qu'il trouve une femme à son gré.

Il y eut un court silence; puis M. d'Avrigné se remit à rire.

— Hector, demanda-t-il, avez-vous rêvé quelquefois aux qualités que vous voudriez voir réunies dans votre gendre?

— Nos ennemis n'ont pas de qualités.

— Le mot est vif; mais ce n'est qu'un mot. Il faudra bien que vous ayez un gendre tôt ou tard.

— Tard, s'il vous plaît.

— Aimeriez-vous qu'il fût honnêtement riche?

— Eh! que m'importe? Je ne m'en soucierais guère. Riche, je le suis.

— Qu'il fût bien tourné?... Ah! voilà qui ne serait peut-être pas indifférent à Myriam.

— Vous êtes tout à fait plaisant.

— Qu'il eût du mérite et de l'esprit? Cela devient rare.

— A vous parler franc, dit le baron d'un ton sec et en se levant, je préférerais qu'il n'eût ni l'un ni l'autre.

— Morbleu! s'écria l'amiral qui s'allumait et qui se leva à son tour, il va donc falloir que je vous parle net?... Je vous connais bien, mon neveu, je n'avais pas besoin de cette occasion pour apprendre que vous n'êtes pas un bon père à la façon des autres bons pères... Aimer ses enfants pour soi, rien que pour soi; mais cela, monsieur, c'est d'un païen!... Ah! vous préféreriez que votre gendre fût... tranchons le mot, que ce fût une bête, afin de garder à vous l'esprit de votre fille, n'est-ce pas? L'esprit entraînera le cœur, sans doute. Elle méprisera son mari, elle n'aimera toujours que vous.... Joli calcul! Et le bonheur de Myriam, qui est ma petite nièce et ma pupille, enfin, vous n'en tiendrez donc point de compte?... Voilà de l'égoïsme qui va le front haut et sans masque, à la bonne heure! Toutes vos pensées paternelles sont marquées de la griffe diabolique de votre intérêt... Quand je vous dis que vous êtes un païen!...

— De grâce, monsieur, répliqua le baron avec un calme menaçant, ne vous échauffez point; et surtout, puisque vous me livrez bataille, n'employez pas d'armes que je pourrais retourner contre vous. Ne parlez pas d'intérêt, car, enfin, je devine ici le vôtre...

— Le mien?... Voudriez-vous me donner à entendre?...

— Que le mari honnêtement riche, d'ailleurs bien tourné, et

doué de mérite et d'esprit, auquel vous seriez aise de me voir rêver, c'est le capitaine Robert ; eh bien, oui...

— Et quand cela serait? reprit l'amiral avec un redoublement d'impétuosité juvénile; quand j'aurais médité de vous proposer mon fils pour votre fille, la proposition n'est-elle pas honorable pour tous les deux? Si les Kernovenoy sont bons, les Avrigné ne sont point mauvais. Mon bien, divisé en quatre parts, peut encore figurer dans un contrat. Robert est un cavalier comme on n'en voit plus guère en ce temps, et c'est un garçon de principes. En quoi il pourrait vous servir d'exemple. Je n'ai eu qu'un tort en tout ceci, c'est de prendre d'abord des détours et de vous envelopper tout à l'heure, au lieu de monter franchement à l'abordage...

— Arrêtez, fit M. de Kernovenoy; j'aime assez les figures, car elles permettent de s'expliquer sans employer les mots crus qu'on ne se pardonne point... Monter à l'abordage !... Vous auriez eu le plus grand tort de l'essayer, monsieur. Je me serais fait sauter...

— Vous refusez mon fils ?... Je vous donne deux ans, trois ans, Hector.

— Je le refuse.

— Et les raisons, je vous prie, les raisons ?

— Je pensais vous les avoir dites. Je ne me laisserai point prendre ma fille.

M. d'Avrigné mâchonnait son cigare et s'essuyait le front.

— Comme il vous plaira, dit-il d'un ton qu'il s'efforçait à présent de contenir; mais au diable votre obstination, Hector. Les jeunes gens sont faits l'un pour l'autre, je vous le dis, et quand ils se seront vus...

— Ils ne se verront point, riposta le baron.

— Je crois, s'écria l'amiral, que vous nous donnez notre congé.

— Vous ne croyez point ce qu'il faut croire, reprit M. de Kernovenoy d'une voix brève et dure. Ce soir encore, j'étais le plus heureux des hommes et je vous considérais comme le meilleur de mes amis. Vous êtes venu m'apporter la guerre, vous avez pris plaisir à faire passer devant mes yeux l'avenir que je ne voulais point voir et à me faire toucher du doigt la réalité qui brisera ma vie. Vous êtes donc mon ennemi désormais, je me mets en garde contre vous et les vôtres. C'est le droit de défense, j'en use et je vous blesse ; j'en suis fâché.

— Moi, non ! fit l'amiral; car j'emporte un droit aussi, celui de faire savoir à tous nos parents et nos alliés que vous êtes fou.

Sur cette menace, que le baron ne releva point, M. d'Avrigné tourna les talons, héla ses deux marins qui accoururent, et leur donna cinq minutes pour mettre ses chevaux à la calèche. Les mal-

heureuses bêtes avaient fait douze lieues dans l'après-midi; mais il était homme de mer, accoutumé aux navires, des montures qui ne se lassent point.

La nuit suivante renouvela, pour M. de Kernovenoy, la terrible nuit, qui, treize ans auparavant, avait failli être sa dernière. Il passa celle-ci comme l'autre dans la tour, les yeux attachés sur l'ombre mouvante du flot. Il revoyait, comme alors il l'avait vu, l'isolement qui le dévorerait s'il ne savait échapper au monstre; il entendait, comme il avait cru l'entendre, l'arrêt du destin qui le condamnait.

Seul!... Tu vivras seul! Et si tu ne le peux, tu mourras!

Il se prit à songer que peut-être était-il bien heureux que ce fût M. d'Avrigné, un parent, un ami, le plus cher, le plus respecté de ses amis, la veille encore, qui lui eût signifié cet arrêt inévitable.

Certes, ce n'était point de l'amiral pourtant qu'il attendait ce coup. Il croyait que ce vieillard l'aiderait plutôt à retarder la chute de son bonheur, bien loin de s'employer le premier à le détruire; mais ce qu'il devait à l'oncle de Marie d'Avrigné, au grand-oncle de Myriam, avait arrêté le feu d'un emportement qui, sans toutes ces considérations, eût été regrettable. Un autre que l'amiral se serait attiré une plus sanglante réplique, et eût payé plus cher l'avertissement.

Tout à coup Hector de Kernovenoy frissonna... Les pensées cruelles battaient de l'aile autour de lui comme une volée sinistre depuis quelques heures; mais celle-ci le souffleta au passage...

Myriam, le soir, après le dîner, s'était retirée dans sa chambre, ne donnant à sa retraite qu'un motif à peine croyable, sa lassitude causée par une promenade qui n'avait pas été plus longue que leurs excursions quotidiennes. La jeune fille, avant de rentrer chez elle, était demeurée seule un moment avec l'amiral. M. d'Avrigné lui avait-il fait part de l'étrange objet de sa visite à Kernovenoy?

Savait-elle?...

A peine s'était-il posé cette question qu'il se la reprocha comme un outrage à la pureté de Myriam. Pouvait-il supposer que dans leur forme même la plus vague, des pensées et des curiosités si vulgaires eussent fait en si peu de temps leur chemin dans cette âme en fleur?

S'il y avait une fille de dix-huit ans au monde qui dût en être préservée, c'était elle. Non! L'amiral, dans son imprudence et sa passion de resserrer au profit de son fils aîné l'alliance des deux familles, aurait-il essayé de gagner mademoiselle de Kernovenoy à sa cause qu'il n'aurait réussi qu'à la surprendre et à l'effaroucher sans

doute. Elle n'aurait pas même compris ce qu'il eût voulu lui faire comprendre ? Elle n'avait jamais vu le capitaine d'Avrigné.

Non ! Elle ne connaissait, elle ne soupçonnait qu'un seul amour, celui de son père. Elle était à lui, toute à lui pour longtemps encore.

Il le vit bien, le matin, quand, de très-bonne heure, inquiète, elle descendit et qu'elle le rencontra sur la terrasse. Du premier coup d'œil, elle s'aperçut qu'il n'avait point dormi et, pâlissant, s'écria :

— Cher père, mon oncle d'Avrigné vous a-t-il apporté de mauvaises nouvelles ?

Ainsi elle allait au devant de l'angoisse qu'il n'avait pu vaincre entièrement malgré ses efforts. Il respira plus librement et prit un peu de temps pour répondre, car il voulait frapper l'esprit de Myriam, la ranger avec lui contre tous ces d'Avrigné, l'accoutumer d'un mot à la pensée de ne plus revoir l'amiral ; et il ne voulait pas pourtant employer le mensonge.

— Votre oncle, dit-il enfin, m'a violemment offensé.

Ce qui était rigoureusement vrai. L'amiral ne l'avait-il point traité de fou ? Qu'y a-t-il de plus sensible que de se voir taxé de folie, pour un homme qui ne se sent pas la raison bien sûre ?

Myriam semblait réfléchir : — Le chagrin de vous voir contraint à rompre avec un parent si proche vous aura tenu éveillé et bien agité toute la nuit, dit-elle. Cher père, vous êtes si bon !

Le baron inclina la tête : — C'est le chagrin, murmura-t-il...

— Je vous le ferai oublier ! s'écria Myriam en l'embrassant. Je vous tiendrai lieu de tout au monde. Pourvu que je vous aime, moi, que vous font *les autres ?*

Elle n'avait donc pas hésité une seconde. Cependant elle avait toujours eu beaucoup de déférence et de goût enfantin d'abord, puis plus sérieux et plus tendre pour son grand-oncle ; mais il avait *offensé* le père et, dès lors il n'était plus rien aux yeux de la jeune fille qui, parlant de lui désormais, disait : *les autres.*

L'épreuve était victorieuse. Mademoiselle de Kernovenoy parut ne plus même songer à cet oncle si bien enterré et réclama sa promenade ordinaire du matin. Une demi-heure après, le baron et la « princesse solitaire » suivaient à cheval la route qui conduit à la forêt de Verteilles.

A la lisière du bois, dont les premières chênaies couronnaient le point le plus élevé de la contrée, adossée à ces ombrages magnifiques et regardant au loin la haute mer, il y avait une maison de garde.

— Père, dit Myriam, c'est vous qui avez dirigé la promenade ; je serai contente de voir notre vieux Martin.

Martin Bataille habitait là, en compagnie d'une nièce mariée à un robuste et honnête garçon qui l'aidait à garder la forêt. Myriam, sautant à bas de son cheval, dans la cour de la maison, se jeta au cou du vieux garde et l'embrassa.

Martin Bataille essuya sa joue humide, non du baiser, mais d'une grosse larme joyeuse qu'il y avait fait couler ; en même temps il regardait M. de Kernovenoy avec une attention inquiète. Il connaissait le visage et l'âme de son maître et, s'approchant brusquement, il lui dit tout bas :

— Monsieur Hector, est-ce que vos mauvais rêves, d'il y a treize ans, vous ont repris la nuit passée ?

— Viens, dit le baron. C'est de toi que je veux prendre conseil.

Les enfants étaient accourus au devant de la « demoiselle du château » qui se mit à leur distribuer des petites pièces d'argent, faute des friandises dont elle chargeait pour eux d'ordinaire la poche de sa robe d'amazone. M. de Kernovenoy et Martin Bataille s'enfoncèrent dans la première allée du bois. Comme ils revenaient, le baron posa sa main sur l'épaule du vieil homme, qui avait alors soixante-quinze ans et demeurait droit comme l'un de ses chênes; on aurait pu entendre alors quelques paroles échangées entre eux à demi-voix :

— Prends garde, disait le maître, tu étais déjà le plus fidèle de mes amis... tu vas te faire mon complice.

— Écoutez donc, monsieur Hector, répondit Martin, il faudra bien marier cette chère jeunesse... mais il faut aussi prendre le temps de vous accoutumer à cette idée-là... Et puis vous avez bien le droit de la garder le plus longtemps que vous pourrez... Sera-t-elle jamais si heureuse ?

— Je suivrai donc ton avis. Je voyagerai... J'ai d'ailleurs un autre moyen de me délivrer des obsessions de mes bons parents et je te le dirai... Martin, serais-tu bien du voyage ?

Martin se mit à rire à la pensée qu'on le verrait quitter le pays, cette terre où il était né et à laquelle il se croyait attaché, toujours comme ses chênes. Puis il réfléchit profondément, tout en dodelinant de la tête, suivant sa coutume.

— Bon ! dit-il, je le veux bien.

— Ne manque donc point de venir demain au château, reprit M. de Kernovenoy ; nous aurons des mesures à prendre.

Myriam et lui se remirent en selle ; chemin faisant, le baron dit à sa fille :

— Ne m'avez-vous pas souvent fait entendre que vous aimeriez à voyager, Myriam? C'est la Suisse surtout que vous désirez de visiter. Si vous le voulez, nous partirons bientôt.

III

Auparavant, M. de Kernovenoy se rendit encore une fois à Vannes. Là, le petit Me Frunet, qui était un grand notaire, jeune encore, et l'œil si vif, qu'il avait pris la bonne précaution de porter lunettes, déjeunait fortement entre deux actes, car c'était un homme d'appétit, lorsqu'on vint l'avertir que M. de Kernovenoy demandait à le voir.

Il jeta sa serviette, courut au devant de son noble et riche client et faillit tomber à la renverse quand, après un salut courtois mais très-bref, le baron lui dit : — Monsieur Frunet, je désire emprunter cinq cent mille francs sous vingt-quatre heures.

Le notaire avait bien cru reconnaître au premier abord dans le visiteur tous les signes de l'homme pressé.

— N'êtes-vous point capable de me procurer cette somme ? reprit le baron.

— Si... si fait ! mais une pareille ouverture doit me surprendre. Une si belle fortune !

— Hélas ! endommagée, menacée !... Mademoiselle de Kernovenoy n'aura peut-être pas la dot qu'on imagine et qui éveille déjà les convoitises. Cher monsieur Frunet, j'ai fait des folies.

Le notaire chiffonna les bouts de sa cravate blanche ; son petit œil alerte et rusé brilla sous les verres de ses lunettes : — Eh ! monsieur, dit-il d'un air engageant, un notaire est presque un confesseur.

— Oui, mais je ne veux pas me confesser.

— C'est différent, reprit Me Frunet en se pinçant les lèvres. Cinq cent mille francs, soit ! Cependant, en vingt-quatre heures !... Monsieur le baron n'ignore pas que brusquer les choses ce sera risquer l'indiscrétion. Si l'on veut faire brûler le pavé par son cheval, on cause beaucoup de bruit...

— Brûlons le pavé ! interrompit le baron. Que j'aie mon argent et je me soucie peu du reste. J'offre pour gage ma forêt de Verteilles qui vaut un million.

M. Frunet s'inclina : — J'aurais pu offrir à mon tour un prêteur unique, dit-il ; mais il m'aurait fallu quelques jours pour négocier. Si M. le baron méprise les indiscrétions tout devient aisé. Nous au-

rons dix, vingt, trente prêteurs, tous les républicains de l'arrondissement qui ont des économies. Ils seront charmés d'avoir hypothèque sur le bien de Kernovenoy et surtout de pouvoir le dire, l'écrire, l'imprimer...

— A demain, monsieur Frunet.

— A demain, monsieur le baron, pour signer les actes.

M. de Kernovenoy s'éloignait en murmurant : « L'amiral ne trouvera peut-être plus que Myriam soit un si excellent parti pour son capitaine, et ces d'Avrigné cesseront de me poursuivre quand ils me croiront en bon chemin de me ruiner.

S'il avait reçu de l'amiral une « violente offense », il la lui rendait avec usure, en attribuant à la cupidité toute seule sa démarche des jours précédents. Le lendemain, il consomma sa ruine apparente en donnant sa signature à vingt-trois prêteurs jacobins, dont quatre médecins, trois apothicaires et sept avocats ; il prit les cinq cent mille francs, alla les déposer chez un banquier en lui recommandant le secret sur ce riche dépôt, et reprit la route de Kernovenoy, en se disant : « Voilà sans doute un moyen de gagner du temps. Le voyage aussi éloignera l'heure fatale ; mais elle viendra !

Déjà il ressemblait à ces malades qui se savent condamnés sans retour et dont l'espérance ne consiste plus que dans un entêtement bien naturel à éloigner le terme, ne fût-ce que de quelques heures. Volontiers diraient-ils : — Docteur, donnez-moi la moitié d'un jour.

Myriam allait avoir dix-neuf ans.

Elle achevait ses préparatifs de voyage ; on partit, mais seulement au bout d'une semaine. La suite du baron et de « la princesse solitaire » se composait d'une femme et de deux hommes. Martin Bataille fut l'un des deux. Mademoiselle de Kernovenoy ne comprenait pas bien qu'il eût pu se décider au départ : — Martin, lui demanda-t-elle, qui a donné à mon père l'idée de t'arracher à ta forêt et à toi l'envie de la quitter ?

Le vieux garde, sous la livrée bleue de Kernovenoy qu'on lui avait fait endosser, prenait volontiers des airs d'oracle.

— M. Hector veille sur vous, répondit-il. Moi, je veille sur lui.

Myriam fut bien obligée de se contenter de ces paroles sybillines et bientôt n'y pensa plus. Elle appartenait tout entière aux impressions du voyage. Les pays qu'elle traversait, si différents des aspects de la mer au bord de laquelle s'était écoulée son enfance, les montagnes, cette autre grandeur de la nature, la tenaient émue et ravie.

Le baron se crut un grand politique.

— Qu'il faut peu de chose, se disait-il en souriant, pour remplir ces jeunes yeux et captiver ces jeunes cœurs !

Lorsque mademoiselle de Kernovenoy parut à Genève, où trente mille étrangers sont rassemblés en cette saison, elle y causa une sensation très-vive. La colonie ne parla plus que de cette étrange et délicate beauté, de ce teint doré, de ces yeux noirs et de cette grande chevelure blonde qui remettaient dans toutes les mémoires les vers de Musset :

Que j'aime les yeux noirs avec des cheveux blonds !

Si Myriam cheminait au bras de son père sur les rives du lac, on admirait cette taille chaste et libre, et ce que le baron appelait cette tournure de déesse et d'oiseau. Plus d'un gentleman...

(L'auteur demande grâce pour ce mot si plat, si vague et devenu si banal. Ce n'est pas sa faute s'il doit remplacer dans notre langue le mot de gentilhomme que nos révolutions ont destitué, ou ce vieux mot de cavalier qui nous venait de la pittoresque et fière Espagne.)

Plus d'un gentleman désœuvré prit une subite envie d'aller à Lausanne en voyant monter mademoiselle de Kernovenoy sur le bateau à vapeur enchanté qui rase le flot puissant et clair, entre le Jura sourcilleux et l'éblouissement des neiges sur les crêtes des Alpes de Savoie. Le baron souriait encore.

— Je les vois, pensait-il, mais *elle* ne les voit point. A dix-neuf ans, c'est une grâce d'Etat; mais je l'ai bien préparée !

Il ne croyait point à la grâce, ni, au fond, à aucune aide divine; mais il pouvait bien se vanter d'avoir soigneusement élevé sa fille. Une mère ne l'eût pas conduite d'une main plus précautionneuse et plus sûre. Il avait eu les habiletés supérieures de la tendresse. Cependant ce n'était plus seulement pour elle qu'il s'applaudissait de la prolongation de ce calme béni et presque enfantin dans ce jeune cœur; c'était pour lui-même.

Le visage de Myriam était d'une limpidité merveilleuse et M. de Kernovenoy pensait que le moindre trouble y passant, comme les nuages aux ailes d'or qui flottaient là-bas sur la cime des monts, n'échapperait point à la vigilance de ses yeux.

— Alors, se disait-il, nous continuerons le voyage.

Pourtant, un jour, il arriva que Martin Bataille, qui épiait son maître depuis le matin, le saisit au moment où M. de Kernovenoy se rendait dans la salle à manger de l'hôtel, et lui dit brusquement :

— Vous ne veillez point !

Il le conduisit à une fenêtre qui donnait sur le quai du Rhône et lui montra un jeune homme passant lentement, au ras du garde-fou, les yeux levés vers les croisées de l'étage supérieur.

— Qui te dit qu'il est là pour mademoiselle de Kernovenoy? demanda le baron.

— Si je ne le savais pas bien, répliqua Martin, vous aurais-je guetté?

M. de Kernovenoy haussa les épaules.

— Ce vieux Martin, pensait-il, voudrait me faire jouer le rôle du tuteur dans les comédies espagnoles. Je ne serai pas un gardien ridicule. Dois-je me soucier d'un inconnu sentimental qui se promène? Ce serait risquer d'éveiller l'imagination de Myriam. J'ai mon bien à garder; mais le plus précieux de mon bien, c'est cette sainte et chère ignorance...

— Il se nomme M. de Briey, dit Martin.

Le baron ne répondit même plus. Il n'éprouvait encore que de l'impatience contre ce jeune homme et se trouvait surtout humilié pour Myriam, — qui venait en ce moment, sous la garde de sa femme de chambre, le rejoindre dans la salle à manger, — de ce vulgaire petit roman, toujours le même : un amoureux d'occasion, montant la garde sous une croisée.

Son humeur ne put se contenir tout à fait.

— Myriam, dit-il en s'asseyant à table devant la jeune fille, n'avons-nous pas assez voyagé? Si nous retournions à Kernovenoy.

La jeune fille se tut, mais non sans une petite moue bien éloquente et il se vit obligé de promettre qu'on demeurerait à Genève. Aussitôt, il réfléchit qu'à Kernovenoy il y avait alors des baigneurs. Ils pouvaient aussi se promener sur la grève, à marée basse, les yeux levés sur les terrasses du château. Qu'importent ces sottes entreprises contre laquelle n'est garantie aucune fille bien née et dont elle apprend vite à se défendre sans avoir besoin de leçons?

— ..... Grand Dieu! se disait le baron en regardant Myriam avec son ivresse accoutumée, je ne cesse d'outrager cet ange. Je deviendrais promptement un abominable père...

M. de Briey, au même instant, entra dans la salle.

Il prit place assez loin de la table choisie par M. de Kernovenoy et sa fille; cependant, il ne perdait pas Myriam des yeux.

— Voici, je crois, un nouvel arrivant, dit le baron d'un air indifférent, bien que sa voix tremblât sur ses lèvres.

— Oh! fit Myriam, point si nouveau. Je le vois depuis trois jours. C'est le comte de Briey.

M. de Kernovenoy laissa échapper la fourchette qu'il portait à sa bouche. L'instrument fit un fracas épouvantable en retombant dans l'assiette. Cet accident fit rire mademoiselle de Kernovenoy.

Il ne riait point, lui ! Il avait déjà remarqué la beauté très-réelle de ce jeune homme.

M. de Briey, qui pouvait avoir vingt-sept ou vingt-huit ans, ne ressemblait guère aux autres *beaux* de la colonie ; ce n'était ni une poupée mâle, ni un bellâtre. Il venait de la vieille comté de Bourgogne où les alliances espagnoles ont laissé dans quelques familles un héritage de traits corrects et fiers, de teints chaudement colorés et d'yeux sombres.

Il était de haute taille, singulièrement robuste et presque athlétique, mais avec la légèreté de la jeunesse et des allures mondaines qui corrigeaient cet excès de nature. Sa chevelure noire couronnait poétiquement ce beau visage où régnait un air de douceur puissante et de loyauté sans tache.

Tout le monde, dans la salle, et le gentilhomme franc-comtois le premier sans doute, observa que M. de Kernovenoy et sa fille prenaient ce jour-là leur repas du matin à peu près comme les Israëlites faisaient la pâque, — debout, le bâton à la main. Quant à la cause de ce déjeuner si précipité, on la soupçonnait un peu. C'était le secret de la comédie que la contemplation muette dont la belle Myriam était l'objet depuis trois jours. Le baron avait été le dernier à l'apprendre. Désormais, il s'en doutait et le sang lui montait au visage.

Si quelqu'un, pénétrant ses pensées, lui avait demandé :

— Qu'êtes-vous venu faire dans cette grande bagarre de Genève ?

Il n'aurait rien trouvé à répondre. Il regrettait, à cette heure, un voyage qui n'avait été que le caprice de son inquiétude.

Le même bon plaisant aurait pu lui dire :

— Que n'êtes-vous resté dans votre donjon ? Nulle part on ne se défend mieux que chez soi. C'est ce que vos aïeux ou leurs pairs comprenaient fort bien puisqu'ils avaient si grand soin de hérisser leurs logis de tours et d'escarpes.

Le baron ne retrouva du calme que lorsqu'il se vit hors de cette maudite salle, tenant Myriam à son bras. Il l'entraîna loin de la ville. Jamais elle ne lui avait été si aveuglément chère, jamais il ne l'avait tant aimée pour sa beauté, pour la joie et l'orgueil de se voir revivre en elle et de penser que son cœur n'était encore qu'à lui. Jamais il n'avait été si près d'être ce père païen dénoncé par l'indignation de l'amiral d'Avrigné.

Tout en marchant, il baisait le front et les yeux de l'idole.

— Le monde entier, se disait-il avec angoisse, va-t-il donc se conjurer pour me la prendre ?

Il brûlait de l'envie de demander à Myriam comment elle avait appris le nom de M. de Briey ; il n'osa. Il comprenait que la pre-

mière et la seule mesure efficace contre ce jeune homme serait d'arracher sa fille de Genève; mais il était lié par la promesse qu'il venait de faire.

— Je suis bien pris, pensait-il. Oh! la sotte aventure! Si j'étais crédule (encore une fois, il ne l'était point), je croirais que c'est mon châtiment pour ma brutalité envers ce vieux d'Avrigné, que j'honorais, que j'honore toujours. Il m'a reproché mon égoïsme et il peut y croire, lui, car il m'offrait une alliance sortable et me donnait du temps... Je l'ai repoussé, chassé... Est-ce que je le regrette? Non!... Mais réprimer l'audace de ce Briey, ce n'est plus mon intérêt, c'est mon devoir. Je ne défendais que moi contre l'amiral. C'est Myriam elle-même qu'il me faut à présent défendre. Sais-je seulement qui est cet homme? Est-ce que les villes comme Genève ne regorgent pas d'aventuriers, doués d'une belle figure et se parant d'un beau nom qu'ils ont emprunté, volé peut-être?... Je conviens qu'il a l'air d'être du monde... Alors, s'il en est, il ne s'en tiendra pas à cette recherche malséante... Il viendra vers moi, il m'enverra l'un des siens... Ce jour-là, ce sera la bataille! Je suis de ceux qui croient qu'on peut se faire justice soi-même et que souvent on le doit... Ce Briey offense ma fille et moi, il me menace et me brave... Il ne me connaît pas!

En même temps qu'il poursuivait ce monologue vraiment furieux, il essayait de soutenir l'entretien avec Myriam. Elle s'aperçut de sa distraction.

— Père, qu'avez-vous? lui demanda-t-elle.

Il fit la réponse banale :

— Je n'ai rien.

Elle secoua la tête, ne le croyant pas. Mais l'inquiétude ou l'ennui la gagnait, car elle demanda à cesser la promenade. Il sembla que M. de Briey vînt au-devant des pensées violentes qui se faisaient jour contre lui dans l'esprit du baron : il se trouva sur son passage et celui de Myriam, au moment où tous deux rentraient en ville. M. de Kernovenoy regarda sa fille. Rien de nouveau ne lui apparut sur ce tranquille et charmant visage.

— Et je laisserais troubler cette paix céleste! se dit-il.

Le lendemain étant allés en voiture à Coppet, ils rencontrèrent M. de Briey; le jour suivant, ils le retouvèrent sur le bateau. Partout et toujours ces yeux espagnols allaient donc suivre Myriam, qui devait, à la fin, en comprendre le langage.

Ce langage n'était que trop clair. M. de Kernovenoy ne pouvait croire à tant de hardiesse, respectueuse, il est vrai, mais insupportable.

— Est-il donc possible, se demandait-il, qu'il y ait des yeux pour oser dire à cette enfant : Nous sommes l'amour !

A lui-même, ces yeux-là disaient : Nous sommes l'ennemi ! nous sommes le destin !

Le dimanche suivant, M. et mademoiselle de Kernovenoy se rendirent à l'église catholique. Elle était pleine d'une grande foule que les yeux du baron interrogèrent. Il croyait n'avoir point de précaution à prendre contre le regard de Myriam qui ne se détournerait pas de l'autel pour suivre le sien : il savait comme elle était pieuse.

A l'issue de la messe, il la reconduisit chez elle, et, appelant Martin Bataille.

— Dans l'église ! lui dit-il, jusque-là ! Le croirais-tu, vieux Martin ?... Il ne me connaît pas ! il ne me connaît pas !

Martin le regardait avec surprise.

— Qu'est-ce qui vous fâche donc si fort aujourd'hui ? répondit-il. L'église, qu'est-ce que cela vous fait ?

Le baron tourna le dos à ce rude valet. Ce que cela lui faisait ! mais M. de Briey était à la messe.

Myriam n'avait pas même eu besoin de détourner la tête pour l'apercevoir. Elle avait rougi en le reconnaissant, dans la nef, à quelques pas, sur le même rang de chaises que la sienne. Mais le vieux Martin la connaissait mieux que son père : cette poursuite, qui semblait la laisser indifférente partout ailleurs, l'avait choquée dans l'église.

M. de Kernovenoy s'enferma dans son appartement pour y dévorer sa colère, avant de reparaître chez sa fille. Il fallait prendre un parti, et il cherchait à démêler ses résolutions ; c'est à la plus insensée qu'il revenait sans cesse. La violence seule lui souriait : il redevenait le vieil homme, dompté d'abord par l'amour, charmé plus tard par son beau rêve paternel.

— Non ! répétait-il encore, on ne me connaît point. Ce que j'étais avant que d'aimer Myriam et sa mère, on ne le sait pas ! Si ce Briey le savait, peut-être serait-il plus prudent !

Tout le monde ne devait pas avoir perdu le souvenir de ce qu'il avait été en ce temps dont il parlait sur ce ton de menaces : un viveur emporté, un redoutable champion dans les querelles dites d'honneur. Le baron Hector avait eu jadis un tempérament à outrance, ce que les personnes indulgentes nomment une vive jeunesse.

Une légende bruyante était alors attachée à son nom ; tout un poëme diabolique de scandales et de coups d'épée. Peut-être l'écho en était-il arrivé jusqu'à mademoiselle d'Avrigné lorsqu'elle consentit à devenir sa femme. La baronne Marie avait sans doute de

bonnes raisons pour préférer le séjour de Kernovenoy à celui de Paris, où semblaient l'appeler son âge et sa beauté. Quant à lui, l'amour véritable le surprenait au milieu de ces égarements et il en rompait la chaîne pour lui imposer un autre joug plus doux, plus noble et plus beau.

Arraché aux passions par la passion qui s'élevait comme une flamme épurée au-dessus de tant de méchantes cendres, vaincu, ravi, il avait donné à celle qui se donnait à lui toutes les énergies d'une nature qu'on croyait intraitable. Il avait aimé, éperdûment aimé jusqu'au jour où, la douleur s'abattant sur son front, il allait suivre dans la mort la femme accomplie qu'il venait de perdre, son premier sauveur.

Puis le salut, une seconde fois, lui était venu sous la forme du chérubin aux cheveux d'or, oublié dans ce deuil immense, et les baisers de Myriam lui avaient rendu le goût de vivre. Il s'était plongé dans ce nouvel océan de tendresse, plus profond peut-être et plus pur encore que le premier.

Mais on ne songeait pas assez, autour de lui, que, dans le long apaisement d'un pareil bonheur, cet homme au corps robuste et au cœur si véhément n'avait pas usé sa vie.

La colère et la haine, comme autrefois l'amour, le surprenaient en pleine force. Il reconnaissait en lui l'anciennne humeur farouche et les vieux tumultes intérieurs, l'orage enfin. Ne s'agissait-il pas de son bien unique, que le *premier venu* voulait lui ravir, et dès lors n'était-il pas naturel, fait comme il était, que le moyen le plus extrême ne lui répugnât point pour le défendre? Avait-il pour l'arrêter plus de croyances qu'autrefois? Était-il plus embarrassé de *petite morale?* Il n'avait pas plus le respect de la vie des autres, car il continuait à n'être pas bien sûr que la vie fût un don de Dieu. Sauf l'honneur, il n'acceptait pas de frein, et quant à la passion qui allait le conduire, il se croyait d'autant moins obligé de la contraindre qu'elle avait un objet plus avouable et plus beau, qu'elle se nommait du plus grand, du plus saint de tous les noms qui servent à désigner des sentiments humains : l'amour paternel. Qu'importe que cet amour fût aveugle ! Il voulait l'être.

C'est pourquoi le baron ne poursuivit pas plus longtemps ce débat avec lui-même, et il en conclut que toutes les armes seraient bonnes pour mettre un terme à la poursuite de M. de Briey, un terme prompt, une fin radicale, puisque décidément il ne pouvait plus éloigner Myriam de Genève sans risquer de l'éclairer sur ce brusque départ. Il pensait même que les meilleures armes, les plus sûres, seraient peut-être les plus brutales, celles dont il ne crai-

gnait pas naguère de se servir contre ceux qui l'avaient le plus légèrement offensé.

— Maintenant, disait-il en se dirigeant vers l'appartement de sa fille, *reste à trouver l'occasion.*

Cependant un scrupule inattendu l'arrêta.

— Cela sera peut-être mal jugé, pensa-t-il. On dira que je la défends comme on défendrait... une maîtresse. Eh bien! je ne demande pas à tuer ce jeune homme... Qu'il parte!

Il ouvrit la porte de la chambre de Myriam. Elle était assise et feuilletait un album des vues et des sites du canton. La même sérénité juvénile, presque enfantine, n'avait pas cessé d'illuminer ce front charmant et adoré. Il demeura là, ne songeant plus qu'à la contempler comme toujours. Des pas précipités se firent entendre derrière lui.

— Je cherchais Monsieur, dit le valet qui l'avait suivi en même temps que Martin Bataille depuis le départ. M. le comte de Briey est en bas et demande à voir M. le baron.

M. de Kernovenoy referma la porte d'un coup sec, d'un geste automatique.

— D'abord amenez-moi Martin, dit-il.

Quand le maladroit messager reparut au bout d'un moment avec le vieux garde, le baron rentré chez lui écrivait; sur la table reposait une petite pile de louis.

— Vous, dit-il, prenez cet argent, qui vous donnera de quoi retourner en France. Vous n'êtes plus à mon service... Sortirez-vous?...

Il pouvait à peine s'aider de ses mains tremblantes pour mettre sous pli le billet qu'il venait d'écrire.

— Toi, dit-il à Martin Bataille, porte ceci à M. de Briey, qui *demande à me voir*... Le savais-tu?... Es-tu du complot?...

Martin leva les épaules.

— Sûrement, dit-il, j'en serai si vous voulez m'en mettre.

Et, retournant le pli dans sa main, il ajouta :

— Qu'avez-vous écrit là-dessus?

— Que t'importent les mots? s'écria M. de Kernovenoy. Si cet homme a du sang un peu chaud dans le cœur et dans les veines...

— Ça, n'en doutez point. Je l'ai regardé de près : je vous réponds qu'il en a.

— Tu vas donc le voir bondir tout à l'heure... tu l'entendras crier sous l'outrage... C'est un spectacle, cela!... Tu es heureux!...

— Bon! interrompit encore Martin; vous lui faites injure. C'est dit... Et après...?

— Ecoute, fit le baron d'une voix sourde, tu m'as connu tel que j'étais autrefois.

— *Avant la baronne Marie*, oui-dà ! C'est elle qui a changé le loup en agneau.

— Tu sais qu'il n'était pas bon alors de se mettre sur mon chemin et de me braver.

— Ça n'est pas devenu meilleur, reprit Martin d'un air pensif ; je vois bien où vous voulez en venir.

— Tu as été soldat, toi aussi... Ces moyens-là ne te font pas peur.

— Ils ne sont pas permis, grommela Martin. Vous le savez bien, mais vous ne vous en souciez guère, *vous !*

— Déchire cette lettre... je porterai mon message moi-même.

— Non, dit le vieillard, j'irai.

— Ah ! ah ! tu ne me fais donc plus de morale ? Tu ne penses plus que j'ai tort !

— *Nous* ne pouvons pas avoir tort, fit le garde d'une voix sourde, *puisqu'il s'agit d'elle.*

— Et d'empêcher qu'on ne nous la prenne !

Le baron posa sa main sur celle de Martin Bataille. Les derniers scrupules du vieillard s'effacèrent sous cette étreinte.

— Tu me comprends tout à fait, dit M. de Kernovenoy.

Alors leurs regards se croisèrent, vraiment comme deux épées. Il y eut même dans celui de Martin une lueur sauvage et toute sa rude physionomie s'alluma. Quant au baron, jamais il n'avait été plus froid en apparence. Ces signes différents de la colère, dans le maître et le serviteur, n'accusaient-ils pas bien la différence des races ? Le garde, en ce moment, ressemblait assez bien aux fauves de ses bois,

— Allons ! grommela-t-il, tant pis pour lui !

— A la bonne heure ! fit M. de Kernovenoy. Va !

PAUL PERRET.

La suite au prochain numéro.

L'AMÉRIQUE DU SUD

III [1]

DE QUITO A POTOSI

Je jouissais, depuis trois ans, à Quito, du charme attaché à une vie libre, où l'homme se retrouve un peu dans les conditions primitives de son existence sur la terre, quand je partis pour Lima, en suivant, comme tous les voyageurs, la côte de l'Océan Pacifique. Après mon long séjour au cœur d'un continent où les mœurs, plus encore que les distances, vous jettent dans un monde nouveau, tant il est suranné, il me sembla rentrer en Europe en montant à bord d'un navire européen. Je ne m'étendrai point sur Lima, parce que cette ville est devenue, pour ainsi dire, un prolongement du vieux monde. On sait que le luxe et le commerce des nations les plus civilisées s'y allient aux mœurs faciles de l'Amérique et aux qualités ou défauts de la race andalouse. C'est l'Andalousie qui a plus particulièrement colonisé la capitale du Pérou, et la fine beauté, le parler délicat des Liméniennes, en font foi. Jamais la séduction féminine n'a été poussée si loin que par ces bayadères aux yeux de flamme. La hardiesse piquante, l'impertinence provocatrice de leurs manières, rehaussent encore la grâce langoureuse de leurs personnes et l'agilité féline de leur démarche.

Mes visites à Aréquipa, à la Paz et Chuquisaca, coupèrent mon voyage de Lima à Potosi.

J'ai fait à Aréquipa un séjour de plusieurs années; j'y ai trouvé les habitudes les plus anciennes, les plus empreintes de la vieille Espagne, que j'aie rencontrées dans toute l'Amérique. Ce n'est point une critique que je prétends faire ; car elles étaient, les vieilles coutumes, d'une grâce et d'une politesse un peu pompeuse, qui avaient

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février et 25 juillet 1874.

bien leur mérite. Elles semblaient dire à tout venant : Votre arrivée est un événement, votre visite un honneur, la mienne une solennité. Quand une femme en va voir une autre, elle l'envoie prévenir dès le matin. Elle demande *si es permitido :* s'il est permis de faire une visite. Jamais, au grand jamais, on ne répond autrement que par ces mots : « Ce sera une faveur que l'on me fera. » S'excuser, comme nous avons le bonheur de pouvoir le faire en Europe pour échapper aux importuns, serait une offense mortelle. Le soir, la visiteuse arrive, suivie de deux servantes qui se placent, comme des gardes, aux deux côtés de la porte du salon, dans la baie. Elle s'avance, coiffée en cheveux, vêtue d'une robe solennelle, et parée de ses perles et de ses diamants. On l'embrasse, la vît-on pour la première fois, comme les reines embrassaient autrefois les duchesses aux présentations de cour, et comme on s'embrasse aujourd'hui au théâtre. Quelquefois elle est chargée de plus de bijoux qu'elle n'en possède elle-même : ses amies se sont réunies pour la couvrir de tous leurs trésors. Les dames du Pérou ont une quantité de pierreries disproportionnée avec leurs fortunes. *Las alhajas* sont le fond leur bonheur et le plus solide de leurs biens. Comme les femmes juives et arabes, elles se constituent un douaire, en entassant, du vivant de leurs maris, tous les bijoux qu'elles peuvent acquérir, et les considèrent comme un avoir soustrait aux chances du jeu, des confiscations et des révolutions. La province d'Esmeraldas, qui doit son nom à la production des émeraudes, fournit une quantité de ces pierres précieuses, et la mer donnait jadis tant de perles, qu'une gouvernante de la province de Cuenças, dans l'Équateur, en emporta, dit l'histoire, cent cinquante livres pesant. Je suppose que c'était, pour la plus grande partie, de ces perles petites dont on brodait jadis les vêtements des dames, et dont on brode aujourd'hui les robes des madones ; mais les belles perles, quoique moins abondantes, et un peu *éteintes*, se trouvent encore, dans la Nouvelle-Grenade et le Pérou, aux mains de toutes les femmes qui sont au-dessus de la misère. Ce capital improductif leur semble le mieux assis de tous.

Il est pourtant bien tentant de placer son argent d'une autre manière, dans un pays où le taux de l'intérêt légal est de 12 pour 100. J'ai connu des gens qui ont fait une jolie fortune, en laissant à ce prix quelques mille francs dans les mains des gouvernements, pendant une quinzaine d'années. Il est vrai que j'en ai connu un plus grand nombre qui n'ont jamais pu se faire rembourser du capital ni des intérêts. Être payé d'un débiteur est un quine à la loterie dans l'Amérique du Sud. On sent là toute la justesse de l'observation de Montesquieu sur l'usure : « Il n'y a point d'usure véritable, parce

que le prêteur ne fait que proportionner ses exigences au péril qu'il court. » Les placements dans le commerce des maisons étrangères sont plus sûrs, et sont encore plus rémunérateurs. Beaucoup de bonnes maisons donnaient, de mon temps, 18 et 24 pour 100. C'était l'époque des gros bénéfices et des ventes à triple prix d'achat. Depuis, la concurrence a ramené le commerce, en Amérique, à des conditions plus voisines des nôtres; cependant l'intérêt à 8 et à 12 pour 100 est encore d'usage à Lima, à Valparaiso, et dans tout le Pacifique.

Les coutumes qui présidaient aux repas étaient plus qu'anciennes en Bolivie : elles étaient homériques; autant de convives, autant de pièces de volaille ou de gibier. Pour vingt couverts, vingt poulets ou vingt canards. L'idée de profusion était inséparable de celle de magnificence, et, pour y satisfaire, les convives emportaient, à leur gré, les desserts, les cristaux, l'argenterie même. J'ai plus d'une fois substitué le ruolz à l'argent, par crainte de ce vieil usage.

Les femmes d'Aréquipa joignent à leurs vieilles coutumes des idées, sur certaines choses, d'une simplicité paradisiaque. Un jour que je me promenais à la campagne avec une famille très-digne et très-honorée, nous fûmes pris de l'envie de nous baigner tous dans la rivière. On se baigne beaucoup en plein air en Amérique. Le jour, et plus souvent la nuit, on trouve des nymphes dans les ruisseaux, comme aux bons temps antiques. Chacun fut déshabillé en un instant, sans souci des regards de son voisin. Une toute jeune femme, fort jolie, me donnait de l'inquiétude; je craignais son embarras. Je lui demandai où j'irais lui chercher des vêtements pour le bain. Elle me regarda et me dit d'un air étonné et comme un peu piqué : « *Acaso soy tan fea, que no se me pueda ver?* (suis-je donc si mal faite, qu'on ne puisse me voir?)

Au sortir du bain, elle s'assit au bord de la rivière et se mit à chanter des *tristès* sur la guitare. Ses cheveux noirs étaient répandus tout mouillés sur ses épaules; elle n'y mettait nulle coquetterie, et n'avait que cet instinct de beauté qui sied aux femmes. Peu d'étrangers échappent à ce charme; ils oublient la patrie, la famille, et se marient dans l'Amérique du Sud, pour peu qu'ils y fassent quelque séjour. Les jeunes Allemands surtout qui peuplent les maisons de commerce restent tous aux mains de ces syrènes. Pour moi, j'avais mon but, et je le poursuivis, en même temps que ma route vers Potosi. Je repris mes bottes de voyage.

J'allais à cheval dans un vrai désert, un Sahara américain où j'avais des effets de mirage et devais emporter de l'eau, comme dans le Sahara d'Afrique. Le versant occidental des Cordillères n'est point partout ce qu'il est dans l'Équateur. En Bolivie, une plage inclinée

et sablonneuse sépare de la mer les contrées fertiles par une étendue de près de deux cents lieues. Il y a loin d'Aréquipa à la Paz : cent vingt lieues environ ; mais telle est l'habitude que l'homme acquiert en Amérique de se mesurer avec les difficultés de la nature, que je franchissais cette distance comme s'il se fût agi d'une simple promenade. Mes seules provisions étaient quelques moutons séchés au soleil, dont je dévorais plusieurs quartiers à mon dîner, à la façon des héros d'Homère. Il est vrai que les maigres gigots de mes pré-salés ne ressemblaient guère aux « dos succulents des taureaux » dont ils soupaient au retour du combat. Ce n'étaient que des os revêtus de parchemin, et j'avais mal dîné après avoir mangé un mouton tout entier. Ces rudes excursions avaient leur charme. Je jouissais, même au milieu d'un pays âpre et stérile, du sentiment de ma royauté dans la solitude. J'aimais à « respirer l'espace », comme le cheval du désert. Au moment où j'arrivai à la Paz, la ville était dans ses habits de fête. C'était le jour du *corpus Domini*, la Fête-Dieu, et des processions, grotesques au premier aspect, mais, au fond, pleines de sens et de poésie, remplissaient les rues. Des Indiens, vêtus en diables, marchaient les premiers, image du paganisme fuyant devant la croix ; des anges ailés suivaient de près ; puis des rois, des mages, la reine de Saba, un lama chargé de deux cassettes qui devaient figurer ses présents à Salomon ; des pénitents, les bras en croix, tout chargés d'herbes et de feuillages, représentant, sans doute, la nature tout entière, entraînée avec l'homme dans l'abîme de la douleur ; une foule de personnages dansants qui rappelaient probablement les pieuses allégresses de David. C'était tout un récit théogonique et biblique mis en action pour l'usage des simples et des ignorants. Les Indiens se ruinent pour ces cérémonies et leur foi naïve est souvent touchante. A un reposoir, une vieille femme métisse, s'avançant dans une ivresse antique, adressa à voix haute, au Dieu caché, d'ardentes paroles d'amour. Les Indiens de la Bolivie sont plus intelligents que ceux de l'Équateur. Les plus éclairés d'entre eux prennent quelquefois à cœur l'instruction religieuse des autres. Je fis la connaissance d'un vieux cacique ou descendant de cacique, car cette distinction n'existe plus depuis la conquête[1], qui jouissait encore d'un grand crédit auprès de ses compatriotes. Il allait au-devant des pauvres Indiens de la campagne et leur enseignait les mystères du christianisme avec une lucidité dont je fus souvent supris. Je me souviens

[1] Ce nom de cacique était inconnu des Péruviens. Ce furent les Espagnols qui nommèrent ainsi les chefs Indiens, par analogie avec les chefs indigènes de la côte de Vénézuela.

qu'un jour, voulant expliquer l'Eucharistie à une Indienne, il ôta ses lunettes et présenta le verre au soleil : « Ne vois-tu pas, dit-il, que le soleil se reflète tout entier sur un point avec sa chaleur et sa lumière? » Puis, il brisa la lentille et lui fit remarquer que dans chaque fragment le même phénomène se reproduisait. Il avait ainsi, en toutes occasions, pour trouver des figures explicatives, un art qui dépassait celui de nos meilleurs catéchistes. Ce brave homme composait de la musique religieuse qu'il jouait sur la harpe devant les images des saints. Il m'a envoyé, depuis mon retour en Europe, des cantiques dont il avait fait aussi les vers et qui sont pleins de grâce et de poésie :

A ofrecerle venimos,
Flores del bajo suelo;
Con cuanto amor y anelo,
Senora, tu lo ves.

Por ellas te rogamos,
Si candidas te placen,
Las que en la Gloria nacen,
En cambio tu nos des.

Mais ces cantiques perdent beaucoup à n'être point chantés par les Indiennes et les *cholas* du pays. Leurs accents traînants et mélancoliques en complètent le caractère.

Je n'ai fait que visiter, à plusieurs reprises, la Paz; mais j'ai vécu dans la ville de la Plata, la ville d'argent, à laquelle on a rendu, depuis l'Indépendance, son ancien nom de Chuquisaca. Il paraît, du reste, que *Chuqui* n'est en vieux péruvien que *Collque*, qui veut dire *argent*, et que les Espagnols n'ont rien inventé. Elle doit sans doute ce nom au voisinage des mines de Porco, car, à l'époque où elle le reçut, la richesse métallique du Potose n'était point connue. Elle le justifiait par l'emploi qu'on y faisait de l'argent aux usages vulgaires. Serrures et gonds d'argent, vaisselle d'argent, harnais garnis d'argent, aiguières et vases d'argent se trouvaient dans les maisons les plus modestes. Quand l'émancipation vint ouvrir les ports du Pacifique au commerce étranger, c'était un grand luxe à Chuquisaca que des assiettes en faïence. Les premières qui furent apportées d'Angleterre, et qui valaient en fabrique un *penny*, se vendaient sept ou huit francs. Ce fut alors l'âge d'or du commerce européen. Les plus minces pacotilleurs faisaient fortune. Ce temps dura peu, et une guerre de défiance et de haine commença contre les étrangers, non dans les classes élevées, mais dans les classes populaires. Les Indiens de la Bolivie ne sont pas aussi doux que ceux de l'Équateur, et leur sang, mêlé à celui des anciens aventu-

riers espagnols, a donné naissance à une population chez laquelle les instincts sanguinaires sont prompts à s'éveiller. Déjà, en 1781, les Indiens des provinces boliviennes, las des traitements qu'ils souffraient dans les mines, avaient commis d'effroyables massacres. En 1809, les *cholos*, ou métis de la Plata, ont donné le signal de la guerre d'Indépendance. Les révolutions sont passées, depuis, à l'état endémique en Bolivie. Tantôt par la rivalité des familles blanches entre elles; tantôt par celle des différentes classes, le pays n'a plus connu que trouble, séditions, assassinats politiques, despotisme d'un jour, trahisons et parjures. Le général Santa-Cruz a été, de tous ses présidents, celui qui a su tenir le plus haut et le plus longtemps le drapeau conservateur. Mais, proscrit à son tour, il est venu mourir en France, et les cholos ont continué d'apporter aux révolutions faites par l'intrigue et l'intérêt particulier le redoutable contingent de leur haine pour la classe blanche.

Si la distance est faible entre la capitale de la Bolivie et la montagne qui fait sa gloire, elle est difficile à franchir. De Chuquisaca à Potosi, on ne compte que trente lieues, mais les chemins sont rudes, et quand nous approchâmes, après deux jours de marche, nous étions tous exténués de fatigue. Nos mules ne pouvaient plus faire un pas et le terrain aride et montueux exigeait de plus en plus d'efforts. Mais nous voyions de loin le cône rouge et régulier du *Hatun Potocchi*, ce Potose dont l'imagination des poëtes a fait une montagne d'or et que tous les avares de la terre ont dû souvent contempler en rêve, ce paradis de la cupidité qui n'a été qu'un enfer de douleur, et nous marchions avec courage comme si nous allions, nous aussi, à la conquête de ses trésors.

Quoique la ville de Potosi soit, d'après le voyageur anglais Pentland, à la hauteur absolue de 4,058 mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne la découvre, du côté où nous l'approchions, qu'au moment d'y arriver. Elle est cachée par un rideau de montagnes au sud-ouest et ce n'est que du haut de ces montagnes que nous en eûmes le coup d'œil général. On est tout étonné de se trouver soudain, en sortant du désert, en face d'une agglomération aussi considérable de maisons; mais ce ne sont que des maisons, en effet; car la population a diminué des neuf dixièmes depuis le temps où l'*auri sacra fames* a formé ce vaste campement. Aux yeux du voyageur qui n'a rencontré, depuis deux jours, que de misérables chaumières, semées à grandes distances dans les vastes solitudes, la ville de Potosi semble gaie, avec ses maisons blanches et les tours de ses églises qui tranchent sur les teintes sombres de la montagne, de nombreux troupeaux de lamas, broutant les rares touffes d'herbe et de bruyère, ou s'acheminant chargés vers la ville, donnent de la

vie et de l'originalité au paysage. Mais cette impression s'efface vite, et l'on se demande, à voir la terre stérile et nue, de quoi peuvent vivre tant d'hommes dans ce désert. En parcourant les rues de Potosi, on se sent ressaisi par l'impression de la solitude; non plus de cette solitude des champs, qui est le tête-à-tête de l'homme avec Dieu, mais de cette solitude des villes déchues, qui est particulièrement mélancolique. La population de Potosi qui, à en juger par le nombre des maisons vides, devait être autrefois de plus de cent mille âmes, ne s'élève plus qu'à neuf ou dix mille. Les plus récents recensements ont donné treize mille six cents âmes pour la ville et les trois cantons ruraux qui l'entourent. Ses édifices sont les églises, autrefois au nombre de vingt-huit, pauvres d'architecture, mais richement ornées. Elles sont encore debout, quoique en ruines. La cathédrale, construite à une époque récente, et bâtie en pierres de taille, bien qu'avec peu de goût, fait à peu près seule exception. Elle fait face à la montagne et occupe, avec le collège de Pitchincha, le côté septentrional de la Plaza major. La préfecture se trouve sur le côté occidental, et au milieu s'élève une pyramide en pierres de taille en l'honneur de Bolivar. Mais le monument le plus considérable de la ville de Potosi, c'est, bien entendu, l'Hôtel des monnaies. Il occupe un quartier tout entier, et, quoique moins important que par le passé, cet établissement travaille encore assez pour qu'on dût y introduire les procédés modernes du monnayage. Ceux qu'on y suit maintenant et les machines qu'on y emploie remontent à deux siècles. Il y a aussi un hôpital civil; un collége, contenant une centaine d'élèves, où l'on enseigne surtout la chimie et la minéralogie; une pension de demoiselles, entretenue aux frais du gouvernement; une école lancastrienne et huit autres écoles primaires. Mais, ce qui est surtout intéressant pour les voyageurs, ce sont les nombreuses usines qui servaient, et dont quelques-unes servent encore à l'exploitation des minerais argentifères du *Cerro*. Leurs vastes bâtiments et leurs longs aqueducs couvrent, sans intervalles, les deux côtés d'une énorme ravine qui traverse la ville et le faubourg de Cantumarca sur une longueur de près d'une lieue. Nous décrirons plus tard ces établissements.

L'élévation de la ville de Potosi au-dessus du niveau de la mer rend sa température extrêmement désagréable. Ce n'est pas que le froid y soit excessif pour un Européen. Le thermomètre Réaumur n'y descend jamais, en hiver, plus bas que six ou sept degrés au-dessous de zéro. Mais il ne se passe guère de jour dans l'année sans qu'il ne tombe de la pluie, de la neige ou de la grêle à Potosi, et, bien souvent, grêle, neige et pluie se succèdent dans la même journée. La raréfaction de l'air y est si grande que les poumons

en sont péniblement affectés. Cela donne le *soroché*, sorte de maladie ainsi appelée dans le pays du nom d'un minerai à la présence duquel les Indiens l'attribuent. Mais cette souffrance, qui n'est pas une véritable maladie, n'est point causée par autre chose que par la difficulté de respirer. Tous les étrangers qui arrivent à Potosi se ressentent plus ou moins du *soroché*, surtout la nuit et le matin, et chez certaines personnes il produit des effets semblables à ceux du mal de mer. Aux enfants, cette pression de l'air sur les poumons est funeste. Quelque précaution que l'on prenne dans les familles blanches, sur trois enfants qui naissent un seul à peine survit au delà de quelques heures, et il s'élève avec beaucoup de peine. Ceux qui atteignent l'âge d'homme eussent été des athlètes en d'autres pays, et ces organisations d'élite ne réussissent à former à Potosi qu'une population chétive et rabougrie.

La vallée de Potosi n'est qu'une petite partie d'un vaste bassin courant du nord au sud et ceint de tous côtés par de hautes montagnes rocheuses. La plus élevée est celle de Carivari, et son sommet présente au soleil des tropiques des nappes de neige qui ne disparaissent presque jamais. On l'appelle Cordillère des Lagunes, à cause des lacs artificiels qui sont échelonnés sur son versant au-dessus de la ville. Ces lacs sont formés par des barrages en pierre construits en travers des crevasses qui sillonnent les flancs de la montagne, et par où coulent les eaux provenant des neiges sans cesse fondues et sans cesse renouvelées du sommet. Ces eaux, conservées dans ces réservoirs suspendus, fournissent aux besoins de la ville et font mouvoir toutes les usines dont nous avons parlé. Elles donnent ensuite naissance au Rio Pilcomayo, et en sortant de Potosi se frayent un chemin par une immense crevasse entre les mornes qui entourent la ville à l'ouest. L'aspect de cette crevasse ou *quebrada* est digne de la nature violente et heurtée des deux continents américains. De chaque côté s'élèvent, à la hauteur de quatre ou cinq cents pieds au-dessus de la tête du voyageur qui traverse les ponts jetés sur le torrent au fond du ravin, une ligne de rochers surplombants, qui paraissent prêts à l'écraser. Ce péril, en effet, n'est pas imaginaire. Il se détache souvent des quartiers énormes de roches qui tombent à plomb dans la Quebrada avec un bruit de tonnerre, et l'on a placé aux deux extrémités de cette passe formidable les statues de deux saints protecteurs.

La ville de Potosi n'est pour le voyageur qu'une étape vers la montagne argentifère. C'est pour voir et toucher le Potose légendaire que l'Européen a traversé tant de plaines désolées, gravi tant de chemins rocheux et passé tant de nuits dans de misérables *tambos*. Qui n'a vu le Potose que sur les monnaies bolivien-

nes, ou qui a lu les récits qu'en ont faits les historiens de la conquête, se figure un lieu privilégié, où l'or coule avec la joie et le plaisir. Ce rêve d'enfant est vite détruit par l'aspect du *cerro* et remplacé par des images bien différentes.

Une morne population de silencieux et tristes Indiens erre sur les flancs de la montagne, comme les ombres de ceux que ses entrailles ont engloutis. Leur travail se fait encore d'une manière aussi primitive que barbare. Un homme, à plat ventre, perce la terre par un procédé de rat-mulot. Il va, va devant lui pendant des jours, pendant des mois, jusqu'à ce que sa lampe s'éteigne et qu'il meure, s'il n'a la force de revenir en arrière. La galerie n'a jamais que la hauteur suffisante pour le corps plié sur les genoux. C'est sur les genoux qu'il avance, grattant le minerai, sur les genoux qu'il recule, emportant la terre métallifère dans un petit sac en cuir, qu'il dépose à l'entrée du trou; puis il retourne, et recommence ce va et vient, dans les ténèbres, depuis son enfance jusqu'à sa mort. La montagne argentifère est toute percée, comme une ruche d'abeilles, de couloirs formés par les mineurs à la poursuite des filons. Souvent la terre, en s'éboulant, mure à jamais le travailleur dans sa prison! On frémit en pensant que le *cerro*, déchiré depuis plus de trois siècles par l'avidité des blancs, a englouti tant d'êtres humains, dont les cadavres remplissent ses alvéoles, a dévoré tant d'existences, car les malheureux mineurs indiens sont des morts vivants. Hélas! le funeste métal commence, au Potose, l'œuvre qu'il continue jusqu'à la fin des siècles : il sert de tourmenteur à l'humanité!

Le Cerro de *Hatun Potocchi*, quoique un peu moins élevé que la cordillère de Carivari, est beaucoup plus remarquable de forme et d'aspect. Il s'élève isolé, au milieu d'un vaste bassin, comme une pyramide dans le désert. Des collines, symétriquement rangées autour de sa base, lui font un piédestal, et il dresse sa tête rouge et conique à 4,865 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les prodigieuses quantités de terre extraites de ses entrailles et rejetées à sa surface n'ont en rien altéré ses lignes, et c'est à peine si, du pied de la montagne, on aperçoit les énormes monceaux de déblais, les vastes esplanades qui sont le travail de plusieurs milliers d'hommes attachés à ses flancs depuis dix-huit générations. Tant il est vrai que nos plus grands ouvrages ne ressemblent, à côté de ceux du Créateur, qu'au travail de la fourmi.

De quelque côté qu'on promène ses regards du haut du Potose, l'œil ne découvre que des mornes nus, noirs, escarpés, couronnés de rochers. On dirait une armée de volcans frappée de mort et d'immobilité. Les plaines qui les séparent ne sont que sables et que

pierres. Partout règne la stérilité la plus complète. Aucune végétation, aucun combustible qui puisse servir à réchauffer le pauvre Indien presque nu, et l'Européen transi, drapé dans son manteau, sous le soleil des tropiques. On fait cuire les aliments avec la fiente des bêtes de somme, et ces bêtes de somme, qui sont des lamas, vont chercher au loin leur nourriture. On restreint ses besoins, on n'est là qu'en passant ! Mais le pauvre Indien, lui, vit et meurt sur la montagne, meurt surtout, meurt sans avoir vu un arbre, une plante, sans avoir goûté à un fruit, sans avoir connu un sourire de la nature, et sans avoir vu, sur la terre, d'autre trésors que des pierres et de l'argent.

Les mines de Potosi ont été déeouvertes par hasard, en 1545, par un Indien nommé Diego Huallca, conducteur de lamas, dans un voyage qu'il faisait, probablement, de Chuquisaca à Porco. Zarate, qui rapporte ce fait[1], ajoute qu'il sut garder longtemps son secret, et qu'il se contentait d'enlever, en passant, un peu de minerai pour son propre compte, mais que l'ayant enfin confié à un de ses camarades, celui-ci le dévoila à leur maître commun qui résidait à la Plata. C'était un entrepreneur d'exploitation de mines et il était fait pour apprécier la découverte. Son nom était Villareal. Il s'empressa de s'assurer des droits sur la mine trouvée par Huallca en remplissant les formalités légales ; mais, cette nouvelle s'étant répandue dans la ville de la Plata, qui n'était qu'un campement de mineurs formé depuis six ans, tous les Espagnols coururent à la montagne argentifère pour avoir leur part au trésor, et les magistrats furent obligés de s'y rendre pour faire la répartition des terres et empêcher que les mines du Potose ne fussent inaugurées par des batailles et par l'effusion du sang.

Le canton froid et aride où est situé le *cerro* faisait partie des terres assignées par François Pizarro à Gonzalès son frère; mais il était entièrement désert; il fallut y apporter toutes les choses nécessaires à la vie et ce ne fut pas avant plusieurs années que les travaux purent commencer. On amena sept ou huit mille Indiens *Yanaconas*[2] des champs, et aussitôt qu'on connut par expérience la richesse des terrains argentifères, on rappela ceux qui travaillaient aux mines de Porco, lesquelles bientôt furent délaissées.

On travailla d'abord le minerai du Potosi comme celui de Porco,

[1] *Histoire du Pérou*, liv. VI, chap. IV.

[2] De *yanacuna*, pluriel de *yana*, noir. Les Espagnols appelèrent ainsi dans le principe les Indiens attachés à la glèbe. Il y en a encore un grand nombre qui le sont de fait dans les deux Pérous et à Quito. Suivant Herrera, cette condition était, du temps des Incas, celle des criminels condamnés aux travaux publics. Les Espagnols la généralisèrent.

au moyen du feu et dans de petits fournaux en terre glaise dont les Indiens, de temps immémorial, s'étaient toujours servis. On appelait ces fourneaux *huayras* ou *huayrachinas* (vents ou machines à faire du vent), parce que c'était par l'action de l'air que le minerai se mettait en combustion. Mais cette méthode présentait de graves inconvénients. On avait une peine extrême à dégager l'argent de la terre ou de la pierre, et il fallait recommencer plusieurs fois l'opération. Certains minerais résistaient même complétement à l'action du feu. Le bois et le charbon ne se trouvaient qu'à une grande distance et devaient être apportés à dos de lamas. Comme on ne pouvait opérer que sur de petites quantités à la fois, il y avait, dit-on, six mille de ces petits fourneaux, et ils formaient chaque nuit, sur les flancs de la montagne, comme une féerique illumination. Mais, dans l'année 1571, un Espagnol, appelé Pedro Fernandez Velasco, apporta du Mexique le procédé par amalgame au moyen du vif-argent et l'enseigna aux mineurs de Potosi. On dit qu'il reçut en récompense deux cent mille piastres du trésor public, et pareille somme de la caisse des mineurs. Sept ans après l'adoption du procédé par amalgame, on comptait déjà sur la *Rivera* de Potosi cinquante usines à pulvériser le minerai, à trois bocards chacune; vingt et un réservoirs communiquant entre eux furent construits, comme nous l'avons dit, sur les flancs de la cordillère de Caricari, afin qu'en aucun temps, ces usines ne manquassent d'eau. Ce vaste ouvrage coûta vingt millions de francs, somme énorme pour un temps et pour un pays où les pauvres Indiens étaient forcés de travailler à vil prix et se voyaient assujettis à l'institution barbare que l'on connaît sous le nom de *Mita*.

La mita, sous les incas, n'était qu'une simple corvée, et les premiers vice-rois du Pérou l'avaient maintenue, autant pour empêcher les Indiens, naturellement indolents, de se livrer aux vices qu'entraîne l'oisiveté, que pour fournir des bras aux exploitations des colons. Mais on n'avait pas tardé à abuser de l'institution. D'abord, on avait appliqué tout le contingent d'hommes qu'elle fournissait, exclusivement aux mines de Potosi; puis, on en avait fait une véritable et odieuse conscription. Vers 1570, un des plus habiles, sinon des plus humains vice-rois du Pérou, don Francisco de Toledo, avait soumis à la mita tout le pays qui s'étend depuis Cuzco jusqu'à l'extrémité de la province de Porco, sur une longueur d'environ deux cents lieues, et prolongé au delà de toutes limites la durée du service des *mitayos;* de sorte que, chaque année, quatorze à quinze mille Indiens étaient forcés d'abandonner, pour toujours, leurs familles et leurs chaumières et d'aller s'enterrer vivants dans les entrailles du Potosi.

Au commencement du dix-septième siècle, époque de la plus grande prospérité de Potosi, le nombre des usines s'était élevé à quatre-vingt-quinze, à deux ou trois bocards chacune; et celui des réservoirs, à trente-deux. Il y avait plus de cinq mille mines en exploitation dans la montagne, et quinze mille Indiens mitayos étaient secondés, dans leurs travaux, par autant d'Indiens libres, ou censés l'être. A cette époque, les *quints* royaux (c'est-à-dire les cinquièmes prélevés pour le roi) s'élevèrent, selon Herrera, à un million et demi de piastres par an: ce qui suppose sept millions et demi de piastres, ou trente-sept millions de francs de produit total annuel, somme immense pour le temps, surtout si l'on considère qu'elle était répartie entre quinze familles au plus.

Mais le 15 mars 1622, — date qui est restée à jamais gravée dans la mémoire des habitants du pays, — après une saison de pluies abondantes, le barrage d'une des lagunes les plus élevées vint à crever, les eaux se précipitèrent de réservoir en réservoir et fondirent sur la ville avec tant de violence, qu'elles renversèrent pour soixante millions de maisons et noyèrent deux mille personnes. A partir de ce moment, Potosi ne fit plus que déchoir. En 1692, il n'y existait plus que cinquante-sept usines. Le vice-roi, comte de Monclare, en fit encore détruire vingt-trois pour punir les propriétaires de l'abus criminel qu'ils avaient fait de la mita. Il réduisit à quatre mille le nombre des mitayos, et n'en accorda plus à chaque usine que trente-huit par bocard. Il ordonna que les Indiens mineurs fussent divisés par quarts comme l'équipage d'un navire, et se relevassent dans le travail des mines, de manière à ce que ces malheureux vissent, tour à tour, la lumière du jour. Ce règlement fit échec à la prospérité des *azogueros* (comme on appelait les propriétaires d'usines à traiter le minerai par l'azogue-vif-argent) et cela bien qu'ils l'éludassent sans cesse, comme on éludait, au delà des mers, tous les règlements qu'avaient faits et que faisaient, chaque jour, les rois d'Espagne en faveur des pauvres Indiens incapables de les lire, de les comprendre, encore plus de les faire respecter. Ces malheureux mouraient presque tous au bout d'un temps très-court de service dans les mines; leur nombre ne suffisait jamais, par conséquent, à l'avidité des azogueros, et dans les documents du temps, statistiques, rapports, suppliques et pétitions, il n'est bruit que des plaintes de ceux-ci contre les gouverneurs des provinces, toujours lents, à leur gré, à lever le contingent.

J'ai voulu me rendre compte de ce qu'avait pu être le produit total des mines du Potose, depuis leur découverte jusqu'à la fin de la domination espagnole. Cette entreprise est assez difficile, parce qu'on ne peut avoir pour base que les quints payés au Trésor et que

la contrebande s'est toujours faite sur une échelle très-large. Les historiens espagnols ne sont pas, non plus, une bonne autorité, car ils sont, de tous les historiens du monde, les plus portés à l'exagération. L'un d'eux, Sandoval, estime le produit du Potose, pendant la première période, celle de 1545 à 1556, au chiffre fabuleux de soixante-douze millions de marcs, équivalant à trois milliards sept cent millions de francs; cette extravagante appréciation donne la mesure du peu de croyance qu'on leur doit accorder. M. de Humbolt a cru pouvoir rabattre ce chiffre à quinze millions de marcs ou sept cent quatre-vingts millions de francs. Je ne sais sur quoi il se fonde, mais Antonio de Herrera écrivait dix-huit ans après, c'est-à-dire en 1574 : « La somme sur laquelle a été, jusqu'ici, payée le quint royal est de soixante-seize millions de piastres (380,000,000 de francs). » Reste, il est vrai, l'évaluation de la contrebande qui ne peut être qu'approximative.

Après cette première période de 1545 à 1556, période de formation et de désordre, pendant laquelle on mourait de faim, à Potosi, à côté de monceaux d'argent; où tout était à faire et à transporter d'une grande distance, sans routes, sans voitures et sans chevaux, puisqu'on ne pouvait les nourrir; après ce chaos de onze années, pendant lesquelles la contrebande fut facile, on établit, à la Banque de Potosi, des registres administratifs, qui ont été continués sans interruption jusqu'à la fin du régime espagnol et qui nous donnent des chiffres certains. Je suis surpris que M. de Humbolt ait pu errer, même légèrement, dans ses calculs, quand il pouvait se procurer de semblables documents. Pour moi, je me suis renseigné auprès de M. le préfet de Potosi; j'ai obtenu de son obligeance communication de ces vénérables registres, et j'ai pu satisfaire pleinement ma curiosité. En laissant de côté la période incertaine des onze premières années, le Potose a donné (la contrebande en plus), depuis l'année 1556 jusqu'à la fin de 1834, en chiffres ronds, sept cent trente-cinq millions de piastres, ou trois milliards sept cents millions de francs, ce qui n'est, pour une si longue période, une somme considérable que parce que les *azogueros* n'étaient, comme je l'ai dit, qu'un très-petit nombre de familles, que la région argentifère exploitée jusqu'à ce jour ne comprend pas deux milliards de mètres cubes, qu'une partie du métal est restée dans les scories par l'imperfection du travail, et enfin, que l'argent avait, à l'époque dont nous parlons, une valeur, en Europe, à laquelle nous ne sommes plus accoutumés.

Tout ce passé n'est plus que songe! Que sont devenus les milliards arrachés, au prix de tant de vies humaines, des entrailles du Potose! Ils ont d'abord fait ruisseler d'or et de diamants les pour-

points des beaux seigneurs dans les salons de l'Escurial; car l'Espagne a surtout fait de ses richesses une stérile parade asiatique; puis, ils ont été s'entasser dans le gras pays de Hollande, où les fermiers marient encore leurs filles avec des tonnes d'or; ils ont passé plus tard à la Banque de Londres et aux marchands de l'Angleterre, en échange des produits de leur commerce et de leur industrie; aujourd'hui, ils se trouvent répartis, à doses infinitésimales, entre les habitants du monde entier. Mais le pays qui les a donnés est le plus pauvre qu'on puisse voir. Il est stérile, c'est tout dire, car on s'appauvrit toujours quand on achète sans cesse et ne produit jamais. On n'a plus le travail gratuit des malheureux *mitayos*, pour payer de leurs sueurs et de leurs vies le luxe des conquérants. Il faut rétribuer les Indiens, et quoique cette rétribution soit minime, elle enlève les bénéfices de l'exploitation des mines. Aussi, les possesseurs actuels des mines du Potose, qui sont à peu près toutes les familles anciennes de Potosi, ne jouissent-ils plus que de très-modestes revenus. Un proverbe américain dit : *les mines de cuivre enrichissent leurs propriétaires*; *les mines d'argent les nourrissent*, *les mines d'or les ruinent*. J'ai possédé, pour ma part, des mines d'argent en Amérique; elles ne m'ont point nourri et elles ont failli me ruiner. Peut-être un jour l'importation de machines dues à l'industrie étrangère et la création de routes carrossables en permettront-elles une exploitation plus avantageuse. Elles pourront bénéficier de travaux entrepris en vue d'autres industries, plus capables que les mines de couvrir de grandes dépenses; mais aujourd'hui, la lenteur du travail, les difficultés des transports et l'absence de moyens mécaniques les réduisent à n'être plus, pour les Américains du sud, qu'un simple gagne-pain. Nous allons donner un tableau sommaire de l'état où se trouvent, de nos jours, les mines du Potose et de la manière dont elles sont encore exploitées.

On divise le *cerro* en trois régions, la région haute, la région moyenne et la région basse. La première a 398 mètres de hauteur perpendiculaire. Elle est entièrement épuisée. Des excavations sans nombre la traversent dans tous les sens, et quelques-unes de part en part. Vue de près, elle ressemble à une dune de la Hollande percée d'innombrables terriers de lapins, ou mieux encore à une fourmilière. Une partie même du sommet s'est affaissée sous l'action de cette sape souterraine.

La seconde région, qui a 208 mètres, conserve de très-bons restes de minerais; mais ils sont d'une exploitation coûteuse et difficile. Ce sont des minerais appelés *negrillos* à cause de leur couleur foncée, qui sont très-riches, car ils rendent de vingt à trente marcs par caisson de cinquante quintaux; mais ils ne se rencontrent que

très-avant dans les entrailles de la montagne, et il faudrait faire, pour les atteindre, des travaux que les anciennes tentatives d'exploitation ont rendus presque impraticables. Ces terrains sont traversés par un grand nombre d'excavations profondes, dont la plupart sont fermées à l'entrée par des portes, et hélas ! aussi, par des éboulements. Dans cette partie, la montagne est un ossuaire. La troisième région, celle qui repose sur le dos des Cordillères et qui forme la base du cône, a 338 mètres. Elle est encore intacte.

M. le préfet de Potosi, très-amoureux de sa montagne, me faisait le raisonnement suivant : « Si les deux tiers du Potosi exploités jusqu'à ce jour, et qui contiennent deux milliards de mètres cubes, ont donné pendant la période espagnole, c'est-à-dire en deux cent soixante-dix-huit ans, trois milliards sept cents millions de francs, le dernier tiers, qui contient également deux milliards environ de mètres cubes, doit produire encore une fois cette somme, et suffire, en observant la même proportion que pour les années antérieures, à deux cent soixante-dix-huit ans d'exploitation. » Je me permettrai de douter de la justesse des conclusions de M. le préfet Hilarion Fernández. Le dernier tiers, c'est-à-dire la partie inférieure du Potosi, n'est pas, à beaucoup près, aussi riche que les deux autres ; l'expérience a prouvé qu'à mesure qu'on descend, les filons métallifères sont beaucoup plus rares et beaucoup moins productifs. Puis, la difficulté des travaux augmente et dépasse, du moins quant à présent, tous les moyens dont on peut disposer. La question n'est pas de savoir s'il y a de l'argent dans le cerro — il y en a et immensément — elle ne porte que sur le prix auquel on peut l'extraire. Le Potose est formé d'une pierre noire dans laquelle on rencontre le porphyre argileux, semé de grenats. Il est traversé par trente-deux filons principaux et par une quantité innombrable de ramifications qui le sillonnent en tous sens. Ces filons sont inépuisables ; ils se prolongent dans toute l'épaisseur de la montagne ; ils sont riches et variés, tout cela est certain ; mais ce qui l'est encore plus, c'est qu'à mesure que le temps s'écoule et que les surfaces se dépouillent, les travaux deviennent plus coûteux et les produits moins rémunérateurs.

Cependant, si l'extraction est désormais inévitablement difficile, on pourrait diminuer, dès à présent, les frais d'exploitation, en perfectionnant les procédés par lesquels on sépare l'argent du minerai. C'est chose surprenante que la lenteur avec laquelle on modifie l'outillage de l'agriculture et de l'industrie dans les pays où les Espagnols ont passé. En Sicile, on laboure encore, à l'heure qu'il est, avec des charrues à socs de bois ; dans tout l'intérieur du continent américain, on broie le cacao entre deux pierres qu'on

frappe l'une contre l'autre; à Potosi, nous allons décrire de quelle façon primitive on traite le minerai, avec quelle dépense de main-d'œuvre inutile, avec quelle perte de temps, avec quel mépris de la vie des pauvres Indiens, qu'un travail exécuté de cette manière fait périr en quelques années.

Le minerai est d'abord concassé au marteau et à la main, dans la montagne, en morceaux gros comme deux ou trois fois le pouce. On choisit les morceaux qui paraissent contenir le plus d'argent, on les met dans des sacs et on les charge sur le dos de ces pauvres lamas, animaux sobres, patients, mélancoliques comme leurs maîtres. Ce mode de transport est lent, car on ne peut guère charger un lama au delà de cent cinquante livres. Arrivé aux usines dont j'ai parlé et que bordent la Ribera de Potosi, on jette le minerai sous les bocards dont les pilons armés de fer sont mus par des roues à eau. Quand il est réduit en poussière, des Indiens le passent au tamis ou blutoir (toujours à la main) et séparent ainsi les grosses parcelles de ce qu'ils appellent la *harina*, la farine pure. Cette poudre fine est mise de nouveau dans des sacs et portée à dos d'homme dans une aire voisine où on la verse dans de grands cadres en planches d'un pied et demi de haut environ, appelés *topos*, et contenant chacun vingt-cinq quintaux de minerai pulvérisé. Ces cadres ne sont là que pour servir de mesures, parce qu'aussitôt qu'ils sont pleins, on les enlève et on laisse le tas libre. On jette alors dans chaque tas trois quintaux de sel gemme ordinaire, qui abonde dans tout le pays, de sept à trente-sept livres d'acide vitriolique, suivant la qualité du minerai, une quantité d'eau suffisante pour faciliter le mélange, et on laisse le tout fermenter de un à cinq jours. Au bout de ce temps, on verse dans chaque tas autant de livres de mercure qu'on suppose devoir obtenir de marcs d'argent par caisson de cinquante quintaux. Si le minerai doit donner approximativement six marcs, on y mêle six livres de mercure. C'est très-joli de voir les Indiens l'enfermer dans un coin de leur *poncho* et le semer en gouttelettes comme avec une pompe d'arrosoir; mais cela prend encore beaucoup de temps. Ils entrent alors dans les tas, qu'on appelle aussi *topos*, du nom des cadres ou mesures qui les ont formés, et se mettent à pétrir le minerai avec les pieds comme on foule le vin dans la cuve. Les topos présentent bientôt l'aspect d'un tas de boue ou de mortier. Cette opération se répète pendant vingt et un à vingt-huit jours, à raison de quatre heures de travail par jour. Après les trois premiers jours, on essaye le minerai, c'est-à-dire qu'on en prend dans chaque tas une petite quantité qu'on lave dans une écuelle, et, suivant l'aspect qu'il présente après le lavage, on jette dans le *topo* soit du mer-

cure, soit du sel, du plomb, de la cendre ou de la chaux. Si le minerai est trop concentré, on y ajoute de l'acide vitriolique. On répète cet essayage tous les jours jusqu'à la fin de l'amalgamation. Il y a des individus à Potosi qui exercent exclusivement la profession d'essayeurs.

On procède ensuite à l'opération du lavage. On transporte le minerai dans des cuirs, et toujours à dos d'homme, dans un lavoir dont le fond, légèrement incliné, est fait de dalles ou de briques; on y laisse entrer l'eau courante, et un Indien agite le minerai avec les pieds et un bâton pour faire séparer les parties terreuses des parties métalliques, afin qu'elles s'écoulent avec le courant.

Après le lavage, on transporte, au moyen de petits seaux, le liquide métallique dans un laboratoire où on le verse dans un récipient en bois. On le pèse et il doit avoir un poids égal seulement au poids du mercure employé pendant toute la durée de l'opération. Vingt-cinq livres de mercure, vingt-cinq livres de liquide. S'il se trouve une différence, elle n'est jamais que d'un ou un et demi pour cent. Ainsi, il se perd autant de mercure que le minerai rend d'argent. Personne, à Potosi, n'a pu m'en expliquer la cause.

Le pesage fait, on verse le liquide dans un linge à travers lequel tombe, dans un vase placé au-dessous, une certaine quantité de vif-argent. A mesure qu'il s'échappe, la masse métallique restée dans le linge prend plus de consistance, on la jette alors, à l'état de pâte, dans un moule en bois de forme conique et percé de petits trous. Un Indien, armé d'un pilon, frappe la pâte à grands coups et en fait encore sortir du vif-argent. On recommence la même chose dans un moule plus petit. Après cela, la *pella* (on appelle ainsi la masse conique formée par la pâte métallique) ne contient plus que quatre cinquièmes de mercure. Si elle pèse cent livres, on sait que l'on a vingt livres d'argent.

On porte la *pella* dans un petit fourneau construit en cône ; on la place sur un trépied en fer et au-dessus d'un vase plein d'eau ; on la recouvre d'un moule en terre que l'on colle au trépied au moyen d'un mastic, et l'on place tout autour des charbons allumés. Le feu fait évaporer le mercure qui, ne trouvant point d'issue, se précipite et tombe, condensé de nouveau, dans le vase plein d'eau placé sous la pella. Ce travail d'évaporation dure environ dix-huit heures, après quoi on a une *piña* d'argent, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec l'ananas et la pomme de pin qu'en espagnol on appelle piña, et qui a, pour le poids et l'aspect, plus de rapport encore avec un obus. On la porte à la Monnaie, qui y met l'alliage voulu. Si on veut vendre l'argent dans le pays, on peut l'y faire circuler à l'état de piña; mais si on veut l'envoyer à l'étranger, la loi exige qu'il

soit monnayé. C'est pourquoi nous ne voyons jamais en Europe des lingots venant de Potosi.

Il est aisé de voir avec quel avantage on pourrait simplifier ces procédés. D'abord les bocards, dont l'installation remonte au seizième siècle, sont si mal établis qu'avec un puissant cours d'eau ils pilent peu de minerai. Ensuite il faudrait que le blutoir fût mu par la même roue que les pilons, et que la poudre argentifère sortît toute blutée du moulin, puis qu'elle tombât dans des tombereaux (de la mesure des *topos*, si l'on voulait) qui conduiraient le minerai pulvérisé au lieu où se fait l'amalgamation. Il faut avoir le mépris du temps, cette première richesse des hommes, pour ne pas employer aux transports même la brouette ; il faut avoir surtout le mépris de la vie des pauvres Indiens pour leur faire faire à la main le tamisage de la poudre métallifère, opération qui leur est toujours mortelle. Un Indien ne peut travailler plus de six mois dans un moulin sans être malade. S'il s'obstine à y rester, parce que le salaire y est double de celui qu'on donne dans la montagne, il est infailliblement tué par la poussière métallique qu'il respire.

Mais l'opération sur laquelle on peut faire la plus grande économie est celle de l'amalgamation. Quinze ou vingt Indiens par bocard sont constamment occupés à ce travail. Ces Indiens gagnent chacun 2 fr. 50 cent. par jour. La machine la plus simple, celle par exemple dont on se sert en France pour faire le béton, réduirait cette dépense à presque rien. J'ai donné le plan de cette machine à l'un des principaux azogueros ; il l'a fait exécuter et a été enchanté des résultats. J'aime à croire que son exemple aura été suivi. Il en est de même de tout le reste. Chaque détail de l'opération peut comporter une économie bien entendue, et, à cette condition, les mines du Potosi, si elles n'enrichissent plus leurs propriétaires, peuvent continuer, du moins, à les rémunérer largement.

Il est vrai que l'extraction du minerai devient de plus en plus difficile ; mais il existe sur les flancs de la montagne d'immenses amas de minerais déjà extraits et anciennement rebutés par les Espagnols comme trop pauvres. Ces minerais, appelés *pallecos*, — du mot quitchua *pallani*, je prends, je ramasse, je choisis, — ne donnent que quatre marcs et demi à sept marcs par caisson de cinquante quintaux, tandis que ceux que l'on continue à extraire donnent encore de neuf à douze marcs. Mais, en l'état actuel des choses, la différence des frais d'extraction aux simples frais de transport fait que les bénéfices sur les uns et sur les autres sont à peu près les mêmes. Des améliorations et des économies introduites dans le traitement du minerai seraient tout à l'avantage des pallecos, et ces énormes monceaux de pierre et de terre métallifères, arrachés au prix de

tant de larmes des entrailles de la montagne et laissés pour inutiles par leurs ancêtres, pourraient devenir aux Boliviens une véritable source de richesses.

Le trajet du Potosi à la mer s'effectue en partie à travers les plaines de sable semées de rares oasis. Le transport de l'argent est aussi fécond en souffrances pour les animaux que son extraction l'a été pour les humains. Le chemin est jonché de squelettes de mules mortes de soif dans le désert. Une précaution facile, celle de conduire une mule supplémentaire avec une charge d'eau, leur épargnerait ce plus atroce de tous les supplices; mais l'homme se fait là, comme ailleurs, la première victime de sa brutalité et de son avarice. Souvent j'ai partagé avec les pauvres bêtes gisantes à terre ma propre ration d'eau. Je les voyais relever la tête quand quelques gouttes tombaieut sur leurs lèvres, puis se redresser lorsque la bienfaisante rosée avait humecté leurs entrailles. Si une mule meurt, l'Indien dépose sur le sol les sacs d'argent qui composaient sa charge, sûr de les retrouver à son retour. Comment un autre Indien pourrait-il les lui voler? Personne ne conduit plus de mules que de charges; mais tout le monde se trouve exposé à se voir en route avec plus de charges que de mules. Aucune caravane ne marche plus vite que les autres, et les sacs attendent à la belle étoile que son propriétaire les reprenne au passage.

Valparaiso, ville plus européenne encore que Lima, offre des traits moins vifs et moins tranchés. C'est à peine aujourd'hui une ville espagnole, peuplée qu'elle est par des Européens de toutes les nations. Santiago du Chili a mieux conservé l'homogénéité de sa population; mais le climat, joint à plusieurs autres causes, a profondément modifié le caractère du peuple conquérant. Le Chili est aux régions poétiques de l'ancien Pérou ce qu'est l'Angleterre à l'Italie : nation sage, sachant se défendre contre les révolutions, ou n'en faire que de sérieuses; pays riche; de grande production manufacturière et surtout agricole. Ses conditions d'existence sont tout exceptionnelles dans l'Amérique du Sud, sa destinée doit donc l'être aussi, et en considérant sous un point de vue général la situation et l'avenir de ce grand continent, il faut faire abstraction de cette heureuse république.

Pourquoi le Chili diffère-t-il autant de tous les autres États nés de la colonisation espagnole? Pourquoi ce sage esprit public qui est le seul ciment des institutions politiques, et surtout des institutions républicaines, s'est-il formé là, et point ailleurs? Il faut, pour s'en rendre compte, remonter encore à ces causes fatales auxquelles Montesquieu a rapporté le caractère et la destinée de tous les peu-

ples, un peu au scandale de son temps, mais beaucoup aux applaudissements de ceux qui ne veulent pour les principes que la base incontestable des faits.

Comme nous l'avons dit, la race indigène, la couche première d'une population, monte toujours à la surface. De quelques préjugés que deux races s'arment l'une contre l'autre, elles ne peuvent occuper le même sol sans arriver à se mêler et à se fondre. Les mariages forcés à l'origine de la conquête, plus tard, les unions libres, d'autant plus inévitables que la race conquérante ne forme qu'une classe unique toute aristocratique, font, quoi qu'on en ait, œuvre de fraternité. Les Espagnols et les aborigènes ont donc nécessairement mêlé leur sang, et c'est dans les différences de nature entre ces derniers qu'il faut chercher la cause des différences de caractère qui se rencontrent aujourd'hui chez leurs maîtres. L'Indien du Pérou est un homme lâche, faible et craintif; l'Indien du Chili est brave et fier. Sa haute taille, sa complexion robuste, son intelligence ouverte, son caractère hardi, le rendent digne de l'alliance des blancs, et ceux-ci n'ont pu, par l'infusion d'un sang si riche, perdre les qualités qui les distinguent. Ce sont de rudes hommes, que ces Araucaniens, dont un avoué de Périgueux a rêvé la royauté éphémère, et les différentes tribus indigènes du Chili avaient toutes un peu de leur énergie.

Une autre cause non moins souveraine est le climat. La chaleur excessive et le froid extrême dépriment également la race blanche. Le climat du Chili est parfaitement tempéré : c'est le climat du nord de la France et de la Belgique, le plus favorable au développement de la réflexion et de l'esprit de liberté.

L'élève des bestiaux est une source de grandes richesses pour le pays. Heureuses les contrées assez vastes, assez fertiles, pour que cette industrie facile y suffise encore aux hommes! Rien ne donne l'idée de la vie abondante et paisible, comme cette occupation patriarcale. Notre ancien chargé d'affaires, M. de C....., a acquis une belle fortune, en oubliant, pendant vingt ans, quelques couples de la race bovine dans des prairies. Cependant la terre commence à acquérir assez de valeur au Chili pour qu'on doive en doubler le produit par le labourage. On y cultive maintenant beaucoup de céréales, plus qu'il n'en faut pour la population. Nous en recevons en Europe par le cap Horn, et nous en recevrons de plus en plus.

Laissons donc à part la république chilienne, quand nous faisons la peinture et tâchons de tirer l'horoscope de l'Amérique du Sud, ce grand théâtre des développements futurs de l'humanité, si digne d'attirer l'attention de l'Europe, dont, à certains égards, ces riches pays peuvent devenir l'espoir. Lorsque, découragés de nous-mêmes,

et incertains du but où nous allons, nous essayons de reposer nos cœurs dans l'avenir lointain de l'humanité, c'est à l'Amérique que nous songeons, à l'Amérique du Sud surtout; car déjà l'Union américaine a, de sa main envahissante, posé les bases de sa domination dans le continent septentrional tout entier. L'exemple de l'Asie semble vouer à la mort les empires vieillis, s'ils ne se rajeunissent dans un esprit nouveau, et nous doutons, dans nos heures de tristesse, que l'Europe contienne la séve de sa propre régénération. Ceux qui ont dans l'avenir de la race humaine la foi la plus sincère, la plus robuste, la plus haute, se demandent quelquefois, aujourd'hui, par quelles mains et sur quelle terre cet avenir s'accomplira.

L'Amérique du Sud offre, au point de vue social et politique, un sujet d'études nouveau. On manque, pour le juger, des commodités de l'analogie. On n'assiste point là, en effet, à l'évolution régulière que présentent les nations de la naissance à la mort, au développement progressif d'une civilisation commençant à la cabane et finissant à quelque Babylone. La société américaine n'est point greffée sur la barbarie indigène, mais sur l'Espagne du moyen âge. C'est une société adulte qui n'a pas connu l'enfance, et dont il est permis de se demander si la virilité lui a été transmise avec la vie.

On a remarqué quelques traits communs à la civilisation hâtive de la Russie et à celle du Nouveau Monde. Ces rapprochements sont de pure fantaisie. La nation russe, malgré son développement rapide, n'en a pas moins parcouru les phases qui ont transformé les races Slaves et Gothiques en ouvrières de la civilisation chrétienne. Comme toutes les autres nations de l'Europe, elle a connu cet état social dans lequel des peuples pasteurs et guerriers n'ont d'autres chefs que les chefs militaires qu'ils se sont choisis, d'autres lois, que le droit coutumier de leurs pères ; elle s'est constituée, plus tard, par le servage et la féodalité, ce fort canevas de la société moderne. Or, ce grand trait commun à toute l'Europe, ne se rencontre pas en Amérique. Là, dans des temps déjà mûrs de notre histoire, a été transplanté l'arbre de la civilisation dans une terre où n'avaient point poussé ses racines. Une organisation sociale a été portée tout d'une pièce sur le sol américain et y conserve la faible complexion d'une plante étrangère ; il lui manque ce fond solide d'une forte plèbe, où elle puise, ailleurs, une vie toujours nouvelle ; cette première assise du paysan gaulois ou saxon sur laquelle elle repose en Europe, qui produit ses grandes armées pour les luttes de la guerre et celles du travail, où plongent les racines de toutes ses institutions, où se recrutent toutes ses classes, depuis la Chambre des lords d'Angleterre, qui se rajeunit par la séve du laboureur, jusqu'à cette ingénieuse

bourgeoisie française et ce prolétariat frémissant, qui communiquent à tout la fièvre de leur activité.

Non-seulement l'Espagne n'a pu, même au prix d'une émigration désastreuse, constituer, dans le Nouveau Monde, une société parfaitement viable, puisque la couche plébéienne manquait, que la race blanche formait une classe unique et ne pouvait que déchoir par toute fusion avec les indigènes, mais encore, elle était, elle-même, à l'époque de la conquête, infectée de vices que l'or de l'Amérique accrut bientôt jusqu'à la corruption. Quelles traditions d'ordre, de loyauté, de discipline, ont pu recevoir les créoles, dont l'établissement a été marqué par des actes de violence et de félonie semblables à ceux qui sont rapportés avec sang-froid, et comme traits ordinaires, par les vieux historiens du pays ? Les premiers conquérants s'égorgeaient entre eux, au nom du Roi, sur la terre encore rouge du sang des Indiens ! J'ouvre au hasard Augustin Zarate[1].

« Après la mort de Blasco Nuñez Vela, tué dans la bataille d'Iña-Quito par les gens de Gonzalez Pizarro, l'empereur Charles-Quint envoya un de ses conseillers pour le remplacer, avec le titre de président et une lettre ainsi conçue :

« Le Roi :

« Gonzalez Pizarro, nous avons appris par vos lettres et par d'autres relations, les troubles survenus dans les provinces du Pérou par suite de l'arrivée de notre vice-roi, Blasco Nuñez Vela, lequel avait voulu mettre en vigueur les lois nouvelles faites par nous pour la protection des indigènes. Je tiens pour certain que ni vous, ni ceux qui vous ont suivi, n'ont eu l'intention de nous desservir, mais seulement d'échapper à la sévérité dont notre vice-roi voulait user. Et ainsi, la cause entendue, nous avons résolu d'envoyer pour lui succéder, avec le titre de président, le licencié de la Gasca, de notre conseil de la sainte Inquisition, à qui nous avons donné les pouvoirs nécessaires pour rétablir la paix dans ce pays en la manière qu'il jugera convenable au service de Dieu, à la grandeur de ces provinces et au bien de nos sujets créoles et indigènes. Je vous charge de faire exécuter ses ordres et vous ordonne de leur obéir. Je me fie à votre loyauté et je garde une éternelle mémoire des services rendus à ma couronne par le marquis don Francesco Pizarro, votre frère, auquel j'accorde grâce pour tous les siens. »

Moi le Roi.

En recevant cette lettre, Gonzalez appela autour de lui ses officiers qu'émut fort une semblable nouvelle. Ils tinrent un conseil dans

[1] Cet ouvrage, devenu rare, se trouve à la bibliothèque de Madrid.

lequel chacun se fit honneur de proposer l'avis le plus violent. Les modérés étaient pour que le capitaine général fît empoisonner le président à Panama, ou le fît conduire prisonnier dans l'île de Puna, ou bien pour qu'il le fît assassiner secrètement sur la route. Les autres demandaient qu'il le fît frapper ouvertement à son arrivée, ou qu'il marchât en armes contre lui s'il arrivait avec une forte escorte. Par la force des choses, ce dernier parti prévalut, et il donna lieu à la bataille de Xaquixaguana dans laquelle Pizarro, voyant tous les siens passer, avec la fortune, sous l'étendard du Roi, après avoir brisé contre eux sa lance et n'ayant plus que son épée : « Eh bien, dit-il, puisque tous passent au roi, je ferai comme eux. » Juan d'Acosta, s'approchant de lui : « Continuons à combattre, seigneur, et mourons en Romains. » — « Non, répondit Pizarre, mourons plutôt en chrétiens! » Et voyant un sergent qu'il connaissait, il se rendit. Condamné à mort, et près d'être exécuté, il fit don au bourreau de son habit de velours jaune tout couvert d'or ; mais son geôlier, Diego Centeno, défendit, par respect pour un si grand capitaine, qu'il fût, après sa mort, dépouillé de ses vêtements et il en donna, de ses propres deniers, le prix au bourreau.

A quelqu'endroit que j'ouvre le vieil historien, je trouve des faits de cette nature. « Dans la bataille de Salnias, » dit-il, « qui décida du sort de don Diègue de Almagro et de son parti, le vieux général, brisé par l'âge et par la maladie, regardait du haut d'une éminence la conduite des siens. Il voyait son lieutenant, Rodrigue Orgoñas, appeler ses gens du geste et de la voix ; il l'entendait s'écrier : « Me suive qui veut! Par le Verbe divin, pour moi je vais mourir ! » Mais lorsque, blessé au front par un coup d'arquebuse, qui avait traversé son casque, Orgoñas, après avoir encore tué trois hommes de sa main, tomba baigné dans son sang, quand les siens, accablés par le nombre, commencèrent à reculer : « Pour Dieu, s'écria don Diègue, je croyais que nous étions venus pour combattre ! » Fait prisonnier et condamné à mort par Francisco Pizarre, pour avoir suscité la révolte dans son gouvernement : « Souvenez-vous, seigneur, lui dit-il, que vous avez été aussi mon prisonnier et que je vous ai rendu la liberté. Voyez mon âge et laissez à la nature le soin d'accomplir vos désirs. » — « Seigneur, répondit Pizarre, ces paroles ne sont point dignes de votre grand courage ; puisque des raisons d'État ont fait résoudre votre mort, mourez en chevalier et en chrétien. » — « Ne vous étonnez point, seigneur, reprit Almagro, que moi pécheur, j'aie un instant senti les craintes auxquelles l'humanité de Jésus-Christ n'a point été étrangère. »

Après la mort tragique de ce grand capitaine, vient celle de Francisco Pizarre lui-même.

« Tandis que le conquérant du Chili attendait la mort dans les prisons de Pizarre, il avait fait partir pour Luna un jeune homme d'un grand courage, qui lui était né d'une femme indienne et s'appelait, comme son père, Diego de Almagro. Ses contemporains le désignaient par le nom d'Almagro *el mozo*, et l'histoire a conservé la mémoire de ses hauts faits. Plein de douleur, au récit de la mort de son père, il assemble ses amis, met ses biens en commun avec les leurs, forme avec eux une alliance fraternelle et lève une nouvelle armée ; mais vaincu par Pizarre à la bataille de Chupas, il fait serment, à défaut de la victoire, d'avoir la vie de son ennemi. Pizarre ne sortait plus sans escorte, n'entendait plus la messe que dans sa maison. Mais un dimanche, vers l'heure de midi, comme il venait de quitter la table et que ses domestiques étaient réunis, pour prendre leur repas, dans un lieu écarté ; tandis que la chaleur du jour faisait régner le silence dans la ville, les conjurés, au nombre de douze seulement, Almagro à leur tête, sortent l'épée nue, de la maison d'Herrada, située à trois cents pas du palais, et traversant la place au pas de charge, ils assaillent la maison de Pizarre en criant : « Mort à l'assassin d'Almagro ! » Onze hommes gravissent l'escalier avec fureur ; le douzième plonge son épée dans le corps d'un mouton qu'il trouve dans la cour et ressort en criant dans la rue : « Le tyran est mort ! » Cependant Pizarre reconnaît les clameurs de ses assassins ; il court à sa chambre pour y prendre son armure et sans achever de lier les cordons de sa cuirasse, il se présente à la porte, avec épée et dague, suivi de son frère naturel, François Martin, et de deux pages nommés Vargas et Escandon. La défense fut si vaillante et si longue, que les assaillants commençaient à craindre la venue de quelque renfort. Un des pages était mort ; l'autre avait pris sa place, et le marquis frappait à droite et à gauche en criant : « Sus ! mes frères ! ce sont des traîtres ! » Enfin les conjurés placent devant Pizarre le plus vigoureux d'entr'eux et tandis qu'il occupe l'attention du capitaine, les autres pénètrent dans la chambre et l'investissent de toutes parts. Le marquis, hors d'haleine, ne pouvait plus tenir l'épée ; tous le frappent à la fois ; il tombe ; blessé à la gorge et le sang l'étouffant, il trace avec le tronçon de son épée sanglante une croix rouge sur le sol, la baise, et rend l'âme entre son frère et ses pages morts. Ainsi mourut ce grand capitaine, conquérant et maître, au nom du roi, de si vastes royaumes, tué en plein jour, au milieu d'une capitale pleine de ses amis et de ses soldats. Il fallut supplier Almagro pour obtenir la permission de lui donner la sépulture, ce qui fut fait avec tant de hâte, qu'on n'eut pas le temps de le vêtir de son manteau de chevalier ; car on savait que les vainqueurs allaient venir pour trancher la tête de François Pizarre et la clouer au pilori. »

Ces récits, pris au hasard, dans un des chroniqueurs du temps, et si pleins du double parfum de l'Espagne et du moyen âge, nous donnent une idée des mœurs au milieu desquelles les colonies ont pris naissance. Cet état de choses s'est perpétué jusqu'à nos jours, et les assassinats publics ou secrets, judiciaires ou privés, qui ont lieu tous les jours en Amérique au nom des rivalités d'ambition ou des haines politiques, sont l'image fidèle des violences des premiers temps; les interminables guerres civiles des modernes républiques descendent en droite ligne des guerres que se firent entr'eux les conquérants et, pour ainsi dire, les continuent.

A ces mœurs politiques et militaires de condottieri, les conquérants joignaient des mœurs administratives dignes d'une qualification plus sévère. Personne n'ignore que l'Espagne, à l'époque la plus brillante de son histoire, était, sous ce rapport, le pays le plus corrompu de l'Europe. Plus tard, et pendant le déclin de la monarchie, elle souffrait tant des malversations des fonctionnaires, qu'elles cherchait dans le Nouveau Monde un déversoir pour leur corruption. Si les pratiques concussionnaires d'un ministre étaient devenues, à Madrid, un scandale intolérable, on faisait de ce personnage un vice-roi du Pérou. Si des fonctionnaires prévaricateurs ne trouvaient point à satisfaire assez leur avidité dans la mère patrie, ils se faisaient nommer aux Indes. Un système de concussions administratives a été implanté en Amérique avec le drapeau espagnol et y a toujours fleuri depuis. Ce qui se passe encore à Cuba nous permet de juger du degré de facilité que montrait le gouvernement à l'égard des fraudes et des spoliations exercées par ces fonctionnaires. J'ai entendu, il y a vingt ans, le gouverneur d'une des Antilles espagnoles, justifier les vols et les rapines commis sous son administration. C'était un homme honorable et lui-même hors de cause ; mais il avait les idées de son pays. — Que voulez-vous? — me disait-il, — les colonies n'existent que pour enrichir la mère patrie, et les fortunes privées faites par les fonctionnaires sont les ruisseaux dont se grossit la fortune publique. — Partant d'un principe ainsi compris, ainsi appliqué, les provinces d'Outre-Mer étaient mises en coupes réglées par leurs administrateurs de tous rangs. La simonie du clergé était un autre fléau qui s'est également perpétué. La passion du pouvoir et les allures pompeuses affectées par ceux qui l'exerçaient ont, d'un autre côté, faussé chez les Américains la notion de l'autorité, et ne sont pas, aujourd'hui, sans influence sur cette avidité de fonctions publiques avec laquelle ils se disputent les insignes des moindres grades. Enfin, quand les créoles ont rompu leurs liens avec la monarchie espagnole et secoué un joug qu'ils trouvaient intolérable, il est évident qu'ils ne pouvaient du même coup s'affranchir de l'hé-

ritage malheureux des traditions gouvernementales, dont ils portent encore le lourd fardeau.

La question est donc celle-ci : un pays sorti d'éléments semblables, infecté de pareils vices héréditaires, peut-il, du jour où il a conquis son autonomie, se constituer à l'état républicain et trouver, dans cette transformation extérieure, le principe de sa régénération réelle ; s'il le peut, pourquoi n'a-t-il fait, depuis un demi-siècle, que s'agiter dans des convulsions stériles? et s'il ne le peut pas, pourquoi ne rentrerait-il point dans ses voies traditionnelles, qui sont celles, après tout, des peuples encore mal exercés à la vie politique? D'abord la république, telle que l'idée moderne la conçoit, la république démocratique avec le suffrage universel est impossible, là où l'existence d'une race dont l'infériorité est indiscutable crée l'ilotisme de la classe ouvrière, d'une race entièrement étrangère aux idées politiques et de longtemps incapable de les acquérir. La république aristocratique y est la seule pratiquée, la seule possible ; mais pour celle-là encore il faut des vertus et des mœurs, surtout des mœurs opposées à celles qu'a formées la monarchie. Les Américains-Espagnols (il n'y a nul reproche à leur en faire, car un arbre ne peut porter que ses fruits) n'ont établi et ne maintiennent chez eux la république que parce qu'ils aiment passionnément le pouvoir et qu'ils en sont tour à tour les usufruitiers temporaires. La crainte qu'un homme de génie ne vînt à fermer le champ ouvert aux ambitions privées les a tourmentés depuis le jour de leur libération. Bolivar lui-même ne l'a point calmée en abdiquant deux fois, et toute tête qui s'élève au-dessus du niveau des autres, par le talent, par le courage, est aussitôt le point de mire de tous les coups[1].

Certes, je ne prétends point justifier la triste expédition que la France a faite au Mexique. Cette entreprise mal préparée avait, en outre, le tort d'être en elle-même impossible à moins que d'engager plus tard avec l'Union américaine une lutte gigantesque, disproportionnée avec les intérêts qu'on voulait servir ou défendre; la politique est un art pratique avant tout; mais je pense que si l'idée en eût été plus aisément réalisable, ce n'était pas un projet indigne de la France que celle d'offrir à l'Amérique espagnole un point d'appui, un centre d'attraction, au moins moral, dans la création d'une monarchie libérale et constitutionnelle, sur laquelle tous les autres États se fussent peu à peu modelés. J'ai vécu trop longtemps dans

[1] La mort lamentable du digne président de la République de l'Équateur, M. Garcia Moréno, assassiné, le 6 août 1875, sur le seuil de son palais, au moment où ses concitoyens venaient de lui décerner pour la troisième fois le pouvoir, à la presqu'unanimité des classes éclairées, nous en fournit un nouvel et triste exemple.

l'Amérique du Sud pour en pouvoir un instant douter. C'eût été tendre la main à ce peuple jeune et digne de toutes les sympathies des nations de races latines que de l'aider à se constituer sous la forme la mieux adaptée à son génie, à ses mœurs, la plus propre à lui permettre d'acquérir, à l'ombre de la stabilité gouvernementale, les développements qui seuls préparent le règne de la vraie liberté. La forme républicaine a droit au respect d'un siècle éclairé; mais la forme monarchique est, selon les temps et les lieux, une meilleure tutrice des nations jeunes, faibles et inexpérimentées. A toute enfance le gouvernement paternel convient.

D'ailleurs, si la politique des États-Unis est tout américaine; s'ils bornent leur ambition peu modeste à posséder le continent septentrional et à couvrir celui du Sud de leur ombre, l'Europe doit-elle se désintéresser si complétement des affaires de l'Amérique et s'enfermer tellement chez elle, qu'elle leur laisse le champ libre et ne travaille point à conserver, sur ces marchés lointains, les débouchés de son commerce? L'intérêt est encore plus anglais et sera bientôt plus allemand que français, je le sais; car déjà il existe à Valparaiso, à Lima, à Guayaquil, à Chagrès, sur toute la côte du Pacifique enfin, quatre maisons anglaises ou allemandes, contre une maison française; mais, pour être collectif, cet intérêt ne nous est pas moins cher. Et puis si nous songeons, nous Français, représentants des races latines, à la brutale domination qu'exerceront un jour les Saxons du Nord sur les Espagnols du Sud; au poids dont leur supériorité pèsera sur eux; aux mépris dont ils les écraseront, nous sommes blessés dans notre orgueil et comme lésés dans notre progéniture. Une politique de longue haleine, une politique fixe et traditionnelle qui combattrait ce résultat, serait éminemment française. Une équipée militaire, comme celle qui nous a couverts de honte et chargés du sang d'un jeune prince, n'était qu'une politique d'aventures. Mais de ce que l'idée a été exécutée avec précipitation et légèreté, d'une façon imprudente, impropre, absurde, romanesque, il n'en faudrait point conclure qu'elle fût fausse et mauvaise. La démagogie européenne, qui a crié au meurtre, ne connaît pas le premier mot de la situation des républiques américaines. Elle ne sait pas que la liberté y est plus outragée qu'en Turquie et le servage plus dur qu'à Rome. Elle se prend à l'appeau d'un nom; son erreur est excusable; mais pour qui a vécu longtemps en Amérique et peut rendre témoignage des faits, la liberté, que ces pays n'ont jamais connue, ne s'y établira qu'avec des gouvernements assez stables pour pouvoir la protéger; or, il n'y a de gouvernements forts que ceux qui sont faits à l'image des peuples que leur mission est de représenter et de servir. L'exemple du Brésil est tout

en faveur de ces appréciations. Ce pays n'était, à l'époque de l'émancipation, ni plus riche, ni plus fertile, ni plus populeux, ni plus moral que les autres parties du continent américain. Il ne doit qu'à la continuation de ses traditions politiques les avantages qu'il possède aujourd'hui sur ses voisins. Si un jour la puissance des États-Unis doit trouver en Amérique des colonnes d'Hercule, c'est l'empire du Brésil qui aura la gloire de les poser; il eut été plus désirable, peut-être, pour les races latines, qu'elles eussent été placées au Mexique, c'est-à-dire sur la limite même des territoires qu'elles occupent.

De l'aveu de tous les voyageurs et du vénérable chef de l'Église lui-même, le clergé de ces contrées est loin d'avoir contribué à leur régénération. Séculiers et réguliers ont donné jusqu'ici le spectacle d'un grand relâchement. Cependant, depuis quelques années, un léger mouvement ascensionnel s'est produit dans les mœurs et dans l'intelligence du clergé séculier. Il est dû à l'initiative de Pie IX, dont l'esprit ouvert et généreux a embrassé cet objet avec une sollicitude paternelle. L'usage des visites apostoliques avait prouvé sa stérilité. Que peut faire, en effet, un homme seul, fût-il un saint Bernard, au milieu d'un abîme d'ignorance, de routine et de corruption? Pie IX a pris, pour instruire et pour régénérer le clergé américain, le seul moyen qu'il y eût à prendre. Il a appelé auprès de lui les sujets les plus distingués et les meilleurs, parmi ceux qui se destinent au sacerdoce, dans les diocèses d'outre-mer. Les évêques sont chargés de les envoyer dans le séminaire de San Andrea del Valle, près de Rome. Là, ils apprennent la science et les vertus ecclésiastiques, et, quoique l'éducation qu'ils reçoivent ne soit pas, en tout, appropriée à la mission qu'ils doivent remplir, elle est infiniment supérieure à celle qu'ils eussent reçue dans leur pays. Déjà sont sortis de San Andrea des curés et des évêques qui peuvent servir de types et de modèles à leurs confrères d'Amérique; le dernier archevêque de Quito, don Antonio Chéca, formé dans ce séminaire, est un objet d'édification pour son diocèse et d'imitation pour les hommes bien intentionnés de son clergé; car quelqu'empire que le mal prenne, la notion du bien ne se perd jamais tout à fait parmi les hommes, elle s'altère, et la rétablir est le meilleur service qu'on puisse leur rendre.

Dans les populations, l'esprit religieux a encore toute la grâce extérieure de la foi naïve. Il est même à noter que les pratiques pieuses, généralement empreintes de puérilité, ne le sont point, au moins parmi les blancs, de superstition. Il n'en est pas de même des Indiens, que les missionnaires n'ont jamais pu guérir de la manie des amulettes, des sortiléges et de l'idolâtrie des images. Rien n'est joli comme les réunions de famille et de voisinage, le

soir, autour des crêches qu'on improvise, à Noël, dans toutes les maisons. On chante sur la harpe ou sur la guitare ces antiennes pieusement amoureuses où le poëte se pose en amant de la Vierge et l'appelle sa dame. Tous les ornements de la maison, tous les objets rares, précieux ou seulement neufs et jolis, sont portés dans la chambre à la crêche; on illumine, et ces petites fêtes de piété familière ont vraiment un cachet de fraîcheur tout primitif.

Une louange plus sérieuse à donner aux catholiques sud-américains, c'est que la charité et l'aumône sont pratiquées chez eux dans le véritable esprit chrétien. Ils donnent beaucoup et avec amour; l'habitude du patronage y est peut-être pour autant que la vertu, mais n'y a-t-il pas une vertu aussi, attachée au respect des liens réciproques de dépendance et de protection? Ces liens, qui ne sont ni dans les lois de la nature, ni dans les données de la raison, ne peuvent se former et se maintenir que par les sentiments les plus délicats du cœur; ils ennoblissent ceux qui s'y engagent, soit comme protecteurs, soit comme protégés, car ils créent des devoirs nouveaux, et plus l'homme s'enchaîne dans les devoirs, plus il s'élève.

Dans quelles proportions, de quelle manière tous les éléments bons et mauvais que j'ai indiqués concourront-ils à l'avenir de ces pays! Leurs destinées sont voilées mais elles seront grandes; et s'il est vrai que tout a un but dans la nature, que le ciron tient une place utile dans la coordination des êtres et que rien n'existe en vain, ces vastes et fécondes terres marquent d'avance l'étendue de la carrière pour les futures générations. Pour moi, j'ai quitté ces belles contrées avec la conviction, d'abord que la présence et l'incapacité des Indiens s'opposent à leur organisation sociale; ensuite, que la forme républicaine ne s'oppose pas moins à la constitution politique de cette vaste région. Je crois enfin qu'une émigration européenne sur une grande échelle pourra seule seconder son avénement à la vie. Peut-être ce dénouement sera-t-il un jour, pour l'Ancien et pour le Nouveau Monde un double et commun bonheur!

VILLAMUS.

REVUE CRITIQUE

I. *L'enseignement supérieur et les universités catholiques*, par le R. P. Didon. 1 vol. — II. *L'Université de Paris*, par M. Desmaze. 1 vol. — III. *Les origines de la France contemporaine*, par M. Taine. Tome I : *L'ancien régime*. 1 vol. — IV. *Les États-Unis contemporains*, par M. Claudio Jannet. 1 vol. — V. *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré. 3 vol. — VI. *Les contemporains de Molière*, par M. V. Fournel. 1 vol. — VII. *Le Monténégro*, par M. Wlanovitj et Frilley. 1 vol.

I

L'une des plus grandes conquêtes que l'Église ait faite dans ces derniers temps est celle de la liberté d'enseignement dont elle vient d'obtenir, dans une mesure restreinte encore, il est vrai, mais qui peut s'élargir, le complément si vivement et si vainement réclamé jusqu'ici. Voici bientôt un siècle qu'en vertu d'institutions établies au nom de la liberté, la religion avait perdu le droit d'avoir des écoles et de parler dans d'autres chaires que celles des temples dont on avait jugé prudent de lui rouvrir les portes. « Il y a vingt-cinq ans, comme le disait hier le pieux archevêque de Paris, qu'un premier acte de justice et de haute sagesse avait affranchi l'enseignement aux degrés inférieurs et moyens. La loi récemment promulguée, fait un pas de plus dans cette voie, et, sans supprimer toutes les entraves, donne à l'enseignement supérieur une liberté relative. » La colère qu'a fait éclater, chez les ennemis de l'Église, le vote de cette loi d'équité suffirait seule à nous donner une idée de la puissance de l'instrument qu'elle met dans nos mains. Oui, les catholiques ont, dans la liberté restituée de l'enseignement supérieur, toute limitée qn'elle soit encore, un puissant moyen de défense et de conquête. Dès ce moment, ainsi que le dit encore Mgr Guibert, « elle permet aux pères de famille de mettre d'accord l'intérêt spirituel et l'intérêt temporel de leurs enfants dans cette dernière préparation intellectuelle et morale qui ouvre l'accès des différentes carrières. »

On voit, par ces paroles, que, dans la pensée du vénérable prélat, le

rôle des universités catholiques ne doit pas se borner, dans l'avenir, à ce qu'il est en ce moment et qu'une mission plus haute lui est réservée. Elles commencent modestement et sans bruit, mettant de leur côté tous les bons procédés, la modération, l'équité et l'esprit de conciliation, s'abstenant de toute innovation dans les programmes et se contentant d'enseigner, dans leur esprit à elles, les mêmes choses que l'État enseigne dans le sien. Mais il n'en saurait être toujours ainsi; les universités catholiques ne seraient point dignes de leur nom et n'atteindraient pas leur but si elles ne faisaient qu'opposer ainsi chaire à chaire et se renfermaient dans les limites d'une simple concurrence avec l'université officielle. Une tâche plus digne d'elles leur est imposée.

Cette tâche qui leur incombe, de par leur titre même, un éloquent religieux de l'ordre de Saint-Dominique, le P. Didon, vient d'en tracer le programme dans un livre dont *le Correspondant* a exposé récemment l'idée principale (n° du 10 décembre), et qui a pour titre : *L'enseignement supérieur et les universités catholiques* [1]. Le P. Didon approuve, lui aussi, la sage discrétion avec laquelle procèdent les universités qui s'ouvrent sous les auspices de l'épiscopat; toutefois, il n'hésite pas à déclarer qu'elles ne sauraient s'en tenir là. Ce qu'elles se proposent en effet, et doivent se proposer, ce n'est pas de faire simplement échec à l'enseignement officiel. Assurément, cet enseignement est à combattre, car il a produit des effets déplorables : il a jeté l'anarchie dans les intelligences et en a abaissé le niveau. « Les intelligences s'en vont en masse à la dérive, emportées à tout vent de doctrine, sans autorité et sans frein, écrit le P. Didon; elles se heurtent les unes aux autres sans trève, dans une lutte stérile qui est une incurable faiblesse, parce qu'elle empêche toute union et toute organisation. »

Ce n'est pas, sans donte, ce que voulaient ceux qui ont usurpé sur le droit des pères de famille et de la conscience religieuse le monopole de l'enseignement à tous les degrés; mais c'est ce que devaient fatalement amener l'esprit de réaction philosophique dans lequel la confiscation avait été opérée et la nature du programme imposé au nouveau corps enseignant. Qu'attendre d'un système d'instruction nationale d'où la religion est exclue et dont elle ne relie point, comme le voudrait la logique, les différentes parties? « Aujourd'hui elle est bannie de l'esprit des jeunes gens, demain elle le sera de leur cœur, dit le P. Didon; elle restera comme un sentiment plus ou moins respectable, une pratique sans honneur, une puissance énervée et, à coup sûr, sans action efficace. J'aimerais mieux, ajoute-t-il, les plus franches attaques que cette négligence fatale de l'élément religieux : une attaque directe, violente, susciterait au moins des défenseurs. »

[1] Un volume in-12. — Librairie Didier.

A défaut de la religion qu'il excluait de l'enseignement supérieur, l'État substitua une philosophie qui, dans sa pensée, devait en tenir lieu. Cette philosophie eut d'abord d'illustres représentants et ne fut pas sans exercer, dans des limites restreintes, une action heureuse. Mais, par sa nature même, elle manquait d'autorité, et, pendant qu'elle s'épuisait dans des guerres intestines et s'attardait dans un étroit et stérile labeur d'analyse psychologique, un courant matérialiste qu'elle provoquait par sa morgue doctrinale et qu'elle était impuissante à arrêter força la fragile barrière qu'elle lui opposait et entraîna tout avec soi. Elle est elle-même aujourd'hui, cette philosophie superbe, traitée par le matérialisme avec la hauteur et le dédain qu'elle témoignait de son côté à la religion.

Ce qui a le plus perdu dans cette lutte déplorable, remarque le P. Didon, c'est la raison, qui va s'affaiblissant de jour en jour ; ce qui, par opposition, y a le plus gagné, c'est la science positive qui triomphe sur toute la ligne. « Pour peu que l'État continue de mener dans cette voie la génération dont il persiste à se faire l'instituteur, en se réservant toujours, sinon la fonction d'instruire, du moins celle de fixer les programmes, avant un demi-siècle la philosophie sera morte en France, et la raison, absorbée dans un expérimentalisme bas, sera anéantie, et irrémédiablement peut-être. »

La philosophie, la raison, l'honneur de l'esprit français qui baisse et se déprave rapidement, sont donc intéressés à ce qu'une révolution radicale s'opère dans le haut enseignement. Cette révolution doit consister à replacer la religion au sommet des études publiques et à les coordonner à elle sans porter atteinte à la liberté qui leur revient de droit et dont elles ont besoin pour se développer. Ce rang d'honneur et de primauté rendu à la religion dans le programme de l'enseignement n'a rien qui puisse alarmer les esprits voués au culte des lettres et des sciences. Loin de gêner l'essor des autres études, la théologie les vivifie et les grandit en les arrachant à leur isolement et en les reliant entre elles, ce qu'aucune autre science ne saurait faire, dans un accord harmonieux et fécond. « La théologie, dit le P. Didon dans un beau langage, est la science synthétique par excellence. Il n'en est pas une qui prenne les choses à un point de vue si élevé, qui leur fixe une loi plus haute, un principe plus sublime, une fin plus parfaite. Rien n'échappe à la magnifique envergure de son horizon : ni la science de l'ordre divin, puisqu'elle est la science même de Dieu ; ni les sciences de l'ordre humain, la philosophie par conséquent, puisqu'elle la fait servir à l'explication rationnelle des mystères de Dieu ; ni enfin les sciences de la nature, puisqu'elle voit dans toute création visible le reflet des *invisibles de Dieu*.... La théologie est donc la synthèse absolue ; elle contient toutes les autres et ne saurait être contenue par elles. A moins de se fixer volontairement d'arbitraires limites, l'enseignement supérieur ne doit pas l'exclure. »

Il faut lire dans l'auteur lui-même la démonstration de cette vérité, qui ne saurait surprendre que les esprits irréfléchis ou prévenus, et contempler là le magnifique tableau d'une université constituée sur la base du catholicisme, dans l'harmonieux ensemble que lui seul peut donner au développement des connaissances humaines.

Une université de ce genre, ce n'est pas seulement l'intérêt séculier qui la réclame; la religion n'en a pas un besoin moins pressant. Le catholicisme a fait, sans doute, à plus d'un égard, des progrès qui étonnent les indifférents et indignent ses ennemis; mais, sous d'autres rapports, il y a défaillance chez lui, dit le P. Didon, notamment à l'endroit de l'enseignement doctrinal. Là, déclare-t-il, il y a insuffisance notoire, et le résultat s'en fait sentir dans l'apologétique et la défense même de l'Église. « Nous n'en sommes que trop les témoins, s'écrie franchement et loyalement le courageux dominicain. Qu'on ne l'oublie pas, l'ignorance religieuse, même parmi les chrétiens, même parmi les catholiques qui s'intitulent les champions de l'Église, est le foyer ténébreux où prennent naissance ces vains sophismes avec lesquels on veut défendre notre doctrine, ces passions mauvaises et cette violence que l'on croit nécessaires pour écraser les ennemis. Eh! grand Dieu! il ne s'agit pas d'écraser, il s'agit de sauver. A ce rôle, la vérité et la vertu suffisent. »

Nous ne saurions que nous en rapporter, sur ce point, à ce que dit le P. Didon, et qu'appeler avec le zélé religieux la prompte réalisation des universités dont il nous trace le modèle et qui, nous le croyons comme lui, peuvent seules arrêter le déclin intellectuel et moral dans la voie duquel, à son insu et contre sa volonté, nous a jetés et nous conduit fatalement l'université césarienne qui s'est attribuée, exclusivement depuis trois quarts de siècle, le droit de nous élever et de nous instruire.

II

Il y a une manière indirecte et perfide d'attaquer ces pauvres universités libres qui ne font que naître : c'est de feindre d'en avoir peur et d'exagérer la prétendue crainte qu'on en a. « Elles vont tuer l'université de l'État, ôter à l'enseignement son unité, sa coordination savante, son esprit libéral, etc. » Des journaux, ces jérémiades hypocrites ou niaises passent dans les livres. Voici, en effet, sous ce titre : *l'Université de Paris*[1], un volume tout larmoyant que l'auteur met au jour pour être déposé, en manière de couronne, au jour prochain de ses funérailles,

[1] *L'Université de Paris* (1200-1875). La nation de Picardie. — Les colléges de Laon et de Presles. — La loi sur l'enseignement supérieur. 1 vol. in-12. Charpentier.

sur le cercueil de l'université de France, méchamment frappée au cœur, comme on le sait, par M. Dupanloup,

Alma parens, ave, te morituram saluto!

s'écrie ce fils en deuil d'un lycée de l'État, en défigurant un des vers latins qu'il y a appris.

Ce n'est pas pourtant que, à l'en croire, M. Desmaze en veuille aux universités nouvelles. Pourvu qu'elles se bornent à élever des chaires à côté de celles de l'université officielle et que celle-ci garde le privilége de conférer les grades exigés pour tous les emplois; c'est-à-dire, pourvu que les nouvelles universités s'annulent, il consent généreusement à les laisser s'établir, parce que ce sera le moyen de faire renaître l'émulation qui régnait entre les anciennes. Mais les universités anciennes étaient de vraies universités, tandis que, aux conditions que l'auteur voudrait leur faire, celles que nous fondons n'en seraient pas.

Nous serions bien bons, au reste, de discuter avec M. Desmaze : son livre n'est pas un plaidoyer, ou il n'en est un que dans l'intention. Au fond, c'est un recueil d'indications et de notes plus ou moins relatives à l'ancienne université de Paris; un catalogue assez confus d'ailleurs des pièces et des livres à consulter pour son histoire, à laquelle l'auteur mêle celle de l'université césarienne dont nous a dotés la Convention et que l'auteur voudrait faire passer pour la fille légitime de l'autre; enfin une compilation faite dans un esprit de rancune contre les établissements créés par la dernière loi sur l'enseignement supérieur, mais où l'on peut néanmoins trouver des renseignements précieux et que l'incohérence des idées rend, au surplus, assez inoffensive.

III

M. Taine ne va-t-il pas se discréditer, par son nouveau livre[1], auprès des lecteurs qui l'ont le plus goûté jusqu'ici? Comment! c'est lui qui s'en vient proclamer que la France contemporaine ne commence pas à 89; qu'avant cette bienheureuse année il y avait, chez nous, du bon dont nous profitons et dont nons aurions pu faire un plus large et meilleur emploi; que ce sont les prêtres, les nobles et les rois qui ont fait notre pays; c'est lui qui trouve du mérite dans la féodalité et sa hiérarchie, et qui croit que nous n'avons été si bien vaincus par l'Allemagne que parce qu'au delà du Rhin « le régime féodal conservé ou transformé compose

[1] *Les origines de la France moderne*, par M. Taine. Tome I : *l'ancien régime*. Hachette, édit.

encore une société vivante », tandis qu'en deçà, en France, dès avant la Révolution, la vieille société s'était dissoute, non par la faute des priviléges, mais par celle des privilégiés qui avaient oublié leur caractère d'*hommes publics*. En écrivant de pareilles choses, M. Taine n'a-t-il pas craint de passer pour réactionnaire, pour rural, pour clérical, qui pis est?

Attendons et ne croyons pas si vite à l'immolation volontaire du brillant écrivain. Ces prêtres, ces nobles, ces rois, ces créateurs de la France ne sont pas pour lui des idoles : il va instruire leur procès, leur dire nettement leur fait, et donner ainsi quelque satisfaction à l'opinion qu'il a pu surprendre. En effet, ce premier volume des *Origines de la France contemporaine* n'est guère que le tableau de la destruction de l'ancienne France par elle-même, de son « suicide », comme dit spirituellement l'auteur. Sur ces cinq cents grandes pages, cinquante à peine sont consacrées à l'établissement de l'ancien régime, dont M. Taine expose très-bien la naissance, dont il explique très-clairement la constitution et dont il proclame loyalement la légitimité. Cette légitimité, dit-il, avait son principe dans les services qu'avaient rendus les trois classes supérieures qui composaient le corps féodal. Si, encore, à la fin du dernier siècle, ecclésiastiques, nobles et rois avaient dans l'État une place éminente avec des avantages à part, « c'est que, pendant longtemps, ils l'avaient mérité. En effet, ajoute M. Taine, par un effort immense et séculaire ils avaient construit tour à tour les trois assises principales de la société moderne. » La première avait été l'œuvre du clergé, qui avait travaillé « comme architecte et comme manœuvre, d'abord seul, puis presque seul ». La difficulté, le péril, l'intelligence du travail de l'Église sont résumés ici en quelques pages éloquentes et pleines d'éclat. La part du seigneur, c'est-à-dire du guerrier qui, dans l'effroyable désordre et l'universel brigandage dont fut suivi l'éphémère restauration sociale de Charlemagne, offrit au faible un peu d'asile sous la protection de son épée, n'est pas appréciée avec moins de chaleur et de vivacité. Celle du roi, de ce seigneur sorti d'entre les autres, qui, des mille petits États qu'avaient faits ceux-là, en compose lentement, mais persévéramment un seul et pose le couronnement de l'édifice national, n'est pas moins sympathiquement caractérisée. Prêtres, nobles et rois, tous, aux yeux de M. Taine, ont donc dignement rempli leur tâche et ont bien mérité les récompenses qu'ils ont reçues, les biens et les priviléges dont ils jouissent. La preuve en est dans la longue et tranquille possession qui leur en a été laissée. « Ne croyons pas, s'écrie l'auteur en parlant en particulier des richesses et de l'autorité morale de l'Église, que l'homme soit reconnaissant à faux et donne sans motif valable; il est trop égoïste et trop envieux pour cela! Quel que soit l'établissement, ecclésiastique ou séculier, quel que soit le clergé, bouddhiste ou chrétien, les contemporains qui l'observent pen-

dant quarante générations ne sont pas de mauvais juges; ils ne livrent leurs volontés et leurs biens qu'à proportion de ses services, et l'excès de leur dévouement peut mesurer l'immensité de son bienfait. »

Mais ces richesses, ces priviléges entraînaient des obligations, créaient des devoirs. Or, dit M. Taine, ces obligations, les privilégiés cessèrent de les reconnaître; ces devoirs, ils négligèrent plus tôt ou plus tard de les remplir. C'est là ce qui détermina leur chute et amena la Révolution française, dont les causes remonteraient ainsi beaucoup plus haut, dans le passé, qu'on ne le croit généralement, et auraient une origine plus complexe qu'on ne l'a dit. La responsabilité première — ce point veut être remarqué — en serait aux victimes elles-mêmes.

Suivre dans l'histoire la marche de cet abandon par les privilégiés des devoirs que leur créait la position exceptionnelle, bien légitime d'ailleurs, qu'ils avaient dans l'État, et montrer les conséquences déplorables qui en résultèrent, tel est l'objet que s'est proposé M. Taine dans ce premier volume.

Le tort coupable des privilégiés de l'ancien régime serait, du reste, particulier à la France, et expliquerait et l'accroissement plus rapide chez nous que partout ailleurs de la suprématie royale, et la décadence beaucoup plus prompte et plus complète du prestige de l'aristocratie, et enfin la jalousie implacable du tiers état, ainsi que ses vengeances. Dans tous les autres pays de l'Europe, la royauté a vainement cherché à se substituer à la noblesse : il lui a fallu compter avec elle, parce que, partout ailleurs qu'en France, la noblesse avait, dans une certaine mesure, les populations avec elle; et aujourd'hui même, tandis que la noblesse n'est plus guère qu'un nom dans notre pays, elle reste, en Angleterre et en Allemagne, une véritable et effective réalité.

Cette différence tient vraisemblablement à celle qu'il y a entre notre caractère et celui des autres peuplades, à notre sociabilité, à la peine que nous avons à vivre isolés, à l'amour de la pompe et de l'éclat, à notre goût inné pour les plaisirs de l'esprit et les jouissances élevées des arts et des lettres qu'on ne saurait guère se procurer que dans les grands centres, enfin peut-être aux traditions de la civilisation romaine qui ne s'éteignit jamais complétement dans la Gaule et qu'on retrouve auprès des conquérants les plus grossiers et les plus barbares. Les rois ne créèrent pas ces dispositions, ils ne firent que les exploiter au profit de leur influence, et peut-être même inconsciemment, par instinct.

Cette inhabile conduite des privilégiés, cette inintelligente conception de leurs intérêts particuliers, ce funeste oubli de leurs devoirs, datent de fort loin. M. Taine en donne de nombreuses preuves. Ce ne fut, toutefois, que dans les derniers siècles que le mal se généralisa et s'aggrava, que l'aristocratie abdiqua entre les mains de la royauté, et que la royauté se perdit dans l'ivresse de son succès. Le nouvel historien de l'ancien ré-

gime trace, de ces deux courants en sens inverse : de l'annihilation des nobles, de l'agrandissement de la suprématie des rois, un tableau vigoureux dont tous les traits sont empruntés à l'histoire et où l'on retrouve ce procédé accumulatif et ce coloris à outrance qui font à la fois la qualité et le défaut habituels de son style. Non-seulement la noblesse s'annula au profit de la royauté, mais elle la seconda dans ses moins honnêtes entreprises. L'Église, que M. Taine ne flatte pas du reste, n'encourt point de sa part le même blâme ; elle s'est généralement mieux tenue vis-à-vis de la royauté, elle lui a habilement résisté, mais dans son intérêt exclusif toutefois ; et si elle lui a fait des concessions, elle se les est fait payer : donnant, donnant. C'est par un procédé de ce genre longtemps suivi qu'elle aurait, de proche en proche, conquis la révocation de l'édit de Nantes.

Nous ne pouvons, au sujet d'une accusation lancée en passant au milieu d'une page, et sans preuve, engager une discussion sur ce point d'histoire, sujet déjà tant de fois controversé. Nous condamnons à plus d'un titre le fait dont il s'agit, mais nous n'en reconnaissons pas moins, avec tous ceux qui l'ont étudié de près, que, s'il ne le justifie pas, l'esprit du temps au moins l'explique, ainsi que la conduite des protestants.

Des discussions d'ailleurs, il faudrait en entreprendre à chaque page, souvent à chaque ligne, avec un livre qui procède toujours par assertions sommaires et d'allures délibérées, et qui formule volontiers en axiome ce qui est matière à problème. Ainsi en est-il, par exemple, de cette affirmation péremptoire de l'incompatibilité absolue entre les conceptions de la religion chrétienne et les données de la science, relativement à la place et au rôle de l'homme dans la création, incompatibilité qui légitimerait la rupture survenue, au dix-huitième siècle, entre la théologie et la philosophie, qu'on avait vues jusque-là naviguer de conserve. Telle est encore cette théorie, quelque peu nébuleuse, soit dit en passant, de l'antagonisme entre la raison classique et la raison philosophique dont les malentendus auraient amené une partie des conflits d'idées d'où sortit la Révolution de 1789.

Considérée dans sa marche latente, dans ses cheminements couverts, en face des forteresses qu'elle doit assaillir et faire sauter, cette Révolution, que ne prévoyaient pas plus ceux qui devaient l'accomplir que ceux contre qui elle devait se faire, et à laquelle tout le monde travaillait, est ici merveilleusement décrite. Quand il s'agit de peinture, M. Taine excelle, on le sait. Une page que nous extrayons du résumé qu'il fait lui-même de son livre en représentera nettement l'idée fondamentale : « Par leurs qualités comme par leurs défauts, par leurs vertus comme par leurs vices, les privilégiés ont travaillé à leur chute, et leurs mérites ont contribué à leur ruine aussi bien que leurs torts. Fondateurs de la société, ayant jadis mérité leurs avantages par leurs services, ils ont gardé leur

rang sans continuer leur emploi ; dans le gouvernement local comme dans le gouvernement central, leur place est une sinécure, et leurs priviléges sont devenus des abus. A leur tête, le roi qui a fait la France en se dévouant à elle comme à sa chose propre, finit par user d'elle comme de sa chose propre; l'argent public est son argent de poche, et des passions, des vanités, des faiblesses personnelles, des habitudes de luxe, des préoccupations de famille, des intrigues de maîtresses, des caprices d'épouse, gouvernent un État de vingt-six millions d'hommes avec un arbitraire, une incurie, une prodigalité, une maladresse, un manque de suite qu'on excuserait à peine dans la conduite d'un domaine privé. »

L'accusation est rude, méritée peut-être. Mais les torts ont-ils été tous du même côté? N'y a-t-il que ceux qui ont péri sous l'édifice qu'on doive accuser de l'avoir miné? En général les grands événements ont des causes complexes; le monde ne va pas sous des impulsions si simples. L'explication de M. Taine est, à nos yeux, trop systématique pour être tout à fait vraie. C'est là un travail de philosophe et non d'historien. D'ailleurs, pour des prolégomènes — ce volume ne saurait être autre chose — cinq cents pages, voilà qui est bien long. A quand l'œuvre qu'annoncent des préludes si amples? Nous sommes curieux de voir maintenant par quels liens de filiation la France moderne se rattache à l'ancienne, et aussi comment les survivants entendent réparer, avec ses débris, l'édifice qu'avaient construit les morts et qu'ils ont ruiné de gaieté de cœur, eux-mêmes et eux seuls, au dire de M. Taine.

IV

« Laissez-le donc grandir, et quand il sera arrivé à l'âge adulte, vous m'en direz des nouvelles! » s'écriait avec impatience M. de Maistre, quand on vantait devant lui le peuple anglo-américain, qu'il ne croyait pas né dans les conditions normales, et où il ne voyait que le produit informe, et non viable, d'une révolution criminelle. Son génie se trompait-il? La carrière qu'ont fournie les États-Unis, depuis le temps où l'auteur du *Principe générateur des constitutions* les condamnait à une mort plus ou moins prochaine, a-t-elle donné un démenti quelconque à ses oracles? Cette fédération a-t-elle au moins tenu, depuis le temps où écrivait M. de Maistre, tout ce que s'en promettaient ses panégyristes?

Certes, on ne saurait le contester, au point de vue de la prospérité matérielle, les États-Unis ont dépassé de bien loin les plus enthousiastes attentes; jamais on n'a vu peuple grandir et se dilater avec une pareille rapidité. Mais le développement de la force physique ne s'y est-il pas accompli aux dépens de la force morale? Où en est, en fait de vertus so-

ciales, ce peuple plein de suc, *plenus succi*, comme on le disait des Romains, et dont l'expansion prodigieuse nous confond.

Un livre peu étendu, mais très-substantiel, que vient de publier M. Claudio Jannet, *les États-Unis contemporains*[1], offre à ces questions des réponses sinon toujours aussi nettes et aussi démontrées qu'on pourrait le souhaiter, du moins très-intéressantes toujours, lors même qu'elles ne sont pas complétement satisfaisantes, et riches en renseignements sur la situation présente de la grande république américaine.

Nous en sommes encore chez nous, à cet égard, au livre de Tocqueville. Les ouvrages qui ont paru depuis, malgré l'éloquente signification des faits que plusieurs ont mis au jour, n'ont point changé l'opinion publique à ce sujet. Celui de M. Claudio Jannet aura-t-il plus de succès? Nous l'ignorons; mais le tableau qu'il trace de l'état présent du pays des Yankees est fait pour enlever bien des illusions. Ce tableau nous montre, en effet, les États-Unis en décadence sur presque tous les points.

Ce qui avait fait, dans l'origine, la force de cet État, et en explique le rapide développement, c'est la constitution de 1787, qui s'était inspirée de l'esprit des premiers émigrants, et avait, en les respectant toutes, pris ce que les institutions de chaque colonie avaient d'essentiel, c'est-à-dire le vieux fonds de sagesse pratique de la race anglo-saxonne. Ce n'était pas une œuvre de philosophie politique, ainsi qu'on le croit et qu'on le dit, ni un édifice basé sur une sorte de dualisme entre la souveraineté de l'Union et l'autonomie des États. « Loin de favoriser le principe de la souveraineté du peuple, Washington et les auteurs de la constitution fédérale ont voulu, dit M. Jannet, établir un gouvernement de balance, dans lequel aucun des pouvoirs ne pût se prétendre le représentant des volontés populaires, et où les droits des minorités fussent en dehors des atteintes du despotisme de la majorité. » Mais, depuis Jefferson, qui l'attaqua le premier, et qui éleva de la même main le drapeau de l'autonomie complète des États et celui de la souveraineté du peuple, jusqu'au président Grant, qui règne de par la démocratie, cette charte prudente n'a cessé de subir des atteintes, et il n'en reste presque plus rien, en fait, aujourd'hui. Le principe délétère de la souveraineté du peuple n'a pas ruiné seulement la constitution fédérale, il est en train de corrompre toutes les constitutions d'États. L'autorité du nombre triomphe partout. De l'Atlantique au Pacifique, la démocratie coule à pleins bords. Les conditions de la vie politique ont été complétement changées; les anciens partis avaient un caractère essentiellement traditionnel. Les nouveaux, au contraire, à l'imitation de ceux de l'Europe, veulent faire table rase; ils ne reconnaissent d'autre droit que la volonté du peuple;

[1] *Les États-Unis contemporains*, ou les mœurs, les institutions depuis la guerre de sécession. — 1 vol. Didier.

et cette souveraineté nouvelle est exercée par des associations savamment organisées et menées par des hommes qui en font métier, et qui portent un nom particulier à leur industrie, les *Politiciens*. Ces entrepreneurs jurés d'élections, qui travaillent pour eux-mêmes ou pour le compte des grands banquiers, des spéculateurs, des ambitieux de toute sorte, manient avec une suprême habileté le *mob*, la populace, la machine votante. Car, Tocqueville l'avait déjà remarqué, aux États-Unis les classes riches sont presque entièrement en dehors des affaires politiques. Être riche et avoir une position considérable est une défaveur auprès des électeurs conduits par les politiciens. C'en est une également que la supériorité de l'intelligence et du talent. Aussi « les hommes à convictions ardentes, les publicistes éminents, restent-ils en dehors de l'organisation des partis, et ne parviennent-ils presque jamais aux fonctions publiques », dit M. Jannet. M. de Sartiges avait déjà fait, et d'une façon plus piquante, la même observation : « Les Américains rendent à leurs grands hommes vivants les hommages les plus éclatants; ils les accablent en toute occasion d'ovations passionnées, mais ils ne les nomment pas présidents de la république. » C'est, du reste, la conduite de tous les gouvernements populaires; car, comme l'a dit Proudhon avec sa rude franchise : « *La démocratie, c'est l'envie.* » Mais chez un peuple distrait par un travail ardent et d'immenses entreprises, cette exclusion donnée aux supériorités de l'esprit et de la fortune a des suites plus funestes qu'ailleurs. Ce sont le plus souvent, par suite, les faméliques et les intrigants qui arrivent aux emplois publics. De là les manœuvres éhontées, la corruption de l'administration et la vénalité impudente des tribunaux, recrutés, comme on sait, par l'élection populaire.

Les mœurs privées ne valent guère mieux que les mœurs publiques. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce que M. Jannet nous dit, d'après les Américains eux-mêmes, de l'état actuel de la famille et des mœurs domestiques, du divorce passé à l'état d'habitude, de la stérilité systématique du mariage, de l'anéantissement de l'autorité paternelle, de la désertion du foyer par les enfants, de l'égalité et de la communauté d'éducation pour les deux sexes, et des prétentions de la femme au partage, avec l'homme, des droits et des fonctions politiques. Nos lecteurs ont déjà vu ici quelques traits de cet étrange tableau. Quand on le rapproche de celui de la corruption des mœurs politiques, on ne peut se défendre de croire que, comme le dit M. Le Play dans une lettre adressée à l'auteur, et publiée en tête de l'ouvrage, les États-Unis ne soient en pleine décadence.

D'où vient pourtant que cette double corruption, ce double travail de dissolution n'a pas arrêté le développement de la prospérité matérielle des États-Unis. M. Jannet donne plusieurs raisons de cette

contradiction apparente. D'abord, dit-il, on se fait en Europe et en Amérique même de grandes illusions sur cette prospérité. Elle tient d'ailleurs, d'une part, aux excellentes lois faites autrefois sur l'occupation des terres publiques, de l'autre, aux éléments de richesse apportés par les immigrants et les capitaux européens. Toutefois elle a sa raison principale dans ce qui subsiste encore du vieil esprit et des vieilles mœurs dans la classe des *farmers*, propriétaires-cultivateurs des petits et moyens domaines, vivant au sein de leurs terres, et qui contrebalancent, en partie, l'effet du changement des mœurs dans les autres classes et de l'action funeste des partis. Mais ces familles, où survit la tradition de l'époque coloniale, s'effacent elles-mêmes et tendent à disparaître sous le flot montant de l'immigration.

Cette immigration, qui prend les États-Unis par deux côtés, et en quelque sorte entre deux feux, par le Pacifique et par l'Atlantique, par San Francisco et New-York, tend à les transformer et à leur enlever leur caractère primordial, en transportant au milieu d'eux, avec les populations, les idées et les passions des pays étrangers. Deux courants, dans cette double invasion, sont surtout redoutables pour la vieille souche anglo-saxonne : le courant germanique, qui lui amène une population vigoureuse et simple, « mais dangereusement portée au matérialisme et à l'impiété, » dit M. Jannet, et le courant asiatique, jetant dans la Californie, avec le rebut de la population française et italienne, une âpre couche de Kanaks et de Chinois qui, comme les herbes rampantes de nos champs, s'enracinent si fortement dans le sol, qu'il est impossible de les en extirper et d'arrêter leur envahissement.

Les États-Unis, considérés au point de vue des institutions et des mœurs, sont donc manifestement en décadence. Nous n'allons pas jusqu'à dire que ce n'est déjà plus un État, mais ce n'est plus celui de Washington. Une transformation s'y fait qui mène à la dissolution, ou tout au moins au despotisme cette république fondée au nom de la liberté. La ruine ou la tyrannie incarnée dans un homme ou dans un parti, voilà les deux abîmes entre lesquels courent aveuglément les orgueilleux Yankees. Nous n'avons que sommairement indiqué les symptômes de ce double péril, pour ne rien ôter aux lecteurs de l'intérêt qu'aura pour eux le livre où M. Jannet les a décrits. Nous les y renverrons tout à fait pour l'appréciation des motifs qui, nonobstant la gravité des faits signalés plus haut, permettent d'espérer pour ce beau pays une solution moins alarmante. En effet, selon M. Jannet, malgré la viciation des principaux éléments de la vie sociale aux États-Unis, l'esprit ancien y a survécu et le caractère énergique de la race s'y est maintenu chez bien des hommes. Les derniers événements ont aussi éclairé bien des intelligences honnêtes. Le sentiment et l'instinct religieux enfin sont restés intacts au milieu des tentatives faites pour les anéantir. Une belle moisson s'offre là au

catholicisme, qui seul grandit, tandis que toutes les sectes protestantes déclinent, et le catholicisme chez un peuple doué d'initiative, de force, de persévérance, et d'un véritable patriotisme, comme le peuple américain, est un gage assuré de renaissance. Cette seconde partie du livre de M. Jannet est trop importante, par les faits et les vues dont elle est remplie, pour que nous ayons pensé à en présenter seulement l'analyse. Il se peut que l'auteur ait vu un peu en rose ici, comme il a vu un peu en noir plus haut; mais, pris dans leur moyenne, les résultats de cette étude consciencieuse et calme nous semblent incontestables. *Les États-Unis contemporains* se recommandent donc à l'attention de tous les lecteurs curieux de savoir la vérité sur un peuple dont on fait tant de bruit, et qui en fait tant lui-même.

V

L'éloquence de la chaire s'est enrichie, au moins chez nous, dans ce siècle, d'un genre distinct et inconnu jusqu'ici : les Conférences. Ce n'est pas le prône, le sermon paroissial, où, à l'occasion de l'Évangile du jour, sont exposés les principes de la foi et de la morale chrétiennes; ce n'est pas non plus le sermon dogmatique à la façon de Bourdaloue, où sont développées les vérités fondamentales de la religion. C'est quelque chose de plus spécial et où la discussion tient plus de place. Les conférences ont pour objet la défense de l'Église contre les attaques contemporaines, la réfutation des accusations dirigées contre elle, l'examen des doctrines qu'on cherche à opposer aux siennes, le redressement des erreurs courantes en matière religieuse, la solution des problêmes nouveaux soulevés par les recherches nouvelles ou les nouvelles découvertes de la science ; l'apologétique, en un mot, voilà l'objet de ce nouveau mode d'évangélisation qu'ont fait naître les besoins du temps.

Dès le commencement de ce siècle, un prêtre que ses talents oratoires conduisirent au gouvernement des affaires de l'État, l'abbé Fraysinous, comprit la nécessité d'une semblable modification dans l'enseignement de la chaire, et en fit, non sans éclat, un premier essai; mais au P. Lacordaire était réservé l'honneur de la véritable création. Les conférences religieuses, aujourd'hui définitivement entrées dans le domaine de l'éloquence ecclésiastique, datent de lui; il a donné forme, caractère et vie à l'idéal qu'avait entrevu le futur évêque d'Hermopolis. Du premier coup, il porta le nouveau genre à sa perfection, non qu'il y mît tout ce que d'autres, depuis, y ont déployé de savoir, de philosophie, de dialectique, d'onction, mais parce qu'il s'y plaça tout de suite sur le terrain des préoccupations de son temps, et rencontra juste, ni plus haut, ni plus bas, le point où convergeaient les regards de ses contemporains, et où ils pouvaient atteindre. Là est le secret de l'éclatant succès qu'il obtint.

Grand aussi a été celui des orateurs qui ont monté après lui, et de son vivant même, dans la chaire de Notre-Dame. Et ce succès, ils l'ont dû aux mêmes causes : on les a suivis, on les a écoutés tous, parce qu'ils répondaient aux aspirations ou aux inquiétudes générales des esprits. C'est également ce qui ramène la foule autour des deux éloquents religieux qui se partagent, en ce moment, cette œuvre grandissante des conférences de Notre-Dame de Paris.

Ceux qui sont privés du plaisir de les entendre pourront s'en convaincre en lisant leurs discours aujourd'hui publiés. Nous venons de le faire, quant à nous, qui avons le regret d'être de ce nombre, pour ceux du P. Monsabré. Ils forment une série déjà longue, et qui permet aujourd'hui de juger de l'œuvre puissante qu'a entreprise le digne disciple du P. Lacordaire. Cette œuvre, quand elle aura été conduite à terme, sera une exposition complète du dogme catholique appropriée, nous ne dirons pas aux exigences, mais aux infirmités, aux défaillances, à l'état souffrant des âmes en ce temps-ci.

Trois points de ce vaste sujet ont été traités dans trois séries de conférences qui remplissent trois volumes ayant pour titre : 1° *l'Existence de Dieu;* 2° *l'Être, la perfection, et la vie de Dieu;* 3° *l'Œuvre de Dieu, ou la Création* [1].

Il ne faudrait pas que ces mots effrayassent trop les lecteurs étrangers aux études de l'ordre supérieur : c'est là de la théologie, sans doute, mais de la théologie dépouillée de ses formes abstraites et didactiques; c'est de la théologie pour tons, de la théologie oratoire, si nous osons parler ainsi. Le P. Monsabré est précisément remarquable entre les *conférenciers* — le mot est créé, ou doit l'être, — pour ce talent à part d'enseigner avec éloquence. Du reste, et c'est encore une autre cause de l'intérêt particulier qu'il excite, l'enseignement n'est pas son seul but, ce n'est pas même son but principal; attaquer l'erreur du moment, détruire le préjugé qui court, refuter l'accusation banale que la sottise ou l'ignorance propagent sans même bien souvent la comprendre : voilà son premier souci, et ce n'est même que dans cette vue qu'il remonte aux principes, qu'il établit le vrai point de la question et la véritable nature des choses. Les conférences du carême dernier, les dernières parues, ont surtout ce caractère. Leur objet particulier est la manifestation de Dieu dans la création. Or, que d'erreurs en opposition avec nos dogmes ont cours aujourd'hui sur ce point, que de négations s'élèvent des régions de la philosophie et de la science contre nos actes de foi à cet égard! Voici d'abord la géologie, avec tout l'arsenal de ses exhumations soi-disant en contradiction avec le récit de Moïse, et derrière elle, comme le corps de réserve, le darwinisme et son *transformisme*, négation implicite d'un créateur. Le P. Monsabré ne s'en laisse pas imposer par cet appareil de faits, en apparence formidables, dont il démontre la faiblesse, et passe à la démonstra-

[1] Un vol. in-8. Albanel, éditeur.

tion de l'harmonie de la création, l'une des plus éloquentes révélations de Dieu qu'en artiste qu'il est, l'orateur a traitées avec un sentiment profond. Ce tableau magnifique est complété par celui des créations invisibles, plus grandiose et plus saisissant encore, et qui, dans son développement calme et radieux, semble un hymne au Tout-Puissant. Revenant à l'homme et caractérisant sa nature, le P. Monsabré rentre dans la polémique et combat, en même temps que les erreurs répandues par le docteur Buchner, toutes les théories erronées des anciens et des modernes sur la nature de l'âme et son union avec le corps. La beauté originelle et la royauté terrestre de l'homme, que la science matérialiste de nos jours rabaisse et avilit avec une joie mauvaise, font, ainsi que le mystère de sa vie surnaturelle, la matière des deux dernières conférences, d'un degré plus élevé encore en pensée et en éloquence que les précédentes, mais où le lecteur, graduellement préparé, arrive sans effort, et où il s'arrête plein d'espoir sur ces encourageantes paroles par lesquelles l'orateur a pris temporairement congé de son auditoire : « J'ai répondu le mieux que j'ai pu, messieurs, à vos espérances et à vos étonnements, il est temps de m'arrêter. Je vous laisse en face d'un mystère qu'il faut accepter humblement, en attendant une explication qui vous sera donnée plus tard pour récompenser votre foi. Ne cherchez pas à pénétrer le secret de Dieu, mais tenez-vous ferme aux conséquences pratiques qui en découlent. »

Le sujet que depuis trois ans il traite devant un auditoire qui s'accroît chaque année, le P. Monsabré ne l'a pas épuisé, ce semble. Dans quelques semaines, sans doute, les voûtes de Notre-Dame en entendront la reprise.

VI

« La queue du passé traîne toujours dans le présent », a-t-on dit dans un langage plus pittoresque qu'il n'est académique, mais qui exprime une vérité générale. La littérature surtout en offre la preuve, et, dans la littérature, le théâtre. Cela se conçoit : le théâtre parle aux masses, et les masses ne sont jamais à l'avant-garde de rien. Ainsi, pour ne parler que de la comédie, on n'imagine pas ce qu'à côté de Molière, aux beaux jours du dix-septième siècle, au milieu des splendeurs du règne de Louis XIV, la scène comptait d'écrivains demeurés fidèles au goût, aux procédés et à la langue du règne précédent, voire de celui d'Henri IV, et aux pièces desquels on se pressait beaucoup plus qu'à celles de l'auteur des *Femmes savantes* et du *Misanthrope*. A peine connaissons-nous de nom ces célébrités d'alors, ces rivaux, heureux pour la plupart, d'un des plus grands poëtes comiques du monde. Quant à leurs ouvrages, qui a jamais songé à s'en informer, qui les a jamais crus dignes d'un regard? Ce n'est que de nos jours qu'on a pensé qu'il pouvait y

avoir de l'intérêt à les lire, sinon pour leur valeur propre, au moins comme terme de comparaison avec ceux de Molière.

C'est dans le but de faciliter cette étude piquante, mais rendue difficile par la rareté de ces ouvrages, que M. Victor Fournel avait entrepris, il y a dix à douze ans, de concert avec M. Firmin Didot, et sous ce titre : *les Contemporains de Molière*, la publication d'un recueil des principales pièces jouées du temps de Molière, et en concurrence avec les siennes. Ce recueil interrompu, après le tome second, pour des raisons que nous ignorons et où la guerre a dû être pour quelque chose, vient d'être augmenté d'un troisième volume qui n'en est pas le moins curieux[1]. Les écrivains dont il nous donne intégralement ou par extraits les ouvrages n'ont pas généralement laissé de nom et n'ont guère de droits à être ressuscités; mais s'ils importent peu à l'histoire des lettres, ils ne sont pas dénués de valeur pour celle des mœurs, des usages et des idées. Ils appartenaient tous au Théâtre du Marais dont M. Fournel, dans une introduction pleine de recherches curieuses, nous raconte avec beaucoup d'érudition et d'esprit l'existence laborieuse, et qui a le mérite, à nos yeux, d'avoir continué plus longtemps qu'un autre le genre populaire des farces du moyen âge et créé les « pièces à machines », d'où est sorti l'Opéra.

Le plus littéraire des fournisseurs de ce théâtre, où l'on était souvent auteur et acteur à la fois, fut ce fameux Tristan l'Hermite qui, malgré l'honneur qu'il avait d'être membre de l'Académie française, n'en passa pas moins ses jours dans une sorte de domesticité besogneuse, et à qui l'on a fait dire, avec une vérité cruelle, dans une épitaphe satirique :

> Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
> Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Ce bohème, qui visa toujours au sérieux et s'épuisa en vain dans l'héroïque, avait pour la comédie un véritable talent. M. Fournel, qui le juge bien, nous fait complétement grâce de ses tragédies, mais nous donne en revanche, tout au long, sa comédie du *Parasite*, pièce de caractère en cinq actes, où, si l'invention manque, il y a du moins beaucoup de fine observation et d'excellenres peintures des mœurs. Le sujet, le cadre, les types, sont empruntés au théâtre ancien, mais la couleur est du temps. C'est un des premiers exemples de la fusion classique qui distingue la littérature du dix-septième sicle.

Parmi les pièces reproduites intégralement ou par extraits, nous ne ferons que citer *le Nouveau festin de Pierre*, de Rosimond; *le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac; *l'Académie des femmes*, de Chapuzeau, et *l'Écolier de Salamanque*, de Scarron, pièces plus ou moins connues, ainsi que leurs auteurs. Il en est d'autres sur lesquelles nous aimerions à nous ar-

[2] *Les Contemporains de Molière*, tome III. — *Théâtre du Marais*, 1 vol. in-8. Librairie Firmin Didot et comp.

rêter, non à cause de leur mérite ou de la notoriété des pauvres diables qui les ont écrites et qui dorment dans un légitime oubli, mais parce qu'elles doivent compter dans les transformations darwiniques du théâtre français et qu'elles sont les derniers anneaux de la chrysalide populaire que dépouilla la comédie classique. Ce sont les petites pièces des nommés Chevalier et Boucher, « pièces coulées dans le moule de la vieille farce, dit M. Fournel, écrites en vers octosyllabiques — le vieux mètre favori des farceurs — et roulant sur des sujets de circonstance, sur les choses et les hommes du jour, comme les aimait le Théâtre du Marais... » et nos pères aussi, dont ces allusions aux affaires du temps flattaient l'humeur cancanière et moqueuse. Les pièces de Chevalier sont absolument sans talent; mais elles offrent, sur ce qui se passait au moment où elles furent écrites et jouées, des renseignements « qu'on souhaiterait plus abondants et plus nets », dit M. Fournel, mais qui ne laissent pas de piquer la curiosité et d'amuser aujourd'hui, témoin celle qui rappelle l'histoire des premiers omnibus, ces « carrosses à cinq sous », dont l'invention n'est pas de Pascal, comme tout le monde le dit, mais à l'établissement desquels Port-Royal ne fut pas étranger. Comme ils firent sensation et eurent du succès, Chevalier s'empara de cette nouveauté et l'exploita dans l'une de ses comédies où l'on trouve, selon M. Fournel, des détails qui, non-seulement confirment ce que nous savions sur cette entreprise, mais nous apprennent encore, ce que nous ignorions, qu'elle fut l'objet d'un de ces engouements dont le Paris d'alors était aussi coutumier que celui d'aujourd'hui.

Boucher a plus de talent que Chevalier. Sa comédie de *Champagne le coiffeur*, un peu longue, bien qu'elle n'ait qu'un acte, est une bluette amusante dans le goût du vieux temps. « Elle nous donne, dit M. Fournel, des détails curieux sur les modes et les artifices de la toilette féminine, particulièrement sur l'art de la coiffure et sur l'*artiste* célèbre et parfaitement historique qu'elle met en scène. »

Ce volume, à travers lequel nous avons couru sans ordre, attiré par notre goût particulier, termine le recueil des *Contemporains de Molière*, mais ne le complète pas. M. Fournel le reconnaît et nous en laisse espérer un autre qui achèverait la revue des théâtres de Paris et écrèmerait ceux de la province. Nous faisons des vœux pour que les journaux laissent au spirituel critique le temps de faire une quatrième fois ses preuves de sobre et fine érudition.

VII

Tout ce qui touche à la question turque, ou question d'Orient, comme on dit avec emphase, est certain aujourd'hui d'attirer l'attention. Aussi lira-t-on, croyons-nous, avec empressement le volume que la librairie Plon

vient de publier sur le Monténégro[1]. La place que ce petit pays occupe en Europe n'est pas considérable, mais son voisinage et ses relations avec les pays insurgés contre la Turquie, le caractère belliqueux de ses habitants à demi sauvages encore, et leur haine invétérée pour les Musulmans lui donnent, dans les conjonctures présentes, une grande importance. Que le Monténégro prenne parti pour l'Herzégovine en armes, et voilà « la guerre d'Orient » allumée. Le Monténégro n'est plus, en effet, ce qu'il était il y a trente ans encore, quand déjà Constantinople en avait si difficilement raison. Ses derniers souverains, s'ils ne l'ont pas accru, l'ont du moins rendu beaucoup plus redoutable qu'il ne l'était pour ses éternels ennemis. Le prince qui règne là constitutionnellement en apparence, mais avec une autorité réellement absolue, n'est plus comme ceux d'autrefois un simple montagnard; il a été élevé à Paris, il est en amitié avec Vienne, et Saint-Pétersbourg lui fait des avances. Son armée est organisée de la même façon que celle des grands États, il a son télégraphe et songe peut-être à se donner un chemin de fer. Les empires qui veillent au chevet de la Turquie ont des vues sur lui et lui fournissent des subsides déguisés. Rien ou presque rien de cela ne nous est connu. On a peu écrit, chez nous, sur le Monténégro. Depuis le livre si curieux, et aujourd'hui épuisé, de notre ancien directeur, M. Lenormant (*Turcs et Monténégrins*), nous ne sachions pas qu'il ait paru rien de vraiment nouveau sur la Montagne-Noire, qui n'a pas cessé pourtant de faire parler d'elle. Le livre de MM. Vlanovitj et Frilley sera donc recherché, et, bien qu'il ne soit pas exempt d'un peu de prévention favorable que le patriotisme de l'un des auteurs explique et excuse, il mérite d'être lu à cause de l'abondance, de la précision, de la loyauté, et, parfois, de l'agrément des renseignements qu'il fournit. Des vues et des des dessins bien exécutés, des portraits authentiques et une bonne carte complètent ce volume ainsi que tous ceux de la collection géographique dont il fait partie et qui s'est enrichie, il y a quelques mois, des voyages de notre collaborateur, le marquis de Compiègne.

P. Douhaire.

Nous recevons deux ouvrages tout frais sortis de la presse : *Corneille inconnu*, par M. Jules Levallois (1 vol. in-8°. Didier, édit.) et *Louis XIII et Richelieu*, par M. Marius Topin (1 vol. in-8°. *Ibid.*), qui ne seront pas une nouveauté pour nos lecteurs, mais n'en seront pas moins relus par eux à cause de l'intérêt des questions traitées et dont nous comptons reparler du reste bientôt, n'ayant pas abdiqué, en les accueillant ici et en leur donnant ce premier témoignage d'estime, le droit d'en dire en toute franchise notre opinion. P. D.

[1] *Le Monténégro contemporain*, par MM. Wlanovitj et Frilley. 1 vol. in-12.

QUINZAINE POLITIQUE

24 janvier 1876.

La double élection qui a commencé de s'opérer en France est bien une mêlée. Mêlée confuse de personnes et de partis, d'ambitions et d'opinions, où le sort des idées qui sont en lutte est incertain et où les idées qui se combattent n'ont guère elles-mêmes leurs vrais drapeaux et leurs vrais noms. On dirait une bataille livrée dans l'obscurité par des espérances qui se déguisent. Soit fatigue, soit scepticisme ou dissimulation, il y a bien peu de ces candidatures qui disent tout ce qu'elles veulent et qui avouent tout ce qu'elles pensent. Les unes ont une résignation qui est triste ou douteuse ; les autres une impatience qui se contient mal ou une brutalité qui se compose un air modéré. Presque toutes ont un mot ou deux qui les trompent ou qui servent à tromper le public. C'est là une situation jusqu'ici inconnue à la France. Monarchie et république, république et empire, révision et constitution, conservation et radicalisme, tout est question ou équivoque. Le 9 février 1871, la France poussait un seul et grand cri autour de ses scrutins : la paix ! En 1876, il s'en élève de son sein dix à la fois, et c'est comme une clameur de regrets et de reproches, de défis et de menaces, de demandes et de promesses, qui ferait croire à l'étranger que l'anarchie est dans tous les esprits !

Parmi les caractères généraux de ces élections, on peut remarquer certaine manifestation d'idées ou républicaines, ou seulement républicaines d'apparence. Chacun parle des lois constitutionnelles en leur jurant le respect, en protestant qu'il les maintiendra. Beaucoup, dans leurs professions de foi, reconnaissent la république plus hardiment ou plus solennellement qu'ils ne l'avaient osé jadis

dans leurs discours ou dans leurs votes. Quelques-uns même, républicains qui ne le sont que « par raison », et démocrates dont l'ardeur fait sourire en secret les radicaux, vont jusqu'à préconiser la république par des arguments de doctrine : les vertus du fait, les mérites de la nécessité ne leur suffisent plus; ils la saluent comme le gouvernement le meilleur qui soit au monde et le plus digne d'être éternel ! Chacun outre un peu sa pensée. Déjà on observait le même phénomène électoral en 1871. Si nous devinons bien, c'est qu'on parle au suffrage universel, et en temps de république. On ne dit pas aisément à la France, on n'annonce pas librement à la foule, qu'on voudrait lui créer un autre gouvernement : qu'elle soit bien ou mal sous le régime qui l'administre, elle a peur d'un changement. On craint donc d'effrayer les intérêts. Peut-être y a-t-il ainsi dans le républicanisme de maint candidat plus de précaution que d'entraînement : il se sent forcé de ménager l'idée qui a donné sa forme au pouvoir; il a des soucis de popularité. Ajoutons que derrière le présent, un grand nombre pensent voir le hasard ou l'impossible, et que la terreur du péril les attache au présent presque autant que l'amour le pourrait. Quelles que soient les causes véritables de ces tendances, nous les constatons : constitutionnels comme au 25 février ou républicains selon les principes, les candidats le paraissent en général plus qu'on n'aurait soupçonné il y a un mois ou deux. Laissons passer cette période de fièvre : nous les reverrons au Sénat et dans l'Assemblée.

Un des signes communs qu'on distingue dans la multitude de ces candidatures, c'est aussi l'affectation avec laquelle presque toutes produisent, devant leur propre nom, celui du maréchal Mac-Mahon. L'un s'écrie : « je l'honore, » l'autre « je l'aime », l'autre « je le sers » ou « je le servirai ». Quelqu'un même a dit : « Personnellement connu du maréchal.... » Tout le monde est l'ami du maréchal de Mac-Mahon, comme si le maréchal de Mac-Mahon était l'ami de tout le monde. Son nom sert de passeport à un parti, d'enseigne à un autre. Les radicaux mêmes et les bonapartistes s'en emparent : eux qui, par tous leurs actes, ont frappé le maréchal d'une inimitié plus ou moins visible, eux qui, dans tous leurs desseins, n'aspirent qu'au bonheur de l'écarter en lui substituant ou le tribun ou le César de leur choix ! Pourquoi cet empressement jaloux? Pourquoi cette usurpation ? Pourquoi ceux qui ont pour ce même nom le plus de haine ou de moquerie rivalisent-ils à qui en exploitera le mieux la gloire et l'autorité ? Nous reconnaîtrons volontiers qu'il y a là un hommage légitime et de respect et de sympathie : le maréchal de Mac-Mahon le mérite ; placé par son patriotisme au-dessus

de tous les partis, il est digne que tous les partis le placent au-dessus d'eux. Mais cet avide emploi d'un nom souverain et illustre a ses autres raisons aussi. Les gauches spéculent avec ce nom, en lui prenant la force qu'il a et qui leur manque, ce quelque chose de gouvernemental et de conservateur qui plaît tant à la France ; de plus, elles dérobent aux conservateurs-constitutionnels le bénéfice qui, dans ce nom, appartient réellement aux créateurs, aux conseillers et aux défenseurs du gouvernement mac-mahonien : elles leur disputent l'avantage d'avoir derrière soi le patronage du maréchal ; elles s'efforcent de partager cette recommandation indirecte avec eux, aux yeux des crédules populations. D'autre part, l'histoire le sait : c'est une habitude française que d'invoquer le chef de l'État. On le range derrière soi, alors même qu'on ne se range pas derrière lui. Après Napoléon III, c'était Thiers ; aujourd'hui, c'est Mac-Mahon dont on escompte la popularité à son profit. Et puis, il y a au fond de ce sentiment, qui est dans le tempérament de notre race et dans ses traditions, il y a ce goût pour la personne qui représente le gouvernement, ce goût toujours plus vif en France pour un homme que pour une idée ; et cette passion fait que la république aura toujours une peine singulière à obtenir de l'imagination française, si peu disposée au rationalisme politique, qu'elle s'éprenne de l'abstraction dont la république est la figure, à en croire ses doctrinaires. Car nous sommes, de tous les peuples, celui qui se donne le plus généreusement à un homme ; nous sommes, de tous les peuples, celui qui devient le plus facilement grand quand un grand homme mène ses destinées. Un tel goût est monarchique, et, comme on voit, il persiste en France, même sous un régime républicain.

Il faut le confesser virilement : l'union des droites n'est pas, dans ces élections, ce que l'honneur, le patrimoine de tant d'idées sacrées, le sentiment du bien social et national, l'identité de tant d'intérêts ou de souvenirs, commandaient qu'elle fût. Les conservateurs, malheureusement, sont sous ce vent de haine qui a soufflé sur eux dans l'Assemblée, pendant ses derniers jours : il les a agités, désunis, abattus, dans le pays comme à Versailles. C'est à en maudire ceux qui ont alors déchaîné sur nous la fureur de ces discordes ! On est resté défiant et irrité. L'envie de se nuire et on ne sait quelle folle illusion de croire au bienfait de tous ces maux règnent encore dans les cœurs. Nous ne voulons nommer personne ni ne citer aucun département ; mais il nous serait, hélas ! facile de désigner des lieux où sévit, parmi les conservateurs, l'esprit de rancune et de soupçon qui a créé, au gré de M. Gambetta et de M. Rouher, ce Sénat au seuil duquel la mort vient d'arrêter et

d'emporter tout à coup l'un des Onze, M. de la Rochette; nous pourrions signaler, parmi les conservateurs, ces candidatures sans force et sans espoir qui n'ont que la force de barrer un chemin et que l'espoir d'entraver la marche d'une autre; nous en pourrions faire voir dans l'ombre où elles complotent, qui, devant les électeurs comme dans l'Assemblée, serviront bassement et sottement la convoitise d'un césarien ou d'un jacobin plutôt que de seconder la fortune d'un homme d'ordre et d'un patriote, assis ou prêt à s'asseoir sur les bancs de la droite modérée ou du centre droit. Où donc en sommes-nous? Dans quelle France? Devant quels autels, devant quels foyers, devant quelles frontières? Sommes-nous encore, nous conservateurs que de telles hostilités divisent et déchirent, sommes-nous bien les fils d'une société chrétienne et française, intelligente et honnête? Et voulons-nous périr avec tout ce que nous défendons de juste et de grand et qui vaut mieux que nous, périr sous les coups mutuels d'une rage plus vraiment criminelle en nous que ne l'est au cœur des radicaux celle de l'envie et de l'avidité qui les animent aux œuvres de la démagogie ?

Quant à l'union des gauches, elle reste jusqu'à ce moment telle que tant de serments l'annonçaient, c'est-à-dire « indissoluble ». Certes, le centre gauche voudrait se détacher de ces liens pesants : mais il ne peut, parce qu'il est enchaîné par ses engagements ; il n'ose pas, parce que, n'ayant qu'une popularité précaire, son républicanisme du lendemain a besoin d'être garanti par certain républicanisme de la veille. Quelques-uns, il est vrai, ont eu le courage de se séparer des deux gauches : M. Dauphin, M. Victor Lefranc, M. Mougeot, M. Dufaure, M. de Lestapis, ont préféré associer leurs candidatures à celles de conservateurs. Mais ils sont peu. Le plus grand nombre ont peur des radicaux et pratiquent par intérêt leur amitié électorale. Peut-être la communauté parlementaire où ils ont vécu depuis deux ans avec l'extrême gauche les empêche-t-elle de voir l'indignité de leurs alliés, le péril de l'alliance et les effets qu'elle aura. Et pourtant les signes se multiplient. Tout avertit ce centre gauche, assez aveugle aujourd'hui pour mieux aimer avoir à ses côtés des constitutionnels qui ne sont pas conservateurs que des conservateurs qui sont constitutionnels, tout l'avertit que l'heure n'est pas si loin où, ni dans la sphère des faits politiques, ni dans celle des doctrines sociales, il ne pourra plus demeurer en compagnie de l'extrême gauche. Voici, par exemple, l'élection sénatoriale de Paris ; les radicaux se croient capables d'y dominer ; ils s'adjugent toutes les places ; ils ne laisseront même pas un siége à M. Hérold. Dans le Midi, partout où l'extrême gauche avait la majorité, elle n'a voulu

de délégués que ceux qu'elle comptait dans ses rangs ; elle n'a consenti à rien céder aux modérés des deux autres gauches. Qu'on lise le manifeste rédigé par M. Challemel-Lacour pour les élections des Bouches-du-Rhône ; il conseille résolûment à ses frères de la démocratie de n'admettre dans la république aucun ancien monarchiste : c'est prescrire l'exclusion du centre gauche. Enfin, que s'est-il passé dans cette réunion des délégués radicaux de la Seine, où certaines scènes d'enthousiasme n'ont paru que bouffonnes au journal le plus grave du centre gauche? M. Laurent Pichat a proposé et l'assistance a voté par acclamation une sorte de décalogue sénatorial qui, par des mots plus ou moins vagues, répète les programmes de M. Gambetta en 1869, de M. Victor Hugo en 1872, de M. Naquet en 1875. Ce programme radical, il y a des temps où on le voit ; on parait l'oublier ; mais dans l'ombre et le silence, comme à la lumière de la guerre ou de la Commune, c'est toujours leur foi : rien ne l'efface dans ces âmes. L'extrême gauche se plie ou se cache, selon l'heure ; mais elle reste la même. Sa violence se repose, mais elle garde sa force jusque sous les apparences de la fausse modération dont M. Gambetta l'enseigne à se couvrir. Elle va, par des routes plus lentes et plus détournées, à un but qu'elle ne perd pas de vue. Plaise seulement à Dieu qu'il ne soit pas trop tard, quand le centre gauche s'apercevra que ce but, l'extrême gauche n'a plus qu'un pas à faire pour que la France et la société y touchent et s'y brisent avec elle !

Parmi les préparatifs de ces élections où les conservateurs ont à se débattre contre tant de difficultés, une crise ministérielle a failli déconcerter l'action et diminuer la force du gouvernement. C'était un événement plus que fâcheux. Si, quand un ministère se démembre en temps ordinaire, l'ébranlement du pouvoir, les embarras du chef de l'État, les intrigues des partis, l'attente du changement, troublent l'opinion publique et inquiètent le pays, combien ce mal est plus grave à une époque d'agitation électorale ! Cette inquiétude et ce trouble ont duré quatre ou cinq jours. M. Léon Say allait-il déposer ce portefeuille que, par un jeu savant, il a deux ou trois fois déjà fait mine de laisser tomber et qu'il a retenu? On avait plus que le droit de le conjecturer. M. Léon Say, bien qu'il ait signé le programme du 12 mars, n'a cessé de se donner devant la gauche l'air d'un homme qui le réprouve. Par ses discours privés, par son allocution de Stors, par l'abstention qui le tenait à l'écart des débats législatifs ou de certains scrutins, par les articles du journal qu'il inspire et qui est l'un des critiques de M. Buffet les plus acharnés, M. Léon Say a favorisé cette idée, qui a tant servi depuis

dix mois à infirmer l'autorité du gouvernement, à savoir que le ministère n'avait pas d'unité. Récemment, M. Léon Say montait à la tribune avec le bulletin de vote sénatorial que M. Gent tendait aux dociles députés des gauches et qui devait élire les amis politiques de M. Gambetta et de M. Rochefort. Hier, dans Seine-et-Oise, M. Léon Say accolait son nom à ceux de candidats qui, sans être des radicaux eux-mêmes, ont les radicaux pour auxiliaires parce qu'ils sont devant les électeurs les auxiliaires des radicaux. Évidemment, ce n'était ni penser ni agir comme M. Buffet, ni comme M. Dufaure ; et quand une telle dissidence sépare un ministre de ses collègues, quand tout marque si nettement le désaccord qui l'éloigne d'eux, sa conscience et sa dignité n'ont pas besoin de longue consultation ; il n'est pas nécessaire d'attendre une affaire d'État : simplement, de soi-même et d'un pas qui n'hésite point, on se retire.

M. Léon Say a-t-il des maximes qui lui permettent d'être à la fois dans l'opposition et au gouvernement, ennemi du ministère et ministre, sans que sa conscience s'étonne et murmure ? A en croire la renommée, il est homme d'esprit, grand faiseur d'épigrammes, frondeur à plaisir, léger et gai en politique, enfant et bourgeois de Paris comme pas un, c'est-à-dire mêlant en lui, dans un variable et double personnage, presque sans le savoir ou le vouloir, le conservateur sceptique et le révolutionnaire craintif. Nous convenons que ces dispositions d'esprit font de M. Léon Say un juge peu sévère et peut-être incompétent du dualisme de la politique qu'il se plaît à pratiquer comme ministre et comme député, comme conseiller du maréchal de Mac-Mahon et comme ami de M. Thiers, comme candidat sénatorial de M. Buffet et de M. Feray ou de M. Valentin ; peut-être que, de bonne foi, il croit naturel ce dualisme de son propre rôle. Mais le public a une tout autre idée du devoir ministériel et de la direction qui doit présider à un ministère, sous quelque régime qu'on soit. La gauche, il est vrai, n'a pas de ces choses une notion si simple et un sentiment si désintéressé : elle voulait ou que M. Léon Say restât en divisant le ministère, ou qu'il s'en allât en le faisant écrouler. Ni l'un ni l'autre de ces desseins n'a eu le succès que la gauche en espérait. M. Léon Say demeure, mais M. Buffet aussi, et près de lui M. Dufaure. Le gouvernement a dégagé sa responsabilité dans l'élection sénatoriale de Seine-et-Oise : personne n'ignore plus que, s'il soutient de sa faveur particulière la candidature de M. Léon Say, il ne gratifiera pas de son approbation la liste où cette candidature, inscrite par les républicains, a le contre-seing des radicaux. Enfin, un manifeste, rédigé par M. Buffet et adressé à la France par le maréchal de Mac-Mahon, a de nouveau précisé la

pensée et indiqué les vues du ministère : or, ce manifeste a été agréé de tous les ministres, sans que M. Léon Say se soit excepté comme l'eussent souhaité certains puritains de la gauche. On a ainsi évité la secousse d'un changement qui eût coincidé fort mal avec l'agitation électorale du pays : car c'est un temps où, plus qu'en aucun autre, il faut se féliciter du médiocre quand il dispense du pire.

La proclamation du maréchal de Mac-Mahon est un éloquent appel fait à la France, la veille de l'heure ténébreuse où, avec ses votes, elle va jeter dans l'urne le mot de ses destinées. Que les doctes dissertent sur le droit parlementaire et sur la légitimité de cette proclamation, en assimilant, par erreur, les conditions d'une république à celles d'une monarchie constitutionnelle : c'est une chose bien vaine aujourd'hui que ces dissertations. Dans la gravité des circonstances, devant l'inconnu qui plane sur nos frontières ou qui pèse sur notre pays, le maréchal de Mac-Mahon ne saurait être blâmé ni par un bon citoyen, ni par un patriote clairvoyant, d'avoir averti et même supplié la France de penser à l'ordre et à la paix en allant au scrutin. Seuls les harangueurs césariens de Belleville et d'Ajaccio, les tribuns radicaux de la rue d'Arras et de la rue Grôlée ont pu s'indigner que le maréchal de Mac-Mahon priât la France de fermer l'oreille aux « programmes révolutionnaires » par lesquels les uns préparent le despotisme après la licence, et aux « doctrines anti-sociales » par lesquelles les autres préparent la licence avant le despotime. Seuls aussi, ceux qui rêvent pour des temps prochains un renouvellement radical de la république ou le relèvement de cet empire dont les ruines sont non pas éparses dans les décombres des Tuileries, mais gisantes sous les murs sanglants de Metz et dans les fossés de Sedan, seuls ils peuvent se plaindre de ces honnêtes et claires paroles qui viennent dire halte à leurs ambitions. : « Nous devrons appliquer ensemble, avec sincérité, les lois constitutionnelles, dont j'ai seul le droit, jusqu'en 1880, de provoquer la révision. Après tant d'agitations, de déchirements et de malheurs, le repos est nécessaire à notre pays, et je pense que nos institutions ne doivent pas être révisées avant d'avoir été loyalement pratiquées. » Certes, on a bien raison de gémir de l'état plus qu'imparfait et de la dangereuse instabilité du gouvernement qui nous régit; mais vouloir le changer sans le pouvoir ou sans le faire; vouloir, avec M. Rouher ou M. Naquet, que, cinq années durant, on demande publiquement le soir qu'il devienne au matin soit la démocratie impériale, soit la démocratie démagogique de l'un ou de l'autre; vouloir que, cinq années durant, on lui dispute la sécurité, nous ne

disons pas de l'avenir lointain, mais du lendemain qui va passer, c'est vouloir le réduire à un provisoire misérable où la France n'aurait plus un jour à respirer, à se reposer, à vivre, et Dieu sait devant quels ennemis de la société ou de la patrie! Le bon sens et l'amour du pays, plus encore que le souci de la loi, dictaient donc ce langage au maréchal de Mac-Mahon. Après comme avant cette proclamation, le droit de révision reste entier et reste libre, tel qu'il a été défini devant l'Assemblée et sanctionné par la constitution, tel qu'il est dans la nature même du régime républicain. Seulement, pour toute la période de son autorité, le maréchal de Mac-Mahon s'en réserve l'usage, selon l'expérience du temps, et il ajourne au délai légal ceux qui s'en feraient contre lui et au péril de la France un moyen d'agitation et de trouble.

Cet appel du maréchal de Mac-Mahon a-t-il été entendu? La France a-t-elle senti s'éveiller en elle cette salutaire inquiétude de l'ordre et de la paix? On n'en peut douter, à la vue des choix qui se sont faits, le 16 janvier, dans les communes, et qui ont désigné les électeurs du Sénat. Nous voulons bien reconnaître que les qualificatifs politiques décernés aux délégués par les préfets ne sont des titres ni infaillibles ni inaliénables. Nous sommes dans un pays où les appellations des partis sont nombreuses en même temps que subtiles, et où les noms qu'ils se donnent les uns aux autres sont la plupart incertains ou immérités. Nous ne prétendrons donc pas que la statistique de l'*Agence Havas* soit digne d'une foi absolue. Nous avouerons même que le nombre des « douteux » pourra, dans plus d'un département, rendre aléatoire l'élection finale, si les conservateurs, négligents de leur devoir, ne s'efforcent pas d'incliner de leur côté ces volontés indécises ou d'éclairer de leur lumière ces volontés obscures. Mais toutes ces réserves ne sauraient empêcher de constater que la majorité des délégués est réellement conservatrice, qu'elle est généralement considérable, et qu'elle n'a manqué à nos espérances que dans très-peu de départements : ce résultat, les dénégations chagrines de la gauche l'ont aussi bien attesté que les affirmations officieuses de l'*Agence Havas*. A moins d'un de ces étranges accidents qui parfois, en ce siècle, ont fait varier et comme transporté d'un pôle à l'autre la mobile opinion de notre nation, on a le droit d'augurer pour le 30 janvier une victoire définitive des conservateurs. Aujourd'hui ils ont, avec ce présage heureux, cette force si nécessaire à la timidité ou à la lenteur de leur naturel pacifique, nous voulons dire la faveur d'une fortune plus propice, l'encouragement d'un premier avantage. Qu'ils multiplient leurs soins, qu'ils soient actifs et vigilants, qu'ils oublient leurs rivalités, qu'ils

s'unissent devant les adversaires trop disciplinés qu'ils ont en face d'eux ; et le Sénat ne sera pas, selon l'assurance présomptueuse de M. Gambetta, une citadelle construite par les ouvriers de la droite pour être occupée par les soldats de la gauche.

On sait combien se remuent déjà autour des électeurs du Sénat les captieuses promesses ou les insolentes menaces des radicaux. M. Victor Hugo, l'illustre poète si jaloux d'être à son tour appelé « l'illustre homme d'État », et qui, après avoir fait une révolution sur les planches du théâtre, mourrait content s'il en pouvait faire une sur la scène du monde, a eu l'honneur d'être délégué par le conseil municipal de Paris. Et le voici s'intitulant avec une pompe dramatique « le délégué de Paris », et parlant du haut de la montagne « aux délégués des trente-six mille communes de France ». Hélas ! nous avons peur pour la France que l'Europe ne rie de cette grande lettre, déclamatoire comme la préface de *Cromwell*, moins intelligible que celle-ci et ridicule en plus d'endroits, par son galimatias. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les radicaux s'écrient comme M. Victor Hugo, leur muse : « la République préexiste : elle est de droit naturel. » Mais espèrent-ils prouver jamais, même au plus modeste délégué de village, que cette souveraineté du peuple, qu'ils prétendent faire régner dans la République, est libre de tout, si elle n'est pas libre de se créer un autre gouvernement que celui auquel la Terreur préside avec Robespierre ou la Commune avec Delescluze? A qui persuaderont-ils que la République est un gouvernement éternel et divin, sous lequel un peuple doit mourir plutôt que d'en briser la chaîne ? Et quel Français doué d'un peu de bon sens patriotique pourra, en voyant l'Europe monarchique qui nous entoure de ses armes, croire d'une politique intelligente la prophétie que M. Victor Hugo jette à tous les trônes en annonçant, comme les rêveurs de 1848, l'avénement de la République universelle ? Enfin, qui n'aura compris, à l'indigne plaisir avec lequel M. Victor Hugo profère d'un ton équivoque le lugubre mot de Commune, qui n'aura compris que « le délégué de Paris » voit, parmi la foule dont il est acclamé, trop de gens avides d'entendre encore une fois, comme en 1871, ce mot gronder de l'Hôtel de ville de Paris jusqu'à celui de Narbonne ou de Saint-Étienne ?

M. Gambetta, lui aussi, enseigne aux délégués leurs devoirs. Son discours d'Aix, comme la lettre de M. Victor Hugo, fait bien ce bruit d'airain sonore et creux qui est propre et cher à l'éloquence de ces tribuns ; il est plein de ces grands mots retentissants que le peuple répète sans comprendre et qui lui servent d'idées. La rhétorique de M. Gambetta a moins d'art que celle de M. Victor Hugo,

mais sa politique en a davantage. Tout le discours de M. Gambetta est, en effet, un sophisme qui veut démontrer aux crédules que l'esprit d'ordre n'est plus qu'à gauche et que le mal révolutionnaire est à droite. M. Gambetta rend aux conservateurs un bien involontaire hommage, mais il le rend : il reconnaît qu'eux seuls, dans le nom qu'ils portent, dans les traditions qu'ils suivent, dans les forces qu'ils emploient au service de la société, ils ont la véritable puissance de cette direction raisonnable et honnête qui convient à la France et que notre nation, variable sans doute, mais au fond sensée et modérée, finit toujours par aimer le mieux. Oui, M. Gambetta reconnaît que le titre de conservateur est le titre le plus juste et le plus valable qu'un politique puisse prendre dans notre pays ; et avec la hardiesse d'un charlatanisme assurément habile, il s'en empare ! Il en dépouille les hommes qui, depuis cinq ans, soutiennent contre lui, contre les utopistes et les violents de son parti, tout ce qui reste, sur cette terre tant de fois bouleversée, de paix et de sagesse, d'autorité et de respect, de régularité et de stabilité ! Dans des définitions où la vérité est torturée, il représente les sentiments et les doctrines des conservateurs sous certaines formes mensongères d'illusions, de chimères et de folies qu'il leur attribue. Il triomphe alors et il nous crie : « Il faut que vous renonciez à ce titre de conservateur, qui est une usurpation de votre part. Ce titre n'appartient qu'à nous ! » La prétention pourrait être insolente : elle n'est que dérisoire. Quoi ! la France appellerait demain conservateurs ceux qui hier s'appelaient radicaux ! Elle appellerait de « ce titre » les Esquiros, les Lockroy, les Challemel-Lacour, les Barodet, les Louis Blanc, les Naquet, les Hugo, les Peyrat, les Edmond Adam, les Gambetta ! Elle honorerait de ce nom les hommes qui révèrent Marat comme « un saint », qui amnistient ou qui célèbrent les forfaits de la Commune, qui ont été les proconsuls de la démagogie, qui ont arboré le drapeau rouge à leur Hôtel-de-Ville, qui sont les apologistes de la Convention, qui veulent le régime de 1793 complété par celui de 1848, qui traitent « d'ennemi » le capital, qui ont créé ou secouru l'Internationale, qui louent les persécuteurs du catholicisme, qui ont brisé des lois comme du verre en 1871, qui affament d'espérances impossibles l'imagination populaire, et qui, dans leur fièvre infatigable, remuent tout d'une main agitée ! Pour le supposer, il faut vraiment que M. Gambetta suppose la France aussi oublieuse de l'histoire d'hier qu'il paraît l'être lui-même ; il faut qu'il croie aux mots de notre langue politique la vertu de changer de sens à son gré, la veille d'une élection.

Est-il utile de le dire? La France, aujourd'hui tout occupée d'elle-même et pour un moment comme étrangère au reste du monde, accomplit un acte presque égal en importance à l'effort désespéré que, le 8 février 1871, elle tenta pour son salut. Puisse-t-elle l'accomplir au mieux de ses destinées! Pour nous, nous avons confiance. Les délégués, les premiers des électeurs qui vont en décider, resteront fidèles, le 30 janvier, aux votes qui ont fait les choix du 16. Ils ne laisseront ni circonvenir leur volonté par ces insidieuses exhortations, ni attirer leur bonne foi par tout ce bruit oratoire des radicaux. M. Victor Hugo et M. Gambetta ont parlé bien haut et peut-être avec un verbe trop emphatique pour être persuasif. Mais, dussent les chefs du parti conservateur garder le silence, comme ils ont eu le tort de le garder durant ces derniers mois dans l'Assemblée ou dans le pays, les souvenirs de la France ne se tairont pas, et il y a d'ailleurs, dans les périls qu'elle aperçoit près d'elle et en elle, une voix qui éveillera sa conscience et qui avertira son cœur. Il est si grand, son goût de l'ordre et de la paix, le besoin en est si profond, et la vue des moyens si claire et si simple dans les nécessités du jour, dans celles qui dominent, hélas! nos affaires intérieures et dans celles qui, au dehors, forment autour de notre patrie on sait quel cercle d'ambitions écrasantes et de menaces gigantesques!

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'ABBÉ DE CAZALÈS

Une œuvre commencée depuis longtemps a le triste privilége de compter plus de deuils. Il y a maintenant près d'un demi-siècle que de jeunes amis se réunissaient pour défendre, dans un écrit périodique intitulé *le Correspondant*, la liberté de l'Église. Sous une forme ou sous une autre, leur œuvre s'est continuée jusqu'à aujourd'hui. Mais bien peu nombreux maintenant sont ces ouvriers de la première heure. Deux d'entre eux : l'un, dont le nom est connu de tous, Ozanam ; l'autre, que nos lecteurs actuels ne connaissent peut-être plus, Edmond Wilson, nous ont quitté ; celui-là après une vie pleine de grandes œuvres et encore plus de bonnes œuvres ; celui-ci, doué également d'intelligence et de cœur, voué à tous les travaux de la charité, auprès desquels notre œuvre intellectuelle, quoiqu'elle lui fût bien chère, semble devoir à peine compter. Un autre, Alfred de Montreuil, homme politique, député, poëte, biographe d'une sainte, mais par-dessus tout chrétien et homme de bien, n'a pas tardé à le suivre. Il n'y a pas longtemps que je parlais à nos lecteurs de notre pieux et savant ami Foisset, si zélé pour notre œuvre, si zélé pour toute espèce de bien. C'était moi aussi qui, en avril 1874, disais, au nom de tous, un triste adieu à nos amis et coopérateurs, Charles de Vogüé et Henri Gourand.

Et aujourd'hui-même, en attendant que mon tour vienne, il faut que j'ajoute un nom à cette nécrologie, qui est ma tâche par droit

d'ancienneté ; tâche douloureuse, douce cependant à notre cœur, parce qu'elle rappelle de douces amitiés et qu'elle contient comme une invitation au rendez-vous du ciel. Le nom de l'abbé de Cazalès est connu de tous les lecteurs sérieux et chrétiens. Il a cependant cherché le bien, et non pas le bruit ; nul peut-être, parmi les ouvriers de la science comme parmi les apôtres de la foi, ne travailla avec un moindre souci de la renommée. Je ne saurais en vérité dire quelle connaissance humaine lui fut étrangère. Parfaitement instruit de l'antiquité, possédant également bien les langues et les littératures modernes ; sachant, sans nuire à ses travaux personnels ni plus tard à ses devoirs sacerdotaux, se tenir au courant même de la littérature contemporaine, qu'il estimait ce qu'elle vaut, ayant le sentiment et le goût des arts ; mais par-dessus tout, même avant qu'il fût prêtre, chrétien pieux et théologien érudit ; il n'a cependant pas souhaité le succès littéraire et la popularité souvent trop facile de la presse ; il n'a laissé qu'un petit nombre de volumes imprimés, et son œuvre la plus considérable n'est qu'une traduction : *La vie et les révélations de la sœur Emmerich.* Tour à tour écrivain périodique en France, étudiant ou plutôt explorateur de la science en Allemagne, professeur à Louvain, directeur de séminaire, député à l'Assemblée législative de 1849, en dernier lieu redevenu tout simplement le commensal et l'aumônier d'un frère octogénaire qui, pendant deux ou trois ans, a eu le bonheur de posséder sous son toit et son frère et son Dieu ; il n'avait, dans aucune de ces situations, cherché ni l'éclat, ni l'importance personnelle ; il n'avait cherché que le bien à faire de quelque façon que ce fût, par tel moyen aujourd'hui, par tel autre demain, selon ce qu'il plaît à Dieu, et selon ce que demande la plus grande gloire de Dieu.

La dernière de ses œuvres est un écrit dont *le Correspondant* n'a pas encore eu le temps de parler : *Nos maux et leurs remèdes.* Ce n'est pas le moment, à cette heure de deuil, d'en donner l'analyse ou d'en faire le sujet d'une appréciation littéraire. Ce livre c'est le cri d'un chrétien et d'un Français épouvanté des désastres de la veille, plus encore des menaces du lendemain, priant pour sa patrie, priant pour son Église. Nos maux, nous ne les connaissons que trop ; nos craintes pour l'avenir, elles ne sont que trop fondées ; chez les prophètes et dans l'histoire du peuple d'Israël, où les traits

de ressemblance ne manquent pas avec notre histoire, M. de Cazalès nous fait lire la cause de nos maux, qui n'est autre que l'oubli de la loi de Dieu ; et la menace de douleurs plus grandes encore dans l'avenir, dues à la même cause, annoncées par les mêmes voix. Restent les remèdes. De remède, il n'y en a qu'un : le repentir et la prière ; nous amender et demander grâce. Les catholiques qui liront ce livre le trouveront peut-être juge bien sévère du présent, prophète bien terrible de l'avenir. Car ce n'est pas seulement la masse de la nation qu'il accuse ; ce sont les catholiques autant et je dirai même plus que les autres : les catholiques parce qu'ils ne sont pas assez catholiques ; ceux qui se croient charitables parce qu'ils ne sont pas assez charitables ; ceux qui prient parce qu'ils ne prient point assez. Il a raison, nous ne prierons jamais assez, nous ne donnerons jamais assez aux pauvres, nous ne serons jamais assez chrétiens, et, quand il n'y aurait ici qu'une leçon d'humilité, elle est bonne, il faut la garder.

Nous ne faisons pas ici une biographie. Tout le monde sait quel rôle a joué l'illustre père de notre ami, ce noble défenseur de la monarchie, de la civilisation et de la foi en face des premières violences et des premières folies révolutionnaires, défenseur libéral (si j'ose employer ce mot si profané par l'abus qu'on en a fait), et plus d'une fois en butte aux reproches et aux défiances des exagérés de l'émigration. Mais on ignore que le nom de baptême de notre ami lui fut donné en souvenir du célèbre orateur anglais, Edmond Burke, que son père avait connu dans l'émigration, et qui, lui aussi, avait infligé à la révolution française un éloquent et bien légitime anathème ; Burke qui, pour avoir défendu la liberté des catholiques, fut récompensé par le don de leur foi et mourut, on le croit du moins, enfant de l'Église. Notre ami, dans une voie toute différente, ne fut pas indigne de ces grands souvenirs Il a travaillé pour Dieu, et Dieu le récompensera. Mais il a aussi travaillé pour nous, ses lecteurs, ses disciples et ses amis, et nous ne pouvons le récompenser qu'en tâchant de l'imiter. Il nous a, nous surtout ses contemporains, instruits, exhortés, encouragés ; il a été, de bonne heure, quand nous le tenions encore au milieu de nous, notre guide, notre conseiller, notre doyen, non par l'âge, mais par la gravité et le savoir. Dans sa paisible et sainte agonie, il a prononcé les noms de deux d'entre nous. Faisons en mémoire de lui un peu

du bien qu'il a fait ; ce sera la meilleure oraison funèbre. Tâchons de vivre un peu comme lui, afin de mourir comme lui.

Quant à moi, plus âgé que lui, mais bien moins mûr par la vertu et par la science, moi qu'unissaient à lui tant de souvenirs, ne serait-ce que celui de ce procès de presse où je fus, en 1832 (cela est bien loin de nous), son insuffisant et malheureux défenseur ; moi qui, il y a peu de temps encore, lui demandais et des conseils et des leçons; moi que sa parole de chrétien et de prêtre encourageait de loin, au milieu des angoisses de 1870 ; moi dont il a bien voulu se souvenir à son lit de mort, j'ai tenu à relire les quelques lignes qu'il m'écrivit en dernier lieu, huit jours avant l'invasion de la maladie, un mois avant sa mort. Là, parlant bien tristement de l'avenir de la France, à propos de ce déplorable compromis du vote sénatorial, il émettait des prévisions, qui déjà, hélas ! semblent se réaliser. « Quels que soient les desseins de Dieu sur nous, disait-il, nous devons les adorer. Mais je crains bien que nous ne soyons destinés à voir de bien tristes choses. » Serait-ce donc par miséricorde envers son serviteur et pour lui épargner ce douloureux spectacle que Dieu lui a envoyé la soudaine et rapide maladie qui a été pour lui comme le mot du père de famille : « Courage, bon et fidèle serviteur.... Entre dans la joie de ton Seigneur. »

F. de Champagny.

LA JEUNESSE DE MASSILLON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

L'imagination cherche parfois où elle aimerait à placer le berceau des écrivains dont l'âme s'est éprise. Ce serait toujours au milieu d'un climat, d'un site ou d'un monde qui paraîtraient répondre au caractère de leur génie. Ainsi, on laisserait à l'auteur de *Télémaque* les grâces et les politesses des châteaux ou des cours ; mais il semble qu'on verrait avec satisfaction les Bossuet naître près des rivages agitées de l'Océan, sur un âpre et imposant rocher, comme s'ils venaient commander à la grande mer et apaiser ses terribles passions.

Pour l'onctueux Massillon, c'est bien entre les lauriers-roses et les orangers de son extrême Provence que l'esprit se plaît à le trouver d'abord. Instinctivement, on se le figure passant sa première enfance sur ces charmantes plages qu'enveloppe une atmosphère délicieusement attiédie, encore qu'un peu amollissante. L'inépuisable abondance de la terre, la ravissante sérénité du ciel, ces rives aux purs contours que remplit une mer transparente, offrent, en effet, l'image de cette riche et pleine éloquence sur laquelle repose le rayon de la grâce et de la paix. C'est une région d'une suavité infinie et d'une merveilleuse variété. Dans les temps un peu couverts surtout, et où le soleil se voile d'une gaze légère, la Méditerranée revêt des clartés ondoyantes, des tons d'opale et de nacre qui captivent les yeux sans les éblouir. Ces demi-teintes veloutées sont le triomphe de ce tranquille bassin. L'éclat tempéré des eaux, les couleurs mobiles, caressantes, heureusement fondues dont elles sont pénétrées, présentent comme le reflet de ces esprits tempérés, de

[1] Archives de l'Oratoire déposées en partie aux Archives générales et en partie au nouvel Oratoire.

ces âmes délicates et finement nuancées, plus faites pour séduire que pour étonner ou bouleverser. Et néanmoins, devant des horizons d'une douceur si exquise, des terres verdoyantes où semble couler le lait et le miel, et où paraît régner un éternel printemps, on rêve parfois aux grands mouvements et aux sublimes indignations des mers du Nord, et on va jusqu'à regretter les vagues verdâtres et glauques qui viennent se briser avec fureur contre une côte sévère et mélancolique. Les collines harmonieuses de l'Esterel ne peuvent faire oublier les hautes cimes où la nature déploie sa redoutable majesté.

A part les jours de mistral, le bassin d'Hyères est particulièrement calme et étincelant. Sur ses bords privilégiés, garantis contre les vents du nord par un demi-cercle de montagnes, au flanc méridional d'un côteau, se groupe la petite et ancienne ville. Les tours féodales, les créneaux et les murailles d'un château fort en ruine couronnnent poétiquement la hauteur; sur le versant s'agite la vieille cité laborieuse, commerçante, affairée, tandis qu'au pied s'étalent les gaies villas des riches étrangers qui viennent, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, chercher un soleil qu'ils y rencontrent plus aisément que la santé.

Dans un des quartiers de la haute ville se montre un écheveau embrouillé de ruelles étroites, montantes, inégales. Au numéro 7 d'une de ces voies tortueuses qui porte le nom de Rabaton, on croit, sur la foi de la tradition, que naquit l'orateur de la vieillesse de Louis XIV et de la jeunesse de Louis XV. Là, au milieu du dix-septième siècle, François Masseillon dressait les contrats de la petite ville. Ce n'est pas sans émotion qu'on franchit le seuil de cette humble demeure bourgeoise. A l'entrée du rez-de-chaussée, obscur et surbaissé, était apparemment l'étude du notaire; à côté se présente une seconde pièce qui ressemble assez à une arrière-boutique; avec sa porte vitrée, ses murs déjetés, ses antiques carreaux rouges fêlés, elle rappelle, malgré son papier neuf et son badigeonnage récent, le temps où elle était à l'usage de maître Masseillon, d'Anne Brune et de leurs trois enfants. Rien n'y brille que le rayon d'un immortel souvenir; on pense, en effet, que le grand prédicateur y vit le jour. En 1823, un Anglais, fixant la tradition, reconnut ce berceau d'un noble et charmant esprit[1]. Hélas! un étranger,

[1] Deux ans plus tard, on attacha aux murs de la petite chambre ces deux inscriptions un peu emphatiques, malgré une sincère admiration : « Le vertueux, l'immortel évêque de Clermont, Jean-Baptiste Massillon, membre de l'Académie française, reçut le jour dans cette chambre le 23 (ou plutôt le 24) juin 1663. — Petit Carême. — *Multi vocati, pauci vero electi.* — Sublime enthousiasme de son auditoire. » — « Paroles de Louis XIV à Massillon, décédé le 28 septembre 1742 :

dans sa ferveur littéraire, a su découvrir la maison où est né Masillon ; et la cathédrale de Clermont n'a pas gardé le souvenir de la tombe de son évêque.

Dans le bas de cette modeste habitation on ne trouve rien que de sombre et de resserré ; mais si l'on monte aux étages supérieurs, tout change et tout s'illumine. Au-dessous, le laborieux notaire peut se livrer à ses monotones écritures et l'excellente mère de famille vaquer aux soins de son ménage ; là-haut, l'enfant prédestiné, à l'épaisse chevelure noire, au teint chaudement coloré, à l'œil ardent, n'a qu'à se pencher sur la barre de bois de sa lucarne pour contempler le plus poétique et le plus éblouissant spectacle. Au premier plan est cette grasse campagne qui descend doucement de la ville à la mer ; des haies de rosiers la découpent en jardins où l'oranger fleurit et où se balancent çà et là les palmiers ; on y distingue les figuiers à l'éclat vernissé de leurs feuilles ; à travers les fentes des vieilles murailles sortent les cactus et les aloès. Plus loin, au delà des jardins, en pleine campagne, les larges ombrages de l'olivier protégent les vignes ou les champs ; enfin, au bord de la mer, le beau pin du Midi s'étale comme un parasol sur le sable du rivage qu'il recherche, *littoribus gaudens*. Le fond du tableau est rempli par les lignes radieuses de la Méditerranée, qui laisse ressortir sur ses flots la pointe de Giens et les îles d'Or. On peut aussi s'imaginer le jeune Massillon, assis à l'intérieur d'une de ces mansardes, appliqué à Virgile ou à Cicéron, dont l'harmonie enchanteresse ravissait son goût naissant, en attendant qu'il la reproduisît dans sa magnifique prose. S'il lève la tête, il n'aperçoit plus cette rive toujours verte et fleurie : son œil rase seulement la nappe miroitante de la grande eau, ou s'arrête sur les vapeurs bleues qui la couronnent glorieusement en la confondant avec le ciel. Mais son esprit ne considère ces choses matérielles et inanimées, quoique merveilleuses, que pour mieux remonter vers les régions de l'infinie spiritualité et de la vie souveraine. Sur la fin de ses jours, retiré dans la rustique et pittoresque maison de Beauregard, si pleine encore de son souvenir et comme animée par son ombre, en face des sévères montagnes de l'Auvergne, il se rappelait sans doute la scène de ses premières années et les sentiments mêmes de son enfance, lorsqu'il s'écriait, dans la paraphrase morale des *Psaumes*, consolation pieuse de sa vieillesse : « Les cieux eux-mêmes, dont la hauteur et la magnificence nous paraît si digne d'admiration, disparaissent,

Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs ; j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même. — Déposé par S. Bonnet, en signe de vénération, juillet 1825.»

comme un atome, sous les yeux de votre immensité. Ces globes immenses et si infiniment élevés au-dessus de nous, sont encore plus loin des pieds de votre trône adorable, qu'ils ne le sont de la terre. Tout nous annonce votre grandeur, et rien ne peut nous en tracer même une faible et légère image; élevez donc mon âme, grand Dieu, au-dessus de toutes les choses visibles. Que je vous voie et vous aime tout seul au milieu de tous les objets que vous avez créés! Vous avez si visiblement gravé dans tous les ouvrages de vos mains la magnificence de votre nom, que les enfants mêmes qui sont encore à la mamelle ne sauraient vous y méconnaître... Vous ne vous manifestez, grand Dieu, qu'aux humbles et aux petits. »

Ce fut le 24 juin 1663, fête de saint Jean-Baptiste, dont il reçut le nom, qu'il vit le jour dans cette petite maison que rajeunit sa gloire, et qui appartient encore aujourd'hui à une de ses arrière-petites-nièces. Il fut baptisé, le 31 juin 1663, à Saint-Paul, vieille église, dont quelques parties semblent antérieures au siècle de saint Louis. Plusieurs fois remanié, augmenté, restauré, ce vénérable monument porte la marque de presque tous les systèmes d'architecture qui suivirent sa construction. Lorsque les rives de la Méditerranée furent délivrées de la crainte des coups de main, la ville, obéissant à la loi commune, descendit vers la plaine; naturellement l'église Saint-Paul, bâtie dans une position très-élevée, perdit peu à peu son importance, et elle finit même par ne plus être paroisse. Mais au dix-septième siècle, non-seulement c'était la paroisse d'Hyères, mais encore une collégiale. L'acte de baptême de Massillon toutefois n'a pas été perdu à la suite de cette déchéance; il se trouve sur les registres transportés de Saint-Paul à la Commanderie ou Hôtel de Ville. Son parrain fut un Reynoard, procureur au siége de Toulon. Était-ce un ancêtre de M. Renouard qui, sous le premier empire, donna une si belle édition des œuvres de Massillon? Il eut pour marraine « damoiselle Françoise de Gavoti ».

Cette famille des Massillon ou Masseillon n'était donc ni aussi obscure, ni aussi pauvre que le prétendait un peu philosophiquement d'Alembert pour relever l'orateur, ou que l'insinuaient les jansénistes mécontents pour le rabaisser. Elle appartenait à la bonne bourgeoisie de Provence: on trouve des Massillius dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille; j'ai rencontré dans les papiers de l'Oratoire et dans les registres d'Hyères des procureurs, des juges-mages et des ecclésiastiques du nom de Massillon, et la branche d'où est sorti le prédicateur eut, durant plus de deux siècles, des notaires à Hyères. Ce fut seulement sous la Restauration que les Massillon ré-

signèrent leur étude ; mais le nom n'a pas encore entièrement disparu du pays.

Comme le cardinal Dubois, qui vit sa naissance en butte aux amères railleries de tout le dix-huitième siècle, Massillon appartenait donc à ces maisons laborieuses et simples, douées de quelque aisance, et dont la vie utilement occupée n'empêchait ni l'élévation des sentiments, ni l'amour des lettres, ni même une légitime fierté. Cette existence de petite ville, ce travail de bureau ou de modeste magistrature, ces soins d'un humble commerce, couronnés par une respectable retraite, ont leur charme et aussi leur noblesse. En général, des mœurs plus sévères accompagnent une vie qui se passe dans un cercle restreint. Comme on est très-connu, très en vue dans son petit milieu, l'honneur y fait plus difficilement défaut. On aime à rendre service, et on sait apprécier à un juste taux les diverses qualités de ses concitoyens, avec qui on est nécessairement en contact. L'air moral y est plus salubre que dans les grands centres ; on y respire comme un parfum d'économie, de sagesse et d'amour du travail. Les esprits médiocres et les mauvais cœurs rient aisément de la province et des petites villes ; mais que d'hommes utiles et distingués elles ont donnés à l'Église, à l'État et aux lettres !

Massillon avait deux frères. Le premier, Jean-Nicolas, devint « lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères » ; il eut deux enfants que l'évêque de Clermont fit instruire et dont il prit soin. L'un devint mousquetaire ; l'autre passa par l'Oratoire[1], fut professeur à Riom et finit par obtenir l'ancienne abbaye d'Ébreuil, tombée en commande[2]. Le second frère du prédicateur, nommé Joseph, mourut avant lui ; il avait hérité de l'étude paternelle ; il eut pour fils le P. Joseph, éditeur des œuvres de l'évêque de Clermont.

Ce Père Joseph était né en 1704. Élevé soigneusement au collége oratorien, grâce à la sollicitude de son oncle, il fut reçu, en 1720, à l'institution ou noviciat de Lyon. On lit dans le catalogue de réception, dont les notes sont généralement fort sévères : « Joseph Massillon d'Hyères, âgé de seize ans, fils de Joseph, notaire, entré

[1] A l'année 1728, n° 264, je trouve, sur lui, cette petite note : « Le confrère Jean-Baptiste Massillon, natif d'Hyères, diocèse de Toulon, âgé de dix-huit ans, tonsuré, fils de Nicolas Massillon, bourgeois, et de dame Olivier ; il a étudié en philosophie à Toulon, et a été reçu le 11 décembre 1728. »

[2] *Mémoire signifié pour les administrateurs du grand Hôtel-Dieu de Clermont, contre Jean-Nicolas Massillon, lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères, demandeur et défendeur.* A la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

le 25 octobre 1720. Il a de la piété et de l'aptitude pour les lettres. Esprit vif, laborieux, pénétrant. Ordonné prêtre en 1729[1]. » Envoyé à Riom, il y professa successivement à peu près toutes les classes, de 1723 à 1730 ; en 1731, il y fut préfet du collége, et, en 1732, il se fixa définitivement à Clermont, près de son oncle, mais il lui causa les plus vifs chagrins par son ardent et opiniâtre attachement aux opinions jansénistes. Sans cesse en relation avec les appelants, très-lié avec le fameux Soanen, il était, disent *les Nouvelles* qui naturellement ne cessent de louer ce fanatique adepte, leur correspondant, « comme un bureau d'adresses pour les pèlerins jansénistes qui allaient voir M. de Senez, » exilé à la Chaise-Dieu. Il écrivit quelques opuscules de controverse, entre autres un mémoire français et latin : *Sur l'état de l'Église de France sous Clément XIV*, refondu et réédité avec le titre de : *Lettres à un évêque sur les remèdes aux maux de l'Église de France.* » Ce fut lui qui fit donner les derniers sacrements à mademoiselle Périer, nièce de Pascal. En 1656, Marguerite ou Margot Périer, âgée de dix ans et pensionnaire à Port-Royal, avait, disait-on, été guérie d'un mal à l'œil par l'application d'une relique de la sainte couronne d'épines. Retirée à Clermont, au sein de sa famille, elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans, étant, pour les Jansénistes, comme le lien qui rattachait les Convulsionnaires à Port-Royal et le diacre Paris à Pascal. Elle demeurait sur la paroisse du Port, dont le curé était un sincère catholique. Lorsqu'au printemps de 1733, la nièce de Pascal fut atteinte de sa dernière maladie, le curé, voyant à son chevet l'image de Paris, le saint des appelants et des convulsionnaires, dut lui demander une rétractation formelle avant de lui administrer les sacrements, mais elle ne voulut pas renoncer à ses sentiments hétérodoxes. Sur le refus constant du curé d'accorder son ministère à une malade qui déclarait hautement ne pas se soumettre à l'Église, Massillon, alors évêque de Clermont, aurait, suivant les *Nouvelles*, ordonné à un des vicaires du Port de porter le viatique à mademoiselle Périer. Nous n'avons sur ce fait que les renseignements fournis par la feuille janséniste ; mais cet acte et cette intervention directe de Massillon paraissent très-peu probables, car, à cette époque, il suivait une ligne de conduite très-fermement et très-décidément catholique. En 1781, ces mêmes *Nouvelles* disent que c'est par les

[1] Archives, MM, manuscrit 612, p. 135. Et ailleurs encore : « Le confrère Joseph Massillon, d'Hyères, fils de Joseph, notaire, et de Thérèse Rey, a étudié un an en philosophie à Notre-Dame de Grâce. On n'a rien à désirer en lui, sinon qu'il continue comme il a commencé. On juge par les fondements qu'il a jetés pour la piété et pour les lettres, que l'édifice, auquel il travaille avec ferveur, sera élevé et solide. »

soins du P. Joseph que « mademoiselle Périer, nièce de Pascal, reçut les derniers sacrements. » Cette indiscrétion nous donne la clef de l'énigme. Le P. Joseph, en administrant ou en faisant administrer les sacrements à une si ardente ennemie de la constitution *Unigenitus*, aura dû se parer du nom et de l'autorité de son oncle[1]. Ce qui, du moins, est tout à fait certain, c'est que Massillon, poussé à bout par le jansénisme croissant du P. Joseph, le congédia de l'évêché de Clermont. Mais il y eut pour le neveu ainsi disgracié un heureux retour. En 1740, Massillon fit prêcher par le pieux et populaire Bridaine une mission qui toucha beaucoup d'âmes, et dont un des témoins, Marmontel, conserva un long souvenir. Bridaine, aussi passionné pour la charité que pour la vérité, ramena le P. Joseph aux pieds de son oncle. Malheureusement, malgré de vaines promesses, l'incorrigible oratorien reprit son rôle de sectaire, et Massillon dut se séparer encore de lui, et cette fois d'une manière définitive. Le P. Joseph, d'abord retiré aux Vertus, vint, après la mort de son oncle, résider à la maison de la rue Saint-Honoré, y emportant avec lui les papiers de Massillon; plus tard, les oratoriens eux-mêmes trouvèrent ses opinions trop compromettantes; il alla finir ses jours sur la paroisse Saint-Paul de Paris où il continua sa vie pauvre, sévère, pénitente, mais attristée et sans consolation intérieure[2]. Enfin, gémissant sur le déclin du pur jansénisme, il atteignit ses dernières années, et mourut le 30 décembre 1780. Au moment où il touchait à l'inévitable terme, il fit une déclaration obscure et équivoque de ses sentiments religieux, et il reçut les suprêmes sacrements de M. Benoît, prêtre de Saint-Paul. En remarquant cette figure qui ne manque pas de caractère, nous n'oublierons pas que, malgré ses torts, c'est à lui, c'est à ses efforts et à son activité que nous devons de posséder l'édition complète des œuvres de l'illustre évêque. Mais pourquoi le P. Joseph n'est-il pas mort à l'Oratoire! Sans doute, au lieu d'avoir été perdus et dispersés après lui, les manuscrits du grand prédicateur subsisteraient encore.

[1] *Nouvelles ecclésiastiques*, 1733, 20 mai, et année 1781, page 118. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e édition, t. III, p. 198 et suiv. — Il sera bon de faire remarquer que M. Sainte-Beuve, n'écoutant que les mauvais propos des Jansénistes, s'est fait une très-fausse idée de la vieillesse de Massillon. Rien, cependant, de plus pieux, de plus chrétien, de plus vraiment épiscopal. Tout à ses pauvres et à ses curés, plein de soumission envers l'Église, occupé de missions, de retraites et de visites pastorales, ne quittant jamais son diocèse, il fut, en plein dix-huitième siècle, un modèle de zèle et de douceur évangéliques; et il mérita qu'en présence de l'Académie française, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, qui s'y connaissait, l'appelât un saint évêque.

[2] Voir les *Nouvelles ecclésiastiques*, 24 juillet 1781, et les registres de l'Oratoire aux Archives générales.

Quant à l'abbé d'Ébreuil, nommé Jean-Baptiste comme son oncle, sa vie fut beaucoup plus tranquille, plus oisive et plus commode. Il eut des bénéfices qui lui rapportèrent dix mille livres de rentes. On le voit en 1737 fort occupé du partage des manses entre ses moines et lui. Son oncle lui légua, comme à Joseph, une croix pastorale et un bijou, mais il se garda de lui confier ses papiers. Le pauvre Jean-Baptiste mourut tragiquement : en s'appliquant lui-même aux restaurations de son château abbatial, en 1744, il fut écrasé par la chute d'une poutre[1].

Les catalogues authentiques et originaux de l'Oratoire mentionnent quelques autres membres de cette famille d'Hyères, attirés dans la congrégation par la gloire de leurs parents. Voici ceux que j'ai pu relever :

Gaspard Massillon, d'Hyères, reçu à l'Institution d'Aix en 1693, professeur à Marseille en 1695, prêtre en 1704, et mort au mois d'avril 1731, à Notre-Dame-des-Grâces, en Provence;

Louis-Antoine Massillon, d'Hyères, admis à l'Institution de Paris en 1731, professeur à Riom en 1738 et 1739, sorti en 1740;

Jean-François-Toussaint Massillon, d'Hyères, reçu à Paris en 1731, sorti en 1735;

Jean-Pierre Massillon, d'Hyères, reçu à Paris en 1735 et sorti en 1736.

Enfin on rencontre un Massillon juge-mage à Montpellier et président du présidial en 1746.

L'orthographe primitive était Masseillon. Depuis 1681 jusqu'en 1699, c'est-à-dire jusqu'à plus de trente-six ans, le célèbre prédicateur est toujours appelé Masseillon dans les listes imprimées et les actes manuscrits de sa compagnie. Ce fut seulement vers le temps où il prêcha devant le roi qu'il adoucit légèrement son nom; et le reste de sa famille l'imita.

Dans les parties hautes de la vieille petite ville, bien loin du luxe des quartiers modernes, près de la ruelle Rabaton et de la paroisse Saint-Paul, l'Oratoire avait un collége dont on voit encore aujourd'hui les dernières ruines. C'est là que s'initia aux choses de l'esprit le plus célèbre des enfants d'Hyères. Ainsi sa religieuse et studieuse enfance se passa dans un espace très-restreint, entre la maison paternelle, le collége des Oratoriens et l'église Saint-Paul. On

[1] « XXXIII abbas, Joannes Baptista Massillon. Sub ipso, divisio mansarum. Dum restaurandæ abbatiali domui manum ipse admoverat, trabe obrutus est, 1735-1744. » *Recueil des titres concernant l'abbaye d'Ébreuil*, manuscrit 114, bibl. de Clermont. Cet écrit est l'œuvre du dernier abbé d'Ébreuil. On y trouve le procès-verbal de la division des manses, du 14 août 1737, signé de « Massillon, seigneur abbé commendataire de Saint-Léger d'Ébreuil ».

voudrait voir de près le développement de cette belle intelligence que captivèrent de si bonne heure les lettres latines. Si plus tard il transporta dans notre prose oratoire quelque chose de l'attendrissante douceur de la poésie virgilienne, s'il sut faire goûter la plus austère morale en l'enveloppant des séductions d'une grâce exquise et d'une souveraine harmonie, c'est que le génie de l'antiquité avait souri à sa jeunesse et lui avait révélé le secret de l'art. Mais un cœur profondément imbu du christianisme put seul lui donner cette pénétrante onction et cette tristesse consolée où est son vrai triomphe. On se l'imagine encore exerçant les touchantes fonctions d'enfant de chœur, et offrant l'encens à ces tabernacles au pied desquels il devait si souvent répandre les parfums d'une parole embrasée par le feu intérieur. Sans doute, au sortir de ses sévères occupations, le petit Jean-Baptiste allait avec les autres élèves de l'Oratoire se récréer sur les pittoresques hauteurs qui dominent la ville, dans ces vieilles ruines gothiques d'où l'on aperçoit l'immensité de la mer. Peut-être s'enivrait-il déjà de solitude, et cherchait-il la retraite qui le tenta si souvent, même au milieu de Paris, au sein de ses succès, et dont l'amour le poursuivit jusqu'à sa dernière vieillesse.

Révélant de très-bonne heure sa véritable vocation, il aimait non-seulement à entendre les sermons, mais à les reproduire. Au retour de l'église, réunissant en cercle ses jeunes camarades, le futur orateur de Louis XIV et de Louis XV répétait à son naïf auditoire ce qu'il avait retenu de la prédication du jour, animant son discours des grâces naturelles de son geste et de sa voix. C'est ainsi qu'à huit ans Lacordaire prêchait devant sa bonne Colette. Ces précoces essais rappellent le sermon de Bossuet à l'hôtel de Rambouillet; mais l'élève de Navare avait seize ans et on le prenait déjà presque au sérieux.

Cependant, ces goûts naissants, ces premières révélations du talent n'étaient pas consultés par le notaire d'Hyères. A peine Jean-Baptiste eut-il fini sa troisième qu'il le retira du collége pour l'employer dans son étude, voulant la lui transmettre un jour. Mais le jeune clerc, dès qu'il avait une heure de liberté, allait se consoler du style des actes et des contrats en traduisant, avec ses anciens maîtres, les plus beaux passages de ce Virgile et de ce Cicéron dont il était si heureusement épris. C'était là une marque incontestable de vocation littéraire. Ce zèle méritoire dans la jeunesse et ces soins généreux des maîtres ne sont pas d'ailleurs aussi rares qu'on pourrait, de loin, le supposer. Dans les villages, plus d'un enfant s'arrache au soin des vignes ou des champs paternels pour courir recevoir les premiers éléments des lettres savantes, l'hiver au coin de l'hum-

ble foyer du presbytère et, l'été, sous les ombrages avares de son petit jardin. Comme le cœur est de la partie, l'esprit s'ouvre aisément; et les plus fortes générations sacerdotales se renouvellent par ce commun désintéressement. L'élève devient plus cher au maître, et le maître à l'élève. La science dont l'acquisition coûte tant devient infiniment précieuse. C'est ainsi que le général Drouot l'aimait comme une conquête difficile. Fils d'un pauvre boulanger, le jeune Drouot, en revenant du collége, portait le pain chez les clients, et, comme l'unique lampe de la maison était souvent éteinte par économie, il profitait, pour reprendre ses études, tantôt de la lumière brûlante du four, tantôt des froids mais gratuits rayons de la lune.

Ces volontés généreuses, ces persistantes ardeurs arrivent infailliblement à leur but. Vaincu par la constance infatigable de son fils et cédant aux prières des prévoyants religieux qui enviaient les talents de leur élève, le notaire François Masseillon envoya Jean-Baptiste terminer ses études au collége oratorien de Marseille, où l'écolier reconnaissant s'attacha de plus en plus à la congrégation.

La pieuse et savante compagnie qui lui donnait l'instruction littéraire et l'éducation chrétienne avait un prodigieux succès dans le midi de la France. Dès l'année 1619, c'est-à-dire huit ans après l'établissement définitif de la société, on comptait déjà neuf maisons en Provence : Arles, Brignoles, Cavaillon, Marseille, La Ciotat, Frontignan, Maleval, Pertuis et Pézenas [1].

Ce fut vers 1678 que Massillon entra au collége de l'Oratoire. Il eut pour professeur de rhétorique le P. Albette [2] qui, plus tard, eut du succès dans les chaires de Paris. Dans cette même maison, avait déjà étudié un des prédicateurs les plus goûtés par le dix-septième siècle, et à qui Louis XIV devait, après la station de 1694, adresser un de ces mots auxquels il excellait, et qui étaient la plus belle récompense du travail heureux : « Mon Père, il n'y a que votre éloquence qui ne vieillisse point [3]. » Massillon trouva, comme directeur de cette maison le P. Jacques Marrot, fougueux disciple de Saint-Cyran. Le P. Marrot appartenait à ce parti extrême qui ne craignit pas d'outrager Massillon, lorsque le prédicateur se fut nettement déclaré pour la pleine doctrine catholique.

[1] *Annales de la maison de l'Oratoire*, année 1619, octobre, Archives, Oratoire, ms. 623.

[2] Archives, f° 43, ms. 640.

[3] « J'ai étudié à Marseille, dit Mascaron lui-même, sous les prêtres de l'Oratoire qui y ont le collége, chez lesquels je fus pensionnaire presque durant tout le cours de mes études. » — *Notes pour servir à la biographie de Mascaron, écrites par lui-même*, et publiés par M. T. de Larroque, 1863, pp. 9 et 10.

Ce collége de Marseille, quoique dirigé par des religieux de mérite et de zèle, offrait de graves inconvénients. L'agglomération d'une jeunesse ardente, le mélange inévitable des bons et des mauvais écoliers, l'éloignement de la vie de famille, étaient les causes de plaies cruelles à la vie morale et chrétienne. Hélas! tel est le sort des choses humaines, même les meilleures. Si, d'un côté, le collége a ses misères, si la fleur délicate, la naïve candeur, l'innocence de l'âme sont exposées à s'y flétrir, de l'autre, l'enfant y trouve le ressort puissant de l'émulation, y échappe à des caresses et à des soins amollissants, et sentant, au milieu d'une foule envieuse, le prix du travail et du mérite personnel que rien ne supplée, il prend quelque chose de mâle et d'énergique qui lui aurait manqué sous le toit domestique. Au moment même où Massillon quittait le collége de Marseille, un saint évêque, un missionnaire du Tonquin, M. Deidier, donnait sur cette maison, où il avait été élève, de bien tristes renseignements. Le 13 décembre 1681, M. Deidier, du fond du royaume annamite, écrivait à sa sœur pour la détourner de mettre son fils en pension[1]. Racontant ce qu'il avait vu, dans sa jeunesse, à ce collége oratorien, il lui disait que la surveillance y était insuffisante, que les jeunes gens religieux y étaient en butte à la raillerie, et que la licence des mœurs n'y avait souvent plus de bornes. Mais que faire? M. Deidier conseillait la vie de famille avec un précepteur. Outre que la chose n'est possible qu'aux riches, un précepteur ne peut suffire à tout, et l'élève isolé languit loin de l'aiguillon et du contrôle. Même en ce cas, le meilleur parti serait évidemment l'externat qui, sans priver l'enfance des mœurs et de l'esprit de la famille, prend à l'éducation commune tout son suc et toute sa moelle. Il faut envier les parents qui peuvent et qui savent ne pas se séparer entièrement de leurs fils, qui les retrouvent chaque soir, jouissant du progrès de la journée en l'excitant, et nourrissant eux-mêmes l'intelligence et le cœur de ceux dont ils alimentent la vie matérielle.

Ce fut cependant dans ce collége de Marseille que Massillon et M. Deidier lui-même résolurent de se consacrer complétement au service de Dieu et du prochain. Massillon, au reste, ne perdit pas le souvenir de Marseille; il y revint prêcher une station, et lorsqu'il fut nommé évêque, il n'oublia pas les maîtres qui, sans doute, l'avaient gratuitement instruit. Il écrivit au P. Gauthier, supérieur du collége de Marseille, prêtre austère, mais d'un jansénisme qui devint belliqueux, une lettre où respirent l'humilité, la foi et la

[1] M. l'abbé Bayle a publié cette curieuse lettre dans sa belle étude sur Massillon.

gratitude : « Un homme de Dieu comme vous, mon Révérend Père, doit me plaindre beaucoup et prier pour moi. C'est l'office le plus essentiel que je puis attendre de l'amitié dont vous m'honorez. C'est tout ce que je puis vous dire dans l'accablement de lettres et d'affaires où je me trouve dans ces commencements : je n'aurais rien à souhaiter si le diocèse de Clermont devenait un jour digne de votre zèle. Avec un ouvrier comme vous, je me croirais bien fort, et je pense que je vous représenterai un jour si vivement les besoins de cette grande Église, que votre piété ne vous permettra pas de vous y refuser. Souffrez que je remercie ici tous nos Pères de l'honneur de leur souvenir, que je me recommande à leurs prières, et que je vous proteste de tous les sentiments d'estime et de respect avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Parmi les pensionnaires de ce collége, se trouvait un jeune Marseillais, né la même année que lui, et plein d'une vive ardeur pour l'étude. Il se nommait Antoine Arcère. Les deux écoliers se lièrent d'une *tendre amitié* dès l'enfance[1]. Ils se retrouvèrent à l'Institution d'Aix et au scholasticat d'Arles, car Arcère entra lui aussi dans la congrégation. Le goût et l'aptitude du P. Arcère le portaient vers la philologie. Pour se perfectionner dans les langues du Levant, il quitta l'Oratoire, et voyagea plus de deux ans en Orient. Il composa même un grand dictionnaire français-turc; mais il ne put parvenir à le faire imprimer. Massillon estimait fort cet esprit honnête et laborieux; et il fut *sensible à sa sortie*[2].

Ce fut le 10 octobre 1681 que, âgé d'un peu plus de dix-huit ans, Massillon franchit le seuil de la maison d'Aix[3], pour y faire son noviciat, qui s'appelait Institution chez les disciples de Bérulle. Aujourd'hui cet établissement, dont l'église fut détruite durant la Révolution, est occupé par les Sœurs de la Présentation, rue du Bon-Pasteur.

Lorsque l'année de son institution fut écoulée, le confrère Massillon, comme on le nommait alors, s'éloigna d'Aix pour aller à la maison d'Arles suivre le cours de théologie[4]. Il y demeura deux ans, du 23 septembre 1682 au 19 septembre 1684. « Il s'y distingua, dit un de ses contemporains, de ses confrères et de ses compatriotes[5] et par sa solidité et par la pénétration de son génie, et eut,

[1] Lettre de Massillon au P. Arcère.

[2] *Ibid.*

[3] J'ai retrouvé cette date dans les registres de l'Oratoire, *Catalogues de Réception*, année 1681. Elle est donc absolument sûre.

[4] *R. des Délibérations*, années 1682 et 1684.

[5] *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*,

parmi ses condisciples, le même rang qu'il a eu dans la suite parmi les prédicateurs. Un homme de mérite, que Louis XIV envoyait dans le Languedoc prêcher la controverse, passant par Arles, s'arrêta quelques jours dans la maison de l'Oratoire. Charmé du jeune Massillon, il eut de fréquentes conversations avec lui, et lui dit, en le quittant, qu'il n'avait qu'à continuer comme il avait commencé, et qu'il deviendrait — « un des premiers hommes du royaume ». — On est heureux de pouvoir ainsi trouver quelques traces de cette brillante jeunesse.

Parmi les directeurs de cette maison d'Arles, on remarquait alors le P. Honoré de Quiqueran de Beaujeu, depuis évêque de Castres. C'était un prédicateur célèbre en son temps; Fléchier l'attira près de lui. A peine nommé évêque, M. de Beaujeu quitta tout pour son diocèse; et Louis XIV lui dit : « C'est bien tôt, mais c'est bien fait. » Il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'oraison funèbre du roi, que Massillon prêcha à la Sainte-Chapelle.

Imitant la sage coutume de la Compagnie de Jésus, l'Oratoire envoyait les jeunes religieux, et particulièrement ceux qui donnaient les plus belles espérances, professer successivement dans ses colléges les classes de grammaire, d'humanités et de rhétorique. Les plus solides esprits devaient même enseigner dans les séminaires de la congrégation la philosophie et la théologie, avant de se livrer à la chaire et à la direction des âmes. C'était un excellent moyen non-seulement de perfectionner le goût ou le savoir, mais surtout de faire prendre des habitudes irrévocablement sérieuses. Sainte-Marthe donna donc à Massillon pour la rentrée de 1684, c'est-à-dire pour la Saint-Luc, la chaire de cinquième du collége de Pézénas : il y resta deux ans et demi, jusqu'au printemps de 1686[1]. Mais il y eut la quatrième à partir de l'année 1685.

Il y avait alors, dans les petites classes de cet établissement de Pézénas, un élève que le jeune professeur devait retrouver plus tard à Paris. C'était le fils d'un serviteur de M. de Grignan, l'arche-

in-12, 1752, p. 377. Ce rare et précieux recueil, sans nom d'auteur, est du P. Joseph Bougerel. Les registres de l'Oratoire nous apprennent que ce Père était né à Aix, en 1679, d'un procureur au Parlement, qu'il fut reçu à l'Institution en 1702, qu'il résida ou professa dans plusieurs maisons de Provence, particulièrement à Toulon, à Arles et à Grasse, et qu'il mourut en 1755. Il se trouvait, par conséquent, à même d'être parfaitement renseigné sur ce qui concerne son illustre confrère. Et il disait lui-même : « Pour écrire la Vie de M. Massillon, je n'ai eu qu'à consulter ceux qui l'ont connu plus particulièrement; ce qui ne m'a pas été difficile, car il est mort depuis peu de temps; je n'ai rien marqué de lui qui ne soit connu de tout le monde. »

[1] *Registres des délibérations du Conseil. — État des morts et des vivants en* 1685. — Annotation manuscrite du P. Bahier, secrétaire de la congrégation.

vêque d'Arles. Il se nommait Jean-Baptiste Molinier. Après avoir achevé ses études, Molinier se fit militaire. Mais, touché par la grâce, il revint à l'Oratoire pour s'y consacrer à une autre milice. Le P. Molinier, qui avait de l'éclat et du feu, devint un prédicateur cher à la foule. Par malheur, son impétuosité naturelle n'était pas dirigée par le goût, ni réglée par une étude sévère. Lorsque, vers les dernières années de Louis XIV, il prêchait à Paris, Massillon allait parfois l'écouter. Ravi par son généreux enthousiasme, mais en même temps frappé de sa composition inégale et de son style incorrect, l'illustre orateur lui disait ingénieusement : « Mon Père, il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur et du peuple et des grands. » Un ancien oratorien, le P. Tabaraud, raconte sur ce séjour à Pézénas une anecdote assez croyable, encore qu'un peu jolie. Massillon était de temps en temps chargé d'aller faire des conférences au bourg voisin de Lézignan-la-Cèbe. Mais il y subit un grave échec : on trouvait qu'il ne mettait pas assez de latin dans ses discours, et qu'il ne citait jamais les écrivains profanes, selon la coutume du seizième siècle, encore chère aux provinces reculées et arriérées. Le jeune professeur, averti, s'empressa de charger ses instructions de belles et longues citations latines qui enlevèrent toute la petite ville. Il arrivait parfois ainsi qu'on permettait aux « confrères » de prêcher, avant qu'ils eussent qualité; cela se présenta précisément à Pézénas en ces années-là, d'après le témoignage des registres; on envoya en mission un jeune oratorien qui n'était pas encore dans les ordres. Il faut pourtant se rappeler que le P. Tabaraud n'était entré à l'Oratoire qu'en 1765, et que la tradition au sujet de Massillon pouvait déjà être confuse.

Cette maison de Pézénas était alors fort troublée. Le diocèse d'Agde, auquel elle appartenait, avait pour évêque un janséniste décidé, M. Fouquet, qui faisait bénir ses séminaristes par le P. du Breuil, un des saints et des martyrs de la cause. M. Fouquet était exilé à Villefranche de Rouergue. Or l'assemblée de l'Oratoire avait fait un formulaire réglant les matières alors si controversées en philosophie, en théologie et même en physique. Le cartésianisme et le jansénisme y étaient également condamnés. On exigea de tous les oratoriens la signature de cette pièce. Le P. de la Chaise veillait à la chose. Mais l'évêque Fouquet écrivit de Villefranche aux maisons d'Agde et de Pézénas un mandement pour leur défendre de souscrire. Cette curieuse ordonnance se terminait ainsi : « Nous vous enjoignons, en vertu de l'obéissance canonique que vous nous devez, de nous donner communication de tout ce qui est réglé de nouveau dans vos assemblées concernant ces matières ecclésiastiques, et de ne rien mettre de tel à exécution sans avoir eu préalablement notre

consentement, selon les règles et usages de l'Eglise, à peine de suspension. » Massillon, à la suite de plusieurs autres oratoriens, se hâta d'adresser à M. Fouquet une spirituelle requête, « pour lui demander la liberté de souscrire l'écrit en question, en lui donnant la communication qu'il avait exigée. » La réponse de l'évêque, qu'il fit imprimer au bas de son ordonnance, fut celle qu'on pouvait attendre de cet esprit ancré dans son opposition : « Il consentait qu'ils enseignassent ce qui leur était prescrit (par l'Oratoire) touchant les opinions philosophiques; mais, pour les matières de doctrine, il leur défendait d'exiger la signature jusqu'à futur examen, le tout sous peine de suspension. » M. Fouquet pensait être fin; mais la Compagnie fut plus ingénieuse encore : elle retira tous les religieux des établissements d'Agde et de Pézénas, pour les remplacer par des oratoriens ayant déjà signé ailleurs. La cour, mécontente de M. d'Agde, dont le nom déplaisait de reste, le transféra de Villefranche à Issoudun.

Ce collége de Pézenas était d'ailleurs dans la plus étrange situation. D'une part, la cour et le P. de la Chaise, disent nos registres, le suspectaient; plusieurs des Pères, et notamment le supérieur, le P. Vitalis, étaient accusés de jansénisme; et, d'autre part, les oratoriens se plaignaient de rencontrer dans cette maison des esprits mal soumis et inquiets. Ce P. Vitalis, obligé de quitter Pézenas, à cause de l'affaire de la signature, laissa sa charge au P. Béraud. On recommanda vivement à ce directeur intérimaire de veiller sur les religieux, dont se défiait la congrégation. Quatre confrères surtout causaient de l'ombrage. On prétendait qu'ils étaient soutenus dans leurs idées particulières « par les ennemis de la Congrégation. » On blâmait « leurs liaisons suspectes avec des gens malintentionnés, et reconnus partout pour être opposés à la Compagnie. » Or ces quatre jeunes régents étaient le confrère Cellier, le confrère Marchand, « *soupçonné d'avoir des relations particulières avec les PP. jésuites*, où il a un oncle provincial[1]; » le confrère Bernard et le confrère Masseillon. Ainsi Massillon déplaisait déjà, ou plutôt devenait légèrement suspect à sa congrégation. On l'accusait de sortir trop souvent et d'aller dans le monde. Le fait est que cette petite société ne partageait qu'à demi les idées exclusives et étroites de l'Oratoire, et même (oh! horreur!) « allait se confesser aux cordeliers. » Cellier et Bernard se retirèrent. On eût bien

[1] Il suffisait, dès lors, d'avoir des relations avec les jésuites pour être éliminé de la congrégation. Ainsi, le 21 avril 1689, « ordre de renvoi du confrère Bizot (de Lyon) accusé de correspondre avec les PP. jésuites. » Le 23 mars, un autre jeune oratorien de Lyon, avait déjà été congédié sur la même inculpation.

voulu aussi se défaire de Marchand; mais il était appuyé puissamment; le P. de la Chaise s'intéressa même à lui, et il fallut le garder. On respire en voyant Massillon échapper dès lors aux tendances étroites et jalouses de l'Oratoire; les reproches et les brutalités de la Congrégation, les accusations grossières qu'on lui adresse, montrent qu'il n'appartient qu'à moitié à la Compagnie. On pouvait déjà prévoir qu'il romprait un jour tout à fait avec l'esprit de parti[1].

Au surplus, même après le renouvellement total du personnel, la maison de Pézenas n'avait pas bonne réputation; le P. de la Chaise se plaignait amèrement à la cour qu'on y eût parlé contre la dévotion du rosaire.

Dispersés au loin, les religieux d'Agde et de Pézenas purent signer à leur aise. Le 7 mars 1686, Massillon fut envoyé de Pézenas, en qualité de suppléant, à ce même collége de Marseille où il avait terminé ses études. Il y resta encore toute l'année scolaire qui suivit. A la Saint-Luc de 1687, il alla professer la seconde à Montbrison, où la troisième était confiée au P. Maure, son futur rival dans les chaires de Paris et de Versailles. L'année d'après, il y eut la chaire de rhétorique. Enfin, durant les vacances de 1689, Massillon, désigné pour Riom, fut retenu par le P. Ville, supérieur du séminaire que les oratoriens avaient à Vienne, le long du Rhône, au faubourg de Lyon. C'est là qu'en 1690, il reçut le sous-diaconat et le diaconat, et qu'il fut ordonné prêtre en 1691, à l'âge de vingt-huit ans. Il demeura six ans à Vienne, jusqu'à l'automne de 1695, enseignant la philosophie, puis la théologie. Toutes ces dates, que nous avons relevées, année par année, sur les actes originaux eux-mêmes, permettent de suivre Massillon pas à pas dans ses diverses résidences et ses divers emplois : elles suffisent seules pour réfuter d'inutiles et gratuites suppositions.

Les talents du jeune professeur attiraient sur lui l'attention; cependant il hésitait à monter en chaire. Enfin on lui persuada de prêcher. L'archevêché de Vienne se trouvait alors entre les mains d'un pieux et digne vieillard, M. de Villars. C'était le cinquième Villars qui occupait ce siége. Il aimait les lettres, et sa charité semblait inépuisable[2]. Massillon parla plusieurs fois en sa présence[3].

[1] *Mémoires domestiques* (manuscrits) *de l'Oratoire; Histoire générale* (manuscrite) t. II, n° 201 et suiv., année 1685, *Registres originaux*, années 1684, 1685 et 1686.

[2] *L'État politique de la province de Dauphiné*, par Nicolas Chorier, 1671, t. I, p. 354.

[3] *Éloge funèbre de M. de Villars*, édit. de 1708, p. 448.

Ces débuts furent heureux; il obtint un succès qu'il n'attendait pas, et il connut les enivrantes douceurs de la gloire naissante qui tentent les cœurs les plus pénétrés de l'humilité chrétienne. Le monde recherchait déjà ce noble et charmant esprit; et à cette époque, on le trouve lié avec M. de Saint-Martin, avocat général du parlement de Provence, et en relation avec des femmes de la meilleure société, madame de Grammont et la marquise de Pusignan.

Durant ce long séjour à Vienne, il se préoccupa de la question des spectacles, alors si fort à l'ordre du jour, et sur laquelle il revint plus d'une fois dans sa carrière oratoire. *Athalie* même, ce chef-d'œuvre de la poésie dramatique et de l'art religieux, loué par Fénelon, et où la grandeur de Dieu enveloppe tout, ne put désarmer la sévérité de Massillon. *Athalie* parut en 1691. Du Guet avait assisté à une des représentations de Saint-Cyr, et versé des larmes d'attendrissement et d'admiration. Plus impitoyable et surtout plus jeune, Massillon écrivit une lettre où il manifesta ses scrupules même à l'égard de cette pièce si profondément chrétienne.

Il est probable que cette lettre ne fut pas imprimée, et que les amis de l'Oratoire se contentèrent de la communiquer[1]. La même chose eut lieu pour ses sermons; car, à part ses livres liturgiques, ses actes épiscopaux et son catéchisme, il ne publia rien, pas même son *Petit Carême*. L'oraison funèbre de Conti fit seule exception[2]. Mais nous savons que des copies manuscrites de ses sermons circulaient à Paris et à la cour. Ce qui est certain, c'est qu'Arnauld, écrivant à Boileau, rappelle les sentiments sévères de Massillon : « Ce ne sont pas, dit-il, *les scrupules du P. Massillon* qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'*Athalie*, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'a fait[3]. » Sa lettre est du 10 avril 1691. Cette date, assurément, est curieuse; elle a même excité des doutes. Deux savants distingués, M. l'abbé Bayle et M. T. de Larroque ont pensé qu'il fallait lire plutôt : Mascaron. Mais voilà que Boileau, à son tour, est revenu sur ces sévérités de Massillon. L'illustre poëte prétend donc que si l'on interdit tout ouvrage qui parle aux sens, « il ne sera plus permis de peindre dans les églises des Vierge Marie, ni des Suzanne, ni des Madeleine agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. » Il faudrait aussi s'abstenir de voir représenter et même simplement de lire les ouvrages dramatiques.

[1] Quoiqu'un ou deux de nos manuscrits la disent imprimée, je n'ai pu la trouver nulle part.

[2] 1709, Paris, Mazières, in-4° et in-12.

[3] *Œuvres de Boileau*, éd. Saint-Surin, t. IV, p. 25.

« Pourtant, ajoute-t-il, le théâtre et la poésie ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications, à preuve le *Britannicus* de M. Racine, qui dégoûta à tout jamais un grand prince de danser dans des ballets. *Quoi qu'en dise le P. Massillon*, le poëme dramatique n'est mauvais que par le mauvais usage qu'on en fait[1]. »

Pendant l'année 1693, Massillon se produisit dans la chaire d'une manière plus solennelle. Il alla prononcer à Lyon l'oraison funèbre de l'archevêque, Camille de Neuville de Villeroy, qui mourut le 3 juin, à l'hôtel de ville de Lyon, et qui fut enterré aux Carmélites, dans une sépulture de famille que possédaient les Villeroy. Ces Villeroy formaient à Lyon, ainsi que les Rohan à Strasbourg et les Villars à Vienne, comme une sorte de dynastie pontificale, se succédant d'oncle à neveu. M. Camille de Villeroy était tout à Lyon. « Il peut être considéré, dit Saint-Simon, comme le dernier grand seigneur qui ait été en France. Il commandoit dans Lyon et dans tout le gouvernement avec une pleine autorité, sans inspection de personne, et rien ne s'y faisoit que par lui. Il avoit un grand équipage de chasse, et, devenu aveugle à la fin de sa vie, il alloit encore à la chasse, à cheval entre deux écuyers. Il vivoit magnifiquement; tout trembloit sous lui, les villes, les troupes, jusqu'à l'intendant... C'étoit un petit prestolet, à mine de curé de village, aussi haut que son frère étoit bas, qui le menoit à la baguette et son neveu au bâton (deux maréchaux), qui avoit plus d'esprit et de sens encore que son frère, fut peu archevêque et moins commandant que roi de ces provinces, qu'il ne quittoit presque jamais[2]. » Né à Rome pendant l'ambassade de son frère, il eut pour parrain Camille Borghèse, depuis Paul V. Il gouverna l'Église de Lyon de 1654 à 1693. Il fonda plusieurs édifices utiles, et particulièrement le grand séminaire. Malgré son amour de la domination, du luxe et de la chasse, il s'occupait des écoles et des pauvres, visitait fréquemment les paroisses de son vaste diocèse, et restaurait la discipline ecclésiastique. Par son testament, M. de Villeroy demandait qu'on n'honorât pas sa mémoire par des éloges funèbres; mais la reconnaissance et la piété publiques refusèrent d'obéir à ce vœu, que dictait la religion.

L'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon est la première œuvre que nous possédions de Massillon. Jusqu'ici, sur la foi du P. Bougerel, qui fait vivre M. de Villeroy jusqu'à quatre-vingt-douze ans,

[1] Lettre autographe inédite, Auteuil, 7 sept. 1707, provenant du cabinet de M. H. de M.

[2] Dangeau, *Addition de Saint-Simon*, édit. Didot, t. IV, p. 300.

au lieu de quatre-vingt-sept, ce qui est déjà respectable, on croyait que ce discours n'avait été prononcé qu'en 1698, quatre ou cinq ans après l'éloge de M. de Villars. Mais il est bon sur toutes choses d'avoir des renseignements tout à fait contemporains. Or la bibliothèque de la rue Richelieu possède un exemplaire d'une *Vie* du prélat, imprimée en 1695. On y lit : « Les entrailles de M. de Villeroy furent enterrées à sa cathédrale; son cœur est conservé dans l'église de Neuville, et son corps fut porté dans celle des Carmélites, et mis dans la chapelle de Villeroy. On fit son oraison funèbre dans tous ces endroits : M. Villemot, promoteur général, la prêcha à Neuville; *un Révérend Père de l'Oratoire, aux Carmélites;* et M. Moranges la fit en peu de mots[1]. » Massillon, il est vrai, n'est pas nommé; mais il s'agit évidemment de lui, car nous savons, par l'édition de 1708[2], que son discours fut prononcé au Carmel, et devant une nièce de l'archevêque qui y était religieuse. Comme M. de Villars mourut après M. de Villeroy, l'édition de 1708 avait raison de placer en premier lieu l'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon, et c'est évidemment le P. Joseph qui s'est trompé, en intervertissant l'ordre primitif de ces deux discours.

Ainsi averti, le goût saisit le progrès de la pensée, et on voit tout un changement de système oratoire. Dans ces deux essais, surtout dans l'éloge de M. de Villeroy, quoique ayant déjà plus de trente ans, l'auteur se laisse aller tantôt à la satire, tantôt à la flatterie, choses également répugnantes à la chaire chrétienne; on y trouve de la déclamation, trop de fleurs et d'antithèses, un bel esprit suranné. C'est comme un bouquet de terroir. Seul, le séjour de Paris, où il devait se mêler à la bonne compagnie, entendre Bourdaloue, prêcher devant Louis XIV et Bossuet, achèvera de polir son style, et fera de lui un des plus heureux modèles du bon goût. Ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple de cette inexpérience première, il compare les visites ou *tournées* pastorales des prédécesseurs de Villeroy, visites fort rares sans doute, à l'apparition des *comètes*. « L'apparition et la course annuelle de ces astres saints (les archevêques de Lyon) était devenue un phénomène presque aussi rare et aussi surprenant que les comètes. » Mais, à côté des excès de jeunesse, et sous l'accent de province, se font déjà sentir cette tendresse d'âme et cette délicatesse de cœur qui formeront les traits distinctifs de son beau génie. On y voit aussi cet ingénieux emploi des souvenirs bibliques où il se plaît à chercher la vraie et délicieuse parure de son élo-

[1] *Vie de Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon*, p. 182. Lyon, in-18, 288 pages, 1695 (par le P. Guichenon, Augustinien).

[2] T. V, p. 421.

quence. Mais, chose curieuse! dans l'oraison funèbre de M. de Villeroy, Massillon, un peu comme jadis à Lézignan, citait Salluste, et comparait ses héros aux anciens Romains[1]. Or, en louant M. de Villars, il repoussait de la chaire toutes ces choses profanes, et, se traçant son nouveau chemin, il disait merveilleusement bien : « Nous tirerons du sanctuaire même les ornements sacrés qui vont servir d'appareil aux funérailles de l'oint du Seigneur; nous ne prendrons que sur l'autel les fleurs que nous allons jeter sur le tombeau du prince des prêtres. Le siècle, qui n'eut jamais de part à ses actions, n'en aura point aussi à ses louanges; nous sortirons de l'Égypte, pour rendre les devoirs suprêmes à cet autre Jacob. *Les pompes de Pharaon ne viendront plus, comme autrefois, jusque dans une terre sainte*, honorer les cendres des patriarches. »

Ce M. de Villars, naturellement doux et bienveillant, allait à l'âme de Massillon. Pendant quatre ans il l'avait vu de près, jouissant parfois de son aimable conversation. Sa physionomie ouverte, son âme qui s'attendrissait facilement, l'avaient touché, et il s'écriait dans sa légitime reconnaissance : « Moi-même, je dois le dire ici, dussé-je éveiller ma douleur en rappelant le doux souvenir de ses entretiens et de ses bontés, oui, moi-même je l'ai vu, avec cet air de candeur et de sincérité qui peignait sur son visage les sentiments de son cœur[2]. »

Aux vacances de 1695, Massillon quitta Vienne. On le destinait évidemment à la chaire, car il fut envoyé à l'importante maison de Lyon, au-dessus de laquelle il n'y avait que Paris, non plus pour professer, mais pour « résider, » c'est-à-dire pour prêcher et confesser[3]. On l'y trouve encore le 25 juin 1696[4].

En cette année 1696, l'Oratoire changeait de supérieur général : au P. de Sainte-Marthe succédait le P. de La Tour. La fin du généralat de Sainte-Marthe avait été remplie de trouble et d'ennui : la maladie et la disgrâce augmentaient encore sa sévérité ordinaire. Dans son intolérance étroite, il craignait et repoussait tout ce qui n'était pas pleinement du parti. N'ayant que quarante-six ans, moins soupçonneux et moins morose que son prédécesseur, le P. de La Tour ne craignait pas d'attirer à Paris les jeunes religieux de mérite et d'avenir. Massillon avait été suspect à cause de ses relations avec les jésuites et les cordeliers; la vérité cependant est

[1] Édition de 1708, p. 407 et p. 414.

[2] Édition de 1708, p. 479. Pour M. de Villars, on peut voir outre Chorier, *Histoire de la Sainte-Église de Vienne*, par Maupertuy. Lyon, 1706 et Moreri. Partout l'éloge de sa bienfaisance et de son désintéressement.

[3] *Registre des délibérations de l'année* 1695.

[4] *Liste triennale de l'année* 1696.

qu'en ce moment, quoique encore flottant, il penchait du côté janséniste. Ce qui ne suffisait pas au P. de Sainte-Marthe, convenait au contraire parfaitement au nouveau général; car le P. de La Tour se trouvait alors très-exactement dans la même situation d'âme : tous deux avaient été nourris des opinions de la congrégation, tous deux y tenaient, quoique sans aigreur et sans entêtement, et d'ailleurs, prêts, comme la suite l'a démontré, à se soumettre au jugement de l'Église et même à le défendre.

Aussi, le P. de La Tour, devenu général au mois de juin 1696, laissa quelques mois à peine Massillon à la résidence de Lyon, et dès le 1er octobre 1696, il l'appelait au séminaire de Saint-Magloire, de Paris, en qualité de second directeur.

Mais que s'était-il passé avant l'élection du P. de La Tour? Déjà blâmé à Pézenas par de trop austères censeurs, toujours avide d'ailleurs de solitude, s'était-il réfugié à Septfonts? En 1689, il écrivait à Sainte-Marthe, qui, selon l'usage, l'interrogeait sur ses désirs et ses goûts : « Comme mon talent et mon inclination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendraient mieux[1]. » Et au surplus son esprit ouvert et conciliant avait pu déplaire de nouveau. Ce qui est certain, c'est qu'on lit, dans l'édition de 1708, un passage de l'éloge de M. de Villeroy, qui n'était pas de nature à satisfaire le parti dominant à l'Oratoire. Il avait dit, en effet, parlant avec convenance de Rome, que « cette ville, si célèbre, était le séjour de la sainteté et l'air natal de la plus sainte politique : » phrase remarquable qui, avec l'édition du P. Joseph, se transforme en « cette ville si célèbre où l'autorité de l'empire et du sacerdoce se trouve réunie dans la même personne[2]. »

Quoi qu'il en soit, il n'a pu être à Septfonts que neuf ou dix mois au plus, car, au 9 septembre 1695, dans les actes du conseil de la compagnie[3], on le mentionne comme envoyé de Vienne à Lyon, et d'autre part, dans la liste triennale, on le trouve, l'été de 1696, à la résidence de Lyon[4]; et de là il fut envoyé, le 1er novembre, à Paris. Ce temps est court, mais il suffit. Il paraît, d'ailleurs, certain que Massillon demeura quelque temps dans la retraite; les témoignages abondent sur ce point, et de plus, le prédicateur lui-même a parlé plusieurs fois en ancien solitaire.

Un témoignage important et qu'on ne saurait récuser, est celui

[1] Le P. Bougerel, p. 378; et *Voyage littéraire en Provence*, par M. P. D. L. (Papon, ancien oratorien) 1780, p. 200.

[2] Edit. de 1708, p. 398, et de 1745, p. 66.

[3] *Délibérations*, année 1695.

[4] *Feuilles imprimées*, année 1696.

du P. Bougerel. L'approbation de ses *Mémoires* porte la date du 12 janvier 1751, c'est-à-dire seulement huit ans environ après la mort de l'évêque de Clermont. Le P. Bougerel n'avait que seize ans de plus que l'illustre orateur ; il était d'Aix, et passa sa vie dans les maisons de la compagnie; il devait, par conséquent, mieux que personne, être édifié sur un événement aussi important dans l'existence de son célèbre confrère. Or, il dit positivement et avec une grande apparence de vérité, en citant des Mémoires particuliers : « Vivement frappé de la difficulté de réussir dans le ministère de la chaire, il prit le parti de se retirer à Septfonts, où quelque temps après, instruit que le P. de La Tour avait été élu supérieur général de l'Oratoire, il lui écrivit, et ce Père le fit revenir dans le sein de sa congrégation ; il lui donna la maison de Lyon, et lui conseilla de ne pas enfouir ses talents ; quelque temps après (il fut) appelé au séminaire de Saint-Magloire[1]. » En effet, trois ou quatre mois après son arrivée à Paris, Massillon écrivait au P. Arcère, en l'engageant à rentrer, lui aussi, dans la compagnie, ces lignes où il parle avec abondance de cœur du régime inauguré à l'Oratoire par le nouveau général : « On n'a pas eu, pour vous, dans l'Oratoire, peut-être tous les égards qu'on devait à tout ce que vous promettiez, et à tout ce que vous étiez déjà. Mais vous connaissez les corps libres : il est peu de particuliers qui s'intéressent à l'honneur de la communauté. Vous aimez les livres et la solitude. Ainsi une vie commune et régulière ne vous ferait pas obstacle. C'est dommage, mon cher ami, qu'un homme comme vous pourrisse dans un fond de province, et n'étudie que pour étudier. Auriez-vous une si grande opposition à venir à Paris vous rendre à un corps à qui vous vous devez, et pour lequel vous êtes né ? Vous pouvez compter sur toutes les facilités et sur tous les agréments imaginables de la part de notre nouveau général. Il aime les gens de lettres, il en cherche de tous côtés... Le gouvernement de l'Oratoire, sous ce nouveau général, est tout à fait changé ; et son règne va être celui des gens de lettres et de mérite. Il s'attache à faire fleurir l'Oratoire de ce côté-là. »

Informé de cette retraite de Massillon par les oratoriens, d'Alembert l'enveloppait de circonstances étranges, mais il devait y avoir quelque chose de vrai, comme on le verra tout à l'heure. D'Alembert dit donc : « Il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfonts, où l'on suit la même règle qu'à la Trappe, et il y prit l'habit. Pendant son noviciat, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Septfonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier.

[1] 1752, p. 378. Le P. Bougerel, qui, par malheur, se trompe trop souvent sur les dates, recule à tort le moment de l'élection du P. de La Tour.

L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette Thébaïde un ouvrage si bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Septfonts en lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Écriture, demeurât *caché sous le boisseau*. Il exigea qu'on fît quitter l'habit au jeune novice ; il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et le plaça dans le séminaire de Saint-Magloire à Paris, en l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, et en se chargeant, disait-il, de sa fortune. » D'Alembert avait lu l'éloge de Massillon, en 1774, devant l'Académie française, mais il ne le fit imprimer qu'en 1779. Or, avant lui, on avait déjà loué solennellement le prédicateur ; il est vrai que c'était en province, comme à Toulouse et à Marseille, et que ces premiers éloges échappèrent à l'attention générale. Le panégyriste de Toulouse, l'abbé Marquez, parlait de la retraite de Massillon à Septfonts comme le P. Bougerel, avec les mêmes circonstances, et presque dans les mêmes termes[1]. Mais ce qu'on avait peu remarqué ailleurs, frappa vivement avec d'Alembert. Ses opinions, hostiles au clergé, et ses préjugés philosophiques étaient faits pour blesser les cœurs chrétiens, et on cherchait naturellement à le prendre en défaut. Je trouve à ce sujet une note du temps fort curieuse, écrite sur un exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal : « Il faut rectifier ce récit (le récit de d'Alembert). M. Massillon essaya pendant quelques mois de la vie des Chartreux, et revint à l'Oratoire, regrettant beaucoup de ne pouvoir embrasser cette vie pour laquelle il a toujours assuré qu'il avait du goût ; mais il n'alla point à Septfonts ; l'histoire de la lettre du cardinal de Noailles est de l'invention de M. l'abbé Maury, qui en fit l'essai sur moi, avant que de la conter à M. d'Alembert, qui l'adopta sans autre examen[2]. » A Clermont même, négligeant et le P. Bougerel et l'abbé Marquez, on s'attaquait au philosophe. M. de la Bâtisse, an-

[1] *Éloge de M. Massillon*, prononcée à Toulouse, par M. l'abbé Marquez, professeur d'éloquence au collége royal de la même ville, 1768, in-8°, 24 pages.

[2] C'est donc de Maury que parlait d'Alembert, lorsqu'il dit dans ses curieuses notes sur l'*Éloge de Massillon* : « Il alla faire à Septfonts le séjour dont nous avons parlé, anecdote très-vraie, et que celui qui nous l'a racontée, prédicateur célèbre et vivant, avait apprise à l'Oratoire. » Ainsi, d'Alembert ne connaissait pas ce qui avait été imprimé, en province, sur Massillon. *Histoire de l'Académie française*, t. V (1787), p. 26.

cien grand vicaire du pieux évêque, écrivant l'année même de l'apparition de l'ouvrage du secrétaire perpétuel de l'Académie française, trouvait son récit invraisemblable ; il ajoutait : « M. Massillon n'a jamais été novice à Septfonts. Nous avons ici deux oratoriens plus qu'octogénaires qui ont vécu quelques années dans la congrégation avec le P. Massillon ; ils prouvent l'impossibilité du prétendu Septfonisme ; mais une preuve sans réplique, c'est le témoignage de dom Dorothée, actuellement abbé, et religieux de cet abbaye depuis trente-huit ans, qui m'assure, dans une lettre que j'ai sous les yeux, que cette prétendue anecdote est une fable, et que M. Massillon n'a jamais été novice à Septfonts[1]. » La vérité est qu'il y a quelque confusion dans d'Alembert, et que Maury a pu l'induire en erreur sur le fait de la réponse à M. de Noailles. Ce que disent Bougerel et Marquez est plus simple et plus naturel. Le P. de La Tour suffit seul pour tirer Massillon de la solitude ; mais rien n'empêche qu'il n'ait parlé du jeune prêtre à M. de Noailles, et même que Massillon n'ait écrit quelque lettre au nouvel archevêque, avec des compliments de l'abbé de Septfonts, dom Beaufort, qui était très-particulièrement lié avec les Noailles. Ce qui est du moins incontestable, c'est qu'à peine à Paris, il fut en rapport avec M. de Noailles. Peut-être même lui dut-il de se produire si tôt à la cour de Louis XIV. Ayant à parler devant lui, dans les commencements de son ministère apostolique, Massillon le louait avec effusion, et comme avec un accent de reconnaissance : « Ce nouvel Esdras que le ciel nous a suscité depuis peu, va rendre la gloire de cette dernière maison semblable à la première. Nous l'allons voir lui-même, le livre de la loi à la main, rétablir les mœurs d'Israël, et exposer ses préceptes et ses ordonnances aux prêtres et aux peuples..., en un mot, tel qu'un pontife qui ne s'est pas clarifié[2] lui-même, mais qui a su attendre que celui qui avait appelé Aaron, le fît asseoir dans le lieu d'honneur et l'établît pontife des biens véritables et du tabernacle éternel. Que vous rendrons-nous, Seigneur, pour ce don que vous nous avez fait, et que nous reste-t-il à vous demander pour votre Église que des pontifes qui lui ressemblent[3] ? » Il répétait ces mêmes éloges à la chapelle du Louvre dans ses panégyriques de saint Louis[4].

[1] *Cabinet historique*, t. III, p. 320. Cette lettre a été reproduite par M. Godefroy dans sa belle et savante édition des *Œuvres choisies de Massillon*.

[2] *Clarifier*. C'est la traduction littérale du « Christus non semetipsum *clarificavit* ut pontifex fieret. » Hebr. V, 5. Massillon emploie quelquefois ce mot vieilli dans ses plus anciens discours.

[3] Pour le jour de saint François de Paule, 1re partie.

[4] Ed. de 1708, t. V, p. 280, et éd. de 1714, t. V, p. 196. Ce passage ne se trouve plus dans les autres éditions.

Quel qu'ait été d'ailleurs le rôle ou l'action de M. de Noailles, il est difficile de récuser l'autorité de Bougerel et de Marquez, qui écrivaient si peu de temps après la mort de l'évêque de Clermont. Tabaraud, ancien oratorien, déclare, au surplus, que le fait de cette retraite de Massillon est attesté par la tradition constante de la congrégation, et il invoque le témoignage du P. Guibaud, neveu du prédicateur, dans le *Dictionnaire de Soissons*. Mais nous avons plus : dans un trop rapide éloge, tracé au moment même où la belle parole de Massillon s'épanouissait et brillait de son plus pur éclat, lui attirant l'admiration de la cour de Louis XIV et de tout Paris, en 1705, on nous montre la solitude comme la source où le grand orateur avait puisé les sentiments qu'il répandait sur ses tableaux du christianisme naissant. Après avoir loué la haute vertu de Massillon comme chose rare et exceptionnelle partout, même chez les prédicateurs, l'écrivain, l'auditeur de 1705, s'écriait :

« Les images de la pénitence qu'il retrace si souvent dans ses écrits, sont trop vives et trop animées pour n'être pas les expressions fidèles de sa vie ; et la manière touchante dont il explique les vérités austères de l'Évangile, fait assez voir qu'il les pratique lui-même, que *ce n'est pas du milieu de la foule et du monde qu'il est monté dans les chaires chrétiennes* pour y combattre le vice, que *c'est dans le silence et à l'ombre de la retraite* qu'il s'est formé au saint ministère de la parole; que pour bien connaître le monde il s'est appliqué à bien connaître Dieu, et que dans la méditation profonde des vérités évangéliques, il a trouvé des armes pour renverser les fausses maximes du siècle. »

Ces paroles, appliquées à l'Oratoire, n'auraient pas leur sens pleinement satisfaisant. D'ailleurs, il n'y aurait rien de remarquable, si la retraite de Massillon s'était bornée à la vie commune des maisons de la Société. La plupart des prédicateurs sortaient en effet du Jésus et de l'Oratoire. Ce qui suit n'est pas moins digne d'attention :

« Mais rien ne découvre mieux le fond de son âme, que ce zèle ardent qui éclate dans tous ses discours, à rétablir la pureté de la primitive Eglise. Partout on voit un désir empressé de faire renaître, s'il était possible, ces heureux jours où la noble simplicité de l'Évangile faisait elle seule toute son impression sans le secours de l'éloquence profane, dont l'effet a toujours été de surprendre et d'éblouir plutôt que de convaincre et de toucher. Partout il se fait un plaisir de peindre, avec des traits vifs et animés, la piété, la ferveur, la charité, le désintéressement, la pénitence, les austérités des premiers fidèles. Partout il emploie tous ses talents pour inspirer aux chrétiens l'amour de ces admirables vertus du christianisme naissant[1]. »

[1] *Recueil de Trévoux*, édit, de 1705. Préface.

Maintenant que nous avons le secret de ces religieuses inspirations, cherchons quelques-uns des pieux et poétiques tableaux qui charmaient et édifiaient ainsi le dix-septième siècle, en lui remettant sous les yeux la pure discipline des premiers chrétiens sous les traits des trappistes de Rancé, des chartreux du Dauphiné, des moines de Septfonts, et peut-être aussi des solitaires de Port-Royal.

Ainsi dans ce beau sermon de la *Samaritaine*, prêché à Versailles le vendredi 4 mars 1701, devant Louis XIV et en présence de Bossuet, dans ce chef-d'œuvre d'éloquence morale et d'onction évangélique, dont l'illustre évêque de Meaux *fut très-content*[1], Massillon décrivait avec les traits les plus engageants la paix et la douceur de la vie pénitente, et du fond de son âme sortaient de ces mots qui montrent le cœur tout au vif :

« Venez, s'écriait-il avec émotion, venez voir vous-mêmes ce qui se passe dans cette terre heureuse où vous vous figurez des difficultés si insurmontables. Loin d'y trouver ces monstres qui vous épouvantent, et que l'erreur de votre imagination s'y figure ; d'y trouver ces ennuis, ces dégoûts, ces horreurs que vous craignez tant et qui vous arrêtent ; vous verrez que le lait et le miel y coulent en abondance ; vous y trouverez des sources de consolations solides, le repos que vous cherchez depuis si longtemps, la paix du cœur, que le monde et les passions ne donnent pas, et que vous n'avez pas encore trouvée ; toutes les ressources de la grâce dont vous avez été jusqu'ici privés. *Nous en avons* NOUS-MÊME *fait une heureuse expérience et nous ne paraissons ici devant l'autel saint et dans l'assemblée des fidèles que pour rendre témoignage aux miséricordes du Seigneur sur les âmes qui reviennent à lui par une sincère pénitence. Terra quam circuimus valde bona est... et tradet* (*Dominus*) *humum lacte et melle manantem.* »

Puis, après cette description de la Terre promise, venait une touchante explication, une glose attendrie de la parole du Sauveur à la femme de Samarie : *Si scires donum Dei.* Mais, au lieu de cette paraphrase étendue, citons simplement l'exclamation dans laquelle le texte de 1705 l'avait resserrée et condensée : « Ah ! si vous saviez quelle onction Dieu répand sur les voies de la pénitence ; si vous connaissiez quelles sont les douceurs d'une âme pénitente, vous ne diriez plus que le joug du Seigneur est accablant. » A travers ces mots rapides, se manifeste un cœur qui a expérimenté les choses divines qu'il révèle, et dont il reste à jamais tout pénétré et tout ravi. Il se plaît, en véritable peintre moral qu'il est, à mettre en regard de l'Église à sa brillante aurore l'image de sa splendeur renouvelée ou continuée au milieu des déserts, tandis que, sur bien des

[1] *Journal de l'abbé Le Dieu*, à cette date de mars 1701.

points, en poursuivant sa course, l'astre sacré rencontre des nuages qui obscurcissent ses rayons. Mais pourquoi l'admirateur de cette ferveur primitive et de ces solitudes où se réfléchissait si purement le tendre éclat des anciens jours, laissa-t-il la vie retirée pour laquelle il se sentait épris? Ce n'est pas que du fond du port il enviât la mer agitée, comme un navigateur avide des flots et des tempêtes. Son activité le renvoyait au monde, mais par devoir, et pour y être utile, ainsi qu'il l'écrivait. Cependant, du milieu de sa route même, il se laissait aller à de touchants et mélancoliques retours. Lorsqu'on est ainsi remis au courant de sa vie, on sent pour ainsi dire se renouveler cette éloquence, et on éprouve plus d'attrait encore à ces vifs tableaux. Sous la peinture des jours héroïques, se retrouve celle de la solitude qui reproduisit si admirablement la première antiquité. Les pénitents du siècle de Louis XIV rappellent les vieux modèles, quoiqu'on n'eût pas l'air de le dire.

« Ah! les siècles de nos pères en voyaient encore aux portes de nos temples; c'étaient des pécheurs moins coupables que nous, sans doute, de tout rang, de tout âge, de tout état; prosternés dans le vestibule du temple, couverts de cendre et de cilice, conjurant leurs frères qui entraient dans la maison du Seigneur, d'obtenir de sa clémence le pardon de leurs fautes; exclus de la participation à l'autel et de l'assistance même aux mystères sacrés; passant les années entières dans l'exercice des jeûnes, des macérations, des prières et dans des épreuves si laborieuses que les pécheurs les plus scandaleux ne voudraient pas les soutenir aujourd'hui un seul jour; privés non-seulement des plaisirs publics, mais encore des douceurs de la société, de la communication avec leurs frères, de la joie commune des solennités; vivant comme des anathèmes, séparés de l'assemblée sainte; dépouillés même pour un temps de toutes les marques de leur grandeur selon le siècle, et n'ayant plus d'autre consolation que celle de leurs larmes et de leur pénitence. »

Celui qui soupirait ainsi vers les prémices de l'esprit et la première fleur du christianisme pouvait habiter le monde; mais il revenait portant le dard attaché au flanc. Au reste, cette nature si profondément chrétienne, dégoûtée de la vie vulgaire, avait dû ressentir ces violents accès de ferveur religieuse que peut seule calmer l'immolation complète. Ainsi Fénelon avait voulu se vouer aux missions étrangères. C'est avec l'accent d'un sentiment sincère, d'une conviction émue qu'ayant à prêcher la vêture religieuse d'une noble jeune fille élevée à l'ombre du sanctuaire, Massillon s'écriait au moment où tombait devant elle le voile qui la séparait pour jamais d'un monde qu'elle n'avait pas connu : « Hélas! je ne risquerai rien en vous rapprochant le monde, pourvu qu'il paraisse tel qu'il est; il n'est pas assez aimable pour se faire regretter; ceux

mêmes qui le voient de plus près sont ceux qui en sentent plus vivement le vide et la misère. »

A quiconque a visité Septfonts, il est facile de se représenter la retraite choisie un jour par Massillon, telle qu'elle était au dix-septième siècle, au moyen d'un petit livre dû à une plume délicate, quoique légèrement profane, imprimé dès 1702[1]. Un rigide imitateur de Rancé, comme lui converti, avait réformé la vieille abbaye bénédictine. C'était la même sévérité qu'à la Trappe, bien qu'avec une règle un peu différente. Septfonts, aujourd'hui habité par les disciples mêmes de Rancé, est situé à sept ou huit lieues de Moulins, assez près de la Loire. Le site morne et triste n'a pas la majesté et la poésie de ces premières assises des Alpes où s'élève la Grande Chartreuse ; mais il n'a rien de vulgaire. Des murailles garnies de tourelles forment l'enceinte du monastère. Dans l'enclos du couvent se trouvent des jardins, des vergers et des champs. Là le travail rustique et la prière forment le fonds de l'existence. Le sommeil et l'existence y comptent pour peu ; et l'agrément pour rien. On vit à la manière des plus pauvres paysans, relevant et honorant la culture de la terre, ce qui est aux hommes des labeurs champêtres un puissant exemple comme une grande consolation. La pénitence était continuelle à Septfonts, mais on n'y connaissait guère la discipline ; on ne l'ordonnait que pour des fautes tout à fait capitales, « par exemple s'il était arrivé qu'un frère eût rompu le silence. » Au reste, Massillon nous a comme tracé l'esquisse de cette religieuse solitude dans son beau panégyrique de saint Benoît : « Je ne rappelle pas ici ces jeûnes sévères et presque jamais interrompus, ce silence éternel, ce travail des mains *si dur* et si sévèrement recommandé, cette retraite si profonde et si perpétuelle, ces nuits que la nature a, ce semble, destinées au soulagement du corps, employées à l'abattre par les veilles et les prières, cette mortification universelle de tous les sens, et une vie qui ne semblerait presque n'être plus à la portée de la faiblesse humaine par l'excès de ses austérités, si nous ne les voyions de nos jours renouvelés dans un saint désert. » Ne sent-on pas là l'impression et l'expérience personnelles ?

En 1702, on compte soixante-quinze religieux à Septfonts, mais la porte de cette sainte maison est « toujours ouverte à ceux qui y viennent sincèrement chercher Dieu, de quelque âge ou de quelque condition qu'ils soient, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, sains ou malades, doctes ou ignorants[2]. »

[1] *Histoire de la réforme de l'abbaye de Septfonts*, in-12, Paris, 1702 (par Drouet de Maupertuy).

[2] *Histoire*, 1702, p. 82.

Telle était donc l'austère discipline introduite par dom Eustache de Beaufort vers 1664. Après avoir été novice à Clairvaux, alors bien déchu de son antique sainteté, et bien oublieux du grand nom de Bernard, dom Eustache s'abandonnait à une vie molle et facile, lorsqu'il fut converti par les efforts de son pieux frère. Il devint dès lors l'émule des Antoine et des Rancé ; et il fit une autre Thébaïde de l'abbaye que lui avait donnée Mazarin. L'abbé de Beaufort, frère du réformateur, depuis confesseur du cardinal de Noailles et chef de son conseil épiscopal, était un prêtre de mœurs sévères et d'une foi profonde. Il aida dom Eustache dans les difficultés qu'il rencontra plus d'une fois en poursuivant son œuvre, l'appuyant du crédit de M. de Noailles, alors si puissant près de Louis XIV et de madame de Maintenon.

Le 1er novembre 1696, Massillon fut donc envoyé de Lyon à Saint-Magloire[1] ; il avait trente-trois ans, lorsqu'il arrivait ainsi à Paris ; cependant il ne resta qu'un an et demi au plus à Saint-Magloire, et un an seulement en qualité de directeur ; il prêcha le Carême de 1698 à Montpellier[2], et en revenant il se retira dans la solitude oratorienne de Raray. Se sentant alors irrévocablement destiné à la prédication, il voulait s'y préparer à l'aise, loin des dérangements inévitables de la ville. Nous savons sûrement par une lettre qu'il adressait à Colbert de Croissy le 2 juin 1698, qu'à cette date il habitait Raray[3] ; il ne faudrait pas supposer qu'il n'y alla que par accident, car au 5 janvier 1699, il est désigné dans les registres de sa Société comme faisant partie de la maison de Raray[4]. Et d'ailleurs il n'est plus marqué dans l'état du personnel de Saint-Magloire, à partir de la rentrée de 1697-1698.

Saint-Magloire, situé entre la rue Saint-Jacques et la rue d'Enfer, touchait à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas ; c'est actuellement l'Institution des Sourds-Muets. En 1620, le cardinal de Gondi y avait établi un séminaire que dirigeait l'Oratoire. Les sciences ecclésiastiques fleurissaient dans cette pieuse et savante maison ; au dix-septième siècle on y entendait particulièrement les belles conférences de Thomassin et les érudites dissertations de Lebrun.

A quelques pas de Saint-Magloire, et près de la barrière d'Enfer, se trouvait l'Institution ou noviciat de l'Oratoire à Paris ; l'église

[1] Le P. J.-B. Masseillon de Lyon, à Saint-Magloire, pour y être second directeur des ecclésiastiques. — Délibération du 1er octobre 1696. — Registres de l'Oratoire à cette date. Signé : de La Tour.

[2] Le P. J.-B. Masseillon de Saint-Magloire, à Montpellier, pour y prêcher le Carême prochain. — Délibération du 30 décembre 1697. — *Ibid*

[3] Lettre du cabinet de Victor Cousin.

[4] Le P. J.-B. Massillon de Raray, etc., délibération du 5 janvier 1699.

avait été consacrée à l'Enfant-Jésus. Comme les bâtiments de cet établissement étaient considérables, les jardins vastes et ombragés, le quartier calme et reculé, on y recevait des personnes pieuses qui venaient s'y retirer ; de là sortirent pénitents l'abbé de Rancé et le cardinal Le Camus ; là aussi se sanctifièrent Tréville, l'ami de Malebranche, et le chancelier de Pontchartrain. Aujourd'hui l'Institution est occupée par l'hospice des Enfants-Trouvés.

Dans un tout autre endroit, près du Louvre, rue Saint-Honoré, s'élevait la maison mère de la congrégation. La bibliothèque était considérable, et lorsque Massillon vint se fixer dans cette résidence, elle avait pour conservateur le savant P. Lelong. Le cardinal de Bérulle construisit l'église, mais la façade ne fut terminée qu'en 1774 : elle appartient maintenant au culte protestant. La statue du fondateur, par Anguier, faisait le principal ornement de cette église. L'artiste avait représenté le pieux cardinal à genoux ayant devant lui un livre ouvert que tenait un ange[1]. Sarazin de son côté exprima deux fois sur le marbre les traits du grand serviteur de Dieu : l'une de ces œuvres fut destinée aux Carmélites, et l'autre à l'Institution. Pendant la Révolution on transporta les trois statues au musée des Petits-Augustins[2]. Plus tard, les Carmélites de la rue d'Enfer obtinrent celle qui leur appartenait. Fouché donna la plus belle, la statue de l'Institution, considérée à juste titre comme un chef-d'œuvre, au collége de Juilly où on l'admire encore ; Bérulle est en prières, ses beaux traits sont comme consolés dans leur recueillement; rien de plus pur, de plus ferme et de plus chrétien. Un merveilleux bas-relief sculpté sur le prie-Dieu représente Jonas sortant de la baleine, symbole de la Résurrection[3].

Pendant le peu de temps que Massillon resta au séminaire de Saint-Magloire[4], il y rencontra les jeunes et brillants abbés de Louvois et de Rohan avec lesquels il se lia et qu'il devait retrouver plus

[1] Gravée au tome II des *Antiquités nationales de France*, par Millin, in-folio, 1791.

[2] Elles sont décrites par Lenoir, sous les nos 167, 168 et 169 de ses *Monuments français*. Paris, an VIII, p. 265.

[3] M. Victor Cousin, qui a si bien parlé de la statue des Carmélites, n'a pas connu celle de Juilly. *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 2e édition, p. 242 et 243. Quant aux restes du cardinal, pieusement recueillis durant la Révolution, après avoir été déposé à l'hôtel de Bérulle, rue de Grenelle, ils furent, plus tard, transféré à Saint-Sulpice, d'Issy, où ils reposent encore. V. *Histoire de Bérulle*, par Tabaraud, t. II, p. 166.

[4] Le nouvel et consciencieux éditeur de Madame de Sévigné s'est trompé, en pensant que Massillon était encore directeur de Saint-Magloire, en 1703 ; il habitait, alors, la maison de Saint-Honoré. — *Madame de Sévigné*, édit. de M. Régnier, de l'Institut, t. Ier, p. 303, et t. X, p. 491.

tard. A ce moment Lebrun et Moret y étaient professeurs ; Massillon partagea la direction avec le P. Hédouin. En sa qualité de directeur, il faisait des conférences morales aux jeunes ecclésiastiques. Quoiqu'il parlât souvent, il ne nous reste que huit de ces instructions de Saint-Magloire. En raison de la condition élevée des auditeurs, le pieux directeur appuyait particulièrement sur l'emploi chrétien des bénéfices, et les périls de l'ambition ecclésiastique. Ces huit discours sont remplis d'une véritable et solide éloquence ; tantôt il s'indigne contre la profanation des choses saintes, tantôt il console l'âme religieuse, l'encourage et l'appelle aux joies de la communion. En observant quel abus des trésors de l'Église faisaient alors tant d'ecclésiastiques, courtisans oisifs et fastueux, tant d'opulents commandataires, il s'anime ou s'attriste, et semble soulever en pleurant le voile de l'avenir pour entrevoir ce qui devait se passer à la fin du dix-huitième siècle. « Que sais-je si la justice de Dieu ne permettra pas que des biens sacrés dont l'usage déshonnore si fort son Église soient livrés aux ennemis de son nom. » On dit qu'à Massillon arrivant à Paris, le P. de La Tour demanda ce qu'il pensait des orateurs les plus suivis, et que le jeune prêtre répondit : « Je leur trouve bien de l'esprit et bien des talents, mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.[1] » Ces mots représentent exactement sous une forme concise la rhétorique sacrée qu'il enseignait à Saint-Magloire, dans ce lieu, comme il disait, si plein de l'esprit sacerdotal. Il invitait ses jeunes auditeurs à chercher la vraie source de la parole évangélique, et à y puiser abondamment. Il voulait dans la chaire non pas le bel esprit dont on abuse trop en tout temps, mais le cœur, un cœur tout pénétré de christianisme ; non pas les expressions qui viennent de l'esprit, mais celles qui sortent de l'âme. Pour lui, c'est une piété profonde qui forme avant tout le prédicateur ; sans elle les eaux se tarissent, tout languit et se dessèche. Si les ministres de la parole sainte sont mondains ou seulement tièdes, s'ils n'ont pas le cœur pénétré et touché, leur éloquence est vide, stérile, froide, puérile même. Mais à ces déclamateurs, à ces hommes sans entrailles et sans profondeur de foi, avides de popularité, amis du bruit, il oppose les Bossuet, les Fénelon et les Bourdaloue. Qu'il admire noblement « les grands hommes que Dieu suscite de temps en temps pour éclairer les siècles, pour défendre la foi contre les entreprises de l'erreur, pour soutenir les règles chancelantes, pour empêcher le mensonge de prescrire contre la vérité ! » C'est bien le même juste et sage esprit, qui, le 14 juillet 1711, à la Sainte-Chapelle et en présence de

[1] Éloges de 1770, 2e éloge.

l'Académie française, lui fera célébrer si magnifiquement Bossuet. « D'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les Églises, la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps, pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons, et présidé à Nicée et à Éphèse. » A ces éloges, il unissait Fénelon, le confondant presque dans une même gloire. De telles paroles prouvent d'autant mieux l'âme grande et étendue de Massillon, qu'il les prononçait lorsqu'il appartenait à l'Oratoire, dont l'esprit se rétrécissait de plus en plus en s'éloignant du fleuve de la tradition catholique.

Après les heureux succès de Saint-Magloire et de Montpellier, il s'était donc caché à Raray, retraite chère à Malebranche. Là évidemment il se disposait par le travail et le recueillement à son œuvre apostolique. L'auteur des *Querelles littéraires* dit de Massillon, dans un style commun, mais avec assez de vraisemblance : « Il attribuait la vogue qu'il eut à la ville et à la cour, en commençant à prêcher, en partie à la précaution qu'il avait eue de débuter avec un nombre de sermons suffisant pour un carême[1]. » On a plusieurs fois écrit que Massillon avait professé à Juilly[2] ; c'est une erreur incontestable que dévoilent les registres de l'Oratoire ; on a évidemment confondu le grand prédicateur avec le P. Gaspard Massillon qu'on voit, en effet, régent à Juilly au commencement du dix-huitième siècle[3].

Ainsi préparé, Massillon se vit enfin appeler, par le P. de La Tour, à paraître dans les chaires de Paris. Au commencement de l'année 1699, il vint habiter la résidence de la rue Saint-Honoré, qu'il ne devait plus quitter durant vingt et un ans. Il y trouva Malebranche, Reyneau, Surian, Habert, de Monteuil, Maure et la Boissière. Mais seuls, Malebranche et Massillon appartiendront à l'avenir. Pendant cette longue période, son éloquence pleine et convaincue ne cessa de se répandre. Vraiment infatigable, il prêcha dix-huit carêmes et six avents, sans parler de ses autres sermons isolés ; en outre, il

[1] *Querelles littéraires*, (par Irailh) 1761, t. II, p. 228.

[2] Madame de Marcey (Mademoiselle L. de G., de Clermont) a, elle-même, commis cette erreur dans sa charmante et solide étude sur Massillon.

[3] Délibération de l'année 1700. C'est par une confusion analogue qu'on a voulu trouver le prédicateur à Notre-Dame des Grâces, en Provence. Il s'agit encore de ce même P. Gaspard Massillon, qui y mourut en 1731.

dirigeait les âmes que convertissaient ou que touchaient le zèle et l'onction de ses discours. Ceux qui eurent le bonheur d'entendre les premiers épanchements de son âme furent ravis de son air pénétré et de son incomparable modestie. Sa physionomie recueillie et mortifiée, son onction, allaient au cœur de M. Vuillart, qui s'écriait en revenant des sermons de ces jeunes années, le cœur tout rempli de douceur et de consolation spirituelles : « Ce fut un torrent de lait et de miel : heureux qui s'en trouve inondé ! » Brillon admirait son maintien grave, sa voix touchante et son air insinuant, disant que sa seule présence persuade déjà [1], et Bossuet rendait justice à sa piété, à sa modestie, à son onction [2]. Ce fut à l'Oratoire du Louvre qu'il prêcha son premier carême à Paris [3] ; M. Vuillart l'y entendit le mercredi de la Passion. Le succès fut tel, qu'il lui mérita de passer de plein saut, dit l'abbé Le Dieu, de la chaire des Pères à celle du château de Versailles.

Mais, malgré cette gravité, cette piété, cette modestie, attestées par les contemporains, Massillon était aimable, d'un esprit vif et gai. De la maison de Saint-Honoré, il allait quelquefois à l'Institution voir les novices, et il partageait leur enjouement. Ces natures fortes et sérieuses, ces âmes restées toutes pures et candides sourient ainsi à ce qui est jeune. De son côté, Malebranche aimait à se récréer ainsi avec les petits enfants. Le président Hénault, qui fut novice de l'Oratoire, vit le célèbre orateur, et il nous le représente deux fois le rire sur les lèvres. Le P. Massillon s'était retiré à l'Institution, en 1701, pour y préparer son carême ; le confrère Hénault alors s'épuisait à composer l'oraison funèbre de Rancé, animé, dit-il, par le désir de la montrer au prédicateur ; « le P. Massillon mourait de rire à cette lecture. » Lorsque Hénault quitta la Congrégation, le directeur de l'Institution pleurait, mais Massillon disait en riant : « Mon Père, est-ce que vous avez jamais cru qu'il nous resterait [4]. » Comme novice, le président Hénault avait eu son petit article ; on sera peut-être curieux de le voir : « confrère Charles-Jean-François Esnault, de Paris, fils de M. Jean-Remy Esnault et de dame Françoise Ponton, bourgeois de Paris, a fait ses humanités aux jésuites, et sa philosophie un an seulement au collége Mazarin, entré le 2 mai, vêtu le 14 août seulement ; il est âgé de quinze ans et demi. M. son père, fermier général, a promis une

[1] Le *Théophraste moderne*, par Brillon, 1701, in-12. p. 356.

[2] *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu, t. II, p. 2.

[3] « Le P. J -B. Masillon de Raray, dans notre maison de Paris, pour prêcher la station dans notre église, suivant l'usage. » Délibération du 5 janvier 1699.

[4] *Mémoires du président Hénault*, p. 10 et suiv.

bonne pension[1]. » Lorsque M. de Noailles reçut le chapeau en 1700, Hénault écrivit à Massillon, en citant gaiement un mot de Térence, appliqué d'une manière fort étrange au nouveau cardinal : *Erubuit, salva res est.* Cette humeur charmante et enjouée au besoin du P. Massillon le faisait rechercher dans le monde : on le voit lié avec le père du président, ami de l'Oratoire, chez lequel il dînait quelquefois. C'est là, sans doute, qu'il connut Crozat, le riche et généreux armateur, dans la maison duquel il se retira en 1720, lorsqu'il fut comme repoussé par sa congrégation, irritée du rôle orthodoxe que Massillon avait rempli dans l'affaire de la bulle. Un oncle maternel du président avait été en effet associé avec Crozat père dans les armements, et avait eu ainsi quelque part à son immense fortune. Parmi les autres amis ou protecteurs de Massillon à Paris en différents temps, outre Louvois et Rohan, il faut encore compter M. et madame de l'Hospital, les Simiane et les Bissy, les cardinaux Dubois et Fleury.

Mais dans ces commencements, les appuis les plus éminents et les plus utiles, les vrais soutiens de cet heureux talent, furent les Noailles, l'archevêque et le duc. On leur doit savoir gré de s'être montrés si pleinement bienveillants pour le jeune oratorien, encore inconnu à Paris, et tout caché dans son séminaire. Nous savons que, dès son arrivée à Saint-Magloire, Massillon voyait l'archevêque[2]. Il dut apparemment à cette protection, alors toute puissante, de prêcher de si bonne heure devant le roi Louis XIV. Ce furent sans contredit les Noailles qui le firent connaître à madame de Maintenon. Aussi, en 1702, alors qu'un jésuite qu'on aimait à voir rivaliser d'éloquence avec Massillon, le P. Gaillard, prêchait le Carême à Versailles[3], madame de Maintenon s'adressait au cardinal pour obtenir que le P. Massillon vint prêcher à Saint-Cyr. Elle l'entendit, et chose remarquable, et qui prouve une fois de plus la solidité d'esprit de cette femme prodigieuse, madame de Maintenon, malgré ses justes défiances contre l'Oratoire, fut la première à demander l'impression des sermons de Massillon. Mais il agit comme Bossuet et comme

[1] Année 1700, n° 133.

[2] Lettre de Massillon à Colbert de Croissy.

[3] Ce P. Gaillard se fit ainsi souvent entendre à la Cour. En 1709, Massillon et lui prononcèrent l'oraison funèbre de Conti. A ce sujet, la marquise d'Huxelles écrivait le 30 août 1709 : « La pompe funèbre (du prince de Conti) fut accomplie hier, avec toute la magnificence possible. L'orateur donne le Monseigneur à M. le Duc qui avait au-dessous de lui Messeigneurs le duc d'Enghien, prince de Conti, et duc du Maine. Le mezzo termine à l'égard du cardinal, fut qu'il passa avec tout son clergé dans la sacristie, et revint achever la messe quand le P. Gaillard eut fini son discours, lequel pourra remettre le P. Massillon à flot. » *Lettres* (manuscrites) *de Madame d'Huxelles au marquis de La Garde*, au musée Calvet à Avignon.

Bourdaloue. Ces trois grands prédicateurs, tout voués à leur œuvre apostolique, ne firent jamais imprimer leurs sermons ; ils ne parurent que malgré eux ou après eux ; et on tremble en pensant qu'un hasard pouvait à jamais nous ravir ces chefs-d'œuvre de la chaire chrétienne et de l'éloquence morale.

Les relations du cardinal et du prêtre oratorien se poursuivirent. Plus tard, Massillon, de sa parole douce et conciliante, essaya de ramener à la soumission complète, envers la constitution *Unigenitus*, M. de Noailles, qui s'écartait des voies de l'Église. Il réussit assez mal dans ses pieuses tentatives. Le cardinal se plaignait[1] ; l'amitié se refroidit ; cependant, le cœur généreux de Massillon ne se lassait pas ; il y eut toujours quelques rapports polis et convenables, et de temps en temps comme des essais de rapprochement. Du fond de l'Auvergne, Massillon, vieillissant et qui avait fait pour jamais ses adieux à Paris et à la cour, n'oubliait pas le protecteur de ses débuts, et il lui écrivait avec le persistant sentiment d'une juste reconnaissance. Voici une de ces lettres, heureusement conservée, et jusqu'ici restée inédite[2] :

« Clermont, le 1er janvier.

« Monseigneur, je n'importune pas souvent Votre Éminence, bien persuadé que des lettres plus fréquentes, en vous ennuyant, ne vous apprendraient rien de nouveau sur les sentiments de respect, de tendresse et de dévouement que j'aurai toute ma vie pour Votre Éminence. Mais la nouvelle année m'autorise à vous les renouveler, et à vous demander la continuation des bontés et de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré. Je ne saurais assez répéter à Votre Éminence à quel point je suis touché des troubles qui continuent dans l'Église de Paris. L'ouvrage de la paix était solide, mais l'exécution n'a pas répondu aux intentions de ceux qui s'en étaient mêlés. Il fallait que l'ouvrage de la paix fut conduit avec des dispositions pacifiques, et on y a mêlé beaucoup d'humeur et d'esprit de parti ; Dieu saura faire tout servir à l'utilité de l'Église et à la manifestation de la vérité. J'espère encore que le retour de M. le cardinal de Rohan mettra un peu plus de douceur et de modération dans les démarches. Ce qui me console, c'est que Votre Éminence conserve sa santé au milieu de tant d'agitations. Personne ne s'y intéresse plus que moi, et n'est avec un attachement plus inviolable et plus respectueux, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Ainsi parlait l'évêque de Clermont, conservant, au milieu des troubles et des ardeurs du dix-huitième siècle, son inaltérable es-

[1] *Correspondance* (inédite) *de la duchesse de Noailles*, 1715. Bibliothèque S. F.. 6,945.

[2] Bibliothèque M. F. 23,218. *Correspondance* (inédite) *du cardinal de Noailles*.

prit de mansuétude et de sagesse, de douceur, de conciliation et de foi. Il était toujours entièrement à son œuvre : à Paris, une fois fixé à la résidence de la rue Saint-Honoré, on le voit constamment au travail; ses confrères voyagent quelquefois; pour lui, il n'est pas question d'absence. A part quelques semaines de retraite aux champs, comme à Montataire ou à Montmorency, il ne s'éloigna du théâtre ordinaire de son ministère apostolique que dans deux circonstances importantes que nos registres oratoriens notent ainsi : « 21 janvier 1715, le P. J-B. Massillon de Paris (ira) à Nancy prêcher devant S. A. R. Mgr le duc de Lorraine; » et 1717, prêchera l'Avent, « à Saint-Germain, devant S. M. Britannique, Mgr de Clermont[1]. » — Evêque, il ne quitta qu'une seule fois son diocèse pour revenir à Paris, et encore à peine quelques jours.

Or, pendant plus de vingt ans qu'il remplit de sa pieuse éloquence les chaires de Paris et de Versailles, pendant le reste de sa vie qu'il consacra sans réserve à ses ouailles de l'Auvergne, il manifesta ce caractère doux et conciliant qu'il avait montré dès ses jeunes années, et qui lui attirait invinciblement les nobles cœurs. Plusieurs fois ses ennemis lui ont reproché cette inaltérable et souveraine mansuétude. *Les Nouvelles*, pour l'outrager, l'appellent à satiété « le pacifique prélat ». Mais lui, pour unique réponse, avait choisi comme armes un Alcyon reposant tranquillement sur son nid au milieu des vagues irritées de la mer. Ce n'est pas, en effet, aux esprits vulgaires que plaisent ces amis de la paix; mais ils séduisent les caractères méditatifs, profonds et délicats. Tandis que la multitude court à l'éclat, au bruit et au tapage, les âmes désintéressées recherchent le calme et la retraite. Les pacifiques ne sont-ils pas appelés les fils de Dieu ?

E.-A. Blampignon.

[1] MM. 588.

L'IDOLE

ÉTUDE MORALE[1]

M. de Briey, dans le parloir de l'hôtel, trouvait naturellement l'attente assez longue. Quand il vit venir à lui le vieux Martin, il ne reconnut pas son émissaire, si bien qu'il interrompit aussitôt le geste qu'il avait fait pour mettre la main à sa poche.

Martin se mit à rire, mais non point de son rire muet ordinaire. C'était plutôt un glapissement. Le vieillard était de plus en plus semblable à ses fauves.

— Vous faites bien, dit-il, de rempocher votre argent.

En même temps il présentait le pli au jeune homme, qui l'ouvrit. Il y a de terribles surprises... M. de Briey lut, relut et sortit, affreusement pâle, sans avoir dit un seul mot.

Martin revint auprès de son maître, qui écouta, muet à son tour, le récit de ce qui venait de se passer, et se mit à errer par la chambre à grands pas.

— Le reverrai-je? se disait-il. M'enverra-t-il quelqu'un des siens? Non! Il n'a voulu mêler personne dans cette affaire. Il venait lui-même présenter sa demande... une insolente demande!... Maintenant il s'en va châtié... et soumis... Oh! oh! nous sommes loin des temps du Cid et de Chimène. On ne provoque plus le père de son amante, comme on disait dans la tragédie... Ou plutôt il n'y a plus de tragédies, et l'on aime mieux ne provoquer personne... C'est une raison de plus pour garder Myriam... Je ne donnerai pas mon chef-d'œuvre à l'un des représentants de cette race de petits muguets bourgeois... Ce Briey un gentilhomme!... Allons donc!... Il est trop patient pour cela!

— Le fait est, dit Martin, que de notre temps!...

[1] Voir *le Correspondant* du 25 janvier 1876.

— Je te dis, reprit M. de Kernovenoy, qu'il préférera quitter Genève que de faire du bruit...

— Et de risquer son précieux sang! ajouta Martin Bataille.

— Il boira l'injure.

— Tout de même, reprit Martin, cela vous épargnera une méchante besogne. C'est le diable qui ne sera pas content!

Le maître ne répondit pas. Sa pensée s'était reportée vers Myriam.

— A-t-elle entendu cet imbécile de valet m'annoncer le visiteur? se demandait-il. Je vais le savoir.

Il rentra dans la chambre de sa fille. Mademoiselle de Kernovenoy avait fermé l'album contenant les vues du canton de Genève et s'apprêtait pour la promenade. Le baron la pressa vivement. Il avait hâte de se retrouver avec elle sur les bords du lac. Ce serait une nouvelle épreuve ; ce serait surtout un défi!

Ils ne rentrèrent qu'à l'heure du dîner, et ils n'avaient fait aucune rencontre. M. de Briey ne se montra point dans la salle à manger de l'hôtel : il se cachait sans doute... à moins qu'il ne fût parti. Décidément il buvait l'injure.

Mais, quelques instants avant le dîner, Martin Bataille vint annoncer au baron, seul heureusement chez lui à cette heure, un autre visiteur : le commandant Humbert.

M. de Kernovenoy repétait ce nom tout haut :

— Humbert?

— Vous ne vous trompez point, dit le nouveau venu qui marchait sur les pas de son introducteur. Vos souvenirs sont fidèles, baron Hector.

Le commandant Humbert, vingt-cinq ans auparavant, était capitaine dans le régiment de cavalerie où le baron lui-même avait servi quelques mois au sortir de l'école militaire. Ce n'était plus que l'ombre vivante d'un guerrier, car il avait pris sa retraite. Mais quel vigoureux invalide! Il était en villégiature à Genève.

— Et vous mériteriez, reprit-il, que je vous misse aux arrêts comme autrefois, mon cher baron.

— Parce que je n'ai pas su deviner votre présence à Genève, mon commandant, afin de vous aller rendre mes devoirs?

— Point, dit le vieil officier. Parce que vous ne savez pas vous servir de vos yeux pour reconnaître un galant homme. Vous avez offensé sans raison et, parbleu je peux bien vous le dire, vilainement offensé un de mes amis.

— Ah! fit M. de Kernovenoy, c'est donc le but de votre visite? Je m'en doutais... L'affaire est aisée à régler.

— Là ! là ! ne secouez pas si fort votre crinière de vieux lion, s'il vous plaît. Un moment.

— Soit, fit le baron ironiquement, quoique le rôle de conciliateur vous convienne mal...

— Eh ! je suis juge de ce qui me convient, peut-être ! Je n'apporte ici ni la paix ni la guerre. Je me réserve.

— C'est de la prudence.

— Je suis chargé de vous exprimer d'abord la surprise de l'ami qui m'envoie. Il vient de recevoir une injure comme on reçoit une tuile un jour d'ouragan.

— Ce qui n'arrive point aux gens qui savent se tenir chez eux et à leur place, fit observer M. de Kernovenoy.

— Est-ce une gageure ? est-ce une erreur? poursuivit le commandant, déterminé à ne plus entendre les sarcasmes. Le billet dont il s'agit ne se serait-il pas trompé d'adresse ? Nous le croyons.

— C'est qu'apparemment il vous plaît de le croire.

— Voyons ! que vous en coûterait-il d'avouer qu'en écrivant à M. de Briey ces deux lignes... étonnantes, vous ne saviez pas bien ce que vous faisiez ?

— Et que j'ai agi en petit étourdi qui n'était point de bonne humeur. On s'aperçoit, commandant, que vous m'avez connu à vingt ans.

— Sapristi ! vous les avez toujours vos vingt ans ! on s'en aperçoit aussi. Vous ne me persuaderez pas que vous ayez écrit sérieusement ce furieux poulet.

— Je n'ai jamais été si sérieux qu'en l'écrivant.

— Tant pis pour vous, monsieur. Vous avez donc commis gratuitement une mauvaise action.

— Commandant !... s'écria M. de Kernovenoy.

— Et ce n'est plus notre surprise, c'est notre indignation que je vous exprime. Quel dommage ou quel affront vous avait fait M. de Briey pour autoriser cette abominable sortie? Je vous dis que vous n'avez pas eu conscience de ce que vous écriviez.

— Encore !

— J'ai le billet ; je vais vous le lire...

— Je vais, moi, vous le réciter, interrompit le baron. Ecoutez bien. Le voici : « Est-ce une réparation que vous venez m'offrir ? Vous allez donc au-devant de mon impatience. Je n'en attendais pas tant de votre honneur... »

— Assez ! fit le commandant, je le connais votre chef-d'œuvre. Il est aussi méchant qu'insensé. Vous parlez d'honneur. Quoi de plus honorable que la démarche tentée ce matin par M. de Briey? Il venait vous dire : « Voilà qui je suis. Me jugez-vous digne d'entrer

dans votre famille?... » Et vous le jetez à la porte!... Et vous l'outragez?... Où a-t-on vu cela, je vous prie?... Dans le pays même des Hurons, ce serait incroyable. Ou vous n'avez pas la cervelle bien saine, baron Hector, ou vous me feriez supposer des choses si fortes...

— Par exemple?... demanda le baron.

— Morbleu, je vous le dirai. Encore une fois, tant pis pour vous!... On serait tenté de vous prendre pour un jaloux de comédie et de croire...

— Achevez donc, dit M. de Kernovenoy, qui pâlit. De croire?...

— Eh! que la jeune personne qui vous accompagne n'est pas votre fille...

M. de Kernovenoy laissa échapper un cri rauque, et ce fut tout. Le reste de la protestation indignée qu'il voulait faire entendre expira sur ses lèvres. La colère et la douleur l'étouffaient.

— Je suis allé trop loin, dit le commandant, et j'ai commis, je le vois, une erreur déplorable à mon tour. Heureusement je suis de ceux qui savent s'humilier, quand ils ont eu tort. Je vous demande pardon.

— C'est heureux! murmura le baron.

— Je voudrais que vous pussiez lire au dedans de moi... Vous y verriez un regret profond de ce que j'ai dit. Je n'ai pas encore eu la bonne fortune de rencontrer mademoiselle de Kernovenoy; mais je sais que c'est une personne merveilleusement accomplie, qui commande le ravissement et le respect... Voilà justement notre malheur. Nous avons osé l'aimer. Un malheur dont vous nous faites un crime, et c'est ce que les gens sensés ne pourront jamais concevoir. Nous sommes, je pense, suffisamment beau de notre côté; nous avons un nom, nous sommes riche... et romanesque!... Quand je dis : Nous, vous m'entendez bien... Oh! pour romanesque, j'avoue que nous le sommes.

— Je l'avais deviné, dit M. de Kernovenoy d'une voix dure. Aussi j'ai conduit votre ami tout de suite à la fin du roman, de peur qu'il ne s'égarât en route.

— Mais, moi, ne vous en déplaise, je ne vais pas si vite. J'ai reçu une mission en deux parties. Je veux essayer la première. Vous ne m'empêcherez peut-être pas de vous dire que Maxence de Briey est le fils de mon meilleur ami et de mon compagnon d'armes. Cela remonte plus loin que vous, baron Hector, je peux vous répondre de ce jeune homme. C'est un cœur généreux et fort...

Le baron se leva.

— Mais vous ne voulez donc entendre à rien? s'écria le commandant. C'est un procédé inouï, sauvage... Je vous répète que nous oublierons votre algarade.

— J'oublierai de même la poursuite outrageante dont mademoiselle Kernovenoy a été l'objet de la part de M. de Briey, dit le baron, mais à une condition expresse : c'est qu'il voudra bien quitter Genève...

— Quelle poursuite? Une dernière fois êtes-vous dans votre bon sens? Maxence de Briey rencontre à Genève une jeune fille de son rang, de son monde, qu'il trouve admirablement belle... Il lui arrive de se mettre sur son passage... Et c'est là une injure! Il est ravi, et, de peur que sa curiosité si naturelle et que ce parfait enchantement ne soient jugés contraires aux bienséances, il vient à vous, plus vite qu'il ne l'aurait voulu peut-être, il va vous demander la main de mademoiselle de Kernovenoy. Et c'est là un outrage! Je vous dis que nous aimons votre fille. Nous avons bien le droit d'aimer!

— Allez donc exercer ce droit-là contre d'autres, dit M. de Kernovenoy. Je ne veux pas qu'on aime ma fille!

— Vous ne voulez pas... Alors, battons-nous!

— Enfin!...

— Prenez garde! Prenez garde! s'écria le commandant en faisant un pas vers lui... Je crois que je vous connais à présent. A bas le masque ou je le déchire!... Je viens de pénétrer le fond de votre pensée, baron Hector. Vous avez voué votre vie à cette enfant et maintenant vous dites : « On ne me prendra pas ma fille! On ne me prendra pas ma vie!» Vous êtes un effroyable père... Oh! provoquez-moi à mon tour, emportez-vous tant qu'il vous plaira... Père égoïste! Père aveugle! Allez, vous n'êtes point seul au monde de votre espèce téméraire. J'en connais au moins un autre qui s'est conduit à votre façon, en maître fou, et qui a voulu, comme vous, se jeter en travers des lois sociales et nier la nature! J'en connais un qui a passé plus de nuits dans les regrets et dans les larmes pour avoir perdu, par sa faute, sa fille unique et adorée, son idole, qu'il n'en avait passé à caresser sa chimère, à rêver de garder l'enfant pour lui, à lui, rien qu'à lui, toujours à lui. Que celui-là puisse vous servir d'exemple! Regardez-le donc! C'est moi. L'idole, un jour, m'a confessé qu'elle aimait un homme. Cet homme, je l'ai haï, vous concevez bien cela, vous! Cependant, il a fallu céder, la lui donner. Oh! l'heure terrible! Et après?... Après!... Est-ce que, entre le mari et le père, ennemis l'un de l'autre, les lois et la nature, la religion, la morale, les juges, Dieu, ne commandent pas de choisir le mari?... Je suis seul, je suis vieux, j'aime éperdûment toujours, et l'on m'oublie!... Voilà ce qui vous attend. Le châtiment vous viendra comme il m'est venu. Encore n'ai-je fait que haïr celui que ma fille devait me préférer. Vous tuez les soupirants, vous! C'est

pis. Je vous ai averti maintenant. Adieu. Si vous persistez dans votre dessein, qui est atroce, vous m'enverrez vos amis. Nous les recevrons. Maxence de Briey m'a dit : « J'aime mademoiselle de Kernovenoy. C'est le premier, ce sera le seul amour de ma vie. Mais il faut que son père efface l'outrage qu'il m'a fait subir. S'il ne le veut pas, je me souviendrai avant tout que je suis gentilhomme. » Vous ne le voulez pas. Vous n'effacez rien. Ce n'est pas moi qui conseillerai jamais à M. de Briey de ne point agir selon l'honneur. S'il est gentilhomme, je suis soldat.

Le commandant Humbert sortit. M. de Kernovenoy porta lentement ses mains à son front et sur son visage. Y cherchait-il les débris du masque? Ah! le commandant le lui avait bien arraché!

A présent que faire? S'il donnait suite à son projet, « qui était atroce, » quel scandale dans Genève et la colonie? Ce duel déchaînerait toutes les consciences, allumerait le feu de l'indignation sur toutes les lèvres. Il serait dit partout que ce père abominable, gardien de sa fille, gardien jaloux, féroce, sans scrupules, prêt à sacrifier impitoyablement le monde entier et sa fille même à sa passion égoïste, cherchait querelle à quiconque s'avisait d'aimer mademoiselle de Kernovenoy, et à toute demande en mariage répondait par des coups d'épée.

Alors qui serait odieux à tous? Lui. Qui deviendrait un objet de pitié ? Elle.

Et ce n'était pas tout encore. Il croyait toujours entendre les paroles prophétiques du vieil officier : « Votre châtiment viendra comme le mien est venu. Pourtant je n'ai fait que haïr celui que ma fille devait me préférer. Vous le tueriez, vous! » Voilà ce qui résonnait à son oreille. Une autre voix s'élevait en même temps au dedans de lui et le glaçait d'épouvante :

« Si Myriam aimait ce Briey? » lui disait-elle.

Il pouvait envoyer ses témoins à M. de Briey, il pouvait braver l'opinion, il pouvait égorger ce jeune homme, car il se croyait la main sûre...

Mais si Myriam l'aimait?...

Ah ! le châtiment ! Il appuya son front sur la table devant laquelle il était assis. Les larmes se faisaient jour pour la première fois dans les yeux de cet homme dont l'âme puissante et profonde avait vraiment un côté farouche, et qui jamais n'avait pleuré. Les sanglots lui déchiraient la poitrine et il les étouffait en mordant son mouchoir de peur que le bruit n'en arrivât dans la chambre de Myriam. La porte extérieure s'entr'ouvrit et le rude visage de Martin Bataille apparut.

Le vieillard, stupéfait, interdit, n'en croyant point ce qu'il voyait,

ne s'avança que lentement. Le baron fit un terrible effort et se redressa :

— Oui, c'est moi ! s'écria-il. C'est bien moi qui pleure. Je suis vaincu sans combat. Je ne peux plus songer à tuer notre ennemi...

— Vous aurez donc eu un remords ? grommela Martin. C'est peut-être mieux. Mais c'est le diable qui ne sera...

M. de Kernovenoy s'élança vers le vieux garde, et lui saisit les mains.

— Non, dit-il, tu ne me comprends pas... Ce n'est pas de le tuer qui me fait peur. Mais après ?... Si elle l'aimait !

— Il faut donc partir, riposta Martin Bataille.

— Partir, oui. Tu me donnes le bon conseil...

— Vous voyez bien tout de même que je vous comprends.

M. de Kernovenoy ne répondit pas. Il rêvait, et c'était une rêverie cruelle, la véritable voie des douleurs :

— Qui essayera de persuader à Myriam que ce départ est nécessaire ? ... murmura-t-il... Ce ne sera pas moi. Je n'oserais...

Il n'osait plus !...

— Et puis, reprit-il, point de raison à lui donner...

— Je vais la trouver, fit Martin.

— Que lui diras-tu ?

— Qu'elle doit vous obéir sans rien vous demander, si elle vous aime...

— Si c'est encore *moi* qu'elle aime ! Va...

Demeuré seul, il ferma les yeux. Ah ! murmura-t-il, voilà l'épreuve !

Martin reparut au bout de quelques minutes :

— Elle consent, dit-il.

— Elle n'a point pâli ? Tu n'as point vu de larmes dans ses yeux ?...

— Non. Elle m'a dit seulement, et elle riait : « C'est donc une grâce que mon père me demande ?... Pourquoi n'a-t-il pas osé parler lui-même ?... »

— Et puis ?...

— Et puis rien. Nous partirons dans une heure.

— Tu me sauves la vie une seconde fois, vieil homme ! s'écria le baron. Elle ne l'aime donc pas, *lui !*

II

O la poétique chevelure d'œillets sauvages se jouant sur ces vieux murs ! Le voilà donc, ce beau Kernovenoy, suspendu entre le ciel

et les flots. Les jardins berçaient leur verdure comme une forêt aérienne.

L'*Etranger* demeura longtemps à rêver sur la grève, au pied du donjon; puis il en tourna le pied, se résolut à gravir la rampe bordée de plantes marines qui avait remplacé l'ancien pont-levis. Arrivé devant la grande porte ogivale, qui était ouverte, il en prit le gardien à partie. A la douceur de sa voix, on aurait dit une sirène déguisée sous le costume médiocrement pittoresque d'un gentilhomme de notre temps.

— Me sera-t-il permis de visiter ce château?

Ce n'était pas la première fois que le cas se présentait à Kernovenoy, en l'absence des maîtres . il y avait assez de curieux parmi les baigneurs, l'espèce la plus désœuvrée quand la marée est basse. Tous avaient été rigoureusement évincés, c'était l'ordre du baron. Celui-ci pourtant mêla bientôt à sa douceur un air de commandement et de passion qui en imposa au gardien.

— J'ai une extrême curiosité de connaître cette belle demeure.

Cela se voyait de reste. Il porta la main à sa poche et montra trois doubles louis, une monnaie heureusement assez rare, car elle n'est que trop persuasive.

— Sans doute, il y a ici de nombreux serviteurs, dit-il. Eh bien, l'une de ces pièces serait pour vous; l'autre pour les femmes de service, qui s'en achèteraient des rubans; la troisième pour les hommes : ils boiraient à ma santé.

— Si encore, dit le concierge, vous me disiez votre nom?

— Mon nom? — Il hésitait. — Je m'appelle Humbert, reprit-il.

— Humbert? fit l'homme en le regardant, comme s'il attendait autre chose.

— Humbert tout court, reprit le visiteur en souriant. Vous voyez bien que je ne suis pas des amis de votre maître, qui portent des noms bien plus sonores. Si vous me laissiez entrer ici, vous n'auriez pas à vous en repentir, puisqu'on ne le saurait point et que vous seriez récompensé.

La force de ce désir et cette éloquence sonnante triomphèrent des scrupules du gardien. Et puis, cette distribution des trois louis que le visiteur avait proposée était un grand coup de politique. Le concierge songea que tout le monde au château ayant goûté au fruit de la désobéissance, toutes les langues sauraient bien se taire. La porte ogivale s'ouvrit devant ce jeune bourgeois magnifique — car ce n'était point un seigneur — dont les yeux plongèrent dans l'Éden et qui pâlit en entrant.

Son guide avait pris la bonne précaution d'éclairer la route, et, pour cela, détacha sa femme à la lingerie et à l'office, sa fille aux

cuisines, si bien qu'Humbert, rencontrant un homme dans une allée, recueillit un grand salut, au lieu d'une marque de surprise. Un instant après, lorsqu'il passait devant l'habitation Louis XIII qui reliait ensemble les deux tours, les femmes se trouvèrent rassemblées sur le seuil. Voilà ce que peut un double louis pour des rubans.

— Je suis un grand corrupteur, se dit-il avec un nouveau sourire.

Ces femmes chuchotaient. Ce jeune homme leur paraissait fort beau. Vraiment, tout le monde n'a point cette vive et mâle tournure, et surtout ces yeux d'Espagne. Ils faisaient songer à d'autres yeux, deux éblouissements aussi, deux pures lumières, la gloire de la maison. Une voix s'éleva dans cette réunion, que Martin Bataille appelait le troupeau des caillettes ; elle disait :

— S'il était seulement vicomte, cela ferait un beau couple ; mais il paraît que le pauvre jeune homme n'est pas plus noble que Jean Thibaud !

Jean Thibaud, c'était le concierge.

L'Etranger, malheureusement, n'entendit point cette sentence des commères : il y aurait voulu reconnaître un présage. Il marchait dans ces beaux jardins comme en un rêve, regardant le sable; et, comme s'il comptait sans le temps, les brises marines et les orages, espérant peut-être retrouver encore, après tant de jours écoulés, la trace du pied de fée qui avait effleuré le chemin.

Son guide lui dit :

— Tout de même, vous avez bien fait de venir aujourd'hui. Les maîtres pourraient bien être de retour avant demain.

L'étranger sourit encore ; il savait que les maîtres étaient plus près du château qu'on ne le pensait, mais aussi qu'ils n'arriveraient pas avant le lendemain. L'homme lui parlait encore ; mais lui, considérant un grand rosier couvert de fleurs, répondit seulement :

— Me sera-t-il permis de cueillir une fleur?

La belle faveur qu'il demandait ! Les rosiers étaient assez nombreux à Kernovenoy. Mais Humbert alors fit une chose qui parut suspecte au serviteur : il porta la rose à ses lèvres et la fit ensuite disparaître sous son habit. Aussi quand, arrivé au pied de la tour qui regardait la baie, il interrogea de nouveau son guide et lui demanda s'il ne pourrait l'introduire dans le logis, Jean Thibaud refusa sèchement.

Pourtant il prit pitié de l'air de tristesse qui se répandit aussitôt sur le visage du jeune homme, et, voulant gagner son salaire (car il était honnête), il lui raconta la légende de cette tour.

Il l'invita d'abord à regarder certaine fenêtre à demi masquée par

des feuillages. C'était là que mademoiselle de Kernovenoy, un jour (il y avait treize ans) était arrivée par un chemin que, sans doute, elle ne voudrait plus suivre.

Il avait le mot pour rire, Jean Thibaud!

C'était donc à cette fenêtre que le baron avait vu apparaître tout à coup le mignon visage de sa fille qu'il ne voulait plus voir. Martin Bataille s'était accroché aux branches de ce vieux jasmin pour monter avec son fardeau.

— Et qui avait été surpris et dérangé, fort heureusement pour le salut de son âme? M. le baron, qui songeait en ce moment à se donner la mort; car, *en ce temps-là*, il n'était pas très-bon chrétien.

— Pourquoi M. le baron de Kernovenoy ne voulait-il plus voir sa fille? Pourquoi voulait-il mourir? demanda l'étranger.

— Parce qu'il venait de perdre la jeune baronne, sa femme. Il avait peur que la vue de mademoiselle lui déconseillât ce qu'il allait faire. Le bon Dieu parle quelquefois dans les yeux des enfants.

— Cet homme a aimé, pensa le visiteur. Pourtant il ne veut pas qu'on aime!

— Depuis, continua le guide, M. le baron a reconnu souvent que Martin avait eu une fière idée de lui apporter sa fille, et qu'il lui avait sauvé la vie.

Maxence de Briey (car c'était bien lui qui voyageait sous le nom d'Humbert) rêvait; il comprenait toute la folie de M. de Kernovenoy; le récit de ce valet servait de commentaire à celui que lui avait fait, à Genève, le commandant Humbert, après sa mémorable et orageuse entrevue avec le baron. — La lutte sera longue et opiniâtre, murmura-t-il, mais je le vaincrai.

Belle confiance de la jeunesse et de l'amour!

— Qu'est devenu, reprit-il, ce Martin Bataille dont vous venez de me parler? C'est un bon serviteur, s'il a empêché que mademoiselle de Kernovenoy ne fût deux fois orpheline.

— Pas besoin d'être en peine de lui, répondit le domestique en levant les épaules. Est-ce que M. le baron peut se passer du bonhomme? Martin l'a suivi dans le voyage, bien qu'il soit vieux comme ses bois.

— Je le connais, dit tout bas Maxence.

Martin Bataille, c'était cette vieille tête menaçante, sans cesse encadrée dans une des fenêtres de l'hôtel, à Genève, au-dessus du quai du Rhône. Ce que le vieillard faisait quand Myriam était enfant, il se croyait encore le droit et l'obligation de le faire; il veillait toujours sur elle.

— Mademoiselle de Kernovenoy, dit le jeune homme en désignant

le jasmin, doit aimer ce vieux feuillage, si elle se souvient de son enfance?

— Je le crois bien, qu'elle l'aime! répondit le gardien. Il faut la voir le soigner de ses petites mains blanches et enlever les fleurs fanées!...

— Mon ami, reprit le visiteur, remettez-moi, je vous prie, sur le chemin du village. Je vous remercie de m'avoir montré ce château.

L'homme le précéda. Quant à lui, demeuré de deux pas en arrière, il tirait à demi des tablettes de sa poche, en arrachait un feuillet, y écrivait rapidement un seul mot : *Genève*, et le faisait glisser derrière les branches du jasmin. Il suivit alors son guide, et il se disait à demi-voix :

— C'est peut-être avoir beaucoup osé!

Ce qui ferait sourire don Juan, si don Juan était encore de ce monde, ce qui excitera la grosse gaieté de ses petit-fils ou de ceux qui se croient dignes de l'être. Or, de ceux-là il y en aura toujours, même dans un peuple moral (et ce n'est point notre cas), même dans un peuple de magots. Tous ces petits abâtardis ne manqueront point de dire : « Ce jeune homme est bien candide! »

Il n'était que loyal et plein d'amour, et il respectait ce qu'il aimait.

Les petits magots ajouteront :

— Ne pouvait-il écrire un vrai billet qu'il aurait mis sous ces feuilles?

Certes, il le pouvait, mais ne le voulait point. Pourtant il s'éloignait avec une pensée de regret et de crainte bien naturelle :

— A-t-elle seulement pris garde à moi? se demandait-il.

Il croyait ne pas être passé inaperçu de Myriam dans le voyage de Suisse; mais peut-être ne savait-elle point qui il était. Si elle le connaissait, *Genève* disait tout; — rien, si elle ne l'avait pas remarqué.

Maxence de Bricy regagna Vannes dans le maigre équipage qui l'avait amené la veille, une carriole pour tout dire. Il fit douze lieues en huit heures avec trois haltes. Il traversait de grandes chênaies, puis la lande sous son noir manteau d'ajoncs que le vent entrechoquait avec des bruits d'armes et des cliquetis de fer. Plus loin, la lande éternelle quittait cette rude parure pour une autre moins sombre; la bruyère courait au flanc des coteaux qu'elle couvrait des longs plis de sa robe traînante aux chaudes couleurs. Un ciel bas, chargé de nuées aux formes étranges, pesait sur cette belle et triste terre; c'était une autre campagne sauvage, le paysage cé-

leste au-dessus de ce site désolé; tous deux, parfois, semblaient se joindre.

Çà et là, s'ouvraient à droite des vallées profondes, et le voyageur, à leur extrémité, apercevait alors comme une nappe de lumière diffuse et argentée; c'était le ciel encore se confondant avec la mer. L'ombre tombait quand il arriva enfin à Vannes, et dans les premières rues étroites et sinueuses de la vieille ville, plus noire encore que la lande, ce n'était déjà plus le soir, mais la nuit. Il mit pied à terre chez le loueur de la carriole, et, laissant derrière lui le faubourg avec ses masures couvertes en chaume, il joignit un quartier moins pauvre. Là, sur une petite place, entre une belle église à demi-ruinée et de curieuses maisons de bois, s'élevait un vaste hôtel construit au dernier siècle. Il était illuminé comme pour une réception extraordinaire : il contenait des hôtes que l'on fêtait.

C'était l'hôtel du marquis de Verteilles, l'un des plus proches parents du maître de Kernovenoy, et Maxence, tout bas, se dit : *Elle est là !*

Une main, en ce moment, s'abattit sur son épaule :

— Il paraît que l'on dansera là-haut; mais on n'a point pensé à nous, lui dit une voix railleuse; nous ne serons pas de la fête... Çà, vraiment, avez-vous fait bonne route. . *mon fils?*

— Est-ce l'heure du badinage, commandant?...

— Je ne suis plus commandant, je suis M. Humbert tout court; un heureux homme qui, par l'effet d'un miracle, s'est trouvé subitement le père d'un superbe cavalier de vingt-huit ans. Un enfant tout venu!...

— Ce subterfuge est-il suffisant? interrompit encore M. de Briey Ne craignez-vous pas que M. de Kernovenoy ne le démêle bientôt sans peine?

Point. Il sait que je n'ai qu'une fille; il croira qu'un autre Humbert a eu la fantaisie d'habiter Vannes. C'est le droit de tous les Humbert, et d'ailleurs Kernovenoy est à douze lieues d'ici... Allez! toutes nos mesures ont été bien prises, et il m'est permis, apparemment, de m'en attribuer l'honneur. Quant à vous, que vous avez peu d'imagination pour un amoureux!

— Certes, dit Maxence, je sais tout ce que je vous dois...

— Le mémoire sera long... Là, franchement, qui a eu l'idée de précéder les voyageurs, comme d'anciens maréchaux des logis courant devant des personnes royales? Et qu'auriez-vous fait si vous étiez tombé tout seul à Vannes? Oh! vous n'eussiez point manqué d'aller vous loger à l'hôtel, sous votre véritable nom... Parbleu! j'entends d'ici les propos dans la ville : « A l'hôtel des Trois

Licornes, il y a un comte... » Et le joli comte ! Si bien que le baron Hector eût été tout de suite averti à son passage, et vous auriez vu arriver chez vous deux de ses amis, chargés de sabres et d'épées, de pistolets et d'espingoles. Pris en flagrant délit de poursuite offensante, le moyen de ne pas vous battre?... Oh ! oh ! qu'avons-nous fait de feu notre courage de chevalier, mon bon ami ?... On dirait que votre bras tremble sous ma main... Je sais bien que vous aimeriez mieux vous mesurer avec toute une armée qu'avec le père...

— Je vous en prie, éloignons-nous, répliqua vivement M. de Briey. Le baron pourrait descendre et traverser cette place...

— La prudence est une belle chose. Je me rends pourtant à votre avis, bien qu'il ne soit pas logique. Que nous disent là-haut toutes ces lumières? d'espérer. A-t-on jamais vu les navigateurs tourner le dos au phare qui brille?

Le jeune homme, cette fois, ne répondit point, et, marchant le premier, s'engagea de nouveau dans le dédale des rues. Le commandant Humbert le suivait en grommelant :

— Parbleu ! faut-il que je vous aime et que j'aie aimé votre père, votre vrai père? Ah ! l'aimable ville avec ses pavés pointus, ses chemins plus étroits que celui du paradis, et ses maisons de bois !...

Il calomniait au moins celle où ils entrèrent tous les deux : elle n'avait qu'un seul étage ; mais elle était tout en granit. On pouvait dire qu'elle avait été construite avec les entrailles du sol national. Aussi passait-elle pour une belle maison, et jamais sa renommée n'avait été mieux justifiée que depuis la fin de la semaine précédente, deux étrangers étant arrivés à Vannes, l'ayant vue, l'ayant louée, meublée comme par enchantement, et rajeunie des greniers aux caves, sans oublier la toilette du jardin.

Il n'était pas petit, ce jardin, mais serré de trois côtés entre de hautes maisons coniques et biscornues, avec leurs pignons dentelés et leurs toits en capuchon ; il aurait étouffé si l'air, et même le soleil, quand ce ciel gris se déridait, n'y étaient entrés largement par le quatrième côté qui était justement le midi. Là, point de murs jaloux ni de grands pans de bois, incommodes autant que pittoresques, mais l'espace, un pré ou plutôt un verger, car l'herbe y poussait sous des arbres à fruits ; au bout, une route, avec la lande encore en perspective, et plus loin, si l'on tournait les yeux vers l'ouest, la brume flottante et diaphane, l'haleine des flots, les ciels de mer.

Et cette haleine humide arrivait là, comme partout sur ces côtes, tiède et presque méridionale, si bien qu'à la façade postérieure de

la maison qui regardait l'espace ouvert, montait en espalier un grenadier magnifique, alors chargé de ses fleurs éclatantes. Les allées du jardin, droites et monotones, car ce n'était proprement qu'un potager, étaient bordées d'arbousiers et de myrtes ; un massif épais de figuiers croissait à l'angle du mur, au bord de la petite prairie. A la vérité, il faisait nuit, ce qui cachait aux yeux de Maxence les beautés de cette retraite qu'il aimait déjà comme un lieu où l'on rêve. Il chercha le commandant à ses côtés et ne l'y trouva plus. Mais la même voix moqueuse qui l'avait interpellé par surprise sur la petite place sortit de dessous les figuiers.

Le commandant avait adopté ce coin obscur ; peut-être se plaisait-il à l'odeur âcre et pénétrante qui se dégage de ces larges feuilles à l'aspect métallique. Peut-être y trouvait-il seulement une bonne occasion d'exercer son humeur, rien moins que patiente d'ordinaire, en se défendant, comme il pouvait, mais toujours assez mal, contre la chute incessante des fruits qui se détachaient des branches. On entendait un léger frôlement dans le feuillage serré, puis la figue qui tombait aux pieds de l'hôte du coin sombre, quelquefois sur son chapeau, et le commandant qui tonnait. L'incident se renouvela tout juste à l'instant où il se préparait à redonner l'assaut à son compagnon et introduisit dans l'attaque quelques incidences assez plaisantes.

— Ainsi vous avez fait... Morbleu ! maudite figue stupide !... Vous avez fait le pèlerinage... Je l'ai reçue sur la tête... Vous avez visité le palais enchanté de la princesse... Voilà mon chapeau gâté !... Cette visite, enfin, vaut-elle les douze lieues qu'elle vous a coûté ?... Je ne pouvais vous tenir en repos depuis deux jours... Vous n'aviez plus qu'une envie, c'était de connaître le lieu où va respirer la jeune fée. Eh ! je l'ai dit au baron Hector, que vous étiez romanesque, et il n'a pas eu de peine à me croire... Cela n'a point, d'ailleurs, avancé vos affaires. Quant à la fée, je suis bien sûr que vous ne lui aurez laissé aucune trace sensible de votre passage.

— Vous en êtes sûr? s'écria Maxence triomphant. Eh bien, vous vous trompez.

Il raconta naïvement l'adresse qu'il avait employée pour écarter un moment son guide dans les jardins de Kernovenoy, et l'audace qu'il avait eue de cacher sous les feuilles du grand jasmin le billet ne portant qu'un mot : Genève !

Le commandant avait grande envie de rire, mais il se fit violence pour demeurer, au contraire, tout à fait sérieux :

— Vous voilà passé maître en intrigues galantes, *mon fils*, dit-il ; vous êtes vraiment un roué !

Maxence conçut un léger dépit de cette moquerie et ne répondit point. Le plus profond silence régna dans le berceau. Les figues continuaient à tomber, le jeune homme à songer, et le commandant aussi, mais d'une façon bien différente. Tout à coup, il se leva.

— Vous me quittez? demanda le jeune homme.

— Je vais faire un tour vers la petite place, du côté de l'hôtel de Verteilles, répliqua le vieil officier.

Maxence était déjà debout.

— Non point, s'il vous plaît! dit le commandant en riant. Je n'ai pas besoin de vous, j'irai seul. Vous n'auriez qu'à faire ce que vous avez fait à Kernovenoy et à semer de petits papiers entre les pavés!

III

Déjà le commandant avait oublié le chemin de l'hôtel; mais le bruit des violons arrivait à son oreille et le guida :

— Voilà, se disait-il gaiement, ce qui s'appelle marcher au canon!

L'harmonie pourtant est trompeuse. Deux routes se présentaient devant lui comme les deux pointes d'une fourche, instrument diabolique ; il se trompa de pointe. Les deux rues, heureusement, aboutissaient à la petite place qu'il cherchait. Celle qu'il suivit décrivait d'interminables méandres entre deux grands murs, çà et là percés de larges portes surmontées de croix, indiquant des maisons religieuses. L'herbe ne se contentait pas d'y pousser, elle y mûrissait entre les pierres, et le promeneur trébucha contre une touffe de hautes graminées qui se couronnaient d'épis, de vrais épis comme en plein champs. Il sourit encore; il aurait assez aimé, pour son propre compte, la victoire de Maxence de Briey sur l'opiniâtreté du baron de Kernovenoy, car il s'accommodait de cette rude province, et, méditant un peu d'y finir sa vie, il n'aurait pas été fâché d'y avoir de jeunes amis pour l'embellir.

— Quand je pense, grommelait-il, que j'avais cru me retirer du monde, et que j'habitais Genève, qui est justement l'auberge du monde!

Mais ces deux grandes murailles aveugles inspiraient, malgré lui, au commandant Humbert, des pensées superstitieuses; elles semblaient être l'image de ses projets dont l'accomplissement se perdait dans les ténèbres.

Enfin les sons de l'orchestre devinrent plus prochains. Le marcheur arrivait sur la petite place éclairée par la lumière que pro-

jetait le bal et qui sortait à flots des fenêtres entrouvertes de l'hôtel de Verteilles; il se mit en devoir d'examiner le logis.

En regard de l'église ruinée, parmi les maisons de bois, cette riche demeure ne produisait pas un petit contraste! L'hôtel avait été construit à cette époque charmante où l'art français, s'inspirant de la grâce familière et de la coquetterie des mœurs, osa rompre avec les sévérités de la ligne et inaugura les séductions de la courbe. C'était le parfait modèle de l'art civil au dernier siècle. Plus de raideurs, plus d'angles, partout les renflements onduleux, les rondeurs caressantes, et, pour tout dire, le style Louis XV. Cette riante merveille avait été l'œuvre de l'aïeul du marquis actuel, âgé lui-même de près de quatre-vingts ans. La décoration intérieure et les salons étaient célèbres dans la province, et les panneaux en avaient été reproduits par la gravure. On en avait même composé un album qui figurait dans tous les châteaux. Le commandant ne savait point cela, mais il le devinait; et peut-être, en un autre moment, n'aurait-il pas fait difficulté de rendre justice à cette famille qui semblait avoir le privilége du goût et l'amour de l'art. A Kernovenoy, le baron Hector avait renouvelé les jardins de Sémiramis; à Vannes, en pleine terre sauvage, un Verteilles avait importé le rococo.

Mais déjà les pensées du vieil officier n'appartenaient plus à l'architecture. Ses yeux se fixèrent sur un objet qui le déroutait singulièrement. Cet objet, c'était un factionnaire montant sa garde au pied de la maison.

Pourquoi ce factionnaire? Il n'était point là pour le maître du logis. On est encore primitif en Bretagne, et l'on y respecte fort la vieillesse, mais pas au point de lui rendre les honneurs militaires.

L'hôtel de Verteilles, apparemment, renfermait un hôte de distinction pourvu d'un haut grade, quelque parent... mais lequel? Le commandant connaissait assez vaguement les alliances de Kernovenoy. Sa curiosité, au même instant, s'éveilla plus vive. Deux personnes sortaient de la maison. Le factionnaire présenta les armes.

C'étaient deux hommes. Autant qu'il en pouvait juger à distance et dans la pénombre, l'un était vieux, l'autre jeune. Donc ces honneurs ne pouvaient avoir été rendus qu'au premier. Ils traversèrent la place, et il se mit à les suivre. Il examinait l'allure du vieillard qui marchait avec un balancement particulier et comme en cadence :

— Celui-là, pensa le commandant, c'est un homme de mer.

Comme ils retournaient sur leurs pas, il ralentit le sien et s'en trouva le mieux du monde, car la manne lui tomba du ciel, c'est-à-

dire du haut d'une fenêtre. Une voix disait ; « Le plus vieux c'est l'amiral. »

Toutes les croisées des maisons de bois étaient garnies de peuple, de femmes surtout, la plupart en costume de nuit. C'était un flot mouvant de coiffes blanches. Tous ces yeux agiles essayaient de pénétrer dans le bal, et, quelquefois, y réussissaient, lorsque le vent soulevait les stores. Si les curieuses, au contraire, étaient trompées, elles se dédommageaient par un terrible caquetage. Le commandant s'aperçut que, pour recueillir des informations qui pouvaient avoir du prix, il ne s'agissait que de prêter l'oreille.

— Quel amiral ? répondit une voix d'homme au fond de la chambre d'où la voix féminine était partie. Il y en a plus d'un, peut-être, dans la marine !

— Eh ! pardieu, M. d'Avrigné ; tu le connais bien. Et le jeune qui est avec lui, c'est son fils, le *cavalier*.

— Celui qui avait ce matin une veste bleue toute brodée en or ? s'écria une fillette.

— Oui dà ! il paraît que tu l'as reluqué, le beau monsieur. C'est le cousin de la demoiselle de Kernovenoy. Et l'on dit...

— Qu'est-ce que l'on dit ? reprit la voix grondeuse dans la chambre. Des menteries, comme toujours... Les d'Avrigné et les Kernovenoy ne sont plus amis ensemble.

— Justement. La fâcherie est venue de là... Le baron ne veut point marier sa fille. Ah ! l'on en conte là-dessus...

Plus que jamais le commandant était tout oreilles. Malheureusement une des femmes s'étant penchée aperçut une ombre sous la croisée. Il y eut un moment de silence ; puis le babillage recommença. Seulement, il se poursuivait désormais en langue bretonne. C'est un idiome vénérable par son antiquité. Aussi le commandant Humbert se crut-il dans une des cours de Babel : il lui restait à quitter la place. C'est ce qu'il fit.

En s'éloignant, il croisa les deux promeneurs. L'amiral disait à son fils :

— Je crois que vous n'aviez pas tous vos moyens, mon cher Robert, en dansant tout à l'heure avec la fille de cet endiablé baron Hector.

Et le jeune homme de répondre avec humeur :

— Mademoiselle de Kernovenoy ne m'encourageait pas, mon père, et vous savez bien qu'on ne veut pas de nous.

M. d'Avrigné se mit à rire et parla plus bas. Le commandant Humbert n'eut pas de peine à deviner qu'aux yeux de l'amiral la cause de son fils n'était rien moins que perdue. Ces hommes de mer sont tenaces.

Le commandant allait s'éloigner quand l'orchestre, dans l'hôtel de Verteilles, fit entendre le prélude d'une valse qu'il connaissait. C'était une composition allemande... Et quel dommage que cet aimable Strauss soit allemand ! A la vérité, on aime à Vienne d'autres danses que celle des armes. Cette valse alerte, mélancolique, entraînante, soupirs, ivresse, éclat de rire, on la jouait à Genève dans les bals improvisés qui se donnaient dans les salons de l'hôtel, et Maxence de Briey avait dit souvent à son vieil ami :

— Je serais follement heureux de la valser avec *elle*.

M. de Briey en avait été pour ses souhaits formés à la légère. M. de Kernovenoy n'aurait point souffert que sa fille assistât à ces parties un peu trop mêlées de Genève. Et maintenant le commandant Humbert se disait en quittant la petite place :

— Un autre aura meilleure fortune que mon pauvre amoureux.

Le commandant se trompait. Il avait une fille, comme le baron Hector, et l'avait perdue par les mêmes fautes et la même folie qui devaient amener peut-être M. de Kernovenoy à perdre la sienne ; il l'avait élevée avec autant d'aveugle passion et d'égoïsme, mais avec moins de soins vigilants et de délicatesses.

Mademoiselle de Kernovenoy ne valsait pas.

Le vieux marquis de Verteilles, maître de céans, l'avait bien remarqué, et, dès que la valse eut cessé, il se leva de son grand fauteuil pour aller lui en faire son compliment. Plus il observait Myriam, plus il était ravi :

— Vraiment oui, grommelait-il, c'est un chef-d'œuvre !

Tandis qu'il s'avançait au milieu des salons, il recueillait l'hommage souriant de tous ces jolis visages féminins animés par la danse ; les jeunes hommes s'inclinaient devant lui. Le charme du respect l'enveloppait. Avec ses culottes de satin noir, son habit à la française, son large gilet blanc sur lequel battaient de lourdes breloques, la grande douillette de soie marron qu'il portait ouverte par dessus tout cela et dont les plis flottaient autour de sa haute taille décharnée, comme deux ailes sombres, il avait bien d'air du survivant d'un autre âge. Il était sec et dénudé comme un vieil arbre, le crâne entièrement dépouillé ; son visage n'était plus qu'une mêlée de rides.

Mais la pensée vivante en sortait comme le germe vigoureux de la profondeur du sillon. C'était un beau triomphe de l'esprit sur les décrépitudes de la matière ; la sérénité du regard se répandait comme une douce et féconde lumière sur la grimace des traits. Il semblait que cette bouche édentée ne dût produire en s'ouvrant qu'une contraction désobligeante à voir ; mais la puissance de l'âme effaçait les griffes du temps et la contraignait à sourire.

Le marquis prit la main de mademoiselle de Kernovenoy et porta la chaste menotte à ses lèvres par un geste dont les hommes d'à présent ont perdu le secret. On ne sait plus baiser la main, même à la Comédie-Française, qui se prétend la dépositaire des façons du temps jadis et le croit fermement. Ainsi la comédie est double.

Et, tandis que Myriam, un peu rougissante, recevait cet hommage si flatteur accompagné du petit compliment de M. de Verteilles, il y eut une voix qui chuchota tout près d'elle pour exprimer une chose de ce temps-ci (l'accent moderne) : Le marquis n'a point d'héritiers.

Ce qui voulait dire que M. de Verteilles n'avait ni fils ni filles. Quant à des héritiers moins proches, il en avait cinq : Mademoiselle de Kernovenoy et les quatre fils de l'amiral d'Avrigné, dont l'un était au Japon, un autre aux Antilles, un troisième en Angleterre. Le capitaine Robert avait l'avantage d'être présent, il avait encore celui d'être l'aîné.

La même personne judicieuse qui avait risqué cette première observation reprit la parole. C'était une demoiselle de vingt-sept ou vingt-huit ans, l'âge maussade où la fleur va monter en graine et qui paraissait sentir vivement le bonheur trop rare de posséder un grand-oncle à la mode de Bretagne, riche de cent mille livres de rente et qui n'a point fait souche ; elle ajouta d'un air pincé : « Un mariage arrangerait tout. »

L'obligeante parleuse n'avait certainement pas remarqué derrière elle, appuyée au chambranle d'une porte, la grande taille du baron Hector. Il entendit et pâlit.

Pourtant qui sondera jamais l'abîme du cœur féminin ? La demoiselle avait encore un mot à dire, et passant de l'aigreur mal contenue au ton de la plus douce pitié, elle murmura : « Pauvre M. de Kernovenoy ! Cela serait au mieux pour tout le monde, excepté pour lui qui se trouverait seul dans son donjon. »

A quoi la vieille madame de Lusanger, parente très-éloignée des Verteilles et des Kernovenoy, qui avait fort bien aperçu le baron et qui ne gardait point de doutes sur le manège de la compatissante demoiselle, répondit brusquement.

— Le châtelain est encore jeune, et pour lui faire compagnie il trouverait aisément une châtelaine. Vous connaissez peut-être celle qui se dévouerait. Oh ! vous avez de bonnes intentions.

— Assurément, madame.

— L'enfer en est pavé, dit la vieille dame.

Le baron était vengé. Il avait toujours pensé que cette douairière de Lusanger était une personne d'esprit et de délicatesse. Il quitta

l'embrasure de cette croisée, et se perdit dans les salons. Le spectre le poursuivait.

Le spectre, à Genève, avait une physionomie noble et fière avec ces yeux d'Espagne dont il ne méconnaissait pas la puissance, puisqu'ils lui avaient inspiré cette crainte furieuse et folle. Le spectre à Vannes avait une taille ronde et bien prise dans son habit de hussard, les joues roses, la fine moustache provocante, et le prestige du beau cousin.

A Genève, c'était ce Maxence de Bricy qui se disait de bonne maison, ce qui restait à vérifier. A Vannes c'était Robert d'Avrigné dont la naissance ne pouvait être contestée par le baron Hector, puisqu'il avait intérêt à la croire des meilleures, le joli capitaine étant l'un de ses plus proches parents.

Il avait été obligé de subir ces Avrigné, qui étaient les proches parents aussi et les hôtes de M. de Verteilles. Pouvait-il demander au vieux marquis d'épouser sa rancune et ses terreurs? Cependant s'il avait connu leur présence à Vannes, il ne s'y serait point arrêté au passage. Cette imprudence commise, le reste était allé de soi. Comment arracher Myriam à la perspective du bal qui allait être donné pour elle? C'eût été, d'ailleurs, offenser le marquis. Le baron Hector avait subi la force des choses. Mais que n'avait-il pas déjà souffert dans cette soirée? Il ne pouvait se dissimuler que l'embarras des Avrigné était bien moins grand que le sien. C'était lui qui avait cherché la querelle. C'était lui qui donnait la comédie.

L'amiral, en entrant, n'avait pas aperçu son neveu. Tout le monde le remarqua bien, on se disait : Voilà de mauvais yeux pour un homme de mer. Apparemment il en avait de meilleurs quand il commandait une escadre et qu'il s'agissait de découvrir l'ennemi. Pour le moment il ne voulait de combat avec le baron Hector ni de près ni de loin, ni au canon ni à l'abordage. D'ailleurs, il ne menait derrière lui que des troupes de terre dans la personne de son beau hussard auquel il dit à demi-voix : « Tenez vous ferme et chargez à temps, Robert. »

Il n'avait eu garde de s'approcher de Myriam. D'un bout à l'autre du salon, il lui fit un salut qui était une œuvre diplomatique, quelque chose à la fois de tout à fait paternel et de diablement serré. Mademoiselle de Kernovenoy rougit en recevant ces signaux de l'amiral ; la chère enfant se disait : « Il faut qu'il soit bien coupable envers mon père pour ne point oser venir m'embrasser !

Au même instant le capitaine Robert traversa la fête, il *chargeait*. Le jeune homme se dirigea vers Myriam et lui demanda la faveur d'une danse prochaine. Elle était bien embarrassée ; n'ayant

pas vu Robert depuis plus de dix ans, il lui eût été permis en tous les cas de ne point le reconnaître, mais dans le cas présent cela lui était commandé ; c'était son devoir. Au reste, il lui parlait comme à une étrangère. Elle lui accorda froidement l'honneur qu'il sollicitait et chercha des yeux son père qui sans doute allait approuver sa conduite. Mais les yeux de M. de Kernovenoy semblaient ne plus rien voir et n'étaient pas moins circonspects que ceux de M. d'Avrigné. Les deux hommes se voyaient pourtant fort bien l'un et l'autre, tout en ne se regardant point.

On pouvait dire que sans se regarder, ils se toisaient, le neveu avec une froide et dédaigneuse colère, l'oncle avec une douce et incrédule pitié. La physionomie hautaine du premier disait : « Cela est bien fini entre nous ! Vous avez creusé l'abîme. C'est pour la vie. » La bonne vieille figure ronde du second semblait dire : « Vous aurez beau vous débattre, vous sauterez le pas, monsieur l'entêté. Votre humeur n'est que feu de paille. Il y en a pour une heure !

Le baron avait prévu la tentative sournoise de rapprochement qui serait faite du côté de Myriam ; il la jugeait souverainement méprisable. En ce moment, il fut heureux de trouver un écho à ses pensées. M. de Verteilles l'appelait d'un signe auprès de son fauteuil :

— Hector, dit le vieillard, je suis curieux de savoir si le capitaine Robert est informé qu'il danse avec sa cousine.

— Vous n'en doutez point, fit M. de Kernovenoy, en levant les épaules. Les d'Avrigné ont toujours aimé les petits moyens.

— Le fait est, reprit le marquis, que Robert a négligé d'employer les grands ce soir et qu'il a eu tort. Quelle idée d'avoir quitté son bel uniforme pour le bal !

— Vous raillez, dit le baron. Me ferez-vous croire que ce jeune poupin porte comme il faut l'habit militaire ?

— Il le porte galamment, je vous assure... Mais en y réfléchissant, j'ai envie de croire que le sacrifice de ses galons et de ses broderies a été profondément calculé. C'est même fort loyal. On veut se montrer tel qu'on s'offre, afin qu'il n'y ait point de surprises. Voilà pourquoi Robert s'est habillé en homme du monde d'à présent et non en soldat. Il est décidé à donner sa démission de son grade dans le cas où vous deviendriez plus humain... Ne me regardez pas de cet air enflammé. Je sais tout.

— Et vous me désapprouvez d'avoir refusé...

— Là, là, je ne prononce pas si vite, je suis un juge impartial.

— Oui, fit M. de Kernovenoy avec un sourire amer. Le juge a voulu mettre les parties en présence.

— Je ne le nie pas, et, pour le moment, c'est en avoir fait assez.

A chaque jour suffit sa peine. Plus tard, je vous demanderai vos raisons.

— Elles éclatent devant vos yeux ! elles sont parlantes ! Regardez-le donc votre capitaine Robert !

— Il n'est que joli. Votre fille est belle.

— Pensez-vous que ce petit mignard...

— Il commence par où son père a fini et il a raison, car il est plus naturel d'avoir des roses sur les joues à vingt-six ans qu'à soixante.

— Pensez-vous que cet être banal et vide soit fait pour mademoiselle de Kernovenoy?

— Robert n'a jamais passé pour avoir beaucoup d'esprit. Voilà pour le moral. Quant au physique, je conviens qu'on dirait, auprès de votre fille, un cornette de Royal-Cravate menant une jeune déesse antique à la danse. Il y a vraiment entre eux peu d'harmonie... Vous avez donc agi avec trop de précipitation, Hector. Si le refus était tombé des lèvres de Myriam, les Avrigné auraient pu en être dépités, mais s'en montrer offensés, point, et...

— Vous n'y songez pas, interrompit vivement le baron, je ne parle pas de mariage à Myriam. Ce serait lui suggérer des pensées...

Le vieillard se mit à rire doucement et leva les épaules à son tour :

— Des pensées qui viennent toutes seules... Est-ce que vous ne savez point cela, Hector? Vous méconnaissez les lois de la vie... Mais il me semble que vous devez être satisfait dans vos rancunes... Votre fille prend assez ouvertement votre parti contre le fils de l'amiral... Vous voyez donc bien que vous n'auriez eu qu'à laisser ce petit cœur juger lui-même et rendre la sentence... Regardez là bas ce triste pas de deux!... Ils ne se disent pas un mot... Votre jeune déesse est de marbre.

— Ma fille n'aime que moi, riposta le baron, et tous ceux que je n'aime point lui déplaisent.

— Hector, dit le marquis, vous avez les fanfaronnades de la passion. Je vous dis que vous finirez par tenter la Providence.

— Je pourrais même la défier ! répliqua M. de Kernovenoy. Si je ne le fais point, ce n'est pas par crainte, mais par respect...

— Pour moi ou pour elle? Vous n'avez que quarante-cinq ans. C'est encore l'âge pour ces audaces ! Moi, j'en ai quatre-vingts, je suis trop près de rendre mes comptes, je ne m'y frotterais pas. Quant à la folie qui vous tient, je vous ai averti...

— Je vous remercie, monsieur.

— Hector, reprit le vieillard d'une voix attendrie, vous pourriez

bien perdre par votre faute le cœur de votre fille... Songez qu'alors je ne serai plus là pour vous consoler.

Le baron ne répondit pas. En ce moment il ne pensait pas avoir jamais besoin de consolations, et il se croyait en mesure de braver toutes les puissances de ce monde et de l'autre! La docilité de Myriam à recevoir et à refléter les impressions qu'il lui donnait le remplissait d'une confiance aveugle.

Son orgueil, en revanche, y voyait fort clair. Feignant toujours de ne point regarder l'amiral, il jouissait avec délices de l'humiliation de ce père plus aventureux que sage, après le médiocre succès que son fils venait de remporter... Amiral, vous aviez fait une fausse manœuvre!

Visiblement, M. d'Avrigné supposait chez les hussards, en général, et, en particulier, dans les hussards de sa famille, un esprit d'entreprises galantes bien différent de celui que venait de montrer son capitaine. Myriam, à la vérité, avait opposé de terribles glaces à son danseur.

— Eh bien! grommelait M. d'Avrigné, il fallait les rompre!

Il se dirigea vers Robert, lui toucha le bras dans la foule, et l'entraîna hors du bal et du logis, se proposant de l'aller sermonner sur la place. C'est cet orage intime que le commandant Humbert venait de reconnaître; il en avait même saisi quelques grondements au passage.

L'amiral avait à faire à son fils une leçon difficile, car il s'agissait de lui apprendre comment on enlève les approches d'un cœur, alors même qu'elles sont bien défendues et que la place n'a pas envie de se rendre. Question de stratégie... Cela ne fait pas ordinairement partie des enseignements paternels :

— Que diable! disait M. d'Avrigné, vous avez vingt-six ans, vous êtes officier, et c'est moi qui serai obligé de vous apprendre!...

Le jeune homme continuait de se défendre et d'alléguer les dispositions si peu bienveillantes que lui avait montrées mademoiselle de Kernovenoy,

— Oui ou non, voulez-vous vous marier? dit le père.

Il ne pouvait donner à Robert les véritables raisons pour lesquelles il désirait de le voir marié promptement. Tous les alliés de Verteilles, d'Avrigné et de Kernovenoy savaient bien que ce petit capitaine n'était rien moins qu'un aiglon. Aimable nature, après tout, douce, tranquille et sensible, bien qu'un peu épaisse, qui avait un jour arraché à feue madame d'Avrigné un mot dont l'amiral vérifiait chaque jour le sens juste et clairvoyant :

— Vous voulez donc absolument que Robert porte l'épée?

— Tous les d'Avrigné l'ont portée, ma chère.

— C'est très-bien, avait repris la mère ; comme il vous plaira. Pourtant il est l'aîné, et, à ce titre, il pourrait également rester chez lui. Ne feriez-vous pas mieux de lui confier le soin de vos terres ?

L'amiral avait des principes ; il avait exigé que Robert, précisément parce qu'il était l'aîné, servît comme ses ancêtres. Mais, le voyant capitaine, il méditait à présent de lui épargner l'épreuve des hauts grades, qui aurait trop absolument fait éclater son insuffisance. Malheureusement, le jeune homme menaçait d'y arriver assez vite, parce qu'il était fort brave. L'amiral s'en félicitait, mais ajoutait mentalement : « Je sais bien que les lions ne sont pas les renards. »

Il se proposait avant tout de fournir à Robert un prétexte pour donner sa démission, et il ne pouvait y en avoir de meilleur que le désir de se consacrer à sa nouvelle famille. « Ce garçon-là, se disait encore M. d'Avrigné, n'a jamais eu véritablement d'avenir que le mariage. »

Mais il ne le disait pas à d'autres car c'était un excellent père. C'est pourquoi il voulait que la femme de Robert fût belle, bonne et soigneusement élevée ; il tenait aussi très-fort à ce qu'elle fût de grande naissance, mais surtout il la voulait d'un esprit supérieur, afin qu'elle pût servir de guide à son mari. Or il avait depuis longtemps reconnu le germe de cette supériorité dans mademoiselle de Kernovenoy, sa petite-nièce : « Laissons venir le temps, disait-il, et cet ange sera une fée. »

Aussi avait-il travaillé de toute sa force auprès du marquis de Verteilles pour obtenir de lui qu'il donnât cette fête qui allait devenir le terrain d'une rencontre forcée, d'une réconciliation peut-être. M. de Verteilles y avait consenti, sans vouloir prendre d'autre engagement que celui d'ouvrir ses salons. Il refusait d'arranger la querelle ; mais cette fête, c'était le principal : l'occasion est la mère des grandes aventures. L'amiral croyait posséder le moyen d'une belle revanche contre son neveu, le baron Hector, et le véritable instrument de règne sur le cœur de Myriam. Il trouvait son capitaine séduisant et beau, s'il ne le jugeait pas le plus spirituel de sa race. Seulement tous ces plans heureux étaient renversés ; l'instrument de règne avait tourné dans la main qui s'était flattée de le diriger à sa guise.

C'est ce que le commandant Humbert savait à présent. Et il s'en allait en se disant :

— Il paraît que nous n'avions pas été ici les premiers épouseurs

de bonne volonté, et qu'on n'a pas traité nos devanciers mieux que nous... Mais patience! Il est écrit dans le plus sage de tous les livres que les premiers seront les derniers.

S'étant pris à réfléchir profondément, il conçut alors une idée tout à fait inattendue de Maxence de Briey, qui continuait apparemment de rêver sous le figuier dans la maison solitaire, et du commandant lui-même, qui la tournait, la retournait dans son esprit, comme un fruit, déjà détaché de l'arbre, qu'on veut faire mûrir, et qu'on change de côté pour l'exposer au soleil.

— Bast! s'écria-t-il. Ce serait plaisant! Pourquoi ne pas essayer? Si *mon fils* Maxence ne me voit pas rentrer cette nuit, il ne prendra pas trop d'inquiétude. Il a d'autres soucis en tête que la présence de *son père*, je crois!

Au lieu d'aller rejoindre Maxence, il s'occupa de chercher un cheval, et, moins d'une demi-heure après, on aurait pu, n'eût été la nuit noire, le voir trotter sur la route de Kernovenoy.

En ce moment le bal était dans tout son éclat, et mademoiselle de Kernovenoy en était plus que jamais le rayonnement et l'étoile. O puissance de la pure beauté, charme de la jeunesse! O magie d'une âme neuve reluisant dans des yeux de velours et de flamme, souriant sur un visage en fleur! Quand Myriam passait à travers les groupes, dans sa longue robe blanche, sans autre bijou qu'un collier de perles, coiffée seulement de ses magnifiques cheveux, aux boucles cendrées sur le front et sur les tempes, et ruisselant en flots d'or sur son cou, un murmure s'élevait autour d'elle.

Et le baron Hector se disait :

— Je le crois bien qu'ils la veulent tous! Il n'en est pas de plus belle! Ils savent pourtant bien à présent que je la garde!

IV

Quand la calèche découverte qui emportait M. de Kernovenoy et sa fille quitta Vannes, le lendemain, dans les premières heures de l'après-midi, Myriam, reposée des fatigues du bal, semblait toute au plaisir bien différent de rejoindre la vieille demeure. La princesse solitaire, par dessus tout, aimait sa tour :

— Père, disait-elle, c'est une belle chose que le voyage, mais rien ne vaut là-bas notre mer et nos jardins...

— Cultivons notre jardin, dit le baron. C'est un précepte de Voltaire dans un de ses contes.

— Je n'ai jamais lu Voltaire; mais je suis grandement en peine...

— Je l'espère bien que vous ne l'avez pas lu! répliqua le baron en riant... Quel est le sujet de votre tourment, Myriam?

— Le jasmin! dit-elle... Pendant mon absence, qui a soigné *notre* jasmin?

Le baron Hector regarda sa fille et leurs mains s'unirent. Le jasmin était pour tous les deux une source embaumée d'attendrissement toujours nouveau, car il leur redisait leur histoire. C'était l'arbre sacré qui allait devenir, pour mademoiselle de Kernovenoy, l'arbre de science, car il recélait, avec le billet de Maxence de Briey, le fruit défendu. Mais le baron ne songeait guère, en ce moment, à Maxence; il était même à mille lieues du jeune homme.

La voiture courait à travers la lande et les bois. La campagne sauvage se revêtait déjà des teintes puissantes de l'automne sous la pureté d'un ciel d'été. L'air avait comme des souffles plus profonds, la mer, au loin, comme des harmonies plus lentes et plus graves. On était au deuxième jour de septembre, et la saison vraiment nationale allait commencer sur le sol breton, mettant la rouille aux feuilles des chênes et les grands plis de brume à leur front.

— Aimeriez-vous à passer l'hiver à Paris? demanda le père.

Les yeux de Myriam étincelèrent d'abord, puis à l'instant, se voilèrent : Je n'en sais rien, dit-elle. Je voudrais y penser longuement.

Cette expression déplut au baron Hector : *Penser longuement!*

— Oh! dit-il, avez-vous donc de ces *longues pensées* qui se cachent?

Maxence de Briey n'était plus à mille lieues de l'esprit du père. Et le baron sentait à son angoisse que le jeune homme se trouvait plus près peut-être encore de l'esprit de sa fille. Aussi regarda-t-il fixement Martin Bataille qui, juché sur le siége auprès du cocher, s'était retourné et avait tout entendu. Martin se mit à se parler mentalement à lui-même, et le baron devina ses paroles au mouvement de ses vieilles lèvres.

Le garde se disait : Qui peut jamais connaître les femmes?

Quant à Myriam, elle n'avait pas répondu et souriait :

— Je suis ravi, reprit le baron d'un ton fort sec, que vous n'ayez point accepté ma proposition avec trop d'empressement, ma chère enfant, car je ne suis rien moins que décidé moi-même à y donner suite.

Le sourire de Myriam ne s'effaça pas :

— Père, c'était donc pour me tenter? dit-elle.., Oh! je m'en doutais bien!

Cette saillie n'était point faite pour chasser du visage de M. de Kernovenoy l'air d'humeur qui venait de s'y répandre. Il aurait sans doute répliqué, mais il n'en eut point le loisir. Martin Bataille,

sur le siége, poussa un cri si sauvage, que, pour cette fois, Myriam, accoutumée aux façons bizarres du vieil homme, au lieu de prendre peur, se mit à éclater de rire :

— Pourquoi fais-tu le loup, Martin? demanda-t-elle.

Le garde, sans répondre, sauta sur la route en disant :

— Qu'est cela?

Mademoiselle de Kernovenoy, au même instant, et par un mouvement involontaire, se rejetait en arrière sur les coussins de la calèche; le baron se trouva debout.

Cela, — pour parler le langage de Martin, — c'était un cavalier qui, venant du côté opposé, croisa la calèche. Il était fortement assis sur une certaine jument grise de louage qui ne pouvait passer seulement pour une bête à deux fins, mais plutôt à trois, et qui eût préféré visiblement la troisième, c'est-à-dire la charrue, parce qu'en fendant la terre on ne trotte point. Sur cette lourde machine vivante, le cavalier s'avançait pourtant aussi fièrement que s'il eût été monté sur quelque perle à quatre pieds, sortant des écuries d'un khalife. En passant devant la calèche, il ôta fort galamment son chapeau.

— Myriam, dit M. de Kernovenoy, est-ce que vous connaissez ce personnage?

— Je crois le reconnaître, répondit la jeune fille qui semblait entièrement remise de son émotion. C'est un des promeneurs de Genève... Je n'ai jamais su son nom.

Rien de plus vraisemblable. Seulement elle avait pu voir le commandant Humbert, — car c'était lui, — sans cesse en compagnie de M. de Briey, et le baron Hector était bien sûr que, tout à l'heure, elle venait de pâlir. Cette flatteuse et subite pâleur n'était pas apparemment en l'honneur d'un vieil officier en retraite.

— Fort bien! dit-il les dents serrées, les mains crispées, Martin règlera ce compte.

Et s'adressant au cocher :

— Que fais-tu donc, maladroit! Marche! lui cria-t-il. T'ai-je commandé d'arrêter?

Martin Bataille, cependant, avait rejoint le cavalier. Il prit le cheval à la bride :

— Vous, dit-il de son air sombre, d'où venez-vous?

— Vous êtes bien curieux, mon camarade, répliqua le commandant avec le plus grand calme. Je ne vous connais pas, et j'ai peine à croire que vous voyagiez en livrée sur le siége d'une calèche pour en descendre à propos et détrousser les passants.

— Détrousser?... Comment dites-vous cela? s'écria le garde furieux et désappointé. Me prenez-vous pour un voleur?

— Ma foi, si vous ne me demandez pas tout à fait la bourse ou la vie, vos exigences ne sont guère plus raisonnables. Je pense que la route appartient à tout le monde. Au demeurant, que me voulez-vous ?

Martin balbutia et lâcha la bride. Il comprenait bien qu'il avait fait une chose irréfléchie, en s'élançant à la tête du cheval.

— Je suis dans mon pays, dit-il...

— Et savez-vous si ce pays n'est pas aussi le mien ? interrompit le commandant. Tenez, l'ami, j'ai peur que vous n'ayez pas la tête bien saine. Rentrez chez vous, buvez frais et mettez-vous au lit...

Puis il pressa si vigoureusement du talon la monture bretonne, que cette masse grise, pendant un moment, se trouva presque des ailes et trotta pour tout de bon l'espace au moins de cent pas. Martin Bataille, relevant la tête, vit à droite, à cette distance, le cavalier qui s'éloignait ; la calèche, à gauche, allait être bientôt hors de vue.

— Mettez donc tout votre cœur à prendre le parti des maîtres ! grommela le vieillard. On m'a joliment planté là. Kernovenoy est encore à plus de six lieues. Je les ferai donc à pied !

Cette nécessité aurait paru plus sérieusement redoutable à un citadin qu'au rude forestier ; il leva les épaules et se résigna tout de suite ; mais, en marchant, il grommelait encore :

— Qu'aurais-je dit de plus à ce diable d'homme ? De quel droit lui barrer les chemins ?

Tout en raisonnant, il vint à penser que son maître et lui avaient pris trop tôt ombrage, et que le vieil officier pouvait se trouver dans la province sans le jeune homme : ils n'étaient pas enfin attelés ensemble. Le hasard seul avait bien pu mettre le commandant sur le passage de la calèche.

Martin se trompait. Cette rencontre entrait dans le plan général du commandant, qui consistait à « précipiter les choses ». Le baron Hector, lui, ne s'y méprenait point : — Ils n'ont pas abandonné la partie ! se disait-il. Ceci, c'est encore la gageure, c'est encore le défi !

Une pensée atroce, parce qu'il ressentit, en même temps qu'elle lui vint, la honte et le supplice de l'avoir conçue, une pensée vraiment laide et mauvaise le poursuivait : Si Myriam était informée de la présence dans le pays de cet insolent Humbert et de M. de Briey, car tout disait qu'ils n'y étaient point l'un sans l'autre ! Si elle avait, à Genève, trompé la garde de Martin, si elle avait eu avec Maxence des intelligences cachées !...

Un instant après, il aurait voulu se punir d'avoir seulement supposé cela, d'avoir pu profaner cet ange et souiller son idole. Le châtiment lui arriva le soir même, à Kernovenoy, après le dîner, par

l'excès du remords, quand il trouva Myriam en extase devant *sa* baie, *ses* flots bleus ou verdissants, *ses* grèves blanches. La jeune fille reprenait possession, avec une sorte d'ivresse, de tous ces biens et de toutes ces beautés qui l'environnaient depuis qu'elle était au monde ; elle rentrait naturellement dans le cadre magnifique et charmant de toute sa vie... Non ! son cœur n'était pas demeuré en arrière ! Non, sa pensée ne continuait pas le voyage ! Elle était là tout entière, bien là !

Mais alors Martin Bataille, ayant bravement dévoré ses six lieues, arrivait au château et demanda M. de Kernovenoy. Tous deux causèrent assez longuement, et le baron revint auprès de sa fille plus soucieux encore et plus agité.

Myriam n'avait point quitté son poste au bord de la terrasse et se berçait doucement au bruit des flots en chantant une vieille romance d'une infinie douceur que le baron aimait par dessus toutes les mélodies. Elle s'interrompit un moment :

— Père, je l'ai choisie pour vous.

L'ombre était tout à fait tombée, la nuit était très-chaude. Il s'assit auprès de la chanteuse sur le canapé rustique et, quand elle eut terminé sa romance, il lui dit à son tour :

— Je vous remercie, Myriam, et je me félicite vraiment, ma chérie, de voir que vous aimez si fort cette vieille maison.

— Je veux ne jamais la quitter, répliqua-t-elle.

Il y eut un moment de silence, puis il reprit d'une voix beaucoup moins assurée :

— Ainsi, Myriam, vous n'avez jamais songé que vous pourriez vous marier ?

Qu'aurait dit M. de Verteilles s'il avait pu l'entendre ? Le baron Hector n'était donc plus en proie à la terreur puérile de suggérer à sa fille de ces pensées « qui viennent toutes seules » ? Il avait donc rassemblé de grands trésors de raison depuis la veille ?

Myriam eut un petit rire argentin.

— Je n'y ai pas, en effet, songé beaucoup, dit-elle ; mais dussé-je me marier un jour, je n'abandonnerais point pour cela Kernovenoy, puisque je ne dois jamais vous quitter, mon père.

— Ce serait donc moi qui cèderais la place à votre mari, dit-il en se levant brusquement. Un père doit savoir en ce cas qu'il porte ombrage et se retirer devant le nouveau maître du cœur de sa fille. Je n'y manquerais point.

Décidément, il ne craignait plus de faire jaillir dans l'esprit de Myriam les sources nouvelles, troubles peut-être ; il n'avait plus peur de ternir ce pur miroir. Ou plutôt la passion l'emportait en

lui sur la prudence, il ne savait plus bien ce qu'il disait. Myriam sembla réfléchir un instant avant de répondre :

— Mon père, fit-elle doucement, si mon mari prenait ombrage, comme vous dites, il ferait bien de ne point me le montrer, car je lui en adresserais de cruels reproches.

— Vous ne seriez pas si sévère ! s'écria-t-il. Ne l'aimeriez-vous pas plus que moi ? D'ailleurs ce serait votre devoir.

— S'il me demandait de l'aimer autant, je ne pourrais guère ne pas le lui promettre, répliqua la jeune fille d'un air rêveur. Mais plus que vous ? Cela c'est impossible. Je n'aimerai jamais personne plus que vous, mon père.

— Vous le croyez ? dit-il. Cela suffirait à me rendre heureux si je connaissais moins bien la vie et la loi de ma destinée, si je ne savais pas que vos sentiments envers moi changeront un jour, tandis que les miens envers vous s'aiguiseront dans l'isolement et les regrets. C'est le lot commun à tous les pères. Voici ce que les sots et les cœurs froids et banals trouveront à me dire pour me consoler. Comme si j'étais un père semblable à tous les autres ! J'ai dépensé autour de vous plus d'amour que n'en contient peut-être le reste du monde. Je ne suis donc pas résigné aux semblants de retour et à la fausse monnaie. Je ne veux point voir gagner en ma présence un cœur qui aura été mon unique bien ; je ne veux pas qu'on me trahisse doucement sous mes yeux. Je préfère la solitude. Mariez-vous quand il vous plaira, Myriam. Je n'entends pas, après cela, qu'on me supporte ! Je saurai bien m'exiler.

— Mon père, dit Myriam avec fermeté, vous souffrez, et c'est pourquoi je ne me récrie point contre l'injure que vous me faites. Je savais bien ce que vous pensiez sur de certaines choses..,

— Vous le saviez ?...

— Tenez, cher père, reprit-elle en se jetant à son cou, je crois que vous prenez votre fille pour une petite sotte, puisque vous ne la supposez pas capable de lire dans votre cœur comme vous croyez lire dans le sien. Voulez-vous que nous laissions cela ? Ou bien aimez-vous mieux que je vous promette de ne point me marier ?

— Myriam ! murmura-t-il... j'ai mérité ce que vous me dites.

— C'est donc conclu !... fit-elle gaiement. Allons nous reposer, et, demain, je me lèverai de bonne heure pour tailler *notre* jasmin.

... Le lendemain, dès huit heures, le baron se trouvait aussi au même endroit sur la terrasse. Il y reçut le bonjour et le baiser de Myriam qui arrivait escortée d'un jardinier. Il s'agissait d'élaguer les grappes sèches de l'arbuste légendaire de Kernovenoy. Au qua-

trième coup de ses grands ciseaux, l'homme fit tomber de l'épaisseur du feuillage un innocent chiffon de papier...

Il ne savait point lire, et ne se doutait guère du mal qu'il faisait ; il ramassa sur le sable ce billet qui contenait un seul mot et le présenta à sa jeune maîtresse. Mademoiselle de Kernovenoy le lut, le laissa retomber et s'éloigna.

Le baron demeurait assis ; il pensa que Myriam avait oublié chez elle quelque objet qu'elle allait y chercher... O puissance et malignité des petites causes ! Si le vent avait soufflé du nord, il aurait emporté ce billet dans les flots et personne au monde que mademoiselle de Kernovenoy ne l'aurait lu. Mais la brise venait de l'ouest ; la feuille volante fit son chemin sur la terrasse, tournoya quelque temps et tomba précisément sur le canapé rustique à côté du baron qui, machinalement, étendit la main.

Myriam, rentrée dans la maison, montait à son appartement, en redisant tout bas : « Genève ! » Son sein ne battait guère plus vite que de coutume, ses yeux n'étaient pas plus brillants. Pourtant, elle s'enferma dans sa chambre. — Quant au baron, il s'était dressé tout à coup : « Toi, viens ici ! » cria-t-il au jardinier qui continuait à émonder le jasmin et qui obéit.

— Quelqu'un est venu à Kernovenoy en mon absence ? demanda le maître. Confesse-le-moi et je pardonnerai peut-être. Si tu essaies de mentir, je vous chasserai tous.

Le jardinier confessa.

Le baron Hector, retombé sur son siége, écouta en creusant la terre du talon de sa botte le récit de la visite d'un étranger dans le jardin : « L'as-tu vu ? » disait-il.

Et il prit plaisir à se le faire dépeindre, comme s'il ne le connaissait pas bien ! N'avait-il pas eu raison de penser, en rencontrant le commandant Humbert sur la route, que ce vieil amateur d'intrigues galantes n'était point venu seul en Bretagne. Son protégé était avec lui. Maxence de Briey, c'est-à-dire l'amour et ses audaces diaboliques. Le comte de Briey, faux ou vrai gentilhomme, ne pouvait plus invoquer comme à Genève le droit de libre circulation ; il venait chasser sur les terres d'autrui. Il fallait que ce jeune homme fût un petit sot ou un grand fou, s'il s'imaginait que M. de Kernovenoy se laisserait insulter chez lui.

— Ce papier, demanda le baron, mademoiselle de Kernovenoy l'a-t-elle vu ?

Le jardinier raconta comme il le lui avait présenter et comment elle l'avait laissé retomber sur le sable. Au même instant, Myriam reparut sur le seuil de la grande porte du salon.

— On vous a donné six louis à tous pour introduire, malgré ma défense, un visiteur au château, dit le baron au serviteur trem-

blant. Je t'en donnerai le double pour toi seul, si tu es capable de te taire. Je veux ignorer qu'on m'a désobéi,.. Va-t-en.

Aucun trouble ne se trahissait dans l'attitude de Myriam. Le baron remit à dessein le billet près de lui, afin qu'elle le vit en s'approchant.

Mais elle avait, apparemment, des yeux pour ne point voir.

Alors, il tenta une autre épreuve et feignit à son tour d'être rappelé pour un moment dans la maison. Quand il revint, Myriam était assise ; mais le billet avait disparu.

Tout le sang du baron lui monta au visage, et comme Myriam, du ton le plus naturel, lui demandait s'il ne voulait point faire une promenade à cheval, il s'y refusa brusquement, sous le prétexte d'une lettre qu'il devait écrire au marquis de Verteilles. Un instant après, il était dans son cabinet, au premier étage de la tour, les yeux appliqués à cette fenêtre qui donnait sur la terrasse et qui avait une histoire. Caché par les hautes branches du jasmin il épiait Myriam, immobile à la place où il l'avait laissée. Qu'avait-elle fait du billet? Maintenant qu'elle se croyait seule, allait-elle le tirer de son sein ou de la poche de sa robe?... Rien de semblable n'arriva. Seulement, elle demeura là plus d'une heure, et, sûrement, elle rêvait.

Le baron se mit à errer dans son cabinet, qui lui retraçait à la fois tant de chers et de cruels souvenirs. Chambre adorée et maudite ! Il y avait passé la lente veillée de l'agonie, il y avait vu reluire aussitôt après les doux ensoleillements du bonheur ; il y avait reçu la rosée de la grâce après le choc du désespoir. Écrasé par la fatigue physique, et par le poids de ses pensées, il vint enfin s'abîmer dans un fauteuil.

Alors il s'avoua que le jour où, quinze ans auparavant, il méditait de se tuer solitairement entre ces quatre murailles, il ne nourrissait pas un dessein beaucoup plus atroce contre la justice, contre les lois divines ou sociales qu'en ce moment même en composant dans son esprit la lettre qu'il allait écrire au marquis de Verteilles.

Cependant il écrivit.

Vers le commencement de l'après-midi, il envoya un exprès lui chercher, dans la maison de garde à la lisière de la forêt, Martin Bataille, qu'il voulait expédier à Vannes. Dans l'intervalle qui s'écoula avant l'arrivée de Martin, il relut plusieurs fois la première phrase de sa lettre.

« Mon cher et vénérable ami,

« Je crois que vous avez raison. Je ne tenterai pas plus longtemps la Providence et je n'essaierai plus de nier la nature... »

Le garde entra.

— Martin, dit le baron avec une gaieté menaçante, nous ne sommes pas les plus forts. Il faut nous soumettre et donner un mari à mademoiselle de Kernovenoy. C'est toi qui vas aller le chercher.

— Bon ! fit Martin d'un air sombre, vous avez bien changé d'idée et vous êtes trop pressé ! Vous pourriez au moins lui laisser le temps de venir tout seul.

— Non ! reprit M. de Kernovenoy en le saisissant par le bras, car alors ce serait l'*autre* qui viendrait. Écoute.

Il lui raconta ce qui s'était passé sous ses yeux dans la matinée. Martin serrait les poings en apprenant qu'il n'y avait plus de doute possible et que M. de Briey était bien dans le pays.

— On est toujours trop bon ! grommela-t-il... Pardine ! si je rencontre le jeune coq sur ma route, je serai moins sot qu'hier quand je tenais le vieux renard qui s'est moqué de moi.

— Garde-toi bien de faire du bruit ! dit le baron. Prends exemple sur moi, mon vieil ami. T'ai-je paru jamais plus tranquille?...

— Oh ! fit Martin, le feu couve joliment sous la cendre. Je vous connais.

— Les suites de cette aventure ne nous regardent plus, et, quant à moi, je m'en lave les mains. Ce n'est pas besogne de père qui se respecte que de se mesurer aux amoureux qui rôdent autour du logis.

— Ce n'est pas besogne de père ! répéta Martin stupéfait...

— Tu ne comprends point. Crois-tu, vieil homme, que nous prenions un fiancé seulement pour le rendre heureux?...

— J'y suis ! s'écria le vieillard... Il aura l'honneur, mais il faut aussi qu'il ait les peines. C'est lui que vous chargerez de veiller...

— C'est à lui désormais que l'injure est faite. A lui de s'en arranger !... Et si ce n'est pas un compagnon trop patient, si on lui ouvre les yeux...

— Pardine ! on les lui ouvrira.

— Va, dit le baron. Prends mon meilleur cheval. Ne perds point de temps !

Martin se dirigea vers la porte. Tout à coup, revenant sur ses pas :

— Mais, dit-il, si c'est pourtant l'autre qu'*elle* aime...

Le baron le regarda fixement.

— J'en suis fâché, dit-il ; mais tu ne comprends plus.

— Et puis, reprit Martin, vous vous soumettez à ces d'Avrigné tout de même... Vous aviez toujours été plus fier...

— Tu le vois, dit le baron, ce n'est pas l'intelligence qui te manque. Je ne t'avais pas dit le nom.

— Ce n'est pas bien difficile à deviner... Tenez, monsieur Hector, je crois que vous faites le mal en ce moment ; mais on aura beau vous raisonner, vous êtes décidé à le faire... Enfin !

— Enfin tu pars !... Encore un mot. Tâche de trouver la femme de chambre de mademoiselle de Kernovenoy sur ton chemin. Tu lui diras d'avertir sa maîtresse que le capitaine d'Avrigné, notre cousin, arrive demain au château.

Pour la première fois de toute sa vie, Myriam s'abstint de prendre part au dîner. Jusqu'alors, souffrante même, elle surmontait la souffrance, craignant avant tout que son père ne demeurât seul. Ce soir-là elle ne parut pas.

Et pour la première fois aussi, M. de Kernovenoy n'osa monter chez sa fille.

Il erra dans les jardins, dévorant les allées, se disant : L'heure approche, l'abîme va s'ouvrir. C'est mon isolement et mon supplice qui commencent. Dérision !... Hier encore, elle me disait qu'elle n'aimerait jamais personne plus que moi !...

Pourquoi Myriam lui aurait-elle fait le sacrifice de sa lassitude, si vraiment elle était lasse, ainsi qu'elle le lui avait fait dire ? Est-ce qu'il ne devait pas bien sentir, à l'état de son cœur, la situation où se trouvait le cœur de la jeune fille, et qui était son ouvrage ? Était-il donc lui-même tout plein uniquement de tendresse comme autrefois ? N'éprouvait-il pas surtout de la colère, une froide, une dure colère ?... Ne faisait-il pas le mal, comme disait Martin ? Ce mal, ne l'avait-il pas combiné résolûment et sans peur ? Une seule appréhension, en effet, lui restait : celle de voir échouer ses desseins. Martin Bataille, enfin, à minuit, apporta la réponse de M. de Verteilles. Le baron courut à son cabinet pour la lire.

« J'en suis bien fâché pour vous, mon cher Hector, écrivait le vieux marquis, vous tentez plus que jamais la Providence et plus que jamais vous méditez de violenter la nature, puisque vous avez observé l'un auprès de l'autre notre capitaine et notre chère belle fée et que vous êtes aussi sûr que moi, pour le moins, qu'elle ne pourra pas l'aimer. Je vous conseille donc d'invoquer, pour me faire comprendre l'inconstance de vos résolutions, d'autres raisons qui auront un peu moins l'air de se moquer de votre vieux parent. Sachez que j'ai donné franchement à l'amiral le conseil de ne point vous envoyer son fils ; il ne m'a pas écouté. Je ne pouvais pourtant lui rappeler ce qu'il me racontait le mois passé, avec une rage si plaisante, de votre fameux entretien à Kernovenoy. Vous lui aviez dit que si vous étiez jamais forcé de choisir un gendre, vous l'aime-

riez assez sans esprit; vous lui aviez laissé deviner à ce sujet vos pensées, qui me paraissent à moi si parfaitement détestables. Lui-même, il n'était pas en moindre veine de franchise, et j'ai vu l'instant alors où, dans son emportement, il allait s'écrier : « Mon fils, « à ce point de vue, aurait pourtant bien fait son affaire ! » Que peut-on répliquer à un homme si clairvoyant et si obstiné? Il connaît votre jugement sur son capitaine; mais si, par ce jugement-là même, Robert mérite vos préférences, le père s'en soucie bien comme d'un fétu ! Moi, je continue de vous trouver un abominable homme et un triple fou. Je suis même tout près de croire que le peu de consistance du jeune d'Avrigné n'est point du tout la seule cause qui vous engage à prêter les mains aux vœux de l'amiral. Je connais votre cœur qui est capable de grandes et de méchantes choses ; il est profond et violent comme le flot qui caresse le pied de votre donjon, et je ne suis pas bien sûr que vous n'acceptiez à présent Robert que comme un contraste vivant destiné à opérer sous les yeux et sur l'âme de votre fille, à se tourner à votre avantage et à vous la conserver tout entière. J'ai envie de croire que vous avez besoin d'un renfort et d'un boulevard contre un autre assaillant que le capitaine. Les gens trop passionnés ne gardent pas toujours bien leurs secrets, mon cher Hector, et la mémoire me revient de quelques-unes de vos paroles dans nos causeries de ces derniers jours... Enfin, on vous adressera Robert d'Avrigné dans la matinée de demain. L'amiral baise les mains de mademoiselle de Kernovenoy. Je vous assure que dans sa joie il baiserait même les vôtres. A l'instant, il me disait qu'il ne saurait avoir de rancune contre vous, que tout était oublié, et que s'il ne craignait pas de vous voir embarrassé envers lui de fausse honte, il accompagnerait son fils au château. Le pauvre père vous le confie aveuglément, il ne se demande point ce que vous voulez en faire. Il me siéerait mal d'être plus curieux ; et pourtant je le suis. L'idée me vient que vous avez conçu quelque plan diabolique où le pauvre garçon jouera son rôle sans le savoir. Je vous avertis qu'il est très-long à s'apercevoir qu'on se joue de lui, mais quand le bandeau se déchire, alors c'est un hussard qui ne badine plus. Ne vous méprenez pas sur son caractère : il a peu d'esprit, mais beaucoup d'honneur. Mon pauvre Hector, je peux bien vous donner cet avertissement. Vous êtes en train de vous méprendre sur tant de choses, et, par exemple, sur l'âme de votre fille. N'oubliez pas le double sang qui l'a formée. Sa mère avait la douceur, vous n'avez que trop de fermeté ! Elle tient de tous les deux. Surtout, n'ayez ni l'imprudence ni le malheur de trop découvrir devant elle certaines pensées égoïstes qui vous agitent... Avant tout cette jeune âme est pure, et les anges sont quelquefois

des juges sévères... Vous aviez toutes les chances d'être heureux, Hector, et vous les disperserez toutes... Ce n'aura pas été ma faute. Adieu. »

..... Robert d'Avrigné n'arriva pas à Kernovenoy dans la matinée du lendemain. Le baron Hector l'attendait, la fièvre aux mains et aux tempes.

— Cependant, se disait-il, le marquis ne m'a point caché l'impatience de l'amiral.

Il parut bien que le capitaine était moins impatient que son père, le futur marié moins empressé que le marieur. Vers deux heures on signala une voiture gravissant la rampe qui conduisait à l'entrée du château, elle était chargée des bagages du voyageur. Le domestique qui la conduisait apprit au maître de Kernovenoy que le capitaine Robert faisait en ce moment la route à cheval, en compagnie d'un de ses amis qu'il avait rencontré à Vannes et qu'il serait à Kernovenoy seulement vers la fin de l'après-midi.

Rien de plus vrai que cette rencontre. Le capitaine Robert sortait de l'hôtel de Verteilles; il crut rêver en apercevant sur la place un de ses anciens camarades de l'École militaire, celui de tous justement qu'il avait le mieux aimé, parce que c'était celui qui avait à la fois l'esprit le plus posé et la bonté la plus sûre. C'était aussi celui qui possédait la tournure la plus mâle avec le plus beau visage, et toute l'Ecole avait regretté qu'à peine revêtu d'un grade il eût quitté l'armée à laquelle il aurait fait tant d'honneur.

Robert l'appela par son nom ; mais le cher camarade, qu'il n'avait pas vu depuis cinq ou six ans, ne semblait nullement en humeur de l'apercevoir. Il était là, planté devant l'hôtel, regardant les fenêtres Louis XV avec une avidité singulière ; il fallait que ce fût un grand amateur du beau style. Le capitaine se vit obligé, pour attirer son attention, de le prendre par le bras.

— Maxence de Briey, dit-il... Ah ! tu ne savais point que j'étais à Vannes.

— Robert d'Avrigné... Non, je ne le savais pas. J'avoue que je ne pensais pas à toi.

Ils s'embrassèrent.

— Mais que viens-tu faire en Bretagne?

— En Bretagne?... La mort de mon père m'ayant forcé de donner ma démission de bonne heure.....

— Pour veiller à ta fortune, monsieur le millionnaire.

— Je tue le temps de mon mieux.

— Tu voyages. Bon! Tu finiras bien par te fixer comme moi... Cela ne vaut rien d'être un oiseau de passage... Apprends que je vais me marier. Du moins on me le dit. Je me rends de ce pas à

douze lieues d'ici, à Kernovenoy, pour être officiellement présenté à ma fiancée.

Maxence avait affreusement pâli.

— Ta fiancée ! répéta-t-il d'une voix sourde.

— Si, toutefois, mademoiselle de Kernovenoy, ma cousine, daigne m'agréer. Entre nous, je crois qu'elle n'en a guère envie.

— Tu ne voudrais pas forcer un cœur ! s'écria Maxence. Tu ne voudrais pas recevoir ta femme de la volonté seulement d'un père et te rendre heureux malgré elle.

— Pour cela non. Tu as mis joliment le doigt sur la situation, mon cher. Il y a un père qui m'est devenu tout à coup favorable, je ne sais trop pourquoi...

— Je le sais, moi! murmura Maxence.

— Quant à ma cousine je ne la trouve pas... Oh ! là, pas du tout encourageante... mais j'y pense... j'ai ici deux chevaux... je vais en mettre un à ta disposition... Tu m'accompagneras sur la route, et, tout en trottant, nous causerons.

— Je le veux bien, dit M. de Briey... Oui, nous causerons !...

Voilà pourquoi le capitaine d'Avrigné ne parut à Kernovenoy qu'à la nuit tombante. Le baron Hector le reçut à l'entrée des jardins et le conduisit au salon où se tenait Myriam. Le froid accueil de la jeune fille continua vraiment à ne pas encourager Robert qui voulut s'excuser de son retard et, naturellement, en fit connaître la cause.

— J'ai rencontré à Vannes, dit-il, un de mes anciens camarades. C'est le comte de Briey.

M. de Kernovenoy eut un rire sec et retentissant comme les saccades de la foudre :

— Le comte de Briey ! répéta-t-il.

Son regard aigu comme un glaive essaya de pénétrer celui de sa fille, mais ne le rencontra pas. Myriam avait les yeux fixés sur le nouvel arrivant. Le baron se dit :

— Le mal est fait. Elle les compare!

Il alla lui-même conduire Robert à sa chambre, revint au salon, s'assit loin des lampes, dans un coin sombre, tandis que Myriam, auprès du piano, feuilletait de la musique.

— Vous vous souvenez peut-être, lui dit-il, que j'ai reçu, il y a quelque temps, une assez vive offense de votre oncle, l'amiral.

— Je me souviens même, répondit-elle, que la réconciliation n'était pas faite entre vous, à Vannes, chez le marquis.

— La réconciliation est en bonne voie, reprit le baron de son air violent d'ironie, et je crains que ces d'Avrigné n'en abusent. Ils ont toujours été fort entreprenants et il est inutile de vous cacher que

le capitaine Robert pourrait bien avoir l'intention de me demander votre main.

— C'est une demande qui ne pourra vous embarrasser, répliqua Myriam. Nous nous sommes expliqués déjà tous les deux à ce sujet. Vous savez que je ne veux pas me marier.

— Si cependant vous changiez d'avis...

— Je n'en changerai point.

— Dans ce cas, j'aimerais à vous voir préférer au premier venu votre cousin, qui est, après tout, un beau gentilhomme.

— Je n'ai pas de préférences à exercer, dit Myriam. Je refuserai purement et simplement M. d'Avrigné.

Comme elle était à demi tournée vers lui, elle surprit un geste qu'il fit dans l'ombre par laquelle il se croyait protégé ; et ce geste disait si clairement : « Nous verrons!... » que l'âme de la jeune fille tout à coup se cabra. Elle sortit précipitamment du salon.

M. de Verteilles avait donc eu raison d'avertir le baron Hector que si sa fille avait la douceur de la baronne Marie, elle pourrait bien avoir aussi quelque chose de l'énergie paternelle.

Le pauvre capitaine Robert paya l'erreur de son hôte. Il se retrouva bien, une heure après, assis à table auprès de sa cousine. La personne physique de Myriam était là, mais son esprit semblait absent, quand c'était son père qui parlait. Si c'était Robert, elle revenait à la réalité et se mettait aux lèvres un petit sourire moqueur et cruel que le baron ne lui avait jamais connu avant cette soirée.

PAUL PERRET.

La suite au prochain numéro.

LA FOI MONARCHIQUE

EN ANGLETERRE

ET LA DÉMOCRATIE

Parmi les systèmes de gouvernement qui, sans reposer sur des principes démocratiques, accusent à juste titre des prétentions libérales, le plus rationnel en théorie, mais peut-être aussi le plus chanceux dans son application au tempérament d'un État, est le système parlementaire doublé d'une monarchie constitutionnelle. Sous ce régime politique, le roi semble être toléré par respect pour la tradition, tandis que, cédant au courant de l'esprit moderne, la souveraineté est entraînée vers l'opinion publique : la nation se gouverne elle-même. Le peuple jouit en effet d'une liberté si entière, la majorité possède si incontestablement le pouvoir, que tout partisan quelque peu radical du système représentatif doit être tenté de s'approprier le mot de Laplace à Napoléon Ier, et de s'écrier en toute sincérité de conscience : « Je n'ai pas besoin de *roi* dans mon système. » Comme l'auteur de la *Mécanique céleste*, il ne conçoit pas la nécessité d'une puissance invisible ; les rouages compliqués l'étonnent, il veut simplifier. Certes, l'idée peut paraître logique ; reste à savoir si, absolument parlant, elle est moralement raisonnable. *Quid leges sine moribus?* Dans toute société, pour bâtir sur le solide, il faut des institutions qui s'assimilent aux mœurs.

Le gouvernement représentatif a fait de l'Angleterre son pays d'adoption par excellence. Il a trouvé sur un sol rude et fécond le climat qui convient à son organisation à la fois puissante et délicate. C'est là qu'il vit sa libre vie, ayant ses coudées franches, respirant à pleins poumons. Sa ligne de conduite est réglée par une

Constitution plusieurs fois séculaire, mosaïque sociale composée de principes assez bizarrement assemblés, mais formant un tout harmonieux où l'esprit civilisateur remplace, aux heures de progrès, le morceau détaché par aventure ou décoloré par l'action du temps.

Bien qu'effectivement peu apparente, la royauté n'en est pas moins une partie essentielle de cette Constitution. C'est, en quelque sorte, un des trois pivots qui la soutiennent : si l'un d'eux venait à manquer, dans le choc qui en résulterait, l'équilibre serait détruit et le mécanisme brisé. Or, je dirai comme M. Disraeli : « Lorsque la bannière du républicanisme est déployée, quand les principes fondamentaux des institutions anglaises sont en dispute, je pense qu'il peut être à propos de faire quelques observations sur la Constitution de l'Angleterre, ou plutôt sur cette monarchie qui, limitée par l'action constante de trois pouvoirs coordonnés, — la Reine, les Lords et les Communes, — a contribué si puissamment à la prospérité du pays. » J'ajouterai même, avec le chef du parti conservateur, que je tiens cette prospérité comme intimement liée au maintien de la monarchie britannique.

Parce que l'étendard de la démocratie sert par hasard de signe de ralliement à quelques meetings où les appelés sont toujours plus nombreux que les esprits convaincus, faut-il s'imaginer que la monarchie anglaise soit ébranlée dans sa base ? Si la France se donne des airs de république, est-ce une raison pour qu'un État voisin, cédant aux taquineries parlementaires d'un petit nombre, se façonne sur elle et se métamorphose ? L'Angleterre met de la réflexion même dans l'entraînement. Du reste, en septembre 1870, elle ne paraît guère s'inquiéter de la surexcitation populaire d'outre-Manche. Dix-huit mois plus tard, au débarquement de Communistes que lui rejette un gouvernement allié peu sûr de lui-même, le seul motif qui la porte à faire des représentations à ce gouvernement est que ses envois d'exilés politiques, bien qu'expédiés franco, ne sont pas accompagnés de lettres de change : les déportés arrivent à Folkestone ou à Douvres sans le moindre argent, et, vagabonds malgré eux, font la route de Londres à pied, volant dans les champs des raves pour se nourrir. Cependant l'Angleterre se fie aux institutions existantes, et l'on ne voit pas se ranger sur le pont de Westminster les canons qui s'y trouvèrent braqués un beau matin de 1848. Même en cette journée de majorité inespérée où l'Assemblée de Versailles, après quatre ans de lutte entre les partis, parvient à légaliser une situation politique sans nom, la Grande-Bretagne ne prend pas ombrage d'une révolution — pacifique d'ailleurs entre toutes. — Loin de s'en émouvoir, elle souhaite la

bienvenue à la nouvelle Constitution française, et, par son organe le plus autorisé, adresse à nos démocrates cet encouragement aussi sincère que désintéressé : « C'est la crainte de l'empire qui a consolidé la république en France. Nous ne voyons pas, nous autres Anglais, qu'il y ait à rougir de cet aveu. La dynastie de Hanovre est restée impopulaire chez nous durant de longues années après son avénement au trône. La nation ne comprenait aucunement l'avantage d'avoir un roi qui régnait mais ne gouvernait pas, et si peu fait pour inspirer les sympathies, qu'il ne parlait même pas la langue de ses sujets. Toutefois, la terreur qu'on éprouvait alors pour les jacobites était la garantie de la maison de Brunswick. Nous sommes gouvernés, encore aujourd'hui, par une loi constitutionnelle faite avec la conviction que le Parlement devait protéger le peuple contre sa propre ignorance, et ne pas lui laisser commettre l'erreur de se confier de nouveau à une famille dont on avait deux fois éprouvé la sagacité politique et qui deux fois ne s'était pas montrée à la hauteur de son rôle. Aussi ne saurions-nous désespérer d'un nouveau système par l'unique raison qu'il a été mis en avant dans la crainte d'une restauration impériale. Il peut réussir malgré cette origine équivoque, et nous ne savons pas trop s'il ne faut pas y voir au contraire une promesse de durée. » C'est ce qui s'appelle un avis à nos parlementaires peu soucieux de compter avec le suffrage universel, et ce qui montre à quel point les Anglais ont confiance dans leurs principes monarchiques, tout en admettant la démocratie chez les autres.

Il faut en effet le reconnaître. Par cela même que ses idées de libéralisme courent le monde depuis trois quarts de siècle, la France a perdu sensiblement de son influence européenne. Ses doctrines politiques n'offrent plus l'attrait du nouveau. Rien de ce qui la touche ne demeure assurément étranger aux autres nations, mais toutes, de concert avec leurs souverains, ayant fait la part du feu révolutionnaire, s'en trouvent aujourd'hui plus ou moins isolées. Le fait est qu'elles ont quitté l'habitude de regarder de trop près ce qui se passe chez ce peuple à l'humeur changeante dont la manie est de se croire, par privilége spécial, le suprême dépositaire du progrès. Dans leur opinion, le chauvinisme est le grand mal qui perd la France. Ce fanatisme en robe de chambre ne lui permet pas de sortir de chez elle : dominée par une passion exclusive qui lui donne une fièvre continue, elle n'a de goût et d'admiration que pour ce qui est français, ne comprend que ce qui s'écrit en français, montre une foi stupide dans tous les principes sociaux d'origine française. En vérité, la maladie s'est fort invétérée. Et pourtant, malgré les crises qui auraient dû l'engager à y porter remède,

la France semble chérir son mal chaque jour davantage, et se faire un plaisir de le rendre incurable. Mais qu'elle considère sérieusement qu'à côté de la race latine corrompue et dégénérée s'accroissent dans des proportions considérables deux races puissantes et fécondes; qu'elle se représente sans illusions la position des peuples catholiques qui, faute de principes bien arrêtés, se voient distancés par les nations protestantes. Elle se convaincra peut-être alors que ce n'est pas par des coups de main ni des coups d'État qu'on sanctionne la force du droit, que, laissant de côté les intérêts de parti qui minent toujours par l'intrigue ou par l'émeute les États mal assis, la révolution doit être permanente et ne pas agir par secousses. A tout gouvernement revient le soin d'appliquer la révolution aux mœurs nationales; mais il n'appartient pas plus à des majorités factices qu'à des minorités remuantes de l'imposer violemment et arbitrairement au pays. De constantes transformations, pas de changements brusques, c'est la loi même de l'existence.

Voilà sans doute des lieux communs; mais n'est-ce pas de vérités générales que se nourrit le bon sens? Les Français ont parfois trop d'esprit pour le comprendre. En politique, l'esprit tue, l'intelligence seule vivifie. Qu'ils y prennent garde, et qu'ils songent en outre que le nouveau n'a de valeur morale qu'autant que c'est une forme inusitée de quelque vérité nécessaire, arrivée à son heure et sollicitée par l'opinion. La fantaisie, née souvent de l'indifférence, ne prend pas racine. Les Français recherchent trop la fantaisie en gouvernement, parce qu'ils ont l'indifférence en matière de politique.

Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Là, l'idée monarchique est une vraie conviction religieuse. C'est la foi dans les institutions établies depuis des siècles et léguées par la tradition historique avec l'empreinte de chaque époque qui a cru devoir les améliorer. C'est une foi raisonnée dont le peuple s'est fait une telle habitude, qu'elle lui est devenue pour ainsi dire naturelle, car ayant vu sans cesse s'étendre ses droits au libre examen, il s'est senti fortifier dans sa croyance, et en dehors de la monarchie n'imagine pas de forme gouvernementale.

Que la France démocratique se rassure si elle craint ici des tentatives de conversion. Ce serait être malavisé que de vouloir prêcher dans le désert de la république et s'attaquer à des convictions trop récentes pour qu'elles n'aient pas besoin de se compléter. Respectons la loi et les prophètes. Puisse la Constitution ne pas s'amender par une révision trop précipitée. Le temps est un grand maître, malheureusement peut-être aussi notre pire ennemi. Et pourtant

la France paye trop cher ses leçons pour ne pas finir par en profiter. En attendant qu'elle recueille les fruits doux ou amers de son enseignement, il peut lui sembler curieux de regarder un moment en face la royauté, telle qu'on la conçoit théoriquement dans ce brumeux pays de l'Angleterre.

La Reine a la perfection et l'immortalité, l'ubiquité et l'omnipotence : elle revêt la perfection et l'immortalité dans son caractère politique, possède l'ubiquité dans son autorité judiciaire, et jouit de l'omnipotence dans sa suprématie religieuse. Pouvoir formidable ! Plus que l'infaillibilité, c'est la puissance divine sur la terre. Lorsqu'on voit un pareil despotisme incarné pour l'éternité, il y a de quoi s'applaudir d'être en république et d'avoir comme chef de l'État un homme qui n'est pas parfait, et surtout pas immortel : avantage précieux devant notre nouvelle Constitution.

Mais quittons les hauteurs de l'idéal ; c'est à vous donner le vertige. Il est des accommodements avec la royauté. L'esprit traditionnel a ce côté fâcheux qu'il entraîne trop souvent la pensée vers l'âge héroïque de la monarchie. Ne nous arrêtons pas sous l'ombre épaisse que cette monarchie surannée projette jusqu'à nous dans une théorie absolue qui veut être rajeunie. Quittons l'idéal, ou plutôt auprès de l'idéal envisageons la réalité, nous souvenant toujours que nous sommes dans le pays des inconséquences et des anomalies, mais aussi de la sagesse et de la raison.

En Angleterre, le souverain est tout par l'opinion, et n'est rien par lui-même. Son pouvoir est à peu près nul, son influence peut être immense. Il porte le titre de roi et possède la dignité impériale. Aucune cour n'est compétente pour le juger, aucun acte du Parlement ne l'atteint. Il est nécessairement au-dessus de la loi, et sa personne est sacrée ; mais, par une contradiction naturelle qui renverse dès l'abord ces belles théories, si des circonstances les en justifiaient devant l'opinion publique, la Chambre des lords ainsi que la Chambre des communes ne se feraient pas faute de se constituer en conseil suprême pour condamner le roi ; elles ont du reste qualité pour insérer dans toute loi politique des termes exprès à son égard.

Cependant le souverain ne peut mal faire : perfection qui lui est bien gratuitement acquise par la raison qu'il règne et ne gouverne pas ; les ordres qu'il donne à ses ministres ne sont exécutés par ceux-ci, seuls responsables, qu'autant qu'ils les ont eux-mêmes indiqués et conseillés. Il n'est donc point capable d'extravagance ni susceptible de faiblesse ; il ne saurait non plus être mineur. S'il est pourtant trop jeune ou atteint de folie, rien n'empêche le Parlement de décréter une régence.

Par ce même privilége de perfection, le sang royal ne peut être flétri. Que l'héritier du trône soit coupable de trahison, du moment qu'il reçoit la couronne, il est innocent : en saluant son roi, la nation a oublié les crimes du prince de Galles. Toutefois le droit héréditaire n'est pas inaliénable, et le pouvoir législatif possède incontestablement autorité suffisante pour déplacer ce droit en excluant du trône l'héritier direct et reportant la succession sur quelque autre.

Le principe de l'hérédité ne disparaît pas pour cela ; il renaît au contraire aussi légitime dans la proclamation du nouveau roi légal. C'est ce principe qui établit la perpétuité. Le roi est mort, vive le roi ! La dissolution individuelle n'amène pas la décomposition politique, car, à moins de cataclysme, le trône n'est jamais vacant. Le souverain se survit à lui-même dans la personne de son successeur, *hœres natus* si c'est l'héritier direct et légitime, *hœres factus* s'il tient simplement son mandat de quelque acte d'établissement.

Dans l'un et l'autre cas, il peut dire au-dehors : l'État, c'est moi, car vis-à-vis des nations étrangères il est le délégué réel, l'unique représentant de son peuple. Il a seul le pouvoir d'envoyer des ambassadeurs et de recevoir ceux qui sont accrédités à sa cour ; seul, il conclut les traités, contracte les alliances, déclare la guerre et fait la paix. Mais c'est un pouvoir d'apparat qu'il ne lui est donné d'exercer qu'à la volonté de son premier ministre.

Il n'est pas plus maître chez lui dans ses rapports intérieurs. S'il a le commandement en chef des forces de terre et de mer, il ne peut en temps de paix conserver une armée sur le territoire de son royaume sans l'assentiment du Parlement. Si les légistes en font la fontaine de la justice et le grand mainteneur de la sûreté publique, c'est un rôle qui lui procure simplement la faculté de voir poursuivre en son nom certaines actions criminelles. Il est vrai que dans les cours et devant les tribunaux, les assistants sont obligés de se tenir la tête découverte par respect, dit-on, pour la royauté invisible et présente ; mais il faut convenir que c'est un de ces vieux usages transmis fidèlement sans qu'on se souvienne de sa raison d'être : il y a sans doute longtemps que, d'après les intentions mêmes du public, les juges ont hérité de l'hommage, appréciable d'ailleurs dans un pays où l'on met rarement chapeau bas.

Aux termes de la législation, dans le souverain réside aussi la source des honneurs, des dignités et des priviléges. Il crée les pairs, il dispense les titres de noblesse, et par contre, — comme il faut toujours le revers de la médaille, — il reçoit du ministère les officiers de sa maison, qui, choisis parmi les libéraux ou les conservateurs, selon que l'un ou l'autre parti est au pouvoir, suivent pé-

riodiquement les oscillations des cabinets. Le roi peut cependant nommer à son bon plaisir ses conseillers privés; encore le Parlement doit-il intervenir lorsqu'il s'agit d'étrangers, comme sous le présent règne dans les cas du prince-époux et du roi des Belges.

Quant à la suprématie religieuse du souverain, elle est également limitée. Il est le chef de la religion anglicane, mais sa toute-puissance spirituelle lui donne le droit de traiter les affaires ecclésiastiques de la même façon que son pouvoir royal, dans ses rapports uniquement politiques, lui permet de régler les affaires de l'État; rien de plus.

Ne regardant que le côté temporel, les monarchistes et les démocrates de la France républicaine tomberont d'accord qu'il n'y a pas réellement de royauté en Angleterre. Le souverain leur apparaîtra comme un personnage fictif dépossédé de toutes prérogatives aux yeux des uns, et qu'au jugement des autres le pays peut rayer sans inconvénient des feuilles d'émargement du trésor : acte de bon sens populaire que, dans leur goût chatouilleux pour l'épargne de la fortune publique, provoqueraient volontiers Dilke, Fawcett et Taylor, ce triumvirat du radicalisme anglais.

Il semble que la théorie d'un pouvoir royal organisé d'une façon si étrange pour nous, soit tirée de quelque jurisconsulte oublié. Nous la trouvons cependant tout entière dans le livre d'hier, comme nous en retrouverons le cliché dans celui de demain. Certes, en songeant que la pratique y apporte tant de corrections, nous nous étonnons de voir cette théorie acceptée. Enfants de 89, nous ne comprenons nullement qu'un peuple que nous reconnaissons pour libre n'ait pas renoncé depuis longtemps à l'héritage de traditions antiques. Bien que nous nous fassions une idée fort peu exacte de ses doctrines politiques, nous les applaudissons comme étant par le fait plus saines et plus libérales que les nôtres. Et pourtant nous sommes loin de concevoir que dans le bien-fond de la monarchie réside l'indépendance de tout citoyen anglais, que c'est un patrimoine dont il ne dépense que l'usufruit, la loi, sa conscience et son propre intérêt lui interdisant de l'aliéner. Mais nos voisins ne s'y trompent pas, et si le culte de leurs vieilles institutions n'était pas enté naturellement sur leurs convictions morales, ce culte, qui leur procure une prospérité matérielle vraiment prodigieuse, leur viendrait sans peine d'un égoïsme bien entendu. Ils sentent en effet par instinct que le souverain est le garant de leurs libertés et le représentant de leurs intérêts. Ils respectent en lui le principe d'autorité qu'ils croient nécessaire à l'existence et utile à la grandeur de la nation. Dans cette idée qu'ils reçoivent aveuglément comme la religion où ils sont nés, ils ne voient pas si c'est un homme ou une

femme qui est sur le trône : il y a là le principe d'autorité, cela leur suffit. Pour l'élite des citoyens qui savent apprécier l'esprit parlementaire du rôle et y jettent le froid du raisonnement afin de s'en rendre mieux compte, le souverain est dans l'État une corporation impersonnelle. C'est ce qui explique la théorie du pouvoir, car selon les législateurs, toute corporation est un individu artificiel qui ne meurt pas, qui n'existe qu'en idée, est par conséquent invisible, ne peut frapper ni encourir de châtiment corporel, ne saurait être emprisonné ou mis hors la loi.

Si dans l'ordre politique la royauté est un organe qui fait son office, remplit ses fonctions, l'ordre naturel veut qu'elle soit convertie en une personne humainement imparfaite, mortelle et parfois incapable. Il s'ensuit que la Constitution anglaise, très-large avec la royauté lorsqu'elle la considère en théorie comme une institution dotée d'une infaillibilité idéale, a besoin de se restreindre dans la pratique et d'user de réserves ou de précautions à l'égard de la personne en qui se résume l'autorité. C'est ainsi que pour faire face au défaut d'âge et à l'affaiblissement des facultés mentales elle invoque la tutelle ; pour empêcher les dissentiments avec l'opinion publique elle oblige le roi à s'entourer des créatures du parti influent, renouvelant sa maison à chaque déplacement de la majorité ; pour prévenir le despotisme, et peut-être l'anarchie, elle ne laisse pas d'armée permanente auprès de lui. La prérogative de la Couronne voit donc toute lacune comblée où il y a insuffisance et se trouve empêchée où pourrait commencer l'abus. Cet état de choses, heureux pour la nation qui en ressent les effets salutaires dans sa vie politique sans crises et sans inquiétudes, est la plus grande sûreté de la monarchie. Il en ressort même une sorte de système protecteur pour la royauté : le mandat n'en est que plus défini et le mandataire en a moins de responsabilité morale. Car il ne faut pas oublier qu'en Angleterre la souveraineté est une délégation entre les mains d'une famille princière qui a été appelée par le Parlement et qui continue à régner en vertu d'un compromis passé loyalement entre elle et le pays.

Par le fait, la prérogative royale consiste dans un pouvoir discrétionnaire d'agir pour le bien public, uniquement en vue du bien public. C'est du reste la définition que Locke en a donnée, et d'accord avec l'opinion elle rend par une expression des plus exactes l'esprit même de l'Acte d'Établissement. Si ce pouvoir, dans un cas où la loi est muette, subsistue l'arbitraire à une inspiration de la conscience, seule permise pour suppléer au défaut de la législation, la prérogative n'exerce plus un droit, mais commet un acte inconstitutionnel. Ainsi hors de son élément, la royauté peut périr dans

son corps, toutefois elle ne périra pas dans son âme. L'abus d'autorité ne tue pas le principe. Le pouvoir, inattaquable dans son excellence, ne s'abîme pas, même sous un crime; l'institution reste intacte en sa stabilité constitutionnelle, seul l'individu qui la personnifie disparaît, écarté du trône par sa tentative de despotisme qui n'a d'effet que sur lui-même.

C'est aller bien loin sans doute. Disons d'ailleurs tout d'abord que depuis 1688, date de l'esprit moderne en Angleterre, l'histoire n'a pas eu à enregistrer pareil fait. Et nous ajouterons qu'à moins d'un concours de circonstances exceptionnelles, il ne pourrait y avoir assurément qu'une faute vénielle de la part du roi, car la Constitution a si bien prévu le despotisme, qu'elle a commencé par enfermer le roi, vivant ou mort, dans la perfection attachée aux fonctions qu'elle lui attribue. Elle ne lui laisse guère de moyens d'échapper à sa vocation, d'agir quand même pour le bien du pays, et l'influence royale ne manquera jamais de se faire sentir aussitôt qu'un des pouvoirs cherchera à dominer l'opinion publique.

Pour bien comprendre cette influence, la manière dont elle se manifeste et les résultats qu'elle produit, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'organisation du gouvernement anglais. Tout dans l'État relève de la loi, qui, elle-même, s'appuie non sur des théories inventées par l'imagination humaine, mais sur des faits gravés dans les traditions nationales. D'un côté, la Chambre des lords, antiques représentants de la propriété territoriale; de l'autre, la Chambre des communes, représentants modernes des intérêts nouveaux, nés depuis l'intérêt primitif de la propriété. Au-dessus, par un effet d'optique, mais réellement sur le même plan, la Couronne, mandataire de la souveraineté du pays. Aux deux Assemblées, dont l'une est choisie et l'autre élue, revient le soin d'élaborer les lois, à la Couronne la charge d'en assurer l'exécution. Dans la Chambre haute, le titre de pair d'Angleterre, héréditaire ou viager, est un bien de famille, un don du bon plaisir royal, un privilége ecclésiastique... Les membres de la Chambre basse sont les députés des bourgs et des corporations. Quant à la Reine, dépositaire actuelle du pouvoir, elle le tient comme héritière directe de la maison régnante établie constitutionnellement. La Chambre des communes, plus intimement mêlée à la vie matérielle de la nation, vote spécialement le budget. La Chambre des lords, plus assise et plus réfléchie par suite de sa nature aristocratique et de son caractère de haute cour de justice, ne prodigue pas l'initiative et se borne à peu près à sanctionner les actes de l'autre assemblée; s'il lui arrive par hasard de rejeter certaines lois à son avis dangereuses ou prématurées, elle en est quitte bien souvent pour les laisser passer plus

tard, lorsqu'elle s'y voit contrainte par leur popularité ou par leur utilité vraiment reconnue. La Couronne possède le pouvoir exécutif qui n'est pas exercé par Sa Majesté, mais par le ministère gouvernant dans le sens de la majorité, unique force d'action du système parlementaire.

Voilà les trois pouvoirs dans leur position respective. Avec les progrès de la civilisation et l'accroissement des richesses en dehors de l'élément foncier, les Communes ont pris le pas sur les Lords comme représentant plus immédiatement les intérêts publics. La Couronne semble s'effacer également devant l'assemblée élue. Elle cède, en quelque sorte, aux idées libérales, qui par une loi d'équilibre politique et par un besoin de nivellement social des temps modernes, montent toujours dans les classes élevées à mesure que la fortune descend dans les rangs inférieurs, où elle crée des électeurs nouveaux en permettant aux gens enrichis de payer le cens nécessaire chez un peuple qui n'est pas livré au suffrage universel. Mais, à bien réfléchir, il y a plutôt un déplacement qu'une diminution de l'autorité monarchique, car les ministres, conseillers de la Couronne, continuent à gouverner avec la même indépendance devant la Constitution, et le roi ne se sent nullement entravé dans son droit de dissoudre la Chambre élective et de changer le ministère.

C'est ici que la royauté est l'ordre tutélaire de la nation : elle paraît dominer de sa majesté absolue le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, mais dans cet acte essentiellement autoritaire d'une dissolution du Parlement ou de la démission obligée d'un cabinet, il ne faut voir qu'un mandat fidèlement rempli. Le roi ne pouvant vouloir en effet que le bien du pays, se règle strictement sur l'opinion publique, expression véritable de la souveraineté. Comme la majorité parlementaire se produit dans la Chambre des communes, élue par la nation, et que le gouvernement ne saurait mener les affaires de l'Etat qu'en marchant d'accord avec cette majorité, on comprend que les ministres, tout en étant nommés par le roi, sont réellement choisis par le pays. Qu'il éclate un différend entre le Parlement et le ministère, il y aura forcément, de part ou d'autre, une fausse interprétation de l'opinion. Au roi d'intercéder et de rétablir la balance égale. S'il pense que l'erreur vient de ses conseillers, il acceptera ou provoquera leur démission; s'il croit au contraire que les torts sont du côté du Parlement, il gardera ses ministres, et prononçant la dissolution de l'assemblée, consultera par de nouvelles élections l'opinion publique. Dans le cas où elle n'a pas été mal interprétée, on verra la même majorité se reproduire et le cabinet devra se retirer. Avec un nouveau ministère les

pouvoirs reprendront leur fonctionnement. Supposons cependant que le roi et ses ministres continuent à s'opposer au Parlement : il n'y aura pas péril en l'État; la lutte ne saurait durer, car en ne votant pas le budget, indispensable à l'administration, la Chambre des communes obligera les conseillers de la Couronne à remettre à la fin leur démission qui ne pourra qu'être acceptée.

Être sur le trône d'Angleterre, c'est donc faire au besoin métier de roi, mais c'est surtout être investi des fonctions de la royauté et s'incorporer dans la monarchie représentant depuis des siècles la nation elle-même. Cette union du peuple et de la Couronne fait l'influence politique du souverain et la force morale des sujets. Le roi s'agite, l'opinion publique le mène. L'autorité et la liberté se confondent dans un système gouvernemental, procédant à la fois de l'esprit traditionnel et de l'esprit libéral : c'est que les crises dans lesquelles s'est retrempée la Constitution anglaise se sont déclarées à des époques où l'Europe continentale avait pris son pli sous la monarchie absolue. L'Angleterre, foncièrement conservatrice, s'est sentie arrêtée dans son élan révolutionnaire, et le Parlement a compris qu'en alliant les vieux préjugés et les aspirations nouvelles, il valait mieux continuer la monarchie en la limitant que d'ouvrir carrière à une démocratie qui n'était pas dans les mœurs et qui aurait détruit tous les intérêts. L'indépendance de la nation n'est pas allée à la dérive : comme il n'y avait pas de bouleversement, chacun est resté à sa place ; les droits qui assuraient le bien-être de tous, loin de se perdre dans la licence, se sont vus confirmés et ils sont réglés aujourd'hui comme autrefois sur l'intérêt général dont le soin est confié au premier serviteur de l'État, à un magistrat chargé de personnifier la souveraineté, ainsi que le juge inamovible personnifie la justice, qui appartient réellement à la société.

Ce que c'est que la tradition passée dans les mœurs d'un peuple! A l'image du sang dans les veines de l'homme, c'est le principe social transmis par une constitution bien ordonnée ; c'est l'assurance de l'avenir greffée par la prudente sagesse d'une nation sur le respect du passé ; c'est pour un État la certitude d'aujourd'hui et la garantie de demain, se succédant naturellement et sans secousse, comme l'effet se dégage de la cause, l'acte de la pensée, la chose de l'idée. Il faut admirer en elle la prévoyante perpétuité d'une organisation politique, capable de prendre les faces diverses des différentes générations qui se remplacent, mais au fond toujours immuable dans son essence même. Car, ainsi que la régularité dans la vie individuelle de chaque homme, elle sous-entend des besoins inhérents à la nature du peuple dans le tempérament duquel elle s'est en quelque sorte insensiblement glissée, sans ad-

mettre des appétits nuisibles à la constitution de ce même peuple. Elle a ses moments critiques, il est vrai, mais qui n'inspirent point d'inquiétudes, parce que loin de se transfigurer visiblement, elle revêt en détail les formes nouvelles que toute chose en ce monde est susceptible de prendre avec le temps. En vérité, c'est la santé morale de la nation à l'abri d'accidents fâcheux, protégée qu'elle est par la pureté d'un sang qui ne se laisse pas vicier, et par une suite de vertus héréditaires qui ne sauraient mentir à leur origine.

La tradition dans la Constitution de l'Angleterre, c'est la perpétuité des choses établies selon leur nature politique qui ne change pas brusquement, mais qui peut se modifier avec les mœurs auxquelles elles sont amalgamées ; car, au contraire de ces quatorze constitutions que la France a vues surgir parfaites depuis le siècle dernier, pour s'effondrer, le plus souvent lorsqu'on devait le moins s'y attendre : la Constitution de la Grande-Bretagne, imitée sous ce rapport par notre majorité du 25 février, est reconnue perfectible comme tout ce qui est né. Elle a cela de particulier qu'elle ne s'attribue pas un caractère infaillible et qu'elle ne communique par conséquent aucun droit divin. La royauté n'est devant elle qu'une institution ; mais cette institution a pour garant l'usage longtemps continué, c'est-à-dire que, s'il n'y a pas privilége, il existe du moins apparence d'un titre. Or, il est à remarquer que chez un peuple qui se plaît aux coutumes invétérées et qui ne considère que les opinions enracinées dans le sol de son pays, le long usage vaut un principe ; c'est même là le vrai boulevard de la monarchie chez le peuple anglais, qui regarde ses traditions comme les lois organiques de l'État.

Avec ses idées démocratiques et après huit ou neuf changements de gouvernement, la France ne comprend plus la perpétuité dans le pouvoir souverain : le respect des traditions trouble notre intelligence politique ; c'est que nous jugeons avec notre esprit moderne, qui, fatalement mobile, depuis quatre-vingt-six ans, n'a jamais pour passé que notre dernière révolution. Les Anglais ont eu cette bonne fortune de savoir transformer à l'heure voulue leurs institutions nationales sans les détruire de fond en comble, et n'ayant pour tout plan que le progrès moral limité par leurs intérêts, ils ne se lassent pas de continuer leur œuvre d'amélioration. Quant à nous, qui n'avons rien eu de plus pressé que de faire table rase de nos traditions historiques, à un moment préparé sans doute par des abus, mais qui n'était certainement pas marqué pour l'avénement de la raison, nous sommes condamnés à essayer le nouveau, tantôt loyalement et avec sagesse, tantôt brutalement à coups de fusil. Malheureusement, comme nous n'avons point de base pour asseoir

l'avenir, celui auquel nous travaillons depuis près d'un siècle s'écroule tous les quinze ou vingt ans, soit que l'édifice mal proportionné s'affaisse sur lui-même par la faute de l'architecte, soit que, prêts à le couronner, nous ne le trouvions pas à notre convenance, et que nous l'abattions, aidés avec ardeur dans cette besogne de démolition par tous les ouvriers politiques sans emploi qui se réservent leur part coopérative dans la reconstruction d'un autre avenir. Tour de Babel des partis qu'on ne saurait élever droite, et qu'on tâche de faire tenir penchée. Mais on n'improvise pas de nouvelles traditions — démocratiques ou monarchiques, peu importe — et avant de constituer la révolution sur des bases fondamentales à toute épreuve, il faut, hélas! les éprouver. C'est ce que comprend l'Angleterre qui ne rompt pas avec ses principes, mais qui sait plier ses vieilles institutions à ses mœurs. Aussi, magré le radicalisme qui souffle chez elle, elle ne songe pas à supprimer la royauté, parce que ce serait abolir en même temps la Constitution.

Idéale comme la monarchie, cette Constitution est en effet l'essence réelle du gouvernement. Elle repose sur deux documents historiques : la grande Charte, en date du 15 juin 1215, cette clef de voûte de la liberté anglaise, ainsi que l'appelle Hallam, et la Déclaration des droits de 1688, renforcée douze ans plus tard par l'Acte d'Établissement. Ces actes, royalement paraphés, lui servent, pour ainsi dire, d'état civil; mais son existence est purement morale : elle n'a pas d'histoire écrite, elle vit dans le cœur de tous les citoyens, qui, fiers de leur amour pour la liberté et forts de leur haine de l'arbitraire, s'enflent d'orgueil à la moindre occasion qui leur permet de dire hautement : *I am a British subject.* Sur quelque échelon social qu'ils se trouvent, ils se déclarent sujets anglais avec cette même arrogance que montrait autrefois le citoyen romain. Avant d'en chercher la raison dans le caractère national, il faut voir ce sentiment dans chaque individu qui, même lorsqu'il ne présente pas l'étoffe d'un électeur, fait valoir consciencieusement son indépendance sans exposer les garanties qui s'y trouvent attachées. Car dans un pays qui pratique le *self government*, que ce soit d'une manière directe ou indirecte, l'opinion se manifeste avec autant d'énergie que de franchise et l'indifférence est non-seulement un crime de l'individu envers l'État, mais, qui plus est, une faute du citoyen envers lui-même. Lorsqu'une nation est assez favorisée, par des lois qu'on peut dire exceptionnelles, pour participer au gouvernement, il n'est pas raisonnablement possible de renoncer à la part de souveraineté qu'on reçoit pour la transmettre; il y aurait une trahison envers les siens et un acte illégal devant la Constitution. C'est pourquoi, citoyens convaincus, les

Anglais se font véritablement un devoir de leur dévouement à la patrie, cherchant sans doute, dans la mesure de leurs droits, à conquérir des libertés nouvelles, mais sans songer toutefois à empiéter sur la royauté; ce qui serait sortir des traditions et pactiser avec l'esprit révolutionnaire. Dans la vie privée ils se soumettent volontiers à l'habitude; essentiellement conservateurs, ils font de même dans leur vie politique, car « la force de l'habitude, comme le pense Raynal, gouverne encore plus les États que les individus ». Aussi vous diront-ils, avec Canning, ce qu'ils peuvent répéter sans voir leurs paroles marquées d'un millésime : « Nous n'avons pas à rechercher quel est le meilleur d'un État démocratique ou d'un État monarchique. Le destin nous a placés sous la monarchie anglaise. C'est sous ce gouvernement que nous avons vécu, sous cette forme gouvernementale que nous avons vu notre pays florissant, que nous l'avons vu jouir d'une prospérité et d'une gloire aussi grandes qu'il est possible d'espérer, croyons-nous, d'aucune organisation sociale, et nous ne sommes pas disposés à sacrifier ou à hasarder les fruits d'une expérience de plusieurs siècles, d'une lutte continue et de nos antiques libertés pour des systèmes imaginaires d'une perfection idéale, pour des essais incertains d'un progrès chimérique. »

Fidèles à leurs règles de conduite politique, les Anglais n'ont pas l'idée que leurs institutions puissent vieillir. Ils se montrent du reste toujours en garde contre les nouvelles doctrines et savent à peine ce que c'est qu'abroger une loi. Ces paroles, empruntées à Canning, expriment l'opinion du peuple : elles n'ont pas de date, car, bien que remontant à 1820, elles auraient pu fort bien être prononcées par le membre le moins conservateur de la Chambre des communes, lors de sa dernière visite à ses commettants. Et deux de nos générations, trois générations anglaises, pour mieux dire, ont passé sur ces paroles sans que le sentiment qu'elles rendaient alors avec une vérité toute nationale, aux applaudissements de Liverpool, se trouve altéré le moins du monde dans une ville qui a vu doubler plus d'une fois sa population durant cet espace d'un demi-siècle. Et pourtant, les cinquante dernières années ont politiquement appartenu en Angleterre, ou peu s'en faut, à l'égard des faits les plus importants, au parti libéral, qui n'a pas le monopole du progrès assurément, mais qui avance avec plus d'audace que le parti conservateur dans la voie des réformes.

Les plus grands hommes d'État se sont accordés à reconnaître que la jalousie est le principe et le mobile des institutions de la Grande-Bretagne. C'est dans leur constante rivalité, bien plus que dans leur indépendance, que les pouvoirs divers de la monarchie

anglaise trouvent leur force, se confiant à la sincérité de leurs intentions et à la loyauté de leurs procédés. Tout en gardant son rôle, c'est dans la crainte de compromettre ses succès que le parti influent aujourd'hui puise cette surexcitation qui exalte son génie politique et le fait agir avant tout dans les intérêts du pays. Quoi qu'il en est, conservateur ou libéral, il sera toujours dans le vrai ou tombera infailliblement, car les erreurs, en tant qu'il s'agit de gouvenerment representatif, ne sauraient trouver grâce devant l'opinion publique : tout parti doit les payer du bannissement des affaires. Whigs et tories se succèdent d'ailleurs comme par un mouvement régulier, restant plus ou moins longtemps au pouvoir, ne l'acceptant que lorsqu'ils se sentent assez fermes pour s'y tenir, ou qu'ils voient leurs adversaires frappés d'une impopularité qui favorise un changement de politique. Le gouvernement de Sa Majesté ne se conçoit pas sans l'opposition : il y a complément de l'un par l'autre. Le système parlementaire veut que les partis se regardent à l'œuvre, qu'ils se critiquent et se contrôlent, que les discussions mettent en lumière le pour et le contre des questions ayant trait au bien public, que la vie circule dans l'État sans se dépenser inutilement, que le progrès soit arrêté dans sa marche pour ne s'imposer qu'après un sérieux examen qui lui vaut un brevet de durée. Ne faut-il pas à la politique son flux et son reflux? Dans le gouvernement du pays par le pays, toutes les forces ne sont-elles pas actives et passives à la fois? Chacun se doit à tous ; les droits ne vont pas sans les devoirs, et les intérêts sont protégés comme les libertés. Nous savons par nous-mêmes combien les agitations des partis peuvent être dangereuses chez un peuple dont l'organisation est trop faible pour les supporter, mais elles ont leur bon côté chez les nations qui possèdent une constitution bien organisée : c'est affaire de tempérament, et la mesure fait tout.

En Angleterre, ce jeu des partis, aussi bien réglé que s'il obéissait à quelque loi physique, semble électriser le gouvernement. Le libre mouvement du pays s'y retrouve. Les passions y éclatent avec violence, les intérêts y sont défendus avec ténacité. Le ministère, tout en remplissant le programme convenu avec les conservateurs ou les libéraux dont il est sorti, connaît à fond la majorité sur laquelle il doit s'appuyer dans le Parlement, et ne court plus risque de perdre de vue l'opinion publique, qui ne cesse de se manifester par des meetings, des adresses, des manifestations populaires, et surtout par la presse, nommée avec raison, de l'autre côté de la Manche, le quatrième pouvoir de l'État. Cependant, dans ces luttes fécondes pour le bien général, la monarchie n'est pas attaquée. On doit à l'opposition radicale les réformes les plus heureuses, mais il ne

faut pas croire que cette opinion (nous ne disons pas ce parti) puisse ébranler la royauté. Le radicalisme n'a pas pénétré dans la vie sociale de la Grande-Bretagne, essentiellement aristocratique en bas comme en haut. Si la Cité de Londres envoie des démocrates au Parlement, ce n'est pas qu'elle désire essayer d'un nouveau système gouvernemental qui, en changeant la face des choses, bouleverserait pour un temps au moins les intérêts commerciaux de cette partie de la métropole, ou plutôt de ce district en dehors de la métropole. Non, la Cité ne cherche dans l'opposition qu'un moyen d'introduire dans le gouvernement une utile jalousie, qui l'empêche d'avoir trop de confiance en soi et qui stimule sen action productive. La Cité, ce grand laboratoire de la fortune de l'Angleterre, ne respire que des sentiments conservateurs ; elle ne se sépare pas du pays et ne proteste nullement contre la foi monarchique.

Le respect qu'inspire la royauté domine la nation entière. Même dans les temps difficiles ou les crises douloureuses, on peut dire que cette royauté est l'objet d'un dévouement mêlé d'une vague émotion qui tient du culte, et semble s'adresser à quelque chose de sacré. Assurément, la famille princière de Hanovre ne prétend pas régner de droit divin, et il n'y a pas de Maison d'Angleterre portant en elle la monarchie, comme autrefois la Maison de France, mais il y a chez nos voisins une Maison régnante qui, profondément imbue des principes de la Constitution, représente le pays. La nuance n'est pas sensible à l'imagination populaire : en dépit de tout Acte d'Établissement, le souverain garde aux yeux des masses le caractère absolu, et, malgré toute forme parlementaire, comme il est le chef de l'Etat, passe pour être le gouvernement. Il peut d'ailleurs exercer personnellement une influence considérable sur les mœurs et avancer ou retarder le progrès social. La preuve en est, entre autres exemples, dans le sentiment de la famille, si protégée sous le règne actuel, et si importante en Angleterre, parcequ'elle y remue toutes les questions d'économie politique. On ne saurait nier que les vertus de la reine Victoria, continuant, après un court relâchement, celles de Georges III, n'aient fortifié dans la conscience publique cette sage croyance qu'un souverain vertueux est une conséquence du droit naturel et entre dans les coutumes et les traditions britanniques. L'affection que rencontre la Reine ne vient pas d'une classe plutôt que d'une autre et n'est pas assujettie à telle ou telle opinion. La politique s'y montre à ce point étrangère, que, durant la maladie du prince de Galles, il y a trois ans, on a vu des députations de clubs républicains venir rendre hommage à la Souveraine et l'assurer que tous les citoyens anglais prenaient part à sa douleur maternelle.

Chez ce peuple, à qui sa réserve et la froideur de son caractère

ne sauraient permettre de se targuer d'une politesse excessive, on trouve toujours une certaine courtoisie entre les partis. Il n'est pas rare qu'ils fassent assaut de savoir-vivre tout en se déchirant. Parfois leurs luttes donneraient à penser aux anciens tournois. Sans y mettre rien de chevaleresque, ils se reconnaissent mutuellement des droits et seraient presque disposés à s'assigner des devoirs réciproques. En réalité, chez nos voisins, chaque parti est une force dans l'État, et comme tout y procède des faits et des institutions, ces différentes forces cherchent uniquement à produire. De la manière dont elles sont ordonnées, elles ne peuvent renverser les pouvoirs. La destruction est le lot des peuples émancipés qui, n'ayant pas de constitution moralement organisée et sanctionnée par la tradition, sont obligés de compter avec le provisoire, sans souci des idées reçues, comme sans considération de l'avenir, dont ils voient de gaieté de cœur avorter toutes les espérances : embarrassés de leurs libertés, auxquelles ils n'ont pas été disciplinés, ils ne savent se défendre d'accepter les chefs que leur imposent des événements fortuits.

Lorsqu'on ne peut se reposer sur des institutions, il faut s'abandonner à des hommes. L'absence d'esprit public va de pair avec l'absence de tradition, et si les principes nationaux ne servent point de fondements à une organisation politique, il est à craindre que la vitalité de l'État s'arrête instantanément avec l'existence du chef en qui elle réside. On supplée certainement à ces principes par des mesures, qui pour être d'habiles combinaisons quelquefois, n'en sont pas moins artificielles. Hors de l'atmosphère normale, l'aéronaute a recours à des doses d'oxygène; c'est ainsi que se remplace l'air respirable qui fait défaut dans les hauteurs naturellement inaccessibles, mais on ne supprime pas le danger, et que la théorie, fort rassurante sur terre dans ses conclusions, ait négligé de prévoir un point essentiel, la mort, prompte à relever le défi, ne néglige pas de profiter de l'imprudence : celui qui a franchi les limites tombe asphixié dans ses organes ou paralysé dans ses membres. Il en est de même dans l'atmosphère politique, où les moyens factices n'offrent guère qu'une sécurité relative et de courte durée; pour s'y soutenir sans avoir à redouter de perturbations funestes, on a besoin d'une expérience à toute épreuve. La tradition c'est l'expérience historique, garantie sérieuse pour les gouvernements de ce qui est dans la nature, de ce qui rentre dans le domaine du possible et ne dépasse pas les bornes du permis.

Dans un pays qui se refuse à admettre la tradition comme une des bases de son existence sociale, on revient constamment à des essais de monarchie ou de démocratie, répondant alternativement

aux prétentions aristocratiques et aux aspirations populaires. La noblesse et le clergé jouiront aujourd'hui de priviléges, la bourgeoisie se montrera demain satisfaite de mener la fortune publique, les prolétaires s'applaudiront à leur heure de voir le capital soumis aux exigences du travail. Ne parlons pas de ces époques où des individus, en dehors de toute classe et le plus souvent hors la loi, s'efforcent d'anéantir le capital et de ruiner le travail. C'est la réaction inévitable des gouvernements forcés qui, ne pouvant contenter tout le monde et le chef du pouvoir, entretiennent la révolte à l'état latent.

Que les peuples, despotes dans leur démocratie, qui s'imaginent pouvoir gratuitement imiter l'Angleterre, se persuadent bien que la liberté n'est point un mot qui s'inscrit dans les lois et se peint sur les murs des monuments. La liberté, pour être vraie, doit être placée dans les mœurs et réglée comme elles : il faut qu'elle s'imprime dans le cœur, que l'esprit public s'y forme et que les traditions nationales la consacrent. Elle n'exclut pas l'autorité, même elle suppose le pouvoir monarchique plus que tout autre pouvoir. Que les démocrates du continent n'oublient pas, d'ailleurs, qu'une position insulaire donne à un peuple une nature à part sous le rapport de la force et des vertus sévères qui garantissent l'indépendance.

On dit que chaque homme naît avec le germe du mal qui l'emportera, si quelque accident ne le tue pas sur la route. La politique conclut de même : les gouvernements qui naissent avec la Révolution succombent de leur belle mort sous la Révolution. Ce qui est improvisé n'a pas naturellement les conditions de durée. Si l'Angleterre est un pays matériellement prospère et civilement heureux, c'est qu'il est moral avant tout et conséquent avec lui-même, qu'il a le respect des choses établies ainsi que le respect de la dignité humaine, des sentiments, des croyances et des opinions, l'amour de l'équité, la modération et surtout, à côté d'une aversion invétérée pour la politique *a priori*, le dévouement à la dynastie de Hanovre, Maison régnante héréditaire. Dans les temps modernes, où toutes les forces d'un État se confondent dans une union fertile, la loyauté de la part des peuples n'est que de l'intérêt bien entendu, et chez les grandes nations européennes, pénétrées, par nature comme par habitude, par traditions comme par principes, de sentiments conservateurs, l'existence réelle est dans la foi monarchique.

E.-A. Garnier.

DE PARIS A NOUMÉA

JOURNAL D'UN COLON

TROISIÈME PARTIE [1]

SAINTE-CATHERINE.

Je vous ai dit, lecteur, comment l'*Orne* avait réussi à se jeter dans la rade de Sainte-Catherine juste à temps pour essuyer, sur ses ancres et abritée par les terres, le violent orage qui régna sur toute la côte du Brésil dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 juillet 1875. En voyant la pluie intense, les éclairs et le vent qui nous aveuglaient, en entendant ces décharges précipitées de la foudre, nous nous demandions si notre courte relâche sur l'un des plus beaux points de la côte d'Amérique allait être contrariée par l'inclémence du temps : déjà nous voyions s'écrouler misérablement tous les riants projets que chacun avait formés pour se distraire des longs ennuis de la navigation. Nous étions d'autant plus fondés à craindre de vilains jours, que nous arrivions dans la mauvaise saison de ce pays, qui, se trouvant dans l'hémisphère austral et au sud du tropique, a les saisons inverses des nôtres. Ce fut donc avec une satisfaction bien vive que nous vîmes, dans la matinée du lundi, le soleil se montrer radieux et la mer devenir unie comme une glace, nous invitant, par son riant aspect, à profiter du calme pour aller examiner en détail les admirables sites qui se déroulaient sous nos yeux.

L'île de Sainte-Catherine peut avoir quelque cinquante kilo-

[1] Voir *le Correspondant* des 25 septembre et 25 décembre 1875.

mètres de long. En son milieu, elle n'est séparée du continent américain que par un canal naturel de cinq cents mètres de large; au nord et au sud de ce goulet, la côte ferme se creuse vers l'ouest et il en résulte deux bassins d'environ vingt-cinq kilomètres de long sur dix ou douze de large. C'est dans celui du nord que l'*Orne* avait, la nuit déjà noire, laissé tomber son ancre. Dans l'intérieur des terres, de hautes chaînes de montagnes bornent partout la vue; du haut des cimes jusqu'au bord même de la mer s'étend sans interruption une splendide végétation : seules les rares murailles de petits hameaux et d'habitations isolées se détachent en blanc sur le vert des forêts. San Miguel et san Antonio sont les plus importants des villages du littoral. Dans le sud on aperçoit, derrière une pointe assez élevée, le haut du clocher et des principales maisons de *Nuestra-Señora de Desterro*, capitale de la province de Sainte-Catherine.

Tout près de notre mouillage se trouve le petit îlot d'Anathomirim, avec une citadelle et de vieux remparts moyen âge. C'est avec le gouverneur de cette forteresse que l'*Orne* entre d'abord en relations. Le 12 au matin il nous envoie l'un de ses officiers chargé de complimenter notre commandant, de lui faire ses offres de service, d'examiner si la patente de santé délivrée par les autorités des Canaries est bien nette, et si, depuis, la santé du bord n'a laissé rien à désirer. Satisfait sur ce point, il nous accorde la libre pratique et le sinistre pavillon jaune, signe de l'isolement, qui flottait au mât de misaine, est amené par les timoniers.

Aussitôt, et de tous les points de l'horizon, des nuées d'embarcations quittent le rivage et c'est une véritable lutte à qui touchera l'*Orne* le premier. Ces canots du Nouveau Monde ont beaucoup de cachet. Ce n'est plus la construction formée de planches juxtaposées que nous connaissons en Europe; c'est la pirogue dans toute sa pureté, le tronc d'arbre creusé, le bateau-cigare, tout étroit, très-long, glissant rapidement sous l'impulsion, non plus de rames, mais de pagaies à larges pelles que manœuvrent avec rapidité des hommes de toutes les couleurs : des noirs, des rouges, des métis et de rares blancs. Le fond de ces véhicules pittoresques est garni de fruits et légumes de toutes sortes, oranges, ananas, bananes, citrons, choux palmistes, etc. sur lesquels les passagers se jettent avec délices. Sur les monceaux de fruits accumulés dans les pirogues on voit s'agiter de petites bêtes, qui grises, qui vertes, qui rouges, qui bleues, qui de toutes les couleurs. Ce sont ces délicieux oiseaux dont le Brésil a la spécialité. On en détruit actuellement de si grandes quantités pour en envoyer le plumage en Europe, qu'une grande dame anglaise s'est mise à la tête d'une société

protectrice de ces charmants volatiles : craignant de voir disparaître ces merveilles de la création, la sensible lady essaie de proscrire de toutes les toilettes les ornements qui condamnent à mort des milliers de ses protégés. A ne juger, cependant, que par les prix courants du marché qui s'établit le long de l'*Orne*, les races doivent être loin de s'appauvrir, car les valeurs sont minimes : pour soixante-quinze centimes ou un franc on a la paire de ces petites perruches dites inséparables ; le plus admirable des oiseaux aux mille couleurs ne dépasse pas deux francs. Ce sont, parmi les passagères, des exclamations sans fin ; les petites filles ont chacune leur cage et se font expliquer la manière de nourrir leurs nouveaux pensionnaires. Pendant les premières heures, toutefois, les achats sont un peu troublés, car le pont est livré aux matelots qui procèdent à la délicate opération de mettre à la mer la douzaine de canots grands et petits qui vont avoir à parcourir la grande rade pour le service du navire.

Dans une intéressante relation du voyage entrepris en 1519 par Fernand de Magellan, l'un des compagnons de ce grand navigateur rend compte de l'étonnement des indigènes de cette côte à la vue de ces petits navires qui se détachaient des grands : « voyant, dit-il, que nous mettions à la mer nos chaloupes, qui demeuraient attachées aux côtés du navire ou qui le suivaient, ils s'imaginèrent que c'étaient les enfants du vaisseau et que celui-ci les nourrissait. » L'*Orne*, qui est un navire moderne, n'enfante pas seulement de petits vaisseaux à la voile et à la rame, elle met à la mer un véritable chef-d'œuvre de construction navale : son canot à hélice.

Ce n'est pas précisément facile d'enlever du pont et de suspendre dans les airs, pour l'abaisser jusqu'à l'eau, ce petit vapeur avec sa chaudière, sa machine et ses coffres à eau : les poulies grincent, les cordes sont terriblement tendues, les secousses sont bien violentes ; mais, une fois le travail achevé, quel secours pour un navire, surtout sur une grande rade comme celle de Sainte-Catherine ! « Ce canot-là, disait aux passagers l'un des officiers du bord, vaut pour nous, au mouillage, au moins cinquante hommes d'équipage. » Et, en effet, l'enfant à vapeur n'est pas plutôt à l'eau qu'il chauffe et part à toute vitesse pour Nuestra-Senora de Desterro, où se rend, en grande tenue, le commandant allant faire sa visite au gouverneur de la province.

Nous sommes à près de vingt kilomètres de la ville, la marée est contraire, et malgré cela la petite hélice va tourner si vite qu'en une heure et demie le voyage sera fait. Pendant tout le séjour en rade, la vaillante embarcation n'aura guère de repos : deux et trois

fois par jour on lui changera son équipage, fatigué par la manœuvre ; mais elle, elle sera toujours prête, pourvu qu'on lui donne du charbon à dévorer : elle remórquera deux, trois, quatre canots, la grande chaloupe toute pleine d'eau, sans avoir l'air d'y penser. Sillonnant la rade, la nuit comme le jour, annonçant de loin son arrivée par des coups de sifflet redoublés et le bruit de sa vapeur, elle est, pour les Brésiliens, un objet d'admiration et d'envie, car les rapides pirogues sont cependant bien lentes à côté de l'enfant chéri de l'*Orne*.

Si nous sommes à Sainte-Catherine, ce n'est pas seulement pour notre repos, c'est aussi et surtout pour remplacer les immenses quantités de vivres consommés pendant les traversées précédentes par les habitants de la ville flottante. Ce qu'on a dû le plus ménager c'est l'eau douce, dont il faut chaque jour des quantités considérables. Malgré le secours des machines à distiller, les citernes en tôle qui gisent dans le fond du navire sont presque entièrement vides, et nous avons un grand intérêt à les remplir de belle et bonne eau de roche. En effet, l'eau distillée ne peut guère servir pour la cuisine et les lavages ; elle n'est pas désagréable à boire (quoique légèrement fade), mais elle manque de certains sels nécessaires au corps humain et que contient l'eau naturelle ; on raconte même, ce qui nous paraît légèrement exagéré, qu'à la longue, l'usage exclusif de l'eau distillée produit l'affreuse maladie qui s'appelle le goitre.

Avoir de l'eau est donc ce qu'il y a de plus urgent, et le premier canot mis à la mer est monté par un officier ayant l'ordre de parcourir la côte du continent et de rechercher parmi les ruisseaux qui peuvent couler des montagnes une source d'eau saine, claire, limpide et incorruptible. En quelques heures le choix de l'*aiguade* est fait et la plus grande embarcation du bord, la chaloupe en bois, est disposée en citerne. On la revêt intérieurement d'une immense outre en toile à voile, façonnée aux formes de l'embarcation, et le canot à vapeur remorque ce grand récipient aux bouches du joli ruisseau choisi pour approvisionner le navire.

Chaque voyage rapporte de 7,000 à 8,000 litres d'eau, et cela sans grande peine. La chaloupe s'approche de terre le plus que lui permet son tirant d'eau, et son outre est mise en communication directe avec le ruisseau au moyen d'un canal de toile, long de plusieurs centaines de mètres, qu'on appelle *manche à eau*. L'une des extrémités de la manche est placée sous une cascade formée par le ruisseau, et l'autre vient aboutir dans l'outre de la chaloupe. De cette manière, et grâce à la différence des niveaux, un courant con-

tinu s'établit entre le ruisseau et l'outre qui se trouve pleine en peu de temps. On la remorque le long de l'*Orne*, et là, par le moyen d'une pompe aspirante et foulante, on envoie le liquide dans les vastes et nombreux réservoirs arrimés à fond de cale.

Les matelots se disputent et intriguent pour embarquer dans les canots qui se rendent à l'aiguade. C'est qu'on leur permet d'occuper le temps nécessaire au remplissage de la chaloupe pour le blanchissage de leurs effets. En mer, on est obligé de ne leur délivrer l'eau douce qu'avec parcimonie, et ce qu'ils ont pour le nettoyage est forcément insuffisant. Or, le matelot est extrêmement coquet; il pousse jusqu'à la minutie, et l'on ne saurait trop l'en louer, l'amour de la propreté. Quand ses pantalons blancs, ses tricots à raies et ses chemises à collet bleu sont jaunis par l'eau de mer, il est tout malheureux, presque honteux de sa personne. Aller faire sa lessive tout à son aise, dans un ruisseau où il peut savonner et rincer tant qu'il lui plaira, c'est, pour cet être peu gâté, une âpre volupté. Il lui semble qu'il redevient un homme ordinaire lorsqu'il a pu, comme le terrien, se servir de l'eau douce sans en compter les gouttes. Il revient à bord avec tout son trousseau rajeuni et étale fièrement ses nippes; sa figure rayonne de joie, il y a gros à parier qu'il rêve de ce jour de bonheur et qu'il sourit dans son sommeil en pensant à ce beau ruisseau.

A bord, on travaille de bonne heure pour réparer les mille riens qui se sont avariés pendant la traversée, pour consolider la mâture en vue des coups de vent probables par les hautes latitudes, pour aérer, sécher, nettoyer ou peindre. Du matin au soir, c'est un brouhaha continuel : colons et émigrants sont fort gênants pour les travailleurs. Aussi, dès le second jour, prend-on le parti de se débarrasser des oisifs, et, dès que le déjeuner du matin est pris, ils sont embarqués dans les canots pour être conduits à terre. On leur donne les vivres pour la journée, viande, pain, vin, assaisonnements, des marmites pour cuire le tout, et les familles, toutes joyeuses, s'offrent, aux frais du bord, de vraies parties de campagne sur un terrain dépendant du ministère de la guerre, et gracieusement mis à la disposition de l'*Orne* par le commandant de l'îlot Anathomirim. Il y a de clairs ruisseaux, de grands bois tout pleins d'orangers, de l'ombre et de la fraîcheur à discrétion : c'est un véritable paradis. On peut se rouler dans l'herbe, se baigner; on tombe d'étonnement en étonnement, à chaque découverte nouvelle faite dans cette nature inconnue, et la journée passe gaiement. A midi, la soupe chauffe sur de grands feux en plein air. Ces groupes d'hommes et de femmes de tous les âges, d'enfants à la

mamelle ou en état de gambader, ressemblent à quelque campement de Bohémiens faisant halte entre deux étapes. A la tombée de la nuit, tous les ustensiles sont ramassés, les canots reviennent chercher la bande, et l'on rentre à bord enthousiasmé du Brésil.

Le lendemain et les jours suivants, même répétition ; seulement les femmes laborieuses ne se promènent plus; elles ont trouvé le moyen d'utiliser leur relâche en gagnant quelque argent, et voici comment. Nous avons à bord, parmi les émigrantes, une Parisienne qui a tenu sur la Seine un de ces bateaux-lavoirs que tout le monde connaît. Cette femme se rend à Nouméa pour y exercer la profession de blanchisseuse. Or, comme elle revenait de terre, il vint à bord plusieurs mulâtresses offrir leurs services, comme *lavanderas*, à l'état-major et aux passagers. Les prix élevés de ces étrangères ayant occasionné de nombreuses discussions, la Parisienne intervint, et, passant d'un groupe à l'autre, elle prévint à voix basse que si l'on voulait faire une ligue universelle contre les Brésiliennes, elle se chargeait de satisfaire le bord entier avec grand rabais. « Comment, messieurs, disait-elle aux officiers, vous allez payer ces négresses-là plus cher que nous autres, ouvrières de la capitale! Mais, vraiment, c'est abominable! Ne craignez rien, donnez-moi tout, et vous verrez si je connais mon métier! »

L'insistance de cette maîtresse-femme fit éconduire les Brésiliennes, et notre compatriote se mit en quête de collaboratrices dans le personnel féminin du bord, promettant à ses auxiliaires une forte rémunération. Puis, descendant à terre avec son escouade de travailleuses, elle loua tout près de la plage une maison sans occupants dans laquelle elle installa son quartier général. Mais il s'en fallut de beaucoup que toutes les femmes passagères consentissent à travailler. La « Reine Topaze », entre autres, repoussa d'un air dédaigneux les offres de la patronne, et dès lors, les maris suivant leurs femmes, le convoi du matin se divisa en deux bandes, celle des travailleurs et celle des fainéants. Or, il se trouva que des noirs affranchis, habitant le voisinage, pensèrent que le camp des fainéants pourrait bien aimer à boire : ils se cotisèrent pour acheter un baril de vin de Porto, le seul qui se boive couramment dans le pays, et vinrent le débiter parmi les émigrants. Le soir, le baril était vide; mais, en s'embarquant dans les canots de *l'Orne*, beaucoup d'hommes (et quelques femmes) criaient, chantaient et titubaient si bien, qu'au retour on distribua généreusement de la consigne à ceux qui avaient atteint l'état indécent que les anciens Polonais passent pour avoir aimé. Depuis cet incident, qui se reproduisit, du reste, les jours suivants, bien qu'avec plus de réserve, on appela *Petite Pologne* la plage où les flâneurs allaient

prendre leurs ébats, et *Baie des Lavandières* la petite anse où la Parisienne avait installé ses ateliers. Cette brave femme réussit parfaitement dans son commerce.

Nos relations avec la terre ne se bornent pas au voisinage immédiat du mouillage de *l'Orne*. Presque journellement, ce bijou de canot à vapeur fait, à toute vitesse, la course de Desterro. C'est dans cette ville que se traitent les affaires sérieuses; c'est là qu'on se procure cette précieuse houille dont les fourneaux de notre marine sont si friands; c'est là qu'on achètera le troupeau de bœufs que nous comptons embarquer; c'est là que, deux fois par semaine, les Allemands du voisinage viennent couvrir le marché de leurs produits et faire baisser les prix. — Des Allemands! direz-vous. — Mon Dieu! oui; Desterro en est plein, et si, frappé de l'apparence riche et confortable d'une habitation, vous demandez à votre guide : *A qui est cette maison?* Soyez sûr que quatre fois sur cinq il vous répondra : *Ah! monsieur, ça c'est allemand!*

Et ce n'est pas seulement en ville, c'est dans toute la province que le Germain prospère. On cite, dans le voisinage, une de ces *colonies* dont nous aurons à reparler plus loin, qui compte, nous a-t-on assuré, plus de cinq mille Allemands. Mais il y a aussi, hâtons-nous de le dire, des colonies françaises. A quelque trente lieues dans le nord de Sainte-Catherine se trouve le domaine apporté en dot à son mari par la princesse de Joinville. Ce territoire est fort étendu. Sur les bords d'une rivière qui le traverse, le San-Francisco, non loin de la mer, on rencontre une commune qui, dit-on, n'est formée que de Français. Nos compatriotes seraient là réunis au nombre de douze à quinze cents, exploitant le pays, vivant à l'aise, et montrant l'esprit entreprenant et actif qu'avaient nos ancêtres lorsqu'ils défrichaient le Canada. C'est avec une admiration sentie, presque avec enthousiasme, que les Brésiliens nous parlèrent de la colonie du prince de Joinville; ils nous vantèrent sa remarquable organisation, les bonnes mœurs des habitants, leur esprit de famille, le bon ordre des intérieurs et la prospérité des exploitations. Est-ce l'intervention personnelle du prince qui a dirigé sur son domaine ce courant d'émigration? Est-ce, au contraire, le hasard qui a réuni ce petit noyau? Nul n'a pu nous le dire, mais c'est avec une bien vive satisfaction que nous avons recueilli ces éloges non équivoques sur l'état de ce groupe intéressant. Il a complétement éclipsé les colons envoyés par une Société hambourgeoise à laquelle sont loués, paraît-il, des terrains tou-

chant à ceux de nos compatriotes, et qui feraient aussi partie, si nos renseignements sont exacts, du domaine Joinville[1].

Desterro n'est pas une belle ville, il s'en faut de beaucoup. On y rencontre surtout d'affreux nègres, et des négresses encore plus hideuses, qui sont les esclaves des Brésiliens blancs, ou à peu près. Nous sommes pourtant dans la capitale de la province, ville d'une dizaine de mille âmes ; mais les dames sortent peu, et leur présence n'est révélée que par les sons de nombreux pianos que l'on entend à travers les fenêtres. Des calèches et des chevaux de louage stationnent sur les places, et le mouvement est assez actif aux *wharfs* où s'embarquent les marchandises. Un grand vapeur est en rade, et les négociants président eux-mêmes à l'embarquement de leurs denrées. Bien que le thermomètre marque 8 ou 10 degrés et que l'Européen ne se sent guère incommodé par le froid, il semble aux gens du pays qu'il gêle à pierre fendre : les hommes ne circulent que les épaules recouvertes de grands plaids en laine blanche tricotée. Cet accoutrement fait un singulier effet avec les chapeaux à haute forme (mode européenne) que portent tous ceux qui ne sont pas esclaves. Les hommes sont polis et bienveillants pour les voyageurs en quête de renseignements ; mais il n'est pas dans leurs usages de se découvrir en parlant à un étranger, comme nous le faisons en Europe. En revanche, ils offrent facilement la main, trop facilement, à notre sens. Ils n'ont point d'idiome propre : le portugais se parle partout, et ressemble assez à l'espagnol pour qu'on se fasse parfaitement comprendre en employant cette dernière langue. Les soldats qui montent la garde devant les monuments publics ont assez bonne tenue, mais ils sont très-noirs ; il en est de même de beaucoup de sous-officiers.

Pendant que nous étions en ville, une estafette partit à franc-étrier du palais du gouverneur, et se dirigea vers la mer d'un air affairé. Nous vîmes aussitôt un aviso brésilien mettre sous vapeur

[1] Le domaine Joinville est la partie du Brésil la mieux habitée. Il est peuplé de 7,671 âmes dont 7,483 blancs, 75 noirs et 114 mulâtres. L'esclavage n'y existe pour ainsi dire pas, puisqu'on ne compte que 96 personnes non libres. La population féminine dépasse de 200 la population masculine. Le nombre de ceux qui savent lire est plus grand que celui des illettrés, tandis que, dans d'autres parties de la province, il n'y a qu'un lettré contre neuf illettrés. On évalue à 3,607 le nombre des Brésiliens et à 4,064 celui des étrangers, parmi lesquels figurent tant de nos compatriotes.

On nous a affirmé que, sous l'empire, pendant son exil, le prince ne venait jamais à Rio-Janeiro sans aller visiter les colonies établies sur son domaine et auxquelles il s'intéresse très-vivement.

et prendre le large : le câble sous-marin venait de signaler un navire brûlant en pleine mer, dans le nord. Nous apprîmes depuis qu'il s'agissait d'un bâtiment de commerce italien transportant du charbon, et à bord duquel le terrible cas de l'ignition spontanée s'était déclaré. Malgré sa diligence, l'aviso brésilien ne fut d'aucun secours : envahi par les flammes, l'Italien dut se jeter à la côte pour sauver son équipage, et ce n'était plus qu'un immense brasier lors de l'arrivée du sauveteur. Personne n'avait péri.

Les Brésiliens se louent beaucoup de ce câble sous-marin qui court le long de la côte. Dans ce pays si grand, où tant de provinces sont encore inhabitées, où les routes font souvent défaut, la mer est très-employée comme moyen de communication, de sorte que le réseau télégraphique, reliant les ports entre eux, rend d'inappréciables services. On nous disait que dans la province de Sainte-Catherine, par exemple, les Indiens, qui ne sont qu'à trois jours de marche dans l'intérieur et ne sont nullement réconciliés avec la domination européenne, viennent de temps à autre faire des incursions sur les domaines appartenant aux blancs, et qu'en bien des cas on avait pu les faire reculer, avant que des méfaits eussent été commis, par l'envoi immédiat de détachements embarqués sur les navires de guerre. Avant l'installation du réseau, les secours arrivaient généralement trop tard; mais aujourd'hui ils viennent à temps, et il n'y a plus que les colons s'aventurant au loin, dans l'intérieur des forêts, qui souffrent du voisinage des Indiens. Parmi ceux-là, par exemple, il y a souvent mort d'homme.

Comme les soldats de l'armée de terre, les matelots des navires de guerre sont d'une nuance très-foncée, et les matelots de *l'Orne* semblaient peu flattés de voir un costume tout pareil au leur porté par des noirs. Une grande embarcation brésilienne quittait le wharf de Desterro au moment où nous l'accostions, et nous entendîmes un de nos matelots dire à son voisin : « Regarde-moi ces figures ! Si la police les attrape, ils ne seront pas blancs, ceux-là ! » Le fait est que l'abondance des noirs, et des noirs de la plus vilaine espèce, dépare énormément la capitale de la province de Sainte-Catherine. Tous ces gens laids, sales, mal vêtus, font peine à voir. La ville ne se recommande que par la largeur des rues et l'ampleur des plus modestes habitations. Jardins, places publiques, tout est taillé sur de grands patrons : on voit que dans ce pays-là c'est le terrain qui manque le moins. Il serait injuste de ne pas ajouter que la mer et les hautes montagnes de la *Sierra de Mar* donnent à la ville un charme indéfinissable. Si les habitants qui se montrent ne sont point beaux, il n'est pas, en revanche, de rue où l'œil ne soit attiré par des merveilles naturelles qu'il est d'autant

plus facile de saisir que la ville est sur un plateau, et que de tous les points on découvre la campagne — et la campagne du Brésil! — jusqu'à bien des lieues à la ronde. La contrée environnante a reçu le surnom de *Paradis terrestre du Brésil*, en même temps que, par leur droiture, leur moralité et leur bon caractère, les habitants se sont fait appeler les *fils d'Abraham*.

La province si favorisée qui nous occupe en ce moment se trouve immédiatement au nord de celle de *San Pedro do Rio-Grande-do-Sud*, qui est la plus méridionale de toutes. Elle est petite pour une province brésilienne; quoiqu'elle ait 2,200 lieues carrées de superficie, sa population n'excède pas 150,000 âmes. La salubrité du climat, la fertilité du sol, le caractère hospitalier et pacifique de ses habitants et la beauté des paysages, en font un séjour véritablement délicieux. Les deux baies et les vastes rades sur lesquelles Desterro se trouve à cheval offrent un excellent abri et un lieu de rafraîchissement aux navires qui se rendent dans l'océan Pacifique en passant le cap Horn. C'est le seul port de relâche qui existe entre 27° et 34° de latitude sud.

Les terres produisent en abondance tous les fruits et les céréales d'Europe, et invitent le colon laborieux à venir s'établir dans cette région. La température n'est pas assez élevée pour qu'il ne puisse y travailler la terre de ses mains[1]. On y trouve des forêts spacieuses, des arbres gigantesques, et les meilleurs bois de construction; il existe aussi des plaines vastes et fécondes où croissent spontanément l'*hervamatte*, la *mamôna*, le tabac, la *baunilha*, l'*anil*, etc. A ces richesses naturelles il faut ajouter des carrières de granit, des mines de fer et des sources d'eaux thermales. Une foule de bois qui seraient loin d'être méprisés en Europe ne sont pas classés, et cependant, malgré ces omissions, on en compte dans le pays trente-quatre espèces, dont huit pour la maçonnerie, onze pour la construction navale, huit pour l'ébénisterie, et sept pour les bâtis de machines. Toutes ces essences ont une très-longue durée. A la fin du siècle dernier on cultivait là avec succès la cochenille; mais l'élève de cet insecte est tombé en désuétude. La liste des exportations[2] donnera, du reste, l'idée des produits préférés par les

[1] La température la plus basse de l'hiver est, au niveau de la mer, de 5° Réaumur; dans les montagnes, il fait beaucoup plus froid. En été, on atteint 31° Réaumur.

[2] Le lecteur se rendra compte du mouvement commercial par les chiffres suivants : il entre annuellement à Desterro environ 60 longs-courriers et 500 caboteurs portant 36,000 tonneaux de marchandises et montés par 3,200 hommes d'équipage. Les sorties sont, à peu de chose près, équivalentes.

agriculteurs : elle comprend le manioc, le sucre, le café, le millet, le riz, le *feijao*, les fèves, la gomme, l'*amendoim*, le rhum et le miel. Des tentatives heureuses viennent d'être faites en ce qui concerne la farine de tapioca, l'eau-de-vie de café, le rapé et la cire d'abeille. Un agronome a même obtenu sur sa propriété plusieurs barriques de vin qu'on a dit tenir énormément du bordeaux.

Partout on se plaint du manque de routes, et plusieurs colonies ne subsistent que grâce à l'appui du trésor public. Celles de *Blumenau*, d'*Isajahy*, de *D. Francisca*, de *D. Pedro*, de *Santa Teresa* (cette dernière est militaire), sont subventionnées par le gouvernement central; celle d'*Angelina*, formée de seuls Brésiliens, est soutenue par la province; enfin celles de *Nova-Italia* et de *Flor-da-Silva*, sont des entreprises purement privées. Trois d'entre elles viennent d'être émancipées : on les nomme *Teresopolis*, *Santa Izabel* et *Vargem-Grande*.

La pêche a été de tout temps extrêmement prospère, et c'est à l'année 1746 qu'il faut faire remonter les premières campagnes contre la baleine. Au bout de peu de temps, il y eut plusieurs centres d'armement dont voici les noms : *Piedade*, avec une chapelle dédiée à Notre-Dame; *Lagoinha*, dédiée à sainte Anne; *Itapacoroy*, chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste; *Garopaba*, chapelle dédiée à saint Joaquim; *Embytuba*, sous le patronage de sainte Anne; *Graça*, succursale d'Itapacoroy, chapelle dédiée au saint Précurseur. Il y eut des années où l'on prit mille baleines, la pêche rapportant aux armateurs de 200 à 300,000 *cruzados*, et à l'État 10,000. Le poisson comestible est très-abondant : de mai à octobre, il afflue tellement sur les marchés, que tous les vivres baissent. C'est le bon temps pour les pauvres gens.

Le territoire de la province commença à être peuplé en l'année 1651, par le capitaine Francisco Dias Velho Monteiro, lequel vint s'y établir avec sa famille, celle de José Tinoco, deux Pères de la Compagnie de Jésus, et cinq cents Indiens réduits en servitude. Le littoral de la province était alors habité par des Indiens Carijos, appartenant à la grande nation des Tupis : ils se réfugièrent dans l'intérieur à l'arrivée des nouveaux colons, qui se fixèrent sur l'île en la nommant Sainte-Catherine, du nom de la fille aînée du chef de groupe. Cette petite tribu croissait et prospérait, quand la fatalité amena sur ses plages le corsaire anglais ou hollandais Robert Lewis, qui arrivait du Pérou, rapportant de grandes quantités d'argent. L'aventurier jeta l'ancre devant Sainte-Catherine. Les compagnons de Dias Velho, poussés par le désir de s'emparer de ces richesses, se laissèrent aller sur les personnes des pirates à divers actes d'hostilité. Ceux-ci jugèrent prudent de reprendre la mer, non sans

laisser, a-t-on lieu de croire, partie de leur cargaison entre les mains des Portugais.

L'année suivante, Robert Lewis revint dans le dessein de se venger cruellement, et le malheureux Velho fut assassiné de la manière la plus barbare. Les Indiens furent dispersés, les plantations ravagées, et les fils de l'infortuné colon, afin d'éviter de nouvelles insultes, allèrent se réfugier sur le continent, au lieu dit aujourd'hui *Laguna*. C'est au même endroit que vint s'établir, peu après, la famille Domingos de Brito Peixoto, venant de la province de Saint-Paul avec un grand nombre d'Indiens et d'esclaves. Les établissements abandonnés à Sainte-Catherine furent relevés en 1692, par Jean-Félix Antunes, qui arriva avec une colonie de deux cent soixante Açoristes. En 1698, de nouvelles familles s'établirent sur l'île. Le P. Mathieu de Leao accompagnait l'une d'elles. De 1748 à 1752, plus de quatre mille colons arrivèrent des Açores, et se répandirent tant dans l'île que sur la grande terre. Avec cet appoint important de travailleurs laborieux et intelligents, Sainte-Catherine commença à fleurir au point de vue de l'agriculture et de l'industrie.

Parmi les missionnaires qui évangélisèrent les Indiens du voisinage, on cite en 1550 le P. Leonardo Nunez, en 1618, les PP. Jean d'Almeida et Fernand Gato, en 1622, le P. Antonio de Araujo. On conserve aussi les noms des Frères Thomas Buono et Augustin de Trindade, le dernier, religieux carmélite, qui arrivèrent dans le pays en 1715 et 1718, et qui ont joint à la réputation d'hommes éminemment vertueux, celle de linguistes versés à fond dans les idiomes brésiliens.

La province fut une des plus épargnées pendant les jours mauvais que traversa le Brésil : les événements faisant date sont peu nombreux. Pendant les graves démêlés qui amenèrent, en 1822, la séparation du Brésil et du Portugal, un capitaine, nommé Jean de *Bittencourt*, joua un rôle considérable dans le gouvernement provisoire de la province. Nous avons de fortes raisons pour supposer que c'est un descendant de ces de Béthencourt dont les aïeux avaient, comme on sait, colonisé, au quinzième siècle, les îles Canaries, et qui furent forcés de quitter cet archipel et de se réfugier à Madère. La légère altération dans l'orthographe du nom ne saurait être suffisante pour permettre de contester l'origine que nous attribuons à ce personnage. Encore aujourd'hui il existe au Brésil des *de Bittencourt* honorablement posés. On trouve aussi des *Magalhaes* (descendance évidente des Magellan), des Albuquerque, des de Souza, des d'Almeida, et bien d'autres rejetons des plus grandes familles portugaises : ils conservent religieusement les titres que portaient leurs

pères avant l'émancipation du Brésil, de sorte qu'on rencontre sur cette libre terre américaine des marquis, des comtes, des ducs, etc. Cela a le don d'exaspérer les radicaux; car le Brésil a le malheur d'en posséder, « *comme vous le ovierez plus à plein ci-après.* » Ajoutons cependant que si le démocrate brésilien a horreur des titres, l'immense majorité des habitants les a en grande estime; il en est un d'ailleurs que tout le monde, pour ainsi dire, donne à son voisin, c'est celui de *Su Senoria* (Votre Seigneurie). L'épicier du coin, parlant au plus humble cordonnier, ne manque pas d'employer cette épithète. Il s'en faut d'ailleurs que les stupides idées d'égalité aient cours dans la nation. Le pays est très-largement décentralisé, ou, pour mieux dire, il n'a jamais connu la centralisation. Chaque groupe social jouit du *selfgovernment*, et l'application de ce système a eu pour résultat de ne lancer dans la vie politique qu'un petit nombre d'individualités.

Nous devons plusieurs des renseignements qui précèdent à M. de la Martinière jeune, fils du vice-consul de France à Desterro [1]. Notre résident était absent, ayant été appelé à Rio par l'empereur pour coopérer à l'organisation d'un service météorologique, et nous regrettions vivement de n'avoir pu converser avec cet homme d'expérience, très-bien renseigné, lorsqu'une circonstance inattendue nous fit faire la connaissance du commandant de la forteresse et de l'îlot Anathomirim, M. Manoel Giraldo do Carmo Barros. Cet excellent homme fut la providence des passagers de *l'Orne*. Il est un peu le gouverneur de tout le pays environnant, et patronne les petits cultivateurs échelonnés le long de la baie. Ces gens n'ayant pas de paroisse, M. de Carmo Barros crut devoir prier le commandant de notre transport d'autoriser l'aumônier à célébrer dans la chapelle du fort une messe à laquelle il convia ses voisins de la grande terre [2]. Cet appel ayant été entendu, ce fut un touchant spectacle de voir ces braves gens, qui assistent rarement à une cérémonie religieuse, entourer l'aumônier, le remercier, le féliciter, lui serrer les mains, si bien que l'excellent prêtre ne savait plus comment se dérober à l'espèce d'ovation dont il était l'objet. Certains ne voulaient pas s'en

[1] Les données statistiques et historiques sont empruntées à la brochure : *Noticia geral da provincia de Santa Catharina pe lo arcypreste Joaquim Gomes d'Oliveira e Paiva, natural da mesma provincia.* Desterro. — Editeur *Joa. Ribeiro Marques.*

[2] Nous tenons de source certaine que le recrutement du clergé rencontre au Brésil de grandes difficultés. Un nombre infiniment petit d'enfants du pays entrent dans les ordres, et la plupart des cures sont occupées par des prêtres français, italiens et portugais.

aller sans lui avoir fait accepter un léger souvenir, qui son bouquet de ces belles fleurs du Brésil, qui son petit panier de fruits. Tel autre offrait un volatile au rare plumage, ou quelques spécimens de ces fleurs artificielles que les jeunes filles brésiliennes réussissent à fabriquer à l'aide seulement des plumes les plus délicates des oiseaux-mouches.

Le *major*[1] de *l'Orne*, médecin de grand talent, put aussi se rendre utile en visitant quelques malades, et ces légers services nous valurent à tous une reconnaissance qui se traduisit en offres des plus aimables à l'adresse des promeneurs, des chasseurs, des pêcheurs et des chercheurs. En aucune partie de la France nous n'eussions été aussi complétement chez nous que dans ce coin de l'Amérique du Sud. C'était plaisir de voir chaque jour les groupes se mettre en route pour parcourir les baies ou la forêt, le fusil sur l'épaule, le carnier au dos.

Le gibier, à vrai dire, n'est pas très-commun. Le nombre de poules d'eau, de bécassines, de tourterelles et de gélinottes rapportées chaque soir était assez limité; ce qui abonde, ce sont les perruches et les perroquets, les petits oiseaux au riche plumage, les toucans et les aigrettes. Mais quel enthousiasme chez les chasseurs pour les beautés de la forêt! que d'histoires on se raconte en préparant les cartouches pour le lendemain! Les uns ont escaladé des pics, s'ouvrant un chemin à travers les lianes avec de grands coutelas; ils se montrent leurs mains meurtries et déchirées, leurs vêtements en lambeaux; d'autres ont remonté jusqu'à sa source le cours d'un ruisseau, ils y ont trouvé des bassins et des cascades et se sont baignés dans l'eau la plus claire qu'ils aient jamais vue; d'autres font part des émotions qu'ils ont ressenties alors qu'absolument égarés, ils n'ont retrouvé leur chemin qu'en montant sur des arbres géants et en découvrant les mâts de l'*Orne* du haut de ces observatoires feuillus. Si le séjour avait été plus long, il est probable que nos Nemrods se seraient lancés dans la chasse au léopard, que deux noirs garantissaient de rendre fructueuse, pourvu qu'on leur accordât quatre jours seulement.

Quelques jeunes gens, plus aventureux encore, étaient tentés par l'idée de monter à cheval et de se rendre *en trois jours* au milieu d'une tribu d'Indiens, de véritables *Peaux-Rouges*, toujours aussi sauvages et aussi ennemis de l'Européen, dit-on, que le jour où commença la conquête de leur pays. Pour eux le temps n'a pas marché : ils savent seulement qu'un jour vint où des hommes blancs débarquèrent de grands navires et les chassèrent du littoral, et ils

[1] Abréviation employée à bord pour médecin-major.

ont voué à ces hommes blancs une haine éternelle. Le Brésil indépendant et émancipé n'existe pas pour eux, et, s'ils rencontrent dans leur vie nomade quelque Brésilien en voyage, ils n'ont qu'un seul cri : « Un Portugais! tuons-le! » Heureusement, ils sont toujours mal armés, sans organisation, et impuissants contre des groupes d'Européens, si peu nombreux qu'ils soient. On conçoit qu'il y avait, dans une visite à ces Peaux-Rouges, matière à vivement tenter les natures entreprenantes; mais nos jours de relâche étaient comptés.

Dès qu'on eut connu, par l'obligeant commandant du fort, toutes les ressources du voisinage, Desterro fut délaissé! Les maîtres d'hôtel et cuisiniers eux-mêmes demandèrent à ne plus aller à la capitale acheter des produits allemands; ils préférèrent s'adresser directement aux petits cultivateurs brésiliens. Partant avec leurs marmitons, ils se mirent à faire la cueillette chez tous les gens peu aisés qui habitent la baie et ont de petites plantations. A force de trouver six poules par-ci, trois dindes par-là, un porc ailleurs, ils finirent par avoir fait leurs provisions à bien meilleur compte qu'en ville. Eux aussi, trouvèrent le mouillage agréable. Quant aux matelots, leur journée finie, ils allaient pêcher aux flambeaux jusque vers onze heures et minuit.

Quant à nous, personnellement, le nombre de nos promenades fut, hélas! bien limité. Nous eussions trouvé honteux de relâcher sur les côtes du Brésil et de n'en rapporter que des renseignements limités à quelques données générales sur Sainte-Catherine. Nous désirions élargir notre cadre, et donner aux lecteurs du *Correspondant* des notions étendues sur l'ensemble du pays, et ce fut notre principale occupation. La complaisance et le savoir étendu du chef de la petite colonie d'Anathomirim, M. de Carmo Barros, nous aida beaucoup dans nos projets à cet égard. Ayant vingt-cinq ans parcouru le Brésil, des bouches de l'Amazone au Rio-Grande do Sul, ayant guerroyé chez les Indiens, fait naufrage sur une côte déserte et voyagé pendant trente-cinq jours dans un pays inhabité, avant de trouver un centre civilisé, M. de Barros fut pour nous un guide très-instructif et très-sûr. Madame de Barros, femme aimable, qui sait le français, me fut d'un bienveillant et utile secours en intervenant dans nos entretiens entre son mari et moi, en nous servant d'interprête quand nous ne nous comprenions pas. Patriote exaltée, aimant profondément son pays, rêvant pour lui le plus bel avenir, madame de Carmo Barros entra, sur plusieurs questions, dans des développements du plus haut intérêt; ses yeux s'enflammaient en nous parlant des phases principales de l'histoire du Bré-

sil et de cette guerre de cinq ans qu'il vient de soutenir contre les républiques voisines, laissant cent mille des siens sur les champs de bataille. C'est, en très-grande partie, à l'obligeance de cette femme distinguée que nous devons de pouvoir parler du Brésil en connaissance de cause : nous la prions d'en agréer nos plus vifs remercîments. Nous serons heureux de pouvoir, un jour, faire partager à nos lecteurs le haut intérêt qu'ont eu pour nous les curieux détails que nous avons recueillis sur l'état réel de l'ancienne colonie portugaise. Mais il nous faut d'abord revenir au voyage de l'*Orne*, qui s'apprête à lever l'ancre.

LE DÉPART.

C'est le 18 juillet au soir qu'expira le temps fixé par le commandant pour la relâche de Sainte-Catherine. On commençait à craindre de ne pas voir arriver les vingt bœufs commandés à Desterro, pour compléter notre bétail, lorsqu'on put distinguer à la longue-vue un nuage de poussière s'élevant à travers les arbres, au-dessus de la route sablonneuse qui, de Desterro, conduit à la baie d'Anathomirim. C'étaient nos bœufs qui arrivaient au grand trot, conduits par trois *gaouches* galopant autour d'eux sur leurs légers chevaux. Le *gaouche*, c'est, dans l'Amérique du Sud, le gardien de ces immenses troupes de bœufs, plus sauvages que domestiques, qu'on tue rien que pour en avoir la peau, laissant se perdre des monceaux de viande qui suffiraient pour nourrir une grande ville européenne. A cheval dès son âge le plus tendre, le gaouche semble vissé sur sa selle. Qu'il fait beau le voir, escortant son troupeau rétif, se lançant à toute bride contre les récalcitrants, sautant les obstacles, franchissant les rivières, atteignant les rebelles et les matant soit à coup de lanières, soit en leur entravant les jambes dans les replis inextricables de son *laço!* Nous prîmes grand plaisir à voir la bande entière jetée à la mer ; la plupart se mirent en révolte et finirent cependant par embarquer sur une goëlette brésilienne qui les amena le long de l'*Orne*. Là, nouvelles scènes amusantes, quelquefois émouvantes, mais qui se terminèrent sans le moindre accident.

Sur le pont, grande animation. On règle avec les fournisseurs ; les matelots sont appelés de droite et de gauche pour prendre les dispositions de départ; les petites embarcations sont remises à bord ; la vapeur commence à gronder dans le tuyau d'échappement ; les sondeurs sont à leur poste ; les cabestans garnis de

monde : il n'y a plus qu'un mot à dire pour mettre les machines en marche. Au dernier moment arrive le fils du consul. Il amène avec lui trois hommes qui ont dû être des gaillards déterminés, mais qui, pour le moment, sont hâves, déguenillés et dans un état de dépression vraiment piteux. Ce sont de malheureux Français errant dans le pays sans moyen d'existence, et qui ont demandé refuge au navire portant le pavillon tricolore; ils voudraient aller en Calédonie chercher meilleure fortune. Les matelots disent entre eux que ce sont des *Frères de la côte;* ils nomment ainsi les aventuriers qui, poussés par les hasards d'une existence vagabonde sur les plages étrangères, y vivent au jour le jour, mêlés à toutes les bagarres et à toutes les entreprises suspectes. Le plus grand nombre de ces *frères* sont des déserteurs des navires de commerce, et il leur arrive fréquemment de venir, à bout de forces et d'expédients, se livrer eux-mêmes aux navires de guerre, en implorant la clémence de la justice maritime. Ceux que l'*Orne* recueille généreusement mangent avec grand plaisir la soupe du matelot; il est aisé de lire sur leurs physionomies que ce simple repas est bien supérieur à ceux qu'ils font depuis de longs jours.

Neuf heures sonnent. Tout est fini, tout est réglé, tout est prêt. L'appel général est terminé. Tout le monde est là, équipage, passagers libres, déportés et transportés. Pas d'évasion, pas même de tentative à cet égard. Donc, en haut les ancres! Machine en avant! Et nous voilà tournoyant sur nous-mêmes, trouvant notre route au clair de la lune et franchissant les passes pour reprendre le large. Nos yeux se détachent difficilement de ces paysages presque vierges qui nous ont enivrés par leur beauté! Mais la dernière pointe est tournée, elle s'éloigne, elle devient informe et nous nous retrouvons face à face avec la grande mer qui nous arrache à nos agréables souvenirs. Nous sommes rappelés brusquement au sentiment de la réalité et faisons provision de courage pour la traversée qui débute et que chacun sent devoir être longue, fatigante et peut-être périlleuse. Puis, l'heure s'avance et les rangs s'éclaircissent; le pont n'est plus habité, vers minuit, que par les matelots de quart. Le cap au sud, le navire va chercher à la vapeur les grandes brises de l'Atlantique sud. Puisse-t-il les trouver bientôt et puissent les épreuves nous être épargnées jusqu'au jour désiré où nos vigies signaleront le phare de Nouméa!

L'ATLANTIQUE SUD.

En quittant Sainte-Catherine l'*Orne* suit une route oblique, à peu près dirigée vers le sud-est, de manière à s'éloigner des calmes et

des orages de la côte du Brésil tout en descendant vers le sud et en se rapprochant du trente-cinquième degré de latitude méridionale. Entre ce dernier parallèle et les glaces du pôle s'étend la région dite *des grands vents d'ouest*. Ce n'est pas que dans cette zone les vents soufflent de l'*ouest* sans interruption aucune, mais ils ne varient guère que du nord-ouest au sud-ouest avec courtes intermittences de brises venant de la partie est ou des calmes. Non-seulement les vents de la partie ouest durent plus longtemps que les adverses, mais ils sont beaucoup plus forts; or, comme notre route est vers l'est, on conçoit tout l'avantage que nous devons trouver à descendre au sud. Nous serons poussés comme une personne ayant le vent dans le dos et faisant voile avec son parapluie.

Les rencontrera-t-on promptement, ces grandes brises d'ouest, ou bien sera-t-on contrarié dans la région des vents incertains et variables qui les séparent de Sainte-Catherine? Telle est la première question qui se pose, la première épreuve d'où dépend en partie la rapidité de la traversée. Si nous trouvons du calme ou de petites brises défavorables, il faut dépenser du charbon et il ne nous en restera plus pour accoster Nouméa. Que, d'autre part, des vents contraires un peu frais s'élèvent à l'encontre de nous, il sera impossible de les refouler, et il nous faudra rester, sans avancer, à en attendre la fin. Il y aura perte de temps, allongement de la traversée.

Extrêmement favorisé, l'*Orne* éteint les feux de sa machine à vapeur le lendemain même du départ. Elle rencontre de petites brises du nord, puis la petite brise devient *jolie*, et le 25 nous entrons définitivement dans les grands vents d'ouest. Le temps agréable que nous avons eu dans ces premiers jours a permis au docteur de débarrasser son monde d'une véritable épidémie de maux d'oreille peu graves, mais très-douloureux, qui sévissait dans l'équipage. Le brusque changement de climat était la cause de ces indispositions. En seize jours nous étions passés des chaleurs de la ligne (30° centigrades) à la température de Sainte-Catherine où le thermomètre descendait, après le coucher du soleil, jusqu'à 4°. Les marins, qui passaient la nuit à rôder dans les embarcations pour empêcher les évasions, et pour établir autour du bord un véritable cordon isolateur, étaient saisis par le froid, et c'est sur eux, plus que sur les émigrants, que l'épidémie avait frappé.

Dès que les grandes brises d'ouest sont atteintes, la direction que nous suivons change sensiblement; elle s'éloigne du sud et s'infléchit vers l'est. Nous continuons à descendre vers le pôle, mais en nous rapprochant beaucoup plus vite du cap de Bonne-Espérance que des régions glaciales.

Chez nous, c'est-à-dire à bord de l'*Orne*, la présence de femmes et d'enfants en bas âge, l'intérêt cordial que le commandant porte à ses marins, excluent toute possibilité de route démesurément haute. C'est sur le quarante-cinquième degré de latitude que nous *mettons le cap*[1] à l'est ; nous gouvernerons, après avoir atteint ce parallèle, vers le pays du soleil levant, pendant des jours et des jours, des semaines et des semaines, et cela jusqu'à ce qu'ayant fait une bonne partie des trois mille six cents lieues marines (ou cinq mille lieues terrestres) qui séparent Sainte-Catherine de Nouméa, nous remontions vers le nord après avoir doublé le sud de la Tasmanie.

Ah ! que nous regrettons maintenant les alizés ! Presque jamais, maintenant, nous n'avons toutes voiles dehors. Le navire roule et tangue très-violemment ; *il met le nez dans la plume*[2] et les grandes lames de l'ouest détachent fréquemment leurs crêtes sur le pont du navire.

Il faut de bons poumons pour respirer à son aise pendant les grains, sous ces vents corsés qui semblent déchaînés par des génies en fureur. Les deux brises dominantes ont chacune leur caractère bien tranché. Avec le nord-ouest, le temps est sombre, la brume et la pluie presque continuelles, le baromètre bas, le thermomètre dans les environs de 10° ; avec le sud-ouest le temps s'éclaircit, le baromètre monte, le thermomètre baisse jusqu'à + 2°, presque jamais de pluie, mais des grains très-violents chassant devant eux de la neige et de la grêle et vous les lançant au visage avec une telle force, qu'on a la peau soit pincée, soit piquée d'une manière cruelle, la tête entière devenant brûlante après quelques minutes d'exposition à ces bourrasques polaires. Ainsi avec le nord-ouest on moisit et l'on se mouille : avec le sud-ouest on se sèche et l'on gèle, et c'est entre ces deux alternatives que se passe l'existence. Je dis qu'on gèle avec le sud-ouest, et cependant le thermomètre marque + 2°. C'est qu'en effet le vent est si violent, qu'il n'y a pas de vêtements assez épais pour préserver de ces bises glacées ; elles se faufilent à travers les pores du drap et vous pénètrent jusqu'à la peau, jusqu'aux os, jusqu'à la moelle des os.

[1] Terme de marine voulant dire *gouverner vers*.

[2] Nous nous sommes fait expliquer cette expression de *mettre le nez dans la plume*. Lorsqu'il y a en même temps grosse mer et grand vent, le bâtiment, en retombant sur les lames, au tangage, les pulvérise et les chasse à droite et à gauche réduites en écume blanche comme le duvet. Cette écume monte à plusieurs mètres de chaque côté et l'avant du navire, c'est-à-dire son nez, s'avance environné de globules blancs jaillissant en l'air comme le ferait de la plume soulevée par le vent.

Le nord-ouest étant plus fréquent que le sud-ouest, le ciel est généralement d'un gris sale, l'atmosphère brumeuse : de temps à autre seulement le soleil montre sa face pâle ; ses rayons, presque blancs, semblent avoir perdu le don de réchauffer ; ses reflets sur l'eau sont seulement argentés, et à peine aussi forts que ceux de la lune en son plein. Il ne se doute sans doute pas, ce bon soleil, des stations qu'il fait faire aux officiers chargés de l'observer pour calculer ensuite la position du navire. On les voit faisant faction pendant des heures entières pour tâcher de saisir, entre deux nuages, la figure de l'astre radieux ; ils sont là, comme à l'affût, épiant le moment favorable ; au moindre rayon, ils dirigent leurs lunettes astronomiques vers l'horizon embrumé. Si la brume persiste, ils attendent l'embellie, abritant sous leurs vêtements, avec une sollicitude jalouse, ces instruments délicats aux graduations d'argent, qui leur permettent d'apprécier la hauteur des astres jusqu'à un trois cent soixantième de degré.

Lorsqu'on n'a affaire qu'au soleil, cela passe encore ; mais lorsqu'il faut accorder ensemble le soleil et la lune, l'observation prend des proportions épiques et ne réussit que si les astronomes marins possèdent une patience angélique. Il faut avoir, au même instant mathématique, la hauteur du soleil, la hauteur de la lune, et la distance centrale des deux astres. Tantôt c'est la lune qui se voile ou le soleil qui se couvre, ou bien, si les deux astres daignent se montrer ensemble, l'horizon imagine de s'embrumer au-dessous de l'un d'eux : tout est à recommencer sur de nouveaux frais.

Dès que nous attaquons ces latitudes inhospitalières, on distribue à l'équipage des vêtements de mauvais temps. L'administration de la marine exige beaucoup de son personnel subalterne, mais elle a pour lui une sollicitude vraiment paternelle qui se révèle par mille détails. A côté de la discipline la plus sévère, des travaux de tous les instants, il y a les soins infinis et minutieux de l'hygiène navale ; c'est par le mélange de l'entraînement professionnel et de ménagements éclairés que la marine militaire parvient à produire ces hommes herculéens, dont les muscles sont d'acier, la hardiesse sans borne, et qui se jouent dans une mâture secouée par le vent, agitée par le roulis, sans plus de peine que le paysan montant sur un arbre immobile pour en récolter les fruits.

C'est donc aux frais de l'État qu'un matelot sur deux et tout officier-marinier (en langage ordinaire, *sous-officier*) reçoit, pour toute la durée du mauvais temps, un gilet de laine tricoté bien épais, bien étoffé, une capote et un pantalon de toile à voile recouverte de peinture noire, plus un chapeau des plus pittoresques qu'on nomme

le *surouest*[1] (prononcez *suroi*). La capote est courte, afin d'offrir peu de prise au vent, et le matelot appelle l'ensemble du costume son *cirage*, à cause de la couleur du mélange de peinture et d'huile de lin qui assure l'imperméabilité. Ce qu'il y a de mieux dans ce pare-à-pluie et à lames c'est le *surouest*. Devant et sur les côtés les bords sont étroits, mais derrière, la coiffure se prolonge par une espèce de bavolet qui descend jusqu'au-dessous du col de la capote. De cette manière, l'eau de pluie et l'eau de mer embarquant par dessus le bord sont dérivées comme par une gouttière et ne se glissent pas par le cou dans l'intérieur du vêtement. Des oreillettes en laine protégent les deux côtés de la tête; mais si elles préservent bien contre le froid, elles ont l'inconvénient d'occasionner une certaine surdité qui nuit à l'audition des commandements.

On ne délivre, avons-nous dit, qu'un costume pour deux hommes, et c'est ce que le lecteur comprendra facilement dès qu'il aura la clef de l'organisation du service de quart. Il n'y a jamais que la moitié de l'équipage sur le pont, pour la manœuvre. Cette moitié s'appelle une *bordée;* l'une répond au nom de *Bâbordais*, l'autre à celui de *Tribordais*. Comme les deux bordées ont successivement les mêmes travaux à exécuter, les rôles sont répartis, dans l'une et dans l'autre, exactement de la même manière, de sorte que chaque homme de bâbord a son autre lui-même à tribord et inversement : le premier aura un numéro pair, 314 par exemple; le second le numéro impair correspondant, 315, et ce sera toute la différence. Les deux hommes se complétent réciproquement et sont les *matelots* l'un de l'autre, et c'est entre *matelots* qu'on se passe, en montant au quart, les vêtements comfortables que procure en usufruit la munificence budgétaire.

Avec les grosses lames de ces mers australes, les mouvements de roulis et de tangage deviennent beaucoup plus amples et beaucoup plus saccadés. La vie se complique d'une foule de difficultés. Pour manger la soupe à peu près proprement, il est nécessaire d'avoir beaucoup d'adresse. Il faut d'abord être sûr de sa position, s'arcbouter quelque part avec les pieds, afin d'avoir la libre disposition de ses deux mains ; puis, prenant la cuillère dans la droite et l'assiette dans la gauche, il faut, avec cette dernière, imprimer constamment au récipient un mouvement inverse de celui du navire. Avec de l'habitude, on devine le coup de roulis, et jamais on ne

[1] Dérivé de *sud-ouest*, le vent le plus fort et le plus pluvieux des côtes de France forçant les marins et les pilotes à s'ingénier pour se garantir des intempéries.

se trompe sur l'inclinaison qu'il faut adopter. Les tables sont, du reste, disposées d'une manière toute particulière qui facilite le repas. Elles sont percées de petits trous ronds distants l'un de l'autre de trois à quatre centimètres et figurant des carrés. Dans les trous on plante de petits morceaux de bois pointus, qu'on appelle des *fiches*, avec lesquels on entoure son assiette, son verre, les carafes, les salières, etc... Les moindres objets, la fourchette, le couteau, le pain, doivent être ainsi calés, sous peine de se transformer en projectiles et d'aller tomber sur les voisins. Une table où dominent des passagers non habitués à la grosse mer offre un spectacle lamentable. Le vin, le bouillon, les sauces, le café, le thé, tout cela roule pêle-mêle ; cet affreux mélange se glisse par les trous des chevilles et vient subitement inonder les jambes. Alors on voit des gens se lever en sursaut, essuyant leur pantalon ou leur jupon, tous furieux et maugréant contre la mer.

Outre les fiches en bois, chacun a deux fiches en fer qu'il place l'une à sa droite et l'autre à sa gauche. Celles-là sont faites pour se tenir soi-même lors des mouvements excessifs. Alors il faut tout lâcher, poser précipitamment assiette, couteau, fourchette, verre ou pain, et se cramponner des deux mains à ces chevilles de fer. Celui qui n'aura pas eu le sens marin, qui n'aura pas prévu, à je ne sais quelle vibration préparatoire, que le navire va rouler panne sur panne, celui-là, dis-je, est sûr de son affaire : sa chaise lui manquera, il ira butter contre les cloisons, fort heureux s'il ne s'allonge pas par terre, en se blessant plus ou moins. Il y a des sybarites qui, pour dîner plus tranquillement et pour savourer, sans préoccupation pour leur sécurité, les brouets maritimes, s'entourent le corps d'une petite corde et en attachent les deux extrémités aux fiches de fer. Ils tombent alors dans un autre inconvénient, c'est que, si une soupière se renverse, si une bouteille sort de son encastrement, ils ne peuvent se lever à temps et se trouvent arrosés.

Manger est difficile, mais servir l'est encore bien davantage, et les malheureux domestiques font peine à voir lorsqu'ils se rendent de la cuisine aux salles à manger qu'on appelle ici des *carrés*. Surpris par les coups de roulis, chargés de plats ou d'assiettes, ils font des tours d'équilibre incroyables et courent véritablement des dangers. Lorsqu'il s'agit de mettre, d'ôter le couvert ou de laver la vaisselle, c'est encore une autre difficulté. Il y a, dans la verrerie, de véritables désastres ; on entend dans les offices des fracas épouvantables, des cliquetis répétés d'assiettes, de carafes, de tasses. Les chefs de gamelle arrivent tout effarés. — « Qu'est-ce qui se passe? Encore de la casse ! » — « Capitaine, c'est pas ma faute, je suis tombé avec le roulis; il n'y a pas eu moyen de me retenir ! » Géné-

ralement le cas de force majeure fait absoudre le domestique et l'on remplace avec résignation les objets brisés.

Chez les matelots, il n'y a jamais de casse, parce que leurs ustensiles de ménage sont à l'épreuve des coups les plus violents, mais on voit cependant aussi des scènes comiques. La vaisselle de chaque *plat* (groupe de dix ou douze hommes mangeant ensemble) se compose par personne de : une cuillère, une fourchette, une assiette et une tasse à anse dite *quart*, qui sert de verre ; le tout est en fer battu très-épais. Pour tout le groupe, il y a encore une grande gamelle pour la soupe, une autre plus petite pour la viande, un bidon pour le vin ou l'eau-de-vie, un pilon pour casser le biscuit de mer et une grande cuillère à potage. Les bidons et gamelles sont en bois de chêne avec cercles en fer. Tout ce matériel peut impunément courir d'un bord à l'autre, être lancé contre la muraille ou foulé aux pieds ; seulement, lorsque tous ces ustensiles tombent ensemble, c'est un vacarme effrayant ; les tables et les bancs sortent eux-mêmes de leurs encastrements et choquent bruyamment le pont.

Dans les logements d'officiers, les chaises sont précipitées d'un bord à l'autre, les portes battent, les meubles cassent leurs coins, les boiseries craquent, les cloisons s'abattent d'elles-mêmes ; sur le pont les cordes roulées à plat n'adhèrent plus assez au sapin et se mettent, elles aussi, à passer de tribord à bâbord et *vice versâ*. Les hommes, ne sachant plus où se fourrer, se cramponnent à quelque point fixe et restent immobiles, crispés, attendant qu'il plaise au navire de reprendre des mouvements sortables. Un bâtiment, dans ces moments-là, prend des airs de désolation.

Encore si l'on était toujours sec ! Mais non : vous êtes dans votre cabine, vous voyez que le temps est beau, et vous ouvrez votre petite fenêtre pour aérer un peu. Vous n'avez pas plutôt le dos tourné, qu'une *baleine*[1] entre sans permission et inonde irrespectueusement votre modeste logis. Vous fermez à la hâte votre trou de regard et vous vous croyez à l'abri ; mais le temps vient à forcer, et l'eau trouve encore moyen de venir vous incommoder. Elle entre par les sabords, quelque bien fermés qu'ils soient, elle s'infiltre à travers les joints des pièces de bois qui jouent les unes sur les autres, s'écartent ou se rapprochent sous les grandes commotions. Alors de tous les côtés l'eau suinte chez vous ; vos matelas, vos

[1] Les marins appellent *embruns* et plus souvent *baleines* les crêtes de lames venant déferler à bord. Il est probable que ce dernier nom vient de l'analogie des colonnes liquides arrivant à bord avec celles que lancent les baleines et qui dénotent au loin leur présence.

couvertures, votre linge, vos chaussures et vos livres s'imprègnent d'humidité : vous ne savez plus où donner de la tête.

Les matelots sont d'une grande complaisance pour aider les passagers à sortir de ces mauvais pas. La vue de ces gens inexpérimentés qui ignorent toutes les rubriques de la vie maritime les touche profondément. D'eux-mêmes, malgré leurs occupations, ils trouvent moyen d'aider l'un, d'aider l'autre, avec la simplicité la plus charmante. S'il s'agit de femmes ou d'enfants, leurs attentions deviennent d'une délicatesse infinie. Pendant une de nos plus mauvaises nuits, la batterie basse elle-même, ordinairement des plus sèches, souffrait d'infiltrations d'eau. Un quartier-maître canonnier avait été détaché du pont (comme cela se fait toutes les demi-heures) pour faire une *ronde*, c'est-à-dire pour parcourir le navire, afin de vérifier si les factionnaires des bagnes et de la déportation étaient bien à leur poste, si les consignes étaient respectées, si les lumières étaient bien éteintes, si rien ne bougeait dans le chargement, s'il n'y avait pas de maraudeurs dans les cales, etc. Tout joyeux d'éviter pendant une demi-heure le séjour du pont, que la pluie et le vent rendaient intenable, ce grand gaillard s'avançait à pas lents, fredonnant, tout en marchant, des airs de canonnier, quelque chose comme :

Montebello, beau navire, fume comme un volcan !

ou :

Ah ! n'ayons pas peur du canon, c'est pas la mer à boire !

ou bien :

Laissons aux salons l'étiquette et la toilette
Le bonheur parfait ne se voit qu'au cabaret !

Son fanal sourd à la main, le canonnier en promenait alternativement la zone lumineuse dans tous les coins et recoins. A son approche, le factionnaire de la batterie basse interrompit sa promenade philosophique, et, se tenant immobile, fit avec le rondier le petit dialogue ordinaire en pareil cas :

Le factionnaire : Oh ! du fanal !
Le quartier-maître : Ronde !
Le factionnaire : Rien de nouveau, si ce n'est qu'il y a devant une femme qui ne veut pas coucher chez elle !

Arrivé sur l'avant, le canonnier, continuant à sonder les profondeurs de l'obscurité, éclaire soudain un corps en travers de son chemin. Il s'approche et reconnaît une émigrante, en état de grossesse avancée, couchée à plat pont et sommeillant péniblement.

— Eh bien, madame, lui dit-il en l'éveillant, vous ne savez pas que c'est défendu aux passagers de coucher hors de leurs cabines?

La femme se relève péniblement, et montre, pour toute réponse, la porte de sa cabine, où l'on entend le glou-glou de l'eau de mer chassée par le roulis.

— Diable! il y a de l'eau chez vous? fait le quartier-maître en entrant.

— S'il y en a! dit la passagère. Mon matelas est tout traversé!... Dire qu'il y a deux nuits que je ne ferme pas l'œil, et que vous me réveillez au moment où je m'endormais!

— Ne vous faites pas de bile, ma bonne dame; je vas vous remettre à flot, moi! Votre matelas est mouillé, mais le voilier en a de rechange. Espérez un peu; je vas trouver le capitaine d'armes, il vous en fera donner un.

Et en effet, cinq minutes après, le brave marin revient, apportant lui-même un matelas. Il se fait femme de ménage, déblaie la cabine, l'assèche, tamponne tant bien que mal l'endroit qui fait de l'eau, installe au-dessus du lit quelque chose comme une tente-abri qui fait dériver les filets humides hors de la couchette, et se retire discrètement, ayant rendu le confortable à une malheureuse épuisée.

La vie des femmes et des enfants est, du reste, devenue odieuse. Les premières, vêtues insuffisamment pour ces rudes climats, ne peuvent plus monter prendre l'air. Où est le temps des éclats de rire, des sauts à la corde et des parties de jeux innocents? Quel changement dans les existences féminines! Confinées dans la batterie basse, hermétiquement fermée, et où elles ont moins froid, n'y voyant même plus pour coudre, les émigrantes sont là, gémissant, nerveuses, irritées, oisives, maudissant la navigation. Les coteries s'accentuent : il y a une rangée de cabines qu'on appelle *Belleville*, l'autre qui s'appelle la *rue de Rivoli*. Je ne sais pourquoi on n'a pas dit le *Faubourg Saint-Germain*, car ce qui a fait donner à certain coin le nom de la rue aux arcades, c'est qu'on en trouvait les habitantes trop aristocrates. Quant à la rue de Rivoli, elle se plaint du défaut de moralité des femmes de Belleville. Alors les feux se croisent : Belleville tire à boulets rouges sur son adversaire, qui répond lui-même par des bordées de sottises dont on ne peut expliquer le goût pimenté que par la courte distance qui sépare la rue de Rivoli de la halle aux poissons. Mais les mots, cela ne suffit pas à certaines natures; il y a mieux que de mauvaises paroles, il y a les coups! De chaque côté surgit un champion, et, sans les caporaux d'armes qui viennent mettre le holà! il y aurait vraisemblablement

du monde hors de combat. Dans ces cas-là, on en arrive à la bizarre extrémité de la punition des femmes : il paraît que du côté de Belleville, on n'est plus gai du tout, quand l'autorité supprime le vin, et l'eau-de-vie. Si la rage ou l'inconduite a fait trop de scandale, on y joint les arrêts de rigueur dans une cabine isolée.

Ne croyez pourtant pas, lecteur, que la gaieté soit bannie du bord. Elle se conserve inaltérable au moins chez les gens de l'équipage. Le dimanche, il faut qu'il vente à écorner les bœufs, pour que nous n'ayons pas nos scènes d'orgue, de danse, de gymnase et de jeux de toutes sortes. En semaine, on trouve encore moyen de s'amuser pendant ce cruel quart de onze heures à quatre heures du matin, qui tous les *deux jours* prive le matelot du meilleur de sa nuit.

Depuis que le thermomètre côtoie les limites de la congélation, depuis que nous recevons des grains de neige, on sert à l'équipage, au moment où il prend ce grand quart, alternativement un verre de vin chaud et de punch. Je ne répondrais pas que cet *extra* ne fasse pas considérer comme le meilleur le quart ordinairement détesté. En tout cas, il met les marins en bonne humeur, et, dès que la manœuvre leur laisse un instant de répit, ils causent, rient et chantent.

Bien ou mal, le temps passe, le quart touche à sa fin, l'heure de la délivrance va bientôt sonner; il est quatre heures moins un quart, et l'on entend un commandement partir de l'arrière. Le maître de quart, prenant son sifflet, répète après l'officier : *Les chefs de pièce et chargeurs à réveiller au quart!* Les hommes désignés courent au poste de l'équipage, et des cris assourdissants, à ressusciter un mort, se font aussitôt entendre. C'est effrayant, lorsqu'on n'en a pas l'habitude : on se demande si c'est une révolution qui éclate à bord. Tous ces canonniers aux larges poitrines parcourent le navire et crient à tue-tête : — *As-tu entendu, tribordais? Debout au quart, debout, debout!* C'est tout un talent que de savoir réveiller au quart. On commence : *As-tu entendu?* sur les notes les plus graves de la voix, et puis l'on monte d'un ton à chaque « debout! » nouveau, jusqu'à ce qu'on arrive aux notes de tête, de sorte que cela fait des *debout* à n'en plus finir. Les tribordais se jettent résolument à bas des hamacs, s'habillent en toute hâte, roulent dans leur hamac matelas et couverture, et les montent sur le pont, où les gabiers les entassent dans ces espèces de coffres qu'on nomme *bastingages*. Ensuite, appel général, et lorsqu'on s'est assuré que tous les tribordais sont présents, on libère les bâbordais par le coup de sifflet : *A se coucher qui n'est de quart!* Ah! le bon commandement, le doux coup de sifflet! Aussi comme il est vite obéi! On se presse par le

panneau qui conduit aux batteries, et, en moins d'une minute, tout ce monde saute dans les hamacs qui se balancent au roulis, berçant ces enfants de la mer et leur procurant le sommeil réparateur qui leur est assez compté pour qu'ils n'en perdent pas une parcelle. Les Bretons rêvent à la *Nigouss*, à leurs falaises, aux sites agrestes de leur pays, à leur « clocher à jour ».

Ces nuits sans pluie ni neige, où il fait clair de lune, où le vent est assez stable en force et en direction pour ne demander que de rares manœuvres, ces nuits sont encore tolérables. Mais quand le temps oblige à augmenter ou à diminuer de toile, à changer à chaque instant l'orientement des vergues, alors c'est un enfer. A la fin du quart, les hommes sont sur les dents. Mais les chefs sont là qui les excitent, les encouragent, employant mille artifices pour faire jaillir une dernière fois l'étincelle de l'énergie. Il y a des rubriques qui doivent dater de l'arche de Noé, et qui réussissent comme au premier jour. On met les marins des divers mâts en rivalité les uns avec les autres, on se moque des retardataires, et, comme le matelot est pétri d'amour-propre, il finit par s'exciter et, par *arracher tout*, comme il aime à le dire. On se sert d'expressions d'une originalité unique, et dont beaucoup, ai-je besoin de le dire? ne seraient pas de mise dans un salon. On passe avec une facilité inouïe des termes les plus tendres aux appellations les plus énergiques. On entendra le maître d'équipage appeler ses gabiers *mon enfant*, *mon fils*, *mes enfants*, *mes garçons ;* et puis, la seconde d'après, il jurera comme un templier et accablera les mêmes hommes des épithètes les moins parlementaires. Il y a d'anciens matelots qui aiment ces colères-là ; elles les font rire en dedans; ils sont enchantés lorsqu'on les tutoie. Le *vous* leur paraît trop froid, et si le capitaine l'emploie à leur égard, ils ne manquent jamais de dire : *C'est un diplomate*. Citons encore cette locution peu grammaticale, et que l'on emploie à tout bout de champ : *Viens-t'en ici quatre hommes!* Mais après de longues manœuvres, les marins ne bougent que si on les appelle par leur nom (ce qui n'est pas toujours facile dans l'obscurité). Alors les vieux quartiers-maîtres, qui connaissent leur nature humaine, modifient leur phrase, et disent : « Viens-t'en ici quatre hommes *bien faits*. » Aussitôt tous les jeunes s'élancent : on voulait quatre hommes, il s'en présente vingt. A un homme en retard : *Hé bien! t'es toujours le même! T'arrives comme le marquis de Carabas, trois jours après la bataille!* A un lourdaud : *T'as donc été baptisé avec de l'eau de morue?* Et ainsi du reste. Le grand talent, c'est de savoir faire marcher les hommes sans les punir; il y a ici des chefs qui ont ce don-là au plus haut degré.

Grâce à cette énergie morale, les hommes réagissent assez bien contre les misères de la traversée. Mais chez les animaux, quelle dépression, quels désastres! Les poulets meurent en assez grand nombre ou deviennent étiques, et prennent le nom de *poulets maritimes*, ce qui veut dire une volaille n'ayant que la peau et les os. Les dindes subissent un sort analogue. Quant aux bœufs, ils ne sont plus que les ombres d'eux-mêmes; on a beau les soigner, les recouvrir de toile à voile, les soutenir avec des cordes, s'ingénier à atténuer pour eux les effets du roulis, rien n'y fait. Maladroits, stupides, ils font le gros dos; tremblants de frayeur, ils ramassent leurs quatre pieds sous eux, au lieu de les écarter, et tombent lourdement, comme des masses, en se faisant d'affreuses blessures. On dit en marine, pour exprimer qu'il fait mauvais temps, qu'il vente à *écorner les bœufs*, et l'on pourrait croire que c'est là une métaphore. Mais non, nous voyons de nos propres yeux l'origine de cette locution. Ce n'est pas, naturellement, que le vent soit assez fort pour enlever le plus bel ornement de la tête du bœuf, mais c'est que le vent soulève la mer, que la mer fait rouler le navire, que les bœufs sont antimarins, et qu'ils se laissent bêtement lancer contre la muraille par la force du roulis. Lorsqu'ils se voient précipités, ils présentent la tête pour parer le choc, et leurs cornes se brisent à ce choc : grave blessure, lorsque l'arrachement a lieu à la racine même, blessure qui peut entraîner la mort de l'animal, et que l'on soigne par des applications d'huile et de brique pilée. Cependant, malgré tous les soins, nous perdons un de ces utiles animaux, qui meurt de sa belle mort, et qu'il faut jeter à l'eau, la viande étant malsaine.

Mais où les épidémies sont foudroyantes, c'est parmi ces délicieux oiseaux verts, bleus, rouges, blancs, gris, etc., arrachés au soleil de leur pays. Chaque jour de nouvelles cages se vident, et si nous sauvons quelques perruches communes, ce sera tout, absolument tout. N'y a-t-il pas jusqu'au vieil Ulysse, le chien du commandant, qui ne se plaigne de la navigation! Pour un chien de marin, c'est vraiment scandaleux. Ce fidèle animal continue à être l'ombre de son maître; mais lorsque ce dernier doit, pendant la nuit, quitter sa cabine pour aller sur le pont présider les manœuvres, recevoir les grains, la grêle et la neige, Ulysse prend des physionomies piteuses.

Les lapins ne prospèrent pas non plus beaucoup, et deviennent détestables à manger. Aussi le nombre des animaux s'accommodant réellement bien de la mer se réduit-il à deux : le canard et le porc. Ce dernier semble se trouver dans son élément : il a beau vivre en plein air, être constamment mouillé, rien ne l'empêche de

goinfrer. Matelots et passagers ont pour habitude de lui donner tous les résidus de leur table. Presque tous les soirs il y a la soupe aux *fayols*[1], et les porcs en raffolent. Le matin, on fait la toilette des porcs, et le matelot, qui est toujours farceur, leur joue toute espèce de tours : il les plonge dans l'eau glacée, il les brosse avec son balai, si bien que des cris discordants sortent de la porcherie. C'est pour cela, et par dérision, que, dans la langue de bord, un porc se dit un *musicien*.

Somme toute, quelque entrain qu'on y mette, quelque effort que l'on fasse pour copier la philosophie du matelot, on est obligé de convenir que la vie, dans les grandes brises d'ouest, est pénible et fatigante, qu'elle tuerait à la longue. Il y a cependant chaque jour un bien agréable moment : c'est celui où l'officier chargé des calculs astronomiques a fini *son point* et fait marquer sur une grande carte, que chacun peut consulter, la position du navire. Quelles belles routes! Le monde a beau être grand, chaque jour notre déplacement sur la surface des eaux est parfaitement sensible. On a roulé, on a tangué, on a été trempé, mais au moins on a avancé, on s'est rapproché du point d'arrivée et du commencement de cette vie nouvelle qui nous attend à Nouméa. Deux cents milles par jour, deux cent vingt milles, quelquefois deux cent quarante, voilà ce qui s'appelle ne pas rester en place!

Deux cent quarante milles marins, cela fait quatre-vingts lieues marines, et comme les passagers savent qu'il y a trois mille six cents lieues entre Sainte-Catherine et Nouméa, ils se disent qu'en divisant 360 par 8 on obtient 45, et que, par conséquent, en un mois et demi nous serons rendus. On a beau leur objecter que le commandant a donné le 25 septembre comme la date la plus rapprochée du jour de l'arrivée, cela leur est complétement indifférent; ils ne démordent pas de leur raisonnement et diraient volontiers que le commandant n'y entend rien. Pauvres gens! Quelles désillusions vous attendent! Quels longs jours d'impatience vous vous préparez!

Le cap des tempêtes fut pour nous celui des calmes. Mais, si devant l'*Orne* il fit patte de velours, nous fûmes à même de juger que pour d'autres il avait été méchant. Le 7 août on vit passer, à faible distance du bord, un gros morceau de charpente. Les marins le regardèrent à la longue-vue et purent se convaincre que c'était une fraction de *pavoi* venant de quelque navire de commerce. Comme ce pavoi est au-dessus du pont et peut être emporté par un coup de mer sans que le navire fasse de l'eau, on ne conclut pas à

[1] Prononcez *fayaux;* cela veut dire haricots.

un sinistre, mais on put néanmoins affirmer que le navire ayant subi cette avarie avait passé de durs moments. Les oiseaux qui nous escortent depuis que nous sommes dans les mers australes nous quittent un instant pour aller rôder autour de ces débris et reviennent ensuite dans notre sillage. C'est par cinquante, soixante, cent, que se comptent sans cesse ces compagnons assidus de notre route : damiers, malamocs, cordonniers, albatros et amiraux [1]. Le plus petit et le plus élégant, c'est le damier; le plus gros, c'est l'albatros, dont l'envergure atteint 3 mètres 50 et 4 mètres. Plus il fait mauvais temps, plus ces animaux semblent satisfaits. Leur vol est si puissant, qu'ils remontent sans peine les coups de vent les plus formidables. Rarement ils se posent sur l'eau et ne le font guère que pour avaler à la hâte quelque pâture qu'ils reconnaissent dans les détritus du navire. On dit cependant que de temps à autre, et surtout pour la ponte des œufs, ils vont se reposer sur les terres australes ou sur les rochers inhospitaliers des îles Diégo Alvarez, Tristan de Acunha, Bouvet, du Prince-Edouard, Marion et Crozet, Distant, Kerguelen, Amsterdam, Saint-Paul, etc., qui se trouvent toutes dans les régions que nous traversons ou traverserons. Ils parcourraient alors d'énormes espaces en quelques heures seulement.

Lorsque le navire s'arrête, notre escorte ailée fait de même. Tous ces beaux oiseaux se posent sur la mer et c'est alors que les matelots se mettent à les pêcher. Pêcher des oiseaux, cela peut paraître bizarre au premier abord, mais rien n'est plus exact. On file derrière le navire de longues lignes, en grosse ficelle, au bout desquelles sont fixés de forts hameçons maintenus à la surface de l'eau par un flotteur en liége ou par un petit cône, en fer blanc creux, ne laissant pas entrer l'eau. Des morceaux de lard sont accrochés aux hameçons et les oiseaux viennent s'y prendre par le bec. Il faut alors un pêcheur habile pour amener à bord ces bêtes au vol puissant qui s'agitent, se débattent en l'air et réussissent souvent à se décrocher. Dès que l'animal est sur le pont, on peut l'y laisser en toute sécurité; il lui est impossible de partir. Ces oiseaux marins ne peuvent s'enlever que de dessus la mer. Si le pêcheur a fait une belle prise, quelque grand albatros ou quelque amiral, un cercle se forme pour l'admirer. L'albatros dévisage cet entourage indiscret d'un air de fureur et il fonce sur quelque point de la circonférence. Mais au bout de quelques secondes, toute force l'abandonne ; il est pris par le plus violent mal de mer. Il trébuche et ressent, tout comme l'homme, d'épouvantables nausées. Son dernier repas ne lui profite en rien ; il faut emporter la bête. Alors on la tue et ses usages sont

[1] Nom donné par les matelots à l'espèce d'albatros ayant sur les ailes deux plaques figurant des épaulettes.

multiples. Avec la peau des pattes on fait de jolies blagues à tabac, avec les os d'élégants tuyaux de pipe, avec les plumes des girouettes pour indiquer le vent. Les marins ayant l'esprit de clocher, et experts en préparations anatomiques, en conservent aussi d'intacts qu'ils empaillent pour les offrir aux petits musées de marine que l'on rencontre assez fréquemment dans les ports de mer. Enfin, il se trouve des matelots dont l'estomac est assez complaisant pour digérer ces coriaces volatiles aux chairs huileuses, dont ils se font des ragoûts qu'ils déclarent exquis.

L'OCÉAN INDIEN ET LE PACIFIQUE.

Après une semaine perdue, les brises folles sont remplacées par une bise de sud-ouest dure et pénétrante. Les sifflements reprennent dans la voilure et dans les cordages, le navire s'incline, le clapotis de l'eau recommence le long du bord, le tangage émeut de nouveau les cœurs mal assurés, l'écume blanche reparaît derrière ; nous sommes décidément démarrés ! Les timoniers, qui mesurent la vitesse du navire, reviennent triomphants : six nœuds, huit nœuds, dix nœuds, onze nœuds !

Cet océan Indien qui nous a consigné huit grands jours à la porte de ses États semble vouloir se faire pardonner sa hauteur et son caprice en nous accueillant avec faveur, en enchaînant sur notre passage ses tempêtes et ses méchantes lames. Du 12 au 17 nous faisons, sans beaucoup de peine, nos soixante à soixante-dix lieues par jour : on serait mal fondé à se plaindre. Mais, le 18, la brise fraichit et se rapproche trop de notre route qui s'incline vers le nord, beaucoup plus que de raison ; le temps prend une apparence menaçante ; de gros nuages aux contours ballonnés paraissent à l'horizon, ils roulent, ils se poussent, ils se heurtent violemment, ils montent les uns sur les autres. De lourdes rafales pèsent sur le navire ; il devient complétement inutile de se le dissimuler, nous ressentons tous les indices d'une bourrasque prochaine, d'un véritable coup de vent. La fête débute sur les trois heures de l'après-midi par une avarie dans le *petit foc*. Cette voile, de mauvais temps par excellence, cependant, arrache le piton de fer sur lequel est fixé son point principal et s'envole, retenue seulement par deux grosses cordes. Elle est prise dans les airs de battements d'une violence inouïe. Rien qu'en frappant les uns contre les autres, les plis de la toile compriment l'air et le déchirent avec une telle violence, qu'il en résulte des bruits intenses ; vous croiriez entendre des décharges de mousqueterie, des feux de peloton succédant à des feux de mitrailleuses. Hourrah ! En avant les

gabiers de beaupré ! Voilà de l'ouvrage, et de bel ouvrage ! On vous retient quand on le peut, mais cette fois-ci il n'y a pas à dire ; ce foc, à moitié emporté, si on le laisse faire, il va tout briser autour de lui ; gare à la tête du mât d'hune ! Aussi de toutes parts on dit, en avant, gabiers, en avant ! Mais il n'y a pas lieu de le répéter longtemps, vous êtes déjà sur le gaillard et sur le beaupré ; nous allons voir s'il s'agitera longtemps, ce foc en rébellion ! Long et laborieux est le travail, mais à la fin l'homme triomphe de la nature...

Voyez dans quel état elle est, cette voile ! S'est-elle assez défendue ! Ce n'est plus qu'une loque : elle est déchiquetée, de longs fils mâchés pendent de tous côtés. Quant aux vainqueurs, aux gabiers de beaupré, ils se réunissent en conciliabule, comme il est d'usage en pareil cas, pour se raconter les péripéties de la lutte. Ils se montrent leurs doigts ensanglantés, et cependant la joie rayonne sur leurs traits, leur sang afflue vers le visage qui se colore d'un vif carmin. Ils sont dans l'enthousiasme et rient de bon cœur en pensant à ce foc qui avait la folle prétention de leur échapper. « As-tu vu, comme il me soulageait ? » dit l'un. — « Eh bien, mon vieux, juste la même chose m'est arrivée à bord de l'*Henri IV*, dans les mers de Chine ; seulement, c'était encore pis, vu qu'il faisait nuit. » Et là-dessus on entame l'histoire de l'*Henri IV*, jusqu'à ce que le sifflet du maître de quart appelle de nouveau à la manœuvre.

Après vingt-quatre heures de ce temps dangereux, nous retombons dans un vent maniable, et les observations astronomiques indiquent que la bourrasque a poussé le navire dans le nord, sur les confins du 42e degré. Nous touchons à la zone indécise, à la zone scorbutique ; donc il faut infléchir la route vers le sud pour rallier le parallèle de 45°. Il devait, ce parallèle, acquérir une triste célébrité, car on eût dit qu'il nous suffisait de l'atteindre pour tomber dans les coups de vent. Ces coups de vent ne nous furent pas épargnés. Mais, grâce à la prévoyance qui a présidé au choix de la voilure, le vent se déchaîne sans occasionner d'avarie. Un soir, la tempête s'annonce plus furieuse que jamais. Les gens de quart se pressent dans tous les réduits qui peuvent leur offrir un abri plus ou moins approximatif.

— Une belle nuit qui se prépare ! dit l'un à son voisin.

— Et ce n'est que le commencement. Tu verras si je me trompe.

Tout à coup les commentaires cessent. D'un bout à l'autre du pont, on ne prononce plus une parole. Le navire semble inhabité ; on dirait que le vent et la grêle y règnent souverainement. On ne peut y voir, même au bout de son nez, et cependant toutes les têtes sont en l'air, tous les regards convergent vers le même point. Que se passe-t-il donc là-haut ? Quelle est cette lueur étrange ? Est-ce un

astre? Mais comment l'apercevrait-on à travers le nuage épais qui nous enveloppe? La nuée est-elle percée d'un trou cylindrique, comme le tuyau d'une longue-vue qui se trouverait braquée sur un météore? Mais non. Voilà la lueur qui se balance, elle suit avec une régularité parfaite les oscillations du navire et reste avec une précision mathématique à l'aplomb du pied du grand mât. Elle augmente : à sa base elle prend la forme d'une sphère, de laquelle sort une langue de feu s'allongeant, se raccourcissant, passant du rouge sombre au bleu foncé, et se terminant par un filet de plus en plus mince, qui serpente constamment en se perdant dans les nuages. Plus les roulis augmentent, plus la lumière mystérieuse décrit dans les airs de vastes arcs de cercle. Soudain trois mots partent de l'arrière qu'on se passe jusqu'à l'avant avec la rapidité d'un courant électrique. Il n'est presque personne qui ne les répète malgré soi, tant ils sont magiques : « Le Feu Saint-Elme ! » a dit le second. Et en effet, le voilà qui s'accentue de plus en plus, variant ses effets et semblant vouloir embraser le grand mât tout entier. Un quart d'heure durant, tous nos yeux sont cloués sur ce spectacle extraordinaire; et puis le nuage s'éloigne, le vent diminue, la grêle cesse, le feu s'éteint et les étoiles reparaissent.

Il n'est point rare de lire dans des ouvrages, même sérieux, que le feu Saint-Elme n'a jamais existé ailleurs que dans l'imagination des marins du moyen âge. Pour être devenu plus rare, depuis que les navires portent des paratonnerres, le phénomène n'en existe pas moins, et l'exemple de l'*Orne* est là pour le prouver. Plus de cent témoins se porteraient au besoin garants du fait qui a été d'ailleurs officiellement constaté sur le journal de bord, sous la signature de l'officier de quart.

Après cette triple manifestation de l'électricité (les éclairs, la grêle et le feu Saint-Elme) nous eûmes quelques heures de répit. Les jeunes croyaient au rétablissement du beau temps, mais les vieux l'avaient bien dit ; ce n'était pas fini. Sur les deux heures du matin, en effet, le vent saute au sud-ouest sans crier gare ; les voiles orientées pour le vent arrière, se mettent à battre, on ressent des secousses à croire que tout s'arrache. La barre est mise au vent et tout est sauvé, sauf l'infortuné petit foc, le remplaçant de celui qui a péri dans le dernier coup de vent. On en sauve les débris en répétant la manœuvre déjà décrite ; mais il n'y en a plus de prêt et force est de se passer pendant un jour de cet utile auxiliaire.

Le 26, même désagrément, mais dans la nuit du 26 au 27 le vent diminue d'intensité, la mer se calme. Nous dormons tous quelques heures de bon sommeil et nous nous levons réconfortés.

Pendant notre route ascendante vers le nord nous passâmes exactement au sud de cette île Saint-Paul où s'établit pendant plusieurs mois l'une des missions envoyées par le ministère de la marine pour observer le passage de Vénus. Nous eûmes une pensée pour ceux de nos compatriotes que poussa dans ces pays inclémentsleur dévouement à la science : nous étions bien à même de comprendre leurs souffrances.

La journée du 27 au 28 ayant à peine marqué sur la carte, la désolation devient générale. — « C'est un sort, disait-on, nous n'arriverons jamais ! » Mais si, nous arriverons, hommes de peu de patience : Attendez ! Elle nous est fatale n'est-ce pas, cette zone de 42° à 45° ; Eh bien, nous la quitterons. Dussions-nous piquer droit au sud, nous irons par 46°, 47° et 48°.

Jusqu'au 31 tout marche à souhait, notre route est carrément infléchie vers le pôle et nous nous disposons à couper le 45e. « Halte-là, nous crie-t-il : on ne passe pas ! » — On ne passe pas, et pourquoi donc ? « Pourquoi, reprend le 45e ? Mais d'abord, parce qu'il n'y a pas de brise ? » Ce n'est que trop vrai, nous sommes paralysés ; zéro nœud, zéro sixième, voilà notre mesure, et c'est par ce calme de mauvais augure que débute le 1er septembre.

Ah ! le triste jour ! Comme il était bien fait pour rendre encore plus amer le souvenir de cette date fatale où la France, jouant son sort sur une bataille, vit cette armée, qui fut si glorieuse, prendre, tête basse, le chemin de la captivité ! Jour terrible qui arracha de nos cœurs la dernière illusion et qui nous fit voir l'horrible vérité : un pays qui se croyait fort, anéanti en un mois, n'ayant plus ni souverain, ni ministres, ni armée, ni Chambres, tandis qu'un ennemi victorieux le menace de toutes parts et marche sur sa capitale !

Il fallut de graves préoccupations pour nous distraire des sombres pensées que suggérait naturellement le cinquième anniversaire de nos malheurs publics, et quoique d'un ordre bien pâle, pour qui les compare aux maux de la Patrie, nos tribulations de ce jour doivent trouver place dans un journal qui s'est imposé comme règle suprême l'exactitude dans les faits et l'initiation du lecteur aux péripéties d'une pénible navigation.

Le 45e est franchi. Voici le 46e. Ce 46e n'est pas encore bien délirant. C'est sur lui que nous voguons le 3 septembre. A midi nous ne sommes plus qu'à 600 lieues du cap sud et cette nouvelle met du baume sur nos douleurs. En effet, quand nous demandons pour combien de temps nous en avons encore, on nous répond invariablement : « Mes amis, prenez patience, dès que vous serez au cap sud vos souffrances seront finies. Au cap sud, vous verrez le navire se

diriger vers le nord et vous retrouverez la belle mer, le beau temps, le soleil... à moins cependant que nous n'ayons d'autres ennuis. Nous passerons juste à l'équinoxe entre la Nouvelle Zélande et l'Australie et dame, vous savez, l'équinoxe c'est terrible ! Vous attraperez peut-être encore un dernier coup de temps par là. »

Malgré ce correctif nous désirons ardemment doubler ce fameux cap sud. Le 46e voulut bien nous donner une brise favorable, et nous l'en remercierions si le soir il ne nous faisait, à l'instar de son voisin du nord, une fort déplaisante figure. Au coucher du soleil le temps est encore menaçant ; à huit heures nous recevons un déluge de grêle ; les éclairs sont nombreux et aveuglants. Signe des temps : le commandant passe la nuit sur le pont et lorsqu'à dix heures du soir les passagers le voient continuer à arpenter le pont, sa pipe à la bouche, son chien sur les talons, ils se disent : « il y aura quelque chose cette nuit ! Encore du tabac ! »

Erreur ! Il n'a pas fait mauvais temps ! Seulement la nuit a été très-noire et le maître d'équipage est venu chercher parmi ses gabiers ces jeunes gens aux yeux de lynx pour lesquels un point blanc sur l'horizon (que le vulgaire ne verrait même pas) c'est un navire ayant telle voilure et faisant telle route, et tel autre point noir, une roche dont on donne aussitôt le plus minutieux signalement. — « Vous ne ferez que la veille, dit le maître aux hommes choisis ; mais ouvrez bien l'œil, il y a des glaces par ici et n'allez pas croire que c'est pour la forme qu'on vous met de bossoir. Il y a trois ans, mois pour mois, je passais par ici avec un transport et voilà qu'en prenant le quart à quatre heures du matin, qu'est-ce que je vois par babord ? Une *glace* plus haute que le grand mât ; et les hommes de bossoir se promenaient sur le gaillard, les mains dans les poches, en pensant à leurs familles ! A vos postes, mes fils et veillez bien ; rappelez-vous que les petits sont plus méchants que les gros ! »

S'ils veillent ? Ah ! je vous en réponds ! Immobiles sur le gaillard d'avant, se tenant au garde-fou pour concentrer dans leurs yeux toutes leurs forces vitales, ils suivent sans cesse, devant le navire, la ligne noire de l'horizon dirigeant leurs regards de gauche à droite puis de droite à gauche et ainsi de suite sans s'arrêter. L'un a la droite comme champ d'investigation, l'autre la gauche, et le troisième ces petits glaçons que le maître d'équipage dit si méchants et qui ne peuvent être généralement aperçus qu'à faible distance. S'ils venaient à percevoir une tache blanchâtre ou seulement une partie un peu claire sur la ligne noire de l'horizon, ce serait une glace.

UN COLON.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le tapage électoral. Un air de petite flûte. Les élections académiques. Inamovible et immortel le même jour. M. Bouguereau à l'Académie des beaux-arts. Le rapport de M. le vicomte Delaborde et M. Serpette. Une mercuriale contre l'art facile et le genre trop gai. Exposition de Barye. Pils ; coup d'œil sur sa vie et sur son œuvre. Le nouveau tableau de M. Meissonier et son acquéreur. Stewart le riche et Stewart le pauvre. Types d'hommes d'affaires américains — Le bilan funèbre. M. de Saint-Georges. M. Arthur de la Guéronnière ; une de ses négociations peu connues. M. Achille Jubinal. M. Mohl ; souvenirs de sa cohabitation et de sa correspondance avec Ampère. Les deux coryphées de l'art dramatique contemporain : Mademoiselle Déjazet et Frédérick Lemaître. — Opéra : reprise de *Don Juan*. Théâtre-Français : l'anniversaire de Molière et le Registre de La Grange. Odéon : *les Danicheff*. Le père et le parrain de la pièce. Les causes extérieures du succès. Vaudeville : *Madame Caverlet*, par Émile Augier.

Le moment n'est pas à la chronique littéraire. Cette causerie, où il ne sera question ni de sénateurs, ni de députés, ni du septennat, ni de la république, de l'empire ou de la monarchie, ni des délégués, ni des candidats ouvriers, ni des comités radicaux ou conservateurs, ni même du scrutin de ballottage, va paraître à l'heure où le bouillonnement des élections sénatoriales n'est pas encore apaisé et où l'agitation législative est dans tout son plein. Elle n'échappe à Charybde qu'en tombant dans Scylla, ou, pour choisir une comparaison moins mythologique sans être plus neuve, elle ne se glisse dans l'étroit intervalle laissé entre ces deux portes, dont la seconde s'ouvre pendant que l'autre se ferme, qu'au risque de s'y faire écraser au passage. Allez donc parler de tableaux, de musique, de beaux vers, de toutes ces choses qui sont le charme des esprits délicats, l'attrait des temps heureux et tranquilles, à des gens enfiévrés par la lutte, épuisés par les vociférations électorales et qui depuis un mois, en fait de littérature, ne connaissent plus que les

professions de foi, les discours de clubs et les premiers-Paris de leur journal. Le citoyen Couturat est aujourd'hui un plus grand homme que Lamartine, bien que M. Legouvé ait fait l'autre jour l'aumône d'une conférence à la statue qu'attend encore le poëte : Lamartine est un astre couché, Couturat est un soleil levant... Vous criez Shakespeare, l'écho vous répond Tolain. On donnerait les œuvres complètes de Chateaubriand pour le dernier discours de M. Lockroy, et s'il est encore question de Victor Hugo, ce n'est plus de l'auteur des *Feuilles d'Automne*, d'*Hernani*, de *Notre-Dame de Paris*, de *la Légende des Siècles*, c'est de la bouche d'ombre démocratique et sociale, du burgrave de la république, signataire d'une extravagante circulaire aux délégués des trente-six mille communes de France, président du club radical de la rue d'Arras.

Va donc humblement, pauvre petite chronique, comme un agneau au milieu des loups, comme une feuille jetée au torrent, comme une plume tourbillonnant dans la tempête et ballottée par tous les vents du ciel! Va, et joue quand même ton air de petite flûte dans la mêlée! Molière, écrasé par les poumons d'airain de l'avocat Fourcroi — un avocat né deux siècles trop tôt, et qui eût triomphé dans les réunions électorales — disait mélancoliquement à Despréaux : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme celle-là? » Il avait tort, puisque Boileau était là et que Boileau l'écoutait. Qui sait — soit dit sans comparaison — si quelques braves gens, assourdis par le tapage forain des clubs et des affiches, n'en reviendront point d'autant plus volontiers à notre filet de voix, et si le contraste même ne rendra pas à cette chronique, du moins pour quelques lecteurs, l'actualité qu'il lui enlève peut-être pour la plupart?

Afin de ménager la transition, nous allons précisément entrer en matière par une double élection, qui appartient en même temps à la politique et à la littérature. Le premier événement que nous ayons à enregistrer dans l'ordre chronologique, c'est le scrutin académique du 16 décembre dernier. L'illustre Compagnie avait à nommer des successeurs à M. Guizot et à M. de Rémusat. Le fauteuil de M. Guizot n'a pas été disputé : d'un accord unanime, sauf deux bulletins blancs et une voix opposante — celle de M. Victor Hugo, dit-on, qui aura voulu protester contre l'ancien ministre de l'Empire par un vote isolé et stérile en faveur de M. H. de Bornier, candidat à l'autre fauteuil, — M. Jean-Baptiste Dumas a été choisi. Hélas! il eût fallu un historien, un orateur, un homme d'État; on a pris un chimiste! L'Académie française a pensé que, même après M. Claude Bernard, la disette de candidats littéraires pouvait l'autoriser encore à faire un nouvel emprunt à l'Académie des sciences.

Quant au fauteuil de M. de Rémusat, il était convoité par M. Jules Simon et M. Henri de Bornier. C'est le premier qui a recueilli, au palais Mazarin, la succession de celui dont il avait été le collègue au ministère. Le même jour, l'heureux homme était fait à la fois inamovible et immortel. Le 16 décembre 1875 restera marqué d'un trait ineffaçable dans la biographie de M. Jules Simon : *Dies albo notanda lapillo*. Politique à part, s'il est possible de scinder un homme et de mettre l'écrivain d'un côté, le penseur de l'autre, il faut reconnaître que l'orateur habile, séduisant, souple et disert, l'ancien maître de conférences à l'École normale, l'ex-professeur de la Sorbonne qui avait rendu à la chaire de philosophie une partie de l'éclat qu'elle avait dû jadis à l'enseignement de Cousin, l'historien de l'École d'Alexandrie, l'auteur du *Devoir* et de *l'Ouvrière* avait plus d'un titre au choix de l'Académie. Quant à M. de Bornier, il peut attendre. Sa défaite est de celles qui présagent une prochaine victoire. Si *la Fille de Roland* a suffi pour le pousser jusqu'à la porte de l'Institut, *Attila* le portera jusqu'au fauteuil.

L'Académie des beaux-arts a eu aussi ses élections, mais qui ont fait moins de bruit : le 18 décembre, elle choisissait M. Bailly en remplacement de M. Labrouste; le 18, M. Thomas pour successeur de Barye, et, le 8 janvier, elle a appelé M. Bouguereau à l'héritage de Pils. M. Bouguereau, à peine âgé de cinquante ans, grand prix de Rome en 1850 avec M. Paul Baudry, artiste d'une fécondité infatigable et d'une rare habileté, donne depuis plus de vingt ans le rare et excellent exemple d'une assiduité aux Salons qui ne s'est jamais démentie. Les critiques les plus sévères eux-mêmes, ceux qui éprouvent le moins de goût pour son exécution un peu mignarde, luisante et léchée, sont contraints d'avouer que personne ne sait mieux son métier et que l'exquise *Madone* de la dernière exposition suffirait à justifierait à elle seule l'honneur que vient de lui faire l'Institut.

Quelques jours après, dans la séance annuelle de l'Académie des beaux-arts, M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, lisait, sur les envois de Rome de l'année 1875, un rapport où l'on a particulièrement remarqué les sévères paroles adressées à l'un des pensionnaires de la villa Médicis, M. Gaston Serpette, paroles qu'accentuait encore le contraste des éloges décernés à son condisciple M. Salvayre. Non content de s'échapper furtivement du sanctuaire de l'École pour aller rivaliser de son mieux avec Offenbach, passage Choiseul ou boulevard Montmartre, M. Serpette a poussé la désinvolture jusqu'à envoyer à l'Académie elle-même un pendant à *la Branche cassée* et au *Manoir de Pictordu*, que nous entendrons sans doute quelque jour par l'organe enchanteur de mademoi-

selle Schneider. Déjà le directeur des Folies-Dramatiques s'est inscrit chez le concierge de l'Institut : « L'Académie, a dit M. Delaborde, voit avec un vif regret que loin de tenir compte des observations qui lui avaient été adressées l'année dernière, M. Serpette a enchéri encore sur les erreurs qu'accusait son précédent envoi. *L'École buissonnière* n'est ni un opéra comique ni un opéra. Il appartient à un genre beaucoup trop en faveur aujourd'hui, mais qui n'est pas celui, tant s'en faut, qu'il convient à un pensionnaire de l'Académie d'adopter. »

Nous avions prévu et devancé ce jugement dans notre dernière chronique. Il est aussi légitime dans le fond que modéré dans la forme. Quelques journaux, se rattachant, en politique et en littérature, au même genre que *le Manoir de Pictordu* en musique, se sont égayés, ou en ont fait le semblant, aux dépens de ce verdict solennel. Ils ont criblé de leurs flèches émoussées le sacerdoce académique : « Un genre qui ne saurait convenir à l'Académie, dit l'un. Qu'importe, s'il convient au public, qui est le seul vrai juge ! » — « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux », dit l'autre, attribuant à Boileau cet aphorisme de Voltaire, m'a toujours paru des plus contestables ; car Vadé, Piron, Crébillon fils, Louvet, Voltaire lui-même — juge et partie dans son aphorisme — Rétif de la Bretonne, Manet, M. Hervé, et des milliers d'autres, ont prouvé suffisamment qu'un genre pouvait être mauvais et méprisable sans être ennuyeux. Quoi qu'en disent ces grands esthéticiens, il y a une hiérarchie dans les genres, et si un bon vaudeville est préférable à une méchante tragédie, nous n'admettrons jamais qu'un roman de Paul de Kock — même *Monsieur Dupont*, son chef-d'œuvre — vaille *l'Iliade* ou la *Jérusalem délivrée*. Il est tout naturel que l'Académie ne tienne pas à devenir l'antichambre des Variétés, et qu'elle trouve inutile d'envoyer les gens à Rome, après un concours solennel et avec une subvention de l'État, pour y cultiver l'art facile et *drôle*, qu'ils apprendraient beaucoup mieux sans quitter les boulevards. Supposez qu'un jeune peintre, après avoir remporté le prix avec un *Coriolan vaincu par les larmes de sa mère*, se mette, une fois installé sous les sacrés ombrages de la villa Médicis, à cultiver la caricature, et que, à la fin de sa première année, au lieu d'envoyer une copie d'après Raphaël, il expédie à l'Institut une page de dessins désopilants à la façon de Cham, nul ne pourrait s'étonner si on lui rappelait que l'Académie des beaux-arts et les prix de Rome n'ont pas été précisément fondés dans ce but, et qu'il est superflu d'aller étudier les Loges, les Stances et la Chapelle Sixtine pour arriver à devenir le collaborateur du

Charivari. Dans un cas comme dans l'autre c'est absolument la même chose.

Depuis notre dernière chronique, deux grandes expositions posthumes se sont succédé à l'École des beaux-arts, dans la salle Melpomène. C'est un usage que nous avons vu naître, il y a douze à quinze ans, à la mort d'Ary Scheffer et d'Hippolyte Flandrin; depuis, il est, pour ainsi dire, passé en loi. Bertin, Henri Regnault, Chintreuil, Corot, que de noms et que d'œuvres, seulement depuis la guerre, ont appelé le public au rez-de-chaussée ou au premier étage du quai Malaquais, sans parler de l'exposition de Prudhon, des peintures décoratives de MM. Baudry et Gustave Boulanger pour l'Opéra, — que sais-je encore, — avant celles de Barye et de Pils, dont nous allons dire quelques mots.

L'exposition de Barye, qui a rempli la plus grande partie du mois de décembre, est déjà trop lointaine pour que nous nous y arrêtions longuement. A la mort de l'éminent artiste, nous avions d'ailleurs résumé sa carrière artistique en termes que nous ne pourrions guère que répéter aujourd'hui. Il faut bien dire que — tout en révélant un côté peu connu de Barye, dans les nombreux tableaux où il a fait preuve d'un talent de paysagiste un peu lourd et monotone, mais robuste et vrai, et principalement dans des aquarelles d'une vigueur inusitée, parfois excessive, pourtant d'une exécution fine et souple; tout en nous livrant le secret de sa prodigieuse habileté dans les croquis anatomiques, les dessins à la plume, accompagnés de notes et de chiffres, qui montraient jusqu'où il a poussé l'étude de la structure et des proportions de chaque animal — cette exposition n'offrait à la majeure partie du public qu'un intérêt assez médiocre, car la plupart des œuvres de Barye n'y pouvait figurer qu'à l'état de réductions, on eût pu croire, en se promenant entre les étagères alignées tout le long de la salle, qu'on se trouvait dans le magasin d'un marchand de bronzes et de statuettes.

Nous avons pris plus d'intérêt à l'exposition posthume de Pils, qui comprend cinq cent dix numéros, dont près des deux tiers sont des aquarelles ou des dessins. Sauf la *Mort d'une Sœur de charité*, que le musée de Toulouse a refusé de prêter, et les quatre panneaux qui entourent la lanterne de l'Opéra, à la voûte du grand escalier, on a là l'œuvre entier de Pils, depuis le *Rouget de Lisle*, qui commença en 1849 sa réputation, jusqu'au *Jeudi saint en Italie*, qui figura au Salon de 1874. Nous avons revu avec une plaisir extrême ses petites et grandes toiles : *Zouaves à la tranchée*, le *Débarquement en Crimée*, la *Bataille de l'Alma*, qui fondèrent définitivement sa renommée populaire et firent de lui, aux yeux de la foule, le continuateur

d'Horace Vernet, avec moins de fécondité, de verve et de fougue, mais avec autant de vérité et de naturel, avec une connaissance aussi approfondie des types et de l'allure du troupier. Personne n'a mieux connu le soldat français que Pils : il l'avait étudié sous toutes ses faces, en marche, au repos, au bivouac, à l'ambulance, à la cantine, à pied et à cheval. On ne s'étonnera plus de la perfection à laquelle il était arrivé, en voyant la multitude de ses études et de ses esquisses. Il a surtout des aquarelles qui sont, en ce genre, de petites merveilles.

« Cher monsieur Odier, écrivait le duc d'Aumale, après avoir reçu l'une de ces aquarelles, vous vous êtes associé à M. Bocher pour m'envoyer un vrai chef-d'œuvre, trois troupiers en chair et en os, qui parlent, qui remuent, qui vont se battre, et qui rosseront, j'en suis sûr, Arabes et Kabyles. Il me semble que j'ai vu ces trois figures-là et que je connais leurs noms. Celui de gauche est aussi bon sujet que brave : je l'avais fait caporal ; il a dû faire son chemin depuis. J'ai donné quelque part une pipe au clairon. Quant au troisième, c'est un remplaçant ; il est *pratique*, mais vaillant, et lorsqu'on l'a mis à la salle de police pour une *bordée*, on l'en fait sortir, car il se bat si bien !... Enfin, cher monsieur, je suis aussi touché de votre souvenir que ravi de voir qu'il y a encore un pinceau pour conserver à nos neveux le type de ce soldat français que nous connaissons et que nous aimons. »

Voilà une critique d'un style tout militaire, comme les toiles même de Pils, et qu'on dirait écrite à la pointe de l'épée. Elle est d'un juge compétent, et nous dispense d'appuyer. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, comme on l'a dit parfois un peu dédaigneusement, que Pils ne fût qu'un peintre de soldats : la *Prière à l'hospice*, où l'on trouve dans la figure de la religieuse comme un reflet lointain de Philippe de Champagne, et dont l'inspiration sévère est heureusement tempérée par la grâce maladive et la naïveté charmante des enfants placés autour d'elle ; les *Dominicains lavant les pieds aux pauvres*, et quelques portraits remarquables, prouvent qu'il y avait en lui cette aptitude pour l'art religieux qu'il n'est pas très-rare de rencontrer chez les peintres militaires, et qu'il connaissait les enfants aussi bien que les chasseurs, les zouaves et les turcos. Sans être des plus vastes, le domaine de Pils n'est pas aussi borné que l'éclatant succès de ses deux grandes toiles a donné à le croire, en effaçant pour ainsi dire tout le reste : il a même un moment touché au style, au moins dans quelques-unes de ses études pour l'Opéra : la tête de Mercure, celle d'Apollon, plusieurs figures de femme, tels que le profil renversé inscrit sous le numéro 119, et la Poésie, qu'il faut prendre simplement pour une belle blonde à

la chevelure opulente, sont des morceaux d'un caractère frappant et d'une rare distinction, qui amèneront peut-être le public à regarder, dans le monument de M. Garnier, la décoration de Pils, jusqu'aujourd'hui si complétement éclipsée par celle de M. Baudry.

L'un des organisateurs de l'exposition, M. Becq de Fouquières, a profité de la circonstance pour écrire sur l'auteur du *Débarquement en Crimée* une notice qu'il faut lire, si l'on veut bien connaître cet homme honnête et bon, et en même temps bien comprendre la force et les défaillances de l'artiste. Fils d'un père qui avait manié à la fois le pinceau et l'épée, et que son biographe, un peu complaisamment peut-être, traite en génie inconnu, il a été fidèle à la double vocation qu'il tenait de sa naissance. Ni les enseignements de son maître Picot, ni ses études à Rome et les traditions de la villa Médicis, ne semblaient le prédestiner au genre dont il devint l'un des maîtres, et il est à croire que, lorsqu'il travaillait avec un acharnement si louable au Vatican et à la Farnésine, il nourrissait des ambitions plus hautes que de peindre le pantalon garance et la capote du petit fantassin français. Mais il avait amassé un trésor de fortes études, et aussitôt que sa voie lui apparut enfin, après les longs tâtonnements du début, elles lui permirent d'y entrer aussitôt avec une supériorité incontestable. Les faiblesses relatives de son exécution, qui, même lorsqu'elle est la plus heureuse, reste toujours, dans ses tableaux, au-dessous de la vivacité charmante de ses esquisses, et le petit nombre de ses grandes œuvres s'expliquent trop aisément par l'état d'une santé déplorable qui ne fut qu'une longue alternative de souffrances cruelles et de bien-être trompeur. La maladie de poitrine qui finit par l'emporter ne le lâcha jamais, depuis l'âge de vingt-deux ans, que pour mieux le ressaisir ensuite. Pils dut passer à Subiaco, à Acqua-Santa, à Ischia, la moitié de ses cinq ans de pensionnaire : ses envois s'en ressentirent, et ce n'est qu'à force de vigueur morale, ranimé par l'affection qu'il sentait sous les sévères appréciations de son maître, qu'il parvint à se dérober au découragement. Après son retour à Paris, il lui fallut, à plusieurs reprises, aller s'enfouir à l'hôpital. Ne nous en plaignons pas : c'est de là qu'il a rapporté deux de ses meilleurs tableaux, sans compter d'excellentes études.

Pils avait le cœur aussi vaillant que l'esprit. Cet excellent artiste était un patriote, dans le meilleur sens du mot. En septembre 1870, il se trouvait aux eaux ; en apprenant la marche des Prussiens sur Paris, il accourut et fut assez heureux pour rentrer vingt-quatre heures avant le combat de Châtillon. Ne pouvant porter le fusil, il voulut du moins servir par son pinceau la cause de la défense nationale : il établit son quartier général au Point-du-Jour, dans la

batterie commandée par l'un de ses amis. C'est là qu'il venait presque quotidiennement, bravant les rigueurs d'un hiver hyperboréen, pour composer d'après nature cette série d'aquarelles que les amateurs se disputeront à coups de billets de banque. Son vase d'eau était posé sur une brique chaude qui ne l'empêchait pas toujours de se congeler, et plus d'une fois aussi l'eau se glaça au bout de son pinceau. Mais les fatigues, les privations et les périls n'altéraient en rien son humeur charmante; jamais son caractère n'eut plus d'aménité, ni sa conversation plus de verve. Il abondait en anecdotes et en souvenirs dont son biographe cite un trop petit nombre. Il aimait à raconter, par exemple, comment, ayant remporté un jour le prix de figure, il avait été promené en triomphe dans toute la rue Mazarine : élevé sur une table à modèle qui lui servait de pavois, il conservait aux regards ahuris des passants la dignité solennelle d'un triomphateur, tandis que ses camarades d'atelier, formant le cortége, portaient, comme des enseignes romaines, leurs toiles accrochées au bout de leurs appuie-mains. Une autre fois il se revoyait au Louvre, dans sa jeunesse, à côté de M. Alaux, travaillant à une scène de la Ligue dans l'une des galeries. Le jeune Pils posait au vieux peintre le mouvement d'un ligueur qui se précipite en avant avec son mousquet. Tout à coup la porte s'ouvre : Louis-Philippe, qui venait visiter le travail de son artiste favori, se trouve en face du mousquet. « Pils était toujours pris d'un rire inextinguible, dit M. Becq de Fouquières, en se rappelant la mine effarée, puis la rentrée embarrassée du roi, qui s'excusait, avec une bonhomie un peu confuse, de s'être laissé aller à un instant de surprise. »

Contraste étrange et incompréhensible! jamais Pils n'avait paru plus robuste que sous le siége; il rajeunissait à vue d'œil : il avait cinquante-cinq ans, et on l'eût pris pour un homme à la fleur de l'âge. Après la Commune, il éprouva de nouvelles rechutes. La longue fatigue de ses peintures de l'Opéra lui porta le coup suprême. Pendant trois mois, il revint, presque mourant, gravir chaque jour l'interminable échafaudage qui montait à la lanterne du grand escalier pour donner les dernières touches à ses compositions, et quand tout fut fini, il ne lui resta plus la force d'aller y apposer lui-même sa signature.

L'exposition du nouvel ouvrage de M. Meissonier, *la Charge de Friedland*, d'abord dans les salons de M. Francis Petit, puis au cercle de l'Union artistique, a fait plus de bruit à elle seule que les expositions de Pils et de Barye. Ce n'était pas seulement le nom de l'auteur qui aiguillonnait la curiosité publique, mais la dimension inusitée du tableau et son prix exorbitant. Pour

M. Meissonier, voué jusqu'à ce jour à la peinture microscopique, une toile de plus d'un mètre de long, c'est une entreprise colossale, et l'on eût pu croire qu'il avait voulu s'y préparer aux peintures de la voûte du Panthéon, si l'on n'eût su qu'il y travaillait depuis plus de dix ans avec une sage et minutieuse lenteur. Les privilégiés qui étaient parvenus à se procurer des billets d'invitation se pressaient donc dans la grande salle du Cercle de la place Vendôme.

Décrivons d'abord sommairement la composition.

Les cuirassiers, lancés au galop en partant de la droite du spectateur, passent comme un ouragan de fer devant l'empereur, à cheval, entouré de son état-major, et le saluent de leurs épées et de leurs vivats. Calme, mais non impassible, son masque de bronze à demi éclairé par une flamme intérieure, César répond, en soulevant son chapeau, au salut de ceux qui vont mourir. Les généraux regardent d'un air blasé. Derrière ce groupe, qui occupe le centre moral, sinon matériel, de la composition, la vieille garde se tient paisiblement, alignée comme à la parade, et dans le fond, des centaines de figures se déploient à perte de vue. Au premier plan, à gauche, quatre guides immobiles forment l'escorte personnelle de Napoléon.

Le principal intérêt de la toile est dans les cuirassiers, qu'il faudrait étudier isolément, car il n'en est pas un que M. Meissonier n'ait peint avec un soin aussi achevé que s'il devait former le tableau à lui seul. On pourrait appliquer à chacun d'eux le mot du maréchal Lebœuf : il ne leur manque ni un bouton de guêtre, ni un clou, ni une aiguillette. Chacun aussi a son tempérament, sa personnalité propre. L'artiste a varié avec art, dans leurs physionomies, leurs gestes et leurs attitudes, l'expression d'un sentiment identique. depuis le colonel, dont on ne voit que le profil perdu, tandis que son cheval se présente de face, jusqu'au trompette en uniforme jaune sur un cheval blanc, qui lève son clairon avec enthousiasme. On entend, pour ainsi dire, les cris vibrants qui s'échappent de toutes les poitrines; à la façon dont l'un se dresse sur ses étriers, dont l'autre se couche sur la crinière de son cheval, dont celui-ci ouvre la bouche, dont celui-là agite son épée, on devine leur caractère et jusqu'à leur son de voix.

De même qu'il n'a esquivé ni subordonné aucun détail, M. Meissonier n'a voulu recourir à aucun artifice de lumière : le ciel, moutonné de nuages blancs, répand, sur toutes les parties de la scène, une lumière calme et monotone. Au risque de se priver d'un moyen de succès, l'artiste a visé à la vérité absolue, sans rien sacrifier à l'effet. Il en résulte que le premier aspect est loin d'être favorable

au tableau. La couleur générale en paraît à la fois papillotante et terne. En donnant la même valeur à tous les détails, il arrive à la confusion par excès de netteté. La composition ne se débrouille qu'au second coup d'œil. Il se peut que les choses se passent ainsi dans la nature et que, à ce point de vue, M. Meissonier ait raison dans les théories qu'il ne manque pas de formuler à l'appui de sa manière de peindre ; mais, bien qu'il faille se garder de critiquer trop vite un homme de son habileté et de sa science, je n'en persiste pas moins à croire que la vérité artistique ne doit pas se confondre avec la vérité mathématique et que les vieilles traditions sur les sacrifices nécessaires ont du bon.

A parler franc, la satisfaction du public, malgré la merveilleuse habileté du peintre, n'a pas été égale à son empressement. Parmi les visiteurs, disposés pourtant à l'admiration par le nom de l'auteur et le prix imposant du tableau, un certain désappointement était visible : on entendait critiquer ici la dureté et la sécheresse de la peinture, là un défaut de perspective, ailleurs, le type des chevaux choisis et leur exécution, qui fait ressembler les uns à des chevaux de bois mécaniques, les autres à des *écorchés*. Ceux même qui approuvaient ne semblaient en proie à aucun transport, et ce que la majorité des visiteurs semblait admirer le plus, c'était le chiffre de 300,000 francs, qui rayonnait au-dessus de la toile comme une auréole de feu.

Ce tableau a déjà sa légende. Il fut commandé, dit-on, par sir Richard Wallace, au prix fort honorable de 150 ou 200,000 francs. Une seule condition était imposée à l'artiste : de donner au tableau des proportions matérielles qu'aucune de ses œuvres n'avait atteintes jusque-là. M. Meissonier se mit à l'œuvre, mais avec une lenteur désespérante. Cinq ou six ans après, la composition était à peine ébauchée. Le marché fut rompu ; sir Richard Wallace remit dans son portefeuille la provision de 100,000 francs déposée d'avance entre les mains de M. François Petit. La semaine suivante, *la Charge de Friedland* était achetée trois cent mille francs par un riche Américain, M. Stewart, — sans compter une bagatelle supplémenaire : les frais de transport et de douane, qui se monteront à 80,000 francs si M. Meissonier s'est réservé le droit, comme on l'affirme, de faire revenir son tableau pour l'exposer au prochain Salon, ce qui forcera l'acquéreur d'acquitter une seconde fois les droits d'entrée en Amérique.

Il y a deux Stewart, tous deux grands amateurs de peinture et possédant des galeries célèbres : Stewart *le riche* et Stewart *le pauvre*. Ce dernier, qui a accaparé les plus beaux Fortuny, ne possède guère que cinq millions de rentes. Ne confondez pas ce prolétaire

avec le Stewart de M. Meissonier, — Stewart le riche, banquier à New-York, lequel fait 180 millions d'affaires par an, habite un palais tout de marbre et paye l'impôt sur un revenu déclaré de vingt-cinq millions de francs. Le Nouveau-Monde est la terre classique de ces hommes d'affaires qui semblent des personnages détachés des *Mille et une Nuits*. Les fortunes y sont colossales comme les fleuves, les forêts vierges et les paysages. Stewart le riche n'est lui-même qu'un assez pauvre homme auprès de M. Astor, de New-York lui aussi, qui vient tout récemment d'hériter un milliard de son père, M. William Astor, et qui fera sans doute fructifier abondamment ce modeste patrimoine, grâce à l'économie héréditaire de la famille. Astor Ier, le fondateur de la dynastie, fils d'un petit boucher allemand, débarquait à New-York en 1782, après avoir traversé l'Atlantique en troisième classe, avec une mince pacotille de flûtes communes. Il débuta par de mauvaises affaires, ce qui prouve qu'il ne faut jamais se décourager, entra comme garçon de boutique chez un fourreur, dont il devint bientôt l'associé, et, après avoir amassé six ou sept millions, se mit à spéculer sur les terrains. Quand la ville prit les développements immenses qui en ont fait la plus populeuse des États-Unis, les tracés rencontrèrent partout sur leur passage les lots Astor. C'était le marquis de Carabas de New-York. Ce qu'il avait acheté à l'hectare, il le revendait au mètre. En mourant, il laissait une quarantaine de millions à son fils Astor II, déjà presque sexagénaire, mais qui ne perdit pas de temps pour faire valoir le capital si longuement attendu. William Astor choisit une spécialité qui était la suite naturelle de la spéculation de san père : celui-ci vendait des terrains, il bâtit ou il acheta des maisons et les fit valoir. Quelques années plus tard, il en possédait plus de deux mille cinq cents, dont il s'était constitué le gérant. Tous les matins, à neuf heures, il allait á son bureau diriger ses innombrables commis et travailler aux écritures. On assure, dit l'un de ses biographes, qu'il savait par cœur le nom de tous ses locataires, le nombre de carreaux cassés, les taches au papier de chaque chambre, etc. Jamais il n'accepta de fonction publique, jamais il ne donna un dollar à une souscription. Écrasé sous la besogne d'intendant qu'il s'était créée, il se plaignait parfois, demandant si l'on croyait qu'il fût gai d'être le plus grand propriétaire du monde connu... Il ne se recommandait d'ailleurs que par son immense fortune : son ignorauce crasse, son absolue nullité dès qu'il ne s'agissait plus de renouveler un bail ou de signer une quittance de loyer, étonnaient tout le monde.

Il n'en est pas ainsi de M. Stewart, banquier artiste et naturellement magnifique. Qu'on juge de la différence par ce seul trait :

après la guerre de la sécession, le gouvernement du Nord, dont il avait été le grand homme d'affaires, lui redevait cinquante millions. M. Stewart liquida ses comptes en rayant les cinquante millions d'un trait de plume. Cette générosité patriotique laisse bien loin derrière elle le trait du marchand Antoine Fugger, d'Augsbourg, qui, en recevant Charles-Quint chez lui, fit allumer un fagot de bois de cannelle dans sa cheminée avec une reconnaissance d'un million de florins que l'empereur lui avait souscrite. Ce n'est point William Astor qui eût été capable d'une prodigalité pareille. Ce n'est pas lui non plus qui eût acheté cent mille écus un mètre et demi de toile gâtée par des couleurs à l'huile. Mais où se retrouve bien le tempérament américain, où l'homme d'affaires reparaît sous le Mécène, c'est que M. Stewart, dit-on, compte rentrer dans ses déboursés en exhibant le tableau dans les principales villes de l'Union. Voilà une idée pratique, de nature à faire réfléchir M. Astor lui-même et à lui ouvrir de nouveaux horizons.

II

Nous ne pouvons écrire une de ces chroniques sans avoir à dresser un bilan funèbre. Les rigueurs de décembre et des premiers jours de janvier ont cette fois démesurément allongé notre liste nécrologique. *Le Correspondant* a déjà payé son juste tribut d'hommages et d'affection à la mémoire du prince Augustin Galitzin. La semaine suivante, les journaux nous apprenaient le même jour la mort de M. de Saint-Georges, de M. de la Guéronnière et de M. Achille Jubinal.

M. de Saint-Georges, homme du monde, homme d'esprit, galant homme, qu'on eût cru volontiers éternel tant il avait su rester jeune, en dépit des années, depuis un quart de siècle, avait été le rival de Scribe et le collaborateur d'Auber ou d'Halévy dans les *Mousquetaires de la Reine*, le *Val d'Andorre*, l'*Ambassadrice*, la *Reine de Chypre*, etc. Il s'est illustré sur nos théâtres de musique par de nombreuses victoires, où le compositeur était sans doute pour beaucoup, mais où le librettiste était bien aussi pour quelque chose.

M. le vicomte Arthur de la Guéronnière, d'abord légitimiste, disciple de M. de Genoude, rédacteur de la *Gazette de France* et pensionnaire de M. le comte de Chambord, s'était fait républicain en 1848, à la suite de M. de Lamartine, et bonapartiste en 1851. Je ne sais pas au juste ce qu'il était aujourd'hui : ses amis disent qu'il se réservait. Le coup d'État avait indigné son âme loyale : il pro-

testa avec éclat par une lettre éloquente, en donnant la démission de son frère, sous-préfet à Bressuire. L'année suivante, il était nommé conseiller d'État, puis sénateur. Son rôle sous l'Empire est connu et nous n'avons besoin surtout de rappeler à aucun de nos lecteurs la brochure qui prépara la chute du pouvoir temporel, en le couvrant de baisers et de fleurs. Dans un livre nouveau, plein de révélations compromettantes pour beaucoup de personnes et même pour le héros de l'ouvrage, je trouve le piquant récit d'une entrevue entre M. de la Guéronnière, alors directeur général de la librairie et M. Crétineau-Joly, en 1861, chez M. de la Rochejacquelein, royaliste converti à l'Empire sur le chemin du Sénat. C'était au lendemain de la *Lettre sur l'Histoire de France*, où le duc d'Aumale venait de frapper le régime impérial d'un beau coup de fleuret démoucheté, en pleine poitrine du prince Napoléon. Il s'agissait de trouver un champion pour une riposte mortelle : on pensa naturellement à Crétineau-Joly, l'homme de ces besognes expéditives, qui avait cependant poussé la haine de l'empire jusqu'à se mettre en rapports intimes et suivis avec la Russie pendant la guerre de Crimée pour provoquer la création du journal *le Nord* et jusqu'à y écrire de nombreux articles en faveur de la cause russe ; mais on le savait ennemi plus acharné encore des d'Orléans que des Bonaparte, et l'on espérait que le plaisir d'exterminer les uns l'emporterait aisément sur le chagrin de servir les autres. On ne se trompait pas. De ce conciliabule naquit, — à certaines conditions qui, d'ailleurs, ne furent jamais remplies (et c'est la moralité de la fable), — l'*Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*, activement fournie par le ministère de l'intérieur de documents cherchés dans toutes les archives. M. de la Guéronnière fut souvent mêlé à des négociations semblables, et si j'ai mentionné celle-là de préférence, c'est que je la crois moins connue. Traducteur des idées impériales, il leur prêtait les grâces de son style, la souplesse de son esprit et le charme de ses relations. Sa nature ondoyante et molle savait concilier les éléments les plus disparates. Il se payait volontiers de mots et de phrases, mais ces mots étaient sonores et ces phrases très-bien faites. Royer-Collard qualifiait un ministre célèbre de roseau peint en fer ; M. Arthur de la Guéronnière était un littérateur déguisé en homme d'État, et voilà pourquoi nous avons pu nous y arrêter un moment sans sortir de notre cadre.

Ainsi que lui, plus que lui, M. Achille Jubinal, orléaniste sous le gouvernement de Juillet, farouche démocrate sous la République, bonapartiste sous l'Empire, avait parcouru à peu près tous les cercles de l'enfer politique ; mais député toujours satisfait et presque muet pendant dix-huit ans, il n'avait joué que les troisièmes rôles

sur la scène publique. Spirituel et sceptique, cachant sous son air de bonhomie méridionale beaucoup de savoir-faire, ce Mécène de Bagnères-de-Bigorre fut un personnage politique sans consistance et sans valeur, mais un homme aimable et bienveillant, un amateur éclairé des arts, un érudit estimable, ancien élève de l'École des chartes, éditeur de Rutebeuf et des *Mystères du quinzième siècle*, auteur de recherches curieuses sur les *Jongleurs* et sur les *Anciennes tapisseries historiques*.

M. le vicomte de la Guéronnière et M. Achille Jubinal, ainsi que M. Schneider, ancien président du Corps législatif, qui les avait précédés de quelques jours dans la tombe, sont morts au moment même où, sur la colonne Vendôme relevée de sa ruine, on allait rétablir la statue de Napoléon Ier en costume d'apothéose.

Nous avons trop le sentiment de notre incompétence pour tenter d'apprécier les travaux du savant orientaliste, M. Jules de Mohl, Allemand francisé, venu de Stuttgard à Paris dès 1823, le second de quatre frères qui se sont fait une réputation dans des voies diverses. Le *Chi-King* et le *Shah-Nameh*, même accompagnés de la traduction de M. Mohl, sont lettre close pour nous, et c'est avec un respect mêlé d'une certaine terreur que nous enregistrons les titres de ce disciple d'Abel Rémusat, de Silvestre de Sacy et d'Eugène Burnouf, ancien professeur de persan au Collége de France, inspecteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale et secrétaire de la Société asiatique. Mais M. Jules Mohl n'était pas du tout le savant hérissé, l'esprit aride et exclusif que les profanes seraient tentés de croire d'après la nature de ses études : on pouvait s'en douter déjà à la lecture de ses élégants *Rapports* annuels à la Société asiatique, qui avaient en leur genre une renommée analogue à ceux de M. Villemain et qui semblaient écrits pour tenir tous les esprits cultivés au courant des progrès accomplis dans les études orientales. On s'en apercevra plus encore en parcourant la *Correspondance* des deux Ampère, publiée en 1875, par madame Henri Cheuvreux. Mohl était très-lié avec Jean-Jacques Ampère, qu'il avait rencontré pour la première fois en 1824 dans les salons de Cuvier ; et pendant seize années, de 1831 à 1847, jusqu'au mariage de l'orientaliste, ils vécurent presque en commun dans une maison de la rue du Bac, sauf les longues absences d'Ampère, qui s'éveillait tout à coup un matin piqué de la tarentule voyageuse, mettait au fond d'une malle ses bottes, ses livres, deux ou trois chemises, un peu d'argent comptant, soigneusement serré dans une chaussette, et partait pour l'Amérique ou la Nubie en oubliant le reste de sa bourse.

Dans ce ménage de savants, surveillé par l'œil maternel de ma-

dame Félix, concierge émérite, barbue et chevronnée, qui pourvoyait aux dépenses que sa haute expérience déclarait indispensables et condescendait parfois jusqu'à épousseter les meubles, — avec le concours de M. Félix, (ancien soldat du grand Napoléon, qui avait fait la guerre dans un pays où les blanchisseuses même étaient noires,) préposé au service du dehors, chargé de porter les lettres, les épreuves et de repousser les billets de garde, « l'un personnifiait la femme rangée et sédentaire ; l'autre, le mari impossible, le vagabond incorrigible. » Ils se prêtaient main-forte pour les travaux d'intérieur, par exemple pour brosser un chapeau ou un habit, pour allumer la lampe ou le feu. A certains jours, Ampère déployait un zèle que son inexpérience et sa distraction rendaient parfois dangereux pour la sécurité du foyer : il mettait innocemment le feu à la cheminée, et Mohl, enfoui sous ses couvertures, les joues enflées par une fluxion, travaillé par une rage de dents qui lui arrachait des cris de douleur, se précipitait sur le lieu du sinistre et éteignait le commencement d'incendie, en s'écriant avec désespoir : « Décidément, la situation est intolérable ! » C'était l'homme d'affaires de l'association : il administrait la fortune de Jean-Jacques, et pendant ses excursions lointaines, resté fidèle à son petit ruisseau de la rue du Bac, il lui envoyait des subsides, avec des lettres « spirituelles, originales, instructives, où la bonté, le dévouement, une philosophie pratique très-élevée se cachent à chaque instant sous la malice et la fine critique ». On en jugera par quelques extraits de la suivante, qui est de 1835 :

« Mon cher Ampère..., je conçois que vous ne soyez pas pressé de revoir la patrie dans l'état *dont voici son œil* (expression orientale). Mais vous n'échapperez pas à l'incommensurable inondation de discours sur la presse. C'est une mer de paroles et de conjectures : la loi passera-t-elle ou ne passera-t-elle pas? L'atmosphère en est remplie et toute méphitique. Peste soit de ce temps ! Burnouf est revenu hier, et Sainte-Beuve aussi. J'ai vu Ballanche qui avait l'air un peu plus somnambule qu'à l'ordinaire, mais d'une grande béatitude.

« Humboldt est ici, remuant comme toujours, écrivant un volume in-folio sur l'histoire du globe terrestre, parlant incessamment, plus jeune qu'il y a dix années. C'est un homme inconcevable. Il m'avait prié d'aller chez lui, et a conversé tout seul pendant deux heures, si bien que je n'ai pu dire un mot que je cherchais à glisser ; lui-même a oublié ce qu'il voulait de moi. S'il continue, il finira par avoir vingt-cinq ans.

« Je vais me remettre au chinois : c'est étrange que ce soit un

livre de Julien, les *Récompenses et peines*, qui m'en aient donné l'envie.

« Vous êtes rayé de la garde nationale, non pas définitivement, ce qui ne peut se faire que par un conseil de révision, mais parce qu'on ne vous trouve jamais et que vous êtes sensé demeurer dans un lieu inconnu. Je me garderai d'appeler de nouveau l'attention sur vous en tâchant de rendre mieux ce qui est bien. Pour le moment, ce qu'il est possible de faire est fait par cette archi-canaille de tambour. Quant à moi, appelé devant le conseil de discipline, comédie des plus ébouriffantes dont je m'étonne que les théâtres du boulevard n'aient pas connaissance, j'ai déclaré, véridiquement, avoir oublié mon jour de garde; le Salomon qui présidait a prononcé un acquittement, accompagné d'un roulement de caisse et de la présentation des armes de deux sentinelles : cela m'a paru très-bien jugé. »

C'est, malheureusement, l'unique échantillon que nous ait donné l'éditeur : les scrupules de M. Mohl se sont opposés à des citations plus nombreuses. Maintenant qu'il est mort, ne pourrait-on, pour une édition prochaine, puiser plus largement dans cette abondante correspondance ?

Il reste plus d'un nom encore que le défaut d'espace nous force de passer sous silence ; nous aurions voulu, surtout, pouvoir rappeler avec quelques détails les consciencieux travaux de critique et d'érudition de M. Rathery. Mais, bien que nous n'ayons ni l'habitude, ni le goût de nous arrêter aux personnalités de la rampe, il est impossible de ne point parler un peu plus longuement de Virginie Déjazet et de Frédérick Lemaître, qui furent, en des genres très-divers, les deux coryphées de l'art dramatique contemporain.

Mademoiselle Déjazet et Frédérick Lemaître étaient nés tous deux en 1798 ; mais la première avait précédé l'autre d'une vingtaine d'années sur la scène. Elle jouait déjà sous le Consulat, avant d'avoir atteint sa sixième année ; elle jouait encore le 2 octobre 1875, presque octogénaire. Quelques mois auparavant, je l'avais revue au Vaudeville dans *Monsieur Garat*, l'un de ses triomphes d'autrefois : avec un peu de bonne volonté et de myopie, elle faisait presque illusion sous l'habit d'incroyable, sachant remplacer par un sourire la pirouette à laquelle se refusaient ses jambes roidies et déguiser son impuissance physique sous le voile de son esprit et de sa finesse. Elle eût montré, au besoin, un Garat impotent, en trouvant moyen de persuader au spectateur que c'était par choix, non par nécessité, et qu'elle raffinait le rôle en parvenant à le jouer sans autres mouvements que ceux des yeux et de

la main. Déjazet, qui, suivant un mot spirituel, chantait faux avec une justesse exquise, n'avait jamais eu beaucoup de voix; il ne lui en restait alors qu'un filet presque imperceptible, mais qu'elle maniait avec tant d'art, que, le souvenir aidant, il charmait encore l'auditeur. D'elle aussi on pouvait dire qu'elle se faisait entendre à force de se faire écouter.

Longtemps la vieillesse n'eut pas de prise sur ce corps de sylphide ou d'oiseau : taille fine, jambe leste, pied mignon, œil vif et voix légère. A soixante-dix ans, quand elle jouait une sexagénaire, elle se mettait des rides, elle se courbait sur sa béquille, elle fredonnait, en chevrottant, les airs du temps passé; le page se changeait en douairière et le lutin en vieille fée. La liste de ses *créations* serait interminable : je ne l'entreprendrai point. Elles furent souvent bien grivoises. Le dix-huitième siècle était son climat : Frétillon, Gentil-Bernard, Richelieu, Lauzun, Létorière furent ses personnages de prédilection. Elle a créé un emploi au théâtre et l'a baptisé de son nom : jouer les Déjazet, c'est jouer les rôles travestis, pimpants et délurés. La comédie à poudre fut toujours son triomphe. Des pieds à la tête elle était *talon rouge*. Elle évoquait, en se jouant, si ce mot d'évocation n'est pas trop gros pour une chose si légère, un monde évanoui, tel qu'il nous apparaît dans les Mémoires de la Régence ou du Directoire et les peintres des fêtes galantes. A la voir, elle semblait un pastel de La Tour sorti de son cadre, quelque figurine mignonne détachée d'un groupe de vieux Saxe dans la chambre à coucher de madame de Pompadour, quelque petit marquis de 1760, sémillant et blasé, sortant de l'Œil-de-Bœuf et s'en allant visiter la Guimard; à l'entendre on songeait à un air suranné, mais charmant, de Rameau ou du *Devin de village* chanté par le vieux Jélyotte sur une épinette de Trianon. Elle transformait le rôle le plus banal en y portant son aisance souriante, sa malice, son art de dire, de souligner et de sous-entendre, son talent de tout mettre en relief sans effort, presque sans geste, par une simple inflexion de voix, un plissement de lèvres, un mouvement d'épaules, un clin d'œil, un sourire.

En 1868, on avait appris que mademoiselle Déjazet, plus que septuagénaire, venait de faire sa première communion. Sa fin chrétienne en 1875 n'a étonné aucun de ceux qui la connaissaient. Elle avait eu de tout temps en elle cette fleur délicate du sentiment religieux que rien, ce semble, n'avait pu faire naître ni développer dans son âme, et que ni sa vie légère, ni sa carrière périlleuse, ni l'entourage où elle vécut toute sa vie ne purent jamais complétement étouffer. Sa nature était pleine d'instincts généreux, et elle mérita d'être sauvée par une charité sans bornes dont le souvenir,

non moins que celui de son talent, doit protéger sa mémoire.

Frédérick Lemaître avait vieilli beaucoup plus vite que mademoiselle Déjazet. Depuis longtemps, usé par une vie à tous crins plus encore que par l'âge, ce monument était passé à l'état de ruine. On éprouvait un sentiment pénible en voyant reparaître de loin en loin sur la scène ce vieillard sans souffle et sans voix, fantôme qu'on n'entendait plus et qui gardait à peine la force de faire un geste. Quand nous arrivâmes à Paris en 1851, Frédérick Lemaître, bien qu'âgé seulement de cinquante-deux ans, n'était déjà plus que l'ombre de lui-même : nous n'avons donc jamais vu dans son plein ce talent magnifique, fait de tempérament plus que d'étude ; mais il avait gardé de beaux restes. Le vieux lion édenté qui ne savait plus rugir répandait encore, en secouant sa crinière, un frémissement électrique sur la salle entière, et parfois un geste ample et puissant, un mouvement de tête, une intonation superbe permettaient d'entrevoir comme en un éclair ce qu'il avait été jadis.

Avec madame Dorval, Frédérick Lemaître fut le grand acteur du drame romantique. Les personnages créés par l'imagination des Victor Hugo et des Alexandre Dumas trouvèrent en lui un interprète à leur taille et de la même famille. C'était bien le comédien fougueux, puissant, inégal qu'il fallait au mouvement de 1830, et son nom demeure inséparable de cette révolution littéraire. Sa nature, toute faite de contrastes et d'antithèses, pétrie d'or et de boue, capable des plus nobles sentiments comme des plus vils, de grandeur et de trivialité, de sublime et de bouffonnerie, pouvait suivre ces héros du drame moderne partout où ils l'entraînaient, au palais comme au ruisseau, comprendre toutes leurs passions et les rendre avec une égale supériorité sous toutes leurs faces. Il ressemblait lui-même à l'un de ces héros, il réalisait comme à souhait la conception romantique, et on le vit bien, surtout le jour où Alexandre Dumas écrivit pour lui le rôle de Kean, en le soulignant par ces mots du sous-titre : *Désordre et génie*. Désordre et génie ! c'était la théorie du temps, et c'était la devise de Frédérick Lemaître. Aussi, — sauf peut-être sous les haillons sinistres de Robert Macaire, ce bandit fashionable et goguenard qu'il avait créé de toutes pièces, et sous la hotte du père Jean, ce Diogène titanesque dont la lanterne rouge alluma l'incendie, dont le crochet déchira le nuage qui cachait la foudre de 1848, — n'entra-t-il jamais plus complétement dans la peau d'un personnage que le jour où il joua *Kean*, et le public se plut à chercher, entre le rôle et son interprète, les rapprochements que n'avait pas ménagés l'auteur et que l'acteur se plaisait à mettre en relief.

Frédérick Lemaître fut un créateur à sa manière. Il lui arrivait

quelquefois de retourner une pièce du sérieux au burlesque, souvent d'en faire jaillir une interprétation neuve et des effets imprévus, toujours de reprendre un rôle pour son propre compte, sans se borner à suivre les indications de l'auteur. Incapable de s'enfermer dans la tradition, de s'astreindre aux chemins battus, de régler les élans et les écarts d'un talent tout personnel, fait d'ombre et de lumière, poussant la liberté jusqu'à la licence, qui eût perdu son originalité en perdant ses défauts, et dont les éruptions jetaient autant de scories que de flammes, il ne put jamais réussir complétement ni à l'Odéon, ni à la Comédie-Française : il brisait les cadres reçus, effarouchait les vieux amateurs et mettait les conventions en déroute. Il lui fallait les coudées franches, le large espace et le libre essor. Un personnage qu'il avait joué sortait de ses mains à l'état de type ; les paroles du poëte qui passaient par sa bouche, il se les appropriait si bien par l'accent et le geste, qu'il les faisait siennes, et qu'en les citant c'est à lui qu'on songeait plus qu'à l'auteur. Du drame le plus vulgaire sa puissante collaboration pouvait tirer je ne dis pas un chef-d'œuvre, mais une œuvre saisissante : « On n'a qu'à le lâcher dans un drame et le laisser faire, » écrivait Alexandre Dumas. Dickens, qui le vit dans un de ses voyages à Paris, en a parlé avec enthousiasme. Victor Hugo, dans une *improvisation* laborieuse et longuement préparée, l'a appelé « mon fidèle et superbe auxiliaire. » En saluant dans sa tombe « le plus grand acteur de ce siècle, le plus merveilleux comédien peut-être de tous les temps, » il ne s'est pas borné à évoquer, pour les mettre à ses pieds, les ombres de Thespis, de Roscius et de Talma, ce qui était déjà excessif : en homme qui a perdu tout sentiment de mesure et toute notion du ridicule, il a associé l'âme de Frédérick Lemaître à l'*âme immense* de Paris, et il a montré en lui la sublime incarnation du peuple : « Aucun comédien ne l'a égalé, parce qu'aucun n'a pu l'égaler ; les autres acteurs, ses prédécesseurs, ont représenté les rois, les pontifes, les capitaines, ce qu'on appelle les héros, ce qu'on appelle les dieux ; lui, grâce à l'époque où il est né, il a été le peuple. Pas d'incarnation plus féconde et plus haute. Étant le peuple, il a été le drame ; il a eu toutes les facultés, toutes les forces et toutes les grâces du peuple ; il a été indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant ; comme le peuple, il a été la tragédie et il a été aussi la comédie. De là sa toute-puissance. »

Qui se doutait que Frédérick Lemaître eût été tout cela ? Soyons plus simple : il n'a rien été de plus qu'un comédien — un comédien richement doué, venu à son heure, d'un talent qui parut quelquefois toucher au génie, bien qu'on abuse de ce mot en l'appliquant trop facilement à un art qui reste, après tout, subalterne, — mais

ayant les mœurs, les petitesses et même les vices dont ce mot éveille généralement l'idée.

III

La mort de Frédérick Lemaître est venue au moment où l'on organisait pour la dixième fois une grande représentation extraordinaire en sa faveur, car cet homme qui avait gagné des millions au temps de ses triomphes, est mort dans la misère. L'un des organisateurs de cette représentation était le tragédien Rossi. Le jour même où le vieux Frédérick fermait pour toujours ces yeux qui ont jeté tant d'éclairs, Rossi recevait une ovation sur la scène : les élèves de l'École des beaux-arts, accourus en foule pour l'admirer dans *Hamlet*, lui jetaient des couronnes et lui offraient un album de dessins et de vers, en témoignage de leur admiration. La salle entière se levait pour l'acclamer, et aux cris de « Vive Rossi ! » l'acteur italien répondait par un autre, qui peut paraître assez étrange devant un cercueil : « Vive Frédérick Lemaître ! »

Rossi nous quitte après une campagne qui aura été plus fructueuse pour sa gloire que pour sa fortune. Il a voulu jouer, pour ses adieux, le *Nerone* d'un jeune poëte romain, M. Pierre Cossa, qui a peint dans cette œuvre tragi-comique, à la façon du *Caligula* d'Alexandre Dumas, les dernières années du règne de l'histrion couronné, ses prétentions d'artiste, ses amours, ses vices, ses cruautés et sa mort. Son triomphe le plus éclatant peut-être est celui qu'il a remporté dans *Roméo et Juliette;* c'est là qu'il a complété sa victoire, en mettant la mode de son côté, et forcé le public français, toujours peu polyglotte, à remplir la vaste salle du Théâtre-Italien. Mais, sans rien contester de la chaleur et de la passion portées par Rossi dans ce rôle, il faut bien reconnaître que ce jeune premier de quarante-sept ans est un peu *marqué*, comme on dit dans l'argot théâtral, pour jouer Roméo, et, à nos yeux, c'est dans le personnage moins entraînant, mais plus complexe et plus profond d'Hamlet, qu'il a fait preuve, par l'intelligence dramatique et la science de la composition, de la supériorité la plus incontestable.

En attendant la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet, l'Opéra nous a donné une belle reprise de *Don Juan*. Tout est dit sur le chef-d'œuvre de Mozart. C'est lui qui a commencé la transfiguration poétique continuée ensuite par Hoffmann et Musset. Dans son œuvre, le « roué français » de Molière prend par endroits des proportions épiques. Dona Anna et dona Elvire traversent le drame comme des Euménides attachées à ses pas, la première implacable et farouche, la

seconde gardant au fond du cœur un reste d'amour et de pitié pour son infâme séducteur, et le lui prouvant quand, au milieu de l'orgie finale que traversera tout à l'heure le pas de pierre du commandeur sorti du tombeau, elle se jette à ses genoux pour le supplier de penser à son âme. Zerline n'est plus une des grosses paysannes de Molière : je ne sais quel rayon de grâce piquante, de candeur malicieuse et de sourire ingénu illumine son gazouillement, d'une si fine mélodie, d'une mutinerie si caressante et si câline. Il n'est pas jusqu'à Leporello, le Sganarelle de l'opéra, dont la gourmandise, l'égoïsme et la poltronnerie ne soient poétisés à force de verve et d'esprit.

Mais je n'ai pas la naïveté d'essayer en quelques lignes l'appréciation d'un ouvrage sur lequel les maîtres de la critique musicale ont écrit des volumes de commentaires, et qui d'ailleurs se prête à tant d'interprétations diverses. Je veux seulement rendre justice au soin religieux avec lequel ce chef-d'œuvre de la musique a été monté par M. Halanzier. La richesse de l'interprétation égale presque les splendeurs de la mise en scène, et il y a longtemps qu'on n'avait vu un ensemble pareil à celui que forment les talents réunis de Faure, de mademoiselle Krauss, de mesdames Miolan-Carvalho et Gueymard, sans compter Gailhard et Vergnet, qui ne le déparent point. Cependant les vieux amateurs, ceux qui, depuis un demi-siècle, n'ont jamais manqué une reprise de *Don Juan*, trouvent moyen de se gâter leur plaisir : « Ah! soupirent les plus vieux, si vous aviez entendu Garcia! C'est lui qui donnait à don Juan un caractère satanique, un relief, une profondeur dont Faure ne se doute pas! — Ah! reprennent en chœur tous les autres, c'est Rubini, c'est Tamburini, c'est Mario dans son beau temps, c'est la Grisi, la Sontag, la Malibran dans Zerline; Ronconi, Pellegrini, Levasseur même dans Leporello, qu'il fallait entendre! » Et les plus moroses continuent en hochant la tête : « En français, *Don Juan* n'est plus tout à fait *Don Juan;* il y faut la mélodie adorable de la langue italienne, qui s'ajoute aux divines mélodies du compositeur. Le *La ci darem la mano*, le *Batti, batti*, le *Il mio tesoro*, sont des textes consacrés, qui font corps avec la musique; il ne devrait pas être permis d'y toucher. Puis le nouvel Opéra est trop vaste, les décors sont trop riches, la mise en scène est trop pompeuse. Parlez-moi de la salle Ventadour : c'est là qu'on pouvait écouter sans distraction et savourer avec recueillement dans ses moindres nuances une musique qui, lors même qu'elle est grande, demeure toujours fine. »

Les censeurs ont peut-être raison. Je doute fort pourtant qu'aucun artiste ait jamais dépassé l'élégance, la désinvolture, la triomphante galanterie de Faure, l'expression dramatique, passionnée,

intense, de la voix et du jeu de mademoiselle Krauss. Ce qui est assurément vrai, c'est que, dans une partition pareille, l'importance et l'effet de chaque morceau peuvent varier suivant les chanteurs. Vergnet, froid et gauche, n'est pas à la hauteur de la situation devant le cadavre du commandeur, mais il a chanté aussi bien que personne l'*Il mio tesoro*. Il m'a semblé que Faure lui-même n'avait pas donné au morceau classique : *La ci darem*, toute sa valeur; mais dans l'ensemble du rôle, quoiqu'il l'ait compris à la française, et particulièrement dans la sérénade, il peut, je n'en doute pas, soutenir toutes les comparaisons. J'ose croire surtout que le deuxième acte, avec les richesses dont il déborde : l'incomparable quatuor, d'un sentiment si profond et si douloureux; le trio des masques, cette perle du chef-d'œuvre, ce morceau idéal, céleste, que Midas lui-même, malgré ses longues oreilles, n'eût pu écouter sans transports, et la grande scène finale, où le génie dramatique de Mozart se déploie avec tant de puissance et de netteté à la fois, dans ce formidable déchaînement de clameurs furieuses au milieu duquel chaque partie garde sa valeur et son expression propres, se joignant étroitement à la masse harmonique sans s'y perdre, comme le Rhône au lac de Genève, j'ose croire que ce deuxième acte n'a jamais été mieux chanté.

La Comédie-Française ne nous a donné qu'une courte comédie de M. Pailleron : *Petite pluie*. Il est trop tard pour nous arrêter à cette bluette, spirituelle à outrance, et d'une moralité passablement sceptique, dont ces deux mois ont à peu près épuisé le succès. Nous aimons mieux dire quelques mots de la façon dont la maison de Molière a célébré, au 15 janvier dernier, le deux cent cinquante-quatrième anniversaire de la naissance de son patron. Un jeune poëte plein de zèle, M. Lucien Paté, a composé pour la circonstance des strophes que M. Coquelin est venu dire de sa voix mordante, et que nous louerions volontiers, si elles ne roulaient sur le thème, devenu aussi banal qu'il a toujours été faux, de Molière martyr,

Marchant dans le chemin des grands inconsolés.

Il serait curieux de suivre étape par étape le progrès de cette légende, depuis les récits de Grimarest et l'épithète de *Contemplateur* qui lui ont servi de point de départ, jusqu'aux dithyrambes romantiques qui font de Molière le Prométhée de la comédie, cloué tout saignant sur son glorieux sommet et les entrailles dévorées par le vautour du Désespoir! Molière n'était pas un personnage byronien. Il eut ses douleurs sans doute ; admettons même que son rire cachât un fond de tristesse, mais gardons-nous de forcer la

note juste. Faire un René ou un Obermann de l'auteur du *Médecin malgré lui* et des *Fourberies de Scapin*, ce n'est « qu'affectation pure ; » cela « sort du bon caractère et de la vérité, » et s'il eût prévu les lamentations de ses étranges panégyristes, il eût été homme à les mettre en comédie, en les raillant dans un nouveau sonnet d'Oronte ou de Trissotin.

Le même jour paraissait enfin la publication si longtemps attendue et commencée depuis près de dix ans, du Registre de La Grange, —ce Livre d'or du Théâtre-Français, tenu par son véritable greffier d'honneur, comme s'exprime M. Édouard Thierry, dans la fine et ingénieuse notice qu'il a écrite en tête, sans avoir besoin de la signer pour se faire reconnaître. Par une fiction qui accentue le désir d'en faire un hommage à la mémoire de Molière, l'*achevé d'imprimer* est daté du 15 janvier 1876. En notre qualité de *moliériste*, puisque l'expression semble désormais consacrée, la Comédie-Française a bien voulu nous offrir un exemplaire dont la dédicace, calligraphiée par un Jarry contemporain, est signée, comme toutes les autres, par M. Perrin, administrateur général, et M. Got, doyen de la Société. Que dites-vous de l'effet de ce mot *doyen* accolé au nom de M. Got, et ne semble-t-il pas qu'il s'agisse de quelque joyeuse cérémonie comme celle du *Malade imaginaire*, où il jouerait le *præses?* Il y a bien longtemps, d'ailleurs, que nous connaissions et que nous avions dû, à vingt reprises différentes, compulser à fond ce vénérable registre, conservé aux archives de la Comédie, dans un coffre fermé à clef, comme une sorte de relique ; nous le savions à peu près par cœur, au moins dans la partie qui correspond à la vie de Molière. On s'est attaché à en reproduire religieusement l'aspect général, à calquer pour ainsi dire son format, la disposition de ses pages et de ses lignes, son orthographe, ses moindres détails, dans ce chef-d'œuvre typographique qui s'adresse aux bibliophiles autant qu'aux érudits. L'honnête La Grange se doutait-il que son livre de recettes était réservé à un tel honneur et que, par le seul fait d'avoir tenu exactement ses comptes de 1659 à 1673, il se trouverait avoir rendu un tel service à la postérité et acquis un nom immortel? Voilà qui est fait, assurément, pour inspirer le goût de l'ordre.

Quelques jours auparavant, par une température tout à fait moscovite et même presque sibérienne, l'Odéon avait donné la représentation d'une pièce : *les Danicheff*, qui était déjà un succès « devant même que les chandelles fussent allumées ». A défaut d'un père connu, elle avait un parrain illustre, « traînant tous les cœurs après soi, » habitué à vaincre, plus habitué encore à passionner la curiosité générale. L'affiche porte le nom de Pierre Newski, em-

prunté, par excès de couleur locale, à la rue de Rivoli de St-Pétersbourg; lisez M. Corvin de Kroukoffskoï et prononcez Alexandre Dumas : c'est du moins ainsi que, poussant la simplification à l'extrême, s'obstine à prononcer le public. La comédie se présentait, en outre, avec un concours de circonstances extrêmement favorables : son origine mystérieuse, les confidences et les demi-mots des journaux sur ses longs démêlés avec la censure (internationale), enfin, le courant sympathique à la Russie qui traverse, pour le moment, l'opinion en France, c'étaient là, si je puis ainsi dire, autant de causes extérieures de succès. Il n'est pas jusqu'au climat qui ne se soit mis à l'unisson et n'ait voulu faire aux *Danicheff* un cadre à souhait en recouvrant Paris d'un pied de neige et en refoulant le thermomètre à douze degrés au dessous de zéro. On est venu à l'Odéon en fourrures, on eût pu y venir en traîneaux.

La Russie est un pays pour lequel nous éprouvons, suivant les époques, des sentiments très-divers. Il y a des haut et des bas dans notre amitié pour elle. Quand nous en voulons aux Russes, nous les appelons Kalmoucks, nous leur reprochons l'incendie de Moscou et le passage de la Bérésina; le citoyen Floquet s'ouvre une voie aux plus hautes destinées en allant crier : Vive la Pologne, Monsieur ! aux oreilles du czar; les vaudevillistes les accusent de se nourrir de chandelles et on joue *les Cosaques* à la Gaîté. Lorsque nous en sommes à l'entente cordiale, nous les appelons Slaves, nous exaltons, nous traduisons, nous relisons Pouchkine, Gogol et Tourguéneff; nous racontons qu'ils savent le français comme des Parisiens, qu'ils aiment nos auteurs et nos pièces, qu'ils comblent nos actrices de roubles et de diamants, et l'Odéon joue *les Danicheff*. Pour le moment, nous en sommes donc à la tendresse, et la comédie nouvelle a singulièrement accusé cette bonne disposition en mettant la Russie à la mode. Le succès, dès le premier soir, a presque pris l'allure d'une manifestation, et avec un empressement un peu puéril, qui témoigne plus en faveur de ses bonnes dispositions que de sa fierté, le public a choisi, pour le souligner de ses applaudissements frénétiques, certain passage du second acte où un Français raconte comment il a été sauvé dans une chasse à l'ours par son ami Wladimir, et où celui-ci lui répond : « Ce que j'ai fait, vous l'eussiez fait à ma place; une bête fauve attaque un Français par derrière, un Russe le sauve. Tant qu'il y aura des Français, des Russes et des bêtes fauves, ce sera comme ça. »

L'action se passe à Shawa et à Moscou en 1851, avant l'abolition du servage. Elle est fondée tout entière sur l'amour d'un jeune officier russe de la classe noble pour la serve Anna Ivanowna, adoptée par sa mère, et qui a grandi à ses côtés presque comme sa sœur.

Mais l'orgueil aristocratique de la comtesse douairière Danicheff s'indigne de cet amour qu'elle ne saurait comprendre ; elle oppose une barrière de glace aux supplications de son fils. Ces deux volontés inflexibles se heurtent l'une contre l'autre. Voyant l'impuissance de l'autorité maternelle, la comtesse ne recule pas devant la ruse la plus perfide : tout est légitime pour sauver l'honneur de son nom. Elle demande à Wladimir, qui va rejoindre son régiment à Moscou, la promesse de faire une cour assidue à la princesse Lydia Walanoff, en s'efforçant sérieusement de l'aimer ; si, au bout d'un an, il persiste dans sa première résolution, elle cédera. Sûr de lui, Wladimir accepte avec transport. A peine est-il parti, que la comtesse fait appeler le cocher Osip, qui, depuis longtemps, aime la jeune serve, et, après les avoir affranchis tous deux, la lui donne en mariage. En vain Anna se traîne à ses pieds : la comtesse, habituée à gouverner ses serfs comme ses haras et sa ménagerie, demeure inébranlable, et n'éprouve même pas l'ombre d'un remords.

Cette exposition est excellente : elle pose tous les jalons de la pièce et tous les caractères principaux. Le second acte nous transporte dans le salon de la princesse Lydia, à Moscou. C'est un cadre à souhait pour un défilé de tableaux et de conversations épisodiques destinés à nous peindre la société russe, en se rattachant plus ou moins au sujet. Voici d'abord, entre sa gouvernante française qui prépare le thé, son médecin plongé dans un sommeil perpétuel et son pianiste allemand qui joue, s'arrête et rejoue sur un signe, la princesse elle-même, jeune fille émancipée, sachant tout, parlant de tout avec hardiesse, écoutant tout sans trouble et sans confusion, vindicative, coquette effrénée, chaste encore, mais donnant prise à la médisance par le dédain qu'elle affiche pour elle. Voici le prince Boris, son père, vieillard apoplectique, atteint d'un commencement très-caractérisé de ramollissement au cerveau, brouillant tous les noms et tous les souvenirs, mais gardant des restes d'élégance, des façons de grand seigneur et mettant sa gloire à enchâsser dans ses causeries à bâtons rompus quelque locution parisienne. Voilà le banquier Zacharoff, qui a fait une prodigieuse fortune en falsifiant les eaux-de-vie, et qui, avec une audace cynique, rendue plus révoltante encore par la bassesse et la platitude de son langage, s'efforce de mettre la princesse dans ses intérêts en achetant sa complaisance. L'auteur a soulevé dans cette scène un coin du rideau plus complétement écarté par Gogol et Pisemsky. Bref, c'est un feu roulant de conversations mordantes, de définitions ingénieuses, de mots spirituels, de portraits satiriques, où s'est donnée carrière la verve de l'auteur inconnu ou du collaborateur très-connu de la pièce.

C'est au milieu de cette fête que Wladimir apprend tout à coup d'un jeune attaché d'ambassade français le mariage d'Anna. Devant sa mère, qui vient d'arriver à Moscou, espérant le retrouver amoureux de la princesse, il éclate avec une fureur à peine contenue par le respect, déclare à Lydia qu'il ne l'aime pas et ne l'épousera jamais, et part sans rien vouloir entendre.

A l'acte suivant, nous sommes transportés dans l'intérieur tranquille qu'habitent Anna et Osip. Wladimir, devancé de quelques minutes par sa mère épouvantée, entre impétueusement, la cravache à la main. Il va frapper son ancien esclave dans un transport d'aveugle colère. En quelques mots pleins de calme et de noblesse, celui-ci le désarme. Il n'a pas oublié que son père et sa mère, qui allaient périr sous le knout, ont été sauvés jadis par Wladimir, et malgré son propre amour pour Anna, voyant qu'il n'était pas aimé d'elle, sachant qu'elle aimait toujours son jeune maître, il ne l'a reçue que comme un dépôt et l'a traitée en sœur. Pour la lui rendre, il se prêtera au divorce, même en se laissant accuser d'une action infamante. Mais l'empereur refuse l'autorisation que la princesse Lydia s'est chargée de solliciter, en s'arrangeant pour ne pas l'obtenir. Il semble que la situation devienne sans issue. Il en reste une pourtant, mais le sublime dévouement d'Osip peut seul la rendre possible. La profession religieuse de l'un des époux annule le mariage; ce cocher, qui porte en lui l'âme d'un héros, consomme le sacrifice, et rien n'empêche plus Wladimir d'épouser Anna, avec le consentement de l'altière comtesse venue à résipiscence.

L'œuvre est intéressante, habilement construite, d'une action serrée, d'un style ferme et nerveux, qui n'est pas toujours sans recherche. Elle a cette pointe d'étrangeté, ce parfum exotique qui ajoutent au succès d'émotion le succès de curiosité. La couleur locale, d'ailleurs employée sans aucun étalage, avec une sobriété pleine de goût, avec une adresse de main qui a su fondre tous les traits de mœurs dans l'action, est comme un grain de piment qui donne une saveur particulière à la pièce. Elle est honnête aussi, et, point à noter dans un ouvrage qui porte la marque de fabrique d'Alexandre Dumas, sans le moindre paradoxe moral. C'est une comédie, ce n'est pas une thèse. Nous ne voulons pas soupçonner l'auteur, en effet, d'avoir mis une arrière-pensée politique dans le frappant contraste qui sépare les personnages aristocratiques des personnages populaires de son œuvre. Si la plupart des premiers, surtout la comtesse Danicheff et la princesse Lydia, sont présentés sous d'assez noires couleurs, et si les deux beaux rôles ont été réservés, — l'un, tout à fait idéal, à un cocher, à un serf; l'autre.

très-noble et très-beau encore, bien qu'entaché d'un peu d'égoïsme, à une jeune serve quelque peu gâtée par le milieu où elle a grandi, — c'est sans doute parce qu'il avait besoin de ces contrastes pour son action dramatique telle qu'il l'avait conçue ; c'est tout au plus, peut-être, parce qu'il a suivi à son insu le courant démocratique qui depuis quelque temps s'infiltre en Russie, dans les classes *libérales*, et qui a déjà si profondément imprégné sa littérature. Admettons la comtesse Danicheff dans toute son impassible et implacable hauteur, malgré quelques détails choquants dans la bouche d'une mère ; mais au moins faudrait-il que son caractère se soutînt jusqu'au bout et que ce bronze ne devînt pas tout à coup malléable comme la cire. Du premier au troisième acte, il semble qu'on nous l'ait changée. Nous l'avions quittée inflexible, nous la retrouvons résignée à une mésalliance qu'elle finit même par hâter de ses vœux. Était-ce la peine de pousser jusqu'à l'odieux, jusqu'à la monstruosité la peinture de cet orgueil indomptable pour l'abîmer ensuite dans un tel effondrement?

Ce n'est pas le seul excès qu'on puisse souligner dans les peintures. A certains moments, la frontière qui sépare la princesse Lydia de la baronne d'Ange semble sur le point de disparaître et devient presque invisible. Les deux vieilles suivantes qui font partie, avec les chiens, les chats et la perruche, de la ménagerie du château de Shawa, sont des magots plus que des femmes et l'auteur n'a pas toujours observé, dans la mise en scène de leurs ridicules, comme il a su le faire pour le prince Walanoff, ces fines nuances qui côtoient la charge sans y verser. Mais où l'excès surtout est sensible, c'est dans le rôle du cocher fidèle et vertueux. Osip dépasse vraiment les proportions de la nature humaine ; il plane au-dessus de nous, il nous humilie de sa supériorité. Est-il possible d'être aussi vertueux que cela sur cette terre, et surtout dans une comédie? Ne nous en plaignons pas trop, cependant : le théâtre ne nous a pas gâtés sur ce point. Le malheur est qu'Osip sait trop qu'il est vertueux et qu'il ne s'abstient même pas de le dire. Dès l'abord, l'auteur a eu soin de nous le présenter comme un homme très-honnête et profondément religieux, afin, sans doute, de préparer le dénoûment, qui, sans cette précaution, ne serait qu'un coup de théâtre et même, en dépit de cette précaution, reste encore une surprise inattendue pour le spectateur. Mais sa piété tourne peu à peu à une sorte d'illuminisme, où j'ai subodoré un moment, avec inquiétude, le parfum lointain, — oh ! très-lointain ! — de la *Femme de Claude*. Malgré cette teinte légère de déclamation mystique, le dénoûment n'en est pas moins fort beau. Il échappe à toute banalité par son élévation.

Il nous entraîne sur les hauteurs, dans des régions idéales. Les *Danicheff*, toute réserve faite, ont donc remporté un succès de bon aloi, qui se renouvellera deux cents fois de suite.

M. Emile Augier, retiré depuis plusieurs années sous sa tente, vient de reparaître à la fois au Palais-Royal avec une farce d'un goût douteux et d'une gaieté funèbre, pour laquelle il mériterait d'être mis en pénitence à la porte de l'Académie, et au Vaudeville avec une œuvre hybride, scabreuse, sophistique, qui n'est ni une comédie ni un drame, mais qui surtout n'est pas une bonne pièce.

L'intrigue de *Madame Caverlet* est simplement conçue et peut se résumer en dix lignes. Madame Merson, outragée par un indigne époux, a obtenu contre lui un jugement de séparation qui lui a confié la garde de ses deux enfants. Accueillie d'abord par une tante millionnaire de province, puis renvoyée par elle sur de fausses apparences, elle a fini, après avoir vertueusement résisté, par accueillir un galant homme, M. Caverlet, avec qui elle vit depuis quinze ans dans une retraite absolue, sur les bords du lac de Genève. Afin de sauver la situation aux yeux des voisins et des enfants eux-mêmes, elle se fait passer pour la femme divorcée de l'anglais sir Merson ; il n'en faut pas davantage pour que ces enfants, élevés sans doute à confondre la légalité avec la moralité, ce qui n'est pourtant pas tout à fait la même chose, trouvent cette situation naturelle, bien qu'ils sachent que leur père est toujours en vie, et pour qu'ils considèrent, avec M. Caverlet, leur mère comme une sainte, selon la phraséologie lyrique adoptée au théâtre, où l'on a canonisé plus de femmes, choisies à peu près exclusivement parmi les pécheresses, qu'il n'y en a dans le paradis. Mais un beau jour, un voisin, un magistrat de Lausanne, vient dans l'intention de demander la main de mademoiselle Fanny Merson pour son fils ; il faut bien lui révéler tout. Le magistrat serre la main à M. Caverlet, il proteste qu'il considère sa pseudo-femme comme une sainte (toujours), mais il s'éloigne sous le premier prétexte venu, sans avoir fait sa demande. Les choses se compliquent encore par l'arrivée imprévue de M. Merson, qui se prétend vaincu par le remords et veut faire réintégrer le domicile conjugal à sa femme, en la menaçant d'une constatation de flagrant délit, mais qui, en réalité, n'en veut qu'à l'héritage de la tante millionnaire, dont il vient d'apprendre la mort. On ne voit pas d'issue à cette impasse, quand le magistrat de Lausanne en découvre une : moyennant 500,000 francs abandonnés sur l'héritage à ce gredin de Merson, celui-ci se fera naturaliser suisse, et on prononcera le divorce.

Il n'y a pas à s'y tromper : par ce dénoûment, emprunté en par-

tie à une récente affaire dont le scandaleux tapage n'est pas encore fini, comme par l'ensemble et les détails de la pièce, M. Emile Augier a voulu écrire un plaidoyer en faveur du divorce. On pourrait se méprendre à première vue sur son intention, l'accuser d'avoir réhabilité l'adultère, au moins dans les circonstances données, en écrivant une sorte de pendant à la *Maîtresse légitime* de l'Odéon, et accordé une prime au vice par la fortune qui vient récompenser à la fin l'infamie du répugnant M. Merson. On se tromperait : il a voulu prouver sa thèse par l'absurde, en montrant que repousser le divorce c'est créer fatalement l'immoralité. — Ah ! vous n'en voulez pas ! nous dit sa pièce. Eh bien, vous allez voir dans quelle situation humiliante, scandaleuse, inextricable, l'absence de cette institution jette fatalement (ce qui n'est pas démontré) une honnête femme comme la fausse madame Caverlet, — situation tellement inextricable qu'on n'en peut sortir qu'en couvrant d'or un coquin, c'est-à-dire en commettant une immoralité nouvelle, pour acheter de sa bassesse la solution que la loi nous refuse !

C'est un grand réformateur que M. Augier et il a la main hardie, mais il ne s'était pas encore attaqué si haut. Le voilà qui demande tout simplement aujourd'hui la réforme de la famille et la mise en opposition de la loi civile avec la loi religieuse. Sa thèse, nous le croyons fermement, est aussi antisociale qn'antichrétienne ; mais surtout, pour ne point sortir du terrain spécial où il a eu le tort de ne pas se maintenir lui-même, elle est trop délicate, trop complexe, trop brûlante pour se traiter entre la toile de fond et le manteau d'Arlequin. Elle demande des arguments, non des scènes et des tirades ; elle a besoin d'un moraliste, non d'un dramaturge ; elle doit s'adresser à la raison, non à la passion. Il lui suffit d'apparaître à la lumière de la rampe pour être dénaturée, pour devenir à la fois équivoque et dangereuse. Une comédie ne peut que troubler les questions de ce genre, au lieu de les éclaircir, en les jetant dans un cadre de pure fantaisie. Étant libre d'accommoder les événements à sa guise et suivant les besoins de sa thèse, un auteur dramatique ressemblera toujours, en pareil cas, à un joueur qui s'est arrangé d'avance pour mettre tous les atouts dans sa main.

Madame Caverlet ne prouve donc rien de ce qu'elle prétend démontrer, et même, en deux ou trois endroits, elle prouve précisément le contraire. Il est tel mot du magistrat, telle conversation de la mère et de la fille qui se retournent directement contre le but de M. Augier et fourniraient des armes pour le battre. De plus, si habilement bâtie qu'elle soit et malgré les quatre ou cinq belles

scènes qu'elle renferme, sa pièce porte doublement la peine du paradoxe téméraire qui l'a inspirée. Çà et là, jusque dans la bouche du vertueux et fastidieux M. Caverlet, ce Grandisson de l'adultère, dont le prêche eût été intolérable sans le talent de Lafontaine qui le fait passer, elle a un faux air de plaidoyer suspect pour le vice ; elle met en scène des situations choquantes pour les esprits les moins délicats ; elle traîne dans des accusations offensantes ou des justifications plus pénibles encore la dignité de la mère devant ses enfants, qui ne peuvent ni l'incriminer, ni l'absoudre, ni parler, ni se taire, sans froisser les sentiments de la plus intime pudeur. En outre, le parti pris et la monotonie de la thèse ont déteint sur l'œuvre. De tous les caractères, dont quelques-uns sont finement esquissés, aucun n'est complétement venu. Le dialogue est vif, avec quelques crudités déplaisantes et brutales, comme toujours; le style est ferme et incisif, les mots et les traits abondent; il y en a d'excellents, tout-à-fait en situation et bien frappés ; mais l'ensemble n'en est pas moins un peu terne, tendu et fatigant. A défaut d'un intérêt plus varié, la hardiesse du fond aurait dû donner à la forme plus de verve et de flamme. Dans l'œuvre dramatique de M. Augier, qui compte jusqu'à présent presque autant de défaites que de victoires, *Madame Caverlet* ne sera ni un échec ni un triomphe ; elle ira, à égale distance du *Fils de Giboyer* et de *Lions et Renards*, rejoindre la *Contagion* dans les limbes de l'avortement.

VICTOR FOURNEL.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. *La synthèse chimique*, par M. Berthelot, membre de l'Institut. — II. La séance publique annuelle de l'Académie des sciences.

I

Nous avons à signaler aujourd'hui la publication d'un livre très-important pour la science française : ce livre est intitulé *la Synthèse chimique* et a pour auteur M. Berthelot, membre de l'Institut et professeur au Collége de France[1]. Déjà, il y a seize ans, le savant académicien, dans sa *Chimie organique fondée sur la synthèse*, avait réuni en un corps de doctrines les méthodes et les résultats généraux de la synthèse chimique appliquée aux matériaux immédiats des êtres organisés. Depuis cette époque, développant et perfectionnant chaque jour ses premières expériences, il a découvert des routes nouvelles et plus directes pour arriver, par la réunion des éléments les plus simples, à la formation de toutes pièces des combinaisons fondamentales qui servent ensuite à reconstruire toutes les autres. En outre, l'importance des premiers résultats obtenus et la fécondité des méthodes imaginées par M. Berthelot ont attiré dans la voie nouvelle une foule de chimistes dont les nombreux travaux ont réalisé des progrès considérables. Aussi les principes de la synthèse organique, réputés contestables par beaucoup de personnes en 1860, ont-ils aujourd'hui conquis définitivement la place qui leur est due dans la science.

Il appartenait, sans conteste, au promoteur de ces grandes idées de formuler dans son ensemble la doctrine qui en est résultée, de montrer

[1] *La synthèse chimique*, par M. Berthelot, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. 1 vol. de la Bibliothèque scientifique internationale, chez Germer-Baillère. Paris, 1876.

l'importance de la synthèse aussi bien pour la chimie organique que pour la chimie minérale, d'exposer par quels procédés elle peut être effectuée de la manière la plus générale, de faire voir enfin les conséquences qui découlent de sa réalisation, considérée tant au point de vue philosophique, comme base d'une classification rationnelle des corps organiques, qu'au point de vue pratique, comme moyen de reproduire les substances naturelles les plus utiles à l'homme ou d'en découvrir de nouvelles. Tel est, en effet, l'objet du remarquable ouvrage sur lequel nous n'aurions pas voulu manquer d'appeler l'attention de nos lecteurs.

Notre intention n'est pas de faire l'analyse détaillée d'un livre où sont traitées les questions les plus ardues et les plus délicates des sciences chimiques. Qu'il nous suffise de dire qu'il est divisé en deux parties principales : la première contient l'exposé historique des développements de la chimie organique et nous apprend à quels points de vue les problèmes essentiels de cette science ont été envisagés aux différentes époques. L'auteur s'est surtout attaché, dans cet exposé, à montrer avec netteté comment l'analyse est nécessaire pour faire connaître les éléments que la synthèse doit coordonner, quels problèmes ont été posés et résolus jusqu'ici, dans les deux ordres corrélatifs de l'analyse et de la synthèse, et quels autres problèmes la science doit maintenant aborder. Dans la deuxième partie, après avoir exposé la nouvelle classification des composés organiques, distribués en huit fonctions fondamentales, classification à laquelle il a été conduit par la considération de l'ensemble des propriétés chimiques des corps , M. Berthelot présente le résumé des méthodes générales de synthèse, en insistant surtout sur les deux principales, à savoir la formation des carbures d'hydrogène au moyen de leurs éléments et celle des alcools par les carbures d'hydrogène.

Dans le cours de son ouvrage, M. Berthelot est amené à se prononcer sur l'importance et la valeur scientifique d'un ensemble d'idées qui ont été formulées dans le cours des vingt dernières années et accueillies avec faveur par un grand nombre de chimistes contemporains, surtout de ceux qui ont fait de la chimie organique l'objet principal de leurs études. Ceci nous fournit l'occasion, tout en résumant les vues propres de l'auteur à cet égard, de présenter à nos lecteurs quelques considérations générales au sujet de l'influence qu'ont exercée ces idées nouvelles sur les progrès des théories chimiques.

C'est en Allemagne surtout et aussi en Angleterre qu'ont pris naissance et se sont développées ces doctrines qui ont pour but principal d'expliquer la constitution et la formation des corps : elles ont trouvé un terrain tout préparé pour germer et prendre racine sous l'influence du scepticisme qui a dominé pendant longtemps les esprits en Allemagne. En philosophie, en histoire, le scepticisme a produit des résultats que tout le

monde connaît : dans les sciences proprement dites et en chimie, en particulier, il en a produit de non moins intéressants, auxquels on n'a peut-être pas prêté une attention suffisante. En effet, bien loin de la critique, qui est le jugement, et à côté du scepticisme, qui est la négation, se place nécessairement le mysticisme, qui est la superstition scientifique. L'homme est ainsi fait qu'il ne peut rester sans croire à quelque chose ; aussi, quand on nie ce qui a une existence évidente, malgré soi et sans y prendre garde, on invente des fables. C'est ce qui est arrivé aux chimistes allemands contemporains. Sous le nom ambitieux de *chimie moderne*, l'atomisme d'Épicure et de Lucrèce a été remis par eux en honneur.

Pour les savants de l'école de Lavoisier, l'étude des propriétés de la matière consistait uniquement dans l'observation des phénomènes, dans leur mesure, dans leur comparaison mutuelle, dans la constatation et la vérification expérimentale des lois qui les régissent, et enfin dans leur classification, qui est comme le résumé des connaissances acquises. Au lieu de suivre cette méthode prudente et sûre, on a commencé, en Allemagne et en Angleterre, par considérer l'atome comme ayant une existence nécessaire et démontrée ; on a oublié ensuite qu'on bâtissait sur une hypothèse et on est ainsi entré largement dans le cercle vicieux. Plus tard, en admettant que les atomes possèdent des forces particulières, dont la définition n'a jamais été bien claire, on est arrivé à donner à la matière des propriétés actives qui ne lui appartiennent pas. Enfin, et c'est le dernier pas que l'on ait fait dans cette voie, on a traité ces atomes comme des êtres de raison, capables d'affection et de haine, capables aussi d'un véritable discernement qui leur permet de s'unir ou de rester indifférents les uns à l'égard des autres, suivant leurs aptitudes spéciales. On a créé successivement *l'affinité*, en vertu de laquelle les corps se combinent entre eux avec plus ou moins de bonne volonté, *la force catalytique* qui fait que certaines substances déterminent des réactions par leur seule présence, les *affinités électives* qui permettent à un corps de choisir, parmi d'autres qu'on lui présente, celui avec lequel il préfère s'unir. En un mot, non-seulement on a donné à la matière les propriétés de l'être vivant, on est même arrivé à lui attribuer les propriétés de l'être intelligent et conscient. Le matérialisme brutal qui nie l'existence de l'esprit est certainement une très-triste aberration de la science : la doctrine qui met l'esprit dans la matière n'est pas autre chose qu'une forme différente de matérialisme, encore plus dangereuse, peut-être, que la première. C'est cette dernière tendance que nous avons suffisamment désignée sous le nom de mysticisme ou, si l'on veut, de fétichisme scientifique.

Sous l'influence de ces idées, tout, en apparence, a été changé dans la chimie. Notre vieille nomenclature, chef-d'œuvre d'une commission française, cette nomenclature qui a été adoptée dans le monde entier sous le

patronage de Lavoisier, a été, sinon changée, du moins profondément altérée pour satisfaire aux théories nouvelles. Les mêmes substances portent aujourd'hui deux noms différents : un nom ancien, qui répond à un fait, et un nom nouveau, qui répond à une hypothèse. De même, les anciennes notations chimiques, dues aux grandes influences de Berzélius et de Gay-Lussac (pour ne citer que les morts), ont été modifiées sans nécessité. Sous prétexte que les nouveaux symboles étaient plus commodes pour la chimie organique, on les a appliqués également à la chimie minérale, dont ils compliquent singulièrement les formules : il en résulte qu'un homme qui connaissait bien sa chimie, il y a quinze ans, ne comprend plus l'exposé qui en est fait aujourd'hui avec le langage nouveau, sans que cependant la science ait, dans cet intervalle de temps, changé d'une manière notable. Autre résultat des théories nouvelles : les jeunes chimistes allemands ne savent plus lire Berzélius, et cependant cet admirable traité de chimie est un trésor inépuisable d'idées non encore exploitées, d'indications précieuses pour la recherche de faits inconnus. C'est dans le domaine de la chimie organique que cette transformation s'est effectuée de la manière la plus complète, et j'ai ouï dire que de grands chimistes, en France et même en Allemagne, parmi ceux qui ont le plus contribué à ses progrès, ne comprennent plus que difficilement la science telle qu'ils l'ont créée, uniquement à cause des changements que l'on a apportés dans le langage.

On voit quels sont les dangers et les inconvénients de la théorie atomique qui sert de base à la chimie dite *moderne*. On pourrait néanmoins hésiter relativement à son adoption définitive, si elle était établie sur des fondements solides et incontestables. Mais il n'en est rien : c'est ce que démontre victorieusement M. Berthelot dans un très-intéressant chapitre de sa *Synthèse chimique*. Il prouve d'abord que la théorie atomique, telle qu'elle se déduit logiquement de l'ancienne hypothèse d'Avogrado et d'Ampère sur la constitution des gaz, est en contradiction formelle avec des faits nombreux et parfaitement constatés. Il en est de même des explications plus récentes qui ont été proposées pour faire disparaître ces difficultés : chacune de ces explications, qui sont, d'ailleurs, toutes fondées sur des hypothèses nouvelles, est passée en revue par M. Berthelot, et aucune ne résiste à cet examen. Toutes sont incompatibles avec certains faits d'expérience incontestables. En résumé, de ces théories si habilement édifiées, il ne reste plus, après leur passage au crible d'une critique sérieuse, « qu'un roman ingénieux et subtil et de nouvelles conventions de langage[1]. »

Mais, pourrait-on dire, si l'illogisme de la théorie atomique est prouvé,

[1] *La synthèse chimique*, page 164.

son utilité n'en est pas moins démontrée par les progrès considérables dont la chimie organique est redevable à ses adeptes. Il est facile de répondre que des découvertes non moins nombreuses et non moins importantes sont dues à des chimistes pour lesquels cette théorie est toujours restée lettre morte. M. Berthelot, tout le premier, nous fournit une preuve frappante de cette assertion : non-seulement il n'a pas suivi le mouvement de la science allemande, mais il y a constamment résisté, ce qui ne l'a pas empêché de contribuer, autant que qui que ce soit, aux progrès réalisés en chimie organique dans le cours des vingt dernières années. D'ailleurs, comme il le dit fort bien lui-même, « trop souvent les chimistes, même les plus habiles, sont portés à attribuer à la vertu du langage qu'ils emploient des découvertes dues en réalité à la force de leurs propres conceptions[1]. »

Il n'y a donc pas là une raison suffisante pour nous convaincre de la nécessité de modifier, dans notre enseignement et dans nos ouvrages classiques, le langage et les notations qui sont nés en France, qui y ont toujours été employés et avec lesquels ont été formés tant de savants dont notre pays a le droit d'être fier. Adopter aujourd'hui les méthodes vagues, les hypothèses inutiles et la phraséologie compliquée qui constituent principalement les théories de la chimie allemande, ce serait abandonner le culte de la précision et de la clarté, ce serait renoncer à ne se servir que d'expressions nettement définies, ce serait enfin, si notre perspicacité n'est pas en défaut, ne pas reconnaître le mouvement d'hésitation et de recul qui commence à se dessiner, même en Allemagne, vis-à-vis des idées que nous combattons. C'est pourquoi, nous en avons la conviction, les professeurs qui ont, jusqu'à présent, refusé l'entrée de nos facultés et de nos lycées aux théories de la chimie moderne, ont agi avec prudence et ont rendu service à la jeunesse française. Ils lui ont épargné le spectacle dangereux d'une doctrine échafaudée tout entière sur l'hypothèse, menacée, par conséquent, de s'écrouler tout entière, si la fausseté de l'hypothèse vient à être démontrée. Combien est-on plus solide lorsqu'on se base exclusivement sur l'expérience, lorsqu'on n'accepte pour vrais que les résultats confirmés par la preuve *a posteriori*, lorsqu'en un mot on se fie uniquement à la méthode d'induction, la seule qui, dans l'étude des phénomènes naturels, nous conduise sûrement à la connaissance de la vérité.

Telle est la méthode à laquelle M. Berthelot s'est toujours conformé dans les beaux travaux auxquels son nom restera attaché pour l'honneur de notre pays. Le livre qu'il vient de publier met à nouveau en lumière cette tendance positive de son esprit et ces habitudes de raisonnement ri-

[1] *Ibid.*, p. 166.

goureux, particulièrement nécessaires lorsqu'il s'agit d'appuyer sur des fondements solides des doctrines embrassant le cadre d'une science tout entière. Voilà d'excellents exemples à suivre pour cet essaim de jeunes gens qui, depuis nos malheurs, s'élèvent rapidement et très-haut dans la carrière scientifique. Aussi engageons-nous vivement ces jeunes savants à lire et à méditer cet important ouvrage, où ils retrouveront les errements de la vieille et bonne école française. Cette lecture leur inspirera le goût de ce qui caractérise les œuvres des fondateurs non pas de la chimie moderne, mais de la chimie d'il y a cinquante ans, c'est à dire la clarté, la précision et la rigueur du raisonnement.

II

Le lundi 27 décembre dernier, l'Académie des sciences a tenu sa séance publique annuelle. La proclamation, par le président, des prix décernés dans les concours de l'année écoulée, et l'éloge historique, par l'un des secrétaires perpétuels, d'un membre de l'Académie décédé, ont, comme d'habitude, fourni le programme de cette solennité scientifique.

M. Fremy, le savant et sympathique président de l'Académie, a, dans une intéressante allocution, passé en revue les donations dont elle dispose et résumé les travaux les plus remarquables parmi ceux qui ont été couronnés cette année. Nous ne reproduirons pas la nomenclature des prix décernés, ce qui pourrait nous entraîner trop loin, sans présenter un intérêt suffisant à la plupart de nos lecteurs. Nous nous contenterons de signaler les lauréats des prix les plus importants.

Le premier et le plus honorable, sans contredit, est le grand prix biennal de 20,000 francs qui doit être attribué à la découverte la plus propre à illustrer ou à servir le pays. Cette récompense est décernée par l'Institut tout entier sur la présentation de chacune des cinq Académies à tour de rôle. C'est à l'Académie des sciences que revenait, cette année, ce droit de présentation. Elle a désigné, comme le plus digne de recevoir le prix, le savant physiologiste M. P. Bert, pour l'ensemble de ses recherches *sur l'influence que les modifications dans la pression barométrique exercent sur les phénomènes de la vie*. Les travaux de M. Bert sur cette intéressante question sont, en effet, d'une importance capitale, tant au point de vue pratique qu'au point de vue de la science pure. Tout le monde sait combien certaines fonctions vitales sont influencées par la diminution de la pression barométrique chez les habitants des plateaux élevés, ou chez les voyageurs qui gravissent les hautes montagnes, ou

encore chez les aéronautes emportés dans les régions supérieures de l'atmosphère : un triste exemple de ces funestes effets est encore présent à toutes les mémoires. Par des expériences nombreuses et délicates, qui ont exigé l'utilisation des ressources les plus cachées de la physique autant que de la physiologie, M. Bert a montré que tous ces accidents sont dus à une diminution dans les quantités d'oxygène et d'acide carbonique normalement contenus dans le sang, et qu'il suffit, pour les conjurer, d'accroître la richesse en oxygène de l'air respiré, sans faire varier la pression totale du mélange.

L'influence d'une augmentation de pression n'est pas moins nuisible à l'organisme, comme le prouvent les effets fâcheux constatés sur les plongeurs à scaphandre qui vont chercher des éponges ou des perles à de grandes profondeurs et sur les ouvriers qui travaillent dans l'air comprimé au forage des puits ou à la construction des piles de ponts. Dans ce cas, l'oxygène se comporte comme un véritable poison, non pas, chose curieuse, parce qu'il accélère trop vivement les combustions dont l'organisme est le siége, mais, au contraire, parce qu'il les paralyse complétement. Ainsi, l'oxygène comprimé arrête la fermentation, la putréfaction et même la germination. En dévoilant ce rôle inattendu de l'oxygène, M. Bert a fait, comme l'a dit M. Claude Bernard, une des grandes découvertes physiologiques de notre époque et a bien mérité la plus belle des couronnes académiques.

Trois autres grands prix ont été décernés cette année. Ce sont les prix, de dix mille francs chacun, fondés par le docteur L. Lacaze, pour récompenser les meilleurs travaux sur la physique, la chimie et la physiologie. Les lauréats des prix Lacaze sont M. Mascart pour la physique, M. Favre pour la chimie, et M. Chauveau pour la physiologie.

M. Mascart fait partie de cette pléiade de travailleurs modestes et consciencieux qui ont puisé à l'École normale l'horreur du vague et de l'à-peu près, et le goût des recherches sérieuses et approfondies. Ses principaux travaux se rapportent aux différentes branches de l'optique. Il a commencé par une étude du spectre solaire et particulièrement de la partie ultra-violette, qui, d'après un juge compétent, « a été recommencée, mais non dépassée. » Le premier, il a démontré que lorsqu'on élève peu à peu la température d'une vapeur lumineuse, on voit apparaître progressivement de nouvelles raies dans son spectre, exactement comme on entend des sons de plus en plus aigus quand on force le vent dans un tuyau sonore. La découverte et la mesure de la dispersion des gaz a ensuite occupé M. Mascart; enfin, au moyen d'expériences des plus délicates et de discussions théoriques des plus serrées, il est arrivé à mettre de l'ordre dans le problème si complexe de l'influence du mouvement de la Terre sur la vitesse de la lumière, et à dissiper les illusions qui ont

longtemps régné dans la science sur cette difficile question. « Dans toutes ces recherches, M. Mascart, dit M. Fremy, s'est montré expérimentateur habile et ingénieux, théoricien profond, poursuivant dans tous ses développements une idée scientifique, et n'abandonnant les questions que quand elles lui paraissaient épuisées. »

Le prix Lacaze de chimie a été décerné à M. Favre, correspondant de l'Académie et doyen de la Faculté des sciences de Marseille, pour son grand travail *sur la transformation et l'équivalence des forces chimiques, physiques et mécaniques*. M. Favre peut être considéré comme le fondateur de la thermo-chimie, cette branche de la science qui prend aujourd'hui de si grands développements et acquiert une importance de plus en plus considérable. Dans le cours de ses longs travaux, il n'a, pour ainsi dire, employé qu'un seul instrument, le calorimètre, mais il en a tiré un merveilleux parti. Après l'avoir appliqué d'abord à la mesure des quantités de chaleur dégagées dans les principales réactions chimiques, il l'a ensuite utilisé pour l'étude approfondie des relations entre la chaleur développée par un courant qui produit soit un travail mécanique, soit un travail d'aimantation, et la chaleur correspondant à l'action chimique que développe le courant. Ces intéressantes recherches ont mis une fois de plus en évidence la corrélation et l'équivalence des travaux dus aux forces de diverses origines. Un résultat d'une semblable portée ne pouvait pas manquer de valoir à son auteur l'une des plus hautes récompenses dont l'Académie ait la disposition.

M. le professeur Chauveau, directeur de l'École vétérinaire de Lyon, a obtenu le prix Lacaze de physiologie pour l'ensemble de ses travaux sur les maladies virulentes. Peu de questions présentent plus d'intérêt que celles qui ont été étudiées par M. Chauveau : il s'est proposé, en effet, de rechercher quelle est la cause des maladies contagieuses, par quelles voies elles se communiquent, et comment on peut s'en préserver. M. Chauveau a prouvé d'abord que l'activité des liquides virulents est due le plus souvent à des corpuscules qui s'y trouvent en suspension. Il a reconnu, en outre, que les agents de contagion pouvaient être transmis aux animaux sains par l'intermédiaire de l'eau et de l'air, c'est-à-dire par les voies aériennes et digestives. Il est donc permis d'espérer qu'en atteignant et détruisant la cause de l'infection ainsi déterminée, le médecin arrivera un jour à arrêter le développement et la propagation des maladies contagieuses. Nous n'en sommes pas encore parvenus à ce point; quoi qu'il en soit, on comprend sans peine que des travaux permettant d'entrevoir d'aussi heureuses conséquences pour l'avenir soient dignement encouragés par le premier corps savant du pays.

Après la proclamation des prix, M. J. Bertrand, l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie, a lu l'éloge historique du général Pon-

celet. Nul mieux que le savant académicien n'était capable de porter un jugement éclairé sur les grandes découvertes faites par Poncelet dans le domaine de la géométrie et de la mécanique. On sait quelle fut l'origine de ses travaux relatifs à la première de ces deux sciences. Entré le huitième à l'École polytechnique, après de rapides et brillantes études, il sortit en 1812 de l'École d'application de Metz, et fut attaché, peu de temps après, comme officier du génie, au corps du maréchal Ney, qui faisait partie de la grande armée de Russie. Dix jours avant le passage de la Bérésina, après avoir supporté vaillamment les périls et les fatigues de cette terrible campagne, Poncelet fut fait prisonnier à Krasnoë, en protégeant le passage du Dniéper par les débris de son corps d'armée, qu'une habile et audacieuse fuite nocturne fit échapper aux cinquante mille hommes de Mileradowitch. Emmené à Saratof, sur les bords du Volga, où il n'arriva qu'après une marche de quatre mois des plus pénibles, Poncelet chercha dans l'étude une consolation et un remède à ses souffrances et à ses tristesses. De la révision de ses études élémentaires, faite sans conseils et sans livres, il s'éleva peu à peu à des conceptions originales, dont les cahiers de Saratoff, publiés depuis[1], nous ont conservé la trace. Après deux ans de captivité, Poncelet revint en France, et put alors, à son aise et entouré des lumières des anciens géomètres, se livrer à la rédaction définitive de ses idées, qu'il présenta à l'Académie sous le titre de *Traité des propriétés projectives des figures*[2]. Le rapport des commissaires Poisson, Arago et Cauchy ne répondit ni à son attente, ni à l'importance de l'œuvre. « Où trouver cependant, ajoute M. Bertrand, trois esprits de plus haute portée que Poisson, Arago et Cauchy? trois promoteurs plus zélés pour une théorie grande et neuve? trois juges plus éclairés de démonstrations hardies et subtiles? Ni leur bienveillance n'était douteuse, ni leur autorité contestable; mais ils goûtaient surtout ceux qui de loin suivaient leurs traces, et, sans donner l'exclusion à aucune partie de la science, marquaient la haute idée qu'ils avaient des théories de calcul intégral, de physique mathématique ou de mécanique céleste, en plaçant leurs moindres progrès fort au-dessus des plus élégants résultats d'une étude réputée élémentaire. » Sans se laisser décourager par la froideur de ses premiers juges, il présenta successivement ses beaux mémoires sur le *Centre des moyennes harmoniques*, sur *l'Analyse des transversales*, et sur la *Théorie des polaires réciproques*. L'avenir devait, en effet, le dédommager largement de l'accueil fait, dans le début, à ses travaux, et Ponce-

[1] *Applications d'analyse et de géométrie*, par Poncelet, membre de l'Institut, avec additions, par MM. Mannheim et Moutard, anciens élèves de l'École polytechnique. 2 vol in-8. Paris, 1864. Gauthier-Villars, éditeur.

[2] Cet ouvrage a été réédité en 1865 et forme deux volumes qui contiennent en outre les principaux mémoires de géométrie de l'auteur.

let a pu voir luire le jour où ses idées, appréciées à leur juste valeur, ont fourni leur point de départ à une foule de recherches faites dans la même voie, et ont servi de fondement à une nouvelle école de géomètres qui en a fructueusement exploité les conséquences.

Un esprit aussi ingénieux et aussi original ne pouvait se contenter de suivre les chemins battus, toutes les fois qu'une question importante était soumise à son étude. Ainsi, chargé, par suite de ses fonctions d'officier du génie, d'installer une roue hydraulique dans l'arsenal de Metz, il en profita pour inventer un type nouveau, bien supérieur, pour la bonne utilisation de la force, à ceux employés jusqu'alors, et qui est aujourd'hui connu et reproduit dans le monde entier sous le nom de *roue Poncelet*. Une autre fois, c'était un système nouveau de pont-levis en fer et en fonte, qu'il proposait de substituer aux ponts-levis à flèche et à bascule en bois de nos anciennes forteresses; ou bien encore il perfectionnait, par l'emploi de ses méthodes géométriques, le calcul de la résistance des revêtements et de leur stabilité.

Ces éminents services furent appréciés par ses chefs, et, en 1824, Poncelet fut appelé à l'École d'application du génie et de l'artillerie pour y fonder un cours de mécanique appliquée aux machines; en outre, dans des leçons du soir, il entreprit de mettre à la portée des ouvriers messins les principes fondamentaux de cette importante science. « Tous les mécaniciens, sans exception, dit M. Bertrand, reconnaissent Poncelet pour leur maître, et les cahiers lithographiés de Metz ont enseigné la mécanique à l'Europe entière. Les savants aussi bien que les ignorants y ont trouvé d'utiles lumières, et les contre-maîtres, dans les ateliers, des principes généraux et solides, armes défensives à jamais acquises contre l'illusion des fausses découvertes et le danger de chimériques espérances[1]. »

Tous ces titres ne devaient pas manquer d'ouvrir à Poncelet les portes de l'Académie. Le 17 mars 1834, il fut, en effet, appelé à remplacer Hachette dans la section de mécanique. Quelques années plus tard, une chaire fut créée, à la Sorbonne, exprès pour lui fournir l'occasion de reproduire devant un auditoire plus important les lumineuses leçons de mécanique industrielle qu'il avait inaugurées à Metz.

En 1848, Poncelet fut élu représentant du peuple par ses compatriotes du département de la Moselle, et, quelque temps après, nommé général commandant l'École polytechnique. « Sous sa direction prudente et ferme,

[1] Les cours de mécanique de Poncelet ont été réédités dans ces derniers temps par M. Kretz, ingénieur en chef des manufactures de l'État : ils comprennent l'*Introduction à la mécanique industrielle, physique et expérimentale* et le *Cours de mécanique appliquée aux machines*.

nous dit M. Bertrand, l'École polytechnique ne fit pas parler d'elle : c'était tout ce qu'il pouvait désirer. »

Président du sixième groupe du jury à l'Exposition universelle de Londres, en 1851, Poncelet fut accueilli comme un arbitre et un maître par les savants et les ingénieurs étrangers. Le *Rapport sur les machines et outils employés dans les manufactures*, qu'il rédigea à cette occasion, rapport si consciencieux et si instructif, fut l'un de ses derniers travaux, et non l'un des moins importants.

Ses dernières années furent assombries par des souffrances sans relâche et sans remède. Il fut, il est vrai, constamment soutenu par les soins précieux d'une compagne digne de lui, et dont l'unique souci était d'adoucir les épreuves de son existence. Le culte qu'elle lui avait voué ne s'est pas ralenti après sa mort. Interprète fidèle des sentiments et des désirs de son illustre époux, elle a voulu que, chaque année, un prix décerné au nom du général Poncelet vînt encourager les jeunes savants dans l'étude des sciences qu'il avait le plus aimées. Aujourd'hui encore, réunissant dans un salon, qui rappelle celui de madame de Laplace et de madame Brongniart, les anciens amis et admirateurs de Poncelet, elle fait chaque jour pénétrer plus profondément dans leur cœur le respect et l'affection pour la mémoire de celui qui fut un grand savant et un véritable homme de bien.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

LA GENÈSE DU GLOBE TERRESTRE

D'après les traditions antiques et les découvertes de la science moderne, par l'abbé Choyer, chanoine honoraire, chevalier de l'ordre du Christ du Brésil, membre de plusieurs sociétés savantes. — Un vol. in-12 de xxviii-535 p. Paris, Lethielleux.

L'ancienne querelle des *Plutonistes* et des *Neptunistes* serait-elle sur le point de renaître parmi les géologues?

On sait que quand la géologie, cette science née d'hier, commença à se constituer en corps de doctrine, deux écoles très-ardentes, très-convaincues, se disputèrent le terrain scientifique. L'une voyait dans le feu, dans la matière incandescente ou ignée, l'état primitif et comme le germe du globe terrestre. On l'appelait *plutonienne*, du nom du dieu des enfers. Pour l'autre école, c'était l'eau, et l'eau seule, qui était la matière génératrice du monde. Du nom de l'ancien dieu des mers, on l'avait appelée *neptunienne*.

Les observations scientifiques se multipliant, les Plutonistes eux-mêmes ne purent méconnaître le rôle immense joué par les eaux dans la formation et la constitution graduelle de notre planète, et, sous ce rapport, de très-larges satisfactions furent données à l'école neptunienne. Néanmoins, l'action primordiale du feu, l'origine ignée du sphéroïde terrestre, reposent sur un tel ensemble de faits, d'observations et de similitudes, qu'il ne parut pas possible d'expliquer la géogénie ou genèse de la terre, sans tenir compte du rôle du feu aux premiers temps de la création.

Par cela même, l'école plutonienne est celle qui a prévalu, et si elle n'exerce pas un empire absolu et incontesté dans le domaine de la géologie, on peut dire du moins qu'elle rallie à elle la très-grande majorité des savants.

Cet état de choses serait-il destiné à changer?

Un géologue modeste, autant que travailleur opiniâtre et chercheur infatigable, élève aujourd'hui la voix dans l'intention, hautement avouée, de renverser de fond en comble le système plutonien.

Il est certain que l'école neptunienne, pour être cependant peu nombreuse, n'a jamais abdiqué, et compte parmi ses adeptes des esprits distingués. Elle se fonde sur l'impossibilité de réunir en une même masse ignée les trois éléments constitutifs du granite, savoir : le quartz presque infusible d'une part, de l'autre le feldspath et le mica, qu'une chaleur relativement modérée suffit à liquéfier. Elle puise un argument, qu'elle considère comme plus décisif encore, dans la découverte, faite au microscope, de particules d'eau dans ces trois éléments des roches primitives.

M. l'abbé Choyer, chanoine d'Angers, géologue érudit et consciencieux, appartient à l'école neptunienne. Il ne vise à rien moins qu'à lui faire rendre la prédominance sur sa rivale anéantie, et prétend démontrer que toutes les roches : granites, syénites, porphyres et basaltes, sont, aussi bien que les grès, les marnes et les terrains du diluvium, de formation exclusivement aqueuse. Pour lui, « la terre s'est constituée *dans l'eau* et aux *dépens de l'eau*, » sans que le feu y ait été pour rien.

Dire que la conviction de M. l'abbé Choyer s'appuie sur des considérations scientifiques et sérieuses, ce n'est que lui rendre strictement justice. Ce géologue ne présente pas une théorie puisée dans les mirages d'une imagination plus brillante qu'observatrice. Tout au contraire, il commence par observer des faits. Il discute les observations sur lesquelles s'appuient les théories généralement admises, mais qu'il n'accepte point. Puis, à l'aide de ses propres observations, qu'il commence par décrire minutieusement, il combat les conclusions de ses adversaires, et conclut, d'une manière logique et plausible, dans un sens opposé.

Bien que la lecture de la *Genèse du globe terrestre* de M. l'abbé Choyer ne nous ait pas converti jusqu'à présent, nous devons l'avouer, à la doctrine de la formation exclusivement aqueuse du globe terrestre, nous souhaiterions que l'écrit dans lequel le nouveau sectateur de cette théorie la présente et la soutient fût examiné par les autorités scientifiques compétentes avec le soin et l'attention qu'il mérite. De nouvelles lumières, croyons-nous, ne sauraient manquer, en tout cas, de jaillir d'un examen et d'une discussion approfondis des faits observés par M. Choyer, et des conclusions à tout le moins ingénieuses qu'il en tire.

Cela posé, nous nous permettrons, sans suivre l'auteur dans les faits particuliers sur lesquels il étaie sa théorie, de lui opposer quelques objections d'un ordre plus général.

Par exemple, il reconnaît comme acceptable et même plausible la théorie cosmogonique de Laplace. Mais il s'indigne de ce que la terre étant,

d'après cette théorie, issue du globe solaire, et celui-ci étant « *supposé* » actuellement incandescent[1], on en conclue que la terre a été primitivement, elle aussi, un globe incandescent. Il veut que l'anneau cosmique dont la condensation a formé notre planète se soit détaché de la nébuleuse solaire, alors que celle-ci n'était encore qu'une masse éthérée et obscure, point ignée, par conséquent.

Cette dernière prétention est parfaitement légitime, assurément; elle est même conforme à la plus grande probabilité. Seulement on s'explique difficilement pourquoi, les mêmes causes engendrant d'ordinaire les mêmes effets, la nébuleuse terrestre se serait transformée en eau, tandis que la nébuleuse solaire, sa génératrice, passait elle-même à l'état incandescent. L'astronomie contemporaine, avec les puissants moyens dont elle dispose pour lire dans les profondeurs des abîmes interstellaires, a pu vérifier de point en point, par l'observation des faits, l'exactitude de plus en plus apparente de la magnifique théorie que, par une intuition de génie, Laplace avait conçue et tracée : l'étude des nébuleuses a permis de contempler, dans toutes leurs phases et à tous leurs degrés de développement, les lointains univers en formation dans les divins laboratoires du Créateur. Partout ce sont des masses gazeuses qui s'illuminent peu à peu, se condensent lentement en brillantes étoiles, soleils lointains de ces mondes mystérieux, qui s'obscurcissent à la longue et s'éteignent enfin, encroûtés par l'action ininterrompue du froid intersidéral.

D'après M. l'abbé Choyer, la terre seule aurait donc fait exception à cette loi universelle de la matière cosmique. Sans doute, si des faits indiscutables donnaient à cette opinion le caractère de l'évidence ou d'une extrême probabilité, il faudrait bien l'admettre. Convenons, jusqu'à plus ample informé, qu'en tout état de cause, les lois les plus apparentes de l'analogie sont contre elle.

Il y a plus. Notre auteur admet le feu central à l'intérieur de la Terre. Le fait lui paraît même indiscutable. Il faudrait alors, d'après sa théorie, que ce feu se fût allumé postérieurement à la formation aqueuse du sphéroïde terrestre. Dans cette hypothèse, la phase ignée de notre globe, contrairement à ce qui se passe dans tous les autres astres, aurait été précédée d'une phase aqueuse : M. l'abbé Choyer ne recule pas, en fait, devant cette conséquence, car il veut qu'il y ait entre le noyau incandescent et la croûte solide qui nous porte une masse d'eau interposée, une sorte d'hydrosphère intérieure, empêchant tout contact immédiat entre les parois de la voûte sphérique et le liquide incandescent qui remplit sa cavité.

[1] Voir, dans l'admirable traité du R. P. Secchi, Le Soleil (2e édition. Paris, Gauthier-Villars), si, comme le pense M. l'abbé Choyer, la théorie de l'incandescence du soleil n'a que la valeur d'une *supposition*.

On se demande comment cette hydrosphère n'est pas vaporisée à une tension extrême, ou même dissociée, au-dessus d'une telle fournaise, et comment elle ne lance pas en mille et mille éclats dans l'espace les débris de l'écorce solide qui nous porte, frêles parois d'une aussi gigantesques chaudière.

On le voit, si les théories géologiques de M. l'abbé Choyer sont destinées à exercer une influence sérieuse sur la marche de la science, ce ne sera pas sans rencontrer plus d'une difficulté et plus d'une objection sur leur chemin. Peut-être l'auteur est-il, à son insu, poussé à conclure comme il le fait par une idée préconçue, idée infiniment respectable, mais qui, par trop systématisée, peut conduire à des erreurs scientifiques. Prenant au pied de la lettre cette expression du deuxième verset de la Genèse : « Spiritus Dei *ferebatur super aquas* », ou, plus littéralement : *motabat super facies aquarum*, M. l'abbé Choyer croit trouver dans la theorie de l'origine *aqueuse* du globe terrestre une concordance, beaucoup plus grande que dans tout autre système, avec le récit mosaïque. On ne saurait nier qu'en effet, l'accord entre la théorie scientifique et les données génésiaques ne soit plus littéral avec l'école neptunienne qu'avec l'école plutonienne. Mais s'il est admis, — ce que nous espérons pouvoir exposer prochainement, — que, dans tout ce qui ne tend pas directement et immédiatement au dogme proprement dit, une foule d'expressions bibliques peuvent ou doivent être prises dans un sens imagé, métaphorique, imprégné de poésie, on reconnaîtra facilement que la théorie plutonienne, pas plus que celle des Neptunistes, ne se refuse à une harmonie satisfaisante entre la science contemporaine et la cosmogonie essentiellement abrégée et sommaire des Livres sacrés.

M. l'abbé Choyer est on ne peut plus affirmatif pour reconnaître et défendre l'interprétation qui fait, des *jours* (en hébreu יוֹם *yom*) de l'Hexaméron, des *époques* d'une durée indéterminée, et il établit cette vérité avec une grande force de raisonnement. Mais si les six *jours* de la création peuvent être considérés comme six époques, pourquoi, par exemple, les *eaux* sur lesquelles, à l'origine du premier jour, *était porté* ou *planait* l'esprit de Dieu, ne pourraient-elles pas être entendues dans le sens plus général de *fluides?* Pourquoi une telle appellation ne s'appliquerait-elle pas, par conséquent, à cet état cosmique primitif où toute matière ne se manifestait encore que comme un amas de molécules, moins que cela, d'atomes, amas possédant à la suprême puissance cette mobilité et ce défaut de cohésion des parties élémentaires qui spécifient également l'état liquide ou les eaux [1]?

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, nous avons eu occasion de voir cette opinion, que nous croyions nous être personnelle, exprimée par une autorité bien autrement

Avec une telle interprétation, peu importe que la matière cosmique se résolve, par la condensation, en masses de gaz incandescents ou en eaux proprement dites ; la concordance n'en subsiste pas moins entre la science et la Bible ; l'hypothèse de M. l'abbé Choyer n'est donc pas nécessaire à ce point de vue.

Explique-t-elle d'une manière plus complète et plus probante que la théorie plutonienne les faits géologiques observés et acquis ? C'est ce dont, après lecture, on doute encore. Mais ce doute même motiverait, à nos yeux, de la part de géologues autorisés, un examen scientifique approfondi, une discussion critique sérieuse et détaillée de l'ouvrage et des idées de M. l'abbé Choyer.

JEAN D'ESTIENNE.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Publiés par la société d'histoire de la Suisse Romande. Tome XXVII, *Chartes communales du pays de Vaud, de l'an* 1214 *à l'an* 1527, par François FOREL, président de la société d'histoire de la Suisse Romande. — Lausanne, 1872, 1 vol. in-8.

Ce qui caractérise notre temps, c'est l'uniformité ; la société du moyen âge était, au contraire, profondément diversifiée : l'administration d'une province différait du régime en vigueur dans la province voisine et le système communal variait de ville à ville, de village à village.

Lorsque nous voulons aujourd'hui reconstituer les traits principaux d'une société aux aspects si changeants et si fuyants, nous ne pouvons employer les procédés très-simples qui sont à la disposition de quiconque, pour les temps modernes, poursuit la même étude. Le rédacteur d'un cours de droit administratif se procurera la dernière édition des Codes français ou le *Bulletin des lois ;* il y trouvera minutieusement décrite par le législateur l'organisation des départements et des communes de France, et du même coup, l'organisation de chaque département, de chaque commune.

Nous n'avons pas, pour l'étude du moyen âge, un semblable livre ; la pensée d'édicter une loi uniforme régissant toutes les communes du

compétente, par M. l'abbé Hamard, de l'Oratoire de Rennes, dans son excellente traduction de *Géologie et révélation*, par le Rév. G. Molloy, docteur en théologie.

« Par ces *eaux*, dit M. l'abbé Hamard (p. 344, *ad notam*), il faut entendre sans doute la matière fluide de la nébuleuse primitive. Ce n'est pas le seul endroit de l'Écriture où le mot hébreu מים (*maïm*) doive se prendre dans ce sens. »

1 vol. in-12 de XII-455 p. Paris, Haton.

royaume, ne serait pas venue à l'esprit au douzième ou au treizième siècle ; chaque ville, s'inspirant de ses propres intérêts, se faisait sa loi particulière, puis tâchait d'en obtenir du pouvoir royal ou seigneurial une confirmation achetée souvent fort cher. Cette loi, cette charte de commune traitait, suivant les époques et suivant les lieux, de matières très-diverses. Le droit civil et le droit pénal y trouvaient place à côté du droit municipal proprement dit.

Quand nous voulons aujourd'hui pénétrer au cœur de ses sociétés disparues, il nous faut aborder l'étude comparative de titres très-divers, très-nombreux, très-disséminés et qui sont bien loin encore d'être tous imprimés. Cependant chaque jour des documents nouveaux viennent s'ajouter à ceux que nous possédons déjà : grâce à ces publications, l'histoire progresse, ou, du moins, l'historien est mis en demeure de s'essayer à une œuvre moins superficielle.

La Société d'histoire de la Suisse romande vient d'éditer un recueil qui prend un rang très-honorable parmi quelques travaux du même ordre, et qui facilitera singulièrement la tâche des futurs historiens du pays de Vaud. En lisant ce titre : *Chartes communales du pays de Vaud*, nous ne pouvons nous empêcher de songer que la plupart de nos provinces n'ont point encore, comme ce canton suisse, un recueil général de coutumes et de chartes communales. C'est à dessein que je réunis ces deux natures de documents : coutumes et chartes communales marchent, en effet, de pair.

L'Allemagne doit à Jac. Grimm, un Coutumier général de la plus grande valeur. La dernière tentative de ce genre qui ait été faite parmi nous date du dix-huitième siècle ; elle ne procède pas des préoccupations historiques et scientifiques dont nous nous inspirons aujourd'hui, et, par suite, ne répond plus à nos besoins. Reprendre au point de vue moderne l'œuvre surannée de Bourdot de Richebourg et publier pour la France un recueil analogue aux *Weisbhümer* de Grimm, serait une belle entreprise, véritablement digne de tenter l'ambition d'un érudit et qui pourrait faire honneur à son nom.

PAUL VIOLLET.

MADAME DE MAINTENON

Choix d'entretiens et de lettres. 1 joli volume in-18. — Douniol, rue de Tournon.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur madame de Maintenon, on ne saurait méconnaître le talent extraordinaire, l'aptitude rare dont cette femme illustre se montra douée pour tout ce qui se rapportait à la direc-

tion et à l'éducation des jeunes filles. La fondation de Saint-Cyr, de cet asile ouvert par elle aux filles de la noblesse pauvre, reste son plus incontestable titre au respect de la postérité. Comme l'a si bien dit son historien, le duc de Noailles, « c'est à Saint-Cyr qu'il faut voir madame de Maintenon pour prendre une juste idée de ses vrais sentiments. » Les rapports qu'elle entretenait avec les élèves et les religieuses de cette maison n'ont pas duré moins de trente-trois ans, et les nombreux écrits qui restent d'elle nous révèlent le zèle persévérant, infatigable avec lequel cette personne, qu'une singulière fortune éleva au faîte de la grandeur, consacra les facultés d'une raison supérieure et d'un esprit éminent au service de la jeunesse.

Outre les conférences et les conversations que madame de Maintenon multipliait avec les élèves de Saint-Cyr dans les visites presque quotidiennes qu'elle leur faisait, elle employait encore, pour les diriger et les instruire, le moyen d'une correspondance fort suivie. C'est du recueil de ces lettres et entretiens, religieusement reproduits et conservés à Saint-Cyr, qu'ont été extraits les éléments du volume charmant que nous annonçons.

Guidée par un tact sûr et la tendresse maternelle la plus éclairée, le spirituel auteur de ce recueil s'est pénétré des vrais sentiments de madame de Maintenon, en donnant la religion pour base à toute éducation et en s'attachant à reproduire surtout ce qui devait aider au progrès et au développement de la raison, inspirer aux jeunes filles le goût de la simplicité et élever leurs âmes.

Un beau portrait de madame de Maintenon et une notice biographique parfaitement appropriée au jeune public auquel s'adresse ce recueil complètent ce volume, que toutes les mères voudront mettre aux mains de leurs filles.

LÉON ARBAUD.

Notre collaborateur, M. René Lavollée vient de publier une étude intéressante, écrite d'après des documents nouveaux et qui présente sous un jour lumineux une des plus remarquables figures de la société américaine, celle de Channing, dont M. Cochin a esquissé ici, il y a déjà quelques années, les traits (*Channing, sa vie et sa doctrine*, librairie E. Plon et Cᵉ). L'auteur ne fait pas seulement la biographie de l'illustre Américain, il ne se borne pas à montrer son héros partagé entre la composition littéraire, la vie de famille et la prédication; il nous initie encore au mouvement littéraire qui se développe en Amérique, et qui lui inspire l'idée de disputer à l'Europe son ancienne suprématie dans l'instruction et la science. Ce remarquable ouvrage a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

QUINZAINE POLITIQUE

9 février 1876.

Bien des espérances ont été déçues par l'élection du Sénat, le 30 janvier ; et nous n'affecterons pas, pour notre part, une fausse satisfaction : si l'événement n'a pas trompé tous nos vœux, il en est plus d'un qu'il a trahi. Mais nous ne pensons pas qu'un seul parti ait vraiment le droit de s'enorgueillir et de se réjouir : pour tous il y a un regret qui tempère leur contentement ; et, parmi les plus prompts à se faire à eux-mêmes des ovations, parmi les plus habiles à parer de fleurs jusqu'à leur deuil, on a vu régner un peu de pudeur et de prudence, on a vu quelque retenue présider à leurs démonstrations : les radicaux n'ont pas osé monter au Capitole pour remercier les Dieux ; les césariens n'ont osé décerner l'apothéose à aucun de leurs chefs. Pourquoi ce sentiment général? C'est qu'en réalité personne n'a grandement triomphé, le 30 janvier, ni subi de honte ou de désastre irréparable. C'est surtout parce qu'à réunir les sénateurs élus dans le pays et ceux qu'avait choisis l'Assemblée, on ne peut, ni d'un côté ni d'un autre, compter de majorité prépondérante, assez compacte et assez sûre d'elle-même pour rendre inutiles ces artifices de groupement et ces difficiles efforts d'équilibre dont l'Assemblée a eu besoin pendant cinq ans. Les conservateurs, évidemment, sont les plus nombreux. Mais seront-ils unis? Les républicains et les radicaux ont conquis plus de siéges que nous ne présagions. Mais n'en ont-ils pas obtenu moins qu'eux-mêmes ne le présumaient? Ne retrouvent-ils pas devant eux des forces plus vivaces que certaine illusion ne les avait induits à le croire? Et puis, ne sentent-ils pas plus prochaine l'heure qui sera pour eux celle de la division? Voilà des doutes qui, à droite et à gauche, diminuent également la confiance ou la joie. Pour les uns et pour les autres, le Sénat a quelque chose de médiocre et d'incertain, au-dessus duquel plane un peu d'obscurité.

Ceux-là surtout auront été dans l'erreur, qui annonçaient qu'une unité, inconnue de l'Assemblée, dominerait dans le Sénat. Non, ce souffle d'esprit républicain qui, moins impétueux que léger, passe en ce moment sur notre pays n'est pas si puissant, qu'il ait emporté toutes les traditions du passé et tous les souvenirs de ce siècle, en les chassant devant lui. Qu'on regarde en effet ce Sénat. Le voilà bien tel que l'histoire de ce temps a fait la France elle-même, la France désunie et partagée. Le voilà avec nos impérissables partis : ils y sont tous. Nous avons beau créer des lois, dicter des serments, proclamer des noms, et nous imaginer que l'unité, mise dans les apparences, est aussi dans le fond des choses; il n'en est rien. Les différences subsistent, les contrastes restent, l'agitation demeure. Est-ce donc la main de Dieu qu'il faudrait pour réimprimer sur la France cette unité politique qui s'y est effacée? Lui seul le sait. Mais ce qui dément aujourd'hui bien des prédictions, c'est la vue du Sénat : il n'est pas seulement divers comme les gouvernements qui, depuis 1789, se succèdent sur les trônes que nous leur élevons avec les débris de nos révolutions ; les partis mêmes qui le diversifient ont presque des forces égales, moins capables de se commander l'une à l'autre que de se neutraliser, comme s'il n'y avait plus pour la France d'autre miracle possible que de se maintenir en évitant de se briser dans cette division ! Et ainsi la République, qui devait, au dire de ses prophètes, tout unifier en enveloppant tout de concorde et de fraternité, n'a fait qu'ajouter un élément de plus à notre impuissance !

A voir tous nos partis représentés dans le Sénat par des nombres presque proportionnels, un étranger pourrait, certes, nous demander, avec un scepticisme assez légitime, ce que signifie réellement l'élection du 30 janvier. Chacun des partis n'apporte-t-il au Sénat que sa fidèle doctrine, sa vieille espérance, son propre esprit? Et alors qu'est-ce que ce voisinage et ce mélange de compétitions qui ne peuvent s'accommoder et s'assortir que pour un jour? Qu'est-ce, sinon le chaos? Ou bien, chaque parti continuant d'être ce qu'il a été, y a-t-il par-dessus tous quelque chose qui leur est commun, comme un drapeau par-dessus vingt étendards? C'est, à notre avis, cette dernière considération qui est la vraie. Les partis, en 1876, se survivent dans le Sénat, tels dans le secret de leurs cœurs qu'ils étaient en 1875 ou même en 1871 dans l'Assemblée. Ils n'ont pas renoncé à eux-mêmes. Seulement quelques-uns sont plus tristes et n'ont plus l'ardeur d'alors, tandis que les autres sont devenus hardis et s'impatientent. Mais tous sentent peser sur eux telle ou telle grande nécessité qui les contient. Et la France, dans l'élection du 30 janvier, semble leur avoir dit : « Respectez-vous et épar-

gnez-moi. Je connais votre impuissance réciproque. N'entreprenez rien les uns contre les autres : ce serait inutilement troubler mon repos social et national. Préoccupez-vous surtout du possible et vivez en paix sous la loi du jour. J'ai peur du désordre, j'ai peur du changement. Laissez-moi respirer, après tant de secousses et devant tant de périls, sous l'abri tutélaire qu'étend sur moi le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Laissez intacte cette Constitution, hélas! plus qu'imparfaite, mais que vous ne sauriez remplacer et que vous ne pourriez refaire aujourd'hui. Ne me parlez pas, avant 1880, avant l'épreuve, avant le temps marqué pour l'expérience, ne me parlez pas de réviser une constitution dont la pratique n'a pas encore commencé : bonne, gardez-la ou supportez-la; mauvaise, ne la rendez pas pire par la menace quotidienne et prématurée de l'abolir. J'ai besoin de tranquillité : à ce besoin, qui vient de mes blessures et de mes fatigues, subordonnez tout le reste. » Tel a été, pour un témoin impartial, pour quiconque écoute non ce qu'il veut entendre mais ce qui se dit, tel a été le langage de la France dans cette élection. C'est celui que, formée de trois ou quatre partis différents, la majorité des modérés va vraisemblablement répéter dans le Sénat.

Le lendemain du 30 janvier, on n'a pu démêler aussitôt, dans l'obscurité de certains choix et dans l'incohérence des noms, la véritable volonté du pays. Peut-être même ne la lira-t-on bien dans le Sénat que lorsqu'il l'aura lui-même écrite dans ses premiers actes, et ces actes dépendront plus qu'on ne pense de ceux auxquels paraîtra disposée l'Assemblée qui aura été élue le 20 février. D'autre part, les résultats étaient mêlés de bien et de mal. Si les conservateurs saluaient avec joie parmi les noms victorieux ceux de M. de Broglie, M. Bocher, M. de Meaux, M. Depeyre, M. Batbie, M. Lambert-Sainte-Croix, M. Ancel, M. de Gontaut-Biron, M. Daru, M. de Talhouët, M. de Kerdrel, M. Caillaux, le général de Ladmirault, M. Grivart, ils avaient à regretter que ceux de M. de Chabaud-Latour, M. de Larcy, M. Charles de Lacombe, M. de Mérode, M. de Vogüé, M. de Cumont, M. de Rességuier, M. Peltereau-Villeneuve, M. de Sugny, M. de Chaudordy, M. Broët, manquassent au Sénat; ils avaient surtout la douleur de constater que, dans les Vosges et dans la Charente-Inférieure, l'ingratitude et l'ignorance populaire eussent servi la haine qui anime les radicaux républicains ou césariens contre M. Buffet et M. Dufaure. Une consolation, il est vrai, diminue ces regrets : c'est l'espoir de voir ces injustices réparées par les votes du 20 février. D'ailleurs, devenues sûres et complètes, les nouvelles de l'élection ont, dans leur ensemble, compensé celles qui avaient d'abord attristé les conservateurs. Le centre droit et la

droite modérée comptaient ensemble plus de 90 élus; la droite avait parmi les sénateurs un plus grand nombre d'anciens députés que la gauche. Victoire remarquable pour des partis qui, en entrant dans la lutte, s'y trouvaient précédés par on sait quels présages défavorables, et qui rencontraient associés contre eux, dans le pays, les mêmes adversaires dont la coalition les avait naguère accablés dans l'Assemblée. Victoire significative aussi, puisque ceux qui l'ont remportée, ce sont des partis dénués aujourd'hui de tout ce qui entraîne la fortune et la foule, des partis qui n'ont de force que dans le passé et que rien n'encourage beaucoup ou ne seconde bien dans le présent.

Les radicaux n'avaient pas tant à se féliciter de cette journée. Ils avaient fait nommer quelques candidats de plus que le centre gauche, mais une fois moins que la gauche modérée. Les Challemel-Lacour, les Esquiros, les Férouillat avaient bien eu l'honneur d'être revêtus à Marseille et à Lyon du titre de sénateurs. Mais les Gent, les Millaud, les de Pompéry avaient eu l'affront d'être repoussés, bien qu'ils aient foi eux aussi, en « la République puissante comme la vérité, indestructible comme le droit », que célèbrent ceux-là. A Paris, dans la cité sainte de l'extrême gauche, M. Victor Hugo, le grand pontife et le grand poëte du radicalisme, avait eu à subir (o misère ! o honte !) l'épreuve d'un obscur et hasardeux ballottage ! Et M. Louis Blanc, cette autre gloire que, dans une réunion publique, M. Gambetta ne permettait pas d'exposer une minute au doute d'une contestation, M. Louis Blanc, au front duquel tant de radicaux croient voir luire la lumière divine de la république elle-même, M. Louis Blanc était rejeté par les électeurs sénatoriaux de Paris ! Trois républicains ou radicaux qu'on appelle modérés, M. Hérold, M. de Freycinet, M. Tolain étaient préférés à ces deux hommes illustres du parti radical ! Il y avait là pour nous un agréable sujet d'étonnement. Les radicaux capteront-ils mieux la bonne volonté du suffrage universel ? Ils l'assurent ; et nous, nous en douterions fort, si les conservateurs étaient aussi disciplinés qu'eux ou aussi prodigues d'eux-mêmes. Nous verrons. Nous vivons dans un pays et dans un temps où il arrive aux radicaux eux-mêmes d'être parfois de mauvais prophètes. Que faut-il en France pour tourner soudain dans un sens contraire à sa direction initiale la mobile puissance du suffrage universel ? Que faut-il ? Un aussi minime accident que ceux dont parlait l'ironie de Pascal et qui pouvaient, selon lui, déranger la machine du monde.

Le parti bonapartiste avait affiché l'espérance d'avoir sur chacun de ses rivaux, dans le Sénat, la supériorité du nombre : sa pré-

somption y comptait d'avance quatre-vingts au moins de ses candidats. Ce qui semblait assurer sa jactance, c'était le mode même du scrutin : parmi les délégués, il croyait retrouver les clients de l'Empire, les maires surtout. Il se vantait « d'écraser » dans le pays, le 30 janvier, ce centre droit et cette droite modérée que, en décembre, il avait aidé à « écraser » dans l'Assemblée. Il déclarait arrogamment que, comme il allait être face à face avec le parti républicain, il vaincrait. Or, de tous, il est le parti qui aura le moins de sénateurs. M. Rouher verra derrière son drapeau, dans le Sénat, 15 bonapartistes militants. Quant aux 15 ou 16 bonapartistes d'autrefois, gens modérés et indécis, qui n'ont été bonapartistes sous l'Empire qu'à titre de conservateurs, ils sont, comme M. Magne, de ceux qui suivront plus volontiers M. Buffet que M. Rouher : ils aiment mieux préserver le présent avec le maréchal de Mac-Mahon que risquer l'avenir avec Napoléon IV dans on ne sait quel inconnu et quels périls ; M. Rouher ne peut les appeler siens. Mais supposons qu'il en ait le droit : une trentaine de bonapartistes dans le Sénat, ce n'est certes pas le nombre triomphal que le vice-empereur promettait à son jeune maître ; c'est un chiffre inférieur à celui d'aucun autre parti dans cette assemblée ; et voilà un bonheur bien médiocre après tant d'efforts, de dépenses, de séductions, de bruit et de propagande. Malgré le masque de conservateurs dont la plupart se couvraient le visage, et bien qu'ils eussent à l'envi usurpé le nom d'amis du maréchal de Mac-Mahon, les plus fameux ont succombé : c'est M. de Saint-Paul, M. le Provost de Launay, M. Levert, M. Grandperret, M. Lachaud, etc... Parmi ces victimes, il y a 6 ministres, 8 préfets, 13 députés, 2 sénateurs, 2 conseillers d'État, 6 généraux, 2 ambassadeurs de l'Empire. Beaucoup de ces grands personnages n'ont même eu que des minorités ridicules. Leur comité, celui qui sans vergogne s'est dit « National Conservateur », présentait 74 candidats chers à M. Rouher et dévoués à sa politique : 11 seulement ont éte élus. Est-ce pour eux la seule trahison de la fortune ? Non. Elle les abandonne jusque dans leurs pays de prédilection, dans le Gers, l'Oise, l'Eure, l'Aude, la Somme ; elle leur manque jusque dans le Pas-de-Calais, cette Bétique du bonapartisme. Or, pour qui la faveur des électeurs les y délaisse-t-elle ? Pour des radicaux ? Nullement. C'est pour des conservateurs constitutionnels. Et de toutes les leçons que l'événement du 30 janvier aura infligées aux bonapartistes, celle-ci n'est pas la moindre qui doive désormais rendre leur orgueil plus modeste et leur avidité plus sobre.

L'élection du 30 janvier mettait à l'essai un genre de vote absolument nouveau en France. Qu'auront à penser de cette expérience le législateur et l'historien ? Aujourd'hui on ne saurait le dire exacte-

ment. On connaît mal encore, sinon tous les ressorts qui ont mû les partis pendant l'action décisive, du moins tous les mouvements qui ont poussé çà et là ou ramené leurs opinions. D'autre part, il y a dans la composition du Sénat des éléments vagues, sur lesquels les données sont encore incertaines : or, on ne peut bien juger la cause qu'à la condition d'avoir tous les effets sous son regard et dans une pleine lumière.

En attendant, il nous semble que ce genre d'élection n'a pas eu tous les avantages qu'on lui attribuait d'avance. Par exemple, on lui croyait la vertu d'un instrument précis et sûr, qui permettait de calculer les forces et d'annoncer les chances des partis. On le disait bien haut, le lendemain du 16 janvier. La vérité est que si cet instrument est moins variable et moins douteux que celui du suffrage universel, il ne fournit pas, pour augurer les choix, le moyen presque infaillible qu'on avait pensé ; il n'est pas si propre à diriger les volontés que quelques-uns l'estimaient : il a réduit dans le vote la part de l'inconnu bien moins qu'on ne l'avait espéré. Combien de prévisions trompées ! Combien de victoires ou de défaites improvisées ! Combien de surprises qui venaient contrarier, changer, détruire même, ou la notion des lieux ou la connaissance des personnes ! On le sait. Il n'est pas moins manifeste que ce mode de scrutin favorise plus qu'on ne croyait certaines combinaisons de votes, telles que l'alliance des partis les plus hostiles l'un à l'autre peut en créer dans un parlement. Ces assemblées restreintes, ces délégués, ont eu, dans plus d'un département, leurs traitants pour trafiquer des haines ou des convoitises de chacun, leurs Raoul Duval et leurs Jules Simon, leurs la Rochette et leurs Gambetta, comme à Versailles ; et ce sont ces indignes accords qui ont eu le pouvoir d'écarter du Sénat des hommes comme M. de Chabaud-Latour et M. de Larcy. Il faut y prendre garde : avec un emploi plus fréquent, c'est-à-dire avec plus de préparation et d'habitude, l'espèce de suffrage qui a été en usage dans l'innovation du 30 pourrait se prêter à bien des jeux funestes, comme celui qui, au mois de décembre, a scandalisé la conscience publique et compromis la mémoire de l'Assemblée.

Mais hâtons-nous de le constater également. Ce genre de vote rend l'accueil des électeurs plus sévère et plus difficile à ces candidatures ambulantes du radicalisme, qui, n'ayant de foyers nulle part, s'en allaient naguère de Paris mendier partout le droit de cité. Le souvenir des services rendus, les titres locaux et les mérites particuliers ont eu plus de prix dans cette élection ; l'équité y a donc régné davantage. Sans méconnaître l'empire exercé par les nécessités du jour, ni l'influence du gouvernement, ni la puis-

sance générale de l'opinion, nous croyons aussi que, de lui-même, l'électorat des délégués a eu son efficacité, le 30 janvier, pour régler et tempérer les choix des partis. Il les a contraints à tenir un compte plus juste de leur valeur respective. Il a su donner aux minorités leur représentation. Il n'a point formé une de ces majorités souveraines, impérieuses, exclusives, telles que certains souhaits l'ambitionnaient. Malgré plus d'une erreur malheureuse, il s'est laissé moins gouverner par les violents ou moins duper par les habiles. Dans l'ensemble, ses préférences ont été pour les modérés. Il a fui les extrêmes. Car, parmi les élus du 30 janvier, elle est relativement petite, la place des esprits absolus ou chimériques, des sectaires et des furieux. N'était le fractionnement de nos partis, n'étaient les séparations d'hier qui tomberont demain peut-être, on pourrait rassembler dans ce Sénat plus de cent quatre-vingt-trois conservateurs et constitutionnels, jaloux sincèrement de préserver de tout excès la patrie et la société, c'est-à-dire capables d'opposer une résistance suffisante aux entreprises de M. Gambetta et de M. Rouher. Dans l'état actuel de notre pays, c'est une ressource qu'on ne saurait dédaigner. L'avenir apprendra ce qu'on peut en faire. Mais jusque-là reconnaissons que l'élection du 30 janvier, en amenant dans le Sénat un nombre de modérés supérieur à celui des autres, nous a ménagé un dernier moyen de salut. Il reste que les événements et les hommes s'en servent, comme il convient aux destinées que nous espérons encore pour la France !

Combien est fiévreuse la préparation du vote du 20 février, on le voit depuis quelques jours. En aucun temps, les radicaux n'ont été plus actifs, plus hardis, plus âpres. Toute leur pensée est dans ces mots que *le Rappel*, d'un air de remontrance, adresse au *Temps :* « C'est très-bien d'avoir sur la Constitution l'étiquette : République. Mais ce qu'il y a sur la Constitution n'est pas tout ; ce qu'il y a dedans a aussi quelque importance. La dernière Assemblée nous a donné le mot. Il faut que la prochaine nous donne la chose. » Voilà l'idée. Le programme, le dernier et celui qu'on étale dans les clubs électoraux, celui sur lequel il faut jurer et que les électeurs du 9e arrondissement portent comme une sorte d'interrogatoire à M. Thiers lui-même, c'est le programme déployé par M. Laurent-Pichat devant les délégués radicaux de la Seine. Et encore ce programme, qui, sous des mots nouveaux, énonce les vœux révolutionnaires émis jadis par M. Gambetta et M. Naquet, n'a-t-il pour nos agitateurs et nos utopistes que la fade douceur d'une sorte de pastorale : c'est « un minimum », disent-ils avec un dédain qui feint d'être de la modération ! Pour connaître leurs vrais desseins, leurs rêves et leurs fureurs, il faut aller dans ces réunions publiques où

MM. Spuller, Cantagrel, Floquet, Castagnary, Clémenceau, Magnier et autres réclament « l'amnistie immédiate et totale » ; où les plus sottes chimères sont les plus acclamées, pourvu qu'elles promettent quelque chose qui dépasse la mesure du connu et la borne du présent ; où mille folies, plus dangereuses que la sienne, disputent la tribune à la folie de M. Gagne ; où le burlesque et le féroce éclatent dans un même tumulte ; où, dès qu'a retenti le nom de M. Thiers, on hurle : « A bas l'assassin des insurgés ! Le sang de Paris l'étouffera; » où le citoyen Ivry, aux applaudissements de l'auditoire, souhaite et propose, « l'extirpation de toutes les vicissitudes humaines »; où, plus qu'aucune haine soit sociale soit politique, sévit une haine de la religion et de tout ce qui est religieux, aussi ignorante et déclamatoire que cynique et violente ; où se renouvellent, comme si dans Paris l'expérience ne servait de rien à la foule, toutes les extravagances de 1793, de 1848 et de 1871 ! On voit se remuer là le bas-fond du radicalisme. On y découvre dans leur sauvage naïveté toutes les ambitions de ces démocrates, celles des dupeurs et celles des crédules. On y aperçoit clairement, dans les rapports du démagogue et de la multitude, ce que c'est que la servitude de la popularité. On peut passer et hausser les épaules ; on peut se dire que ce qui se repand là, c'est la lie de la liberté, plaindre les pauvres gens qui s'en abreuvent jusqu'à l'ivresse, et mépriser les histrions qui, pour leur plaire, s'en barbouillent en simulant l'ivresse aussi. Mais quand on se souvient que ces mêmes fous et ces mêmes furieux ont, à leurs heures, gouverné Paris et prétendu régner sur la France; quand on se rappelle tout ce que peut faire dans notre pays la violence des uns et tout ce que peut laisser faire la timidité des autres, il faut bien joindre à la pitié ou au mépris l'effroi salutaire qui s'arme et qui combat; il faut bien se garder de rire d'un péril qui, notre histoire en témoigne, a plusieurs fois surpris la société au moment où elle s'en amusait avec la plus superbe insouciance ; il faut se demander ce que deviendrait notre pays, si les tribuns de ces clubs, si les courtisans asservis à cette plèbe, devenaient les maîtres du pouvoir. Il faut donc que les conservateurs comprennent leur devoir et leur intérêt, en luttant avec plus de vigilance et d'énergie, avec plus d'union et d'intelligence.

Le spectacle est instructif ; il est émouvant aussi. M. Louis Blanc idolâtré par la populace, jouant le citoyen antique sur la civière qui le porte vers l'urne du Luxembourg, se débattant au milieu des offres électorales dont il veut bien être assailli, et choisissant avec modestie cinq ou six théâtres à la fois pour sa candidature; M. Thiers, mal satisfait d'être seulement le sénateur de Belfort, jugeant trop peu de chose ce simple honneur national, convoitant la

gloire d'être député de Paris, perdant la reconnaissance des radicaux, défendu par M. Jules Favre et attaqué par M. Ulysse Parent ; M. Gambetta courant de forum en forum, préparant dans toutes les grandes villes où il le peut son petit plébiscite personnel, et faisant bruyamment le doucereux à Lille ; M. Valentin imposant son patronage à M. Léon Renault, forçant à dessein le sens des déclarations constitutionnelles de l'honorable préfet de police, et, au nom du parti républicain, s'emparant de lui, non comme d'une « recrue », mais comme d'une proie ; les radicaux transigeants et intransigeants commençant à s'insulter entre eux et traitant avec un égal mépris leurs alliés d'hier, les premiers champions de la république conservatrice ; les candidats du centre gauche traqués par les soupçons des radicaux et se livrant à eux, laissant mettre leur conscience à la question dans des réunions publiques, condamnés à s'enfermer et à clore la France avec eux dans « la république quand même », obligés de renoncer à jamais pour l'avenir au moyen de salut que la monarchie pourrait offrir à la patrie dont les destinées courraient le risque de périr entre une autre Commune et l'Empire ; les bonapartistes, enfin, adoucissant leur voix au lendemain du 30 janvier, corrigeant leur programme, outrageant en Corse la Constitution et s'inclinant devant elle en France avec des semblants de respect, invoquant le titre de conservateurs et rivalisant d'injures démocratiques avec les radicaux pour bafouer « les nobles » et les « cléricaux » qui ne sont pas impérialistes : ces traits de l'élection qui se prépare sont innombrables ; la plupart sont fugitifs et paraissent ou disparaissent au jour le jour ; nous en reconnaîtrons un bon nombre dans ceux qui marqueront l'événement du 20 février.

Pour un curieux, le tableau que présente la France agitée par cette lutte électorale est intéressant : il a pour nous des aspects douloureux, plusieurs qui sont tragiques autant que d'autres sont comiques. Que les conservateurs y soient seulement attentifs ; leur force se réveillera, et même, dans ces derniers jours, il leur suffira d'un peu d'entente et de vigueur pour avoir, dans cette élection de l'Assemblée, l'avantage qu'ils ont eu dans celle du Sénat.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Librairie de LÉON TECHENER, 52, rue de L'Arbre-Sec.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SPIRITUELLE

publiée par M. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française.

Format in-12 à six francs le volume. — SEPT VOLUMES PUBLIÉS

Cette nouvelle collection comprend les ouvrages suivants, trop importants pour avoir pu prendre place dans la première, et qui se vendent séparément :

1° **BOSSUET. Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même**, suivi de **l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique**. 1 vol. . . . . 6 fr. »

2° **BOSSUET. Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne.** 2 vol. . . . . 12 fr. »

3° **SAINT FRANÇOIS DE SALES. Lettres adressées à des gens du monde.** 1 vol Prix. . . . . 6 fr. »

4° **FÉNELON. De l'éducation des filles**, suivi de ses **Dialogues sur l'éloquence** et de sa **Lettre à l'Académie française.** 1 vol. . . . . 6 fr. »

5° **BOURDALOUE. Pensées sur divers sujets de religion et de morale.** 2 vol. in-12. Prix. . . . . 12 fr. »

Bibliothèque spirituelle, publiée par M. Silvestre DE SACY, avec notice à chaque ouvrage. — 17 volumes format in-16. — Prix. . . . . 120 fr.
— Papier vergé de Hollande (quelques exemplaires complets). — Prix. . . . . 255 fr.

Cette collection choisie parmi les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, en langue française, est ainsi composée : *Le Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ.* 3 vol. — *Imitation de J.-C.*, traduction du chancelier Michel DE MARILLAC. 1 vol. — *Introduction à la vie dévote*, avec une notice inédite sur la vie et les ouvrages de saint François de Sales. 2 vol. — *Lettres spirituelles de Fénelon.* 3 vol. — *Choix des petits traités de morale de Nicole.* 1 vol. — *Lettres spirituelles écrites par Bossuet*, à la sœur Cornuau, suivi du *Traité de la concupiscence*, par le même. 2 vol. — *Choix des traités de morale chrétienne de Duguet.* 2 vol. — *Sermons choisis de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon.* 3 vol. — *Chaque ouvrage se vend séparément.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (année 1875). — Abonnnements, par an. 12 fr.
Pour les départements, par an. . . . . 14 fr.

Le catalogue détaillé est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste.

PARIS
RUE DE TOURNON, 5.

H. PÉLAGAUD fils et ROBLOT

LYON
RUE MERCIÈRE, 48.

VIENT DE PARAITRE

Petites homélies sur l'évangile des dimanches et des principales fêtes de l'année liturgique, par M. l'abbé DEBENEY, du tiers-ordre de Saint-Dominique, retiré à Ars, auteur des *Petites conférences pour le Carême*, auxquelles cet ouvrage peut faire suite, du *Rosaire médité*, des *Voix de l'Eglise*, etc. 2 beaux volumes in-18 Charpentier. — Prix. . . . . 5 fr. »

La Résurrection de Berguille, suite aux *Lettres sur la voyante de Fontet*, avec le récit de l'éclatante guérison du 2 août 1875, par V. de Portets, 1 vol. in-12 broché. . . . . 1 fr. 25
Par la poste. . . . . 1 fr. 50

Connaissance de J.-C., par le P. SAINT-JURE, édition non corrigée et où seulement quelques mots inintelligibles ont été changés. 4 vol. in-12 format Charpentier. — Prix. . . . . 10 fr. »

L'Homme religieux, par le P. SAINT-JURE. 2 vol. in-12. — Prix. . . . . 5 fr. »

Discussions cordiales et familières avec les hommes qui négligent la pratique de leurs devoirs religieux, par M. l'abbé BOUGUET, ancien missionnaire, chanoine honoraire du diocèse de Belley. 2 beaux vol. in-12. — Prix. . . . . 7 fr. »
— Par la poste. . . . . 7 fr. 50

La Passion de N.-S. Jésus-Christ, *Méditations*, du vénérable P. Louis DUPONT, de la Compagnie de Jésus, traduites sur le texte espagnol, par le P. Pierre JENNESSEAUX, de la même Compagnie, 2 beaux vol. in-12. — Prix. . . . . 5 fr. »

Sermons du R. P. Antoine Vieyra, jésuite portugais, traduits par l'abbé Alfred POIRET. 5 beaux vol. in-12 Charpentier. . . . . 17 fr. 50

Compendium theologiæ dogmaticæ, auctore TEISSONNIER (in maj. Nemaus. Seminario professore, Diniens. et Nemaus. ecclés. can. honor.). 4 vol. in-12. — Prix. . . . . 15 fr. »

Technologia scholastica, seu termini et distinctiones juxta scholasticos, auctore E. TAJANI, Presbytero et olim in Seminario Senonensi philosophiæ professore. — 1 vol. in-12. — Prix. 1 fr. 50

Pour recevoir franco ces ouvrages, envoyer en timbres-poste ou en un mandat le prix indiqué.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARI

NOUVELLES PUBLICATIONS

PROBLÈMES
DE MORALE SOCIALE

PAR E. CARO

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LA MORALE INDÉPENDANTE. — LES THÉORIES CONTEMPORAINES SUR LE DROIT NATUREL.
LE DROIT DE PUNIR.
LA DESTINÉE HUMAINE D'APRÈS LES NOUVELLES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

Un volume in-8. — Prix, broché, 7 fr. 50

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques. 1 volume in-18 jésus. 5e édition. — Prix. . . . . 3 fr. 5

Ouvrage couronné par l'Académie française.

La Philosophie de Goëthe. 1 volume in-8. — Prix. . . . . 5 fr.

Ouvrage qui a obtenu le prix Bordin à l'Académie française.

Le Matérialisme et la Science. 1 volume in-18 jésus. 2e édition. — Prix. . . . . 3 fr. 5

Études morales sur le temps présent. 1 volume in-18 jésus. 3e édition. — Prix. . . . . 3 fr. 5

Nouvelles Études morales sur le temps présent. 1 volume in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr. 5

Les Jours d'épreuve (1870-1871). 1 volume in-18 jésus. — Prix 3 fr. 5

Essais sur le mysticisme au dix-huitième siècle. — Saint-Martin, le philosophe inconnu. 1 volume in-8. 1852. . . . . 5 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

NOUVELLES PUBLICATIONS

SOUVENIRS

DE

L'ANNÉE 1848

PAR

MAXIME DU CAMP

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — LE 16 MAI. — L'INSURRECTION DE JUIN

UN VOLUME IN-18 JÉSUS, BROCHÉ

Prix : 3 fr. 50

LES ORIGINES

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

PAR H. TAINE

L'ANCIEN RÉGIME

DEUXIÈME ÉDITION

Un volume in-8 broché. — Prix. . . . . 7 fr. 50

« L'*Emplâtre de Thapsia* est une nouvelle ressource thérapeutique dont le principe actif a été « extrait d'une plante d'Algérie (*le Thapsia Garganica*), par M. le docteur Reboulleau, médecin « en chef de l'hôpital civil de Constantine. C'est « un révulsif des plus énergiques, dont on peut « cependant graduer les effets par la durée plus « ou moins prolongée de son application, qui tient « lieu de vésicatoire dans les cas graves, ou se « substitue aux simples rubéfiants dans les affections légères. Il est indiqué toutes les fois qu'il » est nécessaire de produire une irritation artificielle à la peau afin de prévenir les progrès « d'une lésion interne.

« L'*Emplâtre de Thapsia* détermine un érithème, « lequel est bientôt suivi d'une éruption miliaire « très abondante et très-salutaire. Son action est « rapide, plus sûre que l'huile de croton, et son « emploi est exempt des nombreux inconvénients « reprochés aux autres agents externes.

« Nous avons coutume de le prescrire dans « beaucoup de cas où une révulsion est indiquée, « mais plus particulièrement dans les affections « de poitrine, les rhumatismes, les arthrites, les « bronchites ; il nous a également rendu service « dans les maladies des enfants. »

« (Dr A. Masson, *Gazette des Hôpitaux*, 22 mai 1860.) »

M. le docteur Reboulleau a publié sur la *Résine de Thapsia Garganica et sur son emploi en médecine comme agent révulsif sous forme d'emplâtre* une brochure que nous tenons à la disposition de toutes les personnes qui la demanderont franco. Exiger le produit dont ci-dessus le *fac simile* avec les signatures des auteurs.

LOUIS DE CARNÉ

Je remplissais, il y a quinze jours, un triste devoir en parlant aux lecteurs du *Correspondant* d'un des fondateurs de notre œuvre, l'abbé de Cazalès, et j'ai aujourd'hui un devoir semblable à remplir, bien triste aussi, mais également cher à mon cœur. J'ai à leur parler d'un autre fondateur de notre œuvre, tâche douloureuse, mais que cependant je tiens à accomplir, moi contemporain de l'un et de l'autre, compagnon de leurs labeurs, moi l'un des rares survivants de cette modeste et chère association.

La vie de Louis de Carné a été toute autre que celle d'Edmond de Cazalès; mais leur point de contact, le nœud de leur amitié, a été l'amour de l'étude, l'amour du pays et, avant tout, l'amour de Dieu. L'un a eu une vie toute active, toute occupée des grands intérêts politiques et sociaux; il a été l'homme des affaires publiques, de ces luttes parlementaires, si riches en espérances, en émotions, mais plus encore en inquiétudes, en soucis, en douloureuses épreuves. L'autre, qui n'a pourtant pas toujours été étranger aux affaires publiques, a trouvé surtout dans l'étude paisible, laborieuse, assidue, un autre moyen de servir son pays et de servir son Dieu. L'un a eu la vie de famille, cette vie qui a tant de charmes, à la première heure surtout, mais qui, à la seconde, sans rien perdre de ce qu'elle a d'affectueux et de tendre et par cela même qu'elle est plus tendre, se mêle le plus souvent de tant de douleurs. L'autre, après avoir longtemps vécu de la vie commune, après avoir rencontré autour de lui les affections de la famille et avoir songé à se les assurer pour l'avenir, a été peu à peu conduit par la main de Dieu à la part la meilleure dans le divin héritage. Le sacerdoce s'est ouvert pour lui comme une œuvre plus parfaite de dévouement, une plus entière satisfaction pour son cœur, un plus saint emploi de son intelligence. Le chrétien dans la vie publique, le chrétien dans la vie sacerdotale, notre petit cénacle les a possédés tous les deux.

Je n'ai pas à parler beaucoup des premiers temps de la vie de M. de Carné. Nos lecteurs ont lu — et dans *le Correspondant* et ailleurs — ces pages intitulées : *Souvenirs de ma jeunesse*, qui un jour sont tombées de sa plume, comme une douce et charmante distraction de l'homme d'État. Il se montre là au temps de ses espérances, de nos communes espérances, pour ne pas dire de nos illusions ; à cette époque si souriante et si belle qui ne reviendra pas pour nous bien certainement, qui ne reviendra peut-être même pas pour nos fils ; ces temps de la restauration, vers 1826 ou 1827, où tout était si plein d'espérances, où l'on croyait encore à l'alliance entre l'ordre et la liberté, entre la royauté antique et les fruits, si chèrement achetés, de nos révolutions modernes ; où l'on croyait (illusion qui fut bien courte) le Cerbère de 1793 apaisé pour jamais par le gâteau emmiellé de la liberté parlementaire ; où il y avait dans l'air tant d'éloquence et tant de poésie, où Lamartine en était à sa splendide aurore et où Chateaubriand était bien loin de son déclin. C'est là l'air qu'a respiré le jeune Carné, jeté de sa Bretagne dans ce Paris, moins opulent, moins luxueux, sans doute, que celui d'aujourd'hui, mais bien plus vivant par l'intelligence et par le cœur, bien plus fait pour séduire une jeune âme. Cet étudiant de 1825, auditeur de la Sorbonne, convive des fêtes du Palais-Royal, ce jeune attaché aux affaires étrangères sous M. de Damas ou M. de Chateaubriand, assidu aux séances de la Chambre, sans être pour cela moins assidu à Saint-Sulpice ou à Notre-Dame, aurait-il, au jugement de quelques-uns, trop conservé dans son âge mûr des illusions de sa jeunesse? Ce n'est certes pas que les événements n'aient fait leur possible pour les lui ôter. Il avait respiré les parfums de la Charte de 1814 ; qu'a-t-il dû penser lorsqu'il eut fallu tant de fois vivre dans l'atmosphère de la révolution, cette grande ennemie de toute liberté?

En dirai-je davantage et rappellerai-je la partie anecdotique de ces Mémoires que tous nos lecteurs ont lus? Rappellerai-je ce vieux M. de Tremuzin, royaliste entêté et voltairien non moins entêté, qui avait si galamment sacrifié ses manchettes de dentelle à trois Suisses, lesquels n'eurent pas le courage de lui sacrifier une seule de leurs dents; ce salon d'un oncle où le jeune Carné souffrait doublement et comme libéral (puisque c'était le mot d'alors) et comme catholique, et d'où, par suite de l'indépendance de son esprit, il finit par sortir et plus libéral et plus catholique. « Je dois, dit-il, à une énergique réaction contre la double influence à laquelle fut soumise ma jeunesse, la foi solide qui a consolé ma vie, et mon inaltérable fidélité aux idées politiques auxquelles je concourus plus tard à donner un premier organe au sein de la presse religieuse. »

C'est ainsi que les vieillards font les idées des jeunes gens, quelquefois parce que ceux-ci se laissent persuader, plus souvent encore parce qu'ils contredisent.

Dès cette époque, et lorsque, diplomate pour quelques jours, il se fut initié à la connaissance des pays étrangers et en particulier de l'Espagne, dont il nous a si bien parlé; et plus tard, lorsque pour réclamer en faveur de la religion et de la liberté, contre les fâcheuses ordonnances de 1828, notre œuvre se fonda et le compta dès le premier jour parmi ses fidèles coopérateurs; il était clair pour lui et pour les autres que la vie parlementaire était son avenir. La vie parlementaire d'alors avait certes ses illusions et ses déboires. Le maître, le corps électoral à 300 francs, avait bien des aveuglements et des caprices ; mais n'était-il pas une merveille de bon sens auprès de notre maître actuel, le suffrage universel? M. de Carné devint député après 1830 et le fut jusqu'en 1848. Présenté comme candidat en 1869 et repoussé, mais depuis nommé à plusieurs reprises membre et président du conseil général (élection à laquelle les passions politiques ont moins de part), il allait être nommé sénateur par le département du Finistère (on y comptait du moins), si une santé depuis longtemps affaiblie ne lui eût interdit la candidature. En s'abstenant, sur la demande de sa famille et de ses amis, il renonçait à un dernier honneur que ses compatriotes allaient accorder à ses vieux jours ; mais il s'épargnait, nous ne saurions en douter, des soucis bien amers, bien plus amers qu'au moment de son refus il ne pouvait les prévoir. Ne nous plaignons pas de la Providence ; il avait assez combattu, assez souffert pour la patrie et pour l'Église; il était mûr pour la récompense.

Nul homme, en effet, n'a plus vivement senti les anxiétés et les amertumes de la vie politique. S'il y a eu, dans les assemblées, de ces tranquilles épicuriens pour lesquels toute la carrière parlementaire se résume en une fortune à faire ou une gloriole à obtenir, certes, ce n'était pas lui. On peut dire qu'il avait la fièvre de la politique, d'une politique, quand même il se fût trompé, toujours sincère, toujours patriotique, toujours chrétienne. La pensée qui s'était allumée dans son esprit sur les bancs de la Chambre le suivait dans son cabinet, et l'on s'étonne en pensant à tous les travaux de publiciste qui remplirent pour lui les intervalles de la vie parlementaire ou qui même concourent avec elle. Dès 1833, prétendant à la vie parlementaire, il écrivait ses *Vues sur l'histoire contemporaine* ; en 1841, déjà député, son livre du *Gouvernement représentatif en France et en Angleterre ;* plus tard, grâce au repos que lui donna l'Empire, ses *Études sur l'histoire du gouvernement représentatif en France*, et son livre sur l'*Europe et le second Em-*

pire : homme d'État dans ses livres, quand il ne pouvait plus l'être à la Chambre.

Et n'allez pas dire qu'il ne savait que la politique. Voici des travaux d'un autre genre, que tout le monde connaît, toujours inspirés par la même pensée patriotique et chrétienne, mais qui supposent une autre science que celle du temps présent et dont les journaux n'ont pu fournir l'étoffe : l'*Essai sur les fondateurs de l'unité nationale en France*, *la Monarchie française au dix-huitième siècle*. Et, comme un gage d'amour pour son pays natal, son livre des *États de Bretagne*, où il raconte et glorifie cette vieille liberté de sa province, d'où a surgi la liberté moderne de 1789, non pas pour l'imiter hélas ! mais pour l'anéantir. Parfois, en ouvrant tel ou tel de ces ouvrages, dont l'un parcourt, en la rangeant sous quelques grands noms, l'histoire nationale tout entière, j'éprouvais une certaine crainte. Carné, me disais-je, est trop politique, trop contemporain, trop député pour être érudit; il aura cherché, à travers la poudre des chroniques qu'il ne pouvait avoir le temps de lire jusqu'au bout, quelque filière dont le gouvernement représentatif a pu sortir, quelque germe bien ou mal compris de liberté constitutionnelle, quelque trace d'*habeas corpus*, quelque plaidoyer en faveur de la Charte. Mais soulever les vieux parchemins, déchiffrer les rondeaux du moyen âge et les poëmes chevaleresques, aller de village en village, par les landes de la Bretagne, dénicher quelque vieille tombe ou lorgner quelque pignon de mur féodal, est-ce qu'on peut faire cela quand on est député, quand on a une candidature en tête, un ministère à soutenir ou à renverser ! Il aura effleuré tout cela et mis par là-dessus son style. Eh bien non, je me trompais ; il connaît du Guesclin et saint Louis, comme Louis-Philippe ou M. Molé. Ce n'est pas seulement un livre de député ou d'académicien, c'est un livre de savant des inscriptions et belles-lettres. Comment a-t-il trouvé le temps et la liberté d'esprit pour cela, lui que les affaires publiques préoccupaient à un tel point, lui qui ne savait pas n'en point parler, lui dont la vie, de plus, se partageait entre Paris et la Bretagne : trouvant à Paris, sinon la Chambre, au moins les salons, les journaux, des amis dont aucun n'était oublié et des préoccupations plus inévitables là qu'ailleurs ; trouvant en Bretagne les soucis de la vie locale, vie de père de famille, de propriétaire, de fonctionnaire municipal ou départemental, plus multipliés en ce pays qu'en bien d'autres? Comment faisait-il ? Je voudrais bien le savoir, et je tâcherais de l'imiter; mais, en vérité, je ne le sais pas.

Il y a seulement un don que j'ai remarqué en lui, c'est la facilité avec laquelle, après une lecture rapide, une ou deux conversations,

un court voyage, il savait se faire sur tel homme, telle époque, tel pays, tel sujet, un ensemble d'idées générales, lucide, bien coordonnée, incomplète, sans doute, quant aux détails, mais lumineuse et concordante. « M. de Carné ! disait en plaisantant une femme qui le connaissait bien, il aurait traversé un pays la nuit, dans une voiture fermée, il aurait causé avec quelque postillon ou quelque aubergiste ; il en saurait plus sur les sentiments et la situation politique de ce pays que vous après un mois de séjour et d'étude. » C'était essentiellement un esprit synthétique ; et, par la synthèse on n'arrive pas toujours au vrai ; mais, par l'analyse, le plus souvent on n'arrive à rien.

Et enfin, il a été de notre œuvre, à travers toutes les vicissitudes qu'elle a éprouvées et toutes les vicissitudes de sa propre vie, le plus fidèle et le plus constant coopérateur. Si l'on veut savoir quelle était la pensée première de ce groupe de jeunes gens qui se réunissait en 1828 pour écrire *le Correspondant* hebdomadaire; si vous voulez, vous, nos successeurs, savoir ce que pensaient vos devanciers, lisez ces *Adieux du Correspondant* que M. de Cazalès écrivait en 1831 et que M. de Carné a reproduit à la suite de ses *Souvenirs de jeunesse*. Vous verrez ce qu'était cette pensée, trop juvénile, trop enthousiaste peut-être, érigeant trop les besoins et les circonstances du moment en philosophie et en dogme, mais chrétienne avant tout et plus que tout, écartant les idées de parti politique pour ne faire, s'il était possible, qu'un parti chrétien, disant aux royalistes : Soyez royalistes pour l'avenir peut-être, mais, pour aujourd'hui ne soyez que chrétiens. « Le ciel s'étant déclaré, dit-il (après la révolution de 1830), nous donnâmes de pieuses larmes à d'augustes infortunes ; puis nous nous rappelâmes une phrase de l'Évangile qui résume, dans sa simplicité profonde, toutes les lois de l'ordre social et hors de laquelle les peuples s'agiteront en vain pour trouver, dans des combinaisons infinies, la stabilité et le bonheur : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* Nous prîmes position comme catholiques, rien que catholiques ; nous jurâmes de sacrifier aux intérêts de la religion, seul espoir de la patrie et de l'humanité, affections, préjugés, antipathies, ressentiments. » Paroles toujours dignes d'être répétées, et plus encore aujourd'hui qu'en 1830 ; car le mouvement révolutionnaire de 1830, si irréligieux qu'il fût, n'avait pas pour objet principal la guerre à l'Église, tandis que, pour les révolutionnaires d'aujourd'hui, le premier ennemi, c'est Dieu.

Et, quinze jours après celui où M. de Cazalès parlait ainsi, il annonçait aux lecteurs la *Revue européenne*, nouvelle forme de notre

œuvre, et il en prenait la direction. Encore de tristes souvenirs! Lorsque l'abbé de Cazalès se retira, ce fut Edmond Wilson que nous mîmes à notre tête, un autre ami, un autre mort, un mort bien aimé et bien chrétien; plus tard, Charles Lenormant, un de ceux (et il en est beaucoup) que la science avait amenés au christianisme; car la science, lue de bonne foi, est chrétienne; savant éminent, chrétien courageux et dévoué. Pardonnez-moi de répéter ces noms, de saluer en passant ces chers morts : à mon âge, plus que jamais, on a besoin de se dédommager de l'absence par le souvenir; à mon âge, plus que jamais, *adieu* veut dire : *à bientôt!*

En 1864, au milieu du silence parlementaire et du silence, au moins momentané, des révolutions, M. de Carné fut appelé à l'Académie française. Il y fut appelé principalement par un ami, et pourquoi ne dirais-je pas un coopérateur, ami de notre œuvre, et surtout ami de nos cœurs, le catholique militant par essence, Charles de Montalembert. Il y fut appelé aussi par l'homme éminent qui, dans les Chambres, au ministère, dans toutes les phases de sa vie politique, avait su apprécier le caractère et l'esprit de M. de Carné, le savant, l'historien, le professeur, l'homme politique, le ministre, le chrétien (digne de Bossuet, s'il eût écouté Bossuet jusqu'au bout), M. Guizot. Et enfin il eut l'honneur de succéder à un autre de ces chrétiens de la science, qui, dans un autre ordre d'études que M. Lenormant, poussant la vérité scientifique jusqu'au bout, lui aussi y avait trouvé Dieu. Je veux parler de M. Biot. Notre ami eut donc un noble cortége d'hommes illustres avant lui et à côté de lui, pour entrer à l'Académie. Et l'Académie le jugeait bien, et, si haut qu'elle mît son esprit, elle mettait son cœur plus haut encore. L'Académie finit par lui confier la douce, mais laborieuse tâche, de lui raconter ces humbles vertus dont M. de Montyon a voulu la faire juge. Après avoir, à la tribune, combattu ou défendu les hommes d'État et les ministres, il a eu, pendant ces dernières années, à apprécier les mérites, d'autant plus grands qu'ils sont plus obscurs, de quelques servantes ou de quelques ouvriers chrétiens (car l'Académie, en ce genre, ne trouve guère que des chrétiens à couronner) ; et il a jugé, soyez-en sûr, que c'était là pour lui la meilleure part.

Voilà, bien en abrégé, la vie publique et littéraire de notre ami. Elle a été mêlée de bien des épreuves. Mais combien d'autres épreuves devaient marquer sa vie privée! ou plutôt, dans ces dernières années surtout, combien les peines du père de famille ont marché de pair avec les peines du patriote! Chez lui les malheurs du pays ont eu pour contre-coup, je dirais presque pour résultat, les malheurs du toit domestique. Il y a un mot terrible de Fénelon, un mot que l'ex-

périence de la vie nous oblige cependant à tenir pour vrai : « Il n'y a pas, dit-il, dans toute l'humanité de plus cruelles douleurs que celles qui sont causées par un heureux mariage. » Et on a dit encore : « Mariages heureux, que Dieu sait bien tempérer vos plaisirs, et, en vous ôtant ce que vous aimez, vous apprendre à ne plus aimer que lui ![1] » Notre ami l'a bien éprouvé. Heureux époux, père d'une nombreuse et heureuse famille, il a d'abord été frappé dans la personne de celle qui la lui avait donnée, et qui l'élevait joyeuse et souriante auprès de lui. Puis, à l'époque sinistre de 1870, au moment de nos malheurs communs, Dieu, qui avait déjà réclamé deux de ses filles pour le cloître, a réclamé l'une des deux pour le ciel. Puis son fils, dont le nom nous est bien connu, intrépide, savant, curieux voyageur, que l'Académie a couronné mort, parce que le temps lui a manqué pour le couronner vivant ; son fils, revenu de cette expédition du Mékong qu'il a si bien racontée, en était revenu, nous ne voulions pas le croire, mais il en était revenu frappé au cœur. L'énergie de la jeunesse lutta longtemps ; il y eut des moments d'espérance, de confiance même ; et ce fut bien peu avant le dernier jour que son père, dont la pensée ne pouvait être inactive, chercha un soulagement à des anxiétés de tout genre dans ce retour vers les souvenirs de ses jeunes années dont nous parlions tout à l'heure. Il écrivait, nous dit-il dans sa préface, « plongé dans un abîme où tournoient, comme une ronde infernale, les plus hideuses visions : la conquête, la misère, la dissolution sociale ; » séparé, par une muraille de fer et de feu, de ce « Paris où étaient enfermés », combattant et souffrant, « la plupart des êtres chéris pour lesquels il tenait encore à la vie ; » n'ayant auprès de lui « qu'un de ses fils, celui que sa tendresse disputait depuis deux ans à la mort, noble cœur, aujourd'hui plus torturé par le sentiment de son impuissance que par l'aiguillon de ses douleurs ». Mais, en novembre 1870, le pauvre père eut à pleurer à la fois et sa patrie et son fils. D'autres douleurs encore suivirent après celles-là, des douleurs et des inquiétudes de famille, mais auxquelles les souffrances publiques n'étaient pas étrangères. Malgré son tempérament actif, malgré la vigueur de son âme, notre ami succomba. Il avait fait son temps, il avait payé sa dette, il avait lutté jusqu'au dernier jour, présidant le conseil général, votant, écrivant, combattant à travers ses larmes, et, quoique atteint depuis longtemps, il ne désespérait même pas de venir à Paris au printemps prochain. Sa famille et ses médecins n'en jugèrent pas ainsi, et Dieu, dans sa miséricorde, en avait décidé autrement. Il était temps que, de cette patrie désolée dans le passé, menacée encore plus

[1] *Oraison funèbre de Françoise de Rabutin, dame de Toulongeon.*

dans l'avenir, il montât vers une meilleure patrie; qu'il quittât sa famille, restée sur la terre, pour aller retrouver celle qui l'attendait là-haut. Tel a été, nous osons l'espérer, le jugement de Dieu sur lui. Prions néanmoins pour que cette âme — si bien préparée, du reste — rejoigne bientôt les amis qui l'ont précédée, et attire, un jour, après elle les amis qu'elle a laissés en arrière.

Ses funérailles, dont le détail nous arrive en ce moment, ont été ce que devaient être celles d'un tel chrétien. Son humilité avait d'avance repoussé l'hommage d'un discours prononcé sur sa tombe. C'est dans l'église même, c'est de la bouche de son évêque, que ses enfants et ses amis ont entendu de saintes et de consolantes paroles. Le prélat n'a parlé ni de l'homme politique ni de l'écrivain : il a parlé du chrétien et de l'homme de bien. Des hommes de toutes les classes, l'école de Frères qu'il avait fondée à Quimper, l'école normale qu'il y avait également établie, plus de six cents paysans étaient là, se pressant dans la petite église insuffisante pour les contenir; et, si le temps et la distance l'eussent permis, que d'amis, que de confrères de l'Institut, que de collaborateurs d'autrefois et d'aujourd'hui eussent été là !

Réunissons donc dans notre souvenir tous ces chers morts, dont nos lecteurs me pardonneront certainement de leur avoir tant de fois redit les noms. Les tristes esclaves de la *libre pensée* (puisqu'on l'appelle ainsi), lorsqu'ils parlent devant le tombeau de leurs morts, ne peuvent même pas leur dire *à Dieu*, puisqu'il n'y a pas de Dieu pour eux ; nous, nous disons aux nôtres *à Dieu*, et nous ajoutons *au revoir*.

F. DE CHAMPAGNY.

SOUVENIRS D'ANGLETERRE

BROADLANDS

Nous nous souvenons d'avoir entendu dire à M. de Montalembert, qui avait parcouru à peu près tous les pays de l'Europe, que l'Angleterre était un de ceux qui lui semblaient le plus *amusant* et même le plus *riant*. Cette appréciation nous paraît très-fondée. Nous reconnaissons toutefois qu'il n'en est pas qui soit plus contraire à l'opinion générale.

Pour le plus grand nombre, en effet, l'Angleterre est un pays très-bien gouverné et doué d'une incontestable grandeur, mais triste, sombre, voilé sans cesse d'épais brouillards ; un pays d'où est venu de lui-même le mot *spleen* qui n'a jamais eu de traduction dans aucune langue (sans doute parce que l'ennui n'a jamais existé en aucun autre lieu) ; peuplé, d'ailleurs, d'individus roides, froids, parlant habituellement mal français, et dont les types les plus connus des Parisiens représentent un être habituellement ridicule, quelquefois généreux, toujours excentrique, et rarement amusant, à moins que ce ne soit dans un sens qui n'a rien de flatteur.

Nous savons bien que ceux qui réfléchissent un peu tiennent un autre langage. Ceux-là savent de quelle vie est animée l'île voisine, quelle littérature s'y développe, quels coopérateurs nombreux et quels lecteurs innombrables trouvent les livres qui cherchent à satisfaire l'insatiable curiosité publique, et ils comprennent qu'il y a là une source inépuisable d'intérêt et d'instruction. Les hommes politiques discernent bien aussi, dans les institutions anglaises, un vaste sujet d'étude et parfois d'admiration ; mais, en somme, le

mot « amusant » semblera toujours, en France, convenir aussi mal à l'Angleterre que le mot « riant ».

Ces deux épithètes nous semblent cependant pouvoir être très-justement appliquées au pays et à ses habitants. Et pour parler d'abord de la nature extérieure, nous dirons que, malgré l'absence des grands horizons, du bleu profond du ciel ou de la transparence éblouissante de l'air — choses auxquelles il faut dire adieu à mesure qu'on s'éloigne du midi de l'Europe —; malgré l'atmosphère brumeuse et les nuages, et les brouillards, et la fumée dont l'Angleterre est si souvent obscurcie, le bienfait de la lumière est cependant accordé souvent avec magnificence à cette terre verdoyante, et que, lorsque le soleil lui sourit, on peut dire qu'il la trouve belle et parée comme une reine pour le recevoir. Alors, les prairies, les arbres majestueux, les fleurs (aimées et soignées dans toutes les classes) grimpant sur les murailles ou étincelant dans les jardins, les constructions elles-mêmes, pittoresques en un certain sens, corrigent la régularité trop grande qui pourrait résulter du goût général pour l'ordre et la propreté. Tout cela resplendit d'un très-joyeux éclat, et l'on dirait presque que, les visites du soleil étant plus rares qu'ailleurs, on veut du moins que ses rayons ne rencontrent que le moins possible la laideur, la saleté et le désordre.

Il faut remarquer, du reste, que cet aspect riant du pays suggère moins les idées de gaieté que celles de bonheur : ces vastes prairies, ces grands arbres, ces bruyères, ces fleurs, ces belles rivières ne sont, en effet, que l'encadrement du tableau où se place ce cher foyer domestique, ce *home* dont le nom seul résume, pour les Anglais, ce qu'il y a de plus positif et en même temps de plus poétique dans leurs souvenirs ou dans leurs visions du passé, du présent ou de l'avenir.

Nous maintenons donc qu'en dépit de ses brouillards, de son charbon de terre et de son climat rude et ingrat, l'Angleterre n'est point dépourvue de charmes extérieurs, même là où la mer et les montagnes ne lui donnent pas cette beauté exceptionnelle qui appartient à quelques-uns de ses paysages ; et nous disons de même, que, lorsqu'on connaît bien la société anglaise, lorsqu'on est admis dans l'intérieur de ces demeures, parfois si somptueuses, toujours si hospitalières et, sans exception, si *comfortables* (mot adopté aujourd'hui sur le continent sans avoir été traduit), on modifie bien vite la plupart des opinions qu'on y apporte et même les premières impressions qu'on y reçoit.

Au premier abord, en effet, la froideur, la timidité, une sorte de gaucherie qui résiste, chez beaucoup d'Anglais, à l'âge, et parfois les accompagne jusqu'à la fin de leur vie; certaines habitudes univer-

selles, certains goûts que tous semblent posséder au même degré, et ce cachet extérieur qui, quel que soit leur âge, leur rang ou leur sexe, marque leur nationalité d'une façon si caractéristique : tout cela peut faire penser d'abord qu'ils se ressemblent tous. Mais, lorsque l'on vit davantage au milieu d'eux, lorsque l'on commence à les bien connaître, on découvre au contraire qu'il n'est pas un lieu de la terre où les individualités soient plus tranchées et plus diverses, et, bien loin de rencontrer plus qu'ailleurs des types qui se répètent, on en arrive à trouver qu'en Angleterre personne ne ressemble à personne, et que c'est le pays par excellence de l'originalité. Les goûts, les caractères, les dispositions diffèrent probablement tout autant en d'autres pays, mais la liberté de les manifester n'est nulle part aussi grande. Elle n'existe en France que par exception, et il faut l'âge, ou quelque autre droit acquis, pour avoir celui de se soustraire à la loi commune de l'usage, de l'étiquette ou de l'habitude. En Angleterre chacun prend à peu près sa voie comme il l'entend, dès le début : au sein même de ces familles de huit ou dix frères et sœurs, que l'on y rencontre si souvent, il n'est pas rare de trouver non-seulement des tendances et des opinions différentes, mais une façon de les manifester originale et tout à fait inattendue. Ces diversités deviennent plus frappantes à mesure que le cercle de ceux que l'on connaît s'étend un peu au delà de ce grand monde qui se réunit chaque année à Londres, et dont les traits apparents diffèrent fort peu de ceux du même grand monde en tous pays. Et cependant, même à Londres, même pendant cette époque mondaine et frivole où la journée tout entière est absorbée par la variété des amusements qui s'y succèdent, il n'est guère de matinée, de dîner ou de soirée où l'on n'ait l'occasion de faire des rencontres dignes d'intérêt. Le monde officiel, le monde politique ou littéraire étant, pendant ces quelques mois, rapproché et comme confondu avec le monde frivole, d'une façon que la longue division des partis ne nous permet plus de connaître en France. De là l'*imprévu*, qui est précisément l'ingrédient *amusant* dont nous parlons.

Cet ingrédient que l'on retrouve n'est nulle part plus fréquent et plus frappant que dans ces maisons de campagne où l'on se réunit, à une autre époque de l'année, et qui diffèrent de ce que l'on connaît ailleurs, tant à cause de leur splendeur que du nombre et de la diversité de ceux qui s'y rencontrent.

Parmi ces maisons de campagnes anglaises dont je revois l'image en écrivant ces lignes, il en est une qui, en ce moment, se retrace plus particulièrement à ma mémoire, non qu'elle soit plus remarquable que mille autres en Angleterre, mais d'abord parce que, il y a environ vingt ans, elle était par excellence le théâtre des ren-

contres imprévues, et puis parce que, le cours des années l'ayant fait passer aux mains de l'héritier de l'hôte illustre qui nous y reçut naguère, il se trouve aujourd'hui encore que, toute transformée qu'elle est, et, nonobstant la disparate entre le passé et le présent, il se trouve, dis-je, qu'elle a conservé plus que jamais le privilége d'être le rendez-vous d'individualités remarquables et le centre de réunions, qui, pour être un peu étranges peut-être, n'en sont pas moins aussi intéressantes que celles du passé. La maison dont je parle est le château de Broadlands, propriété de lord Palmerston à l'époque où nous y fîmes plusieurs séjours, aujourd'hui celle de M. C. T., son beau-fils et son héritier.

I

1855 A 1865

Je me sers ici du terme de « château » pour me conformer à l'usage français, qui désigne ainsi toutes les grandes habitations de campagne. Mais en Angleterre ce terme ne s'applique qu'à celles qui ont réellement conservé leur aspect féodal et où la bannière arborée au haut de la tour indique encore aujourd'hui la présence du possesseur actuel, comme elle indiquait naguère celle de ses ancêtres.

Le château de Broadlands n'a nullement ce caractère. Il fut bâti à l'époque où, par l'une de ces fluctuations étranges du goût (qui, en matière d'architecture comme de costume, font souvent succéder le laid au beau), les yeux s'étaient lassés des constructions élevées de tous côtés, en Angleterre, vers la fin du seizième siècle, de ces charmants et pittoresques manoirs dont la brique rougeâtre, les fenêtres en saillie, les berceaux et les terrasses s'harmonisent si bien avec la verdure qui les environne, et où la distribution intérieure s'accorde non moins bien avec les habitudes nouvelles d'une époque où naissaient le goût de l'étude et le besoin du repos, aussi bien que celui du bien-être domestique.

Broadlands, au lieu de cela, bien que ce soit une belle et noble demeure, est du nombre de celles qui, à une époque plus récente, furent à leur tour trop longtemps en vogue, où le faux italien se déploie à côté du faux grec, et où les colonnes corinthiennes, noircies par le climat, se détachent sur le ciel gris du Nord, rappelant ainsi par le plus fâcheux contraste le fond d'azur : *Dolce color d' oriental Zaffiro*[1], sur lequel se détachaient les modèles de ces

[1] Dante.

malencontreuses copies. L'intérieur de la maison est du reste gai, spacieux, élégant et, comme de raison, d'un *comfort* irréprochable. Au rez-de-chaussée deux salons des plus belles proportions reçoivent la lumière par de grandes fenêtres au delà desquelles on aperçoit la verte pente de la pelouse descendant jusqu'à la rivière rapide qui serpente à travers le parc. L'une des extrémités de ce rez-de-chaussée est occupée par la vaste salle à manger, à laquelle on arrive par un troisième salon tout embaumé des fleurs du parterre sur lequel il s'ouvre. A l'autre, se trouvent le billard et la bibliothèque — bibliothèque, par parenthèse, riche (trop riche peut-être) en ouvrages français du dix-huitième siècle. — Sur toutes les tables, livres et objets divers à profusion, selon l'usage anglais, et une abondance de journaux et de revues plus grande encore qu'ailleurs, ainsi que cela devait être, naturellement, dans un salon qui était celui du premier ministre de la couronne d'Angleterre.

Cette position, qui était celle de lord Palmerston pendant presque tous les séjours qu'à diverses reprises nous fîmes à Broadlands, explique assez le nombre et la diversité des personnages qui parfois s'y trouvaient réunis. Lorsqu'on y demeurait quelque temps de suite, en effet, on pouvait voir s'y succéder en grand nombre les hommes les plus marquants de l'Angleterre : notabilités politiques, littérateurs célèbres, ou grands voyageurs. On y rencontrait aussi la plupart des diplomates ou des étrangers de distinction, et nous pourrions même ajouter des étrangers *non distingués*, que le désir de voir le célèbre homme d'État attirait dans les environs, et qui obtenaient près de lui un accès facilité peut-être par une certaine curiosité qu'il éprouvait lui-même de mesurer la nature et l'étendue de sa popularité.

A côté de ces personnages divers, que des raisons plus ou moins politiques amenaient à Broadlands, se groupaient ceux qui appartenaient au grand monde de l'élégance et de la mode, dont lady Palmerston avait été dès l'âge de dix-huit ans la reine et le demeura toujours, l'âge n'ayant jamais altéré chez elle les qualités qui, plus que sa beauté, lui en avaient donné le sceptre. Sœur et femme des deux ministres qui ont possédé le plus longtemps le pouvoir sous le règne actuel[1], elle avait l'habitude et l'intelligence des grandes affaires, qui s'étaient si souvent traitées devant elle; mais elle possédait au suprême degré le tact qui, en pareille matière, marque la limite qu'une femme, lorsqu'elle parle, ne doit jamais franchir. Elle joignait à cette prudence un charme et une douceur de langage qui, sans exclure l'intérêt passionné que lui inspirait le parti

[1] Lady Palmerston était la sœur de lord Melbourne.

dont lord Melbourne et lord Palmerston avaient successivement été les chefs, la rendait cependant également affable et gracieuse pour ceux d'une opinion toute contraire. Sauf un seul[1], son salon, pendant une longue suite d'années, fut le plus agréable aussi bien que le plus brillant de Londres. La douceur des manières et du langage n'étaient d'ailleurs, chez lady Palmerston, que l'expression véritable d'une bienveillance, d'une égalité d'humeur et d'une bonté qu'il n'est pas fréquent de rencontrer sous les dehors gracieux et brillants des habitants du grand monde. Ce furent là les qualités qui lui donnèrent tant d'amis et si peu d'ennemis — si jamais elle en eût un seul, — et qui rendront son souvenir ineffaçable pour tous ceux qui l'ont approchée.

Au milieu de ce cercle, et en faisant les honneurs avec elle, se trouvaient ordinairement les deux filles de lady Palmerston[2], si belles et si gracieuses, que l'on hésiterait à dire laquelle des deux l'emportait sur l'autre, si la seconde, après avoir offert, au début de sa vie, le rare exemple d'une destinée à laquelle la Providence avait prodigué tous les dons et tous les biens de ce monde, n'était devenue ensuite un exemple non moins rare d'épreuves aussi multipliées que courageusement et pieusement supportées. Aussi ne peut-on refuser une sympathique préférence à celle des deux sœurs qui, encore dans tout l'éclat de sa jeunesse, fut marquée de ce signe d'en haut qui revêt la physionomie comme l'âme humaine, de *ce quelque chose d'achevé que donne le malheur*[3].

Quant à la manière dont s'écoulait le temps, elle différait peu de ce qui se passait ailleurs, si ce n'est que, la complète indépendance — qui semble aux Anglais le plus grand bien que l'on puisse posséder et, par conséquent, procurer aux autres — n'étant pas toujours comprise par les étrangers qui fréquentaient Broadlands, leur présence y amenait parfois quelques exceptions aux règles générales. En effet, on a beau dire à des Français de se regarder comme chez eux et d'agir en conséquence, il leur faut du temps pour comprendre jusqu'à quel point la chose doit être prise au mot. Il est vrai que, lorsqu'on y parvient, on en arrive alors assez vite à trouver

[1] Le salon que j'excepte ici est celui de lady Granville dans Bruton-Street, et aucun de ceux qui l'ont fréquenté pendant les années dont je parle (1850 à 1858) ne me contrediront si je lui donne la préférence sur tout autre. Sans doute il s'y attache pour moi un cher et profond souvenir, mais ce sentiment tout personnel n'est pour rien dans cette appréciation. L'opinion que j'exprime était universelle.

[2] La comtesse de Shaftesbury et la vicomtesse Jocelyn, nées du premier mariage de lady Palmerston avec lord Cnoper. Elle n'eut point d'enfants du second.

[3] Elle devint veuve dans la fleur de sa jeunesse, et plus tard, ses deux filles et l'un de ses fils lui furent enlevés.

fort commode d'aller et de venir à sa guise, de déjeuner seul ou en compagnie, comme on le veut, sans étonner personne ; de sortir ensuite à pied, à cheval ou en voiture, ou de ne pas sortir du tout, selon sa propre fantaisie; enfin de joindre à l'espèce de repos que cause la suspension de tous les tracas du *chez soi* l'agrément de conserver la même liberté que si on ne l'avait pas quitté. Il n'en est pas moins vrai que, selon les habitudes du continent, ceux qui viennent visiter leurs amis à la campagne s'attendent à ce que leurs hôtes s'occupent d'eux et même leur préparent pour la journée (surtout pendant de courts séjours) une sorte de programme qu'ils sont tout disposés à accepter. Lady Palmerston savait, en pareil cas, être polie comme l'entendaient ses invités, et partager la journée de manière à leur éviter la peine de s'en occuper eux-mêmes. C'était elle qui alors se chargeait de les conduire, soit en voiture dans tous les environs et jusqu'à Southampton (qui était le but de promenade le plus éloigné), soit à pied dans le parc, au bord de la charmante rivière ou dans le vaste *flower Garden* parfumé, presque à l'excès parfois, par les magnolias qui s'y épanouissent et que la douceur comparative du climat rend en ce lieu d'une beauté exceptionnelle ; soit enfin à la petite ville de Ramsey, contiguë au parc et qui contient une église remarquable datant de la fin du douzième siècle, et pouvant passer pour l'un des spécimens les plus parfaits de l'art chrétien à cette époque. Intéressante et triste visite, celle-là ! pour les catholiques de tous pays ! et je m'étonnais parfois d'en trouver quelques-uns indifférents à cette vue, ou du moins aux réflexions qu'elle faisait naître. Quant à moi, rien ne m'y a jamais habituée. Rien n'a jamais pu diminuer l'amère mélancolie que me cause toujours l'aspect de ces édifices splendides dont l'Angleterre, revenue de sa première fureur destructive, s'est montrée ensuite si soigneuse et si froide gardienne... gardienne, hélas ! des pierres et des vitraux, mais non des *autels*, c'est-à-dire de ce qui est la raison d'être de tout ce qui les environne, et sans lesquels tout est inexplicable et sans but ! A cet égard-là, il faut avouer que l'usage auquel sont appliqués aujourd'hui ces magnifiques monuments de la piété catholique réalise à merveille l'un des singuliers désirs exprimés en dernier lieu par M. Gladstone, lorsqu'il concède aux ritualistes les signes extérieurs et les formes matérielles qui plaisent à leur goût, *à condition qu'ils n'y attacheront aucune croyance intérieure ou aucune idée spirituelle.*

A coup sûr, il en est ainsi aujourd'hui en Angleterre dans nos églises transformées. On peut dire, avec vérité, que l'idée qui était le fond et la substance de tous les objets visibles en a entièrement disparu,

et que le sens des choses n'y existe plus. Ces voûtes immenses, si bien faites pour la prière silencieuse et pour l'union de l'âme au sacrifice, que l'œil peut suivre de loin ; ces vastes nefs destinées à des foules où tous les rangs sont confondus ; ces sombres vitraux, riche et pieuse parure des églises au temps où, sans prier avec moins de ferveur assurément, le peuple savait mieux joindre les mains qu'ouvrir un livre : rien de tout ce religieux et imposant ensemble ne convient à ceux qui s'y sont établis aujourd'hui. Une fois la lampe du sanctuaire éteinte, tout le reste devient vide de sens. Pour écouter un sermon ou une lecture, pour suivre, dans un livre bien relié et rigoureusement le même pour tous, chaque parole d'une liturgie, ce qu'il faut, c'est un pupitre plutôt qu'une chaise, c'est beaucoup de jour et c'est beaucoup de siéges, et si l'on considère, de plus, l'absence totale de croyance à l'intercession des saints ou de respect pour leurs images et, par-dessus tout, la négation du dogme eucharistique, âme et vie de toute la splendeur extérieure du catholicisme, on admettra sans peine que les grandes salles dépouillées de tout ornement où se réunirent les premiers réformés feraient encore aujourd'hui bien mieux l'affaire de leurs descendants que nos vieilles abbayes ou nos magnifiques cathédrales. On peut donc s'étonner, à bon droit, de les voir s'y établir et même chercher à les imiter de leur mieux. Mais il ne faut pas trop leur reprocher cette inconséquence, et surtout il ne faut pas trop nous en plaindre. Quoi qu'en dise M. Gladstone, il est malaisé de séparer ainsi la forme de l'idée, le corps de l'âme. Ces pierres ont parlé : de nos jours, bien des gens ont compris leur muette éloquence, et nous croyons que l'avenir augmentera le nombre de ceux qui les entendront et sauront découvrir, au delà de la forme qu'ils admirent, la signification mille fois plus belle qu'elle recèle et qu'elle manifeste à la fois.

Je ne chercherai point à passer ici en revue ceux qui firent partie du cercle de Broadlands pendant que nous nous y trouvions nous-mêmes. Il ne serait pas, d'ailleurs, également intéressant de parler de tous. Mais peut-être retrouvera-t-on ici avec quelque intérêt des pages destinées à fixer dans ma propre mémoire les traits de l'homme important et célèbre qui en était la figure principale. Je ne puis assurément avoir la prétention d'ajouter quelque chose à un portrait tant de fois tracé avec enthousiasme ou avec colère, et qu'amis et ennemis ont à satiété placé sous les yeux du public ; mais n'est-il pas vrai que, dans une galerie, les figures qui inspirent le plus d'intérêt sont celles des personnages que l'on connaît le mieux, soit de vue, soit de réputation? C'est dans cette pensée qu'au lieu de me borner ici à écrire de mémoire et à faire, à distance, un portrait

auquel pourraient se mêler des impressions reçues plus tard, je transcris textuellement quelques pages que j'écrivis à l'époque même de notre séjour à Broadlands, en 1856. Elles sont moins correctes peut-être que celles que j'écrirais aujourd'hui, mais elles sont plus exactes et ont l'avantage que possède le plus pâle croquis fait d'après nature sur le plus beau dessin tracé de souvenir — ce qui veut souvent dire *de fantaisie*.

« . . . Lord Palmerston a été pour nous d'une bonté et d'une cordialité extrêmes. Pendant ce séjour, j'ai très-souvent causé avec lui; je l'ai retrouvé toujours le même, c'est-à-dire infiniment *autre* que sa réputation, je serais presque tentée de dire *au-dessous* d'elle; mais c'est véritablement *différent* qu'il me paraît, plutôt que *moindre*.

« Il n'est pourtant pas un grand chef de parti, comme ses amis le représentent et comme sa position peut le faire croire; et il n'est pas non plus le génie malfaisant que la plus grande partie de l'Europe veut voir en lui.

« Il n'est, au fait, d'aucune façon un génie, car il n'a aucune espèce de grandeur. Ce qui en approche le plus dans son caractère, c'est cette imperturbable bonne humeur qu'aucune ombre n'altère. Qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition, triomphant ou battu, attaqué à outrance ou loué à l'excès, il est toujours le même, toujours capable de rendre justice à ses adversaires, jamais aigri contre eux, jamais même impatienté. En 1852 je me trouvais à Broadlands au moment de sa sortie du ministère, alors présidé par lord John Russell, et, lorsque son collègue et ami venait de se conduire envers lui de façon à provoquer de sa part une indignation qui eût semblé fort concevable, je n'en ai pas vu chez lui la moindre trace, pas un mot d'aigreur, de récrimination ou de modération affectée. La seule différence — s'il y en avait une — c'est que son esprit, ainsi affranchi du poids des affaires, semblait plus libre, plus enjoué, et qu'il accordait un temps plus long à la conversation. C'est la seule fois que je l'ai vu demeurer dans le salon après l'heure du thé, causer longuement, et si jamais il m'a semblé aimable et de bonne humeur, c'est précisément à cette heure où il avait de bonnes raisons de ne l'être pas.

« Dans ce dernier séjour que nous venons de faire à Broadlands, où sa position est si différente, puisque aujourd'hui il est au pinacle, nous l'avons retrouvé rendu à ses habitudes de travail, à ses heures régulières, à ses courtes conversations. L'heure du dîner et la demi-heure qu'il passe ensuite dans le salon, lorsqu'il y a rejoint les dames avec le reste des convives, est la seule partie de la journée donnée à la société. A dix heures précises on apporte le thé

Il en prend une tasse, et, au moment où il la dépose sur la table, il se lève et se retire pour ne plus cesser de travailler jusqu'au milieu de la nuit, et reprendre ce travail le lendemain matin pour ne plus l'interrompre jusqu'à l'heure du dîner, sauf trois quarts d'heure ou une heure de promenade, à pied ou à cheval, qu'il se permet ou s'impose pour sa santé vers la fin du jour.

« . . . Indifférent à l'opinion qu'on a de lui, persévérant, actif, infatigable, sincèrement libéral et voulant la liberté pour tous ; quoique partisan des réformes, aimant toutes les vieilles coutumes de son pays, et aussi peu novateur imprudent que routinier obstiné, il a l'intelligence ouverte et prête à comprendre les vrais besoins et les vrais désirs du peuple anglais. Maître de sa parole, sachant être clair, éloquent, enjoué, entraînant, suivant l'auditoire auquel il s'adresse, il n'est pas d'orateur qui se fasse mieux comprendre de tous et dont la parole semble mieux exprimer les sentiments de chacun des individus de la foule qui l'écoute. Ce sont là, je crois, à peu près toutes les qualités et les dons qui lui valent, en Angleterre, la grande popularité dont il jouit ; mais, parmi ces qualités, plusieurs lui sont inutiles lorsqu'il s'agit des autres pays ; quelques-unes même se transforment et deviennent dangereuses vis-à-vis des étrangers : son indifférence pour l'opinion ressemble à du mépris, son goût pour la liberté le fait passer pour révolutionnaire. Il n'écrit pas non plus comme il parle, et, chose assez extraordinaire, il lui échappe moins de paroles immodérées dans la chaleur d'un discours qu'il n'en écrit, à tête reposée, dans une dépêche. Enfin, tandis qu'en Angleterre il est presque toujours maître de ceux auxquels il s'adresse, parce qu'il les connaît mieux que personne, son ignorance à l'égard des étrangers est extrême, et cet esprit si libre vis-à-vis de ses compatriotes se montre imbu des plus vives et des plus étranges préventions, lorsqu'il s'agit des autres. Cela seul suffit pour faire comprendre quelques-unes de ses erreurs, et aussi l'aversion qu'il inspire au dehors. Et néanmoins cette aversion est injuste, car, malgré ses méprises, rien n'est plus faux que l'opinion qu'on lui prête de chercher systématiquement à révolutionner l'Europe dans le but de servir un intérêt anglais complétement imaginaire. Il aime la justice sincèrement, et il hait de même l'oppression ; il croit que toutes les nations ont intérêt à ce que chacune d'elles soit gouvernée le mieux possible, et que c'est là en particulier l'intérêt de l'Angleterre. Il a le droit de penser que les expériences politiques faites dans son pays ont été heureuses, et il a le tort de ne pas voir qu'ailleurs leurs dangers pourraient souvent être plus grands que leurs avantages, et que les institutions anglaises sont faciles à contrefaire, mais à peu près impossibles à imiter. Enfin il se

trompe souvent, mais on se trompe aussi beaucoup à son égard.

« La conversation n'est pas difficile avec lui. Il cause avec les ennuyeux tout comme avec ceux qui ne le sont pas, sans avoir l'air de s'apercevoir de la différence. Il n'a pas tout à fait ce que l'on peut nommer les manières d'un grand seigneur; cependant il est simple et cordial, et rien, dans son attitude, n'indique la moindre surprise ni le moindre enivrement de sa haute position. Sa mémoire, son activité et son énergie sont, à soixante-douze ans, ce qu'elles étaient à vingt-cinq, et il est rare, à cet âge, de trouver toutes ces qualités et ces facultés si vigoureuses encore : on peut dire que les travaux et les soucis du pouvoir pèsent légèrement sur sa tête.

« Un des sujets qui l'amusent le plus et auquel il revient le plus souvent, c'est l'étude des langues. Il en sait un grand nombre, dans une perfection très-rare chez un Anglais, et dont il n'est pas fâché de faire preuve. Nous avons eu ensemble, sur ce sujet, des conversations interminables; mais, ce qui m'amuse moi, davantage, c'est lorsqu'il raconte quelques incidents de sa vie publique ou quelque anecdote relative aux hommes éminents qui ont siégé avec lui dans la Chambre pendant la longue durée des années écoulées depuis le jour où il y a pris place pour la première fois. Il y a là un sujet infiniment plein d'intérêt : cette vie politique anglaise ne ressemble à rien de ce qu'on rencontre ailleurs, et il n'y a pas de royauté égale à la puissance que ceux qui y prennent part ont la conscience de posséder; cette influence, exercée par quelques classes et subie par les autres avec indépendance et intelligence, les uns sachant commander et les autres suivre, tous sans aigreur, les moins favorisés sachant d'avance que, si dans l'intérêt de *tous*, il faut un grand sacrifice, c'est précisément la classe à laquelle ils n'appartiennent pas qui en supportera volontairement le poids le plus lourd : tout cela est intéressant à écouter et à comprendre. On conçoit très-bien qu'une fois l'habitude prise de ce genre de vie, on ne puisse plus s'en passer et, qu'y prendre part soit pour tout Anglais l'objet de la plus légitime ambition. Au point de vue humain, c'est une des occupations les plus nobles que puisse avoir la vie d'un homme, et je ne vois au-dessus de celle-là que le dévouement complet de l'existence aux œuvres dont la charité et la foi sont le but direct. . . . . .

« Lord Palmerston a parlé de la France et de l'empereur, et il a répété ce que je lui avais déjà entendu dire une fois que, suivant lui, le coup d'État était excusable parce que la guerre civile était imminente et inévitable, mais que, quoique la liberté fût en ce moment, en effet, *étranglée* en France, il estimait fort heureux qu'on y

eût conservé des institutions qui en laissent subsister les formes « parce que, a-t-il dit, ces formes peuvent reprendre vie, sans « causer de nouvelles secousses le jour où l'esprit public rede- « viendra favorable à un plus grand développement de liberté. »

Ceci serait contesté en France par bien des gens, et il s'en trouverait davantage d'accord avec M. Thiers, qui disait devant moi, il n'y a pas bien longtemps, à Holland House, en répondant à un admirateur de la Constitution qui régit la France en ce moment, « qu'elle ne semblait bonne que parce qu'elle ne fonctionnait pas, « qu'elle ressemblait à une voiture qui avait bonne apparence parce « qu'on la laissait sous la remise, mais qui tomberait en pièces si « on essayait de la faire rouler. »

Je me souviens encore d'une autre conversation avec lord Palmerston, que je veux ajouter ici à ce qui précède ; elle eut lieu le soir du jour de l'an 1857 dans le salon de la duchesse d'J... J'étais près de lord Palmerston lorsque la conversation tomba sur les prisons de Naples et en général sur les abus du gouvernement napolitain. C'était un sujet sur lequel il s'animait toujours, et je me permis de lui dire qu'en admettant la vérité de quelques-unes de ces imputations, il n'en était pas moins certain qu'il se débitait, à ce sujet, en Angleterre, de monstrueuses exagérations, et j'ajoutai que je m'étonnais de la facilité avec laquelle il prêtait foi à tous les récits de ce genre. Il se tut un instant, puis il me dit : « Oui, il « est vrai que j'y crois sans peine. Les hommes sont trop mauvais « pour se passer de publicité, et je crois que toutes les énormités « sont possibles dans un pays qui n'en possède aucune... En cela, « assurément, je ne crois pas que mon pays vaille mieux qu'un « autre. Tenez, avez-vous lu *Never too late to mend?*[1] »

J'avais lu le roman ainsi intitulé qui était dans toutes les mains et dont les scènes les plus émouvantes et que l'on disait vraies se passaient en Angleterre dans une prison, où le gouverneur faisait subir aux détenus les plus cruelles tortures. « Eh bien ! reprit lord Palmerston, vous savez que le fond de ce récit est parfaitement exact. Ainsi donc, ici, en Angleterre, en plein règne de liberté et de publicité, lorsque tout le monde sait écrire, lorsque tous ont non-seulement la permission, mais sont *requis* de faire connaître au gouvernement les abus dont ils peuvent être témoins et que nous ne sommes au pouvoir que pour lire ces lettres et prendre en considération leur contenu[2], ici même il a pu arriver que, pendant

[1] « Il n'est jamais trop tard pour se corriger. »

[2] Il présidait dans ce moment-là non point aux affaires étrangères mais au *Home office* (ministère de l'intérieur).

deux ans, un misérable échappât à l'œil de l'autorité et exerçât autour de lui une tyrannie aussi illégale qu'atroce, jusqu'à ce qu'un homme honnête et courageux prît la plume pour révéler ces faits et demander une enquête[1]..., et vous voulez que je croie que là où le pouvoir est administré sans contrôle par des employés que la publicité n'atteint jamais, des faits semblables à celui-là ne se répètent pas tous les jours? Pour cela, je vous le dis, il faudrait que l'expérience m'eût donné une meilleure opinion de l'espèce humaine. »

Le même sujet de conversation amena, de sa part, à Brocklands, à peu près les mêmes réflexions, et j'en consigne ici le souvenir avec les autres, car, sans juger ici cette appréciation, elle me semble caractéristique ou digne d'être rapportée.

A cette époque, le grand réveil religieux qui marquera pour l'Angleterre le milieu du dix-neuvième siècle avait déjà commencé et, depuis près de dix ans, ce qu'on a nommé le *mouvement d'Oxford* passionnait les esprits en sens divers et stimulait dans toutes les âmes le besoin de secouer la torpeur qui avait succédé à l'impiété du siècle passé, torpeur dans laquelle s'était, du reste, endormi l'amour plus encore que la haine. Celle-ci vivait toujours contre les catholiques, au milieu de l'indifférence religieuse du monde, et elle survécut même quelque temps à la grande mesure d'émancipation de 1829. Mais peu à peu, avec un réveil véritable de ferveur et de foi, cette haine commença à s'affaiblir, et bientôt un regret généreux des persécutions passées, un désir sincère de justice, un besoin nouveau de piété et d'union s'empara d'une foule de cœurs, et, pendant un instant, il sembla qu'un souffle de charité divine traversait l'atmosphère. L'aigreur reparut plus tard, de nouveaux malentendus survinrent et durent encore. Mais, on peut le dire, la société de Broadlands appartenait à une toute autre génération. La seule manière par laquelle lord Palmerston eût pris part à ce grand mouvement d'apaisement, c'était par son active coopération à l'émancipation des catholiques, mesure à laquelle son amour pour la justice et pour la liberté le rendait favorable. Mais ce fait, si important qu'il fût pour le présent et l'avenir au point de vue spirituel aussi bien que matériel, ne le touchait que sous ce dernier rapport. Il avait travaillé plus qu'un autre à revendiquer les droits politiques des catholiques, il n'en était pas moins profondément imbu de préventions contre leur foi, et la nouvelle tendance qui se manifestait dans l'anglicanisme l'eût inquiété s'il y eût pris garde; mais,

[1] L'Enquête eut lieu et justice prompte et sévère fut faite.

tout autre en cela que celui qui a occupé depuis sa place au pouvoir, il était aussi indifférent aux sujets exclusivement religieux que M. Gladstone s'y montra de tous temps passionnément attentif. On en parlait donc rarement ou jamais à Broadlands, et ce silence semblait souvent laisser un grand vide dans les conversations, d'ailleurs si intéressantes.

Je ne me souviens, à cet égard, que d'une seule exception, et je crois pouvoir la rappeler ici, car il s'agit d'un homme dont les mémoires, récemment publiés, ont déjà fait connaître le nom à beaucoup de lecteurs, même en France. J'ai, sur ce point, d'autant moins de scrupules, qu'au milieu de ces pages, vouées tour à tour aux affaires de la politique et à celles du *turf*, on rencontre tout à coup des passages qui sont une sorte de douloureuse protestation et comme le cri d'une âme plus noble que tout ce qui l'occupe. Ces passages, l'ami de Charles Greville et l'éditeur de son journal n'a pas cru devoir les supprimer; ils m'autorisent donc à y ajouter ce qui suit :

Un jour, à Broadlands, où il se trouvait avec nous, M. C. Greville (qui était de longue date notre ami et celui de tous les nôtres) m'apporta un livre fort intéressant, disait-il, et qu'il me priait de lire. Je l'emportai dans ma chambre; mais, après en avoir parcouru quelques pages, je m'aperçus que, bien qu'intéressant en effet, il était écrit dans un esprit de négation et de scepticisme aussi complet qu'odieux. Je lui rendis ce livre dans la soirée en lui demandant pourquoi il me l'avait proposé, certain comme il devait l'être qu'il ne pouvait que me déplaire et m'affliger. Il me répondit qu'il me l'avait donné sans scrupule, parce qu'il croyait que ce qui s'y trouvait de bon me ferait plaisir et qu'il savait que ce qui s'y trouvait de mauvais ne me ferait aucun mal. « Car, soyez-en bien sûre, ajouta-t-il avec une émotion fort rare chez lui, pour rien au monde je ne voudrais altérer vos croyances. Oh ! Dieu m'en garde ! *je vous ôterais quelque chose de grand et je n'aurais rien à vous donner en retour !* »

Que de fois je me suis souvenue, en lisant certains passages de son journal, de l'accent avec lequel il me dit ces paroles !...

Le lendemain dans la journée, tandis que j'étais dans ma chambre, j'entendis frapper à ma porte et à ma grande surprise (car la chose n'est pas habituelle en Angleterre), je vis entrer M. Greville.

— Je voudrais bien causer avec vous, me dit-il, et reprendre un peu ce que nous disions hier au soir, le permettez-vous ? Je n'eus garde de refuser? Nous eûmes en effet une longue et triste conversation. Hélas! c'en est une qui, je le pense, se renouvelle souvent, et que bien d'autres que moi ont entendue ! Doutes religieux...

désir de croire... impossibilité de comprendre... vie remplie de trop d'autres choses... temps absorbé, en somme, vide, regret, sombre tristesse... Tel en était l'ensemble. Je le vois encore debout, la tête appuyée contre le marbre de la haute cheminée, répétant : « Oh ! que ceux qui ont une foi véritable sont heureux ! si elle pouvait s'acheter à prix d'or, que ne la payerait-on pas ! »

Cette conversation est la seule du même genre dont j'aie emporté le souvenir de Broadlands. Du reste, je l'ai dit, la grande lutte religieuse qui agitait alors l'Angleterre n'y avait aucun écho ; et, bien qu'on n'applique pas ordinairement l'épithète de *futile* à un cercle composé de gens occupés des affaires les plus sérieuses de ce monde, ce titre pourrait cependant convenir à celui dont je parle. C'est ce qui apparaît plus distinctement encore lorsque le temps a marché, réduisant à l'insignifiance ces grandes préoccupations qui parurent un jour si graves, emportant les hommes et les choses, transformant jusqu'aux lieux remplis de leurs souvenirs et leur donnant un aspect si nouveau, que ceux mêmes qui les possédaient naguère auraient peine à rencontrer leur propre demeure.

Ces jours sont loin ! les années se sont enfuies, la mort a frappé ses coups ordinaires. Ceux qui alors remplissaient la scène ont cédé la place à d'autres, et tant de choses ont changé dans le monde, que ce qui se passait alors semble déjà appartenir à l'histoire.

La carrière longue et prospère de lord Palmerston s'est achevée sans que la fortune humaine lui ait été infidèle. A quatre-vingt-cinq ans, la mort l'a trouvé au pouvoir, et environné de cette faveur publique qui se détourne rarement en Angleterre de ceux qu'elle a un seul jour caressés, ou bien qui leur revient avec une facilité extrême lorsque leur popularité a été voilée par quelques nuages. Peuple bon à servir malgré sa rude indépendance que ce peuple anglais ! et qui, par conséquent, est presque toujours bien servi.

La veuve du célèbre homme d'État, comme lui octogénaire, ne lui a pas longtemps survécu, et a terminé sans grandes souffrances une vie que l'on peut aussi ranger au nombre de celles que la bonne fortune a suivies pas à pas pendant toute sa durée. Est-ce là cependant ce qu'il faut lui envier ? Et de telles destinées sont-elles ici-bas les plus désirables ? Nous ne le pensons pas ; nous avons souvent éprouvé au contraire que lorsqu'on voit enfin arriver l'inévitable terme de ces prospérités exceptionnelles, le cœur se serre plus peut-être qu'en présence des coups qui frappent prématurément. C'est précisément lorsque rien n'a manqué au bonheur, pas même la durée qu'il comporte, que la brièveté et l'inanité de tout ce qui passe devient plus apparente et plus sensible. C'est alors surtout

que les puissances de notre âme qui veulent et cherchent le bonheur se détournent avec dégoût de celui de la terre, et comprennent la profonde signification des mots tant de fois répétés par saint Philippe de Neri : *E poi?*

II

1865 A 1875.

Sans vouloir faire ici la moindre injure au passé ou au présent, il nous est impossible de ne pas constater un grand contraste entre le Broadlands de 1855 et celui d'aujourd'hui. Sans doute, l'hospitalité et la bonne grâce des hôtes nouveaux de cette belle demeure sont encore ce qu'étaient celles des hôtes d'autrefois. L'intérêt qu'y inspiraient les questions politiques et sociales n'a pas diminué, les amis s'y rencontrent et trouvent le même accueil que par le passé; et, à tous ces égards, pour faire l'éloge de ce qui était, aussi bien que de ce qui est, il suffit de dire que *rien n'est changé*. Sous d'autres rapports cependant, le changement est notable. Avec une génération nouvelle, un air nouveau a pénétré dans ces murs, et malgré le scepticisme qui, de nos jours, circule aussi à larges bouffées dans l'atmosphère anglaise, cet air nouveau est tout imprégné de religion. Je ne parle pas seulement de la ferveur croissante que chacun apporte dans la pratique de la foi qu'il professe, mais de l'intérêt passionné avec lequel, sous les formes les plus diverses et (à nos yeux) parfois les plus bizarres, un nombre considérable de gens du monde s'occupent aujourd'hui, dans ces mêmes lieux, de questions religieuses.

Nous n'avons pas à rappeler ici les phases différentes du mouvement religieux de l'Angleterre dont les oscillations viennent d'être décrites dans cette revue par une plume aussi expérimentée qu'habile. Nous dirons seulement que jamais ce mot : *mouvement*, ne nous a paru avoir une plus profonde et plus haute signification. Ne croit-on pas en effet voir quelque chose de semblable à ce frémissement mystérieux des eaux, sous le souffle de l'esprit de Dieu, d'où devait naître la vie, la fécondité et la splendeur de la terre? Que, dans un autre ordre, nos yeux soient destinés à voir s'accomplir le même miracle; que les flots tumultueux et désordonnés de tant d'opinions diverses doivent, de nos jours, se réunir dans la mer majestueuse et immuable de l'unité, c'est ce que nous n'osons prévoir; mais que telle soit la tendance, et comme la raison dernière de toutes les tentatives auxquelles nous assistons, de toutes les hautes,

pures et saintes aspirations dont l'expression nous parvient chaque jour : c'est ce que nous croyons d'une ferme foi ; c'est ce que nous espérons et attendons d'une confiante et indomptable espérance !

En effet, tandis que l'étude consciencieuse du passé chrétien, et le dégoût de l'empiétement trop flagrant de l'État sur le domaine spirituel ramènent un grand nombre d'anglicans à l'autorité de l'église catholique, d'autres sont attirés vers elle par les conseils de perfection qu'elle a donnés la première au monde et qui, de siècle en siècle, ont porté dans son sein tant de fruits de sainteté. C'est pourquoi il nous semble que ces deux tendances, l'une vers la véritable autorité, l'autre vers une piété plus vivante, ramènent également au catholicisme. Nous voudrions citer à l'appui de cette assertion plusieurs faits récents, dignes d'être médités. Mais comme l'un d'eux nous ramènera à Broadlands, il nous semble indispensable de consacrer d'abord quelques lignes aux nouveaux possesseurs du lieu que nous venons de décrire.

Parler de ceux que l'on a personnellement connus, et qui peut-être pourraient vous lire, cela est sans doute un peu indiscret, même lorsque tout ce qu'on en peut dire doit inspirer pour eux affection et respect. Et cependant, cette indiscrétion n'est-elle pas (en Angleterre surtout) commise tous les jours, par les journaux, sans que ceux qui en sont les objets s'en offensent beaucoup ! Si l'on cherchait bien, peut-être même trouverait-on déjà plus d'une fois imprimé quelque part que madame C*** J*** est brune autant que belle ; que sa vie est vouée aux actes de la charité la plus active ; que, dans tout ce que lui inspire son cœur généreux, son mari l'approuve et la seconde, et que, lui aussi, consacre aux mêmes occupations les loisirs que lui laisse la vie parlementaire. Enfin, j'ajoute que l'un et l'autre ont une égale prédilection pour les sujets religieux et qu'ils s'en occupent avec une sincérité et une piété auxquelles doivent rendre hommage ceux même dont les convictions diffèrent le plus des leurs. Ce ne sera peut-être pas m'écarter ici de mon sujet que d'emprunter encore quelques pages à mon journal d'autrefois, car on y trouvera non-seulement le portrait de celle dont je viens de parler, telle qu'elle m'apparut il y a vingt ans, mais aussi celui d'une autre femme que sa beauté, son esprit et sa destinée étrange rendirent jadis célèbre en France, non moins qu'en Angleterre : lady Harriet C***, mariée d'abord à un Français, et ensuite à un Anglais, était devenue, par ce second mariage, belle-sœur de M. et madame C*** J***, les possesseurs actuels de Broadlands. Ce fut chez

elle, à la campagne, que furent écrites (en novembre 1856) les pages suivantes[1] :

« ..... Je les regardais, ce soir, l'une et l'autre assises aux deux côtés de la grande cheminée du salon : à l'un, lady Harriet enfoncée dans un grand fauteuil, la tête rejetée en arrière, son visage pâle et régulier tourné de façon à en dessiner l'ovale, si parfait encore, avec cette expression plutôt indolente que calme, et ses belles épaules, à peine couvertes d'une légère dentelle ;... de l'autre, en face d'elle, assise sur un siége très-bas, sa jeune belle-sœur, le front appuyé contre la colonne de marbre blanc qui soutient la cheminée, et posée d'une façon singulièrement gracieuse. Les longs bandeaux de ses cheveux blonds, ses traits fins et purs, l'expression de ses yeux et de sa bouche, qui rappelle les madones de Francia; sa robe noire, sa guimpe plissée et montante, la croix attachée à son collier, tout cela lui donnait quelque chose de monacal en grand contraste avec la parure de sa belle-sœur et les riches bijoux dont elle était couverte. Elles formaient ainsi, à elles deux, un tableau dont un peintre eût pu s'inspirer, pour représenter d'une façon noble et frappante quelque chose d'analogue à la fameuse allégorie que le pinceau du Titien a rendue célèbre, mais qui est un chef-d'œuvre de dessin et de coloris, beaucoup plus que de composition.

« ..... Dans un temps qui n'est pas encore fort éloigné, un temps où elle était moins heureuse et moins calme qu'aujourd'hui, il m'est souvent arrivé de voir de loin lady Harriet agenouillée dans nos églises, aux heures où elles sont presque vides et où le besoin de la prière y attire seul ceux que l'on y rencontre... C'était alors vers les sanctuaires catholiques qu'elle tournait ses regards, et elle semblait venir y chercher la paix... Depuis, une nouvelle ferveur protestante s'est emparée d'elle, et le mouvement religieux de ses idées a pris une autre direction. J'ai trouvé cette fois, introduite ici par elle, la coutume de lire la Bible tout haut, le dimanche soir, aux serviteurs réunis : coutume qui n'y existait pas autrefois...

« ..... Lorsqu'elles se sont levées pour quitter le salon, et que, suivant mon habitude, je ne les ai point suivies (la prière *commune* ne pouvant être une *vérité* que là où la foi est *une*), j'ai été saisie d'un grand accès de mélancolie en songeant à cette atroce séparation de l'hérésie !... Je ne sais pas si elles éprouvent cela comme

[1] Le lieu où nous nous trouvions était Brocket-Hall, en Hertfordshire, propriété de lady Palmerston. Elle l'avait prêtée cette année-là à son fils cadet et à sa belle-fille, lady Harriet C..., celle dont il est ici question.

elles le devraient; mais, quelque conviction que l'on ait, il faut penser bien vaguement aux choses, pour ne pas trouver douloureux, au delà de toute expression, cet abîme entre chrétiens, entre amis, entre gens qui se comprennent sur tant de choses et qui, sur celle, en comparaison de laquelle les autres ne sont rien, pensent les uns des autres, ce que je pense d'eux, ce qu'ils pensent de moi !... Il faut être bien léger ou bien déraisonnable pour ne pas gémir, pleurer et prier avec ardeur Dieu de guérir cette plaie saignante de la chrétienté. Là dessus, du moins, nous devrions tous être d'accord, et ils devraient prier de leur côté, comme nous prions du nôtre... Mais non !... ils n'ont point cette prière dans le cœur ni sur les lèvres, car un secret instinct leur dit que prier pour l'unité, c'est prier contre eux-mêmes. »

Peu d'années après que ces pages furent écrites, la belle lady Harriet n'existait plus, elle avait achevé sa vie dans les pratiques d'une piété exemplaire, mais dont la forme fut étrange et s'écarta beaucoup de cette sage loi de l'église catholique, qui met les devoirs d'Etat au premier rang et veut, selon l'expression de saint François de Salles, que : *pour vouloir être de bons anges, nous n'oubliions pas d'être de bons hommes et de bonnes femmes.* Lady Harriet quitta, non-seulement ses ajustements splendides et tout excès de parure ou d'élégance, mais elle se revêtit d'un costume presque religieux, devint *sœur* d'une sorte de communauté protestante, se livra à des actes extraordinaires de charité et même à un genre d'apostolat rarement permis aux femmes parmi nous : tout cela cependant, sans quitter sa maison, dont elle transforma toutes les habitudes, ni son mari, à qui elle imposa cette transformation. Elle fut sincère, charitable et courageuse : il ne nous appartient point de juger ses intentions ou de critiquer ses actes; mais il est bien permis à ceux qui ont si longtemps vu proscrire en Angleterre la vie religieuse et condamner toutes les privations qu'elle impose, de constater comme une réparation involontaire envers eux ces manifestations nouvelles du christianisme renaissant. Le sacrifice, la mortification, et tout ce qui, dans la piété, la charité ou l'abnégation, dépasse les bornes du devoir ordinaire, appartient à cette idée de perfection révélée au monde par le catholicisme. Dans cette voie, ce sont les nôtres qui ont marché devant ; nul ne peut y entrer sans les imiter ou les suivre et sans répudier à chaque pas les principes au nom desquels la réforme a envahi les monastères et cherché à anéantir la vie religieuse. Nous ajouterons seulement que, *seule*, l'église catholique, tout en stimulant et en bénissant les actes de perfection

et de sainteté exceptionnelle, tout en gardant dans son sein une large place à ceux qui veulent les accomplir, n'admet jamais qu'un seul devoir légitime leur soit sacrifié, et aucune femme n'y est autorisée à dispenser à son gré de ceux que lui impose la vie domestique. — Ceci soit dit en passant pour quiconque oserait prétendre que l'Église, dans ses conseils les plus austères, ne maintient pas toujours et avant tout l'ordre divin de la famille !

Nous en venons maintenant à un autre fait, plus significatif encore que la tentative de ressusciter, dans l'anglicanisme, les ordres religieux, un fait qui indique de la part des âmes les plus ferventes, un instinctif quoiqu'inconscient retour vers le foyer de charité et de piété allumé dans le monde par l'Église et que seule elle a su y maintenir inextinguible : nous voulons parler d'une *Retraite*, d'une vraie retraite de neuf jours, destinée, pour ceux qui y prirent part, à se séparer entièrement, pour un temps, de toutes les préoccupations du monde, et à remplir leur âme de la seule pensée de Dieu, et de tout ce que sa parole nous impose et nous promet.

La chose, pour les catholiques, n'est pas nouvelle et il en est peu parmi eux qui n'aient appris à connaître par expérience ce que l'âme recueille, pendant ces jours trop rares où elle se livre ainsi tout entière aux seules pensées dignes de la remplir. Mais cette coutume, ancienne chez nous, devient une grande nouveauté lorsqu'il s'agit d'un nombre considérable de protestants de tout âge, de tout sexe et de *tout rang*. C'est pourquoi ce fait nous semble digne d'être remarqué. Tout en demeurant donc (nous l'espérons) dans les bornes du respect et de la discrétion, nous voulons le signaler, ne fût-ce que pour amener parmi nous, en attendant l'unité qui est le terme de nos désirs, une plus grande union de prières pour ceux qui déjà nous les demandent et qui, sans être des nôtres, acceptent et même réclament de nous l'accomplissement envers eux de ce devoir, le plus doux de la charité !

Sans rattacher l'idée de cette retraite à une autre manifestation religieuse infiniment moins solide qui eut lieu vers la même époque, nous indiquerons cependant comme un indice de la disposition régnante le succès presque inexplicable obtenu, dans des exercices analogues, par deux Américains (MM. Sankey et Mordy), succès dont presque tous les journaux ont rendu compte. Ces deux personnages, au moyen d'une prédication assez ordinaire, accompagnée d'une musique qui n'était guère plus remarquable, réussirent à rassembler des foules nombreuses et à produire une émotion religieuse qui, nous assure-t-on, ne fut pas tout à fait passagère pour tous.

Cette impression fut loin cependant d'être générale ; les per-

sonnes sérieusement pieuses virent une sorte de représentation plus regrettable qu'édifiante dans cette prédication équivoque, et l'une d'elles (une dame protestante), douée d'un esprit grave et d'un cœur ardemment sincère et pieux, s'exprimait ainsi au sortir de l'une de ces séances : «J'ai assisté à une immense réunion de 10,000 personnes, toutes silencieuses et attentives. Mordy a été écouté, mais son discours m'a paru superficiel et pauvre : quelques répétitions de commentaires connus, sur le festin nuptial et sur les diverses excuses de ceux qui s'en abstiennent..., le tout mêlé d'une foule de petites anecdotes peu intéressantes. Le chant m'a touchée; mais ce qui m'a saisie bien davantage, c'est le spectacle de cette foule innombrable, c'est cet océan de visages humains dont tous les regards étaient levés vers l'orateur... Je me sentais comme accablée par cette vue, et affligée en même temps qu'il ne leur fût pas donné en plus grande abondance, ce qui me semble être la vérité... Ceci peut tout au plus éveiller l'attention, rien n'est fait pour toucher le cœur... »

C'est à une toute autre classe que celle dont se composait la généralité des auditeurs de MM. Mordy et Sankey, qu'appartenaient ceux qui voulurent tenter ensemble cette grande expérience spirituelle que l'on nomme *une Retraite*. Le premier point à régler dans ce but, ce fut le lieu ou l'on se réunirait, car (chose bien extraordinaire) on était au nombre de près de 200 *personnes*, qui, *sans distinction de rang* (autre circonstance notable lorsqu'il s'agit de l'Angleterre), cherchaient à se rassembler pour prier Dieu, et s'exhorter l'une l'autre à l'aimer davantage et à le mieux servir !...

Ce fut alors que la nouvelle châtelaine de Broadlands — celle dont les traits me rappelaient naguère ceux d'une madone de Francia — ouvrit toutes grandes les portes de sa demeure, et offrit l'hospitalité à tous ceux qui voudraient s'y réunir dans le but proposé. La maison fut transformée pour les nécessités de la circonstance : on dépouilla les grands salons de tous leurs ornements superflus ; on disposa les chambres de façon à loger 40 ou 50 personnes — les autres furent reçues dans une habitation voisine — ; de longues tables furent placées dans la salle à manger qui prit l'aspect d'un réfectoire, et il fut décidé d'avance que les repas y seraient de la plus extrême simplicité. Enfin, une vaste orangerie fut arrangée de manière à y placer des siéges pour 250 personnes.

En apprenant tous ces détails, nous ne pouvions nous empêcher de songer à la surprise qu'eût éprouvée lord Palmerston, s'il s'était retrouvé tout d'un coup sous son toit... Mais continuons.

Peu de jours avant celui où s'ouvrit la retraite, cette foule, composée de gens du monde, d'ecclésiastiques, de laïques, de femmes

appartenant les unes aux classes les plus élevées, les autres aux classes les plus humbles, commença à arriver au lieu du rendez-vous. N'est-ce point là un spectacle extraordinaire, et quelque erronée que soit, à nos yeux, la méthode employée pour atteindre le but poursuivi, n'est-il pas vrai, que cette foule altérée de foi, de charité, d'union plus intime avec Dieu, semble digne de l'intérêt de tous ceux qui, sur la terre, savent croire, aimer et prier!

Mais nous n'aurions pas suffisamment indiqué tous les caractères de cette remarquable manifestation, si nous n'ajoutions pas ici une circonstance qui nous touche particulièrement. En effet, plusieurs de ceux qui allaient y prendre part réclamèrent avant de partir les prières de leurs *amis catholiques ;* quelques personnes même demandèrent des neuvaines à cette intention et allèrent jusqu'à désirer pour cela le concours d'un ordre religieux. « Ne pourriez-vous, écrivait l'une d'elles, obtenir cette neuvaine pour ceux qui vont là, si affamés, si altérés du souffle de l'Esprit-Saint et qui se sentent environnés de si profondes ténèbres. Ils y attendront l'eau du ciel, comme la terre desséchée attend l'eau de la nuée ! » Qui pouvait rejeter de telles demandes ? Elles reçurent assurément de favorables réponses, de plus tous prièrent, sans doute du même cœur qu'un vénérable prêtre qui, adjuré ainsi par un ami anglican, lui répondait : « Oh! de grand cœur, car tant de bonne foi et de piété auront leur récompense, et vous reviendrez tous là où nous serons *tous unis dans la foi*, aussi bien que dans la charité. »

La réunion de Broadlands eut donc lieu.

La première circonstance à remarquer, et — disons-le tout de suite — la seule absolument inconcevable pour des catholiques, ce fut la forme dans laquelle y apparut l'autorité. Sans doute l'intention de tous était de n'en laisser exercer aucune à qui que ce fût. Mais, tant que les âmes seront revêtues de forme humaine, une réunion nombreuse d'hommes ou de femmes (et à plus forte raison des uns et des autres) deviendra une cohue, si personne n'y préside et ne donne aux pensées de tous une même direction. Il fallait donc qu'une voix dominât les autres voix, qu'une personnalité se détachât de cette foule pour imposer une sorte d'ordre à ce que nous nommerons, comme eux (puisqu'ils nous empruntaient cette expression pour la circonstance), les *exercices* de la retraite.

Ce rôle, ce fut — qui eût pu le deviner? — à un couple américain (nommé, si je ne me trompe, M. et madame Pearsall Smith) qu'il fut dévolu. A eux, tantôt au mari, tantôt à la femme, revint le devoir auguste, l'honneur insigne de prononcer les paroles qui devaient stimuler la dévotion des assistants et leur rappeler pourquoi ils avaient quitté le monde et cherché la solitude. Là il nous faut

faire effort, nous l'avouons, pour ne point nous arrêter au souvenir des voix saintes, austères, autorisées, qui tant de fois nous ont tenu le même langage... Mais je poursuis.

Ce premier appel eut lieu non point dans un oratoire, mais en plein air, là où les arbres ombragent la pelouse de Broadlands, non loin de la rivière. Il fut suivi d'un long silence ; puis une voix s'éleva dans l'assistance et communiqua tout haut l'effet intérieur produit sur celui qui parlait par ce qu'il venait d'entendre. Un autre en fit bientôt autant, et alors « le beau temps (bien indispensable, on le voit, pour une retraite de ce genre), le murmure de la rivière, le parfum des fleurs, le doux bruit du feuillage agité par le vent », secondant ce que l'on venait d'entendre, l'émotion fut vive et générale. On se dispersa, peu après, par groupes dans le parc, se communiquant les pensées que ce début avait fait naître; puis on se rassembla dans une tente dressée dans le jardin pour y prendre le thé. Plus tard on se réunit dans la grande orangerie, et là se renouvela ce qui s'était passé le matin. M. et madame P. Smith parlèrent d'abord, puis, « modestement et simplement, nous dit-on — et nous voulons le croire — trois ou quatre jeunes gens vinrent les uns après les autres témoigner de « la grande réalisation sensible qu'ils avaient éprouvée des vérités proposées à leur méditation ». Enfin, le soir, un ministre anglican fit entendre des paroles, selon notre jugement, plus autorisées que celles des autres, et prononça un sérieux et noble discours sur un texte de saint Paul. Ce discours fut néanmoins suivi, comme les autres, de ces commentaires des assistants, si étranges à nos yeux. La sincérité et l'amour de Dieu régnaient sans doute dans cette assemblée, car, à la fin de ce premier jour, il y fut rendu au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ un témoignage remarquable. L'un de ceux qui étaient présents déclara solennellement que le nom divin de Jésus, prononcé à plusieurs reprises et à haute voix, à l'heure de la tentation, lui avait obtenu la grâce et la force nécessaires pour y résister.

Telle fut à peu près l'ordonnance de la première journée, et ce fut celle de toutes les autres pendant la durée de cette retraite, qui se prolongea au delà du temps projeté. L'assemblée fut nombreuse et recueillie ; le silence, la beauté du lieu, le hasard d'un temps radieux ajoutant encore à des impressions qui, pour un certaiu nombre, ne furent pas stériles. Nous venons d'entendre l'un des assistants rendre témoignage à la puissance du nom divin et sacré du Sauveur. Nous savons, de plus, qu'au sortir de cette retraite, deux femmes courageuses, avides de servir Dieu activement et dégoûtées du monde et de sa futile oisiveté, allèrent s'enfermer dans un refuge consacré aux soins des plus repoussantes infirmités et y portèrent le

concours de leur généreux dévouement. D'autres, on nous l'assure, en revinrent animées de sentiments plus doux envers les catholiques : comme si l'Esprit de vérité et d'amour, sincèrement invoqué, avait fait pénétrer dans ces cœurs sincères un besoin plus grand d'union, et peut-être une intelligence plus profonde de la prière adressée à son Père par Celui qui a demandé que *tous nous ne soyons plus qu'un!* Quelques personnes, plus exaltées, donnèrent à leur ferveur nouvelle une forme moins pratique, et il y en eut malheureusement qui, attirées par la curiosité entre deux fêtes du monde, s'en retournèrent comme elles étaient venues, ne remportant de cette solitude d'un jour que ce qu'elles y avaient apporté : *elles-mêmes.*

Je crois avoir rendu compte, avec la plus complète impartialité, de cette manifestation, et ce n'est pas pour en amoindrir l'importance ou pour diminuer l'édification qui a pu en résulter, que je relèverai maintenant quelques-unes des circonstances qui, aux yeux des catholiques, la rendent si étrange et si différente de ce à quoi elle prétendait ressembler.

Nous ne reviendrons pas sur le choix de ceux qui furent principalement investis, pendant cette réunion, du ministère de la parole. Les catholiques ne sont pas seuls, d'ailleurs, à le refuser absolument aux femmes, et l'on est surpris à bon droit de voir de si attentifs lecteurs de l'Ecriture sainte appliquer à ce point-là, comme à tant d'autres, leur *Nous avons changé tout cela.* Mais comment ne pas remarquer combien cet appel à l'émotion, à l'imagination, à toutes les impressions extérieures et sensibles, est surprenant de la part de ceux qui ont tant reproché à l'Église catholique la splendeur de son culte et tous les moyens extérieurs par lesquels elle aide la piété de ses enfants. Non, certes, que l'aspect de la nature ne doive nous parler de Dieu tout autant et plus encore que la beauté religieuse de nos temples ; mais cette langue de la nature est vague et ne tient pas à tous les cœurs le même langage. Pour n'entendre que la voix divine dans les mille voix de l'univers, il est bon d'avoir d'abord un peu trempé son âme et d'avoir appris, au pied des autels, à unir l'idée de la divinité à celle de la beauté naturelle. D'ailleurs cette sorte de *puissance* intérieure, voulue, cherchée dans la dévotion et acceptée comme un sûr indice de sa réalité, nous frappe par sa contradiction avec le sage enseignement de l'Eglise, qui ne cesse de nous prémunir contre cette tendance, qui la nomme dangereuse, qui nous avertit de nous défier des impressions dans lesquelles notre imagination peut trop facilement jouer un rôle, et de ne tenir compte que des actes formels de notre volonté, et qui enfin nous apprend à estimer moins la joie

que la prière et la vigueur des résolutions qu'elle nous inspire.

Cela dit, nous n'en sommes pas moins d'accord avec l'une des personnes qui avaient pris part à cette retraite protestante et qui, après avoir énuméré quelques-uns des signes du temps présent, disait ces paroles plus remplies pour nous de vérité et d'espérance qu'elle ne le croyait peut-être : « De toutes parts se soulève comme une vague immense un mouvement religieux qui vient apporter à chacun de nous les grâces spirituelles que notre disposition préalable nous rendra dignes d'obtenir. »

Que si l'on veut savoir plus explicitement pourquoi nous accueillons avec tant de sympathie un langage qui pourrait, après tout, n'être que la promesse d'une vie plus religieuse et plus fervente pour l'anglicanisme, nous répondrons :

Quelle est l'époque à laquelle on a vu l'Église catholique commencer à regagner en Angleterre son terrain perdu ? Était-ce pendant cette période de relâchement général où l'on voyait des ministres anglicans de l'Évangile prendre part aux chasses en habit rouge et partager les repas qui les terminaient non moins librement que les laïques? Non certes. On persécutait alors les catholiques, mais on ne les redoutait pas. On ne croyait pas leurs doctrines contagieuses, et il n'était pas un seul membre du clergé qui songeât à les adopter. Ce qu'on a appelé le mouvement anglo-catholique n'a réellement commencé qu'au moment où un plus grand développement de science, une plus grande austérité de vie, un progrès notable en tous genres s'était accompli parmi eux, et les ministres anglicans qui furent les premiers soupçonnés de tendances catholiques se trouvèrent être parmi les plus savants, les plus fervents et les plus exemplaires de tous. Bientôt l'Église anglicane se vit privée de quelques-uns de ses membres les plus illustres, et le résultat de ces défections fut de rendre suspects et inquiétants des actes de foi ou de piété dont l'effet semblait être si favorable au papisme, et de faire naître un parti puissant qui combattît tout ce qui s'élevait au-dessus du niveau ordinaire de la piété anglicane. Qu'une église demeurât ouverte un autre jour que le dimanche, qu'on essayât de ramener les notions primitives de la communion quotidienne, qu'on se hasardât à remettre sous les yeux des fidèles le signe de notre Rédemption, toutes ces choses étaient dénoncées — et non à tort, il faut en convenir — comme des crimes de lèse-protestantisme. On s'inquiéta bien davantage encore lorsque quelques femmes eurent la pensée de renoncer au monde et d'aller se consacrer exclusivement au soin des malades et des pauvres. Ceci devenait si scandaleusement papiste, que l'évêque du diocèse où le fait avait eu lieu, d'abord attendri en

voyant naître sous ses yeux cette pure fleur de dévouement et de piété, fut ensuite assez prudent pour désavouer, sous la clameur publique, les pauvres femmes qui s'étaient abritées sous son autorité. On ne fut pas surpris d'apprendre après cela que d'autres âmes tentées d'héroïsme, comme celles-là, avaient pris refuge dans la seule Eglise qui leur gardait dans son sein un lieu respecté et privilégié où elles pouvaient s'épanouir à leur aise.

En un mot, si, au sein du protestantisme, vous marchez dans une voie de pureté, de piété, de détachement, de ferveur, les clameurs de ceux qui veulent vous arrêter, non moins que les acclamations de ceux qui vous appellent, vous avertissent que vous marchez vers le catholicisme.

Voyons maintenant si ce sont là, pour les catholiques, des raisons de craindre une invasion du protestantisme.

Est-ce lorsque le clergé est le plus éclairé, le plus zélé, le plus fervent? Est-ce lorsque les âmes dévouées sont en plus grand nombre? Est-ce lorsque le talent des prédicateurs est le plus grand ou le zèle des missionnaires le plus actif? Est-ce enfin lorsque le culte catholique se déploie dans toute sa beauté? Non, non, mille fois non! Que le génie et la science aillent le plus haut, et la charité le plus loin possible; que tout ce que le cœur de l'homme peut concevoir d'héroïque soit réalisé; que l'art, au service de la religion, produise tous les chefs-d'œuvre imaginables : jamais les catholiques ne seront conduits par ce chemin vers le protestantisme. Mais, que le zèle se refroidisse, que le relâchement ou le scandale se glissent dans les rangs du clergé; que le culte perde sa majesté; que, sous quelque forme que ce soit, enfin, le mal l'emporte momentanément sur le bien : à l'instant même commence ce qu'on peut nommer la tendance protestante chez les catholiques; et ce fait, le protestantisme lui-même semble le reconnaître, car ce n'est jamais vers le catholicisme pur et fervent qu'il ose tourner ses espérances, mais vers le catholicisme affaibli et à moitié vaincu par l'indignité de quelques-uns de ses membres. Nous sommes entourés des exemples de ce que j'avance, et, pour n'en rappeler qu'un seul entre mille : lorsque la voix pieuse et éloquente de Newman éleva, au sein de l'anglicanisme ému, un idéal nouveau de pureté et de grandeur chrétiennes, tous les catholiques de la terre prêtèrent l'oreille, et, reconnaissant des accents qui étaient les leurs, saluèrent d'avance ce frère exilé qui parlait déjà la langue de la patrie.

Au lieu de cela, qu'au sein du catholicisme un prêtre étonne et révolte par son langage, qu'il se rende coupable d'un acte flagrant de désobéissance envers l'Église; qu'il l'insulte par ses discours et complète enfin son apostasie par un grand scandale public : à l'in-

stant même se réveillent pour lui l'intérêt, l'espérance, la sollicitude des protestants. Ce prêtre rebelle, ce moine parjure que les catholiques repoussent, semble être devenu l'un des leurs, et l'événement prouve, en effet, souvent qu'ils n'ont pas tort. Mais ont-ils tort de s'inquiéter de ce double fait et ne semble-t-il pas donner raison aux célèbres paroles du comte de Stolberg : « Ils nous donnent leur crème et ils nous prennent notre lie[1]. »

Nous nous arrêtons, car ces réflexions nous ont entraînée plus loin que nous ne voulions aller, et peut-être nos lecteurs nous reprochent-ils déjà de nous être beaucoup écartée de notre sujet et d'avoir mal prouvé la thèse que nous avions posée au début. Peut-être, surtout, trouveront-ils que le mot *amusant*, dont nous nous sommes servie, convient aussi mal au cercle politique et mondain du Broadlands d'autrefois qu'aux expériences religieuses de celui d'aujourd'hui. Nous ne voulons pas le nier, et nous convenons même que ces souvenirs, en se réveillant dans notre mémoire, y ramènent plutôt l'impression d'un intérêt vif et sérieux que celui d'un grand amusement. Au bout du compte, cependant, nous ne nous sommes jamais ennuyée à Broadlands, il y a vingt ans, et nous pouvons garantir qu'on ne s'y ennuie pas davantage aujourd'hui.

L. de la F. Craven.

[1] J'ajouterai ici une dernière réminiscence que ces mots me rappellent :

Un soir (en 1849) M. Gladstone nous invita à dîner pour nous présenter deux de ses amis qui étaient, disait-il, « l'un la *perle* des laïques, l'autre la *perle* des ecclésiastiques anglicans. » Ceux qu'il désignait à bon droit ainsi, c'étaient M. James Hope Scott, l'un des membres les plus estimés et considérables du barreau anglais, et l'archidiacre (aujourd'hui cardinal) Manning. Avant un an, on le sait, l'un et l'autre avaient embrassé le catholicisme.

L'AMIRAL DE COLIGNY

D'APRÈS DE RÉCENTS TRAVAUX

1517-1572

L'amiral Coligny, étude historique par Jules Tessier, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée de Poitiers. Paris, Sandoz, 1872, in-8. — *Gaspard de Coligny*, amiral de France, d'après ses contemporains, par le prince Eugène de Caraman-Chimay. Paris, L. Beauvais, 1873, in-8. — *Charles IX, deux années de règne*, 1570-1572, cinq Mémoires historiques lus à l'Académie des inscriptions par Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai. 1873, in-8. — Rapports sur les recherches faites au British Museum et au Record Office, concernant les documents relatifs à l'histoire de France, par le comte H. de la Ferrière, *Archives des missions scientifiques et littéraires*. 1868-1874, in-8.

L'histoire s'est tellement renouvelée sous nos yeux depuis un quart de siècle, qu'il semble qu'elle n'ait jamais dit son dernier mot. Une grande figure comme celle de l'amiral de Coligny, quelque connue qu'elle soit, mérite toujours d'attirer l'attention ; elle offre sans cesse des parties peu étudiées, des points laissés dans l'ombre, faute de documents susceptibles de les éclairer, de curieuses révélations qui ravivent l'intérêt. Aussi bien, d'importants travaux, publiés dans ces dernières années, nous apportent sur la vie du plus grand des Châtillon tout un ensemble d'informations, dont beaucoup sont absolument nouvelles. Il se trouve, par une rare bonne fortune, que chacun des quatre ou cinq récents historiens qui ont dirigé de ce côté leurs recherches, a envisagé son sujet d'une façon particulière, et a puisé ses renseignements à une source complètement différente. Pour étudier le rôle et le caractère de Coligny, M. Tessier a recueilli à la Bibliothèque nationale ses lettres inédites, M. Desjardins a interrogé les correspondances diploma-

tiques des ambassadeurs florentins, M. le comte de la Ferrière a compulsé les trésors historiques du *British Museum* et du *Record Office;* seul, M. le prince de Caraman-Chimay s'est adressé aux écrivains contemporains de l'amiral, et son ouvrage, naturellement moins original, a pourtant le mérite de réunir, en un faisceau formé avec art, de curieuses citations, qu'il faut aller chercher d'ordinaire dans plus de vingt vieux volumes. L'occasion semble donc favorable pour reprendre avec quelque développement l'examen des principaux épisodes d'une des existences les plus mouvementées d'un siècle fécond en émouvantes tragédies. Mais il importe peut-être auparavant de dire quelques mots du caractère particulier d'un des ouvrages que nous venons de signaler, et sur lequel nous reviendrons plus d'une fois dans le cours de cette étude.

Une question se présente donc tout d'abord : l'amiral de Coligny a-t-il été jugé équitablement par l'histoire? Était-il nécessaire aujourd'hui de réviser l'arrêt rendu par la postérité? Une nouvelle étude sur Coligny, — composée à l'aide de tous les documents authentiques, de tout l'appareil scientifique, de toutes les pièces inédites, dont notre méthode moderne se montre à bon droit si curieuse, — devait-elle être la défense acharnée de la mémoire de l'amiral, plutôt qu'un récit animé et complet de sa vie? C'est ce qu'a pensé, paraît-il, le professeur distingué de l'Université, qui a pris Coligny comme sujet de sa thèse de doctorat ès lettres. A vrai dire, son travail rentre tout à fait dans ce qu'on nommait autrefois une *thèse* de faculté. Le livre de M. J. Tessier, en effet, n'est point un tableau des événements si intéressants auxquels Coligny a été mêlé ; ce n'est point une monographie, comme on en a tant fait et refait de nos jours, prenant l'homme à sa naissance pour le conduire jusqu'à la mort, sans faire grâce d'un seul des incidents de sa vie. L'auteur, — et nous sommes loin de l'en blâmer, — a voulu composer une étude de « caractère ». C'est le côté moral qu'il a surtout cherché à mettre en relief dans son héros. Et il l'a fait, — disons-le immédiatement, — en érudit qui connaît le goût de son temps, cherchant avec sagacité tous les précieux restes de la correspondance de l'amiral, et indiquant scrupuleusement la provenance des lettres nombreuses, dont malheureusement il ne nous donne que de trop courts fragments.

Mais l'enthousiasme de M. Jules Tessier pour son modèle l'a poussé à écrire ce qu'on pourrait appeler l'*apologie* de l'amiral de Coligny. Non pas que cette apologie soit absolument sans réserve : au contraire, elle est plus quelquefois dans l'intention que dans la réalité, et elle n'est point toujours aussi habile qu'on pourrait le croire au premier abord. Un détail, choisi entre mille, fera com-

prendre la nuance que nous voulons indiquer. La principale préoccupation de M. Tessier est d'établir que Coligny fut l'homme, avant tout, du devoir, et que le devoir consistait chez lui à être fidèle à son roi. Il répète cette idée et cette phrase à satiété dans ses premières pages ; puis, quand il arrive aux guerres civiles dont l'amiral fut un des chefs les plus compromis, il s'efforce de démontrer que Coligny aurait beaucoup mieux aimé avoir le roi et la reine mère dans son parti, mais que, dévoué à ses amis et à ses coréligionnaires, il s'est vu dans la dure nécessité de prendre les armes presque malgré lui contre son souverain. L'époque si troublée de la Réforme explique bien des choses, et nous ne voudrions pas regarder Coligny comme un traître à sa patrie, parce qu'il s'est mis à la tête des protestants. Mais pourquoi tant s'avancer dans la louange, quand on sera obligé plus loin, en dépit de toutes les habiletés, de faire largement la part du blâme? Nous trouvons maint exemple de ce genre dans l'ouvrage de M. Tessier.

Très-bien informé des choses et des hommes du seizième siècle, très-sagace quand il juge le caractère de Catherine de Médicis ou celui de Charles IX, l'auteur nous semble d'une sévérité outrée toutes les fois qu'il parle des princes lorrains, les rivaux politiques de l'amiral. Dire du duc de Guise, du premier surtout, François, et de son frère le cardinal de Lorraine, que ce furent les « mauvais génies de la France[1] », c'est oublier trop vite et la gloire du vainqueur de Calais, et la conduite si française tenue par le cardinal au concile de Trente. L'impartialité demanderait pour le moins plus de réserve dans l'expression et un plus équitable partage entre les amis et les ennemis.

I

Quand on veut pénétrer le caractère d'un homme, il est indispensable d'étudier sa vie tout entière. Aussi est-il à regretter que M. Tessier, en ne commençant le récit de la vie de Coligny qu'à partir de l'époque de sa conversion aux doctrines de Calvin, ait cru devoir passer sous silence toute la première partie de la carrière de l'amiral ; il aurait trouvé là, cependant, pour son héros plus d'un fait glorieux à rappeler ; il aurait pu retracer à sa louange des mérites que personne ne lui a jamais contestés. Mais, surtout, il aurait peut-être rencontré, dans quelques traits particuliers, la cause naturelle d'actes postérieurs, qui risquent sans cela de rester

[1] *L'amiral Coligny*, etc., p. 24.

absolument inexpliquables. Aussi croyons-nous tout d'abord indispensable de suppléer très-succinctement sur ce point spécial, au silence volontaire du savant professeur.

Gaspard de Coligny naquit, le 16 février 1517, à Châtillon-sur-Loing, petit fief de l'Orléanais, qui appartenait depuis un siècle à sa famille. Il avait pour mère Louise de Montmorency, sœur du connétable. A l'âge de vingt-deux ans, en 1539, il parut à la cour de François Ier, peu avant la disgrâce de son oncle. Il y trouva le jeune duc de Guise, avec lequel il contracta la liaison la plus étroite. Tous deux accompagnèrent le roi dans la pénible campagne de 1543. Coligny s'y fit remarquer par son sang-froid. Il fut blessé au siége de Montmédy. L'année suivante, il partit avec son frère d'Andelot pour l'armée d'Italie, que commandait le duc d'Enghien. Les deux Châtillon se distinguèrent dans cette campagne, et le général les récompensa en les armant chevaliers sur le champ de bataille de Cérisolles. Charles-Quint et Henri VIII ayant envahi le nord de la France, Coligny revint servir sous le dauphin, qui commandait l'armée de Champagne. Après la retraite de l'Empereur, il accompagna le maréchal de Biez au siége de Boulogne. On lui avait confié un régiment d'infanterie à commander, il sut lui donner une forte discipline et fit admirer son habile et énergique direction.

François Ier mort, le connétable de Montmorency reparut à la cour, où, grâce à la protection de Diane de Poitiers, il devint plus en faveur que jamais. Cependant, ayant proposé à Henri II de donner à son neveu Coligny le commandement de l'armée qu'on envoyait en Italie au secours du duc de Parme, la puissante favorite fit préférer Brissac, qu'elle aimait, dit-on, particulièrement. Gaspard de Coligny conçut de cet échec un vif ressentiment qui influa beaucoup sur son esprit facilement porté à l'aigreur. D'Andelot seul partit pour cette expédition; il fut même bientôt fait prisonnier dans une sortie, et resta longtemps enfermé dans Milan. Là, il se livra avec passion aux controverses religieuses qui agitaient alors toute la société, et, le découragement aidant, il devint partisan des idées nouvelles. Pourtant, la cour ne tarda pas à récompenser dignement les services des Châtillon; et la charge importante de colonel général de l'infanterie française venant à vaquer, Coligny en fut pourvu. Il remplit sa mission avec un zèle aussi ardent qu'éclairé. Il parvint à extirper des abus qui existaient depuis des siècles; il poliça l'infanterie, dit Sainte-Marthe, et fit des ordonnances militaires qu'on observe encore aujourd'hui [1]. Peu de temps

[1] M. le prince de Caraman-Chimay reproduit, dans son ouvrage sur *Gaspard de Coligny* (pp. 10 et suiv.), ces intéressantes ordonnances, demeurées jus-

après, en 1552, à la mort de d'Annebaut, Gaspard de Coligny fut de plus nommé amiral de France. Il était encore gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France depuis 1551, de la Picardie et de l'Artois en 1555. Le neveu de Montmorency, à l'âge de trente-cinq ans, n'avait pas à se plaindre de l'injustice de la fortune.

Mais, arrivé si haut, il ne voulut plus de rival, et commença à concevoir une vive jalousie contre son ami François de Guise. En 1554, ce dernier s'étant attribué le succès de la bataille de Renty, l'amiral ne le put souffrir; et sa haine s'accrut encore lorsque, deux ans plus tard, Guise fit rompre la trêve de Vaucelles, que lui-même avait négociée. L'histoire, autrefois surtout, aimait à peindre toute une situation au moyen d'un détail. On raconte que le duc de Guise ayant demandé un jour à Coligny son avis sur le mariage du comte d'Aumale, son frère, avec une des filles de Diane de Poitiers : « Pour moi, répondit l'amiral, je ferais plus de cas d'un peu de bonne renommée que de toutes les richesses qu'une femme pourrait apporter dans ma maison. » Le duc et son frère, piqués de cette réponse, auraient commencé dès ce jour à desservir Coligny. M. le prince de Chimay remarque avec raison qu'entre le jeune Guise et l'héritier des Châtillon, une amitié inégale engendra d'abord l'émulation; puis, chez celui dont la naissance était moins brillante, l'envie ne tarda pas à s'y mêler. Il aurait pu ajouter que les caractères si opposés de l'un et de l'autre ne furent point étrangers non plus à leur inimitié, que les événements devaient tant contribuer à accroître.

Cependant d'Andelot s'était fait rendre la liberté. De retour en France, il avait obtenu du roi la charge de colonel général, que lui avait cédée son frère. Mais il brûlait de faire des prosélytes en faveur de ses nouvelles opinions religieuses, et ce fut dans sa famille qu'il chercha d'abord des adeptes. Le troisième frère, Odet, cardinal de Châtillon, se montra très-favorable aux doctrines réformatrices, et l'amiral également fut fortement ébranlé. Ils se tinrent toutefois sur la réserve. D'Andelot, moins prudent, ne tarda pas à éclater publiquement dans une circonstance solennelle que Mézeray raconte fort en détail.

« Granvelle, — écrit-il dans sa grande Histoire[1], — envoyé par Philippe II près du roi, pour sonder les conseils de France et pour y allumer la discorde, dans la division des Guise et des Montmorency, dit un jour au cardinal de Lorraine que « c'étoit grand'pitié que,

qu'ici inédites, en remarquant avec raison que Coligny s'y est « peint tout entier ».

[1] *Histoire de France.* In-fol., 1785, t. II, p. 1125

« durant la guerre, les opinions de Calvin se répandissent malheu-
« reusement dans la chrétienté, principalement dans la France,
« dont ils avoient même gagné les parties nobles ». Là-dessus, il luy nomma quelques seigneurs qui en étoient infestez, entre autres, Dandelot, dont il luy montra des lettres adressées à l'admiral, son frère, prisonnier aux Païs-Bas, qui faisoient foi de ce qu'il disoit, et un livret contre la messe qu'on avoit trouvé sur luy lorsqu'il fut pris à Saint-Quentin. Or, sitôt que le cardinal de Lorraine fut de retour auprès du roy, soit qu'il fût meu du zèle de religion, soit qu'il fût très-aise d'avoir rencontré cette occasion de perdre les Coligny, qui estoyent les neveux et le contr'appuy du connétable, il luy déclara ce que Granvelle luy avoit dit de Dandelot. Le roy, qui aymoit ce seigneur, parce qu'il l'avoit nourry, et pour les bons services qu'il luy avoit rendus, eut peine à croire ce rapport; mais il le fit venir un jour à Monceaux comme il dinoit, et luy demanda, pour l'éprouver, quelle croyance il avoit touchant la messe. Dandelot, en effet, confirmé entièrement dans les opinions de Calvin, d'ailleurs étant de son naturel arrogant, et qui ne sçavoit rien céler de ce qu'il pensoit, répondit, sans hésiter, qu'il croyoit que la messe étoit une abomination, et s'efforça de rendre raison de sa mauvaise croyance[1]. A cette réponse, le roy Très-Chrestien, transporté de zèle et de courroux, jette un plat contre terre, qui blessa le Dauphin, assis auprès de luy, et, se levant de table, commande à Jean Babou Bourdaisière, maistre de la garde-robe, de le mener prisonnier à Meaux, dans la maison de l'évesque, d'où il fut transporté au château de Melun. La charge de colonel de l'infanterie fut déférée à Montluc, à cause de son mérite et de ce qu'il avoit été nourry dans la maison de Guise. Toutefois, il ne l'accepta qu'après plusieurs refus, comme il l'écrit dans ses *Commentaires*. »

Si nous avons rapporté cette longue citation d'un auteur qu'on ne consulte guère aujourd'hui, c'est qu'elle nous a paru résumer à merveille la situation où se trouva la maison de Coligny au commencement des guerres civiles, et les motifs, beaucoup plus personnels que religieux, qui firent de ces grands guerriers les chefs du parti protestant en France. L'amiral, après cette belle défense de Saint-Quentin, dont il a retracé lui-même l'histoire[2], et qui suffirait à illustrer la vie d'un capitaine, était, en effet, tombé entre les mains des Impériaux, qui le détenaient au château de l'Écluse.

[1] Voir, sur le même fait, le témoignage de Tavannes. — *Gaspard de Coligny*, etc., p. 120.

[2] Son « discours » sur le siége de Saint-Quentin est reproduit dans l'ouvrage de M. le prince de Chimay, pp. 39 à 108.

Rendu à la liberté moyennant une rançon de 50,000 écus, il s'éloigna de la cour, et, renfermé avec d'Andelot dans sa maison de Châtillon-sur-Loing ou à Tanlay, il s'affermit de plus en plus dans les idées de la Réforme. Il devint le protecteur de tous les protestants persécutés et le représentant naturel des grands seigneurs mécontents de la cour. Le prince de Condé le prit forcément comme auxiliaire lorsque, sous la minorité de François II, il voulut défendre ses droits de prince du sang contre le pouvoir que donnait aux Guise leur titre d'oncles de Marie Stuart. Toutes les affections, tous les intérêts de Coligny n'étaient-ils pas de ce côté [1]? Il est le neveu du connétable, l'oncle par alliance du prince de Condé. Il regrette vivement la disgrâce de Montmorency et l'éloignement où sont tenus les Bourbons. Toutefois, il est juste de constater que l'amiral, bien que très-nettement engagé dans le parti de la Réforme, hésita longtemps avant d'attaquer en face l'autorité du roi. Lors du procès du conseiller Dubourg, dans une assemblée des princes et de leurs amis à la Ferté, quelques-uns proposaient d'avoir recours aux armes; Coligny s'y opposa, en tournant habilement la difficulté. Mais son avis, rapporté par Davila, montre combien les plus simples notions du patriotisme étaient alors obscurcies dans les meilleurs esprits, puisqu'on ne craignait pas, de part et d'autre, de faire appel à l'étranger pour soutenir ses partisans. — L'amiral est bien convaincu que ceux qui veulent à tout prix le renversement des Guise n'obéissent à aucun mobile d'ambition personnelle, et n'ont en vue que l'intérêt de la religion. Or, est-il bien nécessaire de recourir aux armes pour mettre un terme à cette sanglante persécution de l'Eglise du Christ, qui déshonore et compromet le royaume? Ne reste-t-il donc rien à sauver avant de se lancer dans les terribles hasards de la guerre civile? Où les Bourbons ont échoué, où il a échoué lui-même, qui sait si l'intervention officieuse des puissances étrangères n'aurait pas chance de réussir? Les Guise, au moins pour le triomphe de l'intolérance catholique, peuvent compter sur Philippe II; pourquoi ne pas invoquer en faveur de leurs victimes les sympathies des puissances protestantes, des princes allemands, par exemple?

Les conseils de Coligny, tout favorables qu'ils fussent à la cause protestante, ne prévalurent pas longtemps. Une année s'était à peine écoulée, qu'au mois de février 1560, la conjuration d'Amboise, — dont le « capitaine muet » était, au su de tout le monde, le prince de Condé lui-même, — éclatait subitement, menaçant aussi bien le jeune roi que le cardinal de Lorraine et son frère de Guise. On doit

[1] *L'amiral de Coligny*, etc., p. 31.

rendre encore cette justice à l'amiral, qu'il ne peut être impliqué dans la tentative avortée de la Renaudie[1]. C'est loyalement qu'il marche à la rencontre des conjurés; et si, donnant à la reine mère des conseils de clémence, il essaye d'arracher à la mort son prisonnier Castelnau, il ne fait qu'obéir à ses plus intimes affections. C'est dans le même esprit qu'il réclame la convocation des états généraux, essayant d'entraîner dans son parti le chancelier de l'Hospital, et s'efforçant de trouver en lui un appui pour la lutte acharnée qu'il ne cesse de livrer à l'influence des Guise. A l'assemblée de Fontainebleau, au mois d'août, il fait encore un pas de plus, mais toujours dans les voies légales, et présente au roi, avec une certaine solennité, la fameuse requête des protestants de Normandie. En même temps, il ose attaquer en face ses puissants rivaux: il s'élève avec force contre l'institution récente d'une garde royale organisée par les Guise, et demande qu'on réunisse un concile national pour mettre fin aux querelles religieuses.

Ces exigences, qu'il avait le droit, sans doute, de manifester, n'étaient pas exemptes d'un certain air de menace, qui augmenta encore la défiance des princes lorrains et leur fit prendre des précautions militaires, peut-être excessives, à l'occasion de la prochaine réunion des états à Orléans.

D'autre part, les intentions hostiles des chefs de la maison de Bourbon n'étaient guère douteuses, et elles expliquent, sans le justifier, le guet-apens dont ils furent victimes lors de leur arrivée à la cour, au mois d'octobre 1560. Qui sait où se serait arrêtée la vengeance des Guise, sans la mort presque subite de François II? L'amiral, toutefois, n'était point associé, même par ses ennemis, aux soupçons qui planaient sur les Bourbons, puisque, à cette époque (4 octobre), nous voyons le roi lui confier la garde de la place importante du Havre-de-Grâce. « Qui eut pensé qu'un jour, comme le dit avec tant de sincérité M. Tessier[2], cette même place serait livrée, par lui, aux Anglais? » Pour le moment, il n'hésite pas à se rendre à l'appel de la reine mère et à venir à Orléans. Là, avec un courage dont il faut lui savoir gré, il se range aussitôt du côté du roi de Navarre, et, fort de sa conscience, il brave une fois de plus ses ennemis. La minorité de Charles IX ne tarde pas, du reste, à le ramener au pouvoir, et il use de toute son influence sur Catherine de Médicis pour la rendre favorable aux réformés ; il profite également de ce retour de fortune pour ne plus cacher à personne ses

[1] Telle n'est pas pourtant l'opinion de M. le prince de Chimay, qui affirme que Coligny était aussi coupable que Condé. — V. p. 137 et 138.

[2] *L'amiral Coligny*, etc., p. 47.

sentiments religieux : il fait baptiser un fils, qui vient de lui naître, selon la mode de Genève; il correspond ouvertement avec Calvin, il établit le culte protestant dans sa ville de Châtillon, il voudrait le voir librement exercé dans toutes les provinces. C'est dans ce sens que, le 9 avril 1561, il écrit à la régente l'intéressante lettre qui suit[1] :

« Madame, je craindrais vous être importun de vous parler et écrire si souvent d'une même chose, n'était que cette occasion entre toutes est privilégiée, puisque c'est la cause de Dieu et de ceux qui se dédient à le vouloir purement servir. Il est arrivé cette semaine dernière qu'une compagnie de gens a été trouvée ensemble à Issoudun, priant Dieu, et, afin que la vérité du fait vous soit entièrement connue, je vous supplie très-humblement, madame, vouloir prendre la patience que le procès verbal qui en a été sur ce fait vous soit entièrement lu, et que par là vous puissiez juger s'il y a rien qui tende à sédition, scandale public ou port d'armes. Au contraire, si votre intention n'est pas corrompue, quand vous avez déclaré que vous ne voulez point que les personnes soient recherchées, en leurs maisons, pourtant, madame, je vous supplie, au nom de Dieu, vouloir commander que ceux qui sont détenus prisonniers soient mis en liberté, et au demeurant tenir la main, qu'en attendant l'assemblée des personnes que vous voulez faire, pour le fait de la religion, l'on laisse vivre un chacun doucement comme j'ai prié le présent pasteur vous faire entendre. De Châtillon, ce 9 avril 1561. »

L'édit du 19 avril semble donner raison aux plaintes de Coligny, et la réunion du colloque de Poissy paraît être autorisée sur sa propre demande. Mais les idées de conciliation, qu'il avait réussi à faire pénétrer dans l'esprit politique de la reine mère, les actes de tolérance qu'il obtient facilement de ce caractère fort enclin aux compromis, épouvantent les catholiques sincères et les forcent à s'unir pour la défense des intérêts de l'antique religion nationale. Montmorency, devant le danger commun, se réconcilie avec le duc de Guise. Tous deux forment, avec Saint-André, une sorte de ligue, appelée par l'histoire le *Triumvirat*, ligue qui entraîne le roi de Navarre lui-même, et, faisant réfléchir Catherine, la rapproche bientôt des catholiques. C'est alors, qu'à l'occasion de l'affaire de Vassy, éclate tout à coup la première guerre civile.

[1] *L'amiral Coligny*, etc., p. 54, d'après le Ms. FR. 3123 de la Bibl. nat. — Pour la plus facile intelligence du lecteur, nous ne croyons pas devoir respecter l'orthographe du temps. Nous nous contenterons de reproduire exactement le texte lui-même.

II

Quelle va être la conduite de Coligny? Jusqu'ici nous n'avons pas fait difficulté de reconnaître que, si l'amiral s'est rangé du côté des protestants, il n'a jamais fait qu'user de la liberté qui appartient à tout citoyen, et qu'il a toujours hésité à rien entreprendre de contraire à la fidélité qu'il doit à la couronne, à l'amour qu'il doit au pays. Pour emprunter à M. Tessier ses propres paroles, « le réformé s'obstine à obéir à son roi, parce qu'il regarde cette obéissance du sujet comme le premier devoir du chrétien[1]. » Malheureusement cette salutaire obstination ne sera pas de longue durée.

Il faut rendre une dernière justice à celui qui va être tout à l'heure le chef implacable de la guerre civile. Si l'on en croit la tradition historique, l'amiral de Coligny ne doit point porter seul la redoutable responsabilité de ce premier acte de rébellion qui fut si fatal à la France; il avait pour femme une personne intelligente, courageuse, mais fanatique, Charlotte de Laval, âme ardente qui, par sa vertu altière, exerça plus d'une fois sur lui une décisive influence. On raconte[2] qu'il était retiré dans sa maison de Châtillon, entendant de loin les échos de la prise d'armes de ses coréligionnaires, hésitant sur la conduite à tenir, ne sachant s'il irait rejoindre ses frères, calculant toute la gravité d'une semblable détermination, inquiet, ne dormant plus. Sa femme le pressait de partir, répondant à toutes ses objections, lui faisant un point d'honneur de suivre les inspirations de sa foi nouvelle. Une nuit, il l'entend qui pleure; il l'interroge, et comme elle renouvelle ses instances : « Sondez votre conscience, lui dit-il, si elle pourra digérer les déroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans, les trahisons des vôtres, l'exil en pays étranger, votre honte, votre nudité, votre faim, et, ce qui est plus dur, celle de vos enfants; votre mort, enfin, par le bourreau, après celle de votre mari... Je vous donne trois semaines. » Mais elle : « Ces trois semaines sont achevées... ; ne mettez point sur votre tête les morts de trois semaines ou je vous serai témoin contre vous au jugement de Dieu. »

Une scène dramatique de ce genre était-elle nécessaire pour déci-

[1] D'Aubigné, *Histoire universelle.*
[2] *Idem.*

der un homme que tout poussait dans cette fatale entreprise[1]? Toujours est-il que cette irrésolution de quelques moments honore le sectaire un peu farouche que nous allons voir maintenant le vrai chef des huguenots de France. Aussi bien ses amis commençaient à se plaindre de ses lenteurs, quand il vint à Meaux rejoindre la petite armée des princes protestants. *Utinam citius advenisset!* écrit Th. de Bèze à Calvin, tant il tardait aux têtes du parti de lever l'étendard de la révolte. Cependant, Coligny voudrait encore se faire illusion à lui-même : aussitôt son arrivée au camp il écrit à la reine mère[2] pour lui expliquer sa situation et, en quelque sorte, se disculper près d'elle.

« Ma souveraine dame, j'ai reçu deux lettres qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire, et, pour répondre à toutes deux, en premier lieu, je ne sais d'où le roi de Navarre a eu avertissement que je faisais levée de gens, mais je vous réponds sur mon honneur que je n'y ai pas seulement pensé. Bien ai-je averti quelques-uns de mes voisins et amis, et prié de me faire compagnie pour venir trouver mondit sieur le Prince; que si, d'aventure, il s'en est vu en ma compagnie d'armés, il me semble qu'il ne doit être trouvé non plus étrange que de ceux qui vont trouver M. de Guise avec armes découvertes, et dont je puis parler comme les ayant vus. Davantage que je suis averti de plusieurs endroits, que M. de Guise me menaça fort, ce que m'a encore ici confirmé M. le Prince comme l'ayant entendu de bon lieu; et pour cette cause, je vous supplie très-humblement, madame, ne trouver mauvais que je me tienne sur mes gardes. La seconde lettre de Votre Majesté fait encore mention de ce que vous avez entendu que je suis parti de chez moi avec grande compagnie de gens armés, et que je fais ainsi marcher ma compagnie, l'ayant levée de sa garnison. Quant à avoir bonne compagnie, je confesse que je l'ai et l'aurai la meilleure que je pourrai pour me garder d'être outragé. Quant à avoir levé ma compagnie de sa garnison, il ne s'en trouvera nul mandement de moi, et ce qui principalement m'en a gardé, c'est que je savais bien qu'il n'y avait pas tant de gens que cela ne put porter grande faveur ; et tou-

[1] M. le prince de Chimay ne le pense pas, et il traiterait volontiers de comédie le récit, si souvent reproduit, de d'Aubigné. Son jugement est sévère, mais il faut dire qu'il donne à l'appui des preuves qui semblent assez convaincantes. — V. *Gaspard de Coligny*, pp. 165 et suiv.

[2] Le principal intérêt de l'ouvrage de M. Tessier consiste dans les lettres inédites de Coligny qu'il a publiées, et dans celles, plus nombreuses malheureusement, qu'il n'a fait qu'indiquer ou citer par extraits. Nous reproduisons souvent ces intéressantes correspondances manuscrites, qui mériteraient bien un jour d'être toutes recueillies.

tefois, madame, quand je l'aurais mandée, je n'aurais fait que ce qu'ont fait d'autres. Au demeurant, je vous supplie très-humblement, madame, croire qu'il n'y a gentilhomme en France qui plus désire vous voir en repos et contentement que moi... De Meaux, ce 27 mars 1561[1]. »

La lettre est fière, et ne dénote pas des intentions autrement pacifiques. Aussi avons-nous quelque peine à admettre les beaux raisonnements qu'on fait tenir à l'amiral au fond de son âme, quand on dit que les rebelles désormais, ce sont les triumvirs qui tiennent la reine captive, et que la guerre est légitime pour la délivrer : « Mais ce n'est point seulement la reine, c'est son oncle le connétable de Montmorency, c'est le roi de Navarre qu'il va combattre les armes à la main. De quelle équivoque peut-il bercer sa conscience, et comment peut-il dire encore qu'il n'a que le service de Dieu et du roi devant les yeux[2] ? »

Qu'importe que l'armée protestante, grâce à Coligny, reste quelque temps « un modèle de discipline, d'ordre et de piété ». La Noue raconte que l'amiral lui-même « s'ébahissait avec Téligny du bon ordre qui régnait parmi ses soldats ». — « C'est vraiment une belle chose, disait-il, moyennant que cela dure ; mais je crains que ces gens icy ne jettent toute leur bonté à la fois, et que d'icy à deux mois il ne leur sera demeuré que la malice. J'ai commandé à l'infanterie longtemps et la conois ; elle accomplit souvent le proverbe qui dit : *De jeune ermite vieux diable*. Si celle-cy y faut, nous ferons la croix à la cheminée. » Et la Noue ajoute : « Nous nous mîmes à rire, sans y prendre garde davantage, jusqu'à ce que l'expérience nous fit conoistre qu'il avoit esté prophète en cecy[3]. » L'expérience ne fut pas longue. M. Tessier est bientôt obligé d'avouer que tous les excès inhérents aux guerres civiles ne tardèrent pas à reparaître. Mais un fait qui l'embarrasse davantage, c'est l'alliance ouverte avec les ennemis de la patrie, que les chefs protestants vont bientôt négocier, et à quel prix ! Tandis que les catholiques font venir, il est vrai, quelques mercenaires suisses ou allemands, Condé et Coligny réclament des secours de la reine d'Angleterre, et la rusée Élisabeth fait payer son appui de la livraison immédiate du Havre. Le traité d'Hamptoncourt, signé le 20 septembre, reste comme la preuve trop manifeste de cette honte, que les habitudes

[1] *L'amiral Coligny*, etc. Pièces justificatives K, d'après le ms. FR, 20, 461 de la Bibl. nat.

[2] Voir une lettre de Coligny à Montmorency, en date du 6 mai 1562. — *L'amiral Coligny*, etc., p. 64.

[3] V. *Gaspard de Coligny*, etc., p. 181.

du temps sont impuissantes à effacer. Le zélé défenseur de l'amiral est ici contraint d'avouer les torts de son héros, et, bien qu'il écrive encore : « Il fallait que les circonstances fussent bien impérieuses pour que Coligny consentît à un pareil sacrifice[1], » il passe condamnation et se borne à citer des lettres qui, comme la suivante, sont empreintes d'une amertume et d'une tristesse propres à relever, à un certain point de vue, le caractère de l'amiral. Voici ce qu'il mandait, le 28 octobre, à M. de Cossé :

« Monsieur mon cousin, je ne doute point que vous n'ayez un grand regret de voir tant de troubles, de pilleries et désordres, comme ont toutes personnes d'honneur et de vertu. Je crois aussi que vous estimez bien que, de ma part, j'en porte un grand déplaisir que je vous puis assurer être tel que, s'il n'y allait que de moi et de mon intérêt particulier, je voudrais avec la perte de mes biens et de ma vie avoir racheté tels inconvénients[2]. »

Les événement marchent, et ils sont si connus, que nous comprenons que des auteurs, condamnés par leur sujet même à raconter les mêmes faits après tant d'autres écrivains, ne s'y appesantissent point. Il existe pourtant une série de documents, que ni M. le prince de Caraman-Chimay ni M. Tessier n'ont analysés dans leurs ouvrages sur Coligny, et qui méritent une singulière attention. C'est toute la suite de la correspondance échangée par l'amiral soit avec les ambassadeurs et les ministres anglais, soit avec la reine Élisabeth elle-même. Conservées au *Record Office*[3], ces pièces avaient déjà été publiées en partie au dernier siècle, dans un intéressant recueil historique anglais, peu consulté en France[4]. Elles ont été complétées et reproduites dans le remarquable travail composé par M. de la Ferrière, pendant sa mission à Londres[5]. Chacun des principaux incidents de cette première guerre est l'objet d'un récit détaillé écrit sur place par Coligny et envoyé à Élisabeth. La bataille de Dreux, dans laquelle le prince de Condé fut fait prisonnier, ce combat célèbre, bien des fois représenté par la gravure, dont l'issue longtemps balancée a permis à chaque parti de s'attribuer la victoire, est l'objet de quatre longues lettres de l'amiral, lettres où il ne se donne pas le plus mauvais rôle, et où il raconte avec complaisance qu'après la prise du chef de l'armée protestante,

[1] *L'amiral Coligny*, etc., p. 70.
[2] *L'amiral Coligny*, etc., p. 71.
[3] *State papers, France*, vol. XXVIII.
[4] *A full view of the public transactions in the reign of q. Elizabeth*, etc., by the Dr. Forbes. London, 1740-1741, 1 vol. in-fol.
[5] Premier rapport sur les recherches, faites au *British Museum* et au *Record Office*, concernant les documents relatifs à l'histoire de France.

« nonobstant et par une singulière grâce de Dieu, il rallia soudain tant de cavalerie française et allemande, qu'il rechassa les ennemis si avant que la plupart de leur bagage versa dans la rivière, et leur fuite en suivit si grande, qu'il y en eût qui portèrent jusques à Paris les nouvelles de la bataille perdue pour eux... » Fort peu mécontent au fond du cœur de la disparition momentanée de Condé, qui lui laisse la première place dans le parti, il avoue assez ingénument à la reine d'Angleterre, le soir même de la bataille, « qu'il sera en la puissance de Dieu, comme nous l'espérons, de tirer de ce meschef l'occasion de quelque grand bien. » Avouant cependant que « l'infanterie a été défaite sans combattre », il presse vivement Elisabeth de lui envoyer des secours en hommes et en argent, et de « vouloir employer sa puissance pour la défense de la cause de Dieu et d'une si juste querelle, et avec si bonne occasion d'empêcher que son Église soit ruinée en ce royaume... » La bataille de Dreux est du 19 décembre ; la reine Élisabeth ne répond à Coligny que le 30 janvier 1563. Toujours lente et économe, elle marchande son concours et le mesure aux avantages qu'elle pourra en tirer pour elle-même. Aussi, les lettres suivantes, dans lesquelles Coligny, qui avait ramené les débris de ses troupes à Orléans, précise les conditions offertes par les chefs protestants à la souveraine étrangère, présentent-elles une importance capitale. Elles sont malheureusement trop longues pour pouvoir être reproduites ici ; et en pareil cas les moindres tours de phrase ont leur valeur. Mais leur lecture attentive fait tristement ressortir les complaisances de Coligny pour l'ennemi séculaire de son pays, complaisances qui n'ont d'autre résultat que d'entretenir en France la guerre civile.

Cependant l'amiral, après avoir laissé la garnison d'Orléans sous les ordres de son frère d'Andelot, retournait en Normandie attendre les renforts qu'on avait promis de lui envoyer d'Angleterre. Et pour satisfaire Élisabeth, il s'opposait à toute négociation avec la cour, et voulait poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'il eût obtenu pour ses coreligionnaires de complètes garanties. La situation des protestants n'était pourtant pas florissante. La reine mère, définitivement séparée des huguenots, pouvait s'écrier, le 15 février 1563 : « Nous ne savons plus où nous en sommes, sinon que M. de Guise va, demain au matin, assaillir le portereau d'Orléans et le pont. S'il le prend, ce que Dieu veuille, je crois qu'il y en aura qui connaîtront qu'il ne fait pas bon se moquer de son roi [1]. »

Ce grand boulevard du protestantisme allait, en effet, tomber dans les mains de l'armée royale, quand tout à coup le duc de Guise

[1] *Mémoires de Castelnau*, in-fol., t. II, p. 153.

est assassiné aux portes de la ville, le 18 février. M. Tessier nous semble traiter un peu légèrement la grave question de la complicité de l'amiral avec le fanatique Poltrot de Méré. La défense qu'il essaie de présenter dans ces circonstances est trop singulière et trop embarrassée pour que nous ne la citions pas en partie :

« Coligny, s'il n'a pas inspiré l'idée de tuer Guise, l'a-t-il au moins connue? Il est permis de le supposer. Poltrot en parlait fort souvent ; il est vrai que par là même on n'attachait pas dans le camp huguenot grande importance à sa parole. Une première fois, il a rendu des services comme espion. L'amiral continue à l'employer comme tel, et le renvoie au camp catholique. L'eût-il renvoyé de même, s'il l'eût cru réellement capable de commettre cet assassinat dont il se vantait d'avance? Peut-être il avait jadis averti Guise d'une tentative analogue dirigée contre lui. Depuis, Guise et les siens ont désiré, ont cherché sa mort ; il ne se mettra plus désormais entre eux et les meurtriers. N'est-ce pas là sa déclaration, et que veut-on de plus? Naguère il eût regardé comme un devoir pour lui de prévenir un pareil meurtre; aujourd'hui, sans scrupule, il le laissera commettre. Demain, que fera-t-il[1]? »

Ces lignes indécises ne suffisent pas à instruire le procès, et nous nous étonnons que l'auteur n'ait point insisté plus longuement sur un fait dont les conséquences sont si graves, qu'on peut y voir en germe toutes les guerres civiles qui vont suivre, et jusqu'à la terrible journée de la Saint-Barthélemy. L'histoire cependant est loin d'être muette. On raconte que c'est M. de Soubise, qui, voyant dans Poltrot, un homme capable de tout risquer, l'avait envoyé à l'amiral, pendant un séjour de quelque temps qu'il fit à Orléans. Celui-ci l'interrogea, accepta ses services, lui donna même de l'argent pour acheter un cheval, et le laissa dans la place, sous les ordres de d'Andelot. C'est avec ce cheval, qu'il s'était procuré grâce à la générosité de Coligny, que le meurtrier, aussitôt son crime commis, essaya vainement de fuir. Dès son premier interrogatoire, en présence de Catherine de Médicis et de toute sa cour, Poltrot accusa formellement l'amiral de Coligny de lui avoir proposé l'assassinat du duc de Guise, lui assurant « qu'il ferait un grand service à Dieu, au roi et à la république, qu'il ferait œuvre méritoire envers Dieu et envers les hommes ». A l'en croire, Théodore de Bèze et un autre ministre qu'il ne nommait pas, « l'auraient assuré que s'il voulait exécuter l'entreprise dont M. l'amiral lui avait tenu propos, il serait le plus heureux des hommes de ce monde, pour

[1] *L'amiral Coligny*, etc., p. 77 et 78.

lequel acte, il gagnerait paradis, et s'en irait avec les bienheureux, s'il mouroit pour une si juste querelle[1]. »

L'amiral, par une défense maladroite, aggrava ces soupçons dans un Mémoire imprimé, en réponse à la publication faite par les amis de Guise de l'interrogatoire de Poltrot; il avouait qu'il avait eu des rapports avec l'assassin, et disait que depuis l'affaire de Vassy, « quand il avait ouy dire à quelqu'un que s'il pouvoit il tueroit le seigneur de Guise, il ne l'avoit détourné. » De plus, il répétait souvent, au dire de Brantôme, en parlant de l'assassinat de son adversaire : « Je n'en suis point l'auteur nullement et ne l'ay point fait faire; mais je suis pourtant fort aise de sa mort, car nous y avons perdu un très-dangereux ennemi de notre religion. » Ses coréligionnaires, d'autre part, ne cessaient de célébrer dans leurs écrits, dans leurs chansons, les mérites de Poltrot, ce vrai martyr de la foi, ce héros selon la Bible. Rien n'est plus curieux que de voir leurs cris d'enthousiasme, leurs hymnes de réjouissance, et la façon vraiment insolente dont ils célébraient, comme la plus grande des vertus, un assassinat politique dont ils espéraient tirer bon profit pour leur cause[2].

En effet, le parti catholique venait de perdre son seul chef; le gouvernement de Charles IX n'avait plus qu'à faire la paix. Elle fut signée, le 19 mars, par le prince de Condé ; Coligny en ressentit un vif mécontentement. Quoi qu'on puisse dire, il était bien un peu jaloux du profit personnel que le prince, son ami, en retirait; et

[1] Ce qui mérite plus de crédit encore que des aveux peut-être arrachés par la torture, c'est le témoignagne d'un ami de Coligny, d'un serviteur dévoué de la cause protestante, l'ambassadeur anglais Smith. M. de la Ferrière donne l'extrait suivant de la lettre qu'il écrivit à Élisabeth quelques jours après l'événement :

« L'assassin est âgé de dix-neuf ans, natif de Saintonge ; il est venu dans le dessein de tuer le duc, à l'instigation de Soubise, actuellement à Lyon. C'est Soubise qui l'a adressé à l'amiral, avant qu'il passât en Normandie ; l'amiral lui a remis trois cents écus. On dit encore qu'il a été confirmé dans son dessein par Théodore de Bèze. »

Voilà certes, contre Coligny, une charge bien accablante qui, pour avoir été ensevelie durant trois siècles dans un carton ignoré des archives d'Angleterre, n'a point perdu de sa valeur. Ce qui demeure établi, c'est que personne, parmi les contemporains, ne doutait de la complicité de l'amiral. — Premier rapport, etc., *Archives des missions scientifiques et littéraires*. 1868, t. V, p. 411.

Et, de son côté, M. le prince de Chimay résume assez bien ce grave problème lorsqu'il écrit : « Si Coligny avait réellement chargé Poltrot d'assassiner le duc de Guise, toute sa conduite s'expliquerait très-clairement. — *Gaspard de Coligny*, p. 225.

[2] Consulter à ce sujet la publication intitulée *Recueil de poésies calvinistes*, tirée des manuscrits de Rasse de Neuf, chirurgien militaire au service de d'Andelot. Reims, 1866, in-8, pp. 103 à 167.

tandis que Condé défendait les intérêts des seigneurs du parti, il se faisait le champion de la plèbe calviniste.

Quelle différence, remarque avec raison M. de Caraman-Chimay[1], entre le caractère du prince et celui de Coligny! Après Dreux, Condé avait passé la nuit sur le lit de son cousin le duc de Guise; il l'embrassait au lieu de l'assassiner; après la paix d'Amboise, il allait se jeter avec passion dans tous les plaisirs de la cour; il se battait comme s'il eût pris part à un tournoi, et ne pensait plus à la guerre une fois qu'il avait déposé les armes. Condé était un chef de parti, Coligny un chef de secte. Condé se battait pour la victoire de ses amis les huguenots, Coligny pour la victoire de la Réforme. Lent, réfléchi, calculé, Coligny ne voulait rien risquer, rien laisser au hasard; Condé débordait d'impatience. A la journée de Dreux, Coligny, ne sachant s'il ne valait pas mieux temporiser, s'arrêtait avec l'avant-garde; Condé l'avait déjà dépassé et se battait avec « la bataille ». A la paix, Coligny rentrait dans sa maison de Châtillon et travaillait à ses vignes en roulant dans sa tête des projets pour l'extension du calvinisme; Condé se divertissait avec les filles d'honneur de la reine.

Le traité, négocié en dehors de l'amiral, ne permettait les assemblées de la religion que dans une seule ville par bailliage. Le culte était toléré, il est vrai, dans tous les manoirs nobles; mais, disait l'amiral: « Restreindre la religion à une ville ou aux faubourgs d'une ville, n'était-ce pas ruiner plus d'églises par un trait de plume que les forces ennemies n'en eussent pu abattre en dix ans. » Il s'indignait surtout qu'on ait fait si bon marché des petites gens, la concession du traité étant pour eux véritablement dérisoire. « La noblesse cependant ne pouvait nier qu'elle n'ait été prévenue dans cette guerre par les habitants des bourgs et des villes, et que les pauvres n'eussent donné l'exemple aux riches[2]. »

En réalité, l'amiral était singulièrement gêné par son traité avec l'Angleterre. Il y avait dans la paix d'Amboise un mot que l'habile Catherine de Médicis avait fait insérer, et qui visait formellement son projet « d'expulsion des étrangers de France ». Comment Élisabeth accepterait-elle ce terme singulièrement menaçant pour sa récente acquisition du Havre? Les explications envoyées par Condé en Angleterre n'avaient pas paru suffisantes. A Londres, on parlait de l'ingratitude, presque de la trahison des protestants français. Coligny faisait dire à la reine, par un envoyé spécial, qu'elle continuât à avoir confiance dans son amitié, et, « quant à ce que les Anglais

[1] *Gaspard de Coligny*, etc., p. 234.
[2] *L'amiral Coligny*, etc., p. 81.

disent, ajoutait-il, que l'article porte qu'on fera *sortir les étrangers*, cela ne s'entend pas pour eux[1]. » Mais, en dépit de ces belles protestations, il était chargé bientôt après de négocier avec Élisabeth et de lui faire offrir par Briquemault la restitution de Calais, promise par le traité de Câteau-Cambrésis, à condition qu'elle-même abandonnerait sur-le-champ le Havre. Les Anglais s'empêtrèrent dans les finesses de leur propre diplomatie, et perdirent les deux villes ensemble. Mais l'amiral ne fut point fâché de rester, de sa personne, étranger à la reprise du Havre par les armes françaises; car il tenait à se ménager quelque influence auprès de la reine Élisabeth, et il était convaincu de l'utilité des alliances protestantes pour son pays et son parti. C'est ce que des documents récemment publiés établissent avec une singulière évidence.

Il faut lire dans le second rapport de M. de la Ferrière[2] le long et remarquable exposé de toutes les négociations qui précédèrent et suivirent la reprise du Havre et qui vont de la paix d'Amboise au traité de Troyes, du mois de mars 1563 au mois d'avril 1564. C'est le récit le plus complet qui ait encore été fait de cette belle page de la vie de Catherine de Médicis. Dans cette lutte féminine entre deux des plus grandes souveraines dont l'histoire ait conservé le nom, c'est l'Italienne qui l'emporte en astuce, en audace et en bonheur ; c'est la France qui fait passer l'Angleterre par toutes ses exigences, les habiletés diplomatiques de la reine mère, plus encore que le succès de ses armes, réparant en quelques mois tout le mal que la première guerre civile avait fait à la France. Mais le nom de Coligny apparaît rarement dans les nombreux documents mis au jour par M. le comte de la Ferrière ; et les deux ou trois lettres signées de lui qu'on a retrouvées parmi ces anciens papiers ne lui font guère honneur.

Se tenant le plus qu'il peut à l'écart, il n'a d'autre prétention que de louvoyer entre Catherine de Médicis et Élisabeth, d'esquiver les promesses qu'il a faites à l'Angleterre, récriminant contre les agents anglais, tout en se déclarant le plus fidèle ami de leur reine. Il proteste, il est vrai, avec le prince de Condé, contre la pensée « d'avoir rien pu donner au détriment des droits du roi » ; et il assure même que le contrat passé pour la remise du Havre a été ratifié par lui « sans qu'il l'ait jamais vu », si ce n'est longtemps après, lors de son voyage en Normandie et de ses négociations avec l'agent anglais Throckmorton. Mais, au mois de juillet 1563, il ne se montre pas moins disposé à répondre à l'appel que lui adresse l'ambassa-

[1] Rapport de M. de la Ferrière, p. 421.
[2] *Deuxième rapport*, etc., *Archives des missions*, 3e série, t. II, pp. 1 à 58.

deur d'Angleterre, Smith, s'engageant « par tous les moyens » à lui faire obtenir « une bonne paix[1] ». Enfin, lorsque Catherine s'est décidée à la guerre, l'amiral reste simple témoin des événements, mais il ne se dissimule pas combien la défaite des Anglais sera funeste en France au parti protestant et il fait tout ce qu'il peut pour empêcher ce résultat. Le ministre anglais Midlemore, aussi bien que l'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, Chantonnay, ne se trompent point sur les véritables sentiments de Coligny. « L'admiral, écrit ce dernier au cardinal Granvelle, a fait tout ce qu'il a peu par escript et remonstrances à la royne, afin que l'on ne suivit l'entreprinse du Havre, disant qu'on n'y servoit rien, et qu'il falloit mieux d'aller par aultre moyen avec la royne d'Angleterre, puisqu'elle avait si bien assisté le roy et ses subjectes, et qu'encores qu'on print le dict Havre, le royaulme de France ne seroit pourtant nous venir en repos[2]. » Heureusement que l'influence des Châtillon était nulle alors à la cour et que, selon l'aveu qu'il faisait quelques mois plus tard à Smith, Gaspard de Coligny « ayant sur les bras l'affaire de Guise, ne pouvait se mêler de rien ».

III

Nous n'avons rien dit encore d'une idée toute personnelle qui a longtemps poursuivi Coligny et qui, grâce à lui, a trouvé plusieurs fois, de son temps, un commencement d'exécution. L'Europe entière tenait alors les yeux tournés vers ces mondes nouveaux dont l'Espagne et le Portugal prétendaient se réserver la propriété exclusive. L'amiral conçut la pensée d'organiser, en Amérique, des colonies françaises qu'on aurait peuplées particulièrement de partisans des doctrines nouvelles persécutés dans le royaume, et chassés en quelque sorte à cause de leurs opinions religieuses. C'était le moyen le plus sûr d'éviter les guerres civiles et les querelles intestines. C'était aussi un vaste champ d'activité intellectuelle et commerciale abandonné à ceux que Coligny ne pouvait favoriser autrement. Dès 1555, le vice-amiral de Bretagne Durand de Villegagnon[3], s'embarquait pour le Brésil, et abordant à la baie de Rio-

[1] Record Office, *State papers*, France, vol. XXXIV.

[2] Archives de Vienne et *Mémoires de Condé*. t. II, p. 171.

[3] Voir, sur cette première expédition, une récente étude publiée dans la *Revue politique et littéraire* du 15 août 1874 sous ce titre : *Le chevalier Villegagnon et la colonie française du Brésil au seizième siècle*, par M. Paul Gaffarel, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon.

Janeiro, il donnait à sa première conquête le nom d'Ile-de-Coligny. L'amiral leur envoie des ministres génevois et quelques centaines d'émigrants protestants, mais cet essai ne put réussir : et en 1558, Villegagnon, revenait découragé, laissant là-bas quelques pauvres colons qui furent bientôt dépossédés et massacrés par les Portugais.

En 1562, Coligny reprend ses projets, et c'est en Floride qu'il envoie le capitaine Jean Ribaud à la tête de deux petits navires du roi. Même insuccès que la première fois. La guerre civile empêche l'amiral de porter secours à ses amis. A peine la paix signée, Coligny réorganise l'expédition sous le commandement du poitevin Landonnière et il la compose comme la première fois exclusivement de protestants. La petite colonie semble tout d'abord réussir, mais bientôt la discorde se met dans les rangs des émigrants. Les Espagnols en profitèrent pour attaquer brutalement et renverser cet établissement français qui leur faisait ombrage ; et l'idée chérie de l'amiral dut être définitivement abandonnée. Elle avait bien pourtant ses avantages ; malheureusement, les Français catholiques ou protestants, se sont toujours montrés si peu propres à ces sortes d'entreprises, que la persévérance de Coligny ne pouvait rien contre un défaut qui semble inhérent à notre caractère national [1].

Depuis la fin de la première guerre civile l'amiral vivait fort à l'écart dans son château de Châtillon, presque uniquement occupé de l'éducation de ses enfants, et beaucoup plus irréprochable, il faut le reconnaître, dans sa vie privée, que dans sa conduite politique. Il ne cessait point pourtant, de loin, de plaider la cause de ses coréligionnaires, et de les défendre contre les aggressions de leurs ennemis. Il écrit à la reine mère les lettres les plus vives toutes les fois qu'il a à se plaindre d'un grief ou d'une sédition mal réprimée.

« Madame, lui mande-t-il en 1564, je vous supplie de me pardonner, et je vous dis que la trop grande impunité est cause de toutes ces grandes cruautés et désordres, car il semble que ceux qui les font, les font sous ombre qu'on leur souffre. Je vous supplie, madame, au nom de Dieu, y vouloir pourvoir et vous serez cause que le roi sera bien servi et obéi [2]. »

Il ne quitte Châtillon qu'au commencement de 1565, pour venir prendre sa part aux querelles qui divisent le maréchal de Montmo-

[1] On trouverait, sur ces tentatives de colonisation au seizième siècle, de nombreux détails dans un livre, aujourd'hui fort rare, intitulé : *L'histoire notable de la Floride*, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois, etc. Paris, J. Auvray, 1756, in-8.

[2] *L'amiral Coligny*, etc. p. 108.

rency et le cardinal de Lorraine. Il s'occupe en même temps du procès toujours pendant que lui avaient intenté les enfants de François de Guise et sa veuve, après le meurtre d'Orléans. L'affaire avait été évoquée par le roi, qui s'était réservé, trois années auparavant de prononcer le jugement définitif. Au bout de ce temps, ce n'est point d'un jugement, mais d'une réconciliation qu'il est question ; et Charles IX convoque à Moulins, pour le mois de janvier 1566, les Lorrains et les Châtillon. L' « appointement », comme on dit alors, eut lieu le 29, mais personne de part ni d'autre n'oubliait le passé, et il y eut dans l'entrevue aussi peu de cordialité que de bonne foi. Le jeune Henri de Guise avait refusé de tendre la main à celui qu'il regardait comme l'assassin de son père : il était évident pour tous que la lutte n'était qu'ajournée[1].

C'est à cette époque également qu'il faut faire remonter les premières relations de l'amiral avec les Pays-Bas espagnols. Il avait en Flandre un parent, le baron de Montigny, qu'il poussait ouvertement à la révolte, en lui promettant l'appui des huguenots français. Mais le duc d'Albe, vainqueur, ne semble pas disposé à tolérer l'intervention dans ses propres affaires des sujets d'un pays voisin. Il fait peur à Catherine de Médicis, qui, jusque-là indécise, se retourne contre Coligny et ses amis. Les protestants s'indignent ; ils crient à la violation de l'Édit ; ils se réunissent d'abord à Valery chez le prince de Condé, puis à Châtillon ; et Coligny, qui résiste un moment, finit encore par se laisser entraîner par son frère d'Andelot, dans une résolution violente qui sera le signal de la seconde guerre civile[2]. L'amiral même est un des plus acharnés : c'est lui qui propose à ses compagnons de commencer la campagne par l'enlèvement du jeune roi. « Si tous les contemporains n'étaient unanimes pour attester que l'idée vient de lui, on ne pourrait le croire, dit son moderne historien. Et il faut,

[1] Voici comment les documents anglais, mis au jour par M. de la Ferrière, racontent la manière dont se termina le long procès des Guise et des Chatillon :

« Le roi fit venir à Meaux madame de Guise, le cardinal de Lorraine et l'amiral, leur témoignant le singulier désir qu'il avait, pour plusieurs grandes raisons, d'y mettre une bonne fin. Le cardinal et la veuve du duc demandèrent délai pour production de pièces qui ne devaient être vues que de Sa Majesté ; depuis, la duchesse demanda à poursuivre devant le Parlement et à y présenter les pièces soumises au roi, à quoi il se refusa, et fit assembler les princes de son sang, les chevaliers de l'ordre, les conseillers de son conseil pour juger l'affaire avec l'assistance de la reine sa mère. De part et d'autre, on s'en remit à son jugement, et l'amiral, ayant affirmé de nouveau, comme devant Dieu, qu'il n'avait fait, ni fait faire, ni approuvé ledit homicide, le roi le déclara innocent. » (Record Office, *State papers*, France, vol. XLIII.)

[2] *Gaspard de Coligny*, etc., pp. 291 et suiv.

ajoute-t-il, qu'il ait trouvé dans sa conscience de bien puissantes raisons pour se justifier à ses propres yeux. Peut-être, dit-il encore, cette insulte à la majesté du roi lui parut-elle, dans les circonstances présentes, le plus sûr, l'unique moyen de sauvegarder l'autorité royale. »

Il faut vraiment qu'on soit bien convaincu de la faiblesse d'une cause pour la défendre avec de pareils arguments. L'entreprise de Meaux, de quelque prétexte qu'on essaye de la couvrir, n'en reste pas moins une révolte ouverte, d'autant plus coupable qu'elle ne semble justifiée par aucune attaque de la cour. Coligny lui-même n'avait pas le moindre grief contre son oncle, le connétable de Montmorency, qui va rester sur le champ de bataille de Saint-Denis, tué par les soldats de son neveu. Puis, par surcroît d'imprudence, il laisse une fois de plus les siens faire appel à l'étranger, et introduire en France les reîtres de Jean-Casimir. Peut-on dire, au moins, que dans tout cela l'amiral ait la main forcée, et qu'il soit entraîné par son parti? Ce serait mal connaître son caractère. Du reste, les documents mêmes s'opposent à une telle interprétation. Qu'on lise, par exemple, la très-importante lettre qu'il adresse, le 22 août 1568, à la reine mère. On est en pleine guerre civile, on se bat depuis six mois, car la paix, signée à Longjumeau, au commencement de l'année, est à peine une trêve; Coligny et les siens sont des rebelles qui devraient implorer l'indulgence : voyez pourtant de quel ton il écrit à sa souveraine, et combien la menace sort plus facilement de sa bouche que les excuses ou les regrets !

« Madame..., il faut avouer que si vous avez bonne volonté, vous n'avez nulle puissance. Que faut-il ajouter après tant de belles assurances que l'on a données à M. le prince de Condé et à moi ; et après nous avoir chassés loin de nos maisons et fait toutes les indignités, je ne doute pas, madame, que l'on ne veuille dire, comme l'on a fait jusques ici, que ce sont défiances et soupçons, que nous avons sans propos, mais aussi ne sommes-nous pas si sots que de nous laisser surprendre, et aussi la chose s'est conduite trop grossièrement. Je ne m'étendrai point davantage sur ce propos, sinon que je vous supplierai de croire que j'empêcherai pour ma part jusqu'à l'extrémité les troubles et prises des armes dans ce royaume. Mais si nous y sommes contraints pour défendre la liberté de nos consciences, nos honneurs, vies et biens, l'on connaîtra que nous ne sommes pas si aisés à battre et à défaire, comme le cardinal de Lorraine s'en vante tous les jours. Je vous supplie aussi, madame, considérez la pitoyable remarque qui en sera pour vous et votre postérité, qu'il faille que sous votre gouvernement tel malheur soit advenu, et davantage vous souvenir que du commen-

cement des derniers troubles l'on vous avertit, quand nous étions à Saint-Denis, que l'on serait contraint de s'aider de forces étrangères si l'on ne pourvoyait à nos requêtes, et la conséquence que cela pouvait amener, de quoi vous aimâtes mieux croire les avertissements du cardinal de Lorraine[1]. »

Est-ce hypocrisie ou fanfaronnade que cette sorte de manifeste, daté de Noyers, et dont on pourrait commenter chaque phrase? Il serait curieux de savoir quelle réponse Catherine de Médicis a bien pu faire à une semblable lettre, que Coligny terminait par d'ironiques remercîments, à l'occasion d'un projet d'assassinat contre sa personne que la reine mère avait arrêté; car, dit-il, « on m'a mandé que je ne tiens la vie que de vous, et que plusieurs s'étaient offerts pour me tuer, ce que vous n'auriez voulu permettre. »

Dans l'intervalle, de grands malheurs privés avaient frappé Coligny; et ici encore nous le trouvons supérieur à ce qu'il est d'ordinaire dans la vie publique. « La main de Dieu semblait s'appesantir sur lui; elle avait frappé successivement son fils aîné Gaspard, sa femme bien-aimée Charlotte de Laval. Ce fils qui lui donnait de si belles, de si douces espérances, avait été emporté en sept jours par une fièvre maligne. Il semble qu'à ce premier avertissement d'en haut, l'amiral ait fait un retour sur lui-même, interrogé sa conscience ; et le trouble de son âme se révèle par ce mot : « Remémore-toi, ma bien-aimée, écrit-il à sa femme, qu'il est bien heureux d'être mort dans un âge où il était exempt de crimes. » Cruellement atteinte par la mort de ce fils tant aimé, épuisée, d'ailleurs, par les fatigues prises à soigner les blessés, Charlotte de Laval, est tombée malade à son tour. Le 3 mars, la noble femme était morte, et Coligny, à la terrible nouvelle, s'écriait désespéré : « Mon Dieu, que t'ai-je fait, quel péché ai-je commis pour être si rudement châtié et accablé de tant de maux? » Ah! quand il posait cette question à Dieu, il avait peur d'entendre sa conscience lui répondre tout bas : « Sujet rebelle, tu as attenté à la majesté de ton roi! » Et croit-on qu'en un pareil moment, Coligny ne l'ait pas prise plus que jamais en horreur, cette fatale guerre civile[2]. »

Si l'auteur de *l'Amiral Coligny* n'avait écrit que des pages de ce genre, nous n'aurions pas une observation à faire sur son étude, et nous en accepterions, sans conteste, toutes les conclusions; mais il est souvent moins heureusement inspiré, et donne quelquefois plus de place à la passion dans ses jugements. Nous

[1] *Pièces justificatives* R, p. 225.
[2] *L'amiral Coligny*, etc., pp. 132 à 135.

sommes heureux d'avoir saisi cette occasion de mettre en lumière sa bonne foi et ses nobles sentiments.

La guerre civile, cependant, avait recommencé plus acharnée que jamais. L'amiral et Condé, arrivés à la Rochelle, le 19 septembre 1568, en avaient fait la capitale du protestantisme. Le cardinal de Châtillon était parti pour l'Angleterre afin de chercher des secours près la reine Élisabeth [1]; d'Andelot accourait avec une armée. Cette nouvelle campagne débute mal pour les huguenots : en huit jours, au mois de mars 1569, Condé est tué à Jarnac, et d'Andelot meurt de la fièvre, laissant Coligny seul chef du parti, en face de Tavannes et du duc d'Anjou, qui poursuivent leurs succès à la tête de l'armée catholique. Après un léger avantage, remporté près de la Roche-Abeille, l'amiral échoue au siége de Poitiers et est de nouveau battu à Moncontour (3 octobre). C'est le plus beau moment de sa carrière militaire. Avec une opiniâtreté que rien n'arrête, il échappe aux poursuites de l'ennemi, il réunit en quelques jours les débris de son armée, il opère dans tout le midi de la France, de Saintes à Agen, d'Agen à Toulouse, de Toulouse à Nîmes, une retraite qui fait l'admiration des capitaines. Au printemps de 1570, par une hardie offensive, il regagne la vallée de la Loire, culbute l'armée de Cossé à Arnay-le-Duc, et se donne le moyen de négocier une paix qu'il a presque rendue glorieuse. Lui-même écrit à la reine le 29 juillet [2], en lui faisant part de ses intentions conciliantes, dans des termes qui méritent d'être cités :

[1] On trouverait de nombreuses et intéressantes pièces relatives aux rapports des protestants français avec l'Angleterre, durant cette troisième guerre civile, dans le *Deuxième rapport de M. de la Ferrière* (Archives des missions, t. II, 1874, pp. 78 à 146). Comme elles ne contiennent pas de révélations nouvelles sur Coligny, nous ne croyons pas devoir les analyser ici.

[1] Cette lettre n'est point la seule qui puisse témoigner des sentiments de Coligny à cette époque. Il y a vingt ans déjà, un érudit historien de province, M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, a recueilli et publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* (t. Ier, pp. 407 et suiv.), trois curieuses lettres inédites de l'amiral, adressées « au Roy, a la Royne, à Monsieur frère du Roy », et datées toutes les trois de « Montréal ce 10 mars 1570 ». Elles ont trait uniquement aux négociations pacifiques qui se poursuivaient alors, et elles ont pour but d'accréditer « Monsieur de Théligny », gendre de l'amiral, près de la cour. Coligny déclare à Charles IX qu'il ne souhaite rien tant que de rentrer « en sa bonne grâce autant que jamais », que dans « la prinse d'armes » ce qu'il en a fait « a esté par force et par contraincte » ; il ajoute, dans son fier langage, qu'il essayera de toutes manières de satisfaire le roi, et « pour y parvenir, dit-il, je n'obmettray ung seul moyen, me tenant bien asseuré que pour cela Vostre Majesté ne vouldra pas que j'offance ny ma conscience ny mon honneur : aussi scay-je bien qu'elle ne scauroit estimer ceulx qui sy laissent aller en l'un ou en l'autre cas ; à dire vérité, il est impossible, que ceulx qui n'ont point la crainte de Dieu devant les yeulx puissent venir fidellement aulx honneurs ». Dans un style moins senten-

« Madame, j'ai entendu que Votre Majesté a quelque défiance de moi, mais je la supplierai très-humblement de croire qu'elle n'en a nulle occasion, car, d'une part, j'ai la crainte de Dieu qui me défend telle chose, et de l'autre, étant mère de mon roi, comme vous êtes, je ne pourrais rien faire ni entreprendre contre Votre Majesté, quand bien-même j'en aurais la puissance, que je ne fisse contre mon honneur et mon devoir.

« Davantage, madame, si, depuis quelque temps vous avez eu quelque mauvaise opinion de moi, et que à la sollicitatiou de mes ennemis qui ont occupé ordinairement vos oreilles, vous m'avez porté quelque mauvaise volonté, je n'en suis pas fort ébaï; mais aussi j'ose dire que, quand Votre Majesté épluchera toutes mes actions, depuis le temps qu'il y a qu'elle me connaît jusques à présent, elle confessera que je suis tout autre que l'on ne m'a voulu dépeindre. »

Et, pour prouver à Catherine ses bonnes intentions, il suspend aussitôt la marche en avant dont elle avait conçu tant d'effroi. « Combien que cela ne se puisse faire, ajoute-t-il, qu'avec beaucoup d'incommodité pour cette armée, mais je fais si peu de compte de ce qui touche mon particulier au prix du général que Votre Majesté jugera clairement que je désire tant avancer la paix, et voir le royaume en repos, que je n'omettrai chose qui y puisse servir[1]. »

Le 8 août, le traité de Saint-Germain arrêtait les hostilités. On accordait aux huguenots, pour deux ans, comme place de sûreté, les villes indépendantes de la Rochelle, Cognac, Montauban, la Charité; on leur donnait des garanties judiciaires en leur permettant de récuser trois ou quatre conseillers par chaque Chambre de parlement; ont les mettait sur le pied d'égalité le plus complet avec les catholiques dans les écoles, universités, hôpitaux, et pour l'admission à tous les offices et charges publiques. C'était la paix la plus avantageuse qu'aient encore obtenu les protestants.

Mais, ces avantages mêmes qu'on leur accordait sans trop marchander, n'avaient-ils d'autre objet que d'endormir leur vigilance et de préparer contre eux une odieuse trahison, habilement combinée pour anéantir d'un seul coup leur parti en France? C'est ce

tieux, mais plus aigre, il essaye de tenir en garde la reine mère contre « le conseil de ceulx qui ont commencé ces troubles et entretenus jusques à présent » ; et il se défend pour lui et ses coréligionnaires « de l'infâme tiltre que l'on nous donne jusques icy de trahison, de rébellion et désobéissance ». La lettre au duc d'Anjou, le vainqueur de Moncontour, est plus embarrassée et mériterait aussi un complet examen.

[1] *L'amiral Coligny*, etc., pp. 154 et 155.

que plusieurs historiens ont prétendu; mais leur opinion semble singulièrement battue en brèche par les documents authentiques, récemment publiés. Une nouvelle source d'informations vient d'être mise au jour dans les savants *Mémoires historiques* de M. Abel Desjardins. Le témoin qu'il invoque est l'ambassadeur de la Toscane, le représentant du duc Cosme Ier : il résidait à la cour de France depuis 1560, et par sa conduite habile, il avait gagné la confiance de la reine mère et celle du roi. Sa correspondance éclaire les faits obscurs ou confirme les faits contestés ; elle renferme une explication naturelle et concluante des clauses de la paix de Saint-Germain ; des détails intimes sur Charles IX, sur ses rapports avec sa mère, sur ses velléités d'indépendance ; des renseignements précis sur la rentrée en grâce de Coligny et sur son séjour à Blois ; enfin elle nous révèle l'existence d'une négociation secrète, dont l'objet devait être de faire entrer la France, l'Angleterre, la Toscane, les protestants d'Allemagne et des Pays-Bas dans une vaste coalition formée contre les deux branches de la maison d'Autriche[1]. C'est donc un véritable service que M. Desjardins a rendu aux études historiques en publiant les extraits les plus importants des dépêches de l'ambassadeur florentin.

IV

Cette fois l'amiral Coligny était bien las de la guerre civile[2]. Ce fut en toute sincérité qu'il voulut se réconcilier avec le roi et reprendre sa place à la cour. Il fit plus, et voyant que son parti était impuissant à l'emporter par la force des armes, il essaya d'entraîner à lui le jeune roi Charles IX en le séparant de sa mère, du duc d'Anjou, des chefs catholiques. Cette préoccupation constante apparaît jusque dans sa correspondance. Le 23 août 1570, Catherine l'avait assuré de sa bonne intention de maintenir les édits. « Sire, répond-il au roi le 12 septembre, je dirai à Votre Majesté que je ne doute nullement de sa bonne volonté, de quoi, entre autres choses, nous nous sentons tous très-étroitement obligés, et moi particulièrement. » Et à la reine mère, il se contente d'adresser les sèches

[1] *Charles IX, deux années de règne*, etc., pp. 6 et 7.

[2] « M. de la Noue m'a juré cent fois, écrit Brantôme, qu'il n'y avoit rien au monde qu'il détestât tant que la guerre civile, et que M. l'admiral la détestoit bien autant, et que jamais plus il n'y retourneroit que par force. » (Brantôme, *Hommes illustres :* « Monsieur l'admiral de Chastillon ».)

paroles qui suivent : « Ce que, madame, je veux croire et n'en douter aucunement. »

Les efforts de l'amiral ne furent pas perdus. Tous les historiens constatent qu'il acquit bientôt, lui et son gendre Téligny, une véritable influence sur l'esprit du roi[1]. Pendant tout le commencement de l'année 1571, Charles IX semble disposé à s'entendre avec Coligny, même en dehors de sa mère. Catherine essaye d'abord d'empêcher ce rapprochement qu'elle redoute ; voyant qu'elle n'y réussit point, elle dissimule comme d'ordinaire, attire l'amiral à la cour[2], fait des avances aux protestants, à la reine de Navarre en particulier ; elle veut les surveiller de près et les avoir sans cesse sous sa main dans ce château de Blois dont elle connaît tous les mystères.

Les choses tournèrent autrement que Catherine de Médicis ne le supposait. Les manières simples et franches de Coligny, sa respectueuse déférence pour le roi, ses égards sans affectation pour les seigneurs de la cour le rendirent bientôt maître du terrain et lui assurèrent un véritable ascendant. Le roi lui fit bon visage ; la reine mère et le duc d'Anjou furent obligés de dissimuler avec lui pour ne point heurter le sentiment général. « Je sais bien, lui dit Catherine, la première fois qu'elle le rencontra seul, que vous ne pouvez vous fier à moi, ni moi à vous, parce que vous m'avez offensée en prenant les armes contre le roi mon fils. Et pourtant si, rejetant bien loin le passé, vous voulez être un bon serviteur du roi, j'irai à vous les bras ouverts et vous ferai toutes sortes de faveurs, et vous pouvez croire que je dis vrai. » Quant au duc d'Anjou, le vainqueur trop vanté de Jarnac et de Moncontour, il lui dit « que, dans le passé, en servant le roi son frère, il avait fait son devoir et que l'amiral ne devait en garder aucun ressentiment ; qu'à l'avenir, puisqu'il s'engageait à se conduire en sujet fidèle, il lui promettait et lui donnait sa foi de le défendre contre qui que ce fût au monde ».

C'est l'ambassadeur de Toscane, témoin personnel des faits, qui envoie ces détails à son gouvernement[3]. Il ajoute qu'on voyait le jeune roi se promener familièrement avec l'amiral dans le jardin, le consultant sur le gouvernement du royaume, sur la politique extérieure, sur les finances. On ne tarda pas, en effet, à lui com-

[1] *Charles IX, deux années de règne*, etc., p. 28.

[2] M. A. Desjardins prétend, sur la foi de l'ambassadeur florentin Petrucci, que Coligny ne consentit à venir à Blois qu'après une sorte de traité en règle passé avec le roi. Cette assertion, complétement nouvelle, demanderait à être appuyée sur des preuves plus formelles. — V. *Charles IX*, etc., pp. 45 à 47.

[3] Dépêche du 20 novembre 1571. V. *Charles IX*, etc., p. 49.

muniquer la plupart des affaires et à l'appeler à presque tous les conseils. Coligny ne déguisait pas sa satisfaction. Il s'efforçait de plaire au roi en s'occupant activement de la restitution des places de sûreté, et il allait même jusqu'à lui proposer de laisser à sa discrétion le choix, si important pour les protestants, des gouverneurs de la Rochelle. De son côté, le roi lui faisait don d'une somme de cent cinquante mille livres, et il lui offrait, en outre, une abbaye de vingt mille francs de revenu, que, malgré son austérité huguenote, Coligny se gardait bien de refuser.

Tout cela n'était point fait pour plaire à la reine mère, qui voyait diminuer chaque jour l'influence qu'elle exerçait sur Charles IX. La victoire de Lépante l'avait d'ailleurs rapprochée de Guise et de l'Espagne, et elle était décidée à user de toutes les petites habiletés, dans lesquelles elle était passée maîtresse, pour rétablir à son profit la situation.

Cependant une question plus grave que ces mesquines intrigues préoccupe alors la cour de France. Quelle sera l'attitude du roi vis-à-vis de l'insurrection voisine des Pays-Bas? Va-t-il laisser librement ses sujets protestants porter secours au prince d'Orange? Se déclarera-t-il contre l'Espagne? Est-ce dans ce but qu'il a signé, le 29 avril 1572, un traité d'alliance avec l'Angleterre? En promettant la main de sa sœur au roi de Navarre, prend-il le parti des huguenots? Les cours étrangères s'émeuvent. Le cardinal Alexandrin est envoyé à Paris, chargé par Rome et Madrid de négocier le mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Portugal et d'entraîner Charles IX dans la sainte ligue contre le Turc. La reine mère est bien résolue à ne pas rompre avec l'Espagne; mais, en laissant les volontaires français partir pour la Flandre, la question s'engage un peu plus chaque jour. Heureusement pour Catherine que l'échec des forces conduites par Genlis vient lui donner un moment de répit. On est au mois de juillet 1572, la politique française ne peut rester plus longtemps indécise. Charles IX, à demi ébranlé, ne veut prendre un parti qu'après avoir consulté les conseillers ordinaires de sa couronne. C'est dans une délibération solennelle que chacun pourra faire valoir ses raisons et que le roi sera suprême juge du débat. Charles prévient Coligny de sa résolution, et, comme il est dans le conseil le principal partisan de la guerre, il le charge de faire un mémoire spécial pour exposer les avantages d'une intervention française aux Pays-Bas. L'ancien garde des sceaux, Morvillier, lui répondra au nom de ceux qui ne veulent pas rompre avec l'Espagne.

M. Tessier a-t-il suffisamment fait ressortir l'importance de cette

grave discussion politique engagée, à la veille de la Saint-Barthélemy, entre ceux qui organiseront bientôt le massacre et ceux qui en seront les victimes ? Son travail semble ici tout à fait incomplet, et on dirait vraiment qu'il n'a pas pris la peine de se reporter aux curieux documents contemporains qui fournissent sur ce mémorable événement tous les renseignements désirables[1]. A peine si le mémoire de Coligny est analysé, et il n'est pas dit un seul mot de la réponse de Jean de Morvillier. Tout cela cependant méritait bien quelques développements. Que le projet de l'amiral fût raisonnable en certains points, surtout lorsqu'il représentait l'Espagne comme l'éternelle ennemie de la France, c'est ce qu'il est impossible de ne point reconnaître. Mais il faut avouer aussi que Coligny était poussé dans cette voie beaucoup plus par esprit de parti que par patriotisme. Entreprendre une telle guerre avec l'alliance fort douteuse de l'Angleterre, et sans savoir si on n'aurait pas bientôt toute l'Europe sur les bras, c'était un coup hardi à tenter pour un gouvernement comme celui des Valois.

Tel était l'avis unanime des membres du conseil. Coligny s'en irrite, et lorsque la question se pose une dernière fois au commencement d'août, et qu'il est battu, il ne craint pas de s'adresser directement au roi, et de lui dire, non sans audace : « Sire, puisque Votre Majesté, de l'avis de ceux qui sont ici, est entraînée à ne pas saisir une occasion aussi fortuite pour son honneur et son service, je ne puis m'opposer à ce qu'elle a fait, mais j'ai l'assurance qu'elle aura lieu de s'en repentir. » Et il ajoute : « Mais Votre Majesté ne trouvera pas mauvais si, ayant promis au prince d'Orange tout secours et toutes faveurs, je m'efforce de sauver mon honneur avec l'aide des amis, des parents, des serviteurs que j'ai et à faire service de ma propre personne s'il en est besoin. » Puis, se tournant vers la reine mère : « Madame, dit-il, le roi renonce à entrer dans une guerre ; Dieu veuille qu'il ne lui en survienne pas une autre à laquelle, sans doute, il ne lui sera pas aussi facile de renoncer[2]. »

Libre à chacun d'appeler cela un prophétique avertissement, plutôt qu'une menace, et d'ajouter que Coligny aimait mieux être tiré à quatre chevaux que de retourner aux horreurs des guerres civiles. Les témoins de la scène et les contemporains ne l'ont point ainsi compris, et l'effet produit fut tel, que, quinze jours après, on

[1] M. Desjardins, sans apporter sur ce point de documents nouveaux, l'a traité cependant d'une façon satisfaisante. — V. *Charles IX*, etc., pp. 82 et suiv.

[2] *Relazione di Francia di Giovani Michel*, 11 nov. 1572. Collection Alberi, série I, vol. 4.

croyait prévenir une révolte nouvelle des huguenots, en les mettant à mort dans toute la France. L'amiral ne s'en était pas tenu là : il avait profité de son crédit sur l'esprit de Charles IX (c'est M. Tessier qui le raconte) pour l'exciter contre le duc d'Anjou et Catherine. « J'ai appris de M. l'amiral, disait le roi à sa mère, que je n'ai point de plus grands ennemis que vous et mon frère. » Quoi d'étonnant qu'une femme peu scrupuleuse, comme Catherine de Médicis, n'ait plus nourri d'autre pensée que de se défaire d'un adversaire aussi dangereux pour elle que Coligny?

Il y avait aussi à la cour une Italienne qui nourrissait contre Coligny d'implacables ressentiments : c'était madame de Nemours, la veuve de François de Guise, la mère du jeune Henri. Les deux femmes se rapprochèrent et s'unirent dans un commun sentiment de haine et de vengeance. On les vit s'enfermer seules et prolonger leurs entretiens bien avant dans la nuit. Enfin, vers le milieu de juillet, on put remarquer que le fils de madame de Nemours, le duc de Guise, expédiait secrètement un commis à son oncle, le cardinal de Lorraine, qui se trouvait à Rome[1]. Avant de faire entrer les Guise dans le complot, Catherine, dans un conseil intime où ne furent admis, avec le duc d'Anjou, que deux affidés — sans doute Retz et Birague — avait arrêté la mort de l'amiral, « croyant, dit Tavannes, tout le parti huguenot consister en sa teste, espérant, par le mariage de sa fille avec le roy de Navarre, rhabiller tout[2]. »

Aussi, lorsque, le 22 août, Maurevel accomplit sa criminelle tentative, les soupçons se portent immédiatement sur les vrais coupables. Dès le lendemain matin, le représentant florentin ajoutait ce *post-scriptum* à la dépêche dans laquelle il donnait au duc son maître les premiers détails sur l'événement :

« L'assassinat de l'amiral est un fait concerté de longue main. Les uns croient qu'il a été exécuté par l'ordre de M. de Guise ; d'autres, qu'il émane de la cour, mais à l'insu du roi ; d'autres, que ni M. d'Aumale ni M. de Guise n'en ont rien su, mais que l'auteur est le cardinal de Lorraine, de concert avec le duc de Savoie, et que les principaux agents ont été ici le comte de Retz et les ministres du roi d'Espagne. La maison d'où a été tiré le coup d'arquebuse appartenait à un prêtre qui tient son bénéfice du cardinal de Lorraine. L'homme qui a installé les meurtriers est un ancien maître d'hôtel de la mai-

[1] Dépêche de l'ambassadeur Pétrucci à Cosme Ier, du 23 juillet 1572.

[2] *Mémoires de Tavannes*, t. III, p. 252. — Voir les autres citations du même auteur, fort judicieusement commentées et mises en relief par M. le prince de Caraman-Chimay dans *Gaspard de Coligny*, etc., pp. 383 à 389.

son du roi, aujourd'hui maître d'hôtel de la maison de Guise. Quant aux assassins, on dit qu'ils appartiennent à madame de Nemours, qui était instruite de tout. »

Il n'était pas encore question, à ce moment, d'englober l'amiral dans un massacre général de ses coréligionnaires. Mais, comme le dit fort justement un autre écrivain, cité par M. Desjardins — l'agent des Médicis, Cavriana, — « cet événement exaspéra les huguenots, qui allaient jusqu'à dire que si le roi ne leur faisait pas justice, ils sauraient se la faire eux-mêmes ; et ils ajoutent d'autres paroles plus menaçantes, qui devaient causer leur perte, car la menace devient une arme aux mains de celui qui est menacé[1]. » Le roi lui-même, indigné, avait promis vengeance à l'amiral ; Catherine de Médicis, pensant qu'elle était perdue si tout se découvrait, voulut en finir ; et la fatale mesure qui sera flétrie dans l'histoire, sous le nom de la Saint-Barthélemy, fut décidée, dans la nuit même, comme une conspiration.

Coligny en est la première victime, et c'est le duc de Guise, le fils de son ancien rival qui, avec une farouche soif de vengeance, préside à la sanglante exécution. Tristes représailles! Le crime appelle le crime. Guise lui-même mourra bientôt de la main des gardes de Henri III ; le dernier Valois succombera sous le poignard d'un moine, et Henri IV, laissant inachevée sa grande œuvre de restauration et d'apaisement, périra, au milieu des conspirations, frappé par le couteau d'un misérable fanatique!

Le chevalier Cavriana rapporte que l'amiral, s'entretenant huit jours auparavant avec son gendre Téligny de la prédiction d'un astrologue qui avait annoncé qu'il serait pendu, s'en était moqué et avait dit : « Voyez s'il y a apparence que la chose se vérifie; à moins qu'on ne veuille entendre que je serai pendu en effigie, comme je l'ai été il y a quelques mois. » Or, l'astrologue avait dit vrai, car son cadavre, traîné par les rues et en butte aux derniers outrages, fut décapité et suspendu par les pieds au gibet de Montfaucon, pour y devenir la pâture des corbeaux. Le même contemporain raconte encore qu'on avait trouvé sur lui une médaille sur laquelle étaient gravés ces mots : « Ou une victoire entière, ou une paix assurée, ou une mort honorable. » Aucun de ses vœux ne devait être exaucé!

Mais, tout en déplorant bien haut l'horrible fin de Coligny, n'est-ce pas beaucoup de parler « de sa noble vie, toute de désintéressement et de dévouement » ; et n'est-ce pas dépasser un peu la

[1] *Charles IX, deux ans de règne*, etc., p. 101.

mesure que de l'appeler « le glorieux martyr de la tolérance religieuse et de la grandeur nationale[1] ». Oui, Gaspard de Coligny, aurait pu être un des plus grands caractères de notre histoire; oui, il aurait pu utiliser, pour la gloire de la patrie française, ses grands talents de capitaine, mais il fallait commencer par ne pas être, dans son propre pays, un héros de guerres civiles. Que ses admirateurs l'excusent; qu'ils fassent valoir à sa décharge les circonstances difficiles dans lesquelles il a vécu, les obligations qui le liaient à la Réforme; rien de plus juste. Un homme n'est pas absolument responsable de l'époque pendant laquelle la Providence l'a jeté dans le monde. Mais, faire de ce rôle malheureux, auquel il a été condamné, un titre de gloire près de la postérité, c'est la tendance contre laquelle nous avons voulu protester toutes les fois qu'elle s'est manifestée dans l'un des ouvrages qui a servi de cadre à la présente étude. Il est rare que les réhabilitations historiques ou politiques, de quelque côté qu'elles soient tentées, réussissent auprès des esprits impartiaux, même auprès du bon sens public. On ne fera jamais que Borgia ait été un saint pape, Calvin un grand chrétien, Louis XV un vertueux roi. L'amiral de Coligny restera de même un des héros du seizième siècle, mais il sera plutôt regardé comme le chef hardi du parti huguenot en France, que comme un des plus fidèles serviteurs de la couronne. Il y a longtemps qu'il a été dit qu'on ne devait aux morts que la vérité. N'est-ce point là encore la meilleure devise de l'histoire?

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

[1] *L'amiral Coligny*, p. 197.

L'IDOLE

ÉTUDE MORALE[1]

TROISIÈME PARTIE

I

Ce jour-là, le baron Hector s'était retranché dans sa tour, car il éprouvait désormais autant d'hésitation à rechercher sa fille que celle-ci mettait de soin à l'éviter sans le paraître. Il avait pris déjà, feuilleté, rejeté loin de lui plus de dix ouvrages différents. Une montagne d'auteurs méprisés s'élevait en un coin de la chambre sur le tapis.

Et cependant qu'importait l'un plutôt que l'autre? Le baron lisait avec les yeux, point avec l'esprit. Arrivé au bas de la page, l'eût-on mis à la torture pour le forcer à répéter ce qu'elle contenait, il n'aurait pu le dire. Enfin, un vieux livre attira son attention. C'était un recueil d'anciennes pièces de théâtre oubliées, et le titre de la première frappa comme un avertissement ironique les regards de l'étrange liseur : *l'Ennemi de soi-même.*

Un homme riche, bien né, plein de mérites et de défauts, entre dans le monde. Il n'a que trop de confiance naturelle dans les premiers. Quant aux seconds, il ne s'est jamais avisé de les contraindre. Tout n'est-il pas conjuré autour de lui pour lui sourire? Il semble que toutes les carrières lui soient ouvertes, toutes les espérances de haute fortune commandées. Cependant, il n'avance guère, il ne réussit point; de quelque côté qu'il se tourne, il rencontre l'obstacle sur son chemin. Qui l'y a mis? A-t-il combiné des plans qui lui paraissaient assurés, il voit tout à coup l'édifice s'écrouler comme

[1] Voir *le Correspondant* du 25 janvier et du 10 février 1876.

sous l'effort d'une main invisible. Quelle peut être cette main acharnée à le poursuivre ? Il essaie de soulever le voile qui la couvre, il cherche son ennemi. Voilà la pièce. Au dénoûment, il l'a trouvé : c'est lui-même.

Cette fois, le baron Hector ne se contenta point de repousser le livre ; il le foula aux pieds dans un accès de colère insensée. Ce vieil auteur comique lui donnait une moqueuse et cruelle leçon.

Et il se souvint de la prédiction qui terminait la lettre du marquis de Verteilles : « Hector, vous aviez toutes les chances d'être heureux. Vous les disperserez toutes... »

Cette folie n'était plus à commettre ; elle était consommée.

M. de Kernovenoy recommença de se promener, suivant sa coutume, à grands pas menaçants, dans la chambre ronde ; puis il s'arrêta devant la fenêtre masquée par le jasmin. Il y avait maintenant quinze ans écoulés depuis que cette heureuse fenêtre avait été pratiquée dans le mur aveugle de la tour, sur la demande de la baronne Marie, afin que de son cabinet d'études le baron Hector pût voir Myriam jouant aux pieds de sa mère. Depuis il s'était aposté là bien souvent pour regarder sur la terrasse les lentes promenades de l'enfant devenue femme et pour s'enivrer de ses grâces et de sa beauté. Ce jour-là, il ne vit sur cette même terrasse que le capitaine Robert, étendu sur le canapé rustique, s'étirant les bras et bâillant.

De temps en temps, le bel officier se levait, et prêtait l'oreille comme s'il avait cru saisir le bruit d'un pas léger dans les allées voisines. Puis s'apercevant qu'il avait été le jouet d'une illusion de son amour-propre ou d'un désir de son cœur, il se laissait retomber sur son siége et battait la terre de ses deux talons avec un furieux dépit.

M. de Kernovenoy observa tout ce manége, et il eut un mauvais sourire : « Celui-là aussi, dit-il, est embarrassé et malheureux à cause d'elle. »

Il descendit et s'avança doucement. Le capitaine Robert venait de s'abandonner à un nouvel accès d'humeur et retombait dans le marasme après la crise. Ce fut une nouvelle explosion de bâillements avec de petits cris qui se prolongèrent en grognements sourds. S'il est jamais permis de comparer un officier français à un quadrupède, on peut dire que toute cette musique rappelait un peu la plainte tour à tour irritée et déchirante du dogue qu'on tient à la chaîne. Ce pauvre joli capitaine en était réduit à s'étirer de plus belle et de si lamentable façon que les os de ses bras en craquaient. Il écoutait ces petits bruits pour se distraire. M. de Kernovenoy le frappa à l'épaule. Robert d'Avrigné se retourna et poussa une nouvelle excla-

mation, mais de surprise, cette fois, et même, si brave qu'il fût, un peu mélangée d'un autre sentiment. — C'est que le visage du baron Hector était en ce moment quelque chose d'assez redoutable à voir.

M. de Kernovenoy s'en rendait apparemment bien compte :

— Eh ! qu'y a-t-il donc, capitaine? demanda-t-il. Est-ce que je te fais peur?

Robert eut un geste qui ne disait pas tout à fait non.

— Je vous assure, monsieur, répliqua-t-il, que vous n'avez pas du tout la mine engageante, et il me vient à l'idée que vous deviez avoir cette figure-là le mois passé, à Genève, quand vous avez intimé l'ordre d'en sortir à l'insolent qui poursuivait mademoiselle de Kernovenoy.

— Tu te rappelles cette histoire... : telle que je te l'ai contée..., j'en ai peut-être omis quelques détails.

On aurait pu croire d'après cela, qu'en revanche, il y en avait ajouté d'autres.

— Rassure-toi, reprit-il, j'ai de meilleures dispositions envers ta belle personne, et je ne veux point te prier de quitter le château.

— Je le sais, fit le jeune homme. Si je reçois chaque jour deux fois, c'est-à-dire à chaque repas, une prière de ce genre, ce n'est pas vous qui me l'adressez.

— On peut toujours ne pas comprendre les prières muettes, dit le baron, avec un nouveau sourire tout plein de son ironie cruelle. Laissons cela. Je la connais cette chanson de l'amoureux dolent. Un peu de patience, que diable, monsieur le hussard ! Je veux m'asseoir à côté de toi et causer raison. Je pense que ton cauchemar de tout à l'heure est passé et qu'en me regardant mieux à présent, tu me trouves assez bon visage.

— Pas trop bon ! répondit Robert. Je crois bien que vous êtes au second degré de la mauvaise humeur, l'instant où l'on a l'air de reprendre du sang-froid.

— J'en ai, tu vas le voir.

— J'imagine que vous deviez être ainsi autrefois, quand vous vous rendiez sur le terrain pour un de vos fameux duels.

— Laissons encore cela, fit M. de Kernovenoy. J'ai passé l'âge de me battre; je ne vaudrais plus rien.

— Peste ! je ne conseillerais à personne d'en faire l'épreuve, répliqua le capitaine en riant.

— D'ailleurs, puisque tu vas prendre ici ma place dans le cœur de mademoiselle de Kernovenoy...

— Il vous plaît de le dire. Je ne suis pourtant pas en si bon chemin.

— ... Ma place dans le cœur de ma fille et dans la maison, répéta le baron Hector, ma place en tout...

Puis il ajouta d'une voix sourde :

— Alors, tu te battras pour moi.

— Merci, dit Robert. J'aime autant que vous n'ayez pas de querelles. Je ne suis jamais allé sur le terrain.

— Ah ! fit le baron... Voilà qui me dérange, je te l'avoue. Reculerais-tu devant une affaire ? Tout le monde sait pourtant que tu es brave.

— Je fais mon devoir, répondit modestement l'honnête capitaine.

— Tu as laissé d'assez brillants souvenirs en Afrique. Mais je vois qu'en France tu te refroidis. L'influence des climats !

— Je n'ai pas dit que je reculerais devant une affaire, riposta le jeune homme avec impatience. Seulement je n'en cherche pas.

— Ma foi, j'allais oublier la recommandation de ton père, l'amiral. Il m'a dit autrefois assez de bien de son fils aîné. Tu es un garçon de principes... C'est cela, n'est-ce pas ?

— C'est cela.

Le baron regarda la mer. Il se disait : « Pourquoi ne laisserais-je pas exécuter ce beau cousin lourdaud par Myriam ? A quoi peut-il m'être bon ? Point d'esprit et des scrupules... »

Quant à lui, il n'avait plus assez des uns et toujours trop de l'autre :

— Capitaine, reprit-il, si l'on ne t'a pas conduit jusqu'à présent sur le terrain, c'est parce qu'on sait bien peut-être que, même y venant par force, tu y ferais encore bonne figure. J'imagine que du moins tu connais ce jeu-là.

— Je l'aime beaucoup, dit Robert en se levant. Si vous aviez des épées au château nous pourrions lier une partie...

— Point. Il me suffit de savoir que tu es une lame. Je sais que tu as beaucoup d'honneur. On me l'avait dit, je l'ai bien vu. Avec de l'honneur, du courage et de l'adresse, on est toujours prêt... quand arrive le moment.

Un autre que le capitaine Robert aurait demandé : « Quel moment ? » Mais il laissait volontiers les conversations se perdre dans le vague, comme, là bas, les flots de la mer, à l'horizon, dans la vapeur grise ; il n'était pas fait pour serrer de près un interlocuteur tel que le baron et n'avait jamais rien deviné. C'est ce qu'exprimaient assez bien les domestiques de Kernovenoy, qui le connaissaient déjà, quand ils disaient : « M. Robert ne sera jamais sorcier. »

Après ce premier engagement que le baron Hector refusait de

pousser plus loin, il y eut entre les deux hommes un assez long silence ; le capitaine l'interrompit tout à coup :

— C'est dommage, soupirat-il, que vous n'ayez point voulu faire un peu d'escrime. Nous aurions tué le temps.

— Oh ! répondit M. de Kernovenoy d'un air sombre, voilà encore un adversaire avec lequel j'ai renoncé à me mesurer. Je sais bien que je ne serais pas le plus fort et que c'est lui qui me tuera.

Puis il se prit à regarder le jeune homme avec une compassion moqueuse :

— Mon pauvre capitaine, lui dit-il, tu es un triste fiancé.

Et se penchant sur lui de plus près, lui mettant la main sur la poitrine :

— Écoute ! reprit-il.

Une fenêtre venait de s'ouvrir au premier étage de la maison ; ils savaient bien l'un et l'autre que c'était celle de la chambre de Myriam.

— Vraiment, reprit le baron à voix basse et sans ôter sa main de la poitrine du jeune homme, la machine bat plus vite ! Je te vois malheureux et je n'en éprouve pas une petite surprise. Je n'aurais jamais cru que tu avais un cœur.

Encore une méprise sur la vie et une fausse idée sur les autres. Une idée qui venait de l'orgueil. Le baron Hector avait toujours pensé que ceux-là seulement qui ont de l'esprit peuvent avoir du cœur.

Maintenant, il savait le contraire et il voyait bien ce qui s'était passé chez son « pauvre capitaine ». Arrivé à Kernovenoy dans un état qui n'était point de l'indifférence, mais de la crainte et presque de la révolte intérieure contre les volontés de son père, l'amiral, qui l'envoyait affronter cette sévère et dédaigneuse Myriam, il avait cédé tout de suite et sans se combattre à des sentiments bien différents, en voyant de plus près la beauté de mademoiselle de Kernovenoy. Ah ! le baron Hector avait bien tendu le piége et Robert s'y était bien laissé prendre !

Il n'avait que trop promptement subi l'ascendant de cette nature supérieure que l'amiral s'était plu à deviner dans Myriam, le mariage étant à ses yeux un aussi charmant qu'excellent moyen de remettre son fils en tutelle. Robert, dès le lendemain de sa venue au château, s'était dit qu'il pourrait bien accepter cette fière tutrice. Il la voyait toujours glaciale ou moqueuse ; mais le baron Hector lui disait : C'est la réserve de la première heure.

— Oui, pensait Robert, la réserve d'une citadelle hérissée de canons.

Le baron ajoutait : Laisse écouler le temps, tu verras toute

cette neige se fondre. Et le capitaine avait attendu le dégel. Dans son humeur tranquille et simple, il avait combiné déjà tout un plan de bonheur à Kernovenoy, — un beau plan où prenaient place ensemble le château et la châtelaine. La perspective de cet avenir chèrement acheté, il est vrai, le ravissait. Au dehors la mer et la forêt, les grandes chasses, le yacht au pavillon bleu, bondissant sur la vague; au dedans, la vie noble et le sanctuaire où régnerait la déesse : la belle vie !

M. de Kernovenoy avait aisément pénétré tout ce rêve qui s'élevait dans l'imagination du jeune homme. Il connaissait cette imagination pour opiniâtre si elle était lente. Aussi s'applaudissait-il de sa politique infernale. Il n'aurait pu trouver un meilleur auxiliaire que ce bel et bon capitaine. Quel jouet perfectionné entre ses mains. Ah ! l'honnête dupe !

Sûrement, Robert d'Avrigné — qui n'était point sorcier — n'aurait jamais soupçonné ce cher parent, qui paraissait lui vouloir tant de bien, d'entretenir contre lui de ces desseins abominables. Il ne se doutait guère qu'il dût servir d'instrument, figurer et même combattre, le *moment arrivé*, pour garder Myriam au baron Hector, et que le prix de la complaisance et du combat lui serait ensuite disputé par le baron lui-même aussi résolûment que par sa fille.

La veille, Martin Bataille était venu au château, et il avait dit à son maître, en lui montrant de loin le capitaine :

— Eh bien ! le voilà donc le mari?

— Ce n'est pas dit ! avait répondu M. de Kernovenoy. Quand il aura éloigné ou effacé *l'autre*...

— Effacé ! murmura le vieux garde. Monsieur Hector, vous avez des manières de parler...

— Alors, ce sera un compte à faire entre nous.

Martin Bataille s'en allait en disant tout bas : Le hussard n'en sera pas le bon marchand !

Son maître le rappela :

— On n'a pas encore vu ces deux hommes dans le pays? demanda-t-il.

Martin secoua la tête :

— Non ! dit-il. Pourtant, je ne fais pas trop mauvaise garde.

De tout ce qu'il méditait le baron continuait à n'avoir aucun remords, du moins envers les d'Avrigné et Robert; mais il n'en était pas tout à fait de même à l'égard de sa fille, et il avait beau s'aiguiser l'esprit comme la pointe d'une épée, l'arme trop bien affilée le déchirait lui-même. A table, souvent il lui arrivait de regarder tour à tour Myriam et le capitaine. Deux cœurs qu'il avait changés, l'un en se jouant et sans pitié, l'autre sans prudence oubliant le passé.

S'il avait conduit jusqu'alors où il voulait cette jeune âme, c'est que sa main avait toujours été délicate. Naguère, il s'était pris fréquemment, en contemplant Myriam, à s'écrier : Toute cette beauté, tout ce charme, c'est mon ouvrage !

C'était son ouvrage aussi, cette froide colère qui tout à coup s'était allumée chez la jeune fille. Myriam avait des pâleurs nerveuses, des duretés de ton, des sécheresses d'attitude qui le surprenaient et dont il éprouvait quelquefois, dans sa folie, autant de ravissement que de peur. En vérité, elle n'était plus du tout semblable à elle-même. Il ne la voyait que trop semblable à lui, et il avait envie de l'en trouver plus belle.

— Son âme est libre ! se disait-il. Son âme est altière comme sa démarche. Elle ne veut point qu'on la force... Ah ! je me reconnais. C'est bien moi !

Aussitôt, il songeait au mal qu'il avait fait, à ces pensées d'amertume et de révolte qu'il avait semées comme la graine vénéneuse parmi la fleur de ces vingt ans. Il lisait le désenchantement et le reproche dans les regards de Myriam. L'indignation brûlait ce pur visage. Alors, il était obligé de se contraindre pour ne point saisir les mains de la jeune fille, pour ne point l'enlever dans ses bras en lui disant : Tu ne me comprends pas ; tu as pu penser que ce jeu cruel était sérieux ! Crois-tu que je voudrais t'imposer un mari et que je sois si avide de te donner à un autre ? Les pères d'autrefois avaient de ces sottes rigueurs. Va, nous sommes du vieux temps par le nom, mais j'ai les faiblesses des temps nouveaux... Au diable ces d'Avrigné ! tu verras comme je me soucie d'eux !

Mais la pensée qu'il ne suffirait peut-être plus à Myriam d'être délivrée de ce lourd et beau fiancé qui n'était qu'un paravent, la pensée que les rêves de la jeune fille étaient fixés sur Maxence, sur celui qu'il s'agissait par tous les moyens d'*effacer*, cette crainte insupportable et furieuse le rejetait bientôt dans ce délire de la conscience et de la raison qui l'avait agité toute la nuit précédente encore.

Et là, près de Robert, laissant errer sa main sur l'épaule du jeune homme, il prenait un atroce plaisir à le voir souffrir comme lui... Ah ! pourtant pas autant que lui !... Il trouvait de violentes délices à se représenter le ressentiment et l'horreur qui demeureraient dans le cœur de Myriam contre Robert d'Avrigné, si ce cœur appartenait à l'*aventurier de Genève*, lorsque le premier, sournoisement et ténébreusement guidé par une volonté implacable et une politique sûre, aurait ôté l'autre du chemin.

L'AUTRE !

— Ainsi le roman et la réalité auront été écartés tout à la fois,

se disait-il. Plus de chercheur d'amour et plus de mari. Quant à moi, j'aurai préservé mon trésor, comme l'avare passant au milieu des flammes pour sauver sa cassette ; ne resterai-je pas innocent à tous les yeux de ce qui sera arrivé ?...

— Moi ! reprit-il tout haut, en se levant brusquement, j'aurais imité Pilate qui sut si bien se laver les mains...

— Monsieur, fit observer Robert étonné, vous pensez à de vilaines gens.

Le baron Hector tressaillit ; mais il ne craignait guère la pénétration du capitaine.

— Notre esprit s'en va quelquefois bien loin, répondit-il. Peux-tu dire que le tien ne voyage pas à ses heures ? Pourtant il n'est pas d'une nature bien vagabonde.

— Ma foi ! dit Robert, vous vous trompez. Mes souhaits ne sortent plus d'ici.

— C'est vrai ; je ne songeais plus que je t'ai accoutumé à regarder cette maison comme la tienne. Et tu m'auras cru sincère...

— Ne l'êtes-vous point ?

M. de Kernovenoy leva les épaules.

— Qui t'a fait venir au château ? répliqua-t-il. Qui n'a cessé de te réconforter depuis une semaine, quand tu allais perdre courage ?

— C'est vous. Aussi, je sais ce que je vous dois.

— Va, tu acquitteras ta dette... Mais peut-être t'en ai-je déjà fait payer une partie sans que tu le saches... Veux-tu que je t'avoue une chose assez laide ?

— Je le veux bien.

— Tu sais que Myriam, depuis quelque temps, ne me traite guère mieux que toi-même... J'ai pris plaisir à te voir aussi malheureux que moi.

— Cela, dit le bon capitaine, ce n'est ni généreux ni charitable. Si je pensais que mes conseils fussent accueillis par ma cousine, je lui donnerais celui d'être moins injuste envers vous.

— Tu me rendrais le bien pour le mal. Tu es une bonne âme, tu es un bon chrétien et même un parfait gentilhomme. Tu vaux mieux que moi.

— Attendez ! fit Robert, qui admirait, autant qu'il le redoutait, son parent et son hôte, vous allez trop loin. Je crois volontiers que de nous deux je suis le meilleur chrétien. Ce n'est pas bien difficile. Mais on m'a toujours enseigné à voir en vous le type même du gentilhomme, et sous ce rapport...

— On avait raison autrefois, interrompit violemment le baron. Ceux qui m'ont alors connu ne voudraient peut-être plus me re-

connaître... Capitaine ! tu feras bien de ne point me donner tant d'éloges. Je ne les mérite pas de ta bouche.

— Dites plutôt, répondit le jeune homme, qu'ils ne vous plaisent pas toujours venant de moi. Vous m'aimez assez, et pourtant... Allez, je sais bien ce que je sais.

Il avait, en disant cela, un sourire fort illuminé de malice, sa malice à lui, qui n'avait, hélas ! rien de diabolique.

— Capitaine, dit M. de Kernovenoy, ne pourrais-tu quitter ces airs de sphinx et m'expliquer...

— Oh ! mon Dieu, oui. Je peux bien vous avouer que l'amiral, mon père, m'a dit au départ...

— Je suppose, fit le baron avec hauteur, qu'il ne t'aura pas recommandé de te méfier de moi ?

— Y pensez-vous ? Il m'a seulement fait entendre une chose... Mais non !... Je ne peux croire que, si ma cousine acceptait ma recherche, vous en prendriez de la jalousie contre moi...

— Ah ! dit le baron, voilà ce que ton père t'a fait entendre. Eh bien ! as-tu vérifié la sagesse de cet avis ?

— Je n'en ai pas eu l'occasion, puisque ma cousine...

— N'a pas accepté ta recherche, interrompit M. de Kernovenoy, en éclatant de rire devant une si entière simplicité. Elle l'acceptera, mon ami. Myriam deviendra vicomtesse d'Avrigné. Et alors...

— Alors ? fit le capitaine, les sourcils froncés, car il avait la susceptibilité chatouilleuse, s'il avait cette bonhomie désespérante... Vous ne me parlez pas de tout ceci bien sérieusement, ce me semble ?

— Alors... répéta le baron... Oh ! si cela arrivait par miracle...

— Par miracle, dites-vous ?

— Tu ne saurais point si j'en prendrais ou non de l'ombrage, puisque je te laisserais ici la place.

— Vous quitteriez votre fille ?

— Je croyais te l'avoir déjà dit, répliqua le baron en détournant la tête... Tu as l'esprit lent, capitaine ?

Robert d'Avrigné réfléchit. La perspective de devenir seul maître du château, sans juge importun et sans témoin de son bonheur qu'il aurait eu tant de peine à conquérir, ne lui déplaisait pas. Mais peut-être voulut-il mériter une fois de plus ce nom flatteur de bonne âme qui venait de lui être donné. D'ailleurs il se sentait ému le plus sincèrement du monde à la pensée de l'isolement qui attendait ce pauvre baron Hector.

Et cette émotion compatissante, il eut le malheur de l'exprimer avec cette candeur un peu vulgaire qui ne désarmait point M. de Kernovenoy, parce qu'il la méprisait.

— Mon cousin, dit-il, vous êtes encore jeune.

— Merci ! fit le baron en regardant la mer.

— Et si vous vouliez ne point vivre seul, vous trouveriez aisément, je crois...

— Qu'est-ce que je trouverais ? s'écria M. de Kernovenoy en se retournant.

— Mais à vous remarier, dit l'honnête hussard. Qu'y aurait-il là d'étonnant ?

Le baron Hector ouvrit la bouche pour faire le seule réponse que lui paraissait mériter une proposition si incongrue ; mais il eut le bonheur de la retenir au bord de ses lèvres ; elle ne fut que mentale.

Cette réponse était celle-ci : « Mon capitaine, vous êtes la plus honorable et la meilleure des créatures ; mais vous êtes un sot ! »

Ah ! comme il comprenait alors le ressentiment de Myriam voyant celui pour qui son père entendait disposer d'elle. Il s'éloigna plein de dégoût ; et cela ne s'adressait pas à Robert, qui n'avait pas l'intelligence des sentiments plus que les autres sentiments. C'était bien à lui-même et non aux autres que le baron rendait justice, car il se trouvait dans un de ces moments où il se faisait horreur et pitié.

Il se voyait écrasé par la lourdeur de sa faute. C'était lui et lui seul, qui avait fait revivre aux yeux de sa fille l'image de Maxence de Briey, lui qui avait éveillé en elle le démon de la comparaison, lui qui l'avait troublée de peur de la perdre, lui dont l'égoïsme avait flétri peut-être la fleur de ces ignorances de soi et de ces inconsciences bénies dont se compose la pureté des jeunes cœurs...

Comme il s'avançait vers la maison, il vit Myriam qui se glissait dans le salon, sortant de la tour.

Tout lui était devenu méfiance et terreur; il s'arrêta brusquement, se demandant la raison qui avait bien pu la conduire dans la salle de billard qui occupait le rez-de-chaussée de la tour. De la grande fenêtre de cette salle on découvrait mieux la grève que du bord de la terrasse ; on pouvait apercevoir aussi le chemin qui, de là, conduisait au village. Pourquoi mademoiselle de Kernovenoy s'était-elle mise à cette fenêtre ? Le baron, encore une fois, oublia la prudence, le bon goût et la dignité paternelle. Il entra précipitamment dans la salle de billard se jeta à la croisée, examinant la plage.

Rien ! Il n'y vit rien que le spectacle ordinaire des baigneurs déjà clair-semés, car l'avancement de la saison dépeuplait rapidement la station balnéaire de Kernovenoy. Il rentra dans le salon.

Une nouvelle surprise l'y attendait. Le capitaine Robert y avait

reconnu la présence de Myriam, et, rassemblant son courage, s'en était venu tenter la fortune. Elle ne lui avait pas été trop contraire, et le capitaine, s'enhardissant devant la déesse de neige qui, ce jour-là, lui paraissait presque humaine, était en devoir de représenter à sa cousine qu'il ne serait point raisonnable de ne pas profiter des derniers beaux jours. Myriam en tomba d'accord. Et le capitaine de proposer une promenade à cheval....

Le baron ne crut point d'abord ce qu'il entendait : Myriam acceptait la promenade.

II

La chaleur était encore très-vive, le ciel sans nuages, et pourtant la lumière semblait ne plus en descendre qu'à travers un tamis d'argent ; elle ruisselait des plis légers de ce voile et souriait encore sur les flots, mais ne perçait plus leur masse profonde.

Plus de ces belles vagues alertes, aux flancs d'émeraude, à la couronne de neige. La mer devenait grise et lourde, l'horizon se chargeait de vapeurs. Que la brise tournât, et l'haleine de l'automne allait se déchaîner avec ses souffles profonds et ses lamentations bruyantes, les nuées allaient accourir du large en troupes pressées, l'armée de la tempête. La première grande marée de l'équinoxe était attendue le lendemain.

Les trois cavaliers trottaient à travers la campagne aride et nue, car ils avaient dépassé l'entrée de la baie et le nid charmant de verdure méridionale au fond duquel s'élevaient le donjon et le village. A leur gauche s'ouvrait la pleine mer ; à leur droite s'étendaient des chaumes à perte de vue. Au loin, le clocher d'un hameau ; de distance en distance, quelques arbres tordus par les grandes rafales, et que les rudes caresses du vent d'ouest avaient couchés vers l'orient. Trois moulins roulaient leurs grandes ailes. Deux phares se dressaient comme des géants immobiles qui, le soir, se coiffaient de rayons de feu.

Myriam se retourna lentement sur son cheval, comme pour saluer de loin le château dont la fière silhouette se profilait sur un fond clair. Chère demeure enveloppée d'ombrages, où mademoiselle de Kernovenoy avait conduit le cortége joyeux de ses premiers rêves, ceux de l'enfance, — où maintenant elle menait le deuil de ses croyances les plus tendres et de ses meilleurs souvenirs. Il y avait dans le regard de la jeune fille une si cruelle expression de tristesse, que le baron, le rencontrant au passage, serra les poings et baissa les yeux.

La mer grondait sourdement. Mais c'était bien une autre houle qui montait dans le cœur du baron Hector! Là-bas le sein du monstre se gonflait, comme s'il amassait toutes ses redoutables colères qui, le lendemain, allaient battre et déchirer le rivage; et le baron se disait : « Enveloppe-moi, engloutis-moi, nature puissante et maudite! » L'ancienne tentation du suicide lui revenait pressante et persuasive. La mort, c'est le repos pour les âmes que le mal tourmente, aussi bien que pour celles que la douleur assiége. M. de Kernovenoy n'avait jamais cru sérieusement que l'âme survécût au corps. Cette croyance, qu'il trouvait puérile, il s'était borné à la feindre pour en donner l'exemple à sa fille. En ce temps-là il craignait, pardessus toutes choses, de froisser cette jeune pensée. A présent n'y avait-il pas jeté d'autres poisons plus funestes? Par son exemple aussi il lui avait appris que l'amour paternel peut être fait d'égoïsme; il lui avait montré que l'on peut trouver dans un père l'ennemi de son bonheur et de sa liberté. Le mal était bien plus grand. Sa mort volontaire ne ferait point douter Myriam d'une autre existence et de Dieu, mais elle la délivrerait d'un maître injuste et tyrannique. Ah! le tyran lui-même serait encore bien mieux délivré, et cette violente façon de se soustraire à ses devoirs ne serait pas plus dénaturée que ne l'était désormais sa tendresse. Expie tes fautes, cœur aveugle et indomptable! mais garde du moins dans la mort la pudeur des sentiments que tu n'as pas su garder dans la vie. Tu devras cacher ce lâche renoncement, si vivant tu n'as pu cacher ton impuissance au sacrifice. Plus de ces suicides d'apparat, comme autrefois dans la tour! Il ne faut point qu'on te trouve, un pistolet à la main qu'on détournerait de ta tempe!... Là-bas le gouffre, le flot encoléré qui emportera ta dépouille rigide, l'immensité de l'oubli!...

Et Myriam! que pensait-elle?

Peut-être que jamais auparavant les ciels pâlissants de l'automne et cette mer assombrie ne lui avaient apporté de si menaçants présages, que jamais elle n'avait redouté la saison qui la rendait captive, car jamais elle n'avait songé qu'elle pouvait un jour entrer en lutte avec son père, le compagnon, depuis quinze ans, de ces longues captivités attendries, l'ami si patient, si appliqué à remplir son cœur et à occuper son esprit, — maintenant si ingénieux à égarer l'un, si implacable à déchirer l'autre.

Quant au capitaine Hector, il montra tout de suite à quoi il pensait, en faisant observer que si le vent se levait au sud-ouest — qu'il prononçait *sur-ouâ*, comme un vrai fils de marin, — les pêcheurs, fuyant devant l'orage, feraient du moins une bonne pêche au re-

tour, et que le lendemain, à Kernovenoy, on ne manquerait pas de poisson frais.

Les trois promeneurs, en ce moment, cheminaient sur de hautes falaises couronnant d'immenses escarpements de roches déchirées par la mer et par le temps, qui laissaient entre leurs parois de larges fissures béantes et formaient ici des entassements de ruines, plus loin des excavations et comme des palais mystérieux et sauvages, avec leurs colonnes tremblantes et leurs entablements écroulés. Le flot montant s'engouffrait dans les grottes, s'élançait en tournoyant par ces cheminées, répandant dans l'air une fumée d'écume et menant un tel bruit, que bientôt on cessa de s'entendre. Ainsi se trouvèrent perdues pour l'oreille de Myriam les fines et poétiques observations de son beau cousin. Cependant le capitaine Robert parlait toujours, l'amiral, son père et son initiateur à la politique matrimoniale, lui ayant enseigné qu'il ne pouvait y avoir rien de pis que de se taire ; — en quoi l'amiral avait eu tort. Les chevaux marchaient de front ; ils glissaient doucement sur l'herbe rase, maigre tapis semé, de loin en loin, de quelque arbuste marin ou de quelques plantes aux longues tiges grêles surmontées de fleurettes décolorées. Point d'autre végétation, et du côté de la terre, l'œil, au lieu de se reposer sur les chaumes, ne rencontrait plus que des champs de sable. Aucune habitation humaine que, sur le point le plus élevé, un poste de douane. La route n'était ni droite ni sûre : la falaise, rongée par le pied, éventrée sous le double coup des hautes marées et des pluies, décrivait à chaque pas, au-dessus de la grève pierreuse et du chaos tumultueux des roches, une courbe brusque et profonde. Elle fléchissait légèrement au nord-ouest. Là se trouvait un ancien ouvrage fortifié, avec ses talus gazonnés, percés de gueules menaçantes, car en d'autres temps, on y avait placé une batterie. Un vieux canon rouillé gisait dans l'herbe. L'ouvrage, creusé de quatre pieds environ, ne servait plus que d'abri aux rares promeneurs de l'été contre l'orage subit venant du côté de la mer ; ils pouvaient alors s'adosser au talus et braver le grain qui passait au-dessus de leurs têtes.

Le capitaine Robert, du 7e hussards, se retrouva encore une fois premier né d'amiral, fils de marin. Il arrêta son cheval devant la batterie, puis tout à coup s'écria :

— Mais il y a quelqu'un là-dedans ! Et je ne me trompe pas, c'est...

La surprise avait apparemment enflé sa voix, car, en dépit du bruit de la mer, Myriam, cette fois, l'entendit, et les exclamations du capitaine semblèrent produire sur le cheval de la jeune fille une

impression nerveuse que n'avait pas produite le cri des vagues. La bête s'enleva, courant tout droit à une brèche de la falaise. Le baron vit le péril, et, bien qu'il eût regardé en arrière et en même temps étouffé une effroyable malédiction, il suivit sa fille.

Déjà l'adroite écuyère s'était rendue maîtresse de sa monture, qu'elle retint au bord de la brèche ; mais on se trouvait à deux cents pas du point d'où elle était si vivement partie.

— C'est la présence de ce misérable fou, aposté sur votre passage, qui aura effrayé votre cheval, lui dit M. de Kernovenoy avec une terrible ironie.

Myriam lui montra d'un geste la mer mugissante et secoua la tête. Elle n'entendait plus.

Le capitaine avait mis pied à terre et entrait dans la batterie en criant :

— Briey !... Maxence !... mon vieux camarade !... mais attends-moi-donc !... Mais où va-t-il?... Dieu me pardonne, il est fou !

Il rendait ainsi le même arrêt que le baron Hector un moment auparavant, mais point sur le ton de la menace ; au contraire, sur celui de la plus affectueuse pitié.

Il y avait bien de quoi prendre souci d'un si excellent ami de jeunesse. Maxence, que le capitaine appelait et qui demeurait si étrangement sourd, se laissait couler, au risque de se casser vingt fois la tête, par un étroit sentier, heureusement garni d'un peu de sable, qui descendait jusqu'à la grève. Robert d'Avrigné se pencha, mesura ce chemin terrifiant, et le fils de marin se retrouva hussard : il n'osa suivre celui qui le fuyait...

— Car il me fuit, grommelait-il. Qu'est-ce que tout cela peut bien vouloir dire ?

Il se remit en selle et rejoignit M. de Kernovenoy et Myriam, qui l'attendaient ; la jeune fille, le dos tourné à la grève, regardant les champs sablonneux, le baron Hector immobile, le visage si affreusement contracté, que Robert lui dit :

— Vous avez eu terriblement peur pour ma cousine.

— Oui, fit M. de Kernovenoy, et il faut bien que j'aime de toute ma force celle que je vais vous donner, car, la voyant exposée à un danger qu'elle ne voyait peut-être pas elle-même, j'ai oublié tout le reste : j'ai couru d'abord à elle. Vous, Robert, vous êtes allé à l'insolent qui s'est enfui avec sa lâcheté accoutumée. Chacun de nous a rempli son rôle.

— Un insolent ! répéta le capitaine au comble de la surprise. De qui donc voulez-vous parler ? Cet original qui suit des chemins à faire reculer des chèvres, c'est mon camarade d'école, c'est...

— Je ne l'ai pas vu, mais je le sais, interrompit le baron.

N'aviez-vous donc pas remarqué, avant la promenade, mademoiselle de Kernovenoy se tenant à la fenêtre de la salle de billard, d'où l'on découvre la plage. Doutez-vous qu'elle ait été alors aperçue par le compagnon d'aventure qui nous suivait depuis le départ?

— Je suppose que si cela pouvait être, ce serait du moins à l'insu de ma cousine, dit Robert.

— Vous supposez bien, reprit le baron en pâlissant encore. On vous a quelquefois accusé, monsieur, d'avoir le jugement un peu court; en cette circonstance, il ne l'est point trop.

— Voilà un singulier compliment! dit le capitaine qui, pour la seconde fois depuis le matin, se sentait en veine d'impatience et dont la figure rose s'était subitement assombrie.

— Venez dans mon cabinet lorsque nous serons rentrés au château, continua M. de Kernovenoy, j'achèverai de m'expliquer.

— Je le veux bien, car je crois qu'il en est temps; et si vous faites injure à votre fille, monsieur...

— J'aurai à vous en répondre, fit le baron. J'y suis prêt. Vous prenez votre situation et vos nouveaux devoirs au sérieux; cela ne me déplaît point.

Myriam avait poussé son cheval en avant. Cette fois, elle ne voulait pas entendre. Seulement, celle de ses mains qui tenait la bride se rapprocha de l'autre et toutes deux se joignirent. Elle avait des larmes et des éclairs dans les yeux.

Maxence continuait sa périlleuse descente, grâce au peu de sable et de terre végétale répandus sur ce sentier dérisoire, qui n'était pas l'œuvre des hommes. Les pluies roulant du haut de la falaise et entraînant quelques débris vivants après elles, l'avaient formé; mais il s'arrêtait brusquement à une saillie de la pierre, sur laquelle le fugitif reconnut l'impossibilité de se tenir debout. Elle offrait précisément le dessin d'un immense auvent de porte, un triangle avec son arête au milieu et deux larges toits inclinés. Maxence, se traînant sur les mains et sur les genoux, et regardant au-dessous de lui, n'aperçut que le galet de la grève et de l'ombre comme au devant de quelque cavité profonde. Il devait être juché au-dessus d'une grotte.

Le jeune homme ne put s'empêcher de sourire en songeant à sa double situation, si embarrassante en haut tout à l'heure par la rencontre du capitaine d'Avrigné, et maintenant arrivée au comble du ridicule, si vraiment il devait demeurer là jusqu'au moment improbable où passerait quelque petit pêcheur de moules ou de crevettes. Alors l'enverrait-il au village chercher une échelle. Mais, y en avait-il dans tout Kernovenoy une assez longue? Le pilori du

pauvre amoureux était bien élevé de vingt pieds au-dessus de ces galets maudits, sur lesquels il n'y avait pas à se laisser tomber à moins qu'on ne voulût être mis en pièces. Ah! si c'eût été un de ces beaux lits de sable fin comme il s'en trouvait en d'autres endroits de la côte!... Mais aussi, avait-il été libre de choisir sa route? Il n'avait pas eu l'idée que le capitaine Robert accompagnerait à la promenade M. et mademoiselle de Kernovenoy. On ne pense pas à tout. Il voyait bien, à cette heure, qu'il ne pensait pas suffisamment au capitaine. Et pourtant, si... Mais c'était pour ressentir et pour réprimer aussitôt après une violente colère contre cet ancien camarade... Était-ce la faute de Robert d'Avrigné, si le baron Hector l'avait choisi comme instrument de bataille contre les prétendants à la main et au cœur de sa fille? N'était-il pas le premier joué, le premier abusé? Honnête dupe!... Non, Maxence n'en voulait pas au capitaine Robert.

Il n'en voulait qu'à lui-même pour s'être engagé, grâce à sa témérité et à son impétueux désir de voir Myriam dans une entreprise qui tournait si mal. En ce moment, il porta les yeux vers la mer et s'avisa pour la première fois que la marée montait. Ainsi plus de petits pêcheurs de crevettes. Faudrait-il demeurer là jusqu'au reflux? Mais alors ce serait la nuit, et il y aurait encore bien moins de chances de secours; sans compter qu'à cheval sur ce rocher, on était exposé à recevoir du choc des vagues un assez joli bain de poussière humide et d'écume. Maxence se prit donc à chercher un moyen de sortir de peine et n'en vit point d'autre que de chercher pour les saisir les aspérités de la pierre le long d'une sorte de rainure entre cet étrange auvent naturel et la masse du rocher. Alors il pourrait tenter de recommencer la descente, se fiant à sa force et à son agilité qu'il connaissait. Tandis qu'il étudiait de tous ses yeux cette dangereuse voie de salut, il aperçut dans l'ouverture qui semblait devoir exister au-dessous de lui comme une ombre s'agitant dans l'ombre; et, se penchant plus avant, à tout risque, il reconnut une forme humaine.

Aussitôt un souvenir le frappa. Tandis qu'il s'éloignait, une heure auparavant, du village où il n'était arrivé que la nuit précédente, en compagnie du commandant Humbert, le plus fidèle des pères d'adoption, comme il bénissait la fortune qui lui avait permis de découvrir sans retard mademoiselle de Kernovenoy au premier étage de la tour, et qu'ayant aperçu peu après des chevaux sellés sur la rampe conduisant au château, il courait sur la falaise pour voir encore Myriam au passage, il lui avait semblé plusieurs fois qu'un homme suivait sa course effrénée au pied de cette même falaise, sur les grèves, franchissant les amas de roches et les flaques d'eau.

Point de doute, c'était celui-là qui maintenant l'épiait dans cette grotte.

Le front du jeune homme se plissa et ses belles mains blanches, qui étaient des mains de fer, s'accrochèrent résolûment à la première saillie du roc. Il voulait voir cet ennemi ou cet espion inconnu, bien qu'il soupçonnât au moins qui l'envoyait. La colère doubla sa vigueur et sa souplesse. Il atteignit du pied le second cran de la pierre et se laissa glisser. Une pareille expédition devait se terminer promptement par le succès ou par une épouvantable chute. Assez cruellement meurtri, mais bien entier, Maxence toucha le sol de la grève. Seulement, comme il se retournait, il se vit pris et serré à la gorge. Martin Bataille, car l'agresseur c'était lui, poussa un de ces rugissements qui faisaient dire à mademoiselle de Kernovenoy quand elle était enfant, et depuis même qu'elle ne l'était plus : Martin, pourquoi fais-tu le loup ?

— Ah ! cria le vieux garde, tu es agile et tu es fort ! mais je te tiens.

Le comte de Briey fit un brusque mouvement de côté. Il y eut une lutte de quelques secondes. Puis Martin, obligé de lâcher prise, alla rouler sur le lit de galets, à dix pas.

— Vieillard, lui dit Maxence de sa voix mâle et claire, alors agitée d'un petit tremblement, tu m'as traité comme tu aurais fait de l'un des tiens. Tu ne sais pas ce que tu fais et je te pardonne. Si tu étais de mon rang, je t'aurais autrement puni.

Martin se relevait lentement et jamais le vieil homme n'avait été secoué par une colère si sauvage. Il portait son habit de garde-chasse, le fusil en bandoulière. Il le détacha et l'arma sans dire un mot.

— Prends garde ! continua M. de Briey, qui avait recouvré tout son sang-froid. Tu peux encore être le plus fort, mais ce serait au prix d'un crime. Et tu le regretterais dans ce monde et dans l'autre...

— Vous m'avez bien menacé tout à l'heure ! rugit Martin. Mais écoutez. Je ne veux pas envoyer votre chienne d'âme dans l'autre monde dont vous parlez et où vous n'entrerez jamais par la porte du paradis, c'est Martin Bataille qui vous l'assure. Mon fusil n'est chargé que de petit plomb. Je vais cribler votre belle figure et nous verrons si vous viendrez ensuite faire le galant dans notre bien.

Maxence leva les épaules et ne répondit pas. Le garde fit deux pas en avant. M. de Briey s'était adossé au rocher et se croisait les bras. L'arme n'était plus qu'à trois pieds de sa poitrine. Martin s'arrêta.

— Mais fuyez donc ! s'écria-t-il. Essayez au moins de courir ! On sait pourtant bien que vous êtes lâche. Vous avez eu à Genève

une belle peur que M. Hector ne vous embrochât comme il en a embroché tant d'autres. Vous avez appris ses histoires et alors on ne vous a pas revu. Vous savez bien vous cacher. Allons! détalez! et vite! Je vous ferais sauter la cervelle si je vous tirais de trop près... Je ne veux que saler votre beau museau.

— Comment me criblerais-tu le visage si je fuyais? répondit dédaigneusement le gentilhomme. Tu n'as pas meilleure conscience de tes paroles que de tes actions. Tu vois bien que tu es fou.

Au même instant, comme le vieillard lui portait l'arme aux yeux, il se jeta en avant, la saisit et la détourna. Dans ce choc subit, le tonnerre s'alluma, l'arme partit, la charge alla s'aplatir contre le rocher. Un seul grain y ricocha et vint frapper la joue de Maxence où coula une goutte de sang. Déjà Martin avait lâché le fusil, qui tomba. Le vieil homme était blême et tremblait de tous ses membres! — Je crois que vous disiez vrai tout de même, grommela-t-il, et que j'étais fou.

Puis il baissa la tête et s'éloigna dans la direction du village, en rasant la falaise. M. de Briey le suivit un moment des yeux. Il aperçut le fusil à ses pieds, le ramassa, s'assura qu'il portait une seconde charge, ajusta une mouette qui se jouait à la crête des flots, baignant ses ailes; et, se ravisant tout à coup : Pourquoi donner la mort à qui est heureux de vivre? murmura-t-il,

Alors, rejetant le fusil sur les galets, essuyant le sang à sa joue, il se mit à chercher un chemin pour remonter sur la falaise. La mer qui s'avançait rapidement le pressait, et d'ailleurs il devait penser qu'il n'y avait plus de péril à se laisser voir. Après l'incident de la batterie, M. de Kernovenoy avait dû couper court la promenade. Arrivé sur la crête, Maxence ne découvrit plus, en effet, à une distance de deux mille pas environ, que trois points noirs : c'étaient les trois cavaliers.

Il s'assit au bord de la brèche vers laquelle Myriam avait lancé son cheval, au moment où M. d'Avrigné, demeuré en arrière, appelait : Briey! Mon vieux camarade! et ne recevait pas de réponse. Le cœur de Maxence se serait glacé s'il avait pu savoir que celle dont il avait fait le but, la lumière et l'âme de sa vie avait été si près de se briser au fond de cet abîme. Mademoiselle de Kernovenoy devait confesser plus tard que si elle n'avait point cherché la mort, elle eût été heureuse en ce moment de la recevoir. O lèvres pures, vous sentiez donc approcher la coupe de fiel!

Mais une pareille émotion devait être épargnée à Maxence, qui, fuyant lui-même alors par le terrible chemin suspendu aux flancs de la falaise, ne l'avait pas vue fuir, et qui se serait alors demandé :

De qui s'écarte-t-elle si vivement? Est-ce de moi? Est-ce seulement des yeux de son père?

Il avait d'autres sujets d'alarme. Ses yeux se portèrent sur le désert des vagues. Cette mer, sourdement houleuse, était bien l'image des pressentiments qui l'agitaient. Qu'espérer désormais de l'avenir? Ne pouvait-il pas mesurer à la haine des serviteurs de Kernovenoy la violence de celle du maître? C'était le baron lui-même qui, sans doute, avait détaché à sa poursuite cet enragé vieillard. Tout à coup M. de Briey pâlit : — Je recevrai d'autres défis que de la bouche des valets, murmura-t-il... le baron m'enverra Robert.

Il eut un geste douloureux, mais où se peignit toute l'énergie de son grand et saint amour. A l'École militaire, autrefois, on le raillait pour la tournure mystique de son esprit, et quand il disait : Je n'aimerai qu'une fois, c'étaient de grands éclats de rire; on lui répondait : Tu retardes de quatre siècles! Tu es un sentimental! Tu es un chevalier.

C'était même un chevalier de la légende, car, dans la réalité, les éperons d'or au temps jadis ne suffisaient pas toujours à faire des Bayard. Il n'avait rien des banalités courantes, ce grand jeune homme à la taille athlétique, aux grands traits si fiers, à l'œil brillant et doux. Il avait tenu sa parole, en ne se donnant qu'une fois pour ne jamais se reprendre. Il n'avait jamais aimé que Myriam et ne devait aimer qu'elle. Rien n'avait entamé l'intégrité de ce cœur un peu farouche, et il se sentait le plus passionné des hommes chastes. Ses camarades d'école avaient donc bien raison de le considérer comme une des curiosités de son temps. Il s'était fait un autre serment que celui de n'aimer qu'une fois, le serment de conquérir Myriam, le serment de se rendre une fois heureux, parce qu'il se jugeait digne d'un pareil bonheur. Et il devait le tenir.

Mais l'heure décisive semblait venue; la lutte était ouverte. Il se souvint des paroles injurieuses de Martin Bataille et il en conclut que le baron Hector se flattait de le réduire à se cacher devant lui... Eh bien! ne l'avait-il pas toujours fait jusque-là? Arrivé à Kernovenoy, dans la nuit précédente, en compagnie du commandant Humbert, n'avait-il pas décidé, malgré les instances du vieil officier, qui parlait de *pousser l'affaire*, qu'il se tiendrait enfermé, sauf la nuit? Le commandant lui disait en riant : Il vous suffira donc d'aller, à la clarté des étoiles, contempler la tour où gémit la belle captive. O poëte, si je retournais à la ville pour vous acheter un luth! Enfant, voulez-vous une poupée?...

— Vous me jugez mal, avait dit gravement Maxence, je suis un homme.

Le commandant s'était mis à siffler. Une manière ironique, mais une manière enfin d'avouer qu'il le savait.

La nuit avait apporté tour à tour à M. de Briey l'exaltation des insomnies et la douceur des rêves. Vers le milieu du jour suivant, le désir — oh ! le noble et puissant désir — s'était trouvé le plus fort et l'avait entraîné sur la plage qu'on apercevait de l'appartement de mademoiselle de Kernovenoy, dans le corps de logis principal du château, mais qu'on découvrait bien mieux de la salle de billard, dans la tour. Le baron Hector avait bien pu se demander si Myriam, ayant cru reconnaître de loin « l'aventurier de Genève », n'allait point là pour s'assurer que c'était bien lui qu'elle venait de voir. Quant à lui, il l'avait devinée à cette fenêtre de la tour. Aussitôt elle s'était dérobée et rien ne lui permettait de croire qu'elle l'avait vu.

A présent, elle le verrait !

Il allait suivre les conseils du commandant, « son père, » et abjurer la prudence, car elle était bonne à prêter les couleurs de la vérité aux accusations de son étrange et impitoyable ennemi. Il serait fait suivant les volontés du maître de Kernovenoy, qui se plaignait de ne point le rencontrer face à face. Quant à cette rencontre, il s'en fiait à la fortune. Si le maître était un tyran, il lui était permis sans doute de le braver.

Il reprit lentement le chemin du village, y rentra la tête haute, et dit en rentrant dans son nouveau logis à la vieille femme, son hôtesse : Le commandant Humbert vous a dit hier que j'étais son fils. Ce n'était qu'un badinage. Je suis le comte de Briey.

La veuve, — car c'en était une, et précisément de celles qu'on nommait autrefois les dames de la baronne Marie, parce qu'elles vivaient des aumônes déguisées du château, — fit la réflexion que ce jeune comte, le plus beau, le plus doux et en même temps le plus fort de tous les comtes qu'elle eût jamais vus, avait l'air d'un homme qui aurait perdu tout son bien au jeu et se serait apprêté à jeter sur le tapis son dernier louis d'or.

La comparaison était assez juste : Maxence de Briey s'apprêtait à jouer la suprême partie.

Le commandant, lui aussi, s'en était allé à la promenade. Maxence fut heureux de se trouver seul. Il erra quelque temps, les bras croisés, dans cette pauvre chambre qui lui avait plu comme une cachette sûre, au *temps où il se cachait*, c'est-à-dire le matin encore. Le plafond en était si bas et sa taille si haute qu'il pouvait à peine marcher sans courber la tête. On lui avait dit souvent qu'il était né pour porter l'armure... Qu'on se figure un de ces grands chevaliers dans une cage... On lui avait dit encore qu'il aurait pu

combattre les grands combats des anciens jours. Eh bien ! celui qu'il attendait n'allait-il pas être le plus terrible de tous les duels ?

— Si le baron vient lui-même, murmura-t-il, je ferai ce qu'il voudra et je me laisserai tuer. Je ne crains pas de rendre compte de ma vie. Comment donc craindrais-je la mort ?

Comme il continuait sa promenade à travers la chambre, il vint à heurter du pied un vieux meuble placé entre les deux croisées. C'était une commode de noyer, avec son dessus de marbre qui supportait un objet vulgaire et touchant : une couronne de mariée sous un globe de verre.

La fleur d'oranger, jaunie par le temps, redevint fraîche à ses yeux qui se mouillèrent. Le symbole lui parlait. Il vit par la pensée cette couronne mystique sur le plus pur et le plus beau de tous les fronts, et il se dit en même temps que cela n'était et ne serait jamais qu'un rêve. Le parfum des joies sanctifiées et infinies se dégageait à travers ce verre ridicule. Il s'éloigna pour échapper à cet enivrement et à sa dernière faiblesse et s'approcha de l'une des croisées.

De là, il pouvait voir en écharpe un coin de la mer, la tour septentrionale du château et la grande porte en ogive, qui s'ouvrit. Le baron Hector et le capitaine d'Avrigné parurent ensemble, se tenant par le bras. Arrivés au bas de la rampe, ils se séparèrent. Le baron demeura pensif, suivant des yeux son jeune parent que M. de Briey n'apercevait plus, mais qui devait suivre en ce moment la rue principale du village.

— Il vient, dit Maxence... C'est lui. Ce n'est pas le père.

Il poussa un long soupir de soulagement ! Robert entendra peut-être raison. Et s'il ne veut pas l'entendre !...

.... Ah ! reprit-il violemment, ce sera leur faute. Ils ont réchauffé la veine sauvage des Briey à force d'injures... Ils m'en ont fait de trop cruelles !... Si Robert d'Avrigné suit envers moi la leçon qu'il vient de recevoir...

— Eh bien ! tant pis pour toi, mon pauvre vieux camarade !... j'en serai bien fâché !

M. de Kernovenoy s'était enfin décidé à quitter son poste d'observation et d'encouragement à l'entrée du village ; le capitaine Robert n'avait plus besoin, apparemment, d'être surveillé ni réconforté ; son parent diabolique avait soufflé assez de feu pour attiser cet ombrageux honneur dont parlait volontiers le marquis de Verteilles et pour égarer ce bon cœur. Le baron traversa la grande place plantée d'arbres qui verdissaient tard au printemps et demeuraient longtemps feuillus à l'automne sous l'ombre de la tour du Nord ; et il s'engagea dans la campagne.

Il suivit, de son pas violent et saccadé, la route de la forêt de Verteilles. Le grand chemin lui paraissant trop long, il prit à travers les champs, et il allait franchissant les sillons, écrasant les chaumes qui rendaient sous ses pieds un bruit sec et métallique. Il tournait le dos au soleil qui baissait, sa grande ombre courait devant lui. Cette promenade furieuse, dans cette solitude, sous les vapeurs rougeâtres qui s'amoncelaient au couchant, avait quelque chose de fantastique et de démoniaque; on eût dit que le baron Hector ne marchait si vite que pour se fuir lui-même. Il respira quand enfin il aperçut, derrière le premier rideau du bois, la maison du garde :

— Je ne reviendrai pas seul à Kernovenoy, murmura-t-il.

Martin Bataille était assis sur le banc de pierre devant sa maison. Le vieillard faisait sauter un de ses petits enfants, à cheval sur un de ses pieds. La jambe de Martin faisait en conscience son métier de bidet : Hue! hue! la bête! disait-il. Et il regardait, et il écoutait l'enfant rire aux éclats; puis il essuyait sur son front une sueur incommode qui ne voulait point sécher depuis son entrevue avec M. de Briey sur la grève et depuis le coup de fusil...

— Remets ce petit être à sa mère, lui dit le baron, et viens avec moi.

Martin se leva :

— Point, dit-il, vous ne savez donc pas que ce marmot me garde!

— Je sais, reprit durement le baron, que tu as la tête faible comme tous les vieillards.

— J'ai vieilli à votre service, monsieur Hector, reprit le fidèle serviteur en le regardant aux yeux. Jusqu'à ces derniers temps vous ne m'aviez rien commandé qui mît en danger le salut de ma pauvre âme... Je crois à Dieu et au diable, moi. Je ne suis pas comme vous. C'est ce que vous ne devriez pas oublier.

— Je sais aussi, continua M. de Kernovenoy sans s'arrêter à cette réponse, que tu as mal fait ton service depuis hier. Tu n'as pas su voir notre ennemi à tous les deux. Et cependant tu avais rencontré comme moi le commandant Humbert. Tu étais bien averti.

Martin hésita.

— Je n'ai pas vu celui dont vous voulez parler, dit-il en étanchant avec sa manche une nouvelle rosée de sueur sur son visage; mais je vous ai vu tout à l'heure, vous, dans les sillons. Vous aviez l'air de Caïn que le bon Dieu suivait, là-haut, dans un nuage. Mon service ne vous est plus utile. Vous avez bien su mener cette mauvaise affaire-là tout seul. Pourquoi venez-vous me chercher, puisque le mal est fait?

— C'est apparemment que j'ai besoin de toi ! s'écria le baron. Je crois que tu me fais la leçon, vieil homme ! A ton tour, sais-tu bien que cela est nouveau et que je ne le souffrirais point?

— Vous avez besoin de moi pour l'avertir, *elle*, de la fin de tout ceci, car vous n'oseriez lui parler vous-même. Eh bien ! grand merci, monsieur Hector. J'en ai fait assez pour vous contre ma conscience. Le mauvais esprit me soufflait comme à vous des idées... Mais je suis bien aise de vous dire que le bon esprit est revenu pour me changer; je ne suis plus votre homme. Cherchez-en un autre pour aller dire à la demoiselle que vous faites tuer les gens qui la regardent... Encore vous n'y réussirez peut-être point. Votre capitaine Robert est un brave... *L'autre* aussi, je vous en réponds. Le vieux Martin s'y connaît.

— Tu l'as vu? je le savais bien...

— Non.

— Tu mens ! Tu l'as vu ! Il t'a gagné ! Il t'aura payé ! Tu t'es vendu et tu me trahis. Maintenant, en face et sans vergogne, tu refuses de m'obéir. Prends garde?.

Le baron s'avançait contre le vieillard, le bras levé. L'enfant, effrayé, se mit à pousser des cris aigus. Martin le mit derrière lui.

— C'est à vous de prendre garde, monsieur Hector, dit-il de sa voix rude et lente. Les gens comme vous doivent respecter a vieillesse même dans les pauvres gens. Vous êtes mon maître et je vous aimerai toujours; mais le bon Dieu sait que je vous plains encore plus que je ne vous aime. Ne levez donc pas le bras contre moi. Je n'ai pas porté, comme vous, un bel habit avec des galons et des épaulettes, mais j'ai été soldat dans nos guerres. Ne me touchez pas !

Le baron lui tourna le dos sans lui répondre et reprit le chemin de Kernovenoy. Cette fois il marchait pesamment par la route, la tête baissée, les mains croisées devant lui, et souvent s'arrêtait longuement comme un homme qui voit s'approcher le but et qui s'épouvante de le toucher :

— Oh bien ! dit-il tout à coup, avec un rire éclatant, *elle* n'apprendra donc rien ! Je tiendrai la maison fermée comme une prison et l'on verra si je suis un bon geôlier. Aucun bruit du dehors n'y arrivera plus. Elle n'osera m'interroger peut-être... ou plutôt, je la connais à présent, elle l'oserait... elle ne daignera !

Comme il rentrait dans le village, il se trouva face à face, sous les arbres de la place verte, avec le commandant Humbert qui fumait un cigare.

La rencontre n'était pas entièrement fortuite ; le commandant savait de quel côté le baron s'était dirigé, une heure auparavant, en

quittant le château. Le lieu n'était point mal choisi, car une querelle n'y paraissait pas honnêtement possible. L'un des côtés de cette place était occupé par le casino rustique de Kernovenoy et l'hôtel des Bains. Les baigneurs s'y promenaient, passant la revue des baigneuses, qui se tenaient aux fenêtres, en toilette, avant l'heure du dîner. Le commandant Humbert faisait à son ancien lieutenant l'honneur de croire qu'il n'aimait pas les violences publiques et il nourrissait traîtreusement le dessein d'abuser de cette juste répugnance pour l'aborder au passage :

— Et je le ferai sans sourciller, grommelail-il, tout en souriant à son idée. Il n'y aura point d'éclat. Je vais prendre le taureau par les cornes et lui dire encore deux mots, là, visage contre visage, les yeux dans les yeux.

Mais le baron Hector se voyant aux prises avec cet assaillant opiniâtre, s'arrêta tout court et lui dit :

— Je veux bien lier cette petite partie, monsieur, car c'est là, j'en suis sûr, ce que vous avez à me proposer.

— Saprebleu ! monsieur, reprit le commandant, refroidissez-vous un peu, je vous en conjure. Avez-vous envie de donner la comédie à toute cette assistance enrubannée qui nous regarde? J'ai soixante ans passés, et vous marchez, ce me semble, vers le demi-siècle. Savez-vous que ces sempiternels défis à toute la terre sont risibles et que ce jeu de matamore me ferait douter de votre saine raison si je pouvais ignorer que, depuis longtemps, elle est au diable... Ah! vraiment oui, vous me proposez là une petite partie... Eh bien ! moi, je la refuse.

Là-dessus il fit une pirouette de nature à bien prouver que ce refus était libre et point du tout fondé sur l'impuissance des moyens et les infirmités de l'âge dont il venait de se vanter. Il s'achemina rapidement vers le logis de la veuve où il pensait bien devoir rencontrer Maxence.

L'hôtesse, pâle et tremblant de tout son corps sous ses antiques habits de deuil, vint au-devant de lui :

— Monsieur, dit-elle, quel dommage que vous arriviez trop tard! Le capitaine d'Avrigné a rendu visite tout à l'heure à M. le comte Et si vous saviez...

— Je sais, dit-il. Ces jeunes gens vont s'égorger. Ce ne sera pas ma faute et je pourrai bien m'en laver les mains. Mais je pense comme vous, ma bonne dame, que ce sera dommage !...

III

M. de Briey, debout dans la chambre supérieure, tenait son visage entre ses mains. Le commandant entra, le jeune homme ne changea point d'attitude. Le vieil officier le regarda plus attentivement et vit briller une trace humide entre ses doigts.

— Maxence, dit-il, est-ce que je rêve? Vous pleurez?

— C'est vrai, répondit Maxence d'une voix profonde et en s'essuyant brusquement les yeux. Il faut me pardonner cette faiblesse. Je pleure sur les souvenirs d'un temps que j'ai beaucoup aimé, je ne connaissais point toute leur force ; vous m'aviez bien dit que nos amitiés de l'école nous tenaient au cœur plus que nous ne le croyons nous-même...

— Maxence, votre père et moi, nous n'avons jamais cessé de nous aimer.

— Je pleure aussi mes espérances perdues, s'écria M. de Briey en se rapprochant de la croisée, d'où l'on apercevait la tour septentrionale du château qu'il regarda longuement. Cette fin de mon roman me laisse sans courage... Ah ! cet homme qui *la* veut toute à lui, rien qu'à lui, a bien accompli son œuvre. Si j'ai été opiniâtre, votre baron Hector a été implacable. Désormais il pourra dire à sa fille : « Vous n'épouserez pas celui qui a tué un de vos parents. »

— Oh ! oh ! fit le commandant, nous le tuons donc ce capitaine ingénu ?

M. de Briey marcha vers lui et le saisit par le bras :

— Écoutez, dit-il, Richard d'Avrigné m'a jeté son gant au visage.

— A vous ?... son gant ?... A toi, une pareille insulte !... Maxence, mon fils, ce joli bélître ne t'a donc point regardé... Il n'a point vu ton âme dans tes yeux... Est-ce que tu es de ceux qu'on outrage ?... Oh ! le misérable fou !

— Il avait peu de jugement, dit Maxence... On a troublé sa pauvre raison.

— Je le vois bien, c'est un jouet dans les mains de ce baron exécrable... Mais comment cela est-il arrivé?

— Il m'a reproché de lui avoir menti.

— Menti ?...

— En lui disant que le hasard d'un voyage m'avait seul conduit en Bretagne...

— Menti!... Il a dit le mot. Cela suffisait. Je le crois bien, que nous le tuons!

— Dès lors, reprit le jeune homme, toutes mes actions prenaient à ses yeux le couleur la plus déloyale.

— Sarpebleu! le baron a composé la palette.

— En acceptant de l'accompagner quand il se rendait de Vannes à Kernovenoy, en l'amenant à me raconter ses projets, je l'ai indignement mystifié...

— Voyez-vous le beau prince à ménager!

— D'ailleurs, mademoiselle de Kernovenoy, depuis Genève, est de ma part l'objet de la plus insolente poursuite!...

— Bon! bon! vous l'avez laissé débiter toute la litanie... Savez-vous que vous avez été trop patient?

— Je ne l'ai pas été et j'ai eu tort...

— Vous avez eu tort de ne pas le bâillonner tout de suite, d'un revers de cette main blanche dont je connais la force.

— J'ai malheureusement cédé à l'envie de lui répondre que lorsqu'il se vantait d'être aimé de mademoiselle de Kernovenoy, c'était lui qui se flattait d'une chose trop belle...

— Mais, c'est un fat, ce capitaine!

— ... Que c'était lui qui ne respectait point la vérité.

— Qui ne respectait point?... C'est bien doux, mais c'est déjà mieux. Après cela, je conçois que vous ne pouviez guère aller plus loin!... Entre nous, c'eût été vous aventurer un peu; car, là, vraiment, vous n'en savez rien.

— Vous vous trompez, dit Maxence, je sais que mademoiselle de Kernovenoy n'aime pas son cousin et ne l'aimera jamais.

— Et savez-vous qu'elle vous aime?...

M. de Briey, qui s'était laissé tomber sur une chaise pendant qu'il faisait son récit, se releva, tout à coup, les yeux brillants, le visage illuminé :

— Mon ami, dit-il, vous n'auriez point compris la folle confiance qui me soutenait depuis un mois, vous l'auriez raillée peut-être... Aussi j'en ai gardé le secret... Eh bien! oui, je crois fermement qu'elle m'aurait aimé.

— Vous avez vos raisons pour être si crédule... Oh! dispensez-vous de me les faire connaître... Je ne les comprendrais pas... Bien obligé!

— Mon ami, si je vous offense...

— Grand Dieu, non! Je crois, au contraire, que vous me jugez bien... Je dois tout à fait manquer d'intelligence, car il y a encore une chose que je ne comprends pas... Si mademoiselle de Kernovenoy n'aime point ce pauvre diable de hussard... Je dis que

c'est un pauvre diable parce que nous ne renonçons pas à le tuer... Oh ! pour cela non !

— Il m'a infligé un outrage insupportable.

— Si l'on nous aime, voilà, ce me semble, un premier motif pour nous en vouloir. Ce n'est pas nous qui avons cherché la querelle. On le saura, et j'ajoute... Remarquez-bien que je suppose toujours qu'on nous aime... J'ajoute donc que, dans ce cas, on ne sera point charmé certainement d'apprendre sa mort... Mais la nôtre !... Comment pensez-vous qu'on recevrait la nouvelle de la nôtre... si l'on nous aime ?...

Maxence remit ses mains devant ses yeux.

— Oh ! murmura-t-il, quand elle apprendra que je l'ai...

— Mis sur la route de l'autre monde, où il ne manquera pas d'être accueilli bien doucement, bien paternellement, car l'Écriture a dit : « Heureux les pauvres d'esprit ! »

— Voilà ce qui m'accable, reprit Maxence. Elle me condamnera sans appel... Mais vous, mon ami... Ah ! vous parlez bien légèrement de terribles choses !

— Je ne respecte rien, n'est-ce pas ?

— Elle me considérera comme un meurtrier et n'aura point tort, continua M. de Briey qui ne parlait plus qu'à lui-même... Je ne lui causerai que de l'horreur.

— Alors, conduisons-nous en agneaux, mon cher Maxence. Laissons-nous égorger nous-même. L'horreur sera pour lui, la pitié sera pour nous.

— Jugez si cela est possible ! s'écria le jeune homme. Est-ce que l'honneur me le permet ? Est-ce qu'il peut être dit qu'un Briey a reçu cette abominable injure sans en tirer vengeance ? Est-ce que je ne dois pas ce sacrifice au nom que je porte ? Car c'est un sacrifice, je vous le jure ; je ne hais pas Robert d'Avrigné.

— Faites-lui grâce.

— Mon ami, c'est impossible.

Le commandant sourit et lui prit la main.

— Enfant ! dit-il, tu cours vers tes trente ans, et tu n'as jamais aimé. Tu as le cœur chaud, la tête prompte, et tu ne t'es jamais battu... Sais-tu qu'en ce temps-ci tu es une figure rare ? J'avais bien envie, le mois passé, à Genève, de dire à cet enragé baron : « Le ciel vous honore d'une faveur que vous ne méritez guère, car il vous envoie un prodige pour faire le bonheur de votre fille. Celui que je vous propose est tout simplement le dernier héros chrétien. » J'ai eu peur de ne point toucher ce païen endurci et de lui prêter plutôt à rire. Enfant !... Je te dis que tu es un enfant !... Plus qu'aucun autre homme au monde, tu honoreras ta femme, mais tu ne

connaîtras jamais les femmes... En vérité, tu peux bien t'imaginer que celle-ci ne te trouvera pas plus beau, plus romanesque et plus aimable après le combat qu'auparavant !

— Je ne suis plus chrétien, dit M. de Bricy, puisque je suis résolu à répandre le sang. Et c'est vous, mon ami, qui ne connaissez pas celle que je pleure et qui ne la connaîtrez jamais.

— Parce que je la juge en la comparant aux autres ! s'écria le commandant avec humeur. Eh bien ! nous ferons l'épreuve... Si vous la craignez cette épreuve, Maxence, prenez mon conseil au sérieux et faites vous tuer !

— Je le ferais, dit le jeune homme, si je croyais en avoir le droit... Je voudrais revoir mon père.

— Ton père est mort, et tu perds l'esprit, reprit le commandant. S'il vivait, il te recommanderait de répondre à l'insulte de ce hussard, envoyé du baron diabolique, par un furieux coup d'épée. Ton père, à présent, c'est moi... Va, mon fils, je sais que tu feras ton devoir et je ne crains pas la fin de tout ceci. Tu seras le plus fort... Quand nous battons-nous, s'il vous plaît, Maxence ?

— Demain, au jour, dans la forêt de Verteilles. M. d'Avrigné apportera les épées.

— Parbleu, le donjon du cousin est un arsenal. Je m'en doutais bien. Celui-là sera trompé par le succès de son invention effroyable... Brr ! Le sort qui attend cet homme me donne froid quand j'y pense. Ah ! père aveugle et bien plus indigne de ce nom, et bien plus méchant que je ne l'ai jamais été moi-même !... moi qui porte si lourdement le fardeau de mon erreur !... Maxence, le capitaine a des seconds ?

— Deux baigneurs de la station qu'il a connus à Paris... Je n'ai que vous.

— Venez, dit le commandant, nous devons trouver l'autre.

La nuit était tombée ; ils s'acheminèrent vers le port, dont le château défendait autrefois l'entrée. De toutes parts Maxence les voyait, ces tours enchantées qui renfermaient le bonheur perdu. Au delà de leur masse sombre, la mer apparaissait toute blanche sous la demi-clarté de la lune voilée par un rideau tremblant de vapeurs. Le flot descendait ; les lougres et les chasse-marées se couchaient lentement dans la vase du fond ; le vent, égal et lourd, faisait grincer les cordages, et là-bas une rude voix de marin entonna une chanson de bord. De l'intérieur d'un café, sur le quai, d'autres voix s'élevèrent et lui répondirent joyeusement. Devant la porte, il y avait un homme assis à une table qui supportait un flacon, une carafe, un verre, et une chandelle pourvue d'un abat-jour en papier blanc improvisé par la ménagère du lieu pour défendre son lumi-

naire contre les atteintes dévorantes de la brise. Ce buveur, apparemment, n'aimait pas les chansons, car il se mit à crier :

— Vous tairez-vous, braillards du diable !

— Le capitaine n'est pas de belle humeur, fit observer un de ceux qui se tenaient dans le cabaret ; mais il fait son grog, il va s'y mettre.

— Je m'y mettrai si cela me plaît. Qui se permet de se mêler de mes affaires ? Quelqu'un veut-il que je lui coupe les oreilles? répliqua le capitaine bourru.

Personne ne souffla plus mot. Le loup de mer se prit à rire silencieusement de l'effet qu'il avait produit ; puis il saisit le flacon, versa de l'eau goutte à goutte dans le fond du verre, remplit le reste d'eau-de-vie et se remit à tonner pour avoir du poivre. Après quoi il jura comme un païen pour qu'on lui apportât du gingembre, jeta dans le liquide une pincée de l'un, une pincée de l'autre, et s'arrêta tout pensif. Peut-être se demandait-il s'il ne ferait pas bien d'ajouter un peu de poudre à canon : le grog eût été complet. Cependant il prit le parti de se contenter des ingrédients qu'il avait pu se procurer, tout en grommelant que ce serait une boisson de femmelette, mélangea le tout avec un soin religieux, porta le breuvage infernal à ses lèvres, but une rasade et, en déposant son verre, fit une grimace, non pour ce qu'il venait d'avaler, mais à cause de ce qu'il voyait devant lui.

Deux hommes qu'il n'avait point remarqués jusque-là étaient arrêtés à deux pas de sa table et le regardaient. L'un d'eux, le commandant Humbert, ôta son chapeau.

— Capitaine, je crois que je connais votre lougre et par conséquent je vous connais...

— Mon lougre est une goëlette ; c'est la *Jeune Anna*, interrompit le marin rébarbatif. Moi je suis Gourmalec, Jean-Pierre Gaspard Gourmalec de Concarneau. Vous pouvez bien me connaître. Qui est-ce qui ne me connaît pas ?... Si c'est tout ce que vous avez à me dire, vous pouvez passer votre chemin.

— Point ! reprit le commandant, car j'attends de vous un service particulier.

— Particulier ! répéta Jean-Pierre-Gaspard Gourmalec, d'un ton gouailleur, en aspirant une seconde gorgée de son grog incendiaire. En vérité ?

— Capitaine Gourmalec, je suis soldat, vous êtes marin. Cela se vaut.

— Vous n'êtes pas dégoûté pour les soldats ! On voit bien que vous n'avez jamais navigué que sur la terre ferme... Là, c'est une belle malice que de se battre sur le plancher des bœufs. Quand on en

a sa suffisance, ou qu'on craint de se faire trop de mal, on prend la clef des champs, et voilà ! Sur la mer, on ne *s'ensauve* point, mon brave homme.

— Capitaine Gourmalec, je me suis battu quelquefois sur ce que vous appelez le plancher des bœufs, et je vous assure que je ne me suis pas *ensauvé*.

— Çà se peut bien. Il y en a tout de même qui ne craignent pas trop qu'on leur entame la peau.

— Justement, nous sommes de ceux-là, monsieur Gourmalec, car nous nous battons demain et nous avons besoin d'un second.

— Vous vous battez ! répéta le loup de mer. D'abord lequel des deux ?

Il décoiffa sa chandelle fumeuse ce qui lui fit mieux voir M. de Briey, qui jusqu'alors s'était tenu, en arrière, dans l'ombre.

— Lequel ? reprit-il, s'adressant toujours au commandant. Est-ce vous ? Ou bien est-ce celui-là qui n'en finit plus et qui est long comme un mât ? Pour sûr il n'est pas moins fort que haut, je m'y connais. C'est une honte que, bâti comme cela, il n'ait jamais eu l'idée d'être marin. Il y a des gens qui ne savent pas ce qu'il leur faut.

— Ce n'est pas moi qui me battrai, capitaine Gourmalec, répondit le commandant, c'est mon compagnon. J'ai l'honneur de vous présenter le comte de Briey.

— Comte ou non, c'est un gaillard. Et des yeux avec cela ! Mauvaise affaire pour l'autre. Ces deux charbons allumés, ça le gênera. C'est égal, celui qui vous a cherché chicane, mon camarade, est hardi. Oh ! oh ! deux braves qui se disent deux mots, ce n'est jamais ennuyeux à voir... Mettez-vous donc là, prenez un *mélange* comme moi et causons.

Jean-Pierre-Gaspard Gourmalec bondit sur sa chaise quand il apprit que l'adversaire de M. de Briey était un hussard. Au rebours de la marine de l'État, la marine du cabotage méprise les hommes de cheval et n'a jamais su pourquoi. Comme il se sentit la gorge sèche, Jean-Pierre-Gaspard eut recours à ce qu'il nommait son mélange. Tout le fond épais du verre, poivre et gingembre, y passa. Le capitaine toussa légèrement, s'en excusa en disant : « On n'est pas de bois ! » Puis d'un ton menaçant, il ajouta : « Oh ! oh ! nous le mènerons loin, le muguet ! »

— N'escomptez pas l'avenir, capitaine Gourmalec, répliqua le commandant en baissant la voix. Si c'était lui qui nous menât dans l'autre monde !...

Gourmalec eut un de ces rires retentissants qui devaient s'en-

tendre d'un bout à l'autre de son bord, même quand la vague faisait rage :

— Holà ! dit-il, regardez notre homme ! Alors, il le voudrait bien... On ne veut jamais ces choses-là, n'est-ce pas, camarade, surtout quand on est jeune et qu'on est comte... Vous devez aussi être riche. Eh bien ! où êtes-vous donc pour le quart d'heure ? Vos yeux voyagent en l'air, comme si vous alliez partir pour les étoiles.

Le capitaine ne se trompait point : les yeux et la pensée de M. de Briey étaient en l'air ; mais ils ne remontaient pas jusqu'aux étoiles. Sur la terrasse du château, parmi l'épaisseur de la verdure brillait une lumière tremblante. Là, le baron Hector et Robert d'Avrigné étaient assis, causant à voix basse. Le baron tout à coup prit la lampe et, suivi de son jeune parent, s'achemina vers la tour du nord qui renfermait une grande pièce depuis longtemps abandonnée où se voyaient accrochés à la muraille des épées, des gants d'assaut et des masques : c'était l'ancienne salle d'armes de M. de Kernovenoy.

— Tu seras un apprenti sur le terrain, fit le baron. Tu me dis que tu étais un maître à la salle. Je veux te mettre à l'épreuve.

Robert décrocha une épée :

— Ne prenez aucune inquiétude, dit-il. J'ai la bonne cause...

— Oui, oui, répéta le baron, la bonne cause... Les sots et les timorés en douteraient... Il suffit que j'en sois persuadé... Et toi aussi.

— J'ai mes droits.

— Oui, tes droits. Ceux que je t'ai donnés... Tu les feras bien confirmer, je pense.

— Je combattrai pour venger ma cousine des insolences de ce Briey... que j'aimais...

— Je le savais, dit le baron. Aussi j'hésitais à changer ton cœur.

— Mais il a bien fallu vous y résoudre. Je vous en remercie... Songez que l'honneur, que la paix de ma cousine sont en jeu!...

— Oui, la paix de ta cousine... reprit M. de Kernovenoy d'une voix sourde... La paix !... Ah ! tu dis bien !... Tu es un juge clairvoyant des choses... Es-tu prêt... Mets-toi en garde...

— On m'a toujours dit que j'avais une garde excellente...

— Oui, oui, dans la vie comme sur le pré... Oh ! je le vois bien !

... Le commandant Humbert et Maxence rentraient alors au logis de la veuve. M. de Briey s'assit auprès de la croisée. Deux bougies brûlaient sur la tablette de la vieille commode, devant la couronne de mariée; il se leva pour les éteindre, et regagna son poste de rêverie. Rien n'incommodait plus alors ses yeux attachés à l'ombre noire et colossale des tours, sous la lumière diffuse et flottante

de la lune couverte de nuées. Le commandant mâchonnait un nouveau cigare, et oubliait d'en tirer de la fumée : Maxence, fit-il tout à coup, pourriez-vous me dire à quoi vous songez?...

— Oh ! dit le jeune homme, à tant de choses à la fois...

— Et si contradictoires ! acheva le commandant en se levant avec colère, et si folles ! Des choses indignes de vous, monsieur de Briey. Je me souviens que votre père me disait autrefois : Nous avons toujours eu l'humeur douce dans notre famille. Cependant toutes nos traditions, que j'ai relues sans cesse, me font croire vraiment que chacun des Briey a eu son *heure rouge*. Sauf Agénor de Briey, mort à dix-sept ans, à la prise de Cahors, en 1580, et Louis-Charles de Briey, qui a péri en 1693, à dix-neuf ans, à la Marsaille, pas un de nous depuis trois siècles qui n'ait été obligé, malgré lui, de tuer son homme. Il y allait de l'honneur de la maison ! Je crois que Maxence de Briey sera comme Agénor et comme Louis-Charles... Il n'aura point son *heure rouge*. Et pourtant il y va plus que jamais de l'honneur de tous les Briey ; il s'agit de punir l'abominable outrage fait sur sa personne, à ses ancêtres et à son nom...

— Mon ami, dit Maxence, vous êtes sévère parce que vos craintes pour moi...

— Parce que je t'aime ! interrompit le vieil officier. Parce que je voudrais te voir toujours heureux et triomphant, et que je ne te vois plus la volonté même de vivre ! Parce qu'en effet, je devine tes pensées et qu'elles me font peur.

—Pour me rendre heureux désormais, il faudrait presque changer le monde. Vos mains seraient assez dévouées pour l'essayer, mais pas assez fortes pour y réussir, répliqua le jeune homme en souriant tristement. Le bonheur ?... Savez-vous le seul qui me soit encore permis. Et je ne sais même s'il m'est permis. Eh bien ! regardez là-bas, la belle demeure qui n'est qu'une masse d'ombres dans la nuit. Je pourrais la remplir de moi, je pourrais allumer dans l'âme de celle qui l'habite une pitié tendre, semblable à ces feux qui n'ont point de flamme et qui n'en ont que plus de durée ; je pourrais chercher la vengeance contre le baron Hector, au lieu de la poursuivre contre Robert d'Avrigné, et creuser par ma mort entre sa fille et lui l'abîme qu'il a ouvert entre elle et moi. Cela ne serait-il pas meilleur, plus humain et plus doux ?

— C'est possible ! dit le commandant avec un rire forcé. Vous seriez assez heureux vraiment pour un mort. Je goûte votre roman posthume. Vous ferez bien seulement de ne point le dédier aux mânes de vos ancêtres qui n'en auront pas moins été souffletés sur votre joue, qui n'en verront pas moins leur honneur enseveli avec

vous dans la tombe que des mains blanches viendront parer de fleurs. Car vous avez oublié ce chapitre touchant : il y aurait des fleurs... Cet hommage vous réjouirait... Mais eux?... Pensez-vous qu'ayant été outragés, ils s'apaisent avec des roses?

— Vous avez raison, dit gravement Maxence. Je n'ai plus de goût à vivre. Vous m'avez bien deviné. J'aurais aimé seulement à me survivre dans sa mémoire à elle, et dans un coin de son cœur. Cela même ne m'est pas permis. Vous venez de me le faire comprendre. J'ai un devoir à remplir.

— Et ce devoir tu le rempliras tout entier? s'écria le commandant Humbert en l'embrassant. Sans méchantes pensées envers toi-même et sans mollesse envers ton ennemi? Tu ne te borneras pas à te défendre.. Tu attaqueras avec toute la vigueur de ton bras, toute ton adresse et tout ton courage?.. Tu me le promets.

— Je vous le promets, répondit Maxence.

Ils se quittèrent.

Le lever du jour les trouva debout. Déjà le capitaine Gourmalec était auprès de la maison. Pour cette circonstance, il avait revêtu son grand habit de bord : bourgeron de laine bleue à gros boutons de cuivre, où se voyaient des ancres en relief, caban de même étoffe, chapeau de toile cirée. Tout cela répandait une odeur de goudron qui embaumait l'air. Quand il vit paraître M. de Briey, Jean-Pierre Gaspard se mit à rire tout bas et à se frotter les mains : très-grand lui-même, il se vit obligé de lever un peu la tête pour mieux regarder le comte. La veille, il l'avait mal vu à la lueur de sa chandelle, et maintenant cette beauté mâle et grave lui en imposait. Aussi, ce fut au commandant qu'il s'adressa :

— J'y ai pensé, lui dit-il, je le connais l'*autre*, celui que nous allons expédier tout à l'heure ; c'est le parent du monsieur de Kernovenoy... Aussi, quand un fils d'amiral se fait hussard, il doit le payer !... et il le paiera !... Pauvre petit homme !

Il faisait une matinée tiède et grise. Une brume épaisse confondait le ciel et la mer que les trois hommes laissaient derrière eux, en gagnant à pied la forêt de Verteilles. Ils marchaient en silence, traversèrent bientôt les bruyères et la lande, et derrière les premiers chênes déjà couverts des riches couleurs qui précèdent la rouille de l'automne, aperçurent la maison de Martin Bataille assise à l'orée du bois. Une voiture y arrivait en même temps. Trois hommes aussi en descendirent. Ces deux sanglantes compagnies se saluèrent.

Elles ne se ressemblaient guère. Le capitaine d'Avrigné était en uniforme et ses deux seconds pimpants, coquets, rasés de frais à

cette heure, en élégante jaquette matinale. L'un d'eux avait mis une branche de jasmin à sa boutonnière. M. de Briey le remarqua, et d'un signe rapide montra le jasmin au commandant.

— Maxence, lui dit tout bas le vieil officier, cette fleur a été prise à l'arbre que vous savez, car les amis de M. d'Avrigné ont dû le joindre au château. C'est sa pensée à *Elle* qu'on vous apporte sans le savoir.

— Si je le croyais ! murmura Maxence.

— Elle vous commande de lui bien garder votre vie...

Le jeune homme secoua la tête. Cette fleur posait de nouveau le terrible problème devant ses yeux : Valait-il mieux être vivant et condamné à jamais dans la pensée de Myriam? Valait-il mieux être mort et vivre dans son cœur?

Les deux brillants compagnons de M. d'Avrigné observèrent la pâleur du comte et se firent part l'un à l'autre de ce qu'ils voyaient. Jusqu'alors, ils s'étaient contentés de toiser avec quelque mépris le bourgeron bleu de Jean-Pierre-Gaspard Gourmalec qui ne s'en souciait guère. Le vieux loup de mer avait son idée. Comme on allait, sur la proposition du commandant, entrer dans la forêt pour chercher la place du combat, il s'approcha tout doucement de Robert qui le connaissait vaguement depuis son enfance pour l'avoir vu sur le port, quand il venait à Kernovenoy.

— Voilà ! fit-il à demi voix. Je ne peux pas m'empêcher de vous le dire... mais il ne faut pas que les autres entendent... Vous êtes fils d'amiral, vous avez voulu servir dans la cavalerie... Il devait vous arriver malheur.

— Que dites-vous? répliqua M. d'Avrigné en e regardant fixement.

Il n'avait pas en ce moment la perception moins lente que de coutume. Cependant la lumière se fit dans son esprit :

— Savez-vous que ce que vous dites-là n'est pas bien correct? répondit-il... Oh ! oh ! M. de Briey s'est donc vanté qu'il me tuerait... Il vous aura prié de m'en avertir.

— Ce n'est pas lui qui le dit, riposta Jean-Pierre-Gaspard. C'est moi... Si ce n'est pas correct, je m'en moque... Quand on se bat dans le cabotage, on ne fait pas tant de façons.

Le commandant Humbert voyait avec inquiétude cet entretien qui contrariait, en effet, tous les usages; il allait rappeler le marin auprès de lui, quand ses yeux rencontrèrent un autre sujet de colère et d'alarme; il demeura de quelques pas en arrière.

Martin Bataille, qui venait de sortir de sa maison et qui suivait la

troupe de loin, s'arrêta devant un geste impérieux qui lui barrait la route.

— Où allez-vous? lui demanda le commandant. Est-ce donc ici votre place?

— Laissez-moi passer, dit Martin de sa voix lente. Vous pouvez croire que je viens avec de mauvaises pensées contre celui qui est votre ami... Vous ne savez point que mon idée sur lui a changé depuis hier. Il ne le sait pas lui-même, il vous aura dit que nous nous étions rencontrés et que...

— Finissez! s'écria le vieil officier. Je n'ai pas de temps à perdre.

— ... Que mon fusil est resté sur la grève, et, maintenant, est au fond de l'eau, reprit le garde en baissant la tête.

— Il ne m'a rien dit...

— Rien?..., s'écria Martin. Là, bien vrai ?... Pardine! M. Hector aurait agi comme cela dans son bon temps... Le jeune homme ne vous a rien raconté?... C'est vraiment un *noble*. Je l'ai bien vu quand... Tenez! laissez-moi passer et je vais vous dire pourquoi je vous suis... C'est pour aider à le mener chez moi s'il tombe...

Lorsque le commandant rejoignit ses compagnons, il s'aperçut que la pâleur de M. de Briey avait fait place à une vive lumière répandue sur tout son visage... Ses joues s'étaient colorées, sa poitrine nue, car il venait de mettre habit bas, battait avec force.

Maxence avait résolu le problème. Entre la mort et la vie, son choix était fait.

. . . . . .

Vers la fin de l'après-midi du même jour, Martin Bataille étant venu au château, Jean Thibaud, le concierge, l'avertit qu'il ne verrait point le baron Hector. Le vieillard eut un sourire qu'on ne lui connaissait pas. On y lisait à la fois un air de compassion et de menace que la valetaille ne sut pas bien définir. Seulement, la femme de Jean Thibaud dit tout bas : Ce vieux Martin se croit vraiment ici quelque chose. Monsieur le baron a été trop bon pour lui.

Le garde prit son chemin vers le logis principal en grommelant : Monsieur Hector est enfermé dans sa tour. Je le savais.

Et, au grand ébahissement de tous, il monta tout droit à l'appartement de « Mademoiselle », près de laquelle il demeura plus d'une heure. Ce qui parut plus étrange, ce fut qu'il n'en sortit point seul. Mademoiselle de Kernovenoy le suivait. Elle était en toilette sombre

et tenait son voile baissé sur son visage. Tous deux franchirent la grande porte en présence de ce concierge qui n'en croyait point ses yeux. Mademoiselle sortant avec Martin !

Ils descendirent la rampe, traversèrent la place verte, sous les yeux des baigneurs et des baigneuses qui trouvèrent aussi la « princesse solitaire » en singulière compagnie, et ils gagnèrent la grande route et la campagne.

A cent pas environ, stationnait une calèche de voyage.

— Voilà, dit Martin, la voiture dont je vous ai parlé. J'avais deviné ce que vous voudriez faire.

Mademoiselle de Kernovenoy ne répondit pas; mais sa petite main s'appuya sur la main rude et noueuse de ce vieil ami de son enfance; elle se laissa porter plutôt qu'elle ne monta dans la calèche.

— A Vannes, murmura-t-elle, au couvent des Ursulines.

Martin prit place sur le siége et dit au cocher : Mets que tu n'as entendu que la moitié de cet ordre-là. A Vannes, et brûle la route. Mais tu n'iras pas au couvent des Ursulines. C'est chez ton maître, M. de Verteilles, qu'il faut aller.

PAUL PERRET.

La suite prochainement.

LA

MUSIQUE ET LA POLITIQUE

A LA COUR DE LOUIS XVI[1]

MARIE-ANTOINETTE ET SACCHINI

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS EXTRAITS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

IV

DARDANUS.

Sacchini n'avait rempli qu'aux deux tiers l'engagement qui le liait à l'Académie de musique par les deux ouvrages de *Renaud* et de *Chimène*, et il en devait écrire un troisième pour être entièrement quitte des obligations consenties par lui. Il voulut, cette fois, créer une œuvre absolument originale. Il pensait avoir assez pénétré notre génie dramatique, avoir assez développé son talent à l'école de Gluck et de Piccini pour pouvoir, à son tour, affirmer sa puissance par quelque création qui fût l'expression la plus complète de son génie. Il s'adressa, pour avoir un bon poëme, à son collaborateur ordinaire, Guillard, qui lui proposa de reprendre en sous-œuvre un des opéras les plus renommés du siècle précédent et de l'accommoder au goût littéraire et musical du jour : il s'agissait du *Dardanus*, de La Bruère, qui est resté, avec *Castor et Pollux*, le plus beau titre de gloire de Rameau. Ce sujet séduisit Sacchini par la diversité d'accents et de couleurs qu'il exigeait : chants d'amour, chants de guerre, appari-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 décembre 1875.

tions fantastiques, tels étaient les principaux éléments qu'un musicien rencontrait dans ce poëme, assez médiocre, en somme, mais d'un genre très-goûté à cette époque.

Sacchini se mit au travail avec ardeur, mais les difficultés sans fin que Guillard rencontrait dans l'arrangement du poëme entravèrent bientôt son élan. La tragédie de La Bruère offrait bien quelques situations ingénieuses, mais la révolution que Gluck et Piccini avaient opérée dans le goût du public faisait paraître ce poëme, jadis si admiré, bien froid et bien languissant : l'intérêt était encore affaibli par l'invraisemblance des événements et l'introduction d'une scène de magie, qui paraissait d'autant plus longue et ennuyeuse qu'elle n'influait en rien sur la marche de l'action. Guillard essaya donc de renforcer ce poëme en le resserrant, mais il avait compté sans les partisans de l'ancien genre, qui crièrent au sacrilége et prétendirent que ces retranchements détruisaient tout l'intérêt de la pièce : ils firent si bien, qu'ils obtinrent la restitution d'un quatrième acte dont la longue et froide inutilité devait singulièrement fatiguer l'attention du spectateur. Du reste, la critique ne sut aucun gré à l'auteur d'avoir réuni ces deux actes en un, alors qu'il aurait voulu en couper un entier ; elle lui reprocha, au contraire, d'avoir bâti ainsi un acte d'une longueur démesurée et chargé d'incidents qui lassaient l'esprit, bien loin de faire paraître l'action plus vive et plus rapide.

Les embarras qui naissaient à chaque instant sous les pas des deux auteurs servaient trop bien le comité de l'Opéra dans son opposition sourde contre Sacchini, pour qu'on pût croire qu'il ne les suscitait pas lui-même, tout en prenant l'air fort peiné de ces accidents. Venait-on à réclamer contre ces retards sans fin, les bons apôtres avaient toujours en réserve quelque excellente raison pour se disculper et pour rendre les auteurs responsables des lenteurs dont ils souffraient. La reine, ayant hâte de connaître le nouvel opéra de Sacchini, le fait exécuter sur le théâtre de Trianon le samedi 18 septembre 1784[1] ; le comité trouve aussitôt là prétexte à un retard de plusieurs jours, et dit, dans son rapport du 20 septembre : « Il a été aussi convenu que le comité s'assembleroit extraordinairement vendredi prochain, avec les auteurs de *Dardanus*, pour y faire les changements qui auront été jugés nécessaires d'après la représentation qui s'est faite de cet ouvrage à Trianon, les travaux pour en accélérer la mise au théâtre de Paris seront en même temps ordonnés et

[1] *Journal manuscrit de Louis XVI*, conservé aux Archives nationales, dans l'Armoire de fer.

le devis des dépenses à faire sera mis sous les yeux du ministre[1] ».

Le ministre approuve d'abord simplement cette proposition, mais il se ravise, le 11 octobre, sans que le comité lui en ait reparlé, et ajoute de sa main cette note sèche : « Je désire que *Dardanus* soit joué au plus tard mardy 26 de ce mois[2]. » Il est à croire que, dans l'intervalle, la reine s'était plainte au ministre du retard qu'on mettait à représenter l'opéra qu'elle attendait avec impatience. Mais le comité avait son excuse toute prête, et il répondait hypocritement par l'organe de son secrétaire : « La mise de *Dardanus* ne dépend pas du comité, les auteurs y ont fait des changements considérables. M. Sacchini a beaucoup de musique à faire, lorsqu'elle sera prête, on ne perdra pas une minute, mais je prévois que cet ouvrage ne sera pas au théâtre avant la Saint-Martin ; on tâchera, d'ici à ce tems, de soutenir les recettes avec les opéras qui sont au courrant[3]. »

Il y eut encore un retard de vingt jours sur cette date probable et la représentation n'eut lieu que le mardi 30 novembre. La reine avait annoncé l'intention de venir coucher aux Tuileries pour pouvoir assister à cette solennité, mais le roi l'en détourna et lui représenta qu'il était convenable qu'elle ne parût pas dans une fête publique au moment où tout faisait prévoir une rupture prochaine avec l'empereur, son frère. En revanche, Monsieur et le comte d'Artois, qu'on annonçait « comme voulant aller à l'armée et donner l'exemple à la nation », ne manquèrent pas de se rendre à l'Opéra pour recevoir les applaudissements dus à leur courage. Une sorte de fatalité semblait peser sur Sacchini et l'empêcher d'entendre les premières représentations de ses opéras. Cette fois encore, comme lors de *Chi-*

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 632. — On rencontre parfois de singuliers détails dans la correspondance du ministre et du surintendant des Menus : d'administrative, elle devient culinaire. C'est ainsi que, dans sa lettre à La Ferté, du 7 novembre 1784, après lui avoir dit qu'il a expédié à l'intendant de Lyon l'ordre de début concernant le sieur Saint-Aubin, que madame Saint-Huberty voulait fixer auprès d'elle, le baron de Breteuil, changeant subitement d'objet, ajoute : « Vous verrez, par la note jointe au mémoire de M. votre frère, que je vous renvoie, que la translation de la brigade d'Argenteuil a été décidée pour Franconville. J'aurois bien désiré qu'il n'y eût point eu d'obstacle à la placer à Sannois. J'aurois été très-aise de faire en cela quelque chose qui vous eût été agréable. Je donnerai ordre à mon maître d'hôtel de passer chez vous pour faire choix des différens essais de vin de Champagne que vous voulez bien me procurer. Recevez mes remercîmens de cette marque de votre attention ainsi que des pots de moutarde que vous m'avez envoyés. Je m'adresserois avec confiance à votre amitié pour m'en procurer, si j'en avois besoin par la suite ». (Archives nationales. Ancien régime. OI. 634.)

[2] Archives nationales. Ancien régime. OI. 632.

[3] *Ibid.*

mène, il était cloué au lit par une violente attaque de goutte. Le spectacle marcha d'ailleurs assez mal. Mademoiselle Maillard, qui avait chanté et joué supérieurement aux répétitions, fut très-médiocre dans le rôle d'Iphise. Le bruit s'était répandu que madame Saint-Huberty, jalouse de ses brillants débuts, avait monté contre elle une cabale, et cette crainte suffit à troubler mademoiselle Maillard et à lui faire manquer tout son rôle : elle reprit courage le second soir et déploya beaucoup de chaleur, de tendresse et de passion. Lainez, Larrivée, Laïs et Chéron étaient aussi remarquables dans Dardanus, Teucer, Anténor et Isménor, et les coryphées, Moreau, Dufresnaye, mesdemoiselles Girardin, Aurore, Joséphine, jouaient les officiers et les confidentes. Par surcroît de malheur, Larrivée tomba malade, et si grande hâte qu'on mît à apprendre le rôle de Teucer, la troisième représentation ne put avoir lieu que quinze jours après la première. Le succès était décidément enrayé ; la pièce se traîna languissamment jusqu'à la fin de décembre, puis disparut de l'affiche : elle n'avait été jouée que six fois.

Du reste, le nouvel opéra était condamné dès le premier soir : le public l'avait bien écouté avec la déférence due à un auteur d'un mérite reconnu, et il l'avait accueilli avec une réserve polie, mais l'impression produite était tout à fait défavorable, et gluckistes et piccinistes se réunirent pour accabler le malheureux musicien. Les premiers le blâmaient d'avoir pris d'autres paroles que Rameau, pour éviter, sans doute, les points de comparaison, tandis que Gluck, pour refaire la musique d'*Armide*, avait respecté les paroles de Quinault afin de lutter corps à corps avec Lulli, ils réprouvaient enfin l'entreprise de Sacchini comme péchant à la fois par défaut et par excès de hardiesse. Les seconds lui reprochaient, au contraire, d'avoir trop imité Rameau, et de s'être contenté d'affaiblir et d'embellir les idées de son devancier. Tous enfin s'accordaient à trouver les récitatifs « négligés » — c'était alors le reproche à la mode — et lui proposaient pour modèle, qui Gluck, qui Piccini. Voyez *Didon*, disaient les uns ; étudiez *Armide*, criaient les autres. Cependant les gens qui tenaient une plume et qui devaient, dès lors, formuler un jugement par écrit, se trouvaient assez embarrassés et laissaient percer cette incertitude dans des articles rédigés avec une judicieuse circonspection, en y compensant le blâme et l'éloge avec un art infini. « Le premier acte a été unanimement applaudi, disent les *Mémoires secrets ;* les trois autres n'ont pas eu le même succès ; on n'y a trouvé que peu de chant, du froid, de la tristesse presque continue, et les danses seules ont excité de grands battements de mains. » Cette appréciation, habilement balancée, donne une idée exacte de l'attitude indécise et prudente des écrivains vis-

à-vis du nouvel opéra. Le rédacteur du *Mercure* est même assez désorienté pour avouer ingénûment qu'en présence du médiocre succès de *Dardanus* à la première représentation, il attendra, pour juger la musique, *d'avoir recueilli les jugements d'un public éclairé.*

Certains morceaux avaient pourtant trouvé grâce au milieu de ce débordement de critiques, et les gens impartiaux accordaient de grands éloges aux airs de Dardanus, « qui parurent d'une mélodie aussi douce que sensible ; » aux airs de danse des génies, « d'une grâce neuve et piquante, » à plusieurs chœurs « d'une harmonie claire et expressive », et, en première ligne, au « superbe duo entre Anténor et Teucer et au chœur imposant qui suit », lorsque tous les Grecs jurent, sur les tombeaux des guerriers immolés par Dardanus, de le poursuivre et d'apaiser leurs mânes par son sang. Du reste, non contents d'écraser Sacchini entre ses deux puissants rivaux, les écrivains et amateurs adoptèrent vis-à-vis de lui ce système de critique qu'on croirait propre au caractère français, tant nous l'avons employé de fois, et qui consiste à battre en brèche un musicien avec ses propres œuvres en déclarant toujours son dernier ouvrage inférieur au précédent. On pourrait citer dix noms à l'appui : rappelons seulement Spontini et Meyerbeer, pour lesquels cette dépréciation systématique a subi une progression inflexible. Il en fut de même pour Sacchini. Son *Renaud* avait obtenu un grand succès : lorsque *Chimène* parut, chacun déclara que, « malgré l'élégance et la variété des airs qu'il a prodigués dans cette nouvelle composition, M. Sacchini n'a pas paru tenir tout ce qu'on s'était plu à attendre de l'auteur de *Renaud.* » *Dardanus* est-il représenté, soudain *Chimène* remonte dans l'estime publique et l'on proclame que, « cette fois, le maître est inférieur à lui-même aux yeux des moins prévenus, et que ses défenseurs les plus outrés placent cette nouvelle production bien au-dessous des deux premières ». Si Sacchini avait encore vécu lorsqu'on joua son *Œdipe à Colone*, nul doute qu'on n'eût encore sacrifié ce chef-d'œuvre à *Dardanus*, comme on avait sacrifié *Dardanus* à *Chimène* et *Chimène* à *Renaud.*

Les intrigues de coulisse n'avaient pas d'ailleurs été étrangères à cette chute. Depuis deux ans, l'inimitié de Morel contre Sacchini n'avait fait qu'augmenter, et il était plus puissant encore, ayant eu l'honneur de signer le poëme d'opéra de *la Caravane*, écrit par le comte de Provence. Que ne pouvait-il faire, grâce à ce double titre de beau-frère de La Ferté et de collaborateur du frère du roi [1]? Sitôt

[1] Le pouvoir que Morel exerçait à l'Opéra avait reçu comme une sanction officielle par une lettre du ministre (5 avril 1783) qui le priait d'assister dorénavant aux séances du comité et de prendre une connaissance particulière de tous les

qu'il avait une pièce à exhiber, il faisait réserver pour cet ouvrage tous les frais extraordinaires, tout le luxe d'habits, de décors, de ballets dont l'Opéra pouvait disposer, — et il avait toujours une pièce sur l'affiche et une autre en répétition. Elles ne lui coûtaient guère à faire : il les achetait, paraît-il, à vil prix à de pauvres diables, et les faisait représenter sous son nom. Ces ouvrages ne valaient rien; mais comme c'était le seul moyen d'être joué d'une façon présentable, aucun musicien, autre que Sacchini, n'avait osé lui tenir tête, et les plus renommés, Gossec, Méreaux, Philidor, Grétry surtout, avaient accepté ce triste sire comme collaborateur. Une chanson courait les rues, qui faisait bonne justice de cet indigne exploiteur :

Quand on vend si bien du plaisir,
Il faut au moins savoir choisir,
Surtout quand il s'agit des nôtres.
Fournisseur de marchés divers,
Quand vous achèterez vos vers,
Ah! par grâce, achetez-en d'autres.

Pourtant votre gloire va bien,
Et vos talens, on en convient,
Ont fait des proverbes modernes,
Pour vous on change le dicton,
Cela brille aujourd'hui, dit-on,
Comme un *Morel* dans des *lanternes*.

Mais des chansons ne troublaient pas notre homme, et ne l'empêchaient pas de poursuivre le cours de ses exploits. Il n'avait pas pu empêcher la représentation de *Dardanus*, que la reine voulait absolument voir jouer à Paris, mais il avait pu priver cette pièce de riches accessoires, de belles décorations, et la faire monter de la plus piètre façon. Il avait été fort bien secondé dans cette manœuvre par La Ferté, qui, en adressant au ministre, le 27 septembre, le devis des dépenses à faire pour *Dardanus*, estimait qu'on pourrait utiliser quantité de vieux décors en les retouchant, dépense qu'on évaluait à cinq mille cinq cent quatre-vingts livres[1]. Ainsi fut-il fait. Cette mise en scène pitoyable contribua aussi à faire tomber la pièce. Cependant le double jeu de Morel et de son beau-frère était à demi éventé, et, pour conserver les bonnes grâces de la reine, La Ferté jugea à propos de se faire adresser par ses fidèles du comité une lettre d'une hypocrisie remarquable :

points en discussion pour l'aider, lui et M. de la Ferté, *à réformer les abus sans nombre* qui existaient à l'Opéra. (Archives nationales. Ancien régime. OI. 638.) — Morel accepta avec empressement, et il fut dès lors le véritable directeur de l'Opéra.

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 626.

3 décembre 1784.

Monsieur,

M. Rey vient de nous causer la douleur la plus vive en nous apprenant que l'on accusoit le comité de faire courir le bruit que vous aviés cherché à nuire à M. Sacchini relativement à *Dardanus;* nous vous sommes trop attachés en général et en particulier pour qu'aucun de nous se soit permis une calomnie de cette nature; nous rendrons au contraire le témoignage le plus authentique des ordres et des recommandations que nous avons reçus de vous pour que les auteurs n'eussent qu'à se louer de nos soins dans la mise de cet ouvrage; nous vous supplions en grâce de ne pas nous soupçonner capables d'avoir tenû aucun propos qui puisse vous compromettre; nous attesterons même que vous vous intéressés trop au bien de notre administration et au succès des ouvrages dont nous sommes chargés pour qu'on puisse vous imputer le désir de nuire à un auteur quelconque.

Nous sommes avec respect, etc.

Gardel, Lainez, Rey, de la Suze, Lasalle, Jansen [1].

On appréciera mieux la fausseté de cette lettre, quand on aura lu la requête que les mêmes membres du comité adressèrent au ministre, à la fin du mois, pour faire retirer *Dardanus* du répertoire. On reconnaît la main de Morel et de La Ferté à ces coups détournés.

Monseigneur,

Nous croyons devoir avoir l'honneur de vous rendre compte des recettes, jour par jour, de l'opéra de *Dardanus.* Nous vous supplions, comme elles sont très-éloignées même des recettes que nous faisons avec des ouvrages beaucoup moins nouveaux, de vouloir bien nous honorer de vos ordres sur le parti que nous avons à prendre, surtout dans un moment où les recettes sont d'autant plus intéressantes que cette année, n'ayant que onze mois, aura beaucoup moins de représentations.

Nous sommes, avec respect, monseigneur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

De la Suze, Rey, Lainez, Lasalle, Gardel, Jansen.

Produit des six représentations de Dardanus.

Le mardi 30 novembre 1784.	4,216 liv.	» s.
Le vendredi 3 décembre	3,180	»
Le mardi 14.	3,130	18
Le vendredi 17.	2,039	8
Le dimanche 19.	2,070	14
Le jeudi 23.	1,134	2
Total.	15,771 liv.	2 s. [2]

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 634.

[2] Archives nationales. Ancien régime. OI. 632. Rapport du 24 décembre 1784.

Le résultat de cette démarche n'était pas douteux : *Dardanus* fut rayé du répertoire. Bientôt même, ces messieurs du comité arguèrent de là pour refuser de payer intégralement Sacchini, et La Ferté approuva pleinement cette proposition. Voici ce qu'il écrivait à ce propos à M. de Breteuil, le 5 janvier 1785 : « Je reçois, monsieur, la lettre de M. Sacchini adressée au ministre, et que vous m'avez renvoyée. D'après le peu de succès de *Dardanus*, qui, non-seulement n'a rien rapporté, ainsi que vous l'avez vu par les feuilles, mais qui encore a coûté beaucoup à l'Opéra; indépendamment de la perte que cet ouvrage a occasionnée à ce spectacle, en empêchant qu'on ne mît autre chose, toutes ces raisons, dis-je, me font penser qu'il n'y a que M. le baron qui puisse décider si un ouvrage qui a été sans succès peut être dans le cas de l'abonnement fait avec le sieur Sacchini. Il faut, de plus, observer que cet ouvrage a été commandé par la cour, et que le sieur Sacchini a six mille francs de pension pour travailler aux choses qui lui sont ordonnées. Si, nonobstant ces réflexions, le ministre juge à propos d'ordonner ce payement, alors je dirai au comité de chercher à emprunter cette somme, puisqu'il n'y a pas même, dans ce moment-ci, dans la caisse de l'Opéra de quoi payer le mois des acteurs et le quartier de pension[1]... » Impossible de crier misère d'une façon plus attendrissante.

On conçoit quelle douleur Sacchini éprouva en succombant sous ces basses intrigues. Le chagrin de son insuccès était doublé par la connaissance des manœuvres qui l'avaient accablé. Il décida alors de ne plus travailler pour l'Opéra tant que Morel y exercerait ce pouvoir despotique. Sitôt que la maladie lui permit de sortir, le malheureux musicien s'en fut conter ses malheurs à la reine, qui regrettait bien de n'avoir pu assister à la représentation de *Dardanus*. Elle lui promit de réparer cet échec autant qu'il était en son pouvoir, et décida de faire rejouer cet opéra devant la cour, non plus à Trianon, mais devant l'assistance plus nombreuse de Fontainebleau. Piccini et Sacchini se retrouvèrent donc en présence aux spectacles de Fontainebleau, à l'automne de 1785, l'un avec *Dardanus*, l'autre avec *Pénélope*. L'opéra de Sacchini souleva des transports d'enthousiasme (il est vrai que, dans l'intervalle, Guillard avait réduit sa pièce en trois actes, comme il avait voulu le faire dès l'origine), tandis que *Pénélope*, très-froidement reçue, malgré des beautés de premier ordre, éprouvait un demi-échec, présage d'une chute complète à l'Opéra. C'était la contre-partie exacte de ce qui avait eu lieu, deux ans auparavant, pour *Chimène* et *Di-*

[1] *Ibid.*

don. Du reste, les critiques et les connaisseurs de Paris ne voulurent pas démordre de leur premier avis, et s'en allèrent répétant que ce succès de convention était dû entièrement à la protection de la reine. Mais ces attaques passionnées ne pouvaient plus troubler le bonheur de Sacchini : il s'écria même, dans l'excès de sa joie, « qu'il avait fait cet opéra pour la cour, que son suffrage lui suffisait, et qu'il se *moquait* de ceux de la ville. »

Sacchini pouvait s'en remettre à la postérité du soin de casser le jugement de la ville et de confirmer les applaudissements de la cour[1]. *Dardanus* marque en effet un grand progrès sur ses œuvres précédentes : le style en est plus égal, plus pathétique, et l'auteur, en composant toute sa musique d'original, s'est presque entièrement débarrassé de ce faux alliage de banalités et de redondances italiennes qui faisaient tache dans *Renaud* et dans *Chimène*. La première scène renferme deux airs admirables d'Iphise, le premier surtout : *Cesse, cruel amour, de régner sur mon âme!* où se peint la tendresse craintive de l'héroïne. Après le morceau d'Anténor, empreint d'une galanterie guerrière, et où le héros fait des *concetti* sur la gloire, l'amour, les cieux et les yeux de sa maîtresse, arrivent l'invocation de Teucer et d'Anténor, puis le serment des Grecs, deux pages déclarées magnifiques dès l'origine, et qui n'ont rien perdu de leur terrible grandeur. Le chœur de fête : *Par des jeux éclatants*, les airs de danse, la romance de la nymphe, sont aussi fort gracieux, et l'appel aux armes termine l'acte d'une façon très-brillante.

Les récits et le premier air d'Isménor n'ont pas grand caractère; mais la romance de Dardanus : *C'est un charme suprême*, est d'une tendresse exquise, et le duo qui suit a de la noblesse et de l'élan. L'évocation d'Isménor et la scène de sorcellerie avec chœur d'esprits infernaux, forment la page capitale du second acte. Quelque sombre couleur, quelque bruyantes sonorités qu'il ait mises dans l'appel du magicien, dans la pantomime des démons, dans la menace des esprits d'en-bas, Sacchini n'a pu atteindre à la puissance de coloris de son devancier. Le génie âpre et puissant de Rameau se prêtait mieux que la muse noble et touchante de Sacchini à rendre ces con-

[1] Au 1er vendémiaire an XII, *Dardanus* avait obtenu juste cinquante représentations. La reprise qu'on en fit, le 26 thermidor de cette année, obtint un succès assez marqué pour se prolonger encore pendant cinq ans. Les deux représentations de l'an XII donnèrent ensemble 5,674 fr. 32 c.; les quatre de l'an XIII, 11,831 fr. 4 c.; les deux de 1806, 9,475 fr. 82 c.; sept données en 1807 produisirent 13,971 fr. 86 c.; et trois en 1808, 2,612 fr. 14 c. La dernière représentation eut lieu le 19 juillet 1808. Grâce à cette nouvelle série de dix-huit représentations, *Dardanus* obtint donc en tout, à l'Opéra, soixante-huit représentations. (*Registres des Archives de l'Opéra.*)

jurations d'enfer. Après la retraite du magicien, Dardanus chante un air d'une douceur ineffable : *Jours heureux, espoir enchanteur.* Puis l'entrée d'Iphise amène une des plus belles scènes lyriques qui soient au théâtre. Les récits de la jeune fille, faisant au faux Isménor l'aveu de son amour pour Dardanus, respirent une chaste timidité. L'air si connu : *Arrachez de mon cœur le trait qui le déchire*, où la passion perce sous cette feinte indifférence, est une inspiration de génie; enfin la joie de Dardanus, qui ne veut pas garder plus longtemps ce déguisement, et qui se nomme au risque de faire cesser le sortilége, est rendue avec force dans ces récits entrecoupés et palpitants de bonheur.

Au dernier acte, Dardanus, enchaîné, chante une sorte de *lamento: Lieux funestes*, accompagné par les réponses du hautbois et des violons, tout empreint d'une douleur amère; mais son duo avec Isménor est moins heureux : c'est bien un morceau de l'époque, où les deux voix marchent toujours à la tierce, tandis que la flûte répond de temps à autre par une brillante fusée qui veut sans doute traduire le vol de l'amour. En revanche, l'air en *ré* de Dardanus: *Ces accents de mes maux suspendent la rigueur*, respire une molle quiétude. Toute la scène de divination d'Isménor est encore traitée avec puissance; puis vient le grand duo d'Iphise avec Dardanus, la plus belle page peut-être de l'opéra, où l'auteur a trouvé des accents magnifiques pour peindre cette lutte héroïque de deux amants qui veulent mourir l'un pour l'autre. Ces répliques ardentes, cette éclatante conclusion, empreinte d'une passion irrésistible, sont de magnifiques inspirations, aussi bien que le pathétique récit d'Iphise : *Il me fuit, il ne m'écoute plus !* où elle peint les angoisses que lui cause la lutte engagée entre son père et son amant, et que son air : *Cruels, quelle affreuse valeur !* où les éclats de la voix et les grondements de l'orchestre se combinent d'une façon admirable. Il faut passer rapidement sur la longue scène où Teucer fait soumission à Dardanus, et noter, pour finir, la noble prière d'Isménor et le quatuor avec chœurs qui termine ce bel ouvrage avec ampleur.

Si remarquable que soit cet opéra, qui suffirait à classer Sacchini parmi les maîtres, il n'était pas supérieur au *Dardanus* de Rameau. Les qualités saillantes diffèrent, mais le mérite est égal chez les deux compositeurs : l'honneur est même plus grand chez celui qui, le premier, et avec des ressources moindres, a pu créer un chef-d'œuvre tel, qu'un musicien venu cinquante ans plus tard n'a pu le surpasser. Il y a plus de vie dans l'ouvrage de Sacchini, les airs sont plus animés, les scènes plus développées, les mouvements plus pathétiques; en un mot, l'action est plus dramatique (c'était la conséquence directe de la révolution opérée par Gluck sur notre scène

lyrique), mais il n'y a pas plus de passion ni de chaleur que dans l'opéra de Rameau, et celui-ci a plus d'éclat, plus de vigueur. La noblesse et la grâce sont les qualités distinctives de Sacchini; celles de Rameau sont la force et la grandeur. L'œuvre de Rameau est malheureusement enfouie dans un injuste oubli. Non-seulement tous les épisodes surnaturels du poëme sont traités par lui avec une puissance extrême, mais l'air d'Iphise : *Arrachez de mon cœur le trait qui le déchire !* est une merveille d'expression douloureuse. Son serment de Teucer et d'Anténor respire une haine plus ardente que chez Sacchini; l'air de Dardanus : *Lieux funestes*, est aussi tristement délicieux. Il faut ajouter encore deux morceaux du quatrième acte, retranchés du poëme de Sacchini : l'air d'Anténor : *Monstre affreux*, d'un emportement irrésistible, et le délicieux trio des songes berçant le sommeil de Dardanus dans sa prison. Ces superbes fragments suffisent pour montrer que *Dardanus* peut aller presque de pair avec *Castor et Pollux* et *Hippolyte et Aricie*, ces deux chefs-d'œuvre de Rameau, le plus grand génie musical qu'ait produit la France, qui fut comme le père nourricier de tous ses successeurs, et qui s'éleva à une telle hauteur, qu'aucun ne put le dépasser, pas même Gluck, qui s'inspira de lui et se fit son disciple pour essayer de le surpasser.

V

MORT DE SACCHINI.

Le roi, quoiqu'il n'eût pas grand goût pour la musique, avait été souvent frappé de la pauvreté des paroles que les faiseurs d'opéras à la mode offraient à l'inspiration des compositeurs. Il pensa à donner un nouvel élan à la poésie lyrique et voulut à cette fin encourager les écrivains de talent pour les engager à composer des poëmes d'opéras. Il crut que le meilleur moyen serait d'instituer des prix et, le 3 janvier 1874, il avait rendu en conseil un arrêt dont l'art. 2 était ainsi conçu : « Dans le but d'encourager les écrivains d'un talent distingué à se livrer à la composition de poëmes lyriques, il sera établi trois prix. Le premier, d'une médaille de la valeur de 1,500 liv. pour la tragédie lyrique qui sera reconnue la meilleure au jugement des gens de lettres, invités au nom de S. M. à en faire l'examen ; le deuxième, d'une médaille de la valeur de 500 liv. pour la tragédie lyrique qui obtiendra le second rang ; le troisième, d'une médaille de la valeur de 600 liv. pour le meilleur opéra-ballet, pastorale ou comédie lyrique ».

Sept membres de l'Académie française, Thomas, Gaillard, Arnaud, Delille, Suard, Champfort et Lemierre reçurent du roi mission de juger ce concours. Cinquante-huit concurrents se présentèrent, apportant chacun une tragédie lyrique : il n'y avait ni opéra-ballet, ni pastorale. En présence de cette circonstance imprévue le jury demanda au ministre de partager la somme totale affectée au concours en trois médailles d'égale valeur et il décerna ces trois prix sans donner de préférence à aucun des ouvrages couronnés, leur mérite et leur genre étant trop dissemblables pour permettre d'en faire une comparaison exacte et rigoureuse : c'étaient *O Toison d'Or*, de Chabanon ; *Œdipe à Colone*, de Guillard et *Cora*, de Valadier[1]. Cette décision dut singulièrement surprendre Amelot qui, au temps où il était ministre, écrivait à La Ferté, le 12 avril 1783 : « Je vous serai obligé de remettre à M. Suart, si fait n'a été, un opéra que je vous ai remis dernièrement intitulé : *Œdipe à Colone*, et de le prier de me le renvoyer avec son avis, il est de M. Guillard, il m'a paru très-mauvais[2]. »

Le premier de ces trois ouvrages ne vit jamais le jour, et le troisième, dont la musique fut composée par Méhul, fut joué en 1791 sans aucun succès. Tout l'honneur du concours revient donc à la tragédie de Guillard qui devait inspirer à Sacchini son chef-d'œuvre. Peu s'en fallut pourtant que ce poëme ne restât toujours en portefeuille ou qu'il ne fût mis en musique par un compositeur dont le génie n'aurait pas été apte à en rendre la simplicité et la grandeur antiques. Dès que le jugement du concours avait été publié, Guillard s'était trouvé en butte aux obsessions des musiciens les plus en renom : il avait d'abord hésité, discuté, puis avait cédé aux pressantes sollicitations de Suard qui le lui avait demandé en faveur de son ami Grétry, et celui-ci, informé de la gêne où était le poëte, lui avait fait sur cet ouvrage une avance de mille écus. Cependant des occupations sans nombre et aussi les crachements de sang auxquels il était sujet avaient empêché Grétry de travailler à cet ouvrage, sans qu'il voulût pourtant s'en dessaisir, et Guillard se désolait d'avoir remis son plus bel ouvrage aux mains d'un musicien entièrement absorbé par ses travaux pour l'Opéra-Comique. Cette année-là justement, Grétry venait d'échouer à l'Opéra avec son *Panurge*, tandis que le succès de *Richard* l'avait élevé au pinacle à la Comédie-Italienne. Il avait donc deux fois raison de ne plus vouloir s'aventurer de quelque temps sur la scène de l'Opéra.

[1] Lettres du baron de Breteuil à MM. Chabanon, Guillard et Valadier du 16 juin 1785. (Archives nationales. Ancien régime. OI. 634).

[2] Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

A cette époque, Guillard et Sacchini allaient dîner une ou deux fois la semaine chez madame Berton, veuve du directeur de l'Opéra et mère du célèbre compositeur. Un jour, Guillard, ennuyé des retards apportés par Grétry, se mit, dans un accès de désespoir poétique, à réciter plusieurs scènes de sa pièce. Chacun d'applaudir, et surtout Sacchini qui témoigna vivement ses regrets de ne pouvoir exercer son talent sur un ouvrage aussi touchant et de n'avoir pas mille écus à donner à Grétry pour obtenir qu'il se désistât. Madame Berton, fort reconnaissante des leçons que Sacchini donnait à son fils, offrit la somme nécessaire et M. Fillette-Loreaux, le futur auteur de *Lodoïska*, se chargea, comme avocat, de conduire cette importante affaire. Il se rendit sur l'heure chez Grétry qu'il trouva malade, au lit, et, lui comptant les mille écus, redemanda le manuscrit. Le maître ne consentit à le rendre qu'avec peine, cependant il céda et témoigna même une grande satisfaction en apprenant quel musicien on avait choisi pour le remplacer. Le négociateur revint annoncer le plein succès de sa mission et Guillard confia aussitôt son poëme à Sacchini. Le lendemain le compositeur se mettait à l'œuvre et en moins de six semaines il avait terminé le chef-d'œuvre qui devait le rendre immortel.

Le jeune Henri Berton, qui l'aimait comme un père et qui travaillait d'habitude sur une petite table, à côté du piano de Sacchini, a raconté lui-même quelle était la façon de composer de son maître. « Souvent, après la leçon, il aimait à se promener ; je l'accompagnais presque toujours. Il portait habituellement sur lui un volume de Racine, et dans l'une des poches de sa veste une carte sur laquelle il avait inscrit, avant de sortir, quelques-uns des vers de l'opéra qu'il comptait mettre en musique le lendemain, s'inspirant ainsi des vers de ce grand poëte. Les ouvrages qu'il affectionnait le plus, étaient *Bérénice*, *Andromaque* et *Phèdre*. Arrivé aux allées les plus solitaires des Tuileries, il se plaisait à parcourir ces chefs-d'œuvre et souvent à me faire réciter quelques tirades des scènes les plus touchantes ; puis, tout en cheminant vers les Champs-Élysées, il consultait, de temps à autre, sa petite carte ; et, selon la lenteur ou la promptitude de sa marche, j'aurais pu prédire alors, que, le lendemain, j'assisterais à la composition d'un touchant andante ou d'un brillant allegro. Parvenu au carré Marigny, il s'arrêtait une heure à regarder les joueurs de boule. Singulier rapport à faire avec Haydn et Mozart, qui aimaient également ce jeu avec passion[1].»

Berton lui vit composer de la sorte *Œdipe* et une bonne partie d'*Evelina*. Le travail apportait une distraction salutaire à la tris-

[1] *Revue et Gazette musicale*, année 1835, n° 12. Lettre de Berton.

tesse du musicien. Il se reprenait à espérer en voyant grandir ses deux ouvrages nouveau-nés : il les entourait de soins infinis et semblait pressentir que ce seraient là ses dernières créations. Intrigues, insuccès, persécutions, humiliations, il oubliait peu à peu le passé pour ne penser qu'aux joies que lui réservait l'avenir : il se reposait sur *Œdipe* et sur *Evelina* du soin d'assurer la gloire de son nom et d'effacer, par un brillant triomphe, le souvenir des insuccès de *Chimène* et de *Dardanus*.

Une occasion favorable s'offrait à lui de faire exécuter le premier de ces ouvrages, le seul qui fût terminé. La grande salle de spectacle de Versailles ayant été jugée trop vaste pour les représentations courantes et l'ancienne étant trop vilaine et trop incommode, on en avait construit une troisième : restait à l'inaugurer. Il avait d'abord été question de jouer un nouvel ouvrage de Rochon de Chabannes et Dezède, *Alcindor* ; le duc de Fronsac leur en avait même fait promesse, mais il dut la leur retirer, la reine ayant décidé qu'on jouerait l'opéra de Sacchini. L'inauguration se fit le mercredi 4 janvier 1786 : la pièce obtint un succès modéré et la salle fut unanimement critiquée. Ce demi-échec n'était pas fait pour encourager Sacchini, mais la reine lui promit, pour le réconforter, de faire représenter son *Œdipe* sur une scène plus digne de lui, à Fontainebleau.

L'Opéra aussi semblait ne plus vouloir le tenir à l'écart. Dauvergne avait repris la direction de ce théâtre le 1er avril 1785[1], et l'un de ses premiers actes fut de rejouer *Dardanus* avec tout le luxe et l'éclat convenables. Cet opéra reparut en scène le 13 janvier 1786, réduit en trois actes et tel qu'il avait été joué à Fontainebleau. Lainez, Larrivée et Chéron avaient conservé leurs rôles. Chardini remplaçait Laïs dans Anténor et mademoiselle Dozon, qui avait débuté dans Chimène et à laquelle il était réservé d'animer la touchante figure d'Antigone, obtint un succès marqué dans le rôle d'Iphise. Les décorations et les ballets étaient très-brillants ; bref, tout concourait à assurer le succès de ce bel ouvrage. Il réussit pleinement et cette fois chacun rendit hommage à l'habileté que Guillard avait montrée en retouchant la pièce de La Bruère et aussi aux grands talents du musicien tant pour « les airs très-brillants et très-variés que pour la partie de l'orchestre pleine de chaleur et d'agrément ».

[1] « Le sieur Dauvergne, qu'on avait renvoyé en 1782 de la direction, à cause de la pesanteur de son joug, désagréable à tous les sujets, vient d'être rétabli avec de grands compliments. On dit aujourd'hui que son mérite, son honnêteté et sa probité sont connus depuis longtemps. » (*Mémoires secrets*, 4 avril 1785).

Un incident assez gai signala la cinquième représentation (3 février). Chéron était remplacé dans le rôle d'Isménor par Moreau, acteur bon musicien et doué d'une belle voix mais qui n'avait pas su gagner les faveurs du public. Les spectateurs témoignaient leur mécontentement d'une façon si humiliante, que le chanteur perdit la tête et s'écria d'une voix coupée par les sanglots : « Ingrats... ingrats... ingrats ! J'irai en prison, mais vous m'arrachez ce reproche ! » A ces mots, la duchesse de Bourbon cria de sa loge : « Non, vous n'irez pas ! » et le public, touché de l'excès de sensibilité du comédien, se réconcilia avec lui et l'applaudit de bonne grâce. Cependant, Moreau fut conduit à la Force, — pour l'exemple, — mais il en sortit le jour même et il reçut une gratification en dédommagement de cette peine disciplinaire.

Tel fut l'ordre du baron de Breteuil, qui écrivait à M. de la Ferté le 5 février : « D'après la lettre, monsieur, que vous avez pris la peine de m'écrire hier, j'ai chargé M. de Crosne de faire conduire demain matin le sieur Moreau à l'hôtel de la Force, mais de ne pas l'y faire retenir plus d'une heure. Cette punition m'a paru suffisante pour le genre de faute dont cet acteur s'est rendu coupable d'après les circonstances qui l'ont occasionnée. Sur le compte avantageux que vous me rendez des services et de la conduite du sieur Moreau et de son zèle, vous voudrez bien lui faire donner sur les fonds de l'Académie royale de musique une gratification de cent cinquante livres. Je serai toujours charmé de pouvoir donner aux bons sujets de l'Opéra des marques de satisfaction. J'ai l'honneur, etc.[1] » De pareilles subtilités de justice étaient-elles bien faites pour inspirer aux artistes le respect des personnes chargées de les gouverner et ne sont-elles pas un signe évident du trouble des esprits à cette époque, trouble général qui s'étendait jusqu'aux moindres questions de discipline artistique et qui présageait un terrible effondrement ?

Cette reprise de *Dardanus* permit de réparer vis-à-vis de Sacchini le dommage pécuniaire que les intrigues de Morel et du comité lui avaient fait éprouver. Voici comment. Par l'article 20 de l'arrêt du conseil du 30 mars 1776 et par l'article 28 de l'arrêt du 27 février 1778, le roi, dont l'esprit était toujours en éveil pour encourager poëtes, musiciens et artistes, avait décidé d'accorder une pension de mille livres, aux auteurs de trois grands ouvrages *dont le succès aura été assez décidé pour les faire rester au théâtre*, cinq cents livres pour chacun des quatrième et cinquième ouvrages, et mille livres pour le sixième. En faisant disparaître *Dardanus* dès

[1] Archives nationales. Ancien régime. O1. 634. — Voir aussi le Journal manuscrit de Francœur, conservé aux Archives de l'Opéra, 3 février 1786.

la sixième représention, Morel avait causé à Sacchini un tort énorme puisque ce troisième ouvrage ne restant pas au répertoire privait l'auteur de la pension royale. Mais sitôt que Dauvergne eut rendu à ce bel ouvrage la place qu'il devait avoir à l'Opéra, Sacchini adressa au ministre une lettre pour réclamer la pension à laquelle ce succès lui donnait droit. Que fit alors ce même comité qui avait naguère, pour complaire à Morel, demandé officiellement la suppression de *Dardanus?* Il donna un avis favorable à la requête de Sacchini et la déclara très-bien justifiée « par les trois grands ouvrages qu'il a donnés à l'Opéra, savoir : *Renaud*, *Chimène* et *Dardanus*[1] ». Le ministre décida que le musicien jouirait de cette pension à partir du 1er avril 1786 : les basses persécutions de Morel n'avaient donc fait perdre à Sacchini qu'une seule année de sa pension.

Cependant le compositeur laissait percer en cette circonstance un caractère singulièrement égoïste. Loin de marquer à Dauvergne la moindre reconnaissance pour la réparation que celui-ci s'efforçait de lui faire des humiliations et des pertes pécuniaires passées, Sacchini, entraîné sans doute par les pressants besoins d'argent où le jetaient journellement ses habitudes dissipatrices, se laissait mêler, à la même époque, dans des intrigues qui tendaient à renverser de nouveau Dauvergne : c'était de l'ingratitude au premier chef. Voici un extrait de la lettre dans laquelle Dauvergne dévoile à La Ferté les projets occultes de ses ennemis.

Permettés, monsieur, que je vous fasse part de mes réflexions sur l'association des trois personnes qui veulent demander l'Opéra et le prendre pour leur compte.

Aucun de ces trois individus n'a enfanté le projet.

Le sieur Sacchini est un homme qui est malade neuf mois de l'année et sans aucune connoissance de la gestion de l'Opéra.

Le sieur Rey est connu pour un homme d'un caractère féroce.

Le sieur Gardel est un homme foible et même borné à tous égards.

On ne peut donc attribuer l'enfantement de ce projet qu'au sieur Lasalle, qui a dit plusieurs fois qu'il falloit que l'on me chassât à Pâques ou qu'il se retireroit; ce n'est pas ce propos qui me fait le soupçonner d'être l'auteur du projet, mais de ce que MM. les premiers gentilshommes de la Chambre en ont appris par des personnes attachées à la finance :

On ne peut douter que M. Gojart ne soit la caution de son beau-frère,

Que M. Serpeau, fermier général, ne soit celle du sieur Rey, de qui il a tenu le dernier enfant avec la dame Lasalle,

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 632. *Rapport que le comité fait au ministre de ce qui s'est passé en son assemblée du lundi* 10 *avril* 1786. Ont signé : Dauvergne, Gardel, Lainez, Jansen, Gardel jeune, Rey, De la Suze, Bocquet, Francœur, Lasalle.

Et que M. de Sérilli ne soit celle des sieurs Sacchini et Lasalle ; on sçait que sans lui ce dernier seroit déjà culbuté.

Je crois, monsieur, que par cet exposé, vous pouvés juger qu'aucun des trois prétendans à la direction de l'Opéra ne soit en état de le gérer, et que le sieur Lasalle, qui est caché derrière le paravant, attend que la bombe éclatte pour se montrer, afin d'avoir une consistance qui fasse patienter ses créanciers[1]...

La fortune semblait décidément sourire au compositeur et tous les événements s'arrangeaient au gré de ses désirs. La représentation de son *Œdipe* à la cour, puis ensuite à l'Opéra, était chose absolument sûre ; il avait même agité, à ce propos, avec le comité du théâtre, une question capitale, celle de la rémunération. Dès qu'il s'était agi de représenter *Œdipe*, Sacchini avait demandé de traiter encore à forfait pour ce quatrième opéra, comme il avait fait, à son arrivée en France, pour les trois précédents, mais le comité avait rejeté cette requête et, voulant rentrer dans le droit commun, avait décidé que ses honoraires lui seraient payés conformément au réglement alors en vigueur, qui assurait aux auteurs dont les ouvrages atteignaient quarante représentations : 6,500 livres d'honoraires, 500 de gratification et 60 à vie pour chaque représentation ultérieure[2]. Ces négociations montrent bien que la représentatiou d'*Œdipe* était absolument décidée. Sacchini se laissait mollement aller à cette riante perspective d'une exécution prochaine couronnée par un éclatant succès, lorsqu'un événement imprévu vint le frapper : ce coup lui fut mortel. Ce n'était pourtant qu'un juste retour des choses d'ici-bas : naguère, on lui avait sacrifié Dezède, aujourd'hui on le sacrifiait lui-même à un autre. Mais Dezède avait subi courageusement cette humiliation : Sacchini n'eut pas la force de résister à cette terrible nouvelle. Son élève chéri, Berton, a laissé de ce triste événement un récit si précis et si touchant qu'on se ferait scrupule d'y changer un mot.

La reine Marie-Antoinette, qui aimait et cultivait les arts, avait promis à Sacchini qu'*Œdipe* serait le premier ouvrage qu'on représenterait sur le théâtre de la cour, au voyage de Fontainebleau. Sacchini nous avait fait part de cette bonne nouvelle et continuait à se trouver, selon son usage, sur le passage de Sa Majesté, qui, en sortant de l'office divin, l'invitait à passer dans son salon de musique. Là, elle prenait plaisir à entendre quelques-uns des plus beaux morceaux d'*Arvire et Evelina*. Ayant remarqué que, plusieurs dimanches de suite, la reine semblait éviter ses regards, Sacchini tourmenté, inquiet, se plaça un jour si ostensiblement devant Sa

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 626. Lettre du 12 mars 1786.
[2] Archives nationales. Ancien régime. OI. 625.

Majesté qu'elle ne put se dispenser de lui adresser la parole. Elle le reçut dans le salon de musique et lui dit d'une voix émue : « Mon cher Sacchini, on dit que j'accorde trop de faveur aux étrangers. On m'a si vivement sollicitée de faire représenter, au lieu de votre *Œdipe*, la *Phèdre* de M. Lemoine, que je n'ai pu m'y refuser. Vous voyez ma position, pardonnez-moi. »

Sacchini, s'efforçant de contenir sa douleur, fit un salut respectueux et reprit aussitôt la route de Paris. Il se fit descendre chez ma mère. Il entra tout éploré et se jeta dans un fauteuil. Nous ne pûmes obtenir de lui que des mots entrecoupés : « *Ma bonne amie, mes enfants, je souis oun homme perdou; la reine il ne m'aime piou! La reine il ne m'aime piou!* » Tous nos efforts pour calmer sa douleur furent vains. Il ne voulut point se mettre à table. Il était très-goutteux ; une oppression excessive nous inquiétait déjà. MM. Guillard, Loraux et moi, nous le reconduisîmes chez lui ; il se mit au lit, et, trois mois après, il avait cessé de vivre[1].

Le grand musicien mourut le dimanche 8 octobre 1786 : il n'avait que cinquante-deux ans. Les journaux, qui étaient alors moins prodigues d'éloges qu'aujourd'hui, annoncèrent simplement sa mort en ces termes : « M. Antoine-Marie-Gaspard Sacchini, pensionnaire du roi, rue de Richelieu, n° 15. » Par une délicate attention, la surveille de sa mort, l'Opéra représentait *Dardanus*, et la veille, l'Opéra-Comique avait remplacé *le Roi et le fermier* par *la Colonie*, pour rendre hommage au mourant. Cette funeste nouvelle fut accueillie dans Paris avec une douleur sincère : on sentait qu'on venait de perdre un artiste de valeur. Ses funérailles, qui n'eurent rien de pompeux, furent surtout remarquables par le grand concours d'artistes qui y assistèrent. Mais, comme c'était l'époque du séjour de la cour à Fontainebleau et que nombre d'artistes de l'Opéra y étaient retenus pour jouer précisément la *Phèdre*, de Lemoine, il fallut attendre leur retour pour que l'Opéra organisât un service funèbre en l'honneur du défunt, et encore les membres du comité n'y auraient-ils nullement songé si Dauvergne ne leur avait presque forcé la main. Voici ce qu'il écrit à ce propos, le 12 octobre 1786, à M. de la Ferté, qui dut trouver ce zèle bien intempestif : « J'ai l'honneur de joindre ici la délibération d'hier au sujet du service que j'ai proposé de faire (après le retour de Fontainebleau) pour le repos de l'âme de M. Sacchini ; je me suis permis de dire à messieurs de l'ancien comité qu'ils étoient dans leur tort de n'en avoir point fait pour

[1] *Revue et Gazette musicale*, année 1835, n° 12. Lettre de Berton. — Grimm dit plus nettement : « M. Sacchini est mort d'une attaque de goutte remontée, que l'on a traitée comme une fièvre maligne. Combien n'est-il pas à regretter que l'ignorance d'un médecin nous ait privés d'un talent si supérieur, et dans l'instant de sa plus grande force! »

le feu sieur Berton, ils ont répondu que l'on n'en avoit point fait pour M. Rebel, je leur ai dit que cela étoit fort mal[1] ».

Quelques jours après, le 14, le *Journal de Paris* publiait en tête une notice nécrologique. Bien qu'elle ne fut pas signée, on savait, derrière le rideau, qui l'avait rédigée. Supérieur à toutes considérations de rivalité, oubliant tous ses griefs contre le défunt, le bon Piccinni n'avait pas voulu laisser à d'autres la tâche de louer son ancien camarade devenu son antagoniste, et il le faisait en des termes qui prouvaient la sincérité de son estime et de son affection.

La France, l'Europe, les arts viennent de faire une perte immense. M. Sacchini est mort le 8 de ce mois, dans cette capitale, d'une attaque de goutte remontée.

Antoine-Marie-Gaspard Sacchini était né à Naples, non aux environs, et en 1734, non en 1727, comme on l'a imprimé ailleurs.

Il fut élevé dans le Conservatoire de Lorette. Il apprit d'abord à jouer du violon; mais bientôt, trouvant ce talent trop borné pour lui, il s'adonna entièrement à la composition vers laquelle il se sentoit entraîné par son génie.

Il étoit devenu très-fort sur le violon, et il dut, sans doute, à cette première étude, le penchant et la facilité qu'il eut toujours dans la suite à donner à ses parties instrumentales des dessins brillants, ingénieux et variés.

Ayant appris en peu de temps les éléments du contre-point, et même, ce qui est beaucoup plus difficile, le dessin, l'ordre et l'enchaînement progressif des phrases musicales, il commença à composer quelques airs qu'on trouva charmans, et ces essais offroient déjà le style d'un homme consommé dans l'art.

Le célèbre Durante étoit alors maître du Conservatoire de Lorette. Il était de retour de Hongrie, où il avoit passé cinq ans au service du prince Estherasi. Il aimoit beaucoup les Allemands, leur franchise et la trempe solide de leur esprit. Il se plaisoit à parler d'eux et les plaignoit seulement d'avoir un si mauvais goût en musique vocale. Il s'occupoit souvent du projet d'y envoyer des sujets capables, d'y former une école. C'étoit une espèce de mission musicale qu'il se plaisoit à préparer.

Il fut surpris des premiers essais de Sacchini, et lui dit : « Mon enfant, tu seras un grand maître et tu porteras la lumière dans les pays du Nord. » Le jeune homme, encouragé par cet heureux présage, redoubla d'efforts, et finit, dans l'espace de cinq ans, le cours des études les plus difficiles.

Durante étoit aussi maître du Conservatoire de Saint-Onuphre, où il avoit des élèves qui donnoient de grandes espérances. Un jour, pour piquer ses élèves et leur donner de l'émulation, il leur dit : « Vous avez dans le conservatoire de Lorette un rival redoutable. Si vous ne redoublez de travail et d'études, il vous effacera tous et ce sera l'homme du siècle. » Ce rival, cet homme du siècle, c'étoit Sacchini.

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 635

Au sortir du Conservatoire, il composa plusieurs opéras-comiques qui eurent un grand succès [1]. Durante, fidèle à son projet, l'envoya à Brunswick, où il resta quatre ans. Il revint ensuite en Italie. Il écrivit successivement pour les théâtres de Naples, de Rome, de Venise, etc. *La Semiramide*, *l'Artaserse*, *il Grand Cid*, *l'Andromaca*, *il Creso*, *l'Ezio*, *l'Olimpiade*, *l'Armida*, *l'Adriano*, lui firent une grande réputation. Quoiqu'il eût d'abord commencé par des opéras-comiques, il préféra dans la suite le genre sérieux, et y réussit davantage. *La Contadina in corte* est celui de tous ses intermèdes qui eut le plus de succès.

Guarducci fut appellé à Rome pour chanter le premier rôle dans un opéra de Sacchini. Il revenoit de Londres, et il engagea Sacchini à y passer. Il y resta douze ans. Les ouvrages qu'il y composa sont plus connus en France que ceux qu'il avoit faits en Italie. Ce sont, entr'autres, *il Grand Cid*, *Tamerlano*, *Antigono*, *Perseo*, *Montezuma*, *il Creso*, *l'Erifile*. On y remarque surtout des rondeaux charmans, genre que les Anglois aiment beaucoup et dans lequel Sacchini a excellé. Ce fut aussi sur le théâtre de Londres qu'il put développer toutes les ressources de son art et la richesse de son génie dans des chœurs liés à l'action et qui sont tous du plus grand caractère ; dans ces chefs-d'œuvre d'harmonie et de chant, où les quatre parties sont si bien disposées, où l'on ne voit rien d'oisif, où tout tend au même but, où l'on ne distingue pas une mesure inutile, où enfin chaque partie forme séparément un chant si bien suivi, si bien modulé, que, même isolée, elle devient un morceau capital.

On a pu reconnoître ces mêmes beautés dans les chœurs qu'il a composés depuis son séjour en France, et surtout dans ceux du premier acte de *Renaud* et de *Dardanus*. Dans ces deux ouvrages, comme dans sa *Chimène* et dans toutes les productions sorties de sa plume, on ne sauroit trop admirer cette marche facile, ce chant mélodieux, ce caractère tantôt grave, tantôt gai, brillant, pathétique, amoureux, sombre et toujours si bien soutenu ; cette manière enchanteresse de lier et d'enchaîner l'une à l'autre ses phrases musicales, sans que l'oreille soit jamais choquée, même dans les transitions les plus dures, qu'il employe toujours tant d'art à préparer et à résoudre ; cette précision exacte, où vous ne pouvez rien ôter ni ajouter, et où tout est fini ; enfin la richesse de ses accompagnements, si bien distribués, adaptés avec tant d'adresse qu'ils ne peuvent nuire à la partie chantante, qu'il a toujours regardée comme principale et traitée avec autant de grâce que de noblesse.

Il a laissé un *Œdipe à Colone*, qui a été joué à la Cour et qu'on attend avec impatience sur le théâtre de la capitale. Il n'avoit pas encore achevé l'opéra d'*Evelina* auquel il travailloit ; il lui restoit à faire une grande partie du troisième acte : quelle perte ! et qui osera jamais finir un tableau commencé par un si grand maître ?

La mort nous l'a enlevé trop tôt. Avec un talent si supérieur, il méritoit

[1] L'*Isola d'Amore*, d'après lequel on a fait la *Colonie*, qui a eu un si brillant succès sur le Théâtre Italien, n'avoit pas été aussi généralement goûté en Italie (note du rédacteur de l'article).

un sort plus heureux ; il méritoit surtout d'être plus connu. Qu'on ne m'accuse ni de partialité ni de flatterie, on ne flatte point les morts. Ce que j'ai dit, je le sens, je l'ai toujours senti, et je laisse au temps et aux connoisseurs le soin d'apprécier les sublimes productions que ce grand maître nous a laissées.

Cependant on voulut rendre à l'illustre défunt les honneurs musicaux. Moline, le traducteur d'*Orphée*, composa un chant sacré sur la mort de Sacchini, que Lesueur fut chargé de mettre en musique et qui fut chanté au Concert spirituel, par Rousseau, le ténor de l'Opéra. Ne pouvant offrir au lecteur la musique qui devait rehausser ces vers de mirliton, nous lui faisons grâce d'un assez long récitatif, sorte d'invocation à sainte Cécile, et copions un seul air qui suffira à faire juger la poésie de Moline.

O prodige inouï de la toute-puissance !
Cécile à son émule a rendu l'existence :
(Cécile lui devait un prix si mérité) ;
Pour jouir à jamais de sa félicité,
Sur des ailes de feu de sa tombe il s'élance
Vers le séjour de l'Immortalité.

Ne croyez pas qu'on s'en tînt là. Un rimailleur, du nom de Champalle, imagina de faire insérer dans le *Journal général de France*, une *Réponse de l'ombre de Sacchini à la cantate de M. Moline*[2]. Cette poésie est encore plus plate et plus vide, s'il est possible, que la cantate de Moline et l'on n'en peut guère citer que l'envoi, qui se termine par la pointe de rigueur.

A la gloire de Sacchini
Tes vers élèvent un trophée :
J'y reconnois et son ami
Et le digne chantre d'*Orphée*.

VI

ŒDIPE A COLONE.

Nous savons par un exemple récent avec quelle anxiété, avec quel zèle religieux la postérité attend l'apparition des œuvres posthumes des grands musiciens. Il semble que cette représentation doive faire revivre le maître dont on déplore la perte, et, par le fait, l'audition de ces ouvrages, quand ce sont vraiment des créations de génie, ré-

[2] *Journal général de France*, 23 novembre et 2 décembre 1786.

tablit pour un jour une sorte de vie commune entre le public et le compositeur disparu, mais qui semble assister par la pensée à l'éclosion de son œuvre dernière. *Œdipe* ne fut pas attendu en son temps avec moins d'anxieuse impatience que ne le fut, de nos jours, *l'Africaine :* c'étaient, à près d'un siècle de distance, le même désir de connaître, les mêmes indiscrétions, les mêmes caquets pour tromper la curiosité, la même ardeur, la même fièvre d'admiration. La reine, qui avait ressenti très-vivement la mort de son compositeur préféré, éprouvait plus que personne le désir impatient de connaître les ouvrages qu'il laissait, et de réparer au moins envers sa mémoire la douleur terrible qu'elle lui avait inconsciemment causée et dont il était mort.

La mention suivante du *Journal de Francœur* montre que Marie-Antoinette ne sut pas contenir son impatience et fit exécuter à la cour, par les artistes de l'Opéra, tous les morceaux déjà achevés d'une partition que Sacchini laissait inachevée à côté de celle d'*Œdipe*. « Mercredi, 13 décembre 1786. A Versailles, répétition le matin sur le théâtre pour *Evelina*, et le soir, représentation sur le même théâtre devant la reine. » Cependant les répétitions d'*Œdipe* marchaient grand train et l'on prévoyait déjà que la représentation pourrait être donnée dans les premiers jours de 1787. La reine, reportant sa bienveillance sur la nombreuse famille de Sacchini, qui menait une vie assez misérable en Italie, avait eu la généreuse pensée de faire attribuer la recette de la première soirée aux héritiers de l'auteur. La preuve se trouve dans le procès-verbal du comité tenu le 18 janvier : « Il a été fait lecture d'une lettre de M. de la Ferté, portant qu'il espéroit qu'on pourroit donner *Œdipe à Colonne* au profit des héritiers de Sacchini, conformément à l'intérêt que M. le maréchal de Duras a dit que la reine prennoit à cet ouvrage[1]. » Mais le comité de l'Opéra, plus préoccupé de ses propres intérêts, obtint qu'il ne serait pas donné suite à ce projet.

On annonça enfin les répétitions générales d'*Œdipe*. Depuis quelque temps déjà, la mode s'était répandue, parmi les amateurs, d'assister à ces dernières répétitions pour avoir la primeur des ouvrages, et, à chaque nouveauté annoncée, les auteurs étaient assiégés par une foule énorme de demandeurs ; le nombre en augmentait tellement chaque année que la salle ne pouvait plus les contenir. On imagina alors de faire de cet empressement une ressource financière en exigeant trois livres par billet d'entrée aux répétitions. Une ordonnance du roi, datée du 24 novembre 1786, établit la perception de ce droit au profit du théâtre ; elle permettait que les rédac-

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 632.

teurs des *Petites-Affiches*, du *Mercure*, du *Journal de Paris*, fussent admis à ces répétitions, sans payer, mais avec défense expresse de parler aucunement, dans leurs feuilles, des ouvrages nouveaux avant la représentation. *Œdipe* fut le premier ouvrage auquel on appliqua ce règlement, mais l'essai du goût des spectateurs payants pour les répétitions ne fut pas heureux; la foule avait disparu et la recette ne produisit que 627 livres : il ne se présenta donc que 209 spectateurs. En présence d'un résultat aussi médiocre, on jugea inutile de renouveler l'expérience, et la seconde répétition payante, autorisée par l'ordonnance, n'eut pas lieu[1].

La première représentation eut enfin lieu, le jeudi 1er février 1787, au milieu d'une affluence énorme. Cette solennité empruntait un caractère plus touchant à la mort récente de Sacchini : c'était une sorte d'hommage funèbre rendu à sa mémoire. Comme l'ouvrage avait assez déplu aux répétitions, l'administration du théâtre avait cru devoir lui ajouter un gros appoint, et donna dans la même soirée un long ballet en trois actes, *le Premier Navigateur*, de Maximilien Gardel, pour désarmer la mauvaise humeur probable du public.

L'issue fut bien différente de celle qu'on croyait. Le succès fut immense; l'enthousiasme du public éclata dès le début et aboutit à un triomphe éclatant : il n'y eut qu'une voix pour proclamer la sensibilité, la passion, la grandeur de cette musique si admirable, si noble en sa simplicité qu'elle paraissait directement inspirée par la tragédie de Sophocle. L'ouvrage entier obtint le plus vif succès, mais certaines scènes, certains morceaux furent applaudis avec une chaleur extraordinaire : l'hymne chanté au premier acte devant le temple des Euménides ; au second, la magnifique scène entre Œdipe et Antigone, leur duo si pathétique, puis le beau trio avec Thésée, et enfin, au dernier acte, cette scène incomparable dans laquelle le vieillard, tenant sa fille tendrement embrassée, reste sourd aux supplications de Polynice repentant et le voue aux dieux infernaux. Le public fit aussi la part des artistes dans ses bravos. La pièce était, en effet, remarquablement rendue. Chéron, acteur lyrique accompli et doué d'une belle voix de basse profonde, — ce fut lui qui établit à l'Opéra cet emploi illustré depuis par Dérivis, Levasseur, Obin et Belval, — représenta Œdipe avec une dignité pénétrante et une grande puissance tragique; Lainez conquit le premier rang par le

[1] Francœur note dans son journal : « Mercredi 31 janvier 87. — Répétition générale d'*Œdipe*. Cette répétition fut payée par tous les spectateurs à raison de 3 livres par chaque personne. Ce fut la première fois qu'on entra à une répétition en payant ; elle produisit 627 livres de recette, et cette répétition fut des plus tranquilles. »

rôle de Polynice ; Chardini se fit remarquer dans Thésée ; enfin mademoiselle Dozon, devenue madame Chéron, qui n'avait pu encore se faire pleinement agréer du public, rallia tous les suffrages dans ce joli rôle d'Antigone, où sa petite taille, sa maigreur et sa voix aiguë la servaient à merveille. Les rôles secondaires du grand-prêtre, d'Éryphile et d'une Athénienne étaient tenus par Moreau, mesdemoiselles Gavaudan aînée et Buret[1].

La reine n'avait pas manqué d'assister à cette représentation, et elle avait applaudi avec transport d'un bout à l'autre de la pièce, voulant donner une dernière marque publique d'admiration au compositeur qu'elle avait patronné. Elle revint encore à la cinquième représentation, qui eut lieu le vendredi 16, — « J'eus l'honneur de l'éclairer, » écrit Francœur dans son journal ; — puis elle fit exécuter *Œdipe*, le samedi 24, devant toute la cour, sur le théâtre de Versailles. Elle voulait sans doute bien marquer, en manifestant ainsi coup sur coup ses préférences artistiques, que si elle avait naguère donné le pas à la *Phèdre* de Lemoyne sur *Œdipe*, c'était tout à fait contre son gré et sous l'influence des personnes qui lui reprochaient de toujours sacrifier les compositeurs français à des étrangers tels que Gluck, Sacchini ou Salieri[2].

Ce triomphe soudain, universel, qui tenait du prodige, jeta le désarroi dans le camp des critiques. Tous, comme par un mot d'ordre, ne voulant pas confesser le génie du musicien auquel ils avaient si souvent fait la leçon, se rejettent, non sans apparence de raison, sur l'émotion extrême du public en présence de cette œuvre posthume, et attribuent la meilleure part du succès aux regrets causés par la mort prématurée de l'auteur. « *Renaud* et *Chimène* méritaient les

[1] La première représentation d'*Œdipe* donna une recette de 4,554 ls. 2 s. (il avait été délivré 70 billets gratis) ; la seconde du 4 février : 4,916 ls. 12 s. ; la troisième, du 9 : 4,908 ls. 12 s. ; la quatrième, du 13 : 4,142 ls. 2 s. ; la cinquième, du 16 : 4,885 ls. 18 s., etc. C'était en somme un des plus grands succès que l'Opéra eût jamais obtenus. (Archives nationales. Ancien régime. OI. 636. *Recettes de l'Opéra.*)

[2] Quelques jours après le grand succès d'*Œdipe*, Dauvergne, dont l'affection pour la mémoire de Sacchini ne se démentait pas, écrivit à M. de la Ferté une lettre qui lui fait grand honneur, le priant de proposer à la reine de donner aux héritiers du musicien 20,000 ls. pour ces deux opéras posthumes sur lesquels ils n'auraient plus rien à prétendre. C'était plus que leur droit, mais aussi la mort de Sacchini avait fait profiter l'administration de sommes assez importantes, pensions, gratifications etc. (Lettre du 20 février 1787, Archives nationales. Ancien régime. OI. 635). — Le récit du règlement des droits des héritiers de Sacchini nous mènerait trop loin : qu'il suffise de dire qu'il entraîna des discussions sans fin. Voir les lettres adressées à M. de la Ferté en mars et avril 1789, par M. Desbues-Dannery, secrétaire du roi, représentant les héritiers de Sacchini. (Archives nationales. Ancien régime. OI. 628).

mêmes applaudissements, dit ironiquement Grimm, mais Sacchini vivait encore, et ce magnifique succès achève de nous prouver que l'on n'est juste qu'envers les morts. » Le rédacteur des *Mémoires secrets* refuse de se prononcer dès le lendemain, déclarant avec une indépendance effarouchée que « la reine ayant affecté d'applaudir l'opéra d'un bout à l'autre, ce qui entraînait le public adulateur, on ne peut encore rien statuer sur cet ouvrage très-prôné en ce moment ». Il attend ainsi près de vingt jours, au bout desquels voyant le succès s'affirmer, il déclare « que la musique est généralement admirée, qu'elle produit beaucoup d'effet, qu'il y a pourtant des longueurs, des moments d'ennui, mais qu'on est ensuite réveillé par de grandes beautés ». Puis il ajoute aigrement : « On regarde cet ouvrage comme le meilleur de Sacchini, et il y a une double raison pour qu'on en juge ainsi, c'est que ses partisans, émus de sensibilité de sa perte, ont reporté à l'ouvrage l'effet de la disposition favorable où ils se trouvaient, et que ses envieux, ne craignant plus un tel concurrent, ont été facilement déterminés à lui rendre justice. » Laharpe dit encore plus crûment que « si l'opéra de M. Guillard a beaucoup réussi, c'est grâce à la musique de Sacchini, jugée d'autant plus favorablement qu'il était mort ».

La postérité, en confirmant le jugement des contemporains, montre combien étaient fausses les insinuations de ces juges improvisés. Si, en effet, les amateurs qui ont les premiers entendu et compris les magnifiques pages de cet ouvrage étaient encore sous le coup de la perte prématurée du compositeur, ceux qui vinrent après, qui, pendant soixante ans, ne se lassèrent pas d'applaudir l'opéra de Sacchini, et le placèrent même plus haut dans leur estime que n'avaient fait leurs prédécesseurs, ceux-là échappaient bien à cette triste influence et n'éprouvaient sûrement aucun regret de la mort de l'auteur. Leur admiration constante et réfléchie a définitivement rangé *Œdipe à Colone* au nombre des chefs-d'œuvre impérissables de notre Académie de musique. C'est que chaque page de cette partition porte l'empreinte indéniable du génie, c'est que Sacchini suppléait à ce qui lui manquait sous le rapport de la science, du développement, de la puissance de l'orchestre, par une inspiration délicieuse, par un sentiment sincère, une tendresse exquise, une grandeur et une noblesse extrêmes. Si cette faiblesse relative de l'harmonie et de l'orchestre, comparée à la puissance d'expression de la partie déclamée ou chantée, était déjà sensible à l'époque où Sacchini composait ses ouvrages, elle n'a fait que s'accentuer par la suite et a contribué à faire retirer ces opéras du répertoire courant. Si certaines pages des partitions de Sacchini ont sensiblement vieilli par suite des procédés d'orchestre ou par la forme mélodique, il en

est d'autres, — et c'est le plus grand nombre dans *Œdipe*, — qui ont gardé toute leur force d'expression, tout leur rayonnement dramatique et qui resteront comme des modèles achevés du pathétique le plus émouvant.

L'ouverture assez brillante, mais d'une facture trop simple, et le premier air de Thésée, d'une mélodie agréable, sont précisément de ces morceaux sur lesquels le temps a laissé son empreinte, mais l'air où Polynice exhale sa colère contre son frère et le chœur des soldats se dévouant à sa cause sont des inspirations élevées pleines d'élan belliqueux. Toute la scène des adieux d'Eryphile est empreinte d'une grâce timide, d'une tendresse charmante, depuis le joli chœur des Athéniennes : *Allez régner, jeune princesse!* d'une mélodie si pénétrante, depuis ces gracieux divertissements jusqu'à la douce ariette de la jeune Athénienne : *Vous quittez notre aimable Athènes*, jusqu'à la mélancolique réponse de la princesse : *Je ne vous quitte pas sans répandre des larmes*. Le récit de Thésée : *Allons au temple offrir nos sacrifices!* est d'une grande noblesse ; l'air de Polynice qui suit et le trio entre Eryphile, Polynice et Thésée sont encore d'une mélodie distinguée et très-bien disposés pour les voix ; mais les sentiments de douce tristesse et d'amour discret, qui dominent depuis le commencement de l'acte, répandent sur l'ensemble une teinte de monotonie, quoique chaque morceau pris à part soit charmant et montre bien la richesse mélodique du compositeur. Il s'élève tout à coup à une hauteur inattendue dans la scène finale, lorsque Thésée, sa fille et Polynice viennent au temple implorer la protection des dieux et leur demander de bénir l'union d'Eryphile avec Polynice. L'hymne religieux, l'invocation du grand-prêtre, la prière des prêtres : *O déesses, apaisez-vous!* soutenue par de belles batteries d'orchestre, puis la réponse courroucée du grand-prêtre transporté d'un saint délire, l'effroi de la foule, la terreur de Polynice, la confusion du peuple qui fuit de tous côtés, le chant persistant des prêtres implorant la clémence divine forment un tableau magnifique et d'une grandeur terrible.

Le deuxième acte s'ouvre par un récit et un air douloureux de Polynice fuyant le courroux céleste, trompant par une course folle à travers la campagne le remords qui l'obsède, le désespoir qui le ronge... Tout à coup il aperçoit au loin, sur la colline, un vieillard aveugle, couvert d'un long manteau sombre, que conduit par la main une jeune fille misérablement vêtue. « C'est Œdipe! » s'écrie-t-il dans un nouvel accès de désespoir, et il fuit l'ombre vengeresse de son père. Les scènes qui suivent forment une progression magnifique. L'arrivée d'Œdipe et d'Antigone, leurs récits si affectueux, si tendres, si douloureux, l'effusion paternelle d'Œdipe

dans son air : *Ma fille, hélas ! pardonne un douloureux transport!* le dévouement inaltérable d'Antigone qui s'épanche dans la délicieuse mélodie : *Tout mon bonheur est de suivre vos pas*; le délire affreux qui saisit le vieillard lorsqu'il se croit poursuivi par les Euménides, les douloureuses répliques d'Antigone qui cherche à ramener le calme en son esprit troublé, l'admirable duo : *Filles du Styx, terribles Euménides!* où la folie horrible du vieillard forme un contraste douloureux avec la tendresse de sa fille; puis l'expansion de leur joie quand Œdipe retrouve ses sens : *O transports pleins de charmes!* enfin l'entrée du peuple voulant frapper le vieillard qui a osé franchir l'enceinte du temple consacré aux Furies, la colère de la foule et sa soif de vengeance lorsqu'elle apprend que cet impie est Œdipe, les clameurs du peuple, les supplications d'Antigone, le calme impassible du vieillard devant ce déchaînement terrible; autant d'épisodes d'une grandeur admirable et qui ont inspiré au musicien morceaux sur morceaux d'une expression incomparable. Thésée, prévenu par Polynice, accourt et défend Œdipe contre l'aveugle fureur de la populace : ici le *crescendo* s'arrête court. L'air de Thésée : *Du malheur auguste victime!* est rempli de formules vocales italiennes destinées à faire briller le talent du chanteur, et qui enlèvent tout caractère à la mélodie. Le trio qui suit entre Antigone, Œdipe et Thésée est mieux traité et traduit bien l'effusion de reconnaissance des deux exilés envers le roi qui les a défendus et qui leur offre un asile de paix : le morceau est court, mais d'une expression noble, et il termine l'acte avec éclat.

Le dernier acte débute par une longue scène entre Antigone et son frère. La prière qu'elle adresse aux dieux de compatir à leurs douleurs et de terminer leurs tourments est empreinte d'un grand sentiment religieux, ainsi que la réplique de Polynice suppliant les dieux d'épargner son père et de détourner sur lui-même leur courroux. L'air d'Antigone : *Dieux, ce n'est pas pour moi que ma voix vous implore!* avec ce début sombre, résigné, et cet allegro passionné, plein des élans de la piété filiale la plus fervente; la phrase douloureuse de Polynice : *Pour soulager un père en ses puissants besoins*, et enfin le duo du frère et de la sœur : *En ma faveur daigne attendrir un père*, qui débute par un bel andante et finit par un allegro bien mouvementé et chaleureux, forment la première partie de cet acte. La seconde partie est encore supérieure et offre, comme le premier finale, comme le second acte presque entier, un des tableaux dans lesquels le génie de Sacchini a acquis toute sa force d'expansion. Cette scène où Polynice se jette aux genoux de son père est admirablement traitée jusque dans ses moindres épisodes. L'air suppliant de Polynice : *Daignez rendre, seigneur, notre*

cause plus juste ! est d'un accent douloureux et repentant au possible ; la colère d'Œdipe, le saint transport qui l'anime en entendant cette voix détestée, le redoublement d'amour pour Antigone qu'il éprouve en sentant près de lui son fils rebelle, sont rendus dans des récits d'un pathétique effrayant et dans cet air célèbre : *Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins*, qui restera comme un modèle de tendresse et d'effusion paternelle. Cependant Antigone unit ses prières à celles de son frère. Polynice, désespérant de fléchir le farouche vieillard, réclame de lui la mort et s'offre sans défense à ses coups ; mais Œdipe, touché du désespoir de son fils et des douces prières d'Antigone, ne peut plus retenir ses larmes ; il pardonne à son fils, et, tenant ses deux enfants serrés dans ses bras, entonne avec eux un beau chant de grâces envers la divinité, mélodie large et pieuse, où les trois voix sont puissamment soutenues par des batteries en triolets de l'orchestre. La scène finale nous ramène au temple : le grand-prêtre proclame, devant tout le peuple assemblé, que les dieux, apaisés par le repentir de Polynice, ne s'opposent plus à son union avec la fille de Thésée ; la foule accueille cet arrêt favorable avec des cris de joie et entonne un chœur de fête et de triomphe[1].

Les registres conservés aux archives de l'Opéra permettent de suivre, jour par jour, la longue série des représentations de cet ouvrage, et de connaître les recettes qu'il produisit, la recette quotidienne comme celle de chaque année.

Au 1er vendémiaire an XII, *Œdipe à Colone* avait obtenu 316 représentations ; depuis lors, il se joua sans interruption, variant entre une et vingt représentations par année, jusqu'au mois de mai 1830, où il était donné pour la dernière fois le 28, avec le ballet d'Halévy, *Manon Lescaut* : la recette était de 4,131 fr. 90 c. Durant cette période de vingt-huit années, l'opéra de Sacchini obtint une nouvelle série de 260 représentations ; il servit aux débuts de quantité de chanteurs : Huby dans Œdipe, Alexandre et Louvet dans Thésée, Lebrun, Eloy, Damoreau, Lafont dans Polynice. Et combien de jeunes chanteuses s'essayèrent dans le tendre et gracieux rôle d'Antigone ! Mesdemoiselles Armand, Chollet, Naudet, depuis mariée à Dérivis,

[1] Si nous passons plus rapidement sur cet opéra, c'est qu'en raison de sa supériorité, la musique en est plus connue et la partition très-répandue. Nous ajouterons un détail bibliographique. Les sept opéras français ou francisés de Sacchini, depuis *la Colonie* jusqu'à *Evelina*, ont tous été publiés en partitions d'orchestre qui se trouvent encore aisément ; deux seulement, *Dardanus* et *Œdipe*, en partition de piano et chant. Cette partition de *Dardanus*, l'édition étant épuisée et les planches fondues, est devenue très-rare, tandis que celle d'*Œdipe* est toujours dans la vente courante (in-8°, chez Brandus).

Pelet, Ferrière, Hymm (madame Albert), Grassari, Kaiffer, Caroline Lepy, Leroux, qui devint madame Dabadie, Dussart, Bibre, etc. Cette rapide énumération montre quelle vogue avait alors l'œuvre de Sacchini, puisque tant d'artistes s'y produisaient ainsi coup sur coup comme dans l'ouvrage qui pouvait le mieux les aider à conquérir les suffrages des amateurs. Leur empressement à effectuer leur début dans un rôle quelconque d'*Œdipe* est un signe certain de la grande faveur dont cet opéra jouissait auprès du public.

Il y eut un laps de dix-sept années pendant lesquelles *Œdipe* disparut complétement de l'affiche de l'Opéra, mais, en 1843, le directeur — c'était alors Léon Pillet — depuis longtemps sollicité de tenter la reprise de quelques anciens ouvrages et se trouvant avoir sous la main des acteurs très-bien doués pour représenter Œdipe et Antigone, décida de remonter le chef-d'œuvre de Sacchini. Levasseur avait, en effet, étudié le rôle d'Œdipe dès le temps qu'il était au Conservatoire, il l'avait joué pour le concours qui lui avait valu le premier prix, et il le remplit de la façon la plus noble et la plus dramatique. Madame Dorus-Gras avait précisément la voix et la physionomie qui convenaient au personnage d'Antigone. Massol reprit le rôle de Polynice, dans lequel il avait débuté en 1825 et y obtint un brillant succès. Canaple était chargé du rôle de Thésée. Il faut noter, à l'honneur du directeur d'alors, que cette reprise était très-exacte et, qu'en fait de changements et de corrections, on s'était contenté d'ajouter quelques trombones et trompettes dans l'ouverture et dans le chœur des soldats. La musique, bien qu'elle semblât par instants un peu pauvre d'harmonie et d'orchestre, produisit encore une impression profonde, surtout par les admirables morceaux du second acte; mais la tragédie parut d'une froideur glaciale et empêcha l'ouvrage de se maintenir longtemps sur l'affiche. Cette reprise, donnée le 3 juillet, avait produit 3,248 fr. 02 c. L'opéra fut donné six fois en juillet et août, accompagné de différents ballets, d'abord de *la Sylphide*, de *la Gipsy*, puis quatre fois de *la Péri*, qui, étant alors dans sa nouveauté, fit monter sensiblement les recettes. *Œdipe* fut encore joué une fois, avec le ballet de *la Jolie fille de Gand*, le 15 mai 1844, et produisit 6,351 fr. 28 c. En trois séries de représentations, le chef-d'œuvre de Sacchini avait donc atteint le chiffre énorme de 583 représentations.

Depuis 1844, *Œdipe* n'a pas reparu à la scène, mais ce silence prolongé n'atténue en rien la valeur de l'œuvre, qui demeure une des plus belles créations lyriques de la scène française. Il est bien à regretter qu'après l'incendie de l'Opéra, M. Halanzier, qui avait alors à sa disposition de bons artistes pour remplir les principaux rôles, n'ait pas écouté le conseil qu'on lui donnait de reprendre l'opéra

dans lequel le génie de Sacchini a atteint son expression suprême. Ainsi exécuté dans la salle Ventadour, où la sonorité d'un orchestre restreint aurait causé moins de surprise à l'oreille que dans le vaisseau bien plus vaste de la rue Le Peletier, le chef-d'œuvre quadragénaire aurait sans doute excité vivement la curiosité du public et soulevé chez lui une émotion irrésistible.

VII

ARVIRE ET EVELINA.

Sacchini avait laissé encore un opéra inachevé, *Arvire et Evelina*, qu'il avait écrit en entier sauf les trois dernières scènes. La reine, dont la faveur ne s'était jamais relâchée à l'égard de Sacchini, voulut encore veiller au soin de sa gloire, et elle fit prier Piccini de terminer l'œuvre de son rival. Celui-ci accepta avec cette bonté d'âme dont il avait déjà donné mainte preuve tant vis-à-vis de Sacchini que de Gluck. Cependant, le chef d'orchestre de l'Opéra, Rey, dont on connaissait l'attachement pour le musicien qu'on venait de perdre, réclama l'honneur d'achever l'œuvre de son ami et assura que lui-même l'avait désigné pour le suppléer dans cette besogne.

Dauvergne, qui nourrissait une vive animosité contre Rey, écrivit coup sur coup plusieurs lettres très-violentes à M. de la Ferté pour empêcher qu'on ne lui confiât cette besogne plus délicate que difficile. Voici la première et la plus dure de ces lettres (10 octobre 1786.) :

Monsieur,

Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander hier commence à se réaliser : on dit que les amis du sieur Rey (les sieurs Lasalle et Légier, ancien procureur) font courir le bruit que le sieur Sacchini lui a fait don de toute sa musique; qu'il a chés lui la partition d'*Œdipe à Colonne* et celles de *Vélina* (*sic*), qui n'est pas encore fini ; que M. Sacchini l'avoit chargé d'y travailler, comme si un grand peintre chargeoit uu barbouilleur d'enseignes de finir un de ses tableaux ; il est vrai que depuis deux ans il fait régulièrement sa cour à l'hôte et au laquais du défunt ; ces hommes gouvernoient le sieur Sacchini ; de plus, ils sont Italiens et même Italiens et demi, etc.

Je proposerai au comité de demain de faire un service (service mortuaire pour Sacchini) après le voyage de Fontainebleau ; on en fera une délibération que j'aurai l'honneur de vous envoyer.

J'ai celui d'être, etc.

D'AUVERGNE.

P.-S. — Je viens d'apprendre, par une personne très-sûre, que, dans la matinée du jour de la mort, le sieur Rey, de concert avec l'hôte et le la-

quais, ont mis à part toute la musique et l'avoient fait porter chez l'hôte avant que d'appeller le commissaire pour mettre les scellés ; qu'ils avoient fait fabriquer une donation prétendue, ornée de belles phrases, qu'ils ont fait signer au défunt, et dont on dit qu'ils ont envoyé copie à la reine ; que le sieur Rey a l'impudence de faire débiter dans le public, depuis deux jours, que le sieur Sacchini n'a fait que le chant et la basse de tous ses opéras, et que c'est lui qui en a fait les accompagnemens, les chœurs et les airs de danse ; enfin, si l'on en croyoit les appologistes du sieur Rey, ce seroit lui qui auroit fait les opéras de *la Suite d'Armide* (*Renaud*), de *Chimène*, de *Dardanus*, d'*Œdipe à Colonne*, et de celui qui reste à finir : heureusement pour le défunt que ceux à qui on fait part de cette impudence se révoltent et sont indignés de voir qu'un homme qui n'a fait qu'un mauvais acte, *Apollon et Coronis*, veuille s'attribuer la gloire d'avoir fait des choses qui sont faites pour honorer les plus grands talens, et voler le bien d'une sœur de ce malheureux, femme qui a fait vingt-deux enfants, à qui il en reste encore huit, et qui est très-pauvre ; il faut espérer qu'elle viendra ici et qu'elle fera annuler cette prétendue donation qui emporteroit le plus clair et le mellieur bien de la succession, car tout le monde pense que l'hôte et le laquais se sont emparé de ce qu'ils ont trouvé de mellieur, comme le sieur Rey a fait de la musique ; on pense même et on suppose que ces trois hommes sont d'intelligence[1].

La Ferté communiqua aussitôt cette lettre au ministre, en le priant d'en prendre connaissance en entier, vu la gravité de l'accusation, mais sans la montrer à personne « pour que Dauvergne ne pût pas être compromis, ayant cru de son devoir de vous éclairer sur toutes ces intrigues ». Il lui propose enfin de faire mettre sous sequestre les papiers de Sacchini jusqu'à l'arrivée de sa sœur, et il joint un projet d'ordre à M. de Crosne, où il était dit à cet officier de police « d'envoyer chercher l'hôte du sieur Sacchini ainsi que son domestiqne, pour les charger, à titre de dépôt, *et en les faisant sceller*, de ses papiers et compositions, et surtout de la partition de l'opéra d'*Œdipe à Colone* et de celle de *Vélina*, opéra qu'il a faits par ordre de la cour... » Cette lettre, approuvée par le ministre, fut expédiée le 11 au soir, mais il était déjà trop tard[2].

Il y avait, à coup sûr, beaucoup d'exagération dans les accusations de Dauvergne, mais il faut reconnaître aussi que la conduite de Rey n'était pas des plus claires. D'abord la donation, écrite d'une main étrangère et que Sacchini avait seulement signée, n'était pas valable ; de plus, Rey avait eu le tort grave d'emporter chez lui toute la musique de Sacchini avant de faire apposer les scellés, et, d'autre part, le commissaire De Crosne avait eu l'imprudence de se contenter

[1] Archives nationales. Ancien régime. Ol. 625.
[2] Archives nationales. Ancien régime. Ol. 635.

d'une déclaration pure et simple de Rey[1]. En somme, il y avait eu là de la faute de tout le monde. Bien que Rey n'apportât aucune raison sérieuse à l'appui de son dire, malgré le désir qu'aurait eu la reine de voir Piccinni se charger de cette besogne, malgré l'opposition de Dauvergne qui, à défaut de Piccinni, désignait Vogel, on crut devoir céder à une réclamation qui s'appuyait sur un motif aussi pieux que l'amitié, d'autant plus que le parlement lyrique soutenait avec obstination — contre le vœu de la reine — que c'était faire insulte aux musiciens français que de charger un Italien d'achever l'œuvre de Sacchini. « Le sieur Rey est venu chez moi ce matin, écrit Dauvergne à La Ferté le 29 octobre, au soir. J'ai cru que ses yeux m'alloient dévorer, il m'a dit devant le sieur La Suze que M. de Villequier avoit fait venir M. Piccini pour le charger d'achever *Evelina*, mais [qu'il] parleroit à la reine sur l'affront qu'on lui faisoit, d'autant que Sacchini l'avoit chargé d'achever cet ouvrage, etc... » Rey obtint donc gain de cause, et il s'acquitta de cette tâche avec habileté et modestie. Il eut, en effet, le bon esprit d'employer autant que possible, pour terminer le troisième acte, des morceaux tirés d'autres ouvrages du maître: il faut avouer qu'il était difficile d'agir plus sagement[2].

Le poëme d'*Arvire et Evelina* était de la façon de Guillard et lui avait encore fait décerner un prix par l'Académie, mais il s'en fallait bien qu'il valût celui d'*Œdipe*. Guillard avait pris ce sujet dans un drame anglais, *Caractacus*, joué à Londres en 1776, au théâtre de Covent-Garden, et dont l'auteur, William Mason, avait emprunté les épisodes principaux à Tacite[3]. Ce Caractacus, roi des Silures, était un des chefs bretons qui tinrent tête le plus longtemps aux généraux romains envoyés par l'empereur Claude pour soumettre les îles de Bretagne. Il fut enfin défait par le propréteur Ostorius, mais il réussit à s'échapper, et il allait recommencer la lutte, lorsqu'il fut livré par ruse à son vainqueur par la reine de Brigante, Cartismandua. Emmené prisonnier à Rome, Caractacus en imposa, par sa fermeté héroïque, à l'empereur, qui lui rendit la liberté. La lutte du chef breton contre les Romains et la trahison à laquelle il succomba formaient le sujet du drame anglais que Guillard se flattait d'avoir considérablement modifié en mieux : il changea au moins le nom de tous les personnages qu'il trouvait trop barbares pour des oreilles

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 635. Lettres de Dauvergne à la Ferté des 11, 12, 13 et 15 octobre 1786.

[2] Pour sa peine, Rey reçut une gratification de 1,000 francs que le ministre lui accorda sur la demande du comité (délibération du 26 janvier 1788). Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

[3] *Annales*, l. XII, chap. 33 à 37.

françaises. Cette pièce était très-défectueuse par plus d'un point : l'exposition en était confuse, l'action était presque nulle, d'une froideur extrême et n'offrait aucun intérêt. Ces défauts choquèrent surtout à la représentation qui fut donnée, le mardi 29 avril 1788, avec *la Rosière*, ballet de Maximilien Gardel. Chéron et sa femme représentaient le roi des Silures, Arvire, et sa fille Evelina ; Lainez et Laïs figuraient Irvin et Vellinus, les deux fils d'Elfrida, reine de Lenox ; Chardini, Moreau et Martin : le grand druide Modred, le général romain Messala et un barde. Cette distribution comprenait au moins quatre artistes de premier ordre, mais il n'était pas en leur pouvoir de sauver un ouvrage aussi ennuyeux. La musique se ressentait singulièrement de la monotonie du poëme, l'absence des voix de femmes dans les chœurs contribuait encore à assombrir cette partition. On accorda bien quelques éloges de commande à cette dernière production du célèbre musicien ; on répéta bien haut « que la musique était digne du maître », et encore « que nommer l'auteur de la musique, c'était en faire le plus bel éloge, » mais on se garda bien d'aller l'entendre.

Le lendemain de la représentation, Dauvergne avait adressé à la Ferté une lettre où il lui rendait compte de l'effet produit et qu'il terminait ainsi : « Voilà, monsieur, les observations que j'aurais faites à M. Sacchini lui-même, mais que je ne me suis pas permis à l'homme chargé de son ouvrage par l'autorité suprême : cependant, quoique la recette ait été médiocre pour une première représentation, il a été prodigieusement applaudi ; j'avois eu soin de faire donner beaucoup de billets à MM. les acteurs, chose que je ferai vendredi et pendant les huit ou dix premières représentations, afin de soutenir cet ouvrage autant qu'il sera possible et me mettre à l'abri des reproches. Je vous prie, monsieur, de ne point faire part de mes observations à personne, le public pourra bien vous dire la même chose, mais cela ne doit point venir de moi, par le respect que je dois à la décision qui a chargé l'homme le moins capable de rédiger la fin d'un ouvrage de cette conséquence[1] ».

On voit, par ces derniers mots, que Dauvergne avait toujours conservé sa vieille rancune contre Rey. La seconde représentation fut donnée le vendredi 2 mai, toujours avec *la Rosière*, puis vint un ordre du ministre qui ajournait la troisième, on saura plus tard pourquoi. Le 13 mai, Dauvergne se rendit à Versailles pour demander au ministre si l'on pouvait reprendre la pièce, mais celui-ci répondit « qu'il ne falloit pas encore, qu'il lui diroit lorsqu'il en seroit temps ». Dauvergne se promit alors de ne plus lui faire au-

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 635. Lettre de Dauvergne du 30 avril.

cune question à ce sujet, et il proposa au comité, d'accord avec Rey, de différer les représentations d'*Evelina* jusqu'à l'automne prochain. Cet avis fut adopté sans discussion[1], et les représentations d'*Œdipe*, un instant interrompues, reprirent leur cours, le 30 mai, par la vingt-quatrième.

Si l'ennui qu'il inspirait devait forcément tuer cet opéra, certains morceaux subsistent qui témoignent du génie du maître. Tel est l'air du malheureux Arvire invoquant l'Éternel en faveur de sa patrie qui va tenter un dernier effort pour secouer le joug romain. Si Sacchini a, comme le bon Homère, sommeillé tant soit peu dans ce dernier ouvrage, il faut reconnaître que jamais il ne composa une scène plus pathétique que celle où Irvin, après s'être introduit par ruse auprès du vieil Arvire pour le livrer au général romain Messala, se sent saisi de remords : frappé par la vue du vieillard et par la beauté de sa fille, mais retenu, d'autre part, par la crainte de perdre son frère Vellinus en avouant leur trahison commune, il se trouve tout à coup en face d'Evelina, et, vaincu par ses prières, lui jure d'embrasser sa cause et de combattre les Romains si elle assure, en retour, le salut de Vellinus. Lainez et madame Chéron s'élevaient au sublime dans l'interprétation de cette scène ; ils n'avaient, pour cela, qu'à suivre à la lettre la musique qui traduit avec une vérité saisissante les moindres épisodes de ce drame. Les hésitations d'Irvin, la fière réponse d'Evelina le rappelant à l'honneur, forment un ensemble très-dramatique qui amène bien la phrase suppliante : *Prince, je vois couler vos larmes*, où Evelina s'efforce de détacher Irvin du lâche complot tramé par son frère. Irvin va céder à cette prière, mais il s'arrête tout à coup, et ce combat intérieur entre l'amour et l'honneur se traduit avec force dans un air admirable tout haletant de passion, d'émotion, de remords. On devine dès lors qu'il sauvera sa bien-aimée et son père et qu'il embrassera la cause des Bretons contre sa propre patrie.

Sitôt que l'automne arriva, Dauvergne qui avait conservé un respect profond pour la mémoire de Sacchini, s'occupa de reprendre *Evelina*, comme il en était convenu avec le comité au printemps dernier. La proposition qu'il fit au comité fut agréée, et il fixa la reprise pour le vendredi 17 octobre. Restait à obtenir le consentement du ministre, car le *veto* primitif n'avait pas encore été levé. Or, le ministre avait changé dans l'intervalle et M. de Villedeuil

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 635. Lettres de Dauvergne des 14 et 15 mai 1788. La première représentation avait donné une recette de 3,784 ls. 18 s. On avait distribué 70 billets gratis ; la seconde, avec 102 billets gratis, avait produit 2,994 ls. 14 s, (Archives nationales. Ancien régime. OI. 636. *Recettes de l'Opéra.*)

avait remplacé le baron de Breteuil au département de la Maison du Roi. Dauvergne se rendit donc à Versailles pour lui soumettre le poëme incriminé, et voici le compte qu'il rend de cette visite en date du 7 octobre. « Je lui ai parlé (au ministre) de la remise d'*Evelina*, il m'a demandé pourquoi il avoit été suspendu, je lui ai répondu que je croyois que c'étoit peut-être deux vers de la scène 5e du 1er acte que dit le roi Arvire :

J'étois né sur le trône et je ne suis plus rien,
Les dieux m'ont tout ravi !

qui peuvent en être la cause, au demeurant je lui envoye le poëme en lui observant que je ferois changer ces deux vers si cela étoit absolument nécessaire, j'attendrai ses ordres demain ou après[1]. »

Au bout de quatre jours, Dauvergne ne recevant aucune réponse du ministre, retournait à Versailles pour le presser de vive voix. « Il m'a paru totalement indécis sur cet objet, écrit-il le 11 octobre, craignant que [si] l'on supprime les deux vers qui peuvent être susceptibles d'application, on ne marque une crainte puérile, que si au contraire on les laisse subsister, cela ne fasse du mouvement ; enfin, après dix ou douze minutes d'entretien sur cela, j'ai fini par le prier d'en parler ce soir à la reine, et d'avoir la bonté de me dire lundi ce que je dois faire[2]. » Cependant Dauvergne qui avait promis au comité de lui rapporter une réponse précise, chargea sa conscience d'un gros mensonge pour couper court à toutes les questions et dit qu'il n'avait pas pu voir le ministre, mais il fit mettre *Evelina* en répétition, espérant bien que le ministre en autoriserait la représentation. Il se trompait : le ministre défendit de jouer cet ouvrage, du moins pour le moment, mais sans vouloir que la défense parût venir du ministère[3]. Aussi, le directeur de l'Opéra suggéra-t-il l'idée d'expliquer cette défense par la trop grande ressemblance qui existait entre ce poëme et celui d'*Œdipe*. Le ministre lui envoya donc un ordre ainsi conçu dans ce sens, disant « qu'il croyoit convenable de mettre quelque intervalle entre les représentations d'*Œdipe à Colone* et la reprise d'*Arvire* et *Evelina*, vu qu'il y a dans ces deux pièces des situations si ressemblantes qu'elles ne pourroient que nuire au succès de la dernière[4] ». Il commandait en conséquence de jouer entre ces deux ouvrages *Démophon*, après

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.
[2] *Ibid.*
[3] Archives nationales. Ancien régime. OI. 629. Lettres de Dauvergne, du 14 octobre, et de M. de Villedeuil à La Ferté, du 20 octobre.
[4] *Ibid.*

quoi l'on pourrait retirer *Œdipe* pour jouer *Evelina :* c'était autant de temps de gagné.

Cependant, Dauvergne qui comptait beaucoup sur cette reprise d'*Evelina* pour rétablir les affaires de l'Opéra, ne perdait pas de vue cette idée et quand arriva l'époque de la représentation de capitation, comme une fièvre assez violente le retenait au lit le jour de l'assemblée générale des artistes copartageants (12 décembre), il fit proposer aux principaux sujets de chaque corps d'aller en députation chez le ministre lui demander la permission de jouer *Evelina* pour leur première capitation[1]. Ceux-ci adoptèrent l'idée, mais ils remplacèrent cette démarche en corps par une supplique qu'ils adressèrent au ministre. Avaient signé : de Saint-Huberty, Rousseau, Lainez, Gardel, Chéron, Rey, Chardini, de la Suze, Boquet, Berthélemy, Francœur, Jansen, Lasalle[2].

Le ministre octroya la permission demandée et l'on annonça la troisième représentation d'*Arvire et Evelina* pour le samedi 27 décembre, juste neuf mois après les deux premières. La pièce avait été enrichie d'un ensemble pour terminer le premier acte d'une façon plus brillante, et d'un grand divertissement final, de la composition de Gardel. Grâce à cet appoint, l'opéra de Sacchini put être joué cinq ou six fois de suite, mais il fut loin d'obtenir le succès qu'on attendait. Le jour de la capitation, la recette s'était élevée au chiffre énorme de 6,472 ls. 10 s., mais dès la quatrième représentation (mardi 6 janvier 1789), elle tombait à 2,227 ls. 16 s., avec 129 billets gratis[3]. A la fin du mois on laissa de côté cet ouvrage pour ne plus le rejouer qu'à de très-rares intervalles. Le 13 mars il atteignait péniblement sa neuvième représentation, et encore fut-elle donnée, dit Francœur dans son journal « sur la demande du prince Henry de Prusse, qui devait partir de France le dimanche suivant ». Peu de temps après, Dauvergne cédant à l'évidence, écrivait à La Ferté : « La représentation d'*Evelina* n'a produit hier ni argent, ni effet ; c'est un ouvrage composé en partie de morceaux de musique estimable, et que Sacchini aurait arrangée différemment s'il avait vécu assez pour le finir : il n'y a plus à compter sur cet opéra pour faire de bonnes recettes[4] ».

Cet arrêt prononcé par le plus zélé défenseur de Sacchini devait être le coup de grâce pour cette malheureuse *Evelina* qui disparut de nouveau de l'affiche, mais non sans retour.

[1] Archives nationales. Ancien régime. OI. 629. Lettres de Dauvergne, des 10 et 12 décembre.

[2] Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

[3] Archives nationales. Ancien régime. OI. 636. *Recettes de l'Opéra.*

[4] Archives nationales. Ancien régime. OI. 628. Lettre du 17 juin 1789.

Au 1er vendémiaire an XII, cet opéra, malgré ces interruptions répétées, n'avait pas été joué moins de cinquante et une fois ; il obtint encore trente représentations depuis lors jusqu'en février 1811. Il y eut à cette date un nouveau temps d'arrêt ; puis, le 3 septembre 1820, on reprit encore *Evelina* réduite en deux actes par Saulnier, qui garda l'anonyme. On trouve aux archives de l'Opéra la lettre par laquelle la veuve de Guillard autorise la représentation de la pièce ainsi arrangée, tout en « regrettant beaucoup qu'on ne puisse pas jouer cet ouvrage comme son mari l'avait composé, les coupures ayant ôté des vers qui rendaient l'action plus claire et motivaient le dénoûment ». Les retranchements portaient surtout sur le troisième acte, à cause d'évolutions impossibles à exécuter sur la scène du théâtre Favart, où l'Opéra s'était réfugié après l'assassinat du duc de Berry, mais l'arrangeur avait pris soin de prévenir que si le poëme avait été modifié, tous les morceaux originaux de Sacchini étaient restés intacts : l'ensemble de la partition avait été remanié et refondu par Berton. Madame Albert jouait Evelina ; Dérivis, Arvire ; Nourrit, Irvin ; Eloy, Vellinus ; Bonel, Modred, et Prévost, Messala. Cette reprise n'obtint que douze représentations réparties sur deux années. Enfin, le 17 juillet 1826 *Evelina* reparut une dernière fois à la scène, jouée par les mêmes acteurs, à l'exception de madame Albert et d'Eloy, remplacés par madame Grassari et Dabadie. Deux représentations terminèrent la carrière accidentée de cet opéra qui, délaissé après une défaite jugée irrémédiable, puis retouché, raccommodé et rejoué avec un semblant de faveur, abandonné de nouveau, repris encore, avait, ainsi ballotté d'échec en succès et de réussite en insuccès, atteint le chiffre élevé de quatre-vingt-quinze représentations, presque la centaine.

VIII

La mort prématurée de Sacchini avait brisé sa carrière à l'heure précise où s'étant bien pénétré des exigences de l'idéal de notre drame lyrique, où s'étant sérieusement préparé, par ses pastiches de *Renaud* et de *Chimène*, à lutter avec les compositeurs qui occupaient en maîtres la scène de l'Opéra, il se sentait enfin en pleine possession de son génie et de forces créatrices qui allaient peut-être doter la scène française de plusieurs chefs-d'œuvre. Doué d'une rare facilité mélodique, comme la plupart des compositeurs italiens, mais ne possédant aussi qu'une idée bien faible de la beauté de l'expression musicale, qui puise sa force suprême dans la simplicité et la justesse absolue de la déclamation, Sacchini avait,

dès sa jeunesse, écrit quantité d'opéras qui portent la marque d'une négligence extrême et d'un travail trop rapide, mais où l'on distingue, au milieu de négligences inexcusables, des cantilènes suaves et nobles : ce charme mélodique, cette pureté d'expression, restèrent les qualités distinctes de l'élève de Durante. On citerait difficilement un musicien qui ait mis plus de charme dans ses airs et dont les opéras, même les moins heureux, contiennent plus de mélodies remarquables par la grâce et la tendresse de l'inspiration. Le contact de la scène française et la lecture ou l'audition des chefs-d'œuvre de Lulli, de Campra, de Destouches, de Rameau, de Gluck, de Piccini, révélèrent au compositeur toute une nouvelle poétique musicale et dramatique. Il ne suffisait plus d'écrire d'inspiration nombre de mélodies charmantes, sans s'inquiéter de la situation du drame ou du caractère des personnages ; la condition essentielle du beau était que ces mélodies fussent absolument conformes au sentiment qu'elles devaient exprimer, et qu'en outre elles fussent soutenues par de riches dessins à l'orchestre, qui acquérait dès lors une importance au moins égale à celle des voix.

C'était dans cette alliance de tous les agents sonores, animés et inanimés, dans la fusion de la mélodie expressive aux voix et de la symphonie aux instruments, dans l'étude de la nature et des sentiments, dans la recherche de l'expression vraie que ces maîtres de génie avaient placé, les premiers d'instinct, les autres par raisonnement, l'idéal suprême de la musique dramatique ; c'est là que le plaça à son tour Sacchini. Il dut dès lors s'astreindre à de sérieuses études et le fit sans hésiter. Il chercha donc à acquérir la connaissance de l'orchestre qui lui faisait absolument défaut, et s'il n'obtint jamais de ce côté une grande puissance, non plus qu'une rare originalité, il parvint du moins à combiner ses instruments avec une pureté non dépourvue d'élégance, et trouva même assez souvent par des moyens très-simples, de beaux effets d'orchestre, surtout dans les pages de charme ou de tendresse. Il sut enfin donner à sa mélodie un caractère plus élevé, un accent plus pathétique, sans rien perdre de cette chaleur d'inspiration qui faisait le seul mérite de ses productions italiennes telles que l'*Alessandro nell' Indie* ou l'*Andromacca*. Il venait de donner dans *Dardanus* un premier gage de cette heureuse transformation et attendait avec impatience l'apparition de son *Œdipe*, où il avait condensé toutes les forces de son génie et de son savoir, lorsqu'il mourut.

Sa mort fut, nous l'avons vu, le signal d'un revirement qui s'opéra aussitôt en sa faveur jusque chez ses ennemis déclarés : ils eurent la franchise de l'admirer dès qu'ils pensèrent n'avoir plus à le re-

douter. Tant qu'il avait vécu, ils l'avaient poursuivi d'une haine sourde, ils lui avaient tendu dans l'ombre des embûches, avaient combiné contre lui une trame odieuse, et cherché à l'atteindre dans sa fortune et dans sa gloire en diminuant la rémunération à laquelle il avait droit, en faisant retirer ses ouvrages du répertoire ; ils l'avaient enfin contraint par leurs persécutions à s'exiler volontairement de l'Opéra, d'où ils auraient voulu le chasser publiquement. Dès qu'il fut mort, ils n'eurent rien de plus pressé que de célébrer ses talents et de s'unir à ses amis pour lui rendre les derniers honneurs, afin de donner le change à l'opinion publique vivement émue par la perte d'un grand compositeur. C'est malheureusement la destinée ordinaire des musiciens de génie d'être peu appréciés ou même méconnus de leur vivant, de supporter avec douleur les misérables attaques d'ennemis acharnés qui sont souvent assez puissants ou assez adroits pour tromper le public sur la valeur d'artistes éminents, et de continuer non pas de lutter, mais de composer, les yeux fixés vers l'avenir, animés par l'espoir que la postérité sera plus clémente à leur égard et rachètera par son approbation enthousiaste l'injurieux dédain de leurs contemporains.

Il n'est peut-être pas de pays où ce sentiment de défiance de la part du public et de jalousie de la part des artistes à l'égard des musiciens d'élite, et surtout de ceux qui veulent innover, soit plus développé qu'en France et ait produit de plus honteuses méprises, de plus flagrantes injustices. Il n'y a pas encore longtemps que dans la même semaine, la Comédie-Française reprenait avec éclat une tragédie immortelle, *Britannicus*, qui n'avait pu être jouée que huit fois à l'origine, tandis que la société des concerts du Conservatoire exécutait avec un brillant succès une œuvre admirable de Berlioz, *la Damnation de Faust*, qui avait été sifflée en cette même salle de la rue Bergère, onze ans auparavant. Il n'y a rien de plus instructif, à notre avis, que ces rapprochements historiques dans les questions d'art. Comment démontrer mieux que par le fait brutal l'inanité des jugements hâtifs que nous sommes si enclins à porter et que la postérité cassera tout d'une voix, comme nous avons déjà cassé ceux de nos pères ? Nos devanciers avaient nié et raillé les créations impérissables de Mozart, de Beethoven et de Weber, en termes aussi violents que certaines gens raillent et nient aujourd'hui les chefs-d'œuvre de Schumann, de Berlioz et de Wagner : que reste-t-il à cette heure des amères critiques et des ironies joyeuses déversées sur *Don Juan*, *les Noces*, *Fidelio*, la *Symphonie avec chœurs*, *Euryanthe* et *le Freischütz ?* La mort du compositeur suffit parfois à ouvrir les yeux à ses détracteurs. A peine le grand artiste a-t-il disparu, que

l'indifférence s'évanouit ; le blâme fait place à la louange, le public revient sur son premier jugement, et emportée par ce retour subit, la critique elle-même se voit forcée de rendre pleine justice au compositeur qu'elle avait, vivant, abreuvé de dégoûts et de déboires. D'autres fois le revirement est plus long à s'opérer : l'émotion causée par le trépas du compositeur ne suffit pas à dissiper les erreurs et les injures accumulées sur lui par ses ennemis ; mais cette évolution de l'opinion publique, pour se produire plus lentement, n'en est pas moins immanquable, et la postérité finit toujours par remettre toute chose en sa place, en rabaissant les réputations usurpées, en accordant au génie méconnu une vive admiration et une gloire immuable.

Sacchini ne doit pas être rangé parmi ces martyrs de l'art musical, par cette double raison qu'il ne possédait pas un génie novateur et que l'hostilité qu'il rencontra lui était toute personnelle et ne s'adressait ni à ses idées, ni à ses productions musicales qui n'étaient pas tellement différentes des ouvrages les plus en faveur auprès du public ; mais il n'est pas moins vrai que, sans la protection toute puissante de la reine, ses ennemis auraient eu assez de crédit pour lui fermer les portes de l'Opéra. Il faut reconnaître aussi que si la reine pouvait, d'un mot, faire représenter les opéras de son musicien favori, son pouvoir n'allait pas jusqu'à les faire agréer et applaudir du public, qui les recevait avec une réserve voisine du dédain : Sacchini est donc précisément, bien qu'à un degré moins élevé, un de ces compositeurs auxquels la postérité a dû faire réparation de l'injustice de leurs contemporains. Elle n'y a pas manqué, et les belles créations de Sacchini occupent définitivement, dans les annales de la musique, un rang tel, qu'aucun des critiques ou des amateurs du siècle dernier n'eût songé à leur attribuer. Il convient d'ajouter que si les connaisseurs de cette époque ne paraissent pas avoir distingué ce rare mérite du compositeur, — à en juger, du moins, par les écrivains qui peuvent nous renseigner sur les préférences théâtrales et musicales du public d'il y a un siècle, — ce fut en partie par sa faute et par suite de ses fluctuations entre les deux maîtres qui se partageaient alors le domaine de la musique. Il aurait été d'une sage politique de prolonger indéfiniment ces hésitations ou de s'attacher ouvertement à l'un des deux partis ; il pouvait espérer ainsi n'en avoir aucun contre lui, ou bien n'en avoir qu'un, tandis qu'il eut l'habileté de se les mettre tous deux à dos. Tant qu'il ne fut qu'indécis, on conserva pour lui quelques égards ; on le traita avec une réserve intéressée, en allié éventuel qu'il convient de ménager, sans exagérer le blâme, dans l'espoir de le recruter, sans

outrer l'éloge, par crainte de défection. Du jour où il décida de ne s'allier à aucun parti et de constituer, pour ainsi dire, un parti à lui tout seul, les deux autres se réunirent pour le terrasser et le traitèrent avec d'autant plus de colère et de dépit qu'ils l'avaient ménagé davantage et avaient fondé plus d'espoir sur son concours.

Comme homme, Sacchini paraît avoir eu un caractère assez déplaisant, et son portrait moral peut se dessiner en quelques mots : joueur, débauché, envieux et intrigant. Ses défauts sont malheureusement plus connus que ses qualités, — la plupart des écrivains qui l'on dépeint ayant eu intérêt à le maltraiter, — mais il est difficile de croire qu'il fût absolument dépourvu de bons sentiments. Il sut, en effet, se créer de solides amitiés, celle de Piccini, par exemple, qui survécut à leur brouille artistique, et il inspira à son disciple Berton un attachement tel, qu'il devait être scellé non pas seulement par des rapports de maître à élève, mais par les liens du cœur. Comme musicien, Sacchini possédait, par don de nature, une inspiration d'une tendresse extrême et il sut acquérir, en partie, la puissance et l'élan dramatique qui lui faisaient défaut, sans perdre ces effluves mélodiques d'un charme incomparable, qui formaient la qualité essentielle de son génie. Il serait maladroit de le comparer à Gluck, dont le génie colossal défie toute rivalité, et même à Piccini, dont le magnifique talent ne pouvait être vaincu que par Gluck; mais il s'inspira d'eux avec un rare bonheur et put, dans plusieurs épisodes de ses ouvrages, s'élever, par un élan de génie, assez près des maîtres qu'il avait pris pour modèles. Il écrivit pour la scène française cinq opéras qui renferment tous des parties très-remarquables, dont deux au moins sont des œuvres d'une grande envergure ; il sut, enfin, tenir et partager avec Salieri le troisième rang, à un temps où il était glorieux d'occuper une telle place, à cette époque privilégiée qui voyait éclore coup sur coup des chefs-d'œuvre tels que la *Didon* de Piccini, *les Danaïdes* de Salieri et l'*Œdipe à Colone*.

Sacchini ne compta, de son vivant, que deux partisans déclarés, deux amis qui pouvaient agir en sa faveur, et qui s'y employèrent avec une louable ardeur : un écrivain de troisième ordre et la reine de France. En un temps où tous ceux qui avaient le moindre nom dans la République des lettres, prenaient une part active aux querelles musicales — sans savoir le premier mot des questions en litige — et s'étaient enrôlés, au hasard de leurs relations mondaines, sous la bannière de l'un des partis dont ils défendaient les prétentions avec une assurance égale à leur ignorance, Framery osa seul

proclamer le mérite de Sacchini et soutenir le musicien dont il avait produit les premiers ouvrages à la scène française. La reine témoignait aussi une vive sympathie au compositeur napolitain. Elle l'avait attaché à l'Opéra de Paris; elle prit à cœur de l'y maintenir contre les efforts de tous ses rivaux, ligués pour l'expulser. Elle l'avait d'abord patronné par égard pour la recommandation de son frère, mais elle était trop éprise des choses d'art et goûtait trop vivement la musique, pour ne pas distinguer le génie propre de l'auteur de *Renaud;* elle lui voua dès lors une grande estime, le traita avec une familiarité affectueuse, le défendit avec une vigilance et une persistance qui ne se démentirent jamais. Ce beau rôle de protectrice des arts convenait à merveille à Marie-Antoinette, qui s'honorait elle-même en honorant ces grands compositeurs étrangers, en les fixant en France, en dotant notre pays de leurs magnifiques créations. L'art musical lui est en partie redevable aussi bien de *Dardanus* et d'*Œdipe*, que d'*Alceste* et d'*Armide;* et son nom est inséparable, dans l'histoire, du nom de Sacchini comme de celui de Gluck.

Adolphe Jullien.

L'ILE DE MADÈRE

Nous avons dépeint dans cette revue la *fleur de la Méditerranée*, cette île charmante de Malte[1] que tout voyageur faisant voile pour l'Orient a vue se dresser, brillante et rose, sur les flots de la mer bleue. Malte, la terre bénie, qui a reçu, la première en Occident, l'apostolat de saint Paul ; la terre favorisée, qui se couvre trois fois l'an de produits magnifiques ; Malte, le glorieux rocher, qui a vu des faits d'armes héroïques, et dont chaque pierre mériterait d'avoir un nom. Voici maintenant la *fleur de l'Océan*, Madère, l'île vierge et sans souvenirs, qui n'est parée que des seuls enchantements de la nature. Là, point de chroniques guerrières, point de chants pindariques, point de récits d'amour... Je me trompe ! une tradition amoureuse plane sur l'île de Madère et préside à l'histoire de sa découverte. C'est un couple fugitif, dit-on, c'est Robert Matchine, de Bristol, et la jeune Anne Darfet, qui ont, les premiers, salué ses bords. Ils fuyaient les rigueurs paternelles et couraient se marier en France, quand une tempête emporta leur navire dans les régions inexplorées de l'Atlantique, et fut les déposer sur les rivages de Madère, comme dans un berceau de fleurs. C'était en 1346, soixante-treize ans avant que le navigateur portugais, Zargo, *le borgne*, en prît possession, au nom du Christ et de son roi. On raconte que l'équipage du navire de Matchine, essayant de faire voile vers l'est, avait été capturé par les Maures et emmené en esclavage à Maroc; que les matelots anglais avaient rencontré dans cette ville un autre chrétien esclave, un nommé Moralès, Espagnol ou Portugais, qui, délivré plus tard et rentré dans son pays, avait fait à Zargo le récit de leur aventure. Mais cette histoire est peu probable. Quand Juan Gonzalès da Camara, surnommé Zargo, fut lui-même poussé par la tempête, en 1419, sur les côtes de la petite île de Porto-Santo, près de Madère, il était loin de soupçonner

[1] Voir *le Correspondant* du 25 novembre 1872.

qu'une terre précieuse gisait non loin de ce rocher. Ce ne fut que l'année suivante qu'il en eut la première nouvelle. Il avait été faire au roi le récit de sa découverte et lui demander deux vaisseaux et des colons pour la petite île de Porto-Santo, quand, à son retour ses compagnons, demeurés à l'attendre, lui dirent qu'ils avaient observé un phénomène à l'horizon ; des vapeurs obscurcissaient le ciel, des bruits étranges paraissaient révéler l'existence de quelque immense tourbillon. Pour comprendre leurs terreurs, il faut nous reporter en arrière, dégager notre esprit de ces notions précises d'astronomie et de géographie, qui l'ont façonné depuis lors, et nous mettre à la place de ces hardis enfants qui marchaient dans les ténèbres. A cette époque, l'Atlantique était peuplé de toutes les chimères de l'ignorance et de la peur ; les explorateurs ne bravaient point seulement les périls d'une navigation dangereuse, mais ceux, bien plus terribles, que leur offrait leur imagination. Les poëtes avaient bien célébré les enchantements de l'Océan mystérieux, l'île fabuleuse de Bimini avec sa fontaine de vie que chercha longtemps Juan Ponce de Léon, l'île volante de Saint-Braudaran, où l'on croyait qu'était allé mourir le dernier roi des Visigoths d'Espagne, et la grande île de Cipango, peuplée des âmes des chrétiens morts en captivité, que pensait découvrir Christophe Colomb lui-même. Mais ils avaient aussi parlé d'une mer sombre qu'il fallait traverser, d'une mer de ténèbres habitée par des monstres terribles, des hydres à cent têtes, des serpents de mer gigantesques et des baleines qui engloutissaient les navires. Là se trouvaient des tourbillons qui descendaient jusqu'aux enfers ; là finissait le monde et commençaient le chaos et le néant ! Les Portugais, compagnons de Zargo, s'imaginaient que Porto-Santo était la limite de la création, et que ces brumes qu'ils apercevaient à l'horizon étaient un voile étendu devant l'abîme. Ils conjuraient leur capitaine de ne point violer le mystère de Dieu, de ne point courir se jeter avec eux dans le gouffre sans fond. Zargo ne différait de ses soldats que par une plus grande audace ; malgré ses propres chimères, il partit, et quelques heures après il prenait terre dans l'île divine de Madère, solitude enchantée, où l'homme n'avait point encore, selon l'expression de Victor Hugo, « effacé les traces de Dieu. »

On prétend que les Phéniciens avaient les premiers connu les archipels de l'Atlantique et les avaient nommés les Iles Pourpres, soit à cause de la couleur rouge de leurs rochers volcaniques, soit parce qu'elles produisent une plante qu'on peut utiliser pour la teinture écarlate, cette couleur si chère aux peuples de l'orient. Mais ce sont là des traditions incertaines, et Madère, à l'arrivée des Portugais,

ne portait aucun vestige humain. Ils ne trouvèrent ni une pierre gravée, ni un tombeau, ni même les os de Robert et d'Anne Darfet. Une épaisse forêt couvrait le sol depuis la mer jusqu'au sommet des montagnes. Le silence profond n'était troublé que par le murmure des vagues et par le chant des oiseaux. C'était vraiment l'empire de la gent ailée. Des légions de serins verdâtres, fort différents de la belle espèce jaune qui s'est perfectionnée par la domestication, le remplissaient et le remplissent encore de leurs gazouillements. Il y avait aussi une multitude de pigeons amoureux, dont la chasse n'a pas détruit l'espèce et qui dépassent en grosseur et en beauté toutes les espèces du continent; des perdrix rouges, des cailles, des bécasses qui n'émigrent jamais et qui ont là leur patrie; des martinets qui n'avaient point connu d'autres terres que cette île enchanteresse; des roitelets (*regulus madeirensis*) et un oiseau charmant dont le nom scientifique est *Curruca Heineken*, qui est vêtu d'un manteau de velours noir et doué d'une voix mélodieuse. Il y avait encore des légions de brillants scarabées, qui constellaient la terre sous les pieds des conquérants, comme les étoiles, le firmament sur leur tête. Malgré les ravages de l'homme, Madère est encore parée aujourd'hui d'une infinie variété de coléoptères; le naturaliste trouve là ses délices, et peut enrichir ses collections de six cents espèces distinctes; les mouches phosphorescentes formaient des illuminations nocturnes; le lézard, ce fléau actuel du jardinier et du vigneron, pullulait sur le sol : la riche nature suffisait à tout, la vie animale circulait aisément au milieu de cette végétation abondante, et toutes les créatures vivantes semblaient se jouer, encore paisibles et heureuses, aux pieds du Créateur !

Les Portugais entraient donc dans un royaume vierge, dans un coin de l'Eden, oublié sur la terre. Autour de l'île, des troupes de veaux marins et de tortues de mer se jouaient comme les dauphins des fables antiques. Une joie éternelle régnait dans la nature, baignée d'une lumière divine. La lumière est la seule chose qui n'ait point changé à Madère. Cette petite île, aujourd'hui si populeuse, si cultivée, si vivante, si imprégnée de la civilisation luxueuse des Anglais qui la fréquentent, n'a rien perdu de sa poésie, grâce à ces rayons incomparables que je n'ai vus nulle part ailleurs, ni à Naples, ni à Palerme, ni même à Malte, si radieux et si transparents. Quand j'abordai, pour la première fois, le rivage de Madère, je me crus transporté dans un autre monde. Ce n'était point l'abondance des fleurs, car j'avais vécu dans le golfe de Gênes, ni les terrasses frangées d'aloës, et les montagnes couronnées de cocotiers, car les régions tropicales m'étaient familières, qui causaient ma surprise

et mon ravissement ; c'était le doux éclat, la sérénité céleste répandus dans l'atmosphère. Les brillantes visions de la lumière paradisiaque ramèneront toujours, chez celui qui a vu le soleil de Madère, l'impression qu'il en a reçue.

Cependant, les compagnons de Zargo se souciaient peu de ces merveilles. En conquérants qui voulaient prendre possession effective du sol, ils mirent le feu aux forêts séculaires qui eussent défié la hache du bûcheron. Les flammes dévorèrent lentement leur proie pendant sept ans consécutifs ; tout fut brûlé jusqu'aux racines, jusqu'aux germes, tout fut rendu à l'homme et à la culture. Aujourd'hui que Madère est jonchée de fleurs importées de tous les coins du monde, on ne distingue plus guère quelles sont les indigènes et quelles sont les exotiques. Il est certain qu'on n'y voit point de ces fleurs simples et sauvages, qui font la joie du botaniste et les délices des gens de goût. En revanche, les fuchsias, les héliotropes et les géraniums y croissent à profusion. Il n'y a point de maisonnette qui ne soit enlacée dans des guirlandes de roses qui envahissent jusqu'au toit. Toutes les fleurs prennent volontiers à Madère des habitudes de plantes grimpantes, et enveloppent les objets qu'elles rencontrent de leurs bras amoureux. Le géranium du Cap acquiert cette forme et s'élève à vingt pieds de haut. On le fauche sans cesse pour le rabattre ; les bignonia, toutes les espèces de *Bougainvilleas* abondent ; le lys blanc, le datura, toutes les fleurs d'Europe, d'Amérique et d'Asie s'y développent à l'aise comme sur leur sol natal. Si féconde est la terre et si doux le climat que la végétation des régions tempérées et celle des régions tropicales sont réunies dans le même jardin, et qu'on voit le framboisier des Alpes à côté de l'ananas des Indes, le poirier de Touraine auprès du bananier d'Amérique, et l'abricotier d'Auvergne appuyé au palmier d'Arabie.

On raconte que lorsqu'on demanda à Christophe Colomb de décrire la Jamaïque, il prit un parchemin qui se trouvait devant lui, le froissa rudement dans ses larges mains, et le posa sur la table, comme une représentation assez exacte de la configuration du sol. On pourrait dépeindre Madère par ce procédé sommaire. D'étroites et profondes vallées, de brusques escarpements, des ravins et des fissures, telle est la topographie générale de cette île de formation volcanique. Cependant elle mérite une description plus détaillée, car cette petite terre, qui n'a que douze lieues de long sur cinq ou six de large et qui ne renferme que 150,000 habitants, serait certainement un des pays les plus renommés du monde, si elle était seulement un peu moins loin de l'Europe.

Quand, après une traversée de sept jours de Southampton et de

six jours de Bordeaux, on arrive dans le port de Madère, des légions de petits canots, chargés des fruits les plus savoureux du monde, accourent au-devant du navire. Longtemps habitant de l'Amérique du Sud et de l'Italie, je n'avais vu nulle part des figues aussi grosses et aussi exquisses, de plus excellents ananas. Ces barques qui enfoncent jusqu'au bord sous le poids des oranges, des bananes et des raisins, ressemblent à des cornes d'abondance glissant sur les eaux. D'autres arrivent pour débarquer les voyageurs, et comme la plage est peu inclinée et qu'on n'a point creusé de criques pour l'abordage, les bateliers se mettent à l'eau quand on approche de la terre. C'est très-joli de voir leurs torses bruns et leurs joyeux visages émerger de la mer bleue, pendant qu'ils poussent vigoureusement la barque sur le sable d'or.

Aussitôt que les yeux se sont accoutumés à la lumière qui les inonde, le premier objet qui frappe la vue ce sont les bonnes gens de Madère, à pied ou à cheval sur le rivage, attendant les nouveaux venus. Quoiqu'ils soient très-accoutumés aux visites et qu'ils vivent en pleine civilisation anglaise, ils avaient, il y a quelques années, un air comique et sauvage, qui faisait penser aux insulaires décrits par Kook. Cela tenait à leur *carapuça*, bizarre coiffure, qu'ils ont abandonnée récemment pour le *wide awake hat* américain, cet affreux couvre-chef dont les planteurs des Etats-Unis ont fait présent au reste du monde. La *carapuça* était une petite calotte, adhérant à la tête, pour ainsi dire par succion. Elle avait au milieu un long manche, fait de drap roulé, gros comme la moitié du petit doigt et haut de six ou sept pouces. Ce manche, qui servait à ôter et à mettre la carapuça, se tenait droit et un peu incliné en arrière au-dessus de la tête. Rien n'était plus grotesque que cette coiffure plus que chinoise sur ces faces épanouies. Aujourd'hui, les madériens n'ont plus rien qui ressemble à un costume national, si ce n'est d'énormes bottes à hautes tiges, dont la nécessité a créé l'usage, à cause de l'abondance des cactus épineux, et que femmes, enfants et jeunes filles portent aussi bien que les hommes. Il y a vingt ans, un homme du peuple monté sur son petit cheval, chaussé de ses grandes bottes et coiffé de sa *carapuça* faisait une figure fort originale, quand il regardait, immobile sur le rivage, l'étranger venir dans son île.

Comme le fond de la population est portugais, il faut, pour que le type ait à ce point changé, qu'il y ait eu dans les veines du peuple de Madère une grande infusion de sang africain. L'air de bonhomie répandu sur les laids visage, la couleur foncée de la peau, l'absence d'harmonie dans le geste, tout indique le mélange des Madériens avec les nègres. Dans les classes moyennes, cette parenté est moins mar-

quée, et, accidentellement, le type anglais se montre dans la population des villes. Le caractère du peuple participe également du caractère des noirs. Gais, bruyants, faciles, un peu enfants, les gens de la basse classe, peu portés aux grands crimes, le sont beaucoup aux petits larcins. On ne retrouve plus rien en eux du fier et passionné portugais, et l'influence du climat, l'isolement, l'infériorité de la situation de colons, ne peuvent suffire à rendre compte d'un aussi complet phénomène. On a prétendu qu'il y avait du sang maure à Madère; mais, outre que le type actuel n'en porte point la trace, on ne comprendrait guère comment l'assimilation des deux races eût pu se faire dans le temps où une haine profonde les séparait dans la péninsule, et cela sans qu'on ait conservé au moins le souvenir de cet événement. Au contraire, il est certain que les Portugais ont importé à Madère plusieurs milliers de nègres pour le travail des cannes à sucre, et que ceux-ci se sont fondus dans la population, puisqu'on ne les retrouve nulle part à l'état de classe distincte.

Prendre terre à Funchal, capitale de Madère, c'est débarquer dans un jardin. Sauf quelques rues pavées, en pente raide, que l'on abandonne aux gens du pays, Funchal est une agglomération de villas séparées les unes des autres par des parterres toujours fleuris. C'est le paradis des riches anglais et des gros marchands portugais qui font avec eux le commerce du vin, du tabac, de la cire et de ce miel exquis, tant apprécié en Angleterre. Les habitants sans professions sont pour la plupart anglais, et la domination temporaire que leur nation a exercée à Madère de 1807 à 1814 n'a pas peu contribué à introduire dans la capitale ces habitudes d'ordre et de propreté qui lui donnent aujourd'hui l'apparence d'un Brighton transporté sous les tropiques. Aucun lieu dans le monde n'est plus fait pour calmer les angoisses de la maladie et pour enchanter la mort; mais aucun n'est aussi plus propice à la guérison. La moyenne de la chaleur est de 18 à 19 degrés centigrades, celle de l'humidité est de 72 degrés, et la quantité de pluie annuelle, de 29 pouces. Encore cette pluie tombe-t-elle si vite, qu'elle s'écoule de même, et l'on a calculé que le nombre de jours où il pleut à Madère ne dépasse guère 80. Point de maladies endémiques, ni épidémiques à Funchal. Point de fatigue et point de bruit. Quelque chose de doux, de serein, d'amoureux, répandu dans l'air et la nature, qui semble au malade calme et résigné le souffle prolongé d'Anne Darfet.

Comme toutes les îles de formation volcanique, Madère est montagneux au centre, et du sommet des anciens volcans sont descendues des ondes de poussière rouge qui s'étalent jusqu'à la mer. C'est cette poussière féconde qui produit l'admirable végétation de

ces îles. A Funchal, elle couvre des pentes moins abruptes que dans les autres parties du pays et forme des couches épaisses protégées par des terrasses. C'est au milieu de ces champs d'abondance que s'élèvent les élégantes quintas des Portugais et des Anglais. Elles s'étendent fort au loin dans la campagne ; car Funchal, qui compte 15,000 habitants, n'en a peut-être pas quatre mille agglomérés. Toutes ces maisonnettes blanches, parées de fleurs éblouissantes, et semées sur la terre rouge, auxquelles les coteaux couverts de vignes font un rideau vers le nord et la mer, une ceinture vers le midi, donnent au côté sud-ouest de Madère un air de fête perpétuelle. Une des plus belles *quintas* est l'hôtel Miles, — un hôtel anglais, cela va sans dire, — et pour la très-modeste somme de trois cents francs par mois, l'étranger est sûr de trouver là une chambre aux meubles simples donnant sur un parterre, un service calme et discret, et d'abondantes tables d'hôtes, ornées d'une foule de jeunes anglaises aux cheveux blonds et aux yeux bleus.

Madère, qui n'est divisé administrativement qu'en deux capitaineries (Funchal et Machico), l'est, au point de vue topographique, en quatre districts d'un caractère tout à fait différent. Nous avons parlé de celui de Funchal, qui occupe la partie sud-est. C'est la région, par excellence, des vignes et des fleurs. C'est là qu'on fait ce vin exquis, dont les contrefaçons ont compromis la réputation dans le monde. C'est là que les oranges, les citrons et les cédrats roulent, abandonnés, sous le pied des promeneurs. Là, il n'y a pas un pouce de terre qui ne porte un cep ou un arbre chargé de fruits, et les géraniums rouges, aux allures grimpantes, s'insinuent autour des racines, s'attachent aux troncs ou se répandent dans les sentiers. Vient ensuite le district du centre, aux pics arides, dentelés et séparés par des précipices ou par des vallées profondes. Le troisième est la région du nord, moins montagneuse mais verte et encore coupée de ravins boisés. C'est la partie du pays qui appartient exclusivement aux Madériens ; elle est parfaitement cultivée et très-peuplée de paysans. Enfin, il y a le district du nord-ouest, tout formé de plaines ondoyantes, tout couvert de pâturages et de troupeaux. On l'appelle le *Paül da Serra*, et on peut le comparer à la queue allongée et traînante du manteau vert du grand pic Ruino. Mais ce qui caractérise également les côtes est, nord et nord-ouest de Madère, c'est qu'elles s'élèvent d'abord brusquement de la mer et que des pentes rapides et presque inaccessibles mènent à des plans à peu près horizontaux. Cette disposition topographique, qui se voit rarement, contribue à rendre sur les plateaux le climat tempéré, et donne ce spectacle ravissant de fraîches prairies et de bestiaux prospères sous le trente-deuxième degré de latitude.

La petite ville de Santa-Anna, qui n'est qu'un gros village habité par les cultivateurs du nord, m'attira la première : de Funchal à Santa-Anna, il n'y a guère que cinq lieues à vol d'oiseau. Mais cinq lieues à vol d'oiseaux dans ces sentiers montueux, pavés de pierres aiguës, hérissés de cactus, et serpentant autour des précipices, deviennent vingt lieues par les détours qu'il faut faire et les difficultés qu'il faut éviter. On part ordinairement de Santa-Cruz, autre village de la côte sud-est, qu'un chemin praticable relie à Funchal. C'est le point où les Portugais ont pris terre, celui où, comme son nom l'indique, ils ont, en débarquant, planté la croix. Santa-Cruz est une espèce d'annexe de Funchal. Les malades y vont chercher un air plus frais et plus vivifiant. De la terrasse de l'hôtel, on aperçoit à trois ou quatre lieues en mer le petit groupe rocheux des Iles-Désertes, tantôt empourprées par le soleil levant, tantôt d'un violet sombre, au milieu des feux du couchant. A Santa-Cruz on trouve des *burriqueïros*, c'est-à-dire des ânicrs, attendant les voyageurs. Mais au lieu d'ânes, ce sont à présent des chevaux de montagnes dont on se sert pour les excursions. Le nom de burriqueïros, toutefois est resté aux individus qui les louent. Leurs services sont fort utiles ; car bien que les distances soient petites dans une île de mille kilomètres carrés, les excursions à pied sont fatigantes et difficiles. Le premier kilomètre surtout, est presque partout en pente abrupte, sur des cailloux ronds, ou, ce qui est pis, des dalles glissantes, ou, chose pire encore, sur des terrains rocheux. Mais le pied des petits chevaux de Madère s'y affermit solidement. A mesure qu'on s'élève, le chemin s'adoucit, il se couvre de bruyères et l'on retrouve, à l'état sauvage, les héliotropes et les fuchsias qu'on a laissés sur le bord de la mer à l'état cultivé. Avant d'arriver au village de San-Antonio da Serra, on rencontre le petit lac suspendu que les gens du pays appellent Lagoa et qui s'est formé dans un cratère solidifié où il est porté comme dans une coupe. A partir de là, le sentier commence à s'enfoncer dans les sapins, et quand on est parvenu au point le plus élevé de la passe de Lamoceiros, on est à une hauteur, au-dessus de la mer, de deux mille cinq cents pieds.

C'est de là qu'on peut contempler la côte nord et qu'on découvre un paysage d'un tout nouveau caractère. A l'est, la côte rocheuse qui mord capricieusement la mer ; à l'ouest, une masse de granit de deux mille pieds de haut, appelée *Penha d'Aguia*, — roc de l'aigle, — qui ne tient à la terre, comme le rocher de Gibraltar, que par un isthme étroit, mais cultivé, et couvert d'habitations. Plus près de soi, des montagnes revêtues de lauriers roses dans les parties les plus arides, et dans les autres, toutes chargées de vignes traînantes.

Un peu plus bas, le gai village de Tayal, avec son église blanche, au milieu de la verdure ; et le sentier de Santa-Anna qui se déroule au loin le long des précipices et qui côtoie les ravins ombreux. A cet endroit, la descente est si raide, qu'il est prudent de mettre pied à terre. On suit le lit desséché d'un torrent qui est un des affluents du *Ribeiro secco*, autre torrent dont le nom indique assez l'état ordinaire.

Il n'y a point à Madère de rivière coulant constamment. La nature poreuse du sol volcanique en est la cause, ainsi que l'inclinaison trop forte des plans. Deux heures après la pluie, toute l'eau qui ne s'est pas précipitée dans une course folle vers la mer est absorbée et disparaît de la surface.

Après avoir suivi une route que l'on peut comparer à la corniche du golfe de Gênes, on arrive au magnifique précipice de *Punta-Cortada*, — Pointe-Coupée — où le chemin, large à peine de deux mètres et incliné de soixante degrés est entaillé dans le rocher. A gauche, un mur qui s'élève, à droite, un autre mur qui descend à pic, sans parapet, et dont la mer profonde baigne la base à dix-sept ou dix-huit cents pieds au-dessous du voyageur. Pour rendre ce passage plus effrayant et plus dangereux, on l'a pavé de dalles étroites et lisses, sur lesquelles les chevaux, même ferrés à glace, ont grand peine à se tenir. Une fois engagé sur ce terrain glissant, il faut aller jusqu'au bout; mais arrivé au tournant de la route le danger diminue et l'on jouit d'un spectacle incomparable. C'est la vallée d'Arcadie ! Les jardins de Funchal semblent arides auprès de cette heureuse végétation ; le blé, la canne à sucre, le bambou sont à demi cachés sous des vignes enroulées autour des arbres et qui, projetant leurs longs bras de l'un à l'autre, forment d'interminables guirlandes ; des huttes pittoresques, couvertes en long chaume et bâties en bambous font croire au voyageur qu'il est transporté sous les tropiques, et de grandes fougères qui frangent les sentiers complètent cette poétique illusion. Le vieux pic Ruino, domine de six mille pieds de haut la scène, et le majestueux Atlantique entoure cet aimable tableau de son mystère et de sa grandeur.

Je restai plusieurs jours à Santa-Anna, sans pouvoir m'arracher à cette vie de l'âge d'or. Un Portugais, qui a fait de sa ferme, non pas tout à fait une auberge, mais une maison hospitalière, « où l'on reçoit les étrangers pour de l'argent, » me faisait avec beaucoup de grâce les honneurs de son pays. Je parcourais avec lui ses cultures. Je remarquais que, malgré la grande proximité des lieux, il y avait entre la population de Funchal et celle du district nord une différence très-profonde : je trouvais chez cette dernière plus de gravité, plus de recueillement, plus de silence. On me dit que je ne me

trompais point ; que cette partie de l'île étant plus fraîche, les Portugais l'avaient, sans le secours des nègres, cultivée eux-mêmes depuis trois siècles, et que les lieutenants-gouverneurs conservaient des ménagements traditionnels pour cette population fière et facilement irritable, digne descendante des compagnons de Zargo.

De Santa-Anna à Saõ-Vicente, la route est ombreuse et facile. Souvent couverte de berceaux de vignes, elle figure une allée de jardin des contrées sud-est de l'Italie. Je fis plus d'un détour à l'intérieur de l'île pour voir de près les âpres montagnes, mais à pied, suivi seulement d'un guide et sans les accessoires de chevaux et bagages qui rendent impraticables l'ascension des sommets. Je ne sais si le Tyrol offre rien de plus frais et de plus grandiose ; mais il manque à ces beautés alpestres ce qui complète l'harmonie de Madère : le mugissement de l'Océan, qui accompagne d'une basse tranquille et profonde les notes légères et mélodieuses de la nature.

Saõ-Vicente possède une seule petite auberge où l'on vous offre ordinairement des festins de l'âge d'or : du pain, et du miel, des fruits et du vin, des gâteaux et du laitage. Par une exception heureuse, j'y trouvai meilleure chère. C'était la fête du village et l'abondance y régnait. Les paysans dansaient au son de la guitare, et des maisons pendaient des festons de feuillages et de fleurs dignes des poésies antiques. De longues guirlandes reliaient toutes les habitations ensemble, comme dans une pensée de joie commune. Les cloches sonnaient à se rompre et les montagnes répercutaient leurs sons. C'était vraiment la fête de la paix et de l'innocence.

Je ne conduirai point le lecteur dans le détail de mes excursions. Le but de mon voyage était *Paül da Serra*, cette plaine vraiment curieuse qui a mérité le nom de *Palus* — Paül — et qui s'étend dans la région des nuages, à quatre ou cinq mille pieds au-dessus de la mer. Elle est très-rarement visitée et n'est guère habitée que par des troupeaux et par des bergers. Presque toujours humide et pluvieuse, cette plaine, sans les mouvements ondulatoires du sol, mériterait d'être comparée à une prairie de la Hollande. Le gouvernement y entretenait jadis une maison de refuge pour les pauvres et les malades. Mais on l'a abandonnée et elle tombe en ruines. C'est la seule maison qui existe dans la plaine. Les bergers eux-mêmes y trouvent la température trop fraîche et, après avoir soigné leurs troupeaux pendant le jour, ils descendent le soir pour aller retrouver leurs habitations dans les vallées.

Revenir à Funchal, après ces excursions, c'est passer tout à coup de la Suisse aux beautés lumineuses du sud de l'Italie. Pour la plupart des visiteurs, Funchal est Madère tout entier, et il faut une santé plus qu'ordinaire pour traverser en tout sens

cette petite île où sont accumulées toutes les difficultés possibles des voyages. On s'étonne que, renfermés dans un espace de douze ou quinze kilomètres carrés, les nombreux malades qui séjournent à Madère n'y éprouvent aucun ennui. Il faut qu'il y ait entre la mer, le ciel bleu, les fleurs, et les souffrances de l'homme, une bien touchante et céleste harmonie ! Disons-le aussi : la position de Funchal, en amphithéâtre au bord d'une baie toujours animée par les bateaux-pêcheurs et par les grands navires qui sillonnent l'Océan et viennent faire des vivres à Madère ; les jolies promenades à cheval sur la route sablée de Caminho-Novo, tout au bord du rivage ; la musique sur les squares ; le club anglais, les salons de lecture, et, par-dessus toutes choses, l'hospitalité des résidents, ces agréments de la vie civilisée dont le charme est doublé quand on les trouve dans une île lointaine, sont pour beaucoup dans le bon souvenir que les malades emportent de leur séjour d'hiver. Comme la traversée est assez chère, — trois ou quatre cents francs en moyenne, — Madère n'est la station hivernale que des personnes riches ou aisées. Aussi, toutes les installations y sont-elles confortables ; chacun a son cheval ou son palanquin. Les voitures n'existent guère et serviraient à peine. Mais un palanquin, — un filet, — comme on dit dans le pays, est un véhicule très-commode pour les malades et pour les femmes. On le loue, y compris les deux porteurs, qui se tiennent constamment à votre porte et qu'on n'a nul souci de nourrir ou de loger, à raison de deux cents francs par mois. Le prix des maisons bien meublées, avec leur jardin très-soigné, est de deux à quatre mille francs pour la saison. On n'a guère d'autres dépenses, car les réunions sont peu coûteuses, et conservent la forme aimable et familière de pic-niques, de *crockets* et de *lunches*.

Il existe pour les gens du pays un autre mode de locomotion qu'on ne s'attendrait guère à trouver sous un pareil climat. Ce sont les traîneaux attelés de bœufs à la montée, et conduits par des hommes à la descente. Quand la pente devient trop rapide, les hommes montent sur des brancards et se contentent de diriger le véhicule qui glisse par son propre poids. Cette coutume m'expliqua qu'on eût pavé en beaucoup d'endroits de dalles étroites et longues des routes déjà très-difficiles pour les piétons et les chevaux. Les paysans de Madère sont très-habiles à diriger dans les chemins sinueux le traîneau rapide qui souvent est lancé avec une vitesse de sept ou huit lieues à l'heure. La sensation qu'on éprouve dans ces moments est vertigineuse ; mais les accidents sont très-rares ; aussi les gros marchands portugais qui habitent leurs *quintas* situées sur les coteaux, au milieu de leurs riches vignobles, descendent-ils gé-

néralement à Funchal, le matin, dans cet étrange équipage. Le soir, après l'heure des affaires, ils remontent à cheval ou en palanquin.

Madère est une de ces îles enchantées des légendes antiques dans lesquelles l'étranger entre aisément, mais d'où il a peine à sortir. Quatre lignes de paquebots anglais se disputent le privilége d'y déposer les visiteurs. La première, celle que je pris moi-même, est l'*Union steamship company*, une des mieux installée, et, je crois, la plus ancienne ; elle va de Southampton au cap de Bonne-Espérance et ses navires s'arrêtent régulièrement à Madère ; la seconde est l'*African steamship company*, qui part de Liverpool et qui fait les escales de la côte ouest de l'Afrique ; la troisième et la quatrième sont celles de MM. Lamport et Halt, partant également de Liverpool, et de MM. Donald et Currie, du port de Plymouth. Mais de toutes ces compagnies si engageantes et si pleines de promesses, quand il s'agit de conduire des passagers à Madère, une seule, — la première, — vous offre une chance certaine et régulière de retour. Ses paquebots partis de Fable-Bay le 6, le 15 et le 25 de chaque mois, touchent ordinairement à Funchal vingt ou vingt et un jours après leur départ.

Quoique les autorités portugaises, s'attachent par un sentiment de défiance plutôt traditionnelle que raisonnée à décourager l'établissement des anglais, ce peuple migrateur, dont le patriotisme est si solide, le caractère national si indélébile, qu'il peut impunément, comme le peuple juif, se répandre par toute la terre, s'est rendu virtuellement propriétaire de Madère. Le commerce y est dans ses mains, les positions les plus délicieuses appartiennent à des Anglais. Ils ont mis et ont bien fait de mettre ce séjour à la mode. Leur exemple est suivi par les Américains du Nord, les Russes, quelquefois même les Espagnols et plus encore par les Allemands. Il ne le sera point sans doute par les Français, qui possèdent dans leur heureux pays des échantillons de tous les climats, et, en pareille matière, se contentent de l'à peu près. Mais, si nous n'adoptons point Madère comme lieu de plaisance, nous pouvons désirer que nos médecins l'adoptent comme station d'hiver pour un grand nombre de malades. Là, on ne trouve ni la poussière de Naples et de l'Égypte, ni les brises froides de Nice, ni l'excessive humidité de Malte ; la belle saison y dure au moins six mois, et il suffirait de s'élever un peu sur les montagnes pour la prolonger davantage. Là le poëte anglais M. Kingslay n'eut pas trouvé sans doute l'inspiration de son *Ode au vent d'est ;* mais il eut pu chanter le doux sommeil des *Mangeurs de lotus*, et les splendeurs d'un ciel « où l'heure de midi ne passe point ».

L. Quesnel.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par M. Siméon Luce. 1 vol. — II. *Souvenirs de l'année* 1848, par M. Maxime Du Camp. 1 vol. — III. *L'Héroïsme en soutane*, par M. le général Ambert. 1 vol. — IV. *Alexis Clerc, marin, jésuite et ôtage de la Commune*, par le R. P. Daniel. 1 vol. — V. *Louis XIII et Richelieu*, étude historique, par M. Marius Topin. 1 vol. — VI. *Un hiver à Rome*, portraits et souvenirs, par M. le marquis de Ségur. 1 vol.

I

Trois noms dominent notre histoire de plus haut que celui des princes dont ils sont contemporains : Richelieu efface Louis XIII, Jeanne d'Arc écrase Charles VII, et du Guesclin fait pâlir Charles V. Les deux premiers de ces noms sont aujourd'hui en faveur auprès de l'histoire, et le nombre est grand des études qui leur sont consacrées. Le dernier a été un peu négligé; nous ne sachions pas que, depuis longtemps, on ait rien écrit de neuf sur l'illustre Breton. Mais il n'aura rien perdu à attendre. Un travail préparé de longue main et sans bruit, dans ces profondeurs de la paléographie et de la diplomatique où la nouvelle école historique aime à descendre va ajouter à l'hommage traditionnel dont le connétable de Charles V est l'objet celui d'une reconnaissance plus motivée et fondée sur des titres nouveaux et plus explicites. C'est du moins ce que fait espérer l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, dont un érudit jeune encore, mais qui a fait ses preuves, M. Siméon Luce, vient de publier le premier volume [1]. L'auteur n'hésite pas, en effet, dès le début, à assimiler son héros à Jeanne d'Arc. « Du Guesclin, dit-il, est, avec Jeanne d'Arc et les rois fondateurs de l'unité nationale, le nom le plus populaire de l'ancienne France; et, comme notre pays partage avec la Grèce le privilége de faire adopter ses grands hommes par l'humanité tout entière, la popularité du héros breton est presque aussi grande à l'étranger que

[1] *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, par M. Siméon Luce, archiviste aux Archives nationales. Tome Ier : *La jeunesse de du Guesclin*. — Hachette, édit.

chez nous. La vie de Bertrand, si bien remplie qu'elle puisse être, ne suffirait pas pour expliquer une telle gloire; en réalité, il est arrivé que la reconnaissance pour les incomparables services rendus par l'illustre capitaine a redoublé l'admiration qu'inspiraient ses belles actions; et, le sentiment et l'imagination se mettant de la partie, ont entouré le vainqueur des Anglais, le libérateur du territoire, d'une auréole légendaire. Il en est des peuples, à ce point de vue, comme des individus : ce n'est pas seulement le mérite des actes pris en soi qui les touche; ils sont d'autant plus reconnaissants que leur détresse était plus grande quand on est venu à leur secours. Un guerrier qui accroît par ses victoires la puissance et le prestige de sa nation, c'est un héros; mais un héros dont le bras parvient à retirer son pays du fond de l'abîme où il était tombé, c'est plus qu'un héros, c'est un sauveur. Or, tout le monde en conviendra, le rôle historique de du Guesclin au quatorzième siècle, comme celui de Jeanne d'Arc au siècle suivant, a ce dernier caractère. »

Ce sera la tâche des volumes à venir de nous montrer si cette assimilation des services du gentilhomme breton à ceux de la vierge lorraine est de tout point justifiée. Celui que nous avons sous les yeux ne nous montre le libérateur du sol français que dans la première partie de sa carrière, quand il ne fait encore que s'essayer à son grand rôle d'exterminateur des brigands et d'expulseur des Anglais. Il ne nous conduit que jusqu'à la bataille de Cocherel, c'est-à-dire jusqu'au moment où du Guesclin, qui était né vers 1320, atteignait sa quarante-quatrième année, et où Charles V, qu'il devait si puissamment aider, devenait, par la mort de son père, roi effectif de la France, qu'il gouvernait à titre de régent depuis la bataille de Poitiers.

Ainsi que le porte le titre, ce volume n'est pas seulement l'histoire de du Guesclin, c'est celle aussi de la France à son époque; non que les événements généraux y soient racontés au long et parallèlement aux faits particuliers de la vie du héros, mais parce que ces derniers sont toujours mis à leur place parmi les autres, qu'ils éclairent et dont ils sont éclairés. Il en résulte forcément des sinuosités dans la marche du récit; mais, lors même qu'elles deviennent des excursions, elles ne font point des hors-d'œuvre; l'intérêt et la nouveauté rachèteraient du reste ce défaut, si c'en était un. Qui se plaindrait, par exemple, des détails qu'à propos de l'école de village fréquentée — sans grand profit, soit dit en passant — par le fils de Robert du Guesclin dans sa première enfance, des renseignements précieux que M. Luce fournit sur l'état de l'enseignement dans les communes rurales au commencement du quatorzième siècle? N'est-il pas curieux d'entendre aujourd'hui un érudit, qui n'affirme rien à la légère et n'est pas, que nous sachions, clérical, déclarer que « c'est une grave erreur de croire que le moyen âge n'a rien connu qui ressemblât à ce que nous appelons l'instruction primaire, et que l'on ne

peut guère douter que, pendant les années même les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul ».

Plus curieux, plus neuf et plus surprenant encore est le grand et complet tableau que trace M. Luce de l'état florissant de la France à la veille de la terrible guerre de Cent-Ans. Les détails authentiques et irrécusables dans lesquels il entre sur la population, « aussi nombreuse au moins que celle d'aujourd'hui, si elle ne la dépassait pas un peu sur quelques points, » sur le bien-être dont elle jouissait, ainsi que sur son développement intellectuel et moral, sont bien propres à fermer la bouche à ceux qui déclament contre le moyen âge, et même à rabattre, à certains égards, nos prétentions et notre vanité présentes.

Hélas! cette prospérité générale, avec le luxe, la mollesse relative et l'immoralité qui s'ensuivirent, furent pour beaucoup, ainsi que cela est arrivé de nos jours, dans les désastres qui nous accablèrent pendant plus d'un siècle. Il y a, en effet, une singulière et bien instructive analogie entre les causes de nos revers d'alors et celles de l'écrasement que nous venons d'éprouver. M. Luce est, à notre connaissance, le premier qui l'ait signalée. Nous ne sommes pas très-persuadés de l'efficacité des leçons de l'histoire, toutefois nous ne saurions nous empêcher de recommander ce rapprochement à nos contemporains.

C'est à l'occasion de la bataille de Poitiers, où l'écroulement de la France fut aussi prodigieux qu'il l'a été à Sedan, que le nouvel historien se demande d'où cet affaissement provint. Après avoir établi que la raison ne pouvait en être dans les faits qu'on lui donne ordinairement pour explication, M. Luce soutient qu'il n'y a pas là de mystère, et que les Français furent battus parce qu'ils devaient l'être. « La défaite des Français avait, dit-il, une cause profonde, inéluctable, indépendante de la bravoure personnelle des soldats, de l'héroïsme, et même, jusqu'à un certain point, de l'habileté de leur chef. Cette cause était la révolution radicale accomplie sans bruit, depuis vingt ans, par Édouard III dans la manière de faire la guerre usitée jusqu'alors. »

Le roi d'Angleterre, rompant avec les traditions chevaleresques, par nécessité, du reste, plus que par calcul, avait donné la prépondérance à l'arme de l'infanterie, et, comme aujourd'hui les Prussiens, introduit et prescrit le service obligatoire. De seize à soixante ans tout Anglais pouvait être appelé sous les armes, et devait s'équiper, selon sa fortune, qui de cheval, de cuirasse, de lance et d'épée, qui d'arc, de flèches ou de pieux. A l'obligation du service avait été naturellement jointe celle d'exercices préparatoires et réguliers. En outre une réforme des armes avait eu lieu, réforme faite à un point de vue tout pratique et entièrement opposé à l'esprit de luxe et d'apparat qui présidait depuis quelque temps à l'armement de la chevalerie. Or les rois de France avaient fait

précisément tout le contraire. Ils avaient bien, comme lui, il est vrai, imposé l'obligation du service; mais les exemptions qu'ils vendaient à tout venant, et qui, en se généralisant, prirent la forme d'un impôt de guerre, annulèrent de bonne heure l'effet de cette mesure. Leurs armées, si nous osons nous servir de ces expressions modernes, devenaient d'autant plus féodales que celles d'Édouard se démocratisaient davantage. La tactique et l'armement de ces troupes aristocratiques étaient d'ailleurs affaire de luxe et de parade, plus propre à entraver qu'à aider les combattants, en cas de revers. L'aide pédestre du fantassin était presque une humiliation pour ces nobles chevaucheurs; on n'y avait recours que le moins qu'on pouvait, et, pourvu qu'il payât, on laissait volontiers le peuple à ses travaux. Cet argent qu'on se procurait ainsi facilement, le vilain étant riche, eut sur les mœurs de la chevalerie un résultat funeste : il y introduisit la corruption et y amena une frénésie de luxe analogue à celle dont notre époque a été saisie. A quatre siècles de distance, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : Poitiers fut le Sedan des Valois.

Du Guesclin figura-t-il à cette bataille? On n'en sait rien, car, malgré les investigations les plus actives, son nouvel historien n'a pu toujours le suivre à la trace; il l'a même plus d'une fois perdu de vue dans les landes arides des chroniques bretonnes. Ce qu'il y a de certain, toutefois, c'est qu'à cette époque, du Guesclin, qui avait environ trente-six ans, était un capitaine renommé et que sa réputation, au moins dans son pays, datait de loin. A peine sorti de l'enfance, il avait fait, dans la célèbre lutte entre Charles de Blois et Jean de Montfort, probablement avec ses jeunes camarades d'école, une guerre de buissons pleine de hardis épisodes qui le réconcilièrent avec ses parents auxquels il avait donné peu de satisfaction, d'abord, et qui lui ont valu l'honneur d'être nommé par Froissart parmi les défenseurs de Rennes contre les Anglais, dès le commencement de la guerre. Cette guerre, d'un côté comme de l'autre, est essentiellement une guerre de partisans; du Guesclin y joue un rôle aussi brillant, mais plus généreux et plus honnête surtout, que celui des autres chefs de bandes, au moins à ce qu'affirme M. Luce, qui tient fort à ce qu'on ne confonde pas le futur exterminateur des grandes compagnies avec les brigands dont il délivra le pays. Nous partageons le sentiment de l'auteur à cet égard, sans nous dissimuler toutefois que nous n'avons guère pour garantie du fait, au commencement surtout, que l'ensemble de la conduite du connétable et sa bonne réputation.

Sur la formation, la composition et l'organisation de ces grandes compagnies, qui furent le fléau du temps, et dont l'anéantissement fait la meilleure part de la gloire de du Guesclin, M. Luce a des renseignements qui les présentent sous un aspect assez original, et dont les bandes garibaldiennes et les bataillons de la Commune nous donneraient, selon lui,

une assez juste idée. Ce qu'elles firent en France, les excès qu'elles commirent, les horreurs dont elles se souillèrent, nous font comprendre à quoi nous étions réservés si l'incendie démocratique de 1871 n'avait été étouffé dans son foyer. Du Guesclin fit, au quatorzième siècle, pour le salut de la société, ce que le vainqueur de Magenta avec les débris de nos régiments a fait, il y a quelques années, sous nos yeux. Nul besoin, après cela, de recommander les pages où M. Luce raconte le duel, tantôt impétueux et tantôt plein de feintes de du Guesclin contre les routiers : elles fourmillent d'incidents dramatiques. Sans rien ôter à la gloire et à la reconnaissance qui est due à du Guesclin pour le service qu'il rendit, sur ce point, à la France, l'histoire doit dire qu'il ne fut pas seul à courir sus aux soldats-brigands; M. Luce a déterré les noms de quelques hommes courageux, sorte de francs-tireurs du temps, qui leur donnèrent vigoureusement la chasse. C'est à ce genre d'exploits, où, grâce à sa force personnelle, à son intelligence, à son intrépidité et à sa connaissance des lieux, il s'était fait de bonne heure une renommée à part, que du Guesclin a dû surtout sa popularité. La guerre de guérillas était sa spécialité ; il y brillait d'un éclat sans égal quand, après le traité de Bretigny, il fut chargé par le régent de faire vider les lieux aux bandits dont la paix entraînait le licenciement.

Du Guesclin n'était plus alors le petit gentilhomme breton faisant avec les « gars » de son village ce que, plus tard, firent aux mêmes lieux les chouans.

M. Luce qui, à force de recherches aussi sagaces que patientes, lui a rendu plus de vingt ans d'histoire et une foule de prouesses parfaitement historiques, bien que d'apparence légendaire, nous le montre renommé partout alors pour ses talents, sa bravoure, sa loyauté auprès des grands et des princes du sang qui se disputaient à qui l'aurait pour lieutenant dans ses domaines. Mais, où sa popularité était surtout grande, c'est auprès des gens de guerre et des pauvres paysans « dont il était l'idole », dit son historien. Ce fut là, sans doute, ce qui lui valut, de la part de Charles V, grand ménager de l'estime populaire, la mission de mettre fin aux ravages des grandes compagnies.

« L'histoire, dit M. Luce, n'a rien su jusqu'à présent de cette période de la carrière du futur connétable, et pourtant c'est celle qui a été la plus féconde, sinon en triomphes éclatants, du moins en œuvres utiles; c'est celle où le chevalier breton a rendu le plus de services aux gens des campagnes et principalement conquis sa popularité. Nous-même, malgré des recherches poursuivies pendant des années avec une véritable passion, nous n'avons pu recomposer, pour ainsi dire, que par fragments, la vie de du Guesclin depuis la paix de Bretigny jusqu'au compromis d'Evran. Si rares et si isolés que soient ces faits, ils donnent l'idée d'une œuvre immense et vraiment héroïque. Chaque journée est marquée par

un fait de guerre, et l'on dirait que Bertrand trouve le moyen d'être partout à la fois... Une activité aussi extraordinaire fait penser aux travaux de l'Hercule mythologique, d'autant plus que l'adversaire des compagnies anglo-navarraises terrasse, lui aussi, des monstres malfaisants et nettoie des étables d'Augias. »

Ces travaux — au nombre de plus de douze — de l'Hercule français sont couronnés par la victoire de Cocherel, gagnée la veille du sacre de Charles V, et qui vaut à du Guesclin le titre de comte de Longueville. A partir de ce moment, du Guesclin est en plein dans l'histoire, et la tâche de son biographe, tâche herculéenne aussi, deviendra moins pénible. Nous ne doutons pas néanmoins que, pour être entré sur un terrain plus connu, l'auteur y fasse moins de découvertes ; car on peut dire du moyen âge ce que la Fontaine disait de la fiction poétique, que « c'est un pays plein de terres désertes ». Nous attendons donc, sinon sans impatience, du moins sans inquiétude, la suite de l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, assuré que la marche un peu laborieuse du présent volume s'allégera dans les autres, où le cheminement ne se fera plus à la sape et sur un terrain aussi inculte et aussi ingrat que celui qui vient d'être exploré.

II

Au lendemain de la révolution de 1848, M. de Lamartine donna de ce coup de main politique un récit qui affichait la prétention d'en être l'histoire, et n'était, au fond, que l'apologie du gouvernement qui en était sorti et la glorification de son chef : *Oratio pro domo sua.* Ce qui a été écrit depuis sur cet escamotage démocratique ne vaut guère mieux ; en somme : nous n'exceptions de ce fatras que deux livres très-différents mais très-remarquables : *l'Histoire de la révolution de février* par M. Victor Pierre, publié il y a deux ans et dont nous avons parlé ici[1], et *les Souvenirs de l'année* 1848 que vient de publier M. Maxime Du Camp[2]. L'un est un tableau d'ensemble, l'autre un croquis épisodique, distingués chacun dans leur genre respectif. Nous recommandons le premier aux lecteurs du second, pour lequel il servira de cadre. Le volume de M. Du Camp en a besoin. L'auteur ne s'est pas proposé en effet — et nous le regrettons fort — de peindre dans ses préludes, son explosion et ses conséquences amères cette étourderie du Paris qu'il connaît si bien ; il s'est borné à raconter les scènes où il a été acteur ou témoin. Sauf une indifférence politique trop grande à notre avis, un désintéressement qu'on pourrait presque prendre pour du dédain à l'endroit de choses qui comptent au premier rang parmi nos préoccupations, à nous, les *Souvenirs de l'année* 1848 sont

[1] Voir *le Correspondant* du 10 novembre 1873.
[2] 1 vol. in-12. Hachette, édit.

animés de sentiments auxquels on ne saurait qu'applaudir. Une raison droite, une intelligence sagace, une profonde aversion de la phrase et une perception exquise du ridicule : voilà ce qu'on y trouve à chaque page. Les imbéciles engouements de la bourgeoise, la sotte crédulité des masses populaires, la coupable industrie des charlatans politiques qui exploitent ces infirmités particulières à la nature française, sont, de la part de M. Du Camp, l'objet de railleries amères. Ainsi, par exemple, ces banquets réformistes qui servirent de prélude à la révolution de février et que la bourgeoisie libérale prenait au sérieux sont, par lui, racontés de la manière la plus bouffonne. Nous ne pouvons nous empêcher de citer, quoique un peu long, le récit qu'il fait de celui de Rouen (décembre 1847).

« La fine fleur de l'opposition trônait à une table spéciale, tous les commis-voyageurs en agitation s'étaient donné rendez-vous dans ce que l'on ne cessa d'appeler « la capitale de l'opulente Normandie ». Il y avait là MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Crémieux, Drouyn de Lhuys, des journalistes, quelques avocats du cru et trois députés de la Seine-Inférieure. La salle était immense, pleine et pavoisée de drapeaux tricolores ; une tribune s'élevait, où les orateurs parurent l'un après l'autre, lorsque l'on eut mangé une proportion suffisante de veau et de cochon de lait. La chair n'avait point été succulente ; l'éloquence ne le fut pas davantage : un journaliste nommé Cazavan revendiqua pour Rouen l'honneur de marcher à la tête de la civilisation européenne, et M. Odilon Barrot, en habit bleu, en pantalon gris, se frappant sur la cuisse, croisant les bras, se démenant comme un lion et agitant sa tête sans crinière, parla de tout — du char de l'État — de la coupe décevante de la popularité — de l'hydre de l'anarchie — du fatal aveuglement du pouvoir, — de la stérile ambition qui sème les torches de la discorde — de la moralisation des classes pauvres — de l'humble argile humaine ennoblie par la pensée. Jamais avalanches de lieux communs, enlaidis de phrases toutes faites et de cacophonies d'images n'avait roulé sur nous... nous étions stupéfaits. Quoi ! c'est ainsi que l'on s'adresse aux multitudes ; ce sont de telles niaiseries qui font effet ? C'est cette rhétorique, plus creuse encore que redondante qui plaît et qui émeut ? Nous n'en pouvions revenir, et lorsqu'au milieu de la nuit, une fois le banquet terminé, nous nous promenâmes sur les quais de la Seine, nous n'eûmes pas assez d'éclater de rire, assez de quolibets pour nous moquer de ce que nous avions entendu. »

Deux mois après, dans la surprise du 28 février, ce n'est plus le rire, c'est le sarcasme qui jaillit de la plume de l'auteur lorsqu'il nous montre ces parisiens ahuris et penauds qui voient se retourner contre eux, sous la forme d'une révolution qui les ruine, la puérile niche qu'ils voulaient faire au « roi de leur choix ».

« Paris avait joué à l'émeute et aboutissait à une révolution ; il avait acclamé la réforme et il proclamait la République. La suffisance étourdie et la sotte rhétorique d'Odilon Barrot avaient mené le branle ; sous prétexte de consolider nos institutions, on les renversait, et, au lieu d'un changement de ministre, on obtenait l'effondrement du pouvoir.

Après avoir signalé ce beau résultat de la campagne oratoire des banquets réformistes, M. Du Camp fait, au sujet de ceux qui l'avaient conduite, cette remarque aussi juste que piquante : « Les ambitieux vains, naïfs, ignorants et bavards, comme Odilon Barrot, sont la plus dangereuse engeance que l'on puisse voir ; ils ressemblent à l'apprenti sorcier qui connaît le mot par lequel on ordonne au balai d'aller chercher de l'eau, mais qui ignore celui par lequel on l'arrête ; la maison est inondée, le village aussi et tout le monde est noyé. »

Des apprentis sorciers de ce temps, il en reste encore que l'âge n'a rendus ni plus forts dans leur art, ni plus réservés dans leurs entreprises. Ce qui reste aussi, c'est un bon nombre des inondés du temps, échappés à la submersion, et tout prêts encore à recommencer. Alors ils battaient des mains pour la « réforme » ; ils votent aujourd'hui pour la « République conservatrice ». Si l'on ne savait pas M. Maxime Du Camp édifié comme il l'est sur la perfectibilité politique du bourgeois de Paris, on pourrait croire qu'il a écrit ses *Souvenirs de* 1848 à son intention, tant il en ressort de leçons, tant les enseignements de 1848 sont applicables à 1876 ; tant l'état actuel ressemble à celui d'alors ! « Au-dessus et en dehors des trois groupes qui s'étaient saisis par ambition des destinées du pays, les hommes d'autrefois demandant leur inspiration aux plus exécrables doctrines des Marat, des Fouquier-Tinville, des Billaut-Varennes, les fanatiques du jacobinisme et de l'Hébertisme, traînant à leur suite tous les déclassés ignorants et envieux, vaticinaient dans les clubs, agitaient la population pour tenir en échec les fractions d'un gouvernement qui ne gouvernait pas et tremblait devant ces Épéménides de la Terreur. »

N'est-ce pas encore, à peu de choses près, cela aujourd'hui ? On serait donc tenté de voir ici un apologue ; mais, nous l'avons dit, l'auteur, qui croit peut-être au progrès général de l'humanité, nous a tout l'air d'en excepter le parisien et peut-être le Français. « J'ai été sevère, dit-il, pour cette révolution qui a été un coup de main et une surprise ; vue à travers l'histoire, elle m'a fait pitié ; vue face à face, comme je l'ai regardée jadis, elle m'a fait rire, car je l'ai trouvée grotesque... *a priori*, sous le régime constitutionnel, une révolution est criminelle ; *a posteriori*, elle est funeste. Il n'est pas d'entêtement gouvernemental, si obtus qu'il soit, qui ne cède forcément à la pression de l'opinion publique manifestée par les élections et au mécanisme parlementaire amenant des changements ministériels. L'histoire d'Angleterre depuis deux cents ans est là pour le

prouver. Il s'agit simplement de respecter la légalité, tout en usant des armes courtoises qu'elle ménage aux combattants, et de savoir attendre. C'est malheureusement ce que nous ne savons pas faire, et nous offrons ce problème très-curieux d'un peuple qui adopte une forme de gouvernement spécialement combinée pour éviter les révolutions, et qui ne fait de révolutions qu'à l'aide de cette même forme de gouvernement... Est-ce donc à dire que nos mœurs politiques ne sont pas en rapport avec nos institutions? Je commence à le croire et j'en suis fort affligé... Depuis cette révolution de février, dont j'évoque le triste fantôme, nous avons vu bien d'autres bouleversements et des conséquences autrement graves; ceux-là ne m'ont point fait rire, ils m'ont révolté; ils m'ont appris à douter de l'intelligence et du salut de mon pays. »

Faut-il donc, en effet, s'abandonner à ce désespoir? M. Maxime Du Camp raconte qu'au lendemain du 28 février, M. Cousin, très-impressionnable, comme on sait, fut pris d'un découragement qui mit toute sa philosophie en désarroi. « Courons nous jeter aux pieds des évêques, s'écriait-il en levant les bras au ciel ; eux seuls peuvent nous sauver ! » Certes, nous ne nous abusons pas sur ce qu'il y avait de sérieux, dans ce cri que la pantomime du personnage et le souvenir de ses théories célèbres rendaient fort ridicule dans sa bouche ; nous sommes très-disposé à sourire avec M. Du Camp de la désolation du grand eclectique ; au fond pourtant, n'y avait-il pas là une illumination vraie? Si quelque chose pouvait nous rendre le bon sens politique, ne serait-ce pas le sentiment chrétien que nous avons perdu? L'Angleterre doit-elle à autre chose la supériorité qu'elle a sur nous, à cet égard ?

III

Deux classes d'hommes sont particulièrement faites pour s'apprécier : le prêtre et le soldat, parce que leur vie se ressemble à beaucoup d'égards, et que l'abnégation, le courage, le dévouement, en sont l'essence. Le prêtre ami du soldat et le soldat ami du prêtre, y a-t-il rien de plus naturel? Aussi ne sommes-nous point surpris de voir aujourd'hui un brave et loyal militaire venir rendre à l'héroïsme déployé par notre clergé, dans la dernière guerre, le même hommage qu'a reçu notre armée. Le livre du général Ambert : *L'héroïsme en soutane*[1], ne peut étonner que des esprits superficiels et scandaliser que des sots. Quant aux sarcasmes dont il a été l'objet dans la presse radicale, c'était un éloge qui lui revenait de droit.

Ce livre manquait à l'histoire des événements militaires de 1870-1871 ; la part que l'Église y a eue par ses prêtres, ses religieux, ses sœurs hos-

[1] 1 vol. in-12. Dentu, édit.

pitalières, n'avait pas été, jusqu'ici, suffisamment signalée. Quelques épisodes du rôle joué, dans cette lutte sanglante, par les personnes vouées à la vie religieuse avaient été retracés, soit incidemment, soit dans des publications spéciales ; mais il n'en avait pas été fait de tableau général. Il restait donc à peindre dans son ensemble ce grand mouvement de charité et à raconter un nombre infini d'actes sublimes et touchants demeurés inconnus hors du petit cercle des hommes qui en avaient été les témoins émus. Qui ne se souvient de la paternelle sollicitude dont le clergé fut saisi à l'annonce de la guerre, de l'empressement que prêtres, religieux et religieuses mirent à offrir au gouvernement leurs services, de l'affluence des demandes collectives et individuelles qui furent adressées au ministre de la guerre pour obtenir l'autorisation d'accompagner nos troupes sur les champs de bataille ? Ces sollicitations, ces instances, croissant en proportion des revers et des périls à encourir, ce magnifique élan rendu vraiment glorieux par sa chaleur et sa durée, M. le général Ambert, quoiqu'il en ait parlé avec admiration, ne lui a pas accordé, dans son livre, toute la place qu'il méritait, selon nous : il l'a constaté plutôt que décrit. « Tels furent les vœux de tous, dit-il à propos des prêtres qui s'offraient de toutes parts : Servir la patrie et soigner les soldats..... Au commencement de septembre plus de dix mille demandes étaient arrivées au ministère de la guerre. » Mais déjà, sans nominations officielles, sans traitement, il y avait des prêtres partout où l'on se battait et où l'on s'apprêtait à se battre. Ce que firent ces aumôniers improvisés, ce qu'ils souffrirent et adoucirent de souffrances, ce qu'ils relevèrent de courages et consolèrent de regrets, ce qu'ils mirent de sourires sur des lèvres glacées que, sans eux, le désespoir eût crispées peut-être, c'est ce que, après une vue générale des services du clergé dans l'histoire, nous raconte le général Ambert. Cette première partie de son livre est pleine de récits émouvants recueillis de tous côtés aux sources authentiques et dont beaucoup étaient restés inconnus.

Auprès des héroïques aumôniers des armées en campagne, M. Ambert place un autre groupe de prêtres dont la charité simple et le patriotisme ferme et souvent ingénieux n'ont pas été assez remarqués ou assez loués : nous voulons parler de ces humbles curés de campagne demeurés au milieu de leurs paroissiens pour les rassurer, les conseiller, leur prêter, auprès des envahisseurs, le secours, hélas ! souvent inefficace de leur caractère et de leur âge, ou pour mourir du moins avec eux. Les traits de courage et de dévouement abondent ici autant qu'ailleurs et touchent d'autant plus qu'ils sont moins attendus et moins en scène. La plupart, à cause même de l'obscurité du cadre où ils s'accomplissent et de l'inconsciente grandeur des victimes qui s'immolent, ont une véritable sublimité.

Ce qui, toutefois, va plus vite et plus droit au cœur, c'est l'intrépidité sereine de ces rustiques frères des écoles et de ces douces sœurs de la

Charité, dont les uns vont jusque sous le feu ramasser les mourants et les morts et dont les autres, le regard attendri et le sourire à la bouche, pansent, aux hôpitaux improvisés, les blessés enlevés au champ de bataille, les aident à mourir quand elles ne peuvent les sauver et, parfois, succombent d'épuisement à côté d'eux en les soignant.

Ces spectacles, qui sont un adoucissement aux amertumes de la défaite et, de l'aveu même de l'ennemi, une gloire au milieu de l'humiliation des vaincus, le général Ambert nous les montre partout, au fort du combat, à l'ambulance, dans la captivité où sont emmenés nos soldats qu'une étourderie criminelle avait lancés dans une guerre pour laquelle rien ne les avait préparés. L'auteur y a joint ceux plus douloureux et plus marqués encore, des caractères sacrés du martyr, qu'offrit la guerre sociale succédant, au sein même de Paris, à la guerre étrangère.

Venant d'un soldat, cet hommage rendu à des prêtres, à des religieux, à des femmes vouées à Dieu, revêt une autorité particulière, que relève encore la franchise militaire et la chaleur dont il est empreint. Peut-être l'émotion n'en est-elle pas assez contenue par endroits et le récit eût-il gagné à être plus sobre et plus dégagé d'entraînements politiques ; mais il n'y a rien d'étonnant à voir un homme d'épée chercher parfois dans l'ordre des choses humaines l'explication de faits de guerre aussi inouïs que ceux dont nous venons d'être victimes. Ce qui surprend bien davantage, c'est de l'entendre avouer, après avoir bien considéré nos revers, que la cause en est plus loin et plus haut : « Pour que de telles choses se soient vues, il faut, de notre part, dit M. le général Ambert, autre chose que des imprévoyances. Peut-être nous manquait-il des canons et des soldats, mais il nous manquait surtout les nobles croyances qui, à la longue, pétrissent les grandes nations. La foi était morte en France, l'autorité n'était plus entourée du respect de la foule, la discipline n'existait nulle part ; les caractères, amoindris, s'endormaient dans les jouissances. Tous les niveaux s'abaissaient. Une littérature facile, impudente, sans esprit, circulait des antichambres aux salons, tandis qu'un luxe ridicule et puéril troublait les existences de la province et de Paris. »

On ne saurait mieux dire et plus juste. Toutefois, il faut reconnaître que « tous les niveaux n'avaient pas également baissé »; la preuve en est précisément dans la hauteur où s'est élevé et maintenu cet *héroïsme en soutane*, dont l'auteur nous a retracé un tableau si sympathique.

IV

Au volume de M. le général Ambert, dont les dernières pages sont consacrées, comme nous l'avons dit, non plus seulement aux héros, mais aux martyrs en soutane, se relie d'elle-même la biographie touchante que le R. P. Daniel, de la compagnie de Jésus, a récemment publiée d'un

de ses confrères, le P. Alexis Clerc, fusillé à la prison de la Roquette dans les derniers jours de la Commune[1]. C'est comme la continuation des lignes que le général lui a consacrées et où il cite de lui cette belle lettre écrite de la prison dont il ne devait plus sortir que pour aller à la mort? « Oh ! prison, chère prison, toi dont j'ai baisé les murs en disant : *Bona crux !* quel bien tu me vaux ! Tu n'es plus une prison, tu es une chapelle; tu ne m'es plus même une solitude, puisque je n'y suis pas seul et que mon seigneur et mon roi, mon maître et mon Dieu y demeure avec moi; ce n'est plus seulement par la pensée que je m'approche de lui, ce n'est plus seulement par la grâce qu'il s'approche de moi, mais il est réellement et corporellement venu trouver et consoler le pauvre prisonnier. »

Qui, en lisant ce billet écrit sous les verroux et où respire la foi tendre et passionnée des premiers martyrs, ne se sent pris du désir de connaître de plus près la belle âme qui a exhalé ces paroles, d'apprendre ce que fut et ce que dut faire dans sa vie l'homme qui regardait d'un tel œil la prison dont il n'espérait guère sortir que pour être fusillé ! Ce désir sera pleinement satisfait par le livre du P. Daniel, et nous ne craignons pas d'affirmer que l'intérêt de ce volume dépasse encore celui qu'on peut s'en promettre.

C'est en effet une attrayante figure de prêtre, que celle du P. Clerc, dont la sainteté, comme le remarque son biographe, est avant tout « gracieuse ». Sous la robe du jésuite, qu'il ne portait d'ailleurs que depuis une quinzaine d'années, le P. Clerc avait gardé les traits essentiels qui distinguent l'enfant de Paris, le polytechnicien et l'officier de marine : l'esprit éveillé, le savoir grave, la cordiale simplicité. Ce n'était pas, en effet, un Éliacin élevé à l'ombre de l'autel, loin des villes, dans la pieuse ignorance des choses du siècle. Les villes, il les avait connues, à commencer par Paris dont il était. Le siècle, il y avait tenu sa place avec distinction et en avait vu les bons et les mauvais côtés, avant d'entrer dans le sanctuaire.

« Alexis Clerc, dit le P. Daniel, naquit à Paris le 12 décembre 1819, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, où il fut baptisé le lendemain. C'était, de toute façon, un véritable enfant de Paris, appartenant à cette classe moyenne dont le rôle était déjà grand alors, mais l'ambition plus grande encore et dont l'importance politique atteignit son apogée sous la monarchie de Juillet. L'éducation d'Alexis, confiée de bonne heure à l'Université, fut ce qu'elle pouvait être sous le régime du monopole, ni pire ni meilleure que celle de tant d'enfants de la bourgeoisie parisienne, auxquels leurs professeurs inoculaient tous les

[1] *Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune*, simple biographie, par le P. Daniel. 1 vol. in-12, Albanel, édit.

jours l'indifférence et le doute et qui ne voyaient le prêtre que de loin en loin, comme un fonctionnaire dont on n'a besoin que dans trois ou quatre circonstances de la vie et après la mort. » Il n'était pas né pour être incrédule, et il nous dit qu'il avait même de grandes dispositions à tourner son cœur du côté de l'infini ; « mais, ajoute-t-il, le poison du collége eut vite et longtemps raison de ma naïveté et de mon désir de sainteté. »

Entré à l'École polytechnique le 26e de sa promotion, il en sortit le 23e, et choisit, entre les carrières pour lesquelles, grâce à ses succès, il avait le droit d'opter, celle de la marine, où rien cependant dans ses aptitudes et ses goûts ne semblait l'appeler, mais où la Providence évidemment l'inclina, car c'est le spectacle des choses qu'il vit, en qualité de marin, qui amena sa conversion d'abord, et, plus tard, détermina sa vocation. Il avait perdu depuis bien des années la foi, quand le bâtiment qu'il montait débarqua aux îles Gambier, habitées par une population anthropophages, qu'en moins de dix ans des missionnaires catholiques avaient convertie, et dont Alexis Clerc put contempler de ses yeux la miraculeuse transformation. Lui-même a raconté, dans des lettres écrites sur le moment, l'impression que lui fit le tableau de cette église naissante, d'où s'échappa pour lui comme un premier trait de lumière.

Dieu lui ménagea, à son insu comme toujours et malgré lui, l'occasion et les moyens de suivre des yeux ce rayon lumineux sans trop s'en distraire. Au bout de deux ans de navigation dans les mers australes, il avait demandé son rappel en France : il ne l'obtint qu'au bout de quatre. Ces deux nouvelles années de solitude à la mer l'avaient remarquablement mûri, lorsqu'il rentra pour quelques mois dans sa famille, et, dès lors, il consacrait tous ses loisirs à des lectures d'un ordre élevé. Le séjour qu'il fit à Paris, où il y avait dans les esprits comme une fièvre d'idées religieuses et où le P. Lacordaire et le P. de Ravignan entraînaient à Notre-Dame l'élite de la jeunesse, ne pouvait pas être et ne fut pas sans action sur lui, on en a la preuve ; mais, précisément parce que c'était un caractère fort, il ne se laissa pas enlever immédiatement par ces grandes manifestations de la foi qui en entraînèrent tant d'autres. Deux années encore se passèrent pour le jeune marin dans ce travail intérieur que favorisèrent, comme précédemment le service naval qu'il avait repris, les stations qu'il fit sur la côte d'Afrique, ainsi que ses fréquentations accidentelles avec les misionnaires, relations auxquelles nous fait assister par moments sa correspondance, dont de précieux fragments ont été recueillis par son biographe.

A partir de 1847, Alexis Clerc avait fait un pas décisif ; il était catholique ; mais ce pas, auquel d'autres auraient cru pouvoir s'arrêter, n'était pour lui que le premier d'une carrière dont il embrassa dès le premier jour, on peut le croire, les vastes proportions : la carrière d'apôtre. Il y

débuta en cherchant — tâche délicate et chère, où il n'eut pas la joie de réussir — à ramener à Dieu son vieux père, riche et honnête négociant, qu'une éducation voltairienne avait naturellement jeté dans le libéralisme présomptueux et borné qui fit la révolution de Juillet et ne comprit rien au mouvement de réaction religieuse qu'elle provoqua. C'était, pour ce fils aussi respectueux qu'affectionné, une mission sainte à laquelle le poussaient la nature et la foi, mais dont il sentait toutes les difficultés ; aussi les lettres qu'il écrivit à ce sujet respirent-elles le zèle le plus vif, mais en même temps le plus discret ; la tendresse et le respect s'y unissent dans la plus parfaite mesure à la discussion philosophique et à la supplication filiale. La lecture en est du plus grand intérêt : il nous semble que saint Augustin aurait écrit ainsi à son père, si l'époux infidèle de Monique avait vécu jusqu'à la conversion de son fils. Ces lettres prennent le caractère d'un drame douloureux vers la fin, quand Alexis, que sa vie de marin, reprise après un congé assez court, n'a pas détourné de ses études religieuses, se décide à annoncer à son père qu'après avoir eu le bonheur de revenir à la vérité, il regarde pour lui comme un devoir de travailler à y ramener les autres, qu'il échange l'uniforme d'officier pour la soutane, et quitte son vaisseau pour le séminaire. Le vieillard, qui ne saurait s'élever jusqu'à comprendre les motifs d'une telle détermination, en éprouve un amer déplaisir et emploie pour la combattre des moyens qui mettent le cœur de son fils aux plus cruelles épreuves. N'a-t-il pas à craindre en effet que cette résolution où il voit et a droit de voir un appel d'en haut ne change en haine l'indifférence religieuse du vieillard? Vainement s'épuise-t-il en ménagements pour prévenir ce malheur ; la joie de voir ce père au pied de l'autel le jour où il y monte pour la première fois lui est refusée. Aux griefs de l'incrédule bourgeois contre son fils s'en joint un plus grave à ses yeux que tous les autres, celui de s'être fait jésuite.

C'est en effet dans la Société de Jésus que le jeune marin était entré en quittant le service, et il l'avait choisie parce qu'il l'avait vue à l'œuvre dans une carrière où elle est plus particulièrement admirable, dans ses missions au milieu des peuples païens, en Asie, en Afrique, chez les insulaires de l'Océanie. On trouvera à cet égard, dans le récit de la campagne d'Alexis Clerc sur le *Cassini*, des détails très-curieux concernant la mission de Chang-Haï. Avec le tableau de cette mission dont l'impression sur Alexis Clerc fut si grande, ce récit nous montre celui non moins intéressant du progrès chrétien qui s'accomplissait dans l'esprit du jeune marin et que secondait une de ces amitiés saintes, comme en offre l'histoire de presque tous les hommes que Dieu a rappelés à lui en ce siècle.

Envisagée sous ce rapport, c'est-à-dire par sa ressemblance avec celle de ces admirables jeunes gens revenus courageusement au catholicisme,

comme nous en avons connu tous, la biographie d'Alexis Clerc prend place parmi les documents qui serviront un jour à caractériser la physionomis morale de ce siècle. C'est ce qui nous en a fait principalement signaler la première partie. De la seconde, que pourrions-nous dire, sinon que c'est une vie de saint martyr, et que la plume distinguée du P. Daniel lui a donné le charme doux et pénétrant qui appartient en propre à cette sorte de livres.

V

Si, dans le monde, il est si difficile de ramener l'opinion sur le compte des hommes — surtout quand elle est manvaise —, combien ne l'est-il pas davantage dans l'histoire, qui n'est trop souvent que le bruit du monde perpétué et fortifié de l'autorité qu'acquiert tout ce qui a duré? C'est donc une rude tâche que celle de réformer les jugements traditionnels, quels qu'ils soient, et principalement les jugements défavorables, car, de nos semblables, nous croyons plus volontiers le mal que le bien. Mais si cette tâche est pénible et demande du courage et des efforts, en revanche, elle a, en soi, de l'attrait et vaut toujours de l'estime à qui l'entreprend. Le combat pour la vérité plaît à tous, à ceux qui le regardent comme à celui qui le livre.

Ce genre de combats sera une des gloires de notre temps. A aucune autre époqne, les rectifications et les réhabilitations historiques n'ont été plus nombreuses, et ce recueil s'est toujours fait un devoir de s'y associer. Tout récemment encore *le Correspondant* prêtait sa publicité grave à la défense d'une des mémoires les plus universellement dépréciées de notre histoire nationale et donnait à ses lecteurs, chez qui le souvenir en est encore tout frais, la primeur du curieux mémoire de M. Marius Topin sur les relations entre Louis XIII et Richelieu et les sentiments réciproques du prince et du ministre. Ce travail vient de paraître en volume[1] et sera, sous cette forme où il est plus facile d'en saisir l'ensemble, plus remarqué encore qu'il ne l'a été ici où il n'a pu être lu que par fragments successifs.

La thèse que s'était proposée M. Topin était hardie, car s'il n'était pas précisément le premier à la soutenir, il la formulait plus carrément qu'on ne l'avait fait encore; il se heurtait à tous les historiens du cardinal et du roi, au sentiment de tous ceux qui jusqu'ici avaient touché de près ou de loin à leur vie, et — obstacle plus décourageant, sinon plus considérable — au préjugé populaire nourri par la littérature à la mode, le roman et le théâtre. Partout en effet où le roi a été montré en

[1] *Louis XIII et Richelieu.* étude historique, accompagnée des lettres inédites de Louis XIII au cardinal Richelieu, par Marius Topin. 1 vol. in-8. — Didier, édit.

face de son ministre, le premier a été sacrifié au second : comme si, pour élever l'un à sa juste hauteur, il était nécessaire de rabaisser l'autre!

Certes, ce que l'équité demandait de l'histoire, ce n'était pas qu'elle égalât Louis XIII à Richelieu en intelligence, en perspicacité, en initiative et en résolution; mais qu'elle n'en fît pas quelque chose de moins qu'un roi fainéant, c'est-à-dire, un esclave couronné qui sent sa chaîne et qui, sachant qu'il peut la briser, n'en a pas le courage. Entre ces deux extrémités, il y avait un milieu qu'une étude des sources de l'histoire eût fait trouver à qui aurait su s'affranchir du convenu et secouer le joug du préjugé. En regardant de près la conduite du roi avec son ministre, on se serait convaincu que, si le premier ne fut pas pour le second ce que Henri IV avait été pour Sully : — de pareils hommes ne se rencontrent pas tous les jours! — du moins lui accorda-t-il une estime raisonnée, une considération profonde, une reconnaissance sincère. Il était temps que le piètre rôle qu'on a fait jouer au père de Louis XIV fût remplacé par un plus digne et plus en harmonie avec le grand nombre de qualités vraiment royales que les historiens, par une contradiction étrange, tout en le dépréciant d'ailleurs, s'accordaient cependant à lui reconnaître.

C'est là ce que s'est proposé M. Marius Topin dans le travail que nous avons donné dans ce recueil et dont l'idée eut tout d'abord nos sympathies. Deux écrivains d'un mérite très-divers, mais qui avaient l'un et l'autre du coup d'œil en histoire, MM. Capefigue et Cousin, avaient pu en inspirer l'idée au jeune écrivain — et il leur restitue loyalement ce qui leur est dû, sous ce rapport — mais c'est à lui qu'appartient le mérite d'avoir établi par les faits ce qu'ils avaient deviné par intuition. D'heureuses circonstances l'ont favorisé. M. Marius Topin a eu, en effet, la fortune de mettre la main sur des documents jusqu'ici inexplorés et d'une valeur exceptionnelle; il a trouvé aux archives des affaires étrangères plus de deux cents lettres, toutes écrites de la propre main du roi à son ministre et embrassant une période de vingt ans (1622-1642), c'est-à-dire presque toute la durée du ministère de Richelieu. Ces pièces confirment pleinement tout ce que, par induction, on pouvait se figurer du caractère et de l'esprit de Louis XIII, considéré comme roi ; tout ce qu'avaient pressenti Capefigue et Cousin. « On a peint Louis XIII, dit le premier, comme une tête affaiblie et sans volonté ; il n'en est rien; le roi avait sa pensée à lui, forte, énergique, et s'il subissait l'influence du cardinal Richelieu, c'est que celui-ci avait parfaitement deviné le caractère du maître et qu'il en exécutait les desseins avec plus de capacité. L'intimité profonde qui existait entre le roi et son ministre résultait de la conviction puissante qu'ils se comprenaient. » — « Richelieu, affirme de son côté M. Cousin, connaissait Louis XIII, et savait à quel point il était roi et Français, et dévoué à leur commun système. »

Ces deux cents et quelques lettres sont naturellement la base d'opération du mémoire de M. Marius Topin, et forment le centre en même temps que le point d'appui de son argumentation. Il prélude à leur emploi par une introduction sur le caractère de Louis XIII et la part qu'il prit au gouvernement, sous ses deux ministres, de Luynes et Richelieu. Si quelque chose résulte bien clairement de cette revue, c'est que Louis XIII, comme le dit M. Cousin, était au plus haut point « roi et Français ». Les deux cent trente lettres qui suivent et que M. Topin reproduit en les ccompagnant de notes et commentaires très-soignés mettent le fait hors de contestation. Elles établissent également, d'autre part, la profonde unité de vue qui existait, ainsi que le soutient Capefigue, entre le roi et son ministre et qui prenait sa source dans la certitude qu'ils avaient de se comprendre réciproquement.

Ainsi s'évanouit la triste réputation dont la mémoire de Louis XIII porte depuis plus de deux cents ans le poids. Ainsi nous apparaît, toujours un peu austère, il est vrai, mais toujours noble, digne, imposante, cette figure de roi qu'on n'avait cessé de montrer sous le masque étroit et chagrin d'un prince jaloux de son autorité et aussi incapable de l'exercer que de la reprendre à qui la lui avait enlevée Sans être brillant et sympathique comme son père, ni grand et majestueux comme son fils, Louis XIII tiendra désormais avec convenance sa place entre Henri IV et Louis XIV. Nous ne croyons pas que, dans cette mesure, la réhabilitation, d'ailleurs habile et brillante, que M. Topin vient de faire de ce prince, ait rien à redouter de la critique.

A la vérité, le zèle du jeune défenseur de Louis XIII l'a emporté un peu plus loin. M. Topin ne s'est point borné à venger son client de l'accusation misérable d'avoir méconnu et jalousé son ministre et de ne l'avoir gardé que par une sorte de poltronnerie; il ne lui a pas suffi de montrer qu'il l'avait compris, apprécié et secondé de tout son pouvoir: il a entendu prouver qu'il l'avait aimé et que sa correspondance « révèle souvent une participation directe aux choses de l'État, et toujours une profonde et sincère affection pour le cardinal ». Or, sur ce point, nous ne saurions partager son sentiment; c'est là, à notre avis, de l'excès, et un excès inutile. Malgré les formules affectueuses des lettres de Louis XIII au cardinal Richelieu, il ne nous semble pas que ses sentiments pour lui soient allés au delà d'une estime sincère et profonde. Le cœur ne vibre pas sous les expressions presque stéréotypées qu'il emploie pour lui témoigner sa sollicitude. C'est là style d'homme sachant vivre, ce n'est pas style d'ami. Du reste, la thèse principale de M. Topin n'en est pas affaiblie; l'amitié n'est pas la conséquence nécessaire de la considération — elle a souvent sa source ailleurs — et la considération de Louis XIII pour Richelieu était ce qu'avant tout, M. Topin voulait établir. Pour reprendre, dans l'estime de la postérité, la place que des causes diverses

et fort bien déduites par son apologiste lui avaient ôtée, il n'était pas nécessaire que le roi aimât son ministre: il suffisait qu'il le comprît, l'appréciât, le défendît et l'aidât, et c'est ce qu'il a fait : le travail de M. Marius Topin ne permet plus d'en douter.

VI

Un hiver à Rome[1] est le titre d'un volume où M. le marquis de Ségur a consigné les souvenirs d'un séjour de quelques mois fait par lui à la ville des papes, il y a dix ans. Ce volume, où respire une âme de poëte et de chrétien, et dont la lecture est, à ce titre déjà, pleine de charme, emprunte un nouvel intérêt aux événements qui se sont accomplis dans le cours de ces dix années, sur les bords du Tibre : il est la dernière peinture de cette Rome pontificale, disparue pour un temps dont Dieu seul a fixé la durée, mais que notre génération, on peut le craindre, n'est pas destinée à revoir.

« Alors, dit M. de Ségur, le pape était roi et parcourait librement les rues de Rome au milieu des acclamations de son peuple. Alors la France, fille aînée de l'Église, montait la garde près de Saint-Pierre et veillait sur les restes de son patrimoine amoindri. Sa voix était écoutée dans tous les conseils, et son épée pesait dans la balance des destinées du monde. Elle croyait avoir une armée et un souverain et elle n'entrevoyait pas encore un maître de l'Europe dans le vieux roi de second ordre qui régnait à Berlin. Dans ce temps-là, Sadowa était une bourgade inconnue dont aucune histoire, aucune géographie ne faisait mention, et dont l'empereur d'Autriche lui-même ignorait peut-être le nom. Sedan, place de guerre, connue surtout pour la bonne qualité de ses draps, n'avait pas la prétention de faire et de défaire les empereurs; ni roi de Prusse, ni avocat républicain, ni petit bourgeois de Marseille, n'avaient été vus dormant dans le lit de Louis XIV, à Versailles... C'était en 1864, c'était hier. Hélas ! il y a plus de cent ans de cela ! »

Ce qu'était Rome à cette date si rapprochée et si éloignée déjà, M. de Ségur nous le montre, non à la façon des guides et des itinéraires méthodiques, mais en prenant avec lui son lecteur, en l'associant à ses réceptions, à ses courses et à ses visites, et en se laissant aller avec lui, en toute confiance et en tout abandon, à ses observations, à ses critiques, à ses admirations, à ses effusions artistiques ou pieuses. On a abusé du mot d'*impressions*, et pourtant c'est le seul qui caractérise bien ce que contient le volume que nous avons sous les yeux. Ce n'est pas de la description, quoique les vues, les paysages, les peintures y abondent ; ce n'est pas non plus de l'esthétique, bien que basiliques, palais, cata-

[1] *Un hiver à Rome*, portraits et souvenirs, par M. le marquis de Ségur. 1 vol. in-12, Bray et Retaux.

combes, statues et tableaux y passent à grands traits sous les yeux. Il n'y a de l'image des lieux, des édifices et des objets d'art que ce qu'il en faut pour expliquer ce qu'ils disent au cœur.

Mais où M. de Ségur nous arrête avant tout et le plus longtemps, c'est devant celui qui était alors au moins roi de Rome et qui n'y est plus aujourd'hui que prisonnier. La figure de Pie IX plane sur ce livre et en occupe plus de cent pages, qui sont à la fois de la biographie, du portrait, de l'anecdote familière et qu'on lit avec un sourire d'attendrissement.

Près du Souverain Pontife se montre à nous l'un des prélats qui servirent Pie IX avec le plus de dévouement, d'intelligence politique et de courage et que Pie IX aima le plus, Mgr de Mérode, dont M. de Ségur peint, à l'aide de nombreux et piquants détails, le caractère d'une bonté si originale, l'esprit d'une spontanéité si surprenante, la charité d'une fécondité si ingénieuse.

A côté de cette figure, si puissante dans son irrégularité, celle de Mgr Bastide, dont le nom, comme celui de Mgr de Mérode, sert de frontispice à une des parties du livre de M. de Ségur ne pouvait briller que par les dons d'une nature toute sacerdotale qui distinguaient ce prélat. L'auteur ne nous en a donné qu'une esquisse gracieuse. Mgr Bastide fut le guide du catholique pèlerin, et c'est à ce qu'il vit sous sa conduite que M. de Ségur s'est surtout attaché. Quant au nom d'Arthur Guillemin, qui figure en tête de la quatrième partie du volume, il n'a été pour l'auteur qu'une occasion de payer son tribut d'admiration aux héroïques volontaires qui étaient allés mettre leurs bras au service du Souverain-Pontife. Les pages qui leur sont consacrées sont remplies de traits charmants. C'est donc en lui-même et considéré comme la dernière expression d'un état de choses aujourd'hui disparu et qui ne reviendra plus, du moins sous la même forme, un livre d'un touchant intérêt que : *Un Hiver à Rome*. L'impression en est mélancolique, mais point triste ; car si c'est, comme dit l'auteur, un regard jeté sur le passé, ce regard va plus loin que ce qui fut et au delà de ce qui est fini : il atteint ce qui est éternel. P. Douhaire.

Nous ne faisons qu'annoncer aujourd'hui les *Élévations à Saint Joseph*, qu'un de nos collaborateurs, le R. P. Largent, de l'Oratoire, vient de faire paraître à la librairie Sauton. Quand même une approbation des mieux motivées de Mgr l'évêque d'Autun ne recommanderait pas ce livre, le nom seul de l'auteur suffirait pour inspirer le désir de lire et méditer ces pages où l'on est certain d'avance de rencontrer à la fois la théologie la plus sûre, la piété la plus vraie et la plus touchante. L'auteur a voulu présenter aux hommages des fidèles, sous les traits les plus exacts, empruntés avec une rare érudition à l'Écriture, à la tradition et aux saints Pères, celui que Pie IX a proclamé le patron de l'Église universelle. Jamais jusqu'ici, à notre avis, la dévotion envers ce grand saint n'avait été justifiée par des preuves plus convaincantes, et des considérations plus solidement pieuses et exprimées dans un plus convenable langage.

MÉLANGES

MORALE ET PROGRÈS,

Par Fr. Bouillier, inspecteur général de l'instruction secondaire. — Un vol. in-12. Paris, Didier, 1875.

Voici l'œuvre d'un esprit éminemment philosophique, d'une âme droite, sincère, généreuse, qui vient d'étudier la véritable nature et la condition du progrès, et a eu la force de s'élever au-dessus des préjugés les plus chers à nos contemporains.

Dans l'ouvrage que nous signalons à l'attention de nos lecteurs, M. Bouillier s'est proposé « de mettre dans tout son jour l'insuffisance du progrès intellectuel pour garantir le progrès social, sans l'intervention de l'élément moral ». C'est précisément ce que disent sans cesse les écrivains et prédicateurs chrétiens; mais, si clairs qu'ils puissent être, les axiomes gagnent encore à être approfondis, et nous sommes heureux de constater qu'un des hommes les plus distingués de l'Université, bien connu dans le monde des lettres par son histoire de la philosophie cartésienne et une intéressante étude sur le principe vital de l'âme pensante, a déployé toutes les ressources de son talent à défendre cette vérité maîtresse.

Y a-t-il réellement « progrès » sur cette terre? Les poëtes nous répondent en mettant l'âge d'or au commencement du monde; certains économistes le placent dans un avenir qui semble fuir toujours. L'abbé de Saint-Pierre rêvait qu'il viendrait un moment où il serait « impossible à l'homme de faire le mal », sans se plus soucier du libre arbitre, qui n'aurait plus de raison d'être. Reprise par Condorcet, modifiée par Fichte, développée par A. Comte, Saint-Simon, P. Leroux, cette thèse de la perfectibilité continue et nécessaire de l'espèce humaine se retrouve dans toutes les élucubrations des écoles positiviste et panthéiste.

Pour être juste, il faut distinguer le progrès moral du progrès intellectuel, et, par une analyse exacte et complète des faits de conscience, constater qu'il peut y avoir progrès dans les sciences qui dépendent surtout des opérations intellectuelles, et dans l'industrie, qui n'est que l'application des sciences aux divers besoins des hommes, mais qu'il n'y a point de progrès dans ces trois ordres supérieurs des phénomènes de conscience que nous appelons les idées nécessaires ou absolues, les sentiments et les déterminations.

Or ce sont les idées et les sentiments qui donnent naissance à la philosophie et aux lettres, à la poésie et aux beaux-arts. C'est là cette région supérieure du monde intelligible dans laquelle le progrès n'est ni continu ni nécessaire, mais qui est mieux découverte par le génie aux grands siècles de l'histoire, et demeure plus voilée durant les périodes de décadence.

Les sciences, belles dans leur étude désintéressée, utiles entre des mains honnêtes, fournissent aux méchants des armes dangereuses. Ce sont des forces aveugles dont il importe moins de répandre que de diriger l'usage. C'est donc moins la diffusion d'un certain nombre de connaissances élémentaires qui nous intéresse que la bonne éducation, qui trempe les caractères et jette dans l'âme le germe des fortes vertus.

Le progrès, dit M. Bouillier, c'est « une marche libre, en avant, vers le meilleur ». Voilà une définition, inspirée de Platon, que nous acceptons volontiers. Mais, pour marcher d'un pas sûr vers « *ce* meilleur », il nous paraît bon de le connaître, d'entrevoir au moins quelle est la fin que nous devons atteindre, l'idéal qu'il faudrait réaliser. Pour ceux qui trouvent la vie courte, aux joies mêlées d'épreuves, il y aurait quelque satisfaction à voir clairement où mène ce chemin parfois si rude. Quel est le sens de l'énigme, et enfin que faut-il donc faire pour être heureux?

Bien qu'il ne nous donne pas « ex professo » une solution précise à ce problème de la destinée humaine, intéressant par dessus tous les autres, M. Bouillier, par sa critique victorieuse des préjugés vulgaires, fraie la route à la vérité; sans y prétendre officiellement, il prépare les âmes de bonne volonté à accueillir avec joie la réponse simple et sublime, précise et absolument satisfaisante que le christianisme seul nous donne sur la fin de l'homme et « sa marche en avant vers le meilleur ».

Sans doute, nous aurions souhaité que M. Bouillier fût plus explicite dans ses conclusions; mais il pose des principes qui mèneront plus loin les esprits droits. Disciple fidèle de V. Cousin, il a voulu rester dans le domaine de la philosophie; mais en même temps il témoigne pour la religion catholique un respect et une admiration sincère, s'inspire de sa morale et en reconnaît les dogmes. Comment, du reste, un esprit aussi juste se ferait-il l'illusion de pouvoir, par les seules lumières de la raison, tirer les âmes de l'engourdissement des sens, et convertir l'innombrable foule qui se plaît dans la caverne de Platon? Par son style même, qui a plus de sobriété que d'éclat, c'est aux hommes de loisir, à l'esprit sérieux, cultivé, délicat, que l'auteur s'adresse, et c'est à l'Académie qu'il pourrait trouver sa plus légitime récompense.

Après avoir apprécié l'intention, le courage et le talent de l'écrivain, on aurait peut-être, en se plaçant au point de vue chrétien, des réserves à faire sur certains passages, qui ne semblent pas en parfaite harmonie avec les tendances générales de l'ouvrage. M. Bouillier paraît vivement tenir aux fameuses « conquêtes de 89 », et se prend quelque part à louer

« la philosophie enthousiaste et généreuse » du dix-huitième siècle. Cette bienveillance part, sans doute, d'un bon naturel, mais n'est guère justifiée par ces résultats qui alarment avec raison l'éminent publiciste. On pourrait regretter aussi qu'il n'ait pas mis davantage à contribution les vastes et précieux travaux de nos théologiens catholiques des seizième et dix-septième siècles sur la morale ; il y aurait trouvé des définitions plus précises, et des analyses infiniment plus profondes que les plus illustres maîtres du paganisme n'en peuvent offrir. Nourri dans les idées de l'Université, M. Bouillier a déjà pu s'apercevoir qu'elles ne sont point sans quelques préjugés ; il s'en dégagera, nous l'espérons, plus vivement encore, lorsqu'il verra de mieux en mieux l'incontestable supériorité des auteurs chrétiens sur tous les autres. Depuis le temps où il publiait sa grande histoire de la philosophie cartésienne, l'auteur nous paraît avoir fait lui-même de sensibles progrès vers la vérité complète. Il ose dire que « la grande hypocrisie de ce temps est le libéralisme »; et, depuis les horreurs de la Commune, il sait que la barbarie demeure au fond de nos grandes villes, sous le vernis le plus brillant.

Le consciencieux écrivain fait bien remarquer le caractère généralement inquiet, frivole, stérile de l'activité excitée par la civilisation moderne ; il se demande si le « progrès » n'est pas un de ces grands mots sonores et creux, destinés à gagner les électeurs ; il constate qu'il n'y a point de progrès fatal, que celui de la société dépend du perfectionnement de chaque individu. « La réforme de soi, dit-il, doit être à la base de toute réforme sociale bonne et durable... Toutes les réformes, toutes les institutions politiques, si parfaites qu'elles soient, ne portent que de mauvais fruits, là où il n'y a pas des hommes de bien. » Ces principes sont incontestables, nous savons gré au philosophe de les mettre en lumière, mais suffiront-ils ? Qui nous donnera « ces hommes de bien » si nécessaires pour assurer le salut et le progrès de la société ?

L'expérience démontre l'inexorable impuissance de la morale purement naturelle à nous faire accomplir tout notre devoir en ce monde ; la religion enseigne qu'elle ne suffira point à nous assurer le bonheur dans l'autre. La morale exclusivement philosophique ne nous paraît donc avoir en pratique qu'une valeur assez restreinte pour le perfectionnement de chaque individu, et, par suite, pour le progrès de la société. M. Bouillier, qui a trop de bon sens et d'élévation d'âme pour se ranger du côté des apologistes de « la morale indépendante », nous accordera certainement que, en fait, la cause de la morale et du progrès de la société n'est autre que celle du christianisme. C'est la conclusion contenue en germe dans sa remarquable étude, celle que nous nous plaisons à dégager comme la plus importante pour la pratique de la vie et la grandeur future de la France.

Émile Landon.

QUINZAINE POLITIQUE

24 février 1876.

Tous les souvenirs de ces dernières semaines se résument en un seul, celui du 20 février. Les faits qui précédaient ont disparu dans l'événement de cette grande journée comme les préparatifs dans l'acte où ils s'absorbent. Que reste-t-il déjà de tant de harangues, d'interrogatoires, de lettres, de proclamations, d'insultes et de calomnies ? De ce tumulte autour des urnes ? Presque rien, si ce n'est peut-être des bruits qu'on réveillera malignement plus tard et qui crieront contre les hommes dont la dignité aura failli dans tel ou tel incident de cette lutte. Pour l'heure, on a tout oublié. On ne regarde qu'aux suffrages, on ne voit que les noms des élus, et avec ces données on calcule l'avenir. Or, ce calcul inquiète. La Bourse a baissé ; Paris lui-même est un peu étonné, la France est soucieuse. Car cette élection a trompé les vœux et trahi les efforts des gens de bon sens. Les conservateurs et les modérés ne seront qu'une minorité dans l'Assemblée nouvelle ; les républicains et les radicaux vont y commander, et le gouvernement qu'ils viennent y prendre, des programmes impérieux et téméraires en ont fait d'avance une menace pour l'œuvre sociale et politique de la dernière Assemblée. L'Assemblée de 1871 a réparé des maux terribles ; l'Assemblée de 1876, à peine formée et avant d'être réunie, ne semble capable que de soulever des dangers. De là les doutes et les craintes de ces trois jours.

On aura beau protester à gauche, comme contre un paradoxe : l'opinion générale est bien que, même pour une république, cette Assemblée a trop de républicains. Sans doute la logique proclame que les républicains sont les députés naturels d'une république, et dans un autre pays la logique aurait raison. Mais en France l'histoire avertit aussitôt que nos républiques d'autrefois ont péri sous les auspices et par les mains d'assemblées trop républicaines; et plus d'un observateur dirait encore que si l'Assemblée de 1871 avait compté dans ses rangs autant de républicains que celle-ci, la république n'aurait pas eu le temps de se créer ou la force de vivre.

Avertissement grave et défiance juste, en vérité. Qui ne sait, en effet, l'impulsion que l'idée de la république communique aux hommes et aux choses, en les poussant dans des directions inconnues par les voies d'un progrès indéfini? Qui ne sait les souhaits qui se sont amassés d'avance aux pieds de cette Assemblée et qui vont en battre impétueusement les portes? Et qui ne comprend que contemplant leur nombre, étroitement groupés, exaltés par le sentiment de leur union comme par la joie de leur rencontre, sûrs de leur puissance, menés par de tels chefs et encouragés par la foule, les républicains et les radicaux, qui seront demain les maîtres de cette Assemblée, ou ne posséderont pas en eux ou ne pourront pas garder longtemps cette vertu de la modération qui seule tiendrait en équilibre leur masse, une masse instinctivement agitée et violente? Certes, c'est une victoire pour le parti républicain que cette élection du 20 février. Mais peut-être cette victoire sera-t-elle mortelle pour la république.

Cette élection si républicaine a bien des causes. La plus puissante et la plus vraie, ce semble, c'est entre toutes la plus vague : nous voulons dire la trop française qualité de l'entraînement. Ah! la République! voilà pour la multitude la mode et la fièvre du jour, voilà la tradition de l'année, bien plus encore que la nécessité du présent. On chercherait parmi ces millions d'électeurs ceux qui sont républicains par un enseignement de leur raison, ceux qui ont médité sur les avantages comparés de la monarchie et de la République : il en est peu, très-peu. On les trouverait nombreux, au contraire, ceux qui sont aujourd'hui républicains, soit par imitation, soit par une naïveté docile ou par une sorte d'empressement passager. Ils sont nombreux aussi ceux que mènent les mots déclamatoires des tribuns ou les maximes savantes des doctrinaires : on ne se demande pas si M. Louis Blanc a réalisé une seule de ses promesses, si M. Gambetta a été fidèle autrement qu'en parole au formulaire de Belleville, si M. Barodet a eu le pouvoir magique que la foi populaire, en 1873, prêtait à son nom : on écoute, on espère, on est séduit, on se livre. Et cette crédulité, il y a dans notre grand peuple d'électeurs quelque chose qui la favorise singulièrement : c'est un défaut de clairvoyance, on ne sait quoi de court dans la vue, qui ne lui laisse apercevoir le danger que lorsqu'il est proche et qu'il est gros. L'aperçoit-il alors, et la volonté du suffrage universel change à la hâte, l'élection du lendemain contredit celle de la veille ; mais hélas ! combien de fois n'a-t-il pas été trop tard !

Il faut le reconnaître d'ailleurs : le suffrage universel s'attache volontiers à ce qui s'offre à lui. Plus qu'on ne pense il est pour ce qui est. S'il sert d'arme aux radicaux, il sert aussi d'instrument,

pour la préservation des choses existantes, à bon nombre de conservateurs que la crainte de l'inconnu rend jaloux de maintenir les institutions du moment, si fragiles qu'elles soient d'elles-mêmes. L'empire sut habilement exploiter ce sentiment. La République vient d'en profiter à son tour. La France, on ne peut le nier, est lasse, non-seulement des variations de son sort, mais de son inquiétude elle-même : elle veut se reposer, et comme le voyageur surpris sur la route par la fatigue, elle s'endort au bord du fossé où sa fatigue l'arrête. Il n'a pas manqué d'orateurs et de journalistes pour dire au paysan et au bourgeois de prendre garde à une révolution, de ne pas risquer de changement et de se contenter de la République, par une sage défiance des hasards et des catastrophes. Et cette peur a en effet opéré dans plus d'une de nos campagnes et de nos petites villes le miracle de faire voter pour la République de braves gens qui ne sont pas républicains ou qui ne savent pas s'ils le sont.

Avouons franchement aussi que, pour les conservateurs, la lutte était inégale, l'heure peu propice. Avaient-ils bien haut dans la mêlée un drapeau visible de la foule et hardiment déployé devant elle? Non, et c'est un singulier désavantage : car la foule, surtout dans les pays de suffrage universel, aime à voir les bannières, et il lui en faut dont la couleur attire ses yeux. Les mots discrets, les réticences adroites, les équivoques, même honnêtes, n'ont guère de pouvoir sur son esprit. Le nom de conservateurs, même orné des épithètes de constitutionnels et de modérés, ne sonne pas clairement à son oreille comme ceux de royalistes, de bonapartistes et de républicains : sa sincérité répugne aux définitions difficiles. Qu'est-il arrivé à des centaines de candidats, dans ces embarras de conscience et de langage? Monarchistes, ils se dissimulaient, ou bien on les disait impuissants. Républicains, on ne les croyait pas. Ils pouvaient avoir l'air de politiques résignés ou qui attendent. Mais, comme ils ne montraient pas le but, comme ils n'indiquaient rien à l'horizon de l'avenir, ils n'avaient pas non plus la force qui entraîne ; et dès lors peut on s'étonner outre mesure que le grand nombre ne les ait pas suivis?

Parmi les causes de leur défaite, il y en a deux secondaires et transitoires qui mériteront l'attention des conservateurs. Une organisation énergique et intelligente a manqué à leurs ressources. Avaient-ils, comme les républicains et les radicaux, un comité de direction générale, surtout des comités d'action et des correspondants? Semaient-ils, comme leurs adversaires, les livres et les brochures? Possédaient-ils autant de journaux? Étaient-ils servis par d'aussi nombreux agents? Avaient-ils tous ces secrets de propagande et toutes ces règles de discipline? On sait que non. Il est plus

triste encore de convenir que l'action du gouvernement, par la faute de maint fonctionnaire, n'a pas eu toute l'efficacité qu'eussent souhaitée les conservateurs. Nous ne nous plaignons nullement, pour notre part, que M. Buffet, jugeant despotique et corrupteur l'usage de la candidature officielle, l'ait interdit à certains préfets ou sous-préfets qui avaient fait jadis métier de ces pratiques impériales. Mais que parmi eux il y en ait eu d'indociles à ses instructions ou assez osés pour le tromper, que plusieurs aient pactisé avec les ennemis mêmes du gouvernement, que quelques-uns aient violé les ordres du ministre de l'intérieur, que d'autres aient ménagé leur fortune en aidant aux espérances de certains partis, c'est un scandale, et n'y a-t-il pas urgence à corriger cet abus ?

Quelles que soient les raisons décisives, l'événement n'a été ni tel que les conservateurs le désiraient ni tel que l'eussent voulu en Europe ceux des peuples qui sont encore bienveillants à la France. Quel spectacle que celui de ce Paris oublieux, auquel son expérience n'enseigne rien, et recommençant en 1876 ces jeux de sa capricieuse démocratie si funestes à la paix publique comme à son honneur en 1873 et en 1871 ! Quoi ! prodiguer ses suffrages à ces histrions du radicalisme dont il sifflerait au théâtre la ridicule médiocrité ou l'insolente vanité ! Être pour la société française un centre où ses destinées se sont formées, où notre patrie accumule tous les trésors de sa richesse et de son génie, où l'étranger même admire une des capitales de l'intelligence humaine, et se choisir pour représentants ces démagogues dont la plupart n'ont ni éloquence ni savoir, ou qui, pour l'urbanité, valent à peine le Cléon d'Aristophane! Se vanter de donner des leçons à la France et au monde, s'enorgueillir d'être la cité maternelle de la république, et n'élire que des violents et des utopistes, c'est-à-dire ne fournir au pays ni un exemple de modération ni un témoignage de bon sens ! Voilà une triste page encore pour l'histoire de Paris.

Nous avons subi, nous conservateurs, des pertes graves et nombreuses dans cette bataille. L'inconstance populaire nous prive de talents qui avaient vivement brillé dans l'Assemblée de 1871 et dont la lumière eût éclairé celle de 1876 avec plus d'éclat encore ; elle nous prive de dévouements qui avaient rendu de grands services. Entre tous, M. Buffet manquera parmi nos amis. Nous saluons de nos regrets cette fière figure, cet homme intrépide au devoir, ce travailleur assidu, cet orateur d'une parole si pénétrante et si sûre, ce parlementaire sagace, ce ministre scrupuleux et sincère, cet indomptable soldat de l'ordre et de la paix. Personnage digne de toutes les fonctions qu'il a occupées, M. Buffet a marqué sa place dans l'histoire de ces cinq ans, à la tribune, par la présidence

de l'Assemblée et dans les conseils du maréchal de Mac-Mahon. Il laisse une mémoire. Tenace et hautain devant l'impopularité, elle vient de l'abattre, à force de haines et de mensonges; mais il est de ceux qui se relèvent : il a pour cela le ressort suprême, l'estime. Les conservateurs se souviendront qu'il a fait avec eux le 24 mai et pour eux le 25 février. Ils n'oublieront pas qu'il a tenu les rênes du gouvernement d'une main ferme et qui ne rejetait aucune responsabilité. Quant aux républicains et aux radicaux, ils peuvent aujourd'hui célébrer sa chute avec le même enthousiasme que le jour où ils célébraient son avènement, impatients dans leurs vœux au point de croire qu'il s'attardait trop à pleurer sur le cercueil de sa mère; ils ont su par leurs artifices lui ôter l'honneur d'être député ou sénateur jusque dans cette Lorraine dont il est l'un des fils les plus passionnés et les plus illustres ; ils l'ont banni de ces Assemblées où son expérience et son éloquence avaient habitué le public à juger sa présence nécessaire. Soit, mais qui peut dire qu'un temps ne viendra pas où ces ingrats reconnaîtront qu'à contraindre la république à être conservatrice, M. Buffet, par sa vigilante sévérité, lui constituait plus de titres et lui garantissait plus de durée qu'eux-mêmes par leur complaisance? Qui peut dire qu'à une autre époque, il ne leur semblera pas, comme à M. Buffet, que contre l'Empire, le meilleur rempart de la République, c'est une politique rigoureusement conservatrice?

Les républicains et les radicaux vont régner dans l'Assemblée. Car bien que les conservateurs, dans les 107 ballotages où se complètera prochainement cette élection, aient le juste espoir de regagner beaucoup de siéges, leurs adversaires auront encore la supériorité du nombre. On dispute violemment, comme d'ordinaire, sur le chiffre exact auquel on peut évaluer dans l'Assemblée les forces nouvelles des partis ; et le plus impartial, on le conçoit, peut se tromper dans cette évaluation. N'y a-t-il pas, sur les limites de chaque groupe, des indécis qui erreront de l'un à l'autre? N'y a-t-il pas d'étranges mariages d'opinions qui font de certains députés des politiques vraiment hybrides ? Tous les élus garderont-ils la physionomie des candidats ? Enfin, les nuances sont-elles également distinctes pour tous les regards? Quoique chacun puisse ainsi modifier un peu cette estimation, nous croyons, nous, suffisamment véridique un calcul qui attribuerait à l'extrême gauche 73 siéges, à la gauche 183, au centre gauche 38, aux bonapartistes 57, aux conservateurs 78. Qu'il y ait à la gauche une certaine quantité de républicains qu'il soit facile de convertir en radicaux ou à transporter au centre gauche ; que le centre gauche ait lui-même des émigrants prêts à passer d'un côté ou d'un autre; que parmi les

bonapartistes une dizaine soient assez modérés pour se séparer de M. Rouher dans certains mouvements de sa convoitise : on ne saurait le contester. Nous inclinons à penser, d'ailleurs, que, sous l'empire de certaines craintes, des rapprochements imprévus pourraient s'accomplir sur plus d'un point dans cette Assemblée ; on a le droit de prévoir aussi une division qui partagera la gauche en deux troupes indépendantes qui s'uniraient, l'une au centre gauche et l'autre à l'extrême gauche, selon l'occasion. Ces conjectures sont encore arbitraires. Les premiers actes de l'Assemblée nous permettront de mieux fonder nos suppositions. Mais, dès ce jour, une telle disproportion des forces n'est-elle pas un sérieux sujet d'alarmes?

Voici, revenus à la lumière, surgissant de l'oubli, ou même parés des honneurs d'une popularité nouvelle, ces mêmes hommes qu'au lendemain du 8 février 1871, la colère et le mépris de la France écrasaient et repoussaient dans l'ombre. Dictateurs incapables, émeutiers ou complices d'émeutiers, magistrats d'aventure, proconsuls furieux, trafiquants de la misère nationale, ils viennent dans ce parlement remplacer d'honnêtes gens qui avaient tenu l'épée de la France sans regarder en arrière, pendant qu'on abusait, à Tours et à Bordeaux, du sang et de l'argent de notre patrie. Étranges pardons de la multitude! Cinq ans et un peu de radicalisme lui suffisent pour oublier toutes ces folies et faire croire à l'étranger que l'expérience de 1870-71 n'a pas plus instruit les témoins des Gambetta que des Rouher, des Duportal que des Ollivier. Que le centre gauche n'en gémisse pas! Si les radicaux, en 1876, rentrent plus nombreux et plus puissants dans cette Assemblée, c'est qu'il les a sauvés de la condamnation qui les frappait en ce temps-là : par ses alliances, par ses excuses, par son crédit, par ses louanges mêmes, il les a absous, il leur a rendu courage, il les a réhabilités, il les a aidés à ressaisir la faveur publique. Avec eux, il a ri du péril social; et hier, dans les clubs, il s'épouvantait tout à coup de leur audace et de leur insanité. Il s'est moqué des prédictions qui lui annonçaient que les radicaux lui réservaient le même sort qu'à nous ; et demain, il verra la place qu'il tient maintenant dans l'Assemblée, il sentira sa faiblesse auprès de ces deux gauches, il rompra l'union qui l'attachait à elles, ou il ne sera plus que leur humble satellite!

Le centre gauche a longtemps couvert de son patronage les deux autres gauches. Va-t-il vivre désormais sous leur protection? Le peut-il? Peut-il se fier à leur amitié devenue souveraine? Ce serait une illusion nouvelle. Car, qu'ont-ils fait pour lui, quelle assistance lui ont-ils prêtée le 20 février, ces radicaux dont la modération n'est qu'oratoire? La *République française*, où M. Gambetta

consigne sa pensée, a répété jusqu'à trois fois le nom de M. Louis Blanc sur sa liste de candidats; elle a préconisé les Clémenceau, les B. Raspail, les Ch. Quentin et autres; de tous les candidats du centre gauche, il n'en est qu'un, M. Thiers, qu'elle ait daigné recommander. En province comme à Paris, les radicaux ont partout combattu et presque partout vaincu les républicains conservateurs du centre gauche. Est-ce là l'union? Quel est cet amour fraternel? Ou plutôt l'heure qu'on prophétisait n'est-elle pas venue, l'heure où les radicaux choisiront, pour servir aux autels de la république, de plus purs croyants que les néophytes, l'heure où, pour entrer dans ce temple qu'on nous disait jadis celui de la tolérance, il faudra montrer d'abord son certificat de naissance républicaine? Si le centre gauche le nie, qu'il compte ceux des siens que la bonne volonté des radicaux a laissé passer : ils sont trente-huit! Et comment aurait-il pu, avec son indécision, avoir une destinée meilleure? Trois jours avant le vote, il publiait à Paris un manifeste où il suppliait les électeurs de ne pas livrer leurs suffrages à ces « agitateurs » du radicalisme, à ces « coureurs de popularité », à ces « faux amis de la Constitution », à ces « sectaires ». C'était une réprobation véhémente, mais ce ne devait être aussi qu'une vaine pièce d'éloquence. Le centre gauche parlait et n'agissait pas. Ou bien ses journaux n'osaient pas opposer de candidats à ceux des radicaux, ou bien ils repoussaient ceux des conservateurs, ou bien encore ils observaient une lâche neutralité; et Paris avait cette comédie d'un d'entre eux, le plus grave peut-être, qui, trop timide pour opter entre les candidats de son propre parti et ceux de la république radicale, se contentait, dans une stoïque indifférence, de les montrer aux électeurs sur une même ligne et avec les mêmes titres! Peur coupable ou triste duperie, il faut finir : que le centre gauche s'appelle républicain aussi haut qu'il lui plaira; mais, de grâce, qu'il choisisse : il faut être conservateur ou radical; la lutte des deux républiques va commencer; et c'est le dernier duel...

Assurément, le temps n'est pas de philosopher. On n'a pas, dans ces périls, le loisir de comparer la genre de vote qui a élu le Sénat et celui qui a élu l'Assemblée, ni de reprendre, à la lumière de cette élection, la théorie des deux scrutins. Bien que dans certains départements, comme dans Vaucluse et Maine-et-Loire, le scrutin d'arrondissement ait répondu aux vœux des conservateurs, pourquoi, dans l'ensemble des colléges électoraux, leur a-t-il été moins favorable qu'ils ne l'espéraient? C'est que par dessus les scrutins régnait un souffle puissant, trop puissant hélas! qui passait par-dessus toutes les barrières et qui emportait follement les esprits. Ce vent de république qui soufflait ainsi aurait-il entraîné les volontés plus violemment encore, sans les divisions tracées par la loi

du scrutin d'arrondissement? On peut le croire. Le seul fait qu'il importe aujourd'hui de constater, c'est que dans ces grands jours de consultation populaire, l'opinion, quand elle est soulevée, domine tout et surmonte tout. Il faut que ce fait reste dans le souvenir des conservateurs : il leur apprendra à connaître les vraies conditions et les suprêmes nécessités de la lutte ; il leur enseignera à agir sur cette opinion avec plus de vigueur et de constance, avec plus d'accord et d'unité. L'opinion, c'est aujourd'hui pour la France la maîtresse de sa fortune. Qu'on le déplore ou non, telle est la fatalité du jour. Ne l'oublions plus, et puisque le combat a ce prix et cet objet, sachons donc enfin, nous aussi, porter là tout l'effort de notre courage et de notre abnégation.

Est-ce un vœu chimérique ? Nous voudrions que les conservateurs saisissent généreusement cette noble et douloureuse occasion de s'unir dans l'Assemblée. Leur malheur est commun. Qu'ils associent leurs cœurs pour le grand dessein qui se présente à leurs volontés. Ce dessein est bien au-dessus des projets et des essais où ils se sont heurtés, entrechoqués et divisés : c'est bien la société, c'est bien la patrie qu'ils ont maintenant à défendre, sans se quereller sur le drapeau qui flotte sur leurs têtes, sans penser à autre chose qu'aux armes qu'ils ont entre leurs mains et à la bataille qui se livre. Les mots sont devenus des réalités ; le péril ne gronde plus dans le lointain ; il plane là, sur nous et autour de nous. Les conservateurs, dans ce parlement républicain et radical où le parti de M. Rouher aura du moins la force du désordre, les conservateurs ne seront plus que le petit nombre. Eh bien ! cette poignée d'hommes va-t-elle se disséminer? va-t-elle former une extrême droite, une droite, un centre droit, chacun avec un groupe d'une trentaine de députés? Il faut bien le dire : ce serait presque ridicule. Qu'ils se rapprochent, qu'ils confondent leurs résolutions, ce sera plus digne et ce sera plus utile. Laissez donc là, nous vous en adjurons, les souvenirs qui offensent et les regrets qui séparent. Oubliez les dates de vos discordes. Effacez les mots de vos colères. Mêlez-vous en 1876 devant l'ennemi de vos libertés et le destructeur de votre repos, comme vous mêliez vos coups et votre sang en 1870 et en 1871, devant l'envahisseur et la mort. Et commencez l'union sur la brèche même, dans les élections complémentaires du 5 mars.

Que fera le gouvernement? quelle sera la conduite du maréchal de Mac-Mahon? C'est une question délicate; et, à nos yeux, il ne sied guère d'appeler maintenant sur ce point la discussion publique. Disons au moins qu'il est imprudent de se précipiter, comme quelques-uns le veulent, à une résistance anticipée et qui ne sait pas encore quelle sera l'attaque. Il y a beaucoup à craindre : mais

si cette crainte doit être salutaire, si on veut qu'elle réveille la nation, si on veut qu'elle soit une force, il faut ne rien devancer, il faut attendre le danger et non l'exciter, il faut laisser le mal, sinon progresser, du moins paraître lui-même. Que l'Assemblée commette les premières fautes, si elle veut ; mais que le gouvernement reste dans l'expectative, attentif et résolu, calme pourtant et ne provoquant personne : c'est seulement si on a cette attitude, si on montre cette réserve, qu'on rangera derrière soi le Sénat et tous les conservateurs égarés jusqu'ici dans la région de la gauche ou sur ses confins. La gravité des circonstances, loin d'interdire l'habileté, la rend plus nécessaire que jamais. Prenons donc garde à la fausse énergie, à une promptitude inconsidérée. La France sera notre alliée au moment suprême ; mais d'abord il faut qu'elle voie la guerre et discerne les torts : ne commençons pas les hostilités. L'épée du maréchal de Mac-Mahon nous sera fidèle : on peut compter sur ce secours. Que cette confiance nous console et nous soutienne dans la patience que la politique nous impose.

Pauvre France ! A quelle étape en est-elle ? Dieu seul le sait. Mais défendons-nous de l'effroi qui décourage : la France a des élans qui déconcertent aussi souvent les prévisions de la crainte que toutes les autres. Certes, sa fortune n'a pas le cours de nos souhaits. En 1871, à cette heure sombre où on ignorait quelle route la France prendrait parmi les débris de tant de gouvernements et à travers les décombres d'une guerre si ruineuse, nous rêvions qu'elle remonterait à sa gloire et à sa prospérité par un chemin plus droit et plus sûr, plus uni et plus doux, mieux éclairé du soleil : c'était le chemin que ses destinées avaient suivi durant des siècles de progrès en progrès. Ce songe, tout l'a déçu. Pendant ces cinq années, elle s'est avancée, incertaine, d'un pas chancelant, par une voie hérissée d'obstacles, et le long d'un gouffre. Elle n'est pas tombée pourtant. Voici encore une nouvelle traverse. Elle passera : n'en désespérons point. On dit toujours qu'elle est riche de biens inépuisables. Mais qu'on relise son histoire : ce n'est pas seulement des biens de son ciel et de son sol qu'elle a la fécondité ; elle a aussi un fonds merveilleux de ressources morales et politiques. Même dans le mal, elle vaut mieux qu'elle ne paraît ; sa volonté est plus saine que ses choix ne sont justes, et son bon sens est aussi alerte dans ses retours que son imagination est légère dans ses écarts. Ces ressources, elle va les retrouver à la vue du danger : nous sommes de ceux qui n'en doutent pas.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

AVIGDOR FRÈRES

BORDEAUX

NÉGOCIANTS ET PROPRIÉTAIRES

VINS

SPIRITUEUX ET LIQUEURS

PAVÉ DES CHARTRONS

ADMINISTRATION
Rue Notre-Dame, 15

26me ANNÉE

« Le vin de Bordeaux est un « tonique assimilé aux pro- « duits alimentaires de pre- « mière nécessité. » L. A...

La **Société générale vinicole,** établie depuis *vingt-six ans*, a incontestablement maintenu le rang le plus élevé dans le monde commercial traitant les mêmes affaires.

La préférence marquée que les consommateurs lui accordent s'explique : par la loyauté qui de tous temps a présidé à ses opérations, par la promptitude et les soins donnés à la bonne exécution des ordres.

Seule intermédiaire entre le producteur et l'acheteur, elle offre par son organisation toute spéciale des avantages évidemment très-grands dont les principaux reposent : sur la garantie de la supériorité et l'authenticité de l'origine des produits qu'elle livre; sur l'économie de 25 pour 100 au moins dont elle dégrève ses frais généraux en supprimant tous frais et intermédiaires en dehors de ses agents et dont ses clients profitent.

Représentée, tant en France qu'à l'étranger, par des mandataires honorables, il serait superflu de publier de nouveau l'importance de ses opérations et de signaler les améliorations constantes apportées dans tous les vignobles des propriétaires adhérents et intéressés, notamment dans ceux appartenant aux Gérants, dont les récoltes annuelles s'élèvent ensemble de 12 à 1500 barriques de vin 1er cru dans *Château-Bellerive, Les Moynes, Garlandes, Clos de l'Estey* et *Brunet.*

En somme : Produire des vins irréprochables,
Les livrer directement à la consommation sans frais,
Faire disparaître toute cause litigieuse,
tels sont les résultats obtenus par la **Société générale vinicole.**

Ci-bas quelques crus réservés en bouteilles sur lesquels nous appelons votre sérieuse attention, **et d'autre part notre prix-courant** :

Dans l'espoir que vous joindrez vos ordres à ceux des consommateurs de votre ville qui nous honorent de leur confiance, veuillez agréer, M , l'assurance de notre parfaite considération.

AVIGDOR FRÈRES.

MAISON RECOMMANDÉE

COMPOSITION DES CAISSES

livrées exceptionnellement avec un escompte de 10 pour 100.

CAISSE DE 25 BOUTEILLES.

4 bout.	Château-Lafite	1864	à 15 f.	»	60 f.	
4 —	Mouton	1868	11	»	44	
4 —	Giscours	1865	5	»	20	
4 —	Beychevelle	1864	6	»	24	
3 —	Pontet-Canet	1868	4	50	13	50
1 —	Saint-Émilion	1868	3	»	3	
2 —	Chât.-Yquem	1865	8	»	16	
2 —	Barsac	1864	5	»	10	
1 —	Fronsac	1868	2	»	2	
25 bout.					192 f	50
	Escompte et rabais				20	
	Net, fr.				172 f.	50

CAISSE DE 50 BOUTEILLES.

8 bout.	Château-Lafite	1864	à 15 f.	»	120 f.
8 —	Mouton	1868	11	»	88
8 —	Giscours	1865	5	»	40
8 —	Beychevelle	1864	6	»	48
6 —	Pontet-Canet	1868	4	50	27
2 —	Saint-Émilion	1868	3	»	6
4 —	Chât.-Yquem	1865	8	»	32
4 —	Barsac	1864	5	»	20
2 —	Fronsac	1868	2	»	4
50 bout.					385 f.
	Escompte et rabais				40
	Net, fr.				345 f.

Les ordres pour Paris peuvent être adressés, 58, rue Taitbout, à notre Agence. — D'autre part le Prix courant.

PRODUCTION EXTI

DES VINS, SPI

DE LA SOC

VINS RECOMMANDÉS.

VINS BLANCS LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 300 BOUTEILLES	1874	1873	1870	1869
1ers CRUS CLASSÉS.				
Suduiraut. . . . . . Rieussec. . . . . . La Tour Blanche. . . . . . Le Vigneau. . . . . . Château-Yquem (Sauternes). . . .	550 à 650	800 à 1000	900 à 1100	1200 à 1500

VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 300 BOUTEILLES	1874	1873	1870	1868 1869
COTES SUPÉRIEURES.				
Vin d'office (premières côtes). . .	. . . . **150** francs.			
Bassens, Montferrand. . . . . . La Tresne, Bouillac.	175	200	250	300
Fronsac, Bourg, Blaye.	200	250	300	375
Canon. . . . . . St-Émilion, Pomerol.	450	500	550	600
1ers BOURGEOIS.				
Blanquefort. . . . . . Ludon.	200	225	275	425
Macau. . . . . . Soussans. . . . . . Lamarque.	250	325	400	475
Cantenac. . . . . . Saint-Estèphe. . . . . . Saint-Julien.	375	425	500	550
Margaux. . . . . . Pauillac	450	500	550	600

VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LITI OU 300 BOUTEILLES
GRANDS VINS CLASS
Cantemerle (Macau) .
Clerc Milon (Pauillac).
Cos-Labory (Saint-Esté
Haut-Bages (Pauillac).
Le Tertre (Arsac). .
D'Armailhacq (d°).
Lynch (d°).
Grand-Puy (d°).
Batailley (d°).
Le Canet (Pauillac).
De Thermes (Margaux).
Le Prieuré (Cantenac)
Beychevelle (Saint-Seur
Carnet La Tour (d°
Talbot (Saint-Julie
Saint-Pierre (d°
La Lagune. . . . .
Palmer. . . . .
Giscours . . . . .
Langoa. . . . .
Lagrange. . . . .
Château-d'Issan, Ferrières.
Kirwan. . . . .
Gruau-Larose. . . . .
Vivens Durfort (Margaux).
Léoville (Saint-Julien). .
Rauzan-Segla (Margaux). .
Mouton (Pauillac). . . . .
Château-Haut-Brion (Pessac
Château-Latour (Pauillac).
Château-Margaux (Margaux).
Château-Lafite (Pauillac). .

Nous facturons les vins de la dernière récolte, grande réussite, les mêmes prix que ce qui est un grand avantage pour nos clients.

UX ET LIQUEURS

ALE VINICOLE

373	1870	1868 1869
400 à 500	550 à 850	800 à 1000
500 à 700	700 à 1000	900 à 1100
550 à 800	800 à 1000	1000 à 1200
800 à 000	1000 à 1200	1200 à 1500
400	1700	2100
200 à 800	1500 à 2000	2000 à 2200

VINS BLANCS LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 300 BOUTEILLES.	1874	1873	1870	1869
1ers CRUS BOURGEOIS.				
Sauternes	300	325	350	400
Barsac	275	300	325	375
Preignac, Cérons Tabanac	200	225	250	275
Premières Graves	175	200	225	250

VINS DE BOURGOGNE.	La Barrique suivant les crus.
Rouges : Mâcon, Savigny, Beaune	300 à 600
» Pomard, Volnay, Nuits, Corton	450 à 800
» Chambertin, Clos-Vougeot, Romanée	850 à 1100
Blancs : Chablis	250 à 500
» Meursault	500 à 900
» Montrachet	800 à 1200

VINS D'ESPAGNE. EN FUTS D'ORIGINE DE 16, 32 ET 64 LITRES.	1re Qualité le litre.
Malaga, Xérès sec Madère, Moscatel Lagrimas, Ximenès Pajarète, Malvoisie Pedro, Ximenès Alicante, Porto	2 fr. à 8 fr. suivant l'âge.

En bouteilles, 0,60 c. de plus par bouteille, emballage compris.

SPIRITUEUX.	Vieux en bouteille.
Cognac fine champagne . . . fr.	6 à 12
d° grande champagne extra	15
Rhum 1er choix	5 à 12
Rhum Jamaïque (extra)	6 à 15

LIQUEURS FINES DE BORDEAUX ET DES COLONIES.

De 6 à 10 fr. en bouteilles ou cruchons.

Le tout pris à Bordeaux :

A 60 jours . . . . . 2 pour 100 d'escompte.
A 90 jours . . . . . Sans escompte.

Expéditions outre-mer sur remises ou crédits confirmés.

VINS EN BOUTEILLES

MÉDOCS VINS CLASSÉS	1869 1868	1865	1864
Château-Lafite (Pauillac). .	9	10	12
Château-Margaux (Margaux)	à	à	à
Château-Latour (Pauillac)..	10	12	15
Château-Haut-Brion (Pessac)			
Mouton (Pauillac).. . . .	11	12	14
Rauzan-Segla (Margaux). .	6,50	6	9
Léoville (Saint-Julien) . .	à	à	à
Vivens Durfort (Margaux)..	7,50	6,50	11
Gruau-Larose			
Kirwan.			
Château-d'Issan, Ferrières.			
Lagrange.	5	4,50	7
Langoa.	à	à	à
Giscours	5,50	5	8
Palmer.			
La Lagune..			
Saint-Pierre (St-Julien) .			
Talbot (d°). .	4,50	4	5
Carnet (St-Seurin)..	à	à	à
Beychevelle (d°)..	5	4,50	6
Le Prieuré (Cantenac). .			
De Thermes (Margaux). .			
Le Canet (Pauillac)....	. . .	. .	.
Batailley (d°). .			
Grand-Puy (d°). .			
Lynch (d°). .	4	3,50	4,50
D'Armailhacq (d°). .	à	à	à
Le Tertre (Arsac) . . .	4,50	3,75	5,50
Haut-Bages (Pauillac) .			
Cos Labory (St-Estèphe).			
Clerc Milon (Pauillac). .			
Cantemerle (Macau). . .			

VINS DE CHAMPAGNE

DES PREMIÈRES MARQUES

de 6 à 12 francs la bouteille,

suivant qualité.

1ers BOURGEOIS	1869 1868	1869	1864
Pauillac			
Margaux.	3	3	3,50
Saint-Julien..	à	à	à
Saint-Estèphe.	3,50	3,25	4
Cantenac.			
Lamarque	2,50	2	3
Soussans.	à	à	à
Macau.	3	2,75	3,50
Ludon.			
—			
Saint-Émilion..	3	2,75	3,50
Pomerol Canon			
COTES SUPÉRIEURES.			
Fronsac, Bourg.	2	1,75	2,50
Montferrand..			

VINS BLANCS 1ers CRUS CLASSÉS	1869 1868	1865	1864
Château-Yquem (Sauternes)			
Le Vigean (Bommes). . .	7	6,50	9
La Tour Blanche.. . . .	à	à	à
Rieussec.	9	8	10
Suduiraut..			
1ers BOURGEOIS.			
Sauternes.	5	4,50	6
Barsac.	4,50	4	5
Preignac.	2,25	2	2,75
Cirons.			

UN CLUB DE JACOBINS EN PROVINCE

1791 — 1793

Les Jacobins de Paris, tout le monde en sait l'histoire ; des Jacobins de province, on en a jusqu'ici beaucoup moins parlé. Et cependant elles méritent bien de fixer un instant l'attention ces mille et quelques Sociétés populaires qui, répandues en 1792 par toute la France, recevaient chaque jour le mot d'ordre de la société-mère des Jacobins de Paris, et renvoyaient aussitôt, sous forme d'adresses à la Convention nationale, l'expression des vœux et des désirs de la grande Ville, qui semblaient être ainsi les vœux et les désirs de la France entière.

Qui connaît l'histoire d'une de ces sociétés jacobines au petit-pied, formées dans la plupart des petites villes de province de 1791 à 1793, connaît l'histoire de toutes les autres ; et en prenant ici pour type la Société populaire de Fontainebleau, dont nous avons été assez heureux pour retrouver les archives, nous croyons, qu'à part quelques différences de détail, on a sous les yeux l'organisation et le fonctionnement ordinaire de tous les clubs jacobins de province, durant la période révolutionnaire qui aboutit à la chute de Robespierre.

C'est peut-être dans ces petites réunions locales, que l'on découvrira le mieux les sentiments et les passions politiques qui entraînèrent les esprits à cette époque de notre histoire ; dans les assemblées législatives, dans les assemblées provinciales même, on se trouve placé sur un trop grand théâtre pour bien voir ; les acteurs grandissent trop en général à nos yeux ; les hommes qui s'agitent dans ces grandes réunions sont trop en scène ; sentant que tous les regards sont tournés vers eux, ils veulent à tout prix jouer de grands rôles ; bien heureux s'ils n'arrivent pas fatalement à jouer

parfois de fâcheux personnages. Dans les petits comités de province au contraire, la franchise et le naturel éclatent à chaque instant; les orateurs, — s'il en existe ! — se sentent beaucoup plus à l'aise et partant sont plus sincères; les passions s'y montent plus à nu, les impressions y sont plus vives, les émotions plus spontanées, les enthousiasmes moins calculés; la nature humaine peut y être mieux prise sur le vif.

C'est donc aux réunions populaires d'un club jacobin d'une petite ville de province, de Fontainebleau en Seine-et-Marne, que nous convions le lecteur. En surprenant l'organisation de cette petite société révolutionnaire, en suivant ses développements successifs, en constatant à un certain moment sa puissance et sa force, son despotisme et sa tyrannie, nous serons amenés à faire de bien amères réflexions, et peut-être songerons-nous aux petites sociétés du même genre qui cherchent à naître encore de nos jours dans de semblables conditions.

Entre les Jacobins d'autre fois et les Jacobins d'aujourd'hui la distance n'est pas grande, les analogies sont nombreuses et frappantes. Sans doute il nous feront sourire tous ces petits discoureurs de contrebande que nous allons voir se poser à la tribune, « s'y dessiner avec grâce, » comme dit l'un d'eux, et prétendre s'y faire passer pour orateurs; peut-être les trouverons-nous grotesques, tous ces harangueurs de carrefour qui vont, devant nous, se presser en foule autour de l'arbre de la Liberté et entonner des hymnes en l'honneur de la Raison; en tous cas nous ne les suivrons pas plus dans leurs théories révolutionnaires que nous n'applaudirons à leurs actes, et nous espérons que le lecteur, après avoir lu ces quelques pages, connaissant mieux les Jacobins de tous les pays et de tous les temps, ne les en détestera que davantage.

I

Toutes les sociétés populaires de 1792 et de 1793, que Mont-Gilbert, appelle « les filles et les compagnes de la Révolution, » furent issues de cette première *Société des amis de la Constitution*, formée à Versailles par quelques députés de Bretagne et connue à son origine sous le nom de *Club-Breton*. Prudhomme, dans ses *Révolutions de Paris*, recommandait, dès le mois de novembre 1790, de grouper partout le peuple « en petits pelotons, » et peu de temps après Camille Desmoulins, dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, pouvait annoncer « que le grand arbre, planté par les Bretons aux Jacobins, avait poussé de toutes parts, jusqu'aux extrê-

mités de la France, des racines qui lui promettaient une durée éternelle. »

Si l'arbre planté par les Jacobins n'eut pas cette durée éternelle que lui prédisait Camille Desmoulins, il n'en est pas moins vrai qu'il étendit pendant près de cinq années ses rameaux sur toute la France ; pendant cinq ans, dit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution française*, tout ce qui devait être fait en France, se proposait et se discutait aux Jacobins, et les mêmes hommes venaient ensuite exécuter à l'Hôtel-de-Ville, au moyen des pouvoirs municipaux, ce qu'ils n'avaient pu que projeter dans leurs clubs. » Il en fut de même en province, et tout ce qui intéressait à un titre quelconque l'admnistration d'une petite ville, après avoir été discuté dans le club jacobin, ne tardait pas à être exécuté par les membres de ces mêmes sociétés populaires, qui n'hésitaient d'ailleurs jamais à envahir l'Hôtel-de-Ville, lorsque des élections régulières ne les y avaient pas envoyés siéger.

Dans les premiers jours de leur existence, les sociétés populaires de province eurent principalement en vue l'instruction politique, l'éducation politique des citoyens : « la mission d'une société populaire, disait en octobre 1791 un des Jacobins de Fontainebleau, est d'éclairer l'opinion publique et de la tenir constamment au courant et à la hauteur des mesures décrétées par la Convention. » Renverser par tous les moyens possibles « le monstre de la superstition, » entrait bien aussi dès le principe dans le programme des Jacobins de province, et comme le disait encore un membre de la Société de Fontainebleau, il leur importait beaucoup « de fouler aux pieds tous les anciens préjugés qui tenaient de loin ou de près au despotisme théologique dont l'ancien almanach peut être regardé comme le répertoire. » Ce premier programme, très-scrupuleusement rempli d'ailleurs, parut bien vite par trop modeste et ne tarda guère à s'élargir. Dès lors à la tribune des Jacobins de province comme à celle des Jacobins de Paris, de nombreux projets de lois furent élaborés, des questions de haute politique agitées, des mesures révolutionnaires décrétées, et pour mieux assurer l'exécution de leurs arrêtés, ceux-là mêmes qui les avaient pris se chargeaient presque toujours d'en surveiller les effets et d'en ordonner la rigoureuse application. « Nous sommes, disait Camus, membre du Comité de Salut-Public et qui en novembre 1792 assistait à une séance du club jacobin de Fontainebleau, nous sommes les sentinelles vigilantes des lois, les surveillants des administrateurs, et en général de tous les fonctionnaires publics. »

Cette ingérence continuelle et absolue des Jacobins de province dans les administrations locales qui, tout d'abord, n'était le résultat

que d'une tolérance excessive ou le plus souvent de la faiblesse ou de la peur des administrateurs, ne tarda pas à leur être reconnue comme un droit : « toute atteinte portée à ce droit, disait Bar, député de la Moselle à la Convention, est une violation de la liberté générale et individuelle, c'est un acte oppressif qui doit être réprimé. » Aussi le citoyen Gosset montait un jour à la tribune de la Société populaire de Fontainebleau, et s'y faisait unanimement applaudir lorsqu'il disait : « La république française vient, par l'organe de la Convention, de se déclarer gouvernement révolutionnaire; il s'en suit que toutes les autorités sont maintenant des corps révolutionnaires; conséquemment nous avons le droit incontestable, droit délégué par nos représentants, de destituer tous les fonctionnaires publics qui n'agiraient pas assez régulièrement. » L'on peut juger de l'excellence d'un régime politique qui permet à tout citoyen de destituer tout fonctionnaire qui n'administre pas selon ses goûts, et qui ne trouverait jamais un meilleur remplaçant, à la fonction devenue vacante, que lui-même!

En résumé, toujours actifs, toujours vigilants, les Jacobins de 1792 furent, avec des apparences de patriotisme et sous les dehors d'une rigide vertu, les véritables tyrans de notre pauvre pays, comme ils sont encore aujourd'hui les ennemis les plus acharnés de nos institutions et de nos libertés. Nous allons les voir à l'œuvre dans la petite ville de Fontainebleau et dans quelques autres villes du département de Seine-et-Marne; mais en songeant à la puissance et à la renommée dont sont encore en possession les Jacobins de nos jours, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dès maintenant avec Mont-Gilbert, « que le Français naturellement magnanime et confiant, est constamment la dupe de tous les coquins qui se constituent devant lui en personnages vertueux. »

II

C'est le 5 mai 1791 que se fondait à Fontainebleau la Société populaire qui s'intitulait : *Société des Amis de la Constitution*, et qui le 11 novembre 1792, « en raison, dit le procès-verbal de la séance, de la différence des circonstances, » changeait ce premier titre en celui de : *Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité.* Les fondateurs de cette Société étaient pour la plupart des citoyens obscurs qui devinrent par la suite, en 1793, maires de la ville, comme les sieurs Avril et Belot, ou bien procureur de la commune, comme le citoyen Gaultier. Au moment où se fondait à Fontainebleau cette société populaire, plusieurs sociétés du même genre existaient déjà dans le département de Seine-et-Marne, et les villes

de Melun (8 décembre 1790), de Provins, de Meaux, de Brie-Comte-Robert, de Juilly possédaient depuis plusieurs mois déjà des sociétés jacobines, affiliées aux Jacobins de Paris [1].

A peine organisés, les Jacobins de Fontainebleau cherchent à s'affilier aux sociétés voisines et à la société-mère de Paris; dans sa séance du 22 mai 1791, la Société de Melun consent à s'affilier à celle de Fontainebleau, et le citoyen Pichourier, curé d'Andrezel et président des Jacobins de Melun assure à ses frères de Fontainebleau combien est vif le désir qu'il a « de resserrer par une union plus étroite, les liens qui doivent unir les citoyens du même département, les habitants de deux villes voisines [2]. » L'affiliation de la Société des Jacobins de Paris ne fut pas aussi facilement et aussi promptement accordée aux Jacobins de Fontainebleau. Ceux-ci d'ailleurs ne furent pas tout d'abord bien unanimes sur la question de savoir à quelle société parisienne le club de Fontainebleau s'affilierait; solliciterait-on le patronage des Jacobins ou celui des Feuillants? La question fut assez longuement débattue, et sans l'intervention d'un fougueux Jacobin, le citoyen Giot, qui le 4 septembre 1791 vint exposer, dans un discours des plus véhéments, « la conduite toujours franche et loyale des Jacobins, » et énumérer complaisamment « les nombreux services que les Jacobins avaient rendus et qu'ils étaient encore prêts à rendre à la Révolution; » il y a lieu de penser que les membres de la Société populaire de Fontainebleau auraient suivi les tendances feuillantines que signalait plus tard un représentant du peuple en mission, comme « infectant » le département de Seine-et-Marne. Quoi qu'il en soit, notons ici que la Société populaire de Fontainebleau ne fut affiliée qu'au mois de décembre 1791 à la Société des Jacobins de Paris, avec lesquels des rapports constants et des plus intimes ne tardèrent pas à s'établir. « Frères et amis, écrivaient les Jacobins de Paris à ceux de Fontainebleau, le 29 janvier 1793, les républicains sont au-dessus des dangers, la calomnie peut les poursuivre, mais jamais elle ne les atteint; jamais elle ne fléchit leurs caractères, la trempe républicaine est indélébile; c'est cette trempe que nous avons toujours trouvé en vous!... »

Bien qu'existante depuis le 5 mai 1791, ce n'est véritablement que le 8 mai, par la constitution de son bureau, que la Société populaire de Fontainebleau fut fondée; son organisation intérieure fut des plus simples et son règlement, successivement amendé et

[1] Voir la liste des 229 sociétés de province affiliées aux Jacobins de Paris, dès le mois de mars 1791. (Bibliothèque Nationale.)

[2] (Lettre conservée aux Archives de Fontainebleau.)

modifié, définitivement adopté le 2 décembre 1793, nous arrêtera quelques instants, moins à cause de son originalité, qu'en raison de la rareté, aujourd'hui, de ces sortes de documents presque historiques. La Bibliothèque nationale ne possède qu'un seul exemplaire de ces règlements de club jacobin en province, et c'est précisément le règlement de la Société de Fontainebleau, dont il convient de signaler les principaux articles.

La Société était représentée par son bureau, composé d'un président, de trois secrétaires, d'un trésorier, d'un archiviste et d'un censeur, spécialement chargé de surveiller l'entrée de la salle des réunions populaires. A l'ouverture de chaque séance, le président nommait deux autres censeurs, chargés de la police intérieure de la réunion. Trois comités, les comités de présentation, de correspondance et de surveillance, fonctionnaient en outre en permanence et coopéraient aussi à l'administration de la Société. Toutes les fonctions que nous venons d'énumérer étaient données à l'élection. Pour toute élection la présence de trente membres au moins était indispensable, et toujours la majorité relative des membres présents était nécessaire pour l'élection d'un fonctionnaire ou d'un membre du comité ; le trésorier seul était élu à la majorité absolue. La durée des diverses fonctions variait à l'infini ; le président était réélu tous les mois, et le président sortant n'était rééligible qu'après l'intervalle d'une présidence. Les secrétaires étaient renouvelés par tiers tous les mois, il en était de même des membres qui composaient les trois comités dont nous venons de parler, enfin le trésorier restait une année entière en fonction.

Pour être admis dans la Société, il fallait se présenter sous le patronage de deux membres, être électeur aux assemblées primaires et même, la plupart du temps, justifier de l'acquit de ses contributions. Mais hâtons-nous de remarquer que cette dernière condition, posée en principe, ne fut presque jamais exigée dans la pratique ; les Sociétés populaires qui, comme celle de Melun par exemple, avaient voulu n'admettre dans leur sein que ceux qui payaient une contribution de la valeur de dix journées de travail, étaient mises à l'index, traitées d'aristocrates, et bientôt obligées de céder aux clameurs de la presse révolutionnaire qui ne les ménageait pas. « La Société de Melun, disait Prudhomme dans ses *Révolutions de Paris* (n° 129), est indigne de fraterniser avec les autres sociétés qui savent mettre un Aristide pauvre au-dessus d'un Crassus, et qui comptent la vertu pour tout et la richesse pour rien. Quand il faut des richesses pour être membre d'une société, bientôt on est dispensé d'avoir des vertus ! » Une fois présenté, le postulant demeurait inscrit sur une liste des candidats, le Comité de

présentation faisait une enquête, et à la suite d'un scrutin public, l'admission avait lieu si le postulant réunissait la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents.

A partir du mois d'août 1793 la formalité du *scrutin épuratoire* vint s'ajouter aux formalités précédemment réquises pour l'admission d'un membre dans les clubs jacobins; et pour écarter plus sûrement « les patriotes de fraîche date qui cherchaient un asile dans les sociétés populaires aux approches de la *Terreur*, » et « épurer aussi le patriotisme des anciens membres, » à chaque instant il fallait subir, en séance publique et solennelle, un interrogatoire des plus rigides et répondre sans hésiter à toutes les questions inquisitoriales posées soit par le président, soit par tout autre membre de la Société populaire. Nous ne voulons pas donner ici une copie exacte du questionnaire employé, pour les scrutins épuratoires, par les Jacobins de Fontainebleau. Il se composait de plus de vingt questions, qui pouvaient d'ailleurs varier à l'infini; et quelques lignes d'un discours prononcé, pour la justification de sa conduite, par le citoyen Rebours, « qui brûlait depuis longtemps du précieux avantage d'être admis dans le sein de la Société populaire de Fontainebleau, » nous montreront suffisamment de quelle nature étaient les questions posées et quels titres il était bon d'invoquer à l'appui d'une candidature devant un club jacobin de 1793. « J'ai scruté ma conscience et mes vies privée et sociale, disait le citoyen Rebours, je me trouve complètement pur. Mes sentiments révolutionnaires, je les ai sucés en Angleterre et je les ai conservés; ils m'ont même valu dans l'ancien régime les reproches de mes supérieurs... Je me suis montré le 12 juillet 1789 à Paris, pendant deux jours et deux nuits; j'ai été de patrouilles sans désemparer; et depuis, tant dans ma section que dans cette ville, je n'ai jamais refusé aucune garde, nommément à Paris le 31 mai, les 1er et 2 juin dernier... J'ai donné pour armer le cavalier, de plus une chemise pour les volontaires, que reste-t-il donc à faire pour prouver mon civisme?... »

L'installation de tout nouveau membre admis « aux honneurs de la séance, » était l'objet d'une solennité qui consistait en une prestation de serment de la part du nouveau Jacobin, et en deux discours prononcés par le président de la Société et par le récipiendaire. La formule du serment variait suivant les temps, mais celle adoptée le 2 décembre 1793 et la plus généralement en usage, était ainsi conçue : « Je jure et promets de maintenir de tout mon pouvoir l'unité et l'indivisibilité de la République, la Liberté et l'Egalité, et de mourir à mon poste en les défendant. Je jure également d'être le défenseur officieux de ceux d'entre nous qui seraient dénoncés,

attaqués et poursuivis pour raison de leurs opinions patriotiques exprimées dans le sein de la Société, la liberté des opinions ne pouvant être restreinte par qui que ce soit, ni par aucune autorité constituée. »

Chaque membre de la Société populaire de Fontainebleau recevait un diplôme en tête duquel se détachait une vignette dont la composition varia trois fois. En 1791 deux branches de laurier et une fleur de lys entouraient cette inscription : *Vivre libre ou mourir* ; au 14 novembre 1792 les diplômes ne furent plus imprimés, ils étaient manuscrits et portaient le simple titre de la Société avec la signature du président ; enfin en août 1793, apparut le faisceau surmonté du bonnet phrygien, autour duquel on lisait simplement cette inscription : *Société populaire de Fontainebleau*. L'histoire du club jacobin dont nous nous faisons l'historien, l'histoire même de toute la Révolution à la fin du dix-huitième siècle, n'est-elle pas tout entière dans les trois dates que nous venons de citer, ne se trahit-elle pas dans les trois inscriptions et dans les trois vignettes que nous venons de décrire sommairement ?

Les membres de la Société populaire de Fontainebleau se réunissaient dans le principe deux fois par semaine, les mercredis et les dimanches ; chaque séance durait environ deux heures ; elles commençaient entre quatre et cinq heures du soir et se prolongeaient jusqu'à sept ou huit heures. A partir du 12 frimaire an II, il y eut cinq séances par décades, c'est-à-dire tous les deux jours. Enfin pendant la Terreur le club se déclara souvent en permanence. Ces réunions furent toujours publiques, et les citoyens et citoyennes, des tribunes qui ne faisaient pas partie de la Société, pouvaient cependant prendre la parole pourvu que le président de la Société en eût été préalablement averti. Aux termes mêmes du règlement la liberté de la parole était absolue et ne devait rencontrer aucune entrave. La tolérance à cet égard était si grande que tel qui n'avait rien à dire, pouvait impunément parler pendant plus d'une heure, débiter les insanités les plus grossières, et finir toujours par recueillir les applaudissements les plus frénétiques. Boileau a bien raison de dire qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire !

Cependant si les orateurs ne faisaient jamais défaut, les auditeurs se lassèrent parfois d'entendre et désertèrent les réunions jacobines ; aussi voyons-nous, le 21 septembre 1791, un des plus bavards de la Société, le citoyen Jacasse, se plaindre amèrement de ces désertions continuelles et s'efforcer de ranimer le zèle des sociétaires.

Les changements de domicile auxquels se livrèrent les Jacobins

de Fontainebleau nous permettent de suivre encore une fois les modifications successives qu'apportèrent les événements révolutionnaires dans les esprits des Jacobins de province. Au début, la Société populaire se réunit chez son fondateur M. Maréchal ; le 29 mai 1791 elle s'installe, moyennant un loyer de six livres par mois, dans la maison d'un sieur Gosset ; quelques mois plus tard nous la trouvons établie dans une salle dépendante de l'ancien hôtel de Souvray, dont un sieur Gouffé est alors propriétaire ; et puis les événements politiques marchent, et au mois de juin 1792, les amis de la Liberté et de l'Egalité, refusant l'offre gracieuse du citoyen Mirville qui met à leur disposition son hôtellerie de la Ville-de-Lyon, ne songent plus qu'à s'installer à l'hôtel du Grand-Ferrare ou dans une des dépendances du château ; et le 16 décembre 1792 le ministre de l'intérieur Rolland, les autorise à siéger à la *chancellerie*, où nous les verrons jusqu'au jour (4 décembre 1793) où ils s'empareront de l'église, devenu le temple de la Raison. L'hiver de 1794 et ses rigueurs chasseront bientôt nos Jacobins de leur avant-dernier refuge, et c'est dans les salles basses de la sacristie et dans les dépendances les plus obscures et les plus secrètes de l'église que nous assisterons au spectacle de leurs dernières orgies révolutionnaires.

Malgré ces changements de domicile et les frais d'aménagement qu'ils entraînent avec eux, le budget de la Société populaire de Fontainebleau se trouva toujours, en équilibre, et les comptes mensuels des trésoriers constatent même un excédant en caisse qui variait de cent à cent cinquante livres. Ce n'est que dans les trois ou quatre derniers mois de son existence que le club put voir sa caisse complètement vide ; les cotisations ne rentraient plus, et au milieu des dénonciations continuelles qui accablaient tous les membres de la Société, au milieu du désarroi général qui affolait tous les esprits, il est curieux d'entendre les lamentations du trésorier qui, dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, déclare enfin que comme Pilate il s'en lave les mains, et donne sa démission. Les recettes d'une société populaire consistaient en un droit d'entrée et en une cotisation mensuelle dont le montant était d'ailleurs assez variable. En principe tout Jacobin devait acquitter sa cotisation mensuelle, mais lorsqu'on était « bon patriote, » et que l'on déclarait ne pouvoir payer, les amis de l'Egalité dispensaient souvent de ces cotisations ceux qu'ils jugeaient dignes d'une faveur spéciale. A Fontainebleau le droit d'entrée était de trois livres et la cotisation de vingt sols par mois ; mais à partir du 1er août 1793, en raison de la cherté excessive des vivres, cette cotisation fut réduite à dix sols. Quant aux dépenses d'un club jacobin, les frais d'im-

pression des discours et des circulaires ainsi que les abonnnements aux journaux révolutionnaires et au journal *logotachigraphique* des Jacobins de Paris, en constituaient la plus grande partie. La location de la salle, son entretien, son chauffage et son éclairage étaient l'objet des autres dépenses; mais souvent tous ces menus frais étaient supportés par quelques membres de la Société qui faisaient de ces petits dons une offrande patriotique.

Qu'est-il besoin d'énumérer ici les écrits périodiques auxquels s'abonnaient les Jacobins de province; c'étaient tous les journaux que patronnaient les Jacobins de Paris, et qui, suivant l'expression de l'un d'eux, « pleuvaient tous les matins comme la manne du ciel, et venaient ainsi chaque jour éclairer (?) l'horizon! »

A côté de ces journaux s'accumulaient, dans les archives des Sociétés populaires de province, des quantités incroyables de brochures de toute espèce qu'échangeaient constamment entre elles les sociétés jacobines, et les bibliothèques de leurs cabinets de lecture se trouvaient ainsi bien vite remplies. Toutefois remarquons que si les écrits étaient nombreux, les lecteurs étaient rares; ce n'était pas par la lecture que les Jacobins espéraient s'instruire et recruter des partisans; le silence et le recueillement convenaient peu à leurs natures ardentes; à ces révolutionnaires bouillants il fallait la lutte, un public et le grand jour; la tribune convenait bien mieux que le cabinet de lecture à leur tempérament. Aussi la lecture des feuilles publiques était-elle faite chaque soir à la tribune et à haute voix, par un citoyen de bonne volonté qui devait ainsi, avant l'ouverture des séances du club, poursuivre les plus réfractaires à cette instruction républicaine offerte et donnée en commun. Bien plus, les Jacobins de Fontainebleau avaient imaginé de faire quelques lectures publiques dans les rues, sur les places publiques, jusque dans le parc et les jardins qui entourent le château et servaient de promenade habituelle aux désœuvrés. Mais le rôle de lecteur, en présence de la tiédeur du public pour ce genre de lectures en plein vent, ne tarda pas à être des plus grotesques, et les archives de la Société populaire de Fontainebleau ne nous conservent que les noms de deux citoyens qui aient eu le courage d'entreprendre cette œuvre ridicule de propagande révolutionnaire.

III

Les nombreux travaux auxquels se livraient les Jacobins de Fontainebleau brillaient bien plus par leur variété que par leur importance. Dès qu'un citoyen se trouvait admis dans la Société populaire, il se croyait aussitôt en possession de la science infuse et ne voulait

rester étranger à aucune question politique ou sociale. L'excessive confiance en lui-même que possédait tout Jacobin nuisait certainement à ceux des travaux auxquels il aurait pu donner un concours utile, et sa profonde ignorance de toutes choses n'avait d'égale que l'outrecuidance avec laquelle il parlait de tout et de bien d'autres choses encore. Tout le monde n'était pourtant pas dupe de ces *verbiageurs*, comme on les appelait, « qui parlent sans rien dire, ne se résument pas et ne concluent à rien, » et plus d'une fois une assemblée de Jacobins, dégénérant en « une arène de professeurs de chicane, » dût se trouver dissoute par ceux-là mêmes qui en avaient été les organisateurs. C'est ce qui arriva notamment dans le club jacobin de Fontainebleau où le citoyen Gosset ne ménagea pas un jour ceux qu'il appelait avec justesse des charlatans politiques. « L'on vient de vous engager, disait-il à ses collègues, à vous tenir perpétuellement en garde contre les feuillants et les modérés, mais le citoyen Giot a oublié de vous prémunir contre un vice que je considère comme bien plus dangereux ; c'est contre le charlatanisme qu'il est bon que vous soyez perpétuellement en garde. C'est contre *les charlatans en patriotisme* que je viens, moi, éveiller votre surveillance !... (Bruits, interruptions, tumulte dans l'assemblée)... Je me méfie avec raison de ces intrigants qui vont de sociétés en sociétés mettre leur patriotisme à l'encan ; ils ne cherchent qu'à arrêter l'opinion publique sur leur compte, pour que le peuple s'en ressouvienne à l'époque des élections. Tout est égal à ces intrigants, pourvu qu'ils arrivent à leur but !... »

Il semble que ces lignes, que nous avons textuellement extraites du procès-verbal conservé en minute aux archives de Fontainebleau, soient écrites d'hier, et qu'elles soient à l'adresse de tant d'hommes politiques de nos jours qui n'ont fait leur chemin « qu'en allant de sociétés en sociétés mettre leur patriotisme à l'encan. » Le langage du citoyen Gosset était celui d'un homme sage et courageux, et nous sommes heureux de constater que le club jacobin de Fontainebleau contenait au moins un homme de bon sens ; peut-être eût-il été difficile d'en découvrir un second.

La première partie de chaque séance d'une société populaire de province était remplie par la lecture, faite à la tribune, des journaux et brochures nouvellement envoyés de Paris ou des grandes villes de France ; après ces lectures et l'audition de quelques harangues qu'elles avaient inspirées, venait le défilé toujours nombreux de pauvres enfants qui balbutiaient quelques prières à l'Eternel ou répétaient les *Droits de l'homme* « avec le feu et la véhémence, nous dit le rédacteur du procès-verbal du 30 prairial an II, qui prouvaient qu'ils avaient été élevés par leurs pères, dans les vertueux principes

de la République. » Enfin, comme tout en France finit, dit-on, par des chansons, chaque séance se terminait par quelques chants patriotiques ou autres, ce qui amenait une telle gaieté parmi les auditeurs que des indécences de toute nature ne tardaient pas à se maniferter dans l'assemblée. Les obscénités auxquelles nous faisons allusion se renouvelaient sans cesse et le président du club avoue lui-même, dans les séances des 14 pluviôse et 27 frimaire an II, que l'inspecteur de la salle était impuissant à les réprimer et à en empêcher le retour. Triste spectacle en vérité, et bien plus navrant encore si l'on songe que c'était dans un semblable milieu que le citoyen Bataille, président de la Société, conviait, dans la séance du 4 décembre 1793, les mères de famille à amener leurs enfants : « amenez, disait-il, amenez vos enfants, citoyennes, à cete école sublime, afin que là, et de bonne heure, ils reçoivent les premiers principes de la morale républicaine ! »

Telles étaient les occupations ordinaires des Jacobins de province, et leurs ardeurs patriotiques ne se réveillaient que le jour où il s'agissait de porter contre un honnête homme, refusant de pactiser avec eux, une accusation calomnieuse ou une dénonciation mensongère. Loin de consacrer leur temps à l'intérêt de la France, comme on s'est plu quelquefois à le proclamer, les membres des Sociétés populaires de province ne se préoccupaient que de leurs rancunes personnelles, de leurs petites haines de clocher, et une fois sur cette pente dangereuse, ils ne tardaient pas à se soupçonner et à se dénoncer les uns les autres. Nous ne voulons pas nous arrêter ici sur les persécutions continueiles qu'exercèrent les Jacobins de Fontainebleau contre les prêtres et les curés de la ville, de Moret et d'Avon par exemple, ainsi que contre les Filles-Bleues, les Sœurs de l'hospice du Mont-Pierreux ; ici, comme partout ailleurs, prêtres et nobles, aristocrates et modérés, sont sans cesse à la merci de qui se prétend bon patriote, en se constituant dénonciateur et calomniateur. Il suffit la plupart du temps d'un propos de cabaret sorti de la bouche avinée d'un ivrogne, pour qu'un honnête homme soit traduit immédiatement devant la Société populaire ou devant le Comité de surveillance, et l'on sait que l'on ne sortait presque jamais de ce tribunal révolutionnaire, que pour être conduit, sous bonne escorte, dans la maison d'arrêt.

Si les Jacobins de Fontainebleau, comme tout bon Jacobin de province, pénétraient ainsi dans la vie privée des habitants de la ville et respectaient peu la liberté individuelle qui est peut-être la première des libertés, leur ingérence et leur action se faisaient également sentir à chaque instant dans tous les services municipaux ou administratifs qui les entouraient. Les registres de la

municipalité sont constamment compulsés par eux, et les membres de l'administration locale chaque jour mis également par eux en demeure de rendre des comptes et de fournir des explications sur leur conduite; des Jacobins délégués assistent tous les jours les médecins et les administrateurs de l'hospice et de l'hôpital militaire, tous les jours des membres de la Société populaire sont chargés par leurs collègues de surveiller la gestion des officiers de remonte; ils font la police eux-mêmes les jours de marché et les jours de foire; ce sont eux encore que nous retrouvons à la porte des boulangers et de tous les fournisseurs pour surveiller les approvisionnements et surprendre « les accapareurs, » qui n'existent que dans leurs imaginations. Cette multiplicité de fonctions que s'attribuent nos Jacobins de province, a-t-elle pour but d'obtenir en toutes choses une bonne administration? Pas le moins du monde, et si nous voulons savoir pourquoi les Jacobins de Fontainebleau surveillaient avec tant de zèle l'administration des Remontes par exemple, l'un d'eux nous avouera, fort ingénuement d'ailleurs, que leur but unique est « de faire remplacer les chefs de cette administration déjà fortunés par de vrais sans-culottes indigents. » Bien plus, est-ce qu'aux malades qui encombrent les hôpitaux, les Jacobins de Fontainebleau apportent des secours? L'un d'eux dit formellement qu'il faut avant tout « leur prêcher les doctrines révolutionnaires. » L'on peut voir par ce court exposé quelle surveillance exerçaient les Jacobins autour d'eux, et c'est avec raison que le citoyen Ravage pourra dire un jour à la tribune de la Société populaire de Fontainebleau : « C'est en nous que réside toute la force de la République; c'est dans toutes les sociétés populaires réunies que réside la souveraineté; chacun de nous est souverain sans pouvoir en exercer les actes; nous en déposons le droit, pour le bonheur de tous, dans les mains des législateurs que nous choisissons; c'est de nous qu'ils tiennent leur force qui est la nôtre; nous sommes les colonnes de l'édifice de notre liberté!... »

Dans toutes ces assemblées populaires de province, chacun avait son rôle, et les femmes comme les enfants venaient y chercher aussi des applaudissements et des ovations. Dans toutes les révolutions qui ont ensanglanté la France depuis près d'un siècle, certaines femmes ont semblé ne vouloir jamais déserter la cause du désordre, et loin de montrer de la répugnance pour ces luttes horribles dans lesquelles tout un peuple râle et agonise, elles ont paru prendre plaisir à ces débauches, s'offrant même volontiers en exemple et prêtes à ranimer et à soutenir le fièvreux élan et la colère farouche de leurs frères, de leurs maris et de leurs enfants. Dans une petite ville de province comme Fontainebleau, nous

n'avons pas rencontré de figures sympathiques comme celles des Charlotte Corday, des Sombreuil et des Cazotte, nous ne nous sommes pas non plus heurté aux figures excentriques ou repoussantes des Olympe de Gouges ou des Théroigne de Méricourt; mais nous avons vu s'agiter au milieu des assemblées populaires quelques petites citoyennes bourgeoises, telles que les Crafton, les Marcelin ou les Thomasse, dont nous devons esquisser le rôle en peu de mots.

Dans les clubs jacobins de province les femmes chantent et pérorent; leurs chansons, souvent patriotiques, dégénèrent parfois en refrains « dont la gaieté (?) forme la base ; » leurs discours, qui se terminent par des cris de haine contre les prêtres, les nobles et les tyrans, amènent généralement le plus grand tumulte, car l'enthousiasme des auditeurs est tel que, « sans que la proposition ait besoin d'être mise aux voix, » l'assemblée se lève en masse, et hommes, femmes, filles donnent et reçoivent, à la pâle lueur de quelques chandelles fumantes, des baisers de bonne confraternité qui amènent des indécences que le président du club est, la plupart du temps, impuissant à réprimer. Telle est en deux mots la conduite de nos Jacobines de province, et nous nous étonnons après cela que M. Michelet ait osé dire dans ses *Femmes de la Révolution* : « Lisez l'histoire de nos mères de la Révolution, vous y trouverez une ligne de conduite toute tracée; mettez-vous à leur niveau!... » Il est vrai que les femmes de 1793 n'ont pas observé complètement les conseils que leur donnait Prudhomme dans le n° 83 de ses *Révolutions de Paris*, lorsqu'il leur disait : « Portez la flamme dans le repaire des conspirateurs; que la douceur de la colombe cède en vous la place aux rugissements de la lionne privée de sa progéniture!... » Mais les pétroleuses de 1871 n'ont pas en revanche négligé, — on ne le sait que trop— de faire l'application fidèle du catéchisme républicain de leurs devancières.

Quant aux enfants, sous prétexte « de les initier de bonne heure à la tribune nationale, » depuis « l'enfant qui bégaie, » auquel les bons patriotes apprennent les *Droits de l'homme*, jusqu'aux babys de cinq ans, comme le neveu du citoyen Lecomte par exemple, qui se plaint un jour à l'assemblée populaire de Fontainebleau de n'être pas assez fort « pour rosser les aristocrates comme il le désirait, » — tous jouent aussi leur petit rôle. Rien de plus navrant que cette petite scène qu'à fait revivre sous nos yeux le rédacteur du procès-verbal de la séance jacobine, tenue à Fontainebleau le 15 frimaire an II. Au milieu de la réunion pénètrent dans la salle des séances quelques bambins sous la conduite du citoyen Lacorrége, leur maître de pension. Leurs yeux sont tout écarquillés de

surprise et aussi de crainte ; l'un d'eux, le plus grand sans doute, le plus intelligent peut-être monte à la tribune sous les regards bienveillants du président du club qui l'y invite, et prenant dans ses mains tremblottantes un petit chiffon de papier, il lit, avec les inflexions si douces d'une voix enfantine, ces quelques paroles que sa plume inhabile, et certainement conduite par la main plus exercée de l'instituteur, a eu peine à tracer : « Citoyen-Président, les élèves de la pension du citoyen Lacorrége, voulant participer à l'équipement du cavalier que la Société populaire se propose de fournir, m'ont député vers toi pour déposer sur le bureau un assignat de cent sols, fruit de leurs épargnes. Ils t'annoncent aussi qu'au lieu de fêter la Saint-Nicolas, ils fêtent celle de la Raison. Vive la République [1] ! »

C'est en faisant débiter à leurs enfants de pareilles absurdités, que les Jacobins de 1793 rêvaient d'en faire des hommes libres et de grands patriotes. Ce sont ces doctrines et ces principes qui ont produit les Jacobins de nos jours, les Vermesch et les Raoul Rigaut.

Mais quittons bien vite les assemblées populaires au milieu desquelles nous venons de voir s'agiter dans le vide nos Jacobins de province ; suivons-les maintenant au milieu de leurs fêtes patriotiques et religieuses ; nous les retrouverons toujours aussi bruyants et toujours aussi nuls, qu'ils soient agenouillés devant le buste de Marat, ou qu'ils adressent des prières et des hymnes à la déesse Raison.

Marat et Le Pelletier de Saint-Fargeau sont aussi bien en honneur à Fontainebleau et dans le district de Nemours, que dans tous les districts de France ; et le 11 octobre 1793 les sans-culottes de Fontainebleau brûlent de l'encens en l'honneur de ces deux fantoches de la Révolution, tandis qu'aux pieds des bustes de ces nouveaux dieux se consument tous les portraits de nos rois, de nos reines et de leurs parents qui, peints par les plus grands maîtres, tapissaient et ornaient depuis des siècles, pour la gloire de la France, les galeries du palais de Fontainebleau. C'est dans cet auto-da-fé que fut brûlé le fameux portrait de Louis XIII, œuvre de Philippe de Champagne, ainsi qu'une quantité de toiles des plus remarquables, dues aux pinceaux des Léonard de Vinci, des Rosso, des Nicolo del Abarte. « Mânes de Marat ! s'écrie dans son cynique langage un de ces vandales dont nous retraçons une œuvre, entre mille, de destruction et de pillage ; Mânes de Marat ! vous dûtes être satisfaites de ce sacrifice ! Un vent frais semblait en conduire la

[1] Cette pièce est ainsi conservée dans les archives municipales de Fontainebleau.

fumée vers vous, comme l'encens le plus agréable qu'on pût vous offrir! » Nous reconnaissons bien à ce langage la race de ces révolutionnaires qui, quatre-vingts ans plus tard, mettaient le feu à l'Hôtel-de-Ville de Paris et au palais des Tuileries, pour réjouir les mânes de leurs héros, morts en combattant pour le triomphe de la Commune!

Nous ne parlerons que pour mémoire des fêtes populaires qui accompagnaient la plantation de ces arbres sans racines qu'on appelait des arbres de Liberté. Une fête de ce genre eut lieu le 9 juin 1793 à Fontainebleau, sur la place d'armes, en présence des chasseurs du Hainaut et quelques volontaires de la Dordogne, « aux sons harmonieux d'une musique guerrière, et aux élans de la joie républicaine. » Châteauneuf-Randon, le conventionnel que ses discours pour la défense de Marat avaient rendu populaire parmi les Jacobins, prononça une harangue à cette occasion, et l'enthousiasme du peuple alla si loin qu'une couronne civique fut offerte sur-le-champ, aux applaudissements de la foule, par le président de la Société populaire, à l'ancien capitaine dans les dragons du comte d'Artois.

A côté de ces fêtes qui semblent n'avoir eu de patriotique que le nom, existaient encore les fêtes soi-disant religieuses toutes empreintes du matérialisme le plus abject et du plus grossier fanatisme. La déclaration du curé de Boissise-le-Bertraud, dans le district de Melun, est restée célèbre parmi toutes celles qu'adressèrent à la Convention, le 20 novembre 1793, certains prêtres du clergé de France qui voulaient imiter en cette occasion Gobet, l'évêque constitutionnel de Paris. Le curé Parent fit des adeptes en Seine-et-Marne, et le 4 décembre 1793, les citoyens de Fontainebleau célébraient, eux aussi, la fête de l'Etre suprême, à la lueur des torches que portaient des jeunes filles, vêtues de blanc. et s'imaginaient ainsi « simuler les flambeaux de la vérité. » Nous nous garderons bien de décrire ici cette fête de la Raison; la description s'en rencontre dans tous les livres qui parlent de la Terreur; il nous suffira de signaler et de reproduire en partie l'*hymne à la Raison*, qu'un Jacobin de Fontainebleau, surnommé depuis *Raisonnable*, avait composé à cette occasion. Cet hymne, nous apprend son auteur, devait se chanter sur l'air de la *Marseillaise* et avec « le même caractère mâle et majestueux, quelquefois avec une sensibilité touchante, et toujours avec âme. » Il est bien probable, à en juger par la manière dont, de nos jours, la *Marseillaise* se beugle dans nos rues les jours d'émeutes, que les chanteurs de l'*hymne à la Raison* aient scrupuleusement observé les indications de l'auteur; il nous paraît d'ailleurs difficile de « chanter avec âme » un chant dont le premier couplet, par exemple, était ainsi conçu :

De la Raison qui nous éclaire,
Le plus beau jour est arrivé;
D'un fanatisme héréditaire
Le voile est enfin déchiré (*bis*)
A des dieux incompréhensibles
Mortels, n'adressez plus vos vœux;
Le prêtre ne vit que par eux,
Se moquant de ses dieux risibles!
Au jour de la Raison, Français, vous renaissez!
Les rois ont disparu, prêtres, disparaissez!

La chanson du citoyen *Raisonnable* a six couplets sur le même ton, en citant encore le dernier couplet, le lecteur pourra, croyons-nous, juger cette curieuse production révolutionnaire :

Raison! ô doctrine brillante!
Porte enfin partout ton flambeau,
Fais tomber à ta voix puissante
De l'erreur l'antique bandeau (*bis*)
Ne borne pas à ma patrie
Tes inépuisables bienfaits
Que tous les peuples désormais
Ne soient qu'une famille unie!
Au jour de la Raison, etc.

On sait que l'inauguration du culte de la Raison fut le signal du pillage des églises et des profanations les plus odieuses. L'église de Fontainebleau n'échappa pas plus que les églises des villes et villages voisins à ces spoliations; chandeliers et reliquaires, croix et encensoirs, ornements d'autel et vêtements sacerdotaux furent bien vite enlevés et transférés soit à l'administration du district à Melun, soit directement à la Convention nationale. Avant d'aller porter, en offrande à la patrie, l'argenterie et les ornements de toute nature, volés dans les églises, les Jacobins se paraient volontiers des vêtements sacerdotaux et se livraient ainsi vêtus à des sortes de scènes carnavalesques. Un membre du club jacobin de Fontainebleau avait même eu l'idée grotesque de faire figurer, dans une de ces scènes révoltantes d'impiété, un âne et un chat comme principaux personnages. L'âne, revêtu d'habits ecclésiastiques, représentait, au dire de ce ridicule Jacobin, Notre Saint-Père le Pape, et le chat était destiné à rappeler Pitt, le ministre d'Angleterre, qui se déclarait alors l'adversaire le plus ardent de toutes ces orgies révolutionnaires.

Au milieu de ces pillages, les cloches des églises ne furent pas

épargnées et ne tardèrent pas à être fondues pour être transformées en canons. C'est ainsi que furent brisées à Fontainebleau les quatre belles cloches de l'église, bénites le 26 octobre 1745 par Joseph Buisson, archevêque de Sens, en présence du roi et de la reine, qui leur donnèrent leurs noms. Les cloches de la petite église d'Avon subirent le même sort.

Au culte de la Raison succéda celui de l'Être suprême, et le 8 juin 1794, les Jacobins de Fontainebleau le célébrèrent avec une nouvelle pompe. On se prépara à l'avance pour cette fête et dans la ville furent requises, pour former les chœurs, toutes les citoyennes qui avaient « de l'inclination pour le chant, ainsi que celles qui, par leurs organes, pouvaient être utiles à la musique. » Ce fut une des dernières fêtes jacobines de province: dès cette époque la désunion s'accentue de plus en plus dans les sociétés populaires, et tandis que les Jacobins de Paris luttent encore essayant de retarder la réaction thermidorienne qui les menace, les Jacobins de province renoncent volontiers à la lutte, et bientôt ils accueilleront avec joie les proclamations du représentant Guillemardet, venant après la chute de Robespierre, annoncer « qu'il est chargé par la Convention nationale de faire disparaître le régime de la Terreur et de le remplacer par un régime bienfaisant et paternel envers les bons et les faibles, sévère envers les méchants, et juste pour tous. »

IV

Il est impossible de parler d'un club jacobin de province sans mentionner, au moins d'une manière sommaire, quelques-unes des adresses que les membres de cette Société populaire ne cessaient d'envoyer soit aux Jacobins de Paris, soit à la Convention nationale.

Tous les actes de la Convention sont en général accueillis avec faveur par les Jacobins de Fontainebleau. Dès que ceux-ci apprennent le décret de la Convention qui abolit la royauté et établit la république, ils chantent victoire et annoncent aux représentants du peuple qu'à cette nouvelle tout le monde autour d'eux a manifesté « cette joie calme qui convient à des hommes libres. » Au mois de janvier 1793 ce sont des félicitations qui sont encore adressées à la Convention « qui a contribué si efficacement à découvrir et à déjouer les infernales conspirations contre la Liberté, l'Égalité et la sûreté individuelle et générale, biens dans la réunion desquels les Français régénérés ont juré de trouver désormais leur suprême bonheur. » Après les journées du 31 mai et du 2 juin 1793, les sans-culottes de province, ivres de joie, s'associent au triomphe des montagnards de la Convention, et les Jacobins de Fontainebleau

« essaient de peindre leur profonde indignation pour les traîtres, comblés des bienfaits du peuple, qui ont été assez scélérats pour lui supposer le génie honteux de l'esclavage. »

A mesure que l'on approche de la *Terreur*, de cette période sanglante que Grégoire appelait « les jours caniculaires de la Révolution, » le langage des Jacobins de Fontainebleau devient plus expressif et plus violent, des cris de vengeance et des menaces de mort sont exprimés à chaque ligne dans leurs adresses et dans leurs discours. « La guerre civile menace la République d'un bouleversement, disent-ils à la date du 12 août 1793 dans une adresse aux membres de la Convention, la discorde secoue ses torches enflammées dans nos départements; Pères de la Constitution, restez à votre poste! vous avez fait la Constitution, il faut que le sang de nos ennemis la cimente!... » Et quelques jours après, l'on passait des paroles aux actes, et dès le 21 septembre la maison d'arrêt de Fontainebleau se remplissait de détenus politiques ; le château même ne tardait pas à être transformé en une prison d'Etat.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1793 commencent à Fontaibleau de nombreuses arrestations de personnes qui toutes sont incarcérées par ordre du Comité de Salut-Public, établi dans la ville depuis le 10 septembre 1792, mais réorganisé depuis la veille, par un arrêté du 21 septembre 1793. C'est le représentant du peuple Dubouchet, en mission dans le département de Seine-et-Marne, qui procède à l'installation du nouveau Comité de Salut-Public, et lorsque celui-ci aura ordonné un assez grand nombre d'arrestations, c'est encore le représentant Dubouchet qui ratifiera les ordres d'incarcération, et l'on peut lire sur le registre même, conservé aux archives départementales, la mention suivante écrite de la main de Dubouchet : « Les particuliers mis en arrestation à Fontainebleau dans la nuit du 21 au 22 septembre dernier l'ont été par mon réquisitoire adressé au Comité de surveillance alors existant en cette ville; les listes des gens suspects ont été dressées par ce Comité et l'arrestation faite d'après son ordre, en vertu du 17 septembre. Fait à Melun le premier jour de la première décade du troisième mois de l'an II de la République. (Signé) Dubouchet, réprésentant du peuple. »

La liste des « gens suspects, » que le Comité de Fontainebleau avait dressée avec tant de zèle et d'empressement, n'a pas été conservée, mais elle était bien longue et elle comprenait, on peut le dire, tout ce que la ville contenait alors de gens honorables, de personnages importants, soit par leurs noms illustres, soit par les services rendus. Le registre d'écrou de la prison nous a été communiqué, nous y avons lu les noms de Mgr Dutillet, évêque d'Orange, de

M. Pelletier, grand vicaire de Meaux, de la marquise Anne Hippolyte de la Salle, de la marquise de Beuvry, de Angélique-Charlotte Castellane, comtesse d'Albon, de Marie-Eugénie, duchesse de Saulx-Tavanne, de la princesse de Bergue, d'Elisabeth-Louise Rigault de Paroy, de la famille d'Haussonville, du marquis de Castellane, de Antoine-Louis Dupré de Saint-Maur, et de tant d'autres encore comme M. Grosboy, le président du Parlement de Besançon, du procureur de la maîtrise Dubois d'Arneuville, et du grand-Maître des eaux et forêts, M. le marquis de Chessac.

Les causes qui ont décidé le Comité de surveillance de Fontainebleau à procéder à ces arrestations, ne sont pas le côté le moins curieux des pièces originales que nous avons consultées. Voici quelques exemples de l'arbritraire avec lequel il était procédé dans tous les jugements sommaires rendus par un tribunal révolutionnaire de province, jugements qui entraînaient toujours une longue et pénible détention pour ceux qui en étaient l'objet. Le brave et vénérable curé d'Avon, Jean-Baptiste Desessart est jugé et arrêté « comme suspect par ses propos, dont il y a une dénonciation de faite contre lui par une femme. » C'est en vertu d'une dénonciation faite par deux hommes, « qui souvent se prennent de vin avec excès, » que se trouve arrêté et détenu Adrien-François Peyre, architecte et membre de l'académie des Beaux-Arts. Un ancien capitaine aux dragons d'Orléans, Jean de Puch, « ne peut justifier la résidence de son fils sur le territoire de la République » ; un ancien maréchal de camp, Hue de Miromesnil, « est frère du ci-devant garde des sceaux » : telles sont les causes uniques de leur détention.

Ce ne sont pas seulement les serviteurs dévoués à leurs anciens maîtres, comme M. Gouyon de Lurieux, lieutenant inspecteur d'une capitainerie, les défenseurs ardents de la royauté, qui subissent dans la prison de Fontainebleau la peine de leur dévouement, de leur fidélité au malheur. Charles Du Blaisel, que le Comité de surveillance nous dépeint comme un homme faible, insouciant, se laissant gouverner, n'ayant aucune opinion, » n'en sera pas moins une des victimes de la Terreur, n'en subira pas moins une longue détention tout comme Jean Lehoux, qui avait le tort de « jouir agréablement de sa fortune, sans s'embarrasser du reste, » ou bien encore comme Xavier Rossignole, un vieux serrurier de Fontainebleau, homme « d'un caractère très-tranquille, » mais qui avait eu le malheur d'être jusqu'en juin 1791, « le serrurier du château. »

Qu'ajouter à de pareils détails?

Ce n'est pas le lieu de parler ici des travaux spéciaux et d'un intérêt purement local auxquels se livrèrent les Jacobins de Fontainebleau ; ils sont d'ailleurs peu nombreux et n'ont aucune impor-

tance. Les offrandes et les dons patriotiques y furent, comme dans toutes les villes de province, assez fréquents; la formation des bataillons de volontaires ne donnèrent lieu à aucun incident qui mérite d'être consigné, et l'élection des chefs de toutes ces compagnies franches, à Fontainebleau comme dans tant d'autres localités, en 1792 comme de nos jours, donna des résultats qui furent tout à l'avantage des grands parleurs, et quelquefois même des grands buveurs, ce qui amena, on ne le sait que trop, des désordres sans nombre dans les armées et dans les camps. Arrivons donc bien vite à la dissolution de la Société populaire de province dont nous venons d'esquisser l'histoire, et bornons-nous à résumer notre impression sur les doctrines et les actes des Jacobins de 1793 qui s'étaient, à cette époque, répandus et constitués en société sur toute la surface de notre pays.

V

Comment finit la Société populaire fondée à Fontainebleau au mois de mai 1792? Nous ne saurions le préciser; le procès-verbal des dernières séances de ce club jacobin nous fait défaut. Toutefois quelques procès-verbaux, portant la date de pluviôse an III, ont été placés sous nos yeux et semblent être les derniers qui aient été régulièrement rédigés. Mais en l'absence de toute constatation officielle de la dissolution du club jacobin de Fontainebleau, nul doute que celui-ci ne se soit dissout de lui-même, le jour où le représentant du peuple Guillemardet, en mission dans Seine-et-Marne après Thermidor, est venu déclarer dans sa proclamation du mois de mars 1795, que son intention était « de fonder l'empire de la justice sur les débris d'une nouvelle tyrannie. » En entendant le langage du délégué qui se déclarait prêt « à soutenir contre tous les orages l'homme probe, ami de l'ordre et de la paix, le père de famille vertueux, celui qui aime son pays, » les Jacobins de Fontainebleau durent comprendre que les heures du pouvoir tyrannique étaient finies.

A ce moment, en effet, la Société populaire de Fontainebleau se mourait d'elle-même. Au mois de décembre 1794, le président de la Société, le citoyen Quévanne, se plaint à plusieurs reprises, dans son langage incorrect, « de l'insouciance qu'on a pour assister aux séances, du peu de zèle qu'on montre à s'instruire et à instruire les assistants des tribunes. » Quelques jours plus tard, il est impossible de trouver dans la Société quatorze citoyens, « quatorze bons patriotes, » qui consentent à surveiller la distribution

du pain chez les boulangers de la ville ; » et vers la fin de janvier 1795, la rigueur de la saison vient achever la dispersion de nos Jacobins de province, qui abandonnent l'église, lieu ordinaire de leurs réunions, pour se réfugier dans quelque salle basse du presbytère.

Dès lors, le désarroi le plus complet se manifeste ; les Jacobins de Fontainebleau, comme tous ceux de la France à cette époque, comprennent à merveille que leur fin est proche et s'empressent de renvoyer leurs cartes d'admission, leurs diplômes de membres du club populaire, ainsi que tous les papiers et jusqu'aux moindres notes de nature à les compromettre dans l'avenir. Le nombre est grand de ceux qui demandent avec instance leur radiation du tableau d'honneur sur lequel ils lisaient naguère leurs noms avec orgueil, afin de ne laisser subsister aucune trace de leur passage dans une société qu'ils avaient pourtant soutenue, pendant près de trois ans, avec ardeur, et à laquelle ils semblent maintenant avoir honte d'appartenir.

A ces démissions nombreuses correspond la crise financière de la Société ; le trésorier constate avec amertume que la caisse est vide, que personne ne paraît plus disposé à la remplir, et que même les citoyens les plus dévoués, les Jacobins les plus ardents, refusent d'acquitter les cotisations mensuelles qu'ils doivent depuis plus de six mois. Enfin le citoyen Lebert n'a pas plutôt accepté, *in extremis*, la gestion des finances de la Société, qu'il se heurte, comme ses prédécesseurs, à la désertion constante des derniers Jacobins et au refus persistant de ceux-ci d'acquitter leurs anciennes dettes. Il semble que le club populaire n'ait plus dès lors qu'à faire faillite ; le trésorier Lebert, démissionnaire, n'a jamais été d'ailleurs remplacé.

Nous ne voulons pas nous arrêter plus longtemps sur l'agonie de la Société jacobine dont nous venons de résumer l'histoire ; le moment est venu, ce nous semble, de tirer de cette petite étude une conclusion, peut-être même un enseignement. Il est incontestable que certaines idées généreuses, certaines théories élevées furent le point de départ du mouvement révolutionnaire de 1789, mais il faut aussitôt reconnaître que les convoitises les plus vulgaires et les passions les plus coupables ne tardèrent pas à faire dévier ce mouvement de son véritable but. Les Jacobins, les premiers moteurs de la Révolution, ne soupçonnèrent pas toute la portée destructive de leur œuvre ; et d'ailleurs, s'en inquiétèrent-ils jamais ? Ce que nous avons rencontré chez eux peut se résumer en peu de mots : beaucoup de théories sociales, quelques théories politiques, fort peu de science, quelquefois un peu d'esprit. Leur

bagage intellectuel n'était pas lourd, leur orgueil fut immense; beaucoup de mots, peu d'actes vraiment sérieux. Les réformes pratiques n'étaient pas leur fait; s'attacher à celles-ci eût été pour eux amoindrir leur rôle et descendre du piédestal sur lequel ils prétendaient trôner toujours. Détruire le passé, fut leur œuvre de prédilection, sans s'inquiéter de l'avenir, et c'est en cela que les Jacobins d'autrefois sont les véritables descendants des philosophes du dix-huitième siècle, comme ils sont les véritables ancêtres des Jacobins d'aujourd'hui. Chacun d'eux se plaît à saper par la base nos institutions sociales et politiques, s'attaquant aux abus qu'entraîne fatalement toute agglomération d'hommes, mais sapant aussi les principes les plus respectables et les plus nécessaires, la religion, la morale, la famille, la propriété, tout ce qui fait le lien d'une organisation sociale; et c'est là ce qui doit grouper étroitement contre eux, dans notre pays, tous les hommes de bon sens, de patriotisme et de foi!

Charles Constant.

L'ACTION ORATOIRE CHEZ LES ROMAINS

I

L'éloquence a partagé la destinée d'un grand nombre d'arts antiques. Si les siècles ont ajouté un nouveau lustre aux chefs-d'œuvre plastiques, si la Vénus de Médicis et l'Hercule Farnèse transmettent à tous les âges, dans son intégrité, la pensée de l'artiste qui a conçu leur forme impérissable, l'éloquence et le théâtre, arts complexes, ne nous ont laissé que des monuments écrits, muette image de la parole et du spectacle. Les harangues de Cicéron, comme les tragédies d'Eschyle, ne vivent plus que dans les lettres. Encore les arts modernes peuvent-ils nous consoler de la destruction du théâtre athénien. Les musiciens, les histrions et les décorateurs antiques ont laissé des héritiers qui n'ont pas dégénéré. L'éloquence a subi du temps et de la transformation des mœurs une atteinte plus mortelle. Nos orateurs ont recueilli, seulement en partie, le trésor de leurs devanciers. Attachés à l'éloquence qui parle à l'esprit, ils ont dédaigné cette éloquence du corps, qui parle au corps. Ils donnent encore des fêtes à notre intelligence et même à notre cœur, mais non plus à nos oreilles ni à nos yeux. Ils pensent peut-être comme Cicéron et Démosthènes; ils ne parlent pas comme eux. Notre tribune ne nous laisse pas concevoir une idée, même affaiblie, de ce que fut l'action oratoire, cette compagne, inséparable jadis, de l'art de bien dire, par laquelle régnaient sur la place publique ceux que l'antiquité appelait des « acteurs. »

L'action ! l'action ! l'action ! s'écriait Démosthènes, c'est la première, la seconde et la troisième partie de la rhétorique. Les Athéniens en redoutaient les enchantements, au point qu'ils la bannirent de l'éloquence judiciaire. Les péroraisons, dans lesquelles l'action déploye toutes ses ressources, étaient interdites. Où la grande séductrice régnait, la Justice demeurait incertaine, et Thémis, pour résister à cette magie, devait se boucher les oreilles et les yeux.

Cependant l'ostracisme qui frappait l'action était adouci par la tolérance des juges. On sait par quelle éducation minutieuse Démosthènes acquit la qualité maîtresse de l'orateur. C'est à la véhémence de sa parole, bien plus qu'à la force de ses arguments qu'il dut la victoire dans l'affaire de la *Couronne*, dans ce duel d'éloquence, où les athlètes jouaient leur réputation, leur fortune, leur personne même. Eschine, battu par l'élève du comédien Andronicus, alla, comme tant d'autres victimes de la politique, cacher sa défaite dans une chaire de professeur. Il ouvrit à Rhodes son cours de rhétorique par la lecture du terrible discours qui l'avait fait exiler. L'auditoire était émerveillé : « Qu'eût-ce été, s'écria-t-il, si vous aviez entendu rugir la bête elle-même ! »

A Rome, l'action ne fut jamais proscrite. Les écoles d'éloquence étaient aussi des écoles de déclamation. On n'abordait pas la tribune ou le barreau sans être un comédien consommé. Il ne suffisait pas d'avoir étudié la jurisprudence, la procédure des tribunaux ou des assemblées politiques, de posséder à fond la stratégie oratoire. Composer un discours, ranger symétriquement l'*exorde*, la *confirmation*, la *péroraison*, assaisonner les développements d'une *hypotypose* hardie, d'une *apostrophe* foudroyante, d'une *prosopopée* dramatique, être familier avec la *métaphore*, l'*antithèse*, et l'*antiphrase*, c'était la partie la plus sèche et la moins féconde du métier. Ce n'était rien, si l'orateur, montant à la tribune, n'était passé maître dans l'art d'approprier les diverses inflexions de la voix à chacune des figures, de porter la tête avec grâce, de diriger ses bras suivant les règles, et d'allonger à propos l'*index* ou le *medium*. Il fallait tirer parti du moindre pli de la toge, même régler avec les témoins une sorte de mise en scène, et disposer à l'aide d'intelligents auxiliaires les *accessoires*, qui pouvaient concourir à l'effet de l'argumentation. Un plaidoyer, c'était un spectacle dont les parties étaient réglées avec un art infini pour frapper l'esprit par l'intermédiaire des sens, et asservir ainsi l'auditeur tout entier à la volonté de l'orateur.

Pour les modernes, l'éloquence est affaire d'inspiration et de talent naturel. Le mot de Quintilien a cessé d'être vrai ; on ne devient plus, on naît orateur. Nous n'avons pas d'écoles de rhétorique. L'Ecole de droit produit des orateurs ; le suffrage universel en improvise chaque jour. Les anciens avaient écrit mille volumes sur la rhétorique pratique, les modernes pas un seul.

Cependant le temps n'est plus où Fénelon attribuait la décadence de l'art oratoire chez les modernes au peu de pouvoir que nos constitutions laissaient à la parole. Depuis quatre-vingts ans, l'éloquence a reconquis son sceptre. C'est elle encore qui distribue à ses favoris les dignités, les charges et la renommée. Pourquoi n'apprend-on plus

à parler? Savoir éveiller tour à tour et apaiser chacune des passions, contraindre l'esprit par les ressources de la dialectique, séduire les oreilles par les modulations de la voix, les yeux par l'harmonie des gestes, faire une douce violence à la raison qui résiste, conduire les hommes comme les musiciens des temps héroïques conduisaient les rochers, les arbres et les bêtes, quelle puissance dédaignée de nos contemporains!... Si notre éloquence n'a pas gardé le caractère qu'elle avait reçu des anciens, c'est-peut-être parce qu'elle n'a plus le même objet.

A considérer les moyens employés par les orateurs anciens, il est facile de voir que l'éloquence, telle qu'on l'enseignait dans les écoles, était faite à l'usage des gens d'esprit pour entraîner la foule imbécile et ignorante. C'était une arme noble, et le plus parfait, le plus humain des instruments de domination. Pour défendre leurs droits, pour acquérir la puissance, les premiers citoyens de Rome, pendant cinq siècles, n'avaient pas besoin de l'appareil des tyrannies. Ils parlaient, c'était assez. Ils persuadaient, et la multitude leur déléguait les magistratures et les pouvoirs. Lorsque la plèbe eut arraché au Sénat le partage des droits politiques, lorsque le dernier des hommes libres fut devenu éligible au consulat, on ne vit pas l'égalité porter immédiatement ses fruits. Pendant près d'un siècle, l'éloquence suffit aux patriciens pour occuper ces charges, dont ils n'avaient plus le privilége. Il fallut que les tribuns allassent à l'école du rhéteur, pour forcer enfin la porte des honneurs. Encore appelaient-ils à l'aide de leur rustique éloquence la sédition, les troupes armées qui occupaient le forum avant le jour. Les premiers, ils introduisirent les moyens violents, cette action extérieure et terrible, qui fit bientôt partie, comme la prononciation et le geste, de la rhétorique des hommes d'Etat.

Mais alors l'éloquence n'était destinée ni à élucider une question difficile, ni à éclairer une discussion. Il est évident que les hommes de goût ne prenaient pas la peine de « jouer » un discours, lorsqu'ils délibéraient entre eux. La plupart des magnifiques harangues, transmises par l'antiquité comme ayant été prononcées dans le Sénat, ont été vraisemblablement écrites après coup, et pour le public du dehors. Salluste mentionne à peine en passant la première Catilinaire. César et Caton, dans la même affaire, ont dû prononcer quelques paroles, développées ensuite par les historiens. On sait que, des quatorze Antoniennes de Cicéron, deux ou trois seulement ont été dites, et il est certain que ces invectives furent arrangées, parées, cadencées pour la publication. Au Sénat, le scrutin n'était jamais précédé d'une délibération. Chaque sénateur, en se levant pour porter son bulletin, expliquait son vote. Le personnage

le plus considérable se levait le premier; il annonçait son avis à haute voix, et le motivait par quelques raisons. Ses amis votaient comme lui, sans rien dire. Le premier qui adoptait l'opinion contraire, expliquait à son tour ses motifs; les votes se partageaient. On n'entendait jamais recommencer le même discours sur un même sujet. On ne perdait pas le temps à user des ressources de la rhétorique devant un public d'orateurs. Les sénateurs se considéraient comme des hommes avisés et sérieux, qui savent le prix des heures, ont une opinion faite sur les questions graves, et sont incapables de se laisser prendre à des piéges, qu'ils excellent eux-mêmes à dresser. Les ruses de l'éloquence n'étaient pas faites pour de vieux hommes d'Etat.

Les plébiscistes seuls avaient force de loi. Dans les comices par centuries ou par curies, c'est-à-dire devant la foule qui n'avait pas été à l'école, avec quelle efficacité l'action oratoire déployait ses « maîtresses voiles! » A part les rares procès qui se débattaient devant le Sénat, toutes les juridictions appartenaient à des jurés, toujours très-nombreux. Affaires civiles, affaires criminelles étaient soumises en première instance à l'assemblée du peuple. Le peuple avait coutume de se déclarer incompétent et renvoyait la question en litige à une juridiction spéciale, composée de citoyens choisis par le sort dans certaines classes. Les accusateurs et les défenseurs, les demandeurs et les défendeurs usaient largement du droit de récusation; et certes ils ne manquaient jamais, s'ils connaissaient bien leur métier, de récuser les sceptiques en matière d'éloquence.

On s'adressait bien moins aux juges qu'au public. « Démosthènes lui-même, dit Cicéron, s'il n'avait eu qu'un auditeur, et que cet auditeur eût été Platon, n'aurait su trouver un seul mot. — Et moi, répond Brutus, dans les causes mêmes où j'ai affaires aux juges, plutôt qu'au public, si l'assistance m'abandonne, je ne sais que dire. — Eh! oui, reprend Cicéron, un musicien, après avoir soufflé dans sa flûte, la jette si elle ne rend pas de son; les oreilles du public sont à l'orateur comme la flûte au musicien; si l'instrument ne rend pas, ce n'est pas la peine de se démener. »

Ainsi Brutus, Cicéron et Crassus n'auraient jamais consenti à plaider à huis-clos. Ils voulaient un grand public; le tribunal, l'accusateur, l'accusé fournissaient seulement des prétextes à l'éloquence. Qu'importe l'affaire? Leur plaisir, c'est de remuer la foule; leur stimulant, l'ambition; leur objet, la gloire; leur salaire, la popularité dispensatrice des honneurs. Cicéron, humble enfant d'un municipe rural, de ce bourg d'Arpinum, qui avait déjà donné Marius à l'Empire romain, conquit dès sa première cause la faveur des ennemis de Sylla, auxquels il dut la questure et le consulat.

Les grandes affaires se plaidaient à la lumière du forum, les jours de marché, devant la foule qui s'amassait autour du tribunal. Plus tard on avait édifié, pour les temps de pluie, une vaste enceinte, appelée basilique; mais les procès criminels étaient toujours jugés en plein air. Pour briller dans ces plaidoieries, il fallait des poumons vigoureux, une voix capable de remplir le vaste espace de la place publique, une prononciation savante qui en doublât la puissance, une attitude qui imposât, des gestes amples et expressifs, afin que les yeux pussent entendre un langage que l'oreille ne percevait pas. D'ailleurs on ne connaissait ni le respect du tribunal, ni les convevenances de nos salles d'audience.

En présence de la foule turbulente et houleuse, l'avocat se trouvait debout sur une tribune sans barrière, où il pouvait se promener à l'aise. Comme il apparaissait tout entier, il devait marcher avec grâce, et surveiller les mouvements de ses pieds aussi bien que ceux de ses bras. Cicéron, malgré sa grande habitude, avoue qu'il ne montait jamais à la tribune sans un frissonnement d'épouvante, qui agitait tout son corps. Tant pis pour les infortunés à qui la Nature marâtre avait départi une taille trop exiguë, une tête obstinément inclinée sur une épaule trop haute, une voix grêle et des jambes divergentes! La carrière des emplois publics leur était fermée. On devait présenter au peuple souverain une haute stature qui pût être aperçue des spectateurs les plus éloignés, et un visage agréable à cette foule qui voulait être charmée. Cicéron n'hésite pas à exclure de l'école tout homme dont la voix manque d'ampleur, ou dont la laideur dépasse ce degré moyen auquel la majorité de notre sexe paraît condamnée. La définition tant de fois citée que donnait Caton de l'orateur, n'est-elle pas incomplète ? Etait-ce seulement un homme de bien habile à parler? Il semble que le favori de la place publique devait être aussi un bel homme.

II

Ces mérites corporels ne suffisaient pas au candidat à l'éloquence. Avant d'aborder les exercices relatifs à la prononciation et au geste, il était nécessaire d'être initié à certains arts. Le professeur de déclamation demandait à l'élève une longue pratique de la musique, et chez les anciens la musique comprenait aussi la danse. Sans doute l'avocat romain n'était tenu ni de chanter, ni de danser à la tribune. Mais comment eût-il su varier les inflexions de la voix, comprendre les secrets d'une élocution presque rhythmique, mesurer la cadence de ses pas et de ses mouvements, s'il n'eût été familier avec les

Muses? Le langage latin avec ses syllabes brèves et longues, avec ses accents bien marqués, était susceptible de recevoir une notation musicale. La déclamation, suivant Cicéron, était un chant un peu plus voilé. Certains déclamateurs affectaient même d'exagérer la mélopée oratoire, au point d'en faire une sorte de cantilène. La manie de chanter les passages les plus véhéments, à la manière des orateurs asiatiques, s'était introduite à la tribune et dans les écoles. Le bon goût de Quintilien ne peut tolérer cette mode singulière; mais la sévérité du maître demeurait impuissante à corriger l'abus. « Il faut bien passer condamnation sur ce point, dit-il; mais alors, rien ne s'oppose à ce qu'on s'accompagne avec la flûte et la lyre, ou plutôt avec des cymbales, dont le bruit offre encore plus de conformité avec ce ridicule excès. Cependant, ajoute-t-il, nous nous y laissons entraîner volontiers, parce qu'il n'est personne qui ne goûte ce qu'il chante, et qu'il est plus aisé de chanter que de prononcer comme il faut. Enfin il y a certaines gens qui dans les loisirs de leurs vices, et cherchant partout le plaisir, ne viennent que pour entendre des sons qui flattent les oreilles. » Ainsi les *dilettantes* se pressaient au forum pour écouter les jolies modulations des orateurs à la mode. Peu s'en fallait même qu'on n'établît au-dessous de la tribune un orchestre, comme Quintilien le dit en plaisantant. Caïus Gracchus n'oubliait jamais de se faire suivre d'un joueur de flûte, qu'il plaçait derrière lui, lorsqu'il parlait, et de régler sa voix sur les intonations de l'instrument. Après la mort violente de son père, à la veille même du jour où son cadavre allait être traîné dans la poussière du forum, quand il vociférait ces terribles plaintes: « Où me réfugier? Où jeter mes regards? — Vers le Capitole? Il est inondé du sang de Tiberius! — Vers ma maison? pour y voir ma malheureuse mère dans les larmes et dans l'abjection!... » alors qu'il arrachait aux patriciens des cris d'horreur et des pleurs de commisération, et que lui-même tremblait devant ceux qu'il épouvantait, Caïus Gracchus écoutait la flûte qui soutenait sa voix, et son premier souci, c'était de ne pas *détoner*. Et Cicéron qui rapporte cette bizarrerie, est bien éloigné de la désapprouver: il justifie l'utilité du joueur de flûte; il conseille seulement à l'orateur de le consulter chez lui, et de ne pas le faire paraître au forum.

L'art dominait toute la vie antique; il se mêlait aux plus tragiques événements. Le gladiateur savait mourir avec grâce; il réglait en tombant l'effet de ses attitudes, surveillait les lignes sculpturales de ses muscles palpitants, et, comme Laocoon expirant, il cherchait la beauté dans la contraction suprême des traits du visage. Ainsi l'orateur savait maîtriser la colère et la terreur pour en plier l'expression aux exigences de l'harmonie. Au fronton de l'école du

rhéteur, comme au fronton de l'école de Platon, on eût pu inscrire : « Vous qui entrez ici, sacrifiez aux Grâces. »

L'enseignement de la prononciation comprenait deux parties : l'une avait pour objet de développer les qualitée de la voix, et d'en accomplir les inflexions; l'autre d'approprier chacune de ces inflexions aux diverses figures de la réthorique, aux diverses parties du discours, aux passions différentes qu'il s'agissait d'exprimer et de communiquer.

L'éducation domestique avait dû purger la prononciation de tout accent provincial et barbare. Je ne sais si le peuple Romain avait l'oreille aussi fine que le peuple Athénien. Un jour Théophraste, le disciple d'Aristote, achetait quelque denrée sur le marché d'Athènes; bien qu'il fût accamédicien, il déplaça l'accent d'un mot : « Etranger, lui dit la femme de la halle, êtes-vous nouvellement arrivé dans notre ville? » On n'eût peut-être pas rencontré sur le forum romain une marchande de légumes aussi délicate. Cependant le peuple, qui découvrait dans le style de Tite-Live des traces du parler de Padoue, avait bien quelque scrupule de purisme. Quintilien veut choisir lui-même la nourrice de son élève : « Avant tout, dit-il, que la nourrice n'ait aucun vice de langage! » D'autres exigent la santé et les bonnes mœurs. C'est fort bien fait; mais surtout qu'elles respectent la grammaire. Pauvre Martine, ta raison enjouée, ta verve compagnarde, ta fidélité et ton bon sens, n'eussent pas été mieux reçus autour du berceau de l'orateur que dans le ménage des Précieuses : « Va-t'en, ma pauvre enfant! » O Philaminthe, Quintilien vous eût embrassé pour l'amour de la grammaire.

Nous n'entrerons pas dans le détail des exercices imposés à l'élève du rhéteur dans le but d'assouplir, de fortifier sa voix et de perfectionner sa prononciation. L'éducation était rude. Tous les organes étaient impitoyablement sacrifiés aux organes vocaux. Cicéron et Pline le jeune déclamaient chaque jour une harangue grecque ou latine, afin d'exercer leurs poumons et leur voix. Iséus sexagénaire s'asseyait sur les bancs de l'école, afin d'entretenir par la récitation les qualités d'une excellente diction. Le supplice perpétuel que s'imposent nos chanteurs d'opéra, les soins cruels auxquels ils assujettissent leur larynx, donnent seuls une idée de la contrainte volontaire que subissait l'orateur. Afin que le timbre de la voix garde sa pureté, Quintilien ordonne à son élève, les promenades, les frictions, la continence et la frugalité, et si les loisirs le permettent, un exercice quotidien sur les notes graves, moyennes et aiguës, sous la direction d'un comédien. Cependant les études de l'orateur doivent être plus sévères encore que celles

l'histrion. Si la déclamation du théâtre demande autant de souplesse, celle du forum exige plus de vigueur; la voix de l'orateur a surtout besoin de force. La nourriture réglée des tragédiens, leurs précautions excessives, ce régime minutieux, eût été trop doux pour un homme obligé d'avaler dans ses veilles laborieuses la fumée de la lampe, et d'endurer pendant toute une journée des vêtements trempés de sueur.

Pour être moins délicate, l'éducation vocale de l'orateur n'était pas moins scrupuleuse. Les différentes intonations de la parole étaient classées et nommées comme les intonations du chant; elles comprenaient seulement une échelle de sons moins étendue. On apprenait d'abord à bien poser la voix dans les notes du milieu; puis à varier l'intensité de l'émission sur chacune de ces notes, ou, comme nous disons, à « filer les sons. » On passait ensuite aux exercices sur les notes aiguës et sur les notes graves. On étudiait enfin l'effet des différents registres de la voix humaine. Lorsque l'élève avait acquis la pratique des nuances multiples du langage, il récitait chaque jour des morceaux appris par cœur et qui se prêtaient aux applications. Il déclamait des passages qui exigeaient la voix la plus tendue, d'autres auxquels convenaient des sons entrecoupés, ou des notes moins éclatantes, des narrations sur le ton familier, des gémissements sur le ton aigu, des prières et des objurgations sur le ton grave.

L'art de bien gouverner sa respiration n'était pas négligé. Il fallait reprendre haleine à propos, sans bruit et sans interruption, à la manière de nos chanteurs. Les moindres défauts étaient combattus avec acharnement, et la rhétorique savait tout prévoir : « Pour ce qui est de tousser, de cracher à chaque instant, de tirer du fond de ses poumons des flots de pituite, d'inonder ses voisins de salive, de chasser l'air comme une fumée par les narines, » c'étaient des inconvenances formellement proscrites. Aucun détail ne rebutait le zèle du rhéteur, et Quintilien fait une énumération sans fin des défauts, dont il prend soin d'affranchir la voix de son orateur : « Que la voix ne soit ni sourde, ni grossière, ni effrayante, ni dure, ni raide, ni vague, ni grasse, ni grêle, ni vide, ni aigre, ni molle, ni efféminée, etc., etc. »

Quels virtuoses devaient être ces orateurs! Mais tous ces exercices préliminaires comprenaient seulement les premiers principes de l'art de bien prononcer. L'expression, c'était la partie la plus difficile de la déclamation; on l'enseignait méthodiquement; car rien n'était abandonné à l'improvisation ni à la nature.

L'expression renfermait trois paroles : la *parole simple* (*sermo*), la *contention*, l'*amplification*. La parole simple convenait à une

exposition narrative, au léger badinage, à la démonstration familière. La contention s'appliquait aux morceaux véhéments, aux cris pressés et violents. L'amplification enflait le volume de la voix dans les exhortations indignées, ou les plaintes qui excitaient l'auditeur à la pitié.

Chacune des figures comportait en outre une étude spéciale de toutes les intonations.

Un vieux professeur de notre Conservatoire avait, dit-on, coutume de soumettre ses élèves, dès les premières leçons, à une sorte d'épreuve. Quiconque n'était pas capable de nuancer avec dix expressions différentes le simple mot : *un chien!* était jugé indigne de jamais paraître sur les planches. A la promenade vous apercevez un miscroscopique épagneul enfoui dans le manchon d'une belle dame : vous vous étonnez qu'un animal puisse être si petit et si amoureusement choyé; avec une nuance de dédain à l'adresse de la personne et de la bête, vous vous écriez : « Un chien! » — Au milieu d'un salon solennel, dans une réunion grave, un barbet crotté s'introduit, et fait le tour de la société en mendiant une caresse : « Un chien! » c'est le *haro* sur l'intrus. — Un aveugle est tristement conduit par son vieux compagnon, dans sa lente et monotone promenade, « un chien! » Vous avez pitié de l'homme, et vous accordez une marque de sympathie au fidèle animal. — A la suite du corbillard des pauvres, derrière les croque-morts qui fument et qui chantent, marche, l'oreille basse, un unique ami qui va, image vivante de la misère, se coucher sur la tombe de son maître : « Un chien! » murmure le passant qui songe à l'indifférence des humains! — A l'époque de la Terreur, au pied de l'échafaud, qui achève sa besogne, une bête hideuse vient lécher le sang et se repaître des restes du bourreau : « Un chien! » C'est le cri du dégoût et de la plus profonde horreur. — Englouti sous la neige du Saint-Bernard, un voyageur s'endort du dernier sommeil; il a dit adieu à la bienfaisante tiédeur du foyer, à la douce lumière du soleil; il ne reverra plus ni les prairies, ni les bois; et pas un ami ne rendra les honneurs funèbres au cadavre perdu, sous le blanc linceul. Tout à coup dans le lointain une clochette a résonné, le bruit approche; le malheureux ouvre les yeux, il soulève la tête; l'espoir réchauffe son cœur déjà glacé; le messager du religieux est là : « Un chien! » C'est le triomphe de la vie sur le trépas.

Par un exercice semblable, Quintilien énonce toute les expressions différentes que peut recevoir le simple monosyllabe : *tu*. L'orateur romain connaissait les rapports mystérieux qui unissent l'âme et la voix humaine. Il savait dépeindre la passion avec des sons. C'est d'une pareille déclamation qu'est sorti l'art musical; c'est la passion

qui a dicté la première mélodie. La cantilène oratoire se bornait à un récitatif plus ou moins accentué, suivant les circonstances ou suivant les sentiments.

L'art de bien dire, de traduire la passion par le débit, n'a pas disparu. Mirabeau et Berryer étonnaient leur auditoire par la véhémence de leur parole. Leur éloquence, tantôt paisible et forte comme un fleuve majestueux, tantôt furieuse comme un torrent, entraînait toujours les cœurs d'un mouvement irrésistible. Mais nos plus savants orateurs se confient à l'instinct. Comme dit Fénelon, ils pensent, ils sentent et la parole suit. Ils ont dédaigné l'étude de la prononciation, si importante dans l'art antique; ils ont créé des règles pour eux par la seule force du génie, et la nature, sans exercice spécial, parle en eux avec une divine harmonie. Les rhéteurs estimaient que la nature a besoin, chez le commun des hommes, d'être cultivée par l'étude, et que la science la perfectionne chez les maîtres.

Ils ne croyaient pas que l'impétuosité instinctive de l'âme suffit à l'éloquence. Ils avaient noté chacune des figures du langage. L'interrogation, l'apostrophe, l'exclamation, tous les tropes en un mot, se distinguent du discours uni par une manière de chant. Ainsi, à la fin d'une phrase interrogative, la voix s'élève d'un intervalle qui varie, suivant les circonstances entre la quarte, la quinte augmentée ou diminuée, et la sixte. A la fin d'une affirmation un peu marquée, la voix tombe d'ordinaire à la quinte inférieure. On avait enregistré une foule de remarques semblables. Mais cette notation traditionnelle recevait toutes les modifications exigées par les effets différents qu'il s'agissait de produire.

L'orateur réglait donc d'avance l'intonation et le registre vocal qui lui étaient nécessaires pour chaque développement et pour chaque partie de son discours.

Ajoutez à cette étude la profonde science de ce que Cicéron appelle le nombre oratoire. Dans une harangue publique, les mots étaient cadencés pour le plaisir de l'oreille, et suivant le mouvement de la pensée. Il fallait entremêler avec art les longues et les brèves, dont les Latins observaient religieusement la durée. De cette composition savante naissait un rhythme moins régulier mais plus souple que celui des mètres poétiques. Le fameux : *Esse videatur*, qui termine tant de périodes cicéroniennes, n'est autre chose qu'une cadence mélodieuse, destinée à clore avec majesté une phrase savamment conduite. Nos compositeurs n'adoptent-ils pas certaines chutes, certaines terminaisons dont-ils abusent aussi parfois ? Mozart, Rossini, Glück laissent tomber la voix du chanteur sur des inflexions particulières à chacun d'eux, et ces habitudes constituent en partie le style distinctif du maître.

De même l'Orateur romain enfermait sa période dans des rhythmes et des sonorités déterminées. Sa voix se reposait avec complaisance sur ces inflexions vraimènt musicales. Une phrase pleine d'ampleur devait tomber sur des mots de plusieurs syllabes, pour que les accents soient assez espacés, et sur des syllabes longues, précédées de brèves, destinées à mieux faire ressortir par leur légèreté la majesté des longues finales : *ēssĕ vĭdĕātūr.*

Ainsi les membres d'une période, et les périodes elles-mêmes se soutenaient mutuellement, comme les vers et les strophes d'une harmonieuse poésie. L'éloquence alors n'était pas composée avec les vils matéri aux du langage quotidie, elle empruntait à la poésie ses rhythmes d'or ou d'airain. Si, comme sa divine sœur, elle ne prenait pas son vol vers les cieux, du moins elle planait bien au-dessus de la terre, qu'elle dominait en souveraine.

Notre langue ne connaît plus guère ces rhythmes et ces accents qui ajoutaient au langage antique tant de couleur et de force. On y distingue à peine les brèves des longues, et l'accent relève avec monotomie la dernière syllabe de tous les mots. Notre poésie est capable d'harmonie et d'éclat, lorsqu'elle est maniée par les maîtres. Corneille, Racine, Lamartine et Victor Hugo ont aussi chanté une merveilleuse musique. Mais s'ils sont parvenus à réunir les belles sonorités qui nous émeuvent, c'est malgré notre système de versification.

Notre versification n'est pas composée en vue du plaisir de l'oreille. Nos alexandrins mesurent douze syllabes avec un repos à l'hémistiche; mais cette égalité numérique des hémistiches est plus apparente que réelle : les syllabes muettes laissent au milieu du vers comme des vides sans résonnance; nos yeux les lisent, nos doigts les comptent ; notre oreille les perçoit à peine.

Récitez à haute voix un couplet de tragédie pris au hasard ; celui-ci par exemple, tiré de Mérope :

L'empire est à mon fils ; périsse la marâtre ;
Périsse le cœur dur, de soi-même idolâtre,
Qui peut goûter en paix dans le suprême rang
Le barbare plaisir d'hériter de son sang,
Si je n'ai plus de fils, que m'importe un empire ?
Que m'importe ce ciel, ce jour que je respire ?
Je dois y renoncer alors que dans ces lieux
Mon époux fut trahi des mortels et des dieux !

Ces vers ne sont pas les moins harmonieux qui soient tombés de la plume de Voltaire. Eh bien ! oublions l'habitude, prise dès l'enfance, de compter les syllabes avec les yeux ; oublions ce préjugé de notre ouïe, qui, aidée par la mémoire, se figure percevoir des syllabes

muettes ; oublions aussi l'orthographe traditionnelle et demandons à notre oreille de compter seulement les sons qui lui parviennent. Voici ce qu'entend notre oreille :

L'empir' est à mon fils (six syllabes pleines); périss' la marâtr' (cinq syllabes), Périss' le cœur dur (cinq syllabes), d(e) soi-mêm' idolâtr' (six syllabes, dont une très-sourde, perdue entre deux articulations). Qui peut compter en paix (six syllabes) dans l(e) suprêm(e) rang (quatre syllabes pleines et deux syllabes sourdes) L(e) barbar' plaisir (quatre syllabes et demie) d'hériter d(e) son sang (cinq syllabes et demie); Si j(e) n'ai plus d(e) fils (quatre syllabes et deux demies) que m'import' un empir' (six syllabes), Que m'import' ce ciel (cinq syllabes), c(e) jour que j' respir' (cinq syllabes et demie); Je dois y renoncer (six syllabes) alors que dans ces lieux (six syllabes) Mon époux fut trahi des hommes et des dieux (douze syllabes pleines).

Les deux derniers vers, le dernier surtout, contiennent seuls la mesure rigoureuse. Tous les autres hémistiches varient entre quatre syllabes et demie, cinq, cinq et demie et six syllabes. Combien de temps a été nécessaire à notre oreille pour s'accoutumer à ces rhythmes inégaux, et pour s'imaginer entendre des sons absolument sourds ou étranglés par la rapidité du débit? Par un phénomène assez étrange, nous lisons en imagination les vers que nous entendons réciter; les mots qui frappent notre ouïe nous apparaissent sous leur forme écrite, et comme sous cette forme le vers est régulier, notre oreille est obligée de se déclarer satisfaite. Notre poésie est rhythmée pour ceux-là seuls qui sont initiés dès l'enfance aux secrets de notre orthographe compliquée.

Je n'ai jamais rencontré d'enfant ou d'homme illettré qui fût sensible au plaisir des vers français, et qui sût les distinguer de la prose autrement que par la rime. Représentez Mérope ou Bajazet devant un auditoire rustique, combien de spectateurs distingueront cette langue cadencée d'une prose un peu soutenue? Notre versification est la seule qui supporte les vers libres; et même les vers libres, écrits par Molière ou La Fontaine, sont souvent mieux rhythmés que les vers d'un mètre uniforme. C'est que l'emploi varié des différentes sortes de vers permet de corriger en partie les vices de notre versification.

La versification française repose sur un certain nombre de conventions. L'hiatus nous révolte dans les vers, et cependant les mots les plus harmonieux doivent leur charme à la rencontre des voyelles; et la plupart des hiatus répudiés par la poésie sont acceptés dans la prose la plus scrupuleuse. On a écrit des vers français pendant quatre ou cinq siècles, avant que la règle de l'alternance des rimes masculines et féminines eût été découverte. Et la rime! Quel plaisir

la rime procure-t-elle à nos yeux? Et cependant nos yeux sont les juges les plus compétents de la suffisance des rimes! Bizarre poésie qui satisfait les yeux plus que les oreilles! Harmonie singulière qui repose sur le calcul! Cadence boiteuse, étayée tant bien que mal sur le retour de la rime, qui seule peut indiquer à notre oreille la fin des vers! C'est pourquoi les vers blancs ne se sont jamais distingués de la prose que par une monotonie plus fatigante.

Nos poëtes contemporains, impuissants à enfermer un rhythme véritable dans nos vers, cherchent une compensation dans la richesse de la rime, seul élément musical de notre poésie. Et encore est-ce un élément conventionnel, puisque l'oreille ne suffit pas à justifier une rime, et un élément assez grossier, puisqu'il a été introduit par l'ignorance des barbares, incapables d'observer la quantité des syllabes latines, et d'inventer une autre mesure et une autre mélodie que le retour alternatif d'une même consonnance!

Les vers les plus délicieux de notre poésie doivent leur sonorité à des cadences cachées, à des harmonies secrètes, absolument indépendantes de notre système de versification.

Ariane, ma sœur, de quelle amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

Ces alexandrins offrent une mesure semblable à celle du vers anapestique; on peut les scander ainsi : trois anapestes et un spondée :

Arĭā | nĕ, mă sœūr, | d(e) quĕlle ămoūr | blēssēe
Voŭs moŭrū | tĕs aŭx bōrds | oŭ voŭs fū | t(es) laīssēe.

C'est le génie même de la métrique ancienne qui dicta à l'harmonieux Racine ces vers exquis. On trouverait des raisons analogues pour rendre compte du plaisir que nous causent les autres vers dont notre oreille est charmée. Parfois nos poëtes, avec l'instinct du génie, découvrent les sources sacrées et lointaines où s'abreuvaient les chantres de l'antiquité; ils y puisent les belles sonorités et les mélodies ravissantes, auxquelles notre versification barbare demeure étrangère.

Une simple période de Cicéron prononcée à haute voix, indépendamment du sens qu'elle renferme, contient des rhythmes et des cadences qui éclipsent par leur éclat la plupart de nos périodes poétiques. Représentons-nous l'Orateur romain déclamant d'une

voix puissante à la fois et voilée par la douleur, la plainte qu'il prête à Milon :

O frūstrā sūscēptī lăbōrēs! O spēs fāllācēs! O cōgĭtātĭōnēs ĭnānēs mĕæ!... Egō, quūm tē pătrĭæ rēddĭdĭssēm, mĭhĭ nōn fŭtūrūm īn pătrĭā pŭtārĕm lŏcūm! Ubī nūnc sĕnātŭs ēst, quĕm sĕcūtī sŭmūs? Ubī ĕquĭtēs Rōmānī, īllī, īllī tŭī? Ubī stŭdĭă mūnĭcĭpĭōrūm? Ubĭ Itălĭæ vōcēs? Ubī dēnĭqŭe tŭă, Mārcĕ Tūllī, quæ plūrĭmīs fŭĭt aūxĭlĭō vōx ĕt dēfēnsĭō? Mĭhīnĕ ĕă sōlī, quī prō tē tŏtĭēs mōrtĭ me ōbtŭlī, nĭhĭl pŏtēst ŏpĭtŭlārĭ?...

La plume est impuissante à noter cette lamentation! L'écriture, qui seule donne à nos vers toute sa valeur, glace cette harmonie vivante. L'éloquence écrite, c'est le cadavre de l'éloquence; c'est une tragédie de Racine, sans Rachel ou sans la Champmeslé; c'est la romance du Saule sans la Malibran, que dis-je? sans la musique de Rossini! Car de cette éloquence musicale, il nous reste seulement le *livret*. L'accent, le nombre, les inflexions de la voix, le geste, la vie même en un mot tout a péri. Il reste la pensée, immortelle comme l'âme, mais la forme, le corps, la couleur, la beauté, tout ce qui touche et ravit nos sens, nous sommes réduits à le reconstituer par une sèche analyse. L'archéologue a du moins à son service la puissance du crayon ou du pinceau, pour restaurer le Parthénon, pour relever les ruines de Carnac et de Thèbes aux cent portes. Les cendres de Pompéi, les laves d'Herculanum lui ont conservé une image encore sensible des merveilles de l'art antique. Qui nous rendra les chants, les danses, les cithares et les chœurs nombreux que dirigeait Pindare? Qui nous rendra le solennel appareil des représentations tragiques? Qui ressuscitera Démosthènes et Eschine pour ranimer leurs foudroyantes invectives? Qui évoquera Cicéron, et cette éloquence vibrante, dont l'écho affaibli et comme décoloré retentit encore dans tous les âges? Méphistophélès, prêtez-nous la clef magique dont vous avez armé l'impuissant désir du vieux docteur Faust, pour faire revivre un instant sous nos yeux, et d'une vie réelle, le forum romain et ses sublimes acteurs? Que ne pouvons-nous remonter le cours des siècles, et prendre place un seul jour dans les comices, confondus parmi les plus vils esclaves, dans cette foule agitée par les tempêtes de l'éloquence, au milieu de ce peuple qui buvait des oreilles les paroles harmonieuses, et des yeux l'action véhémente de ces tribuns, de ces consuls, en qui palpitait la vie et la destinée du vieux monde!

III

La prononciation ne peut être détachée du rhythme oratoire, comme les rhythmes ne pouvaient se distinguer de la musique, de la poésie et des mouvements du corps obéissant à la cadence.

Orphée, Linus, Terpandre, Alcée, Sapho, Archiloque, Pindare, tous les poëtes lyriques composaient des « chants » toujours accompagnés d'un rhythme marqué par les attitudes et les pas des choristes. De là vient le nom de « pied » attribué au plus simple élément métrique. Car c'étaient les pieds qui marquaient la cadence. La nature n'a-telle pas uni la danse et la musique? Parmi les peuplades sauvages, le bruit des instruments les plus rauques détermine chez l'auditoire des poses et des contorsions, qui semblent grotesques à l'Européen, mais qui imposent aux imaginations grossières autant que les solennelles rhythmopées imposaient à l'étranger venu pour admirer les augustes Panathénées. Les petits enfants sautent au son de la musique, et manquent plus rarement à la mesure, qu'on ne fait dans les écoles de danse. L'instinct n'exerce-t-il pas aussi une contrainte irrésistible sur quelques auditeurs de nos symphonies ou de nos opéras? Leurs pieds, trop dociles aux entraînements du rhythme, se prennent à exécuter je ne sais quelle danse immobile, mais bruyante, qui désespère le religieux amateur.

La poésie lyrique chez les anciens n'était pas destinée à distraire la solitude des longues soirées d'hiver. Les Muses grecques ne venaient jamais s'asseoir au coin du foyer domestique. Elles n'aimaient pas la lumière de la lampe, et on n'avait pas encore imaginé de publier des odes en volume, et de vendre l'harmonie chez les libraires. La poésie, inséparable de la musique et de la danse, ornement des fêtes religieuses, compagne des mystères sacrés, conduisait les chœurs des jeunes filles et des jeunes garçons. L'hymne, le dithyrambe, l'hyporchème, tous ces genres complexes inconnus à notre barbarie, emportaient les âmes sur les ailes du rhythme et de la mélodie, jusqu'aux demeures sublimes de la divinité.

L'éloquence, habitant la région intermédiaire entre les cieux du poëte et la boue où se débat notre prose quotidienne, recevait un nombre moins musical, mais qui demandait aussi l'accompagnement d'une expression de visage, d'une attitude et d'un mouvement du corps, destinés à compléter l'effet. Cette action, moins vive que l'imitation poétique, répudiait les gestes et la démarche de la chorégraphie. Mais les orateurs du temps de Quintitien n'observaient pas toujours cette modération de bon goût. Au temps de Cicéron,

on se moquait des orateurs qui battaient la mesure avec leurs doigts et semblaient compter les membres de leurs périodes. Mais les contemporains de Trajan prenaient plaisir à ces mouvements cadencés, et Cicéron lui-même veut que l'orateur supplée à ces gestes de la main pour une certaine ondulation du corps et par une flexion des reins, qui du moins n'ait rien que de viril. Des plaideurs abusaient du précepte, au point de se balancer avec mollesse. « Curion, disait-on, avait l'air de parler dans un bateau. » Quinttilien défend aussi d'accompagner chacune des phrases par une marche rhythmée, semblable aux évolutions du chœur tragique. Un mauvais plaisant demanda un jour à un avocat, coupable de cet excès, combien il avait plaidé de milles. Cependant les plus rigoureux observateurs des bienséances ne pouvaient se défendre d'approuver une action un peu chargée de mouvements. Si l'exagération encourait les reproches d'un maître scrupuleux, elle ne déplaisait pas au peuple, dont les suffrages avaient plus de poids, dans l'assemblée, que ceux des rhéteurs.

Nous ne saurions nous figurer un orateur, dont le corps et les reins obéiraient ainsi à la cadence des paroles. Pourquoi? c'est que notre éloquence n'a plus de cadence. L'art oratoire a fait divorce avec l'art musical. Nous prétendons seulement nous adresser aux âmes. Buffon à des railleries agréables pour l'éloquence du corps. Les anciens ne dédaignaient pas « leur guenille. » Dans l'immense assemblée, au-delà des limites que la voix pouvait remplir, l'orateur apparaissait tout entier aux regards de la multitude. On suivait des yeux le développement des périodes; si les gestes étaient harmonieux, c'est que la parole devait l'être également.

L'éloquence populaire du forum recherchait la plénitude des effets. Il fallait remuer vigoureusement la grande masse du public. La plèbe ne comprenait pas les finesses. Les ambitieux lui appartenaient corps et âme. Si l'orateur voulait parfois paraître ce qu'il n'était pas, il devait toujours paraître tout ce qu'il voulait qu'on le crût. Car l'intelligence du peuple est plus vive que pénétrante. Elle n'entend rien aux réticences, mais elle saisit fortement ce qu'on lui présente clairement. L'orateur jouait-il l'indignation ? Son visage savait se revêtir d'une pourpre sanglante, ses yeux lancer des flammes, ses poings menacer l'adversaire. Jouait-il l'attendrissement ? Il versait de vraies larmes. Car le vulgaire ne croit que ce qu'il voit.

Une intelligence médiocre n'est pas toujours ouverte au sens des mots; elle est déjà plus accessible à l'harmonie des sons; mais il est un langage que l'esprit le plus obtus saisit sans peine, le seul que la nature ait laissé aux muets, qu'elle ait accordé aux bêtes, c'est le langage des gestes et des signes. Hypéride prononça le plus

éloquent des plaidoyers, lorsqu'il découvrit aux yeux des juges la merveilleuse beauté de Phryné, parée seulement d'une irréprochable nudité. Il n'est pas un Carthaginois, même de ceux qui n'entendaient pas le latin, qui n'ait compris le geste de Fabius, lorsqu'il secoua le pli de sa toge, afin de répandre sur le sol ennemi toutes les calamités de la guerre. Le peuple de Rome écoutait avec impatience les élégantes subtilités de Térence; mais il ne perdait pas une grimace des pantomimes. L'enfant au berceau obéit à un signe de tête, à un geste de la main; il lit dans les regards, avant de comprendre une seule parole, et, « c'est à son rire qu'il reconnaît sa mère ! » N'en déplaise à Buffon l'éloquence du corps, étrangère aux Académies, est celle que le peuple entend le mieux.

L'action du visage et des mains, le langage du corps avait donc chez les anciens un triple objet : accompagner et marquer la cadence oratoire : frapper vivement l'imagination de la foule, expliquer et commenter le sens du discours.

L'orateur apprenait à l'école quel parti il devait tirer de chacun de ses membres. On distinguait les membres expressifs, et ceux qui ne le sont pas. Ainsi les yeux et les mains se prêtent mieux aux expressions pathétiques que les pieds ou le tronc. Le corps servait seulement, comme nous l'avons vu, à marquer par un balancement les nombres oratoires. Il suffisait que l'attitude n'en fût pas disgracieuse et que ses mouvements instinctifs ne vinssent pas nuire à l'action.

Démosthènes avait reçu du ciel l'ambition et le génie, ces dons qui font les grands hommes; mais la nature semblait lui avoir refusé les qualités physiques de l'orateur. Si les esprits médiocres demeurent impuissants à triompher des disgrâces naturelles, la volonté surmonte tous les obstacles, et une âme forte devient, suivant l'expression de Bossuet, maîtresse du corps qu'elle anime. Démosthènes excella dans l'action, précisément parcequ'il lui fallut asservir tous ses membres, avant de se présenter au public. A un bégaiement intolérable, à une timidité presque invincible, il joignait un manque absolu de mémoire et un mouvement nerveux de l'épaule, qu'il soulevait à contre-sens aux endroits les plus passionnés. La première fois qu'il parut devant les juges, l'auditoire ne put retenir un éclat de rire; et, comme aux yeux des Grecs, il n'était pas possible qu'un orateur si gauche eût raison, il perdit son procès. Il consacra le reste de ses jours à réparer cet échec. La légende raconte à quel prix il acheta la série de victoires remportées sur lui-même, qui le placèrent au premier rang des déclamateurs. Il composait son action devant un grand miroir, et, pour corriger l'indocilité de son épaule, il avait suspendu au plafond de son cabinet de travail une longue

épée, dont la pointe réprimait aussitôt le moindre mouvement désordonné. Ainsi le grand homme tout sanglant consumait ses jours et ses nuits à exercer l'agilité de sa langue, et surveillait ses yeux, ses bras et tout son corps, afin de ne pas déplaire au peuple souverain.

Les avocats romains se condamnaient à d'égales cruautés. Tous les membres étaient disciplinés pour affronter avec décence les regards de la populace. — La tête, le visage, les mains, les doigts, devaient parler avec la voix, et acquérir aussi une éloquence. — Le miroir était vraiment le conseiller des grâces oratoires; c'était un meuble aussi utile à l'orateur qu'à la coquette, aussi indispensable à l'homme d'Etat que l'écritoire à l'écrivain.

Les anciens prétaient une infinité d'expressions aux mouvements de la tête. La tête baissée signifiait l'abjection; renversée, l'arrogance; penchée, l'indolence; raide, la férocité; expressions jugées indignes et bannies de l'éloquence, attitudes odieuses et laides que l'auditoire n'eût pas toléré. La tête, portée avec élégance et naturel, suivait d'ordinaire la direction des mains. Cependant on apprenait à la détourner à propos, afin de marquer l'horreur; à l'incliner obliquement, pour renchérir sur l'effet d'une parole modeste; à la mouvoir doucement de haut en bas, ou de droite à gauche pour indiquer une adhésion formelle ou un refus énergique. Mais l'art avait une faible part à ces gestes de la tête; l'instinct dirigeait ces mouvements sans le secours du rhéteur.

Quant aux mouvements des pieds, les préceptes sont presque tous négatifs. Il fallait cependant observer avec rigueur ces membres éloignés, que nos orateurs ont le bonheur de pouvoir négliger, car ils ne les montrent pas. La barre devant le tribunal, la tribune, devant les assemblées, la chaire, dans les écoles publiques, dissimulent cette partie peu expressive de nous-mêmes. Les anciens orateurs se montraient des pieds à la tête. Le choix d'un cordonnier pouvait n'être pas indifférent au succès d'une affaire. On flattait le patriotisme du peuple en se chaussant à la romaine. L'accusateur de Verrès se moque de ce prêteur chaussé à la grecque, et sans doute ce reproche couvrait de rougeur le front éhonté du tyran de Sicile. La gesticulation des pieds n'était pas indifférente. Cicéron recommande avec insistance un trépignement des pieds, fort agréable, si l'orateur n'en abuse pas (*rara supplosio pedis*). On avait coutume de frapper la terre au début de chaque période, et le talon remplissait ainsi l'office du bâton de nos chefs d'orchestre, qui marque le premier temps de la mesure. Puis l'attention des juges s'égarait parfois; l'avocat prenait grand'peine pour la renouveler. Un vif battement du pied suffisait à la réveiller. Le préteur causait-il avec

son voisin? L'orateur faisait trembler la tribune. Chacun des : *écoutez*, *jugez*, qui émaillent les discours de Cicéron, devait être accompagné d'un battement du pied. En sorte que la fréquence de ce geste était sans doute en raison inverse de la faconde du plaideur, ou de la bienveillance des juges. « Il a souvent frappé du pied » cela signifiait : discours d'un effet douteux.

A la tenue des pieds se rattache le soin de la démarche. Les tribuns s'y mouvaient sans gêne, comme les prédicateurs italiens dans leur chaire. On prenait garde de régler exactement sa promenade sur la marche de la période. Qu'eût-on pensé d'un avocat qui fût resté le pied en l'air à la chute d'un développement, comme un danseur qui a perdu la mesure? Quelques déclamateurs, plus agiles qu'éloquents, affectaient une course rapide. Sautillant, voltigeant, toujours en l'air, ils donnaient à leur parole essoufflée un mouvement qui manquait à leur pensée.

L'orateur, dans les démonstrations longues et difficiles, s'approchait de chacun des juges. Il leur expliquait en particulier la suite des arguments. Celui-ci paraissait-il ne pas comprendre? C'est vers lui que l'avocat venait se pencher. Celui-là faisait-il un signe de dénégation? l'avocat, l'enveloppant de son geste et de son regard, allait prendre à partie l'incrédule. On en voyait, dans le feu de l'action, descendre de la tribune, se précipiter vers le banc de la partie adverse comme pour une lutte corps à corps. Un avocat spirituel, se voyant ainsi menacé, pria froidement le préteur de vouloir bien faire établir une barrière entre lui et son contradicteur. Un autre se déroba par la fuite à l'exposition véhémente de ces arguments *ad hominem*; et une sorte de chasse à travers le prétoire égaya l'assistance. Le bon goût n'admettait guère ces démarches violentes; mais elles étaient fort usitées.

C'est surtout aux membres dits expressifs que l'orateur consacrait son étude. Le visage à la rigueur eût suffi pour tout dire sans le secours de la voix. Le tragédien antique montrait seulement au spectateur un masque immobile. Le sculpteur et le peintre lui fournissaient une physionomie toute faite. Mais l'orateur devait se composer lui-même son visage de tribune.

L'antiquité admettait des conventions traditionnelles pour traduire par l'expression de la physionomie les principaux sentiments de l'âme. Les statues des dieux recevaient une expression presque invariable, suivant les attributs de chaque divinité. Le statuaire n'était pas libre de concevoir à sa fantaisie les types de Jupiter, de Minerve, de Junon, ou de Phébus. Les épithètes homériques établissent l'antiquité de cette tradition. L'écart des sourcils de Jupiter, le port de sa tête, la plissure de ses lèvres n'auraient pas

été sans impiété transportés à un Apollon ; les yeux *pers* de Pallas-Athené avaient une autre expression que ceux de la puissante Junon. M. Winckelmann a consacré à ces études plusieurs dissertations qu'il serait imprudent de renouveler. Qu'il nous suffise de remarquer le caractère plus hiératique peut-être qu'artistique attribué à la sculpture la plus ancienne, en ce qui regarde la physionomie.

De même les masques tragiques ou comiques demeuraient conformes à une tradition fixe. A première vue, et sans être obligé de consulter l'affiche, le spectateur distinguait un dieu d'un héros, un héros d'un simple mortel ; il reconnaissait un esclave, un pédagogue, un parasite, une courtisane, un soldat. On avait même imaginé un touchant artifice pour représenter le visage du père de comédie. Le masque n'était pas symétrique ; un des sourcils était froncé avec un air menaçant, une des joues était gonflée par la colère, *iratusque Chremes tumido delitigat ore*. L'autre côté respirait la bienveillance et la douceur. L'acteur, chargé de ce rôle, paraissait toujours de profil et montrait la physionomie qui convenait à la situation. N'est-ce pas ainsi que font les véritables pères ? Et tandis qu'ils laissent voir le côté sévère et grondeur ne tiennent-ils pas en réserve l'indulgence et le pardon ?

L'orateur faisait provision d'un grand nombre de masques traditionnels. Mais plus heureux que l'histrion, il en pouvait changer à volonté. La mobilité de ses traits ornait sa parole d'un commentaire perpétuel qui manquait au théâtre. Mais cette mobilité n'était ni libre ni indéfinie. Il fallait se composer à l'instant un visage qui rendît l'expression attribuée à chaque sentiment. Cicéron décrit la physionomie convenable pour accompagner toutes les inflexions de la voix.

Une des merveilles de l'action consistait à régler les mouvements du sang, de manière à produire, suivant les besoins du moment, la rougeur, la pâleur, et ce teint bien tempéré, où le lys et les roses forment un aimable mélange, indice infaillible d'une âme égale et d'une conscience paisible. Ces rhéteurs transmettaient à à leurs élèves d'admirables recettes ! Que l'on apprenne aux sourcils, aux lèvres, aux yeux mêmes, à traduire ou à déguiser la pensée, je le comprends. Mais que l'on commande au cœur de battre plus vite ou plus lentement, au sang d'affluer dans les veines ou de s'en retirer, c'est une puissance que nous accordons avec peine à l'art le plus consommé. Après de tels prodiges, serions-nous surpris si la rhétorique de ces temps reculés avait aussi enseigné aux avocats à ressentir réellement les passions qu'ils expriment, à éprouver une véritable indignation, à céder à une vraie terreur, et

à se prendre d'une pitié sincère pour leur client! O omnipotence de la rhétorique!

Ainsi l'orateur savait rougir et pâlir à sa fantaisie, et l'action réglait la couleur de son teint. Mais dans le visage même certains traits étaient considérés comme peu expressifs. Quels sentiments peuvent traduire les mouvements du nez, par exemple? Quelques audacieux déclamateurs réussissaient cependant à obtenir de cet organe des effets inattendus. Ils excellaient à plisser leurs narines, à les gonfler, à en chasser l'air avec véhémence pour marquer la dérision, le mépris ou le dédain. Ajoutons que les délicats goûtaient fort peu ces hardiesses d'action.

Il en était de même des lèvres, qui s'agitaient aussi peu que possible, et servaient à peine à la prononciation. On s'accordait à blâmer les orateurs qui les avançaient, les élargissaient de manière à découvrir les dents, ou les laissaient pendre. Et comme Quintilien morigène son orateur, ainsi qu'une mère son enfant, il lui défendait de les mordre et de les lècher.

Les plus puissants auxiliaires de l'action, c'étaient les yeux : « La nature, dit Cicéron, a donné au cheval et au lion la crinière, la queue et les oreilles pour exprimer leurs passions ; elle a donné les yeux à l'homme. » Ce sont les fenêtres de l'âme. Vous n'avez pas besoin de les remuer ; un éclair a jailli, c'est la colère qui grandit. Le regard s'adoucit, l'éclat en devient comme voilé, la lumière qu'il reflète n'est plus concentrée en un point ; elle s'affaiblit, elle s'éteint ; les larmes sont proches, la tristesse enveloppe l'âme d'un sombre crêpre. Les yeux ont aussi leur gaieté. Votre adversaire a commis une bévue ; il vous plaît qu'il achève de se perdre ; vous défendez à vos lèvres de s'ouvrir, à votre sang d'affluer au visage, à votre cœur de battre sous l'empire de la joie. Précautions perdues! — vos yeux ont ri. Les yeux excellent à donner des démentis à la bouche. Ils ont un langage bien connu des solliciteurs et des amants. Un puissant personnage promet une grâce ; il accorde plus qu'on ne demande ; sa bienveillance semble acquise ; son pouvoir, son crédit vous appartiennent, et vous partez désespéré, car les yeux refusaient tandis que la bouche promettait.

Mais si les yeux sont d'accord avec le cœur, quelle éloquence! Ils versent dans l'âme un venin subtil et délicieux :

Ne les détournez pas ces yeux qui m'empoisonnent,
Ces yeux tendres, ces yeux perçants mais amoureux,
Qui semblent partager le trouble qu'ils me donnent.
Hélas ! plus ils sont dangereux,
Plus je me plais à m'attacher sur eux.

En vain on se débat contre ces vainqueurs :

Ne me regarde pas ; cache, cache tes yeux,
Mon sang en est brûlé, tes regards sont des feux.
. . . . . .
Je veux avec mes mains te fermer la paupière,
Ou malgré tes efforts, je prendrai ces cheveux
Pour en faire un bandeau qui te cache les yeux.

Un des plus étonnants effets de la tyrannie de Néron fut d'imposer silence aux yeux de Junie, dans son entrevue avec Britannicus. En vain la victime plaintive se déclare impuissante à faire taire ses regards :

Mes yeux lui défendront, seigneur, de m'obéir,

l'empereur commandera même aux yeux :

Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame,
Renfermer votre amour dans le fond de votre âme ;
Vous n'aurez point pour moi de langages secrets,
J'entendrai des regards que vous croirez muets.

L'orateur n'avait pas besoin d'enseigner à ses yeux cette touchante éloquence décrite avec une vérité si passionnée par Corneille, André Chénier et Racine. Les regards trop langoureux lui séyaient mal. Mais il les faisait parler bien haut, quand il s'agissait d'interpréter les sentiments qui sont du domaine oratoire. De quelle malice brillaient les yeux de Cicéron, dans son plaidoyer pour Cœlius, lorsqu'il décrivait si plaisamment la vie intime de Clodius et de son aimable sœur ! Quels traits acérés, quelles flèches dardaient ses regards, lorsqu'il scandait avec une complaisance ironique la vertu de Caton et les mérites des Stoïciens, dans le discours pour Muréna...! Lisez l'exposé de la doctrine du Portique, que d'éloges, quelle gravité, digne de Caton lui-même ! « Pour les Stoïciens, mentir est une faute : céder à la pitié, un crime ; avoir pitié, une infamie ! » Tandis qu'il aiguise cette étrange gradation, il ne rit pas ; au contraire, sa voix s'enfle à chaque trait ; mais les yeux, les yeux.... le sublime Caton n'en put tolérer les morsures ! « Nous avons un consul facétieux ! » s'écria le philosophe impatienté, oubliant pour la première fois l'indifférence du Sage.

Les paupières et les sourcils prêtaient à l'éloquence des yeux d'utiles auxiliaires. On se moquait des orateurs qui baissaient les paupières.

Si un autre Hérodote, au retour d'un voyage, était venu raconter aux Grecs ou aux Romains, qu'il existe un peuple, perdu bien

loin dans les vapeurs du Septentrion, où les orateurs et les hommes d'Etat affublent leur visage des plus disgracieux instruments d'optique, appelée lunettes ou lorgnons, qu'ils ne quittent pas, même en parlant, et qui font partie de leur visage et de leur physionomie, ce récit eût été traité de fable ridicule : « Contez-nous, se fût écriée l'assemblée, les histoires merveilleuses des peuples lointains; dépeignez-nous les hommes qui mangent les fruits du lotus, et les nations qui marchent sur quatre pieds; parlez-nous des acéphales, ou des cyclopes. Nous vous accorderons créance; vous avez parcouru les terres lointaines, tandis que nous restions à disputer sur nos places publiques. Nous ne saurions vous contredire. Mais que des êtres intelligents et qui parlent, aient la folie de priver l'éloquence du secours des yeux, de faire usage d'instruments d'optique, alors qu'il s'agit, non pas de lire, ni de voir, mais de faire lire tous les auditeurs dans ses regards, de dévoiler l'âme tout entière, de la faire passer dans l'âme de la foule, c'est ce que nous ne croirons point. Amusez-nous avec des fables extraordinaires, et non pas avec des contes absurdes! » Et si notre voyageur répondait que ces mêmes hommes ne font usage non plus en parlant ni de leurs bras ni de leurs mains, et qu'ils ont chassé l'action de leurs discours, comme étant une gesticulation superflue : « Ils parlent donc à des aveugles? » eût-on demandé. — Non, là-bas, les orateurs parlent à des orateurs. » A ces mots, un rire incrédule se fût élevé sur tous les bancs de l'amphithéâtre, et l'on eût entendu murmurer : « Alors, à quoi bon parler?... Parler à des orateurs, c'est parler à des sourds. »

Représentons-nous le jeune Anacharsis, fatigué de son excursion en Grèce, s'endormant pendant vingt siècles du sommeil d'Epiménide le Crétois. L'excellent abbé qui lui a servi de Mentor et de cicerone, l'éveille enfin, et, comme au temps jadis, le conduit par la main, dans l'assemblée de ses arrière-neveux. Qu'eût pensé ce jeune sauvage, encore imbu de ses souvenirs antiques, de ces bras et de ces mains qui s'agitent au hasard, de cette action morte, et de ce fantôme d'éloquence?

Si le visage, si les yeux parlent, les mains savent peindre les paroles : « Les mains, dit Quintilien, promettent, demandent, appellent, congédient, menacent, supplient. Elles expriment l'horreur, la crainte, la joie, la tristesse, l'hésitation, l'aveu, le repentir, la mesure, l'abandon, le nombre, le temps. N'ont-elles pas le pouvoir d'exciter, de calmer, de supplier, d'approuver, d'admirer, de témoigner de la pudeur? Ne tiennent-elles pas lieu d'adverbes et de pronoms pour signifier les noms et les personnes? » — Un philosophe, prenant à partie chacun de nos sens, établissait que

l'homme occupe un rang inférieur parmi les animaux. L'aigle et l'hirondelle ont une vue plus perçante; le cerf et le cheval, des pieds plus agiles; les poissons, l'ouïe plus fine. —Pour l'odorat, l'homme en possède à peine un inutile semblant; c'est un sens, dont nous n'avons pas même l'idée, à voir l'usage que le chien fait de ses narines. En vain nous sommes fiers de la parole; les animaux ont aussi un langage qui leur suffit; et quel amant n'envie au rossignol ce langage passionné qui fait honte à nos musiciens? L'homme serait donc un des plus médiocres ouvrages du Créateur, s'il n'eût obtenu la main. La main! voilà, suivant ce paradoxal philosophe, l'instrument qui nous a faits rois de la terre. Accordez au singe le pouce opposable, et l'orang-outang s'intitulera un homme perfectionné!

J'ai connu un sourd-muet, qui prétendait que si un miracle de l'art lui rendait la parole, il n'en voudrait pas! L'ouïe passe encore, mais la parole, à quoi bon? Est-ce que les doigts ne sont pas plus rapides que la langue? Est-ce que le langage des signes n'est pas mille fois plus expressif, plus clair, plus poétique que notre pauvre vocabulaire, encombré d'adverbes, d'articles, de pronoms, de conjonctions et de prépositions? Un geste comprend une phrase entière, avec toutes les nuances de l'idée et du sentiment, exprimées par les yeux, par la physionomie, par l'ampleur ou la rapidité du geste même. C'est le langage synthétique par excellence. Les grandes passions ne parlent pas, elles gesticulent. Et si le langage des signes est impropre à traduire les arguties philosophiques, est-ce une si grande marque d'infériorité?

Scipion l'Africain revenait d'une expédition. Il avait sauvé l'Empire romain; mais il n'avait pas rendu compte de l'argent à lui confié, ni des contributions de guerre levées sur l'ennemi. Un tribun l'accusa de concussion. Au jour dit, la foule se rassemble sur le forum; la plèbe lance des regards farouches sur le consulaire; quelle revanche elle croit déjà prendre de tant de victoires patriciennes! Terentius Varron avait été battu à Cannes; soit, mais du moins il n'avait pas gaspillé les deniers de la République. Scipion monte à la tribune; il regarde le peuple paisiblement; il parcourt des yeux les temples, les monuments qui dominent le forum, comme s'il était heureux de pouvoir les regarder encore; puis il étend le bras vers le Capitole; la plèbe suit son geste, et elle se souvient! Elle se rappelle ce jour, où elle accompagnait le char du vainqueur de Zama! Un cri s'élève: « Allons rendre grâces à Jupiter, qui nous a donné un tel consul! » Scipion marche à la tête de cent mille citoyens, et, triomphateur improvisé, il monte au Capitole, tandis que le tribun se morfond dans la place déserte. Pour entendre la

cause, il fallut transporter le tribunal dans un lieu écarté d'où Scipion ne pût pas étendre encore vers le Capitole ce bras victorieux, qui avait terrassé Annibal !

Les rhéteurs avaient compté six gestes principaux, qu'on variait à l'infini. Ils avaient, pour ainsi dire, dressé des tableaux qui en marquaient toutes les diversités. La main devait ordinairement se mouvoir de gauche à droite, et se reposer à la fin des phrases. Dans les mouvements vifs, elle tombait pour se relever aussitôt, et comme pour rebondir. Le bras suivait exactement. et scandait les membres de la période; il accompagnait les ondulations du corps et les mouvements des pieds. Il servait à l'orateur, comme d'un balancier, afin de règler la mesure et de soutenir la période chancelante. Tel était le rôle du bras, pendant le cours régulier d'une déclamation paisible. Mais que l'action s'anime, que la voix module des inflexions savantes et passionnées, alors les bras excellent aussi à tout exprimer. Ils lancent à l'adversaire les foudres de l'invective; ils s'élèvent jusqu'aux juges pour les implorer; les mains se renversent en arrière et présentent la paume pour attester le ciel et supplier les dieux, dans cette belle attitude que les statuaires attribuaient à la Prière. Ciceron, plaidant pour son maître Archias, décrivait les miracles de la poésie dans les temps héroïques; il représentait les arbres et les rochers répondant à la voix du poëte; alors il étendait les deux bras et les ramenait lentement en cercle vers sa poitrine, comme pour appeler à lui toute la nature, sensible aux accents des chantres mélodieux. Lorsqu'il dépeignait un débauché, chancelant sous les vapeurs du vin, un léger balancement des bras indiquait sa démarche titubante. Les orateurs, plus soucieux des applaudissements que des éloges, ne s'en tenaient pas à la gesticulation expressive. Ils s'abandonnaient à un excès, que nous trouvons parfois blamâble, même dans un comédien. Ils mimaient tout ce qu'il disaient; parlaient-ils d'un malade, ils contrefaisaient le médecin qui tâte le pouls; d'un musicien, leurs doigts se promenaient sur les cordes muettes d'une lyre idéale. C'était une faute; une pantomime outrée n'est plus du domaine oratoire. Nos bras obéissent aux mouvements de l'âme; les gestes peuvent rendre avec une inimitable éloquence les expressions passionnées; mais c'est en abuser que de la contraindre à imiter, à *singer* les objets. Cependant ces hardiesses plaisaient au public; et les juges pardonnaient volontiers à l'avocat assez habile pour distraire leur longue patience, même par des bouffonneries. Tout artifice était légitime, qui réussissait.

Quintilien n'énumère pas moins de vingt-six positions des doigts et de la main. Le pouce, le medium, l'index s'agitent suivant le

besoin. Sans doute les auteurs de traités accompagnaient leurs écrits de figures semblables à celles qui illustrent les alphabets des sourds-muets. Veut-on interroger, veut-on figurer le cercle d'un enthymême, veut-on exprimer l'admiration? On dispose ses doigts, comme un général dispose ses bataillons. On avance l'un, et l'on retire l'autre. Il semble que chacune des articulations ait son rôle et son langage. On pourrait suivre l'action, d'après le nombre et la position des doigts engagés. Crassus prêtait à l'*index* mille expressions touchantes. Un seul mouvement de la main, qui se replie en cercle et se déploie alternativement, indiquait l'admiration. Plusieurs gestes convenaient à l'interrogation. Le pouce incliné par-dessus l'épaule, pour indiquer l'adversaire, témoignait le mépris. C'est ainsi que Cicéron prononçait sans doute le dédaigneux : « cet homme, » dont il flétrissait Verrès, Antoine, et ces adversaires dont le nom eût souillé ses lèvres. Pour marquer l'indignation, on se frappait le front et la cuisse, et Calidius était ridicule, pour n'employer jamais ce geste. Il est des mouvements de mains, que l'exorde n'admettait jamais, d'autres que la narration exigeait absolument. Science vraiment compliquée, dont nous avons perdu même la notion!

Comment représenter les mouvements singuliers des orateurs, ces mains qui s'ouvrent et qui se ferment avec vitesse, dans les actions véhémentes, ces écartements expressifs du pouce? Comment dire toutes les circonstances où il sied d'avancer quatre doigts, et celles où il est défendu d'en avancer plus de deux? Quelques avocats affectaient des gestes traditionnels qui obtenaient quelque succès. « On en voit qui, en tenant leurs doigts crochus, jettent la main de haut en bas, ou, la retournant en sens contraire, la lancent par-dessus leur tête. Quelques-uns prennent la pose que les statuaires attribuent ordinairement au pacificateur, qu'ils représentent la tête inclinée sur l'épaule droite, le bras étendu à la hauteur de l'oreille, la main déployée, et le pouce en dehors. » Il fallait se bien garder de jamais étendre le bras horizontalement en repliant l'avant-bras vers la poitrine et de s'agiter ainsi, comme un oiseau qui bat de l'aile. On disait des gens qui pratiquaient ce geste vicieux, qu'ils prononçaient du coude.

L'orateur ne livrait donc pas seulement sa pensée et sa parole; il se donnait tout entier à l'auditoire; et son costume, comme son geste, devait imposer au peuple.

La plèbe même, si jalouse des prérogatives patriciennes, si affamée d'égalité, eût poursuivi de ses huées le malavisé qui, pour la flatter, eût affecté la négligence du vêtement. Le désordre des habits et de la chevelure, l'aspect hideux du visage convenaient seulement aux violences d'une sédition. L'orateur politique ou judiciaire eût rougi

de produire à la tribune l'extérieur sordide du vieillard qui entraîna le peuple sur le mont Sacré, ou du centurion Virginius après le meurtre de sa fille. L'élégance du vêtement était une marque d'égards que l'orateur n'omettait jamais de rendre au public.

Les anciens ne connaissaient pas l'uniforme officiel. Mais les différentes conditions se distinguaient par des insignes. Le citoyen romain, le Quirite s'enorgueillissait de la toge, ornement national du peuple-roi. Un des châtiments les plus pénibles qu'entraînait l'exil, seule peine capitale qu'il fût permis d'infliger à l'homme libre, c'était la défense de porter la toge. Lécinius, banni pour crime d'inceste, alla enseigner la rhétorique en Sicile. Il monta en chaire, vêtu à la grecque, portant le manteau au lieu de la toge. Au moment de prononcer la leçon d'ouverture, il jeta les yeux sur son vêtement, et se mit à pleurer. Puis, essuyant ses larmes, il dit avec un soupir : « Et pourtant, je vais parler en latin ! »

Le plus misérable des plébéiens se drapait superbement dans les plis de la toge, lorsqu'il exerçait dans les comices son droit de citoyen. Il laissait à l'esclave la tunique étroite et relevée, commode pour le travail. Au Quirite, auditeur assidu des beaux discours, spectateur infatigable des jeux du cirque, hôte des congiaires et des distributions gratuites, convenait l'ample robe des oisifs. Le lazzarone n'étale pas avec plus de superbe son haillon éclatant. L'orateur, de condition moyenne, ajoutait à l'arrangement de la toge une certaine recherche, dépourvue d'affectation. La tunique, vêtement du dessous, descendait avec décence un peu au-dessus des genoux, et les étroites bandes de pourpre qui l'ornaient tombaient perpendiculairement. La toge, bien arrondie, était relevée, de manière à laisser le cou et les épaules dégagés ; le pan ramené par-dessus le bras flottait avec grâce ; le large pli en forme de baudrier, appelé *sinus*, que les habiles tailleurs ménageaient sur la poitrine, donnait au corps un développement plein de dignité.

Quelle n'était pas la beauté de ces vêtements blancs, qui laissaient à l'homme la liberté des mouvements, recouvraient les membres sans les emprisonner, voilaient les contours du corps, sans en déformer les lignes. Au grand soleil de la place publique, la lumière se jouait dans les plis de la robe, qu'elle caressait mollement, comme sur la surface polie d'un marbre de Paros, artistement fouillé. Nos habits sombres, étroits, mesquins, qui enveloppent chacun de nos membres comme d'un fourreau, qui les grossissent en les serrant, conviennent sans doute à nos climats. Les Romains et les Grecs du Directoire, sous la pluie et les frimas, prêtaient à rire ; et Talma, risquant en plein Palais-Royal le costume antique dessiné par David, fut arrêté à bon droit comme coupable de mas-

carade. Mais est-il possible à notre orateur, enfermé dans la raideur guindée de l'habit de ville et du costume officiel, de contraindre ses gestes à garder l'harmonie des lignes prescrites à l'orateur romain? Comment nos bras, dans les étuis d'épaisse étoffe qui les cachent, se prêteraient-ils à une action véhémente?

Le patricien, le consulaire, qui avaient le droit de porter le laticlave et la prétexte, les chevaliers qui portaient l'angusticlave, prenaient encore un soin plus grand de la magnificence de leur vêtement pourpré. La plèbe, loin d'envier le luxe des dignitaires, les admirait, sans cesser de les haïr. Encore aujourd'hui la populace italienne demeure tout ébahie devant les splendides équipages et les palais de ses patriciens. La révolution fermente dans ces têtes exaltées; mais elle ne s'attaquera ni aux palais, ni aux églises. Elle détruira les croyances, les institutions séculaires; elle sera peut-être injuste et cruelle; mais elle ne sera pas vandale. Dans la noblesse, si elle déteste le privilége, elle aime les carrosses et la valetaille dorée; dans l'Eglise, si elle outrage les prérogatives sacrées, elle respecte les brillants costumes et la pompe des cérémonies. L'Italien est fier des prélats nombreux, des merveilleuses demeures, des superbes chevaux qui ornent sa ville. Si le riche l'éclabousse, il essuie avec orgueil la boue aristocratique dont une calèche somptueuse vient de le gratifier. Ainsi la plèbe ancienne restait bouche béante devant la pourpre de ses chefs; la majesté de ses maîtres la grandissait. Elle préféra toujours les folies brillantes et ruineuses de Néron à la noble simplicité d'Auguste. Elle ressentait moins de vénération pour la toge tout unie de ses tribuns, que pour la prétexte et le laticlave de ceux qu'elle voulait traîner aux gémonies. Elle applaudissait plus volontiers le personnage qui l'injuriait, que le simple candidat qui mendiait humblement son suffrage; et dans l'émeute, elle l'égorgeait avec plus de respect!

Le costume antique se prêtait aux expressions les plus passionnées. Non-seulement, comme la robe tragique, il enveloppait l'orateur de majesté : mais l'art savait encore l'employer pour aider l'action.

Dans l'exorde, alors qu'il convenait d'affecter la modestie et la timidité, debout devant le tribunal, avec une attitude simple et un geste sobre et contenu, l'orateur ajustait sa robe; il veillait à ce qu'elle tombât correctement. Dans cette partie du discours, presque toujours personnelle à l'avocat lui-même, il importait de paraître homme réservé et de bon goût. Mais, dès les premiers mots de la narration, il ne s'agit plus ni de celui qui parle ni de ceux qui écoutent; l'affaire seule est en jeu, et l'intérêt du client. Le geste devient plus pressant; le soin de la robe serait déplacé. Comme les bras

jouent avec vivacité la scène racontée, le pan, maintenu sur l'épaule pendant l'exorde, est abandonné à lui-même; et s'il tombe, c'est une faute d'interrompre l'action pour le relever. Au début de la confirmation, l'orateur reparaît : la narration laissait les faits parler comme d'eux-mêmes; ici, l'avocat les discute et les interprète; le souci de la convenance lui revient; il rajuste la toge et ramène les plis qu'une action trop vive avait dérangés. Mais bientôt la discussion s'échauffe; c'est un combat, et le déclamateur prend une attitude guerrière. Il rassemble la robe sous son bras gauche, d'un air résolu et dégagé. Parfois il s'enveloppe la main, comme pour l'abriter derrière un bouclier, tandis que le bras droit nu et tendu porte à l'adversaire les coups multiples d'une agressive argumentation. C'est une lutte acharnée, l'athlète alerte et toujours prêt à la riposte comme à l'attaque ne garde plus de repos. Qu'importe alors le nombre des plis et la correction du *sinus?* Il faut renverser l'adversaire, l'abattre et le fouler aux pieds. Vienne la péroraison. Si le discours a été long et l'affaire grave, s'il faut achever une victoire difficile, et enlever enfin le succès de haute lutte, alors, tout couvert de sueur, comme enveloppé de la poussière de l'arène, l'orateur oublie sa robe, qui se détache de tous côtés; la chevelure même, qu'on n'a plus le temps de relever, ajoute, en tombant sur le front, à l'expression tragique; un dernier mouvement fait tomber la toge et adieu les convenances! adieu le soin de la beauté physique! L'avocat a disparu; c'est un homme qui supplie d'autres hommes; qui pleure, qui s'irrite, qui s'indigne! Il est là, presque sans vêtements et sans voile : en proie aux sentiments les plus violents, il a tout oublié. Cette robe qui tombe, ces vêtements baignés de sueur qui se découvrent, cette voix assombrie par la fatigue et l'émotion, c'est le dernier terme de la passion, c'est aussi le comble de l'art, et souvent, hélas! il faut l'avouer, la suprême habileté du comédien! c'est le beau désordre de Boileau! c'est la chevelure qui se déroule chaque soir, à l'heure dite, sur les épaules de la tragédienne; c'est un artifice oratoire et pathétique.

L'éloquence parvenue à ce point où elle se confond avec le drame, où elle reproduit à l'esprit, et aussi aux regards, les horreurs du désespoir et de l'indignation, devient un art d'imitation, et l'action oratoire, la plus complète des pantomimes. Souvent l'orateur épuisé, brisé par les sentiments qu'il jouait d'abord, qu'il partage ensuite, tombe dans les bras de ses clients; on l'emporte presque mourant et sans voix; la foule, enivrée du spectacle, applaudit avec frénésie; les juges se lèvent par la force de l'admiration; l'adversaire effrayé cache son visage... et la cause est gagnée!

N'eût-il pas été beau de voir Cicéron, prenant d'avance le deuil de

Milon, son ami, évoquer avec emphase les grands souvenirs de son consulat, pour couvrir son client des rayons éblouissants de sa propre gloire; puis pâlir, comme si Clodius n'avait pas été bien tué, et revenait encore pour remplir le forum de sang et de cadavres, pour proscrire ces mêmes juges, rassemblés afin de venger sa mort! Cette péroraison pathétique, modèle désespérant de tous les avocats, Cicéron ne l'a jamais prononcée; il avait réglé dans son cabinet les agitations tumultueuses de sa harangue; il avait étudié devant le miroir ses poses, le désordre de ses vêtements et ses larmes. Eh bien! au jour de l'audience, s'il avait mené le discours jusqu'à la péroraison, il aurait trouvé de vrais pleurs à répandre, il eût ressenti une véritable indignation : ses cheveux se seraient dérangés d'eux-mêmes, et sa robe, spontanément détachée, l'aurait découvert au moment voulu, et dans les transports d'un sincère désespoir! O avocats, ô tragédiens, ô artistes, si prodigieusement habiles que vos premières dupes, c'est vous-mêmes!

IV

Les Romains désignaient d'un même terme une plaidoirie et une représentation théâtrale. *Agere* signifiait *jouer* un discours et une pièce. La tribune était une scène, et l'orateur un acteur, un « premier rôle », qui disposait une sorte de spectacle avec des auxiliaires et des comparses. Ce n'était pas assez de répandre dans l'éloquence une harmonie rhythmique, comme un poëte; de varier les inflexions de la voix, comme un chanteur; de régler le geste et le costume, comme un comédien. L'action comprenait une mise en scène, extérieure à l'orateur.

La procédure des tribunaux et la condition des avocats rendaient possible la vaste organisation de ces plaidoyers dramatiques. L'avocat était un *patron*, qui disposait de nombreux clients tout dévoués à ses volontés. Dans une cause civile et criminelle, accusateur et défenseur citaient librement les témoins nécessaires; ils les interrogeaient à leur convenance, leur apprenaient leur rôle, les avaient toujours sous la main. Le préteur ou le président des juges, quel qu'il soit, restait à peu près étranger à la conduite des débats. L'avocat trouvait donc sans peine parmi ses clients les figurants utiles au spectacle; parmi les témoins, qu'il dirigeait seul, les acteurs secondaires du drame dont il jouait le principal personnage.

Dans la décadence du barreau, quand le génie et l'étude ne suffirent plus à soutenir l'éloquence, les rhéteurs enseignèrent des

moyens accessoires pour agir avec énergie sur un public avide d'émotions, et blasé par la fréquentation quotidienne du forum. Il ne nous reste pas un seul de ces discours tout en action de l'époque impériale. Les avocats de l'école classique, imitateurs de Cicéron, élèves de Domitius Afer ou de Quintilien, dédaignaient sans doute ces ressources d'un art corrompu. S'ils en usaient à la tribune, même avec discrétion, ils avaient bien soin de réduire après coup leurs plaidoyers à la forme littéraire, en les écrivant pour le public ou pour leurs amis. Le témoignage de Quintilien, les lettres de Pline, quelques anecdotes éparses dans les historiens, ne laissent aucun doute sur le caractère presque scénique de l'éloquence romaine, particulièrement sous les Césars. Il est probable que des orateurs, même d'un purisme excessif comme Pline, cédaient parfois au goût public et que la sténographie, si elle nous avait transmis exactement quelques-uns de leurs discours, aurait enregistré de nombreuses allusions aux mouvements de l'action et au déploiement du spectacle qui accompagnait les plaidoyers. Mais lorsque le discours avait été prononcé, on l'écrivait, de façon à ce que le lecteur n'eût pas un regret trop vif de ne l'entendre pas. On retranchait toutes les parties relatives à une action, intéressante seulement quand elle se passe sous les yeux du spectateur. On observait ainsi la différence essentielle entre l'éloquence écrite et l'éloquence parlée, entre un discours *joué* et un discours lu; distinction que la sténographie supprime.

Pline, dans une lettre à Céréalis, se défend de lire un plaidoyer dans une assemblée d'amis. Il sait que les discours perdent toute leur force, loin de l'action du forum, et que rien n'est languissant comme une harangue déclamée par un orateur assis. Sans doute il n'avait pas voulu prendre la peine de remanier son ouvrage pour la lecture, et il s'agissait de le réciter tel qu'il avait été composé pour l'audience.

Les plaidoyers de Cicéron, les seuls que l'antiquité latine nous ait conservés intacts, gardent encore sous la forme littéraire, dont les a revêtus le loisir de l'écrivain, de nombreuses traces des incidents d'audience et de l'action extérieure encore très-restreinte, seule admise alors par la sévérité du goût. Les vives interruptions, les apostrophes violentes qui coupent les développements, les allusions au visage de l'accusateur, à l'attitude des témoins, à la fatigue des juges ou à leur émotion, nous montrent par instant l'orateur comme en action, et font parvenir à nos oreilles comme une rumeur lointaine de la place publique.

Aux siècles où l'éloquence gardait une sobriété attique, l'orateur se contentait de tirer partie des circonstances extérieures qui lui

fournissaient des incidents dramatiques. Crassus, le précurseur de Cicéron, plaidait contre un indigne descendant des Brutus. Un bruit se fait entendre à l'extrémité du forum; c'est le cortége qui accompagne au tombeau la grand'mère de l'accusé. Les statues des ancêtres, les inscriptions qui rappellent les exploits et les dignités de la famille, en un mot tout l'appareil des obsèques patriciennes décore la procession funèbre. Crassus s'interrompt; puis, se tournant vers son adversaire, et la main étendue dans la direction du cercueil: « Brutus, que dira cette noble femme à tes aïeux? Qu'ira-t-elle conter au fondateur de cette république? Quels titres as-tu ajouté à ces inscriptions glorieuses? Quelle figure feras-tu à côté du visage de tes ancêtres? Qu'as-tu fait de leur fortune? — tu l'as dévorée; qu'as-tu fait de leur nom? — tu l'as sali. Oui, qu'ira-t-elle leur dire de ta vie et de tes actions? » Crassus profitait avec une admirable présence d'esprit d'une mise en scène qu'il n'avait ni attendue ni préparée.

Plus tard, on prit soin de régler d'avance des prétextes aux mouvements oratoires. Aux témoins destinés à établir le fait, on ajoute des témoins destinés à produire des effets. Il y eut les témoins de la confirmation, et ceux de la péroraison. Alors l'avocat commande à une armée disciplinée; il enseigne aux comparses leurs mouvements et leur rôle; il détermine l'instant de leur entrée et celui de leur sortie. Ce n'est plus seulement un acteur, c'est un choryphée, c'est un poëte, c'est un chef d'histrions.

Comme tout directeur de théâtre intelligent, l'avocat du temps de Trajan se ménage des *applaudisseurs*. Il connaît la contagion des applaudissements; il sait que le bruit engendre le bruit, que la foule a besoin qu'on lui indique les passages qu'il faut admirer et qu'elle suit docilement une opinion manifestée par un tumulte. Qui n'est dans le secret des enthousiasmes de commande? Qui ne voit les moyens, à peine déguisés, qui servent à les procurer? Et pourtant on se fait complice du plus menteur succès. Le silence fait honneur à l'orateur, comme au comédien. Il lui faut le « brouhaha », dût-il le payer à beaux deniers comptants; et lui-même, qui a payé, il est le premier à y croire; il l'admire lui-même sur la foi des admirateurs gagés. Le bruit le soutient et l'enivre. Il ressemble à ces jongleurs qui sont les dupes de leurs propres jongleries; à ces faux-prophètes qui sont leurs plus fermes croyants, à ces idoles qui s'adorent elles-mêmes. Les avocats de la décadence obtenaient le succès à tout prix; et leur auditoire leur appartenait, car ils l'avaient acheté.

Ecoutons les gémissements de Pline, que révolte cette mode nouvelle. Il a plaidé devant les centumvirs, et le public a été un peu

froid. Il boude contre le tribunal, contre lui-même, contre ses confrères, et contre la gloire, dont il est dégoûté... pour vingt-quatre heures! Car demain, il nous vantera ses triomphes, les applaudissements qu'il a soulevés, et il ne saura plus que tout cela se vend. Demain, il ne trouvera aucune banalité à ce murmure flatteur, à ces cris enthousiastes, récompense et soulagement des plus accablantes fatigues, baume salutaire qui guérit les blessures de l'amour-propre. Rendons grâces au mécontentement de Pline, qui nous vaut des renseignements curieux sur les « *Romains* » du forum. « A la suite de l'avocat, dit-il, marchent des auditeurs que l'on recrute et que l'on achète. Le marché se fait au milieu de la basilique, dont on fait une salle à manger, où l'orateur régale à ses frais. On voit ces auditeurs courir d'un tribunal à l'autre pour un même prix. On les appelle avec assez d'esprit des *Sophocles*, jeu de mots intraduisible, σοφοκλεις, des crieurs à bon escient, ou en latin des louangeurs parasites (*laudicœni*). Hier, j'en fus témoin; deux de mes nomenclateurs qui ont à peine l'âge de ceux qui prennent la toge, ont été loués pour trois deniers afin d'applaudir. C'est le prix qu'il en coûte pour être éloquent. Pour cette somme, vous remplirez tous les bancs, vous réunirez un immense auditoire; des clameurs sans fin retentiront, sur un signe du chef de claque (μεσοχόρος), car il faut leur faire un signe; ils ne comprennent rien, et n'écoutent même pas. Si vous passez auprès de la basilique, et si vous voulez savoir comme l'on parle, il est inutile de vous approcher du tribunal, et de prêter l'oreille; vous le devinerez sans peine; sachez que le plus méchant parleur est le plus applaudi... En vérité, il manque seulement à cette symphonie des trépignements, ou plutôt des cymbales et des tambours, car des hurlements, il y en a de reste... C'est fait de notre art. »

Un avocat de haut rang et de quelque réputation ne paraissait pas en public, sans être accompagné d'une suite nombreuse; lorsqu'il descendait au forum, il ressemblait a un chef d'armée; quatre ou cinq patriciens de distinction remplissaient la place. A côté du patron se tenait le nomenclateur, chargé de lui dire à l'oreille quels personnages il rencontrait, afin qu'il pût les saluer par leur nom; derrière lui, marchaient les secrétaires, qui prenaient place au barreau avec leur maître; enfin la foule des clients, courtisans et parasites, fermiers et débiteurs, agents électoraux et applaudisseurs. Le secrétaire, pendant la plaidoierie, préparait les pièces justificatives, et se préparait à en donner lecture, sur un signe de l'avocat. Cette besogne était quelquefois partagée. Brutus, celui contre qui Crassus fit la sortie véhémente que nous avons rapportée, avait commis deux lecteurs au soin de faire connaître les

pièces intéressantes. Crassus aussitôt fit lever trois secrétaires qui débitèrent tour à tour des morceaux accablants pour Brutus. — Parfois le secrétaire avait pour mission « de secourir la mémoire troublée » du patron. Il servait d'huissier pour appeler les témoins; il veillait à la bonne exécution de la mise en scène réglée pour faire valoir l'action. Enfin c'est lui qui prêtait une contenance à l'orateur, lorsque les applaudissements, spontanés ou achetés, se prolongeaient. On se penchait vers lui pour donner un ordre; il faisait même l'office de messager, et l'on a vu des avocats prévoyants, le prier, avant la fin du plaidoyer, d'aller commander son dîner. C'était le *factotum* du barreau.

Pline le jeune, dans l'affaire de Priscus plaidée au sénat, fut singulièrement flatté d'une attention que l'empereur eut pour lui. Un affranchi de Trajan se tint debout derrière l'orateur, pendant toute la durée du plaidoyer. Lorsque Pline s'abandonnait à son ardeur, lorsque l'action devenait trop violente, à la chute des plus foudroyantes périodes, l'affranchi impérial le touchait doucement du doigt, et lui disait à voix basse : « L'empereur vous commande de ménager vos forces, et de ne pas oublier la faiblesse de votre complexion. » Je ne sais si un tel excès d'honneur ne lassa pas enfin l'insatiable vanité du grand homme, comme le joueur de flûte avait lassé le consul Duillius, et si, vers la péroraison, il ne se retourna pas vers son garde du corps trop attentif pour lui crier : « Laissez-moi donc tranquille! » Quoi qu'il en soit, Pline fit beaucoup de jaloux, et ses collègues lui pardonnèrent difficilement un témoignage aussi public de la faveur du maître.

C'était un luxe ordinaire aux plaideurs considérables de se faire assister par un certain nombre d'avocats. Nous voyons souvent dans nos tribunaux deux défenseurs se présenter pour un accusé unique; mais l'un deux se borne au rôle de secrétaire; le plus renommé prend seul la parole. A Rome, la cause était partagée entre plusieurs avocats. L'affaire de Bassus, sous Trajan, fut plaidée au sénat par sept orateurs, trois pour l'accusation, quatre pour la défense; et en dépit de la loi qui accordait seulement neuf heures à la défense, Pline, principal avocat, plaida pendant un jour et demi.

Chaque partie du discours était traitée par un spécialiste. Tel excellait dans la narration; tel autre dans la confirmation; les plus célèbres se réservaient la péroraison. Plusieurs des plaidoyers de Cicéron ne sont que des péroraisons; les preuves avaient été développées par Hortensius ou quelque autre. Nul ne surpassait le grand orateur dans l'art d'arracher les larmes, et de disposer des moyens d'action qui enlevaient les derniers obstacles. Les moindres avocats se contentaient de soutenir l'*altercation*.

Après le discours et la réplique, le plus souvent une dispute s'engageait entre l'accusation et la défense. Il s'agissait de confirmer rapidement les preuves avancées de part et d'autre. Les orateurs illustres dédaignaient trop souvent cette action tumultueuse et décisive, pour en commettre le soin à des praticiens subalternes. Ils avaient tort, l'altercation prenait souvent une importance supérieure à celle des plaidoieries. La discussion, d'abord modérée, s'animait par degrés. Le public intervenait par des interruptions; les juges se mettaient de la partie; les témoins ne demeuraient pas en arrière. Les mots couraient, les arguments volaient, les injures pleuvaient. C'était une grêle d'exclamations, de plaisanteries, de quolibets, de preuves alertes qui tombaient sans relâche sur la tête des adversaires. Les plaidoieries gravement commencées finissaient par une mêlée.

Pour réussir dans l'altercation, il n'était pas besoin de longues études, ni d'une science bien profonde. L'esprit naturel et la vivacité ne s'enseignent pas à l'école. Ces heureuses qualités du tempérament sont le privilége des meilleurs. Malheur à l'esprit lourd qui manquait une répartie; au maladroit qui essuyait un trait sans le renvoyer plus mordant; au retardataire, qui permettait au public de le devancer dans une riposte! Sans doute l'effronterie et la vigueur du poumon tenaient lieu d'éloquence. Celui qui criait bien fort, gesticulait sans cesse, empêchait l'adversaire de répondre, ou n'écoutait pas sa réponse, riait à tout propos, remplissait le tribunal de clameurs et de tumulte, celui-là avait de grandes chances de succès. Mais l'orateur parfait ne demeurait étranger à aucune des ressources du métier. Aux études sérieuses, à l'action savante, à l'éloquence solennelle, il devait joindre ces facultés, dont l'éclat brille plus souvent à la halle que dans les académies. Une langue dorée ne lui suffisait pas; il lui fallait encore ce que nos pères appelaient: « un peu de gueule. »

L'art de choisir des témoins, d'éprouver leur sincérité, de leur apprendre leur rôle, et de les interroger, appartient plutôt à l'étude de la procédure qu'à celle de l'action. Néanmoins l'orateur appelait souvent à son aide, au moment de l'interrogatoire public, la ressource de l'action. Si votre témoin paraît effrayé de la majesté des juges, si la foule l'intimide, prenez-le par la main; recourez, afin de l'encourager, aux plus douces modulations de la voix. Si au contraire le témoin de votre adversaire laisse voir des signes de crainte, épouvantez-le par des regards furieux, grossissez votre voix, accablez-le des plus malsonnantes épithètes, faites-lui peur! S'il montre un caractère irascible, ne manquez pas de l'exciter, de l'entraîner hors de lui-même dans les éclats d'une

fureur aveugle et ridicule. Sachez mettre à profit toutes les circonstances, et enrichir d'incidents imprévus la mise en scène préparée par vos soins.

Un artifice plus ordinaire que loyal consistait à suborner le témoin de l'adversaire, ou à faire asseoir les témoins favorables à la cause sur le banc de l'ennemi. Au moment de l'interrogatoire, une confusion pouvait s'établir entre le témoin à charge et le témoin à décharge; l'art d'embrouiller une affaire n'a jamais été étranger au barreau. D'autrefois un témoin cité par l'accusation commence une déposition fallacieuse, apprise par cœur sous la dictée du défenseur, et qui tourne, en fin de compte, à l'avantage de l'accusé. Les juges de s'étonner, l'accusateur de pâlir, et l'avocat de se réjouir. Mais le témoin s'est montré récalcitrant; il n'a pas voulu ou n'a pu mentir; vous n'avez pu acheter sa conscience. Il raconte fidèlement ce qu'il a vu; il n'omet aucun détail accablant pour votre client; il parle avec conviction, tout semble perdu. L'accusateur triomphe, lorsqu'en terminant son récit, le témoin hausse les épaules et part d'un grand éclat de rire, de sorte que les juges ne savent plus que penser. Les plus astucieux demandent seulement au témoin contraire de manifester une joie indiscrète en voyant le succès de leur déposition, de prendre un ton véhément et passionné, de s'applaudir ouvertement de l'impression qu'il produit: les juges ne peuvent se défendre d'une défiance bien naturelle à l'égard d'un homme qui apporte un intérêt si vif à la cause qu'il sert, et considère comme un succès personnel la perte de l'accusé. Un témoignage aussi ardent perd toute autorité; il détruit même l'effet des témoignages semblables.

Ainsi les avocats, pour se ménager des intelligences dans la place, réglaient aussi l'action des témoins; ils achetaient non pas même leurs mensonges et leur parjure; un geste, un sourire, une expression de physionomie leur suffisaient pour ébranler la foi des juges et pervertir leur religion. Dans ces détours de la stratégie oratoire, dans les habiletés de cette mise en scène, je vois bien l'homme habile de Caton, mais je cherche l'homme de bien. La rhétorique, chez les anciens, c'est l'art le plus merveilleux, mais trop souvent un art d'imposture.

L'habileté consommée prenait toujours le public pour complice dans l'emploi des moyens, propres à forcer la conviction des juges. Rien n'est plus facile à égarer que la conscience de la foule, et pourtant rien n'est plus imposant que la passion d'une multitude. Elles sont rares les âmes fortes qui peuvent se soustraire à cette influence, qui osent résister aux manifestations d'une masse de peuple, et gardent la liberté de leur jugement, quand le nombre a

jugé. Horace, dans son cabinet de travail, déteste le vulgaire et l'écarte; Horace, au milieu de la place publique, applaudit quand la foule applaudit; il rit quand elle rit; il pleure quand elle pleure; il est peuple avec le peuple. Dans une nombreuse assemblée non délibérante, il s'établit une sorte d'équilibre entre la croyance et les sentiments de chacun. Vous n'êtes plus vous-même; vous devenez une fraction inséparable du tout; vous prenez l'opinion du voisin; et vous lui cédez la vôtre; perdu au milieu de la masse, vous vous confondez avec l'ensemble, vous êtes multitude.

Une foule n'a pas l'esprit des individus qui la composent; elle a des croyances, des susceptibilités, des préjugés qui lui sont particuliers. Dans une salle de théâtre, tout le monde est du parti de la vertu, de l'honneur et du devoir. Harpagon, Tartufe et don Juan sont condamnés à l'unanimité. Est-ce que les avares, les hypocrites, et les libertins ne vont jamais au spectacle?

Représentez un mélodrame devant un public de forçats. Cet étrange auditoire n'est pas exempt d'erreur; il s'intéresse vivement au sort des personnages qui s'agitent dans une position infime. L'ouvrier en blouse et la pauvre fille des rues auront ses plus vives sympathies; le grand seigneur, l'élégant millionnaire, l'homme d'argent exciteront sa méfiance; et si l'auteur a soin de chercher son héros dans les mansardes, et d'installer les traîtres dans les salons du premier étage il est assuré du succès. Mais qu'il se garde bien de flatter en même temps que ses préjugés les vices de son auditoire : car ce public de repris de justice a sa vertu. La notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste est vivace dans une foule, même recrutée au bagne. Présentez-leur un escroc, dont les tours infâmes réussissent, les faussaires auront peine à contenir leur indignation; un lâche suborneur qui outrage l'innocence, les débauchés retrouveront le sentiment de l'honneur pour le flétrir; un meurtrier qui guette sa victime, les assassins frémiront d'épouvante, et quand les gendarmes viennent saisir le coupable, tout le bagne poussera un soupir de soulagement; qu'au cinquième acte, la vertu triomphe enfin, et que les criminels soient envoyés là-même où se donne le spectacle, la conscience satisfaite des forçats s'abandonnera aux trépignements d'un sincère enthousiasme. Pendant trois heures, ces divers échantillons de la perversité humaine auront partagé les sentiments des honnêtes gens. Pas un seul parmi ces milliers de scélérats n'aura protesté contre l'opinion générale : l'individu s'est absorbé dans la foule.

Les orateurs de l'antiquité connaissaient bien cette influence d'une multitude assemblée sur les individus qu'elle entoure. Ils savaient que les hommes les plus éclairés subissent à leur insu les

préjugés et les sentiments du public dont ils sont enveloppés. Ils s'adressaient à l'intelligence du peuple, bien plus qu'à celle des juges, persuadés que les émotions de l'auditoire s'empareraient de l'âme des juges, et que leur parole, multipliée par l'écho de la place publique, grandie par l'assentiment, par l'acclamation de la plèbe, gagnerait une force victorieuse. L'argument, qui eût été faible aux yeux des connaisseurs, devenait sans réplique, lorsque le peuple l'avait adopté.

De là ces plaisanteries d'un goût peu sévère dont Cicéron abuse, ces contrefaçons comiques de l'adversaire, ces allusions à son costume, à sa démarche, à ses imperfections physiques; ces jeux de mots sur les noms, destinés à soulever le rire de la foule ; un homme, dont mille hommes rassemblés ont ri, est un homme ridicule. Domitius Afer avait compilé deux volumes de quolibets oratoires, dont la plupart roulaient sur la figure ou la taille de ceux qui en étaient les victimes. Les modèles de bonnes plaisanteries que les rhéteurs proposent à notre admiration, ne seraient jamais tolérés dans nos tribunaux, où l'avocat s'adresse seulement aux juges, et où le public est muet.

La plèbe romaine n'était pas très-délicate en matière de facéties, et sa grossière hilarité devenait pourtant contagieuse. Un surnom spirituellement trouvé perdait les personnages les plus respectables; il courait de bouche en bouche à travers la foule; les juges se le répétaient à l'oreille ; on en riait tout bas; et comment donner raison à l'homme dont on a ri? Cependant un surnom n'est pas une raison. Le malheureux accusateur à qui son adversaire attacha le sobriquet de « crochet de fer, » n'avait peut-être d'autre tort que celui d'être petit, noir et rabougri, et il perdit sa cause ! C. Julius obtint un succès populaire par une boutade tirée de la physionomie d'Helvius Pansa. Celui-ci l'importunait de ses interruptions : « Taisez-vous, s'écria-t-il, ou je vais montrer qui vous êtes ! » Menace inutile ; alors Julius étendit la main vers les maisons qui bordent le forum, et fit voir à tout l'auditoire une enseigne sur laquelle était peint un bouclier Cimbre, portant au milieu la figure grotesque d'un Gaulois tirant la langue. Or Helvius Pansa ressemblait trait pour trait à cette caricature. On rit, et le client d'Helvius porta la peine de la laideur de son avocat!

Obliger l'adversaire à figurer à son détriment dans votre plaidoyer, en faire malgré lui votre comparse, le contraindre à vous donner la réplique et à servir votre action dans cette grande comédie offerte au public, tourner vers lui tous les yeux tandis qu'on lui imprime sur la face le fer rouge du ridicule, c'était l'art des maîtres. Cicéron y était parvenu du preier coup dans sa première

affaire. Il défendait Roscius d'Amère, riche et naïf paysan, accusé par Erucius, ami de Chrysogonus. Et Chrysogonus était l'affranchi du Sylla. Fort d'un semblable appui, parleur habile, Erucius méprisait la jeunesse de Cicéron. « Il regardait les hommes assis au banc de la défense et il se demandait : » est-ce celui-ci, est-ce celui-là qui prendra la parole? « A moi, dit Cicéron, il ne pensait pas; car je n'avais jamais plaidé en public. Comme il vit qu'il n'avait pour adversaire aucun avocat célèbre, il parla avec négligence; il s'asseyait, quand cela lui passait par la tête; il se promenait; il appelait son esclave, je crois, pour lui commander son souper. Devant cette nombreuse assistance, il faisait comme chez lui. Il dit sa péroraison tant bien que mal; il s'assit enfin et je me levai. Il poussa un soupir de satisfaction, en voyant que ce n'était que moi. Je le regardai tout en parlant; il plaisanta et causa, jusqu'au moment où je nommai Chrysogonus; alors le voilà qui se lève; il demeure stupéfait, je comprends que j'ai frappé juste; je le nomme encore une fois, deux fois. Aussitôt des courriers partent et vont sans doute annoncer à Chrysogonus qu'il se trouve à Rome un homme qui ose parler, de manière à ne lui pas faire plaisir, et que les juges écoutent, et que le peuple commence à s'indigner. » Pendant que Cicéron retraçait avec des couleurs aussi vives l'action négligée d'Erucius, puis son ébahissement, et son mépris se changeant en inquiétude, l'accusateur dut cacher son visage pour échapper à la risée du public et dérober sa confusion.

Mais il arrivait souvent qu'un maladroit se blessait lui-même avec des armes dangereuses. Un avocat novice avait intercalé dans un plaidoyer appris par cœur cette apostrophe inattendue : « Oh! ne me regardez pas ainsi de travers! — Moi, riposta l'accusateur, je n'y pensais pas; mais soit! » et il lui lança un regard effroyable.

Un moyen d'un usage plus facile consistait à s'entendre avec un ami ou avec l'accusé lui-même et à lui apprendre un geste, une expression de physionomie, propres à fournir un développement dramatique. Encore cette mise en scène manquait-elle parfois son effet. Les comparses ne savaient pas toujours leur rôle; les uns perdaient contenance; les autres gardaient, au moment où ils devaient figurer, une attitude raide, embarrassée, pleine de gaucherie, qui égayait le public au lieu de l'émouvoir. « Ne pleurez pas, mon pauvre enfant, disait un avocat à un jeune accusé, séchez ces larmes touchantes! » Mais le pauvre enfant regardait l'action véhémente de son patron avec le rire de la niaiserie. Un autre enfant jouait au contraire son rôle en conscience; il poussait des cris perçants qui fendaient l'âme des auditeurs. « Messieurs, voyez nos larmes! »

disait l'avocat d'un ton ému. — Pourquoi pleurez-vous? demanda froidement l'accusateur. — C'est que mon précepteur me pince, répondit cet éphèbe trop véridique. » Cépasius l'aîné, défendant Fabricius, avait préparé un mouvement oratoire des plus pathétiques. Ce Fabricius était un vieillard peu vénérable, mais les cheveux blancs imposent toujours. Dans la péroraison, Cépasius devait tendre les bras vers son client, implorer la compassion du public pour sa misère, et le respect des juges pour une tête aussi respectable; Fabricius, de son côté, devait se composer un visage, déchirer ses vêtements, enfin répondre à l'action de son avocat. Mais l'avocat plaida si mal, il chargea lui-même l'accusé avec une telle persistance, que Fabricius n'attendit pas la péroraison; il s'esquiva doucement et la tête basse. Arrivé au passage éloquent, Cépasius, qui n'avait rien vu, s'écria avec emphase : « Regardez, Messieurs, les vicissitudes du sort! regardez le peu que nous sommes! regardez la vieillesse de Fabricius, regardez... » Alors il regarda lui-même. Fabricius n'était plus là. Eclat de rire universel. L'avocat furieux de ne pouvoir continuer son : « regardez, Messieurs, » (il lui en restait une douzaine à dire), découvrit son client dans la foule, le poursuivit, l'atteignit, le prit au collet, le ramena de force à sa place, et continua son beau mouvement, comme si rien ne s'était passé.

Les péroraisons, dans les affaires criminelles, comportaient presque toujours une action scénique. La douleur chez les anciens ne gardait pas cette retenue, cette modération que le bon goût commande. Nos larmes ont leur pudeur; elles n'aiment pas à se montrer. Nous éprouvons quelque honte à paraître sensibles. Les anciens s'abandonnaient librement aux lamentations publiques et aux pleurs solennels. Leur douleur ne s'enfermait pas dans le silence; leurs funérailles avec le cortége des pleureurs étalait tout l'appareil d'une désolation dramatique. Ces âmes de bronze étaient sans doute invulnérables aux blessures secrètes du cœur, qui rongent sans bruit et consument lentement. Ils poussaient des cris affreux, se roulaient dans la poussière, déchiraient leurs habits; mais le lendemain, tout en gardant la marque extérieure du deuil, ils allaient à leurs affaires et n'y pensaient plus. Ces chagrins, violents dans leurs manifestations, sont comme les torrents, ils débordent avec fracas, mais sèchent vite. Les vieux Romains n'eussent rien compris à notre mélancolie taciturne, non plus qu'à la tristesse de René, à l'ennui dégoûté de Rolla, au *spleen* raffiné de Childe Harold.

Les Romains, dans le deuil, laissaient croître leurs cheveux et leur barbe; ils couvraient de poudre leur front et leurs habits en lambeaux; de même les orateurs déployaient sur leurs clients la mise

en scène d'une douleur publique. Ils jouaient d'avance la scène des funérailles, comme si l'accusé était déjà condamné, et sa famille réduite à la mendicité. On est surpris de voir la confiance, qu'ils affectent pendant le cours du plaidoyer, se changer brusquement à la péroraison en un violent désespoir. Cicéron ne semble pas douter un seul instant de l'acquittement de Milon; c'est à peine si, à l'entendre, le meurtrier de Clodius a besoin d'être défendu; puis, tout à coup les larmes étouffent sa voix, il lacère sa toge; comme si Milon n'était déjà plus qu'une ombre. C'est que si l'assurance sert à produire la conviction; à la fin du discours, la conviction ne suffit plus; et la compassion doit suppléer à l'insuffisance possible des arguments; les larmes réussissent où les raisonnements échouent. Quand le juge a pleuré, la justice est désarmée.

C'est pourquoi les péroraisons remplissaient le forum de cris et de gémissements. L'orateur, si sûr de lui tout à l'heure, apparaissait en proie au désespoir. Le peuple avait pitié, l'émotion gagnait les juges. Alors l'avocat se jetait à leurs pieds; il embrassait leurs genoux; une longue file de suppliants envahissait le prétoire. Les enfants, les parents de l'accusé, dans une toilette sordide, interpellaient chacun des membres du tribunal, et poussaient des clameurs lamentables.

Une tragédie si souvent renouvelée réussissait presque toujours. Pas un orateur n'omettait cette ressource extrême, dans les causes graves. Le peuple et les jurés se laissaient gagner par la contagion des larmes. Ils pleuraient comme on pleure au théâtre; mais ils pardonnaient.

L'usage des processions de suppliants remontait jusqu'aux premiers temps de l'éloquence romaine. Les orateurs habiles en tiraient le plus utile parti; mais ils se gardaient bien d'insister longuement. Quintilien remarque excellemment que rien ne sèche plus vite qu'une larme.

Pour frapper les yeux en même temps que l'âme, on exposait aux regards de la foule les pièces à conviction. L'accusateur brandissait l'épée qui avait servi au meurtre; il agitait la robe teinte du sang de la victime; et même parfois, il présentait à la multitude les ossements de son cadavre. L'horreur physique ajoutait à l'horreur morale.

Sans doute ces exhibitions amenaient des scènes grotesques. Cicéron, dans son plaidoyer pour Labiénus, se moque d'un jeune homme blessé, dont on débandait la plaie de temps en temps pour l'exposer au public. Un avocat plaisant feignit d'être épouvanté par l'épée que secouait l'accusateur, et alla se cacher dans la foule. Un instant après, il revint demander si l'homme au glaive était encore là.

Le génie inventif de l'action oratoire avait imaginé d'autres moyens pour émouvoir la foule. Devant le tribunal, était suspendu un grand voile, appelé *siparium*, qui marquait la limite du prétoire. Les plaideurs obtenaient la permission de faire peindre sur ce rideau la scène du vol ou du meurtre, dans les affaires criminelles ; dans les procès civils, on représentait la propriété en litige, ou des épisodes honorables tirés de la vie du plaignant. C'était une narration en peinture, et il eût fallu à l'avocat une baguette, comme en ont les maîtres de géographie, pour faire suivre au public les péripéties de l'affaire. Pauvre éloquence, qui avait besoin de tels secours! Comme si la parole ne disposait pas d'une palette plus riche et plus éblouissante que celle du peintre de *siparium!*

Souvent, puisqu'on ne pouvait traîner le cadavre de la victime au milieu de la place publique, on présentait son portrait. Un jour celui qui avait reçu l'ordre de montrer un tableau de ce genre, se figurait toujours qu'on était arrivé à la péroraison. Chaque fois que l'orateur jetait les yeux de son côté, il élevait le portrait au-dessus de sa tête, à la grande joie du peuple; car cette peinture, œuvre d'un artiste de dernier ordre, représentait un vieillard d'une réjouissante laideur.

Cependant cette éloquence en action était capable des effets les plus énergiques. Lorsque César eut succombé tous les coups de ses amis, le peuple toujours prompt à maudire ses maîtres, quand ils ne sont plus, et à porter aux nues les conjurés qui ont réussi, acclamait Brutus et Cassius, ses libérateurs. Antoine, ami de César, parut à la tribune, et par précaution, il se mit à louer les meurtriers. Mais bientôt il osa plaindre la victime, et montrer le cadavre, exposé sur un lit funèbre; enfin il présenta la robe du dictateur, encore toute dégouttante de sang : « Voyez, s'écria-t-il, c'est ici qu'a frappé Brutus, voilà la trace béante du poignard de Cassius; c'est par cette ouverture qu'a pénétré le couteau de Casca! » La foule crut assister au meurtre; des cris d'horreur retentirent; mille vengeurs s'armèrent pour massacrer les assassins; et le spectacle de cette relique du meurtre précipita Rome, si fière tout à l'heure d'une liberté dont elle n'était plus digne, sous le joug ridicule et honteux d'un dictateur de rencontre.

Dans des causes semblables, qui touchent à la politique, la fureur des partis introduisait souvent sur le forum une autre espèce de mise en scène, bien étrangère à la rhétorique! Les armes de l'éloquence sont pacifiques ; elles contraignent l'esprit, elles font violence au cœur, elles déchirent l'âme; elles ne blessent que par métaphore. Combien de fois la pauvre éloquence n'a-t-elle pas dû réserver pour des jours plus calmes l'emploi de ses foudres oratoires,

devant l'étalage d'une force qu'elle ne possède pas? Tous ses jolis artifices ne lui prêtaient plus de secours; sa stratégie savante n'avait plus la moindre efficace, lorsque la violence rangeait sur le forum l'appareil de ses moyens. Adieu les périodes harmonieuses, adieu l'ampleur des gestes majestueux, adieu le spectacle des péroraisons pathétiques! Comme le rossignol sous la serre du vautour, elle eût essayé en vain de moduler ses plus beaux airs.

Parfois le plaidoyer devenait un duel étrange où la vie de l'accusateur courait plus de dangers que celle de l'accusé. Quand Cicéron prit en main la cause des Siciliens, il alla recueillir dans la province même ses preuves et ses témoignages. Verrès avait aposté sur sa route des assassins, auxquels il n'échappa qu'en les devançant toujours. Son dévouement était plus agile que la rage du préteur. — Lorsqu'il défendit Milon, meurtrier de Clodius, Pompée, qui n'aimait pas Milon, avait disposé autour de la place un cordon de troupes, à l'aspect menaçant. Cicéron, du haut de la tribune, vit briller les casques et les boucliers; il comprit que son action savante ne prévaudrait pas contre des adversaires si bien armés; il balbutia quelques mots confus, et descendit. Milon fut condamné : mais, victime satisfaite, il se consola en mangeant de bonnes huîtres à Marseille. Plus tard, Cicéron écrivit l'admirable plaidoyer qu'il aurait dû prononcer; et il tira son exorde de l'action extraordinaire que Pompée avait introduite dans la cause. « Le nouvel aspect du tribunal effraye mes yeux; de quelque côté que je me tourne, je ne vois plus les anciens usages du forum et des tribunaux. Ce n'est pas l'assemblée accoutumée qui entoure vos siéges; ce n'est pas la foule habituelle qui nous enveloppe. Ces troupes, qui garnissent tous les temples, sont destinées sans doute à prévenir la violence, et cependant elles n'apportent aucun secours à l'orateur. Elles ont beau être nécessaires et salutaires, et placées là pour me rassurer, je ne puis pas ne pas craindre sans une certaine frayeur. »

Aux jours des comices, lorsque se jouaient devant le peuple ces parties décisives, d'où dépendait la victoire d'une faction, les orateurs amenaient avec eux un cortége plus imposant que celui des clients et des scribes. Des esclaves armés prenaient position avant le jour autour de la tribune. Le tribun montait aux rostres, c'était Tibérius ou Caïus Gracchus, Saturninus ou Licinius Stolon. Ils parlaient, et les épées s'aiguisaient; les mains cherchaient les poignards sous les toges. En guise de confirmation, ils faisaient voir leurs bandes de gladiateurs; en guise de péroraison, c'était la bataille; et au lieu de la procession finale des témoins pathétiques, c'était un cadavre qu'on traînait aux gémonies. Le lendemain, on

lavait le pavé, et l'éloquence reprenait possession du forum, qu'elle remplisait de ses beaux spectacles pathétiques. Ainsi notre Convention mêlait aux proscriptions en masse les déclamations enguirlandées de ses rhéteurs.

Le jour où Cicéron remit ses pouvoirs de consul, Clodius demanda sa mise en jugement, pour avoir violé les lois dans l'affaire de Catilina. Le factieux avait disposé sur le forum, non des applaudisseurs, mais des gladiateurs. La foule se rassembla, et aussitôt, sans qu'une parole eût été dite, le massacre commença. Le Tibre charriait des cadavres; il n'y avait plus de place dans les égouts. « On s'était souvent jeté des pierres, s'écrie Cicéron; jamais autant que ce jour-là; on avait vu tirer l'épée; oui, trop souvent, mais un si grand massacre, de tels monceaux de cadavres, non, jamais. Les séditions naissent souvent de l'entêtement d'un tribun en désaccord avec ses collègues; de la perversité d'un auteur de lois, qui promet au peuple monts et merveilles et répand des largesses; les séditions naissent encore de la rivalité des magistrats : c'est d'abord une clameur, puis une dissolution violente de l'assemblée : c'est à peine si vers le soir et rarement encore, on en vient aux mains. Mais ici, on n'a pas dit un mot, pas convoqué d'assemblée, pas proposé de loi. » Un massacre sans discours, c'était le suprême triomphe de l'éloquence politique inventée par les tribuns : c'était l'action sans phrases.

Nous avons essayé de restaurer par l'analyse une des parties les plus importantes de l'éloquence antique. La synthèse est impossible. On ne peut réunir dans une description d'ensemble toutes les merveilles de la prononciation, du geste et de la mise en scène oratoire. C'est au lecteur de Cicéron qu'il appartient de ressusciter par la pensée le spectacle du forum et l'action de la tribune. Encore possédons-nous seulement ses discours, tels qu'il les a disposés pour la postérité, et non pas tels qu'ils les avait composés pour la multitude.

L'éloquence sans action est un édifice sans lumière. Les discours écrits ressemblent à ces dessins noirs qui représentent les monuments. Les lignes architecturales, les ornements sont fidèlement reproduits : il y manque la couleur et tous ces jeux de la lumière qui sont comme la physionomie et la vie des objets. Cette lumière de l'action, c'est notre imagination seule qui peut en éclairer les chefs-d'œuvre de l'éloquence ancienne.

Nous ne concevons plus l'éloquence, comme faisait l'antiquité. Nous ne la séparons pas des sujets traités. Chacun de nos orateurs a sa spécialité, établie sur le genre d'études auxquelles il s'est livré; et il parle bien de ce qu'il sait. Les anciens considéraient l'élo-

quence comme un art complet par lui-même. indépendant des sujets et du fond. Que la sculpture donne la forme au bois, à la pierre, aux métaux précieux ou au marbre ; l'art existe en dehors de la matière travaillée. Que la peinture prête la couleur et les apparences de la vie aux dieux, aux hommes ou aux bêtes, qu'elle décore les temples ou les palais, qu'elle recouvre une muraille, une toile ou un panneau, c'est toujours la peinture. De même l'éloquence, quel que soit le sujet sur lequel elle s'exercait, était pour les anciens un art à part. Les autres sciences lui fournissaient seulement la matière indispensable : le bloc de marbre dont le statuaire doit tirer la forme ; l'éloquence était proprement l'art de conduire les âmes à un but déterminé. La poésie ravit les cœurs par l'entraînement de l'harmonie et du rythme ; la philosophie agit sur la raison par la force de la dialectique ; l'éloquence s'exerce sur la volonté, par des moyens complexes, dont le principal est l'action.

Du fond de son cabinet, un écrivain met en ordre des arguments qui entraînent l'adhésion du lecteur ; mais une adhésion froide, qui ne commande pas toujours à la volonté et aux actes. Pour qu'un homme impose sa volonté à d'autres hommes, pour que seul il domine une multitude, il faut la communication directe ; il faut que les yeux parlent aux yeux, que la voix, que le geste, que le spectacle établissent l'ascendant de l'homme fort sur la foule. Cette communication par laquelle l'orateur dompte son public, c'est l'action ; l'action qui asservit la vue comme l'ouïe, et en fait des complices du vouloir de l'orateur.

Dans l'antiquité, l'éloquence, n'avait pas comme les beaux-arts, pour fin unique, le plaisir ; ni même cette émotion fortifiante que produit la présence du beau. Comme l'art militaire, comme l'escrime, c'était un art d'action. Pour agir sur l'ouïe, elle empruntait à la musique et à la poésie les nombres et la cadence ; au chant, ses plus mélodieuses inflexions ; pour agir sur la vue, elle empruntait à la musique la gesticulation expressive qui grave les pensées dans l'esprit, en y imprimant des images ; pour agir sur l'âme, elle empruntait à l'art dramatique les dispositions savantes du spectacle et de la mise en scène. Art complet et universel, qui faisait d'un plaidoyer la réunion de tout ce qui satisfait la raison, touche le cœur, et charme les sens.

L'action oratoire avait besoin de la vie publique, de la vie en plein air, de l'ingérence perpétuelle de la foule dans les affaires politiques et civiles ; elle ne peut se concevoir en dehors de la Cité, cet abrégé de l'Etat moderne, dans lequel l'exercice universel des droits publics appartenait à un groupe de citoyens, enfermés dans l'enceinte d'une même ville. Alors l'orateur pouvait réu-

nir autour de lui tous les auditeurs sur lesquels il voulait agir. Enfin cet art merveilleux ne pouvait fleurir qu'au sein d'une religion indifférente à la morale privée. En dépit des protestations de Caton, de Cicéron et de Quintilien, l'éloquence antique n'avait pas la vérité pour objet; elle prétendait surtout au succès. L'éloquence fournissait des armes aussi souvent au brigand qu'au soldat. Quand la philosophie avec Socrate et Platon devint la science du bien, son premier soin fut de proscrire la rhétorique. Le Gorgias est un réquisitoire trop bien justifié par les usages auxquels se prêtait l'éloquence. Cicéron lui-même n'a-t-il pas avoué que la vérité était indifférente à l'avocat?

Devons-nous regretter que l'éloquence, telle que l'entendait l'antiquité, cette éloquence d'action, faite pour conduire le peuple, n'ait plus de place dans nos sociétés ni dans nos mœurs? Contentons-nous d'en admirer les restes, de goûter par l'imagination le plaisir esthétique que devaient ressentir les anciens, dans les nobles solennités de la place publique; mais si un de ces orateurs du huitième ou du dixième siècle de Rome, revenait au monde, et nous offrait d'ouvrir une école de rhétorique, pour nous restituer les merveilleux secrets de l'action oratoire, nous l'accueillerions comme Platon accueille Homère au seuil de sa République: « Artiste incomparable, homme de génie, vous faîtes de la parole ce que uous ne saurions en faire: vous êtes le vrai maître de l'éloquence; vous menez les hommes à votre fantaisie; nous vous admirons, et nous voulons vous couronner de fleurs; mais passez votre chemin! Notre république n'a que faire de vos secrets! »

H. Durand-Morimbau.

DE PARIS A NOUMÉA

JOURNAL D'UN COLON

QUATRIÈME PARTIE [1]

LES GLACES.

« Ouvrez bien l'œil ! il y a des glaces par ici », avait dit le maître aux hommes mis de bossoir.

C'est dans les terres désolées qui avoisinent le pôle Sud que se forment ces glaçons, sujets actuels de nos préoccupations et de nos inquiétudes. Sur ces plages que si peu d'yeux humains ont vues, dans ces régions où l'intensité du froid dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir, il se forme en hiver des masses de glace incommensurables, qui prolongent au loin les continents dans la mer. Lorsque le soleil passe dans l'hémisphère sud, la limite de la congélation recule vers le midi et la chaleur relative opère des fontes et des ruptures. De grandes îles, d'immenses blocs, sont saisis par les courants marins et entraînés vers les mers chaudes, dans la zone tempérée. A mesure qu'elles s'éloignent, ces glaces fondent, mais leur masse est si grande, qu'il leur faut des mois, quelquefois des années pour disparaître complètement. En 1840 on en a vu jusqu'au cap de Bonne-Espérance, qui est cependant par 35° de latitude méridionale et où l'on ressent des chaleurs aussi fortes que celles du Maroc.

Il est aisé de comprendre quel danger redoutable créent pour la navigation ces *ice-bergs* ou montagnes de glace. Un navire qui vien-

[1] Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 25 décembre 1875 et du 10 février 1876.

drait à en choquer une, toutes voiles dehors, coulerait sur place. Il est recommandé, dans les traités spéciaux, d'observer fréquemment la température de l'air et celle de l'eau de mer. Il est arrivé à des navires environnés de brumes intenses d'être avertis, par le thermomètre, de la présence de glaces, 4 ou 5 kilomètres avant d'arriver sur elles ; mais dans bien des cas, des montagnes flottantes ont été rencontrées sans que le thermomètre eût éprouvé le moindre soubresaut. Sans négliger la mesure des températures, il faut donc se fier surtout à la surveillance d'hommes à vue perçante. Les précautions prises à bord de l'*Orne* inspirèrent, du reste, une telle confiance aux passagers, que, loin de les redouter, nous désirâmes presque tous rencontrer ces émissaires majestueux du pôle austral.

La journée du 4 septembre se passe assez bien et ne nous donne, en fait de misères, que quelques grains de neige fondue et de grêle. On remarque, dans notre cortége d'oiseaux, des volatiles d'une espèce qui n'avait pas encore paru; ils tiennent le milieu, comme taille, entre les damiers et les pétrels, ils sont presques blancs et se distinguent aisément dans la foule par la vivacité de leurs mouvements : on les appelle les *oiseaux des glaces,* parce qu'ils aiment à se poser sur les blocs dont nous pouvons craindre la rencontre. A ce signe du voisinage des *ice-bergs* s'en joint un autre non moins significatif : de nombreuses herbes marines passent le long du bord, et, comme nous sommes loin de toute île, on présume que ces végétaux viennent des terres australes d'où ils ont été charriés par le courant. Puisque le mouvement des eaux a amené des varechs, il peut bien avoir transporté des glaces! Donc, redoublement de surveillance.

Pas le moindre bloc, pourtant! Ce qui apparut pendant la nuit, c'est cette espèce d'incendie magnétique qu'on appelle l'*aurore australe*, curieux spectacle dont il est vraiment fâcheux que nos climats soient privés. C'est à onze heures du soir que le phénomène commence. Des lueurs indécises paraissent à l'horizon dans toute la partie sud : on croirait voir l'aube. Mais en peu de temps l'air s'illumine; la lueur prend une teinte jaunâtre beaucoup plus accentuée que les plus beaux clairs de lune. Tantôt c'est une coloration uniforme, tantôt l'intensité du magnétisme donne plus d'éclat à de grandes stries qui convergent toutes vers un point culminant. Les lueurs s'éteignent et se rallument; au bout d'une heure l'aurore atteint son plus grand éclat. Elle est alors d'un magnifique jaune d'or et éclipse complétement les étoiles de première grandeur qui brillaient au firmament avant l'apparition des premières gerbes de feu. Vers minuit l'incendie diminue; à une heure on ne peut plus voir qu'une couche de bleu pâle qui se ravive un instant. A une heure et quart le ciel a repris son aspect ordinaire.

Rattachons à ces phénomènes de nuit l'apparition assez fréquente d'arcs-en-ciel lunaires. On y voit les sept couleurs du prisme, comme dans l'arc polaire, seulement elles ont une délicatesse incomparablement plus grande. On dirait une substance éthérée planant en arcade au-dessus de la mer.

Le dimanche 5 septembre, la matinée n'est pas assez belle pour que la messe puisse être dite. A une heure de l'après-midi commence une succession de grains : les traîtres, sous une figure bénigne ils sont pleins de méchanceté, et déchaînent contre nous un vent infernal. En effet, ce fut pendant toute la semaine une succession d'épreuves formidables où nos marins déployèrent leur héroïsme habituel, mais qui les mirent sur les dents. Cependant, dès le 6, le temps se rétablit rapidement. Il y a affluence assez considérable sur le pont, mais les mines sont affreuses ; les fatigues et les émotions de la nuit ont laissé sur les visages des traces profondes.

Le 12 septembre, dès le grand matin, le bruit se répand qu'on attend pour la journée la vue de ce Cap Sud qui doit être le terme de nos tribulations nautiques, et au delà duquel nous devons remonter vers le nord et trouver des mers plus douces, un climat moins inhumain. Il y a cinquante-six jours que nous n'avons vu ni terre ni îles, et notre agitation est bien excusable. Les chronomètres ne se sont-ils pas dérangés au milieu de ces brusques balancements et de tous ces phénomènes électriques et magnétiques? Grave question qui répand un émoi d'autant plus grand que le temps n'est pas précisément favorable aux reconnaissances. Une brise très-fraîche nous pousse sur la terre et des grains noirs comme de l'encre passent à chaque instant sur nous, voilant tout l'horizon.

Tout le monde est aux aguets, passagers et équipage ; le nombre de mauvaises jumelles et de lunettes d'approche qui sortent des malles est incalculable. Mais ce ne sera aucun de ces guetteurs improvisés qui pourra pousser le fameux cri : TERRE ! Les gabiers sont dans la mâture ; du haut de leur observatoire ils scrutent sans cesse l'horizon, ils dominent les grains les plus bas et c'est à eux qu'on adresse la fameuse question :

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Malgré leur bonne volonté, ils répondent toujours :

Je ne vois que le ciel noircir et la mer blanchir.

Et, en effet, les grains redoublent, la mer écume et moutonne; si nous voyons les roches ce sera de bien près. Et alors, pour plus de sûreté, reparaît le tuyau de la machine ; les chaudières sont allumées ; les soupapes, soulevées par la force intérieure, laissent échapper en blanche fumée le trop plein de vapeur. Nous sommes

tranquilles maintenant; si le voile qui nous cache l'horizon se déchire subitement et qu'à portée de fusil surgissent brutalement les écueils attendus, *En arrière à toute vitesse!* et la force de l'hélice équilibrant celle du vent, nous resterons immobile sans craindre l'abordage.

« Ils se sont perdus ! ils ne savent plus où ils sont ! » disent les passagers, extrêment impatients, Dame! Après cinquante-six jours de mer et avec ces navigations de nuit, qu'est-ce qu'il y aurait d'étonnant? Cependant, à midi trente minutes, les gens de la mâture crient à ceux du pont : *la terre droit devant.*

Dix minutes après nous voyons nous-mêmes deux énormes rochers, *Eddystone* et *Piedra blanca*, dont l'un a l'air d'une véritable tour. Nous sommes tout près de ces écueils et sans l'obscurité du temps nous les eussions vus depuis plusieurs heures. Le Cap-Sud et les terres de la Tasmanie, bien qu'ayant plus de mille mètres de haut, et ne se trouvant qu'à courte distance en arrière de leurs deux avant-postes, nous restent absolument cachés. Mais peu importe : si notre curiosité n'est pas satisfaite, le point capitale est obtenu. La position que nous révélaient les astres et les chronomètres est absolument la même que celle indiquée par la vue des rochers. Nous sommes forts maintenant; nous pouvons en toute confiance aller chercher les récifs de la Nouvelle-Calédonie. Les montres qui sont restées si bien réglées pendant deux mois d'agitation ne nous tromperont pas pour les douze ou quinze jours qui nous restent à faire.

Terre de Van Diémen, nous avons de toi tout ce que nous voulions. Sans doute, il nous eût été agréable de pousser un peu plus au nord et d'aller faire connaissance avec Hobart-Town, ton charmant chef-lieu, de passer ensuite par le détroit de Bass et de te visiter à loisir, Melbourne la prospère, Melbourne la grande, Melbourne, la riche. Mais nous ne voyageons pas en touristes, notre itinéraire est inflexible et, de tous ces magnifiques pays qui s'étendent à notre nord, nous ne verrons que ce grand clipper qui s'en détache en ce moment et qui vient, chargé de toile, prendre la grande route d'Angleterre.

Bâbord ! crie-t-on de la passerelle et contournant à distance respectueuse les deux rochers anglais nous dirigeons notre route sur la Calédonie. Les effets du : *Tournez au nord*, de l'Africaine, ne sont rien en comparaison du tressaillement d'allégresse que produit chez les sept cents habitants de l'*Orne* le commandement de l'officier de quart. *Tournez au nord* ! C'est dire adieu pour toujours à ces affreuses mers australes où nous avons été secoués, bousculés, meurtris, mouillés, gelés; c'est aller au-devant du soleil pour rencontrer le printemps ; c'est mettre entre nous et la grosse mer d'ouest la Tas-

manie, puis l'Australie, forts matelas qui nous promettent des roulis moins durs, des repas et des nuits plus tranquilles. « Pour sûr, dit un matelot déjà ancien, en descendant de la hune après le dernier grain, ce n'est pas dans ces mers-ci que je viendrai manger ma retraite. » — « Bien, dit le gabier, et tous, à bord de l'*Orne*, nous sommes de votre avis. Mais cependant, ne parlez pas trop haut, vous savez qu'on nous a, plusieurs fois, mis en garde contre l'équinoxe. Attendons donc, pour nous réjouir sans arrière-pensée, que cette date dangereuse soit passée. »

Sur le soir, les terres de la Tasmanie se découvrent complètement, mais nous en sommes trop loin pour que les détails apparaissent.

LES DÉPORTÉS.

Peut-être, lecteur, vous êtes-vous déjà demandé comment il se fait qu'il n'est plus question, dans mes notes, de ce convoi de condamnés que nous recélons dans nos flancs. La raison de mon silence est fort simple. Vous ne sauriez vous imaginer jusqu'à quel point déportés et transportés ont disparu au milieu des incidents perpétuels de la navigation. Chaque jour, ils ont continué à venir prendre l'air sur le pont, par groupe de soixante ou soixante-dix, pendant une heure, une heure et demie ou deux heures, suivant le temps. Ils ont leur place réservée pour ces promenades de santé : un cordon de factionnaires empêche de communiquer avec eux et l'on finit par ne pas plus faire attention à ces dangereux voisins que s'ils n'existaient pas. D'ailleurs je me suis imposé de m'interdire toute recherche sur les individualités que nous transportons, et de citer les noms de ces criminels arrachés par la Justice à la société où ils vivaient honorés sous le masque de l'honnêteté. Derrière les condamnés qui sont morts civilement, il y a les familles dont il faut ménager les susceptibilités et souvent les chagrins. Souhaitons, cependant, et le plus vivement possible, que si bas que descende la France, elle ne tombe jamais entre les mains de gouvernants assez vils pour rechercher de la popularité même dans le monde des bagnes et pour lâcher la bride aux milliers de déclassés exportés en Calédonie.

A voir l'obéissance de tous ces misérables, à ne regarder que la facilité avec laquelle s'exécute le service courant, on est tenté de se dire « mais ce sont des agneaux que ces forçats ! » Mais le lendemain, à propos de rien, on apprend que deux d'entre eux se sont battus pendant la nuit : les coups portés révèlent toute la science de l'assassin qui a sondé le fort et le faible du corps humain et qui sait où il faut frapper pour produire le mal. Une autre fois ce sont les

voleurs qui se sont levés en tapinois et ont été faire une rafle du tabac, des pipes, ou du savon des frères : les assassins et les incendiaires trouvent ces procédés souverainement inconvenants. Somme toute, ces incidents-là sont rares et se liquident par une huitaine de jours de cachot au pain sec et à l'eau. En général tous les mouvements, tous les ordres, s'exécutent sans bruit, sans peine, avec une souplesse complète. Les surveillants sont d'anciens sous-officiers ayant douze ou quinze ans de service et une grande expérience du commandement. Leurs allures sont des plus calmes, jamais ils n'élèvent beaucoup la voix, mais leur intonation les dispense d'éloquence ; leur ton veut tout simplement dire : *Fais cela ou une balle.* Leur grâce d'État, c'est une défiance du forçat que rien ne saurait calmer. Auraient-ils devant eux un de leurs prisonniers humble, poli, mielleux, chapeau bas, qu'ils essaieraient de lire dans ses yeux ce qu'il peut méditer, et qu'ils regarderaient du coin de l'œil si les mains sont bien immobiles et si, de dessous l'habit, ne sort pas la pointe d'un poignard ou le canon d'un revolver.

J'ai parlé au commencement du voyage d'un ancien notaire et d'un fils de banquier confondus au milieu de ces vulgaires criminels. Il me faut encore citer, pour compléter la série des types, un ancien chef d'institution du département de Seine-et-Oise qui a été condamné pour crime de bigamie. Il a été découvert au moment où il venait à Paris pour y acheter un établissement plus considérable. Cet homme se donne le genre d'écrire des lettres en latin lorsqu'il a quelque demande à adresser à ses supérieurs. Constatons une seconde fois, et avec encore plus de force, l'insouciance de tous ces forçats. Jamais le moindre embarras ne se lit sur leurs physionomies, et s'il arrive à quelque observateur d'en regarder un avec attention, en se demandant intérieurement quelle peut bien être la caractéristique d'une figure de forçat, le sujet de l'étude ne se décontenance pas ; au contraire son regard s'assure et l'on dirait que, se rappelant son crime, le *bagnard* vous dit : « J'ai fait cela ; eh bien après ? Si je peux j'en ferai bien d'autres ! »

Les types de communeux ou communards — comme l'on voudra — sont tout différents, soit dit à leur honneur. Ce qui domine dans cette catégorie, c'est la pose, la bêtise, beaucoup plus que la méchanceté. On observe souvent chez eux de la gêne et comme un regret de ne pouvoir se mêler au commun des mortels. Le fameux joueur de vielle, membre de la Commune, est un grand aristocrate. Il ne se promène pas avec le petit monde et ne cause qu'avec un jeune homme, ancien employé de banque, qu'il juge seul digne de ses entretiens. Le plus souvent, cependant, il se promène à part le front chargé de soucis. C'est un homme d'une quarantaine d'an-

nées, déjà grisonnant et dont la physionomie est assez distinguée. Lorsqu'il se déride, ce qui est très-rare, son sourire est plein de finesse. On le dit malade de la poitrine.

Nous possédons aussi deux peintres. Ils ont demandé, et on leur a gracieusement accordé, de petits panneaux en bois bien lissé, sur lesquels ils s'amusent à tracer les portraits de leurs camarades et des scènes de marine. Vient ensuite un homme de lettres, ami de la toilette, qui nous a gratifiés de l'exhibition de ses costumes au milieu de ces tristes paysages de l'Océan Indien. Il fallait que le temps fût bien affreux pour que ce monsieur ne montât pas sur le pont, soigné, attifé, pommadé, couvert d'un par-dessus gris-clair de la dernière coupe et toujours ganté, irréprochablement ganté. C'était le mieux mis du bord. Il y a encore un ingénieur civil qui passe pour très-intelligent et qui doit l'être, à n'en juger que par sa physionomie qui est intéressante et porte souvent l'empreinte d'une profonde tristesse. On le dit riche.

Dans le militaire nous avons *mon* lieutenant et *mon* colonel. *Mon* lieutenant était porte-drapeau dans le 9e bataillon de fédérés. Quant à *mon* colonel il a été dans les honneurs jusqu'au cou : chef de légion, commandant de fort, etc., etc. Etre grand, bien fait; posséder une moustache de moscovite ; avoir chevauché sur les boulevards de Paris, suivis d'ordonnances, ceint d'une écharpe rouge, revêtu d'une tunique couverte de galons d'or depuis les poignets jusqu'à l'épaule; avoir été chaussé de bottes à l'écuyère ornées d'éperons dorés; avoir vu la selle de son cheval de guerre recouverte d'une schabraque brodée; avoir eu ses commandants, ses capitaines, ses adjudants-majors, ses capitaines, ses lieutenants, ses sous-lieutenants, ses adjudants, ses sergents-majors, ses sergents, ses fourriers, ses caporaux, ses sapeurs, ses clairons, ses tambours et ses fusiliers; n'avoir pas donné contre les Prussiens afin d'avoir des cartouches pour faire la Commune; s'être cru le génie de la guerre et s'être fait stupidement battre; se voir ensuite déporté et confondu sur un navire avec les simples gardes; porter comme eux une triste jacquette noire; être traité par ses subordonnés sur le pied de la plus parfaite égalité et ne pas pouvoir les punir : — il y a là de quoi être révolté, convenons-en. Aussi *mon* colonel se mord-il souvent la moustache. C'est, dit-on, pour lui faire pièce que les condamnés chantent souvent ces quatre vers, sur un air d'allure narquoise moins vulgaire que les paroles :

Y a des gens en France.
Qu'on vraiment pas de chance ;
La preuve qu'y en a, qu'y en a,
C'est qu'il est de ceux-là !

Quand il entend cela, *mon* colonel mousse.

Pour ce qui est des simples gardes, lecteur, je vous l'avouerai, ils n'ont pas l'air terrible. Ils se trouvent bien à bord, mangent tranquillement leur ration et fument leur pipe en digérant. Ils sont de ceux dont les grands coquins se servent pour assouvir leur ambition. Ici ils restent entre eux, trop naïfs pour être admis dans l'intimité des grandeurs déchues. Un jour, cependant, me trouvant bloqué par quelque manœuvre, non loin de leur lieu de récréation, j'entendis une conversation excessivement vive à laquelle tous prenaient part sans distinction de rangs. Tout en ne négligeant rien pour poursuivre ma route dès que je le pourrais, j'eus le temps de saisir très-clairement l'objet de la discussion; ils parlaient avec tant d'animation, qu'il eût fallu se boucher hermétiquement les oreilles pour ne pas les entendre.

« — Ils nous transportent, disait l'un, mais ils seront bien jobards quand il faudra qu'ils nous retransportent! Au mois d'octobre, dissolution, nouvelle chambre, chambre radicale, dont le premier acte sera de proclamer l'amnistie et de voter des fonds pour nous rapatrier. Nous en aurons été quittes pour un voyage en Calédonie aux frais du gouvernement, et il y a bien des gens qui nous envieront.

« — Tu crois ça, répondit un autre, eh bien! c'est que tu n'y entends goutte, à la politique! Depuis trois ans la Chambre ne fait que travailler à la réaction et nous sommes plus loin de la liberté que jamais. Nous avons été battus et nous n'aurons pas notre revanche. Il faut être stupide pour ne pas le voir. »

Tous donnant leur opinion à la fois, et en termes beaucoup plus accentués que ceux que j'emploie; il en résultait une grande confusion dont se détachaient, comme dominantes, les deux opinions ci-dessus. Plus bas, en sourdine, et juste assez haut pour que les paroles pussent être perçues, on entendait de simples gardes assez osés pour dire: « — Elle est perdue votre Commune, elle est morte et bien morte. » — Et un peu plus bas ils ajoutaient: « — Et ma foi, ce n'est pas un mal! D'ailleurs avec des gens aussi bêtes que vous, ça devait lui arriver, à cette pauvre Commune. » — Bien pensé, gardes nationaux, foudres de guerre, génies méconnus, un pas de plus et vous êtes des nôtres.

Dans ce que j'appellerai la population civile, c'est-à-dire dans ce monde d'émigrants libres allant chercher là-bas des moyens d'existence, tout va bien, aussi bien du moins que cela peut aller chez des gens qui s'ennuient et qui souffrent. J'ai déjà eu occasion de parler des rivalités existant entre Belleville et la rue de Rivoli. Parmi les hommes, il y a également de petites disputes, mais de braves gens interviennent et le calme renaît aussitôt.

Pendant nos derniers jours dans l'océan Indien, l'hopital a été, lui aussi, témoin de quelques scènes curieuses. Le major a le droit de délivrer aux malades des vivres particuliers, infiniment supérieurs comme délicatesse et comme variété, à la ration journalière : conserves de volailles, de mouton et de légumes, geléesde groseille et de coing, œufs conservés dans l'eau de chaux, pommes de terre et oignons frais pour ceux qui semblent disposés au scorbut, etc.

Ledit major, avec une sollicitude et une bonté qu'on ne saurait trop louer, avait distribué assez libéralement ces petits adoucissements aux malades et aux souffreteux. On en vint même à parler d'un vin d'Espagne exquis qu'il avait ordonné à quelques passagères affaiblies par le mal de mer et ayant besoin de toniques. Alors on inventa une profession nouvelle, celle de faux malade ; on s'enquit des réponses faites par ceux qui avaient obtenu les vivres d'hôpital et l'on apprit par cœur la comédie du mal. Il paraît que lorsqu'il faut simuler un mouvement de fièvre, on réussit à merveille en se tapant violemment les coudes sur une table pendant une demi-heure. On vit jusqu'à soixante-quinze personnes faire queue à la porte de l'hôpital et venir bégayer leurs feintes de maladie. « Major, j'ai..., j'ai..., j'ai... Ah ! je ne me rappelle plus ! Vous savez bien, major, ce qui se guérit avec du vin d'Espagne ! » Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces gourmands bien portants furent éconduits par l'infirmier, non sans récrimination de leur part. Le docteur n'en revenait pas. « Ces gens-là, disait-il, sont insatiables. Plus je leur donne, plus ils veulent avoir. Ils sont plus mécontents de n'avoir pas ce qui me reste que contents de ce que je leur ai donné. C'est à leur tout refuser. »

La santé générale est d'ailleurs aussi bonne que possible. A part une malheureuse femme qui, malgré tous les avis, a commis l'imprudence de faire deux cents lieues en chemin de fer et de s'embarquer huit jours après ses couches, et qui est alitée depuis le départ, il n'y a pas eu de cas grave. La malade emmenait son enfant avec elle, et ce petit être a merveilleusement résisté à toutes les fatigues de la traversée. Par quelles crises, cependant, il lui a fallu passer ! Sa mère le nourrissait et elle dut cesser lorsque vint la maladie ; deux vaches laitières qui se trouvaient à bord perdirent leur lait aux premiers mauvais temps et ce fut un extrait de conserve qui nourrit l'enfant, l'engraissant comme la meilleure des nourrices : cas très-curieux au dire du major. Il y aurait aussi à parler d'une hernie attrapée par ce petit bonhomme, poussant des cris de paon, lors d'un changement de nourriture, et radicalement guérie. Mais je ne veux pas tomber dans l'étude médicale ; donc, je m'abstiens.

Quoique le nombre des vrais malades soit très-petit, eu égard

aux rigueurs de la traversée, il est temps, cependant, que nous gagnions des climats meilleurs. Les matelots ont vraiment besoin de repos. Pas plus chez eux que chez les passagers, il n'y a de maladies graves, et cependant on en compte trente-deux qui ne peuvent plus faire leur service. Les panaris abondent : on les attribue à un contact trop constant des doigts avec ces cordes toutes mouillées sur lesquelles il faut tirer du matin jusqu'au soir et du soir jusqu'au matin. Il y a aussi des maux de pieds très-particuliers. A bord, le matelot vit presque toujours pieds nus. Il en résulte qu'il se forme sous la plante des pieds comme une semelle de cuir, grâce à laquelle ces hommes de mer peuvent marcher sans se faire de mal sur le sable et sur des caillous pointus. Avec nos soixante jours d'humidité continuelle, de pluie, de neige, de baleines mouillant le pont, cette plaque dure s'est peu à peu ramollie et il s'y forme des crevasses de plusieurs millimètres de profondeur qui interdisent la marche sous peine de douleurs aiguës.

LE PACIFIQUE.

Nous ne sommes pas depuis vingt-quatre heures dans le Pacifique que déjà nous ressentons un changement de climat. Il est vrai que nous marchons vite et que toute notre route est nord ; il est vrai que le soleil vient à notre rencontre (puisqu'il vous quitte, vous les gens de notre antipode), mais néanmoins on ne pouvait espérer une amélioration aussi rapide. Et cet aimable océan, il veut encore nous offrir du poisson ! Un ban de thons se met à nous suivre ; les poissons s'y serrent, s'y compriment les uns les autres, et cependant nous ne pouvons en prendre. Le navire marche trop vite et toutes les lignes cassent, incapables de retenir ces poids de vingt ou trente livres.

Inutile de vous dire, lecteur, que nous ne nous arrêtons pas pour pêcher. Les Anglais et les Américains expriment leur respect du temps par la devise *time is money*, mais je crois que les marins sont encore plus avares du leur. Deux heures en marine, c'est un coup de vent évité ou essuyé, et l'exemple de Sainte-Catherine est là pour le prouver. Aujourd'hui encore, c'est pour n'avoir pas chômé dans l'Océan Indien que nous profitons, tout joyeux, de la belle brise de sud qui nous pousse vent sous vergues. Quelle superbe traversée nous eussions faite sans les calmes du *cape of good hope!*

La dernière partie de notre route, qui s'annonçait si heureusement, fut cependant attristée par un jour de deuil. Le 17, le journal du bord s'ouvrait par une croix noire dessinée en face de la date.

La malheureuse passagère dont nous venons de parler a rendu l'âme pendant la nuit. La journée s'écoule tristement, sous l'influence, toujours contagieuse, du voisinage de la mort.

L'*Orne* a commencé son voyage par l'enfouissement civil d'un forçat suicidé et le termine par les funérailles religieuses d'une de ses passagères. C'est le soir, au crépuscule, que s'accomplit la cérémonie. Il fait un demi-jour qui permet à peine de distinguer les couleurs du pavillon national et de la flamme, hissés à mi-mât seulement, en signe de deuil. A l'heure où l'équipage fait la prière du soir, le cortége quitte la batterie haute et monte sur le pont. Les canonniers sont en tête, des fanaux en main ; le cercueil est porté par huit gabiers en grande tenue; immédiatement après marchent le commandant, les officiers du bord et les officiers passagers; l'équipage, découvert, est immobile, sur deux rangs, à tribord et à bâbord. Le corps est placé sur des tréteaux à bascules disposés en face de la coupée, grande ouverture par laquelle on entre et on sort. Un autel mobile est dressé près de là. Les passagers se tiennent en foule sur l'avant, les femmes au premier rang. L'aumônier lit l'office des morts et, lorsqu'il a terminé, les officiers défilent devant le cadavre en l'arrosant d'eau bénite. Quelques femmes se présentent pour donner cette dernière marque de sympathie à celle qui fut leur compagne. Puis un signe est fait et le cercueil glisse hors du bord sous la bénédiction du prêtre. Aux côtés de l'officiant se tient le maître d'équipage et le coup de sifflet d'honneur couvre le dernier *requiescat in pace:* par une de ces délicatesses qui semblent dénoter dans la marine comme un reste de chevalerie, la morte reçoit, en quittant le bord, les honneurs réservés aux officiers débarquant. La mer s'entr'ouvre; elle, dont les cimetières ne se peuplent généralement que des dépouilles mortelles de marins, elle ouvre son sein pour engloutir, dans ses abîmes insondables, le corps d'une femme! Cérémonie aussi triste que touchante, car il en découle un grand exemple : la mort, par excès de courage, la mort par excès d'abnégation !

Privé des soins de sa mère, l'enfant, inconscient de la perte qu'il a faite, est entouré par des passagères qui se disputent l'honneur de suppléer à l'inexpérience du père. « Voulez-vous que je le prenne? dit la blanchisseuse parisienne, je n'ai pas d'enfants, je le soignerai : seulement que ce soit tout à fait ou pas du tout. » Certes, s'il est une consolation à ces scènes cruelles, déchirantes, c'est de voir, sous toutes les latitudes et dans tous les mondes ces grandes infortunes senties, partagées et secourues, autant qu'il dépend de la puissance humaine. La vie du bord rapproche tellement les hommes, qu'elle crée une solidarité ignorée sur terre.

NOUMÉA.

L'impression produite par la lugubre cérémonie du 17 persiste plusieurs jours. Il ne faut rien moins que la rapidité de la marche et l'imminence de l'arrivée pour que chacun retourne à ses propres affaires. N'y a-t-il pas, en effet, mille dispositions à prendre avant de débarquer dans cette terre nouvelle qui, après avoir été si éloignée, est maintenant si près? Ne faut-il pas aller dans les cales et fouiller dans ses malles pour échanger les lourds vêtements des mers australes contre des costumes plus légers : affaire simple lorsqu'on est à terre, mais bien compliquée à bord, lorsque des centaines de passagers veulent être servis à la fois et n'ont pas la moindre notion de ce que peut être l'ordre.

La température monte si vite, qu'on en est presque incommodé. A la tension générale occasionnée par le froid, succèdent les influences amollissantes d'un printemps venant trop vite. Mais le corps s'habitue à la température nouvelle et la santé redevient excellente. Les fatigues s'oublient et, si je n'avais pris soin de noter au jour le jour les impressions des passagers, je dirais probablement aujourd'hui : « Aller en Calédonie, mais c'est une véritable plaisanterie ; n'importe qui peut faire ce voyage là. Il n'y a qu'à s'embarquer et à se laisser faire. »

Cette facilité avec laquelle s'oublient les coups de vent, les orages, le roulis et le tangage prouve au lecteur que la Calédonie, malgré son éloignement, est abordable pour les colons partant avec une bonne santé. Encore devrai-je ajouter que nous avons fait le voyage en plein hiver austral, dans la plus mauvaise saison, et que la série de tempêtes que nous avons essuyée est tout à fait exceptionnelle. En partant de France de septembre à mars, on pourrait faire la traversée sans avoir une seule fois de véritable mauvais temps. Sur de magnifiques navires, comme l'*Orne*, avec l'entente si parfaite de la vie de bord que l'on trouve sur les navires de guerre, avec l'intelligence qui préside à l'organisation de la vie intérieure, avec la surveillance incessante de tout ce qui concerne l'hygiène, avec des soins médicaux de premier ordre, on peut entreprendre, sans crainte, cet immense voyage, le plus long, pour ainsi dire, que l'on fasse actuellement sur la surface du globe [1].

[1] Les distances exactes de Brest à Nouméa sont indiquées ci-après y compris les détours causés par les vents contraires :

TRAVERSÉES.	MILLES MARINS.	LIEUES MARINES.	KILOMÈTRES.	LIEUES TERRESTRES.
De Brest à Rochefort	248	83	459	114
De Rochefort à Las Palmas . . .	1,500	500	2,777	695
De Las Palmas à Sainte-Catherine.	4,200	1,400	7,777	1,944
De Sainte-Catherine à Nouméa . .	10,800	3,600	20,012	5,003
Récapitulation	16,748	5,583	31,025	7,756

Il ne faut point, d'ailleurs, oublier que les colons riches ont à leur disposition les navires à grande vitesse des compagnies anglaises. Ils payeront cher, très-cher, mais ils iront à Sydney par la Méditerranée, l'Isthme de Suez, la Mer Rouge et l'Océan Indien en soixante jours pour les meilleurs voyages, en soixante-douze pour les plus mauvais. De Sydney à Nouméa ils trouveront un vapeur confortable qui fait le service tous les mois.

Ne voulant manquer ni aux lois les plus élémentaires de la politesse, ni au respect de la vérité, nous témoignerons hautement de la reconnaissance des passagers pour les soins constants dont ils ont été l'objet, eux, leurs femmes et leurs enfants. Rien ne leur a fait défaut. Ce serait nier l'évidence que de ne pas constater une amélioration notable dans l'aspect de ce convoi pris à Brest et qui, en ce moment, se prépare à débarquer.

Est-ce croyable? Nous sommes, le dimanche 19 septembre, à cent soixante-dix lieues de Nouméa, il y a soixante-trois jours que nous battons la mer et cependant c'est de la viande fraîche que nous mangerons ce soir : il nous reste encore une vache! Quant aux vivres conservés, alternant avec le bœuf, ils sont d'une qualité si parfaite, que l'estomac les digère sans peine.

Malgré le bien que je dis de notre régime alimentaire, je dois avouer que nous sommes assez affamés de légumes frais pour avoir commis le péché d'envie en contemplant les produits d'une culture maritime pratiquée par un officier. Supposez-vous possesseur d'un plateau en fer-blanc dont les bords aient quatre centimètres de haut. Tassez au fond une bonne épaisseur de coton ou de ouate, humectez bien d'eau. Le coton diminuera de volume, alors mettez-en de nouvelles couches, que vous mouillerez toujours, jusqu'à ce que vos quatre centimètres de profondeur soient remplis. Sur votre coton jetez à profusion des graines de cressonnette. Chaque matin arrosez votre plat pour maintenir graines et coton dans une humidité constante. Au bout de peu de temps vous verrez quantité de petits points verts apparaître sur le blanc : c'est votre champ qui lève. En quinze jours dans les pays chauds, en trois semaines ou un mois dans les pays froids, votre cressonnette aura poussé drue et serrée; elle sera comme une petite pelouse où l'œil, fatigué de la mer, se reposera avec plaisir; elle aura plus de cinq centimètres de long et vous n'aurez qu'à la couper pour faire une salade succulente. Vous objecterez peut-être qu'une plante qui a poussé dans du coton doit être sans saveur : mais si vous aviez pu goûter la cres-

D'après la date d'arrivée donnée ci-après on verra que nous avons mis 66 jours de Sainte-Catherine à Nouméa, et 114 de Brest en Calédonie, dont dix jours de relâche.

sonnette de l'*Orne*, vous perdriez ce préjugé : les qualités du végétal sont absolument les mêmes que lorsqu'il pousse en terre, il a plutôt trop de piquant que pas assez.

Le 19, nous passons à faible distance dans l'ouest de la petite île de Norfolk. C'est une dépendance de l'Australie sur laquelle les Anglais ont fait des essais de pénitenciers. On raconte que l'île est couverte de pins très-remarquables, mais qu'elle est absolument dénuée d'abris pour les navires. S'il faut en croire les mêmes récits, il n'y aurait actuellement à Norfolk qu'une population de métis d'environ 300 âmes. Ces habitants proviendraient de l'île de Pitcairn et seraient les descendants directs d'un équipage anglais révolté et de femmes tahitiennes.

De plus en plus favorisés par le temps et par le vent, ayant passé l'équinoxe sans encombre et retrouvé les vents alizés du sud-est, nous sommes éveillés le mercredi 22 septembre à sept heures du matin par les cris du gabier de vigie : *la terre devant !*

Six heures après nous mouillons dans la rade de Nouméa et le débarquement commence. Les adieux à l'équipage sont plus touchants que ne l'avait été l'arrivée à bord. Peut-on vivre quatre mois dans la société de braves gens, les voir à la fois doux, vaillants, pleins de bontés pour leurs passagers, et les quitter sans regrets? Adieu, marins de l'*Orne*, que le ciel vous soit propice; que le cap Horn n'ait pour vous que de petites lames et des vents favorables; que votre retour en France soit heureux et rapide ! Les vœux de vos passagers vous suivent. Longtemps nous nous souviendrons de vous et de notre longue navigation sur les trois océans. Pour peu que nous ayons votre courage et votre entrain, nous aussi, nous réussirons !

TROIS JOURS A NOUMÉA.

En débarquant du transport, le colon est paternellement accueilli par l'administration coloniale. Des cases peu luxueuses, mais propres et saines lui sont ouvertes *gratuitement*, afin qu'il ait le temps de chercher un emploi ou de jeter les bases de son établissement. Une nourriture tout à fait analogue à celle qu'on nous donnait à bord est fournie sans payement à ceux qui en font la demande.

En général, on désire rester le moins longtemps possible à la charge de l'administration ; on a hâte de voler de ses propres ailes, et, bien qu'il soit quatre heures du soir au moment où nous foulons pour la première fois le sol calédonien, nous nous préparons à envahir les bureaux pour prendre des renseignements sur les questions de concessions, d'emplois, de mines, de communications entre les diverses parties de l'île, de commerce, etc.

Nous tombons mal pour parler affaires. La colonie entre en fête. Nous arrivons précisément au moment où elle se dispose à fêter le vingt-deuxième anniversaire de la prise de possession. C'est le 24 septembre 1853, à trois heures de l'après-midi, à Balade, que le contre-amiral Février-Despointes arbora définitivement le pavillon français en signe de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, et de ses dépendances, au nom du gouvernement français. Les colons et les indigènes, accourus de tous les points de l'île, donnent à la ville de Nouméa une grande animation.

Le soir, les accords d'une musique militaire retentissent dans la direction du palais du gouverneur. C'est par un bal que la fête débute. Dans ce pays tropical, où les maisons sont toutes ouvertes, la ville entière profite de la succession des airs variés destinés aux hôtes seuls de *Government House.* On a compté, paraît-il, dans les salons du gouverneur près de quatre-vingts dames appartenant tant au monde des fonctionnaires qu'à celui des colons.

Le 24, au lever du soleil, une salve de vingt-et-un coups de canon, tirée à terre par l'artillerie, réveillait le chef-lieu tout entier. A chaque détonation, des cris aigus partaient de tous les côtés de la ville, et nous crûmes qu'ils étaient poussés par des femmes ; mais ce jugement provenait de l'inexpérience du colon débarquant. Ces bruits criards provenaient des poitrines de tous les robustes Kanacks habitants la ville. Quoique leur voix soit très-grave dans le langage habituel, ils emploient ces cris perçants lors des grandes occasions : c'est leur manière de témoigner leur joie, et le grand bruit est une des choses qui leur sont le plus agréable.

A huit heures, deuxième tintamarre ; la rade tonne : c'est *la Seudre* qui fait une salve. En même temps, les bâtiments de guerre et les navires de commerce, anglais comme français, se couvrent de pavillons de la tête des mâts jusqu'à l'eau. La joie des indigènes est encore plus grande qu'à la salve précédente, l'attrait du déploiement des drapeaux multicolores s'ajoutant à celui de la simple pétarade.

A midi, les voitures se mettent en mouvement, les cavaliers piquent des deux, de longues files de piétons serpentent le long de la route accidentée qui conduit au *champ de course.* Bon nombre des colons principaux sont Australiens : ils ont naturellement importé l'amour de l'Anglais pour le *sport.* Aussi existe-t-il un *Jockey-Club calédonien* qui tire ses chevaux de la Nouvelle-Hollande. A Longchamp même ces bêtes-là seraient estimés : grande taille, allures vives, des naseaux lançant du feu, elles ont tout ce qu'il faut pour séduire l'amateur.

Après avoir franchi quatre kilomètres sur une route excellente, on arrive à la porte de l'hippodrome dans lequel, moyennant la modique somme de 1 franc, tout citoyen peut pénétrer. Il y a cependant des privilégiés : la consigne de l'entrée est de laisser pénétrer gratis les Kanacks, les militaires et marins non gradés. Au bout de l'avenue conduisant à la piste stationne un piquet de gendarmerie à cheval et d'artillerie. Belles montures, beaux hommes, comme la France en avait tant à l'époque de la grande armée. Ils sont au repos. C'est l'escorte du gouverneur, arrivé depuis quelques minutes. On peut le voir à la place d'honneur, dans la tribune enguirlandée abritant les familles des membres du *Jockey-Club* et du *high life* de l'endroit. Mon incompétence m'oblige à ne pas décrire les toilettes.

Tout autour de la piste l'affluence est grande. Ouvriers endimanchés, bourgeois avec femmes et enfants, familles kanackes au grand complet, colons français, colons anglais, soldats de l'infanterie de marine, marins de l'Etat et du commerce, Malabars (c'est-à-dire émigrants indiens), tout ce monde constitue la foule la plus bariolée à laquelle voyageur avide d'études pittoresques puisse souhaiter d'être mêlé. Les familles kanackes étalent, comme celles des petits bourgeois européens, leurs provisions sur l'herbe des talus. Les femmes paraissent professer un goût particulier pour le *soda water*, sorte de limonade gazeuse fort en honneur dans les colonies anglaises. Elles sont très-décemment vêtues de longs peignoirs sans taille, aux couleurs les plus voyantes, et n'ont, en fait de coiffure, que leurs cheveux noirs et laineux taillés en tête de loup. Mais, l'avouerai-je à mes lectrices? toutes, elles ont à la bouche le cigare et surtout la pipe, de belles pipes bien culottées, qu'elles bourrent fiévreusement dès que le tabac est bas! Si jamais elles ont eu l'air poétique, cette imitation d'un défaut masculin les en a complétement privées, totalement, radicalement.

Le champ de course est au fond d'un vaste entonnoir dont les bords, en pente douce, sont assez joliment boisés et permettent de dominer la piste, de suivre les chevaux sur tout le pourtour, sans les perdre un instant de vue. Malgré cette disposition si rare et si favorable, les véritables amateurs — et ils sont nombreux — se tiennent sur la pelouse où stationnent cavaliers et voitures de tous les modèles. De grands breaks en bois des îles, magnifiquement attelés, attirent les regards, et l'auraient fait dans les plus grandes villes de France. Six amazones chevauchent au milieu des *sportmen*, et parmi elles se distinguent deux charmantes Anglaises, belles de jeunesse et de simplicité, se jouant sur deux purs-sangs effrayants de vivacité.

Une heure sonne. Les sons d'une fanfare entraînante partent des environs de la tribune, et les chevaux viennent parader sur la piste, montés par d'habiles jockeys. Les courses de France sont copiées sur celles d'Angleterre, celles de Nouméa sont organisées par des Anglais; il n'en faut pas davantage pour que les ressemblances soient parfaites.

La troisième course pourtant avait un cachet spécial : c'était celle des poneys. Les jockeys devaient avoir quatorze ans au plus. Elle fut fertile en péripéties. Dix chevaux devaient courir; ils étaient montés par de vrais enfants, dont deux ou trois avaient dix ou onze ans, petits Français, petits Anglais ou Américains, et *un* petit Kanack. Quel bonheur sur ces jeunes visages au moment de l'entrée en lice! Quelle fierté, quelle grâce en selle, quel désir de gagner, et aussi quelle indiscipline! Les ranger en ligne est une opération diabolique, et lorsqu'ils y sont à peu près, une révolte ouverte éclate.

Ils ont vu l'un des chevaux trépignant, dévorant son mors, tournant sur lui-même, se cabrant, s'agitant, donnant des signes évidents de vigueur peu commune, et ils se sont dit : *Cet animal-là va gagner, il faut l'exclure*! Ils découvrent aussitôt un vice rédhibitoire, et jurent que la bête fringante a plus de 1 mètre 40, taille exigée pour que le cheval puisse être dit *poney*. Les commissaires sont obligés d'arriver avec une règle à coulisse et de recommencer leur mesurage pour prouver aux jockeys imberbes que l'animal incriminé a 1 mètre 40 centimètres, *moins un ou deux millimètres*.

La jeunesse se décide à se remettre en rang, et le signal est donné. Peste! quel départ! L'expérience a du bon, mais la jeunesse, quel don! Les cravaches font siffler l'air, les petits éperons s'enfoncent tout entiers dans les flancs des poneys : ils sont quatre ou cinq les uns sur les autres, ils voudraient mordre ceux qui sont devant eux. L'assistance acclame au passage ce torrent impétueux. Les Kanacks sont les plus ardents, l'émotion se lit sur leurs figures, les femmes laissent leurs pipes s'éteindre. C'est que le jockey calédonien va bien; il est gracieux au possible avec sa jaquette de soie et ses bottes vernies. Parti timidement, il avait l'air de trouver bien difficile pour un enfant de couleur de débuter dans le cheval (j'allais dire dans la chevalerie) et d'aller se mesurer avec ces blancs, connaissant mieux que lui les ruses du champ de course; mais lorsqu'on est bien monté et qu'on a de l'audace, on peut réussir.

La preuve en est que le petit Kanack s'est rattrapé, toujours rattrapé, et qu'il est maintenant second, second marchant sur les pieds de derrière du premier. Il a tout l'air de vouloir gagner sa distance et manœuvre en écuyer consommé. Ses compatriotes, collés contre les cordes de la piste, lui lancent en passant des encourage-

ments : *En avant tayo, en avant; tu gagneras, marche!* Chaque cri va droit au cœur de l'enfant. Il est debout sur ses étriers, rendant à sa monture, en vigoureux coups d'éperons, les apostrophes qu'on lui lance. Il parle à son cheval, tantôt avec douceur, s'il gagne son adversaire, tantôt la voix courroucée s'il perd un seul pouce. Au moment décisif un horrible chien saute par-dessus la barrière et se lance, en aboyant, sur le poney de tête. Il veut lui mordre la croupe et retombe, après son bond, sous les pieds de la bête du Kanach. Cheval et jockey roulent à terre au milieu d'un nuage de poussière ; les derniers arrivent ventre à terre ; les uns sautent l'obstacle, d'autres veulent l'éviter, font un coude brusque, et vont se blesser sur la barrière que l'un d'eux saute malgré lui, tombant au milieu des curieux qui poussent des cris de terreur. On court à l'enfant. Il est mort! disent les gens qui toujours savent tout d'avance. Le bruit s'en répand ; alors un grand monsieur ramasse le jockey inanimé et le porte dans ses bras jusqu'à la tente du pesage. Le petit Kanack n'est pas mort; il n'est qu'évanoui ; sa pâleur est grande, quoiqu'il soit noir de nature ; de temps à autre il ouvre ses grands yeux, qu'il fixe un instant sur la foule, ou bien la vivacité de la douleur lui donne de brusques frémissements. On le frictionne, on le saigne, et bientôt il revient à lui. Dès qu'il parle, il demande son cheval et respire plus à l'aise lorsqu'on lui dit qu'il est sauf ; il veut ensuite le voir et le caresser.

L'incident a arrêté la course et tous les jeunes lutteurs reviennent au pesage prendre des nouvelles de leur concurrent démonté. Il se remet de plus en plus, et comme toute crainte a disparu, on se dispose à recommencer la course. Les poneys se mettent en ligne, mais pour les Kanacks la course n'a plus d'intérêt ; leur champion est hors de combat et leur amour-propre en souffre horriblement. N'était la timidité qu'ils ont malgré eux devant les blancs, ils s'en prendraient violemment au propriétaire du chien, cause de tout le mal, et tueraient le malencontreux animal.

Mais ils comptaient sans le courage de l'enfant du pays. Attendez! crie ce petit bonhomme au *gentleman* chargé du départ ; et, rassemblant toutes ses forces, il enfourche son poney et s'élance sur la piste avec autant de grâce qu'avant sa chute. Les foules sont nerveuses ; aussi, lorsque celui que l'on croyait mort reparaît si vivant, l'enthousiasme éclate, les *hourrahs* retentissent et la fanfare salue d'un *allegro* glorieux le lutteur opiniâtre. Mais le cheval a l'air excité par les scènes précédentes, il bondit sous son cavalier, se cabre, rue, et ne se résout à s'aligner qu'après force corrections. La lutte est trop forte pour le jeune Kanack ; à ce moment ndécis où les uns sont trop en avant et les autres trop en arrière,

où le cheval sent que d'un moment à l'autre il lui faudra subitement partir en avant, avec la vitesse d'une flèche, à ce moment, dis-je, l'enfant est abandonné par ses forces, il oscille sur sa selle, comme le ferait un homme ivre, et, perdant de nouveau connaissance, il tombe, raide, inerte, la face dans le sable où piaffait son poney.

Adieu la course, Kanaks. Votre représentant est décidément hors de combat! Consolez-vous en pensant à la ténacité dont il a fait preuve : il était écrit que l'équitation est encore trop noble pour vous! La course part et celui auquel vous teniez est couché sur un matelas, vaincu par la douleur, hors d'état de se mouvoir.

Nous ne voudrions pas nous étendre outre mesure sur une course de poneys, et cependant le deuxième tour ne décida pas du vainqueur. A mi-route l'Anglais et le Français étaient presque côte à côte; ils avaient laissé bien loin derrière eux tous les autres cavaliers. Ils luttaient ensemble, se dépassaient et se ratrappaient, et puis on les vit se placer botte à botte, aligner mathématiquement les têtes de leurs animaux et cheminer tranquillement, se bornant à jeter de temps à autre un regard derrière eux pour s'assurer qu'ils n'avaient rien à craindre de la plèbe en retard.

Le gros des spectateurs ne comprend rien à ce jeu nouveau, mais les *sportmen* sont plus fins. Il y a *convention*, disent-ils! En d'autres termes, les deux petits bons hommes s'étaient jurés de rester botte à botte jusqu'au viseur d'arrivée, aimant mieux partager le prix que de courir la chance de ne rien gagner du tout. Ils sont si loin en avant, que, pour narguer les concurrents, ils se mettent presque au pas. Mais, au dernier contour, le petit Français est pris par la honte; il lui semble que s'il n'avait pas eu la faiblesse de souscrire à la convention, pour sûr il aurait gagné. Le dépit le poursuit, et de l'air d'un homme qui se dit: « Ah! ma foi, tant pis! » il lance son cheval à fond de train avant même que son associé en ait cru ses yeux et ait eu le temps de secouer sa torpeur. Le Français arrive premier et le public de rire du bon tour joué par l'espiègle.

Mais les juges! les juges! leur conscience est scandalisée de voir traiter aussi légèrement une affaire de cette gravité. Ils protestent ils entrent en courroux et décident une troisième épreuve dont notre compatriote sort victorieux haut la main. Cherchez dans les palais des empereurs et des rois, dans les demeures les plus somptueuses, et vous ne trouverez pas d'homme aussi heureux que ce jeune vainqueur rentrant, en caracolant, assourdi par les bravos et les hourrahs, salué par les fanfares. Sa figure étincelle, rayonne, il est profondément beau.

Nous voudrions en finir avec les courses calédoniennes, mais comment ne rien dire de la lutte des amateurs? N'est-elle pas caractéristique de l'état social de ce pays où tant de races ont leurs représentants? Où trouver ailleurs, réunis sur le *turf*, un officier de la marine française, un négociant anglais, un jeune américain, un richard chinois et un métis? C'est l'Anglais qui gagne la course; mais ici encore, les juges furent très-mécontents, prétendant que le gagnant était trop habile pour être dit *amateur*, et que sans nul doute il eût fait bonne figure dans une course de *professionnals* [1].

Autre usage calédonien peu pratiqué en France. Les courses de chevaux montés ont été suivies d'une *course au trot attelé* qui parut un peu froide après cette longue succession de galops échevelés.

Le 25, la journée débute par des régates à l'aviron, qui commencent avant la chaleur, à sept heures du matin. Cinq courses successives occupent la matinée; une foule considérable garnit les quais. Les yoles et canots des navires de guerre, du service pénitentiaire et du port se disputent successivement les douze prix. Plus heureux qu'à cheval, les Kanacks enlèvent quelques billets de 100 francs qui sont pour eux des fortunes. Le costume est uniforme. Pantalon blanc, gilet tricoté à raies blanches et bleues, pas de manches pour laisser voir le travail du biceps où git le secret des vigoureux coups de rames. *Seudre*, *Coëtlogon*, *Calédonienne*, *Gazelle*, tels sont les noms des navires dont les matelots se disputent avec le plus d'entrain les félicitations des juges. Le gouverneur suit dans sa yole les principales phases du concours; des chaloupes à vapeur portent les spectateurs qui ne veulent perdre aucun détail.

La joute sur l'eau terminée, la ville entière déjeûne ou fait semblant de déjeûner, et se hâte pour trouver place à l'hyppodrome où, dès une heure, commence la deuxième journée des courses de chevaux. Elle ressemble à la première, moins les incidents de la lutte des moutards.

Lorsque les chevaux sont essoufflés, c'est aux hommes de s'élancer sur l'arène. Ici, par exemple, place aux Kanacks! On connaît si bien l'agilité de leurs jambes, qu'aucun blanc ne se mêle à leurs rangs foncés. Au nombre de quatre-vingts, ils viennent par petits groupes, représentant les tribus; chacune d'elles a adopté un costume

[1] Afin que nos lecteurs puissent se rendre compte du degré d'habileté des entraîneurs calédoniens, nous mettrons sous leur yeux les chiffres suivants.

Salvator, vainqueur du grand prix de Paris en 1875, a fait 2,400 mètres en 2 minutes 41 secondes, soit 14 mètres 906 à la seconde. Pendant les courses de Nouméa, le cheval Sun Light, appartenant au Chinois J. Song a parcouru 2,584 mètres en 2 minutes 56 secondes, soit 14 mètres 681 à la seconde.

particulier. C'est dans leur costume de course qu'il faut voir les Kanacks. En habits européens, ils sont affreux ; dans les courses de l'intérieur ils sont trop nus pour être décents. Pour la fête, leurs corps élancés, souples et vigoureux portent les ornements suivants : Autour des reins, pièce de belle étoffe élégamment drapée, flottant légèrement au vent ; elle descend jusqu'au jarret ; au-dessous du genou, sorte de bracelet large de trois doigts ; mollets et pieds absolument nus, comme le torse ; chevelure soigneusement peignée et taillée, de l'effet le plus curieux ; puis léger turban rouge faisant tenir, dans les cheveux, des plumes hardiment plantées dans l'espèce de toison qui recouvre toute tête indigène.

Avant que la course commence, on sait d'avance qu'elle sera gagnée par la tribu de l'île des Pins. Les naturels de cet îlot jouissent ici d'une grande réputation, et lorsqu'on demande des renseignements sur les Kanacks, on vous dit invariablement : « Il n'y a que ceux de l'île des Pins qui aient de la valeur. » En effet les quatre premiers prix leur reviennent et le chef de Bangou obtient le cinquième. Le premier prix, véritable géant, allongeait un compas invraisemblable et, sa course fournie, il eut encore la force de sauter, sans le moindre embarras, la corde en dedans de laquelle se terminait l'épreuve. Si jamais statuaire a besoin de faire poser un athlète, je lui recommande ce noir calédonien : il pourra courir toute l'Europe sans trouver son pareil.

Le spectacle allait finir lorsqu'une émotion assez vive s'empara de la foule. Des fumeurs ayant jeté à terre une allumette enflammée, le feu prit à l'herbe desséchée et s'étendit bientôt sur une circonférence assez vaste. Vainement les imprudents essayèrent-ils de l'éteindre ; effrayés eux-mêmes, craignant d'être pris, ils se dissimulèrent, laissant l'incendie gagner et la flamme atteindre des haies et des broussailles sèches qui couvraient tout le voisinage. Un Anglais eut la bonne idée de faire appel aux Kanacks ; leur science de la brousse eut bien vite raison du foyer de l'incendie.

Alors a lieu le défilé. C'est la fin des réjouissances hippiques, on voulait faire à Nouméa une entrée triomphale. Le cortége avance dans l'ordre que voici : deux gendarmes à cheval, le chassepot en arrêt, ouvrent la marche avec cette tenue martiale dont ce corps a gardé le secret ; un peu en arrière, pelotons de gendarmes à cheval au port du sabre ; tous les chevaux gagnants, enrubanés et caparaçonnés ; calèche du gouverneur et des aides de camps ; peloton de *gentlemen-riders* comptant environ soixante cavaliers, ceux qui accompagnent les amazones sont en tête ; piquet d'artillerie avec leurs trompettes. Puis commence une interminable ligne de voitures dont la première est celle du maire. M. Pelletier, négociant fort estimé dans

le pays. Par un échange de bons procédés, trop rare dans nos sociétés divisées, les bourgeois cavaliers escortent la calèche du gouverneur pendant que les officiers montés viennent galamment demander à Mme Pelletier la permission de chevaucher autour de sa voiture.

Cette longue file se fait jour au trot à travers la haie des piétons et arrive à Nouméa sans qu'on ait à déplorer d'autre accident qu'une voiture versée et un bras cassé. Comme étude de mœurs, ce qu'il y a de plus curieux à observer, c'est l'allure d'un Chinois qui s'est enrichi dans le commerce d'un vilain poisson appelé *Biche-de-mer*. Ayant des dollars, le fils du Ciel a voulu faire le *gentleman;* il a son écurie, ses voitures et ses laquais. Son tailleur est un artiste; sur son gilet s'étalent complaisamment chaînes d'or et breloques; il parle le plus pur anglais et cause course, entraînement, comme un gandin de Londres. Mais tout cela ne lui suffisait pas encore. Les mauvaises langues disent qu'il eut pour première épouse une Chinoise et pour seconde une Kanacke. Riche, il voulut de l'avancement et se mit en quête d'une femme blanche. Il l'a aujourd'hui; elle trottait à ses côtés pendant le défilé; la jeune et généreuse Amérique passe pour avoir donné le jour à cette femme courageuse que n'a pas effrayée un Chinois très-jaune et très-riche. L'histoire ne dit pas si le fils du Céleste Empire cherche maintenant à changer de peau. Il ne lui manque que cela pour être Européen.

Le soir il y eut spectacle. Des chansonnettes comiques et la pièce intitulée : *les Enfants terribles*, composaient le menu. Mais le théâtre, à Nouméa, sent un peu le communeux; on lit sur les affiches des noms comme celui de M. Okrolowicz, de sorte que les gens comme il faut s'abstiennent de paraître à ses représentatious improvisées.

Le dimanche 26 septembre, troisième et dernier jour de fête. A sept heures du matin messe militaire. Le gouverneur y arrive accompagnés des chefs de service et de son état-major. Le commandant des troupes est à cheval; un détachement d'infanterie de marine fait la haie dans la très-modeste église du chef-lieu.

A huit heures rendez-vous à la mairie. Le gouverneur s'y rencontre avec le premier magistrat civil, les notables de la ville et les capitaines des navires de guerre présents sur rade. Tous ces personnages se rendent à pied sur la place militaire et les troupes de la garnison sont passées en revue. Gendarmes, marins débarqués, soldats d'infanterie de marine et artilleurs à cheval défilent en bon ordre. Deux mitrailleuses ferment la marche et touchent particulièrement la foule qui prise énormément les déploiements de force dans ce pays où l'on garde les douze mille plus grands gredins de France et de Navarre, lourde tâche dont on ne connaît pas assez les

difficultés écrasantes, par ces temps de budgets réduits et de ressources insuffisantes.

Sur le passage de M. Pritzbuer les colons se découvrent avec empressement. Ils savent que sa vigilance est grande, que ses soucis sont nombreux et ils ne manquent aucune occasion de lui montrer quelesquestions politiques et les rivalités de race se taisent devant ce grand intérêt : la défense des honnêtes gens, la lutte contre les scélérats dont la colonie s'est chargée de débarrasser la France.

. . . . . .

A midi, reprise des régates. Cette fois la lutte était à la voile ; elle offrait un grand intérêt local parce que l'on devait y voir figurer nombre d'embarcations construites dans le pays pour le cabotage. De si tôt encore l'île n'aura pas de routes suffisantes et le commerce des quelques centres de colonisation ne peut se faire que par les côtres et goëlettes naviguant le long de la côte. Tous les passagers de l'*Orne* applaudirent la première joûte en la voyant habilement gagnée par le patron du commandant de notre ancien transport.

Très-peu de Kanacks à cette séance nautique. La place d'armes les attire ; ils l'encombrent et prennent rang pour participer aux jeux publics dont ils raffolent : jeux du tourniquet, courses d'hommes, jeu du chariot, course en sacs, mât de cocagne, jeux du portique, de la poële, du collin-maillard et des ciseaux, courses au cochon, etc.

A cinq heures du soir la fête devient complétement kanacke. Les chefs des diverses tribus s'asseyent à un banquet offert par la municipalité ; en même temps les danses kanackes les plus échevelées sont autorisées : le *pilou-pilou* commence. Il excite tellement les indigènes il les dispose tant au désordre, lorsqu'ils en abusent, qu'on ne le permet, au chef-lieu, que dans les grandes occasions. C'est pour couronner le *pilou-pilou* qu'on mangeait de l'homme et qu'on s'enivrait, le divertissement tombant peu à peu dans la plus abominable des orgies.

C'est sur la place même, sous une vaste tente, que prennent place les Chefs indigènes réunis au chef-lieu à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la prise de possession. Que les Européens se réjouissent de cet événement, cela paraît naturel ; mais que les chefs se mêlent aux réjouissances qui rappellent leur dépossession, c'est ce qu'on peut trouver assez fort. Ils arrivent au nombre de vingt-cinq ou trente, tous en costumes européens, deux ou trois en habits bourgeois, les autres en uniformes militaires. Ces derniers ont, pour la plupart copié les costumes de l'infanterie de marine ; on remarque cependant quelques habits de marine proprement dits.

En se mettant à table, tous ces chefs semblent horriblement gê-

nés. Ils regardent avec inquiétude les ustensiles européens étalés sur la table et se demandent comment il faut faire pour s'en servir suivant les règles. Sans desserrer les dents, avec une gravité nerveuse qui fait mal à voir, ils se rangent autour de la table en observant scrupuleusement l'ordre des préséances. En s'affublant d'uniformes européens, ils ont gradué le nombre des galons selon l'importance des tribus, en donnant aux plus puissants l'uniforme de capitaine et aux moindres celui de sergent, avec tous les grades intermédiaires.

Les capitaines prennent place au centre et les sergents aux bouts de la table; puis, sous la surveillance d'un maître-d'hôtel européen, les services défilent. Par une attention délicate, on mêle aux plats stéréotypés des repas officiels quelques mets indigènes, taros, ignames, patate douces, afin que les malheureux auxquels notre cuisine répugnera par trop aient de quoi s'occuper au moins de temps en temps. L'exercice des mâchoires ne diminue ni la gêne ni la crainte de ne pas agir comme les Européens. Le gouverneur arrive, il circule autour de la table et s'efforce, par quelques paroles affables, dite à l'un et à l'autre, de détendre un peu ses hôtes syncopés, de les mettre à leur aise. Il ne réussit que médiocrement, non plus que quelques dames bien élevées qui ont pitié de ces figures crispées et veulent mettre un peu d'enjouement dans les rangs de ces roitelets.

Il faut avouer, du reste, que la situation est un peu gênante. Les chefs dînent sur la place, pour être en contact avec la population indigène qui y est réunie, mais cette population danse le *pilou-pilou*, et ce sont les Européens qui se pressent autour de la table au nombre de trois ou quatre cents, comme pour assister aux repas de bêtes curieuses. C'est si fort qu'on en a honte.

— Sommes-nous mal élevés, dit-on de tous côtés, de venir les regarder manger! C'est très-malhonnête, ce que nous faisons là.

Ce qui n'empêche pas qu'on reste, la curiosité dominant la politesse.

Le fait est qu'il est original de voir tous ces princes noirs, dont les plus vieux ont mangé plus de cent fois de l'homme, transformés en messieurs habillés à l'européenne et s'efforçant de ne rien omettre des usages occidentaux. Ils veulent aller jusqu'aux toasts, ces infortunés! De temps à autre, on en voit un qui se lève et qui regarde d'un air effaré ses collègues et la galerie. La sueur perle sur son visage; dominant, non sans peine, une violente émotion, il commence en français médiocre une harangue du genre de celle-ci :

— Mes amis... en ce... jour de fête... buvons... à notre pays... à la Calédonie. Souve... nons-nous aussi... de cette... grande nation...

qui nous... nous... nous a pris sous... son égide protectrice... N'est-ce pas à... à... à la France que nous devons... que nous devons... cette industrie, cette civilisation... qui... qui... qui... »

Dès que l'orateur arrive au mot « civilisation », qu'il ne peut jamais prononcer, il est perdu: il s'embrouille, perd la mémoire et se sauve par les cris de : « Vive la France ! Vive le gouverneur ! » que les sergents des bouts de table répètent avec empressement pour se faire bien noter. Toutes ces harangues n'ont aucune valeur, parce qu'elles ne sont pas senties; elles sont préparées, étudiées, et sortent péniblement, par saccades, comme si elles étaient fabriquées par une machine dont les engrenages sont en mauvais état et fonctionnent par à-coup. Souvent aussi la platitude est assez apparente dans ces élans de chauvinisme; on y sent comme le désir de voir augmenter les petites pensions que paye le gouvernement aux chefs dépossédés. C'est le vaincu flattant son vainqueur par pur intérêt; c'est vilain à entendre.

Restez vous-mêmes, chefs kanacks, et vous serez beaucoup mieux. Ne nous copiez pas trop, surtout dans les détails, car tout ce que vous y gagnerez sera qu'on dise que vous êtes des singes. Vous avez remarqué que, pendant ce mémorable dîner, l'un de vous dont j'ignore le nom, un capitaine trapu, n'a pas voulu s'astreindre à débiter de ces phrases ampoulées que vous répétez sans les comprendre, comme de vrais perroquets. Il s'est levé sans embarras et sans plus tenir compte des spectateurs européens que s'ils n'avaient été là : il a pris la parole dans votre langue maternelle et s'est exprimé pendant quelques minutes avec une volubilité naturelle ; le geste, énergique, annonçait la conviction ; vos figures, à vous auditeurs, trahissait l'émotion. Pas un de nous, Européens, n'a compris le moindre mot à cette chaude improvisation, et cependant savez-vous ce qu'on a dit, le discours fini? On a dit que ce chef avait un tempérament d'orateur, on a admiré sa véhémence et son énergie, tandis qu'on s'est contenté de sourire aux *speeches* soi-disant à l'européenne qu'ont balbutiés vos premiers orateurs.

Les Kanacks, absorbés par le *pilou-piluo*, s'occupent fort peu du banquet. Le programme des fêtes porte que les danses indigènes se termineront à dix heures du soir. Cinq heures de délices, c'est bien peu ; il s'agit de n'en pas perdre une seconde. Il n'y pas d'orchestre pour accompagner cette danse de caractère ; ce sont les danseurs eux-mêmes qui chantent pour la rythmer. Ils débutent par un sifflement strident qui a simplement pour but de donner la mésure de mettre le monde en train ; puis, lorsqu'on commence à s'échauffer, on chante, tout en dansant, de véritables airs qui sont loin d'être désagréables. Il paraît que les paroles sont drôles, car

les chants sont fréquemments interrompus par les éclats de rires. Cette seconde partie du *pilou-pilou* dure une vingtaine de minutes, quelquefois plus. Alors a lieu la figure finale, sorte de galop infernal où tous les groupes se mêlent, tournoient, se bousculent avec accompagnement de grands cris et gestes dont le bon goût n'est pas toujours parfait.

Les Kanacks ne se possèdent plus lorsqu'ils ont dansé pendant quelque temps cette troisième figure. Leur sang bouillonne, leurs yeux sont injectés et s'éclairent de passions violentes. On sent que la nature sauvage reprendrait bien vite le dessus et que les excès pourraient aller loin si l'on n'était à Nouméa, où il y a des gendarmes et des *policemen*, des prisons et des canons. Les *tayos-fusils* (lisez la police indigène) circulent sur la place et maintiennent l'ordre avec un grand tact. On les appelle *tayos-fusils* parce qu'en temps d'expéditions, ils sont armés à l'européenne; mais, pour leur service ordinaire, ils ne portent que l'ancien casse-tête des insulaires, plus une ou deux sagaïes en bois de fer. Dans leurs cheveux des plumes rouges, sur leur ceinture une plaque de cuivre, telles sont leurs insignes.

Connaissant par eux-mêmes le *pilou-pilou* et ses dangers, les tayos-fusils savent le point que l'on peut atteindre et celui qu'il est dangereux de dépasser. Ils examinent les physionomies, et, lorsqu'ils voient quelque *tayo* non-fusil absolument parti, ils prennent leur plus longue sagaïe. Sans entrer dans la danse, ils appuient de loin leur arme sur l'épaule nue du délinquant et pèsent jusqu'à ce que l'ami ait détourné la tête pour voir d'où lui vient cette pression. Le *tayo-fusil* cligne de l'œil et l'autre n'est pas long à comprendre; il se remet à danser, mais d'un air grave, sans même penser à se regimber.

La figure infernale ne cesse que quand les danseurs, épuisés, tombent à terre. Je dis danseurs, car si, en principe, le *pilou-pilou* comporte, comme le quadrille, des figurants des deux sexes, à Nouméa le nombre des femmes qui participent à l'exercice est extrêmement restreint. Pour quinze naturels habitant le chef-lieu il n'y a pas une indigène. La Kanacke a horreur de la civilisation. La réserve imposée aux femmes par les Européens lui paraît odieuse, la nécessité de se vêtir des pieds à la tête lui semble une formalité tyrannique, elle préfère la brousse et la liberté.

A huit heures du soir, l'embarras des Kanacks fut grand. Le *pilou-pilou* c'est bon, mais les feux d'artifice, cela a bien son mérite. Sur ce qu'on appelait autrefois l'éternelle butte Conneau, sur ce monticule qui est en train de s'effronder pour faire place à des habitations, détonnent des pétards, des fusées, des soleils, des bombes, des

étoiles et des artifices de toutes sortes. Pour les naïfs tayos, ces jeux devant les belles pièces et sont pris lors de l'éclatement des fusées, de lumière ont quelque chose de surhumain. Ils restent en extase de spasmes nerveux qui se résolvent dans ces cris étranges dont j'ai déjà parlé et sur lesquels je dois revenir parce qu'ils restent une des marques caractéristiques de ce peuple primitif. Une forte moitié des naturels ayant quitté la danse pour le feu d'artifice, les alentours de la butte Conneau se garnirent de noirs spectateurs. Le bouquet les fit tomber en pamoison complète; ils partirent de là l'imagination frappée et le gosier éraillé tant ils avaient crié.

Le feu d'artifice devait, d'après le programme, clore la série des fêtes du vingt-deuxième anniversaire. Mais les Kanacks demandèrent un sursis; on n'eut pas le courage de le leur refuser et toute la nuit du 26 au 27 durèrent leurs indescriptibles mouvements de reins. Comment ne sont-ils pas morts, ces braves indigènes, après ces trois jours complets de réjouissances incessantes? C'est un mystère à débrouiller entre eux et leur constitution.

Pour les Européens, la fête prit fin au feu d'artifice, et nous pensons que le *Journal officiel* de la colonie a bien rendu les impressions générales en terminant par ces paroles sa note officieuse relative aux solennités : « Dans tous les cœurs, rapprochés par cette occasion si propice, les mêmes vœux de concorde et de prospérité seront formés pour la Nouvelle-Calédonie. De cet anniversaire, célébré cette année pour la cinquième fois, dateront encore de nouveaux efforts et de nouveaux progrès. »

Le 27, les occupations reprenaient, les bureaux s'ouvraient et, pour les colons débarquants, commençaient les affaires sérieuses. Seront-elles prospères? Cela peut-être; mais, en quatre jours, j'ai beaucoup appris : sans médire du pays, je puis déjà vous affirmer qu'on se tromperait en croyant trouver ici un *Eldorado*.

UN COLON.

LA PRESSE POLITIQUE SOUS RICHELIEU

ET L'ACADÉMICIEN JEAN DE SIRMOND

I

On se figure, en général, beaucoup trop volontiers que la presse politique a pris naissance en 1789, au moment de l'établissement définitif en France du système des Etats généraux transformés en assemblées permanentes, lorsqu'une génération nouvelle élevée à l'école des encyclopédistes et surexcitée par les questions brûlantes que soulevait la convocation des Etats, se précipita tête baissée sur les traces de Mirabeau et de son *Courrier de Provence*. Il est certain que le régime parlementaire a singulièrement favorisé le développement de la presse politique, soit du côté du gouvernement, soit du côté de l'opposition : la discussion appelle la discussion et la tribune appelle le journal; mais développement n'est pas création, et, quoi qu'on ait pu dire, l'ancien régime avait connu la presse politique proprement dite : nous l'appelons du moins de ce nom et nous espérons que la suite de cette étude justifiera notre audace; presse non périodique il est vrai, mais intermittente, armée de pied en cap, attentive à l'attaque et prompte à la riposte, toujours prête à rompre des lances contre les libelles et les brochures de la France ou de l'étranger; on en trouverait le type de nos jours dans ce que M. Cuvilier-Fleury appelait spirituellement, en 1859 et en 1860, le *Congrès des brochures*. Il est vrai encore, que les conditions d'existence de ce journalisme très-vivace et de nature toute particulière, n'étaient point les mêmes que celles qui résultèrent du nouvel état de choses, lorsqu'une licence effrénée vint réagir contre un système de compression trop exagéré : il en est souvent de l'ordre moral comme de l'ordre physique : des lois analogues les régissent, et si l'axiôme de la réaction égale à l'action est un des principes les plus féconds de la mécanique rationnelle, nous inclinons fort à croire qu'il peut aussi donner la solution d'un grand

nombre de problèmes politiques et sociaux. Or, le journaliste au service du gouvernement avait seul, avant 1789, sa liberté d'action, son franc parler, les priviléges de librairie, de colportage et de vente à découvert; toutes les ressources à la disposition du pouvoir favorisaient l'éclosion de son œuvre, tandis que son adversaire, impitoyablement poursuivi dans toute l'étendue du royaume, et menacé de la Bastille, du Fort-l'Evêque ou de Saint-Lazare, était obligé de faire imprimer ses libelles à l'étranger, puis de s'ingénier à combiner toutes les ruses, les fraudes et les compromis pour leur faire passer la frontière et les vendre en France sous le manteau. Il se débitait cependant des quantités énormes de ces brochures dévorées d'autant plus avidement par les amateurs de nouveautés, qu'elles avaient l'attrait du fruit défendu; et ce système de prohibition générale exaltait à tel point l'animosité des écrivains de parti, que leurs productions prenaient trop souvent le ton des pamphlets les plus violents et les plus odieux; au lieu de leur répondre, la cour se contentait souvent de les faire condamner et brûler au Parlement : et parfois elle envoyait des agents secrets à l'étranger pour acheter les éditions à prix d'or, et les détruire jusqu'au dernier exemplaire : on se rappelle la description piquante que M. de Loménie a faite de missions semblables confiées par le roi au fameux Beaumarchais pour prix de sa réhabilitation..... Aujourd'hui la presse des camps les plus opposés lutte à armes égales, et c'est dans cette liberté de critique et d'allure qu'il faut chercher les causes de sa transformation. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de la polémique littéraire qui comptait avant 1789 plus de cent organes, de sources très-diverses, exerçait une influence considérable dans son domaine et jouissait d'une certaine liberté.

Si la presse gouvernementale avait jadis tous les avantages d'une situation inexpugnable, tandis que son ennemie ne trouvait aucun abri pour panser ses blessures, il se trouva cependant des époques de trouble et de confusion, lors desquelles les pamphlets de tous les partis purent se donner libre carrière; et ce serait une étude fort intéressante que d'étudier en détail les luttes de la plume pendant la Ligue et sous la Fronde[1]; parmi les Mazarinades, il est quantité de pièces d'un goût douteux, plus dignes des parades de la foire que du cabinet du journaliste; mais il en est d'autres moins connues, dans lesquelles on reconnaît une polémique adroite et fine, en même temps qu'alerte et vigoureuse. Nous tenterons peut-être quelque jour de mettre en lumière quelques points saillants de

[1] MM. Vitet, Leber, Hatin, Moreau, ont jeté les bases principales de cette étude intéressante : mais ils ne sont pas entrés dans le vif du sujet, et l'histoire intime de la presse à ces époques troublées est encore à faire.

ces horizons trop inexplorés : cela nous entraînerait au-delà des limites que nous nous sommes fixées; nous avons seulement pour but aujourd'hui l'étude de la polémique à une époque un peu antérieure, non moins intéressante, et dont on soupçonne à peine les luttes vives et mémorables; période de transformation politique pendant laquelle, au jugement actuel de l'histoire, la plume fut éclipsée par l'épée.

Entre la Ligue et la Fronde, un demi-siècle s'écoula relativement calme et recueilli, si on le compare aux deux époques d'agitations intestines et de guerres civiles acharnées qui marquèrent les avènements du règne de Henri IV et de la majorité de Louis XIV. Sous Henri IV, les esprits fatigués des terribles secousses de la Ligue, et maintenus par un ministère qui unissait la sagesse à la fermeté, gardèrent un repos favorable au développement des institutions qui devaient assurer la grandeur de la France ; à la mort du roi, les passions comprimées se réveillèrent, les partis menacèrent un instant de diviser de nouveau le royaume, et si une main puissante n'eût tout à coup saisi vigoureusement le pouvoir et rétabli sur une base inébranlable les prérogatives et les droits de l'autorité royale, de nouvelles guerres civiles eussent ensanglanté toutes les provinces : un grand nombre de celles-ci fut préservé du fléau, mais l'œuvre gigantesque et nationale de Richelieu ne put s'accomplir sans rencontrer des résistances dangereuses. On connaît ses campagnes successives contre les Huguenots, contre les partisans de la reine-mère et contre Gaston d'Orléans lui-même; nous n'avons pas à en refaire ici l'histoire, des juges plus compétents ont rétabli la véritable physionomie du grand ministre, singulièrement défigurée pendant deux siècles par les passions des partis vaincus, et nous n'essayerons point après eux de recommencer l'apologie de sa politique : contentons-nous d'exposer ce qui nous intéresse davantage dans la partie de son œuvre sur laquelle les historiens ont le moins appelé l'attention de la postérité.

Le cardinal abattit successivement toutes les têtes sans cesse renaissantes de l'hydre de la révolte et de l'anarchie : mais à chaque défaite l'hydre répondit par des hurlements de douleur, et ces hurlements se traduisirent en d'innombrables libelles lancées du fond des retraites étrangères où les partisans de la reine-mère et de Monsieur exhalaient leur désespoir. Richelieu comprit bientôt que les armes matérielles ne suffisaient point contre de pareils ennemis; à la guerre de plume, il fallait répondre par la plume ; le cardinal se mit à l'œuvre, et dès l'année 1627, il entreprit cette campagne apologétique, qui devait dans les dernières années de son ministère, et surtout à partir de la fameuse *journée des dupes*, prendre une extension con-

sidérable, et jeter un vif éclat dont les contemporains seuls ont malheureusement conservé le souvenir.

Les journaux périodiques existaient déjà sous Richelieu (1624-1642). Le *Mercure* avait commencé en 1620 à publier sa *Revue historique*, et quelques années plus tard, en 1631, Renaudot fondait la *Gazette de France;* mais ces deux publications ne parurent pas au premier ministre pouvoir devenir facilement les véhicules naturels de ses apologies. Leur format et leur périodicité régulière ne permettaient point des ripostes en harmonie avec les attaques. A des mémoires longuement élaborés, hérissés de citations et de textes des Pères ou des anciens, il fallait opposer des mémoires également érudits, de longue haleine et peu compatibles avec un exposé calme et méthodique des évènements du mois ou de la semaine. Richelieu résolut donc de conserver aux journaux périodiques, et surtout à la *Gazette* (c'était du reste, le moyen de les faire accepter plus facilement par tout le monde), le caractère de moniteur officiel, « servant d'annales pour la conservation des faits et de leurs dates... « dépôt où la postérité viendrait puiser dans tous les temps des té« moignages authentiques des évènements dont se compose l'his« toire, et des détails même dont elle ne se charge pas. » La *Gazette* resta, suivant l'expression de Renaudot lui-même « le journal des « rois et des puissances de la terre; » et cette formule du gazetier se trouvait très-justifiée par les faits, car Richelieu, pour être certain que les actes du ministère ne seraient point défigurés, et le roi lui-même, pour se distraire ou se venger de ses ennemis, ne dédaignaient pas d'envoyer des articles tout faits au bureau d'adresse de la cour de la Calandre. « Chacun sçait, écrivait Renaudot à l'occa« sion de son fameux procès, que le roi défunt ne lisoit pas seule« ment mes gazettes, et n'y souffroit pas le moindre défaut, mais « qu'il m'envoyoit presque ordinairement des mémoires pour y em« ployer..... Etoit-ce à moi à examiner les actes du gouvernement? Ma « plume n'a été que greffière...; mes presses ne sont pas plus cou« pables d'avoir roulé pour ses mémoires, que le curé qui les lisoit « à son prône, que l'huissier ou le trompette qui les publieroit... »

Ce passage établit nettement le rôle de la presse périodique de ce temps. La plume du gazetier n'était que « greffière des actes du gouvernement; » son recueil pouvait prendre le titre d'annales historiques et rien de plus; c'était une simple relation, comme on disait alors, et, en effet, le numéro supplémentaire, qui traitait de la politique étrangère ne portait d'autre titre que : *Relations des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*. Ni discussion, ni controverse; le gouvernement se contentait de faire insérer de temps en temps une rectification : un communiqué selon le style du dernier empire.

Pour répondre aux libelles de Bruxelles, il fallait donc, soit créer un nouvel organe de publicité, d'allure différente, soit imaginer un autre mode de réplique. Or, les gazettes n'étaient pas, à cette époque, répandues à l'étranger comme elles le furent plus tard; ce fut le succès de Renaudot, quand il fut constaté, qui fit naître en Hollande une foule de publications du même genre, qui non-contentes d'exposer simplement les faits, se permettaient souvent de les critiquer amèrement ou même de les dénaturer; et leur audace devint tellement inquiétante sous Louis XIV, que plusieurs bons esprits songèrent à instituer en France une presse spéciale destinée à les combattre : « La France, « écrivait Vauban dans ses *Oisivetés*, foisonne en bonnes plumes; il « n'y a qu'à en choisir une certaine quantité des plus vives et à les « employer. Le roy le peut aisément sans qu'il luy en coûte rien, « et pour récompenser ceux qui réussiront, leur donner des béné- « fices de 2, 3, 4, 5 à 6,000 livres de rente, ériger ces écrivains « les uns en *antilardonniers*, les autres en *antigazetiers*, etc. »

Vauban, lorsqu'il écrivait ces lignes, s'imaginait sans doute exprimer une idée neuve, et créer de toutes pièces une institution nouvelle.....; il ne faisait qu'indiquer le système précisément appliqué par Richelieu, quelques années auparavant, pour éteindre le feu roulant des libelles des Pays-Bas, brochures virulentes et audacieuses qui précédèrent les gazettes de Hollande. Les agitations de la Fronde et la tranquillité des premières années du règne effectif de Louis XIV avaient suffit pour en faire perdre le souvenir. « Les bonnes plumes de France » selon l'expression de Vauban, n'étaient pas plus rares en 1630 que quarante ans plus tard. Balzac lui-même, le grand rénovateur de la langue, ne dédaigna point de s'enrôler un moment sous l'étendard du ministre : mais la pompe majestueuse de son style n'était point l'allure qui convenait à la polémique ardente, nécessaire pour détruire l'arsenal du redoutable abbé de Saint-Germain, Mathieu de Mourgues, le libelliste en chef de l'officine de Bruxelles. Richelieu trouva près de lui deux hommes de caractère fort différent, dont les débuts littéraires annonçaient aussi des aptitudes très-éloignées l'une de l'autre, mais chez lesquels il reconnut, avec son œil perçant, l'étoffe de deux auxiliaires actifs de son œuvre politique. Tous les deux du reste, sortaient de ces provinces généreuses, au caractère ferme, loyal et tenace, où naissent des hommes que rien n'arrête dans leur carrière quand ils ont trouvé la voie qu'ils sont appelés à suivre.

L'un, Paul Hay du Chastelet, maître des requêtes et ancien avocat général au Parlement de Rennes, avait été obligé de renoncer à la magistrature provinciale à cause de ses plaidoyers trop satiriques : c'était un Breton de la vieille roche, dont les ancêtres avaient

figuré dans les conseils des ducs, ou parmi les compagnons de Bertrand du Guesclin et d'Arthur de Richemont. L'autre, Jean de Sirmond, poëte latin estimé et neveu du fameux jésuite Jacques Sirmond, l'un des hommes les plus profondément érudits de son siècle, était fils de cette race énergique d'Auvergne qui a produit tant de littérateurs illustres et de caractères élevés. Tous deux firent partie de l'Académie française à sa fondation, et c'était justice, car nous reconnaîtrons en eux de ces collaborateurs éminents du travail de rénovation de la langue française, qu'on est trop habitué de nos jours à passer sous silence, en supprimant tout intermédiaire entre Balzac et Pascal. Hélas! qui connaît aujourd'hui leurs noms? Le jésuite Sirmond a sauvé de l'oubli celui de son neveu : le procès de Marillac conservera peut-être celui de du Chastelet; mais on ignore généralement de nos jours, l'existence de leur œuvre polémique, et pourtant les éditions répétées de leurs brochures attestent la faveur qui les accueillit chez les contemporains. En dépit de ces éditions nombreuses, quarante ans plus tard on les avait oubliées, et Vauban ne les connaissait plus. Déjà même en 1635, au plus fort même de la mêlée, Paul du Chastelet, écrivant une préface pour le recueil complet de toutes les pièces déjà publiées pour la défense du cardinal et de son ministère laissait échapper cet aveu plein de douleur : « Il ne s'est point écoulé d'année qui n'ayt « en quelque rareté singulière, que nous ignorons aujourd'huy par « la négligence de plusieurs escrivains, qui n'ont point voulu rem- « plir leurs mémoires de tout ce qu'ils voyoient estre si commun « chez eux. Leur mauvois jugement ayant estimé les choses d'au- « tant plus dignes de l'histoire, qu'elles estoient plus secrettes, au « lieu de nous laisser un portrait véritable d'un temps que nous « n'avons pû voir, ils en ont caché le visage, pour en avoir eu trop « de cognoissances. Nous avons mille belles choses des familles, des « mœurs et de la fortune des principales personnes de Rome, que « nous ne devons qu'à Plutarque. Nous n'eussions jamais sceu que « le feu se portoit devant les empereurs comme le symbole de leur « auctorité, ny quelles estoient les cérémonies de leur apothéose, si « les Grecs eussent autant méprisé de nous en instruire qu'ont fait « les Romains, qui croyoient indigne de leurs plumes tout ce que les « esclaves sçavoient aussi bien que les sénateurs. Il en peut arriver « autant à nostre histoire, qui n'examinera pas si bien que ces petits « traittez le détail de tant de choses nécessaires à représenter toute « la fortune de nostre prince. . . . . Je suis bien « de l'advis de ceux qui diront qu'il n'y a rien en ce ramas que tous « les gens de la campagne ne sçachent aussi bien que ceux de la « cour. Je confesse que ce ne sont que les mesmes témoignages que

« le prince a déjà rendus de sa douleur publique, et comme les « larmes qu'il n'a voulu cacher à personne, lorsque la perte de ses « subjets et le trouble de sa maison les ont fait sortir de ses yeux. « Ce ne sont que les anciennes marques, et les premières déclara- « tions, qu'il a faites de ses plus grands travaux : mais rien ne les « pouvoit si bien sauver de l'oubly que cet assemblage, qui fera « durer la bonne odeur de sa réputation, et qui rendra sa gloire « éternelle. *Toutes les sueurs des plantes qui portent le baulme,* « *toutes les gouttes qu'elles pleurent, n'auroient pas cette merveil-* « *leuse qualité qui parfume, et qui conserve tout, si on les séparoit* « *quand elles tombent; mais depuis qu'elles ont fait un corps, elles* « *prennent ensemble une force nouvelle; chaque siècle en augmente* « *le prix et la douceur, et plus elles vieillissent, mieux elles se défen-* « *dent de la corruption et de la puissance du temps.....* »

Malgré la longueur de la citation, nous n'avons pu résister au plaisir de donner ce dernier passage, l'un des morceaux de prose les plus délicats et les mieux en situation qu'on puisse rencontrer à cette époque : qu'on veuille bien se rappeler que cela est écrit en 1635 et l'on conviendra que nous n'avons pas tout à fait tort de réclamer des chaînons intermédiaires entre Balzac et Pascal dans la filiation des rénovateurs de la prose française. Bonne prose à part, il est certain qu'il serait extrêmement difficile aujourd'hui de réunir les brochures politiques de l'époque qui nous occupe, si du Chastelet n'avait pris soin de les publier en un gros volume plusieurs fois réédité de 1635 à 1640. C'est que le caractère des œuvres polémiques est d'être essentiellement éphémères : l'actualité tue l'écrivain qui l'exploite, et jetant sans cesse en pature à la curiosité publique de nouveaux éléments, fait perdre à l'ingrate postérité la mémoire de ceux qui ont profité de sa vogue et de son succès; une génération passe et l'œuvre a pris le chemin de la tombe. Que d'exemples on pourrait citer dans notre siècle et tout près de nous, de semblables injustices! Notre légèreté nous attache à l'événement du jour, à l'écrivain qui le personnifie : le lendemain, un autre favori l'a remplacé..... Le plus brillant des polémistes de la restauration, Paul-Louis Courier, est déjà bien loin de nous : nos petits-fils, s'ils connaissent son nom, liront-ils ses pamphlets? La génération qui nous suit parlera-t-elle de Paradol? et dans cinquante ans d'ici, un article de revue sur Saint-Marc Girardin, journaliste, sur MM. de Cassagnac ou Veuillot, ne ressemblera-t-il pas à une exhumation aussi bien que celui que nous présentons aujourd'hui sur Sirmond et du Chastelet? Qu'on veuille bien remarquer que nous n'avons guère cité que des polémistes de l'opposition, ceux pour lesquels la foule se passionne davantage. Or, Mathieu de Mourgues,

abbé de Saint-Germain est presque aussi inconnu aujourd'hui que ses contradicteurs..... Telle est la destinée générale de ce genre d'écrits : les auteurs de brochures et de pamphlets politiques travaillent très-rarement pour la postérité; la vogue de leurs ouvrages les plus piquants et les plus appréciés ne dure qu'un instant, et s'ils n'ont pas imprimé une originalité puissante à ces œuvres trop souvent éphémères, une génération soupçonne à peine l'existence de l'auteur favori de l'âge précédent.

Nous parlerons peu, dans ce travail, de Paul Hay du Chastelet, sur lequel nous avons publié, en 1872, une étude spéciale dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Nous ne ferons que de rares emprunts à cette notice, et nous avons surtout l'intention de présenter en parcourant rapidement la vie et les ouvrages de Jean de Sirmond, un type de la carrière d'un polémiste au service du gouvernement, sous Richelieu. Du Chastelet mourut prématurément en 1637. Sirmond survécut à son maître, et nous pourrons, en le suivant jusqu'à la tombe, étudier plus complétement l'œuvre du cardinal.

II

On n'est point d'accord sur la véritable orthographe du nom du collaborateur poëte de Richelieu. Faut-il écrire Jean Sirmond, ainsi que l'usage a prévalu, ou de Sirmondz, comme l'auteur a signé ses deux premiers ouvrages....., nous laisserons à la section d'archéologie de l'Académie de Clermont-Ferrand, le soin d'éclaircir cette question délicate; ce qu'il y a de certain, d'après l'autorité de Pellisson, confirmée par celle de M. de Barante, c'est que le futur polémiste naquit à Riom en Auvergne, de bonne famille de robe. Son grand-père, qui portait les mêmes noms, avait été prévost, juge et magistrat de cette ville et laissa deux fils dont l'aîné, père de l'académicien, suivit la carrière paternelle, tandis que le second, Jacques, entra dans l'ordre des Jésuites qu'il devait illustrer par sa science et sa vaste érudition. Au moment de la naissance de Jean, vers 1589, le Père Jacques, né en 1559, s'était déjà fait une brillante renommée littéraire en professant à Paris la rhétorique ; la jeunesse suivait ses cours avec empressement et l'on compte parmi ses élèves, le duc d'Angoulême et saint François de Sales. L'année suivante, en 1590, il prenait la route de Rome, où l'appelait le général de son ordre, pour lui servir de secrétaire; et, pendant dix-huit ans, avec l'appui des plus hautes illustrations italiennes, en particulier celle du cardinal Baronius, il puisa laborieusement à tous les trésors de science de la bibliothèque vaticane et des musées d'Italie.

Sous les auspices de cet oncle déjà célèbre, le jeune Jean de Sirmond et son frère Antoine, né en 1591, entrèrent au collége de Billom, petite ville de la Basse-Auvergne, possédant le premier établissement de ce genre que les Jésuites aient fondé en France, et dans lequel le Père Jacques Sirmond avait vingt ans auparavant achevé ses humanités. Les deux neveux de l'éminent secrétaire du supérieur général y reçurent de la part des Pères des soins tout particuliers, et tous deux mirent à profit les leçons de leurs maîtres : nous allons voir Jean se produire avec avantange à la cour; et son frère Antoine, à l'âge de dix-sept ans, fut admis dans la Société de Jésus, au moment où le Père Jacques revenait à Paris; il professa avec succès la rhétorique, les humanités et la philosophie, puis il se livra à la prédication, et plus tard, il se trouva par ses théories et ses travaux assez en relief pour être réfuté directement par Pascal et par Arnauld.

Ayant achevé ses études, Jean de Sirmond qui ne se sentait pas un goût bien vif pour la magistrature, vint chercher fortune à Paris, rendez-vous de tous ceux qui ne trouvent pas dans leur province d'aliment suffisant à l'activité de leur ambition. Le Père Jacques qui, depuis son retour de Rome, avait commencé à mettre en œuvre les immenses matériaux amassés pendant vingt ans d'études, et qui de 1610 à 1651, terme de sa longue carrière, ne laissa passer aucune année sans publier quelque ouvrage d'érudition, soit en annotant ou éditant les œuvres des anciens Pères de l'Eglise, soit en mettant au jour et discutant une foule de documents précieux pour l'histoire du moyen-âge, soit en soutenant des disputes de toutes sortes contre Godefroy, Saumaise, Saint-Cyran, Tristan de Saint-Amant, et bien d'autres érudits célèbres....., le Père Jacques, à qui l'on doit l'importante collection des Conciles de France, reçut son neveu à bras ouverts, et l'introduisit dans les cercles savants qui l'écoutaient comme un oracle.

L'influence du milieu dans lequel se trouve jeté dès l'origine un talent qui s'ignore et cherche sa voie, est souvent considérable sur l'avenir de sa carrière dans le monde de la politique ou des lettres; et l'on trouverait de piquants éléments d'études comparatives sur les destinées littéraires au dix-septième siècle, en recherchant, dans l'histoire des quarante premiers académiciens, les hasards heureux ou maladroits qui jetèrent dès leur arrivée dans la capitale certains jeunes provinciaux affamés de gloire et de renommée, dans les sociétés ou sous les patronages les plus divers et les plus opposés.

Maynard venant chercher fortune à Paris, trouva refuge dans la cour intime de Marguerite de Valois; Gombauld dans celle de Marie de Médicis; et leurs premières poésies portent le caractère distinctif

de ces deux cours rivales; Faret, l'élève de Coëffeteau, d'abord historien sévère et traducteur élégant, comme son maître, se trouva réduit, en compagnie de son nouveau patron, le comte d'Harcourt, à laisser son nom rimer à cabaret; Godeau protégé par Conrart et guidé dans ses premiers travaux par les lumières du cercle fameux qui donna naissance à l'Académie, vit s'ouvrir devant lui les portes de l'hôtel de Rambouillet; Colomby rencontra Malherbe et ne le quitta plus, etc..... Jean de Sirmond sous l'égide de son oncle, devait, quoiqu'il sentit en lui l'aiguillon de la rime, recevoir l'impression d'un milieu plus austère : il se lança tout bouillant de jeunesse dans le domaine des vers latins, et devint bientôt le rival de Nicolas Bourbon.

« Malherbe, raconte Tallemant des Réaux, ne vouloit point que « l'on fist des vers dans une langue estrangère, et disoit que nous « n'entendions point la finesse d'une langue qui ne nous étoit point « naturelle : et à ce propos, pour se venger de ceux qui faisoient « des vers latins, il disoit que si Virgile et Horace revenoient au « monde, ils donneroient le fouet à Bourbon et à Sirmond. »

L'objection de Malherbe n'est pas sans quelque fondement, et pour la discuter complétement, en ayant égard à l'actualité que présente aujourd'hui cette thèse, il faudrait dépasser les limites que nous nous sommes imposées : au surplus, le conseil supérieur de l'instruction publique est saisi des pièces du procès pendant depuis plus de deux siècles, et nous nous inclinerons devant ses arrêts; mais il nous semble que les PP. Commire, Vannière et Rapin, que Huet, Fraguier, d'Olivet, Santeuil et le cardinal de Polignac se sont chargés de répondre assez victorieusement au réformateur du Parnasse français. Parmi les poésies latines de Sirmond qui couraient alors en feuilles volantes, et qui furent publiées par son fils, quatre ou cinq ans après sa mort, on pourrait citer aussi plusieurs morceaux d'excellente latinité que n'auraient pas désavoués les élèves d'Ovide composant des *fastes* à la suite de leur maître.

La première pièce de Sirmond parut en 1614 et porte le titre pompeux de « *Colossus regius, sine equestris Henrico magno positæ « statuæ dedicatio.* » La versification malgré quelques hémistiches plus faibles y soutient suffisamment les promesses du titre.

Thyrrenis pelago nuper transmissus ab oris
Stat domina eternum spectandus in urbe Colossus,
Henricis referens vultus, etc.....

Puis vint en 1616 un majestueux épithalame : « *In nuptias Ludovici XIII Galliæ Navarræque regis Christianissimi et Annæ Austraciæ.* » Mais ce fut surtout en 1617 que la muse latine de

Jean de Sirmond prit son principal essort : il est à remarquer que ses pièces sont toujours dédiées à de hauts personnages : les précédentes l'étaient au cardinal de Joyeuse, au garde des sceaux du Vair, au président Jeannin, tous amis de son oncle : Voici : « *Felicitas Galliæ, Illustrissimo viro, Nicolao Brularto Sillerio Galliæ cancellario* » et surtout : « *Natalis regius, Illust. præsidi Janino sacri consistorii cancellario et supremo Regii œrarii præfecto.* » Ce chant de triomphe dénote une certaine puissance de souffle poétique.

Cinge triumphali victricia tempora lauru,
Gallia, gemmatoque pedem subnecte cothurno !
Et supernum patrio cultu venerata parentem
Festa coronatas fer mumera rite per aras.....

Quoi de mieux cadencé que ce prélude *ad Janum, pro Illustriss. præside Janino votum :*

Dum te supplicibus veneratur Gallia votis
Alternisque tuas, veterum de more Quiritum,
Muneribus certat plaudens celebrare Calendas,
Has tibi, Jane pater....., etc.....

Arrêtons-nous : aussi bien nous n'avons pas le loisir de citer tous les morceaux majestueux composés par Sirmond vers cette époque, ni *l'Indolis Regia* dédié au très-illustre prince Maurice, cardinal de Savoie, ni le *Panegericus primus de Laudibus Ludovici XIII, Galliæ et Navarræ regis*, adressé au vicomte de Puisieux, ni *l'Astrea redux*, au chancelier d'Aligre, etc., etc. Toutes ces pièces, en général harmonieuses et purement écrites, mirent en relief le nom du jeune poëte, à cette époque heureuse, où les muses latines étaient en aussi grand honneur que les muses françaises, et lui attirèrent les faveurs de la cour : mais ce genre de poésie n'était pas fait pour créer à Jean de Sirmond une situation bien nettement définie ou suffisamment rénumératrice pour le mettre à l'abri du besoin. Ses relations poétiques avec les grands lui inspirèrent le dessein d'étudier la politique et de tenter la fortune en se faisant le champion des ministres.

Les deux premiers ouvrages que le jeune Sirmond avait donnés au public, en dehors des feuilles volantes de ses poésies latines, avaient été cependant fort peu remarqués : c'étaient deux petites brochures, l'une de quarante-huit pages seulement, *Simple consolation à M. le Maréchal d'Ancres sur la mort de Mademoyselle sa fille* (1617), l'autre plus étendue publiée en 1624 et pompeusement intitulée : *Discours au Roi sur l'excellence de ses vertus incomparables*

et de ses actions héroïques. Ce discours, signalé par Pellisson sous le nom de *portrait du Roy*, n'était que la première partie d'un ouvrage plus considérable, mais il paraît que l'indifférence des lecteurs découragea Sirmond, car la seconde partie annoncée dans la brochure, n'a jamais vu le jour : l'auteur n'avait pas encore trouvé se véritable voie littéraire; elle ne tarda pas à s'ouvrir devant lui [1].

Au printemps de l'année 1625, le pape Urbain VIII, voyant que les Espagnols n'étaient pas en forces suffisantes dans la Valteline pour résister aux efforts du marquis de Cœuvres, envoya son neveu le cardinal Barberini, comme légat en France « pour se plaindre du « tort qu'il prétendoit lui avoir été fait en la prise des forts qui « avoient été déposés entre ses mains, en demander la restitution, et « faire instance particulière que la souveraineté de la Valteline fût « ôtée aux Grisons...» (Mémoires de Richelieu). Les négociations entamées à ce sujet entre le légat et le ministère, durèrent pendant l'année presque tout entière, et vers le mois de novembre, Barberini se retira dans le Comtat d'Avignon sans avoir obtenu de solution définitive. Or, Jean de Sirmond avait été attaché à la personne du prélat à la cour, par les soins du Père Jacques qui avait eu à Rome des relations avec la famille Barberini, et la reconnaissance du poëte s'épancha comme d'habitude dans un petit ouvrage latin intitulé cette fois : « *Illustrissimi Franscici Cardinalis Barberini Legatio Gallica* »; il est même probable que le neveu du jésuite servit la légation en qualité de secrétaire, car le Père le Long, qui signale dans sa *Bibliothèque historique*, un manuscrit intitulé *Négociations du Cardinal Barberini, Légat en France en* 1625, remarque tout particulièrement que dans le Catalogue imprimé de la bibliothèque Barberini, ce même manuscrit est porté sous le nom de « J. Sirmond de Clermont, depuis de l'Académie Française. » L'attribution de Clermont est erronée, mais Clermont n'était pas loin de Riom, et disputait à cette ville le le rang de capitale de l'Auvergne. Il paraît même que lorsque le Père Sirmond devint le confesseur du roi, il employa tout son crédit pour faire rétablir à Riom, la *généralité* que Clermont avait enlevée à sa ville natale. Quoiqu'il en soit, cette indication est assez précise pour qu'elle ne laisse aucun doute sur l'étude approfondie que Jean Sirmond dût faire de la politique contemporaine. Il y prit grand intérêt et comme il eut occasion pendant le cours des négociations d'ap-

[1] Un passage des *Mémoires* de Marolles se rapporte à cette période de la vie de J. de Sirmond. Il dit « qu'il se trouva convoqué en 1623 par Coiffeteau, avec l'abbé de Croisilles, et les sieurs Sirmond, Pelletier, Ferrier, Théophile et quelques autres pour entendre l'abrégé en françois du roman d'*Argenis* et l'épître dédicatoire de son livre contre Antoine de Dominis à Grégoire XV. » Edit. in-fol. p. 55.

procher Richelieu, celui-ci goûta son esprit et son style; le cardinal écoutait volontiers le Père Jacques, il résolut de s'attacher son neveu.

III

Un ouvrage qui eut quelque retentissement à cette époque, et que plusieurs critiques attribuent avec toute apparence de raison à Jean de Sirmond, acheva de persuader Richelieu du talent du jeune auteur, aussi bien que de son vif attachement pour l'autorité royale et le premier ministre. Cet ouvrage est intitulé : *Le Catholique d'Etat ou Discours politique des alliances du Roy très-chrétien contre les calomnies des ennemis de son Etat, par le sieur Ferrier* (Paris, 1625 in 8°). La même année on le traduisit en italien; la troisième édition paraissait en 1626; et on l'a réimprimé dans les trois éditions du Recueil de Du Chastelet en 1635, 1637 et 1643, ce qui suffit pour montrer quel succès eut cette brochure lors de son apparition. Reste à savoir quel en est le véritable auteur. L'opuscule est signé Du Ferrier : mais cette particularité ne peut pas s'invoquer contre Sirmond, car nous le verrons changer cinq ou six fois de pseudonyme, pendant le cours de sa carrière politique et littéraire. Il s'appela successivement Pimandre, Cléonville, sieur des Montagnes, Sabin, Mandrini, etc..... Or, Baillet dans sa table des *auteurs déguisés*, dit positivement que le Du Ferrier du *Catholique d'Etat* n'est autre que Jean Sirmond; et il ajoute que cet ouvrage est un des meilleurs du recueil de Du Chastelet, ce qui est vrai. Le Dictionnaire de Moreri a copié Baillet et répété la même assertion : mais le P. le Long dans sa *Bibliothèque historique*, n'a pas voulu se prononcer aussi catégoriquement et remarque, après avoir cité Baillet, que l'auteur, à la fin de l'Epître dédicatoire, signe Ferrier et non pas *du Ferrier* comme indique le titre de l'ouvrage. Il y avait alors en effet un Jérémie Ferrier, ancien ministre protestant de Nîmes nouvellement converti, qui mourut en 1626 et auquel Charles Loisel, dans un ouvrage qu'il écrivait vers cette époque, attribue le *Catholique d'Etat*. S'appuyant sur cette autorité, Fontette au numéro 28652 de la *bibliothèque historique* enlève la brochure à Sirmond; M. Vincent Saint-Laurent dans sa *Biographie universelle* la donne catégoriquement au ministre de Nîmes, et les nouveaux auteurs des *Supercheries littéraires* ont suivi son exemple : mais aucun d'eux n'apporte de preuve matérielle à l'appui de son assertion.

Nous ne trancherons pas le débat d'une manière absolument positive : mais nous croyons pouvoir approcher très-près de de la solution du problème par des inductions tirées de l'œuvre elle-même. Il est

certain, par exemple, que Rémi Du Ferron ayant composé en 1626 un libelle satirique opposé au *Catholique d'Etat*, sous le titre de *Vita Armandi Joannis Cardinalis Richelii*, Sirmond lança en 1627 *sa lettre déchiffrée* pour répondre à ce libelle. Cela peut donner à penser que la brochure, origine du débat, était de sa composition. Il est vrai d'un autre côté, que le *Catholique d'Etat* est hérissé de citations traduites en français, soit de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, en particulier des Epîtres de saint Pierre et de saint Paul, soit des Pères de l'Eglise. Ces citations étaient plus naturelles sous la plume du ministre de Nîmes, que sous celle de Jean de Sirmond, et les autres ouvrages de celui-ci en contiennent beaucoup moins; mais on peut soupçonner que le Père Jacques ne fut pas complètement étranger à la composition de l'ouvrage. Du reste, nous verrons plus tard que la brochure intitulée *la défense du Roi et de ses ministres* a de très-grandes analogies avec celle qui nous occupe.

Quoiqu'il en soit, *le Catholique d'Etat* ayant été attribué positivement au futur académicien, et Sirmond ayant certainement pris part à la lutte qu'il souleva, nous devons dire quelques mots de cet opuscule, dans lequel on peut sans témérité reconnaître à plusieurs indices la plume du rival de Nicolas Bourbon. L'auteur a pour but immédiat de répondre à des libelles dirigés contre le ministère par le parti des princes et par celui des Espagnols, en particulier aux *Mystères politiques* et à l'*Avertissement du roi très-chrétien*, brochures dans lesquelles on attaquait à outrance la politique extérieure de Richelieu, et surtout ses alliances avec les hérétiques : on y donnait aux partisans du ministère l'épithète de catholiques d'une espèce particulière, de *catholiques d'Etat* ou de *politiques*. Sirmond divise son ouvrage en deux parties distinctes : dans la première il pose la question de principe et montre que l'autorité du roi, ainsi que celle du ministre qu'il a choisi, est une émanation de l'autorité divine, et ne doit pas être discutée : dans la seconde, il réfute toutes les attaques ennemies contre la politique du ministère.

« Lorsque l'empereur Néron, » dit-il en remontant jusqu'aux origines du christianisme, « remplissoit l'univers de l'horreur de ses « crimes et couvroit la terre du sang des martyrs, les Apostres qui « estoient les Princes de l'Eglise et les Pères des catholiques leur « disoient néantmoins : *Qu'un chacun de vous se contienne dans la* « *subjection qui est deue aux Princes souverains. Car il n'y a point* « *de domination qui ne soit establie de Dieu et celles qui tiennent* « *rang à présent sont ordonnées de Dieu. Quiconque leur est rebelle,* « *s'oppose à l'ordonnance de Dieu : et ceux qui le font se damnent* « *eux-mesmes.....* » et en mesmes temps et pour la mesme fin, le

« prince des Apostres, le chef visible de l'Eglise, escrivoit aux ca-
« tholiques par tout l'univers : *Contenez-vous dans la subjection*
« *qui est deue à tout ordre humain pour l'amour de Dieu : au Roy,*
« *comme à celuy qui est le souverain, à ses lieutenants comme à*
« *ceux qui sont envoyez de sa part.....* » Doctrine autoritaire vigoureusement soutenue sous Louis XIII par Balzac, Silhon, Priézac, et autres publicistes contemporains[1] et qui fut plus tard développée si éloquemment par Bossuet. L'autorité royale était si attaquée de toutes parts en ce moment de crise suprême, date de la véritable unification de la France qu'il était nécessaire d'en rétablir nettement les principes et la base fondamentale. Rappelons-nous, du reste, qu'il ne faut jamais juger la politique d'une époque d'une manière absolue; tout est relatif en histoire: autres temps, autres mœurs, autres nécessités de gouvernement. — Puis, ayant cité force textes des conciles, pour montrer que tel fut toujours leur enseignement, et que « les ennemys de nos roys sont les ennemys de Dieu » l'auteur conclut que l'on doit s'en remettre à la vigilance du ministre que le roi investit de sa confiance, et que si chacun s'occupe de ce qui ne le regarde pas, on marchera forcément vers la destruction de l'empire. Voilà, dit-il, où nous mènent tous ces libelles, critiquant aujourd'hui la guerre, demain la paix, toujours en révolte contre les lois de l'Etat et les décisions royales.

« Le remède à cela c'est qu'un chacun se contienne dans sa vocation
« sans entreprendre sur ce à quoy l'on n'est point appelé. De là
« dépend tout l'ordre qui est entre les hommes, en toutes les espèces
« de société. En l'économique, si cela n'est point observé, l'on verra
« les familles dispersées par des horribles confusions. Si le valet
« veut faire les choses du maistre, et s'entremettre de gloser ses
« conseils; si la femme veut faire la charge du mary, si les enfants
« veulent entreprendre sur l'authorité de leur père, tout ira en ruine.
« En politique, il en est de même. Si le médecin veut juger des
« controverses de la théologie, si l'advocat veut régler les cas de
« conscience, si le magistrat s'amuse aux disputes d'Aristote..... si
« un théologien enfermé dans sa cellule se veut ingérer à estre
« conseiller d'Etat, si un grammairien, un intendant des basses
« classes veut faire passer les actions des grands roys, par le châti-
« ment et la censure de l'Eschole..... il n'y a personne de quelque
« ordre qu'il soit qui ne blasme cela comme une confusion trop
« pernicieuse. »

[1] *Le Prince*, de Balzac; le *Ministre d'Etat*, de Silhon; les *Discours politiques*, de Priézac, etc. Nous avons analysé ces derniers dans notre livre sur le *chancelier Pierre Séguier*. Paris, Didier, 1874. — Voir sur Silhon notre étude publiée dans la *Revue de Gascogne* en 1875.

Or, tel est le scandale public que soulèvent dans la chrétienté les prétendus théologiens auteurs des *mystères politiques* et de l'*Advertissement au roy*..... « En une chose, mentent-ils indubitable-« ment, qu'ils s'appellent François : car ils ne le sont point. Ce sont « François Wallons, François des Pays-Bas, François par représen-« tation comme s'ils jouoient une comédie sur les théâtres... »

Après avoir ainsi nettement posé les principes et déclaré que « ces « théologiens de feu, ces François de théâtre » n'ont d'autre but que de vouloir, par leurs artifices, chasser la race royale et livrer l'Etat aux Espagnols, l'auteur passe en revue les actes politiques du ministère : il montre le roi Louis XIII partant lui-même pour la guerre contre les Huguenots et assurant par ses traités la paix de l'Europe, tandis que s'il avait voulu pousser plus loin ses conquêtes il « aurait pu reprendre le Rhin qui a esté les bornes de nostre « Estat durant tant de siècles..... »; puis il arrive aux alliances hérétiques, avec les Hollandais, avec les Turcs; il réfute ses adversaires en rappelant que le roi d'Espagne s'est bien allié avec la Perse et en faisant le tableau de l'ancienne politique espagnole dans les Indes et en Allemagne : il examine ensuite les affaires de la Valteline avec beaucoup d'étendue, et ici encore la connaissance spéciale qu'avait eue Sirmond de toutes ces négociations près du cardinal Barberini vient à l'appui de l'opinion qui lui attribue le *Catholique d'Etat*. Enfin, après avoir justifié l'alliance avec la république de Venise dont les libellistes flamands supposent le Sénat tout entier composé « d'Athéistes », après avoir montré comment ces détracteurs sans conscience « tiennent registre de toutes nos affaires » pour les rendre odieuses et les défigurer, l'auteur s'écrie :

« Le plus sûr est de mépriser toutes ces rodomontades dont leurs « discours sont remplis. Tous les ambassadeurs étrangers qui ont « été en France depuis cent ans, ne nous en eussent pas peu tant « dire. Autant en emporte le vent. C'est de la fumée du théâtre « sur lequel on exerce les écoliers à la rhétorique. Ce sont les restes « d'une tragédie estudiée depuis six mois. Hardiment, venez à « l'œuvre : vous trouverez qu'il ne sera pas aisé de nuire à la « France, maintenant qu'elle est tout entière sous les mains de son « roy, puisque l'ayant autrefois tenue presque toute entière entre « les vostres, elle vous est si facilement échappée. A l'entour de ce « corps, vous serez les pygmées qui faisoient le tour d'Hercule en-« dormy auprès de sa massue. Vous aurez, vous estrangers, et vous, « mauvais sujets et rebelles, vous aurez affaire à celuy qui prend à « l'honneur de s'appeler le protecteur des roys. Les François en se « jouant et en se moquant de la vanité de vos desseins, diront : « *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania...* »

Certes, on ne peut refuser le mouvement, la vigueur, et une noble cadence à ce style vif et imagé, qui se fait remarquer entre tous à cette époque, par une sobriété, par une retenue toute particulière. Il n'est donc pas étonnant que Richelieu qui depuis plus d'une année tenait seul les rênes du gouvernement ait été frappé des ressources qu'un pareil champion pouvait apporter à sa cause, et se soit résolu à faire de Sirmond l'un des plus ardents défenseurs de sa politique et de son autorité. Depuis ce moment en effet jusqu'à la mort du cardinal, nous verrons Sirmond constamment sur la brêche, repoussant avec verve et succès toutes les attaques dirigées de Bruxelles par le parti des princes, et plus tard par celui de la reine-mère. Pendant ce temps son style gagnera encore en précision et en vigueur et lorsqu'en 1634 se formera l'Académie française, il verra, dans l'épanouissement complet de son talent, les portes du cénacle s'ouvrir toutes grandes devant lui.

En 1627 parut la *Lettre déchiffrée* qui, après d'autres éditions sous le titre de *Lettre de Pimandre à Théopompe*, fut encore plusieurs fois réimprimée dans le recueil de du Chastelet. Ce n'est autre chose qu'une histoire en forme de panégyrique du cardinal de Richelieu écrite comme nous l'avons déjà fait remarquer, pour répondre à la « *Vita armandi, etc...* » que Remi du Ferron avait opposé au *Catholique d'Etat*. Cette fois Pimandre est bien le pseudonyme de Sirmond; personne ne le lui conteste.

Après un préambule d'un style fort cadencé, dans lequel il se plaint de ce que « la plus part de ceux qui se mêlent d'escrire se « soucient fort peu de la vérité, pourveu qu'ils content choses nou- « velles, et qu'ils jettent de l'estonnement, dans l'esprit des cu- « rieux [1], » Sirmond entame le chapitre de la généalogie du cardinal et remonte fort loin pour prouver la haute extraction de sa naissance en citant des aveus et des contrats connus depuis 1208 dans la famille du Plessis; puis il ajoute ces réflexions qui nous ont paru originales : « L'antiquité de sa race sera la moindre partie de sa « gloire. Et c'est véritablement de quoy l'on doit faire le moins

[1] « Celuy certes, pour ne pas parler des autres, qui souz le titre de *Mon-* « *sieur l'Illustrissime cardinal* fit voir en latin dernièrement jusques où l'im- « pudence et la rage peuvent emporter un homme qui se destache de la « raison, ne se mit pas si fort en peine que vous de faire venir des instruc- « tions de si loin. Cela demandoit trop de temps : il ne fit simplement que « passer la main sur le front; et après avoir essuyé ce qui luy pouvoit en- « core rester de modestie et de honte, jeter sans scrupule, aussi bien que « sans ordre, sur le papier toutes les visions que l'envie et la hayne luy « formeroient dans la fantaisie. Il n'est rien au monde de plus aisé, que de « donner tous les jours de nouveaux ouvrages au public à ce prix-là. La « façon n'en couste guères, et l'estoffe encore moins. »

« d'Estat. *La noblesse Théopompe, n'est à la vertu, que ce qu'est* « *la niche à la statue :* elle l'a fait bien mieux paroistre, mais elle « n'adjouste rien à sa perfection. Chacun lui donne le taux qu'il « veut. Quant à moy, pour vous le dire nettement, je ne prise « guères en un homme que ce qu'il tient purement de soi-même : « ce qu'il emprunte d'ailleurs, je ne le mets non plus entre ses « ornemens, que ce qu'il doit, entre ses biens. On n'estime pas « une rivière pour venir de fort haut et de fort loin : mais pour les « commodités qu'elle apporte au païs qu'elle arrose. Que l'on me « parle de qui que ce soit; je ne regarde pas tant si ses ancestres « ont possédé des pairies marquées dans la carte, que s'il est ca- « pable de faire des choses dignes d'estre racontées dans l'histoire; « pourveu qu'il ait de quoy se recommander dans le monde par ses « actions, je n'ay que faire de sçavoir avec quelles alliances il y est « entré..... »

Bien des auteurs ont traité cette question depuis deux cents ans; mais il faut nous reporter au commencement du dix-septième siècle, et l'on avouera qu'on n'avait pas encore mieux dit, outre qu'il fallait alors une certaine indépendance de caractère fort honorable chez un courtisan, pour s'exprimer avec tant de liberté sur une des prérogatives les plus enviées de l'ancienne cour.

Sirmond raconte ensuite la jeunesse du cardinal, ses succès au collége de Navarre, puis à la Sorbonne, ses ouvrages, son premier ministère, son exil..... Enfin arrivant à sa seconde élévation au pouvoir, il montre « qu'après le Roy, c'est à ses fidèles et salutaires « advis que cette monarchie doit depuis quelques années la durée « de son repos, et la conservation de son lustre; » il s'étend longuement sur la prudence de ses conseils, sur l'expédition de la Rochelle et des Iles, sur celles de Gênes et d'Italie, sur l'abolition du duel et celle de l'hérésie..... Il reprend en un mot l'apologie de la politique de Richelieu commencée dans la seconde partie du *Catholique d'Etat*, et conduit les événements jusqu'à l'époque présente.

« Et le cardinal, » s'écrie-t-il, « n'est encore qu'au milieu de « son aage!.... Mais quand il ne feroit jamais que ce qu'il a desjà « fait, vous trouverez (comme je croy) sans plus rien attendre, en « ce que je vous ay dit, de quoy l'eslever avecque raison au-dessus « de tous ces autres cardinaux dont vous escrivez les vies. Conférez- « les ensemble sans préjugé : vous recognoistrez qu'ayant toutes « leurs plus grandes vertus, sans avoir une seule de leurs moindres « imperfections, il mérite au jugement de tout le monde, d'estre « préféré en toutes choses à ceux qui ne lui peuvent estre comparés « en une seule. Non que je ne croye, que, comme il y a des gens « qui prennent pour taches dans le corps du soleil, ce qu'ils ne

« sçavent que c'est : il n'y en puisse avoir aussi, qui faute de bien « examiner les affaires, l'accusent de ce qu'ils mettroient asseuré- « ment entre ses loüanges, s'ils le regardoient comme il faut. Je ne « m'en estonne point. Que le plus doux, le plus courtois, le plus « sage, le plus habile, le plus religieux et le plus saint homme du « monde, soit par l'advis commun des trois ordres du Royaume « convoquez solemnellement à cet effect, appelé dans une pareille « charge, je me sousmets à tout ce que les hommes craignent le « plus, si dans moins de six mois, il n'a plus de contrerolleurs que « de tesmoins de ses déportements..... »

On ne se serait guère attendu à trouver sous la plume autoritaire de Sirmond, et surtout à une pareille époque, cette franche indication du gouvernement parlementaire. On avait donc songé à cette solution, que cependant l'opposition n'indique point. Il est à remarquer en effet que les adversaires du cardinal déclaraient s'en rapporter uniquement au roi, et s'ils dénigraient odieusement tous les actes du ministère, ils prétendaient que Richelieu avait capté la confiance royale et qu'il fallait délivrer Louis XIII d'un geôlier impudent, pour le rendre à la liberté. Nous verrons bientôt les polémistes de la cour, prendre la défense expresse de la liberté du roi.

Enfin, après avoir lavé le cardinal du blâme que lui adressaient les prétendus théologiens de Flandre, pour « avoir accordé la paix « aux Huguenots rebelles après leur défaite sur mer et n'avoir pas « fait donner à Sa Saincteté sur le faict de la Valteline toute la « satisfaction qu'elle désiroit, » Sirmond termine en élevant Richelieu bien au-dessus des Granvelle et des Volsey dont il compare les ministères à celui du cardinal, et en exaltant sa générosité, sa munificence, son désintéressement ; « dans un siècle comme le nostre, où « l'on mesure le mérite d'un homme à son revenu, et où l'argent « fait, par manière de dire, le cinquième élément d'un chacun....., « c'est véritablement ce que plusieurs voudront aussi peu croire « qu'imiter..... » Nouvelle preuve que rien n'est nouveau sous le soleil et que les cris de désespoir des moralistes sur la plaie sociale de la question d'argent ne datent point d'aujourd'hui.

Telle est en quelques mots *La lettre déchiffrée* qui eut un grand succès à l'époque de son apparition, consolida définitivement Jean de Sirmond dans la faveur de Richelieu et valut à son auteur avec une pension de douze cents écus le titre d'*Historiographe du Roi*. Sirmond prend en effet cette qualité dans un opuscule latin qu'il composa deux ans après pour célébrer la prise de la Rochelle : *Rupella capta seu de felici Ludovici XIII ad perduelles Hereticos expeditione : Auctore Joanne Sirmondo Historiographico Regio* (Parisiis 1629, in-4°.)

IV

L'année 1631 fut la plus laborieuse de toute la carrière polémique de Sirmond. Il est vrai qu'à cette époque la cour fut plus que jamais livrée aux intrigues des partisans de la reine-mère et de Monsieur qui, furieux de s'être vu battre par Richelieu lors de la fameuse journée des dupes, cherchaient à attaquer le ministère par des libelles avant de prendre ouvertement les armes contre lui. Pendant cette année, Sirmond lança quatre brochures qui préoccupèrent vivement l'attention publique. Deux d'entre elles furent surtout remarquées : *Le coup d'Etat de Louis XIII* et *l'Avertissement aux provinces* qui donna lieu à une longue suite de réponses et de répliques entre Sirmond et Mathieu de Mourgues. Les deux autres : *la défense du roi et de ses ministres* et la *vie du cardinal d'Amboise*, sans avoir autant de retentissement, furent néanmoins fort goûtées des lecteurs.

C'était le moment, du reste, où Richelieu se sentant désormais affermi pour toujours dans la confiance du roi par le succès de la journée des dupes, enrégimentait son bataillon de polémistes et le lançait plein d'ardeur dans la mêlée. Balzac lui envoyait ses *lettres sur le Prince* dans lesquelles il dépensait l'énergie de son style mâle et vigoureux contre « certains esprits, qui s'ennuyent de leur « propre bien, qui ne peuvent supporter leur félicité, qu'on ne « sçauroit retenir dans la bonne créance que par des prospérités « surnaturelles, et qui n'ont plus de foy, si tost qu'il n'y a plus de « miracles. Quand les affaires présentes sont en bon estat, ils font « de mauvais jugemens de l'avenir, et dans les événemens heureux « leurs présages sont toujours funestes. Ils font serment de n'es- « timer que les estrangers, et les choses esloignées. Ils admirent « Spinola, parce qu'il est Italien, et qu'il n'est pas de leur party; « et il leur fasche de loüer le roy, parce qu'il est François et qu'il « est leur maistre..... Ils nous persuaderoient s'ils pouvoient, qu'il « a levé le siége devant la Rochelle, qu'il a fait une paix honteuse « avec les Huguenots, qu'il a esté battu par les Anglais, et que les « Espagnols l'ont fait fuir..... » Ah! comme les grands esprits connaissent bien le cœur humain, et que de gens pourraient encore de nos jours se reconnaître dans ce portrait que nous n'achevons pas pour leur éviter des réflexions trop désagréables! En même temps, l'évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay de Sancy publiait son « *Discours d'un vieil courtisan désintéressé* sur la lettre que la « reine-mère du roy a escritte à Sa Majesté après estre sortie du « royaume » et Paul du Chastelet déjà connu par ses *Savoisiennes*,

qui justifiaient l'expédition d'Italie, lançait gaillardement ses piquants *Entretiens des Champs-Elysées*, sortes de dialogues des morts vifs et spirituels où le bon Henri IV, discutant sur la politique présente, avec ses anciens amis récemment descendus au sombre royaume, s'émerveillait des succès toujours croissants du cardinal [1] : Enfin, pour donner plus de poids à ces brochures apologétiques, Silhon donnait au public son livre du *Ministre d'Etat*, ouvrage qui valut à son auteur un fauteuil à la première académie, et dans lequel est développée ex-professo la théorie autoritaire des pouvoirs et des devoirs du prince et du ministre selon le cœur de Richelieu.

Or veut-on savoir comment Mathieu de Mourgues traitait des adversaires courtois, qui, s'ils poussaient vigoureusement la défense du ministère, en réfutant toutes les objections faites à sa politique, savaient toujours allier la politesse de la forme, à la dialectique serrée du fond? Ecoutons l'appel que l'abbé de Saint-Germain adresse « au sage lecteur » en tête du recueil de ses œuvres. Ceci s'adresse plus spécialement à Du Chastelet :

« L'insolence de celuy qui a fait imprimer in-folio dans un grand volume « *les diverses pièces pour servir à l'histoire du temps*, nous « a obligé à mettre en un corps tous les livres que nous confessons « avoir faits, afin de laisser dans les cabinets des curieux les res- « ponses aux *libelles diffamatoires*, *que plusieurs corrompus ont* « *composé* contre le respect qui est deu à la naissance du Roy. Ces « esprits (*que je peux appeler malins et fols*) ont été semblables aux « milans. *Si ces oiseaux tripiers et sots* voyent voller un duc, ou un « hibou, auquel le fauconnier a attaché une queüe de renard, ils « descendent du plus haut de l'air, pour fondre sur ce qu'ils « croyent estre un monstre; mais ils sont attrappez, lorsqu'on « lasche le sacre après eux, qui les poursuit dedans les nües, et à « coups de bec les rameine battant jusques en terre..... » Tel est le style habituel de Mathieu de Mourgues. Sire, dira-t-il ailleurs en

[1] « Le grand Henry demanda cependant : — Quelles nouvelles courent? « J'ay veu quelques parties devant le cardinal de Richelieu, par les dernières « dépesches, qui portoient le désordre survenu, et le racommodement qui « avoit suivy, à la grande instance qu'en avoit fait le Roy. — J'en suis bien « aise, dit le président Jannin, car je l'ay toujours estimé, et creu qu'il « réussiroit aux affaires, et luy ay dit souvent qu'il prist courage, et qu'il « auroit son temps; et vostre Majesté mesme le voyoit de bon œil dès qu'il « estoit évesque de Lusson. — Ouay, dit le roy. c'est le frère de Richelieu? « Il est vray que je l'aimois, et vous sçavez bien et monsieur de Villeroy, « que j'estois résolu de le faire cardinal, et l'eusse mis dans mes affaires, si « j'eusse vescu plus longtemps. — Il y a bien réussi, dit Zamet, car depuis « qu'il est au Conseil, toute la France a changé de face..., etc. »

parlant de Richelieu, « nous avons bien creu, que la France ayant « produit un Achitopel qui poursuivoit sa maistresse et bienfaitrice, « pleurante et despouillée de ses biens, elle rencontreroit dans son « chemin quelque Sémei, qui luy jetteroit des pierres et la maudi- « roit. Nous vismes aussitost après sa détention l'*Entretien des* « *Champs-Elysées* et le *Coup d'Estat*..... L'enfer a horreur de ces « livres très-infâmes... ils ont remply de scandale toute la chres- « tienté, et ont faict tant de bruit dans Paris, que les pauvres ma- « lades ont esté sur le point de faire présenter requeste au lieute- « nant civil, pour faire taire mille fainéans, payez pour les crier « par toutes les rües et carrefours..... » Une autre fois, il traitera Sirmond de « Gobrias enragé, qui parle en vray mulot de la di- « gnité royale » et prodiguera de telles injures qu'il nous répugne de les citer. Quant à la thèse soutenue, c'est qu'Achitopel, monstre d'ambition, d'avarice et d'ingratitude, semblable à « la pierre « Siphnie qui s'endurcit estant arrosée d'huile », tient Sa Majesté prisonnière et que si Louis XIII n'y prend garde, il devra bientôt, « non-seulement luy prester sous caution son royaume, mais le « luy donner tout entier, et ne se réserver que Versailles. »

Toutes les brochures émanées de Bruxelles sont écrites sur ce ton : le lecteur impartial décidera lesquelles peuvent être à bon droit décorées du nom de libelles; il était nécessaire que nous indiquions nettement la situation, afin qu'on puisse mieux apprécier les rôles : abordons maintenant le « Coup d'Estat. »

Pellisson dans la courte notice qu'il consacre à Jean de Sirmond, raconte un fait personnel qui donnera une idée de la faveur dont jouissait encore sept ou huit ans après son apparition, ce petit volume fort connu de Voltaire, qui l'attribuait à tort à Silhon. « J'a- « jouterai ici, par une espèce de reconnaissance, dit Pellisson, qu'un « des ouvrages de Sirmond est une des premières choses qui m'ont « donné goût pour notre langue. J'estois fraischement sorti du col- « lége; on me présentoit je ne sais combien de romans et de pièces « nouvelles, dont tout jeune et tout enfant que j'étois, je ne laissois « pas de me moquer, revenant toujours à mon Cicéron et à mon « Térence que je trouvois bien plus raisonnables. Enfin, il me tomba « presque en même temps quatre livres entre les mains qui furent « les *Huit oraisons de Cicéron*, le *Coup d'Etat* de M. Sirmond, le « quatrième volume des *Lettres de M. de Balzac*, que l'on venoit « d'imprimer, et les *Mémoires de la reine Marguerite*, que je lus « deux fois depuis un bout jusqu'à l'autre en une seule nuit. Dès « lors je commençai non-seulement à ne plus mépriser la langue « françoise, mais aussi à l'aimer passionnément, à l'étudier avec « quelque soin, et à croire, comme je fais encore aujourd'hui

« qu'avec du génie, du temps et du travail, on pouvoit la rendre « capable de toutes choses. »

Voilà certes un témoignage fort honorable, et qui doit nous bien disposer en faveur de la brochure. Sirmond, dans ce petit discours adressé au roi, « fait consister le coup d'Etat, dit le P. Le Long, « en ce que Louis XIII, après avoir pris la Rochelle, et secouru « Casal assiégé par les Espagnols, a retenu près de lui le cardinal « Richelieu pour son premier ministre, malgré les efforts faits contre « lui à Lyon, le jour de saint Martin 1629, appelé la Journée des « Dupes. » Ce résumé du savant bibliographe ne serait pas complet si nous n'ajoutions que la seconde moitié du discours est un nouveau panégyrique des vertus et des excellentes qualités de l'éminentissime cardinal.

Après un exorde que nous voudrions avoir le loisir de citer ici, à cause du nombre et de l'élégante simplicité de ces périodes, Sirmond expose que « si la France a eu parfois quelque chose à « craindre depuis environ cent ans en deçà, l'on ne peut douter, « que ce n'ait esté des Huguenots au dedans, et des Espagnols en « dehors », deux torrents envahisseurs dont Louis XIII a su arrêter la marche; puis il montre à la France, « s'élevant depuis le temps « du feu roy, une faction insolente et puissante, un party fondé « sur un grand nombre de bonnes places, fortifié de beaucoup d'in- « telligences estrangères, cimenté des intérests de plusieurs grands « et tellement appuyé d'ailleurs sur ses propres forces, que tout ce « que les roys précédents avoient gagné par tant de batailles et « tant d'armées, estoit d'avoir fait de leurs Edicts de paix autant « d'exemples que l'on se peut soulever contre le Louvre, non-seu- « lement avec impunité, lorsqu'on est le plus faible, mais avec ré- « compense lorsqu'on est le plus fort..... »

Cette définition fort remarquable du parti sans cesse renaissant des princes et des mécontents, est suivie d'une description très-vivement détaillée de ses menées, de ses cabales, de ses animosités, de ses défections, de ses alliances étrangères et de ses lâchetés. Et cependant le roi, sans leur secours et malgré eux, a ruiné tous ses ennemis : après les expéditions de la Rochelle et d'Italie, il semblait qu'il n'y eût plus rien à craindre : mais ce parti poursuit de ses calomnies les plus odieuses le cardinal qui a pris une si grande part à toutes ces belles actions, le rend suspect au roi, demande sa retraite.....

« Voyez-vous, sire, cette foule importune de gens, à qui, la « plus superbe et la plus spacieuse ville de l'univers devient tous « les jours plus estroite à mesure qu'elle devient plus grande, se « figurans que le monde n'est bien fait qu'autant qu'il va selon ce

« qu'ils désirent, et comptant entre les désordres publics tout ce « qui ne s'accommode pas à leurs intérêts particuliers? Quelque di- « versité de conditions ou de couleurs qui les distingue entre eux, « ils se ressemblent tous en ce point, que des meilleurs conseils « que vous prenez de vous-mesme, ou que vous recevez d'autruy, « rarement en approuvent-ils aucun, s'il n'est moins advantageux « à vos peuples qu'à leurs desseins. Ils n'ont point d'autre pierre « de touche en cela que leur utilité. Si l'un n'emporte le bénéfice « qu'il guette au passage, si l'autre ne parvient à quelqu'un de ces « honneurs de l'espérance desquels il nourrit la vanité de son am- « bition : si celuy-là ne rencontre la faveur qu'il cherche, pour « avoir une pension sur les menus plaisirs; si celuy-ci ne demeure « en possession de faire dans l'exercice de sa charge, toutes ces « grivelées que la corruption des mœurs a tournées en coustume, « et la coustume en art; bref, si chacun n'obtient ou ne fait tout ce « qu'il poursuit et tout ce qu'il veut; ceux qui gouvernent gastent « les affaires, il en faut mettre à leur place qui facent mieux..... « Mais veut-on faire changer de langage à ces graves censeurs, qui « portent sur le sourcil le restablissement du royaume, et remédier « promptement aux malheurs qu'ils déplorent? Il n'est pas besoin « d'une convocation d'Estats, ou d'une assemblée des notables, cela « seroit trop long. Que l'on coiffe seulement d'une mithre la teste « de l'un, que l'on envoye un brevet de Mareschal de France à « l'autre, qu'on laisse entrer au petit coucher celuy-là, qu'on per- « mette à celuy-ci de grabeler à son aise sur les deniers qu'il « manie; ce n'est déjà plus ce que c'étoit; tout va le mieux du « monde : le roy ne fut jamais mieux conseillé, ny jamais le royaume « plus florissant..... »

Voilà de bonne satire, une peinture vraie dans tous les âges de l'éternel parti des mécontents et nous conviendrons volontiers que Pellisson n'avait pas tort de placer ce discours à côté des bons morceaux de Balzac; on voudrait tout citer et l'on n'a que l'embarras du choix. Il faut nous borner, et nous sommes forcés de rester dans les principes généraux de la polémique sans aborder le détail des discussions politiques, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin; mais ceci suffit pour connaître la manière de l'écrivain, et nous n'hésitons pas à ranger Sirmond, pour la noblesse et la netteté du style, parmi les meilleurs prosateurs de la première moitié du dix-septième siècle. « Sa prose », dit le contemporain Pellisson qui savait apprécier les belles choses, « marque beaucoup de génie « pour l'éloquence, son style est fort mâle : il ne manque pas d'or- « nements... » Nous verrons même bientôt en citant certains passages de la lettre de change à Nicocléon, que Sirmond se rapproche

beaucoup plus de Pascal que de Balzac : il est en général plus moderne, plus naturel et beaucoup moins recherché que le grand épistolier, le rénovateur et maître de ce temps. M. Marcou a déjà eu occasion de le remarquer avant nous dans son étude sur Pellisson : le stylede notre polémiste, malgré quelques agencements de phrase tout latins que l'usage a rejetés, malgré quelques images forcées, a souvent de l'éclat et toujours de la noblesse : l'allure de la phrase est ferme, les incidentes encore nombreuses sont courtes; le tissu se serre et le trait se place habilement à la fin de la période. L'enflure de Balzac, dit M. Marcou, n'est plus de la santé; la force de Sirmond est déjà de l'éloquence.

L'avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvements du royaume, par le sieur Cléonville (nouveau pseudonyme de Sirmond) présente les mêmes caractères. Pour ne pas trop charger cette notice, nous citerons seulement ce passage du préambule :

« ... Que fut à le bien considérer, le dernier siècle qu'un long « tissu de perfidies, de rébellions, de partialitez, de vengeances et « de ruines, dont l'hérésie de Luther et l'ambition de Charles- « Quint nées presque ensemble sous un mesme climat, remplirent « malheureusement ce royaume? Le peuple, sur qui tombe d'ordi- « naire toutes les incommoditez de son temps, comme les mauvoises « humeurs du corps sur les parties faibles, gémit encore dans le « souvenir des calamitez passées, et dans le sentiment des pré- « sentes. Auquel, le Roy prenant, selon sa bonté singulière, la part « que la raison lui donne en tout ce qui regarde le bien de ses su- « jets.., Sa Majesté touchoit presque du doigt le but qu'elle s'étoit « proposée et se préparoit à nous faire gouster le fruit de ses la- « beurs, quand, lorsque nous y pensions le moins, voilà que tout « à coup on vit s'élever autour du Louvre cet espais nuage, qui « s'estant étendu depuis jusqu'en Lorraine d'une part, et jusqu'en « Flandre de l'autre, trouble maintenant toute la France de l'ap- « préhension des mesmes désordres, dont nous pensions être sortis... « Malheur étrange que nous n'ayons point de plus grands ennemis « que nous mesmes!... Que dira la postérité quelque jour de ces « François dénaturez, *qui pour advancer leurs injustes ambitions*, « *reculent les bonnes destinées de notre Patrie!...* »

Ce qui nous frappe le plus dans les réflexions philosophiques dont Sirmond accompagne toujours ses tirades, c'est l'application que nous pouvons en faire nous-mêmes au temps présent : Nous y trouvons même un des caractères qui auraient dû sauver son œuvre de l'oubli. Combien vraies se trouvaient ces dernières phrases au mois de mars 1871! Combien vraies se sont-elles malheureusement encore trouvées depuis!

Mais à qui faire remonter la responsabilité de ces désordres! Pour mettre en défaut d'avance les injures grossières de Mathieu de Mourgues, Sirmond se garde bien d'en accuser directement la mère et le frère du roi. « Je ne nomme et n'offense encore icy personne : « Que si davanture quelqu'un venoit à se figurer, que ce que je « viens de dire touchast en quelque façon du monde les deux pre- « mières testes de ce party qui se forme sur la frontière dans leur « esloignement, qu'il perde cette opinion... Quand l'éminence de « leurs mérites ne me seroit pas en la vénération, où je l'ay toujours « eüe, la dignité de leurs rangs me retiendroit dans le respect qui « leur est deu. Je vénère trop religieusement la Majesté du Prince, « pour m'espandre en paroles si licentieuses contre ceux qui le tou- « chent de si près... »

Cette tactique était fort habile, car Mathieu de Mourgues revenait sans cesse, sur l'injure faite à la Majesté royale dans la personne de la reine-mère : mais de même que le libelliste protestant de son respect pour le roi, s'attaquait à son ministre, le cardinal de Richelieu : ainsi Jean de Sirmond déclarait n'avoir en vue que les perfides conseillers de la reine-mère et de Gaston.

Pellisson donnant une nomenclature des ouvrages de Sirmond, dit qu'il « a ouï estimer l'*Advertissement aux provinces* comme son « chef-d'œuvre. » Nous ne trancherons pas aussi nettement la question, mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret que cette brochure et celle du Coup d'Etat soient si peu connues aujourd'hui. L'auteur avait pris le pseudonyme de Cléonville par allusion, dit-on, à la ville de Clermont en Auvergne, voisine de Riom son lieu de naissance. Il avait pour habitude, du reste, de modifier sa signature à chaque nouvel ouvrage, afin de donner plus facilement le change à ses adversaires. Mathieu de Mourgues, qui l'année suivante répliqua vivement, en publiant l'*Avertissement de Nicocléon à Cléonville sur son Avertissement aux provinces*, s'imagina que Cléonville cachait le fameux Père Joseph, l'Eminence à la robe grise, le confident et le bras droit de Richelieu. L'abbé Richard, auteur d'une vie du P. Joseph, qu'on a réimprimée dans la collection des *Archives curieuses de l'Histoire de France*, en 1838, a partagé la même erreur à sa suite, mais l'abbé de Saint-Germain reconnut plus tard sa méprise, car dans son violent pamphlet intitulé : l'*Ambassadeur chimérique*, il donne à Sirmond les titres de duc de Sabin et de marquis de Cléonville : c'était lui reconnaître bien nettement la propriété de ces deux pseudonymes.

Quoi qu'il en soit, que Saint-Germain ait cru l'*Avertissement*, du P. Joseph, ou de Sirmond, il prend une allure singulière dans sa virulente réponse intitulée : *Advertissement de Nicocléon à Cléonville* ;

il reconnaît la modération du ton et la politesse exquise de son adversaire, mais il n'a garde de l'imiter : « Cléonville, ce n'est pas « l'appréhension de ton style, mais l'horreur de ton discours, qui « m'a fait dire, après avoir leu ton escrit, ces paroles de David : « Sauvez-moi, Seigneur, parce que les vérités ont été affaiblies ou « fardées par les enfants des hommes. J'ay recogneu que tu avois « eu plus de soin de faire un bel ouvrage, que de le rendre bon, « et que ton dessein a été d'acquérir la réputation de gentil écri- « vain, plus tost que d'homme de bien. Ton mensonge peut passer « parmi les esprits communs, pour une assez jolie et assez bien « parée desbauchée ; mais les plus relevez diront que tu es semblable « à cet ouvrier, qui estant dans le désespoir de ce qu'il ne pouvoit « peindre Hélène avec quelques traits de beauté, se résolut de la « couvrir toute d'or... »

Ce préambule est tout miel : le ton change tout d'un coup, et l'on doit lire ce qui suit, malgré le dégoût qui vous saisit bientôt, si l'on veut se faire une idée exacte du procédé de polémique appliqué par l'Agence de Bruxelles :

« ... Le sieur Des Montagnes avoit fait voir ses menteries ves- « tües en furies [1], tu les habilles en nymphes : ses flatteries estoient « puantes, les tiennes sont parfumées ; il aboyoit comme la Cha- « rybde, tu chantes comme les sirènes ; il donnoit du poison dans « une escuelle de terre, ; tu le présentes dans un verre de cristal ; « il a meslé le sublimé dans du pain bis, tu l'as glacé sur du mas- « sepain ; sa bave étoit celle d'un sale crapaud, ton venin est celuy « d'un serpent bien émaillé... » Ouf ! si le lecteur veut continuer, qu'il se procure le *Recueil de pièces pour la défense de la Reyne-mère du Roy très-chrétien.* Nous ne nous sentons pas le courage de nous enfoncer plus avant dans ce bourbier : mais il fallait faire un pas dans le cloaque : triste privilége du chercheur scrupuleux, qui veut connaître à fond l'histoire littéraire d'une époque déterminée.

René Kerviler.

La suite prochainement.

[1] Il est bon de noter que le sieur des Montagnes n'est autre que Sirmond lui-même, comme nous allons le voir bientôt.

L'IDOLE

ÉTUDE MORALE [1]

QUATRIÈME PARTIE

I

L'amiral d'Avrigné, dans sa calèche légendaire, conduit en poste par deux marins, venait d'arriver à Vannes et de mettre pied à terre devant l'hôtel de Verteilles. On l'introduisit dans le grand salon Louis XV. Le marquis, informé de la visite inattendue de son parent qu'il croyait à Brest, lui fit dire qu'on achevait de l'habiller : Parbleu ! grommela l'amiral, il faut se soigner quand on a fait de sa maison le refuge des belles !

Il se mit à examiner les peintures délicates des panneaux, et s'en prit aux personnages féminins qu'elles représentaient. On vit bien qu'il en voulait surtout au sexe gracieux et faible : Dieu ! fit-il, que ces bergères sont sottes !

M. d'Avrigné avait ce jour-là sur le visage des teintes bien plus foncées que de coutume ; la vieille rose était devenue cramoisie ; des contractions subites et bien incommodes agitaient le mol embonpoint de ses joues et son triple menton ; il alla ouvrir une croisée, il lui fallait de l'air.

Tout en traversant le salon, il continuait de se parler à lui-même : « Au diable ! disait-il, le maladroit ! Eh ! non, il n'a montré, au contraire, que trop d'adresse. Si j'avais prévu... Eh bien quoi ! Pouvais-je ne point lui faire apprendre l'escrime ?... Qui m'aurait dit qu'il en abuserait un jour, et que mon agneau se changerait en loup ?... Je ne l'ai jamais connu querelleur, mais il paraît qu'il est chatouilleux, le beau sire... Chatouilleux, oui-dà !... C'est ma faute.

[1] Voir le *Correspondant* des 25 janvier, 10 et 25 février 1876.

Pourquoi l'ai-je envoyé si vite à ce méchant baron enragé?... Hector avait changé de sentiments envers nous... Qu'est-ce que ces hommes sans règle?... Des girouettes. Il fallait laisser tourner et grincer un peu celle-ci... Le baron avait envie de Robert... J'aurais pu négocier un rapprochement pour moi-même... J'aurais accompagné mon brave innocent à Kernovenoy, je l'aurais gardé... Ce n'est pas sous mes yeux peut-être que le baron eût osé lui donner un homme à tuer par procuration... Peste! qu'il parle à présent de l'inutilité des gendres!... Il connaît assez bien l'art de s'en servir... Oh! oh! nous voilà bien tous maintenant et lui le premier... Il y a mort d'homme... Pourquoi? L'énigme n'est pas gaie... Mais si j'en comprends un mot, je veux... Je ne sais rien, si ce n'est que la petite châtelaine en révolte a pris la clef des champs et mon hussard le chemin de sa garnison... Trois lignes de Robert m'apprennent qu'un de ses anciens camarades d'école, le comte de Briey... Je l'ai connu... on l'appelait le beau géant, car il avait six pieds et une superbe figure; ou bien encore le chevalier, à cause de son humeur sentimentale... Le sentiment ne réussit jamais en ce monde... Aussi l'ont-ils envoyé dans l'autre... Robert me donne à entendre que le jeune homme ayant obsédé sa cousine d'une poursuite outrageante, il a été forcé de l'appeler en duel sur l'avis du baron... Sur sa mise en demeure plutôt, sur ses insinuations et ses exigences... Pouah! décidément Hector devient un vilain homme... Il aurait bien pu opérer lui-même!... Mais le plus obscur en tout ceci, c'est la fuite de ma nièce... »

Et l'amiral cherchait à se guider dans ces ténèbres.

Si ce duel avait causé tant d'horreur à Mlle de Kernovenoy, il fallait donc croire que la « poursuite outrageante » ne lui déplaisait point. Aurait-elle aimé ce Briey?... Rien de plus vraisemblable... Quoi! si soigneusement élevée!... Oh! oh! le cœur des femmes ne reconnaît qu'un maître, et c'est ce maudit sentiment, la cause de toutes les sottises!... Myriam, dans son indignation et sa douleur, n'avait pas hésité à quitter la maison paternelle... Qui lui aurait cru tant de hardiesse à la tranquille et sévère petite fée? Oui, oui, elle aimait ce malheureux jeune homme.

— Mais alors, on a joué mon fils! s'écria l'amiral. Nous sommes ruinés, car c'est nous qui avons tué... Et pourtant!... Elle sait bien que Robert n'a été que l'instrument et que son père était la pensée... Et puis nous vivons, nous autres. A nous l'avenir!

Il tomba dans des réflexions encore bien plus profondes, car il débattait mentalement la meilleure politique à suivre en une si fâcheuse affaire; et il avait bien envie, ce Machiavel de mer, d'accuser son fils devant Myriam, tout en plaidant en sa faveur les

circonstances atténuantes. Il est vrai qu'alors il faudrait les refuser au baron Hector, accabler le père: — Nous avons été la main, rien que la main, et, ma foi, nous étions bien forcés de nous défendre... Pourquoi nous avait-on conduits là? C'est à la tête qui a conçu ce méchant dessein qu'il faut s'en prendre... La tête seule a tout fait.

Ce moyen de se justifier pouvait être habile, mais il était délicat. L'amiral reconnaissait bien qu'il faudrait envelopper tout cela de beaucoup de voiles. Et son esprit travaillait toujours. M. de Verteilles se faisait attendre.

M. d'Avrigné se remit à parcourir le salon, en proie à une agitation insupportable. Tout à coup une idée lui vint, un joyau d'idée, une merveille d'inspiration, un éclair : — Si je voyais d'abord ma nièce! s'écria-t-il... Pourquoi pas?.. Je la surprends, j'accuse, je charge, je maltraite tout le monde devant-elle et Robert pour commencer. Je la confesse... et alors...!...

Il sonna. Le même valet qui l'avait introduit accourut : Ne pourrais-je, lui demanda M. d'Avrigné, être conduit auprès de Mlle de Kernovenoy?..

— Mlle de Kernovenoy n'est plus à l'hôtel...

L'amiral n'eut point le loisir de pousser plus loin l'interrogatoire. un nouveau visiteur était là sur le seuil, écartant rudement le valet et entrait.

— Hector! dit l'amiral.

Le baron fixa sur lui deux yeux sombres où s'alluma au même instant une si violente expression de moquerie, de compassion insultante, de joie cruelle et de défi que M. d'Avrigné en demeura étourdi d'abord et se prit à murmurer: Oh! oh! qu'y a-t-il donc au fond de l'aventure? A-t-on jamais rien vu de si méchant que ces yeux-là?...

Aussitôt ses épaules légèrement voûtées se redressèrent. Le baron devait pourtant bien savoir qu'il avait affaire à un beau joueur. La partie allait être serrée. L'amiral croyait bien avoir les atouts.

— Eh! mon beau neveu, dit-il, se faisant ironique à son tour, ce n'est pas en un moment où le chagrin vous visite que je voudrais me souvenir de certains nuages qui se sont élevés entre nous dans d'autres temps.

M. de Kernovenoy avait tressailli comme un malade qui sent l'acier du chirurgien mordre sa chair; mais il ne répondit pas.

— Aussi, reprit M. d'Avrigné je tiens à vous le dire tout de suite. Je pourrais attendre de vous des excuses pour le mauvais pas où vous avez engagé le capitaine Robert, je vous en dispense. Une explication me suffira.

— Je ne sais pas bien ce que vous voulez dire, riposta le baron Hector; les querelles de votre fils ne me regardent pas.

— Même eût-il reçu un coup d'épée pour vous servir?

— A-t-il reçu ce coup d'épée?

— Vous savez bien qu'il l'a donné... Il a tué un homme, *votre* homme...

Le baron fit un geste dédaigneux et sourit. L'amiral se redressait et grandissait toujours; il parut en ce moment avoir gagné une coudée.

— Savez-vous, dit-il, que Robert d'Avrigné n'a jamais menti? Or, il m'écrit positivement que c'est sur votre mise en demeure...

— Style d'huissier. On voit bien que tous les d'Avrigné veulent me faire mon procès, interrompit M. de Kernovenoy. Vous plairait-il de me dire ce que le capitaine a fait sur ma mise en demeure?.

— Il a provoqué cet ancien camarade...

— Sur ma mise en demeure, répéta le baron. J'aime ce mot. Votre capitaine ne ment pas; mais il comprend mal et ne parle pas bien.

— Du moins, il pense honnêtement! s'écria l'amiral et ce n'est point le lot de tout le monde. Il regrette à présent de tout son cœur ce qu'il a fait sur vos méchants conseils, et cet ancien camarade...

— Il le pleure?

— Cela ne vous paraît rien à vous d'avoir tué un homme!

Le baron eut encore un geste de dédain, encore un cruel sourire.

— Il ne l'a pas même tué, dit-il.

— M. de Briey n'est pas mort.

— Vraiment non. J'ajoute qu'il a quelque chance d'apprendre un jour ou l'autre l'intérêt que vous lui portez, car il ne mourra pas.

M. d'Avrigné fit un violent effort; la situation se trouvait entièrement changée: J'aime mieux cela, murmura-t-il.

— J'en suis sûr. Je connais votre humanité.

L'amiral se disait que M. de Briey étant vivant, si Myriam l'aimait ou seulement était disposée à l'aimer, ce jeune hommere devenait *l'ennemi*. La politique à présent commandait de suivre tout doucement le parti du père.

— Ah! reprit-il, c'est vraiment un peu différent. J'ai connu ce Briey. Il est construit de façon à pouvoir compter sur les forces de la nature. S'il vit, l'affaire est moins mauvaise.

— Pour lui? fit le baron sur un ton de raillerie sinistre.

— Tout peut encore s'arranger.

— Tout arrive...

— Je dois vous en vouloir un peu moins d'avoir employé Robert à défendre sa cousine.

— Parce que Robert a épargné celui qui outrageait Mlle de Kernovenoy?... Vous avez de la logique.

— Allez-vous dire que c'est sa faute?

— Certes, fit le baron d'une voix tranchante et glacée, je dirai que tout est sa faute. Si après cette aventure odieuse et qui va tourner au ridicule, Mlle de Kernovenoy s'est laissé entraîner à une démarche irréfléchie que vous connaissez...

— Je la connais.

— C'est la faute du capitaine d'Avrigné. L'indignation a égaré cette enfant, et plutôt que de se retrouver en face de l'auteur d'un acte si brutal...

L'amiral fit brusquement deux pas vers son neveu, et la main en avant : Attendez! dit-il.

Il se mit à rire bruyamment : Votre fille, reprit-il, aurait quitté le château pour éviter de rencontrer mon fils? Elle serait venue demander contre Robert un refuge à M. de Verteilles? C'est bien cela que vous voudriez me faire croire, n'est-ce pas?

— Je suppose, répliqua le baron, que vous le croyez, puisque je le dis. Votre fils n'en a pas douté, lui, car il a cédé la place. Une heure après le départ de Mlle de Kernovenoy, il se retirait...

— Cela est peut-être heureux pour tout le monde qu'il n'en ait pas douté, riposta l'amiral. Vous le connaissez à présent; vous savez, quand il croit son honneur entamé, comme il le répare! Je ne dirai pas au capitaine le rôle que vous lui avez fait jouer. Il est inutile de le forcer à rougir pour l'un de ses parents. D'ailleurs il y a des choses telles qu'un père est embarrassé de les faire voir à son fils, arrivé même à l'âge d'homme.

— Cependant, dit M. de Kernovenoy, avec la même froideur implacable, le capitaine a souvent besoin de lumières...

— Il a celles de la conscience, s'il n'a point celles de l'esprit, continua M. d'Avrigné. Et moi je crois avoir quelque peu des unes et des autres. C'est ce qui me sert à vous deviner enfin et à vous juger, baron Hector. Voici la seconde fois, si je ne me trompe, que vous nous signifiez notre congé. Eh bien, moi, je vais vous signifier votre arrêt.

— Fort bien ! dit le baron. Jugez-vous au moins souverainement et sans appel?

L'amiral le regarda fixement, puis se remit à rire :

— Ah! ah! dit-il, c'est terrible, mais c'est plaisant! non, mille fois non, je ne parlerai point... je remets, comme on dit, mon arrêt à huitaine... Vous êtes maintenant débarrassé de ce pauvre capitaine et vous devez en être aise... Sa vue était insupportable à votre fille. On a cessé de le voir... Vous venez apporter cette bonne nouvelle

Oh! vous allez être tendrement reçu. Ah! ah! vous avez pourtant pris le loisir de la réflexion avant de vous mettre en voyage, car mon fils a rejoint son régiment depuis quatre jours... Qu'attendiez-vous donc?... Grand Dieu que de patience!... Enfin, vous voici... Vous allez trouver Mlle de Kernovenoy près de M. de Verteilles et la ramener triomphalement chez vous... C'est un orage apaisé... Tout est bien qui finit bien. Ah! ah! je vous souhaite toutes sortes de prospérités et de contentements, baron Hector.

Il se dirigeait vers la porte, mais tout-à-coup revenant sur ses pas :

— Tenez! cria-t-il! vous aurez une vieillesse maudite....

Et cette fois, il sortit, gagnant l'escalier d'honneur et le grand vestibule de l'hôtel. Une autre porte de ce salon qui donnait sur 'appartement particulier de M. de Verteilles s'ouvrit au même instant et le vieux marquis parut dans sa douillette marron entrouverte, et comme toujours en grand habit d'un autre temps. Le baron Hector s'élança vers lui. Le vieillard, pour l'arrêter n'eut pas besoin d'un geste mais d'un regard seulement : « Vous aviez hâte de me voir, dit-il. C'est vous qui avez tardé, mon cher enfant, je vous attendais plus tôt.

Il y avait dans ces mots : « mon cher enfant, » adressés à un homme de quarante-six ans une mansuétude infinie. Rien d'amer ni d'accablant : c'était la pitié la plus tendre. Le baron Hector sentit fléchir sa colère, et involontairement baissa le front. Jamais le charme des ans et la puissance du respect n'avaient si bien défendu M. de Verteilles. Une lueur vraiment auguste illuminait ce vieux visage; la malice humaine y reparut dans un léger sourire.

— Je croyais, reprit le vieillard, que l'amiral vous faisait compagnie. Mais vous ne gardez pas envers lui les ménagements que vous avez toujours employés envers moi. Il vous aura cédé la place, non sans vous avoir querellé, et, là, mon pauvre Hector, n'a-t-il pas eu bien raison?

S'avançant alors d'un pas, il posa la main sur le bras du baron:

— Malheureux! dit-il; si vous lui aviez fait tuer son fils!

— Monsieur, dit le baron Hector, finissons, je vous prie. Vous parliez tout à l'heure du respect que je vous ai toujours témoigné et que vous méritiez...

— Je le méritais? interrompit le marquis; je ne le mérite donc plus? aurais-je, sans le savoir, perdu ce qui m'y donnait droit?

— Jusqu'à présent, riposta M. de Kernovenoy, avec une violence encore contenue, vous aviez donné à tous les nôtres de grands exemples de justice et de sagesse.

— Et tout cela s'est évanoui. Que voulez-vous? à mon âge, on est exposé à perdre les bonnes qualités qu'on a pu avoir. On baisse, c'est le mot; on retourne à l'enfance.

— Monsieur!...

— Mon Dieu! oui, reprit le vieillard, avec son charmant sourire, l'enfance de la vie éternelle.

— Revenons au respect que je vous ai toujours porté! s'écria le baron Hector. Ne comprenez-vous pas, monsieur, que je viens de vous en donner une nouvelle preuve en demandant à vous voir?

— Il me semble que, vous présentant chez moi, cette demande de votre part était assez naturelle.

— J'aurais pu ne point la faire...

— Et entrer ici comme en pays ennemi, mon cher Hector?

— J'aurais pu exiger tout d'abord que l'on me conduisît auprès de Mlle de Kernovenoy; et la rappelant à son devoir que votre étrange protection lui a permis d'oublier, j'aurais pu lui ordonner à l'instant de me suivre.

— Non, fit le vieillard, en secouant la tête, heureusement non! vous ne l'auriez pas pu. Je vous ai écrit pour vous informer que notre chère Myriam était venue me demander asile. Depuis, j'aurais dû vous écrire une seconde lettre.

— Pour m'avertir que ma visite était prévue et qu'elle serait inutile? Encouragée par vos conseils, ma fille s'est préparée sans doute à ne point m'obéir.

— Rien de pareil. Je suis aise seulement de vous apprendre que votre fille n'est plus dans cette maison.

— Vous en êtes aise! fit M. de Kernovenoy d'une voix convulsive en marchant vers le fauteuil où le vieillard venait de s'asseoir..... ..... C'est une moquerie trop sanglante! reprit-il. Ma fille n'est plus ici... Où est-elle? Je suppose que vous ne refuserez point de me le faire savoir.

— Et si je refusais?

— Ah! monsieur.... Voilà qui passe toute mesure. Prenez garde!

— Me ferez vous tuer aussi mon cher enfant?.. demanda doucement M. de Verteilles... Ah! je vous connais bien. Il n'y avait jusqu'à présent au monde que deux personnes qui pussent se croire à l'abri des éclats de votre colère. C'était votre fille et moi, votre vieux parent, le meilleur de vos amis. Mais je n'ignorais point que depuis quelques jours vous aviez fait un terrible pas sur le chemin des vertiges. Votre fille aussi le craignait, car elle m'a dit : Je ne veux pas qu'*il* me menace, je crois, monsieur, que j'en mourrais!

— Je la comprends bien, fit le baron, avec un rire égaré. Dans son indigne révolte, elle se soucie peu de me revoir.

— Et vous? reprit le vieillard, n'avez-vous aucune appréhension de vous retrouver près d'elle? je ne sais si la mémoire ne me manque point; mais il me semble qu'une semaine entière s'est écoulée depuis qu'elle a quitté Kernovenoy. Vous auriez pu accourir le lendemain, le jour même. L'avez-vous fait? Si, en ce moment, je vous disais : Elle est là, dans la chambre voisine, ouvrez cette porte. N'hésiteriez-vous pas?

— Vous vous trompez! s'écria M. de Kernovenoy, car je n'ai point de doute sur ce qui m'attend quand je reverrai votre protégée, monsieur; je suis sûr de la trouver bien armée contre moi par vos soins. Or, sachez que, de mon côté, je suis prêt à me montrer tel qu'on ne m'a jamais vu. Ce sera la plus effroyable lutte de ma vie; mais je la soutiendrai jusqu'au bout. Ma fille n'est qu'à moi, et pourtant on a osé me la prendre.

— Qui dit que Myriam n'est pas avant tout votre bien? répliqua le vieillard d'un ton grave. Elle a été formée de votre sang. Le vase était exquis et vous l'aviez rempli de tout le meilleur parfum de votre pensée. Pourquoi faut-il que vous vous soyez abandonné à un amour excessif de votre œuvre?...

— Si l'œuvre était belle, continua le baron, avec la même véhémence, l'ouvrier méritait donc mieux que l'ingratitude. Allons! monsieur, assez de paroles pour déguiser le tort cruel que vous m'avez fait. Je suis le père, je serai le plus fort, quand je voudrai l'être. Ne me réduisez pas à employer de fâcheux mais de sûrs moyens pour me faire rendre Mlle Kernovenoy. Encore une fois, où est-elle?

M. de Verteilles leva lentement la main, comme pour témoigner qu'il allait parler malgré lui.

— Je me flattais, répondit-il, de vous avoir fait entendre ce qu'il est si pénible de vous dire. Myriam vous aime toujours, mais elle est déterminée à ne pas recommencer de vivre à vos côtés. Elle ne veut point que vous l'exposiez à la tentation de céder à de certaines pensées qui lui conseilleraient de vous retirer une part de son cœur.

— Ah! fit le baron, que voilà une belle phrase et bien parée! Elle ne l'aurait point trouvée autrefois. Dites-vous qu'il y a sept jours seulement qu'elle m'a quitté. Elle a donc rencontré de bons maîtres pour la former si bien en une semaine. Mais croit-on me faire tomber dans ce piége?...

— Ce n'est pas un piége, fit le marquis; c'est un abîme. Vous vous y êtes précipité vous-même, mon pauvre Hector. Un abîme!

Voilà bien le mot, et ce n'est pas trop dire. Vous avez brisé entre votre fille et vous le charme de la confiance et le lien du respect. Que restait-il alors ? Un amour sans règle. Soupçons et tyrannie de votre côté, déception, douleur et crainte de l'autre, voilà votre œuvre nouvelle, si différente de la première...

— Où est Myriam ? s'écria le baron Hector. Ne perdons point de temps. Je suis à bout de patience, monsieur. Où est-elle ?

— Vous l'aviez accoutumée à lire dans votre pensée. Tout à coup le miroir s'est terni, et dans cet obscurcissement qui lui faisait peur, elle a vu se peindre de détestables images. Hector, quel déchirement pour cette enfant, lorsqu'elle a dû se dire : Voilà donc fond de cette âme, que je croyais sans tache ! Toute cette tendresse était de l'égoïsme, toute cette adoration n'était que brutalité et qu'orgueil...

— Où est Myriam ? répéta M. de Kernovenoy, les mains crispées, les dents serrées.

— L'idée ne vous est-elle jamais venue que dans ce désenchantement amer, Mlle de Kernovenoy ait pu chercher un refuge d'où vous ne sauriez plus l'arracher, car ce serait un scandale ?

Le baron pâlit, ferma les yeux, chercha un appui à la tablette de la cheminée : Elle n'est pas au couvent ? murmura-t-il.

— Si elle n'y est point, répliqua M. de Verteilles, veuillez bien m'en avoir quelque reconnaissance à moi qui ne lui ai pas permis de s'y rendre. Il est beau d'entrer au couvent, il est toujours fâcheux d'en sortir. Aussi Myriam n'en serait-elle point sortie. Cependant je la connais, elle n'est pas faite pour y vivre. C'est apparemment une grâce particulière, et lorsqu'on ne l'y apporte point, on y meurt.

— Eh bien ! monsieur, fit le baron, est-ce que cette fin vous fait peur ? C'eût été le complément de votre ouvrage.

— Taisez-vous ! dit le vieillard en se levant. Voilà bien le pire malheur des situations fausses et des passions qui mentent à la nature et à la justice. On s'y abaisse jusqu'à ne pouvoir plus porter un regard droit vers les âmes honnêtes ; on méconnaît, par envie furieuse et désespérée, la loyauté et la sincérité des autres. Vraiment, monsieur, cette fin dont vous parlez d'une voix si dure, eût été mon ouvrage ? Quant à vous, oh ! vous en auriez été innocent !... Savez-vous bien que tout ce que vous dites depuis une heure suffirait à justifier le départ de Mlle de Kernovenoy ? Vous m'avez fait entendre tout à l'heure que vous aviez un moyen sûr de recouvrer Myriam. Invoquez-le donc, ce moyen !... Mais croyez moi, si vous allez auprès des juges, tenez-vous bien sur vos gardes !... Ils vous écouteraient et ils diraient : c'est un esprit égaré. Devons-nous lui rendre sa

fille? Et puis, pensez-vous que l'histoire de ce duel exécrable n'arrive pas jusqu'à eux? Savez-vous si le capitaine d'Avrigné, votre instrument et votre dupe, n'est pas déjà recherché? Il se taira sur l'instigateur du combat; mais il a moins d'esprit que d'honneur, je vous en avais averti, et vous avez bien profité de l'avertissement. Il se croira bien fermé, le pauvre capitaine; on le devinera, et les juges diront encore : Quel est ce père sans autre foi que son orgueil, sans autre loi que ses désirs, ce père sans frein et sans scrupules? Est-ce un guide pour une fille de vingt ans? Nous voyons bien qu'en d'autres temps c'était un autre homme, qu'il a entouré d'admirables soins les premières années de son enfance, qu'il s'était plu à remplir cette jeune âme de toutes les délicatesses et de toutes les noblesses, de toutes les pensées libres et pures. Ce changement aujourd'hui n'offre que plus de menaces. Il avait fait une merveille. Ce n'était donc que pour se livrer plus tard à la méchante étude de tout ce qui pourrait la détruire. Il avait fait un ange, il s'est joué à lui couper les ailes. Il ne lui avait fourni que les plus parfaits exemples et il s'est ensuite donné le plaisir abominable de lui faire voir le spectacle de sa chute. On ne détruit pas ainsi sa tâche et son bonheur, quand on est un être doué de raison... Alors ils prononceront la sentence. Je crois l'entendre : C'est un fou! c'est un fou!

— Monsieur...

— L'abîme! L'abîme! que je vous ai montré!... Il n'y a plus que le temps et votre repentir, baron Hector, qui puissent le combler. Non, n'invoquez pas les juges! Ils penseraient comme moi qu'aucun rapprochement n'est plus de longtemps possible, après la cruelle affaire de la forêt, entre un père tel que vous l'êtes devenu, et une fille telle que vous avez faite la vôtre de vos mains. Ils pourraient décider que Mlle de Kernovenoy restera sous la garde, soit du marquis de Verteilles, soit de la mère Sainte-Marthe qui la demandent tous les deux, jusqu'au moment de son mariage... Mais vous savez déjà qu'elle préférerait demeurer avec moi.

... — Jusqu'au moment de son mariage? s'écria le baron avec un rire convulsif... Ainsi vous prendriez ma place, vous prendriez mes droits!... Oserai-je vous demander quel sera le mortel heureux qui pourrait agréer au nouveau père de ma fille?... Allez, je le devine aisément... Je ne vous apprendrai point que l'adversaire du capitaine d'Avrigné, le vaincu dans le combat dont il vous plaît de jeter sur moi le poids tout entier...

— Si vous n'en devez porter que la moitié, interrompit le vieux marquis, ne commencez-vous pas à la trouver déjà bien lourde?

— ... Je ne vous apprendrai point qu'il n'est pas mort.

— Je le sais. Mais il paraît que travailler à faire puis à défaire un cœur n'enseigne pas à le connaître. Je suis fâché d'avoir à vous dire que Mlle de Kernovenoy, l'aimât-elle à en mourir, n'épousera pas M. de Briey.

— Elle ne l'épousera pas?... Ah! cela je le crois bien!

— Elle ne se donnera pas à celui qui a été frappé par vous ou par une main que vous dirigiez. Il lui semblerait impie de devenir la femme de l'homme qui ne peut plus que vous haïr.

— Vous le lui reconnaissez donc, à lui, ce droit à la haine!... Mais à moi vous le déniez!

— Et n'ayant pu appartenir à celui qu'elle aurait distingué peut-être...

— Cela, vous l'avouez encore! s'écria le baron, ou plutôt vous ne prenez point la peine de me le cacher... Elle l'aime!

— Je vous prie de me laisser achever... Si Mlle de Kernovenoy aime M. de Briey, je ne le sais point et je ne dois pas le savoir; vous comprendrez pourquoi tout à l'heure, Je vous répète que n'ayant pu être à celui qui sans doute lui aurait paru digne d'elle...

— Il vous en prend bien d'avoir quatre-vingts ans, fit le baron, car, en insistant, vous n'avez sans doute d'autre intention que de me braver!

— ... Elle a formé le projet de n'appartenir à personne.

— Alors, je vous entends, dit M. de Kernovenoy plus calme, mais plus sombre. Le roman revient à la réalité. Il ne s'agit plus pour Mlle de Kernovenoy de mariage, mais tout simplement d'attendre sa majorité qui la rendra libre de ne point vivre sous mon toit.

— Pensez-vous que ce serait une situation, cela, pour ma chère révoltée? demanda le vieillard, en reprenant sa place dans son grand fauteuil, et en joignant les mains d'un air rêveur... N'en imaginez-vous pas une autre qui la protégerait mieux et l'entourerait de plus de respects?

— Je crois, fit le baron, qu'après m'avoir signifié vos ordres, vous me demandez maintenant mes conseils. Je n'en donnerai point. Il suffirait que votre chère révoltée sût qu'ils viennent de moi pour refuser de les suivre. Ma fille m'a retranché de sa vie...

— Vous qui avez gâté la sienne à son aurore, acheva M. de Verteilles, ayez donc le courage de ne pas vous plaindre... Et puis, reprit-il, avec ce furtif sourire qui glissait parfois comme un rayon parmi les rides de son vieux visage... Et puis, vous êtes un ingrat, car je vous ai rempli tout à l'heure d'une joie coupable, mais d'une immense joie, baron Hector. Je vous ai dit que votre fille ne serait

à personne. Voilà qui devrait vous adoucir. Elle n'aimera personne plus que vous. Je vous ai dit aussi qu'avec le temps vous ne devriez point désespérer de reconquérir tout son cœur...

— Il ne me faut donc plus que de la patience, répondit M. de Kernovenoy... Ah! monsieur, que je dois avoir, en effet, de reconnaissance à elle et à vous... Mais encore qu'entendez-vous par ce travail du temps? Sera-ce long? Combien d'années? Car il ne s'agit pas de mois ni de semaines... Oh! je ne m'abuse point! Que dois-je faire pour abréger mon épreuve? Vraiment ce serait un spectacle nouveau et tout à fait édifiant, qu'une fille imposant une pénitence à son père!.. Quelle pénitence?.. Si elle était embarrassée pour en fixer la nature et la durée, vous serez là encore, toujours là pour la guider, je pense....

— ... Pourquoi non? murmura le vieillard.

— Monsieur, je vous ai dit déjà que vous me braviez!...

— Vous auriez tort de le croire, fit le marquis sortant de son rêve. Je ne viens pas de répondre à vos dernières paroles que je n'ai pas mêmes entendues... je songeais...

— A votre chère révoltée.

— Au mari que nous pourrions lui trouver et qui lui permettrait de vivre loin de vous honorablement, suivant le monde et suivant ses désirs.

— Et malgré ma volonté... qu'on ne forcera point!... Mais que parlez-vous de mari? Il me semble, monsieur, que vous allez vous contredire.

— Point du tout... un mari qui serait un autre père... ou plutôt, murmura le vieillard, un aïeul!...

M. de Kernovenoy vint se placer devant le fauteuil et se croisa les bras. Tous deux se regardèrent. Le marquis se leva! — Ma pensée m'était échappée déjà tout à l'heure, dit-il... Pourquoi non?

Une lueur violente, puis une ombre farouche se succédèrent sur le visage du baron Hector. Ses lèvres s'ouvrirent, et il n'en sortit aucun son articulé. Il leva les bras en l'air et les laissa retomber le long de son corps, puis, tout à coup, s'inclina devant le vieillard, et toujours sans avoir dit un mot, il sortit.

M. de Verteilles le suivit des yeux, puis écouta le bruit de ses pas dans le grand escalier sonore : Cet homme est fort, dit-il à demi-voix; mais ses passions seront toujours plus fortes que lui. Ces furies ne lui permettent point de les déguiser sur son visage. J'y ai lu d'abord une joie sans réflexion et sans bornes... Un mari tel que moi lui convient pour sa fille, il n'aurait jamais osé le rêver... Je suis à ses yeux comme un vieux couvent mondain et pourtant je ne suis pas le couvent qui lui fait peur... Moi je fais rire... Ah!

délicieuse surprise pour lui, d'abord!... O redoutable égoïsme!... Mais la seconde pensée qui lui est venue?... Elle ne m'a pas échappé plus que l'autre... Il s'est dit que je ne durerais pas assez longtemps et sa joie cruelle s'est évanouie... Si je mourais avant deux ans, Mme de Verteilles retomberait en réalité sous la puissance paternelle, puisque son curateur légal, ce serait son père. Il me faudrait donc, si je commettais cet acte de ridicule folie aux yeux du monde pour ranimer une jeune âme et lui rendre avec l'espérance le goût de vivre, il me faudrait durer deux ans... Dieu le voudra peut-être.

Le vieillard s'achemina vers son oratoire.

— Tout bien pesé dans ses détestables balances, disait-il, Hector emporte d'ici plus de contentement que de crainte. Il renonce à la pensée de reprendre Myriam par la force et il ne m'a pas contraint à lui dire qu'elle habitait, en ce moment, ma terre de Saint-Hélio, Qu'il l'apprenne maintenant il n'essaiera plus d'aller l'y chercher.

II

Il ne faisait pas bon dire au commandant Humbert qu'il avait vieilli depuis six mois, car il protestait de toute sa force : — Parlez-vous de ma guenille mortelle? j'avoue que je ne la défends plus. Quant au cœur, je ne l'ai jamais eu si jeune. Je sens en moi tout un printemps qui se greffe sur mes automnes.

— C'est comme la campagne du bon Dieu; ça lui arrive tous les ans.

— Je vais fleurir, capitaine Gourmalec.

— Fleurs de la Toussaint, grommelait alors Jean-Pierre Gaspard Gourmalec, car l'interlocuteur du commandant, c'était lui lorsqu'il venait visiter à Carnoüet le vieil officier et le comte Maxence *son fils*. Tous deux étaient devenus ses hôtes dans son héritage paternel. La maison était située au bord de l'eau; la rivière de Veyle coupait la forêt, on n'apercevait de toutes parts que la ramure sempiternelle. Jean-Pierre Gaspard n'avait jamais aimé son héritage; il disait en secouant la tête : Le bonhomme, mon père, aurait pu faire son nid un peu plus bas, regardant la mer qui n'est pas bête comme les arbres et qui répond quand on lui parle; mais il avait été soldat, le vieux brave. Que voulez-vous! on ne se change point.

Ce jour-là, le ciel était assez léger; après une nuit pluvieuse et un chaud soleil matinal, la forêt avait beaucoup verdoyé. Partout la feuille faisait craquer le bourgeon; cette jeune verdure tendre et brillante se répandait comme un ruissellement d'émeraudes, parmi

la rouille de l'hiver, sur les bras noirs des géants de la chênaie. L'herbe des clairières était en fleur ; en fleur aussi les aubépines qui bordaient les enclos du village. La Veyle lentement gonflée par la marée retournait vers sa source, le limon bouillonnait à la surface du flot et le couronnait de taches blanches. Un chasse-marée montait, remorqué par un canot où deux hommes maniaient la rame ; une femme tricotait assise à l'avant de l'embarcation et chantait pour marquer la cadence.

Elle était jeune. Aussi interrompit-elle brusquement sa chanson monotone en apercevant un homme à la fenêtre supérieure du logis. La surprise l'avait rendue muette. Vivant parmi des marins, race athlétique, il ne lui était peut-être jamais arrivé de rencontrer un si imposant compagnon que celui qui se tenait à cette croisée. Sûrement, elle n'en avait jamais vu de si beau. Les deux rameurs s'aperçurent de l'effet que cette apparition produisait sur elle.

Holà! fillette, dit l'un d'eux en riant, remets tes prunelles dans ta poche.

C'était le père. L'autre plissa le front; c'était le fiancé. La fille baissa les yeux sur son tricot, le chasse-marée gagna du champ. Le comte Maxence, de la fenêtre, interrogea Gourmalec assis avec le commandant sur la berge et ce fut celui-ci qui répondit.

— Où va cette embarcation? demandait Maxence.

— A Pléneuf, mon beau curieux.

Gourmalec savait bien que cette réponse-là n'était pas au gré du comte et ne lui suffisait point : — Après cela, dit-il, la Veyle n'est plus navigable. On trouve une barre qui arrête la marée. Pléneuf est à deux lieues d'ici et à un quart de lieue de Saint-Hélio.

Maxence rentra dans sa chambre. Le commandant souriait.

— Vous le voyez, dit le marin. Il n'a point d'autre pensée.

— Il n'en aura jamais d'autre.

— Et cela vous plaît?

— Cela me ravit, capitaine.

— Vous étiez moins content, quand vous passiez les jours et les nuits à le veiller dans la maison de Martin Bataille. Il était sans mouvement, comme mort.

— Il respirait. Vous et moi, nous ne cessions pas d'espérer, mon brave Gourmalec.

— Le médecin point. Il s'en allait partout disant : C'est fini. Si bien qu'on l'a cru.

— Maxence n'est mort ni du coup d'épée ni du médecin. Mais, parbleu! vous me rappelez tous les logis que j'ai habités avec lui depuis six mois pour le servir. Quel vagabondage, capitaine! D'abord la maison de Vannes, puis celle de la veuve au village Kerno-

venoy, une caverne! Je n'ai jamais rien vu de si noir. Puis la belle chaumière de Martin Bataille construite avec tant de complaisance pour le vieux serviteur par le maître, qui depuis l'en a chassé...

Jean-Pierre Gaspard exprima sa pensée par un claquement des lèvres qui lui était particulier : — Ne me parlez pas de votre baron Hector, dit-il. *Ça me dessèche.*

— Vous aurez votre grog tout à l'heure. Mon énumération n'est point finie. Donc nous avons habité la maison de Martin Bataille, enfin la vôtre, capitaine, que vous nous avez généreusement prêtée. L'idée me vient que nous déménagerons encore, et si quelque jour, nous allions prendre nos quartiers à bord de la *Jeune Anna*, je n'en serais pas étonné...

— La *Jeune Anna* est en mer avec mon second, fit le vieux marin d'un air maussade; j'ai peur de ne plus aimer la mer comme autrefois. C'est votre faute.

— Point la mienne, s'il vous plaît. Celle de Maxence et celle de la nature. Pourquoi vous a-t-elle joué le méchant tour de vous donner un bon cœur? Vous êtes devenu notre ami parce que nous étions malheureux, et cette pensée vous a ôté le goût de voyager. Si vous n'étiez pas en ce moment à Carnoüet, capitaine, dites-moi, où seriez-vous?

— Je devrais être à Sunderland, riposta Jean-Pierre Gaspard avec un redoublement nerveux de mauvaise humeur et je me fais honte en me voyant là couché sur l'herbe comme un mouton...

— Pardonnez-moi, c'est le berger qui se couche sur l'herbe, le mouton la mange. Ne reprenez pas vos airs de tempête. Regardez-moi. Vous me voyez calme et souriant, je pense. Et quand je me souviens que je suis votre aîné!... C'est cela qui est une honte pour vous, capitaine!... Vous en devriez rougir bien plus que de ne pas être à Sunderland... Prenez donc exemple sur moi... Je vous ai dit que mon cœur revenait à sa belle saison.

— Ouais! fit Gourmalec, en le regardant fixement, mais la guenille?

Le visage du commandant présentait au vieux marin un problème insoluble. Comment cette moustache qu'il avait connue le jour du duel, d'un noir d'enfer et retroussée si fièrement, était-elle subitement devenue blanche tandis qu'on disputait Maxence à la mort? Comment ces pointes menaçantes s'étaient-elles abaissées tout à coup jusqu'à prendre des airs de saules. Ah! la guenille! Si le commandant avait cessé de la défendre, il l'avait auparavant et longtemps bien défendue! Mais comment le marin candide aurait-il jamais imaginé qu'un homme, un mâle à deux pieds, pouvait en appeler aux ressources de l'art pour réparer les outrages du temps, surtout ce mâle à deux pieds étant un soldat?

Le commandant se remit à rire : Bon ! dit-il, j'ai deviné depuis longtemps ce qui vous met en peine. Vous n'avez jamais compris que j'aie grisonné si vite?

— C'est le chagrin ! grogna le bon loup de mer.

— C'est que je n'avais plus besoin d'être noir !

Jean-Pierre Gaspard comprenait de moins en moins.

— Savez-vous, reprit le commandant, que j'étais encore un assez vigoureux débris, un bel ancien? Et je ne pouvais pas me désaccoutumer d'aller à la parade. Une faiblesse ! C'est bien passé... Je ne vais pas perdre mon temps peut-être à me pomponner dans ce désert et à faire le vieux muguet pour les beaux yeux des chênes. Et puis, voyez-vous, au chevet de Maxence mourant, je me suis senti vraiment père.

— Pardine, je le crois bien ! Un fils comme celui-là !

— Un bel enfant tout venu ! dit le vieil officier.

— Ça vous remue les entrailles. Ça vous fait repentir d'avoir vécu tout seul et perdu son temps. Et si j'en trouvais un, moi aussi...

— Nous aurons le même, capitaine. Je vous céderai une part de mon bonheur, je vous assure qu'il est complet. Ce fils d'adoption qui m'est devenu si cher, a failli m'être arraché. Je l'ai sauvé avec votre aide, mon bon Gourmalec. Il vit. L'avenir est à nous. Quant à moi, je vais me préparer aux joies de l'aïeul...

Le marin bondit, se trouva sur ses pieds et laissa retomber sa main fermée sur l'épaule de son compagnon toujours assis, qui ne reçut point, sans fléchir, le poids de cette formidable caresse.

— Etes-vous fou? dit-il en baissant la voix, car Maxence venait de reparaître à la croisée. Ou bien avez-vous oublié la nouvelle que je vous ai apportée ce matin? Je la tiens de Martin Bataille. Vous n'avez peut-être plus de mémoire.

— J'en ai, grâce à Dieu, une excellente. Et la preuve, c'est que j'allais vous faire observer, monsieur Gourmalec, que nous pourrions profiter de la marée pour remonter la rivière. Plus j'y réfléchis et plus je suis décidé à rendre cette visite à Saint-Hélio...

— Comme il vous plaira, dit le marin brusquement; je ne peux pas vous empêcher de faire une sottise.

— Ce qui est honnête et droit n'est jamais sot, monsieur Gourmalec.

— Pensez-vous que le vieux seigneur de Saint-Hélio vous écoutera lorsque vous le prierez de remettre son habit de noces dans sa garde-robe et de ne pas épouser la jeune demoiselle.

— Je ne l'en prierai point, dit le commandant en l'entraînant plus loin sur la berge.

— Pour cela, vous aurez raison. Quand un vieil écervelé a jeté son bonnet de nuit par-dessus les moulins, ce n'est pas pour prêter l'oreille aux beaux raisonneurs qui lui disent d'aller le ramasser. Il sait bien qu'il fait une méchante action peut-être!...

— M. de Verteilles ne commet pas une mauvaise action, capitaine; il en accomplit une, au contraire, généreuse et presque sublime.

Le capitaine demeura la bouche béante, les bras inertes. Il n'en était pas à s'apercevoir que l'intimité de ses nouveaux amis était pour lui toute pleine de mystères. Ils avaient des façons de penser qu'il ne lui était jamais arrivé de rencontrer sur les quais de Vannes, de Nantes ou de Sunderland et qui, parfois, comme en ce moment le terrassaient.

— Que le diable vous emporte! s'écria-t-il, sortant tout à coup de la stupeur où l'avaient jeté les dernières paroles du commandant. Et faites-moi le plaisir d'aller demander au jeune homme s'il jugera la chose comme vous.

— Je m'en garderais bien, dit l'officier, car il faudrait la lui apprendre et l'heure n'en est pas venue.

— Qu'est-ce que cela devrait lui faire après tout? La demoiselle de Kernovenoy se soucie bien de lui, puisqu'elle consent à prendre pour mari ce vieux magot.

— Capitaine Gourmalec, vous parlez encore ici de choses que vous n'entendez pas très-bien. Vous feriez mieux d'aller boire votre grog; il y aura du gingembre. Nous monterons en bateau quand vous aurez avalé le mélange pour peu que vous n'éclatiez point pendant l'opération. Rien de plus aisé que de faire comprendre à Maxence que nous n'avons pas besoin de lui pour notre petite promenade. Il ne demande qu'à se trouver seul... Sarpebleu! vous allez voir si je sais ramer.

Jean-Pierre Gaspard le saisit par l'un des boutons de son habit: Sachez que je ne vous ai pas tout dit! s'écria-t-il... Le mariage doit être célébré aujourd'hui même, à une heure.

— Peste! répondit le commandant avec le plus grand calme, et en se dégageant de cette étreinte incommode, voilà qui change tout. Il va être midi, nous ferons donc force de rames... Certes je ne pourrai pas dire au marquis ce que je me promettais au moins de lui faire entendre. Mais il me verra, il sait qui je suis, il devinera que ma présence doit être le gage de notre bonne conduite... Vous continuez à ne pas comprendre, Gourmalec.

— Je voudrais bien savoir si vous vous entendez vous-même, riposta le marin.

— Je le crois, mon bon ami. Allons... Dépêchons! courez donc

prendre votre grog... Il faut que je fasse un bout de toilette, après ce que vous m'avez dit...

— Oui dà! fit Jean-Pierre Gaspard, avez-vous vraiment l'intention d'assister à la messe?

— J'ai très-fermement cette intention, capitaine; mais si cette petite partie vous fait peur...?

— Ecoutez donc! je n'ai pas envie de me faire assommer dans le château; mais je veux bien monter en bateau avec vous et vous accompager jusqu'à la barre... C'est par charité. On ne laisse pas un homme qui a la tête fêlée s'embarquer tout seul sur vingt pieds d'eau... Il y en a même vingt-quatre à marée haute... Je ne veux pas qu'il vous arrive malheur.

— Soit! capitaine, jusqu'à la barre. Et si les gens du marquis m'assomment, vous ramenerez mes restes mutilés, répondit le commandant en riant de tout son cœur... Ah! vous avez belle opinion des hôtes de Saint-Hélio, mon pauvre Gourmalec. Cela, ce n'est pas de la charité.

Un instant après, ils fendaient le flot. La barque volait. Le commandant s'appliquait à suivre les instructions du marin qui lui avait dit : On ne rame point si l'on veut faire de la force et déchirer l'eau. Ce qu'il faut, c'est de la mesure afin de ne point perdre sa vitesse. Les avirons doivent tomber comme des couteaux et se relever comme des ailes.

— Eh bien, dit-il, êtes-vous content de moi, capitaine? Suis-je ou non un disciple de la cadence? Ramons! Ramons! nous laisserions passer l'heure de la cérémonie.

Jean-Pierre Gaspard répondit par une exclamation sourde : Regardez donc à votre gauche, sous la feuillée, dit-il : est-ce que le jeune homme aussi veut assister à la noce?

Le commandant releva la tête : Maxence, à cheval, suivait la barque à travers la forêt.

— Bien! dit l'officier. Il a fait seller Minerve et le voilà en promenade. C'est une belle bête et qui a du fond. Il fera ses dix lieues, j'espère, et en dormira mieux ce soir. Quant à traverser la Veyle et ses vingt-quatre pieds d'eau.....

— Au-dessus du barrage, il y a un bac, fit le capitaine.

— J'en suis aise! mais qu'est-ce que cela nous fait, vieux trembleur? Vous m'accusez d'avoir la tête fêlée, la vôtre est bel et bien fendue en quatre. A la hauteur où le bac stationne, qu'y a-t-il de l'autre côté? Le parc de Saint-Hélio. Pensez-vous que Maxence essaiera d'y entrer à cheval, comme un conquérant, par la brèche.

— Il y a une route qui monte depuis le bord, et si le jeune homme savait ce qui va se passer au château!...

— Mais il ne le sait pas, vieil entêté... Ramez donc!... Tenez! il cesse de nous suivre.

Maxence, en effet, venait de s'enfoncer sous la futaie. Les merles la remplissaient de leurs sifflements éclatants, les fauvettes chantaient dans la haie qui entourait une maison de garde. Le jeune homme passa la main sur son front, comme pour y ramener des pensées tranquilles et claires. Tout cela, n'était-ce pas un rêve? Se retrouvait-il bien vivant au milieu de la nature vivante?

Revoyait-il vraiment devant lui dans le chemin ces deux lueurs bénies : le souvenir et l'espérance? Avait-il recouvré ses forces pour vaincre le sort et la méchanceté des hommes, ou plutôt d'un homme, pour achever de se faire aimer, pour conquérir enfin le droit d'être heureux?

Ah! certes, ce bonheur serait une conquête! Les anciens chevaliers auxquels on le comparait, n'en faisaient pas de plus belle en ces temps fabuleux, après leurs tragiques aventures. A cette pensée, Maxence se troubla; un voile passa devant ses yeux. C'était un sang nouveau qui coulait dans ses veines, à la place de celui qu'en avait arraché l'épée de Robert d'Avrigné. Ce jeune sang se mit à bouillonner comme la sève dans les chênes. L'ivresse montait au cerveau du comte. Il lança son cheval au galop, aspirant l'air frais, embaumé de ces molles et puissantes odeurs printanières : Ai-je eu tort de ne pas me défendre dans ce duel? disait-il..... Non! non!..... Elle ne m'aurait point pardonné d'être le vainqueur. Vaincu et mourant, elle m'a béni. Je savais bien que la pitié seule m'ouvrirait le chemin de son cœur; je savais bien que sa conscience se lèverait contre ceux qui me persécutaient... O Myriam, un jour vous m'aimerez!

Mais aussitôt il retint sa monture, et le front bas, il pensait : Elle m'aime, je l'espère, je le sens, je le sais... Cette assurance allégera le poids de ma vie solitaire. Peut-être n'obtiendrai-je jamais un autre prix de ma patience. *Elle* a quitté Kernovenoy parce que l'œuvre abominable entreprise contre celui qui n'avait commis d'autre crime que de la voir, de la trouver la plus belle de toutes les femmes et de deviner à l'instant qu'elle en était la plus pure, parce que cette œuvre d'égoïsme et de colère lui a fait horreur... Mais, toutes les lois du monde s'accordassent-elles à le lui permettre, jamais elle ne m'épousera malgré la volonté de son père... Lui, comment le gagner? comment le séduire?

Il arrivait alors à un carrefour du bois. Quatre allées s'ouvraient devant lui, et quatre vieux poteaux chargés d'une double inscription française et bas-bretonne indiquaient la direction de ces avenues. Sur l'un d'eux, il lut : Route de Saint-Hélio.

Son hésitation ne dura qu'une seconde : il savait que Myriam était au château de M. de Verteilles ; et le commandant avait raison de le dire, il ne savait que cela.

Le désir encore une fois se trouva plus fort que sa volonté. D'ailleurs, il pensait que cette route courant vers la rivière, il allait trouver un pont qui marquerait la dernière limite permise à cette excursion hardie :

Je m'arrêterai là, dit-il.

L'allée qui était large et carrossable, à la différence de tous les autres chemins du bois, venait expirer précisément au-dessus du barrage naturel qui arrêtait le flux. Maxence vit le bac établi pour les besoins du château ; sur l'autre bord, il vit la route qui montait en colimaçon dans le parc de M. de Verteilles. Ses yeux cherchèrent les hautes cheminées et les tourelles du vieux logis qui, comme presque toutes les gentilhommières de ce pays, avait été une maison forte ; mais le jeune homme ne découvrit rien que le dôme verdoyant. Le château était enseveli dans l'épaisseur de ce parc séculaire.

L'endroit où il se trouvait parut à Maxence étrange et charmant. La rivière décrivait deux courbes successives. Elle sortait à droite en cascade bruyante des profondeurs d'une gorge de rochers disposés en étage, bondissait et bouillonnait d'abord sur un lit de pierres aiguës qui la déchiraient, puis s'apaisait peu à peu et formait, sur un sable fin, au-dessus du barrage, un miroir dormant et limpide. Au fond de ce décor varié, la lande montait sauvage, mais point nue, couverte de gigantesques ajoncs qui entre-choquaient leurs bras armés de pointes avec des bruits d'armes et de guerre. Puis d'un côté la forêt, de l'autre le parc baignaient leurs pieds dans le Veyle. La chevelure verte ou fleurie des grandes lianes flottait sur l'eau claire. Au-dessus du petit lac voltigeait un martin pêcheur qui se jouait à tremper ses ailes diaprées ; au bas du champ d'ajoncs, au ras du flot dont elle aspirait le souffle humide, une énorme couleuvre déroulait ses anneaux d'émeraude, d'argent et d'or.

O solitude ! Sauvage et sereine maîtresse des cœurs bien remplis ! Le commandant Humbert avait encore raison de dire que Maxence n'aimait et ne recherchait qu'elle ! Jamais le jeune homme n'y avait trouvé tant de douceur profonde. Il mit pied à terre et long temps demeura contemplant la rive opposée. Un charme invincible le retenait là contre toute prudence. Il lui paraissait impossible que la beauté du lieu n'attirât point là chaque jour Mlle de Kernovenoy. Elle devait aimer à se pencher du haut de ces ombrages sur ce flot brillant et pur. Deux fois, il crut apercevoir une robe blanche à travers les arbres. Ce n'était encore que la force du désir et de la possession.

Vision trompeuse qui le fit pâlir! Et puis la pensée lui vint que si elle était réelle, si tout à coup Myriam, apparaissant au bord de la route, le reconnaissait de loin, cette rencontre, même à distance, ne manquerait pas de lui déplaire. Il soupira donc longuement et se remit en selle.

Alors jetant un dernier regard sur ce site pittoresque, sur ce cadre rude et délicieux où manquait la figure idéale qui l'aurait animé tout à coup de son fier et charmant prestige, il reconnut sur l'autre rive, au pied du barrage et attachée aux racines d'un saule, la barque du capitaine Gourmalec. Comment ne l'avait-il pas vue plus tôt? Voilà donc la promenade pour laquelle le commandant Humbert lui avait déclaré n'avoir pas besoin de lui!...

Que venait-il faire à Saint-Hélio?... Joie ou douleur, quelque fût le mot de cette énigme, Maxence voulut le connaître. Il poussa son cheval jusque sur la berge, et d'abord, assez doucement appela : Gourmalec! Car il pensait que, si pour des raisons mystérieuses, le commandant Humbert s'était hasardé à monter jusqu'au château, le marin ne l'y avait point accompagné et devait, en attendant son compagnon, errer dans les bosquets du parc. En cela, il ne se trompait point, et, depuis, Jean-Pierre Gaspard lui avoua plus d'une fois qu'il l'avait fort bien entendu, mais qu'à l'instant, il s'était bouché les oreilles.

Maxence ne reçut donc point de réponse. Dans son trouble croissant, l'idée lui vint d'appeler aussi le passeur du bac qui, sûrement devait se tenir quelque part sous un arbre; et cette fois il oublia la prudence et employa toute sa voix. Le passeur était tout près de lui, couché à l'ombre d'une roche qui formait comme le contrefort du barrage, et recevait obliquement la poussée de l'eau. Maxence n'avait pu le voir. L'homme arriva en se frottant les yeux: — Avez-vous vu, demanda le comte, dans ce bateau, deux personnes qui ont abordé dans le parc?... Que se passe-t-il donc au château?...

Le Bas-Breton fit un signe hébêté; il ne comprenait pas le français.

Maxence tourna bride. La première vivacité de son émotion s'apaisait. Il se disait que le commandant, sans lui en rien dire, avait voulu tenter sans doute une nouvelle démarche dont son bonheur serait le prix. Cet excellent ami tentait peut-être en ce moment même de gagner à ses projets le vieux marquis de Verteilles qui aimait si tendrement Mlle de Kernovenoy et qui lui avait ouvert sa maison. Que sortirait-il de cette entrevue? Un suprême effort du vieillard auprès du baron Hector, auprès du père?...

Le jeune homme s'animait et s'excitait lui-même à croire que si le commandant lui avait caché cette visite à Saint-Hélio, c'était

pour lui épargner le chagrin amer d'une déception, dans le cas où elle demeurerait inutile; et il reconnaissait là toutes les vigilances et toutes les délicatesses de cette amitié si semblable au véritable amour paternel dont le désintéressement est le titre d'honneur et le signe d'élection. Ainsi se produisait dans l'esprit de Maxence la révolution la plus heureuse; l'espérance lui envoyait son traître sourire. Il résolut de n'être pas indigne du dévouement de ce second père. A l'opiniâtreté courageuse du commandant, il lui sembla qu'il devait répondre par la discrétion et la patience, et s'éloigner, quoiqu'il lui en coutât, en dépit de son angoisse même, puisque celui qui employait toute sa force et toutes ses pensées à le servir n'avait pas voulu le mettre sur son chemin : — J'attendrai ses confidences! murmura-t-il.

Et il se remit en route à travers la forêt. Naturellement, il rêvait. Un bruit de roues, de fers et de sonnettes, et de grands claquements de fouet interrompirent ces songes menteurs.

L'allée en cet endroit descendait par une pente assez rapide. Le cavalier se trouvant alors au sommet de la côte, ses yeux plongeaient devant lui. Dans une voiture qui montait, il aperçut d'abord un grand vieillard, en uniforme d'officier général de la marine; mais point la petite tenue, l'habit de gala.

Sur les coussins, à ses côtés, se tenait une jeune femme.

Il y a deux ports militaires en Bretagne. Cependant les personnes de choix revêtues des hauts grades de la marine n'y courent pas les grands chemins sans raison. Point de doute : le comte Maxence allait se trouver en face de l'amiral d'Avrigné, l'oncle de Mlle de Kernovenoy, le père du capitaine Robert. Pourtant cette voiture découverte ne ressemblait guère à l'équipage ordinaire de l'amiral, si ce n'est qu'elle était conduite en poste. C'était une brillante calèche toute neuve. Le postillon était en grand habit; chapeau à fleurs, orné de rubans feu et bleus de roi, les couleurs de Kernovenoy et de Verteilles. La voiture approchait, Maxence observa que la compagne de M. d'Avrigné était parée comme une châsse; des flots de mousseline blanche et de soie rose.

Il y avait fête apparemment à Saint-Hélio; les parents s'y rendaient. Le jeune homme sourit en pensant que cette vaporeuse personne qu'il voyait encore de trop loin pour distinguer son visage n'y serait pas la plus belle.

Puis, aussitôt son visage s'assombrit : — Allons, dit-il, le commandant a mal pris son heure. Ce sera une démarche à renouveler et une visite à refaire!

Peut-être y avait-il encore une ou deux autres personnes dans la voiture; mais il ne pouvait apercevoir que celles qui se tenaient

assises à l'arrière. D'ailleurs Maxence continuait à s'avancer sans crainte; il avait connu l'amiral autrefois, mais les souvenirs de M. d'Avrigné devaient être confus. Lui-même ne l'avait reconnu qu'à son uniforme. Il mit donc son cheval au bord de la route, s'apprêtant à faire place, et à passer sans jeter même un regard sur les promeneurs, en portant seulement la main à son chapeau. La voiture arrivait au pas, car on n'était encore qu'à mi-côte, un cri s'en éleva : Maxence! Briey!

La portière s'ouvrit, le capitaine Robert, assis sur les coussins de devant, sautait sur la route, saisissait la bride du cheval de Maxence : Malheureux! lui cria-t-il, d'où donc viens-tu? ne sais-tu pas?...

III

Maxence rejeta sa belle tête en arrière, écarta doucement la main de cet étrange agresseur et sans que sa voix fût le moindrement altérée : Voilà, dit-il, une manière d'aborder les gens qui n'est pas *régulière*, pour parler votre langage, monsieur d'Avrigné. Dans tous les cas une pareille question aurait lieu de me surprendre et je pense que vous oubliez ce qui s'est passé de particulier entre nous il y a quelques mois.

— Robert, s'écria la jeune femme d'un ton suppliant, revenez, je vous en prie.

La calèche s'était arrêtée. Le postillon flairant une querelle n'aurait point voulu se refuser le plaisir de l'entendre. Quant à l'amiral, le haut de son corps brillant de broderies et d'épaulettes était libre, mais ses jambes se trouvaient ensevelies sous le flot rose et blanc qui enveloppait sa jeune compagne; il s'agita et ne put se ravoir. La parole lui restait.

— Votre femme a raison, dit-il. Revenez, Robert. Laissez M. de Briey continuer son chemin.

Ainsi le capitaine était marié; et il n'était plus capitaine, ayant donné sa démission avant le mariage, célébré depuis un mois. La lune de miel ne pouvait le trouver indocile. Il recula, se rapprochant de la voiture : — Oui, dit-il, ma chère vous avez raison; vous aussi, mon père. J'ai cédé à un premier mouvement, je ne m'en repens point; mais ce n'est pas ici le lieu pour dire à Maxence que je regrette ce que j'ai fait contre lui. J'irai lui en demander pardon ailleurs. Il saura qu'on m'avait trompé sur sa loyauté et sur sa conduite, et que le vrai coupable en cette affaire, ce n'est pas moi.

— Il n'y a pas eu de coupables, répondit Maxence de sa belle

voix sonore. Quant à moi, je veux croire que toute la faute est à mon mauvais destin. Aussi je n'ai point de ressentiment contre vous, monsieur d'Avrigné et je vous salue.

Il se découvrit et pressa le flanc de sa monture qui partit vivement, Robert pensif tenait ouverte la portière de la voiture et ne montait point : — Mais, mon père, s'écria-t-il, j'aurais dû lui parler pourtant. J'aurais dû lui dire ce qui se passe à Saint-Hélio. Il ne le sait pas. Autrement, il ne serait pas ici.

— Etes-vous sûr qu'il ne le sache point? lui répliqua l'amiral.

— Etes-vous si sûr de la loyauté de votre chevalier? lui demanda sa jeune femme, d'un ton moqueur.

Pour cela? fit Robert j'en répond. Mais que croyez-vous donc tous les deux?

— Je vous répondrai comme M. de Briey, que je veux croire au bien, dit l'amiral. Cependant les motifs qui dictent la conduite du marquis méritent tous les éloges, mais ne l'en exposent pas moins au ridicule. On dira toujours qu'il s'est marié comme dans la comédie...

— Moi, reprit la jeune femme je pense que tout à l'heure peut-être Mlle de Kernovenoy, votre belle cousine que vous avez tant aimée, Robert, se trouvait dans le parc au bord de l'eau... Le hasard!... Ah! ah! une idée me vient. Elle avait peut-être son costume de mariée... La rivière n'est pas large... D'une berge à l'autre on peut se voir... Vous auriez eu tort, il y a six mois, d'empêcher décidément de battre l'un de ces deux cœurs si bien faits l'un pour l'autre... Maintenant, entre eux, c'est une question de temps et ce n'est pas un abîme qui va les séparer... Deux ou trois ans de mariage, autant de veuvage... Encore on peut abréger cette dernière épreuve. Ils se seront jurés de s'attendre.

— Que dites-vous? fit Robert stupéfait, en regardant sa femme.

Le regard de l'amiral aussi s'était fixé sur sa belle-fille, et il n'était point favorable. M. d'Avrigné pensait trop visiblement qu'il ne réalisait dans la nouvelle compagne de son fils que la moitié de ce beau rêve auquel Myriam avait autrefois donné naissance. Il tenait une héritière, mais il était bien loin de cette personne accomplie, d'âme et d'éducation supérieure qu'il aurait voulu placer aux côtés de son fils comme un ange gardien ou comme une fée. Pour le moment, sa désapprobation se lisait si clairement sur son visage que la jeune femme en rougit de dépit.

— Ce que je dis? répliqua-t-elle les lèvres pincées.

Elle n'était pas irréprochablement jolie. La colère lui seyait mal. — Je dis, continua-t-elle sèchement, que je me serais fort bien dispensée d'assister à ce mariage de comédie... Oh! ce sont vos propres expressions, amiral... Et j'ajoute qu'il n'est pas même très-conve-

nable de m'y avoir conduite malgré moi, quand toute la province sait ce que Robert a fait, l'an passé, pour l'amour de cette trop célèbre cousine... Aussi sa volonté n'aurait-elle pas suffi à contraindre la mienne, il a fallu vos ordres, monsieur.

L'amiral et Robert se turent. La calèche atteignait le bord de la rivière et entrait dans le bac. En ce moment Maxence remontait lentement la côte.

Il ne trouvait pas décidément la force de s'arracher de ce coin de sauvage nature, tout rempli d'une chère image et ne voyait plus d'inconvénients à s'y attarder. La calèche et ceux qu'elle contenait devaient avoir disparu déjà sur l'autre rive dans les ombrages du parc.

Une volée de cloches arriva en ce moment à son oreille, il écouta et il souriait. — J'y suis, pensait-il. Le marquis marie peut-être quelqu'un de sa maison.

Apres les cloches, ce fut une décharge de mousqueterie : — Oui, oui, dit-il, la fille d'un de ses gardes sans doute. Voilà des coups de fusils... Ce mariage est l'occasion de la fête donnée pour distraire Mlle de Kernovenoy... Ah! le commandant! qu'est-il devenu dans cette joyeuse bagarre. On l'aura gardé... Il se sera invité peut-être. Heureux homme, va!... Au reste, je vais bien voir passer quelque autre voiture sur la route forestière ; je m'informerai, je saurai qui l'on marie... et si l'on dansera.

Il se trompait. De tous les invités à la cérémonie, l'amiral seul et sa nouvelle famille devaient prendre la route forestière; ils venaient d'un domaine situé à deux lieues au nord de cette grande région de bois. C'était la dot de la nouvelle mariée. La calèche ne devait repasser le bac qu'assez avant dans la nuit, la jeune madame d'Avrigné, ayant formé le projet de finir la journée chez de nobles voisins de Saint-Hélio, que l'on devait quitter aussitôt après la cérémonie.

Myriam avait désiré qu'il n'y eût point de repas.

Maxence n'entendit donc point les sons joyeux de la *noce rustique* Toujours bercé par cette illusion maudite, il choisit pour mettre de nouveau pied à terre une belle place gazonnée sous un bouquet de chênes sur la lisière de la lande, à l'angle du premier coude formé par la Veyle. C'était une cachette sûre et charmante. Il laissa son cheval collationner de cette herbe fraîche, s'assit sur un tertre au pied d'un arbre et laissa couler les heures qui le caressaient, en passant, de leurs ailes sournoises. Il était sans méfiance... mais non sans désir.

Si bien qu'il finît par se lever et par s'aventurer de nouveau sur la berge. Le jour déclinait. Il alla jusqu'au barrage et là, observa suc-

cessivement deux choses dont la première le fit sourire ; la seconde lui causa un frémissement de folle envie. La barque du capitaine Gourmalec n'était plus attachée aux saules de la rive, au-dessus de la digue ; les deux mystérieux promeneurs s'en étaient donc allés sans le voir. La première pensée de Maxence fut de regagner Carnouët afin de recevoir de la bouche du commandant l'arrêt ou la consolation qu'il rapportait de Saint-Hélio, si pourtant il avait pu voir le marquis ce jour-là.

Mais l'autre sujet de tentation alors se présenta devant ses yeux.

La marée descendait, laissant à nu un cordon de pierres qui invitaient à toutes les audaces. En sautant de l'une à l'autre rien de plus aisé que d'arriver dans le parc.

... Le commandant et Jean-Pierre Gaspard ne se donnaient point la peine de manier les avirons et se laissaient aller au fil de l'eau. Il faisait nuit déjà sous la ramure. Entre les deux masses sombres des rives, la Veyle se berçait comme un miroir mouvant, reflétant les blanches clartés du ciel et les premières étoiles. Le capitaine Gourmalec parfaitement insensible aux spectacles poétiques de la nature, mais profondément absorbé dans ses réflexions depuis un moment, sortit tout à coup de cet état méditatif, comme l'ouragan sort du nuage noir qui flottait là-bas à l'horizon. Ce fut un tapage épouvantable : le marin se démenait, tonnait, jurait et, en même temps, il bredouillait. C'étaient des paroles de feu, sans doute, qui s'échappaient de cette rude bouche encolérée, mais il les articulait à peine.

— Je ne vous entends pas très-bien, lui dit le commandant Humbert en riant. Mais, Dieu me pardonne, Gourmalec, il me semble pourtant que c'est au baron Hector que vous en voulez !...

— Quelle figure pour une noce ! s'écria Jean-Pierre Gaspard. Aussi, c'est lui la cause de tout !...

Le commandant se mit à rire de plus belle : Capitaine, dites seulement : quelle noce !

— J'ai tout vu, reprit le vieux loup de mer, car je m'étais fatigué de vous attendre sous les saules. Et puis, je suis sûr d'avoir entendu sur l'autre bord le jeune homme qui m'appelait. Il avait découvert notre barque. Je ne me souciais guère de lui répondre.

— Il est venu jusque-là, je le sais. Robert d'Avrigné me l'a dit... Mais Maxence, à cette heure, ne se doute encore de rien.

— Eh ! répliqua brusquement Gourmalec, la fête eût été complète pour lui s'il avait pu arriver. Il n'y manquait pas un de ceux qui lui ont fait du mal. Ce méchant hussard d'abord ; puis ce diable incarné de Kernovenoy. Il paraît que sa fille ne l'attendait point.

— Elle n'osait l'attendre.

Le capitaine se mit à rire à son tour : — Oui, vous avez raison. Quelle noce ! dit-il, quelle noce !

— Nous parlerons mieux de tout cela au logis, devant notre grog, surtout si Maxence se retire de bonne heure chez lui. Il doit être rentré à Carnouët.

— Ce n'est pas sûr ! maugréa Gourmalec entre ses dents.

Son compagnon ne l'entendit point ! — Gourmalec, reprit-il, si rien ne vous a échappé, vous aurez donc admiré comme moi la figure du vieux marquis. Je suis moi-même un vieux sceptique...

— Pour cela oui ! ricana le marin, en veine de belle humeur depuis quelques minutes. Vous pourriez dire même un vieux païen.

— Cependant je confesse n'avoir jamais rien vu de plus imposant que l'air et le visage de M. de Verteilles.

— Oh ! lui ! répondit Jean-Pierre Gaspard... Je ne peux pas bien dire ce qu'il vous fait penser quand on le voit, mais j'ai mon idée... Je crois que c'est une manière de saint qu'on ne fête plus.

— On le fête comme il veut être fêté, capitaine.

— Vous lui avez parlé tout à l'heure dans les parterres... Il vous disait ?

— Il me disait : Ces jeunes gens seront heureux l'un par l'autre. On le veut là-haut... Je ne les ferai pas trop attendre.

— Hum ! dit le marin, ils attendront tout de même un peu... Il y a une chose qui me met en peine. Comment allez-vous apprendre au jeune homme...

— Le coup sera rude... Il faut le porter pourtant et vite, car j'ai engagé la parole de Maxence. J'ai répondu au marquis : Monsieur, nous quitterons la province demain.

... En ce moment le comte Maxence ayant suivi le cordon de pierres au-dessus de l'eau se glissait sous les premiers arbres du parc. Au-dessus de sa tête un rossignol commençait à chanter,

IV

— Charlotte, dit la jeune marquise... Et mon père ?...

Charlotte, c'était la servante qui la berçait autrefois, quand l'enfant quittait le sein de la baronne Marie, qui n'avait point manqué de la rejoindre à Vannes, après sa fuite, et de l'accompagner ensuite à Saint-Hélio. Charlotte commandait à Kernovenoy le bataillon des femmes de service, et Martin Bataille avouait que c'était la meilleure des caillettes. Maintenant elle délivrait sa maîtresse de sa toilette de mariée. Le poids en avait été assez lourd.

Cependant la vieille madame de Lusanger qui vivait à Paris les hivers, depuis cinquante ans dans le plus grand monde et passait à Vannes et aux environs pour l'arbitre des bonnes traditions et des goûts nobles, avait dit à son arrière petite cousine avant la messe : J'ai assisté à bien des cérémonies du genre de celle-ci, ma mignonne, j'en ai même fait naître quelques-unes, ayant été un peu marieuse ; il faut confesser ses péchés. Je n'avais vu, jusqu'à présent, que deux personnes qui fussent à ravir sous cette parure du grand jour. Vous êtes la troisième.

Quelqu'un dans l'assistance s'avisa de dire à demi-voix : A ravir, oui, vraiment, mais ravie, point !

Ce méchant jeu de mot, circulant parmi la foule de choix accourue pour assister au *mariage du patriarche* obtint une faveur discrète. Il n'était pourtant rien moins que juste au moment où il avait été dit. Mlle de Kernovenoy, s'avançant au milieu de la grande salle du manoir, tout enveloppée de blanc, long voilée, avec sa taille souveraine et l'éclat et le charme de sa rare beauté, n'avait que des pensées tranquilles et droites au fond du cœur. Cependant ses yeux ayant rencontré Robert d'Avrigné, elle tressaillit ; mais ce trouble fut d'un instant. Le marquis venait au devant d'elle et lui présenta la main ; si elle l'eût osé devant tout le monde, elle l'aurait portée à ses lèvres.

Le vieillard bravait les petits propos communs, les jugements sur petite mesure, les compliments à la glace, ce qui compose la raison des pharisiens, la bienveillance des fausses bonnes âmes, et ce qu'on peut appeler l'esprit des sots. Il avait voulu que ce grand acte de généreux dévouement, dont les motifs étaient connus de tous, fût pourtant accompli au grand jour, il s'imposait la contrainte d'une solennité publique. Et tout cela était pour elle... et pour la suite de son bonheur !

Aussi Myriam repoussait-elle, en ce moment de toute sa force, loin de ses yeux, loin de sa mémoire, loin des approches de son cœur, l'image de celui qu'il lui était arrivé depuis six mois, malgré elle, d'associer à de vagues pressentiments, à des rêves à peine formés où il était entré conduit par la pitié, l'indignation et le cri de la justice. Elle croyait devoir au marquis toute son âme remplie seulement de vénération et de reconnaissance ; elle n'était que pureté comme toujours, que tendresse et respect. Sa piété depuis quelque temps avait grandi, sa raison s'était ouverte. On pouvait lire dans ses beaux yeux, si célèbres par toute la province, comme une sérénité brûlante. Une seule pensée mettait un nuage sur son front. Ses lèvres parfois s'agitaient, et, se parlant tout bas, elle disait :

— Viendra-t-il?

— Tout le monde ici blâme le père, dit gravement M. d'Avrigné, qui allait remplir, dans la cérémonie, l'office de M. de Kernovenoy si celui-ci ne paraissait point; mais pour le triomphe de la nature et de la religion, il serait bon qu'on pût le voir.

C'était une bouche d'or que l'amiral. Cependant il parut bien qu'elle contenait aussi un peu de venin, car une jeune femme qui l'entendit murmura tout bas à l'oreille de sa voisine : Cet amiral est un vieux serpent.

— Ah! fit la voisine, il dit pourtant des choses justes. Je ne puis croire que M. de Kernovenoy ait le mauvais goût de rester chez lui, dans sa tour. Il arrivera au dernier moment, il veut un coup de théâtre.

Une troisième personne, une troisième fille d'Eve intervint et, celle-ci c'était la jeune femme de Robert d'Avrigné, qui, les lèvres toujours serrées, ajouta : Moi, je crois qu'on ne le verra point. Il doit avoir peur qu'on le lapide.

— Ce serait bien mérité! dit la première... Car enfin n'est-ce pas abominable de condamner sa fille à un mari de quatre-vingts ans?...

— Quatre-vingt un!... Comptez bien... Les mois ici ont leur valeur.

— Et si le *patriarche* allait vivre neuf cents ans comme Mathusalem...?...

— Cela ne ferait point l'affaire d'un beau *revenant* qui n'est pas bien loin d'ici peut-être... reprit madame d'Avrigné...

Elle n'eut point le loisir d'achever, car son mari qui l'épiait la saisit en ce moment par le bras et l'entraîna dans une autre partie du salon. Elle le vit alors sous un aspect nouveau, — celui que le marquis de Verteilles signalait au baron Hector six mois auparavant quand il lui disait : Robert n'a pas beaucoup d'esprit, et il a beaucoup de faiblesse, mais il a aussi beaucoup d'honneur.

Et l'honneur quelquefois rend de la fermeté.

Cependant les lèvres de Myriam continuaient de s'agiter : viendra-t-il?

Il était venu... Maintenant cette foule brillante s'était écoulée. Saint-Hélio redevenait désert. Ce que madame de Lusange appelait le grand jour, et qui est en même temp un jour si rude, allait finir. La jeune marquise de Verteilles retirée dans son appartement en compagnie de sa vieille Charlotte, et repliée sur elle-même comme une fleur après l'orage qui l'a battue, venait de trahir tout ce qui s'agitait en elle d'amer, de profond, de cruel et de tendre par ce seul mot suivi d'une interrogation tremblante :

— Et mon père?...

La servante ne répondit pas directement et venant se placer derrière le fauteuil de sa maîtresse. — Madame la marquise; dit-elle...

— Appelle moi mignonne maîtresse, comme tu faisais autrefois; j'ai besoin d'être bercée comme les enfants.

— Je n'aurais plus osé!... s'écria la fille dans une explosion de tendresse indignée... Oh! mignonne maîtresse, que l'on vous fait souffrir!

— Je ne souffre pas Charlotte... Je suis seulement bien endolorie... Un peu déchirée... Et puis moins bien affranchie... Mais tu ne comprends pas ce mot là... Oui, oui moins affranchie que je ne croyais l'être... Ecoute!... Lorsque l'on coupe l'aile d'un oiseau pour l'empêcher de quitter la maison, on dit que cela ne lui fait point de mal.

— Comment le sait-on? dit la servante... L'oiseau ne peut parler.

— Et s'il parlait, murmura Myriam, il ne voudrait peut-être pas se plaindre.

Puis elle se renversa sur le fauteuil, et deux grosses larmes roulant sur ses joues vinrent se perdre au coin de ses lèvres. Charlotte se pencha sur elle et lui essuya doucement le visage. La jeune fille la regarda, décidée à obtenir enfin une réponse à la question qu'elle répéta pour la troisième fois : Mon père?...

— Je ne crois pas que monsieur le baron quitte Saint-Hélio ce soir, dit enfin Charlotte en s'éloignant de sa maîtresse.

— Alors, je le reverrai donc?...

Quelques heures auparavant, elle l'avait revu pour la première fois. On eût dit en vérité que le baron Hector recherchait un coup de théâtre; lui si dédaigneux autrefois des regards et surtout de l'opinion des autres, il éprouvait à cette heure un amer plaisir à la provoquer. Il entrait ironique et sombre. Un silence de glace s'était fait sur son passage; le baron n'était point de ceux autour desquels on chuchotte. Sa conduite dans ces derniers temps confirmait ce qu'on avait toujours pensé de son humeur bizarre et hautaine... Il causait plus de peur que de pitié.

Le baron s'avança vers sa fille qui se levait pâle, les mains tremblantes... Encore un moment, et il allait être là, tout près d'elle. O puissance des liens de l'amour le plus fort, parce qu'il est le plus pur! Elle avait trop compté sur sa prudence, il se fiait trop à son orgueil. Il avait tendu les bras, et Myriam s'y était jeté : Mon père?

Alors un murmure s'était élevé dans le salon, murmure favorable et guère moins ironique que la première attitude de M. de Ker-

novenoy. Myriam, appuyée sur l'épaule de son père, respirait à peine. Cependant, elle avait eu la force de s'arracher à cette étreinte, et par un invisible et doux effort elle le conduisait vers le marquis.

Tous deux devaient avoir à se dire de ces choses ou sanglantes ou profondes qui ne veulent pas de témoins. Les plus proches parents qui entouraient le fauteuil de M. de Verteilles s'éloignèrent, Myriam elle-même s'écarta et la douairière de Lusanger murmura gaiement : Voilà les deux pères aux prises. Le meilleur, ce n'est pas le vrai.

— Hector, dit tout bas le marquis, il est temps encore d'abjurer votre orgueil...

— Sans lui, monsieur, fit le baron, serais-je vivant ?

— Regarde-la, reprit le vieillard revenant au tutoiement qu'il employait envers le baron dans son enfance, sa pâleur te dit le mal que tu lui fais.

— Monsieur, suis-je le seul coupable ?

— Regarde-la, reprit le marquis. Ne mérite-t-elle pas bien que pour son bonheur tu t'oublies toi-même?... Jure que dans tes mains elle restera libre, et je te la rends !

Monsieur Kernovenoy ne répondit pas.

Une heure après, on était à l'église où Myriam entrait conduite par son père... Là-bas, sur l'autre bord de la Veyle, le comte Maxence écoutait le bruit des cloches et des coups de fusils tirés par les gardes... Myriam songeait-elle à Maxence?... Elle se soutenait à peine, ses yeux demi-clos ne voyaient que les dalles. Le baron Hector, quant à lui, marchait d'un pas ferme. Comment ne la sentait-il point chanceler à son bras ? Comment ne devinait-il pas la révolte renaissante dans cette âme que pendant quinze ans il n'avait remplie que de lui ? Le miroir de nouveau brisé chassait l'image. La joie que Myriam avait éprouvée à le revoir et à se retrouver sur son cœur devait durer deux minutes. Sa joie à lui, cruelle et violente, la blessait si douloureusement qu'elle ne put retenir une plainte. Ce sanglot étouffé mourut au bord de ses lèvres...

Arrivée au pied de l'autel la jeune marquise se laissa tomber à genoux sur le coussin de velours blanc qui l'attendait et s'abîma dans la prière. Mon Dieu, disait-elle, c'est une âme libre que vous m'avez donnée ! Vous ne sauriez être pourtant avec ceux qui veulent en faire leur esclave !

... La cérémonie achevée elle s'était rendue chez elle, ignorant si le baron avait quitté Saint-Hélio ; et d'abord, elle avait hésité à s'en informer. Après la réponse qu'elle venait enfin d'obtenir de Charlotte, elle répéta : Oui, je le reverrai.

Presque aussitôt des pas d'homme se firent entendre dans le couloir. Myriam se souleva sur son fauteuil : C'est lui!

L'épreuve n'était pas terminée.

Cependant cette émotion ne se justifia point. Ce n'était pas M. de Kernovenoy, mais le valet de chambre de M. de Verteilles qui apportait à la marquise une lettre de son maître.

« Chère fille, écrivait le vieillard, je suis un peu excédé de tant « de bruit et de tant de monde, j'ai besoin de repos et je me mets au « lit. Vous avez devant vous la soirée, la nuit entière et la matinée « de demain pour conseiller à votre cœur des entraînements que je « ne voudrais pas contraindre. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour « commettre la plus légitime, la plus tendre et la plus irréparable « de toutes les folies. Ce cher petit cœur sera toujours rempli de « celui qui avec tant de soins et d'amour a voulu le faire tel qu'il « est et s'est plu ensuite à méconnaître et à violenter son ouvrage. « Je ne sais quelle espérance retient votre père à Saint-Hélio. Sû- « rement il a le droit d'y être. Ma pauvre enfant il n'est rien de « si cruel que de se voir contrainte à se défendre de ce qu'on « aime.

« En devenant marquise de Verteilles, vous n'avez pas voulu « seulement éclairer des rayons de votre jeunesse la maison de l'oc- « togénaire ; vous avez conquis votre liberté qui vous paraît le pre- « mier des biens... Ce ne sera point mentir à la nature et manquer à « Dieu que de ne pas vous la laisser reprendre.

« Chère fille, je vous bénis.

« Votre autre père, *le patriarche.* »

Myriam releva la tête... Cet avertissement si délicat et si clair lui avait rendu le courage. Le marquis ne voulait point prendre de part dans la lutte, si tout à l'heure, elle s'engageait; mais il lui envoyait ce renfort... D'autres pas résonnèrent dans le couloir : Va, dit-elle à Charlotte cette fois, c'est bien lui.

— Oui, pensait-elle, tandis que la servante s'éloignait, c'est celui que j'aime, que j'aimerai toujours comme il m'a appris à l'aimer, bien plus que moi-même... Ah ! s'il avait su retenir pour le défendre des méchantes pensées qui le tourmentent les leçons qu'il m'a données!

Il entrait, elle alla lui présenter son front. C'est ainsi qu'elle l'accueillait à Kernovenoy dans d'autres temps, quand il la visitait dans sa chambre. Le baron Hector la reconduisit au fauteuil qu'elle venait de quitter et prit sa main.

— Myriam, dit-il, je sais que le marquis vous a fait un beau présent. Cette maison de Saint-Hélio et le domaine sont devenus votre bien. C'est ce qui m'a encouragé à ne point retourner dès ce soir dans ma solitude.

— Je vous en remercie mon père, répondit Myriam; et ses petits doigts serrèrent la main qui tenait la sienne, cette main si longtemps vigilante et tendre... Ah! reprit-elle, ce doit être une grande tristesse pour vous, de vivre seul maintenant à Kernovenoy. J'y pense bien souvent.

— C'est un de vos remords, dit-il avec un sourire forcé.

— C'est le plus grand de tous mes regrets.

— Enfin!... reprit le baron. Tout le monde n'a pas comme vous une brillante destinée, madame la marquise.

— Oh! murmura-t-elle, que dites-vous, monsieur?

— Je disais que Saint-Hélio étant à vous, je ne suis pas ici précisément chez M. de Verteilles, et que j'ai cru pouvoir y demeurer quelques heures.

— Et quand Saint-Hélio serait au marquis? dit Myriam en le regardant.

— Cela aurait un peu changé mes dispositions... Vous le savez, j'ai toujours été lent à pardonner... sauf à vous.

— Ai-je donc eu souvent besoin de votre pardon, mon père?

— Non, dit-il, vous avez été la meilleure des filles, jusqu'au moment de cette révolte inattendue et sans raison...

— Inattendue, peut-être! répondit Myriam, d'une voix assez ferme. Mais sans raison!...

— Le marquis alors a donné asile à la fille rebelle... Mais je crois qu'il vaut mieux ne point parler du passé...

— Rebelle! s'écria la jeune marquise. Est-on rebelle parce qu'on est cruellement blessée, parce que dans le premier mouvement d'une douleur qu'on ne peut plus contenir, on rencontre un ami vénérable et fidèle, parce qu'on cherche le lieu le plus tranquille et le plus caché pour ramener une ombre de paix dans son cœur et pour guérir sa blessure?... Sans le marquis de Verteilles, monsieur, c'est au couvent que je serais allé chercher un refuge. Alors nous aurions été condamnés tous les deux à ne plus nous voir. Je ne sais si vous vous en seriez consolé, je ne veux point le croire. Moi, j'en serais promptement morte et c'est cela peut-être qui eût valu le mieux.

— Myriam, dit le baron en retirant sa main, je me flattais que me retrouvant pour si peu d'instants, vous m'épargneriez vos reproches... mais votre cœur est rempli de plus d'amertume encore que je ne le pensais...

— Oh! que vous vous trompez! murmura-t-elle. J'ai été si heu-

reuse quand vous êtes arrivé à Saint-Hélio au moment où je n'osais plus vous attendre et que je vous ai embrassé... Vous avez raison, cent fois raison, mon père, ne rappelons point le passé. Nous voici près l'un de l'autre. Est-ce que nous cesserons de nous aimer jamais? Oublions que nous avons été pour un moment presque désunis... Père, rendez-moi votre main... Dites-moi ce que vous faites dans votre grand Kernovenoy, depuis que je l'ai quitté?

Le baron tressaillit : — Vous ne me comprenez point, fit-il en se levant avec violence... C'est une belle chose sûrement que cette compassion *presque* tendre pour un père que l'on a résolûment abandonné... *Presque!*... je vous rends votre mot de tout à l'heure. Mais je veux bien ne pas évoquer le passé... J'avoue que j'ai commis une faute en ne retenant point le bras du capitaine Robert qui s'armait pour votre défense.

— Oh! fit-elle tout bas, je ne vous demande pas de confession, mon père.

— J'ai péché par excès de précaution envers vous, et j'ai bien envie de le dire, par excès d'amour.

— Oui, repéta Myriam, par excès d'amour... Je le sais, j'en suis sûre ; mais je vous en supplie, ne parlons point...

— Du passé, acheva le baron... Eh bien! j'y consens, je veux qu'il soit mort; mais je viens justement me plaindre à vous parce qu'on l'a réveillé sous mes yeux. Je ne puis croire que ce soit à bonne intention... Je savais déjà que le marquis ne me voulait pas de bien... Les vieillards sont quelquefois légers comme les enfants, parce que la force de la réflexion leur manque... C'est une singulière pensée qui est venue à M. de Verteilles de me faire rencontrer ici, et dans un pareil jour, une personne dont la vue m'offense, mais que lui, vraiment, il devrait éviter.

— De quelle personne voulez-vous parler, mon père?

— Du commandant Humbert qui était à l'église.

Myriam rougit vivement et ferma les yeux : Je ne l'ai pas vu, dit-elle.

— Je vous dis que tout à l'heure, dans le parc, il a parlé au marquis.

— Je ne l'ai pas vu, répéta Myriam.

Il y eut un court silence. Le baron s'approcha de la croisée, puis revenant tout à coup vers sa fille :

— Et le capitaine d'Avrigné? demanda-t-il... Oh! quant à lui, vous l'aurez vu!

— Non, répondit la jeune marquise en le regardant de nouveau fixement, car je n'ai pas voulu le voir. M. de Verteilles avait eu l'attention de me demander s'il me serait pénible de me rencontrer avec le capitaine, j'ai répondu ce que devais répondre.

— L'amiral ne serait point venu sans son fils, dit le baron de sa voix dure, et l'amiral était une utilité dans cette fête. Si j'y avais manqué, il m'aurait remplacé près de vous. On se serait fort bien passé de moi... En vérité, vous connaissez mal ces d'Avrigné... Ce sont des gens habiles à tourner toujours au vent de la fortune... Ils sont maintenant contre Kernovenoy pour Verteilles, et vous n'auriez eu qu'un mot à dire pour amener le capitaine à vous demander grâce et pardon.

— Ce n'est pas à moi que M. d'Avrigné a fait le plus de mal, répondit Myriam. Pourquoi donc serait-ce à moi qu'il demanderait pardon?

— Eh bien! s'écria M. de Kernovenoy, que ne l'avez vous envoyé à celui que vous ne nommez point, à celui qui depuis un an bientôt remplit toute votre pensée?...

— Mon père, interrompit froidement la jeune femme, pour me parler ainsi il faut que vous soyez bien malheureux. Je n'ai qu'une chose à vous répondre. Si mes pensées étaient telles que vous ne craignez pas de le dire, je n'aurais pas consenti à devenir marquise de Verteilles.

Se levant alors elle vint à son tour à la croisée. Le jour allait tomber, les nuages du couchant couraient dans le ciel pâle et des lueurs dorées tremblaient à la cîme des arbres; on entendait le bruit joyeux de la cascade. L'air était d'une fraîcheur délicieuse. Une note puissante s'éleva dans le silence du parc. C'était là-bas, au bord de la rivière, au dessus de la saulaie qui se couchait au pied de la vigne, dans un endroit aimé du vieux marquis et qu'on appelait le jardin des roses, un rossignol qui chantait.

Tout à coup Myriam sentit un baiser sur ses cheveux. Elle ne se retournait qu'à regret; mais alors elle jeta un grand cri. Deux larmes roulaient sous les paupières du baron Hector.

— Oh père! fit-elle toute tremblante....

Elle n'en put dire davantage; mais elle souriait et tout bas, bien bas, songeait à la belle légende de la larme du diable... L'orgueil de Satan fléchit enfin après tant de siècles, il s'attendrit, il s'est une fois humilié, et cela doit suffire. Il pleure, il est pardonné!

Le baron sortait lentement de la chambre: Père, lui dit-elle pour adieu, souvenez-vous de ce que je vous ai promis un soir sur la terrasse de Kernovenoy, de n'aimer personne plus que vous jamais. Ce n'était pas assez.... Père, je n'aimerai que vous!

Il ne put que la saluer de la main et il disparut; il allait cacher sa faiblesse. Pour elle, demeurée seule, d'abord elle se demanda pourquoi elle ne pouvait vaincre le tremblement qui l'agitait depuis qu'elle avait vu ces deux larmes qui venaient de lui arracher un

engagement redoutable. Les pleurs la gagnaient à son tour; elle chercha dans la poche de sa robe son mouchoir brodé aux armes de Verteilles, et, le prenant, en fit tomber le billet du marquis.

« La liberté vous paraît le premier des biens, écrivait le vieil-« lard... Vous avez devant vous un long espace de temps pour « commettre la plus légitime, la plus tendre, la plus irréparable « des folies... »

Si c'était une folie, elle n'était plus à commettre. La jeune marquise s'interrogea longuement. Regrettait-elle ce qu'elle avait fait? Avait-elle dit la vérité, rien que la vérité, tout ce qui était au fond de son cœur?

« Père, je n'aimerai que vous! »

A l'instant, elle sentit un impérieux besoin de n'être plus seule, d'échapper aux doutes étranges et vraiment nouveaux qui l'assiégeaient. Comme elle entendit en ce moment un bruit de pas, puis un autre bruit inexplicable sous le balcon, elle s'y pencha brusquement. — Martin! cria-t-elle, attends-moi, je vais descendre.

C'était bien Martin Bataille qui n'était venu là que pour la voir, et qui non content de marcher pesamment suivant son ordinaire, battait le sable de la crosse de son fusil pour attirer l'attention de la chère rêveuse. Martin chassé de sa maison par le baron Hector, s'imposait dès lors au service de M. de Verteilles qui l'avait donné à Myriam. Le vieux serviteur commandait maintenant aux gardes de Saint-Hélio, comme il avait pendant quarante ans commandé à ceux de Kernovenoy.

— Tu me cherchais? lui dit la marquise.

— Oui, fit le vieux forestier, depuis quelque temps; mais je savais qu'il était avec vous, *lui*, et je ne veux pas le voir. Il m'a chassé.

— Là, dit-elle, toujours ta grande rancune! n'es-tu donc pas bien à mon service, vieil homme, et regrettes-tu toujours ta belle maison?

Elle s'efforçait de sourire; mais elle était inquiète et nerveuse. Martin s'en aperçut à l'instant : — Il n'a passé qu'une heure avec vous, répliqua-t-il de son air sauvage et il vous a tournée contre moi. Le mal est fait, je le vois bien. S'il ne devait nuire qu'à moi, le vieux Martin n'aurait pas à se plaindre, mais vous en souffrirez la première. Voilà ce que je voulais vous dire. J'arrive trop tard. Vous vous êtes déjà laissé reprendre.

Myriam tressaillit : Cette admonestation de Martin, dans sa familiarité rustique, était en accord frappant avec les avertissements de M. de Verteilles. Aussitôt, elle voulut éloigner les pensées qui naissaient en elle de ce rapprochement, et, pour cela, couper court à la rude faconde du garde.

— Te voilà sur un mauvais chemin, dit-elle sèchement. Rappelle-toi que tu parles de ton ancien maître et de mon père.

— Allez vous dire que je suis un ingrat? Vous le pouvez si cela vous convient. Je suis sûre que vous n'en pensez pas seulement un mot. Ingrat! Lequel de nous deux? Lui ou moi? Ah! que vous le savez bien! Je vous demande si l'on a jamais vu un noble chasser un de ses hommes qui a joué avec feu son père et qui a gardé ses bois pendant cinquante ans? Pardine je vous connais... Ce n'est pas vous qui manquerez de justice envers moi, parce que vous n'en avez jamais manqué envers personne... Vous la lui avez bien rendue à lui-même quand vous vous êtes sauvée à Vannes, l'an passé!.. Qui s'est trouvé là pour vous aider? Moi, encore moi.

— Crois-tu, dit Myriam ne pouvant garder longtemps d'impatience contre ce vieil ami, crois tu, que ce jour là, nous ayons bien fait?

— Oui dà! Etes-vous marquise à présent?

— Oh! fit-elle, en souriant de nouveau, est-ce que ce titre là t'éblouit?

— Qui sera maîtresse avant peu de tous les beaux biens de Verteilles? On dit qu'ils rendent cent mille francs au moins bon an mal an.

— Martin!!...

— Et qui sera libre alors de donner son cœur à qui il lui plaira?... Le baron Hector ne pourra plus l'empêcher.

— Ah! s'écria-t-elle, tais-toi. Va t'en...

Elle s'était brusquement arrêtée, car tous deux en causant avaient suivi les allées qui conduisaient au bord de l'eau. Martin leva les épaules : Vous aussi, dit-il, vous me chassez!

— Non, repartit Myriam, je ne te chasse point; mais tu m'as dit des choses que je ne veux pas entendre. Je sais bien que ce n'est pas ta faute et que tu n'en connais pas bien toute la portée. Tu n'es pas docteur, mon pauvre Martin.

— Je ne suis qu'un vieux bavard. Je vous entends bien. N'empêche...

— Laisse-moi seule, dit-elle; je t'en prie.

Martin eût un sourire singulier : Oh! bien! dit-il, continuez votre promenade. Vous voilà justement près d'un bel endroit. Entendez-vous le rossignol qui chante au-dessus du jardin des roses, à deux pas de la rivière? Vous n'avez qu'à vous diriger de ce côté.

Quant à lui, il reprit le chemin du château. Il s'en allait se frottant les mains : J'avais une dette à payer au jeune homme, grommelait-il; mais, il ne saura jamais d'où cette belle rencontre lui sera venue. Va-t-il être content! Il aurait été bien capable d'offrir sa part de paradis en échange. Les amoureux sont des païens.

Puis il réfléchit un moment : Pas *Elle* pourtant, grommela-t-il. C'est une vraie chrétienne et *une vraie noble* cela!... Oh! si je ne la connaissais pas si bien j'aurais averti le jeune homme de s'en aller, au lieu de m'arranger pour ne point le voir. Il y a des gens qui penseraient que j'ai eu tort. Bon! Où est le mal s'ils causent enfin un tantinet des jours à venir tous les deux...

Le jardin des roses, à Saint-Hélio, n'était point ce que pouvait faire croire son nom renouvelé des fantaisies orientales, mais tout simplement une clairière verte et fleurie, entre de grands arbres, une vaste pelouse carrée bordée sur ses quatre côtés, de magnifiques rosiers du bengale. Une seconde rangée de rosiers grimpants s'accrochait aux branches sombres ; ceux-là étaient blancs et leurs bouquets de neige semblaient s'ouvrir au cœur des chênes. Au devant étincelaient les touffes de bengale qui portent la plus vivace et la plus brillante des roses.

Sur la pelouse était un banc rustique où le marquis venait bien souvent s'asseoir. Ce lieu charmant et embaumé était son œuvre, il avait planté ces rosiers de ses mains, plus de soixante ans auparavant, durant ses vacances d'écolier, quant il étudiait aux jésuites de Vannes, et quelquefois il interpellait ses *enfants* d'une façon plaisante : — Vous êtes presque aussi vieux que moi, mais vous reverdissez et refleurissez tous les ans ! Dieu a donné ce beau privilége aux plantes et aux arbres, il l'a refusé à l'homme. A nous, il ne nous permet point de retourner en arrière... C'est qu'il sait bien que toutes les sottises que nous avons faites, nous les referions encore. Dans sa bonté, il juge que c'est assez d'une fois !

La veille encore, M. de Verteilles avait passé là, avec Myriam l'après-midi tout entière. Naturellement ils causaient du grand lendemain et l'octogénaire expliquait à la fiancée de vingt ans les dispositions qu'il avait prises pour la rendre maîtresse après lui de tous ses biens. Comme elle se plaignait de cette insistance qui lui mettait des larmes aux yeux : — Oui, lui avait-il dit en riant, je ne vous parle que de ma mort....

— Et moi, fit-elle, je n'y veux jamais penser !

Les jours à venir étaient donc bien loin de son esprit. Songes ingrats et dorés, d'autres à sa place s'y seraient abandonnées peut-être. Quant à elle, ne venait-elle pas d'en fermer de ses mains la porte d'ivoire, en disant au baron Hector : Père, je n'aimerai jamais que vous.

Et puis n'était-elle pas marquise de Verteilles ?

L'idée lui vint de faire un bouquet de ces roses qu'elle conserverait fraîches jusqu'au lendemain sous un globe de verre et qu'elle ferait présenter au marquis à son réveil. D'abord elle dépouilla les

rosiers de bengale, puis passa aux rosiers blancs. Elle allait le front incliné, cueillant des fleurs aux basses branches. Un trille prodigieux du rossignol lui fit relever la tête.

Alors, là, sous la ramure debout entre deux arbres, elle vit le comte Maxence. Il était à quelques pas d'elle. Les lèvres de Myriam s'ouvrirent, mais elle retint le cri qui allait s'en échapper ; et muette, pâle, les yeux brillants d'une indignation qui n'était pas jouée, elle lui demanda seulement du regard la raison de sa présence.

— N'ai-je pas bien mérité ce bonheur d'un moment ? dit-il, de sa belle voix grave et attendrie. Ma vie est attachée à la vôtre depuis le premier moment où je vous ai vue. Il y a six mois, j'avais mesuré l'abîme qui nous séparait, je pouvais continuer d'exister misérablement sans vous, loin de vous qui auriez oublié jusqu'à mon nom, si même vous l'aviez jamais su. Je n'avais qu'à frapper M. d'Avrigné... Mais je pouvais aussi éveiller la pitié dans votre cœur un souvenir durable... Mourir, c'était vivre dans votre pensée... La mort n'a pas voulu de moi... C'est que ma destinée est meilleure que je n'avais osé le croire... C'est que l'espérance doit à la fin m'être permise...

Myriam écoutait à peine. Une seule pensée l'obsédait, amère et impitoyable. Pourquoi avait-il justement choisi un pareil jour pour risquer de la voir ? O désenchantement ! Si pourtant elle n'avait pas su défendre son imagination et son cœur, s'il lui était arrivé de se laisser aller, comme d'autres, doucement, au fil du rêve, voilà le choc soudain qui l'aurait rendue à la réalité et à la raison. Voilà le réveil !

Mais était-elle bien sûre de s'être toujours si bien défendue ? Etait-elle sûre de n'avoir pas au moins pensé que le comte Maxence était supérieur à tous les autres hommes, qu'il était délicat, loyal, chevaleresque... Et vraiment ce qu'il venait de dire aurait dû le lui faire croire s'il l'avait dit dans un autre moment. C'étaient de belles paroles touchantes et nobles ; mais ce jour, le jour du mariage n'était-il pas indignement choisi ?

Maxence fit un pas en avant, Myriam recula sur la pelouse. Sa robe se déchirait aux épines des rosiers.

— Mademoiselle, dit le comte, je vois que je me suis trompé ; douloureusement trompé...

Mademoiselle ! Il ne savait pas !...

Myriam devint plus pâle et chancela... Tout à coup, rassemblant ses forces, elle s'enfuit. Rentrée dans sa chambre, elle se laissa tomber sur un fauteuil. Presque défaillante, elle disait : Je l'accusais donc injustement... Il ne sait pas ! il ne sait pas !

Paul Perret.

La fin au numéro prochain.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Le feu grisou. — II. La crise de l'industrie sucrière. — III. L'Observatoire physique du Pic du Midi de Bigorre.

I

La terrible explosion de feu grisou qui, le 4 février dernier, est venue jeter la désolation dans une des exploitations les plus prospères du bassin houiller de Saint-Etienne, a attiré de nouveau l'attention sur les moyens les plus propres à prévenir le retour de pareilles catastrophes. Après le sentiment de stupeur que l'on éprouve en apprenant que quatre cents mineurs, comme naguère en Angleterre, ou deux cents, comme au puits Jabin, ont été en quelques instants les victimes de cet affreux fléau, on se demande naturellement si les précautions habituelles sont suffisantes pour éviter ses ravages ou si l'on doit chercher d'autres moyens de s'en préserver.

Tout le monde sait que le grisou n'est autre chose que du gaz hydrogène protocarboné qui se dégage spontanément dans les mines de houille : ce gaz, en se répandant dans les galeries, y forme avec l'air un mélange explosif que l'approche du moindre jet de flamme fait détoner avec une extrême violence. Autrefois, un ouvrier, habillé de laine mouillée, parcourait chaque matin, les galeries, en marchant à plat ventre et prenant devant lui une torche allumée au bout d'une perche : si, poussant la nuit, le grisou s'était dégagé quelque part, une explosion se produisait et l'on pouvait, après une aération suffisante, travailler en sûreté pendant quelque temps dans cette partie de la mine. Mais ce moyen, très-dangereux pour l'ouvrier qui se dévouait,

était en outre très-souvent inefficace. Aussi fut-il complétement abandonné, lorsque, en 1817, sir Humphry Davy fit connaître les avantages de sa lampe de sûreté. Dans cet appareil, la flamme est, comme on sait, complètement environnée par une toile métallique qui remplace le verre des lampes ordinaires. Lorsque la lampe de Davy est plongée dans un mélange explosible, il se produit dans l'intérieur une petite détonation qui, le plus souvent, éteint la mèche; mais cette détonation ne se propage pas au dehors et le mineur, prévenu par l'extinction de sa lampe, peut échapper au danger qui le menaçait.

La sécurité des mines a encore été considérablement augmentée par le développement des moyens d'aération; on comprend, en effet, que l'aérage des galeries, en empêchant les accumulations du grisou, ait diminué les chances d'accident. Aussi, a-t-on, depuis une trentaine d'années, organisé, dans toutes les houillères, de puissants moyens de ventilation destinés à renouveler autant que possible l'air des galeries.

Cependant, malgré l'adoption générale de la lampe de sûreté, malgré l'augmentation de l'aérage, les explosions de grisou n'ont pas été supprimées. Ces préservatifs sont-ils donc insuffisants? Tel semble être l'avis d'un certain nombre de personnes qui, depuis l'accident du puits Jabin, proposent de leur en substituer d'autres. Ainsi les uns signalent l'emploi de la lumière électrique dans les mines, comme devant causer moins d'explosions que l'éclairage habituel. Cela semble incontestable, mais malheureusement l'éclairage électrique coûterait beaucoup trop cher pour pouvoir être adopté dans la pratique. D'autres, comme M. Buisson, convaincus que les appareils de ventilation actuels, véritables appareils souffleurs, injectant par l'orifice des galeries l'air du dehors, ont pour effet de refouler les gaz délétères au fond des travaux, proposent de leur substituer des conduits portant directement au fond des mines un air pur et *comprimé*. Cet air repousserait, de dedans en dehors, par les puits d'aération, l'air plus au moins vicié de la mine; en outre, en se dilatant au moment de sa mise en liberté, il rafraîchirait l'atmosphère des galeries, dont la température est généralement trop élevée au point de vue de l'hygiène. Cette modification du système de ventilation, quoique d'une application difficile et coûteuse, paraît rationnelle, si toutefois il est prouvé que les moyens actuels présentent les inconvénients signalés.

Enfin, M. Faye, dans la séance de l'Académie du 21 février dernier, a proposé une solution encore plus radicale. « Au lieu, dit-il, de chercher à supprimer toutes les causes d'inflammation, procédé dont l'impossibilité n'est que trop évidente et qui a pour résultat de permettre au gaz de s'accumuler de plus en plus jusqu'au moment où un accident vient y mettre le feu et provoquer une explosion épouvantable,

je me demande s'il ne vaudrait pas mieux garnir le plafond des galeries les plus exposées de petites lampes à l'air libre, de dix en dix ou de vingt en vingt mètres, afin de brûler constamment le gaz à mesure qu'il se présente en haut, dans les proportions inflammables et de réduire les explosions ainsi localisées à des proportions insignifiantes. Je compare, en effet, une mine à une chambre où l'on jetterait de temps en temps des pelletées de poudre à canon. Si on laisse cette poudre s'accumuler, le moindre accident fera sauter l'édifice ; si on la brûle au fur et à mesure qu'elle arrive, il n'y aura plus de catastrophe à redouter. »

A cette proposition M. Berthelot objecte, avec beaucoup de raison, selon nous, que le grisou ne peut pas être brûlé au fur et à mesure de sa production, à la façon de pincées de poudre à canon. Il forme avec l'air des galeries un mélange d'abord inexplosif et c'est seulement quand la production du gaz combustible, graduellement accumulé dans l'atmosphère, atteint une certaine limite, que le mélange acquiert la propriété de détoner. En outre, en admettant que cette inflammation locale d'une nappe de grisou fût possible, elle exposerait grandement à l'incendie de la couche de houille, accident des plus redoutés dans les mines.

Nous croyons donc qu'il faut s'en tenir aux procédés actuels : emploi de la lampe de sûreté et aérage des galeries. Seulement ces procédés devront recevoir toutes les modifications susceptibles de les améliorer. Presque toutes les fois qu'il a été possible de faire une enquête sur les causes d'une explosion de grisou, on a pu reconnaître que l'accident était dû à l'imprudence d'un mineur qui avait ouvert sa lampe ou introduit du feu dans la galerie. C'est donc en vue d'enlever aux ouvriers la possibilité de commettre des imprudences que l'on doit surtout travailler. En outre, il faut leur apprendre à reconnaître, au simple aspect de la flamme de leur lampe, les indices par lesquels s'annonce le dégagement du grisou.

Il semble bien difficile d'empêcher absolument, au moyen de la ventilation, la formation des mélanges explosifs : cependant si le système d'aérage par l'air comprimé paraît réellement plus efficace pour les diluer rapidement, les propriétaires de houillères ne devraient pas hésiter à l'adopter, quelques sacrifices qu'il dût leur en coûter.

Enfin, les circonstances atmosphériques influent sensiblement sur la production du grisou dans les mines : ainsi on a reconnu que les explosions sont plus fréquentes lorsque le baromètre est bas ou la température extérieure élevée. Dans le premier cas, la pression atmosphérique étant moindre, l'écoulement du grisou est plus abondant, et les proportions de ce gaz dans l'air de la mine augmentant, l'atmosphère en devient explosive : c'est ainsi que la catastrophe du puits Jabin a

coïncidé avec une baisse subite de près de un centimètre dans la hauteur barométrique. Dans le second cas, l'air extérieur étant chaud, la masse qui circule par ventilation dans les galeries diminue et la quantité relative du grisou augmente. Les ingénieurs des houillères doivent donc avoir constamment l'œil sur le baromètre et le thermomètre et prescrire aux mineurs un redoublement de prudence lorsque la pression baisse ou que la température s'élève.

En résumé, dans une mine où toutes les précautions que nous venons d'énumérer et qui sont dictées par la raison et l'expérience, sont religieusement observées, les explosions de feu grisou sont à peu près impossibles. Malheureusement l'insouciance véritablement criminelle des mineurs met en défaut les mesures préventives les mieux conçues et amène les terribles accidents dont nous déplorons le trop fréquent retour. Est-il possible de protéger le mineur malgré lui contre les périls auxquels il s'expose pour ainsi dire volontairement? C'est là, croyons-nous, un problème devant lequel la science restera longtemps encore impuissante.

II

L'industrie sucrière française traverse en ce moment une crise des plus douloureuses. Les résultats de la campagne 1874-1875 n'avaient pas été brillants : ceux de la dernière campagne sont désastreux. Beaucoup de fabriques font des pertes considérables et plusieurs sont obligées de liquider : un petit nombre seulement réaliseront de médiocres bénéfices.

Les causes de cette situation déplorable sont nombreuses; mais la plus importante, sans aucun doute, est le développement exagéré donné à la production dans les dernières années. Depuis quinze ans, la production du sucre a plus que triplé en France, passant de 150 millions de kilog., en 1859, à 450 millions en 1875 et 475 en 1876. La consommation intérieure est bien loin de suivre la même progression, puisqu'elle n'a été que de 259 millions de kilog. en 1875. C'est donc par l'exportation que cette grande industrie est principalement alimentée. Mais malheureusement les débouchés deviennent de plus en plus difficiles à trouver, attendu que d'autres pays, tels que l'Allemagne et l'Autriche, ont eux-mêmes considérablement développé leurs moyens de production et sont arrivés, à l'heure qu'il est, à balancer leurs importations et même à avoir un excédant d'exportations. Le moyen le plus efficace de remédier au malaise actuel serait donc de trouver de nouveaux débouchés : mais ce n'est pas chose facile. Aussi l'industrie fran-

çaise, doit-elle, pour plus de sûreté, chercher à améliorer les conditions de la lutte sur les marchés existants, par un abaissement de ses prix de revient.

Le premier progrès à réaliser, c'est l'amélioration de la matière première. Autrefois, les fabricants se procuraient facilement des betteraves renfermant de 14 à 15 pour 100 de sucre : aujourd'hui, elles n'en contiennent plus que 10 pour 100, en moyenne, et souvent beaucoup moins. Chose curieuse, ce n'est pas à l'épuisement du sol, c'est au contraire à l'emploi excessif des engrais et surtout des engrais azotés, qu'est due cette diminution dans la richesse saccharine de la betterave. Ce fait a été récemment mis hors de doute par les expériences de M. Corenwinder et par celles de MM. Fremy et Dehérain. Ces savants ont démontré clairement que par des fumures exagérées le cultivateur obtenait, il est vrai, des rendements à l'hectare beaucoup plus considérables qu'autrefois, preuve que le sol n'est pas épuisé; mais que ces excès de rendement diminuaient dans une bien plus forte proportion les qualités sucrières de la betterave.

Comment modifier ces errements évidemment préjudiciables à la fabrication? Le cultivateur qui vend sa récolte au poids, quelle que soit sa qualité, cherche naturellement à produire la plus grande quantité possible de betteraves; le fabricant, au contraire, voudrait obtenir, sous le moindre poids possible, le maximum de sucre. On se trouve donc en présence de deux intérêts opposés qu'il semble au premier abord difficile de concilier. Cependant ces intérêts ne sont opposés qu'en apparence : le cultivateur ne peut en effet que perdre à ce que le fabricant succombe; car la culture de la betterave lui est plus avantageuse que celle des céréales. Le fabricant, de son côté, ne doit pas, en faisant des conditions trop dures au producteur, risquer de manquer de matière première; car il ne peut pas aller la chercher au loin. Il est donc de toute nécessité, dans l'intérêt commun, que l'accord se fasse entre les deux parties.

Tel était le but du Congrès qui s'est réuni à Lille le 23 février dernier, sur l'initiative de M. Ladureau, directeur de la station agronomique du Nord. Cette réunion, à laquelle étaient conviés les principaux fabricants et agriculteurs des départements du Nord de la France, avait pour objet spécial de désigner, d'un commun accord, un procédé pratique d'appréciation de la valeur des betteraves, suffisamment exact pour sauvegarder les intérêts du planteur et ceux du fabricant.

Le problème à résoudre n'est pas sans présenter de sérieuses difficultés. La valeur d'une betterave dépend en effet, pour le fabricant, presque uniquement de sa teneur en sucre; son prix doit donc être proportionnel à sa richesse saccharine. Mais il faut que cette détermination soit faite par un moyen très-simple et très-rapide; car on ne

peut pas songer, dans une sucrerie, à analyser par les procédés chimiques ou optiques, un échantillon de chacune des livraisons apportées chaque jour à l'usine par les nombreux planteurs qui l'alimentent. Ces méthodes d'analyse, très-exactes, il est vrai, seraient beaucoup trop lentes et trop coûteuses. Il fallait donc trouver un moyen plus commode et plus expéditif. C'est ce qu'a fait M. Durin, ancien fabricant de sucre, attaché au laboratoire de culture du Muséum d'histoire naturelle. Dans un travail important, il a commencé par démontrer que la densité du jus est très-sensiblement proportionnelle à la richesse en sucre des betteraves qui l'ont fourni [1]. En outre, il a calculé les prix auxquels devraient être payés les 1000 kil. de betteraves, suivant leur richesse, pour que le prix de revient du sucre extrait de ces betteraves restât constant. Au moyen de ces tables, on établit immédiatement la valeur d'une livraison dont l'échantillon a donné à l'essai un jus de degré déterminé. Cette détermination se fait elle-même très-simplement et très-rapidement : au moment où la livraison arrive à l'usine, on prend d'un commun accord un échantillon, on râpe quelques racines, on presse la pulpe et l'on plonge dans le jus recueilli un pèse-sel sur lequel on lit le degré ; la table donne le prix correspondant et le compte est fait.

Le procédé de M. Durin a eu l'approbation unanime des membres du Congrès de Lille. Une Commission a été nommée pour réviser l'échelle de graduation des prix d'après le degré, proposée par ce savant. Il est donc probable que, dès cette année même, des contrats seront passés entre fabricants et cultivateurs, où ce mode de vente sera stipulé. Il pourra résulter de ce fait un grand avantage pour les fabricants, sans aucun inconvénient pour les planteurs. Ceux-ci, en effet, auront intérêt à choisir de bonnes graines, à réduire l'emploi des engrais azotés, à diminuer l'écartement des plants ; ils obtiendront ainsi des betteraves plus sucrées qu'ils vendront plus cher, sans en vendre beaucoup moins. Le fabricant de son côté, travaillant des matières riches, regagnera facilement, par une diminution plus considérable des frais de fabrication, l'excédant de dépense pour achat de matières premières.

Ainsi, l'amélioration de la betterave par l'adoption du mode de vente au degré, au lieu de la vente au poids, constitue un premier moyen pour atténuer les difficultés de la situation actuelle.

Le perfectionnement des procédés de fabrication devra contribuer au même résultat. Si considérables, en effet, qu'aient été les progrès réalisés depuis les débuts de cette industrie, il en reste encore beaucoup à faire. Il est rare que la sucrerie tire des betteraves plus de la moitié du

[1] *Annales agronomiques*, t. Ier, p. 290.

sucre qu'elles contiennent : il y a donc une perte énorme qui donne la mesure des améliorations encore possibles. De toutes les opérations, telles qu'elles se font généralement aujourd'hui, la plus défectueuse est, sans contredit, la défécation par la chaux : elle donne lieu à la production d'une quantité considérable d'écumes, qui, malgré la pression à laquelle on les soumet, retiennent encore beaucoup de sucre lorsqu'on les jette. En outre, le traitement des mélasses, à l'effet d'en retirer le sucre cristallisable qu'elles contiennent, est encore peu appliqué. Telles sont les causes principales des rendements peu avantageux obtenus encore actuellement par la sucrerie.

Il ne faut donc pas désespérer de la situation : le mal est grand, mais des remèdes efficaces peuvent y être apportés. L'industrie sucrière est une de celles auxquelles le concours de la science a peut-être le plus profité jusqu'ici. Ce concours ne lui fera pas défaut dans la crise actuelle : déjà elle vient de faire connaître aux agriculteurs la cause de la dégénérescence qu'ils croyaient constater dans la betterave depuis quelques années et les moyens de lui rendre ses qualités sucrières d'autrefois. De même, elle indiquera, sans aucun doute, aux fabricants les perfectionnements qu'ils devront apporter à leurs méthodes de traitement des jus, pour en extraire une proportion plus considérable du sucre qu'ils contiennent. Nous avons la certitude que la réalisation de ces progrès, en même temps que le développement de la consommation, arrêterait la ruine d'une industrie qui est une des sources les plus fécondes de la fortune de la France.

III

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler à nos lecteurs l'état d'infériorité où, depuis longtemps, se trouve la France, vis-à-vis des grandes nations de l'Europe et de l'Amérique, au point de vue des observatoires tant astronomiques que physiques. Notre situation était cependant bien différente autrefois : à la fin du siècle dernier, sur cent trente observatoires existant dans le monde entier, notre pays en possédait à lui seul une trentaine environ, dont les travaux ont puissamment concouru aux progrès de la science : nous avions alors la suprématie à cet égard. Mais la Révolution, en dispersant les corporations religieuses et supprimant les Universités de province, auxquelles appartenaient la plupart de ces établissements, n'en laissa qu'un seul debout, celui de l'Académie, qui absorba toutes les ressources de l'Etat.

Depuis vingt-cinq ans, cette situation fâcheuse a été légèrement

améliorée. Les observatoires de Marseille et de Toulouse ont été reconstitués ; un établissement nouveau a été fondé à Alger par le gouvernement colonial. Tout récemment enfin, la création d'un observatoire spécial d'astronomie physique a été votéé par l'Assemblée nationale.

Un mouvement semblable se produit en faveur de la météorologie : la fondation de l'observatoire de Montsouris a été le premier pas accompli dans cette voie. Grâce à l'initiative et à l'énergie infatigable du savant professeur de la Faculté des sciences de Clermont, M. Alluard, un établissement du même genre vient d'être construit sur le sommet du Puy-de-Dôme, aux frais combinés de l'Etat, du département et de la ville de Clermont. Enfin, une société scientifique particulière, la Société Ramond est en train d'installer sur la cime du Pic du Midi de Bigorre un observatoire météorologique, auquel est réservé, sans aucun doute, un rôle important dans la science. Espérons que ces exemples seront imités et souhaitons qu'en particulier, les Universités libres, comme elles l'ont fait jadis chez nous et comme le font leurs voisines d'Angleterre et d'Allemagne, viennent donner une impulsion nouvelle aux études scientifiques en créant des observatoires dotés d'instruments nombreux et perfectionnés. Ce ne sera pas un des moindres bienfaits dont nous serons redevables à la liberté de l'enseignement supérieur.

L'œuvre accomplie par la Société Ramond est trop digne d'intérêt pour que nous n'attirions pas sur elle l'attention de nos lecteurs : elle a fait récemment l'objet d'un rapport à l'Académie des sciences, rapport dans lequel sont relatées les phases diverses par lesquelles a successivement passé cette entreprise[1].

Il y a longtemps que les astronomes et les physiciens avaient songé à établir un observatoire sur le Pic du Midi de Bigorre. Située, en effet, au milieu de la chaîne des Pyrénées, et se détachant en avant de la crête générale, cette montagne s'avance comme un promontoire élevé de près de 3,000 mètres, du haut duquel, au Nord, on domine les vastes plaines de la Gascogne, et de l'autre côté, l'on voit se dresser toutes les hautes cimes de la chaîne depuis le Pic du Midi d'Ossau jusqu'aux points les plus élevés des Pyrénées Orientales. Placé de manière à recevoir directement le choc des grands courants d'air de l'Atlantique, assez isolé d'autres crêtes montagneuses pour ne pas en subir des influences de radiation, facilement accessible, soit à pied, soit à cheval, ayant enfin un sommet suffisamment vaste pour recevoir des construc-

[1] *Rapport sur le projet d'un observatoire physique au sommet du Pic du Midi de Bigorre, soumis à l'Académie par M. le général* Ch. de Nansouty, *au nom de la Société Ramond.* (Commissaires : MM. d'Abbadie, Janssen, Ch. Sainte-Claire Deville, rapporteur.)

tions, le Pic du Midi réunit les conditions les plus convenables comme emplacement d'un observatoire météorologique élevé.

Cette situation est éminemment favorable pour l'étude des grands courants supérieurs de l'atmosphère, auxquels depuis quelques années, la météorologie attribue, avec raison, une influence prépondérante sur les phénomènes observés à la surface du sol. Les observatoires élevés sont encore rares en Europe, où l'on ne pourrait citer que quelques stations alpestres dont l'altitude dépasse 2,000 mètres; il n'en est pas de même dans l'Inde anglaise et surtout aux Etats-Unis, où le réseau météorologique, fortement constitué, comprend plusieurs postes situés sur des sommets, dont l'un, le Pike's-Peak, dans le Colorado, atteint 4,340 mètres. L'utilité du nouvel observatoire est donc incontestable et l'on peut être assuré que les travaux qui y seront exécutés conduiront à des résultats importants pour la science.

Mais ce n'est pas sans peine que ce but aura été atteint. Il y a trois ans que la Société Ramond poursuit la réalisation de cette œuvre[1] : elle a commencé par installer, le 1er août 1873, dans une hôtellerie située au col de Sencours, à 500 mètres au-dessous du Pic, un petit matériel complet de météorologie (abri-Montsouris, thermomètre, psychromètre, actinomètre, hyétomètre, baromètre, etc.). Des observations furent régulièrement faites pendant une campagne qui dura soixante-dix jours.

L'année suivante, grâce aux souscriptions recueillies, on put songer à s'établir pour l'hiver; malheureusement, le 25 décembre, un accident, dû à l'insuffisance de l'installation, força le général de Nansouty et son aide à une retraite précipitée, pendant laquelle ils ne durent leur salut qu'à leur intrépidité et à une connaissance parfaite de la configuration du terrain recouvert par la neige.

La campagne de 1875 ne fut pas beaucoup plus heureuse; cependant dès le début, au mois de juin, les observateurs rendaient aux populations environnantes un service signalé, en les avertissant en temps utile de la terrible inondation qui devait causer tant de désastres dans le midi de la France. Mais, dans la nuit du 15 au 16 octobre, une avalanche considérable ensevelit la modeste hôtellerie sous un amas de neige, d'où les observateurs ne purent sortir qu'avec les plus grandes difficultés; l'abri météorologique, quoique construit en fer et fonte, était brisé et les instruments broyés.

Le général de Nansouty et ses aides ne se sont pourtant pas décou-

[1] La Commission chargée par la Société Ramond de la fondation de l'observatoire, compte parmi ses membres : M. le général Ch. de Nansouty, président; M. le pasteur E. Frossard, géologue distingué; MM. les ingénieurs Peslin, Vaussenat, Hétier et Duportal.

ragés : après avoir remplacé leurs instruments et pris quelques précautions contre le retour d'une semblable catastrophe, ils ont réoccupé leur poste d'observation, résolus à y passer l'hiver tout entier.

Ce simple exposé prouve combien il est urgent de transporter à bref délai, l'établissement météorologique définitif au sommet du Pic. Pour cela, la vaillante commission de la Société Ramond n'a rien négligé : elle s'est adressée aux particuliers, amis de la science, aux sociétés savantes, aux départements et aux principales villes du sud-ouest de la France. Son appel ayant partout été entendu, elle a pu entreprendre la construction dès l'été dernier. L'Observatoire entier se composera d'une maison d'habitation, située à sept mètres au-dessous du sommet, en partie souterraine, n'ayant d'ouvertures qu'au midi, et communiquant par un tunnel avec une pièce circulaire voûtée qui doit contenir le baromètre, les appareils magnétiques, etc. A peu de distance sera fixé solidement au roc l'abri-Montsouris, destiné à protéger les instruments qui ont besoin de recevoir directement l'action de l'air.

Une pareille œuvre, uniquement due à l'initiative de quelques hommes dévoués et capable de rendre les plus grands services non-seulement à science, mais aussi à la contrée où elle a été entreprise, méritait évidemment de recevoir les encouragements et l'appui des grands corps de l'État. Sur la propositon du ministre de l'Instruction publique, le Conseil d'Etat a été saisi d'une demande en reconnaissance d'utilité publique qui permettra à la société Ramond de devenir légalement propriétaire des terrains que lui concèdent les communes de Bagnères et Barèges et des constructions qu'elle y établit. Enfin, conformément aux conclusions du rapport de sa Commission, l'Académie des sciences a accordé sa haute approbation au projet, en partie réalisé, qui a été soumis à son examen, et aux résultats déjà obtenus dans la station provisoire du col de Sencours. Ces honorables adhésions ne peuvent qu'assurer un succès bien mérité aux efforts de la Société Ramond.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

GINO CAPPONI

La mort du marquis Gino Capponi vient douloureusement nous rappeler l'intention que nous avions depuis longtemps de faire connaître aux lecteurs du *Correspondant* le dernier ouvrage de l'illustre octogénaire [1].

La nouvelle de cette mort aura réveillé chez les survivants d'une génération qui s'éteint, le souvenir de la vie italienne, telle qu'elle était au moment où le continent s'ouvrit aux touristes, à l'issue des guerres de la première république française et du premier empire. Parmi les souvenirs d'un pays qu'un éloignement de plusieurs années avait rendu une *terra incognita* pour les voyageurs étrangers à la guerre et à la politique, viendra se placer la brillante image du marquis Capponi. Grand, beau, instruit, hospitalier, vrai type de cette noblesse du Midi, que Bulwer aimait à dépeindre, à la fois un chevalier accompli et un profond érudit, le marquis Capponi était toujours prêt à faire les honneurs de sa ville natale aux voyageurs qui avaient le bonheur de lui être recommandés, et à tendre avec bienveillance une main protectrice à l'étudiant obscur et pauvre dont il avait été le premier à découvrir le mérite. C'était peut-être, de tous les Italiens de cette époque, celui que des hommes tels que ses contemporains, Byron, Shelley, Landor, et tant d'autres illustres visiteurs de Florence, étaient le plus heureux d'approcher et le plus fier de connaître. Quelle période intéressante, que celle de ce demi-siècle pendant lequel Gino Capponi fut la principale figure de cette ville intelligente; que ce temps où il était permis à un poëte de désirer que non-seulement toute l'Italie, mais « que le monde entier fût la Toscane; » que ces heureux règnes de Ferdinand III

[1] *Storia della Republica di Firenze*, di Gino Capponi. 2 vol. *Firenze, G. Barbera.* 1875.

et de Léopold II, lorsque le grand-duché commençait à recouvrer son équilibre après les vingt années de l'occupation française et n'était pas encore plongé dans la tourmente des tentatives insurrectionnelles qui agitaient déjà d'autres parties de l'Italie ! Florence, qu'on nommait alors la moderne Athènes, qui comptait parmi ses notabilités les réfugiés des autres villes italiennes et nourrissait dans son sein, par sa presse comparativement libre, les germes du génie de la nation tout entière, Florence ouvrait dans les salons du vénérable Vieussieux un centre de communication et d'échange d'idées pour tous les hommes distingués de l'Europe, ainsi qu'un champ libre aux discussions sur tous les sujets. Elle apparaissait alors comme une oasis politique, calme, mais non indifférente, au milieu de la péninsule mécontente et tourmentée par l'esprit révolutionnaire.

Capponi, dans sa jeunesse, rempli d'ardentes sympathies et d'aspirations politiques, et qui avait hérité de ses ancêtres les idées d'indépendance italienne, dont l'expression se trouvait dans les pages de Dante et de Machiavel, ne pouvait qu'être au premier rang des protecteurs des exilés, et l'âme de ces associations qui, sous le mince voile de réunions littéraires, scientifiques et économiques, se souciaient à peine de cacher un but politique. Il était l'un des écrivains de l'*Antologia*, un des propriétaires de l'*Archivio storico*, et un membre assidu de la société des *Georgofili ;* enfin un des esprits de l'époque dont s'inquiétait le plus la police ; mais la haute position dont il jouissait, son caractère plus élevé encore, ses manières franches et loyales, la hardiesse même avec laquelle il exprimait ses pensées « séditieuses » et « conspirait » à visage découvert, le plaçaient toujours au-dessus de l'inimitié du gouvernement, et s'il était signalé comme un homme à craindre et à surveiller, il était considéré aussi comme un homme à ménager.

Encore jeune, le marquis Capponi fut atteint de cécité, fruit de ses longues études, et ce fut avec l'aide d'un secrétaire qu'il entreprit les vastes recherches et les travaux nécessaires à la composition de sa belle histoire de la république de Florence, que nous avons devant nous. Il est touchant de voir l'intérêt qu'il portait de loin à son compagnon d'infortune, l'Américain Prescott, qui, sous le poids de la même infirmité que lui, avait écrit sa célèbre histoire de « Ferdinand et d'Isabelle, » dont Capponi, à ses frais et sous sa direction, fit faire une version italienne. De même que Prescott, et plus encore que Prescott, Capponi suppléait au sens qui lui manquait par une promptitude et une incomparable précision de mémoire des faits, des personnes, des dates et des localités, et cette faculté, déjà remarquable trente-cinq ans auparavant, lorsqu'il était dans la force de l'âge, conserva sa vigueur jusqu'aux derniers moments de sa vie. Malgré son travail incessant

pour terminer l'œuvre à laquelle il s'était dévoué avec amour, il trouvait du temps pour d'autres études, et ne cessa jamais de montrer à tous le même caractère serviable, sociable et enjoué. Aucun des grands changements qui, en 1848-49 et en 1859-60, amenèrent la fusion de la Toscane avec le reste de l'Italie, n'eurent lieu sans que son influence plus ou moins directe s'y fît sentir, ou même souvent que son active intervention n'y apparût.

Cependant, son travail historique continuait sans interruption. On le disait même terminé, quoique le bruit circulât parmi ses amis que l'auteur avait quelque répugnance à le publier pendant sa vie, et qu'il le réservait pour ne paraître qu'après sa mort. De meilleurs conseils heureusement prévalurent auprès de lui, et l'année dernière, les deux beaux volumes de la *Storia della republica di Firenze* virent le jour.

Il n'y a pas de pays au monde plus riche en monuments historiques que la république de Florence. Il n'en est pas non plus dans lequel on trouve autant de citoyens illustres qui, après avoir passé une grande partie de leur existence à prendre part aux faits de l'histoire, ont ensuite consacré autant de soin à les rapporter.

En tant que leurs écrits racontent les événements dans lesquels ils ont eux-mêmes joué le plus grand rôle (*pars magna*), les annales d'hommes tels que Malespini, Dino Compagni, les deux Villani, Guicciardini, Machiavelli, Varchi, et cent autres, peuvent servir de guides précieux et fidèles. On a souvent élevé plus d'un édifice historique sur ces fondations posées par des mains contemporaines ; et, même depuis que Gino Capponi eut entrepris son œuvre sur l'histoire de Florence, plusieurs écrits plus ou moins importants sur le même sujet ont vu le jour. De ce nombre sont ceux de C. Napier et J.-A. Trollope, en Angleterre, et un nombre infini en Allemagne, où le champ de l'érudition florentine a été soigneusement glané par le baron Alfred de Reumont. Le marquis Capponi lui-même nous parle avec reconnaissance, dans sa préface, d'un résumé de « l'Histoire de la république de Florence, » par une Française, Mme Hortense Allard, et il fait allusion aux recherches étendues entreprises par M. Thiers en vue de traiter lui aussi cet intéressant sujet.

Cependant l'histoire de Capponi ne pouvait manquer d'exciter, au moins aux yeux de ses compatriotes, un intérêt auquel aucun produit d'une plume étrangère ne pouvait aspirer. Capponi résume dans ses deux volumes la science accumulée dans les nombreux écrits dont les bibliothèques et les archives de sa propre famille sont si richement pourvues. Personne à Florence ne pouvait être aussi maître du terrain que le descendant direct de Gino di Neri, Neri di Gino, Niccolo, Piero Capponi, le proche parent des Strozzi, des Ridolfi, et de tant d'autres grandes familles. Capponi n'avait que trop de documents sous la main ;

néanmoins il a produit une œuvre à laquelle la critique la plus sévère n'a trouvé d'autre défaut qu'une minutie par trop excessive et une impartialité parfois trop scrupuleuse. Dans la forme et dans le style, Capponi est demeuré parfaitement Italien, et, à tort ou à raison, il n'a pas voulu chercher hors de l'Italie sa méthode historique.

Par malheur une chronique de mille années, condensée en mille pages, doit nécessairement paraître parfois maigre et aride. En effet, l'auteur réserve peu de place aux descriptions et aux portraits, ou à l'examen des mobiles qui ont fait agir les personnages dont il parle. Il laisse l'histoire se raconter elle-même plûtôt qu'il ne la raconte. A l'exception de quelques grands poëtes, écrivains et artistes, tels que Dante, Machiavelli, Cuicciardini, Michel-Ange, les nombreux acteurs de ce drame héroïque de Florence entrent en scène sans *fioritura*, sans introduction formelle, et se retirent sans avoir été l'objet d'aucune mise en scène préalable ou postérieure. L'historien semble prendre à tâche de laisser démêler leur disposition d'esprit, leurs vues et leurs intentions, d'après leurs discours et leurs actes, s'aventurant rarement à prononcer un jugement sur leur conduite et demeurant jusqu'à la fin non moins sobre de louanges que de blâme. Il ne faudrait pas croire, pour cela, que le livre soit dénué de charme : le style en est viril, sobre et élégant, et les personnages qui ont eu le bonheur de connaître l'illustre auteur de *la Storia della Republica di Firenze*, de le suivre dans sa carrière politique et littéraire, de jouir des charmes de sa conversation dans cette belle langue du Dante dont il savait se servir mieux qu'un autre, n'hésiteront pas à dire que le mot « le style c'est l'homme » semble avoir été fait pour Gino Capponi.

Capponi raconte dans sa préface que M. Thiers avait l'habitude de dire que, comme il lui paraissait que le monde marchait vers une démocratie, il fallait étudier, de préférence à toute autre, l'histoire de Florence, puisqu'elle était la plus démocratique des temps anciens et modernes [1].

Il ne nous semble pourtant pas que la démocratie florentine soit de nature à fournir de très-salutaires leçons aux temps modernes. Florence, comme l'ancienne Rome, était une Cité et non un Etat. Les institutions de la Cité ne s'étendaient pas au-delà de ses murs ; ses possessions et ses dépendances étaient régies par des lois féodales ou municipales, faites selon sa volonté ; elles n'étaient pas réprésentées dans ses conseils et n'avaient aucune voix dans ses délibérations. Au dedans de ses murs, régnait peu d'ordre et encore moins de liberté ; aussitôt qu'on a

[1] Soleva dire il signor Thiers, che a lui parendo andare il mondo a una democrazia, era sopra ogni altra da studiare questa, come la più democratica dei tempi antichi e dei moderni. Al Lettore, p. 6. (*Storia della Republica di Firenza* di Gino Capponi.)

pu soustraire l'autorité souveraine des mains du Podesta (toujours un étranger) qui, pendant quelque temps, a représenté l'empereur, mais qui fut bientôt astreint aux simples fonctions de juge, cette autorité fut transmise à des magistrats, élus il est vrai par le peuple, mais toujours sous l'influence de la faction prédominante, et dont on ne trouve moyen de neutraliser le fâcheux ascendant que par une seigneurie (*Signoria*) nommée pour un terme de deux ou trois mois, et dont les membres étaient tirés au sort. Malencontreuse forme de gouvernement que Capponi n'hésite pas à appeler « funeste » puisqu'elle abaisse l'autorité des magistrats et, avec elle, la dignité et la sécurité de l'Etat. Du reste, cet expédient primitif n'a pas empêché une famille opulente de la ville — celle des Médicis — de fonder une autocratie qui, après avoir été exercée par eux sous la forme d'un ascendant purement moral et bienfaisant pendant trois quarts de siècle, a dégénéré en un despotisme absolu.

Il est vrai qu'il y a un côté brillant à ce sombre tableau. L'anarchie que les Florentins appelaient « liberté » fut remarquable par ses merveilles d'énergie publique et privée et par les vertus patriotiques qui rendirent la cité riche et son nom célèbre dans les plus lointaines régions. Sans doute, si l'agitation, la lutte et les changements perpétuels peuvent être regardés comme le plus grand bonheur d'un Etat, on peut dire que *la periculosa libertas* des premiers temps de la démocratique Florence, était préférable à la *justa servitus* des dernières années de l'aristocratique Venise. Mais il est difficile de voir comment M. Thiers pourrait édifier sur le modèle de Florence, même modifié d'après les idées modernes, une démocratie ayant pour base la liberté et la sécurité.

L'*Histoire de la Toscane* offre donc un vif intérêt et un enseignement utile, que les hommes d'État de l'école de M. Thiers sachent ou non discerner lesquels de ces exemples doivent être suivis et lesquels doivent être évités. Jamais peut-être ces exemples n'ont été exposés d'un façon aussi claire et sous une forme aussi frappante que par la plume de l'illustre Gino Capponi, dont l'Italie tout entière déplore aujourd'hui la perte.

Il est presque superflu d'ajouter ici que la mort du marquis Gino Capponi fut conforme aux sentiments religieux de toute sa vie. Lui aussi pouvait dire, comme le vieux Tullio Dandolo : *Anzi tutto son cattolico e Italiano.* C'est en gardant ce double caractère qu'il prit part aux événements de son pays en 1848-1849. Mais qui se souvient aujourd'hui des efforts tentés alors par le marquis Capponi, d'accord en cela avec Gioberti, le président du conseil de Charles-Albert, pour envoyer une armée piémontaise au secours du grand-duc de Toscane et ramener le Saint-Père à Rome? Et qui se souvient des paroles prophétiques qu'il prononça plus tard au Sénat, lorsque la révolution fut accomplie, lorsqu'on agita la question de la capitale et d'une

résidence dans la Ville éternelle pour le roi d'Italie? « Mais tous ces « palais seront au-dessous de celui du Vatican, élevé depuis des siècles « par ce levier puissant qui est la religion. Celui qui occupe le Vatican « ne peut reconnaître personne au-dessus de lui, et ce palais, s'il « l'abandonnait, il en résulterait une solitude épouvantable. »

Nous ne saurions mieux terminer ces lignes sur Gino Capponi et son œuvre, que par quelques-unes des paroles qui viennent d'être prononcées sur sa tombe.

« ..... Qualités rares de l'esprit et de l'âme, noblesse de race, foi religieuse, nature éminemment artistique, tout se trouvait merveilleusement harmonisé en Gino Capponi pour exercer une puissante influence sur son époque et sur son pays. Il l'a exercée, en effet, jusqu'au dernier jour d'une vieillesse prolongée; car ni la cécité, ni l'âge n'ont jamais troublé la sérénité de son esprit, la vivacité de ses espérances, ni la fermeté de sa foi.

« Sa réputation comme citoyen, comme écrivain et comme homme d'Etat demeureront pour toujours. »

Au moment où s'imprimaient ces lignes, la ville de Florence faisait célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de l'illustre citoyen qu'elle venait de perdre. Selon l'usage italien, la façade de l'église de Santa Croce, où le service avait lieu, était décorée d'inscriptions en l'honneur du défunt, dont elles proclamaient les vertus, le patriotisme et le talent, et parmi lesquelles nous remarquons celle-ci :

« Il ne crut point à la civilisation sans Dieu; il revendiqua hautement pour le christianisme l'honneur de toutes les conquêtes civiles de l'Europe moderne. »

Un de nos compatriotes dont le nom est une autorité, M. Adolphe de Circourt, qui se trouvait à Florence et qui assistait à cette cérémonie a voulu, comme ami et comme Français, payer aussi son tribut à la mémoire de Gino Capponi. Nous regrettons de ne pouvoir citer la belle lettre qu'il a adressée au syndic de Florence et que nous apportent les journaux d'Italie, mais nous nous associons pleinement aux sentiments qu'elle exprime.

***

La question d'Orient, dont les grands politiques se préoccupent si vivement, a un côté auquel ils regardent peu et qui a cependant, même au point de vue philosophique, une grande importance : c'est le côté religieux. Que peut faire espérer, non-seulement à la religion, mais à la civilisation, la prépondérance des Czars se substituant à celle des Sultans? L'Orient a-t-il à y gagner ou à y perdre, sous ce double rapport? Telle est la question que se pose et discute le P. Tondini dans un livre savant et plein de documents curieux, qui paraît aujourd'hui sous ce titre . *Le Pape de Rome et les Papes de l'Eglise orthodoxe.* (1 vol. in-12, librairie Plon et Cᵉ.)

QUINZAINE POLITIQUE

10 mars 1876.

Dans l'intervalle des deux élections, c'est-à-dire du 20 février au 5 mars, nous n'avons vu que se continuer, peut-être un peu moins vive, l'agitation qui avait remué le pays durant la période antérieure. Mêmes éléments, même lutte et même confusion. Les partis suivaient la direction de leurs premiers mouvements. C'est à peine si, en quelques endroits, certains désistements, en diminuant les compétitions, simplifiaient la mêlée et affaiblissaient le bruit. Pour plus d'un spectateur, cette fin était d'ailleurs comme indifférente. Non-seulement on devinait presque les choix du 5 mars : car, avec les données du 20 février, les prévisions devenaient faciles, et la part de l'inconnu était petite. Mais, même incomplet, l'évènement du 20 février suffisait à déterminer l'avenir : l'expectative était moins tournée vers les députés qu'on allait élire que vers ceux qui étaient déjà élus. L'inquiétude des uns avait déjà tous ses doutes, la joie des autres toutes ses espérances ou ses sûretés. La question était posée. Quel ministère pourra régner dans cette Assemblée? Quel sera le mode possible de gouvernement? Quel sera le sort de la République aux mains d'une telle majorité de républicains?

L'alarme des conservateurs, celle surtout qui s'est manifestée à la Bourse, a mécontenté les victorieux. Naguère, quand l'argent des rentiers, qui de sa nature est chose craintive et fuyante, se retirait un peu ou se cachait, certains républicains austères et vaillants lui reprochaient volontiers d'être lâche en politique. Cette fois, autre et nouveau reproche : ils l'ont accusé de dépit et de perfidie; à les entendre, sa frayeur était feinte et ne servait qu'à des calculs. Cette colère ne nous étonne pas trop. De tout temps les triomphateurs se sont irrités plus ou moins du deuil et même de la défiance des vaincus; et notamment ceux qui promettent la fraternité, l'égalité, la liberté, n'aiment pas plus devant eux le scepticisme que la résistance. Mais qui ne le sait? Ceux d'entre eux qui font peur ne sont pas hommes à se laisser émouvoir par la peur du public : car ils ont cette foi du fanatisme qui met autour du cœur le triple airain dont le poëte a parlé; et puis, leur hardiesse d'aujourd'hui leur paraît à eux si timide, comparée à l'audace qui de leurs songes pourrait venir animer leurs actes! ils rient donc à voir trembler devant eux. Il y a aussi les naïfs, qui, avec la crédulité la plus in-

nocente du monde, croient que l'Assemblée, telle qu'elle sera, ne peut que se montrer bienfaisante et nous rendre bienheureux : ils s'indignent qu'on ose prendre pour des menaces les félicités que leurs Catons apportent à Versailles dans les plis de leur toge républicaine. Il y a enfin ceux qui jouent la comédie de la confiance, et, d'autre part, ceux qu'abuse dans leur honnêteté la farce de tempérance et de modération jouée aujourd'hui par M. Gambetta.

Certes, la comédie de la peur ne nous plaît pas, à nous, plus que l'autre : elle peut coûter trop cher, non-seulement à la fortune publique, mais à la liberté de la France; et devant une Europe si attentive à nos actions, notre patriotisme nous l'interdirait d'abord. La peur a ses dangers : si nous n'en étions avertis par notre histoire contemporaine, nous le serions par les cris aigus des bonapartistes habiles, par les épouvantes boursouflées de ceux d'entre eux qui, comme M. Rouher et M. Raoul Duval, nous ont donné, la semaine dernière, le spectacle de poses si tragiques. Mais les républicains se tromperaient, si l'alarme du 21 février leur paraissait artificielle. Une Assemblée qui sera tentée de faire la souveraine en invoquant comme droit suprême la souveraineté du peuple; une Assemblée où les modérés ne sont qu'une centaine; où les violents formeront deux grandes minorités qui se dresseront l'une contre l'autre; où tôt ou tard, dans les mouvements et le heurt de ces deux minorités, la masse sera emportée par l'impulsion de l'extrême gauche; où les traditions des élus et les espérances surexcitées dans le cœur des électeurs pousseront la majorité de revendication en revendication : voilà bien de quoi justifier la crainte de tous ceux qui ont un peu de clairvoyance. Les monarchistes ont fait vivre la république sans l'aimer; les républicains la feront périr par leur amour : ainsi pense plus d'un conservateur. Vous le niez. Soit, mais dissipez donc nos alarmes dans cette Assemblée, par la sagesse de votre conduite aussi bien que de vos discours!

On nous dira peut-être que l'élection du 5 mars ne semble nullement faite sous l'empire d'une telle crainte, puisque la plupart des élus sont encore une fois choisis dans les rangs de la gauche. Nous le reconnaissons. Les illusions qui se jouent de l'esprit de la foule, en ce moment, ne se seront pas si vite envolées. Au surplus, le suffrage universel n'a pas la sagacité qui prévoit : il ne sait guère voir que le présent et dans le présent que ce qui est visible à tout le monde, ce qui est écrit à larges lettres et avec des traits de feu. Non, la France, non la nation qui vote et qui ignore n'aperçoit pas le péril; mais, si ses yeux sont fermés à la lumière plus ou moins lointaine de ce péril, il ne s'ensuit pas que ce péril ne soit pas réel. Le jour où le mal éclatera, où se précipitera-t-elle sous l'aiguillon de son

épouvante? Et ce jour-là, aurons-nous assez de force, nous autres modérés, pour empêcher que, par réaction, elle ne se jette dans un mal opposé? Que la gauche, aujourd'hui si confiante, veuille bien y prendre garde. Assurément, nous serions heureux qu'elle démentît nos présages. Si ce n'était comme Français et gens de bien, ce serait par politique que nous appellerions de tous nos vœux la paix et la prospérité, ce serait un intérêt de parti qui nous induirait à souhaiter dans cette Assemblée le règne de la justice et de la tranquillité : car quand l'inquiétude, qui ne trouble maintenant que la pensée d'un petit nombre, sera dans le pays un sentiment général et profond, quand l'Assemblée aura commis des fautes égales à celles qui discréditèrent les républiques de 1792 et de 1848, ce n'est pas de nous, vraisemblablement, que la peur de cette même foule, hélas! sourde à nos avis d'aujourd'hui, daignera prendre conseil et entendre les prières : déjà, en face des révolutionnaires qui créent le désordre, la France en a qui promettent l'ordre; même quand la démocratie la perd, elle a une démocratie qui prétend la sauver; et bien que les plus sinistres leçons eussent dû et pu l'instruire enfin; le suffrage universel, tel qu'il est en 1876, ne paraît capable encore que de fonder tour à tour des républiques radicales ou des monarchies césariennes.

S'il y a, dans la gauche, quelques observateurs de sang froid qui veuillent bien considérer avec attention l'élection du 5 mars, ils constateront ce qu'ont pu en quinze jours ces préventions et ces soupçons de la peur. Qu'annonçaient les staticiens républicains qui faisaient d'avance, pour le 5 mars, l'énumération de leurs victoires? Ils comptaient 70 républicains, 24 conservateurs, 14 bonapartistes. Leurs augures ont presque dit vrai pour les conservateurs, dont 25 sont élus; de ce côté, la proportion augmente un peu. Mais les républicains sont moins nombreux qu'ils n'avaient espéré : 55 seulement sont nommés et beaucoup, comme MM. Poujade et Escanié, ne le sont que par la grâce d'une dizaine ou d'une centaine de suffrages. Or, à qui profite ce décompte de républicains? Aux amis de M. Rouher, qui gagnent 12 ou 13 places de plus que les calculs de la gauche n'avaient présumé. Le fait a sa signification : il peut donner la mesure de l'avenir. Il y a eu au lendemain du 20 février, des alarmes réelles; il y a eu, au 5 mars, un parti habile jusqu'au charlatanisme, qui a su exploiter ces premières craintes. C'est maintenant à la gauche de juger, de conclure et d'agir. Elle sera libre, dans l'Assemblée, de changer en raisons palpables et immédiates les vagues pressentiments qui ont causé ces craintes : dès ce jour, elle est responsable de l'avenir. Mais bien aveugle la République si, après l'avertissement d'hier, elle ne

voit pas que le radicalisme, c'est le commencement de l'Empire!

Les républicains s'applaudiront-ils, dans quelques mois encore, d'avoir tant triomphé des monarchistes? Nous en doutons. Ils ont voulu terrasser les conservateurs d'abord; et, avec l'aide directe ou indirecte des bonapartistes, ils ont eu la gloire de vaincre ou même d'écarter de la lutte un trop grand nombre de ces « modérés » dont la gênante sagesse retardait de part et d'autre l'espoir avide des violents et des impatients. Les républicains et les bonapartistes ont bien enfin la joie qu'ils s'étaient promise, celle d'avoir un champ clos et de commencer leur duel. Ils se battront dans cette Assemblée, les hommes d'avant le 4 Septembre et ceux d'après. M. Gambetta et M. Rouher ont chacun autour d'eux l'état-major de leur choix. Quels assauts à cette tribune! Toutes les injures et toutes les malédictions, tous les griefs du passé, toutes les hontes et toutes les tristesses de la France vont s'y ruer avec eux. Du 2 Décembre à la journée de Sedan et de celle-ci au 8 février 1871, il n'y aura pas un souvenir insultant ou funèbre qui ne vienne retentir dans ce combat, aux oreilles de l'Europe. Les républicains attendent, dit-on, avec une confiance plus que valeureuse, les défis et les provocations que M. Rouher, par système et selon un dessein facile à concevoir, multipliera et redoublera de jour en jour. Oui, les républicains ont cette confiance : leur force numérique la leur donne. Mais la victoire ou la défaite importera peu au parti bonapartiste dans cette Assemblée : ce qu'il veut dans la bataille, ce n'est pas encore la fortune, ce n'est pas encore l'honneur de son drapeau; c'est la bataille même, c'est le tumulte et l'agitation, c'est l'excès du vainqueur; c'est tout ce qui soulève le dégoût ou la pitié dans ce pays jaloux d'ordre et de repos, dans ce pays d'opinions variables et d'émotions soudaines. Et d'avance nous plaignons fort les politiques du parti républicain, si leur témérité se prête à la tactique de M. Rouher, et si dans les hasards et dans l'acharnement de cette guerre, une heure ne vient pas où ils auront regretté les adversaires loyaux qu'ils avaient dans nos rangs et qu'ils ont abattus sous les pieds de M. Rouher autant que sous ceux de M. Gambetta! Nous les plaignons si, tôt ou tard, considérant d'un regard plus juste les intérêts de la liberté et de la France, ils ne sentent pas que des antagonistes tels que nous valaient mieux, dans l'Assemblée, que des ennemis comme M. Granier de Cassagnac et M. de Saint-Paul, ou des auxiliaires comme M. F. Raspail et M. Duportal.

Il y a mille conjectures à former sur les destinées de cette Assemblée et de la France. Ce qui paraît sûr, c'est qu'il n'y a pas un homme sagace qui n'ait aujourd'hui des pressentiments tristes. Depuis 1871, la France a vécu dans l'inconnu et le variable. Elle

n'y aura jamais été plus que dès ce moment. Son gouvernement, sans doute, a un nom et une Constitution : tout y semble précis et définitif; mais, les républicains eux-mêmes ayant l'ambition secrète et plus ou moins fiévreuse d'un changement, il se trouve que personne ne croit à la stabilité de rien : pour les républicains, le nom seul est fixe; pour les autres, pas même le nom. Et pourquoi ce doute? Pourquoi l'incertitude et la peur? C'est que cette Assemblée, où domine pourtant une majorité si républicaine, semble incapable ni de concilier le régime républicain tel qu'elle le souhaite avec le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon tel qu'il veut et doit l'exercer, ni de faire durer la république, si ce pouvoir du maréchal de Mac-Mahon se brise dans le choc ou tombe de lui-même.

Jamais, de tous les problèmes qui, depuis cinq ans, ont tourmenté l'imagination de nos hommes d'État, il n'y en eut de plus grave et de plus difficile que celui-là ; les plus ingénieux ne savent ni comment associer M. Jules Simon à M. le maréchal de Mac-Mahon pour gouverner avec la gauche, ni comment, sans la gauche, gouverner avec cette Assemblée. Faut-il compter sur la faveur d'événements imprévus? Faut-il, par exemple, supposer que la vue des violences qui pousseront les uns contre les autres les bonapartistes et les radicaux, aura la vertu de rendre modérés bien des républicains dont la modération est aujourd'hui plus qu'incertaine? Faut-il penser que, l'urgence du péril ramenant de part et d'autre à un sentiment commun du besoin national et social bien des volontés honnêtes maintenant séparées ou même ennemies, des rapprochements heureux s'opèreront dans cette Assemblée et dans le pays? Faut-il se fier à l'inquiétude de M. Thiers, qui verrait, dit-on, ses espérances républicaines tellement outrepassées qu'il songerait à leur tenir tête dans l'attitude d'un modérateur? Faut-il croire aux rumeurs qui annoncent une rivalité de M. Thiers et de M. Gambetta et qui prédisent des hostilités pareilles à celles de Périclès et de Cléon dans la république athénienne, des hostilités comme celles dont l'histoire de 1871 fut témoin à Bordeaux? Nous ne pourrions l'affirmer. Qui oserait rien affirmer à une telle heure et après les graves démentis que l'inconstance des hommes ou le caprice de la fortune ont donnés, durant ces cinq années, aux prédictions des plus sensés et des plus perspicaces?

M. Gambetta n'aura pas trop de tout son art gênois pour préserver des folies et des fureurs du radicalisme la république dont il est le tribun et qui lui promet, paraît-il, un consulat. Nous l'avons entendu à Lyon s'écrier que la victoire du 20 février était celle de la république sur « le cléricalisme. » Ce qu'il y a de vain, de faux et d'injuste, dans cette assertion, on ne l'ignore pas. Ce qu'elle a

d'agréable pour M. de Bismarck et ce qu'elle a ainsi d'impolitique pour un patriote français, on le comprend. Ce qu'elle a de perfide, on le devine. M. Gambetta ne croit pas, évidemment, aux chimères du radicalisme, avec la foi mystique et sotte de la plupart des siens. Il n'en voit pas seulement l'inanité; il les sait périlleuses. Il est trop intelligent, il a trop de sens pratique, pour ne pas reconnaître que ces réformes absolues, la France, même en république et même après avoir élu une Assemblée républicaine, ne les supporterait pas. Où détourner cependant les appétits du radicalisme? A quoi employer l'activité de ses songeurs? M. Gambetta leur offre une proie, l'Eglise. Pauvre habileté! Que M. Gambetta oublie l'histoire de ses devanciers, de ceux qui, même en renversant les autels et en tuant les prêtres, n'ont pas détruit l'Eglise, nous ne sommes pas étonnés de cet oubli. Que M. Gambetta pense ranger derrière lui, en poussant ces cris de haine, un certain nombre de sectaires et d'ignorants, une certaine tourbe de populaire, des gens dont toute la politique consiste dans la haine du catholicisme, nous n'en sommes pas davantage surpris, bien que nous n'ayons jamais pu découvrir quelle logique ou quelle nécessité devait allier l'idée de la république à celle de l'irréligion et du positivisme. Mais, à n'envisager avec M. Gambetta que l'utilité politique de son dessein, nous dirions encore qu'il se trompe. Il est possible, en effet, qu'il assouvisse quelque temps la rage des radicaux en leur fournissant cette pâture du « cléricalisme. » Ce temps toutefois ne sera pas long. Les radicaux voudront plus et le voudront bientôt : ils ne sacrifieront pas à M. Gambetta leurs autres vœux, le reste de leurs convoitises; il y a dix points dans le minimum des félicités sociales dont M. Laurent-Pichat nous a énoncé la formule. La satisfaction que M. Gambetta leur aura donnée ne les aura donc pas rendus plus sobres : ils sauront bien par une autre intempérance ruiner la sage république de M. Gambetta. Au surplus, M. Gambetta peut en être assuré : cette guerre religieuse qu'à sa manière et aux applaudissements de Berlin, il veut tenter en guise de diversion, croit-il qu'en contentant les radicaux, elle puisse n'éveiller dans la conscience des conservateurs qu'une crainte inoffensive, une indignation qui soit sans armes contre la république? Croit-il que cette étrange façon de soustraire le radicalisme au mal qu'il peut commettre autrement, ne soit pas un mal aussi, un mal qui alarme la France et qui augmente contre la république la défiance et la haine? Et ne peut-il donc pas prévoir que M. Rouher montera à la tribune pour défendre l'Eglise?

Certes, nous ne le disons pas sans douleur : cette excessive majorité de la gauche, ce commandement que M. Gambetta saisit dans

l'Assemblée, ces desseins des radicaux et leurs tressaillements de joie, sont des signes qui ont causé une véritable inquiétude au-delà de nos frontières, partout où un homme d'Etat, sentant que la France manque en Europe depuis 1870, observait d'un regard bienveillant le travail de notre réparation nationale. Nous savons bien qu'en Prusse on a salué de compliments aimables et de souhaits chaleureux cette Assemblée républicaine, radicale et bonapartiste. Les journaux de la gauche ont pu, sans qu'aucun scrupule de pudeur patriotique en réprimât l'envie, citer amplement les journaux allemands qui félicitaient la république : que M. d'Arnim n'est-il encore ambassadeur, pour recevoir une dépêche de M. de Bismarck comme celle dont on se souvient? Mais nous l'affirmons : hors la capitale où règnent M. de Bismarck et M. de Moltke, il n'y a pas une cour, il n'y a pas un gouvernement en Europe où la nouvelle de nos élections n'ait produit quelque crainte ; et nous en pourrions nommer qui se sont mis à regretter tout à coup, pour la force de la France et l'avenir de l'Europe, la monarchie qui semblait faite et ne s'est pas faite dans l'automne de 1873.

Le salon d'Hercule a vu le Sénat et l'Assemblée recevoir leurs titres constitutionnels. Cette cérémonie et les opérations préparatoires n'apprendront rien ou presque rien à l'anxieuse curiosité du public. Comment se formeront les groupes? La majorité agira-t-elle sur le gouvernement dans le choix des ministres? La lutte des partis sera-t-elle acharnée dès le début, dans la vérification des pouvoirs? Nous n'essaierons de rien préjuger dans une telle perplexité. On nous permettra même de dire que devant une Assemblée où nos opinions sont vaincues d'avance et où les conservateurs portent tant de craintes, nous avons de nouveaux devoirs de discrétion et de réserve. Nous n'oublierons jamais qu'après tout, cette Assemblée, avec le Sénat, représente la France : notre défiance ne nous ôtera pas le respect. Mais, si nos conseils n'ont aucun droit dans cette majorité qui ne représente pas, comme celle de 1871, nos idées et nos espérances, nous aurons du moins, au nom de la société ou de la patrie, plus d'une prière vraiment suppliante à lui adresser. Puisse-t-elle n'y pas fermer l'oreille! Puisse-t-elle écouter parfois, à la tribune, ceux de nos amis qui viendront lui parler d'ordre et de paix! Il dépend de la gauche que cette date du 8 mars 1871 marque un temps de repos ou de trouble. Il dépend d'elle que la République soit à jamais maudite ou qu'elle force l'estime après la docilité. Il dépend d'elle que la France continue peu à peu de reconstituer sa fortune, ou qu'elle soit bientôt dégoûtée de sa liberté, découragée de l'essai, mûre pour le despotisme et assez misérable pour subir encore une fois l'audacieuse et mépri-

sante volonté de l'étranger! La gauche est maîtresse de la République et de nos destins: elle a dans l'Assemblée la puissance qu'elle avait longtemps souhaitée; ses actes seront la mesure du régime qu'elle a tant préconisé; elle est pleinement justiciable de la France, et dès ce jour le jugement de l'histoire l'attend: la république des républicains a commencé son ère.

Depuis que, s'inclinant devant l'injustice et l'ingratitude populaire, M. Buffet s'est retiré, le gouvernement est en proie à une crise ministérielle dont la fin, en vérité, paraît d'heure en heure impossible. Ce serait un long récit que celui de tout ce qui se dit et ne se dit pas, de tout ce qui se fait et se défait durant chacune de ces quinze journées déjà perdues à la recherche d'un ministre de l'intérieur. Assurément, nous rendons un sincère hommage aux efforts honnêtes et laborieux de M. Dufaure, qui a pris en ses mains ce travail pénible et jusqu'à présent malheureux: les conservateurs le secondent, sinon d'une assistance qui n'est plus en leur pouvoir, du moins de leurs vœux et de leur estime; ils savent bien que les bonnes intentions de M. Dufaure sont, précisément, au nombre des difficultés qui retardent son choix ou qui entravent son consentement. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui croiraient opportun de railler le centre gauche de l'impuissance où il paraît être, après tant de promesses et d'assurances: cette impuissance, si elle dure, si elle stérilise les dernières ressources du moment, si elle aggrave le péril, ne doit et ne peut qu'être déplorée par les conservateurs. Ils n'ont aujourd'hui, même dans leurs discours, le loisir d'aucunes représailles, et le sentiment du bien public les élève au-dessus des souvenirs irritants : le centre gauche les trouvera plus équitables et plus bienveillants qu'il n'a été pour eux. Mais comment ne pas s'attrister de délais qui, de minute en minute, rendent l'œuvre de M. Dufaure plus ardue et la patience du maréchal de Mac-Mahon plus douloureuse? Il eût fallu présenter à cette Assemblée un gouvernement réorganisé, un programme net, un ministère ferme autant que modéré : peut-être eût on saisi la direction de cette Assemblée, dans la période de commencements indécis où elle va elle-même faire ses essais ; en tout cas, on se fût épargné le risque d'un conflit, comme celui qui peut mettre aux prises les préférences de la majorité avec celles de M. Dufaure et du chef de l'Etat; on ne serait pas, comme on le sera demain peut-être, soit exposé à des interpellations plus ou moins impérieuses, soit forcé de subir une pression qu'on ne pourra supporter.

Au milieu de ces doutes et de ces alarmes, les conservateurs savent au moins leur devoir : ils ne regarderont pas au drapeau, mais à l'ennemi; ils ne marchanderont pas à M. Dufaure leur bonne foi et

leur courage; ils lutteront avec le maréchal de Mac-Mahon contre le radicalisme de M. Gambetta comme contre celui de M. Naquet; ils seront les auxiliaires indépendants, mais loyaux et désintéressés, du ministère qui, sous les auspices du centre gauche, entreprendra de garantir l'ordre contre les utopies et les violences de l'extrême gauche; ils n'alièneront pas leur volonté, mais leurs libres services sont dévoués d'avance à tout ce qui préservera sans faiblesse ces grands intérêts de la société plus que jamais inséparables du sort même de la patrie. Ils seront patients. Mais que la gauche s'en souvienne bien : si elle abusait de cette patience, l'abus serait bientôt puni. La France, même quand elle livre ses destinées à des assemblées comme celle-ci, reste au fond conservatrice, parce qu'elle réserve toujours sa paix ou son honneur; et l'on sait par des exemples mémorables qu'elle répare ses erreurs comme elle les fait, c'est-à-dire avec une force soudaine et irrésistible. Ce souvenir devra tempérer l'ardeur des républicains, s'ils veulent vraiment que la république des républicains ne périsse pas bien vite par leur seule et propre faute !

Pendant nos débats et nos angoisses, un grand évènement s'est accompli au pied des Pyrénées : don Carlos, abandonné par la fortune, a remis au fourreau son épée; il a traversé la France, pour aller demander à l'Angleterre une hospitalité qui, par l'indignité d'on ne sait quelle plèbe, a été outrageante pour lui, dès qu'il a touché le seuil de cette terre maintenant plus clémente, paraît-il, aux démagogues criminels qu'aux princes malheureux. Il y a pourtant, devant l'homme et l'armée qui viennent de soutenir cette étonnante lutte de trois ans, un sentiment de respect et d'admiration que personne ne devrait leur refuser : ils ont été héroïques dans leur constance; ils ont fait des prodiges dans leur dénûment. Que tant de sang versé ne soit pas stérile pour l'Espagne! C'est, au lendemain d'un tel drame, le vœu de quiconque voudrait sentir en Europe une puissance de plus pour l'équilibre de ce monde tremblant où pèse la prépondérance du nouvel empire d'Allemagne. Et de même, l'histoire de notre pays hélas! permet bien à nos craintes de souhaiter que la guerre civile, qui vient de finir au-delà des Pyrénées, n'ait, ni cette année, ni de longtemps, ni jamais, en deçà de la frontière, une seule de ces journées terribles : car les Vosges ne sont pas pour nos folies et nos fureurs une protection qui nous défende au moins de l'intervention étrangère, comme l'Espagne en a été défendue.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

Paris. — V. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 4

Librairie de LÉON TECHENER, 32, rue de l'Arbre-Sec.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE SPIRITUELLE

publiée par M. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française.

Format in-12 à six francs le volume. — SEPT VOLUMES PUBLIÉS.

Cette nouvelle collection comprend les ouvrages suivants, trop importants pour avoir pu prendre plac dans la première, et qui se vendent séparément :

1° **BOSSUET. Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même**, suivi de l'**Expositio de la doctrine de l'Eglise catholique**, 1 vol. . . . . 6 fr.

2° **BOSSUET. Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne** 2 vol. . . . . 12 fr.

3° **SAINT FRANÇOIS DE SALES. Lettres adressées à des gens du monde.** 1 vol Prix . . . . . 6 fr.

4° **FÉNELON. De l'éducation des filles**, suivi de ses **Dialogues sur l'éloquence** et de s **Lettre à l'Académie française.** 1 vol. . . . . 9 fr.

5° **BOURDALOUE. Pensées sur divers sujets de religion et de morale.** 2 vol. in-12 Prix. . . . . 12 fr.

Bibliothèque spirituelle publiée par M. Silvestre de Sacy, avec notice à chaque ouvrage. — 17 volumes format in-16. — Prix. . . . . 129 fr.
— Papier vergé de Hollande (quelques exemplaires complets). — Prix. . . . . 255 fr.

Cette collection, choisie parmi les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, en langue française, est ain composée : *Le Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ.* 3 vol. — *Imitation de J.-C.*, traduction d chancelier Michel DE MARILLAC. 1 vol. — *Introduction à la vie dévote*, avec une notice inédite sur la vie et le ouvrages de saint François de Sales. 2 vol. — *Lettres spirituelles de Fénelon.* 3 vol. — *Choix des petit traités de morale de Nicole.* 1 vol. — *Lettres spirituelles écrites par Bossuet* à la sœur Cornuau, suivie du *Traité de la concupiscence*, par le même. 2 vol. — *Choix des traités de morale chrétienne d Duguet.* 2 vol. — *Sermons choisis de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon.* 3 vol. — *Chaque ouvrag se vend séparément.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (année 1875). — Abonnements, par an. 12 fr
Pour les départements, par an. . . . . 14 fr

Le catalogue détaillé est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste.

PARIS RUE DE TOURNON, 5. — **H. PÉLAGAUD FILS & ROBLOT, LIBRAIRES-ÉDITEURS** — LYON 48, RUE MERCIÈRE

CONDUITE pour passer saintement le temps de l'Avent, où l'on trouve pour chaque jour un pratique, une méditation, des sentiments sur l'évangile du jour et des sentences tirées de la saint Ecriture et des saints Pères, etc., par le R. P. Avrillon; un volume in-12. 1

CONDUITE pour passer saintement le temps du Carême, où l'on trouve pour chaque jour un pratique, une méditation, des sentiments sur l'évangile du jour et des sentences tirées de la saint Ecriture et des SS. Pères, avec la collecte de la sainte Messe et un point de la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Avrillon; un volume in-12. 1

CONFÉRENCES (LES PETITES) pour lectures de Carême, par l'abbé Debeney; 2 vol. in-12. 5

SERMONS pour l'Avent, le Carême et les fêtes, etc., par le P. Le Jeune, nouvelle éditior corrigée avec le plus grand soin, augmentée d'une nouvelle Vie de l'auteur et d'une Table général des matières. 12 vol. petit in 8. — Prix 32

LECTURES (PETITES) **pour le Mois de saint Joseph**, par Avond; un volume in-18. 1 5

MANUEL des grands Exercices de la Dévotion pratique envers saint Joseph, pour toute l'anné chrétienne et en particulier pour le mois de mars, par le P. Alexis-Louis de Saint-Joseph, religieu du Carmel, ancien Prélecteur, Examinateur de Théologie et Missionnaire; approuvé par deux théolo giens de l'Ordre et par l'Ordinaire, et dédié à S. Em. Mgr le Cardinal de Bonald, archevêque d Lyon; un vol. in-18 . . . . . 1 6

MOIS (LE) **DE MARS** consacré au très-glorieux patriarche saint Joseph, pour obtenir son puissar secours pendant la vie et à l'heure de la mort, traduit de l'italien, suivi des *Visites au Saint Sacrement*, du *Mois de Marie*, de *Prières et Méditations*, *etc.*, avec indulgences; un vol. in-18. 1 6

MOIS (LE) **DE MARS**, sans les *Visites* et le *Mois de Marie*; in-18. . . . . » 8

MOIS DE SAINT JOSEPH, à l'usage des Maisons religieuses, par Mgr J. Dabert, évêque d Périgueux; un volume in-18. . . . . 1 6

SOMME des Dons de saint Joseph, par Isidore Isolano, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, deuxièm édition, entièrement conforme à la première de 1522, avec la *traduction française en regard*, et un Neuvaine à saint Joseph, extraite de l'ouvrage du P. Patrignani; 2 vol. in-12. 4

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS

GRAND DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par E. LITTRÉ, de l'Académie française.

4 vol. grand in-4 (4,700 pages). Prix : Brochés, **100** fr. — Reliés, **120** fr.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par **A. BEAUJEAN**, professeur au Lycée Louis-le-Grand.

ABRÉGÉ DU PRÉCÉDENT

Un vol. in-8 (1,300 pages). Prix : Broché, **12** fr. — Cart., **13** fr. **50**. — Relié, **16** fr.

EN VENTE :

LE 21e FASCICULE DU

DICTIONNAIRE DE CHIMIE PURE ET APPLIQUÉE

COMPRENANT : LA CHIMIE ORGANIQUE ET INORGANIQUE, LA CHIMIE APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE, A L'AGRICULTURE ET AUX ARTS, LA CHIMIE ANALYTIQUE, LA CHIMIE PHYSIQUE ET LA MINÉRALOGIE

Par M. Ad. WURTZ, Membre de l'Institut (Académie des sciences).

Avec la collaboration de MM. J. Bouis, E. Caventou, Ph. de Clermont, H. Debray, P.-P. Déhérain, Ch. Friedel, A. Gautier, Th. Girard et de Laire, E. Grimaux, P Haefeuille, A. Henninger, E. Kopp, de Laande, Ch. Lauth, F. Le Blanc, Naquet, Riban, G. Salet, P. Schutzenberger, docteur Thiercelin, L. Troost, C. Vogt, et Ed. Wilm. Ouvrage accompagné d'un grand nombre de fig. 2 vol. grand in-8.

Cet ouvrage formera environ 24 fascicules comprenant 10 feuilles d'impression (160 pages). Prix du fascicule..... 3 fr. 50

Les 21 premiers fascicules sont en vente ; les fascicules suivants paraîtront à des époques rapprochées.

On vend séparément :

Le tome 1er, comprenant l'histoire des *Doctrines chimiques* et les lettres A à G. 1 vol. grand in-8, broché..... 35 francs.

La 1re partie du tome 1er, comprenant l'histoire des *Doctrines chimiques* et les lettres A et B. 1 vol. grand in-8, broché..... 17 fr. 50

La 2e partie du tome Ier, comprenant les lettres C à G. 1 vol. grand in-8, broché..... 17 fr. 50

La 1re partie du tome II, comprenant les lettres H à P. 1 vol. grand in-8, broché..... 21 francs.

La demi-reliure en chagrin se paye en sus, 4 fr. 50 par volume.

La demi-reliure en veau, plats papier, 3 fr. 50 par demi-volume.

EN VENTE :

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

(19e ANNÉE 1875)

OU EXPOSÉ ANNUEL DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES, DES INVENTIONS ET DES PRINCIPALES APPLICATIONS DE LA SCIENCE A LA CHIMIE ET AUX ARTS QUI ONT ATTIRÉ L'ATTENTION PUBLIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

ACCOMPAGNÉE D'UNE NÉCROLOGIE SCIENTIFIQUE

Par LOUIS FIGUIER

Un volume in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50, — Les dix-neuf premières années sont en vente.

NOUVELLES PUBLICATIONS :

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

Publiées sous la direction de **M. AD. REGNIER**, membre de l'Institut.

TOME III DES

ŒUVRES DE MOLIÈRE

NOUVELLE ÉDITION

Par M. Eugène DESPOIS

Environ 10 volumes à 7 fr. 50 c. le volume et un album.

Les trois premiers volumes sont en vente.

TOME I : Avertissement. — Préface de l'édition de Molière de 1682. — Notice bibliographique. — Premières farces attribuées à Molière. — L'Etourdi ou les Contre-temps. — Le Dépit amoureux. — Appendice.

TOME II : Les Précieuses ridicules. — Sganarelle ou le Cocu imaginaire. — Dom Carcie de Navarre ou le prince jaloux. — L'École des maris.

TOME III : Les Fâcheux. — L'École des femmes. — Remercîment au roi. — La Critique de l'École des femmes. — L'Impromptu de Versailles.

Il ne reste plus d'exemplaires grand vélin.

TOME III DES

ŒUVRES DU CARDINAL DE RETZ

NOUVELLE ÉDITION

Par MM. A. FEILLET et J. GOURDAULT

8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

Les trois premiers volumes sont en vente.

TOME I : Avertissement. — Notice bibliographique. — Notice sur les mémoires. — Mémoires : 1re partie (1613-1543). — 2e partie (1643-1648). — Appendice. — Additions et corrections.

TOME II : Mémoires : 2e partie, suite (1648-1649). — Appendice. Additions et corrections.

TOME III : Avertissement. — Mémoires : 2e partie, suite (1650-1651). — Appendice : Traité conclu entre les amis des Princes prisonniers au Havre et les chefs des Frondeurs.

Il reste 15 exemplaires grand vélin.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

DANS SES RAPPORTS AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES DE LA NATURE

OUVRAGE POSTHUME DE FERNAND PAPILLON

Publié sur le désir de sa famille

Par Ch. LÉVÊQUE, Membre de l'Institut.

Avec une Notice biographique contenant de nombreux extraits des Mémoires personnels de l'auteur.

TOME Ier

Un volume in-8; prix broché : 7 fr. 50.

MAISONNEUVE & CIE

25, QUAI VOLTAIRE, A PARIS

EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE

DE

LIVRES ANCIENS

RELATIFS AUX

SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

(104 pages, 1572 numéros).

(Ecriture sainte, Théologiens, SS. Pères, éd. Bénédictines, Liturgie, Ordres religieux).

ANASTASIUS. De vitis Rom. Pontif. Rome, 1718. 4 vol. in-fol. 100 fr. — ART de vérifier es dates. Paris, 1783. 3 vol. in-fol. 180 fr. — ASSEMANUS. Biblioth. orientalis. Rome, 1719, ol. I, II et IV, 250 fr. — BARONIUS et RAYNALDUS. Annales ecclesiast. Lucæ, 1753. 38 vol. n-fol. 800 fr. — BARTOLOCCI et IMBONATI. Biblioth. magna Rabbinica. 5 vol. in-fol. 80 fr. - BOLDETTI. Cimiterj dei martiri di Roma, 1720, in-fol. fig. 100 fr. — BOLLANDUS. Acta S. Venetiis, 1734. 44 vol. in-fol. 1200 fr. — Idem opus. rel. différentes (manquent juin ol. 4. septembre vol. 3 et 4), 800 fr. — BULLARIUM magnum Romanum. Romæ, 1739. 3 vol. in-fol. 500 fr. — CALMET. Dictionnaire de la Bible, 1730. 4 vol. in-fol. 60 fr. — ANISIUS. Monumentorum eccl. 1725. 7 vol. in-fol. 60 fr. — FÉNELON. OEuvres. Versailles, 320. 23 vol. in-8° 75 fr. — FLOREZ Y RISCO. España sagrada, 50 vol. in-4° rel. et br. 30 fr. — GONET. Theologia, 1744. 5 vol. in-fol. 80 fr. — JUAN DE LA CONCEPCION. Historia e Philippinas. Manila, 1788. 14 vol. in-4° 140 fr. — LUCA. Theatrum veritatis, 1734. 2 vol. in-fol. 75 fr. — LUPUS (Or. S. Aug.). Opera omnia, 1724. 13 vol. in-fol. 50 fr. - MAMACHIUS. Origines christianæ, 5 vol. in-4° 100 fr. — MARRACIUS. Bibliotheca Mariana.

2 vol. in-8° 40 fr. Orsi e Becchetti. Historia ecclesiastica, 1747. 35 vol. in-4° 120 fr. — Parnassus Societatis Jesu, 1654. in-4° 50 fr. — Petavius. Theologia. 6 vol. in-fol. 90 fr. — Saccarelli. Hist. ecclesiastica. 20 vol. in-4°, 60 fr. — Salazar. Martyrologium Hispaniæ. 6 vol. in-fol. 105 fr. Serry. Opera omnia. 6 vol. in-fol. 70 fr. — S. Thomæ Opera omnia. 28 vol. in-4° 250 fr. — Thomassin. Theologia. 4 vol. in-fol. 100 fr. — Trombelli. S. Maria. Vita ac gesta. 6 vol. in-4°. 70 fr. — Idem, de cultu sanctorum. 5 vol. in-4°. 40 fr. — Ughelli. Italia sacra. 22 vol. in-fol. 250 fr. — Catalani. Rituale Romanum. 2 vol. 50 fr. — Cavalieri. Opera liturgica, in-fol. 35 fr. — Rocaberti. Biblioth. maxima Pontificia. 21 vol. in-fol. 600 fr. — Gavantus. Thesaurus rituum. 2 vol. in-fol. 20 fr. — Lesleus. Missale mozarabum. 2 vol. in-4°. 22 fr. — Renaudot. Liturgia orientalium. 2 vol. in-4°. 35 fr. — Pinius. Liturgia mozarabica. 2 vol. in-fol. 100 fr. — Aguirre. Collectio max. conciliorum. 6 vol. in-fol. 200 fr. — Catalani. Concilia œcumenica. 4 vol. 100 fr. — S. Ambrosius. Opera, 1686. 2 vol. 60 fr. — Athanasius. Opera, 1777. 4 vol. 120 fr. — S. Augustinus. Opera. 11 vol. in-fol. 1679, 150 fr. — S. Basilius. Opera, 1721. 3 vol. 80 fr. — Beda. Opera. 8 vol. in-fol. 1688, 45 fr. — S. Bernardini Senensis Opera, 1650. 4 vol. 60 fr. — S. Bonaventura. Opera, 1751. 13 vol. in-4°. 200 fr. — S. Clementis Alexandr. Opera. 2 vol. 1715, 65 fr. — Cotelerius. SS. Patrum. 2 vol. in-fol. 40 fr. — S. Cyrilli Alex. Opera, 1638. 7 vol. 250 fr. — S. Ephrem Syri Opera, 1732. 6 vol. in-fol. 300 fr. — Gallandius. Biblioth. græco-latina, 1765. 14 vol. in-fol. 1200 fr. — S. Gregorii Magni Opera, 1705. 4 vol. in-fol. 70 fr. — S. Gregorii Nysseni Opera, 1638, 3 vol. in-fol. 60 fr. — S. Hieronymi Opera, 1734. 11 vol. in-fol. 200 fr. — S. Isidori Hispal. Opera, 1797. 7 vol. in-4°. 100 fr. — S. Justini Opera, 1742, in-fol. 35 fr. — Theodoreti Opera, 1642. 4 vol. 60 fr. — Theophylacti Opera, 1754. 4 vol. 280 fr. — Andres de San Nicolas. Historia del orden de S. Agustin, 1664. 4 vol. in-fol. 150 fr. — Aremberg. Flores Seraphici, 1640. 2 vol. 75 fr. — Bullarium Capucinorum, 1740. 7 vol. in-fol. 90 fr. — Gattula. Historia Cassinensis. 3 vol. in-fol. 80 fr. — Giucci. Ordini religiosi, 1836. 9 vol. in-fol. 80 fr. — Le Paige. Biblioth. Præmonstratensis, 1633. 2 vol. 100 fr. — Mabillon. Annales S. Benedicti. 6 vol. in-fol. 130 fr. — Waddingus. Annales minorum, 1624, 8 vol. in-fol. 200 fr. — Yepes. Coronica de San Benito, 1609. 7 v. in-fol. 250 fr. — Martene. De antiquis Ecclesiæ ritibus. 4 vol. in-fol. 80 fr. — S. Thomæ Summa. Rom. 10 vol. in-fol. 200 fr. — Suarez. Opera omnia (éditions différentes) moins 2 traités, 190 fr. — Alva y Astorga. Biblioth. Virginalis Mariæ, 1648. 3 vol. in-fol. 300 fr. — Bayle. Diction-historique, 1820. 16 vol. in-8° cart. 90 fr. — Cornejo. Chronica Seraphica, 1682. 8 vol. in-fol. 300 fr. — Du Cange. Glossarium lat. 10 vol. in-fol. 160 fr. — Guerra. Pontific. Const. 1772. 4 vol. 45 fr. — Le Nain de Tillemont. Histoire ecclésiastique et des empereurs. 22 vol. in-4° 140 fr. — S. Joa. Chrystomi Opera, 1780. 14 vol. in-4° 90 fr. — Mabillon. De re diplomatica. 2 vol. in-fol. 1789, 45 fr. Poetarum Christ. collectio. 1750. 6 vol. in-4° 100 fr., etc.

LE CATALOGUE SERA ENVOYÉ *FRANCO*

A TOUTE PERSONNE QUI EN FERA LA DEMANDE.

LES LIBÉRAUX

ET LA LIBERTÉ SOUS LA RESTAURATION

III. — UNE GÉNÉRATION NOUVELLE. — LA JEUNESSE DE M. THIERS. L'ÉCOLE DU GLOBE.

I

Les élections générales qui, au printemps de 1824, en plein succès de la guerre d'Espagne, avaient porté à son apogée la fortune de la droite, furent le point de départ d'une phase nouvelle dans l'histoire de la gauche. Nous avons dit quelle avait été la conduite de ce parti pendant les premières années de la Restauration [1]. Des hommes modérés avaient tenté d'assurer la paix sociale et de fonder un gouvernement stable et libre, en réconciliant la France ancienne et la France moderne; par ses exigences imprudentes et injustes, par sa déloyauté révolutionnaire, l'opposition les avait découragés, fait échouer, finalement chassés du pouvoir, et presque de la vie publique. Elle avait réduit la politique parlementaire à n'être plus qu'un face à face sans médiateur, une lutte à mort entre une gauche menée par des fauteurs ou des complices de conspiration et une droite trop souvent compromise par des rêveurs d'ancien régime. Bientôt même, dans son impatience de renversement, elle n'avait pas reculé devant ce que des libéraux eussent dû redouter le plus: la perversion de l'esprit militaire, et elle avait concentré tous ses efforts dans des conspirations de caserne et des *pronunciamentos;* tentatives impuissantes, il est vrai, et que l'opinion inquiète et indignée lui avait fait chèrement payer au jour du scrutin.

[1] Voir les livraisons du 10 novembre et du 10 décembre 1875.

Ce passé rappelé en quelques mots, nous n'y reviendrons plus. Aussi bien tout paraît désormais changer. De nouvelles recrues qui apportent une tactique nouvelle, vont prendre rang dans l'armée opposante. Elles trouvaient la place à peu près libre. L'ancien personnel qui avait mené jusqu'alors la campagne dans le parlement était, aux élections de 1824, demeuré presque tout entier sur le carreau, et sous la première impression de ce désastre, il semblait absolument découragé [1]. La Fayette, en dépit de sa nature obstinément espérante, était à ce point dégoûté de la lutte qu'il partait pour l'Amérique, comptant y retrouver, grâce aux purs et généreux souvenirs de sa fraternité d'armes avec Washington, le prestige que les fautes et les ambiguïtés de sa vie politique venaient de lui faire perdre en France. Manuel, plus vaincu encore puisqu'il n'avait pu même être candidat, n'était pas assez riche pour chercher dans de lointains et retentissants voyages, une diversion à ses déboires; isolé, presque oublié dans sa retraite, il supportait cette disgrâce populaire avec une sorte de froideur silencieuse qui, pour n'être pas sans amertume, n'était pas non plus sans dignité. La foule ne devait se ressouvenir de lui que trois ans plus tard, autour de son cercueil.

A peine quelques rares députés « libéraux » surnageaient-ils dans ce naufrage électoral [2]. Encore n'étaient-ce pas ceux qui personnifiaient réellement la vieille tactique antidynastique. Le plus en vue de ces élus, Casimir Périer et le général Foy, étaient demeurés étrangers aux conspirations, et c'était malgré eux qu'ils avaient été jusqu'ici les alliés, jamais les complices des La Fayette et des Manuel. Quant à M. Royer-Collard, aussi l'un des épargnés de la bataille électorale, il se montrait peu disposé à jouer un rôle actif, en face d'évènements qui, dans le passé, avaient trompé son espérance, et ne lui en laissaient plus pour l'avenir. Le découragement tournait chez lui en pessimisme hautain, et il était pour le moment, moins un combattant qui rentrait dans l'arène, qu'un spectateur considérant avec une ironie grave et désenchantée, l'instabilité et la ruine de sa propre cause [3].

[1] On se rappelle que sur les 110 membres que comptaient encore les groupes de gauche avant les élections de 1824, 91 n'avaient pu se faire réélire, parmi lesquels La Fayette, Manuel, Laffitte, Dupont de l'Eure, Voyer d'Argenson, le baron Louis, Chauvelin, Sainte-Aulaire, Kératry, Beauséjour, les généraux Taraire et Demarsay, etc., etc.

[2] Les candidats de gauche avaient obtenu treize nominations : le général Foy élu dans trois collèges ; Casimir Périer, Benjamin Constant, Méchin, Tardif, Basterèche, Couderc, le général Thiard, Girardin, Descarnaux, Kœchlin. L'option du général Foy permit de faire élire encore MM. Labbey de Pompières et Dupont de l'Eure. Ajoutez à ces élus quatre députés du centre gauche : MM. Royer Collard, Devaux, Humann et de Turcheim.

[3] Royer Collard écrivait peu de temps après les élections de 1824 : « Pour

Sortons-nous maintenant de la Chambre, si brusquement et si complétement vidée d'opposants, pour chercher ce que sont devenus au dehors les meneurs des conspirations? Les sociétés secrètes, tout à l'heure menaçantes, étaient terrifiées, dissoutes, anéanties, et les deux factions qui s'en étaient partagé la direction, bonapartistes et républicains, avaient en quelque sorte disparu. On n'a pas oublié quel avait été jusqu'en 1824, le rôle prépondérant des bonapartistes dans le parti libéral. La mort de Napoléon, en 1821, avait même semblé leur donner un nouvel élan. Mais toute leur force étant fondée sur l'armée, le succès de la guerre d'Espagne fut leur coup de mort. D'ailleurs, près de dix années s'étaient écoulées depuis 1814 et 1815. Le fait accompli et le temps, deux juges fort écoutés de la foule, semblaient avoir définitivement prononcé contre l'empire. Des générations s'étaient élevées qui n'avaient plus, ni les mêmes souvenirs, ni les mêmes rancunes. Dans l'honneur, le bien-être et la sécurité d'un gouvernement libre, elles trouvaient de quoi ne pas regretter la gloire éphémère et chèrement payée du despotisme militaire. D'anciens dignitaires du gouvernement impérial le reconnaissaient eux-mêmes, et l'un d'eux, le comte Réal, écrivait un peu plus tard à Joseph, le frère aîné de l'empereur : « On jouit ici d'une très-grande liberté; et cette liberté... nuit parfois aux souvenirs qu'a laissés une époque bien autrement brillante, mais où le gouvernement très-fort, se faisait trop sentir[1]. » Aussi ceux des généraux qui jusqu'alors avaient boudé, peut-être même conspiré, dans une retraite volontaire ou dans un exil imposé, se rapprochaient-ils des Bourbons, en gens las d'attendre et qui sentaient n'avoir plus rien à espérer de l'autre côté: d'autant plus empressés dans leurs offres de service qu'ils avaient été plus compromis. Bientôt même on verra l'ancien compagnon de Sainte-Hélène, le général de Montholon, solliciter du roi audience sur audience, tâcher de prouver son zèle en dénonçant de prétendus complots, et demander

moi, jamais l'avenir ne m'a paru plus vague et plus insaisissable, et jamais aussi il ne me fut plus étranger. Ce n'est pas de quoi je m'occupe. Si, comme je n'en doute pas, il reste encore quelques âmes supérieures qui, dégoûtées du présent, se replient sur elles-mêmes et nourrissent silencieusement leurs forces dans cette retraite, quels sont les évènements qui les en feront sortir ? » Quelques mois auparavant, il avait dit dans une lettre à M. Guizot : « Il n'y a pas ici trace d'homme, et je ne sais que ce qu'on peut apprendre des journaux ; mais je ne crois pas qu'il y ait rien de plus à savoir. En tous cas, je ne m'en soucie pas. Je n'ai plus de curiosité, et je sais bien pourquoi. J'ai perdu ma cause... Dans ces tristes pensées, le cœur se serre, mais ne se résigne pas. »

[1] Mémoires et correspondance du roi Joseph, T. X. Lettre du 14 octobre 1828.

pour prix un emploi dans l'armée, avec des fonds pour continuer sa police. Sans doute, le nom du grand capitaine n'était pas aussi vite oublié dans les régions moins hautes. La légende hantait toujours l'imagination des anciens soldats et par eux, se transmettait sans bruit dans les chaumières et les cabarets de village. Mais ces dévots populaires du culte impérial, dispersés, sans organe, sans chef, sans part à l'exercice des droits électoraux, ne constituaient pas dans les luttes d'alors une force politique. Comme parti d'action, le bonapartisme, naguère encore si puissant, s'était évanoui.

On en pourrait dire autant de cet embryon de parti républicain que quelques jeunes gens avaient tenté de reformer dans le secret des loges ou des ventes. Les uns, éclairés par leur déception, renoncèrent à ce qui n'avait été que le rêve ardent et passager de leur jeunesse. Les autres gardèrent leurs passions; mais découragés, bien que non convertis, ils attendaient des circonstances plus favorables pour essayer de les assouvir : on les retrouvera derrière les barricades de 1830; pour le moment ils rentraient dans l'ombre, et échappent à la vue de l'historien. Plusieurs cherchèrent dans les rêveries sociales ce qu'ils n'avaient pu trouver dans l'action politique; ils s'enrôlèrent sous la bannière de Saint-Simon qui publiait alors l'*Organisateur* avec cette épigraphe : « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous », ou d'Auguste Comte qui posait dans le *Producteur* les bases d'un positivisme à la fois mystique et socialiste. Ainsi firent MM. Bazard, Buchez, Roux, Laurent, Dugied, qui avaient compté parmi les plus ardents et les plus énergiques des carbonari. C'était sortir de la politique pratique; car à cette époque les nouvelles religions industrielles ou positivistes n'étaient pas encore descendues sur la place publique.

Les combattants de l'ancienne phalange libérale étaient donc partout dispersés et désarmés. Leur rôle paraissait à jamais fini, et ils se laissaient dire au lendemain des élections de 1824 : « Résignez-vous; vous en avez pour vingt-cinq ans. » M. Royer-Collard écrivait à un de ses amis : « Vous trouverez toutes les physionomies changées; la vieille opposition a abdiqué. » Puis il ajoutait : « La nouvelle s'ignore encore elle-même. »

Quelle était cette opposition « nouvelle » qui « s'ignorait encore elle-même » et qui cependant s'annonçait déja aux observateurs clairvoyants comme devant prendre la place de « l'ancienne? » Une génération commençait alors à se montrer qui, née tout à la fin du dernier siècle, trop jeune sous l'empire pour penser et agir par elle-même, avait en quelque sorte pris la robe virile au milieu des grands événements de 1814 et de 1815. Dès 1817, M. Royer-

Collard signalait aux vieux partis l'avènement de cette « nation nouvelle, » et l'année suivante M. Guizot, rendant compte d'un écrit de M. de Rémusat, parlait de « cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naissait à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'avaient ni brisée, ni pervertie. » Toutefois avant 1824, sauf quelques efforts individuels, on ne l'avait pas encore vue vraiment à l'œuvre; nous ne voulons pas la juger en effet d'après les étudiants momentanément égarés dans les sociétés secrètes.

Par une faveur singulière, son intelligence s'était ouverte aux questions générales et aux affaires publiques à cette heure où, comme l'a dit M. Mignet, la Restauration avait fait « passer soudainement la France de la soumission silencieuse à la liberté éloquente[1]. » Aussi a-t-on pu la proclamer justement une « génération heureuse. » Même refroidis par l'âge, tous ceux qui ont vécu de cette vie, n'en rappellent les souvenirs qu'avec une émotion toujours jeune et un accent ignoré des sceptiques et des matérialistes de l'heure actuelle. Ils redeviennent enthousiastes pour raconter des espoirs qui cependant ont été depuis lors plus d'une fois déçus; et nous écoutons avec étonnement, mais non sans envie, ces échos du printemps d'un siècle que nous sommes condamnés à connaître dans son automne désenchanté et stérile. Rien en effet ne peut aujourd'hui donner l'idée du mouvement qui avait été imprimé aux esprits après 1814, et qui était arrivé à son plein effet de 1820 à 1830. Il faudrait remonter jusqu'en 1789, pour trouver un pareil élan, une égale confiance, non-seulement dans l'élite qui marchait en avant, mais dans le public qui la suivait, ardent à toutes les nobles curiosités, passionné à toutes les controverses, sympathique

[1] Quel contraste en effet entre les années qui suivirent la Restauration et celles qui l'avaient immédiatement précédée! Un autre écrivain de cette génération nouvelle, M. de Rémusat, voulant faire ressortir ce contraste, a dépeint ainsi l'état des esprits à la fin de l'Empire : « Que pensait-on alors? Et qui s'avisait de penser? Et que pouvait-on croire? Quelle grande idée ne passait pas alors pour une chimère? On était revenu de toutes choses, de la gloire comme de la liberté. La politique ne connaissait plus de principes. La Révolution avait cessé d'être en honneur, mais ses résultats matériels n'étant pas contestés, elle ne se plaignait pas. La morale se réduisait graduellement à la pratique des vertus utiles; on l'appréciait comme une condition d'ordre, non comme une source de dignité. La religion, admise à titre de nécessité politique, se voyait interdire la controverse, l'enthousiasme, le prosélytisme. Il paraissait aussi inutile de la discuter qu'inconvenant de la défendre. Une littérature sans inspiration attestait la froideur des esprits, et, par-dessus tout, un besoin de repos trop motivé par les événements, mais aveugle et pusillanime, subjuguait, énervait les plus nobles cœurs. Déçue dans toutes ses espérances, lasse de ses aventureuses tentatives, la raison était comme humiliée. »

aux réputations nouvelles, prompt à admirer, crédule jusqu'à l'illusion. Cette nation qui quelques années auparavant, avait semblé flétrie, épuisée par les désordres révolutionnaires et le despotisme impérial, voyait sortir de son sein redevenu fécond, une jeunesse éclose au souffle de la liberté, qui se précipitait dans toutes les directions du travail intellectuel avec une chaleur parfois présomptueuse et téméraire, presque toujours sincère et généreuse. Elle prétendait renouveler la philosophie, créer l'histoire, ouvrir des horizons jusque-là fermés à la littérature et à l'art, ressusciter la poésie; en tout elle s'imaginait redresser, rajeunir, agrandir, apporter le mot dernier et décisif. C'était comme une immense espérance de la raison humaine, et à juger par les promesses et les intentions, on eût cru assister aux débuts d'un grand siècle.

Ces travaux littéraires, historiques, philosophiques aboutissaient, ou du moins touchaient toujours par quelque côté à la politique, et généralement à une politique d'opposition libérale. Dans les premières années qui suivirent 1814, avant l'entrée en scène de la génération que la Restauration avait formée elle-même, la prépondérance littéraire semblait appartenir aux royalistes. De Maistre, de Bonald, Lamennais, tous ces grands noms de la littérature du temps étaient de leur côté, et entre tous, celui qui avait le plus d'éclat et de retentissement, Chateaubriand. En était-il encore de même quelques années plus tard, vers l'époque à laquelle nous sommes arrivés? M. de Maistre était mort; M. de Bonald, vieilli, se répétait; Lamennais se perdait dans des exagérations qui l'isolaient, et faisaient prévoir sa chute dernière; Chateaubriand, tout en se prétendant et en se croyant fidèle à la royauté, combattait avec ses adversaires, et pour eux. Par contre presque tous les jeunes gens qui commençaient alors à se vouer aux œuvres de l'intelligence, étaient plus ou moins engagés dans l'opposition [1].

Ce mouvement de la pensée, dont la Restauration avait donné le signal, semblait donc se retourner contre elle. Etait-ce maladresse imprévoyante du gouvernement, ou entraînement quelque peu

[1] Il serait assez curieux de parcourir la liste des hommes qui ayant moins de vingt-cinq ans au moment de la Restauration, ont marqué depuis lors dans les travaux intellectuels et ont, à degrés divers, pris part, de 1824 à 1830, à l'opposition libérale : M. Villemain né en 1790; M. Cousin en 1792; MM. Patin et Magnin en 1793; MM. Augustin Thierry, Damiron, Dubois, de Salvandy, en 1792; MM. Jouffroy, Mignet en 1796, MM. Thiers et de Rémusat en 1797; MM. Duvergier de Hauranne et Michelet en 1798; MM. Carrel et Farcy en 1800; MM. Saint-Marc Girardin et Jacquemont en 1801; M. Vitet en 1802; MM. Duchatel, Mérimée, Quinet et Lerminier en 1803; M. Sainte-Beuve en 1804. M. Guizot était un peu plus âgé; il était né en 1787.

ingrat de la jeunesse? Peut-être les deux. C'était aussi la faute d'une législation trop étroite qui reculait jusqu'à quarante ans l'âge de l'éligibilité politique. Ces jeunes gens pleins d'ardeur, de confiance en eux-mêmes et dans leurs idées, croyaient apporter des solutions nouvelles à tous les problèmes, et ils se voyaient éloignés pour des années qui paraissaient à l'impatience de leur âge mortellement longues, de toute participation effective au maniement et à la délibération des affaires publiques. Une seule porte restait ouverte à leur ambition politique : la presse. Or cette porte, on le sait, conduit le plus souvent à l'opposition. Pour les journalistes, la critique est plus facile, plus flatteuse, plus productive d'applaudissements et de popularité. N'ayant qu'à parler, non à agir, la nécessité d'appliquer leurs idées ne les oblige pas comme l'homme d'Etat à les contrôler, à les mûrir, à y apporter des tempéraments; bien au contraire, l'entraînement de la polémique, surtout quand il s'ajoute aux tendances naturelles d'une jeunesse inexpérimentée, les pousse à les exagérer, à devenir absolus, excessifs, violents, ne fût-ce que pour se faire entendre[1].

Quoi qu'il en soit, c'est un spectacle étrange, et qui laisserait volontiers une impression de découragement, que celui de ce gouvernement puni non, par où il a péché, mais par où il a bien agi, et rencontrant parmi ses adversaires une jeunesse qui lui devait son émancipation. Sorte de contradiction à laquelle a fait allusion l'un des hommes de cette génération, M. de Rémusat, quand il a écrit un jour avec un mélange de sérieux et de raillerie : « Je n'ai jamais eu un grand fond d'aigreur contre la Restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné les idées que j'employais contre elle. »

II

Si presque tous les jeunes gens étaient ainsi poussés vers l'opposition, tous n'y apportaient pas les mêmes doctrines et ne se disposaient pas à y suivre la même conduite. Quelques-uns s'enrôlaient tout

[1] Carrel a reconnu dans une lettre écrite le 17 avril 1832, cette tendance presque fatale du journaliste à être violent et excessif, et il en a donné l'une des raisons : « Si j'étais député, disait-il, je ne parlerais pas à la tribune comme j'écris dans un journal; mais il faut écrire dans un journal autrement que lorsqu'on parle en public. Quand on fait de la politique dans un journal, c'est comme si l'on criait au milieu d'une foule; l'individualité est absorbée, et les ménagements qui donnent un certain relief d'habileté à l'individu qui se présente et parle en son nom, éteindraient sa voix quand il parle au nom de tous et parmi tous. »

simplement sous la bannière du vieux libéralisme antibourbonien, sauf à rajeunir quelques-uns de ses procédés. Ils ne cherchaient ni à renouveler ses principes qu'ils acceptaient comme des instruments tout faits d'attaque, ni a le dégager de passions qu'ils partagaient ou dont ils jugeaient du moins utile de se servir : esprits plus positifs que théoriques, plus actifs que réfléchis, plus terre à terre que rêveurs, médiocrement soucieux des questions de doctrine et plus résolus à « arriver » que préoccupés de transformer le monde politique ou intellectuel ; si bien que tout en appartenant à la jeune génération par leur âge, par la verdeur et l'entrain de leur talent, ils ne la représentaient pas dans ce qu'elle avait de plus original.

Qui eût assisté, vers 1824, à l'une des réceptions de M. Laffitte, eût aperçu dans la foule, un jeune homme que sa petite taille suffisait à faire remarquer. Ses yeux singulièrement vifs, semblaient illuminer les larges lunettes qui les recouvraient ; ses lèvres fines, spirituelles, étaient presque toujours plissées par un sourire plein de malice. Sa voix qu'il ne ménageait pas, était grêle, aigüe, avec le timbre et la cadence d'un accent marseillais dont rien n'était encore venu altérer la pureté et l'éclat. Sa démarche, ses manières, son sautillement continuel, le balancement étrange de ses épaules, un certain manque d'usage, sensible, dit un témoin, même dans la cohue mélangée qui encombrait les salons du Mécènes de la gauche, dénotaient plus d'originalité que de distinction. Du reste, nullement embarrassé de sa personne, il allait, venait, abordait chacun sans façon, s'emparait des conversations, parlait à tous et de tout, racontait, discutait, tranchait, professait avec une volubilité pétulante. Se rapprochait-on, l'écoutait-on causer politique avec Manuel, finances avec le baron Louis, stratégie avec le général Foy, administration ou économie politique avec celui-ci, art ou histoire, avec celui-là, avec cet autre mathématique ou astronomie, — au premier abord, tant d'aplomb pouvait surprendre chez un tout jeune homme ; mais bientôt on était séduit et captivé par tant d'esprit. C'était plaisir de l'entendre, d'admirer cette abondance variée et lucide, cette verve souple et déliée, parfois mutine et mordante, cette intelligence si rapide, si agile et si universelle. A côté de lui on était presque toujours assuré de rencontrer un autre provençal, aussi discret et réservé que son compagnon était en dehors. Plus préoccupé de paraître profond que de se montrer abondant, ayant moins de promptitude et plus d'apprêt, il affectait dans sa parole rare, et jusque dans sa prononciation, une sorte d'austérité grave et réfléchie qui contrastait avec sa figure charmante et jeune, encadrée d'une élégante chevelure. Homme d'étude, non d'action, il s'effaçait volontiers derrière son ami, et, par désintéres-

sement d'affection, peut-être aussi par un certain dédain des succès vulgaires, il ne sembla pas chercher à lui disputer l'attention de la foule. Ces deux jeunes gens, chacun les a déjà nommés, c'étaient M. Thiers et M. Mignet [1].

Pour les hommes de notre génération qui n'ont vu M. Thiers qu'en pleine possession de sa célébrité, il n'est peut être pas sans intérêt de chercher à se le représenter tel qu'il apparaissait alors à son entrée dans la vie. Les moindres détails ne prennent-ils pas de l'importance, quand ils aident à discerner, derrière ce masque de vieillard si connu de la France et du monde, le profil du jeune homme à demi-voilé encore par l'obscurité de son origine? — On racontait que les deux amis, venant d'Aix où ils avaient fait leur droit, étaient débarqués à Paris, en 1821, sans autre bagage que quelques lauriers académiques, une lettre de recommandation pour Manuel, leur compatriote, et une ambition fondée sur le juste sentiment qu'ils avaient de leur valeur, et sur la volonté où ils étaient d'arriver [2]. Ils étaient pauvres, et avaient dû au début se contenter d'une mauvaise petite chambre au quatrième dans un hôtel garni du passage Montesquieu. Bientôt avec le succès, la fortune, ou tout au moins l'aisance, était venue, surtout pour M. Thiers [3]. L'ardeur curieuse de sa vive nature qui lui faisait essayer de toutes les activités intellectuelles, le poussait aussi à goûter des jouissances du luxe sous ses formes diverses. On le vit alors descendre de sa mansarde, se faire dandy, se montrer sur les marches de Tortoni, con-

[1] M. Thiers était né à Marseille en 1797, M. Mignet à Aix en 1796.

[2] M. Mignet était venu à Paris en juillet 1821, M. Thiers deux mois plus tard. Les « lauriers académiques » dont nous parlons ici, avaient été l'occasion d'un petit incident où s'était montré le côté espiègle qui a toujours été l'un des caractères de l'esprit de M. Thiers. L'académie d'Aix avait poposé un prix pour l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers concourut : il avait pour protecteur un des membres de l'Académie, M. d'Arlatan. A la chaleur avec laquelle celui-ci défendit le mémoire de M. Thiers, on en devina l'auteur et les adversaires des « libéraux » firent alors remettre le concours à l'année suivante. M. Thiers ne se tint pas pour battu. Aux approches du nouveau terme fixé, il fabriqua en toute hâte et dans le plus grand secret, un second discours qu'il fit cette fois arriver de Paris par la poste. La cabale qui lui était hostile, heureuse d'avoir un concurrent si brillant à opposer au premier mémoire, s'empressa de faire succès au second, et lui décerna le prix, ne réservant à l'autre que l'accessit. Mais en décachetant les enveloppes qui contenaien les noms on s'aperçut que les deux étaient de M. Thiers. Les rieurs ne furent pas du côté des juges.

[3] Plusieurs biographes racontent que vers 1822, grâce au concours financier d'un riche Allemand, propriétaire de la *Gazette d'Augsbourg*, le baron Cotta, M. Thiers avait acheté une action du *Constitutionnel*. Il était le prête-nom du baron, et avait part aux bénéfices très-considérables que rapportait cette action. Ce fut le début de la fortune pécuniaire du jeune écrivain.

duire son cabriolet, monter à cheval, faire des armes et tirer le pistolet. Sa petite taille ne lui permettait pas d'obtenir, en ce genre de vie, des succès aussi incontestables que dans les choses de l'esprit. Les méchantes langues du temps semblent même s'être égayées parfois de ses mésaventures de *sportsman*; mais en dépit des rieurs, il se reprenait à ces exercices avec une persistance que rien ne décourageait.

Ce n'était là, du reste, que le côté extérieur et secondaire d'une vie déjà fort occupée des travaux de l'intelligence et des luttes de la politique. Le jeune Thiers faisait de tout à la fois avec une facilité surprenante : polémiques de presse, critique d'art, impressions de voyage, collaboration à des encyclopédies, publication de mémoires d'actrice, etc.; et surtout il commençait son *Histoire de la Révolution*. Tant d'occupations diverses ne suffisaient pas à son activité; il projetait une histoire universelle, se croyait une vocation scientifique, s'éprenait des hauts calculs, traçait des méridiens à sa fenêtre, arrivait le soir chez ses amis en récitant d'un accent pénétré telle phrase de Laplace, et rêvait un voyage de circumnavigation. Dès cinq heures du matin il était sur pieds, lisait ou écrivait six heures de suite chez lui, passait le reste de la journée dehors, l'après-midi dans les bureaux du *Constitutionnel*, la soirée dans le monde. Jours d'ardeur sans pareille, d'entrain merveilleux pour cette intelligence curieuse, vive et prompte. Avide de tout comprendre, de tout savoir, encore plus empressé d'enseigner que d'apprendre, M. Thiers croyait vite être arrivé à ce terme où, n'ayant plus besoin d'approfondir pour lui-même, il ne lui restait qu'à expliquer aux autres; l'étudiant de la veille aimait alors à raconter ce qu'il venait de s'assimiler, avec la complaisance et la fierté d'un inventeur qui expose sa découverte, ne redoutant ni le détail, ni la spécialité, sachant rendre l'un amusant et l'autre intelligible. A cette époque cependant il questionnait encore, s'instruisait même plus avec les hommes que dans les livres; mais il n'écoutait bien que ce qui rentrait dans la direction de ses propres idées, passait outre sur ce qui les contredisait, et n'en recevait même pas l'impression [1]. De belle humeur, du reste, dans cette con-

[1] Dès lors M. Thiers avait, en des matières où l'inspiration n'a aucune part et où tout repose sur la lente étude des faits, des partis pris qu'il conservera toute sa vie. Il racontait un jour à M. Sainte-Beuve : « Je fus présenté au baron Louis; tout d'abord il me parla de la liberté du commerce; j'arrivais tellement avec ces idées que j'ai eues depuis, que je bataillai à l'instant; je bataillai bravement et tant que je pus. Tel j'étais dès mon arrivée, et ces idées que la nature m'avait données toutes faites, l'âge n'a fait que me les confirmer chaque jour ». On remarquera cette expression « *les idées que la nature m'avait données toutes faites.* » Aussi M. Sainte-Beuve ajoute-t-il plus

fiance en lui-même, amoureux de ses études, il vivait heureux au milieu de l'abondance de ses idées, et dans l'attente de succès dont il ne doutait pas[1]. Rien en lui de cette ambition sombre et irritée, souvent le propre des hommes qui se frayent à eux seuls leur chemin. Il n'était pas de la famille de ces esprits malheureux toujours en colère contre une société qui ne leur fait pas assez vite leur place — il savait bien qu'il ne serait pas long à prendre la sienne — et il ne considérait pas que ce fût entre lui et cette société un duel où l'un des deux dût périr.

Les opinions que M. Thiers avait apportées à Paris, et au service desquelles il s'était trouvé aussitôt lutter, étaient celles que pouvait lui avoir données une éducation toute imprégnée des idées du dix-huitième siècle et des préjugés du mauvais libéralisme. On disait de lui dans la bonne ville d'Aix, qu'il « écrivait bien, mais pensait mal. » Les Bourbons lui paraissaient absolument incompatibles avec son idéal de régime politique; et il comptait bien que cette incompatibilité éclaterait à leurs dépens le jour, qu'il cherchait à rapprocher, où ce régime serait appliqué. Mais c'était alors pour lui la seule manière de poursuivre leur renversement. On ne l'avait pas vu se mêler aux conspirations et aux sociétés secrètes; il avait trop d'esprit et de prudence pour se jeter dans d'aussi sottes et dangereuses aventures; capable d'oser beaucoup dans les manœuvres de presse ou de tribune, il était de tempérament circonspect du moment qu'il devait braver d'autres périls et encourir des responsabilités d'un autre genre. La nature de M. Thiers le portait à l'opposition. Fort autoritaire dans ses idées ou ses actes, il était néanmoins incapable de subir et surtout de respecter l'autorité des autres. Une sorte d'espièglerie mutine avait toujours été le fond de son caractère. Vers 1845, étant retourné à Marseille sa ville natale, on lui fit grand accueil et on rechercha au collége ses anciennes notes; on y trouva : « intelligent et insubordonné. » L'homme d'Etat racontait lui-même cette anecdote avec complaisance; ces deux mots étaient comme une vieille devise qu'il était loin de répudier.

A peine arrivé à Paris, M. Thiers s'était mis avec M. Mignet sous le patronage de leur compatriote Manuel, dont il sera jusqu'à la der-

loin : « Ces natures si rapides de Thiers et de quelques autres sont comme des torrents qui bruissent et n'écoutent pas, qui rejettent tout ce qui se présente de biais et ne reçoivent que ce qui tombe dans le fil du courant, qui ne montrent que l'écume de leur propre flot et ne refléchissent pas le rivage. O toi, lac immense, vaste et calme miroir de Gœthe, où es-tu? »

[1] On raconte qu'à Aix, M. Thiers, simple étudiant, sans fortune et sans protecteur, disait couramment devant ses camarades : « Quand nous serons ministres. »

nière heure le client fidèle. Par lui il était devenu le commensal assidu de l'hôtel Laffitte et l'ami enthousiaste de Béranger. « Béranger, devait-il dire plus tard, a été un père pour nous. » Toujours sur la recommandation de Manuel, il était entré au *Constitutionnel*, qui représentait l'esprit de la vieille opposition dans ce qu'elle avait de plus routinier, de plus suspect et de plus perfidement antidynastique. Il s'y était trouvé mêlé aux écrivains survivants de l'école révolutionnaire et bonapartiste, MM. Etienne, Tissot, Jay, Evariste Dumoulin, Cauchois Lemaire, abbé de Pradt. Ce voisinage ne paraissait pas offusquer un homme qui tenait à orgueil de se dire le fils de la révolution et ne se défendait pas d'un certain faible pour l'empereur. Sans prétendre réagir contre ce que les doctrines politiques, philosophiques, littéraires du *Constitutionnel* avaient souvent de vulgaire, de mesquin et de fané, M. Thiers se bornait a apporter à la vieillesse un peu lasse et épuisée des rédacteurs le concours d'une verve plus fraîche et plus abondante. Les thèses toutes faites, celles qui ont traîné dans tous les esprits ne lui déplaisaient pas ; au contraire, il aimait tant ce qui était simple, on pourrait presque dire, ce qui était banal, qu'il ne reculait pas devant le lieu commun, se contentant de le relever par la vivacité et l'à-propos de la forme [1]. Ce n'était pas du reste dans sa nature éminemment pratique de s'arrêter à des scrupules de doctrine. Trouvant l'opposition engagée sur un terrain, il ne lui semblait pas qu'il y eût autre chose à faire que de l'y suivre. Les circonstances, en lui donnant accès au *Constitutionnel*, mettaient entre ses mains l'une des plus puissantes machines de guerre qui eussent été employées jusqu'alors par l'opposition ; il eût trouvé quelque peu niais de perdre son temps à contrôler la valeur, la sincérité et la fraîcheur du libéralisme de ce journal : il ne songeait qu'à se servir aussitôt d'un tel instrument le plus utilement pour sa cause et pour lui-même. Toutefois, si dès ce moment, il menait vivement la bataille contre la Restauration, s'il

[1] On plaisantait dès cette époque M. Thiers, à cause de son faible pour le lieu commun, et un écrivain jouissant alors d'une certaine notoriété, M. Malitourne, lançait contre lui cette épigramme qui a la part de vérité et d'exagération de toute caricature. « M. Thiers c'est M. de la Palisse ayant le courage de ses opinions. » Beaucoup plus tard en 1867, M. John Lemoinne écrivait dans le *Journal des Débats* : « Comme M. Thiers est un habile vulgarisateur, il plaît surtout au vulgaire ; il donne des airs de sentence aux plus incontestables banalités et il excelle à mettre l'histoire à la portée du commun des martyrs. Pour rendre toute notre pensée qui naturellement ne saurait avoir rien de blessant, M. Thiers est le dictionnaire Bouillet des assemblées... Les auditeurs de M. Thiers, après chacun de ses grands discours, emportent une provision d'histoire toute faite et la trouvent commode et portative. »

disait à M. de Rémusat : « Nous sommes la jeune garde, » il ne semblait cependant pas encore bien fixé, non sur le but, mais sur les moyens. Il hésitait, tâtonnait, se dispersait un peu, brûlant sa poudre à toutes les cibles. C'est seulement plus tard, lors de la fondation du *National*, qu'il trouvera le point précis d'attaque, celui où il concentrera tous ses coups pour faire brèche.

En attendant, l'œuvre la plus importante de M. Thiers était alors son *Histoire de la Révolution*, dont les dix volumes parurent successivement de 1823 à 1827 [1]. Sous l'Empire, la Révolution n'avait pas été en honneur; les souvenirs de sang qu'elle avait laissés, n'étaient pas encore effacés et ils pesaient sur elle. Néanmoins ses résultats matériels ne paraissant pas menacés, ceux qui en avaient profité ne s'inquiétaient pas de cette sorte de condamnation morale. Il en fut autrement sous la Restauration, quand une partie de la droite arbora ouvertement le drapeau de la contre-révolution. Il devint possible alors, en s'appuyant sur les intérêts alarmés, de tenter une réhabilitation, et l'appréciation des événements de la fin du dernier siècle devint un des points, et non le moins important ni le moins passionnant, sur lesquels se livrait la bataille entre royalistes et libéraux. Jusqu'en 1823, chez ces derniers, la note avait été donnée par les *Considérations* de Mme de Staël. Tout imprégné qu'il fût de l'esprit de 89, ce livre n'allait pas au-delà, et la répudiation très-nette de 1792 et de 1793 en ressortait à chaque page. C'est au contraire la Révolution en général que M. Thiers prétendit défendre, glorifier, faire aimer. Tout a été dit sur cet art d'exposition lucide et de récit facile qui, à force d'expliquer clairement les attentats et les crimes révolutionnaires, de les montrer naturels, logiques, nécessaires, les faisait presque paraître légitimes; sur cette admiration « complice de la fortune » qui, dans la succession rapide des partis au pouvoir, ne s'attachait pas à regretter ou à défendre les vaincus, était toute aux vainqueurs, et racontait de telle sorte leurs succès que ceux-ci fascinaient l'imagination au lieu d'indigner la conscience; sur cette thèse littéraire qui mettait au premier rang des qualités de l'historien, « l'intelligence » et « la faculté de comprendre, » comme si au-dessus n e devaient pas être la justice et le sens moral. Robespierre lui-même, à force de triompher de ses ennemis, ne s'était-il pas imposé à M. Thiers, et à certains moments

[1] L'éditeur défiant avait exigé pour les deux premiers volumes que l'ouvrage portât avant le nom de M. Thiers celui d'un assez médiocre rédacteur de résumés historiques, aujourd'hui complètement oublié, M. Bodin. C'est aussi en 1823 que M. Mignet publia son Précis de la Révolution française, qui obtint un vif succès, plus vif même que les deux premiers volumes alors parus de M. Thiers.

ne dirait-on pas que l'historien a éprouvé pour le dictateur du Comité de Salut Public quelques-uns des sentiments que lui inspirera plus tard Napoléon?

Une telle histoire devait révolter ceux qui avaient été les spectateurs, et plus ou moins les victimes du drame révolutionnaire. Mais ne risquait-elle pas de fausser le jugement des nouvelles générations, d'énerver chez elles le sentiment de la pitié, de la vertu et du droit? Nous avons précisément rencontré un témoignage qui permet de saisir sur le vif l'impression ressentie par les contemporains. En 1826, M. Sainte-Beuve, âgé de vingt-deux ans, jugeait ainsi l'*Histoire de la Révolution*, alors en cours de publication :

Jusqu'à présent aucun historien n'avait aussi bien que M. Thiers analysé cette masse confuse de faits, si effrayante à tous égards; il y pénètre sans être arrêté par l'horreur; car son esprit est libre de préoccupation et pur de souvenirs. Pour la première fois, nous nous voyons transportés avec lui sur cette terrible Montagne qui ne nous avait jamais apparu qu'à distance environnée de tonnerres et d'éclairs; nous en montons tous les degrés, nous l'explorons comme un volcan éteint, et il faut en convenir, bien qu'effrayés nous-mêmes de cette hauteur inaccoutumée, nous comprenons enfin qu'on a pu voir de là les choses sous un aspect particulier et les juger autrement que d'en bas. Sans absoudre les coupables, nous en venons à les expliquer. En le lisant, il est bien vrai, qu'on sent naître en soi une idée de nécessité qui subjugue; dans l'entraînement du récit, on a peine à concevoir que les événements aient pu tourner d'une autre façon et à leur imaginer un cours plus vraisemblable, ou même des catastrophes mieux motivées. Quant aux hommes, il est vrai, l'historien ne s'occupe guère de les gourmander ou de les louanger à propos de chaque action; il les prend pour ce qu'ils sont, les laisse devenir ce qu'ils peuvent, les quitte les retrouve suivant qu'ils s'offrent ou non sur sa route et se garde surtout de faire d'aucun son héros ou sa victime... Toujours fidèle à la destinée de la patrie qui n'est que la destinée de la Révolution, il se range parmi ceux qui défendent et sauvent cette grande cause; en sont-ils indignes eux-mêmes, il les suit encore par devoir à travers les maux qu'ils infligent et dont il gémit sans que sa constance s'ébranle[1].

Voilà donc ce que les jeunes gens trouvaient dans l'Histoire de M. Thiers et ce qu'ils en concluaient. Encore avons-nous

[1] Dans un autre article écrit quelques années plus tard, en 1830, M. Sainte-Beuve ajoutait : « MM. Thiers et Mignet, dans leurs admirables histoires ont fort bien montré, et avec une intrépide fermeté de coup d'œil, dans la Montagne malgré ses horreurs, dans le Directoire malgré ses faiblesses, dans Napoléon malgré sa tyrannie, les continuateurs plus ou moins glorieux, les héritiers suffisamment légitimes de la Révolution de 89. »

affaire avec M. Sainte-Beuve, à un raffiné qui se plaît dans les nuances et sait d'ordinaire y demeurer. Les esprits plus absolus et plus violents devaient recevoir une impulsion qui les mènerait beaucoup plus loin. N'est-ce pas toujours M. Sainte-Beuve qui a écrit que ce livre « produisait un peu l'effet d'une Marseillaise et faisait aimer passionnément la Révolution? » Cette explication de 89, de 92 et de 93 a ouvert la voie aux apologies de la Terreur, et M. Thiers ne laisse pas que d'être responsable, dans une certaine mesure, de tout ce que nous avons dû subir en ce genre, depuis les *Girondins* de Lamartine jusqu'aux histoires de MM. Louis Blanc et Michelet. Conséquence, soit dit en passant, à laquelle le jeune auteur n'avait sans doute pas songé; très-perspicace quand il s'agissait de choisir les tactiques du moment, il n'était point, par ses habitudes d'esprit, apte à regarder de loin et de haut. En écrivant son récit, il ne voyait probablement pas au-delà des luttes d'alors. Adversaire d'une droite qu'on disait et qui se disait souvent elle-même contre-révolutionnaire, il lui semblait utile et naturel de répondre en exaltant quand même la Révolution entière. C'était avant tout, dans sa pensée, une machine de guerre contre la Restauration, et comme un article de polémique en dix volumes.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre a eu sur l'esprit public une influence grave et funeste. Tout homme ayant la vue élevée des conditions de notre société aurait reconnu que les habitudes d'esprit et de conduite, les sophismes et les passions constituant les traditions révolutionnaires, étaient un obstacle peut-être plus redoutable encore à la fondation de la liberté que les regrets des émigrés et les violences du bonapartisme. Le premier effort d'un libéral devait donc tendre autant à dégager l'esprit public de ces traditions qu'à repousser l'ancien régime ou l'empire. M. Thiers faisait précisément le contraire quand, dans cette sorte de Marseillaise historique, il entreprenait en bloc, sans distinction, sans réserve, la glorification du tout complexe et grandiose qu'il appelait la Révolution.

Il n'eut malheureusement que trop de succès. La génération nouvelle accepta ses idées. Désormais, tout petit bourgeois ne se serait plus cru un libéral s'il n'avait parlé avec componction et avec orgueil de « l'immortelle révolution, » s'il n'avait placé là ses admirations, cherché là ses inspirations et ses exemples. Cette altération du sens politique n'a pas peu contribué à nous empêcher de comprendre les conditions de stabilité, de concorde sociale, de respect des principes et des lois, de mesure et de tempérament dans les réformes, de souci des traditions et des hiérarchies naturelles, qui seules pouvaient assurer le règne de la liberté. Ce mal devait sévir longtemps en France. C'est seulement

dans ces dernières années, sous les coups redoublés de tant de rudes déceptions, qu'on s'est pris à considérer quels étaient, au point de vue libéral, le péril et le sophisme de ce préjugé révolutionnaire et que, dans le camp même où la thèse de M. Thiers avait été si longtemps acceptée, quelques esprits indépendants sont arrivés à reconnaître, non sans un cri de douloureux étonnement, ce qu'ils ont osé nommer la banqueroute de la Révolution Française.

III

L'opposition de M. Thiers, c'était, on l'a vu, le vieux jeu continué par un homme d'un talent jeune et brillant. Mais une partie de la génération nouvelle avait des visées plus hautes et plus originales. En 1823, un personnage remuant, M. Coste, avait créé les *Tablettes*, recueil hebdomadaire où il prétendait fondre toutes les nuances de l'opposition libérale. Les chefs avaient consenti à patronner et à inspirer l'œuvre ; la besogne quotidienne était faite par les jeunes. On avait vu là côte à côte, d'une part, MM. Thiers, Mignet et Rabbe, désignés par Manuel et représentant ses idées ; d'autre part, MM. de Rémusat, de Guizard, Dumon, indiqués par M. Gui ot, auxquels s'étaient joints bientôt de jeunes professeurs en disgrâce, MM. Jouffroy, Dubois, Damiron. Le succès fut assez vif. Mais au bout de quelques mois, M. Coste, à court d'argent, se laissa séduire par les offres brillantes de la caisse d'amortissement des journaux que dirigeait le vicomte de la Rochefoucauld; les *Tablettes* furent vendues et la jeune armée qui s'y était momentanément groupée se dispersa. Si cet accident n'était survenu, la dissolution de cette coalition artificielle se fût faite d'elle-même. Entre les amis de Manuel et ceux de M. Guizot, il y avait des divergences profondes qui eussent promptement éclaté. Aussi les uns et les autres, après la suppression des *Tablettes*, suivirent-ils des chemins différents. Pendant que M. Thiers retournait au *Constitutionnel*, MM. Jouffroy, Dubois, de Rémusat prirent part à la fondation d'un journal qui devait être un évènement dans l'histoire intellectuelle du siècle : c'était le *Globe* dont le premier numéro parut le 15 septembre 1824.

L'idée en était venue à un jeune ouvrier typographe, dont rien ne faisait alors prévoir la future et fâcheuse célébrité, M. Pierre Leroux. Celui-ci n'avait songé d'abord qu'à créer une petite feuille d'informations scientifiques, particulièrement destinée, comme l'indiquait son titre, à des renseignements de voyage et de géographie. Il en parla à un jeune et ardent professeur alors sans

emploi, M. Dubois, avec lequel il était lié depuis l'enfance. M. Dubois entra dans l'idée, l'élargit et transforma ce bulletin scientifique à peine éclos, en un recueil philosophique et littéraire. Il fit appel à un autre professeur, M. Jouffroy qui, avec son propre concours, apporta celui de jeunes gens, à la fois ses disciples et ses amis, MM. de Rémusat, Vitet, Duchâtel, Damiron, Duvergier de Hauranne, etc.[1]. Le nouveau journal n'avait pas de cautionnement et ne pouvait par suite aborder la politique proprement dite; il ne relatait ni ne discutait les évènements de chaque jour; mais les questions philosophiques, sociales, religieuses, historiques et même littéraires qu'il traitait, aboutissaient en réalité presque toujours à la politique. L'administration d'alors paraît avoir été sur ce sujet au moins fort tolérante.

Après avoir lu le *Globe*, Gœthe avait fait à ses rédacteurs l'honneur de les prendre pour des barbes grises. Tous étaient cependant des jeunes gens; en 1824 plusieurs avaient à peine dépassé leurs vingt ans; les plus vieux n'atteignaient pas la trentaine. Aucun d'eux n'avait, à vraiment parler, d'antécédents; ce fut moins une faiblesse qu'une condition d'indépendance et d'originalité. Ceux de leurs amis plus âgés et déjà en vue par le rôle qu'ils avaient joué, M. Guizot ou M. Cousin par exemple, considéraient avec bienveillance l'œuvre tentée, l'encourageaient, ne dédaignaient point de passer pour ses protecteurs, sans toutefois y prendre aucune part directe et personnelle. M. Guizot avait à peine dix ans de plus que les rédacteurs du *Globe*, et privé à cette époque des fonctions qu'il avait occupées sous le gouvernement du centre, tout entier à ses écrits politiques et à ses travaux historiques, rien ne l'eût empêché de se mêler aux polémiques de presse; mais son caractère, son attitude, l'aspect même de sa belle et grave figure, son teint pâle, son regard imposant et sévère, sa physionomie un peu hautaine et solennelle, empreinte d'une sorte de rigidité calviniste, tenaient à distance les jeunes gens; il avait parmi eux des admirateurs, peu de disciples proprement dits et aucun camarade. M. Cousin était plus jeune, plus familier. Il ne lui déplaisait pas de paraître à la tête de la jeunesse, agitant quelque drapeau dans la pose d'un Bonaparte s'élançant sur le pont d'Arcole; mais son impétueuse mobilité ne lui permettait pas de se laisser enregimenter, fût-ce en qualité de capitaine. Il aimait avoir des élèves, des clients, leur donner l'élan, à la condition de ne pas être

[1] Pour avoir une liste à peu près complète des rédacteurs du *Globe*, il faudrait ajouter à ces noms, ceux de MM. Patin, Trognon, Sainte-Beuve, Farcy, Guizard, Magnin, Ampère, Lerminier, Cavé, Dittmer, Bertrand.

responsable de leurs actes et en se réservant le droit de les blâmer ou de les railler dans la verve parfois peu ménagée de ses éloquentes conversations. Le duc de Broglie, M. de Barante, sympathiques au journal, ne concouraient pas non plus à sa rédaction. C'était donc l'un des caractères du *Globe*, d'être l'œuvre exclusive d'une jeunesse livrée à ses seules forces et même en réalité à ses propres inspirations. A ce premier point de vue déjà, ses écrivains se distinguaient de MM. Thiers et Mignet qui, à peine arrivés à Paris, s'étaient, sans hésitation et sans scrupule, mêlés aux rangs des vieux combattants du *Constitutionnel* ou du *Courrier Français*.

Cette différence n'était pas la seule ni la plus importante. Pendant que M. Thiers acceptait en bloc les vieilles doctrines philosophiques, littéraires, politiques du *Constitutionnel*, l'école du *Globe*, au lieu de continuer à piétiner dans les ornières du préjugé et de la passion, cherchait des voies nouvelles, croyait marcher à la découverte et à la conquête de mondes inconnus que ses pères n'avaient pu atteindre. Elle prétendait se refaire des principes sur chaque chose, goûtait en tout la pensée qui lui apparaissait profonde, neuve, originale, fût-elle en contradiction avec les données vulgaires, réservant son dédain et son horreur pour ce qu'elle estimait routine de gauche ou de droite. C'est ainsi qu'en philosophie, elle réagissait contre le sensualisme étroit et stérile du dix-huitième siècle, et trouvait mesquines et superficielles les traditions de Voltaire et de l'Encyclopédie qui, tout à l'heure, régnaient souverainement chez les libéraux. Sans s'élever jusqu'au christianisme, elle s'arrêtait à mi-chemin dans un spiritualisme rationnel, et témoignait de son respect pour la religion, bien que parfois ce parût être un peu de ce respect qu'on accorde aux ruines. Quand, à la suite de Royer-Collard et de M. Cousin, les jeunes philosophes du *Globe* prononcèrent les mots, presqu'oubliés en dehors du petit groupe des croyants, d'âme et de libre arbitre, de mérite et de démérite, de devoir et de responsabilité, ce fut comme un réveil plein de charme et de fraîcheur pour les consciences jusqu'alors engourdies par un sommeil malsain, une délivrance victorieuse des intelligences enchaînées! Chacun dressa la tête en reprenant possession de ces titres de noblesse que l'humanité semblait avoir perdus. Sans doute dans cette doctrine qui prétendait tout faire aboutir à la seule souveraineté de la raison, il y avait bien des lacunes, et il serait facile d'indiquer par où elle devra échouer. Mais alors, on était tout à la joie de l'émancipation et à l'espoir du premier élan. Ne faut-il pas après tout savoir gré à cette école, de nous avoir débarrassés de l'esprit du dix-huitième siècle? Cela seul n'était-il pas un grand progrès? Ne comprend-on pas comment des âmes généreuses l'avaient salué avec

une joyeuse confiance, et comment celles même qui ont plus tard reconnu ce qui les séparait de la vérité complète, n'ont pu cependant reporter leur pensée vers ce grand effort de leur jeunesse, sans une émotion de fierté et de reconnaissance?

C'était en tous cas une atmosphère bien différente de celle que trouvait M. Thiers dans les bureaux du *Constitutionnel*, et il en résultait une divergence marquée dans la conduite quotidienne des deux journaux. La vieille feuille libérale ne connaissant d'autres commentaires de l'Evangile que les chansons de Béranger, poursuivait contre la religion, et surtout contre le prêtre, cette guerre mesquine, terre à terre, odieuse, quoique malheureusement fort efficace, qu'il y aura lieu d'étudier de près; et ce qui paraissait lui être encore le plus étranger, était le respect ou même seulement la notion élémentaire de la liberté religieuse. Le *Globe* au contraire, au nom de la jeune génération, répudiait cette intolérance philosophique et s'apprêtait, au grand scandale du *Constitutionnel*, à demander la liberté pour tous, même pour les jésuites. Des réserves seraient à faire sur l'espèce d'impartialité hautaine, de neutralité indifférente que le nouveau journal affectait, même dans l'ordre doctrinal, entre les adversaires et les défenseurs de la vérité dogmatique. Mais en fait, ses dispositions étaient autrement équitables et libérales que celles de l'ancienne opposition, et il lui fallait du courage pour rompre ainsi à un pareil moment avec les préjugés les plus invétérés et les plus violentes passions.

Ce contraste entre l'esprit novateur du *Globe* et la routine du *Constitutionnel* se manifestait jusque dans la littérature: tandis que le second défendait avec une tenacité étroite, souvent même ridicule, les théories de convention qu'on confondait alors avec la tradition classique, le premier, sympathique à la jeune école, ouvert aux littératures étrangères, encourageait le mouvement romantique tout en tâchant d'y apporter le frein de la méthode, de la mesure et du goût. De même en économie politique: pendant que M. Thiers soutenait d'ores et déjà contre la liberté du commerce « les idées que, disait-il, la nature lui avait données toutes faites, » M. Duchâtel vulgarisait dans le *Globe*, la science neuve en France, d'Adam Smith, de Malthus et de Ricardo.

En politique, le *Globe* n'était pas plus favorable aux idées de la droite que M. Thiers et les autres écrivains du *Constitutionnel;* mais à la différence de ceux-ci, il prétendait réagir en même temps contre les souvenirs bonapartistes et, dans une certaine mesure, contre le vieux parti révolutionnaire. Dès 1819, dans un article remarqué, M. Jouffroy s'était hardiment séparé de tous ces libéraux qui comptaient alors les conquêtes de l'Empire parmi les fastes de

la liberté, et il avait exprimé ainsi sur ce sujet la pensée de la génération nouvelle :

L'amour de la liberté commença la Révolution française. L'Europe désavouant la politique de ses rois, nous accordait son estime et son admiration. Mais bientôt les applaudissements cessèrent : la justice avait été foulée aux pieds par les factions. La liberté devait périr avec elle : aussi ne la revit-on plus. Le nom seul subsista quelques années pour accréditer auprès du peuple des chefs ambitieux et servir d'instrument à l'établissement du despotisme. Le mal passa dans les camps. La fin de la guerre fut corrompue et l'héroïsme de nos soldats prostitué. L'épée française devait être plantée sur la frontière délivrée pour avertir l'Europe de notre justice. On la promena en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie. Elle fit partout de funestes miracles. On vit bien qu'elle pouvait tout, mais on ne vit pas ce qu'elle pourrait respecter.

Ces jeunes gens étaient de ceux qui avaient accueilli avec enthousiasme les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de Staël, et leur jugement sur cette redoutable époque s'était formé d'après ce livre plutôt que d'après les histoires de leurs contemporains, M. Mignet et M. Thiers[1]. Pendant que ceux-ci glorifiaient en bloc la Révolution dont ils se disaient les fils et acceptaient l'héritage sous bénéfice d'inventaire, les rédacteurs du *Globe* prétendaient faire un choix dans les hommes, et surtout dans les idées dont par système et par nature d'esprit ils s'occupaient davantage. On pouvait croire qu'ils faisaient partie de cette « nation nouvelle » dont M. Royer-Collard avait déjà salué l'avènement. « Innocente, avait dit le grand orateur, de la Révolution dont elle est née, mais qui n'est pas son ouvrage, elle ne se condamne point à l'admettre ou à la rejeter tout entière ; ses résultats seuls lui appartiennent dégagés de tout ce qui les a rendus irrévocables. »

Envers le gouvernement existant, l'attitude des rédacteurs du *Globe* était complexe. Ils n'étaient pas ses ennemis, bien que quel-

[1] M. Guizot présentant, en 1818, aux lecteurs des *Archives historiques*, un travail de M. de Rémusat, alors âgé de vingt-et-un ans, sur le livre de Mme de Staël, constatait l'influence qu'avait exercé cet ouvrage « surtout dans cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît aujourd'hui à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée, ni pervertie, qui aime et veut la liberté, sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentiments et son jugement, à qui, enfin, les grands évènements dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à leurs devanciers. » Il apportait comme exemple « le petit écrit qu'a inspiré à un jeune homme la lecture de l'ouvrage de Mme de Staël, » et il ajoutait : « Ces sentiments et ces idées forment déjà notre atmosphère morale, et il faut que les gouvernements s'y placent aussi, car, hors de là, il n'y a point d'air vital. »

ques-uns d'entre eux, comme Dubois ou Jouffroy, eussent traversé les sociétés secrètes. Rien chez eux du parti pris de renversement qu'on a noté chez M. Thiers ou chez ses alliés du *Constitutionnel*, survivants de l'Empire ou de la Révolution. Loin d'être comme ces derniers poussés à l'hostilité par leurs antécédents, ces jeunes gens avaient applaudi en 1814 à la Restauration[1]. Nullement républicains de doctrine, monarchistes constitutionnels, quand ils voulaient préciser leur théorie de gouvernement, ils essayaient, ainsi qu'en philosophie, de s'arrêter à mi-chemin; ils repoussaient à la fois la souveraineté du peuple et le droit permanent de la légitimité royale, cherchant entre les deux quelque principe moyen, qu'ils appelaient assez vaguement la souveraineté de la raison. Ils n'avaient pour les Bourbons eux-mêmes ni l'animosité de certains vieux libéraux, ni le dévouement tendre et pieux des royalistes d'origine et de sentiment; indifférents aux personnes, ils ne se disaient attachés qu'aux institutions, et ne demandait pas mieux que de conserver les premières, pourvu que les secondes leur fussent garanties. Parmi eux, on eût pu du reste distinguer des nuances diverses : les plus ardents prévoyaient et acceptaient d'avance une rupture avec la dynastie, mais sans la souhaiter et sans y pousser volontairement; les plus modérés désiraient et espéraient éviter une révolution, mais sans avoir pour la famille royale cet attachement de cœur, pour ses droits cette sorte d'adhésion de la conscience et de l'intelligence qui marquaient, jusque dans l'opposition la plus vive, la conduite et le langage de Royer-Collard. On pouvait pressentir qu'en cas de révolution, les écrivains du *Globe*, ne porteraient pas comme le grand doctrinaire, le deuil perpétuel de la monarchie tombée.

S'il leur eût fallu choisir parmi les députés des chefs et des porte-drapeaux, que leur jeune confiance en eux-mêmes n'aurait pas d'ailleurs subis sans répugnance, c'eût été probablement Casimir Périer ou le général Foy. Ils laissaient Manuel et Béranger aux admirations de M. Thiers et de M. Mignet; ils estimaient peu Benjamin Constant, tout en prisant quelques-unes de ses doctrines; dans la liberté de leurs conversations intimes, quelques-uns ne se gênaient pas pour qualifier La Fayette de « vieille ganache » et M. Thiers de « petit Jacobin. » De leur côté les anciens libéraux avaient peu de goût pour ces jeunes novateurs; ils les traitaient volontiers de naïfs, de maladroits et de pédants. M. Thiers, malgré

[1] Lors du retour de l'île d'Elbe, M. Jouffroy et ses amis se jetèrent, avec les élèves de l'Ecole normale et à la suite de M. Cousin, dans les rangs des Volontaires royaux.

ses relations personnelles avec M. de Rémusat et avec quelques autres rédacteurs du *Globe*[1], ne pensait guère autrement, et plus tard il écrira à M. Ampère : « Faites-nous de ces savants articles qui sont savants sans être insupportables comme ceux de nos amis du *Globe*, si aimables, si clairs, si modestes. » Que d'amertume dans ces quelques lignes! Vers la même époque un ami de M. Thiers, M. Stapfer, disait à propos d'un procès du *Globe :* « Thiers s'est borné à écrire à Dubois quatre lignes sèches et nettes. Ces messieurs avaient pris une habitude de régenter leurs confrères qu'ils ont de la peine à quitter. Bon gré mal gré ils en prendront d'autres, ou malheur à eux[2]. »

Les libéraux de l'ancienne école se vantaient, du reste, que le *Constitutionnel*, avec sa routine et ses lieux communs, en faisant appel aux préjugés étroits et aux passions vulgaires, avait plus d'action sur la masse du public que le *Globe*, avec sa prétention de s'adresser aux intelligences et d'apporter sur tout des solutions neuves. N'était-ce pas l'important pour des hommes aussi pratiques? Béranger, type de ces esprits fins et subalternes qui cherchent, non à diriger la foule, mais à la suivre, pour être toujours bien vus d'elle, écrivait dédaigneusement du *Globe :* « Il ne parle qu'à un cercle très-circonscrit qui manque d'écho et n'a point de retentissement politique. » C'était vrai dans une certaine mesure. Sans doute, le nouveau recueil éveillait vivement les curiosités intellectuelles dans cette élite des écoles où l'on travaille, des cabinets où l'on réfléchit et des salons où l'on cause. Sous ce rapport, il avait toutes les apparences d'un grand succès. Mais il n'était pas populaire. C'était œuvre de raffinés et, même en ce temps de suffrage très-restreint, les raffinés ne dirigeaient pas l'opinion. Ces écrivains formaient moins un parti qu'une école; leurs adversaires disaient une coterie. Encore une différence avec M. Thiers qui n'a jamais fondé d'école, mais qui a souvent et fort habilement donné le branle à bien des partis, et parfois aux plus divers.

Néanmoins, avec quelle singulière confiance dans sa mission et dans ses forces, cette jeunesse entrait en lice! Elle avait même par

[1] Les fondateurs du *Globe* avaient pensé d'abord à s'attacher M. Thiers qui écrivit pour ce journal huit articles sur le salon de 1824. Mais ce fut tout; on s'aperçut bientôt qu'on ne marchait pas dans la même voie.

[2] Correspondance d'Ampère. — Ce reproche de pédanterie était du reste assez fréquent; le même M. Ampère écrivait le 31 janvier 1825, à Mme Récamier : « J'ai dîné aujourd'hui avec l'élite de la jeunesse française qui me paraît terriblement pédante! Quels contrôleurs de toutes choses que mes jeunes compatriotes!... Avec cela ils ont beaucoup d'esprit. Il est bon de les entendre de temps en temps pour savoir où en sont les idées. »

moments des accents de lyrisme et de prophétie qu'on ne croirait pas contemporains de Paul-Louis, de Béranger ou de M. Thiers. Ecoutez comment dans une page écrite en 1823 et publiée par le *Globe* en 1825, M. Jouffroy chantait l'avènement de sa génération :

Une génération nouvelle s'élève qui a pris naissance au sein du scepticisme... et déjà ces enfants ont dépassé leurs pères et senti le vide de leurs doctrines. Une foi nouvelle s'est fait pressentir en eux; ils s'attachent à cette perspective ravissante avec enthousiasme, avec conviction, avec résolution... Supérieurs à tout ce qui les entoure, ils ne sauraient être dominés ni par le fanatisme renaissant, ni par l'égoïsme sans croyance qui couvre la société... Ils ont le sentiment de leur mission et l'intelligence de leur époque; ils comprennent ce que leurs pères n'ont point compris, ce que leurs tyrans corrompus n'entendent pas; ils savent ce que c'est qu'une révolution et ils le savent parce qu'ils sont venus à propos.

On ne peut sans doute se défendre aujourd'hui d'un sourire douloureux en relisant ces lignes. La campagne, célébrée par ce cri de triomphe anticipé, ne devait qu'ajouter une page nouvelle à l'histoire déjà si longue des déceptions qui ont trompé et puni l'orgueil de la raison humaine. Et cependant, quand on compare les présomptueux chimériques du *Globe* aux esprits plus habiles et plus pratiques du *Constitutionnel*, comment, en dépit de leurs lacunes et de leurs échecs, ne pas reconnaître la supériorité morale des premiers. Leur inspiration n'était-elle pas plus haute, plus large, plus pure? Ils formaient une élite qui tranchait sur le fond terne et faisait saillie sur le niveau abaissé du vieux libéralisme voltairien, bonapartiste et révolutionnaire. Le mouvement d'intelligence provoqué par eux, si impuissant qu'il ait pu être en fin de compte, offre plus d'intérêt que le flux et le reflux de la masse ignorante, n'obéissant qu'à des préjugés inférieurs et à d'aveugles passions. Aussi, comprendra-t-on que nous soyons tentés de pénétrer davantage encore dans les bureaux du *Globe* et d'y observer de plus près les jeunes hommes qui avaient l'habitude de s'y rencontrer.

IV

La rédaction du *Globe* se composait de deux groupes principaux, unis sans doute, mais non mêlés, et d'origines fort différentes : d'une part les « Normaliens », professeurs proscrits ou émigrés de l'Université, MM. Dubois, Jouffroy, Damiron, Patin, Farcy; d'autre part, des jeunes gens venus de la haute société politique, MM. de

Rémusat, Vitet, Duchâtel, Duvergier de Hauranne; entre les deux, mais ayant moins d'action, quelques hommes de lettres, M. Magnin, M. Lerminier et M. Sainte-Beuve le plus jeune soldat de cette jeune armée.

Les mesures prises contre l'Université par le ministère de droite, avaient contribué à jeter les Normaliens dans l'opposition militante. En 1822, l'Ecole normale avait été supprimée [1]. En même temps qu'il était interdit à M. Guizot et à M. Cousin de monter dans leurs chaires de Sorbonne, plusieurs professeurs de collége parmi lesquels MM. Jouffroy et Dubois, alors carbonari, avaient vu leurs cours suspendus. Ces mesures n'étaient pas seulement inspirées par une préoccupation politique. Mgr Frayssinous, alors à la tête de l'instruction publique, ne pouvait considérer sans émotion l'esprit d'impiété qui régnait dans les écoles de l'Etat et dont on se ferait aujourd'hui difficilement une idée. Combien n'avons-nous pas connu de vieillards qui ne pouvaient se reporter à leurs souvenirs de collége sans en parler avec dégoût et indignation! C'était une atmosphère desséchée, corruptrice, où, sous la double action de l'exemple des maîtres, tout puissant surtout quand il est mauvais, et de la tyrannie du respect humain entre écoliers, l'enfant était à peu près assuré de perdre sa foi et souvent aussi sa pureté? Tant de jeunes âmes dépouillées et ruinées ainsi dans leur premier essor, en quelque sorte par la main de l'Etat, était-ce tolérable? Mais qu'y pouvaient les chrétiens placés à la direction supérieure de l'enseignement? Il aurait fallu transformer d'un coup de baguette, non-seulement tous les professeurs, mais aussi les familles d'où venaient la plupart des élèves qui donnaient ensuite le ton à leurs camarades. Le mal était celui de la société elle-même, qui n'avait pas impunément traversé le dix-huitième siècle et la Révolution. Un seul remède eût été partiellement efficace : la liberté d'enseignement. Mais presque personne n'y songeait alors. C'était par voie d'autorité que les ministres essayaient de guérir le mal. Ils recouraient aux épurations, pas toujours avec le tact et la mesure nécessaires, irritant souvent plus qu'ils ne corrigeaient. Au point de vue particulier qui nous occupe, en jetant sur le pavé, mécontents et sans ressources, des jeunes hommes de talent, ils préparaient à la presse libérale de faciles et précieuses recrues. Le *Globe* surtout en profita.

Les Normaliens du *Globe* s'étaient formés presque tous sous la direction, ou du moins sous l'impulsion de M. Cousin. Celui-ci

[1] Elle sera rétablie, en 1826, sous le nom d'Ecole préparatoire et ne reprendra son ancien titre qu'après 1830.

cependant était presque leur contemporain [1]. A peine sorti comme élève de l'Ecole normale où il était arrivé le premier de la première promotion, il y rentrait à vingt ans comme professeur. A vingt-trois ans, en 1815, il montait dans une chaire plus retentissante et suppléait M. Royer-Collard à la Faculté des lettres. Ce cours a laissé un souvenir légendaire. Nul de ceux qui y ont alors assisté, n'a oublié ce professeur aussi jeune que ses élèves, toujours debout dans sa chaire, le torse en arrière, sa belle tête illuminée par l'inspiration, l'œil en feu, dominant d'un regard assuré ceux qui l'entouraient; merveilleusement éloquent, portant la chaleur et la passion dans le domaine des idées abstraites; poussant plus loin qu'aucun acteur la science de la physionomie, du geste et de la pantomime, incomparable artiste avant tout, mais semblant à ses auditeurs fascinés, avoir la taille et le souffle d'un prophète. A cette époque on n'était pas encore blasé sur ce qui dans sa nature tenait un peu du comédien [2]. On n'avait pas eu le temps de discerner ce que ses thèses avaient parfois d'un peu vague, de mobile et d'insuffisant. On était tout entier au spectacle émouvant de cet élan généreux, de cette réaction triomphante contre le sensualisme du dix-huitième siècle. M. Cousin apparaissait comme le grand agitateur dans l'ordre des idées philosophiques. Il était vraiment le prince de la jeunesse pensante.

L'impulsion qu'il donnait ainsi de loin et du haut de sa chaire ne lui suffisait pas. Il vivait avec quelques-uns de ses disciples dans une sorte de camaraderie studieuse. Presque aussi éloquent dans ses conversations intimes que dans ses discours publics, il séduisait vite et entraînait ses interlocuteurs par sa verve abondante, par la richesse et la soudaineté de ses vues, par l'ardeur communicative de tant de jeunes espérances. S'il faisait de la philosophie son quartier général, il ne s'y cantonnait pas, hasardait des poussées dans toutes les directions, lançait ses amis à la fois dans les grands travaux de l'intelligence et les luttes de la politique, voire dans les sociétés secrètes et les conspirations. Lui-même leur donnait l'exemple : en même temps qu'il poursuivait ses travaux de cabinet, il s'affiliait au carbonarisme, voyait son cours suspendu en 1822, et se faisait arrêter à Berlin, en 1824, pour cause de propagande révolutionnaire.

[1] M. Cousin était né en 1792. MM. Dubois, Jouffroy et Damiron, ses disciples étaient, de 1795 et de 1796. M. Cousin était plus jeune que M. Guizot né en 1787 et que M. Villemain né en 1790.

[2] M. Sainte-Beuve devait plus tard le juger ainsi : « Cousin a du mime, du comédien en lui. Lamartine un jour, après avoir été témoin de la mimique de Cousin dit : il y a du Bergamasque dans cet homme-là. »

Plusieurs de ces jeunes professeurs que M. Cousin avait à demi détournés de leurs études pour les jeter dans la politique, se retrouvèrent parmi les fondateurs du *Globe*, et, en tête, le plus célèbre d'entre eux, qui lui aussi fut un maître. Physionomie attachante entre toutes, M. Jouffroy a exercé une action moins retentissante et moins étendue sur la foule, mais plus intime et plus pénétrante sur ceux qui l'approchaient, notamment sur l'élite des rédacteurs du nouveau journal. « Il primait parmi nous, a dit l'un de ces derniers; il y avait en lui quelque chose de doux et d'imposant qui nous captivait. » Il avait quatre ans de moins que M. Cousin. Son ardeur opposante l'avait d'abord entraîné assez loin. Quand parcourant avec M. Dubois, vers 1820, ses montagnes natales du Jura, il leur arrivait de passer la frontière, les deux amis s'imaginaient se sentir plus libres, délivrés du poids étouffant d'on ne sait quelle tyrannie, et ils entonnaient la *Marseillaise* comme un défi et une espérance. Naturellement suspect au gouvernement qui lui avait bientôt retiré ses cours au Collége Bourbon et à l'Ecole Normale, M. Jouffroy fut, vers 1822, amené à réunir chez lui quelques élèves d'élite auxquels il continua ses leçons. Ce fut ainsi que son modeste appartement de la rue du Four se trouva être le berceau de l'école du *Globe*.

Là se rencontrèrent en effet pour la première fois, M. Vitet et M. Dubois, M. Duchatel et M. Damiron, représentants de ces deux groupes d'origines si diverses dont le rapprochement et l'action commune devait faire le caractère propre et le succès du nouveau recueil. Avec quel charme ému, avec quelle piété de souvenirs, les rares auditeurs de ce cours intime en ont parlé plus tard! Dans leurs récits, cette petite chambre qui s'ouvrait mystérieusement chaque semaine et qui se refermait, la clef en dedans, quand tous les invités étaient présents, semble se tranformer en une chapelle à huis-clos où l'on va écouter, avec une ferveur discrète et attendrie, non un discours, ni même un enseignement, mais la prédication et comme la première révélation d'une religion nouvelle; rien ne manquait pour exalter ces imaginations de vingt ans, pas même la saveur d'une sorte de persécution. On a fait revivre à nos yeux le jeune professeur, dont la belle et mélancolique figure avait une expression si douce et si fière, si profonde et si rêveuse, si sereine et si triste, si loyale et si réservée. On nous a dépeint ces yeux d'un bleu pâle qui étaient en quelque sorte tournés au dedans de lui-même et ce « regard d'exilé » qui laissait entrevoir dans le fond de cette âme le mystère de ses souffrances et de ses regrets. Ses joues amaigries étaient creusées par le mal qui déjà consumait sa vie. Debout contre la cheminée, dominant l'auditoire assis, la tête

un peu inclinée, après un long silence, il commençait d'un ton très-bas. Sa voix était faible mais « timbrée par l'âme. » C'était un éloquence de demi-jour et d'intimité dont l'impression était singulièrement pénétrante. Il parlait du beau, du bien moral, de l'immortalité de l'âme ou de quelque autre de ces vérités, alors presque nouvelles, du spiritualisme. Peu à peu sa parole, au début monotone, s'élevait; un souffle plus oratoire, mais qui ne venait jamais que de la pensée intérieure en animait et en variait les inflexions; l'œil s'illuminait, les lèvres tremblaient; et alors, nous rapportent ces témoins, dans un petit auditoire de douze ou quinze jeunes gens couraient des frissons, comme il en descend, aux heures solennelles, de la tribune ou de la chaire. Puis au jour baissant, les auditeurs se dispersaient, silencieux et émus.

De cet enseignement tout intime, M. Jouffroy passa au *Globe*, entraînant avec lui les plus distingués de ses élèves. Les luttes ouvertes de la politique ne convenaient guère cependant à sa nature : il y trouvait beaucoup de causes de souffrance, des occasions d'erreurs, et ne devait à aucune époque y obtenir des succès dignes de lui. Aussi n'est-ce point par ce côté qu'il est surtout intéressant de le considérer. Nous aimons mieux voir et analyser en lui l'état d'âme de cette jeune génération dont il était en quelque sorte le directeur spirituel, le maître de vie intérieure le plus écouté, et dont il résumait dans son for intérieur, avec une sensibilité et une distinction particulières, les beautés et les misères, les espérances et les déceptions, les aspirations et les chutes.

M. Jouffroy continuait la réaction spiritualiste et rationaliste si brillamment entreprise par M. Cousin. Mais le caractère distinctif de sa philosophie est ce qu'on a pu appeler sa piété. Il était arrivé chrétien à l'Ecole normale; dans ce milieu d'incrédulité, entouré d'objections « semées, a-t-il dit, comme la poussière dans l'atmosphère qu'il respirait, » subissant aussi peut-être l'action perverse de cet orgueil de l'intelligence qui est parfois le vice caché des natures les plus droites, il perdit bientôt la foi. Il a raconté lui-même ce drame de son âme dans une page connue, qui a été publiée après sa mort, et qui demeure comme l'un des gémissements les plus poignants et les plus désolés, l'un des sanglots les plus vrais et les plus éloquents de la littérature contemporaine [1]. M. Jouffroy s'avoua

[1] « Je n'oublierai jamais la soirée de décembre, où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais l'habitude de me promener; je vois encore cette lune à demi voilée par les nuages qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient, et je ne m'en apercevais pas; je suivais avec anxiété ma

alors incrédule; seulement il ajoutait aussitôt qu'il détestait son incrédulité. Désormais l'effort obstiné, désespéré de sa philosophie, tendit à trouver une croyance qui remplacât sa foi perdue, et lui donnât « la lumière et la paix. » La vie serait trop dure à vivre, disait-il, si l'énigme devait toujours peser sur elle! Et plus tard, quand sa santé le condamnait à la retraite, il écrivait dans un langage presque chrétien : « Je ressens tous les bons effets de la solitude. La maladie est certainement une grâce que Dieu nous fait, une sorte de retraite spirituelle qu'il nous ménage, pour nous reconnaître, nous retrouver et rendre à nos yeux la véritable vue des choses [1]. » A cette hauteur et avec cette profondeur, nous voici bien loin des polémistes superficiels et vulgaires de la vieille école libérale. Quelle différence avec cet esprit du dix-huitième siècle, frivole dans ses négations, ricanant dans son incrédulité! C'est l'accent autrement grave du dix-neuvième siècle, siècle religieux alors même qu'il s'égare hors du christianisme [2].

Au début, M. Jouffroy s'était élancé, avec une confiance qui n'était pas sans orgueil, à la recherche de la croyance dont il sentait le besoin, et qu'il prétendait trouver par sa seule raison. Mais les années se succédaient et l'œuvre n'avançait pas. Il était trop sincère pour ne pas reconnaître qu'il était toujours dans le même néant. Le dénuement de son âme le faisait cruellement souffrir. « Par inter-

pensée qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait de moment en moment les détours plus visibles. En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort : parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser : l'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout. — Ce moment fut affreux, et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. » (Jouffroy. — *Nouveaux Mélanges*, p. 34.

[1] Le côté pieux et religieux de la philosophie de M. Jouffroy a été très-bien mis en lumière dans un remarquable article de M. Caro publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1865.

[2] Dans quelques écrits de polémique, par exemple dans l'article trop fameux que le *Globe* a publié sous ce titre : *Comment les dogmes finissent*, la gravité respectueuse de M. Jouffroy fait place parfois à une inspiration plus amère et plus dédaigneuse, à une sorte de fanatisme anti-chrétien. Mais c'était l'entraînement momentané de la lutte : ce n'était pas l'expression réfléchie et durable de la pensée du philosophe.

valles, a-t-il écrit, quand j'étais à rêver la nuit à ma fenêtre, ou le jour sous les ombrages des Tuileries, des élans intérieurs, des attendrissements subits, me rappelaient à mes croyances passées, à l'obscurité, au vide de mon âme et au projet toujours ajourné de le combler [1]. » Ce devait être la douleur de toute sa vie. Là est le secret de cette tristesse inconsolable qui, chaque année, était plus profondément gravée sur les traits de son visage et qui se trahissait dans ses écrits. S'il sembla, vers ses derniers jours, entrevoir plus de lumière, c'est qu'il se rapprocha un peu de ce foyer de vérité chrétienne dont, jeune homme, il s'était éloigné [1]. Il n'eut pas le temps d'accomplir, si ce n'est peut-être dans le mystère de son âme, le pas dernier et décisif. Il est mort à quarante-six ans, laissant un souvenir profond et mélancolique à tous ceux qui l'ont approché, mais sans avoir trouvé la solution qu'il s'était obstiné à chercher hors du christianisme, sans avoir pu édifier un corps de doctrine, ni même rédiger un livre complet. Les résultats de vingt ans d'étude et de méditations n'avaient abouti en effet qu'à quelques fragments épars, et, fait justement remarqué, dans ces matériaux non coordonnés qui constituaient la philosophie du plus religieux des rationalistes, une place était entièrement vide, celle de la théodicée. La leçon mérite d'être recueillie, car elle a une portée générale. Si nous trouvons en M. Jouffroy les aspirations élevées, qui honoraient l'école du *Globe* et la distinguaient des survivants ou des imitateurs

[1] Obligé par la maladie de passer quelque temps dans son pays natal, la vue des lieux témoins de son enfance chrétienne, aviva encore la douleur de ses regrets du passé et de son impuissance dans le présent. « Tout était comme autrefois, disait-il, excepté moi. Cette église, on y célébrait encore les saints mystères avec le même recueillement; ces champs, ces bois, ces fontaines, on allait encore au printemps les bénir; cette maison on y élevait encore, au jour marqué, un autel de fleurs et de feuillage; ce curé, qui m'avait enseigné la foi, avait vieilli, mais il était toujours là, croyant toujours, et tout ce que j'aimais, tout ce qui m'entourait, avait le même cœur, la même âme, le même espoir dans la foi. Moi seul l'avais perdue, moi seul étais dans la vie sans savoir ni comment, ni pourquoi; moi seul si savant, ne savais rien; moi seul étais vide, agité, aveugle, inquiet. Devais-je, pouvais-je demeurer plus longtemps dans cette situation? »

[1] Peu de temps avant sa mort, il disait à un évêque, son compatriote et son ami : « Monseigneur, je ne suis pas de ceux qui pensent que les sociétés modernes peuvent se passer du christianisme. Je ne l'écrirais plus aujourd'hui. » — Au curé qui préparait sa fille à la première communion, il disait à propos de Lamennais devenu du même coup schismatique, rationaliste et panthéiste : « Hélas, Monsieur le Curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. » Et ce prêtre put écrire à son tour : « Je crois que la foi s'était rallumée dans le cœur de ce pauvre Jouffroy. » Ces faits sont rapportés par M. Amédée de Margerie dans un excellent article qu'a publié le *Correspondant* du 25 juillet 1867.

du dix-huitième siècle, sa vie morale nous apporte aussi le spectacle de cet avortement douloureux auquel aboutit toujours la présomption rationaliste. De l'histoire de cette âme — qui est aussi l'histoire de toute une génération, — ressort l'impuissance de la raison la plus pure et la plus éclairée à se créer à elle seule une croyance qui remplace la foi chrétienne, qui puisse donner la « lumière » et la « paix, » si vainement cherchées par l'infortuné Jouffroy.

Avec M. Dubois, on descend de ces hautes régions ; on sort des crises de la vie intérieure pour se mêler davantage aux luttes plus banales des partis. Principal fondateur du *Globe*, M. Dubois y exerçait à peu près les fonctions de rédacteur en chef. C'était lui d'ordinaire qui traitait les questions se rattachant à la politique quotidienne. Moins philosophe que M. Jouffroy, il était plus militant, plus homme de presse. Quoique jeune (il avait vingt-neuf ans en 1824), sa carrière de professeur avait été déjà fort agitée. Révoqué une première fois en 1815, puis replacé, il s'était vu de nouveau suspendu en 1821. Il avait été engagé plus avant qu'aucun de ses collaborateurs dans les sociétés secrètes, et c'était lui qui donnait contre le gouvernement la note la plus aiguë et la plus batailleuse. Une verve bretonne, parfois un peu rude, mais de jet franc et vigoureux, un style ardent et âpre, faisaient de ce professeur devenu journaliste un polémiste redoutable. Seulement malgré des saillies parfois supérieures, il y avait chez lui quelque chose d'incomplet et d'inégal, qui explique comment en fin de compte il se trouvera dépassé de beaucoup par ceux qu'il paraissait alors commander. Sainte-Beuve a dit de lui dans une de ses notes : « M. Dubois serait plus qu'un homme de talent, s'il y avait persistance en lui, s'il mettait bout à bout tous les fragments et les éclats successifs de son talent. Mais il a toutes les nuits des espèces d'attaques nerveuses et de somnambulisme qui font tout manquer... Son esprit est comme un acier trempé, mais d'une trempe un peu aigre ; à tout coup l'épée perce, mais casse, et il faut la refaire. » Toutefois il avait une qualité précieuse pour un directeur de journal : l'initiative, le don de susciter et d'employer l'activité de ses collaborateurs, d'éveiller autour de soi des idées que les autres mettaient en œuvre. Ses amis ont écrit des articles dans le *Globe*, mais c'est lui vraiment qui a fait le *Globe*.

Les autres Normaliens avaient un rôle plus effacé. Parmi eux, M. Damiron, quoique l'aîné de M. Jouffroy, n'était que son disciple et son reflet un peu pâle. La plupart traitaient surtout les questions littéraires. M. Sainte-Beuve, qui venait d'atteindre ses vingt-deux ans, commençait ses excursions de curieux et de dilettante à travers les églises, les écoles et les opinions, trop mobile et trop personnel pour qu'on puisse le classer dans aucune.

V

Les Normaliens, nous l'avons dit, n'étaient qu'un des éléments de la petite armée du *Globe*. A côté d'eux étaient les jeunes gens venus du monde politique : M. de Rémusat et M. Duchâtel, tous deux titrés et fils de hauts fonctionnaires de l'Empire ; M. Vitet, appartenant à une famille respectée de la bourgeoisie lyonnaise, dont le grand-père avait été parmi les modérés de la Convention et dont le père, par scrupule libéral, était demeuré volontairement à l'écart sous l'Empire [1] ; M. Duvergier de Hauranne, fils d'un député notable du centre gauche. Plus jeunes en général que leurs alliés du professorat, ils apportaient à l'œuvre commune des qualités que ceux-ci n'avaient pas : la connaissance plus directe de la scène et des acteurs, l'expérience que donne la fréquentation de la haute société et que ne peut suppléer le travail de cabinet, cette aisance et ce bon ton de l'esprit qui viennent de l'usage du monde. C'était parfois pour eux une occasion de légère divergence avec les Normaliens auxquels ils auraient désiré plus de mesure, plus d'esprit politique, quelque chose de moins absolu dans le fond, et de moins pédant dans la forme. Ils n'en apportaient pas moins un vaillant concours à leurs compagnons d'armes, bravant, sans souci du respect humain, l'étonnement avec lequel une partie de leur société les regardait devenir journalistes assidus, en compagnie de professeurs et d'hommes de lettres.

Le plus âgé, et alors le plus en vue, était Charles de Rémusat [2] ; on se trouve ainsi conduit à l'étudier comme le type de la partie mondaine et en quelque sorte aristocratique de la rédaction du *Globe*. Son éducation s'était faite autant dans le salon de sa mère qu'au collége. Chez la comtesse de Rémusat, attachée à la cour de Napoléon, se réunissait la fraction la plus polie de la haute société impériale. Dans cette atmosphère d'élégance lettrée, un peu légère et artificielle, de goût raffiné mais froid, d'idées tempérées, tolérantes par indifférence, mêlées d'ancien régime et de révolution, ne passait aucun de ces souffles puissants qui fécondent ou renversent. C'était la quintessence gracieuse d'une époque où, comme l'a dit M. de Rémusat lui-même, « on avait de l'esprit, mais où l'on ne

[1] C'est par erreur que presque tous les biographes, même les plus autorisés, indiquent M. Vitet comme ayant été à l'Ecole normale. Il n'en avait jamais fait partie et n'avait rien de l'esprit « normalien. »

[2] Lors de la fondation du *Globe* en 1824, M. de Rémusat avait vingt-sept ans, M. Duvergier de Hauranne vingt-six, M. Vitet vingt-deux, et M. Duchâtel vingt-et-un.

pensait pas. » Que le fils de l'aimable comtesse soit sorti de là homme du monde accompli, en ayant le ton, la causerie facile sur tout sujet, le sentiment du ridicule, artiste délicat, expert en littérature légère, tournant agréablement et vivement la devise ou la chanson — rien de plus naturel. Qu'il en soit sorti sceptique souriant et railleur poli, malicieux sans amertume et sans colère sinon sans passion, accoutumé à ne pas dire toute sa pensée et surtout à ne pas la publier, plus amateur qu'auteur, se prenant à tout et ne s'attachant nulle part, très-curieux d'esprit et d'une volonté nonchalante, ayant l'intelligence des tempéraments, le goût des transactions et l'habitude de l'indécision ; prêt à remettre toujours en question son propre sentiment, fuyant sous un examen un peu serré sans qu'on puisse jamais trouver en lui le fond solide et définitif; esprit critique plus désireux de balancer des objections que de résoudre un problème, évitant de prendre parti par crainte d'être dupe, d'ailleurs presque disposé à croire qu'une affirmation trop nette est chose brutale et de mauvais ton ; donnant comme le dernier mot du travail intellectuel non la foi, mais une « philosophie d'impartialité » qui parviendrait à tout comprendre sans rien conclure — c'est encore fort naturel. On est davantage surpris que ce même jeune homme soit un des ouvriers les plus laborieux dans les choses de l'esprit, adonné à toutes les études sérieuses, historien, philosophe, homme politique, ne croyant pas déroger en devenant l'ami et le collaborateur de professeurs de collége, attendant à peine ses vingt ans pour se faire imprimer, faisant connaître au public français le théâtre de Gœthe et traduisant le *de Legibus* de Cicéron pour son maître M. Leclerc, en un mot, tout entier aux efforts, aux espoirs, aux ambitions de cette génération qui, partie à la conquête d'un nouveau monde moral, prétendait réagir précisément contre l'esprit politique, philosophique, littéraire, si longtemps florissant dans le salon de Mme de Rémusat. C'est qu'au moment où l'adolescent sortait du collége, la Restauration succédait à l'Empire ; il avait reçu en plein visage le vent de liberté qui avait alors parcouru la France, et lui-même a souvent raconté quelle sorte d'émancipation, quel puissant éveil s'étaient aussitôt produits dans son intelligence.

Ainsi était-il devenu, bien que son origine ne semblât pas l'y destiner, l'un des représentants les plus brillants et les plus actifs de cette jeunesse libérale dont l'esprit s'était ouvert aux jours heureux de 1814. Il se sentait qualité pour parler en son nom. Dès 1818, — il n'avait alors que vingt-et-un ans — six années avant la fondation du *Globe*, quatre ans avant l'arrivée de M. Thiers à Paris, il avait écrit en quelque sorte le manifeste de cette jeunesse et signifié son congé à la vieille génération qui seule, cepen-

dant, paraissait occuper alors l'arène politique, dans les Chambres, et même dans la presse : « Qui possède l'esprit du siècle? demandait-il. Le cherchera-t-on dans ceux qui ayant participé aux événements et joué un rôle, ont un personnage à soutenir? Non, ils ont pris, pour ainsi dire, des engagements avec les faits ; ils ont un passé [1]. » Cet esprit du siècle, on doit le chercher dans la jeunesse, dans ce que M. de Rémusat appelait « cette société naissante, la moins apparente, mais la plus réelle et la plus forte. » Puis il ajoutait : « Que ceux donc qui veulent traiter avec nous apprennent à nous connaître. Ils verront que cette raideur hautaine, ce ton présomptueux qu'ils nous reprochent, n'est que la confiance dans notre cause, le sentiment d'un droit que nous défendons. » Cet écrit avait fait quelque bruit. M. de Barante en ayant parlé à M. Guizot, celui-ci l'avait publié dans les *Archives philosophiques* avec une introduction fort élogieuse, et avait attiré chez lui le jeune publiciste pour l'associer à ses travaux. Mme de Broglie lui avait écrit; et un jour, comme M. Royer-Collard disait d'un ouvrage avec son accent terrible : « Je ne le relirai pas », il s'était retourné aussitôt vers le jeune de Rémusat et avait ajouté : « Je vous ai relu, monsieur. »

On le voit, c'était aux doctrinaires que M. de Rémusat paraissait alors se rattacher. Il n'avait pas personnellement à se plaindre de la Restauration. Son père n'avait perdu les dignités de cour dont il jouissait sous l'Empire que pour devenir préfet de la monarchie. Lui-même, pendant les ministères du centre, avait commencé à prendre pied dans les fonctions publiques, et son jeune talent avait été utilement employé dans la presse ministérielle. En 1820, la réaction à droite le jeta dans une opposition qui devait s'accentuer de jour en jour. Rendu plus libre encore par la révocation de son père en 1822, il put alors montrer son véritable fond. Il était en réalité plus à gauche que n'avaient dû le faire croire sa liaison avec les doctrinaires et une modération de langage qui tenait à la

[1] Plus loin, avec une fermeté de style et une vigueur d'observation remarquables chez un écrivain de vingt-et-un ans, le jeune de Rémusat revenait sur les raisons qui lui faisaient condamner la génération précédente : « Le malheur, en développant quelques émotions honorables et généreuses, avait brisé les âmes. Les excès de nos années sinistres avaient pu ranimer les sentiments de la justice et de l'humanité ; mais ils avaient intimidé la volonté, humilié la raison. On avait cessé de se croire fait pour se gouverner soi-même. On s'était habitué à redouter le besoin aventureux de penser et d'agir qui avait poussé tant d'hommes obscurs sur la scène éclatante de la politique. On s'était repris d'un goût légitime pour la vie paisible et régulière, pour les affections de famille, pour les vertus privées qui paraissaient les seules solides depuis que les vertus publiques avaient mal tenu leurs promesses. C'est de ce temps que date l'existence d'une classe d'hommes fort nombreuse, les honnêtes gens mauvais citoyens. »

fois de son scepticisme et de ses habitudes de société. Une autre influence était venue d'ailleurs contre-balancer celle que M. Guizot avait jusque-là exercée sur lui. En 1823, dans une fête donnée au château de Saint-Ouen par M. Ternaux, il avait rencontré M. Thiers et contracté avec lui une liaison plus étroite qu'aucun des autres jeunes gens qui devaient collaborer au *Globe*. Les deux nouveaux amis furent ensemble les rédacteurs les plus actifs des *Tablettes*. Quand ce journal disparut, M. Thiers songea à fonder avec M. Mignet, un autre recueil, et il vint d'abord trouver M. de Rémusat : « Sachez, lui dit-il, que je ne ferai jamais rien sans vous demander d'en être. » Il a, dit-on, tenu parole.

Le jeune disciple de M. Guizot n'aurait pas été homme cependant à suivre M. Thiers au *Constitutionnel*, parmi les survivants de l'Empire et du jacobinisme. Son genre d'esprit, ses origines d'éducation, lui inspiraient trop de répugnance pour les violences et surtout pour la vulgarité de la politique et de la philosophie révolutionnaires. D'une part il avait horreur de la routine; de l'autre, hardi dans les idées abstraites, il évitait les jugements trop tranchés sur les faits, les attaques trop agressives contre les personnes. C'était sur tous les points le contraire de M. Thiers. Aussi M. de Rémusat préféra-t-il se joindre aux fondateurs du *Globe*. D'ailleurs, s'il n'avait aucune attache de sentiment pour la dynastie, il n'apportait, aucun parti pris de révolution. Ce n'est pas qu'il n'allât peut-être en cet ordre d'idées plus loin que certains de ses collaborateurs. Il ne se proposait pas le renversement pour but; mais il l'acceptait, comme une éventualité, une chance, qui, de jour en jour, lui parut plus probable et, à la fin même, presque souhaitable [1].

En face de la monarchie, l'attitude de M. de Rémusat n'était donc celle ni d'un ennemi déclaré, ni d'un ami sûr; vis-à-vis de la droite, elle était celle d'un adversaire absolu. Déjà, en 1818, dans l'écrit auquel on a fait allusion, il avait déclaré très-nettement la guerre à tous ceux qui rêvaient de contre-révolution :

Sachez bien, que vos souvenirs sont de la fable pour nous. Ce sont les restaurateurs du passé qui nous semblent d'imprudents novateurs et, peu s'en faut, des rebelles. Vos idées conservatrices sont à nos yeux de dangereux desseins. Ce que vous appelez concession, nous l'appelons droit. Ce qui vous paraît exception, nous le tenons pour un principe.

[1] Plus tard M. de Rémusat révélait en partie ce qu'avaient été ses propres sentiments, quand il disait de la France : « Elle eut toujours plus de colère contre la Restauration que de haine ; sans se soucier de la voir durer, elle ne travailla jamais à l'abattre, et lors même qu'elle s'emporta jusqu'à souhaiter sa chute, elle voulut toujours n'en pas répondre et laisser à la monarchie le triste honneur de se précipiter dans l'abîme.

En tout genre le terrain qu'on nous reproche d'avoir envahi, nous le regardons comme un patrimoine. Nous héritons d'une conquête, voilà tout.

Ainsi, au nom de la jeune génération, il invoquait la révolution et s'y attachait étroitement. Sans doute il n'acceptait pas la tradition révolutionnaire sans réserve, et il lui semblait « faux et dangereux » de prétendre que la Terreur avait été nécessaire. Mais parlant de 89 : « La nation, disait-il, ne fut pas aussi imprudente qu'on l'a répété... Elle fit ce qu'elle avait à faire... L'hésitation n'eût rien valu. » Et il donnait comme mot d'ordre à la jeunesse : « La révolution à continuer. » Ce n'était pas dans sa pensée une révolution en carmagnole, c'était une révolution qui ne choquât point la bonne société, qui fit peut-être de grosses choses, mais ne dît pas de gros mots. D'ailleurs, non sans quelque subtilité, il établissait une grande différence entre « l'esprit révolutionnaire » dont il ne voulait pas, et « l'esprit né de la révolution » qu'il exaltait ; et il disait à ce propos dans ce même écrit de 1818 :

Nos pères avaient la mission de détruire ; la nôtre est de conserver. Agressifs dans leurs bouches, les mêmes principes nous restent, modifiés et convertis en instruments d'ordre et de protection. L'esprit de révolte n'est pas en nous. Si quelques-uns semblent en garder les formes et le langage, ce sont des traînards de l'ancienne armée, des imitateurs maladroits qui se trompent d'époque. Que nos adversaires ne s'y méprennent point ; qu'ils ne confondent pas l'esprit révolutionnaire et l'esprit né de la révolution ; l'un entreprend, l'autre termine. Si quelques-uns dans nos rangs ont de contraires apparences, tenez pour certain qu'ils manquent d'étude et de méditation, et que leur intelligence étroite ou inconséquente les égare hors de la grande voie où nous marchons... Disons-le pour rassurer les plus prudents, la tendance est au repos ; la France veut la paix.

Nous ne prétendons pas être arrivés à préciser d'une façon bien nette, le point où s'arrêtait à gauche l'esprit du jeune de Rémusat. Sa nature incertaine et ondoyante ne le permettait pas, et s'interrogeant lui-même sur cette question, il n'eût répondu sans doute que par des distinctions et des sous-distinctions. Toutefois n'est-il pas certain que la lutte contre les chimères d'ancien régime, l'entraînait bien loin quand il donnait pour programme « la révolution à continuer ? » Cette formule risquait au moins d'être comprise et interprétée d'une façon fort dangereuse par une foule habituée à donner aux mots un sens moins raffiné et plus brutal. Un libéral prévoyant eût au contraire écrit sur son drapeau « la révolution à clore. »

Par ses écrits de ce temps ou d'une époque postérieure, M. de

Rémusat a donc fourni, quoique toujours dans une forme un peu abstraite et en évitant systématiquement les faits et les noms propres, quelques traits fort utiles à qui veut étudier l'histoire intellectuelle de la jeunesse libérale de 1824; il ne faudrait pas cependant juger trop exclusivement d'après ce type tous ceux des rédacteurs du *Globe*, qui étaient venus de la haute société politique. Sur M. Duvergier de Hauranne, le seul aujourd'hui survivant, nous avons peu de renseignements. Par l'ouvrage vraiment considérable qu'il a publié, il est un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître la Restauration. Dans ses dix volumes on trouve tout sur les faits grands et petits de l'histoire parlementaire, mais — notre regret est un hommage à la discrétion de l'écrivain — on ne trouve rien sur le rôle que celui-ci, jeune homme, avait pu jouer dans ces événements, ni même sur les sentiments avec lesquels il y avait assisté. Le jeune Duvergier paraît du reste, d'après d'autres témoignages, s'être surtout occupé au *Globe* de littérature, et avoir employé la vigueur militante et facilement critique de son esprit à faire une campagne romantique contre les règles du vieux théâtre.

M. Vitet et M. Duchâtel étaient notablement plus jeunes. Agés à peine l'un de vingt-deux ans, l'autre de vingt-et-un, lors de la fondation du *Globe*, ils n'avaient pu encore acquérir de notoriété politique ou littéraire. Ils étaient unis par une amitié touchante, née sous les auspices de Jouffroy, dans ce petit salon de la rue du Four, où tous deux avaient suivi assidûment les leçons du maître. M. Vitet a raconté ces débuts d'une intimité qui devait durer jusqu'à la mort, dans des pages charmantes et émues qu'il a consacrées à la mémoire de son ami. Et pourtant pouvait-on imaginer natures plus dissemblables? L'un, dilettante d'un goût exquis, se montrait plus spectateur qu'homme d'action; c'était une âme pleine de tendresse et de passion sous un aspect un peu froid et réservé qui tenait à distance l'indiscrétion et la médiocrité; il ne faisait que se prêter à la politique, où il devait trouver la considération et l'influence tout en se dérobant aux honneurs et au pouvoir; il se donnait à l'art, à l'esthétique, à l'histoire pittoresque, y cherchant loin de la foule et des passions vulgaires, dans une sorte de solitude austère et jalouse, ses plus vives jouissances. L'autre, caractère d'homme d'Etat anglais, esprit net, pratique, volonté ferme, avait tout jeune, et bien qu'il fût alors dans l'opposition, le goût et les aptitudes des choses de gouvernement; il se plaignait déjà dans l'intimité de « l'esprit critique » de M. de Rémusat; préférant aux spéculations abstraites et aux rêveries d'imagination, l'étude des faits sociaux, des lois économiques, du droit politique ou administratif; il trouvait dans les statistiques officielles ou dans un traité d'Adam Smith, les jouissances

que son ami goûtait dans la contemplation d'une belle cathédrale ou la lecture d'une vieille chronique.

Libéraux très-décidés, plus ardents et plus exigeants même qu'ils ne le seront quand leur esprit aura mûri, M. Vitet et M. Duchâtel étaient cependant la droite dans la petite école du *Globe*. Ils y représentaient les idées de M. Guizot avec lequel ils étaient en relations suivies et sous la direction duquel ils avaient travaillé à rédiger ses cours. En face des vivacités passionnées de M. Dubois et des hardiesses spéculativement révolutionnaires de M. de Rémusat, ils remplissaient l'office de modérateur. M. Vitet, notamment, eut, à ce point de vue, un rôle plus important que ne le laisserait supposer ce qui a été vu du public et raconté par quelques-uns de ses collaborateurs. Cette nature délicate par élévation et discrète par fierté, ne cherchait jamais d'elle-même à sortir du demi-jour; elle agissait par devoir souvent très-efficacement, mais sans se mettre en avant. Les deux jeunes amis n'étaient pas seulement, comme les autres rédacteurs du *Globe*, étrangers à tout parti pris de renverser les Bourbons. Leur loyauté dynastique allait plus loin. Ils avaient accepté, en 1814, la monarchie, avec un grand espoir de liberté, et ils ne se résignaient pas à voir cet espoir trompé. Ils ne voulaient pas sans doute renoncer à ce qu'ils croyaient les justes prétentions de la France nouvelle, mais ils désiraient sincèrement que l'accord pût se faire entre elle et les Bourbons. Dans son étude sur M. Duchâtel, M. Vitet a lui-même précisé en ces termes les sentiments des libéraux non révolutionnaires auxquels il se rattachait : « Même en dehors de toute question de sentiment et de fidélité chevaleresque, sans affection pour les personnes, sans lien d'aucune sorte avec la maison de Bourbon, par pur amour de la vraie liberté, ils pensaient que la meilleure chance, le moyen le plus sûr d'en fonder parmi nous le règne, était de ne pas rompre avec le droit séculaire de l'ancienne monarchie, qu'il y avait dans ce droit consacré par le temps une base d'autorité que rien ne pouvait suppléer, et sans laquelle tout établissement libéral serait précaire et contesté; qu'il fallait tout au moins user d'égards et de patience, résister sans détruire, atténuer plutôt qu'envenimer la guerre et surtout ne pas la provoquer. » M, Vitet opposait ces sentiments à ceux de ces autres libéraux, « convaincus que jamais on obtiendrait, non-seulement du roi Charles X, mais de tout prince régnant par droit héréditaire, la franche reconnaissance et la fidèle observation d'un pacte constitutionnel, et qui soutenaient que c'était perdre son temps d'en poursuivre la chimère, qu'il fallait prendre son parti et saisir la première occasion de fabriquer du même coup le pacte tel qu'on l'entendait et le monarque tel qu'on le souhaitait. » En octobre 1824, lors de l'avé-

nement de Charles X, M. Vitet et M. Duchâtel étaient à Lausanne. A la nouvelle des manifestations qui semblaient annoncer le rapprochement de la dynastie et de la nation, leur joie fut grande et M. Duchâtel écrivit à un de ses amis : « Voici donc un moment où la réconciliation va devenir possible. Je ne saurais dire combien en théorie je serais heureux que la question de dynastie fût définitivement résolue, et que la lutte n'eût plus à s'établir que sur la marche de l'administration, comme en Angleterre, sans hostilité de la nation contre la famille régnante, ni de la famille régnante contre la nation... La question de la dynastie vidée, un point de départ commun devient possible, condition nécessaire de toute fondation stable? » Ce n'est certainement pas M. Thiers qui se fût ainsi exprimé, et nous aimons à croire que ces sentiments étaient au contraire partagés par la plupart des collaborateurs de M. Duchâtel.

Nous nous sommes arrêtés avec quelque complaisance à étudier l'école du *Globe*. Cet avénement d'une nouvelle génération, prétendant apporter en tout des idées nouvelles et des procédés nouveaux, marquait, à notre avis, l'une des phases les plus intéressantes de l'histoire des idées libérales sous la Restauration. D'ailleurs, les jeunes gens qui se réunissaient alors autour de ce journal, ont joué plus tard un rôle assez considérable pour qu'il ait importé de les observer à leurs débuts, dans la première éclosion de leur talent et comme à l'aurore de leur renommée. Nous avons mis largement en lumière ce qui faisait la supériorité de cette école sur la vieille opposition que la monarchie avait jusque-là rencontrée devant elle. Nous lui avons su gré d'avoir relevé le drapeau du spiritualisme en face du sensualisme du dix-huitième siècle, d'avoir tenté de remplacer le vieil esprit révolutionnaire et bonapartiste par un libéralisme plus large, plus sincère. Toutefois il a fallu indiquer des réserves, signaler des lacunes et des périls. En effet si, devançant les évènements, on jugeait cette école d'après ses résultats et non plus d'après ses espérances, qui pourrait ne pas confesser son impuissance et son échec? L'élan avait été magnifique ; et on a vu avec quel cri de confiance présomptueuse ces jeunes gens étaient entrés en campagne. Eh bien ! quelques années plus tard, après la révolution de Juillet, quand, dans la force de l'âge et avec tous les avantages de l'expérience, ils se sont trouvés maîtres du terrain, qu'ont-ils pu faire de leur succès? Il en est qui ont continué à chanter victoire. M. de Rémusat, par exemple, rappelant après 1830, avec une sorte d'orgueil, quelles avaient été les prétentions de ce qu'il nommait le nouvel esprit : « Jamais, disait-il, il n'avait ambitionné à ce point de réunir tous les caractères d'un pouvoir ensemble spirituel et temporel. A

lui désormais les deux glaives, à lui les deux couronnes. Il rend la pareille à l'esprit du moyen âge, il aspire aussi à la domination universelle. » Puis, l'ancien rédacteur du *Globe* ajoutait : « Ce nouvel esprit a-t-il réussi? Est-il vrai qu'il ait obtenu un double succès? A-t-il su en même temps démontrer et fonder des institutions, donner le mot d'une époque et d'une société... Pour moi je le crois... Il me semble qu'à prendre les choses en masse, ce grand effort de l'intelligence n'a pas échoué. » Ailleurs, il précisait encore plus sa pensée : « Si un sceptique chagrin me demandait ce qu'a produit tout ce mouvement si complaisamment décrit, je n'hésiterais pas, et je répondrais : il nous a rendus capables de la révolution de 1830, et je croirais assez dire... Voilà le résultat de quinze années, une révolution irréprochable! »

M. de Rémusat était-il donc fondé à se féliciter? Un autre écrivain de la même génération, M. Sainte-Beuve, n'était-il pas plus dans le vrai quand, vers la même époque, en 1833, après avoir rappelé, lui aussi, ses grandes espérances, il confessait sa déception avec une franchise d'irrégulier :

Vers la fin de la Restauration et grâce aux travaux et aux luttes enhardies de cette jeunesse déjà en pleine virilité, le spectacle de la société française était mouvant et beau... On allait à une révolution, on se le disait, on gravissait une colline inégale, sans voir au juste où était le sommet, mais il ne pouvait être loin. Du haut de ce sommet, et tout obstacle franchi, que découvrirait-on? C'était là l'inquiétude et aussi l'encouragement de la plupart; car à coup sûr, ce qu'on verrait alors, même au prix des périls, serait grand et consolant. On accomplirait la dernière moitié de la tâche, on appliquerait la vérité et la justice, on rajeunirait le monde. Les pères avaient dû mourir dans le désert; on serait la génératiòn qui touche au but et qui arrive...Tandis qu'on se flattait de la sorte en cheminant, le dernier sommet qu'on n'attendait pourtant pas de sitôt, a surgi au détour d'un sentier; l'ennemi l'occupait en armes, il fallut l'escalader, ce qu'on fit au pas de course et avant toute réflexion. Or ce rideau de terrain n'étant plus là pour borner la vue, lorsque l'étonnement et le tumulte de la victoire furent calmés, quand la poussière tomba peu à peu et que le soleil qu'on avait d'abord devant soi eut cessé de remplir les regards, qu'aperçut-on enfin? Une espèce de plaine, une plaine qui recommençait plus longue qu'avant la dernière colline, et déjà fangeuse. La masse libérale s'y rua pesamment comme dans une Lombardie féconde; l'élite fut débordée, déconcertée, éparse. Plusieurs qu'on réputait des meilleurs, firent comme la masse et prétendirent qu'elle faisait bien. Il devint clair à ceux qui avaient espéré mieux que ce ne serait pas cette génération si pleine de promesses et si flattée par elle-même, qui arriverait.

Si dès 1833, et quand on croyait n'être arrivé que dans une plaine indéfinie et stérile, un esprit clairvoyant faisait entendre ce cri de découragement, qu'eût-ce été après 1848, après 1851, après 1870 et 1871, à la vue des précipices qui attendaient au bout de cette plaine les assaillants si enthousiastes de 1824? Cette école qui avait prétendu trouver par la seule raison la vérité sociale et politique, pourrait-elle encore dire aujourd'hui, comme M. de Rémusat au lendemain de 1830, qu'elle a réussi? Pourrait-elle nous donner l'éclectisme rationnel, et la révolution de Juillet, comme le port définitif, le salut dernier de la société et de la France. Ces brillants esprits avaient prétendu, entre la foi religieuse et l'impiété vulgaire, édifier leur « philosophie d'impartialité » indifférente et hautaine. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Le matérialisme et le positivisme les ont débordés. Entre la politique conservatrice et la politique révolutionnaire, entre l'hérédité royale et la démocratie, ils avaient cru pouvoir se fixer à mi-chemin dans une sorte de révolution bourgeoise et libérale. Qu'ont-ils pesé en 1848 devant la démagogie, en 1851 devant le césarisme? Grandes leçons bien faites pour éclairer tous les esprits sincères et réfléchis. Ne leur prouvent-elles pas comment en philosophie, contre les incarnations diverses du matérialisme, la raison ne peut sauvegarder à elle seule et sans la révélation chrétienne, les vérités spiritualistes? Ne leur prouvent-elles pas aussi comment, dans l'ordre politique, pour défendre la liberté contre le péril révolutionnaire, qu'il s'appelle empire ou démagogie, les libéraux ont besoin de l'appui de toutes les forces conservatrices et traditionnelles, et quelle faute ils ont commise ou, si l'on veut, de quel malheur ils ont été les victimes, quand, au début de ce siècle, ils se sont laissé séparer d'une de ces forces, la monarchie héréditaire?

Paul Thureau-Dangin.

LES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

ET LA CORRESPONDANCE INÉDITE DE LA MARQUISE DE LA COUR [1]

M. de Montalembert demandait, dans cette Revue même, il y a près de vingt ans, que les *Mémoires de Saint-Simon* fussent soumis à un contrôle sévère. En rendant justice à l'écrivain, à son merveilleux génie, à son patriotisme, à sa haine vigoureuse contre le vice et la bassesse, M. de Montalembert reconnaissait la nécessité de se tenir en garde contre ce témoin trop souvent partial et irrité. Il se demandait quels écrivains contemporains de Saint-Simon pourraient servir à rectifier ses jugements, et il n'en trouvait que bien peu qui aient comme lui tracé un tableau des mœurs et des caractères, percé d'une vue profonde les intrigues et les ambitions de la cour, et dévoilé hardiment les turpitudes de leur temps. C'est surtout dans les lettres intimes que l'on pourrait chercher des documents de ce caractère. Mais l'époque qu'embrassent les *Mémoires de Saint-Simon* n'est pas riche en correspondances. Les *Lettres de Mme de Sévigné* s'arrêtent presque au moment où débute Saint-Simon. La *Correspondance de Mme de Maintenon* n'a été publiée que par fragments, et souvent avec peu de fidélité. Les *Lettres de la Palatine*, mère du Régent, accueillent avec une crédulité haineuse tant de bruits mensongers que l'on ne peut la consulter qu'avec une extrême défiance. Je ne parle ni de mémoires ni de dépêches militaires ou diplomatiques, dont les recueils sont fort utiles pour l'histoire, mais ne peuvent servir à vérifier les mille anecdotes qui remplissent les *Mémoires de Saint-Simon*. On est donc souvent embarrassé pour exercer sur cette œuvre capitale le contrôle sérieux et attentif que réclamait avec tant de raison l'illustre publiciste.

Au milieu de cette pénurie, on doit s'estimer heureux de pouvoir

[1] Cette correspondance forme 8 vol. in-4°, conservés à la Bibl. Mazarine.

comparer aux *Mémoires de Saint-Simon* les lettres écrites à la marquise de la Cour par des personnages de la Régence en position de bien voir les événements et de les apprécier avec indépendance [1]. Presque tous les correspondants de la marquise ont été jugés par Saint-Simon, et l'attention même qu'il leur donne est une preuve de leur importance. On sait avec quel mépris le duc et pair traitait les gens de robe et les hobereaux de province. Il fallait, pour qu'il daignât s'y arrêter, que leur mérite forçât son attention et triomphât de ses dédains. Les Caumartin et les d'Argenson, frères et neveux de la marquise de la Cour, eurent ce privilége. Il faut d'abord étudier leur rôle et leur caractère tels que nous les retracent les *Mémoires de Saint-Simon*. C'est le meilleur moyen de constater la valeur de leur témoignage.

I

La marquise de la Cour était fille de Louis Le Fèvre de Caumartin, et de sa seconde femme, Catherine-Madelaine de Verthamon. Saint-Simon ne dit qu'un mot en passant de la marquise de la Cour, à l'occasion du mariage du fils de cette dame, le marquis de Balleroy avec Mlle de Matignon [2]. « Son nom (du marquis) étoit la Cour, et si peu de chose, que son père, qui étoit riche, épousa pour rien la sœur de Caumartin, conseiller d'État, et se fit maître des requêtes. » Cette phrase si dédaigneuse renferme une erreur : Jacques de la Cour, seigneur de Magneville en Cotentin (aujourd'hui département de la Manche), n'épousa pas pour rien la sœur des Caumartin. Elle lui apporta en dot le château de Balleroy, près de Bayeux, qui avait été construit sur les dessins de Mansart. Ce fut dans ce château, dont on admire encore aujourd'hui l'architecture, que Jacques de la Cour se retira après avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de maître des requêtes.

Quelque magnifique que fût ce manoir provincial, Madelaine-Charlotte-Émilie de Caumartin, marquise de la Cour, devait y regretter la société spirituelle et brillante qu'elle avait connue chez son père. Louis Le Fèvre de Caumartin était le conseiller et l'ami du cardinal de Retz. Ce fut, dit-on, à la sollicitation de Mme de Caumartin que le cardinal écrivit ses Mémoires. Fléchier était le pré-

[1] Cette correspondance a été souvent signalée, mais elle est encore inédite. Parmi les écrivains qui en ont cité des extraits, nous devons surtout rappeler M. Charles Aubertin, dans son remarquable ouvrage sur *l'Esprit public au dix-huitième siècle.*

[2] T. XVII, p. 452 de l'édition de 1856.

cepteur de leurs fils ; il avait chanté Mme de Caumartin sous le nom de *Doris* et célébré surtout sa pudeur et sa modestie :

Cette chaste couleur, cette divine flamme,
Au travers de ses yeux découvre sa belle âme,
Et l'on voit cet éclat qui reluit au dehors
Comme un rayon d'esprit qui s'épand sur le corps.

Ce fut pour Mme de Caumartin que Fléchier rédigea son récit des *Grands Jours d'Auvergne*. Ainsi l'éducation de la marquise de la Cour lui avait inspiré le goût des plaisirs délicats de l'esprit. Transportée au château de Balleroy, au milieu de gentilshommes campagnards, la marquise se résigna difficilement à cette société si différente de celle qu'elle avait connue à Paris. Un de ses frères, Caumartin de Boissy, l'a peinte comme une personne aimable, mais d'un caractère assez vif : « Sur vos deux épaules, lui écrivait-il, vous portez une tête aimable par l'esprit et par la figure, mais d'une humeur un peu aigrelette. » Cette spirituelle marquise chercha à charmer les ennuis de son exil par une correspondance avec ses frères, ses neveux, les parents et les amis de sa famille. Elle leur demanda et en obtint des nouvelles de la cour et de Paris. Insignifiantes tant que vécut Louis XIV, ces lettres s'émancipent sous la Régence et se ressentent de l'esprit d'indépendance et de licence qui caractérise cette époque [1].

L'aîné des frères de la marquise, Louis-Urbain de Caumartin, ne fut pas le plus assidu de ses correspondants. C'était un personnage de mérite et de considération, mais trop occupé d'intrigues ambitieuses pour consacrer son temps à des gazettes à la main. Conseiller d'Etat, et seigneur du château de Saint-Ange près de Fontainebleau, Louis-Urbain de Caumartin y recevait les plus grands seigneurs et aimait aussi à y réunir des gens de lettres. Ce fut là, dit-on, que Voltaire, ou Arouet, comme on l'appelait alors, conçut la pensée de la *Henriade*. Caumartin de Saint-Ange s'occupait lui-même de littérature. La correspondance de sa sœur nous apprend qu'il publia les *Mémoires de Gui-Joli*, comme complément des *Mémoires de Retz*, qui venaient de paraître et agitaient vivement les esprits.

Saint-Simon n'a pas dédaigné de consacrer à Caumartin de Saint-Ange une page de ses mémoires, où l'on retrouve toute sa verve satirique, avec sa rare finesse d'observation. « C'étoit, dit-il [2],

[1] La correspondance s'arrête en 1725, époque où la marquise revint probablement à Paris, après la mort de son mari.

[2] T. XVIII, p. 74, de la même édition.

un grand homme, très-bien fait et de fort bonne mine, on voyoit bien encore qu'il avoit été beau. Il avoit pris tous les grands airs et les manières du maréchal de Villeroy, et s'étoit fait par là un extérieur également ridicule et rebutant. Il avoit l'écorce de hauteur d'un sot grand seigneur; il en avoit aussi le langage et le ton d'un courtisan qui fait parade de l'être. Ces façons lui aliénèrent beaucoup de gens... Le dedans étoit tout autre que le dehors; c'étoit un très-bon homme, doux, sociable, serviable, et qui s'en faisoit un plaisir, qui aimoit la règle et l'équité autant que les besoins et les lois financières le pouvoient permettre, et au fond honnête homme [1], fort instruit dans son métier de magistrature et dans celui de finance, et d'un esprit accord, gai, agréable. Il savoit infiniment d'histoire, de généalogie, d'anciens évènements de la cour. Il n'avoit jamais lu que la plume ou un crayon à la main; il avoit infiniment lu et n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit lu, jusqu'à en citer le livre et la page [2]. Son père, aussi conseiller d'Etat, avoit été l'ami le plus confident et le conseil du cardinal de Retz. Le fils, dès sa première jeunesse, s'étoit mis par là dans les compagnies les plus choisies et les plus à la mode de ce temps-là. Cela lui en avoit donné le goût et le ton, et de l'un à l'autre il passa sa vie avec tout ce qu'il y avoit de meilleur en ce genre. Il étoit lui-même d'excellente compagnie, et avoit beaucoup d'amis à la cour et à la ville. Il se piquoit de connoître, d'aimer, de servir les gens de qualité, avec lesquels il étoit à sa place et point du tout glorieux, et parfaitement libre des chimères de la robe; avec cela très-honorable et même magnifique, point conteur, mais très-amusant et, quand on vouloit, un répertoire le plus instructif et le plus agréable. Il aimoit et faisoit fort bonne chère, et il n'avoit pas été indifférent pour les dames. C'est le premier homme de robe qui ait hasardé de paroître en justaucorps et manteau de velours dans les

[1] Boileau (Sat. XI) fait aussi l'éloge de Caumartin considéré comme magistrat :

> Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau.
> Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon ni Daguesseau.

[2] Voltaire, dans une épître composée au château même de Saint-Ange, confirme les assertions de Saint-Simon :

> Caumartin porte en son cerveau
> De son temps l'histoire vivante.
> Caumartin est toujours nouveau
> A mon oreille qu'il enchante;
> Car dans sa tête sont écrits
> Et tous les faits et tous les dits
> Des grands hommes, des beaux esprits, etc.

dernières années du Roi; ce fut d'abord une huée à Versailles ; il la soutint; on s'y accoutuma; nul autre n'osa l'imiter de longtemps, et puis peu à peu ce n'est plus que velours pour les magistrats, qui d'eux a gagné les avocats, les médecins, les notaires, les marchands, les apothicaires et jusques aux gros procureurs. »

Malgré ces traits satiriques, l'éloge du magistrat est complet, et il faut reconnaître que ce Caumartin a dû être un des hommes considérables du temps pour que le grand seigneur, d'ordinaire si dédaigneux envers la robe, ait insisté sur ses qualités. Il a traité avec moins d'égards le frère cadet, Caumartin de Boissy, maître des requêtes, un des principaux correspondants de la marquise de la Cour. Caumartin de Boissy est un épicurien de la Régence; sa plume est caustique et libre jusqu'à la licence. C'est en même temps un spéculateur engagé dans toutes les chances du système de Law, dont ses lettres font suivre les succès et les désastres.

Le troisième frère de la marquise, l'abbé de Caumartin, nous est parfaitement connu par une scène de comédie que retracent les *Mémoires de Saint-Simon* [1]. L'abbé fut chargé de recevoir à l'Académie française l'évêque-comte de Noyon (Clermont-Tonnerre), célèbre par une vanité poussée jusqu'à l'infatuation. Dans un discours, où il avait spirituellement imité l'emphase du prélat, l'abbé l'accabla d'éloges ironiques et se moqua avec un atticisme ingénieux de ses prétentions chimériques. Le succès de cette comédie fut d'autant plus complet que l'évêque de Noyon avait eu communication du discours de l'abbé de Caumartin et l'avait approuvé. Louis XIV trouva la plaisanterie trop forte, et l'abbé de Caumartin ne put parvenir, sous son règne, aux dignités ecclésiastiques que son mérite et la considération dont jouissait sa famille semblaient lui assurer. Il se releva à l'époque de la Régence et devint successivement évêque de Vannes et de Blois. Saint-Simon, qui connaissait particulièrement l'abbé de Caumartin, appréciait la finesse de son esprit et l'a plus d'une fois cité dans ses Mémoires.

Parmi les correspondants de la marquise de la Cour, nous trouvons encore son cousin le Tonnelier de Breteuil, qui devint ministre de la guerre, et ses neveux, les fils du garde des sceaux d'Argenson, qui jouèrent un rôle important au dix-huitième siècle. L'aîné, le marquis d'Argenson, a laissé des Mémoires et fut ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747 ; le second, le comte d'Argenson était ministre de la guerre à l'époque la plus brillante du règne de Louis XV, à l'époque des victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld. Au temps de la Régence, ces jeunes gens n'avaient encore

[1] T. I, p. 213 et suiv.

qu'un rôle fort modeste, mais comme fils du garde des sceaux, ancien lieutenant de police, ils étaient bien informés des anecdotes de la cour et de la ville, sur lesquelles roule la correspondance de la marquise. Saint-Simon, qui a connu les deux frères, mettait entre eux une grande différence. Toute ses sympathies, comme celles de la cour, étaient pour le cadet. Quant à l'aîné, il le traite de *balourd* [1]. Il était loin de soupçonner les idées hardies et profondes qui fermentaient sous cette apparente stupidité.

II

A son tour, Saint-Simon a trouvé des juges dans les correspondants de la marquise, et il n'est pas sans intérêt de voir comment le peintre impitoyable des vices et des ridicules de son temps est apprécié par des hommes en position de bien voir et de parler avec indépendance. En 1715, Saint-Simon siégeait dans le conseil de Régence, et cette situation élevée attirait sur lui tous les regards. Sa morgue aristocratique lui fit de nombreux ennemis. Ni l'état déplorable des finances, ni les embarras d'une nouvelle forme de gouvernement à organiser, ni les relations extérieures que compliquait l'ambition d'Alberoni, ni les questions religieuses qui passionnaient alors les esprits n'avaient à ses yeux la même importance que la querelle des ducs contre le Parlement pour le salut du bonnet. Il voulait que le Régent s'occupât, avant tout, de cette grave question et contraignit le premier président à se découvrir en demandant leur avis aux ducs et pairs. Le Régent temporisant, Saint-Simon s'indignait de sa faiblesse, et lui reprochait sa débonnaireté envers ses ennemis. La duchesse douairière d'Orléans raconte [2], qu'il dit au Régent dans un moment de colère : « *Ah! vous voilà bien débonnaire. Depuis Louis-le-Débonnaire, on n'a rien vu d'aussi débonnaire que vous.* Mon fils, ajoute la duchesse, faillit se rendre malade à force de rire. »

Rebuté par le Régent, Saint-Simon donnait cours à son humeur irritable et insultait le premier président jusque dans le palais du duc d'Orléans. C'est Caumartin de Saint-Ange qui l'atteste dans une lettre adressée à sa sœur la marquise de la Cour [3]. « La querelle des ducs et du Parlement est fort échauffée, lui écrivait-il, et M. le duc d'Orléans, fort embarrassé ; M. de Saint-Simon a parlé *en termes de crocheteur* du premier président en sa présence (en

[1] *Mémoires*, t. XVII, p. 219.
[2] *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. II, p. 126.
[3] T. Ier, p. 116, de la *Correspondance de la marquise de la Cour.*

présence du Régent), qui n'a pas fait semblant de l'entendre. C'était dans la petite galerie de M. le duc d'Orléans, qui a voulu l'ignorer de crainte d'être obligé d'envoyer M. de Saint-Simon à la Bastille. »

Le témoignage de Caumartin de Saint-Ange est confirmé par les chansons du temps. Les couplets satiriques pleuvaient alors sur Saint-Simon[1]. On le désignait sous le nom de *Boudrillon*, à cause de sa petite taille ; quelques-uns de ces couplets font allusion à la scène dont parle Caumartin de Saint-Ange, et sont adressés au Régent lui-même :

L'orgueil insupportable
Du petit Mirmidon,
  Boudrillon,
Le rend impraticable
Jusque dans ta maison,
  Boudrillon.
Il traite de Jean-Fesse
De Mesmes[2], en ta maison,
  Boudrillon ;
Fais-lui dire la messe
Aux Petites-Maisons,
  Boudrillon, etc.

La disgrâce, dont parle Caumartin, parut un instant menacer sérieusement Saint-Simon, à en juger par la *Correspondance* de la sœur même du Régent. « Je ne doute pas, écrivait-elle à la marquise d'Aulède[3], qu'il (le duc d'Orléans) n'ait des favoris bien indignes et bien ingrats, *témoin le petit duc de Saint-Simon*, qui, à mon gré, est un indigne petit monsieur. » Et plus loin[4] : « Ce que vous me demandez de ce petit vilain M. de Saint-Simon me feroit bien plaisir, s'il étoit vrai que mon frère lui eût défendu de sortir de sa maison. Il l'auroit bien mérité... mais je crains que mon frère n'ait encore trop de foiblesse pour ce petit vilain mâtin-là[5], qui, en vérité, ne le mérite pas. » La princesse exprime ailleurs (p. 26), le regret que la nouvelle de la disgrâce de Saint-Simon soit fausse, et continue de le poursuivre de ses injures.

[1] Voy. le *Recueil de Maurepas*, t. XIII, p. 391 et *passim*.

[2] Le premier président du Parlement de Paris était, en 1715, Jean-Antoine de Mesmes.

[3] *Lettres de la duchesse de Lorraine*, sœur du Régent, p. 5. Ces lettres ont été publiées par la *Société d'archéologie lorraine*. (Nancy, 1865, in-8.)

[4] P. 21, du même recueil.

[5] Ces expressions appliquées à Saint-Simon reviennent plusieurs fois dans la *Correspondance* de la sœur du Régent.

Caumartin de Boissy n'est pas mieux disposé à l'égard de Saint-Simon. Il en parle surtout à l'occasion du procès du duc de la Force. Ce duc et pair était accusé de trafics honteux. Les lettres de la duchesse douairière d'Orléans, et le journal de l'avocat Barbier sont remplis des détails de ce procès, où l'odieux se mêlait au ridicule[1]. La duchesse d'Orléans écrivait le 27 juin 1720 : « Trois ducs, qui appartiennent aux premières maisons, ont fait, selon moi, des choses indignes : le duc d'Antin, le duc-maréchal d'Estrées et le duc de la Force. Le premier a acheté toutes les étoffes, afin de les revendre plus cher ; le second, tout le café et le chocolat, et le troisième a acheté les chandelles et les a mises à l'enchère. L'autre jour, comme il sortait de l'Opéra, des jeunes gens se sont mis à le suivre en chantant le chœur de l'opéra de *Phaéton :*

Allez, allez répandre la lumière ;
Puisse un heureux destin
Vous conduire à la fin
De votre brillante carrière ;
Allez, allez répandre la lumière.

« Vous pouvez vous figurer à quel point on a ri. »

Saint-Simon glisse dans ses *Mémoires* sur ce procès[2], où la pairie joua un rôle peu honorable. Cependant il s'en était occupé sérieusement, comme le prouvent les *Mémoires de Villars* et la *Correspondance de la marquise de la Cour.* Villars dit que Saint-Simon rédigea deux Mémoires[3], pour se plaindre de la conduite du Parlement. Caumartin de Boissy, écrivant à sa sœur[4], montre les ducs divisés en deux camps : d'un côté les partisans du duc de la Force, parmi lesquels figurait Saint-Simon, se réunissaient chez le cardinal de Mailly, archevêque-duc de Reims ; de l'autre ses adversaires tenaient leurs assemblées chez le duc de Luxembourg : « M. le prince de Conti, écrivait Caumartin de Boissy, qui a toujours été un des plus vifs (sur le procès du duc de la Force), prit l'autre jour à part Saint-Simon sur son assemblée chez le cardinal de Mailly. Le Simon (*sic*) répondit, avec son petit filet de vinaigre : *Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas chez le cardinal de Mailly, puisque vous vous assemblez tous les jours chez M. de Luxembourg?* Le prince trouva que c'étoit plutôt fait de répondre par un dé-

[1] Voy. aussi les *Mémoires de Mathieu Marais,* t. II, p. 68, 89-90 et *passim.*
[2] T. XVIII, p. 132.
[3] *Mémoires de Villars* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 266, 2e collection).
[4] Lettre du 5 mars 1721 ; t. VI, p. 91, de la *Correspondance de la marquise de la Cour.*

menti et de dire que des visites chez un malade étoient fort différentes d'une assemblée en forme. Vous voyez qu'il y a passablement d'aigreur dans tout cela. »

Le *Simon*, en parlant du duc et pair qui prétendait descendre de Charlemagne par les comtes de Vermandois, et le *petit filet de vinaigre* pour caractériser sa voix aigre et perçante, sont assez peu révérencieux. On voit que Saint-Simon n'est pas épargné par les correspondants de la marquise : l'un lui reproche un langage de crocheteur, l'autre l'aigreur de sa parole. Un troisième va jusqu'à l'accuser d'avoir voulu faire périr le duc du Maine pour s'emparer de la dignité de grand-maître de l'artillerie.

C'est le fils aîné du garde des sceaux d'Argenson qui a porté contre Saint-Simon cette grave accusation, et il le fait en termes plus méprisants encore que les deux autres correspondants de la marquise de la Cour : « Ce petit *Boudrillon*, dit-il [1], vouloit qu'on fît le procès à M. le duc du Maine, qu'on lui fît couper la tête, et le duc de Saint-Simon devoit avoir sa grande maîtrise de l'artillerie. Voyez un peu quel caractère odieux, injuste et anthropophage de ce petit dévot sans génie, plein d'amour-propre et ne servant d'ailleurs aucunement à la guerre ! » Je n'examine pas la vérité de ces assertions. Je me borne à recueillir l'opinion des contemporains sur Saint-Simon.

III

La Correspondance de la marquise de la Cour ne donne pas seulement des renseignements sur le caractère de ce personnage ; elle abonde en détails sur l'état des mœurs et des esprits à l'époque de la Régence.

Le règne de Louis XIV avoit été le culte de la royauté porté jusqu'à l'idolâtrie ; la réaction de la Régence fut le mépris de toute autorité. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que les chefs mêmes de l'Etat, à commencer par le duc d'Orléans, compromettaient le principe qu'ils auraient dû faire respecter. Saint-Simon en a parlé d'une manière générale et s'en attriste ; la correspondance donne des détails plus précis et écrits sous l'émotion même du moment. Quelques exemples suffiront : peu de mois après la mort de Louis XIV, on ouvrit les bals de l'Opéra. « Le malheur fut, dit Saint-Simon [2], que c'étoit au Palais-Royal ; que M. le duc d'Orléans

[1] *Mém. du marquis d'Argenson*, t. I, p. 46. (Edit. de la *Société d'hist. de France*.)

[2] T. XIV, p. 306.

n'avoit qu'un pas à faire pour y aller au sortir de ses soupers et pour s'y montrer souvent en un état bien peu convenable. » Caumartin de Saint-Ange, le magistrat, dont Saint-Simon lui-même a vanté les sérieuses qualités, nous fait assister à l'ouverture de ces bals. Il écrivait à sa sœur le 6 janvier 1716[1] : « Le bal de l'Opéra a commencé, il y a deux jours. Les chefs des conseils y étoient un peu plus que chauds de vin. Il y en a un qui cria à M. le duc d'Orléans, qui étoit dans sa loge : *Descends, Régent.* Il obéit et dansa tant qu'on voulut. »

Après de tels exemples, est-il nécessaire de montrer la noblesse se livrant, dans ces bals, à tous les excès? Nous ne citerons que des passages qui ne peuvent blesser le lecteur. « Il y a au bal, écrivait un des correspondants de la marquise[2], deux cabarets pour les masques. Courcillon (fils du marquis de Dangeau) devoit 400 francs, dont on lui avoit fait crédit. Il voulut continuer à boire sans payer. La limonadière lui dit des injures; il lui donna un soufflet; ils s'arrachèrent perruques, escoffions et tout, se roulèrent par terre. Courcillon, en tombant, attira les verres, carafes, etc., et qui plus est une bourse, où il y avoit, dit-on, pour 500 francs de monnoie. On lui a demandé 1200 francs, et les placets sont au conseil de Régence. »

Enfin, à l'occasion d'un bal que le duc de Bourbon, qu'on appelait ordinairement Monsieur le Duc, donna, le samedi 26 février 1718, au duc et à la duchesse de Lorraine, qui étaient venus visiter le Régent, Saint-Simon se borne à mentionner la fête[3] : « Il y eut beaucoup de tables, toutes magnifiquement servies en gras et en maigre. Ce fut une nouveauté que ce mélange, qui fit quelque bruit. On se masqua après souper. » La *Correspondance de la marquise de la Cour*[4] complète le récit de Saint-Simon par des détails caractéristiques : « Chacun des hommes avoit laissé à son laquais son *domino* pour le prendre en sortant de table. Les laquais trouvant que leurs maîtres étoient trop longtemps à table, s'avisèrent de se masquer avec les *domino* de leurs maîtres, entrèrent dans la salle du bal, burent toutes les liqueurs et étant presque tous ivres ne vouloient pas laisser entrer les maîtres. On dit que Mme de Lorraine fut repoussée rudement. A la fin pourtant, les maîtres chassèrent les valets. » Nous voilà en pleines saturnales!

La fureur et le scandale des jeux de hasard égalaient ceux des bals masqués. Saint-Simon n'en dit que quelques mots à l'occasion

[1] T. I, p. 106 de la *Correspondance de la marquise de la Cour.*
[2] *Ibid.*, p. 126.
[3] *Mémoires*, t. XV, p. 271.
[4] T. III, p. 39. v°.

des ordonnances qui prohibèrent le pharaon, le bassette et autres jeux de hasard [1] : « Ce prince (le Régent) fit plus par la sévère ordonnance qui fut publiée de la bassette et du pharaon sans distinction de personne. Le débordement de ces sortes de jeux étoit devenu à un point, que les maréchaux de France déclarèrent à leur tribunal, qu'on ne seroit point obligé à payer les dettes qu'on feroit à ces jeux. » Comment cette ordonnance fut-elle exécutée? Saint-Simon n'en dit rien. Ecoutons la *Correspondance de la marquise de la Cour* [2]. C'est le fils même du lieutenant de police, Louis-René d'Argenson, qui écrit à sa tante : « On a publié la plus belle ordonnance de police qui ait paru depuis longtemps. On prétend que ces défenses (des jeux) seront soutenues de beaucoup d'autorité. Jusqu'ici cela n'a pas fait beaucoup de tort à la décoration de la ville [3]. Les jeux subsistent toujours, mais les lampions ne sont plus à l'extérieur de la maison; on les a mis entre deux chassis. Mon père a lavé la tête à quelques prétendus résidents et envoyés (des puissances étrangères) [4], mais qui ne lui ont pas bien prouvé leur caractère. Ils ont cessé deux jours, et le troisième s'y sont repris de si bonne grâce qu'on les laissera faire. Le pharaon est trop ancré dans Paris pour qu'on le détruise... Un officier ne savoit l'autre jour de quel bois faire flèche pour partir; il n'avoit que vingt louis. Il s'avisa d'envoyer son laquais acheter douze petites lumières ou lampions, qu'il étala sur sa porte, dressa une belle table et mit dessus un tapis et ses vingt louis. Sur le champ arrivent des messieurs; il leur propose de les *ennuyer* un moment (c'est le terme pour proposer de tailler [5]), et il se trouva le soir cent-dix louis de profit, que lui ont valu les lampions; tant est grande leur vertu! » (Lettre du 16 décembre 1717.)

Cette passion du jeu, et d'un jeu ruineux, était la même à la campagne qu'à la ville. « On dit ici, écrit un des correspondants de la marquise, que le duc d'Estrées, voulant se divertir, s'en alla à Coupvray [6] chez le prince de Montauban, colonel de Picardie (du régiment de Picardie), où ayant largement dîné (la chronique est même que le prince enivra le duc pour le faire jouer et jouer de malheur), tant y a qu'ils se mirent à jouer au lansquenet. Ils pri-

[1] *Mémoires*, t. XIV, p. 286. Comparez t. XVII, p. 133.

[2] T. II, p. 229 et suiv.

[3] On plaçait dans les cours et sur les portes des maisons de jeu, des lampions qui illuminaient Paris. (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

[4] Les véritables ambassadeurs avaient le privilége de faire jouer chez eux malgré les défenses de la police.

[5] Tenir la banque au pharaon.

[6] Aujourd'hui département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Lagny.

rent d'abord des jetons à cent sous pour faire un compte rond. Ils jouèrent depuis sept heures jusqu'au lendemain cinq, où le pauvre duc se trouva perdant huit millions huit cent mille livres. Le prince quitta, disant qu'il ne vouloit pas le ruiner et qu'il s'accommoderoit avec lui : *Vous avez, par exemple, un diamant estimé cent mille écus. Je le prends pour le prix ; donnez-le moi. L'alliance que vous portez au doigt, combien l'estimez-vous?* L'affligé duc répondit : *Dix mille écus. — Je la prends ; votre guinguette de Chaillot pour quarante mille francs, et quatre mille livres de rentes, dont vous me passerez contrat au denier cinquante* (2 *p.* °/₀), *quand nous serons à Paris. Je vous quitte, du reste. C'est bien honnête.* Le duc, plus honteux que le corbeau de la fable, a fait, je crois, le même serment [1]. »

IV

De cette fureur du jeu à celle de l'agiotage sur les fonds publics et les terres de la Louisiane, il n'y avait qu'un pas. Law trouva les esprits tout préparés pour son système. Saint-Simon effleure à peine ces questions de finances ; il se borne à indiquer en termes généraux les débuts brillants et l'issue désastreuse des spéculations de Law. On en suit toutes les vicissitudes dans la *Correspondance de la marquise*. Son beau-frère, Caumartin de Boissy, est d'abord séduit par les bénéfices de la Compagnie, que Law venait de fonder : « Notre Mississipi [2], écrivait-il à sa sœur le 19 novembre 1719 [3], va à merveille ; l'on compte qu'avant la fin du mois et vraisemblablement de la semaine, les actions seront à quatre cents livres de bénéfice... D'Argenson l'aîné y est pour cinq cent mille livres et l'avoue. Le cadet ne dit pas qu'il y est, mais tout le monde le croit. Je ne sais ce que dit le père de tout cela. Si Guitaux m'avoit voulu croire, il y auroit mis autant que moi et s'en trouveroit bien ; mais c'est un trembleur comme votre mari. Pour vous, ma chère sœur, si vous étiez ici, vous seriez tout aussi Mississipienne que moi [4]. »

L'agiotage sur les actions de la Compagnie du Mississipi eut pour résultat un bouleversement des fortunes, dont Saint-Simon dit un mot en passant [5], mais dont Caumartin de Boissy, fort engagé dans le système, se plaît à relater les incidents souvent burlesques.

[1] T. V, p. 302 de la *Correspondance de la marquise de la Cour.*
[2] Il écrit *Mechisipy.*
[3] T. IV, p. 192 de la *Correspondance.*
[4] Il écrit *Méchispienne.*
[5] *Mém.*, t. XVII, p. 196.

Il écrivait à sa sœur le 12 novembre 1719 [1] : « L'abondance inespérée, qui arriva à des gens qui n'y étoient pas accoutumés, produit tous les jours une histoire nouvelle. Un sellier en reconnut l'autre jour un à sa physionomie et en profita... Il (l'agioteur) lui dit qu'il venoit de courir vingt boutiques sans avoir pu trouver un carrosse tout fait ; qu'il vouloit cependant en acheter un tout à l'heure et qu'il iroit de là chez les maquignons chercher des chevaux. Le sellier lui en montra un qu'il venoit de raccommoder, et le lui fit huit mille livres. Le brave agioteur, sans marchander, lui lâcha son argent et le pria seulement de le lui garder jusqu'à ce qu'il eût trouvé un cocher et des chevaux. — Une belle dame vint se planter l'autre jour, dans une loge à l'Opéra, toute roide d'or et bordée de pierreries. De la loge, elle appela un homme dans le parterre, et lui dit : *Monsieur, voulez-vous venir souper cheux nous?* — En sortant de la comédie, un seigneur de la rue Quincampoix, tout brodé, se mit derrière son carrosse, oubliant le droit qu'il avoit de monter dedans. Un de ces messieurs s'en alla chez un orfèvre et demanda de la vaisselle d'argent. L'orfèvre lui demanda ce qu'il vouloit de plats, d'assiettes, etc. Le nouveau seigneur ne savoit bonnement ce qu'il lui falloit, mais il demanda à voir tout ce qu'il y avoit dans la boutique. Il le vit sans rien oublier et demanda le prix du total, n'y ayant rien tel que de jouir sur-le-champ. Il se trouva pour soixante-quinze mille livres de drogues : encensoirs, soleils, calices, réchauds, bassins à barbe, etc. Il paya tout sur-le-champ et partit bien content.

« L'on ne tariroit point : un conte, qui vous paroitra peu vraisemblable et qui est pourtant exactement vrai est arrivé ces jours-ci chez un orfèvre fameux que l'on nomme La Miche. Il livroit pour quarante-cinq mille livres de vaisselle d'argent de commande. Un homme, assez mal bâti et très-mal vêtu, entra dans sa boutique, qui admiroit chaque pièce et importunoit fort le vendeur et l'acheteur à force de questions. Il s'en apercut, et pour montrer que l'on avoit tort de le mépriser, lorsque celui à qui on la livroit fut parti, il demanda combien pareille vaisselle coûteroit en or. La proposition étonna. Il jeta quelques louis sur la table pour payer d'avance la peine du calculateur. Le compte fait, l'orfèvre répondit que, sans la façon, qui étoit toujours plus chère en or qu'en argent, il faudroit pour un million cinquante mille livres, ou environ, de matière. Le nouveau Crésus dit qu'il vouloit tout cela en or, et offrit pour cent mille écus de papier pour arrhes. L'orfèvre, qui crut que c'étoit un songe, voulut se ménager le temps du réveil. Il dit qu'il

[1] T. IV, p. 19, de la *Correspondance*.

n'étoit pas sûr de pouvoir trouver assez de matière d'or pour faire cette quantité de vaisselle d'or. Il le pria d'attendre au lendemain qu'il eût été en chercher. Ici finit le conte; du moins je n'en sais pas davantage. »

Ces fortunes improvisées et cette fièvre de l'or qui se propage si rapidement avaient attiré à Paris une affluence prodigieuse d'étrangers. On écrivait à la marquise de la Cour au commencement de 1720[1] : « La banque fait toujours merveilles et a été heureuse pour bien des gens, qui ont fait des fortunes qui ne s'imaginent pas et qui ont attiré ici trois cent cinquante mille personnes d'extraordinaire, si bien que l'on ne trouve rien à Paris pour se loger et que Paris n'est plus connoissable, puisque le foin vaut cent livres le cent, et un carrosse loué aujourd'hui pour la journée, quatre-vingt livres. Jugez de tout le reste à proportion. »

On sait quel fut le réveil de ce songe merveilleux. Dès le 15 juin 1720, Caumartin de Boissy, que nous avons vu si ardent pour le Mississipi, écrivait à sa sœur[2] : « Bien heureux qui aujourd'hui a des terres; car pour nous autres malheureux, nous ne savons en vérité de quel bois nous ferons flèche dans quelque temps, malgré nos richesses imaginaires. Nous nous regardons comme suspendus à un fil, qui peut aisément rompre. » Et un peu plus loin[3], une anecdote peint tristement le bouleversement des fortunes : « Le père Lucien dit avant-hier en bonne compagnie qu'un conseiller au Parlement, qui portait tous les ans 4,000 francs pour les pauvres au curé de Saint-Sulpice, l'étoit venu trouver, il y avoit quatre jours en lui disant : *Vous croyez, Monsieur, que je viens vous apporter mon aumône ordinaire. C'est tout le contraire, je viens vous la demander; car il ne me reste chose au monde.* Le curé fort surpris l'assura qu'il ne manqueroit point et lui donna 10 louis. On assure qu'il y en a plusieurs en cet état. »

Une lettre du 24 décembre 1720[4] est encore plus triste. Elle commence par le récit de la fuite de Law, puis continue en ces termes : « Le pauvre homme! qui a mis tant de familles à l'aumône. Le curé de Saint-Eustache ayant été averti qu'il y en avoit une dans sa paroisse, qui vivoit ci-devant de ses rentes, réduite sans pain dans un grenier, y fut pour les assister. Les voisins lui dirent qu'on n'avoit vu personne depuis deux jours, et lui montrèrent la porte. M. le Curé, voyant que personne ne répondoit, fit venir le commissaire. On ouvrit la porte, et l'on trouva la femme

[1] T. III, p. 2, V°. de la *Correspondance.*
[2] *Ibidem*, t. V, p. 184.
[3] *Ibidem*, p. 284 (lettre du 30 octobre 1720).
[4] T. V, p. 345, de la *Correspondance.*

morte avec deux enfants, et le père pendu. Il n'y a que deux ou trois jours que ce malheur est arrivé. »

Ces lettres écrites rapidement et avec tout l'abandon du style épistolaire ne sauraient être comparées, pour le mérite littéraire, aux pages magistrales où Saint-Simon a peint les hommes et les choses de son temps. Mais, au point de vue historique, des correspondances, où l'on retrouve l'empreinte vivante des faits et de l'émotion du moment, méritent plus de confiance que les souvenirs d'un vieillard. D'ailleurs, il faut en convenir, la partie des *Mémoires de Saint-Simon*, qui retrace la régence du duc d'Orléans, n'a pas le même intérêt que le tableau des dernières années du règne de Louis XIV. On ne peut guère excepter que les scènes parlementaires du 2 septembre 1715 et du 26 août 1718, où Saint-Simon se retrouve tout entier avec ses passions haineuses, et dans un autre genre, les passages où il a résumé la vie de Dubois et de Lauzun. Trop souvent il se traîne péniblement à la suite de Torcy[1] et expose longuement et péniblement les négociations de la triple et de la quadruple alliance. Le caractère même de la Régence, avec ses tentatives financières avortées, sa passion effrénée pour les plaisirs, ses hardiesses sceptiques, échappe à Saint-Simon. Il est trop préoccupé de questions personnelles pour comprendre nettement les théories politiques; il a trop de pudeur et de sentiments élevés pour retracer les orgies de la Régence, et ses idées diffèrent trop de celles des générations nouvelles pour qu'il daigne s'arrêter à ce mouvement des esprits qui éclatait de toutes parts et menaçait l'ancienne société. Il ne nomme même pas Montesquieu, dont les *Lettres persanes* parurent en 1721, et dissimulaient, sous une forme légère et des anecdotes licencieuses, l'examen des problèmes les plus hardis de l'ordre moral et politique. Arouet, qui commençait à se signaler par des essais dramatiques et épiques, est cité une ou deux fois par Saint-Simon, mais en termes qui peignent le dédain du grand seigneur pour le jeune poëte[2] : « Je ne dirois pas ici qu'Arouet fut mis à la Bastille pour avoir fait des vers très-effrontés, sans le nom que ses poésies, ses aventures et la fantaisie du monde lui ont fait. Il étoit fils du notaire de mon père, que j'ai vu bien des fois lui apporter des actes à signer. Il n'avoit jamais pu rien faire de ce fils libertin, dont le libertinage a fait enfin la fortune sous le nom de Voltaire, qu'il a pris pour déguiser le sien. »

[1] Saint-Simon répète souvent qu'il avait eu communication des notes recueillies par Torcy sur les négociations. Les *Mémoires de Torcy*, tels qu'ils ont été publiés, n'embrassent pas la Régence.

[2] *Mémoires*, t. XIV, p. 414. Voy. aussi t. XIII, p. 436.

V

La *Correspondance de la marquise de la Cour* fournit beaucoup plus de renseignements pour l'histoire littéraire de la Régence que les *Mémoires de Saint-Simon;* suivant l'usage et l'esprit du temps, les correspondants de la marquise mêlent à leurs appréciations des remarques satiriques, même à l'occasion des ouvrages les plus sérieux. En voici un exemple entre bien d'autres : Caumartin de Boissy, annonçant à sa sœur la publication des *Révolutions romaines* de l'abbé de Vertot, dans une lettre du 7 janvier 1719, se moque de la dédicace adressée au duc de Noailles. « Je ne sais, écrit Caumartin de Boissy [1], si M. de la Cour vous aura porté les *Révolutions de la République romaine...* La petite dédication [2] m'a fait grand plaisir. La similitude parfaite qu'il (l'auteur) trouve entre le duc de Noailles et Scipion m'a d'abord rappelé l'accusation de péculat intentée contre le Romain. Sans s'en défendre [3], il (Scipion) se souvient qu'à pareil jour il avait pris Carthage. Il propose au peuple romain de monter au Capitole pour remercier les dieux. Je ne crois pas que le *Scipion moderne* eût une pareille défense à proposer.

« L'épître dédicatoire n'a servi qu'à renouveler la chanson que je crois que vous savez :

Du général qui part pour Roussillon [4]
Le choix ne doit pas vous surprendre,
Après celui qui commande en Piémont [5],
A quoi deviez-vous vous attendre ?
Quand l'on choisit un nouveau Scipion,
Pourquoi voulez-vous prendre garde,
S'il est neveu de la femme à Scarron [6],
Ou mari d'une Chamillarde ?

Saint-Simon qui n'aime pas le duc de Noailles n'a pas daigné ramasser ces couplets satiriques, qui sont cependant moins mauvais que quelques-uns de ceux auxquels il fait allusion dans ses

[1] T. IV, p. 8, de la *Correspondance.*

[2] Cette épître dédicatoire au duc de Noailles a disparu dans les éditions modernes.

[3] Le duc de Noailles avait eu l'administration des finances et venait d'en être dépouillé.

[4] Le duc de Noailles avait été nommé gouverneur de cette province.

[5] La Feuillade, gendre de Chamillart.

[6] Le duc de Noailles avait épousé la nièce de Mme de Maintenon.

Mémoires. A l'occasion de la représentation de l'opéra de *Sémiramis* en 1718, Saint-Simon, qui ne cite pas le titre de la pièce, parle de l'entreprise hardie de la duchesse de Berry, affectant des allures de reine : « Mme la duchesse de Berry, dit-il [1], hasarda une chose, jusqu'alors sans exemple, et qui fut si mal reçue qu'elle n'osa plus la réitérer. Elle fut à l'Opéra dans l'amphithéâtre, dont on ôta plusieurs bancs. Elle s'y plaça sur une estrade, dans un fauteuil, au milieu de sa maison et de trente dames, dont les places étaient séparées de l'amphithéâtre par une barrière. » Réné-Louis d'Argenson, le fils aîné du garde des sceaux, précise la date et cite la pièce. Il écrivait à sa tante le 8 décembre 1718 : « On a joué *Sémiramis*, opéra nouveau; succès infini. Mme de Berry n'y va plus à présent qu'au centre de l'amphithéâtre sur un trône élevé, et des princesses sur des banquettes à ses pieds. Arouet a raccommodé son *OEdipe*. »

Nous dépasserions les limites d'un article, si nous voulions recueillir tous les renseignements que la *Correspondance de la marquise* de la Cour fournit sur l'histoire littéraire du temps. Bornons-nous aux débuts d'Arouet. Il n'est pas sans intérêt d'étudier les commencements d'une carrière si longue et si agitée. A l'époque de la Régence, Arouet n'est encore, pour la marquise et ses correspondants, qu'un jeune poëte d'un mérite contesté. Si *OEdipe* avait réussi en 1718, *Artémire* échoua en 1720, et les lectures de quelques passages de la *Henriade* eurent si peu de succès que, sans le président Hénault [2], Voltaire aurait brûlé le manuscrit de ce poëme. La *Correspondance de la marquise* signale les représentations d'*OEdipe* comme l'événement littéraire de 1718. « On ne parle, lui écrivait-on [3], que de la belle tragédie d'*OEdipe*, par M. Arouet. » Le correspondant ajoute que « le prince de Conti a fait remarquer à l'auteur quelques défauts qui avaient échappé aux plus fins connoisseurs. » Voltaire, comme on l'a vu plus haut, se conforma aux exigences de la critique et retoucha sa pièce [4].

Arouet fut moins heureux dans sa seconde tentative dramatique. *Artémire* échoua complètement, et l'auteur fut le premier à condamner son œuvre. Caumartin de Boissy écrivait à sa sœur le 21 février 1720 [5] : « Je crois vous avoir mandé la mauvaise réussite

[1] *Mémoires*, t. XVII, p. 61.

[2] *Mémoires du président Hénault*, p. 33-34.

[3] *Correspondance de la marquise de la Cour*, t. III, p. 289. Voy. Lettre du 3 déc. 1718.

[4] Voy. ci-dessus ce qu'écrivait René-Louis d'Argenson : « Voltaire a raccommodé son *Œdipe*. »

[5] T. V, p. 77, Vo de la *Correspondance de la marquise de la Cour*.

de la pièce d'Arouet; elle tomba, dès le premier jour, si prodigieusement que lui-même dit qu'il la trouvoit plus mauvaise que personne, et que jamais il ne la laisseroit rejouer. Depuis, Madame [1] a voulu absolument la revoir. Aujourd'hui il la fera rejouer; mais il fait ses protestations que, quoiqu'il y ait beaucoup changé, il ne l'a pas assez changée encore; qu'il faudroit plus d'un mois pour y faire les changements nécessaires et que jamais l'on n'en peut rien faire de bon. Un auteur ne peut pas mieux se rendre justice. » Quelques jours après, le 26 février, Caumartin de Boissy revient sur cette pièce [2] : « La deuxième représentation de la pièce d'Arouet a mieux réussi que la première. Il dit toutes les sottises du monde au maréchal de Villeroy sur ce qu'il vouloit que l'on la rejouât devant le Roi. Il veut absolument la raccommoder encore. »

Au milieu de ses succès et de ses échecs dramatiques, Arouet menait une vie désordonnée que ne dissimulent pas les Caumartin ses protecteurs. Caumartin de Boissy raconte sa querelle avec un acteur nommé Poisson [3] : « Notre petit ami, écrivait-il à sa sœur, se lâcha en propos. Poisson, qui est bretteur, l'attendit au sortir du théâtre; et lui proposa l'escrime. Le poëte, plus hardi en paroles qu'au combat, dit qu'un homme de sa considération, ne se battait pas contre un comédien. Poisson, à haute et intelligible voix, lui proposa des coups de bâton. Arouet fit sa plainte chez un commissaire, et le lendemain se transporta à la porte du théâtre, et envoya un messager en haut dire à Poisson qu'on l'attendoit chez Mlle Desmares. Poisson, se doutant du fait, envoya son valet voir ce qui se passoit dans la rue. On lui dit qu'Arouet étoit près de la porte avec deux bretteurs. La compagnie parut trop nombreuse au comédien qui depuis fait informer. Arouet vint hier nous voir pour nous compter le fait à sa mode. Il nous nia les deux compagnons. Nous lui demandâmes pourquoi, s'il se vouloit battre, il ne s'étoit pas battu la veille lorsque Poisson lui avoit dit de si vilaines paroles. Il nous dit qu'il n'en avoit pas plus d'envie le lendemain; qu'il l'avoit voulu faire descendre pour lui casser la tête avec deux pistolets qu'il avoit dans sa poche; que ne l'ayant pas fait et se trouvant insulté par ce comédien, il nous prioit de demander justice à M. de Machault [4], pour qu'il fût chassé de la comédie et mis dans un cachot. Vous voyez que rien n'est plus raisonnable : il (Poisson) sera bien heureux s'il en est quitte pour avoir été menacé de coups de bâton à la porte

[1] Charlotte-Elisabeth de Bavière, mère du Régent.
[2] *Correspondance de la marquise de la Cour, ibid.*, p. 79.
[3] *Ibid.*, t. IV, p. 58.
[4] Lieutenant de police.

de la comédie et qu'on ne lui fasse pas faire son procès comme à un assassineur. »

Les puissants protecteurs du poëte servirent sa vengeance tout en le blâmant. « Arouet a obtenu que Poisson seroit mis en prison, écrivait Caumartin de Boissy [1]. Machault a stipulé qu'il lui écriroit une lettre pour que Poisson en sortît. Machault lui a dit ce qu'il falloit à peu près qu'il mandât. Notre fol a écrit toutes sortes de gentillesses de son cru dans la lettre, et ce qu'il y a de beau, c'est qu'après que Machault lui a lavé la tête, Arouet en a donné des copies à qui l'a voulu, dont Machault est très en colère. »

Ces extraits de la *Correspondance de la marquise de la Cour* sont le meilleur commentaire du passage des *Mémoires* où Saint-Simon a parlé si dédaigneusement d'Arouet. Les Caumartin, protecteurs du poëte, ne le traitent guère mieux : ils ne voient en lui qu'un jeune fou de talent qui se compromet dans des querelles de théâtre. Il ne faut pas oublier que quelques années plus tard Voltaire essuya, à la porte de l'hôtel de Sully, l'affront qu'il réservait au comédien Poisson : attiré dans un guet-apens, il fut bâtonné par des laquais en présence et sur l'ordre du chevalier de Sully. Comment s'étonner que Saint-Simon, qui, après la mort du duc d'Orléans, resta complètement étranger au mouvement intellectuel de la France, n'ait vu dans la renommée éclatante de Voltaire qu'un caprice et une erreur de l'opinion publique? Pour lui, Voltaire était toujours le poëte effronté et libertin de la Régence justement puni pour ses vers satiriques.

A. Chéruel.

[1] *Correspondance*, t. IV, p. 64, V°.

QUATRE ANS DANS L'AFRIQUE CENTRALE [1]

Au mois de juin 1869, six steamers et trente bâtiments à voile quittaient le Caire pour se rendre à Khartoum. Vingt-huit bateaux, dont trois à vapeur, devaient se trouver dans cette dernière ville, prêts à rejoindre le gros de l'expédition. Cette imposante flottille, forte de soixante-quatre bâtiments, allait transporter sur les bords du Haut-Nil, et jusque vers la région des lacs, plus de deux mille hommes, et tous les approvisionnements, munitions, habits, vivres, nécessaires à la petite armée pour se maintenir pendant quatre ans dans un pays dénué de ressources.

Jamais expédition dans l'Afrique centrale n'avait été organisée sur une échelle aussi vaste; c'est que les intérêts de la science ne se trouvaient plus, cette fois, seuls en cause; une grande question humanitaire et civilisatrice allait s'agiter sur les rives du Nil et de l'Albert-Nyanza. De concert avec le vice-roi d'Egypte, et revêtu de l'autorité la plus souveraine, armé du pouvoir le plus étendu, un voyageur illustre déjà par ses découvertes, sir Samuel Baker [2], allait combattre l'esclavage à sa source même et défendre contre les trafiquants les malheureuses populations abandonnées jusqu'alors à leurs violences.

Pour rendre son œuvre durable, Baker avait résolu d'annexer officiellement à l'Egypte les régions exploitées par les marchands d'ivoire. En les plaçant sous la sauvegarde d'un gouvernement légal et régulier, il se flattait de les soustraire aux avides oppresseurs dont elles étaient la proie; en même temps, il voulait transporter ses steamers jusque sur l'Albert-Nyanza, et faire de ce lac, inconnu hier encore, le centre d'une active navigation commerciale. Un débouché serait ainsi ouvert aux riches productions de l'Afrique intérieure;

[1] *Ismaïlia*, by sir Samuel Baker. Londres 1875.

[2] Voir le *Correspondant* du 25 août 1866, le voyage de sir Samuel Baker à l'Albert Nyanza, par M. Emile Jonveaux.

une contrée qui toujours avait été le théâtre de rapines odieuses deviendrait un marché florissant et paisible. Les ténèbres et l'isolement sont complices de tous les crimes; la fréquence des rapports, la facilité relative des communications rendraient impossibles les infâmes brigandages que la voix émue de tous les voyageurs signale à l'indignation du monde européen.

Le plan était hardiment conçu: il ouvrait de brillants horizons et faisait concevoir de légitimes espérances. Comment a-t-il échoué d'une façon misérable? La conduite de Baker a été diversement appréciée; notre intention n'est point de porter un jugement sur une question aussi difficile à résoudre; nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les différentes péripéties de ce drame émouvant, telles que nous les raconte le voyageur lui-même. Elles éclairent d'un jour lugubre la situation déplorable du pays et peuvent servir de point de départ à des efforts plus prudents et plus heureux.

I

Baker avait, pour l'animer aux labeurs de sa difficile mission, le plus efficace de tous les encouragements; sa jeune et charmante femme, qui déjà l'accompagnait dans ses explorations précédentes, avait embrassé avec ardeur l'idée de l'expédition entreprise pour civiliser le cœur de l'Afrique. Tous deux arrivèrent à Khartoum au commencement de janvier 1870. L'aspect de la ville avait peu changé depuis leur dernier voyage; mais la campagne environnante portait les traces de ravages récents et terribles; les bords du fleuve, couverts quelques années auparavant d'abondantes moissons, étaient maintenant déserts; les villages avaient disparu, nul être humain ne se montrait plus aux regards, çà et là seulement quelques dattiers poudreux s'élevaient encore sur le sol desséché, que ne fécondait plus le système d'irrigation naguère en usage dans le pays; plus d'industrie, plus de travail, partout régnait un silence de mort.

Cette désolation n'était cependant point l'œuvre des trafiquants, mais bien du gouverneur de Khartoum, Dyafer-Pacha. Ce représentant de l'Egypte, que nos lecteurs se rappellent peut-être avoir vu si plein de bienveillance pour Schweinfurth [1], était, d'après le témoignage de Baker, honnête et instruit, mais, en véritable disciple de Mahomet, il se reposait entièrement sur Allah du soin de régir le district confié à son administration. La Providence a-t-elle besoin des efforts de l'homme pour gouverner toutes choses? Ce

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1874, *Schweinfurth dans l'Afrique centrale*, par P. du Quesnoy.

pieux abandon n'allait pas toutefois jusqu'à négliger de percevoir les taxes qui, bien au contraire, augmentaient chaque jour. Dans une seule année, il avait envoyé au Khédive près de trois millions; or, pour quiconque connaît la façon d'agir des fonctionnaires turcs, il est certain qu'une somme au moins égale avait dû rester entre les mains des officiers de l'Etat. Nulle loi ne réglant la répartition de l'impôt, les malheureux habitants sont livrés à la merci de collecteurs avides qui pillent et dévastent tous les villages. Les plus riches territoires du Soudan se trouvent ainsi abandonnés; un grand nombre d'indigènes s'enrôlent dans les compagnies des marchands d'esclaves; là, devenus oppresseurs à leur tour, ils rendent à plus faibles qu'eux le mal qu'ils ont subi; on les a ruinés, on a détruit leurs récoltes, ils moissonnent dans le champ d'autrui et pillent sans pitié.

Baker pensait trouver à Khartoum les bâtiments, les troupes et les vivres que Dyafer-Pacha était chargé de mettre à sa disposition. Son désappointement fut extrême en découvrant que ses instructions n'avaient nullement été suivies. On avait, à la vérité, enrôlé un grand nombre de soldats, mais de navires et d'approvisionnements, point. Dyafer-Pacha lui dit avec une froide politesse que « voyant l'impossibilité de réunir la flottille, il avait loué pour lui une maison à Khartoum, car il espérait bien le garder dans cette ville jusqu'à l'année suivante. »

Entre les mains des Egyptiens, nulle arme n'est aussi fatale que l'ajournement, la lenteur; cette force d'inertie use ou brise à la longue les volontés les plus énergiques. Baker ne tarda pas à s'apercevoir que son entreprise soulevait l'opposition la plus implacable, quoique sourde et cachée. Les trafiquants ne pouvaient voir qu'avec une violente colère une expédition destinée à ruiner leur commerce, en tarissant le plus clair de ses profits, l'esclavage; les officiers qui commandaient les propres troupes de notre explorateur fraternisaient avec les marchands d'ivoire, et tous, musulmans convaincus, étaient prêts à se liguer contre le chef chrétien.

Le contrat qui investissait Baker d'une puissance presque souveraine, devait durer quatre années seulement, on voulait lui faire perdre la première dans l'inaction; il lui faudrait, durant cet intervalle, nourrir et payer les soldats; ses ressources se trouveraient ainsi diminuées; peut-être même parviendrait-on à l'empêcher de quitter jamais les murs de Khartoum. Aucun des navires expédiés du Caire n'avait franchi les cataractes du Nil; on ne les attendait pas avant plusieurs mois, c'est-à-dire avant l'époque où les eaux du fleuve seraient trop basses pour qu'il fût possible de songer à partir. On le voit, la résistance occulte était habilement organisée,

les mesures étaient prises pour entraver l'expédition. Mais les trafiquants avaient compté sans l'énergique activité de Baker; il était à peine arrivé depuis quelques jours que déjà Khartoum semblait sortir de son engourdissement tout oriental; des centaines d'hommes fabriquaient des mâts, des cordes, des voiles; une animation inusitée régnait dans les chantiers de l'Etat, dans les boutiques des marchands; à la vérité, les articles ainsi fournis à la hâte devaient être payés fort cher; il en fut de même des vaisseaux que le gouverneur réussit enfin à se procurer; quoique vieux et hors d'usage, ils coûtèrent deux fois le prix de bâtiments neufs. Néanmoins, à force de diligence, trente-trois bateaux assez convenablement réparés, mouillaient au bout de quelques semaines dans les eaux de Khartoum.

L'organisation de la petite armée fournie par Dyafer-Pacha, n'était pas non plus chose aisée. Les soldats mis à la disposition de Baker étaient pour la plupart de véritables brigands que leurs délits avaient fait chasser de l'Egypte. La cavalerie, composée de deux cent cinquante hommes, offrait l'aspect le plus étrange qu'on puisse imaginer; beaucoup de chevaux étaient maigres, décharnés pour mieux dire, et semblaient prêts à tomber de faiblesse. Les uns étaient grands, les autres avaient la taille de poneys; ceux-ci étaient juchés sur des jambes d'une longueur démesurée; ceux-là ne présentaient aux yeux qu'une tête énorme; ils réunissaient, en un mot, tous les échantillons de la laideur chevaline. Les selles et les brides n'étaient pas moins pittoresques; elles eussent fait les délices d'un marchand d'antiquités, mais elles n'inspirèrent à notre voyageur qu'une médiocre admiration. Quant aux armes, il y en avait de toutes sortes, depuis le pistolet d'arçon jusqu'au pesant mousquet, depuis le couteau jusqu'à l'épée. Les brillants cavaliers s'étant mis en ligne, exécutèrent différentes évolutions, avec une *furia* qui devait donner une haute idée de leur valeur. Il en résulta le plus magnifique désordre, ce qui n'empêcha pas l'exercice de continuer; enfin tous les hommes, fort satisfaits d'eux-mêmes, finirent par regagner à peu près leur position première.

Baker s'avança vers l'officier pour lui faire compliment des savantes manœuvres dont il venait d'être témoin. « Par malheur, ajouta-t-il, l'insuffisance de ses moyens de transport l'obligeait à se priver des services de cette troupe vaillante. »

L'équipage de la flottille n'était guère mieux composé. Tous les marins quelque peu habiles avaient quitté Khartoum, résolus à ne point faire partie de l'expédition détestée qui devait, disait-on, ruiner le Soudan. La saison néanmoins pressait; les préparatifs de départ avaient exigé plus d'un mois, et chaque jour, chaque heure de délai avait une importance capitale. On était déjà au commence-

ment de février, Baker résolut de se mettre en route sans attendre davantage, bien qu'il ne lui fût possible d'emmener que la moitié des soldats et pas une seule bête de somme.

L'événement n'allait que trop justifier cette précipitation. Jusqu'à Fashoda, le Nil, grossi par le Sobat, est d'une navigation relativement facile; mais au-dessus de ce large affluent, ses eaux peu profondes se répandent dans les plaines et ne forment plus, pour ainsi dire, qu'une longue suite de marécages au milieu desquels il est souvent fort difficile de reconnaître son cours capricieux et tourmenté. L'incurie de l'administration égyptienne laisse le mal s'aggraver de jour en jour. A son précédent voyage, Baker avait déjà trouvé le Nil obstrué par une végétation aquatique fort menaçante; le nombre des ilôts flottants s'était depuis lors accru dans une telle proportion, qu'ils composaient une masse épaisse et solide au-dessous de laquelle le courant se faisait jour à travers d'invisibles canaux. Il était impossible de songer à suivre cette voie. Depuis quelque temps déjà, les trafiquants l'avaient abandonnée pour prendre le Bahr-el-Girafe, autre branche du Nil qui va rejoindre le Bahr-el-Gebel au-dessous de Gondokoro. Baker dut s'arrêter à ce dernier parti. Pourtant il n'était pas sans inquiétude; des marins expérimentés avaient à Khartoum émis des doutes sérieux sur la profondeur de ce cours d'eau; il suffisait à porter les embarcations légères des trafiquants; serait-il navigable pour les steamers d'une force de trente-deux chevaux que Baker voulait conduire jusqu'à l'Albert-Nyanza?

Au bout de quelques jours de marche en effet la rivière se rétrécit, les plantes aquatiques montrèrent à sa surface leur végétation luxuriante et de mauvais augure. Le 25 février, Baker arrivait en face d'une véritable muraille d'herbes de toutes sortes. Il fallut, avec la hache, se frayer un passage; le lendemain et les jours suivants, mêmes obstacles, même travail.

On conçoit les lenteurs et les périls d'une telle navigation. Bientôt même la rivière disparut entièrement au milieu d'une vaste mer d'herbes aquatiques. Après de vaines tentatives pour trouver le courant caché sous la verdoyante et perfide surface, on dut retourner de plusieurs lieues en arrière et prendre une nouvelle direction. Sur l'avis de ses guides, Baker choisit celle du sud-ouest. Le pays n'offrait partout qu'un immense marécage; le Bahr-el-Girafe, large au plus de trois ou quatre pieds, se perdait en maint endroit sous une couche épaisse de plantes semblables à d'énormes choux pourvus de longues racines filamenteuses, fort difficiles à enlever. Le 8 mars, ce maigre courant disparut de nouveau. Baker fit mettre ses vaisseaux sur une seule ligne et donna l'ordre de creuser un canal. Sept cents

hommes, armés de haches, de sabres et de couteaux, se mirent au travail avec ardeur. En une journée entière, ils frayèrent une demi-lieue.

Pour comble de maux, les rayons brûlants du soleil, joints aux vapeurs malsaines du marais, amenèrent la fièvre et la dyssenterie; trente-deux soldats tombèrent malades tout d'abord, et le nombre en augmenta rapidement. On arriva enfin à un petit lac; la rivière allait peut-être s'élargir et se dégager... Vain espoir ! Au bout de quelques heures, la flottille se trouvait enserrée dans un inextricable réseau d'herbes et de plantes, qui menaçaient de la retenir captive, tout comme si elle eût été au milieu des glaces des régions arctiques, avec cette différence toutefois que l'équipage ne pouvait sortir de sa prison liquide, car on n'apercevait au près ni au loin, nulle place solide sur laquelle il fût possible de poser le pied. En cet instant, le tonnerre se mit à gronder avec violence; les bateaux du Soudan sont dépourvus de ponts, hommes et bagages durent recevoir la pluie torrentielle, au grand détriment des uns et des autres.

Plusieurs soldats moururent, il fallut les ensevelir sur le bord de la rivière dans un peu de boue. Leurs compagnons continuèrent en murmurant la tâche qui leur était imposée. Le 22 mars, on avait franchi seulement quatre lieues. Quatre lieues ! après quinze jours d'un labeur incessant et meurtrier ! Les hommes épuisés refusèrent de continuer le travail. Baker monta sur une petite barque et alla reconnaître le courant à quelques milles.

Le pays présentait en cet endroit un aspect moins désolé : une forêt s'étendait au loin, et les hautes herbes qui la séparaient de la rivière recouvraient évidemment la terre ferme, car on y voyait s'ébattre un troupeau d'antilopes. Le cœur plein de joie, Baker continua sa route; le Bahr-el-Girafe, large de cinquante mètres, se trouvait encaissé dans ses rives. Restait à sonder la profondeur. Hélas ! Elle n'était pas de plus de trois à quatre pieds. Tous les efforts pour y faire passer les vaisseaux furent inutiles; l'expédition était partie trop tard de Khartoum, les eaux se retiraient ! Après tant de travaux et de fatigues, il fallait revenir en arrière. Quel triomphe pour les trafiquants ! La mort dans l'âme, Baker assembla ses officiers pour leur apprendre la dure nécessité à laquelle il se voyait contraint. Comme il s'y attendait, il rencontra peu de sympathie, la perspective de retourner à Khartoum charmait ses lieutenants; quant aux soldats, on eut peine à contenir l'explosion de leur joie.

L'intention de Baker n'était cependant pas de les ramener dans une ville où les marchands d'ivoire n'eussent pas manqué de lui créer des difficultés nouvelles; il jugea qu'il était beaucoup plus sage de choisir, au-dessous du confluent du Sobat, un endroit favorable pour y établir un campement.

Comme il arrivait en vue de Fashoda, il aperçut trois bâtiments qui stationnaient près de la tente du *mudir* (gouverneur). Des indigènes s'enfuyaient dans toutes les directions; les femmes emportaient sur leurs épaules les ustensiles et les provisions qu'elles avaient pu réunir à la hâte; les enfants les suivaient en poussant des cris. Baker s'informa de la cause de ce tumulte et apprit que le gouverneur faisait une razzia. Beaucoup d'hommes avaient été massacrés, on avait enlevé plusieurs centaines d'esclaves, les habitants quittaient leurs cabanes, abandonnant tous leurs biens à la rapacité du mudir.

— Retournez dans vos villages, leur dit Baker, et soyez sans crainte, j'irai à Fashoda; je vous ferai rendre les femmes et les enfants qui ont été capturés.

Le léger bâtiment qui le portait n'avait pas été aperçu de la station égyptienne; le gros de l'expédition était abrité par une forêt qui masquait, en cet endroit, le cours sinueux du Nil. Le lendemain, à l'aide d'une puissante lunette, Baker observa les trois navires turcs. Une grande confusion régnait parmi les troupes dispersées sur le rivage, de malheureux nègres étaient poussés vers les bateaux et entassés à bord. C'étaient assurément des esclaves; le représentant du Khédive suivait l'exemple des trafiquants.

Les sentinelles arabes ne brillent point par leur vigilance; Baker était à un quart de lieue de Fashoda quand sa présence fut enfin signalée. Il passa près des navires suspects, mais l'équipage seul était maintenant visible.

Le mudir, fort surpris, et sans doute peu satisfait de l'arrivée inattendue de Baker, se rendit aussitôt à son bord. L'entretien roula d'abord sur les difficultés de la navigation :

— Allah est grand! repartit le pieux Egyptien; si telle est sa volonté, vous réussirez mieux l'année prochaine.

— Je le pense, dit froidement Baker. Mais, apprenez-moi, je vous prie, pourquoi un si grand nombre d'indigènes fuyaient hier leurs villages?

— C'était pour ne pas payer les taxes.

— Quelle est donc votre manière de les percevoir? Dans quelles proportions l'impôt est-il réparti entre les habitants?

Cette demande parut renverser dans l'esprit du mudir toutes les notions administratives :

— Je fais une tournée dans le district, et je réclame ce qui est juste.

— Fort bien. Et quand les bestiaux ne suffisent pas, vous prenez les femmes et les enfants?

A ces paroles, le mudir opposa une dénégation formelle. Baker appela aussitôt un de ses lieutenants, et lui donna l'ordre de visiter

les bâtiments turcs. Du sofa où il était assis, l'Européen pouvait voir tout ce qui se passait à bord des navires. Il offrit un chibouk au gouverneur, en prit un lui-même, et attendit le résultat des perquisitions. Le mudir semblait fort mal à l'aise; la conversation était languissante. Bientôt une négresse, puis deux, puis trois, sortirent de la cale; des hommes, des enfants ne tardèrent pas à paraître. Le lieutenant de Baker les comptait avant de les débarquer.

Le gouverneur, qui avait repris contenance, demanda d'un ton irrité de quel droit un étranger osait s'ingérer de la sorte dans l'administration intérieure du Soudan?

— Si vous refusez de mettre en liberté ces esclaves, répliqua Baker, donnez-moi une lettre où vous expliquerez les motifs de votre conduite, je la soumettrai au Khédive.

Le mudir n'avait garde de consentir à une telle proposition; il tenta de se justifier en disant que les nègres capturés n'étaient point des esclaves, mais de simples otages qu'il se proposait de rendre après le paiement des taxes.

Singulière façon de prélever l'impôt! Baker répondit avec fermeté que de tels actes compromettaient le gouvernement égyptien. Il avait reçu du Khédive la mission de supprimer le trafic des esclaves; or, d'après les faits qu'il venait de constater, il devait croire le mudir coupable d'infraction aux ordres de son souverain. Il le sommait donc de rendre immédiatement la liberté à tous les captifs, car il était résolu d'accomplir son mandat.

Après avoir inutilement cherché de nouvelles échappatoires, le gouverneur se rendit. Baker donna l'ordre de détacher les cordes et les chaînes qui liaient les prisonniers, il leur expliqua qu'ils étaient libres de retourner dans leurs demeures, le Khédive ayant aboli l'esclavage, aucun d'eux n'avait rien à craindre. Les malheureux n'en pouvaient croire leurs oreilles; ils demeurèrent un instant immobiles, partagés entre le doute et la surprise; puis, de bruyants cris de joie retentirent, les femmes prirent dans les bras leurs petits enfants, et tous se dirigèrent vers les huttes désertes qu'on apercevait au loin.

Les soldats turcs regardaient cette scène d'un air effaré qui fit sourire Baker. Quel était ce chrétien dont une seule parole bouleversait tous les usages reçus au Soudan, et courbait le gouverneur dans une muette obéissance? Toutefois le voyageur connaissait trop bien le pays pour ne pas être sûr qu'il paierait cher sa victoire. La cause du mudir de Fashoda était celle de tous les fonctionnaires subalternes. Leur haine allait grossir la ligue formée contre l'expédition.

II

La protection que Baker avait accordée aux indigènes fit grand bruit dans la contrée. Quelques jours plus tard, le chef d'une tribu de Chillouks venait demander justice et appui.

Accompagné de ses deux femmes, de ses quatre filles et d'une suite nombreuse de guerriers, il pénétra majestueusement dans la tente ou Mme Baker se tenait auprès de son mari. Le prince nègre était déjà fort vieux; les vêtements qui couvraient à peine ses membres décharnés, portaient des traces non équivoques des services qu'ils avaient rendus. Baker, ému de cette infortune royale, s'empressa de lui offrir une longue chemise bleue, à laquelle il joignit, pour servir de ceinture, une brillante écharpe de laine rouge. Quat-Kare, ainsi se nommait le chef, accepta ces présents avec une gravité silencieuse; et, sans doute pour faire honneur à son hôte, il endossa immédiatement ce splendide costume; puis il s'assit à terre, fit ranger autour de lui ses femmes, et demeura bouche close, mais les yeux grands ouverts, considérant tour à tour le voyageur et les officiers présents à l'entrevue, puis ses regards se fixèrent avec un mélange d'admiration et de surprise, sur la blonde chevelure de Mme Baker. Absorbé par la contemplation de ce phénomène, il continuait de garder le silence, Baker s'approcha de lui.

— Etes-vous réellement Quat-Kare, le roi des Chillouks?

Au lieu de répondre, le vieux chef se mit à conférer avec une de ses femmes, négresse d'environ soixante ans, qui prit aussitôt la parole à la place de son seigneur. Elle raconta que le mudir, désireux de semer la discorde dans le pays afin de pêcher en eau trouble, avait fait passer Quat-Kare pour mort, et avait mis à sa place un misérable qui était devenu l'allié des trafiquants. Deux partis s'étaient de la sorte formés dans la tribu; la guerre et le pillage s'en étaient suivis, et les fidèles amis du vieux roi, traqués comme des bêtes fauves, avaient dû fuir leurs demeures et laisser leurs champs sans culture. « Ce fait, ajoute Baker, peut donner une idée fort exacte de l'administration égyptienne. Dans un district habité par un million d'hommes, favorisé du sol le plus fertile et du climat le plus salubre, sept années de domination turque n'ont eu d'autres résultats que d'organiser le pillage et le massacre. »

Aussi le nom de l'Egypte est-il en horreur parmi les habitants, et Baker éprouvait-il une excessive difficulté à leur persuader que le Khédive, résolu de mettre fin à ces abus, l'envoyait dans le pays avec la mission expresse de les faire cesser. « Quoi, disaient-ils, hier encore les gouverneurs égyptiens s'alliaient aux trafiquants

pour nous détruire; voudront-ils, demain, se tourner contre eux? »

Pour lever ces doutes trop naturels, Baker résolut d'amener une réconciliation entre son protégé, Quat-Kare, et le mudir de Fashoda.

Ce fut sous un arbre, qui servait à Baker de divan et de salon, qu'eut lieu l'entrevue. Des tapis avaient été préparés, des chibouks, du tabac, du café attendaient les visiteurs. Le vieux chef, grave et silencieux comme toujours, s'assit au milieu de ses femmes et de ses filles, sans daigner jeter un regard sur son ennemi le mudir. Celui-ci, beau vieillard à longue barbe blanche, ne semblait pas moins indifférent, et continuait de fumer avec un flegme admirable.

Comme la situation paraissait devoir se prolonger indéfiniment, Baker entama l'entretien.

— Vous connaissez Quat-Kare? dit-il au gouverneur.

— Oui, répondit laconiquement l'Egyptien.

Les yeux du vieux roi s'étaient attachés sur lui, calmes, fixes, résolus; pas un muscle de son visage n'avait cependant remué; les traits gardaient leur immobilité glaciale.

— Qui suis-je donc, moi? demanda-t-il.

Le mudir garda le silence. Il paraissait absorbé dans la contemplation des spirales de fumée qui sortaient de son chibouk. Cet exercice est d'un grand secours aux diplomates embarrassés, il masque leur confusion et leur donne le temps de chercher une réponse. Après avoir aspiré avec lenteur plusieurs bouffées de tabac, le mudir leva les yeux.

— Par Allah! je vous reconnais. Où donc vous étiez-vous caché pendant si longtemps? Pourquoi n'être pas venu me voir? Je vous croyais mort.

— Où sont les bestiaux que vous m'avez volés? répondit Quat-Kare avec le même regard fixe, et plein d'une détermination rigide. Où sont les enfants et les femmes que vous avez emmenés en esclavage? Si vous preniez mes bestiaux et enleviez mon peuple, vous pouviez bien aussi me faire prisonnier. Je n'ai pas voulu vous en fournir l'occasion.

Le mudir continuait de fumer. Baker dit à Quat-Kare que le firman qui nommait à sa place un autre chef avait été obtenu par surprise; il écrirait au Khedive d'Egypte et au gouverneur du Soudan, Dyafer Pacha; il rétablirait les faits, ferait connaître la situation du pays, et justice serait rendue. En attendant, le mudir et Quat-Kare allaient se donner la main; tout malentendu ayant cessé, la paix régnerait désormais entre eux.

Le vieux chef, toujours impassible, répondit froidement :

— Si j'oublie le passé, que deviendront mes bestiaux! Va t-il les garder pour lui, et pousser la bonté d'âme jusqu'à ne plus s'en souvenir?

Le gouverneur éluda prudemment cette question délicate en prenant congé. Baker fit présent à Quat-Kare de belles cotonnades peintes, et de bracelets de laiton ornés de clochettes.

La fermeté naïve du chef avait mis à jour l'astuce du gouverneur; nulle razzia ne désola plus le territoire des Chillouks; les indigènes venaient chaque jour au campement, apportant des provisions de toutes sortes. « Ces naturels, dit Baker, sont intelligents et laborieux. Leur honnêteté dépasse tout éloge. Je suis convaincu que, s'ils étaient sagement gouvernés, ils pourraient développer leurs qualités natives, et acquérir une sérieuse valeur morale. »

Le hasard avait voulu que, dans l'exercice de sa difficile mission, sir Samuel Baker eût à s'attaquer d'abord au fonctionnarisme turc; mais il allait bientôt avoir à combattre ses adversaires véritables, les hardis et dangereux trafiquants du Nil. Le 10 mai, ses avant-postes lui signalèrent une voile vers le sud. Baker ne pouvait croire que le bâtiment appartînt à un marchand d'esclave; le gouverneur de Fashoda venait de recevoir une leçon qui, sans doute, lui ôterait l'envie de laisser passer les navires suspects. Ce digne fonctionnaire avait, à la vérité, amassé une fortune considérable en prélevant sur l'odieux commerce des trafiquants un tribut moyennant lequel il consentait à fermer les yeux. Mais le temps d'abondance était passé, Baker faisait bonne garde, et si les bateaux n'étaient point retenus à Fashoda, ils trouveraient plus loin une surveillance qu'ils ne soupçonnaient nullement.

Le navire, lancé à pleines voiles, continuait sa route sans accorder la moindre attention à la flotille européenne. Baker lui barra le passage. Un de ses plus fidèles officiers, un Arabe nommé Abdel-Kader, fut envoyé à bord. Le capitaine, du ton de l'innocence offensée, lui demanda comment le moindre soupçon avait pu venir à l'esprit de son maître. Le bâtiment ne contenait, il était facile de le voir, rien qu'un petit nombre d'honnêtes matelots, quelques soldats et un chargement de grain. Un énorme amas de blé occupait en effet le milieu de l'embarcation. Mais Abdel-Kader n'était pas homme à se payer de paroles. Il trouva que les prétendues céréales exhalaient une singulière odeur; prenant le fusil d'un des soldats, il le plongea dans le monceau de grain. Le blé s'agita tumultueusement. A l'instant même, la main robuste d'Abdel-Kader amenait une tête noire et crépue. On fouilla le navire; des femmes, des enfants, de jeunes garçons entassés pêle-mêle, serrés comme des harengs dans une caque, étaient cachés sous le pacifique chargement annoncé par le capitaine. Ces malheureux, dominés par la terreur, n'avaient osé jusque-là ni faire un mouvement, ni pousser une plainte. Voyant la protection qui leur était enfin accordée, ils

racontèrent que leurs villages avaient été brûlés par les trafiquants, et les hommes massacrés pour la plupart.

Le capitaine du bâtiment et le *vakil*, ou chef des soldats, furent mis aux fers ; un officier européen prit le commandement du navire pour le conduire à Khartoum afin d'en déférer à Dyafer-Pacha.

Des scènes semblables se renouvèlerent plusieurs fois. La vigilance et l'inflexible fermeté de Baker ne se démentirent pas un instant. Les vaisseaux étaient capturés par son ordre, envoyés à l'autorité supérieure, et leur cargaison humaine mise en liberté.

Ce n'était pas que Baker trouvât parmi ses hommes le moindre appui moral. A l'exception d'un très-petit nombre, tous étaient dévoués de cœur aux intérêts des marchands d'ivoire; l'ascendant du célèbre voyageur, la sévère discipline qu'il avait su établir parmi eux, l'exemple des châtiments qui punissaient la plus légère infraction, parvenaient à grand'peine à les maintenir dans l'obéissance. Sir Samuel Baker avait-il du moins, pour le dédommager de tant de troubles et de fatigues, la reconnaissance des populations qu'il défendait? Pas davantage. Lui-même le constate avec amertume quelques mois plus tard. « Les cruautés des trafiquants, écrit-il, ont détruit toute confiance chez les indigènes. Ils ne peuvent croire que l'on vienne dans leur pays simplement pour les protéger. Ils ont été trompés si souvent qu'ils voient dans la bienveillance un piége; ils cherchent quel intérêt pousse le gouvernement égyptien à les défendre, et s'imaginent qu'on veut les arracher à leurs ennemis dans le seul but de leur faire subir, au fond de contrées lointaines, un esclavage encore plus dur. »

Cependant, les renforts que Baker espérait recevoir de Khartoum n'arrivaient pas. On se rappelle qu'il avait refusé d'attendre les bâtiments expédiés du Caire et retenus près des cataractes par la lenteur calculée des fonctionnaires égyptiens. Un ingénieur anglais, M. Higginbotham était chargé de les amener avec les hommes et les bagages que l'insuffisance des premiers moyens de transport n'avait pas permis d'embarquer. Huit mois s'étaient écoulés depuis cette époque ; on était à l'automne, et bientôt la crue du Nil allait permettre de se diriger vers le sud. Pourquoi les navires n'avaient-ils pas rejoint l'expédition ? Baker résolut d'aller s'en éclaircir à Khartoum.

Il trouva M. Higginbothan dans le plus profond découragement ; sept vaisseaux en fort mauvais état avaient seuls été mis à sa disposition ; quant aux bateaux à vapeur partis du Caire, ils n'avaient pu, disait-on, passer les cataractes. L'expédition se voyait donc privée de ses principales ressources ; les préparatifs faits avec tant de soin, les machines et les steamers achetés à Londres, tout devenait inutile.

Mais d'autres déceptions devaient s'ajouter à celles-là. Baker avait, par les termes du firman, reçu la mission « de soumettre au Khédive les contrées situées au sud de Gondokoro, d'y supprimer le trafic des esclaves et d'y introduire un commerce régulier ; or, il apprenait qu'en vertu d'un acte antérieur, un marchand nommé Abou-Saoud, avait un droit exclusif sur ces mêmes territoires. L'indignation de Baker ne saurait se décrire. « Ainsi, dit-il, le Khédive m'envoyait abolir l'esclavage dans une contrée dont le gouverneur de Khartoum avait déjà, moyennant deux ou trois cent mille livres par année, donné le monopole à un trafiquant. Un pays sur lequel l'Egypte n'avait pas plus d'autorité que l'Angleterre sur la Chine, avait été affermé à un de ces aventuriers qu'on nomme les marchands de Khartoum, et qui sont bien connus pour pratiquer la chasse à l'homme sur la plus vaste échelle ! »

Abou-Saoud prétendait qu'ayant acheté le monopole du commerce de l'ivoire entre Gondokoro et l'Albert-Nianza, il avait le droit de réclamer contre une expédition ruineuse pour ses intérêts. On convint d'une entrevue chez Dyafer-Pacha. L'opposition à laquelle Baker s'était heurté tant de fois prenait enfin un corps ; elle se personnifiait dans le plus habile, mais aussi le plus haineux et le plus rusé des trafiquants de Khartoum ; c'était là l'ennemi que Baker allait trouver partout sur ses pas, et le récit des faits qui vont suivre, récit de l'intérêt le plus dramatique et le plus saisissant, n'est guère que l'histoire du duel engagé entre ces deux hommes.

Le marchand d'ivoire entra le front baissé, d'un air d'humilité profonde. Ses premières paroles furent des protestations pieuses de désir de paix et de conciliation ; mais en même temps le regard furtif de ses yeux louches glissait sur Baker, chargé d'une haine que le miel de ses discours ne parvenait pas à déguiser.

Après un long débat, on convint des mesures suivantes : jusqu'au 9 avril 1872, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration du contrat d'Abou-Saoud, Baker s'abstiendrait d'exercer tout commerce pour le compte du gouvernement, mais il se réservait le droit de poursuivre le trafic des esclaves dans tous les lieux où il le rencontrerait. Cet arrangement semblait donner satisfaction aux deux parties. Avoir la faculté d'acheter de l'ivoire devait au fond importer assez peu à Baker, bien qu'il y fût autorisé par le firman du Khédive ; là n'était point le but de son mandat, les transactions commerciales n'y occupaient qu'une place secondaire ; supprimer l'esclavage était la grande œuvre que voulait accomplir l'explorateur européen, et Dyafer-Pacha lui laissait, sous ce rapport, l'autorité la plus absolue. Par malheur, en reconnaissant le monopole du marchand d'ivoire, il créait en même temps à Baker un antagonisme dangereux et

formidable : établir, en vertu d'un contrat régulier, un trafiquant dans les mêmes territoires que lui, c'était vouloir un accord impossible ; autant vaudrait recommander à un garde-champêtre de faire son devoir, et cependant de vivre en bonne intelligence avec les braconniers.

Abou-Saoud jura, sur le turban du Prophète, qu'il ne se rendait point parmi les tribus du Haut-Nil pour enlever les habitants et les bestiaux ; négociant paisible, il n'avait jamais commis aucune violence. Il signa le compromis avec des protestations de bonne foi si pompeuses, que Baker se sentit fort tenté de mettre en doute sa sincérité.

Cette difficulté aplanie, notre Européen reprit la route qu'il avait déjà suivie au mois de février précédent. Nous passerons sous silence les péripéties de ce voyage qui, malgré une saison plus favorable, exigea de pénibles labeurs et présenta plus d'un péril.

On arriva enfin à Gondokoro. Cette station était naguère le rendez-vous de tous les trafiquants du Bahr-el-Gebel ; mais pas un village ne se montrait sur les bords du fleuve. Le Nil, changeant son cours, s'était creusé ailleurs un nouveau lit ; l'ancien canal, rempli de sable, était d'un accès impossible même aux bateaux de la plus petite dimension. Gondokoro n'existait plus. Quelques arbres fruitiers, des avenues déjà envahies par les broussailles, marquaient encore la place où s'était élevée la mission catholique. Compromis par le voisinage des marchands arabes, les apôtres de l'Evangile n'avaient point réussi à faire fructifier dans le pays la bonne semence ; les indigènes les avaient enveloppés dans l'aversion que leur inspirait tout étranger ; la maison était détruite, et les briques de ses murailles avaient servi, non pas même à édifier la chétive demeure d'un chef, elles étaient devenues un signe de barbarie et un défi porté aux futures tentatives de civilisation. Les indigènes en avaient fait une sorte de pâte ; ils l'employaient aux tatouages qui leur tiennent lieu de vêtements.

Faut-il attribuer à des rapports plus fréquents avec les marchands d'ivoire la démoralisation profonde des contrées voisines de Gondokoro? Les Baris sont, au dire des voyageurs, les tribus les plus dégradées du Haut-Nil. Leur chef Allorron offrait le type le plus complet de la bestialité insolente et brutale. Son unique pensée, en se présentant devant Baker, fut d'obtenir quelques bouteilles d'araki. Trouvant sans doute l'Européen moins généreux sous ce rapport que les trafiquants, il garda une contenance maussade, presque hostile, et refusa d'aider les hommes de l'expédition à organiser leur campement, sous prétexte que les tribus voisines étant ennemies, son peuple ne pouvait s'éloigner du village pour aller couper du bois.

Malgré l'accueil peu encourageant des indigènes, Baker avait résolu d'établir son quartier général non loin de l'ancienne station de Gondokoro. Le Nil ayant cessé d'être navigable, il lui aurait été impossible de trouver des porteurs pour les approvisionnements immenses qu'il avait transportés jusqu'en cet endroit ; un semblable appareil aurait du reste été gênant pour s'avancer dans l'intérieur ; il lui fallait donc laisser derrière lui une réserve à laquelle il pût au besoin demander des ravitaillements et du renfort.

La mission abandonnée lui parut réunir toutes les conditions favorables à l'établissement qu'il projetait. Il fit débarrasser des mauvaises herbes quelques mètres de terrain, assembla ses troupes et jeta dans le sol fraîchement remué une poignée de semences, déclarant que, par cet acte, il en prenait possession au nom du Khédive. Les soldats qui l'avaient regardé faire avec un vif intérêt, recouvrirent les graines d'un peu de terre, et tous ensemble se prosternèrent en s'écriant : *Bismillah!* (Au nom de Dieu!) Le territoire était légalement annexé à l'Egypte.

De tristes pensées durent pourtant assaillir Baker en cet endroit où d'autres Européens, disciples d'un Dieu d'amour, avaient souffert, prié, lutté, usé leur vie à une tâche ingrate. L'un d'eux était mort quelques années auparavant, et l'on ne reconnaissait même plus la place de sa tombe. Les efforts tentés aujourd'hui pour tirer ces peuples de la dégradation laisseraient-ils plus de traces?

III

Baker avait en vain essayé de faire comprendre aux Baris combien il leur serait avantageux d'être soumis à un gouvernement régulier, capable de les défendre. Le jour de l'annexion officielle, Alloron se présenta au campement ; il tenait à la main une grande coupe qu'il fit remplir d'araki. Après l'avoir vidée d'un trait, il étendit la main vers un champ que les troupes venaient d'ensemencer :

— A qui appartient cette terre? demanda-t-il.

— Vous l'aviez abandonnée, dans la crainte d'y rencontrer vos ennemis les Loquias ; elle est maintenant au Khédive d'Egypte, votre protecteur.

— Nous ne demandons pas à être protégés.

— Mais vous n'êtes pas assez forts pour résister aux marchands d'esclaves ; vos villages sont brûlés, on enlève vos femmes et vos enfants.

— Et vous, saurez-vous l'empêcher?

— Je viens ici pour cela.

Un bruyant éclat de rire fut toute la réponse d'Alloron. Puis,

comme un des lieutenants de l'Européen, Abdel-Kader, cherchait à lui expliquer le véritable état des choses, et lui parlait des pleins pouvoirs donnés à son maître.

— Et que deviendront les trafiquants? dit-il.

— Ils seront obligés de se soumettre.

Alloron se mit à rire de nouveau.

— Retournez à Khartoum. Quand votre blé sera mûr, nous ferons la récolte. Jamais les Européens n'ont séjourné dans notre pays; vous en serez bientôt las.

Il était inutile d'espérer l'alliance du chef. Dans toutes ses paroles, l'effet des manœuvres d'Abou-Saoud se reconnaissait clairement. Le marchand d'ivoire avait semé contre Baker l'hostilité; il l'avait représenté comme le pire ennemi des indigènes; les trafiquants du moins s'alliaient aux tribus qui leur étaient dévouées pour combattre les peuplades voisines, mais cet étranger avait le dessein de les asservir toutes. Par bonheur, ajoutait-il encore, les forces de l'Européen n'étaient pas égales à sa rapacité; il était timide, craintif, et se verrait bientôt contraint de retourner à Khartoum si les indigènes lui refusaient avec persistance leurs denrées et leurs services. Alloron était depuis plusieurs années l'allié d'Abou-Saoud qui, exploitant sa convoitise, l'employait à ruiner les tribus du voisinage, et lui abandonnait une faible part du butin fait dans les razzias. Le pays était dans un état de guerre incessante; la sécurité n'existait nulle part; les riches pâturages qui environnent Gondokoro avaient été abandonnés par les Baris dans la crainte des représailles des Bélinians et des Loquias. Toutefois, quelques semaines après l'arrivée de Baker, aucun ennemi ne se montrant plus aux alentours, Alloron avait ramené ses troupeaux, témoignant ainsi une honorable confiance dans la discipline des soldats de l'expédition; mais il se refusait à vendre la moindre tête de bétail. Cette conduite, en faisant subir aux soldats un supplice pareil à celui de Tantale, avait le double inconvénient de les affamer et de les disposer à la révolte.

Une telle situation était intolérable, Baker fit savoir aux indigènes qu'ayant, au nom du Khédive, pris possession des terres abandonnées, il ne permettrait d'y laisser des troupeaux qu'à la condition de reconnaître l'autorité du représentant de l'Egypte, et de consentir à lui vendre les bestiaux dont le prix serait, au reste, exactement payé. Cette intimation ne produisit aucun effet; Baker, exaspéré qu'on osât le braver ainsi, confisqua les troupeaux.

L'hostilité des Baris le plaçait donc tout d'abord dans la situation la plus fâcheuse. Porteur d'un mandat de paix et de civilisation, chargé de défendre les indigènes contre leurs oppresseurs, il se voyait

dans l'alternative, ou de sévir contre ceux-là mêmes qu'il voulait protéger, ou de voir ses soldats poussés à la rébellion par la famine. La prudence et la conciliation eussent-elles réussi à surmonter de telles difficultés? Nous n'oserions le prétendre. Quoi qu'il en soit, de nouveaux actes d'agression vinrent surexciter encore le caractère bouillant de Baker.

Des sentinelles avaient reçu l'ordre de garder les avenues de la station. Dans la nuit du 1er juin, on entendit tout à coup le bruit de plusieurs décharges qui partaient de directions opposées. Les Baris et les Bélinians avaient oublié leurs querelles pour se liguer contre l'étranger qui leur était représenté comme l'ennemi commun de leur race. Ils avaient réussi à s'approcher du bétail, tué un soldat et blessé plusieurs autres, mais trouvant une réception plus chaude qu'ils ne l'attendaient, ils s'étaient enfuis.

Le lendemain, on apprit que les Baris avaient quitté leurs villages et s'étaient réfugiés dans les forêts; quant aux Bélinians, ils se croyaient protégés par la distance. Baker avait résolu de faire un exemple capable de déconcerter les naturels. Il prit avec lui deux officiers européens, vingt hommes de sa garde, quatre compagnies et une petite pièce de campagne. Le détachement observait un silence profond; les indigènes devaient être cachés dans les taillis, prêts à donner l'alarme.

Après avoir traversé de vastes plaines, l'expédition s'engagea dans les bois. Des buissons épineux; un sol détrempé par les pluies récentes, rendaient la marche si difficile, que Baker dut laisser en arrière sa pièce de canon sous l'escorte de trois compagnies, et continuer sa route, suivi seulement d'un petit nombre de soldats. Mais parmi eux figurait l'élite de sa garde, ces hommes qu'il désigne sous le nom singulier des *Quarante Voleurs* ou simplement des *Quarante*. C'étaient en effet de véritables bandits, des gens de sac et de corde: toutefois, ils éprouvaient pour Baker une sorte de culte, obéissaient aveuglément à ses ordres; et; si le reste de l'expédition eût été composé d'hommes semblables, leur chef se fût trouvé bien fort pour surmonter les obstacles dont il était entouré.

On sortit de la forêt; pas une étoile ne brillait au ciel; une pluie fine et pénétrante ne tarda pas à tomber.

— Faites en sorte de ne pas être entendus, même de votre ombre; dit le guide a voix basse, le principale village bélinian est là, derrière ce bouquet d'arbres !

Tout à coup un cri prolongé, perçant, retentit au milieu du silence de la nuit; ce cri éveilla dans vingt directions différentes un lugubre écho. Il n'y avait pas un instant à perdre. Le guide prit sa course avec une telle vitesse que les chevaux de Baker et de ses lieutenants

pouvaient à peine le suivre. En quelques minutes on atteignit le village; les Quarante, agiles comme des limiers, entourèrent les palissades, d'où tombait une grèle de flèches. Le jour commençait à poindre, gris et triste; un soldat fut blessé mortellement; aussitôt les troupes ouvrirent le feu. Pendant ce temps, Baker, suivi de quelques hommes d'élite, se dirigeait vers la porte massive qui donnait accès dans la bourgade. Dès les premiers efforts qu'il tenta pour l'ébranler, le tambour qui, dans chaque hameau, appelle aux armes tous les membres de la tribu, fit entendre ses roulements formidables. Un instant s'était à peine écoulé que, de tous les villages environnants, partait le même signal de guerre.

Pour répondre aux projectiles des assiégés, Baker n'avait qu'un très-petit nombre d'hommes; c'était en vain qu'il fouillait des yeux la campagne, il n'apercevait ni sa pièce de canon, ni les soldats qui devaient la lui amener. Mais les Quarante, dont la bravoure était décuplée par le péril, firent si bon usage de leurs fusils, qu'ils eurent bientôt raison des flèches indigènes. Les naturels, frappés de terreur par cette attaque inattendue, sortirent du hameau par un passage secret, débouchèrent au milieu des assaillants, trop peu nombreux pour leur barrer le passage, et se réfugièrent dans le bois voisin.

Six cents têtes de bétail restaient aux mains des vainqueurs; mais les ramener à Gondokoro n'était pas facile. Des bandes d'indigènes, partis des villages voisins, couvraient au loin les collines; ils cherchaient à profiter des difficultés de la route pour reprendre les troupeaux. Heureusement les trois compagnies attardées avaient rejoint leur chef; Baker jugea prudent de faire une démonstration vigoureuse. Il sortit du hameau, suivi d'une cinquantaine d'hommes; la pièce de canon occupait le centre de la petite troupe. Quand il fut arrivé au milieu d'une grande plaine, toute parsemée de villages, des milliers d'indigènes s'élancèrent pour le cerner. Une détonation terrible les arrêta, une bombe venait d'éclater au milieu d'eux. Saisis d'une panique impossible à décrire, ils s'enfuirent vers les bois; quelques minutes plus tard, pas un seul ne restait dans la campagne. Baker retourna prendre les bestiaux et put rentrer à Gondokoro sans être inquiété.

La paix eût été rétablie dans la contrée; les naturels, instruits par cet échec, se fussent montrés plus traitables, s'ils n'avaient reçu de puissants et nouveaux encouragements à la révolte. Abou-Saoud, dont les intrigues enveloppaient déjà Baker, arrivait en personne le 12 juin. Les Baris l'accueillirent avec de grandes démonstrations de joie, et se mirent aussitôt en devoir d'aider à construire son campement. Ces relations amicales avec une tribu qui bravait ouvertement Baker, étaient une insulte et un défi; mais ce qui semblait

encore plus suspect, c'était la présence des troupeaux que le trafiquant amenait à sa suite. Le bruit ne tarda pas à se répandre que ces bestiaux avaient été capturés non loin d'un village Shir, où Baker avait laissé un officier avec quelques hommes; les indigènes de ce hameau ayant reconnu l'autorité du Khédive, une force plus imposante n'avait point paru nécessaire, et le chef de la tribu se montrait en effet parfaitement loyal.

Fort des pouvoirs qui lui avaient été conférés, Baker était en droit de se saisir d'Abou-Saoud et de l'envoyer se justifier à Khartoum. Mais, à l'exception des Quarante, il n'osait compter sur aucun de ses hommes, tous les indigènes du district étaient en armes, et le trafiquant avait une escorte de cinq cents soldats aguerris.

Au lieu d'arrêter Abou-Saoud, Baker se contenta de lui écrire :

« Vous êtes venu ici, lui disait-il, suivi d'un nombre considérable de bestiaux volés par vous et les vôtres.

« Sachant que les Baris sont en guerre avec le gouvernement, vous avez néanmoins fait alliance avec eux.

« La conduite de votre escorte, qui amène ici les esclaves et les troupeaux capturés dans l'intérieur et qui distribue aux indigènes une partie de cet exécrable butin, détruit tout espoir d'amélioration et de progrès dans une tribu dont vous faites une population de bandits.

« De tels actes ne pouvant être tolérés plus longtemps.

« Avis vous est donné par les présentes, qu'à l'expiration de votre contrat, vous aurez à évacuer le territoire.

« Dès aujourd'hui, je déclare que vous avez forfait à l'obéissance due au gouvernement; les bestiaux que vous avez capturés au mépris de toute loi, seront confisqués. »

Abou-Saoud se soumit en apparence, mais le ressentiment qu'il nourrissait contre Baker n'en devint que plus profond. Ses alliés, les Baris et les Bélinians, harcelaient sans cesse les troupes ; ils rampaient au milieu des hautes herbes, se cachaient derrière les troncs d'arbres, et tiraient sur les sentinelles; une tentative était faite chaque nuit pour surprendre le camp. Baker, occupé à construire la station, se contentait de repousser les attaques, et ne cherchait pas à refouler au loin l'ennemi, aussi l'audace des indigènes ne connut bientôt plus de bornes. Grâce aux soins d'Abou-Saoud, le bruit s'était répandu que l'expédition, terrifiée par la valeureuse résistance qui lui était opposée, songeait à retourner à Khartoum; une coalition, qui comprenait même la tribu jusque-là neutre des Loquias, s'était rapidement formée; le cri de guerre avait retenti sur les deux rives du Nil dans des centaines de villages, et l'on avait résolu de prendre de vive force le campement de Gondokoro. Pour donner à l'attaque plus de

chances de succès, Abou-Saoud avait distribué des fusils aux indigènes; tout était prêt pour frapper un grand coup.

Le 21 juin, dans la nuit, la détonation de plusieurs armes à feu retentit tout à coup au milieu du silence profond. Le camp était défendu, à l'est par le Nil, au nord par un lac d'une largeur de trois cents mètres; deux côtés seulement restaient exposés aux entreprises des assaillants, Baker les avait entourés d'une épaisse haie d'euphorbes.

En une minute, les Quarante eurent saisi leurs armes; les sons retentissants du clairon appelaient à leurs postes le reste des troupes; le fracas des cors et des tambours, les sauvages clameurs des indigènes, la pâle lumière de la lune éclairant leurs corps couverts d'un enduit rougeâtre, donnaient à cette scène quelque chose de sinistre et pour ainsi dire d'infernal. De moment en moment, le vacarme augmentait; un feu nourri répondait maintenant aux flèches et aux balles des naturels; des nuages de fumée obscurcissaient la paisible clarté des étoiles, mais n'empêchaient pas d'apercevoir la lugubre lumière des projectiles inflammables que les Baris jetaient sur le campement pour l'incendier: par bonheur, la palissade épineuse qui entourait la station se trouvait assez loin des tentes, les brandons ne purent les atteindre.

Les décharges des fusils Sniders creusaient des vides profonds dans les rangs des indigènes; les cris des mourants et des blessés se mêlaient aux roulements précipités des tambours de guerre; le tumulte s'affaiblit par degrés, la fusillade se ralentit, les sauvages se retiraient en désordre.

Cette victoire changeait peu l'état des choses. Une nouvelle razzia venait d'être faite dans la tribu des Shirs, les fidèles alliés de Baker, et les hommes qui composaient le détachement avaient été tués jusqu'au dernier.

La station de Gondokoro continuait à être entourée d'ennemis; se procurer les moindres denrées était impossible; le blé allait manquer; les soldats, dont les rations se trouvaient réduites, se plaignaient hautement. L'esprit d'insubordination, secrètement attisé par Abou-Saoud, faisait parmi eux des progrès rapides. Les officiers répétaient sans cesse que, faute de vivres, on serait obligé de retourner à Khartoum; l'un deux, témoin des reproches adressés aux troupes par Baker, répondit avec insolence que des hommes qui n'avaient pas à manger, ne pouvaient montrer une si grande ardeur au travail. Ces soldats affamés apportaient en même temps une telle négligence à la culture du champ qu'ils avaient ensemencé, ils faisaient la moisson avec une telle lenteur, que les indigènes avaient tout le loisir de dérober les grains épargnés par l'innombrable et vorace troupe des oi-

seaux. Quelques-uns des mutins allèrent même jusqu'à mettre le feu à plusieurs meules de blé, dans l'espoir que la disette obligerait bientôt à quitter le pays.

L'orage qu'annonçaient tant de signes précurseurs éclata enfin. Une lettre, écrite par le lieutenant-colonel, Raouf-Bey, fut un matin remise à Baker. Elle contenait une pétition, revêtue de la signature de tous les officiers, dans laquelle l'armée entière exprimait l'intention arrêtée d'abandonner son chef, s'il ne consentait à la ramener à Khartoum. Les Quarante seuls avaient refusé leur adhésion à cette supplique menaçante.

« Par le ciel, s'écria Baker, nul ne quittera ce pays, à moins que je ne lui en donne congé ! Ce n'est pas la première fois que je tiens tête à des rebelles ! »

Il assembla ses troupes, et d'une voix qui n'admettait aucune objection, il intima l'ordre à Raouf-Bey de se tenir prêt le lendemain à le suivre avec six compagnies.

Par sa fermeté, il avait su prendre sur ses hommes un tel empire, que pas un n'osa lui jeter en face un refus. Dès les premières heures du matin, les troupes s'embarquèrent, et, suivant le Nil l'espace d'environ deux lieues, arrivèrent en vue d'une immense plaine onduleuse, couverte de cultures et de villages. « Ce pays est stérile, avait dit Raouf-Bey, l'expédition y périra de faim. » Or, partout s'offrait aux yeux l'image de l'abondance ; la moisson s'achevait ; les femmes s'occupaient activement à la rentrer dans les greniers ; mais, à la vue de Baker et de ses hommes, elles s'enfuirent précipitamment ; les tambours de guerre donnèrent l'alarme, et bientôt une foule d'indigènes sortirent des habitations en brandissant leurs lances d'un air de menace.

A mesure que les troupes avançaient, les naturels se retiraient avec lenteur vers une masse de roches de granit qui se dressaient à quelque distance. L'interprète, se dirigeant seul vers cette sorte de forteresse, dit aux guerriers nègres que Baker n'était pas venu pour les attaquer, mais simplement pour leur acheter du grain.

— Retournez à Khartoum, répondirent-ils ; nous n'avons rien à vous vendre.

L'Européen, s'efforçant de contenir sa colère, leur conseilla de méditer sur la leçon donnée aux Bélinians, et de ne pas l'obliger à user envers eux d'une semblable rigueur.

— Vos greniers sont pleins, les miens sont vides, ajouta-t-il en terminant ; mais j'ai des bestiaux et des marchandises à vous offrir.

— Nous saurons bien les prendre ; nous n'avons pas, comme de vieilles femmes, peur de nous battre.

La modération était imputée à faiblesse, à lâcheté. Baker résista néanmoins encore au désir de châtier l'insolence des indigènes. Il

assembla ses troupes qui, au son des tambours et des clairons, marchèrent sur les villages. Les naturels s'étaient éloignés, mais ils surveillaient tous les mouvements des soldats, et poussaient le long cri perçant qui est chez eux un signe de dérision et de mépris.

— Tirerai-je sur cet homme, là-bas, au pied du rocher ? Ce doit être un chef, dit l'interprète à Baker.

— Gardez-vous en bien. Que personne même n'entre dans les huttes ; toute infraction à mes ordres serait punie sévèrement. Je ne veux aujourd'hui que me rendre compte de la quantité de grain contenue dans les villages.

Vingt ou trente bourgades furent de la sorte passées en revue ; tous les greniers regorgeaient de sorgho et de sésame ; aussi loin que l'œil pouvait atteindre, on apercevait sur les rives fertiles du fleuve, une suite de hameaux, tous remplis de céréales, à en juger par ceux que l'on avait déjà examinés.

Cette vue produisit sur les troupes l'effet le plus salutaire. Les chefs de la mutinerie étaient réduits au silence ; la plupart des soldats saluèrent d'acclamations joyeuses la promesse que leur fit Baker d'augmenter leurs rations dès le lendemain.

L'armée rentrait dans l'obéissance, mais les indigènes se refusaient toujours à vendre leurs grains. Baker donna l'ordre à ses troupes d'occuper les villages les plus rapprochés ; on s'empara des céréales, qui furent entassées dans les bateaux amenés près de là pour les recevoir. Les naturels avaient déserté tous les hameaux des environs, il était cependant peu probable qu'ils laisseraient emporter leurs récoltes sans essayer de les reprendre. En effet, au moment où quelques embarcations se mettaient en marche, ils tombèrent sur un détachement qui était isolé du reste des troupes. Baker accourut au secours de ses hommes, les fusils Sniders répandirent parmi les sauvages la terreur et la mort. La vaste plaine, presque dépourvue d'arbres, fut balayée en un instant ; les lieutenants de l'expédition se réjouissaient d'avoir appris aux indigènes que la modération seule, et non pas la crainte, les avait arrêtés jusque là ; mais une fois de plus, le sang avait coulé, Baker devait paraître aux naturels bien peu différent des marchands de Khartoum.

Un incident, qui semblait complètement étranger à la lutte, vint en déterminer le dénoûment d'une manière fort inattendue. La discipline étant rentrée au camp avec l'abondance, et les indigènes n'osant reprendre l'offensive, Baker put s'adonner de nouveau à son exercice favori, la chasse émouvante et périlleuse de l'Afrique Centrale. Une troupe d'éléphants avait paru dans le voisinage, il se mit à leur poursuite, et secondé par les Quarante, il réussit à les acculer au bord du fleuve. Les naturels, accourus en foule pour jouir de ce

spectacle, suivaient des yeux, avec une surprise mêlée d'admiration, la course rapide du magnifique cheval de notre voyageur. Monture et cavalier dévoraient l'espace, tandis que les soldats, presque aussi agiles, rétrécissaient de plus en plus le cercle formé autour du colossal gibier.

Arrivés au bord du Nil, les éléphants s'arrêtèrent, firent un moment face aux chasseurs, puis ils prirent une détermination soudaine, et s'élancèrent dans le fleuve, soulevant un flot d'écume qui d'abord les cacha aux regards. Ils nageaient avec rapidité, la trompe et la tête hors de l'eau, mais, quand ils atteignirent l'autre rive, une difficulté se présenta. Le bord, extrêmement escarpé, s'élevait en cet endroit à six ou sept pieds au-dessus du courant. Les intelligents animaux ne se laissèrent pas effrayer par cet obstacle, de leurs pieds et de leurs défenses, ils se ruèrent contre le talus, détachant à chaque effort une énorme masse de terre et diminuant ainsi la profondeur du fleuve, en même temps que l'élévation de la rive. Pendant qu'ils étaient à peu près découverts, les Quarante leur envoyèrent une pluie de balles qui rebondirent sur leur peau épaisse et ridée comme sur des roches de granit, aussi les décharges des soldats ne parurent-elles les émouvoir nullement. Bientôt l'un d'eux put gravir la berge; c'était le moment qu'attendait Baker. Pourvu d'une arme particulière et d'une formidable puissance, il visa l'éléphant à l'endroit le plus vulnérable, c'est-à-dire à l'épaule. La violence du recul fut telle, que le fusil s'échappa de ses mains et alla tomber à plusieurs mètres. Un homme moins robuste, moins habitué au maniement de ce terrible engin, eût peut-être été tué. Un Arabe le chargea de nouveau, et tira; mais aussitôt il s'affaissa sur lui-même en poussant un cri de douleur; il avait la clavicule brisée, ses compagnons l'emportèrent tout sanglant.

L'animal cependant était tombé sur ses genoux, un second coup l'acheva. Deux autres éléphants eurent le même sort; un quatrième s'apprêtait à escalader à son tour le rivage, malheureusement, les munitions apportées du camp étaient épuisées. L'intrépide voyageur, appuyé sur son arme devenue inutile, regarda les animaux défiler l'un après l'autre, et, marchant d'un pas que des chevaux de course auraient eu peine à suivre, disparaître derrière la colline qui bornait l'horizon.

Les indigènes n'avaient perdu aucune des péripéties de la chasse. De bruyantes acclamations avaient accueilli la chute de chacun des éléphants. L'étranger qui s'attaquait avec tant d'audace et de sang-froid aux géants des zônes tropicales, gagnait évidemment à leurs yeux un prestige que les insinuations perfides d'Abou-Saoud ne pouvaient plus lui faire perdre. Quelques heures plus tard, un par-

lementaire se présentait aux avant-postes; les chefs de plusieurs villages demandaient à Baker une entrevue, ce qui leur fut aussitôt accordé.

L'audience fut des plus solennelles. Une vingtaine de hobereaux nègres, suivis chacun d'une escorte nombreuse, arrivaient pour faire leur soumission. Baker les reçut en grande pompe à bord du navire qui lui servait de résidence.

— Je regrette profondément, leur dit-il, d'avoir été poussé à la guerre. Ma mission est une mission de paix; je ne suis venu que pour vous être utile, et vous vous êtes tournés contre moi. Comment avez-vous pu croire que vous seriez capables de résister à des troupes régulières, pourvues d'armes de précision, et disciplinées comme ne l'ont jamais été les bandes des marchands de Khartoum?

— Entre gens qui ne se connaissent pas, il peut y avoir d'abord des différents, répondit un des chefs; nous savons maintenant que vous êtes fort et que vous voulez être notre ami.

— Avoir l'estomac vide est une mauvaise chose, ajouta en riant un autre; vous avez pris nos récoltes, nous en aurions fait autant à votre place.

Pour témoigner de ses intentions pacifiques, Baker leur donna des cotonnades et des perles. Une petite pièce de canon se trouvait à bord du vaisseau; ils l'examinèrent curieusement, et manifestèrent un vif désir de la voir fonctionner.

— C'est très-facile, leur dit Baker.

— Mais ne nous arrivera-t-il aucun mal?

— Aucun.

La campagne était aux environs complétement déserte. La décharge toutefois les rendit fort pensifs; Baker les observait en dissimulant un sourire, il n'était pas fâché que les indigènes comprissent enfin combien ils seraient insensés de vouloir mesurer leurs forces contre les siennes.

Toute trace de dissentiment était effacée; on aurait pu, en signe de réconciliation, tuer le veau gras; mais les naturels du Haut-Nil se décident malaisément à manger la chair de leurs bestiaux; Baker leur abandonna les éléphants abattus la veille; ces victimes inoffensives avaient préparé la paix, ce furent elles encore qui servirent aux festins de réjouissance.

Pierre du Quesnoy.

La fin au prochain numéro.

LES MARTYRS DE L'EXTRÊME ORIENT

ET LES PERSÉCUTIONS ANTIQUES

La salle des martyrs du séminaire des Missions-Etrangères. Paris, Douniol, 1865. — *Vie de Pierre Borie, évêque élu d'Acanthe.* Paris, 1846. — L'abbé Jacquenet, *Vie de l'abbé Marchand.* Paris, 1851. — *Vie et Correspondances de J. Th. Vénard.* Poitiers, 1870. — *Les Sauvages Ba-Hnars* (*Cochinchine orientale*), par M. l'abbé Dourisboure. Paris, 1873. — *Les Missions étrangères, journal hebdomadaire,* 1870, 1871, 1872. — *Libelles inédits des Chinois contre les chrétiens,* etc.

L'un des plus émouvants spectacles qui attendent à Rome le voyageur est la vue des catacombes immenses où reposent les chrétiens des premiers âges. Ce ne sont pas là des nécropoles vulgaires où dorment des morts inconnus; les noms de plus d'un de ceux dont les restes y furent déposés sont demeurés immortels dans l'histoire. Les corps des apôtres Pierre et Paul, de saint Laurent, de nombreux papes martyrs, ceux des vierges illustres, Cécile, Agnès, ont sanctifié les galeries de la Rome souterraine. Le génie d'un savant italien a souvent retrouvé leurs traces, et, malgré des dévastations sans nombre, malgré le passage des barbares, les insultes plus désastreuses encore que souffrirent les saintes nécropoles pendant de longs siècles d'ignorance et d'oubli, les catacombes romaines présentent encore l'image vivante des temps où elles furent en usage. Parfois une investigation heureuse fait retrouver, derrière quelque paroi construite en des moments de persécution, des ossements enveloppés de drap d'or, accompagnés, comme ceux de saint Hyacinthe, d'une inscription tracée aux premiers âges. Ailleurs apparaît, sur une fresque, un saint debout, la tête haute devant un magistrat païen. Le mot MARTYR se montre parfois sur des marbres arrachés aux ruines.

Devant ces vénérables souvenirs, au fond d'obscures galeries éclairées par de pâles flambeaux, l'esprit s'isole des temps présents pour remonter aux âges où tant de victimes assurèrent au prix de leur sang le triomphe de l'Eglise naissante. Ces temps sont loin de notre pensée, ces sacrifices semblent bien loin de nos mœurs; nul de nous ne devra, ne verra confesser, dans les tortures, la foi que nos pères nous ont léguée, les nécropoles qui nous gardent le souvenir de pareils combats semblent mettre sous nos yeux l'image de traits perdus dans la brume des légendes et que nos temps ne verront pas revivre.

Et pourtant, au milieu de Paris même, dans une de nos rues tumultueuses, un humble sanctuaire offre à nos regards les mêmes objets de vénération. Là aussi, des ossements blanchis, des inscriptions, des tableaux de martyre. Ceux que rappellent ces souvenirs, nous les avons tous pu connaître; ils ont vécu à nos côtés, et le jeune homme qui nous montre leurs reliques augmentera peut-être de ses dépouilles mortelles le musée de la Salle des Martyrs.

Nous sommes au séminaire des Missions-Etrangères; c'est là que se préparent dans le silence, c'est de là que partent incessamment les hommes intrépides qui vont porter dans les pays de l'extrême Orient la semence de la foi chrétienne et y grandir le nom de notre France.

Le sanctuaire qu'ils veulent bien nous ouvrir renferme des instruments de supplice, des ossements brisés, des vêtements, des linges, des cheveux, des crucifix baignés de sang, quelques pauvres livres de prières qui consolèrent les prêtres captifs, leurs lettres écrites dans les cages, dans les cachots, et signées du mot de saint Paul : « prisonnier du Christ, » leurs vases sacrés, les peintures faites au-delà des mers et représentant, avec la naïveté atroce particulière aux Orientaux, les martyrs tenaillés, étranglés, brûlés, décapités, leurs membres dispersés horriblement. Ces tristes objets, un jeune séminariste vous les montre, vous les explique, le visage riant, le cœur tranquille. On ose à peine lui demander si lui, si frêle en apparence, est de ceux qui doivent plus tard affronter les périls d'une mission chez les barbares. « Dans trois mois, dit-il simplement, je partirai, » et cette réponse le trouble moins qu'elle n'émeut celui qui l'a reçue.

A le voir, à l'entendre si résolu, je ne pouvais me défendre de songer à un autre jeune homme que, quelques heures à peine, il m'a été donné d'entretenir et dont la mémoire est demeurée ineffaçable dans ma pensée. C'était vers la fin de l'Empire; un jeune zouave pontifical, M. Pierre de Lagrange, était venu passer à Paris quelques jours au milieu de sa famille. Tout un soir il nous captiva,

nous racontant sa vie de périls : mines éclatant sous les casernes, assauts subis dans des fermes embrasées, coups de couteau reçus dans les rues mêmes de Rome, voilà ce qu'il avait laissé derrière lui ; voilà ce qu'il allait retrouver sous peu de jours, sans l'air d'un homme qui se dévoue, mais comme un soldat qui va remplir un acte indifférent de la vie militaire. Nous l'écoutions avec surprise nous dire longuement les choses de l'Italie, les agressions des sectaires, les épreuves qui l'attendaient au retour. Sa mère était là et nous osions à peine lever les yeux sur la pauvre femme que devaient déchirer de tels récits. Tout d'un coup, elle éleva la voix : « J'aime à le voir ainsi, nous dit-elle. »

Le jeune homme est tombé dans le combat de Patay en défendant la France envahie. Dieu nous donne à tous des enfants qui vaillent M. Pierre de Lagrange !

J'ai retrouvé une âme de même race dans le jeune élève des Missions-Etrangères. Hommes et choses, là, tout m'a touché, Ce que j'ai lu de plus émouvant dans l'histoire des premiers martyrs m'est revenu à la pensée ; la vue du courage vivant, si je puis parler ainsi, s'est mêlée pour moi aux souvenirs, les renouvelant, les rendant à la fois plus sensibles et plus vénérables ; là j'ai compris, par de récents exemples, comment autrefois des hommes sans peur avaient encouragé hautement à la constance les saints debout devant le tribunal ; comment, dans l'âge de la faiblesse, des enfants avaient su montrer, en mourant pour le Christ, un courage indomptable ; comment, dans leur audace magnifique, des martyrs avaient pu enseigner devant le proconsul, chanter des hymnes au milieu des tortures et trouver la force d'annoncer l'Evangile même du haut de la croix. Ce que mon esprit tendait parfois à reléguer dans le domaine de la légende m'est apparu chose possible, chose réelle. J'ai senti que ce que faisaient les fils, leurs ancêtres l'avaient pu faire, et que les miracles de courage accomplis aux jours où nous vivons l'avaient été par ceux qui nous ont précédés.

I

Ce n'est point qu'un parallèle absolu puisse s'établir entre les martyrs d'autrefois et ceux de nos jours. Poursuivis au nom d'une société différente par les temps, par les lieux de l'ancien monde païen, les saints de l'extrême Orient ont à subir des attaques inconnues dans l'histoire des persécutions romaines. La vue même de la Salle des Martyrs, le petit livre qui m'a fourni les premiers éléments de ce travail, accusent tout d'abord cette dissemblance.

Fidèles à leurs vieilles traditions, les peuples de l'Orient apportent

dans les tortures, dans les exécutions capitales, une mesure de cruauté qui dépasse les plus atroces conceptions des Occidentaux. Les horribles albums de supplices qui nous viennent de ces pays lointains, et dont nous détournons les yeux, sont chez eux chose de vente courante et se fabriquent par milliers. C'est à cette race impitoyable qu'appartient le supplice des cent plaies, dans lequel l'homme, attaqué, déchiré de toutes parts, ne doit mourir que lentement, sous la main d'un bourreau habile. C'est leur imagination sauvage qui inventa de désarticuler successivement chaque membre de la victime : le *Lang-Tri*, ou *cruauté lente*, tel est le nom de ce supplice dont le Code annamite règle l'application [1]. Parfois la mort revêtira, chez ces peuples, une forme étrange. Abandonné au bras militaire, le martyr se place à genoux sur le sol; des hommes d'armes, des chevaux, des éléphants de guerre forment autour de lui un large cercle. Au travers de chacune de ses oreilles, une flèche est passée et demeure suspendue; puis on lui mouille la face et l'on y jette de la poussière de chaux; alors, au commandement donné par le porte-voix du mandarin, au signal sourd et vibrant du gong, commence un de ces combats simulés dont les peintures chinoises nous offrent souvent l'image. Des soldats passent et voltigent autour de la victime et chacun, en courant, lui décharge un coup de sabre. La mort viendra quand il plaira à Dieu. L'art suprême est de la faire attendre.

Avant que d'arriver à ce dernier acte du drame, le chrétien a dû subir d'incroyables tortures. On l'a bâtonné, puis longuement souffleté avec la redoutable semelle de cuir dont un seul coup met le visage en sang; on l'a suspendu par la tête, par les mains, dans la claie supérieure d'une cage dont ses pieds ne peuvent atteindre le sol. De lourdes chaînes l'attachent par les extrémités, comme une bête dangereuse; une cangue de bambou longue de huit pieds est passée à son cou, dès l'heure de l'arrestation, meurtrit, ensanglante ses épaules et l'écrase de son poids insupportable; on ne la retirera qu'au moment de la mort. L'esprit méchamment inventif des idolâtres a encore imaginé un supplice qui réclame, dans l'exécution, une adresse des plus accomplies; c'est la courbure des os et l'habileté consiste à les ployer en arc sans les briser.

Chez ces nations, l'extrême dureté s'accuse dès le bas âge. En Chine, au Tong-King, les têtes des chrétiens décapités servent de jouets à des enfants et, comme dans ces fresques de Pompéï où l'on

[1] Aubaret, *Code annamite*, liv. III, sect. I, t. I, p. 93. — « La trahison envers son propre pays ou la révolte contre l'autorité royale seront punis de la mort lente sans distinction pour le principal coupable et pour ses complices.

voit de petits génies s'amusant à s'effrayer entre eux avec de grands masques tragiques, de jeunes Tong-Kinois s'égayent à épouvanter les passants en leur montrant la tête d'un missionnaire.

Comme autrefois sous la main de Rome païenne, la rigueur des lois et des coutumes s'aggrave d'une haine folle contre le christianisme. Inventés par le besoin de nuire, acceptés par une stupide ignorance, des bruits étranges circulent sur les fidèles. « Ceux qui écoutent ces hommes, dit-on, deviennent à jamais leurs esclaves; s'ils recherchent des prosélytes, c'est pour en tirer un profit; au moment même du baptême, l'âme du malheureux néophyte, soigneusement empaquetée, est envoyée au Dieu des barbares *le Seigneur du ciel* qui l'achète et la paye; quand meurt un indigène converti, les *Pères noirs* qui épient sa dernière heure, lui arrachent les yeux pour en tirer une liqueur qui leur sert à changer le plomb en argent. Un soldat, qui les a joués, en a eu la preuve certaine; comme il feignait d'agoniser, il a vu l'un d'eux s'approcher avec un couteau pour lui arracher les yeux; il s'est levé subitement et a tué le misérable. Les femmes qui s'agenouillent aux églises devant les prêtres, reçoivent une pilule enchantée qui les jette dans une fureur hystérique. Voilà les actes de ces gens d'Europe, issues du mulet et du chien dont leurs traits reproduisent la figure; ils ont une puissance redoutable et savent, quand il leur plaît, s'élever dans les airs. Attendre pour les frapper serait un crime contre la religion, contre le pays. Que les sages, écrit-on, prennent garde; le mal deviendra de plus en plus fort. On lit dans le livre des Poésies : *Voyez la neige qui tombe, tout à l'heure ce n'était qu'un brouillard.* Et encore : *La grue se change en hibou.* Il s'élève encore maintenant des brouillards de mer, il faut donc veiller avec plus de soin. Qu'on tue les hommes de cette race et qu'on déchire leurs cadavres pour les empêcher de ressusciter comme ils le savent faire par magie; qu'on égorge les mandarins, faibles ou traîtres, qui les protégent. » Ainsi concluent tous les libelles qui ont causé il y a peu d'années, les atroces massacres de Tien-Tsin, l'assassinat de M. Mabileau, pro-vicaire du Su-Tchuen, en 1869 la mort de M. Rigaud, et enfin, il y a quelques mois à peine, celle d'un jeune missionnaire, M. Hue.

Il n'est pas jusqu'aux plus nobles actes qui ne servent de base à des calomnies; nulle part mieux que dans ces pays lointains ne se montre la tendance du vulgaire à chercher, pour ce qu'il ne peut concevoir, les plus étranges explications.

Si les chrétiens, affirme-t-on, refusent, malgré l'ordre des juges, de fouler aux pieds la croix, c'est qu'ils perdraient, en le faisant, toute leur puissance magique. Cette constance dans la torture qui frappe d'étonnement les païens, n'est pour eux qu'une vertu com-

muniquée par des pilules enchantées. Les rapports officiels des mandarins et les édits des princes l'attestent également. Lorsqu'un néophyte à genoux reçoit du prêtre cette drogue qui ensorcelle, il cesse de s'appartenir. A l'instant, se forme dans son corps une petite figure humaine. Cet être bizarre, né de l'Eucharistie, n'est autre que la Vierge mère de Dieu. C'est là le démon qui retient le chrétien dans sa folle croyance et qui l'empêche de défaillir : il lui donne à la fois l'obstination et l'insensibilité dans la torture.

Ainsi s'expriment les libelles populaires et celui des *Faits authentiques*, long recueil d'anecdotes ; l'un des plus lus de tous, cite un médecin habile qui, ayant pu se délivrer du redoutable pygmée, reçut de la bouche d'un prêtre chrétien la révélation de ce secret.

J'ai dit que les idolâtres attribuent aux Européens l'art magique de s'élever dans les airs. A Kouang-tsi, il y a huit ans, une femme indigène, Agnès Tsaou-kong, est amenée devant le mandarin. C'était une humble veuve, chargée d'instruire les enfants et les femmes. On l'interroge rudement :

— Qu'es-tu venue faire ici ? lui dit le magistrat chinois.

— Il y a deux ans, un grand nombre de femmes du pays ayant embrassé la religion chrétienne, je suis venue pour leur apprendre à prier et à servir Dieu.

— Pourquoi leur apprendre à voler comme des oiseaux ?

— Je ne leur apprends pas à voler, mais à prier. Le mandarin voit bien que c'est une calomnie inventée contre nous.

Dans un des rares paragraphes qui puissent être placés sous les yeux du lecteur, le libelle des *Faits authentiques* raconte, au sujet de la même fable, le trait suivant, qui fera connaître la perfide habileté de ce ramas d'anecdotes imaginées pour frapper le vulgaire :

« Au temps de Ming, beaucoup suivaient la religion du Seigneur du ciel [1]. Il y avait cependant un homme distingué, nommé Où, qu'on n'avait jamais pu amener à cette secte. Un prêtre tenta de l'attirer par l'art de monter au ciel. Cet homme lui dit : « Si je n'y « vais pas maintenant, et ne vois ce lieu céleste, je ne croirai ja- « mais. » Le jour suivant, le prêtre revint pour le conduire au ciel. Tous deux, étant donc sortis ensemble de la maison, semblaient voler en l'air. Bientôt ils arrivèrent à un lieu très-agréable, tel qu'on n'en peut trouver en ce monde. Ils entendirent les chants de voix divines et une musique céleste. Ils virent de si grandes merveilles, qu'ils ne pouvaient se résoudre à revenir. Mais tout à coup une voix se fit entendre, disant à cet homme, appelé Où : *Veux-tu donc, toi aussi, embrasser cette secte diabolique?* Il reconnut la voix de son

[1] Le christianisme.

père défunt. Aussitôt, comme se réveillant au milieu d'un songe, il ne vit plus personne, pas même le prêtre qui l'avait accompagné. »

Tels sont, parmi tant d'autres qu'on ne peut rappeler, quelques-uns des faits imaginés contre les chrétiens, contre leurs missionnaires, par des hommes dont les instincts méchants égalent la crédulité.

Les sorciers qui, par leurs tours d'adresse, vivent de la simplicité publique, accréditent les rumeurs et attisent les colères. Le chrisnisme ruine leur prestige, et, comme ces fabricants de petits temples de Diane qui, devant la parole de saint Paul, tremblèrent pour leur industrie et excitèrent une émeute à Ephèse, les thaumaturges de l'extrême Orient crient et tempêtent à l'envi contre les ministres de Dieu.

A voir les apôtres de la foi secourables, confiants, généreux, soucieux des droits de tous ; à les entendre prier le Seigneur pour les mandarins cupides et cruels, quelques-uns cependant, parmi les idolâtres, hésitent à accepter de si noires calomnies. Dominicains, Jésuites, Lazaristes, Sulpiciens, Maristes, humbles prêtres des Missions-Etrangères, ces hommes dont le dévouement, le courage, imposent à tous le respect, seraient-ils donc les monstres que prétendent démasquer les libelles ? A ceux qui les croient calomniés s'adressent des écrits spéciaux. L'un des plus curieux de ces livrets, répandu dans le Su-Tchuen, met en présence deux indigènes, un converti, un idolâtre. C'est le païen qui, dans leur dialogue, a naturellement le dernier mot.

— Si les Européens, dit le fidèle, sont si barbares et si immondes, pourquoi le ciel ne les extermine-t-il pas ?

— Par la même raison, répond le païen, qu'il n'extermine pas les loups, les tigres, les panthères, quoique ces animaux nous fassent beaucoup de mal. Le ciel est clément ; il fait naître les Européens et les conserve, comme il fait naître et conserve les bêtes fauves. Les uns et les autres nous sont très-nuisibles.

— Mais l'empereur de notre vaste pays permet aux Européens d'y prêcher leur religion, d'y faire le commerce. Etes-vous donc plus sages que l'empereur ?

— C'est vrai. Bien que les anciens empereurs aient défendu aux Européens de mettre le pied sur notre sol, l'empereur actuel le permet ; mais aussi, dans quelle intention ? C'est afin que les barbares d'Europe, voyant notre civilisation, quittent leurs mœurs sauvages et embrassent notre culte.

II

A côté de ces traits, particuliers aux hommes de l'extrême Orient, se montre une étroite ressemblance entre les paroles, les actes des vieux polythéistes et ceux des nouveaux persécuteurs. Les accusations, les calomnies accumulées contre les missionnaires, contre leurs prosélytes, sont celles qu'on se plaisait à répandre contre les enfants de l'Eglise primitive. Toutes les calamités publiques, les invasions des mulots, des sauterelles, sont amenées, répètent les idolâtres, par les méfaits, l'impiété des chrétiens. La magie est leur arme familière, leur puissance de séduction est sans bornes. En quelque lieu que ces hommes se présentent, ils savent détourner les femmes. Malheur à celui qui les écoute! Sa terre deviendra stérile; la mort suivra de près le baptême.

Ainsi revivent les erreurs, les mensonges des premiers siècles; ainsi parlaient autrefois les païens, irrités de voir l'âme de la femme s'ouvrant aux vérités de l'Evangile; ainsi, disaient-ils, quand les tremblements de terre renversaient les cités, quand les fleuves débordaient, quand la peste, la famine désolaient une contrée; ainsi se plaignait l'idolâtre Clovis, pleurant la mort d'un premier-né qu'avait fait baptiser Clotilde.

« Les chrétiens, répète-t-on encore avec les païens des temps antiques, les chrétiens ont coutume de sacrifier des victimes humaines; ils vivent dans d'impures débauches; une promiscuité abominable règne dans leurs assemblées nocturnes; leur pensée est de dépeupler le monde en condamnant le mariage, en exaltant le célibat. Comme autrefois, les païens s'en irritent : « N'est-ce pas là, disent-ils, une religion perverse, et qui tend à détruire la race humaine? »

Une vierge du Christ est saisie à Kouy-Tcheou. C'est une fille indigène. « Abjure et marie-toi, ou meurs! lui ordonne le mandarin. — Non! non! dix mille fois non! » dit-elle, et le bourreau lui tranche la tête. Ce fut ainsi que, suivant la tradition, résista et périt sainte Agnès, sommée d'accepter un époux.

La rage autrefois déployée contre les apôtres du Seigneur, les évêques, les prêtres, ces « chefs de conjurés, » comme parlait la loi romaine, nous la retrouvons dans ces pays lointains. Qu'importe la foule des convertis, si l'on peut atteindre les suborneurs? Les missionnaires surtout sont recherchés, poursuivis comme répandant une religion étrangère, et, ainsi que le répètent les sentences de mort que l'on dirait copiées sur celles des proconsuls de Rome, « leur supplice demeurera pour tous un exemple terrible et salutaire. »

Une secrète terreur pousse les idolâtres contre ces hommes dont la pensée demeure pour eux un mystère. Que demandent-ils? Quel dessein les anime? Ce sont des ennemis de l'Etat qu'ils veulent à coup sûr renverser.

« Autrefois, raconte Hégésippe dans un passage conservé par Eusèbe, l'empereur Domitien prit ombrage de la famille de Notre-Seigneur. Il la fit comparaître devant lui, l'interrogea longuement sur ses ressources, et ne se montra rassuré qu'en voyant les mains calleuses de ces hommes, qui vivaient d'un pénible travail. Rien à craindre de ces humbles laboureurs. Mais, au moment de les congédier, une inquiétude lui vint encore : « Qu'est-ce que le règne du « Christ? leur dit-il. Qu'entendez-vous par ce mot? Quand ce règne « viendra-t-il? » Le puissant maître du monde tremblait devant une parole sortie de la bouche du fils d'un artisan. » Même crainte agitait les Romains au temps de Marc-Aurèle. « Quand vous nous entendez, écrivait saint Justin, quand vous nous entendez dire que nous attendons le règne, vous imaginez que nous rêvons quelque chose de terrestre et d'humain. Nous ne pensons qu'au royaume des cieux. » Le martyre d'un néophyte chinois, Joseph Yuên, mort en 1817, nous montre la même pensée préoccupant les mandarins. « On m'a souvent interrogé, écrivait-il aux prêtres de la Mission, on m'a souvent interrogé sur cette demande de l'Oraison dominicale : *Que votre règne arrive!* car le préfet soutenait que le sens de cette phrase était que les Européens viendraient pour s'emparer de la Chine, et, à cause de cet article, je reçus vingt soufflets appliqués avec la semelle de cuir. Une fois aussi, on me fit demeurer à genoux sur une chaîne tendue, et trois fois sur des pierres. Mais constamment je niai l'interprétation insensée du préfet. Quand le juge criminel m'interrogea sur cette phrase, je répondis que cette interprétation était, non de moi, mais du préfet. »

Pour les vieux païens, la foi chrétienne et le judaïsme étaient même chose; c'étaient là deux religions ennemies du polythéisme, et entre lesquelles leur mépris ne distinguait pas. Ainsi font aujourd'hui les Orientaux pour les chrétiens et les mahométans. L'abstinence de viande de porc imposée par la loi musulmane est attribuée, reprochée aux fidèles, et sert de base à une grossière imputation contre le Sauveur.

Comme au temps de Dioclétien, Chinois, Tong-kinois, Annamites cherchent et saisissent les livres des chrétiens, ces livres qui, disent-ils, ensorcellent, et sur lesquelles une terreur bizarre les empêche même de jeter les yeux; ils s'emparent des vases sacrés, des saintes images, des hosties qu'ils croient enchantées, parce qu'elles communiquent aux martyrs une force indomptable. Quatre vers du pape

saint Damase nous disent qu'un jeune diacre, Tarsicius, fut assailli par la foule alors qu'il cachait dans un pli de sa robe les espèces sacrées; on croyait à quelque phylactère dont il fallait rompre le charme, et le jeune homme fut égorgé. Même soupçon aujourd'hui, même crainte superstitieuse. Il y a vingt ans, un prêtre français, Théophane Vénard, l'une des plus touchantes victimes de l'apostolat, avait été porté dans une cage au lieu du supplice. Une indigène perce la haie des soldats et remet au martyr, à travers les barreaux, une petite boîte contenant l'Eucharistie. Les soldats se jettent sur le missionnaire et lui arrachent le Pain des forts. C'était là pensaient-ils, quelque philtre préparé pour adoucir les angoisses du supplice. Le martyr s'écrie, et la fidèle, courant au capitaine, réclame avec courage la restitution de l'hostie. « Si vous osez, dit-elle, toucher au viatique de mon Père, vous et votre famille vous mourrez tous de mort subite. » L'officier pâlit et obéit aux injonctions de la chrétienne.

Devant l'attitude des saints, une crainte secrète s'agite en effet dans l'âme des idolâtres. Quels sont ces hommes au cœur impassible et dont le courage les étonne? quelles sont ces étranges victimes qui chantent et qui enseignent au milieu des tortures; qui, semblables aux héros des temps antiques, rendent grâces au juge qui les fait supplicier et l'assignent hardiment devant le tribunal de Dieu? Les criminels avec lesquels on affecte de les frapper, de les confondre, comme on a fait du divin Maître, montrent-ils cette calme résolution, cette confiance en un Dieu vengeur? Par deux fois, au Tong-king, des mandarins, le jour même où ils viennent de frapper des martyrs, leur offrent un sacrifice expiatoire pour apaiser leurs mânes irritées. « Vous n'êtes pas un homme ordinaire, » dit à l'un d'eux un juge païen vaincu par la sagesse de ses réponses. Dans une lettre écrite à ses frères, au sortir de la torture, un prêtre indigène a signé : *André Lac, inébranlable comme une montagne.* Ce n'est point là une vaine parole dictée par l'emphase de l'Orient : le saint meurt sans que rien, en effet, l'ait pu ébranler. L'impassibilité des martyrs au milieu des plus terribles tourments frappe et inquiète les idolâtres. A peine le bourreau arrache-t-il un frémissement à la chair. « Lorsque l'âme est toute dans le ciel, lisons-nous dans des Actes antiques, cette chair qui souffre n'est plus la nôtre; le corps reste insensible quand l'esprit est en Dieu. » Ce miracle des temps anciens, les martyrs de nos jours les renouvellent. Missionnaires et néophytes reçoivent dans les angoisses de la torture, de l'exécution, une même grâce d'en haut. Magie! s'écriaient les vieux païens, et pour rompre le charme qui, croyaient-ils, rendait insensible aux tourments, ils baignaient le martyr d'une eau fétide.

Même étonnement, même croyance chez les barbares de l'Orient.

« Pendant les plus horribles tortures, lisons-nous dans la vie de M. Chapdelaine, le martyr ne poussa pas un soupir, ne proféra aucune plainte. Le mandarin attribuant un silence si extraordinaire à quelque art magique, fit alors, pour éloigner le charme, égorger un chien et ordonna que de son sang on aspergeât le corps du martyr. Puis on continua de le frapper, sans compter désormais les coups, jusqu'à ce qu'on le vît incapable de se remuer. »

A Lyon, sous le règne de Marc-Aurèle, une jeune esclave, Blandine, fut mise à la torture. « Je suis chrétienne, s'écriait-elle au milieu de ses longues angoisses, je suis chrétienne; il ne se commet rien d'infâme parmi nous! » L'aveu que l'on voulait tirer de sa bouche, c'était celui des abominations qu'imaginaient les idolâtres. Une promiscuité sans nom régnait, disaient-ils, dans les agapes, et l'accomplissement des rites chrétiens se mêlait de crimes atroces. Cette accusation, disparue de bonne heure dans les anciens âges, et que Dioclétien voulut faire reparaître, nous la retrouvons vivante en Orient. « Ne fait-on pas des abominations dans les festins de l'Eglise? » dit à Joseph Marchand un mandarin cochinchinois. Au même pays, en 1840, en Chine, il y a dix-huit ans, on incrimine en termes obscènes les relations des prêtres et des religieuses. Un étrange libelle chinois, publié en 1867 contre les gens d'Europe, et répandu dans tout l'empire avec une incroyable profusion, répétait ces accusations odieuses que le traducteur français n'a pu transcrire [1].

Si éloignés qu'ils soient par les temps, par les lois, par les mœurs, des antiques ennemis du nom chrétien, à chaque instant les Orientaux se rencontrent avec eux dans leurs pensées, dans leurs paroles, dans leurs actes.

Les églises sont abattues, les morts arrachés de leurs tombeaux; on marque d'un fer rouge au visage ceux qui refusent d'abjurer; on poursuit les fidèles d'offres et de promesses pour les faire renoncer à la foi; comme aux temps antiques, on les somme de signer des billets d'apostasie : une simple démonstration d'obéissance, leur dit-on, satisfera le juge, et toute liberté de croyance leur sera ensuite concédée. On fait venir près d'eux leurs femmes, leurs enfants, pour que la vue de ces êtres chéris brise leur courage. Les chrétiens sont jetés en prison, exécutés avec les malfaiteurs. On leur refuse des aliments pendant qu'ils sont retenus captifs, et, comme celle de Carthage, les Eglises d'Annam, de Chine et de Corée ont leur liste

[1] Voir, dans les *Missions catholiques* de janvier 1872, les quelques parties de ce libelle qui ont pu être publiées.

de saints, morts de faim dans les prisons. Ainsi que tant de martyres des anciens jours, des femmes, traînées devant le tribunal, sont brutalement dépouillées de leurs vêtements et menacées d'être jetées dans des maisons de débauche. Parmi les fidèles mis à mort, plusieurs sont privés de la sépulture ; puis, comme les traditions de l'avarice doivent demeurer aussi vivaces que celles de la méchanceté humaine, le bourreau demande parfois à ses victimes une somme d'argent pour les tuer d'un seul coup, et les païens vendent aux fidèles les restes des chrétiens égorgés.

Dans les outrages dont on accable ses enfants, le Christ a sa part d'injures. Comme les vieux païens, les Orientaux rient de ce Dieu mort dans un supplice infâme, qui n'a pu se sauver lui-même et qui, chaque jour, abandonne ses fidèles aux violences de leurs ennemis. Quel est, disent-ils, ce *Seigneur du ciel* qui laisse frapper, outrager ses statues? Puis, comme si quelque mauvais génie renouvelait chez les païens de nos jours les inspirations de ceux d'autrefois, des crucifix grotesques sont publiquement exposés. On se dirait revenu au temps où la populace de Carthage promenait en blasphémant l'effigie d'un dieu à tête d'âne, au temps où une main sacrilége grava aux murs du Palatin l'image d'un monstre crucifié.

Les chrétiens, disent les Orientaux, frappés de la diversité de nos communions, les chrétiens sont divisés de croyance et ne s'entendent même pas sur ce qu'ils nous veulent enseigner : « Lorsqu'ils ne sont pas d'accord entre eux, même dans leur pays, sur leur religion, pourquoi s'efforcent-ils tant de nous amener à l'unité religieuse. » Cet argument de leurs libelles était aussi celui du philosophe que combattit Origène. « Depuis qu'ils se sont multipliés, disait-il, les chrétiens se sont séparés en diverses sectes; ils n'ont presque plus rien de commun que le nom. »

Si les barbares de l'Orient suivent ainsi les vieux païens dans leurs fureurs, leurs ruses, leurs reproches et leurs calomnies, une même inconscience leur fait également subir l'ascendant du dévouement fraternel, de la vertu, du merveilleux courage dont les fidèles leur donnent tant d'exemples. « Voyez ces chrétiens, comme ils s'aiment! » disent-ils en répétant un cri que Tertullien a rappelé dans son *Apologétique*. L'impassibilité devant la mort, dans les plus terribles souffrances, les frappe d'une émotion profonde. Deux tableaux peints par les indigènes, et conservés dans la salle des Missions-Etrangères, nous montrent l'enthousiasme des païens devant l'intrépidité de leurs victimes. Des bourreaux, saisissant le sabre qui vient de frapper les martyrs, se font au pied une blessure, pour y verser du sang de ces hommes de cœur; c'est une superstition de ces contrées que le courage se communique ainsi par l'infusion d'un

sang généreux[1]. Mobile comme partout, la foule s'émeut de l'impassible résolution des fidèles. » Parmi les nombreux assistants, lisons-nous dans la vie d'un missionnaire français, quelques mauvais sujets jetaient au martyr des paroles insultantes; mais la grande majorité était frappée d'admiration. « Quel héros, disaient les païens, il va à « la mort comme à une fête! Quel air de bonté et de douceur! Pour- « quoi le roi égorge-t-il des hommes pareils? »

Semen est sanguis martyrum, répétaient les anciens, et souvent, comme aux premiers âges, l'admiration ouvre les cœurs aux vérités de l'Evangile.

III

Je n'ai guère montré, jusqu'à cette heure, que sous son aspect douloureux le sacrifice qu'acceptent chaque jour les chrétiens de l'extrême Orient. Ce n'est point là pourtant, je dois le dire, que s'est tout d'abord arrêtée ma pensée. A lire rapidement le petit livre consacré à la Salle des Martyrs, une première impression m'a saisi. Chez les anciennes victimes de la foi, comme chez celles d'aujourd'hui, même attitude, mêmes pensées, mêmes actes, mêmes réponses. Ce qu'ont fait, ce qu'ont dit saint Cyprien, sainte Perpétue, saint Tarachus, sainte Théodora et tant d'autres, les nouveaux martyrs du Seigneur l'accomplissent, le disent à leur tour, comme si une tradition soigneusement établie et observée inspirait leurs paroles et leurs actes.

A quel degré l'éducation des néophytes, la connaissance sommaire qu'ils peuvent avoir de l'histoire des anciens fidèles contribuent-elles à ces rencontres? je ne saurais le dire. Le fait existe, par cent fois démontré, et les missionnaires qui ont connu, qui ont instruit les indigènes, y voient l'effet d'un mouvement spontané plutôt que le fruit d'un ressouvenir. La forme tout orientale que présentent d'ordinaire les paroles des martyrs de l'Indo-Chine et de la Corée, leur en paraît un sûr garant. Ces réponses, que l'on croirait calquées sur celles des saints des premiers siècles, et qui rappellent à chaque instant quelque trait des combats antiques, ne sont puisées, me disent-ils, ni dans les instructions ni dans les livres. Les nouveaux soldats de Jésus-Christ ne les ont trouvées que dans leurs cœurs. L'inspiration des saints de tous les temps est une, comme l'est leur volonté de vaincre; et si, des sphères célestes où elles habitent, les

[1] « Souvent, me dit un digne missionnaire, M. l'abbé Guerrin, l'acte horrible des Orientaux, mangeant le cœur, le foie des martyrs, est inspiré par cette même pensée. »

victimes d'autrefois abaissent leurs regards sur les dignes continuateurs de leur œuvre, elles peuvent s'écrier avec l'Apôtre : « Il n'est pour les chrétiens qu'un même esprit, comme il n'est qu'une même espérance. »

« Il ne saurait être donné à tous, dit en son langage imagé un prêtre tong-kinois, il ne saurait être donné à tous d'entrer dans la Jérusalem céleste *par la porte rouge du martyre*, » mais tous renouvellent les actes qui furent l'honneur de l'Eglise naissante.

Ce que faisait, aux temps antiques, la foule chrétienne, elle le fait encore, enflammée par une même ardeur, enivrée d'un même dévouement. Aujourd'hui, ainsi qu'autrefois, elle assiste les saints dans la prison et s'empresse au lieu du supplice, avide de porter secours à la victime que les païens accablent, la soutenant de son aide, de ses encouragements, de son admiration et de ses vœux. « Souviens-toi de nous quand tu seras au ciel ! » répète-t-on au chrétien qui va périr, comme on l'a dit autrefois aux saints de la Palestine, à ceux de Tarragone. Au Su-Tchuen, en 1815, comme à Carthage en 258, les chrétiens qu'on a cru terrifiés par l'exécution de leur évêque, réclament l'honneur de mourir avec lui.

Aux temps de l'Eglise primitive, quand le martyr avait été frappé, ses frères, bravant tous les périls, se précipitaient pour recueillir les restes d'un sang précieux. Des vases, des linges, des éponges servaient à ce pieux usage ; les herbes, les cailloux teints de sang étaient relevés. Si l'on ne pouvait obtenir du magistrat ou enlever, par un coup de main hardi, le corps de la sainte victime, on le rachetait ; on payait au prix de l'or une copie des procès-verbaux de l'interrogatoire et du supplice. Aujourd'hui, même hâte, même audace pour recueillir ce qui reste du martyr, pour acquérir et pour sauver les titres authentiques de sa gloire ; même respect de son corps, de son sang, de ses vêtements souillés, des actes de sa passion. Chez tous les chrétiens, en quelque lieu que l'on porte ses regards, dans les pays de langue latine ou grecque, en Arménie comme dans le fond de l'Orient, les chaînes, les instruments de torture sont achetés aux païens, ensevelis avec les victimes ; ce sont là les précieuses enseignes de leur fidélité, de leur victoire ; « ce sont là, suivant la belle parole d'un chrétien annamite, ce sont les ailes qui aident les martyrs à monter au ciel. »

La mémoire de leur mort, de leurs souffrances n'a rien qui attriste les cœurs. Tout souvenir douloureux s'évanouit devant la pensée de leur triomphe. On avait demandé au Seigneur que les martyrs remportassent la couronne. Dieu a exaucé les vœux de ses enfants ; les violences par lesquelles les païens avaient cru jeter la terreur ont répandu la joie dans l'âme des fidèles. En Cochinchine, la foule qui

récite les prières des défunts devant le cadavre sanglant d'un indigène, s'arrête hésitante et répète avec le grand évêque d'Hippone, dont le nom même lui est peut-être inconnu : « A quoi bon prier pour un martyr? » Un témoin de la mort de Pierre Néel s'échappe, et, comme le soldat de Marathon, messager de la grande victoire, il court sans s'arrêter. Cinq jours et cinq nuits il poursuit sa route, arrive exténué de fatigue et de faim auprès de Mgr Faurie, et se jetant à genoux devant lui : « Gloire à Dieu, évêque ! s'écrie-t-il, gloire à Dieu ! encore des martyrs ! »

L'antiquité vous a souvent transmis des marques d'une pareille allégresse, et aujourd'hui, comme autrefois, les persécuteurs étonnés se demandent quel peut être le secret de cette joie devant la mort et de ces prodigieux élans.

IV

Se retirer devant la poursuite, ne pas trop présumer de ses forces en s'offrant de soi-même aux bourreaux, tels sont les commandements du Christ et de l'Eglise. Comme leurs saints prédécesseurs, les chrétiens de l'extrême Orient obéissent à ces règles sacrées ; comme eux ils se montrent indomptables quand le Seigneur les a choisis pour le confesser aux yeux de tous.

Aussi bien que celle des temps passés, leur histoire parle à chaque instant d'exils acceptés volontairement, de retraites cherchées sur des barques, dans le sbois, les montagnes inaccessibles, au milieu de bêtes sauvages, moins furieuses que les idolâtres. Cette fuite aussi a ses martyrs. « Nos pauvres chrétiens, écrivait un missionnaire mort pour la foi, nos pauvres chrétiens sont toujours sur le qui-vive ; ils ne veulent pas fouler aux pieds la croix, et, pour éviter ce malheur, ils préfèrent s'enfuir, hommes, femmes, enfants, se cachant dans les rizières et demeurant des journées, des nuits entières à demi couchés dans l'eau et dans la boue. Parfois on en a rapporté quelques-uns à demi-morts de froid et de faim. Les fatigues, l'insalubrité ont amené le trépas de beaucoup d'autres. » Les enseignements des pasteurs ont donné la force de subir ces épouvantables misères. Comme aux temps anciens, les prêtres, quand la persécution s'est annoncée, ardente et proche, ont parcouru la contrée, portant aux chrétiens l'Eucharistie, pour les munir contre la souffrance et les préparer au martyre. Ainsi s'arme le cœur des forts, ainsi se relève l'âme des faibles. Apostats d'un moment devenus bientôt de saints martyrs, Castus, Emilius, Biblias, chrétiens de Lyon qui, vaincus par la torture, courûtes vous jeter dans les bras de vos prêtres et leur deman-

der la force de confesser le Christ, vous avez un frère dans l'Indo-Chine. Là aussi, un jeune indigène, enfant de quatorze ans à peine, s'est senti défaillir dans les tourments. Il vint pleurer auprès d'un missionnaire, et, plein d'une force nouvelle, se présenta devant le mandarin. « Tu as, dit-il, abusé de ma faiblesse, mais mon cœur s'est relevé par la prière : je suis chrétien et je te défie. » La mort ne se fit pas attendre : le néophyte périt broyé sous les pieds des éléphants.

Souvent les vieux textes nous montrent les fidèles sollicités de réfléchir. Le juge sait que la vue de leur supplice résolûment, joyeusement accepté, enflammera les cœurs de leurs frères ; mieux vaut cent fois, pour les païens, l'exemple énervant d'une apostasie. Pressés d'accepter un délai, les martyrs Scillitains, saint Cyprien, saint Pionius, saint Nicandre, saint Didyme, n'ont qu'une seule réponse : leur résolution est irrévocable ; ils sont prêts à subir la mort. Cet épisode, si fréquent dans les procès des anciens âges, nous le retrouvons tout entier dans ceux des chrétiens de nos jours. En Chine, Jérôme Loâ, Lucie Y, refusent le délai qu'on leur offre dans l'espoir de les voir faiblir : « Mon dernier mot est dit, répond cette femme ; il n'est pas nécessaire d'attendre, tuez-moi tout de suite. » — « Ces jours de répit que tu me proposes, avait dit de même saint Nicandre, tiens-les dès à présent pour écoulés ; » et comme pour compléter la ressemblance entre des saints que séparent quinze siècles, le mandarin, ne perdant pas l'espoir de vaincre leur constance, impose aux nouveaux soldats du Christ le délai qu'ils ont repoussé. Le seul qu'acceptent, que réclament les martyrs, c'est, ainsi qu'autrefois, quelques instants pour prier avant de recevoir la mort.

Comme les sombres cachots des Romains, la prison, couverte en feuilles de palmier, se transforme, pour les saints, en lieu d'ardentes prières ; les chants des psaumes, les cantiques y éclatent ; on y remercie le Seigneur d'être jugé digne de souffrir pour la gloire de son nom. Sous Marc-Aurèle, un saint captif ajoutait aux rigueurs de la prison, en n'acceptant d'autre nourriture que du pain et de l'eau ; un ordre du ciel put seul le faire renoncer aux privations qu'il s'imposait avec joie. Au Tong-King, en 1839, deux prêtres indigènes, André Lac et Pierre Thi, forts comme ceux dont le baptême leur a donné les noms, renouvellent cet acte de sacrifice. « Les deux confesseurs trouvaient que les rigueurs de la prison n'étaient pas encore assez grandes pour se préparer à la grâce du martyre, et ils y ajoutaient des jeûnes si fréquents, si rigoureux, que M. Jeantet, missionnaire français qui prenait soin d'eux, dut leur écrire pour les exhorter à ménager leurs forces pour le jour

du combat ; mais ces généreux athlètes n'en continuèrent pas moins leur genre de vie jusqu'à la fin. »

Les paroles qu'autrefois le Seigneur avait inspirées à ses fidèles reparaissent dans la bouche des martyrs de nos jours. Une vierge que j'ai déjà nommée, Lucie Y, dépouillée de ses vêtements sur l'ordre brutal du mandarin, s'écrie, comme l'avait fait une sainte du troisième siècle : « Vous ne respectez pas même le sexe qui vous a donné le jour ! Est-ce que vous n'avez pas une mère ? »

Cette prière, que les chrétiens prononçaient au milieu des tourments : « Secourez-moi, mon Dieu, et donnez-moi la force de souffrir, *Da patientiam, da sufficentiam*, » tel est encore leur cri, et la grâce, disent-ils, les fortifie dès qu'ils ont invoqué le secours d'en haut. Aujourd'hui, comme autrefois, une même parole de dérision leur est jetée pendant la torture : « Où est ton Dieu ? Vient-il à ton aide ? » Voilà ce que répétaient aux chrétiens suppliciés les Romains, les Vandales de l'Afrique, les païens de l'Arménie ; tel était, il y a quelques années, le cri de dérision des Druses, tel est celui des idolâtres de l'Orient. A chaque page, les vieux *Actes des martyrs* nous montrent ces paroles ironiques adressées par le juge à la victime : « Où donc est ton Dieu protecteur ? » dit le gouverneur de la Cilicie à Tarachus que déchirent les bourreaux. — « Il m'assiste, répond le saint, puisqu'il me donne la constance et la force de résister. » Saint Thyrse à Apamée de Phrygie, saint Conon à Icône parlent de même, et, après bien des siècles, au Su-Tchuen, cette réponse est encore opposée aux railleries des idolâtres : « Eh bien, dit le juge à un prêtre indigène cruellement bâtonné, eh bien ! est-ce que ton Christ ne te protége pas ? — Il protége mon âme, répond le fidèle, en m'accordant la force de te résister et de souffrir. »

Souvent, le mandarin s'irrite d'une résistance qu'il ne peut briser, et, de même qu'autrefois, les viandes des sacrifices furent violemment introduites dans la bouche de saint Tarachus, le martyr est jeté par ses bourreaux sur la croix, sur les saintes images qu'il refuse de fouler aux pieds. Ainsi fit-on en 1840 pour un prêtre cochinchinois, Antoine Nam. Devant cette indigne contrainte, le martyr de la Cilicie, celui du Tong-King, n'ont qu'un même cri : « Seigneur, tu vois la violence qui m'est faite ! »

C'est en Dieu seul que les saints se confient ; c'est lui qui accablera de sa colère ceux qui auront frappé ces enfants. Proconsuls de Rome et mandarins sont assignés de même devant le tribunal du Tout-Puissant. Avec Perpétue, Tarachus, Rogatien, Claude et tant d'autres, les martyrs de l'Orient répètent à leurs juges que le Seigneur leur demandera compte du sang de ses fidèles.

La sentence capitale est prononcée et le chrétien, marchant à la

mort, va suivre la voie glorieuse qu'ont parcourue les saints des siècles antiques. Extase qui ouvre par avance le royaume du ciel, force d'enseigner jusqu'à la dernière heure, reconnaissance pour le bourreau, dons offerts à cet homme dont le bras va donner le bonheur éternel, joie d'avoir pu résister aux souffrances, d'avoir conquis la mort, énergie puisée dans le viatique, visage éclatant d'allégresse, bonheur de rencontrer dans le supplice quelque trait de ressemblance avec celui du Sauveur, consolations prodiguées à ceux qui vont survivre, toutes ces marques d'un courage, d'une foi inébranlable qui nous étonnent dans les récits d'autrefois, reparaissent chez les nouveaux martyrs.

L'histoire des combats de l'Eglise primitive présente un trait digne de remarque, bien qu'il semble être resté inaperçu. Les sentences capitales par lesquelles les païens voulaient flétrir les chrétiens condamnés devenaient, pour les soldats du Christ, titres d'honneur. « Qu'il montre donc, s'écriait saint Denys parlant d'un jaloux de sa gloire, qu'il montre donc, ainsi que moi, les jugements qui l'ont frappé! Qu'il nous dise ses biens vendus, la perte de ses dignités en ce monde, toutes ces peines que j'ai subies, sous Décius, par l'ordre des magistrats! » C'est aussi le souvenir d'un jugement prononcé contre lui, comme chef des fidèles, qu'invoque saint Cyprien, méchamment attaqué : « Ce n'est point, dit-il, que ma condamnation me donne de l'orgueil; mais je m'afflige de voir mépriser, malgré la loi divine, l'homme auquel les païens eux-mêmes ont donné le titre d'évêque. »

Plus tard, lorsque le saint pasteur est condamné, c'est le sacrilége, l'ennemi des dieux, le porte-enseigne des rebelles que l'on frappe pour servir d'exemple; son sang versé, ajoute le proconsul, affermira le respect de la loi : « Sentence glorieuse et digne d'un tel évêque, écrit le diacre Pontius, paroles divines bien qu'elles viennent d'un païen! Ce porte-enseigne tenait l'étendard du Christ, cet ennemi des dieux poursuivait l'anéantissement des idoles; il a servi d'exemple en devenant, pour les siens, les prémices du martyre; la loi que son sang a affermie, c'est celle du dévouement jusqu'au trépas, car beaucoup l'ont suivi qui sont morts pour affirmer la foi chrétienne au milieu des supplices. »

S'il est quelqu'un auquel ces souvenirs des siècles passés aient dû demeurer inconnus, c'est à coup sûr un pauvre fidèle de la Cochinchine, Matthieu Gâm, qui, arrêté avec deux missionnaires, fut condamné à périr. « Le chrétien, disait la sentence, a introduit des ministres de la religion d'Europe. Il ne veut pas renoncer à sa croyance. Le roi ordonne qu'il ait la tête tranchée. »

Pendant qu'on le menait au supplice, Matthieu Gâm remarqua

que le crieur chargé, suivant l'usage, de proclamer la sentence, ne parlait qu'à voix basse : « Parle haut, lui dit-il, pour que tout le monde t'entende! » L'âme des grands évêques d'autrefois, Denys, Cyprien, était passée, en ce moment, dans le cœur de l'humble fidèle. La sentence d'ignominie qu'avaient voulu dicter les idolâtres devenait un titre de gloire qu'on ne pouvait trop hautement proclamer.

C'est ainsi que l'esprit des temps antiques reparaît à chaque instant, de nos jours, chez ceux qu'anime le souffle de Dieu. « Une inspiration d'en haut, telle est, me répètent les missionnaires, le secret de pareilles rencontres entre les martyrs d'autrefois et les nouveaux apôtres du Christ. » L'un d'eux, M. Bonnard, mort pour la foi il y a quelques années, avait ressenti devant le tribunal l'assistance de l'Esprit-Saint. « Dans mes interrogatoires, écrivait-il à son évêque, j'ai éprouvé d'une manière très-visible l'efficacité des paroles de Jésus-Christ à ses disciples : « Ne vous inquiétez pas de ce que vous « répondrez aux princes de ce monde; l'Esprit-Saint répondra par « votre bouche. » En effet, ajoute le saint prêtre, je n'éprouvai devant le mandarin aucun étonnement, aucune crainte. Jamais je n'ai parlé annamite ni mieux, ni si facilement. »

Dans ces pays lointains, le christianisme suit pas à pas les voies que le Seigneur lui traça dans notre hémisphère. Là aussi, les enfants, les vierges, acceptent le sanglant sacrifice. Annam, la Chine, le Japon, la Corée, ont leurs Perpétues, leurs Céciles et leurs Agnès. Devant le supplice de leurs fils, des femmes trouvent la force qui anima la mère de saint Symphorien; des épouses encouragent leurs maris à résister jusqu'à la mort. Devant ces merveilles de notre croyance, la foule païenne s'étonne, admire, et souvent même s'émeut de la cruauté des magistrats. Déjà, comme au temps de saint Paul, la foi chrétienne a fait des prosélytes jusque dans le palais impérial.

V

Aucune des voies douloureuses qu'ont suivies les anciens martyrs n'épouvante les missionnaires, qu'attendent parfois même des épreuves inconnues aux saints des premiers âges.

Au prix de leur sang, nos prêtres doivent garder les indigènes de toute poursuite, de tout péril. « Quels lieux avez-vous habité dans le pays? Chez qui avez-vous reçu asile? Quels sont ceux qui, au mépris des lois, vous ont écoutés et cachés? » Voilà ce qu'on demande tout d'abord aux missionnaires, et les plus cruelles violences sont impuissantes à faire livrer les noms de ceux que vou-

draient atteindre les idolâtres. « Frappez, disait au mandarin Jean-Louis Bonnard, frappez, mais n'espérez pas m'arracher un mot qui puisse nuire aux chrétiens. C'est pour faire du bien à vos compatriotes, et non pour leur faire du mal, que j'ai tout quitté en Europe. Je suis venu ici pour les servir jusqu'à la mort. »

La torture punit le plus souvent e généreux silence du missionnaire, et parfois l'esprit de dévouement à la sécurité des indigènes vient commander un plus grand effort.

L'Eglise défend, dans sa prudence, de présumer de ses forces en se livrant de soi-même à la colère des persécuteurs. Telle a été, telle est la loi presque absolue, enseignée par la bouche des saints docteurs et consacrée par les conciles. Si le fidèle doit être inébranlable, quand Dieu l'appelle à confesser son nom. Il ne doit point affronter follement des épreuves qui dépasseront peut-être la mesure de sa constance. Et cependant, pour les apôtres de l'extrême Orient, cette règle doit parfois fléchir. Quand la persécution va s'étendre sur une contrée, quand l'évêque juge que les chrétiens sont en péril, et que le sacrifice d'un seul peut assurer le repos de tous, il appelle un de ses missionnaires et lui ordonne de se livrer, afin que la tourmente s'apaise. Trois Français, dont je trouve les noms dans les *Annales des Missions-Etrangères*, Etienne Devaut, Jean-Baptiste Delpont et Gabriel Dufresse, ont accepté joyeusement un sacrifice inconnu à ces saints des anciens jours dont les nouveaux apôtres espèrent, disent-ils humblement, se montrer les dignes successeurs.

Païens et chrétiens, subissent l'ascendant de ces hommes sans crainte. J'ai montré, dans les tableaux peints de la main des artistes indigènes, les bourreaux s'ouvrant une blessure pour s'inoculer le courage, en faisant passer dans leurs veines quelques gouttes d'un sang généreux. Un trait remarquable de ces peintures témoigne encore, sous une autre forme, du respect inspiré dans ces contrées lointaines par l'énergie des soldats de Dieu. Tandis que les apostats y figurent devenus tout d'un coup petits et difformes, dès qu'ils ont foulé aux pieds la croix, le martyr est représenté d'une taille supérieure à celle des autres hommes, et déchiré par des bourreaux qui semblent de misérables pygmées s'acharnant sur le corps d'un géant impassible.

Edmond Le Blant.

L'IDOLE

ÉTUDE MORALE [1]

CINQUIÈME PARTIE

I

— Nous autres vieux garçons! dit tout haut et en riant M. de Verteilles.....

On dit que ces vieux rebelles à la loi commune qui n'ont jamais su se marier ne finissent pas bien. Quant à lui, aurait-il donc si mal employé ses derniers jours? Qu'était-il désormais? Une ombre. Il avait pourtant trouvé le secret d'ensoleiller une âme en fleur. Il l'avait rendue libre, lui qui n'était plus que l'esclave des ans.

Le marquis était seul depuis une heure dans son jardin des roses. Il fit lentement le tour de cette retraite préférée. Dans les touffes de bengales il vit une brèche.

Il n'était pas besoin de demander le nom de l'imprudente qui apparemment pour abréger le chemin, s'était glissée parmi les rosiers sans songer aux épines. Un lambeau de soie bleue accusait Myriam. La veille, après avoir quitté sa toilette mystique, la jeune marquise portait une robe bleue. Voilà donc ce qu'avait coûté à la chère enfant le beau bouquet de roses offert au vieillard à son réveil. Le marquis pensa que ces épines avaient dû maltraiter les doigts mignons de l'étourdie autant que sa robe et regretta le plaisir qu'il avait trouvé à respirer ces roses.

Alors il alla s'asseoir sur le banc rustique au centre de la pelouse; il tenait le lambeau de soie, une pièce de conviction qui allait lui servir de texte, pour une douce gronderie, quand il retrouverait Mme de Verteilles au dîner.

[1] Voir le *Correspondant* des 25 janvier, 10, 25 février et 10 mars 1876.

Mme de Verteilles?.. Ce nom lui arracha d'autres sourires et le fit de nouveau songer à la fête de la veille et à l'effet produit dans la noblesse et dans le pays par le *mariage du patriarche*. Effet d'autant plus singulier que le patriarche était demeuré célibataire jusqu'à quatre-vingt-un ans. Il y a des gens qui ayant été mariés ont le goût ou la manie de renouveler l'épreuve : Barbe-Bleue était de la province. Mais marcher à l'autel pour la première fois après un siècle presque entier de célibat!...

— Nous autres vieux garçons!... répéta M. de Verteilles.

Eh! s'il avait vécu seul, qui l'avait voulu? Celui qui là-haut décide de nos destinées. Tous les parents et les vieux amis de Verteilles, l'amiral d'Avrigné le premier ne le savaient-ils pas bien? Quant au baron Hector, comment dans ses colères, n'avait-il jamais rappelé au marquis une triste page de sa longue vie? C'est que peut être en cherchant bien, on pouvait encore trouver le bon coin dans cette âme toujours violente, autrefois si haute, dont une passion sans règle avait fait une vilaine âme. Le baron n'ignorait point la cruelle histoire... En ce temps-là, Marie d'Avrigné avait sept ans environ. Sa mère, la comtesse Réjane, la belle-sœur de l'amiral, était veuve depuis deux ans. Elle disait à Louis de Verteilles : Marie sera votre fille... Et Marie d'Avrigné devait être à son tour la mère de la jeune marquise...

— Ainsi, pensa le vieillard, j'aurais du devenir plus tôt ce que je suis devenu depuis hier le second aïeul de cette enfant.

Il faisait une journée très-calme avec un ciel couvert. Pas un souffle de vent. Rien ne dérangeait l'immobilité sombre des chênes qui servaient de cadre au jardin des roses. On n'apercevait pas même le plus léger tremblement des feuilles. Le silence eût été complet sans le chant de la cascade et le clapotement de la marée.

Le marquis appuya ses deux mains sur la pomme de sa canne et son front sur ses mains... Pourquoi Myriam n'était-elle pas venue, le matin, lui apporter elle-même ce bouquet? Pourquoi n'avait-elle pas paru au déjeuner? Le maître du logis et le baron Hector s'étaient trouvés seuls en présence à table. Etrange repas de famille!... Pourquoi Myriam demeurait-elle obstinément enfermée chez elle?

Pourquoi? Ah! Quelque rêve furtif peut-être... Quelque traître petit regret... On voit souvent un nuage dans le ciel bleu. En est-il pour cela moins pur?... Cependant Myriam craignait de laisser voir sur son visage même cette ombre légère. C'est pourquoi elle se condamnait à demeurer captive... Non, elle ne regrettait rien, elle ne voulait rien regretter... Loyale et chaste, elle ne se permettait

pas non plus l'espérance. De là quelques échappées de tristesse qu'elle ne pourrait toujours vaincre...

Quant à lui, à ce jeune homme... Eh bien! le comte Maxence s'éloignait. Cela était noble et digne de tous les deux. Pour la paix de son cœur à elle, il serait mauvais qu'elle pût le voir.

— Et pour la paix aussi de sa conscience, murmura le vieillard. Je la connais bien!

Il prit un sifflet d'argent suspendu à la chaîne de sa montre et en tira un son aigu et prolongé qui, de toutes les parties du parc arrivait jusqu'à la maison. Un domestique accourut : C'est l'heure du dîner des gardes, dit le marquis. Amenez-moi Martin Bataille.

Quelques minutes s'écoulèrent. Martin parut. Il avait, ce jour-là, ce que Myriam autrefois appelait en riant ses mines fauves : — Oh! lui dit M. de Verteilles, en le regardant, sur qui donc as-tu aiguisé tes dents ce matin, vieux loup? Tu as un sujet de contentement que tu ne voudrais peut-être pas dire.

— Pour cela non! répondit Martin. On peut bien avoir ses petits secrets, monsieur le marquis... Mais tout le monde ici n'est pas content, allez! Je viens de le rencontrer, *lui*...

— Lui?... C'est la façon dont tu parles de ton ancien maître?

— Eh! reprit le garde, excusez-moi. Si vous saviez comme il est en peine...

— C'est ce qui te met en joie. Tu es pourtant honnête et tu lui étais dévoué...

— Bah! j'ai tâché d'être honnête une fois avec lui... C'est alors qu'il m'a chassé.

— Laissons cela. Le baron Hector ne t'a-t-il rien dit au passage?

— Que voulez-vous qu'il me dise? Il tourne autour de la maison et ne voit point ce qu'il voudrait voir. Hier, il se flattait d'avoir refait son petit chemin près d'*elle*...

— Elle?... Je suppose que tu veux désigner la marquise. Il faut s'accoutumer à ton langage.

— En croyant cela, reprit Martin, il s'est joliment trompé.

— Ecoute, dit M. de Verteilles, je te dispense de me faire le confident de tes rancunes. Tu n'espères pas que je les approuverai. Je t'ai fait chercher pour te parler de ta maîtresse. Tu l'accompagnais hier soir dans le parc. Je t'ai vu de ma fenêtre la conduire de ce côté...

— Elle m'a renvoyé. Elle voulait rester seule. Mais elle a continué de se promener par ici.

— Je le sais, puisqu'elle m'a fait un bouquet de ces roses.

— Eh! dit Martin avec son ironie sauvage, en montrant le mor-

ceau de soie bleu dans les mains du marquis, je vois même qu'elle a déchiré sa robe.

— J'imagine, répliqua M. de Verteilles, qu'elle se sera engagée sans y prendre garde dans les rosiers là-bas pour voir le rossignol qui chantait au-dessus de sa tête.

Martin se mit à rire silencieusement : Mettons que c'était un rossignol, dit-il. Sûrement c'est un bel oiseau ; je crois qu'il chante bien.

— Ne bavardons point, vieil homme, reprit le marquis avec impatience. Tu aimes ta maîtresse qui te rend bien cette affection, car elle sait ce qu'elle te doit, elle n'a pas oublié les mauvais jours de son enfance. Je connais sa confiance en toi. En ta présence, elle ne songerait pas à se contraindre. Tu peux donc me dire si dans votre promenade hier soir, la marquise t'a paru triste ou gaie. C'est tout ce que je veux apprendre.

— Le sais-je moi? Triste ou gaie? Il y a des moments comme cela où l'on est tous les deux ensemble...

— Bien, dit M. de Vertailles en le congédiant d'un geste. J'ai eu tort, je le vois à présent, de compter sur toi.

C'était pourtant la réponse qu'il devait attendre; et de plus c'était la vraie. Martin ne venait d'exprimer que trop exactement ce qui allait se passer dans le cœur de Myriam, et le marquis attristé se disait : Je ne croyais pas avoir si tôt à douter de mon œuvre? me serais-je trompé? n'ai-je point fait comme Hector? n'ai-je pas fait comme le père, moi l'aïeul d'adoption? n'ai-je pas tenté la nature?...

Le reste de sa pensée fut accompagné d'un soupir : — En l'arrachant à un égoïsme diabolique, pensait-il, en lui donnant la perspective de la liberté, je l'ai placée pourtant entre le devoir et les songes. Ce sera une autre lutte. Je l'y verrai se débattre, je ne pourrai l'empêcher de souffrir.

Martin s'éloignait. Le marquis se ravisa :

— Non, dit-il, j'ai encore besoin de toi. Tu vas aller trouver ta maîtresse, tu lui diras... Attends ! je veux songer à ce que tu devras lui dire.

En effet, il rêvait. Martin ne le quittait pas des yeux, et un nuage passa sur son front parmi le hâle et les rides. Avait-il enfin le sentiment de ce qu'il avait fait la veille en conduisant Myriam au comte Maxence, dans le jardin des roses? Comprenait-il que pour satisfaire son désir de revanche contre le baron Hector, il s'était fait un jeu d'offenser son nouveau maître?

— Va, reprit M. de Verteilles. Tu diras seulement à la marquise que je la prie de me recevoir dans une heure.

Tous deux, au même instant, prêtèrent l'oreille. D'un côté résonnaient les notes joyeuses de la cascade, de l'autre la marée battait le pied du barrage de rochers. Ce double bruit ne suffisait plus à couvrir la marche d'une barque rasant la berge. Cependant celui qui la montait, quel qu'il fût, travaillait de son mieux à ne point se faire entendre. Les avirons ne coupaient l'eau qu'avec une lenteur savante et des précautions infinies. Bientôt même le navigateur mystérieux cessant de ramer essaya de se haler en s'aidant des branches pendantes. On entendit le gémissement des feuilles froissées, le choc amorti de la barque atterrissant dans la saulaie, puis un coup sourd. L'homme sautait à terre.

Martin Bataille, un instant immobile et comme frappé de terreur, traversa brusquement la pelouse et s'engagea en courant sous les arbres. Le marquis étonné se leva et le suivit; mais le terrain était difficile. Tout en s'avançant à l'aide de sa canne, il vit bien que si dans un instant il se trouvait en présence de ce visiteur encore inconnu, ce ne serait point du tout la faute du garde. La voix de Martin Bataille s'élevait avec un accent de reproche et de colère; une autre voix mâle et sonore lui donnait la réplique. Bientôt M. de Verteilles fut assez près pour reconnaître le sujet de la querelle et démêler les paroles. Martin sommait son interlocuteur de remettre sa barque à flot et de s'éloigner. Celui-ci répondit nettement :

— Je veux voir le marquis de Verteilles.

Le marquis se trouvait au bord du chemin, au-dessus des saules. Sa vue était trop affaiblie pour lui permettre de distinguer clairement à cette distance les traits de celui qui venait de le nommer; il reconnut seulement que c'était un homme jeune et de haute taille :

— Qui souhaite de voir M. de Verteilles? demanda-t-il.

Le jeune homme leva les yeux, tressaillit d'abord, puis se découvrit et s'inclina :

— Monsieur, dit-il, je suis le comte Maxence de Briey.

Le vieillard, au contraire se redressait. Ses yeux se portèrent rapidement sur Martin Bataille qui essayait de se dérober dans le feuillage :

— Toi, dit-il reste... Et vous, monsieur, faites-moi la grâce de monter vers moi, car mes quatre-vingts ans ne me permettent point de descendre vers vous.

Le comte Maxence ne bougea pas.

— Pardonnez-moi, répondit-il. Je ne monterai point. Ce que je suis venu vous dire, parce que l'honneur me le conseillait, doit tenir en deux mots. Le hasard me dispense d'avoir à m'introduire plus avant chez vous, ce qui aurait rendu cette démarche doublement

délicate. Je dois m'estimer heureux que les choses aient tourné de cette façon favorable et prompte. Monsieur, on vous avait engagé hier ma parole...

— Je suppose, dit le marquis, avec plus de hauteur encore que vous ne venez point la reprendre, monsieur. S'il en était ainsi vous ne me trouveriez pas disposé à vous la rendre.

— Monsieur, dit Maxence, vous avez le droit d'être sévère.

— J'en ai le devoir, répliqua le vieillard.

— Hier, reprit le comte, un de mes amis, le meilleur de mes amis, le commandant Humbert vous a spontanément promis en mon nom que je m'éloignerais de ce pays. Il ne savait pas que j'étais si près de Saint-Hélio, en ce moment même. Et moi, si j'ai osé chercher à revoir Mlle de Kernovenoy, c'est que je ne savais point ce qu'elle était devenue... c'est que je n'avais jamais su qu'elle dût devenir la marquise de Verteilles.

Le marquis l'écoutait désormais en silence. Il ne se demandait plus pourquoi Myriam était enfermée chez elle depuis le matin. Il venait d'apprendre qu'elle avait vu M. de Briey.

Maxence s'interrompit un instant, il attendait une nouvelle réponse.

— Non, continua-t-il, je ne le savais pas. Et je n'ai plus qu'un désir au monde, c'est que Mme la marquise de Verteilles en soit la première bien persuadée.

M. de Verteilles sourit tristement! Eh! bien, monsieur, fit-il, je le lui dirai.

Sa voix avait subitement perdu tout accent de colère. Le comte rougit violemment. Comment n'aurait-il point cru que cette douceur était une moquerie cruelle?

— Monsieur, dit-il, avec un terrible effort, j'ai eu déjà l'honneur de vous dire que je venais ici pour confirmer la parole du commandant et non comme vous l'avez cru, pour la reprendre. J'ai fait ce que je devais, je le ferai jusqu'au bout, j'aurai quitté la Bretagne ce soir.

Il s'inclina de nouveau, sauta dans la barque, la repoussa d'un coup vigoureux loin du rivage et reprit les rames.

— Martin! dit M. de Verteilles.

Le garde baissa le front, et ne répondit pas.

— Tu es comme Caïn, reprit le vieillard, avec la même auguste douceur que le comte Maxence avait pu prendre un moment auparavant pour le comble de l'ironie. Caïn n'entendait pas, quand le Juge de là-haut l'appelait après son crime. Je ne t'avais jamais fait que du bien, vieil homme, et toi, dans ton envie de nuire au baron Hector qui t'a offensé, tu n'as pas pris garde que je me trouvais

en travers du chemin. Tu ne t'es guère soucié du nouveau maître. Encore n'est-ce rien, cela. Que suis-je moi, avec mes quatre-vingts ans? Mais elle? Mais ta maîtresse pour qui tu te ferais tuer sans te plaindre, tu n'as pas pensé non plus au mal que tu allais lui causer en la conduisant vers ce jeune homme, car, à présent, je devine tout, tu savais qu'il était là. Cependant tu as peut-être jeté dans son cœur un trouble ineffaçable, tu lui as enlevé le contentement du devoir accompli avec la paix de la conscience. Tu auras agité ses pensées solitaires du jour et ses rêves de la nuit. Voilà ce que tu as fait sans le vouloir, vieux loup. Allons! l'intelligence du cœur n'est pas un fruit de la nature! Ce n'est pas ta faute!... Va trouver la marquise. Je n'ai rien à changer à l'ordre que tout à l'heure je t'avais donné. Tu lui demanderas si elle veut me recevoir.

Martin obéit sans répondre; mais il prit pour remonter dans le parc un autre sentier que celui qui conduisait au jardin des roses; il ne voulait point repasser si près du marquis. Le vieillard demeura seul sous les chênes, et il méditait sur son beau plan écroulé. Ce n'était donc qu'un de ces châteaux de carte, qu'élèvent les enfants! un souffle les renverse.

Maxence et Myriam s'étaient vus. Dès lors tout espoir était perdu d'entretenir la paix dans leurs deux cœurs. Le marquis vint à penser qu'il était peut-être puni justement. N'y avait-il pas eu quelque part secrète d'égoïsme et de calcul dans ce qu'il avait fait? En venant au secours de Mlle de Kernovenoy n'avait-il pas trop complaisamment envisagé la douceur de ses derniers jours auprès d'elle? Ne s'était-il pas bercé de l'heureuse pensée que cette main de fée aux doigts roses lui fermerait délicieusement les yeux? N'avait-il pas bien plus vivement caressé le commencement que la fin de son œuvre?

Maintenant, il voyait que cette œuvre contenait bien plus de réalité que de rêve et entraînait sa logique avec elle. Une terrible logique! Un renoncement difficile mais obligé : — Eh bien! murmura-t-il, j'ai déjà fait mon temps. Je comptais sur des semaines, des mois, je n'ai eu qu'un seul bon jour. Mon Dieu, à mon âge, il n'est pas raisonnable de vous demander de vivre; mais on peut se dispenser de vous demander à mourir. Pourtant que reste-t-il à présent à faire pour la fille de Marie d'Avrigné, pour la petite fille de celle qui n'est plus depuis longtemps, *et que j'ai tuée*, pour ma chère fille à moi et pour son bonheur?... Cela! rien que cela! Il y a longtemps que je m'apprête pour le grand voyage... Je n'avais point pensé qu'il m'en coûterait de partir.

Il s'achemina lentement vers le logis, et sa canne ne suffisant plus à le soutenir, car il se sentait très-faible, il s'appuya sur le

bras d'un domestique pour monter à l'appartement de la marquise.

Charlotte le reçut. Myriam s'était retirée dans sa chambre. Retirée? pensa-t-il. N'était-ce pas retranchée, plutôt, qu'il fallait dire. Elle voulait être bien sûre qu'on ne forcerait point sa solitude. Le vieillard ne put vaincre sa curiosité, il eut un pâle sourire. — Que fait-elle? demanda-t-il à la servante.

La marquise brodait. Cette nouvelle le charma d'abord; et pourquoi? Il n'avait pas pensé surprendre Myriam étendue sur un sofa, rêvant à la façon des héroïnes d'amour dans les livres mondains. Ce n'était point là l'éducation que le baron Hector lui avait donnée; le marquis en convenait aisément. Il faut rendre justice à tout le monde. Myriam ne se livrait pas en spectacle aux filles de chambre et ne posait point devant elle-même. Pourtant, s'il ne se fût pas agi d'elle, le vieux gentilhomme n'aurait pas manqué de dire que le diable n'y perdait rien. Le mouvement monotone de l'aiguille n'empêche pas la farandole des songes. S'ils deviennent tristes, une larme coule sur le canevas ou la dentelle. On l'essuie d'un geste furtif qui pourtant a calculé sa grâce, avec un soupir qui est une mélodie... Voilà les réflexions ironiques qui se présentaient à l'esprit du vieillard... Mais encore une fois, il s'agissait de Myriam, et Myriam à ses yeux ne ressemblait à aucune autre fille de vingt ans au monde.

— Avertissez votre maîtresse que je l'attends ici, dit-il à Charlotte.

Il se trouvait dans un petit salon précédant la chambre à coucher. Il le parcourut du regard et il respirait avec peine. Trop de choses l'oppressaient à la fois. Et d'abord la vue même de cette retraite charmante. Elle n'avait pas été décorée pour la jeune marquise. On avait dit à la future épousée : Ce salon vous plaît-il ainsi? Comment aurait-il pu lui déplaire? Ce coin était dans le château ce que le jardin de roses était dans le parc, une merveille arrangée par la main du maître. Justement le marquis s'avoua que cet arrangement avait encore été un de ces calculs personnels qui tous allaient successivement se trouver démentis et punis, comme ils le méritaient sans doute. Il avait pensé que la nouvelle dame de Saint-Hélio trouverait là un nid tout fait digne d'elle, sans qu'il lui en coûtât à lui le sacrifice d'aucun des objets rares et précieux qu'il y avait rassemblés en d'autres temps; et il lui avait dit : Je vous loge dans le musée de mes souvenirs.

En ce même moment de la saison, sous les tièdes caresses de mai, trente-trois ans auparavant, le marquis menant un deuil qu'il croyait éternel, avait fermé la porte de ce salon, comme on scelle la pierre d'une tombe. Depuis, aucun être vivant n'y était entré, rien

n'y avait été touché jusqu'au mois précédent. C'étaient de vieux meubles qui décoraient la chambre et ils semblaient avoir acquis dans une obscurité si longue, à l'ombre de ces fenêtres closes pendant un tiers de siècle, comme une seconde et plus douce vieillesse. La main harmonieuse du temps avait passé deux fois sur ces formes exquises et ces couleurs habilement fondues. Des tapisseries de Beauvais couvraient la muraille et d'admirables rideaux de brocatelle défendaient les croisées. Dans l'intervalle s'élevait un secrétaire peint comme un éventail d'à présent; on y voyait des palombes diaprées, se jouant sur un fond ver tendre. Les fauteuils, d'une époque un peu plus ancienne, mais déjà loin des grandes austérités du dix-septième siècle, se contournaient avec des grâces caressantes et moqueuses et prenaient des airs de nobles révérences; ils étaient couverts de soie à chatoyants ramages. Des enguirlandements de fleurs couraient autour des panneaux. Il n'y avait qu'un seul tableau dans toute la pièce, une toile qui n'était point centenaire comme l'ameublement, un portrait de femme, dans le disgrâcieux costume de 1830 qu'elle transformait et rehaussait par le don naturel de la tournure et par une rare et touchante beauté. La veuve du comte Alain d'Avrigné, le frère aîné de l'enseigne Victor d'Avrigné, devenu depuis amiral, avait pensé qu'elle pouvait permettre à Louis de Verteilles de placer son image dans la maison où bientôt elle-même allait paraître en maîtresse et en reine...

Elle ne devait pas y entrer pourtant mais finir dans sa maison de Vannes en martyre...

Les yeux du marquis se mouillèrent en regardant cette toile et presque aussitôt après, il murmura quelques paroles... Elles trahissaient l'état de son esprit : beaucoup de trouble, un peu d'amertume; avec tout cela plus que jamais la ferme volonté de la résignation et du sacrifice. Un mélange singulier et bien humain. Le capitaine Gourmalec avait eu tort de ranger le vieux Louis de Verteilles au nombre des saints; ou plutôt il avait devancé l'histoire de son âme. Le marquis sentait bien tout le premier que jusqu'au bout de sa longue vie il serait un homme, et s'il avait eu l'orgueil de ne point le croire, la nature de ses pensées, en ce moment, lui aurait bien fait voir qu'il s'abusait.

— La comtesse Réjane d'Avrigné, dit-il, avait porté deux ans le deuil d'un mari qui avait été son bourreau; la marquise Myriam ne fera pas moins pour ce vieux fantôme de mari qui aura été son libérateur. Ce beau comte Maxence peut attendre... Car, si mes yeux ne m'ont pas trompé de si loin, il est beau...

Eh! quoi? enviait-il la jeunesse, la puissance d'être aimé, la joie de vivre? Encore cette amertume involontaire que soulevait en lui

comme une sourde houle la cruauté du dernier coup qui venait de le frapper. Il passait alors devant un miroir; il montra le doigt à sa vieille image courbée et tremblante : Eh bien! Verteilles, dit-il, vas-tu laisser ton âme s'amoindrir comme ton corps? Veille sur toi, pauvre quasi centenaire! Apprends à payer sans regret la folie que tu as faite de te rendre la vie trop douce au moment de la quitter!

Un pas léger glissa derrière la porte qui faisait communiquer le boudoir avec la chambre à coucher : — Je ne suis ici que pour consoler et raffermir ma jeune marquise, reprit le vieillard à demi-voix. Que lui dirai-je?... Ah! vraiment, je n'oublierai point de la bien assurer que le comte Maxence ne savait pas hier... Il ne savait pas!... Voilà pour un mari une étrange commission à remplir! Pourtant il m'en a chargé... O belle candeur! On m'avait bien dit que ce Briey logeait une âme toute neuve dans un corps de chevalier ou d'Hercule... Il porterait une armure... Allons! il peut aussi porter le poids de l'attente... Il est assez fort!

Myriam, en entrant, trouva ce vieux visage parcheminé tout illuminé d'émotion, brillant aussi d'un reste d'ironie. Mais ce dernier feu-là qui n'était pas le meilleur, s'éteignit aussitôt. La jeune femme s'avança vers lui et lui prit la main que d'un geste furtif elle porta à ses lèvres. Lui s'empara de la sienne et la baisa franchement. Ce fut un délicieux échange. Il la saluait à la façon que les hommes de son temps employaient envers les femmes; elle l'accueillait comme une enfant, au cœur tout plein de vénération, de reconnaissance et de câline tendresse. Il avait le culte paternel de sa beauté, elle avait le respect filial de ses ans.

Cependant l'humeur maligne du marquis faillit se réveiller; il allait avoir de l'esprit, ce qui en ce moment eut été la pire des choses, et céder à la tentation de dire : Vous vous cachez comme Eve, ma chère enfant, après qu'elle eût goûté au fruit défendu. Pourtant, vous n'avez fait que l'entrevoir...

Mais elle arrêta d'un mot sur ses lèvres ce trait plaisant qu'il aurait regretté : — Monsieur, dit-elle d'une voix très-ferme, je suis heureuse de vous voir, car j'ai un aveu à vous faire.

— Un aveu, répéta-t-il. Au ton que vous prenez ma chère enfant, on dirait qu'il s'agit plutôt d'une confession.

— Eh bien! cela est vrai. Pourtant je n'ai pas commis la faute...

— J'en suis bien persuadé, reprit-il gaiement. Est-ce que vous n'êtes pas parfaite, madame la marquise. N'étant point du tout pourvue de péchés par vous-même, vous en êtes réduite à confesser ceux d'autrui.

Elle rougit vivement : — Ne méritez-vous pas, dit-elle, qu'avec vous je sois toujours sincère?

— Et c'est également pour autrui que vous faites pénitence toute seule dans votre chambre depuis ce matin... Mais puisque vous n'êtes pas en cause...

— J'y suis, monsieur.

— Oh! dit-il, si peu!... La confession n'est donc pas pressée, chère fille. Laissez-moi d'abord me reposer près de vous, car j'ai fait une longue promenade.

— Oh! murmura-t-elle, vous êtes bon, car je crois que vous savez...

— Je sais! répondit-il, en mettant un doigt sur ses lèvres et l'*on ne savait pas.*

— Monsieur...

— Ne disputons point, je vous en prie. Aidez-moi plutôt à me placer sur cette bergère... Voulez-vous que je vous fasse une confidence à mon tour?... Eh bien! ma canne me trahit quelquefois à présent... Joignez à cela que mes pauvres vieilles jambes se dérobent... Merci... Venez auprès de moi, chère fille.

Elle prit un coussin, s'y agenouilla, les coudes posés sur le bras de la bergère : — Oui, vous êtes bon, dit-elle, bon comme les autres hommes ne le sont point.

— Parce que je ne suis plus que l'ombre d'un homme. Vous aimeriez mieux rencontrer au coin d'un bois l'ombre d'un loup que le loup lui-même. Le semblant sera toujours moins méchant que la réalité. Je suis comme le vieux vin, chère fille. Le temps l'a dépouillé de la puissance de faire du mal et il peut encore causer du bien... Mais il ne s'agit pas de moi. Parlons de votre père. A-t-il essayé de vous voir aujourd'hui?

— Il ne m'a point fait demander de le recevoir.

— J'aurai donc été plus hardi.

— Oh! dit-elle, vous êtes un doux maître, vous.

Le vieillard lui caressa lentement les cheveux; sa main tremblante se noya dans ce superbe flot d'ambre et d'or. Je devine tout, dit-il... Mon billet, hier, vous avait pourtant avertie. Il y a des conseils donnés trop tard; au contraire, il y en a qui arrivent trop tôt...

Myriam le regarda, elle avait un voile humide sur les yeux et son sein battait violemment : Je voudrais pouvoir vous dire que je ne vous comprends point, fit-elle.

— A votre place, d'autres me le diraient peut-être; mais, Myriam, serait-ce digne de vous?

— Je vous dois la vérité. Eh bien! la voici : Vous vous trompez, monsieur, vous me prêtez de sourdes et secrètes pensées qu'il me serait interdit d'avoir... Grâce à Dieu, je n'ai pas même à m'en défendre.

— Vous ne les avez point.

— Non, mille fois non!

— Cependant, n'est-il pas vrai que vous n'aviez aucune raison hier de vous tenir sur la réserve, quand votre père est entré chez vous?

— J'avais votre billet. Ne serez-vous pas toujours le plus sage?

— Les mouvements de la nature et de votre cœur vous ont fait oublier ma sagesse. Vous vous êtes soumise chère fille. Une heure après vous le regrettiez.....

— Oh! fit-elle, et se relevant, cette fois, monsieur, je dis bien que je ne vous comprends pas et c'est encore la vérité. Rien de ce qui vient de vous ne saurait me blesser. Et pourtant...

— Revenez-là Myriam, dit le vieillard.

Elle obéit et reprit sa place sur le coussin, devant la bergère.

— Plus près, comme tout à l'heure.

— Oui, reprit-il à son oreille, dis-moi la vérité toute la vérité, chère fille. Si tu as des regrets, je demanderai à Dieu la grâce de te délivrer de moi tout de suite; il aime ce qui est beau, ce qui est jeune, ce qui est pur, il me l'accordera, je n'en doute point. En m'en allant, je trouverai bien le moyen de briser encore ton ancienne chaîne, celle que tu as laissé remettre par ton père aux petites mains que voilà. Ne crains pas que je t'accuse d'égoïsme ou d'ingratitude! Songe que j'en suis déjà réduit à ne plus exister que parce que la mort m'oublie... Veux-tu que je la rappelle à son devoir? Suis-je un obstacle incommode?... Manques-tu de patience?... As-tu hâte de connaître le bonheur qui est dû à tes vingt ans?... Veux-tu que je parte?...

— Et vous, dit Myriam, voulez-vous me donner à penser que vous regrettez ce que vous avez fait pour moi parce que vous ne me jugez pas capable de comprendre le charme de la reconnaissance et l'attrait du devoir? Vous me feriez croire, que vous soupçonnez jusqu'à ma loyauté.

— Vas, dit-il, tu ne le croirais point. Moi, que je soupçonne ta loyauté! non, non! mais je ne veux pas qu'elle soit inquiète... Et puisque tu consens à m'accorder un délai...

— Ah! monsieur! s'écria Myriam, je n'avais jamais entendu de pareils mots sur votre bouche.

— C'est que je me reproche de te prier. Je devrais ne prier que Dieu pour qu'il me reprenne. Je ne suis pas content de moi. Lorsque la pensée vacille, comment jetterait-elle une franche lumière?... Je venais pour te rendre de la force et je t'en ai trouvé bien plus que je n'en ai depuis une heure. L'enfant menacé de voir gâter sa vie demeure plus ferme que le vieillard, arrivé au bout du chemin... oh, je sais qu'il te reste pourtant des scrupules et des

alarmes... Eh bien! je vais les effacer d'un mot. Sache que M. de Briey, il n'y a qu'un instant m'a juré...

— A vous? interrompit Myriam. Est-ce bien à vous?... L'avez-vous donc rencontré?...

La marquise se couvrit le visage de ses mains.

— A moi-même, dit le vieillard. Il m'a juré qu'il allait quitter la province. Il ne cherchera donc pas à te revoir, avant...

— Monsieur, je vous en supplie, n'achevez pas.

— Avant que Mme le marquise de Verteilles ait cru devoir quitter ses habits de veuve, reprit-il avec un rire sec et prolongé... Justement je pensais tout à l'heure au moment où vous êtes entrée que votre grand'mère, en une occasion pareille, avait porté le deuil plus de deux ans.

Il se leva. Myriam s'était affaisée sur le coussin. Elle ne songea pas à répondre. Ses regards demeuraient fixes et comme perdus dans le vide. Elle avait pâli et machinalement se tordait les mains. Le vieillard s'appuyant lourdement sur sa canne avait déjà gagné le seuil de la chambre il se retourna tout à coup : Myriam, fit-il, voulez-vous que je vous dise votre pensée? Elle va de votre père à moi, et c'est juste. Vous vous dites en ce moment!

— Lui aussi!

II

Les jours succédaient aux jours, les saisons aux saisons. La sécheresse de l'été tarit le cours supérieur de la Veyle et l'on cessa d'entendre la chanson de l'eau sur les rochers. Vinrent les pluies et les marées de l'automne. La marquise, un matin, cueillit les dernières fleurs des bengales dans le jardin des roses. Les arbres dépouillés ne lui cachaient plus la rivière ni le chemin par lequel le comte Maxence était deux fois monté dans le parc.

La cascade roulait avec des bruits de tonnerre et le flot montant se brisait tout écumeux contre le barrage. Sur l'autre rive, le dôme vert de la forêt s'était changé en un toit immense de rouille dont chaque jour, la rafale emportait les débris. Il y avait alors plus d'un an que Myriam avait quitté Kernovenoy; plus de six mois s'étaient écoulés depuis qu'elle était marquise de Verteilles.

Ce même matin, le baron Hector qui n'avait pas quitté Saint-Hélio, se trouvait assis près de M. de Verteilles, dans le grand salon devant le foyer. Tous deux regardaient la flamme et ne se disaient rien. De quel sujet aurait-il parlé? d'*Elle*, toujours d'Elle. Ils ne le voulaient point.

Le marquis se leva, appuyé sur sa canne, et de semaine en semaine

plus tremblant; il se mit à marcher ou plutôt à se traîner le long de la muraille, examinant d'un air à la fois méditatif et moqueur les portraits nombreux qui la décoraient. Le jour, au dehors, était si sombre que, pénétrant par quatre croisées, il éclairait à peine la moitié de cette vaste pièce. Aussi, le vieillard arrivé au fond du salon appela-t-il son parent à son aide : Hector, dit-il, vos yeux ont justement trente-six années de moins que les miens. Venez donc.....

M. de Kernovenoy obéit : Vous plaît-il que je déchiffre l'inscription placée au bas de ce tableau? demanda-t-il, de sa voix dure.

— Oh! fit le marquis, en partie seulement. Je sais quel est cet habit de buffle. C'est Meriadec de Verteilles, amiral de Bretagne; mais la date?... Je ne peux la lire.

— 1517-1609, lut le baron. C'était presque un centenaire.

— Oui, l'on vit vieux dans notre famille, cela fait quatre-vingt-treize ans.

Tous deux s'arrêtèrent. La même pensée leur livrait assaut. Une mauvaise pensée. Le marquis n'avait pas encore accompli sa quatre-vingt-deuxième année... Ce serait donc onze ans de patience imposés à M. de Briey. Treize ans, si l'on y ajoutait les deux années du deuil des veuves.

Je suis sûr, dit M. de Kernovenoy, que cet amiral Meriadec à votre âge n'était pas plus robuste que vous.

Le vieillard eut un rire faux et saccadé : Robuste, moi! dit-il..., Mais je tombe en pièces, Hector; mais je croule.

Il retourna vers le foyer et M. de Kernovenoy, reprit sa place auprès de lui. Le vieillard secouait la tête : Hector, dit-il, nous ne valons pas mieux l'un que l'autre; moi, je me suis mis à aimer la vie; vous, à présent, vous m'aimez trop!

— N'est-il pas bien naturel que je souhaite de vous voir accomplir votre siècle?

— Très-naturel, dit le vieillard, puisqu'enfin je suis votre gendre et que nous avons le malheur de nous comprendre tous les deux.

Au même instant, la pluie vint à fouetter les vitres. Certes, ils se comprenaient, car ils se regardèrent encore. Cette averse allait ramener la marquise du fond des jardins. Bientôt, en effet, elle parut courant avec cette grâce souveraine que la méditation opiniâtre et solitaire, et qu'un ennemi plus pesant que le chagrin, l'ennui, l'implacable ennui ne lui avait pas enlevée.

Elle tenait à la main son butin de fleurs cueilli dans le jardin des roses. Elle entra dans le salon. D'un commun accord, le baron et M. de Verteilles s'écartèrent, laissant entr'eux une place libre.

Myriam vint s'y asseoir. Tous deux alors, se penchant vers elle, et montrant ces roses pâlies, lui dirent en même temps : Est-ce pour moi ?

Elle eut un triste sourire : Partagez ! reprit-elle.

Ainsi s'écoulaient pour elle une partie des jours et les longues soirées. Eternellement assise entre les deux hommes, elle pouvait s'enivrer à l'aise de l'encens de leur adoration égoïste. Quelquefois elle venait à penser que jamais elle n'avait autrement vécu, que, naguère à Kernovenoy elle était heureuse de se sentir la seule aimée, la maîtresse, et si elle l'avait voulu, le tyran de l'âme paternelle, et que ce rôle de petite reine et d'idole alors ne lui pesait point. Ah ! ce n'était pas son père qui avait changé ! Ce n'était pas non plus qu'elle-même... Et son regard s'abaissait vers ce vieillard chaque jour plus débile, enfoncé dans son grand fauteuil, enseveli maintenant dans les plis de cette fameuse douillette de soie qu'il portait si fièrement l'année précédente. — Comme il s'abusait ! pensait-elle. Et, sans le vouloir, comme il m'a trompée !

... Non, le marquis de Verteilles n'était pas un saint, puisque ayant conçu la belle idée du sacrifice, il n'avait pas su l'accomplir sans retours et sans regret. Plus l'action avait été haute, et plus la chute semblait profonde. Un moment il avait été éclairé comme d'une lumière surhumaine, et c'était maintenant un spectacle misérablement humain qu'il offrait. L'amour de la vie et l'amour de cette fille de son choix et de sa libre tendresse, la passion de voir longtemps encore le soleil de Dieu et celle de se réchauffer à ce pur et vivant rayon de jeunesse qu'il avait introduit dans sa maison longtemps déserte, s'étaient confondues dans son vieux cœur ; et de ce vieillard qui, six mois auparavant, était encore le plus sage et le plus juste des hommes, ce mélange avait refait un enfant.

M. de Kernovenoy, lui aussi, avait vieilli. Des cheveux blancs désormais encadraient sa belle figure sombre. Cependant se trouvait-il malheureux ? Non, pour le présent. Il avait la crainte de l'avenir et ne tentait point de la chasser, car il savait que ce serait une tentative vaine ; il avait le remords du passé et s'acharnait à le combattre ; ce n'était pas une lutte moins inutile. Le baron Hector gardait sa fille ; mais quand, dans les longues nuits, il venait à se demander s'il occupait toujours la même place dans son cœur, il s'essuyait parfois les yeux durant l'ombre, d'une main qui tremblait de colère et de fièvre. Ces larmes solitaires sont cuisantes ; il ne retrouvait pas le sommeil. Il se levait, se mettait en chasse dès le point du jour, rentrait accablé de fatigue et l'oubliait à l'instant. Son premier mot en repassant le seuil de ce logis dont il avait fait le sien, était pour demander : Où est-elle ?

Lorsque le baron Hector était devenu l'hôte d'une maison, tout le monde devait prévoir qu'il en deviendrait le maître. Dans l'agitation où il vivait, il sentit bientôt un impérieux besoin de distractions nouvelles. Il fit venir de Kernovenoy ses piqueurs, sa meute, ses chevaux. Saint-Hélio se remplit du bruit des trompes et des aboiements des chiens. Il y eut dans le mois de novembre de nombreux rendez-vous de chasse et de grands repas. La marquise devait y paraître, mais une nouvelle arriva qui lui imposait un deuil de quelques semaines. La douairière de Lusanger venait de mourir en la désignant pour sa légataire universelle. Ce troisième bien d'un revenu de près de deux cent mille livres s'ajoutant aux effets de la donation sans réserve consentie par le marquis et à l'héritage de Kernovenoy allait faire de Myriam la personne la plus riche de la province comme elle en était la plus belle. Une fortune de princesse. Dans le présent ou dans l'avenir, quatre ou cinq cent mille livres de rente. Cependant et bien qu'elle eût peu connu la douairière, Myriam parut aux repas les yeux rougis pendant quelques jours : — Cela est bien de pleurer ceux qui nous ont aimés, lui dit un soir le marquis.

Le baron Hector fit entendre quelques paroles inarticulées. Aussitôt il y ajouta une approbation ironique. Il ne pouvait pourtant dire que cela était mal! Mais M. de Verteilles le regarda. Ils se comprenaient encore. Tous deux savaient ce que Myriam ne pouvait tout au plus que deviner : Mme de Lusanger avait reçu chez elle le comte Maxence. C'était même dans le salon de la douairière que Robert d'Avrigné espérait alors rencontrer cet ami qu'il avait failli priver du premier de tous les biens et affranchir du premier de tous les maux, la vie. Par malheur, cette rencontre, sans que l'on sût bien pourquoi, déplaisait à sa jeune femme qui l'avait en ce moment même pressé de retourner à leur château de la Volandière. Le baron Hector, à cette occasion, s'était oublié malgré les regards de Myriam qui lui rappelaient le passé, jusqu'à témoigner une vive irritation contre le capitaine Robert. Seulement il n'en avait point dit la cause, se bornant à de violentes railleries contre ce pauvre Robert qui aimait Paris, qui aimait le monde comme s'il était fait pour lui. Ce jour-là, Myriam eut au bord des lèvres une réponse cruelle qu'elle trouva la force d'y retenir.

Son père continua l'attaque contre les d'Avrigné par un éloge de la nouvelle épousée. Ces paroles flatteuses trouvèrent Myriam indifférente; elle n'avait vu sa cousine qu'une heure, ne lui avait point adressé la parole et ne la connaissait pas.

Mlle Léopoldine de Lescot de la Volandière ayant perdu sa mère en venant au monde, à dix ans le colonel de Lescot son père, et

n'ayant presque point de famille, avait été élevée dans un pensionnat à la mode par les soins d'un tuteur qui la visitait une fois chaque année. Cette entrevue mémorable avait lieu dans la soirée qui suivait la distribution des prix. Jamais on n'y avait vu Mlle de Lescot chargée de couronnes. Qui aurait pu lui inspirer le goût de l'étude? Ses maîtresses? Pourquoi s'en seraient-elles donné la peine? Qui les en aurait remerciées? La pensionnaire toujours fort bien parée, car on mettait à sa disposition des sommes importantes, arrivait au parloir où l'attendait l'arrière-cousin tuteur, qui s'était bien gardé d'assister à l'ennuyeuse cérémonie. Il se croyait quitte d'un devoir qui lui pesait quand il avait au bout de l'an examiné les comptes du régisseur de la Volandière. Le mois d'août venu, il recueillait ponctuellement au sortir de la cage le gentil oiseau qui ne devait jamais apprendre ni à chanter avec soin ni à voleter avec grâce comme il convient aux oiseaux, mais qui n'en était pas moins déjà fort glorieux. Aussitôt il conduisait Léopoldine chez sa sœur, arrière-cousine comme lui, une veuve passablement mûre et de plus en plus terriblement mondaine qui consentait à se charger de la fillette pour un mois. Les vacances se passaient dans une ville d'eaux.

Ce lieu de plaisir n'était pas après tout une beaucoup plus mauvaise école que le pensionnat pendant les onze autres mois. A dix-neuf ans, n'ayant acquis que de maigres talents, mais suffisamment pourvue de toutes les vanités, petit esprit et petit cœur, médiocrement jolie mais extrêmement riche, Mlle de Lescot qu'on ne pouvait laisser plus longtemps à la pension et que sa cousine venait de retirer chez elle, avait librement choisi entre quatorze prétendants le fils de l'amiral d'Avrigné. Elle en était aussi légitimement et aussi vivement éprise que le lui permettaient les droits du mariage et la stérilité naturelle de ses sentiments. Tout le monde avait blâmé l'amiral d'avoir donné à son fils une femme sans beauté, sans réelle éducation, assurément pas sans vertu; et c'est sur ce point-là qu'il se retranchait pour répondre aux reproches de ses amis. On ne peut nier que ce ne soit un point délicat. — De la vertu! disaient-ils. Eh! ne ferait-il pas beau voir qu'elle n'en eût point!.. mais des vertus?

— Bon! répliquait l'amiral, puisque nous en sommes aux mais, je pourrais vous dire à mon tour : mais la belle fortune! j'ai quatre fils et relativement assez peu de bien. Et puis après le maudit éclat du duel avec le comte de Briey et le mauvais tour que nous a joué mon neveu Hector, Robert était-il si aisément mariable? Enfin vous verrez que notre brune Léopoldine prendra du pouvoir sur son mari.

Mme d'Avrigné était assez grande, fort maigre, très-brune, en effet, et n'avait guère d'attraits qu'une belle chevelure noire et des yeux pétillants de malignité. Ce dernier charme, si c'en était un, ne plaisait pas entièrement à l'amiral, et s'il se fût confessé aux amis et aux parents d'Avrigné, au lieu de disputer contre eux, il aurait avoué que c'était de la malignité bourgeoise, non de la meilleure. Quant au pouvoir à prendre sur son mari, la prédiction du père ne s'était que trop promptement vérifiée. Robert était devenu l'esclave de sa jeune femme qui de mois en mois serrait la chaîne. Une seule fois, à Saint-Hélio même, pendant la cérémonie du *mariage du patriarche*, il lui avait montré de l'énergie, il avait arrêté la source d'aigreur sur ses lèvres. Ce grand acte de courage était déjà bien loin, elle ne l'avait pas oublié, elle le lui faisait payer un peu tous les jours.

De retour à la Volandière, ayant sacrifié la saison à Paris plutôt que de souffrir un rapprochement entre son mari et le comte Maxence elle avait interdit à Robert toute démarche qui pût également amener une rencontre entre lui et la jeune marquise : Voulez-vous aller lui demander grâce pour les dédains qu'elles vous a toujours témoignés? lui disait-elle. Ils vous avaient pourtant mis dans une grande colère, puisqu'ils vous ont soufflé l'envie de tuer votre ami... Ne me répondez pas, je sais ce que vous allez me dire... L'idée n'était pas venue de vous... Eh bien allez donc à Saint-Hélio remercier le baron Hector de vous l'avoir donnée, de s'être outrageusement moqué de vous, de votre père et de toute la famille !... Quoi! vous n'êtes point prêt! vous ne faites pas seller un cheval ! Vous remettez encore à demain!

Robert baissait le front, et restait.

La jeune châtelaine de la Volandière n'était pas seulement conduite par la jalousie : Ce qu'elle appelait « toute cette histoire, » ou bien encore « le roman du chevalier et de la princesse captive » lui causait une irritation sincère. Elle y reconnaissait quelque chose de haut et de touchant, de vraiment noble qui choquait sa petitesse morale; elle avait pris en aversion très-réfléchie ces deux êtres jeunes et beaux, et de si grand cœur. Il fallait l'entendre raconter le « mélodrame ! » Elle y faisait admirablement jouer à son mari les jeunes premiers bernés, les vieux comiques au marquis de Verteilles, et les tyrans à M. de Kernovenoy. Cependant tout à coup, et, comme par miracle, cet éloignement envers les hôtes de Saint-Hélio vint à céder, sans que, d'ailleurs, sa malice parût le moins du monde disposée à s'adoucir. Si son mari avait été capable de la mieux connaître, le soupçon lui serait aussitôt venu qu'elle nourrissait quelque projet assez noir; mais le pauvre Robert n'éprouva qu'un

contentement sans mélange quand il la vit accepter de prendre part à une grande chasse qui devait avoir lieu le lendemain de Noël dans les bois du marquis.

Toute la noblesse d'alentour s'y donnait rendez-vous et l'on avait appris que la marquise y assisterait. Myriam en effet, cessait pour cette fois de se dérober aux instances de son père. Le baron lui représentait qu'à elle aussi, il fallait du mouvement, de l'air, de l'espace. Qui le sentait mieux qu'elle?... Et pourtant que de souvenirs, quand elle reprit sa robe d'amazone! Elle l'avait portée pour la dernière fois ce même jour où surprise par la présence inattendue de M. de Briey sur la côte de Kernovenoy et voulant cacher son émotion à son père, elle avait si témérairement lancé son cheval vers l'abîme; — ce jour qui avait vu le premier déchirement de son cœur, qui avait été la veille du duel.

Robert avait obtenu seulement la permission de rejoindre les chasseurs en forêt. L'amiral et sa belle-fille devaient suivre la chasse en calèche, à moins qu'elle ne les conduisît sur un terrain privé d'obstacles, ce qui n'était guère probable. Pourtant, en cette prévision un domestique menait un cheval en laisse. Mme d'Avrigné n'était pas fort habile écuyère. Au reste, elle ne souhaitait guère de se mêler à la chevauchée, car elle savait bien qu'elle ne serait l'objet d'aucun empressement des chasseurs. On la connaissait, on la redoutait parce qu'on la trouvait toujours froide, tranchante, maussade; on l'avait surnommée Mme la Bise. Pelotonnée dans la calèche sous un lit de cachemires et de fourrures qui incommodaient fort l'amiral assis auprès d'elle, Mme la Bise devint subitement bien plus aigre quand dans la grande allée du bois elle aperçut Myriam au milieu des habits rouges.

Tous ces cavaliers devisaient, riaient, prenaient des attitudes et faisaient piaffer leurs chevaux. Ce manége était pour la marquise, rien que pour la marquise. Cela sautait aux yeux même de loin, pour peu qu'on eût des yeux perçants. Mais ce qui acheva de mettre Mme d'Avrigné hors d'elle ce fut de voir Robert, malgré ses défenses, cavalcadant à la gauche de sa cousine et précisément entre Myriam et M. de Kernevenoy. — Monsieur, dit-elle à l'amiral, je suis fâchée que la conduite de votre fils m'oblige à vous laisser seul.

Mme la Bise aussitôt se fit mettre en selle. L'amiral accoutumé à ces tempêtes et qui en avait vu d'autres ne songea pas même à répondre. Il trouvait bien trop de plaisir à se débarrasser des fourrures qui l'étouffaient, car le temps ce jour-là était gris et presque tiède; il s'essuya le front et prit un bain d'air avec délices, pendant que sa belle-fille s'avançait vers les chasseurs. La troupe justement s'ébranlait, la meute déjà dévorait la piste indiquée par

Martin Bataille. On allait attaquer un sanglier. Mme d'Avrigné eut à peine le loisir d'échanger avec Myriam et le baron Hector les compliments d'usage; elle ne trouva point du tout l'occasion d'adresser à son mari l'orageuse semonce qu'elle avait préparée. Robert fuyait la scène conjugale et galopait derrière la meute. M. de Kernovenoy au moment de lancer son cheval à son tour invita sa fille à le suivre. Mais la jeune marquise voyant que sa cousine ne bougeait point pensa qu'elle ne pouvait la laisser seule et demeura. — Les trompes sonnaient, les chiens donnaient toute leur voix, le galop de trente chevaux ébranlait le sol; c'était dans toute la forêt un bruit grandissant et des clameurs infernales.

— Je crois, dit la marquise, que nous aurions désormais quelque peine à rejoindre la chasse; et puis vous ne le désirez peut-être pas...

— Ce n'est pas le désir qui me manque, c'est l'adresse, interrompit Mme d'Avrigné. Je ne suis pas, moi, une véritable amazone. Je ne tiendrai jamais de place dans la fable.

— Oh! fit Myriam, avec douceur, votre appréhension est bien naturelle. Ces courses effrenées ne sont pas faites pour nous, elles offrent même du danger. Une femme à cheval n'a guère de défense. Mais si nous renonçons à courir sous bois, rien ne nous empêche de gagner de vitesse la calèche de mon oncle d'Avrigné que je vois dans l'allée devant nous. Ce ne sera qu'un temps de galop. Je saluerais mon oncle avec tant de plaisir...

— Soyez sûr, madame, qu'il n'éprouverait pas un plaisir moins vif,... non, pourtant sans quelque embarras, j'imagine.

La marquise la regarda; mais Mme la Bise avait commencé de siffler : — Voulez-vous me permettre de vous adresser une question? continua-t-elle. M. de Verteilles ne fait-il point partie de la chasse?

— Cette question me fait croire que vous ne connaissez pas M. de Verteilles.

— Je vous demande pardon, je l'ai vu... une seule fois, il est vrai... le jour de votre mariage.

— Eh! bien, répondit Myriam, avec sa gravité hautaine, le marquis alors marchait à l'aide de sa canne qui ne lui suffit plus; il lui faut maintenant celle de mon bras.

Mme d'Avrigné sourit : Ah! murmura-t-elle, comme se parlant à elle-même, on a rarement vu si belle Antigone.

— Madame, dit froidement la marquise, je vous renouvelle ma proposition de joindre la calèche de l'amiral.

— Je n'y vois aucun inconvénient, M. de Verteilles n'étant point en forêt. C'est lui, ce n'est pas vous que M. d'Avrigné redoute un peu de voir... Oh! seulement un peu.

— Mon Dieu ! fit Myriam, vous avez employé tout à l'heure un mot que je suis forcée de vous rappeler... C'est le mot : j'imagine... Quant vous prêtez une pareille crainte à mon oncle, êtes vous bien sûre de n'être pas toujours la victime d'une imagination trop vive, trop inquiète sans doute pour ceux que vous aimez... Quant à moi, je ne connais pas de raisons à l'amiral pour avoir retiré à M. de Verteilles le respect et l'affection qu'il lui a toujours témoignés.

Mme la Bise poussa sa monture plus près de celle de sa compagne : Il ne lui a rien retiré, dit-elle. Au contraire... Ces raisons vous les ignorez, je n'en doute pas ; mais je vais vous les dire bien qu'elles soient un peu délicates à exprimer... Oh ! vous serez indulgente... Au commencement de cet hiver, chez Mme de Lusanger qui n'est plus et qui vous a, je crois, légué son grand bien, l'amiral a beaucoup vu M. de Briey... C'est ce qui l'embarrasse à présent devant le marquis.

Tout cela n'était que le plus abominable petit mensonge. L'amiral n'avait point revu le comte Maxence depuis leur rencontre dans cette même allée du bois, au mois de mai. Il n'aurait éprouvé aucune répugnance à se trouver en présence du marquis, mais il en avait bien davantage à se retrouver avec Myriam à laquelle il ne pardonnait pas ses anciens dédains envers son fils préféré. C'était pour cela qu'il venait de faire tourner la calèche ; c'était sa nièce qu'il fuyait.

— Madame, répondit la marquise très-pâle, mais toujours calme, je vais donc rejoindre M. d'Avrigné, seule et sans retard ; à moins qu'il ne vous plaise que devant vous je lui demande si vraiment, il me fait à ce point injure ? Jusque-là...

— Jusque-là, interrompit Léopoldine, vous croirez que mon imagination travaille toujours... Oh ! je ne veux pas vous retenir, madame, mais seulement vous donner un conseil. Il y aura d'autres chasses, et d'autres occasions pour vous de rencontrer l'amiral cet hiver. Vous feriez bien de les attendre... Il n'y a point de fidélités si longues qu'elles ne finissent par se lasser... Et quand on est beau, riche, partout recherché... Enfin M. d'Avrigné sera bien moins en peine devant M. de Verteilles et devant vous, dans quelque temps... quand le comte Maxence sera marié.

Myriam ne répondit pas et mit son cheval au galop.

Ce qui se passait dans son esprit et dans son cœur, elle essaya d'abord de s'en rendre compte et n'y réussit pas. C'était comme un souverain dégoût de toutes choses, comme un déchirement mortel. Au train dont son cheval dévorait l'espace, elle allait atteindre la calèche ; mais elle le fit tourner brusquement et l'engagea sous la ramure. Les chênes entrechoquaient au-dessus de sa tête leurs longs

bras dépouillés; la route qu'elle suivait la ramena au bord de la Veyle. Elle entendait à ses pieds le mugissement de l'eau, là-bas, au fond du bois les trompes, la meute hurlante. Tous ces bruits arrivaient à son oreille comme à travers un rêve. N'était-ce pas des échos de l'autre monde?... Quant à celui-ci, il lui semblait qu'elle n'en était plus. Du moins jamais elle n'avait éprouvé cet honnête et violent désir de cesser à l'instant d'en être. Jamais elle n'avait senti si vivement que tout y est petit, faux et lâche. Tout à coup, elle arrêta sa monture et passant lentement la main sur son front comme pour se rappeler à la raison et à la réalité, elle dit tout haut : Pourquoi donc M. de Briey ne se marierait-il pas ? Est-ce que je suis folle?

Puis elle eut un sourire convulsif. Sa bouche charmante s'ouvrit comme un arc trop tendu qui va se briser. La douleur et le dédain s'y peignaient avec trop d'éloquence. De pareils sourires devraient déchirer les lèvres. La jeune marquise venait de reconnaître le chemin où le hasard l'avait conduite: c'était celui de Carnoët.

Machinalement, elle le suivit... Mais sa volonté vraiment était-elle étrangère au choix de ce sentier? Bientôt elle aperçut les premières masures du village blotties sous les arbres. Plus près de la rivière s'élevait une maison de meilleure apparence, aux murs blancs, au toit de tuiles rouges et qu'entourait un jardin : C'est là ! dit-elle.

Un instant, elle eut la pensée de ne pas aller plus loin; mais une force invincible désormais la poussait en avant; et toujours, elle murmurait : C'est là.

Oui, c'était bien là qu'au dernier printemps, le comte Maxence achevant lentement sa convalescence après sa blessure, s'était retiré pour être plus près de Saint-Hélio. Une seule personne, au château, l'ignorait. C'était elle. Tout le monde connaissait et admirait cette patience généreuse et ce grand respect. Elle seule ne s'en doutait même pas. Au moment où elle l'avait appris, déjà, il ne lui était plus permis de paraître le savoir. A présent la maison était close. Rien de plus juste. Un grand amour y était mort; ce n'était plus qu'une tombe.

Myriam en fit le tour. Arrivée de l'autre côté, celui qui regardait au loin le ciel gris se confondant comme une double brume avec la mer, elle vit un homme à l'une des croisées. Il la salua et sourit. Alors la marquise tourna bride encore une fois.

Le capitaine Gourmalec qui fumait sa pipe à cette fenêtre rentra en se frottant les mains dans sa chambre, disposa sur la table son écritoire, du papier, une plume taillée de frais, le flacon d'eau-de-vie qui était plein, la carafe qui était aux trois quarts vide et se

mit à pester; il voyait bien le gingembre, mais il ne trouvait pas le poivre.

Enfin, il le découvrit, s'assit, fit la mixture, en but une gorgée et trempa sa plume dans l'encre : Allons! grommela-t-il, ce n'est pas aujourd'hui que mes idées déraperont comme la *jeune Anna* l'an dernier à Sunderland. Je sais que dire.

Et il écrivit :

« A monsieur le commandant Humbert, à Paris.

« La présente est pour vous apprendre que nous avons le vent « debout. Laissons-nous pousser et ne *capotons* point. Gourmalec « vous a promis de veiller, il tient sa promesse. Aujourd'hui, il « faisait son quart, et vous allez savoir ce qu'il a vu.

« Il faut croire que nous occupons joliment les petites pensées « de la jeune dame, car, cette après midi, elle est venue de sa « personne et à cheval en reconnaissance de notre côté. Par « exemple, je crois bien que je lui ai produit l'effet du diable à sa « fenêtre. Elle m'aperçoit et psstt!... la voilà partie! Elle court « encore... »

Là dessus, Jean-Pierre Gaspard interrompit sa lettre en se disant : Pourvu qu'elle n'aille pas se casser contre les chênes!... Oh! oh! nous la voulons tout entière, la mignonne! Les morceaux n'en seraient pas bons.

Tourmenté par cette crainte si charitable, il entra dans la chambre voisine et ouvrit la fenêtre garnie d'épais volets qui donnait de l'autre côté de la maison sur le jardin et la route du bac. Il ne vit rien que le branchage noir, mais il entendit un furieux galop et plus loin la meute et les cors. — Sarpebleu! reprit-il, ce sont les habits rouges, elle va rejoindre la chasse. Voilà un accoutrement de mascarade qui a bel air et qui siérait bien à notre Maxence... Je suis sûr qu'elle le trouverait encore plus beau.

Puis le bon Gourmalec poussa un grand soupir : — Mais le jeune homme n'est pas là!

Tout pensif il retourna à son grog et à sa lettre.

Myriam avait couru longtemps la fièvre aux mains, la tête en feu. Cent fois les branches basses frôlèrent son visage qu'elles auraient dû déchirer; les brusques ressauts du terrain la mirent en danger d'une chûte mortelle. La jeune marquise eût été insensible en ce moment à d'autres périls. Deux pensées l'obsédaient. Les derniers mots de sa cousine d'Avrigné retentissaient à son oreille : — Quand le comte Maxence sera marié!... Mais cette femme d'éducation si

vulgaire, n'avait elle point menti dans la bassesse de son cœur? Si cela était vrai, que faisait Gourmalec à Carnoët? Myriam le connaissait; elle savait que c'était lui qui, avec le commandant Humbert, assistait naguère M. de Briey dans le duel, qu'il avait soigné le blessé dans sa maison où jamais il ne se serait avisé de demeurer, pour sa propre satisfaction un seul jour. Ses intérêts l'appelaient au loin. Veillait-il à ceux d'un autre. Pourquoi était-il à Carnoët?

— Que m'importe? murmura-t-elle. D'où lui venait cette curiosité douloureuse? Le capitaine Gourmalec avait apparemment bien le droit d'être chez lui. Le comte Maxence avait le droit d'aimer une femme, et même toutes les femmes, une seule exceptée. Ce droit, c'était envers elle qu'il cessait de l'avoir. Il n'y avait qu'elle justement qu'il ne lui fût pas permis d'aimer.

Myriam se sentait brisée. L'accablement succédait en elle au jeu violent des nerfs et au feu de la fièvre qui l'avaient soutenue depuis une heure. Elle laissa flotter la bride et son cheval fatigué, trempé de sueur, ralentit aussitôt son allure. La marquise n'y prit point garde et continua d'avancer dans la direction du bac, le front incliné, les yeux à demi clos, comme si elle avait voulu se prémunir contre les visions qui se levaient devant elle sur le chemin. Ce fut ainsi qu'elle atteignit sans le voir un homme qui marchait lentement dans le même sentier. Elle ne l'aperçut qu'à l'instant où il se rangeait pour lui livrer passage. — Martin! dit-elle.

Le vieux garde avait préparé la journée; mais l'âge qui commençait à l'alourdir ne lui avait pas permis de prendre une part plus active à la chasse, il retournait pédestrement au château. A l'appel de sa maîtresse il tressaillit de tout son corps. Depuis six mois, elle avait cessé de lui adresser la parole et se bornait quand elle le rencontrait, à lui rendre son salut d'un signe ou d'un geste toujours bref et sévère. Elle n'oubliait pas que sa cruelle rencontre avec Maxence le soir du mariage, avait été l'œuvre du vieux serviteur. Depuis, elle en avait assez souffert pour que son ressentiment ne s'éteignît point; mais en ce moment, ayant si peu de courage contre elle-même, comment en aurait-elle eu contre les autres?

— Martin, dit-elle, je n'en puis plus. Aide-moi à descendre, je t'en prie.

Il présenta sa large main calleuse, la marquise y mit son petit pied et se laissa glisser à terre. Elle se soutenait à peine et rencontrant un arbre elle s'y adossa. Le mouvement de la course avait détaché ses cheveux qui lui couvraient presque tout le visage; il en devina plutôt qu'il n'en reconnut l'effrayante pâleur; mais il vit ces petites mains tremblantes, et mettant un genou sur le chemin, dans le lit de feuilles sèches: — Vous ne m'en voulez donc plus? demanda-t-il.

Myriam sans répondre s'appuya sur cette vieille épaule fidèle. Les larmes qui la suffoquaient éclatèrent. Le vieillard en sentit une ou deux qui roulaient jusque sur son visage et reçut, comme en extase cette pluie bénite : Oui, oui, disait-il, pleurez, cela vous soulagera peut-être, mais, moi, le vieux Martin, moi qui suis un homme des bois, je peux sécher ces pleurs là d'un mot et je le ferai. On ne m'empêchera point de parler et vous-même à présent vous aurez beau me le défendre! Tout le monde vous aime; mais les *autres* en vous aimant pensent à eux. Pourvu que vous les rendiez heureux, ils ne se soucient guère que vous ayez les yeux rouges le matin et que votre visage devienne blanc comme si tout votre sang voulait s'en aller de vos veines. Le vieux Martin vous aime pour vous, et jamais il n'a pensé à lui. Il a eu de la patience depuis six mois. Vous ne lui disiez rien, il ne voulait pas vous importuner ni vous fâcher davantage quoique souvent il ait senti son vieux cœur bien gros; il espérait que vous reviendriez, à lui quelque jour. Il n'y a que lui que vous ne craigniez point. En attendant, il travaillait à rassembler de quoi vous consoler et vous faire voir clair dans les jours à venir, quand le moment aurait sonné. Allez ! il sait d'où vous venez maintenant. De la maison de Carnoët, n'est-ce pas? Vous l'avez peut-être trouvée fermée si le maître est allé à Vannes ou à Nantes pour voir son navire. C'est cela qui vous fait peur et qui vous fait pleurer... mais Gourmalec reviendra, il a promis d'être là toujours, et Martin depuis un mois a fait bien des fois le chemin, car c'est là où l'on apprend ce que pense le jeune homme...

— Tais toi ! balbutia Myriam. Je ne veux pas savoir de qui tu parles. Et si je le savais, je te répondrais : Que m'importe...

— Là, mon Dieu, que vous importe ? Ce n'est pas la peine de vous cacher du vieux Martin ni de vous mentir à vous même devant lui. Mais si vous le voulez, mettons que cela ne vous fait rien.. Oh ! rien de rien ! Je ne vous dirai donc pas que le jeune homme s'est retiré chez lui en Bourgogne parce qu'à Paris il a de la parenté qui voulait le marier... Il y a des gens qui se mêlent de tout... Lui, bien sûr, ne voulait pas. Mais alors on jasait, on disait pourquoi; le duel a fait du tapage. Cela ne lui convenait point. Il paraît qu'en Bourgogne il a un château. Il n'en sortira plus à présent. Et c'est là qu'il attendra.

— Tais toi ! Tais toi ! s'écria-t-elle; ce que tu dis ne te fait-il pas peur ? Que vas-tu penser de moi qui t'ai écouté, de moi qui suis pourtant la marquise de Verteilles ?

— Ce que je penserai de vous ? répéta Martin... Oh ! là ce que j'en ai toujours pensé depuis le matin... Vous vous en souvenez bien de ce matin là, il y a quinze ans, quand vous montiez sur mon épaule

le long du vieux jasmin contre la fenêtre de la tour? Je me disais alors que vous étiez la petite élue du bon Dieu!...

— Ecoute, interrompit la marquise, qu'agitait un tremblement convulsif, voici la chasse qui revient. Je veux regagner le château avant qu'elle n'y rentre; il me semble qu'un malheur m'y attend et que je vais être punie.

III

Punie, elle crut l'être.

Vers le milieu de l'après-midi, le marquis s'était subitement trouvé fort mal. Il eut une longue syncope. Tout le monde craignit que ce ne fût le commencement du dernier sommeil. Pourtant il se réveilla au bout d'une heure et déjà l'on se rassurait autour de lui. Son premier mot avait été pour demander la marquise. Apprenant que Myriam n'était pas encore de retour, il dit : J'attendrai. Priez la méchante visiteuse de repasser ce soir.

— De quelle visiteuse voulez-vous parler, monsieur le marquis?

Il se mit à rire : Mes enfants, reprit-il, je parle de la Mort.

Les gens se dirent : Il divague.

On l'avait porté sur son grand lit pesamment drapé; sa chambre située au-dessus du salon avait justement la même grandeur. Les murailles en étaient tendues de soie verte; le plafond en était fait de riches solives; le parquet de traverses de chêne et d'acajou massif, suivant la mode introduite au dernier siècle, dans la province, par les riches armateurs de Nantes, grands marchands de bois des îles. Toute cette décoration sévère rendait la vaste pièce fort sombre.

Le malade eut encore une fantaisie que l'on attribua au délire; il commanda qu'à l'instant, on allumât les grands candélabres de la cheminée et le lustre en cristal de Hollande. Trente bougies répandirent un flot de lumière. Une des femmes de service dit en frissonnant : Il veut voir la visiteuse.

Le marquis, lui, se disait : Je lirai sur le visage de ceux que je quitte...

Un autre serviteur se prit à grommeler : Ne dirait-on pas d'une fête?

Celui-là, le mourant l'entendit : Ne sera-ce pas une fête pour la *fiancée du comte Maxence*, murmura-t-il...

... Oui, oui, la fête de la délivrance!

Myriam entrait alors précipitamment. En traversant le parc, elle avait rencontré un émissaire qui se rendait à Vannes pour y quérir

l'abbé de Verteilles, chanoine de la cathédrale et cousin du marquis. Elle ne prit point le temps de quitter sa robe d'amazone.

— Bonjour, mignonne chasseresse! lui dit le malade.

Et souriant encore : J'espère, ajouta-t-il, que les coureurs de sanglier ne vous suivent pas... Ils font bien du bruit, ces habits rouges!

Myriam le regarda. Cette gaieté la déchirait. Mais aussitôt elle en vit la cause sublime et profonde. La paix était rentrée dans le cœur du vieillard après les derniers orages. Il lui apparut de nouveau transfiguré. Cette face décharnée avait retrouvé subitement toute sa sérénité d'autrefois; la flamme du suprême renoncement s'allumait dans ces rides; l'espérance auguste illuminait ce masque mortuaire. La jeune femme vint s'agenouiller auprès du lit; il passa suivant sa coutume la main sur sa chevelure et, se soulevant par un grand effort, il se pencha et lui mit un baiser au front.

D'un geste alors, il congédia les serviteurs.

— Chère fille, je ne pouvais partir sans vous avoir revue. Je vous dois ma bénédiction en retour des joies que vous m'avez données.

— Non, murmura-t-elle, non, monsieur..., vous ne me devez plus que le pardon.

— On a reconnu là-haut qu'il fallait me laisser au moins le loisir de payer ma dette. Dieu est bon, voyez-vous; il n'a pas voulu que vous eussiez plus tard à dire de Louis de Verteilles : Il est parti comme un vilain sans prendre congé.

— Monsieur, dit Myriam à voix basse, vous ne pouvez comprendre le mal que vous me faites. Etes-vous sûr que je mérite encore votre tendresse? Savez-vous si je suis toujours restée digne du bien que vous m'avez fait et que vous pensez de moi?

— Vous avez été ferme, loyale et fidèle. Aussi la récompense vous arrive...

— Et si j'avais cessé d'être loyale? s'écria-t-elle... Si j'avais cédé une fois à des pensées?...

— Une fois. Avez-vous dit une fois?

Et le marquis se remit à rire doucement : Rien qu'une fois! répéta-t-il. Encore faut-il que vous ayez beaucoup souffert pour vous être abandonnée à cette grande révolte intérieure?... Puis-je savoir si elle a été durable?... Combien avez-vous donné de minutes à ce péché noir? Une fois!... O pureté charmante et sainte, quel dommage que la vie doive te troubler un jour!... Chère fille, fais approcher ta mignonne oreille. Ferme les yeux pour écouter ce qu'il me reste à te dire... Tu as été l'épouse sans tache d'un fantôme, tu seras l'épouse glorieuse du plus beau et du plus noble des vivants.

— Oh! fit-elle, après ce que je viens de vous dire...

— N'est-ce pas aujourd'hui le 26 décembre? reprit le vieillard... Deux printemps, deux étés, deux automnes, presque trois hivers, oh! le deuil maussade. Si j'ajoute à toute cette longue suite de jours les six mois écoulés depuis que vous êtes devenue marquise de Verteilles je vous aurai fait tristement attendre.

— Epargnez-moi, monsieur, je vous en prie.

— Mais aussi, marquise, la Noël de la seconde année sera le jour de la renaissance... Moi, je vous encouragerai, je vous sourirai sous ma pierre... Ce jour-là vous m'apporterez des fleurs, et s'il y avait un bouton sous le givre dans mon jardin des roses, ce souvenir me serait bien cher... Ne m'interrompez plus Myriam... Il faut que je conserve, mes forces... Sachez, enfant, que j'ai tout prévu... C'est moi qui veux régler votre bonheur. Le même lieu qui a vu l'épreuve doit en voir le prix enfin obtenu... Vous l'aurez mérité *tous les deux*. C'est à Saint-Hélio, le 26 décembre dans deux ans, que vous recevrez M. de Briey...

— Vous êtes sans pitié, Monsieur, murmura Myriam... Vous ne pensez pas que je pourrais être morte moi-même auparavant de douleur et de regrets.

— Gardez-vous en bien, dit-il, car il me serait demandé compte là-haut d'un si grand dommage causé ici-bas. On me dirait : Voilà donc le bien que tu as su faire!... Nous ne t'avions pas demandé de nous rendre cette enfant. S'il ne s'agissait que de la reprendre nous n'avions pas besoin de toi.

— Pourtant, reprit-elle, votre bonté m'accable. Et je vous le dis, elle me tue...

— C'est ici que viendra le comte Maxence, continua le marquis. Et d'abord vous lui direz que je l'ai béni comme je vous bénis vous-même... Maintenant, allez, ma fille. Mon heure est plus proche que personne autour de moi ne veut le croire et il me reste à remplir envers vous le dernier des devoirs, le plus difficile de tous... Avec l'aide de Dieu je l'accomplirai... Mon Dieu, vous permettrez que mes lèvres ne se glacent point trop vite... Pensez-vous, marquise, que la chasse soit terminée et que je revoie bientôt votre père.

Il sembla qu'une puissance mystérieuse lui envoyait à l'instant une réponse : les trompes éclatèrent de l'autre côté de la Veyle. Une partie de la chasse revenait au château. Un grand repas y avait été préparé, la table même était dressée et supportait trente couverts. Les chasseurs entraient dans le bac laissant derrière eux les piqueurs et les valets qui feraient passer les chevaux et les chiens. Après une rude journée, excités par la course, le plaisir et le succès, car le sanglier avait été pris, tourmentés par un appétit sauvage, ils formaient vraiment une bande joyeuse; le baron Hector lui-même gagné

par l'exemple, au milieu de cette jeunesse, se déridait; on l'avait vu rire.

Martin Bataille alors se fit voir dans le parc et ne dit qu'un mot.

Seul M. de Kernovenoy mit pied à terre. Le bac s'en retourna vers l'autre bord. Les rires s'éteignaient, l'appétit point. Le jeune comte de Lizouet proposa d'aller surprendre la châtelaine de la Volandière qui avait faussé compagnie à la chasse et s'était opiniâtrée à rentrer chez elle.

Elle serait bien forcée de dépeupler ses garde-manger et sa cave. Tous alors se récrièrent : — Il a vingt ans! il n'a peur de rien!

Ne point souper pourtant, c'est chose dure, quand on a couru un sanglier. Le plus vieux de la bande, un chasseur quinquagénaire endurci, qui ne cachait point sa mauvaise humeur, se mit à grommeler entre ses longues dents, aiguisées sans espérance.

— Boismorand dit qu'il n'avait jamais rencontré la mort au moment de se mettre à table! s'écria M. de Lizouet.

— Je le crois bien, fit un autre. Cela n'arrive pas heureusement tous les jours.

— Mais il ajoute que ce ne devrait pas être une raison, continua le jeune homme, et que nous aurions bien pu souper à Saint-Hélio sans faire de bruit. Boismorand, vous êtes féroce!

— Sans faire de bruit! répéta le chœur. Impossible!

M. de Kernovenoy dévora les allées du parc. Comme il entrait dans le logis, deux serviteurs vinrent au-devant de lui pour le mieux informer de ce qui s'était passé pendant son absence. Il les écarta d'un geste. Que lui voulait-on? Ces gens avaient-ils la prétention de l'éclairer ou de le consoler? Il y a une consolation qui se trouve toujours à la portée de celui qui veut la saisir... Sans doute, il aurait mieux fait d'armer plus vite son pistolet, quinze ans auparavant, à Kernovenoy, dans la chambre de la Tour... Quant à ce nouveau coup dont sa destinée le frappait, il devait bien le prévoir. Mais il voulait le mesurer de ses yeux, il entendait ne rien apprendre que par lui-même. Arrivé sur le seuil de la chambre mortuaire, la pensée lui vint pourtant de céder, de se dérober, de s'enfuir, d'aller s'enfermer à Kernovenoy, de laisser tout s'accomplir, sauf à se délivrer, si la servitude de la colère et le poids de sa défaite devenaient trop lourds. Mais il était trop tard. Le malade l'avait vu.

— Ma fille, dit-il à Myriam, je veux être seul avec votre père.

Et d'une voix déjà raffermie, il ajouta : Hector, je n'attendais plus que vous.

Myriam sortait en chancelant. Le baron Hector s'approcha du lit. Le mourant sourit à cette figure sombre penchée sur la sienne :

— Oh ! dit-il, on a cru que j'extravaguais quand j'ai fait allumer toutes ces bougies.

— En effet, monsieur, dit le baron, voilà bien de la lumière.

— C'était pour ne rien perdre de ce qui allait se passer sur votre visage. J'y lis comme dans un livre, mon pauvre Hector. Voulez-vous que je vous dise votre pensée ?

— Vous la connaissez donc mieux que moi ?

— J'ai quarante ans environ de plus que vous. Eh bien ! s'il était en votre pouvoir de me dire : Prenez-en la moitié, prenez-moi vingt ans et vivez ! je crois que vous le diriez sans regret.

— Sans regret, monsieur, si ce sacrifice devait vous servir.

— Est-ce bien vous qui seriez sacrifié ? demanda le marquis. Ne serait-ce pas plutôt cette enfant, que je viens de prier de nous laisser seuls ? Car nous avons à causer ensemble...

— Mais ce serait un marché inutile, continua M. de Kernovenoy, sans vouloir prendre garde à ces dernières paroles. Vous n'avez pas envie de mourir.

— Et vous, reprit le vieillard, vous ne souffrirez pas, vous ne voulez pas que je meure !... Mon Dieu, tu l'entends ! Prends garde que tes desseins ne soient contrariés par plus puissant que toi... Tu me rappelles, mais je ne saurais t'obéir. Le baron Hector ne le veut pas ! je suis à lui, non à toi... As-tu jamais laissé âme humaine se remplir d'un plus bel orgueil ?

— Vous vous trompez, répondit le baron, en se laissant tomber lourdement sur un fauteuil au pied du lit, je ne pense point que vous soyez à moi. Tous tant que nous sommes, je crois que nous n'appartenons ni aux autres, ni à nous-mêmes. Nous sommes les jouets d'une puissance qui, pour être aveugle, n'en a pas moins des moqueries implacables.

— Quel nom donnez-vous à votre puissance aveugle ? fit le malade. Voulez-vous que nous l'appelions la Nature ?... Eh bien ! il me semble que c'est moi qui la bravais depuis trop longtemps. Etait-il conforme à sa marche accoutumée que je fusse encore debout à mon âge, je vous le demande ? La chute du vieil arbre vous incommode, je le conçois bien, mais ne deviez-vous pas penser qu'elle était prochaine ? Il est certain qu'un grand changement dans vos projets peut s'en suivre. Qu'avez-vous fait pour vous y préparer ?

— Rien.

— Je m'en doutais. Voilà même une des raisons que je me trouvais encore hier pour souhaiter de durer, car ce n'était plus vivre. Mais j'avais d'autres raisons, s'il faut l'avouer. Moi qui crois à une puissance clairvoyante gouvernant le monde, je l'ai priée de m'y accorder encore quelques misérables années. Une faiblesse, Hector,

la dernière; et pis que cela, un souhait déloyal. Je manquais à la partie morale d'un contrat que vous connaissez...

— Je suppose que personne ne vous en a demandé l'exécution? s'écria M. de Kernovenoy avec un rire violent; et moi qui ai bien droit de l'interpréter ce contrat, je la refuse.

— L'esprit de l'homme est mobile jusqu'à son dernier jour, reprit M. de Verteilles. Je me trouvais bien ici-bas, je cède maintenant à la vive espérance d'être mieux ailleurs et je salue la mort qui m'avait oublié. Il m'est doux de savoir que je serai pleuré surtout par celle que mon départ va décidément affranchir...

— Vraiment, dit le baron, voilà un détachement admirable.

— Avez-vous pensé que lorsque la marquise, votre fille, quittera ses habits de veuve, elle aura presque vingt-deux ans?

— Je n'ai point fait cette réflexion..., mais vous, monsieur, vous pensez à tout.

— J'ai donc fait mon temps, j'ai *rempli l'interrègne.*

— Monsieur...

— J'ai vécu autant qu'il me fallait vivre. Seulement l'heure va sonner. Continuons de causer, mon cher Hector.

— Comme il vous plaira. Je suis persuadé qu'il vous reste encore de longs jours et je ne sais ce que vous pouvez avoir à me dire. Pourtant je vous écoute.

— Je cherche dans mes souvenirs, dit le vieillard. Ai-je connu plus belle vie que la vôtre? je ne le crois pas. La mort de la baronne Marie semblait l'avoir détruite. Le grand amour que vous avez reporté sur votre fille l'a réparée. Et cependant, Hector, que de fautes?

— Qui n'en a commis? Si vous le connaissez celui-là, monsieur, nommez-le.

— Celui-là, ce n'est pas moi, comme vous l'allez voir. Mais le pire, ce n'est pas de commettre des fautes; c'est de s'affranchir du regret qu'elles devraient causer, c'est de s'ériger en élu de soi-même, à qui le mal est permis comme le bien. On assouvit sa passion; après quoi l'on se cite à son propre tribunal et l'on s'absout, parce qu'on est à la fois partie et juge. Voilà le funeste orgueil! Tout le monde n'en est pas également possédé; il y a des hommes qui gardent la liberté de se juger, de se condamner et de se punir. Regardez-moi, Hector. Si je vous disais : Ce n'est pas des fautes que j'ai commises, c'est un crime, n'en seriez-vous pas bien étonné?

— Vous, monsieur, balbutia le baron en se levant brusquement. Vous, un crime! Vous, un gentilhomme d'une réputation si haute!

— Et un gentilhomme chrétien, ne vous en déplaise. Ce que j'ai fait, je l'expie depuis quarante ans... Quant à vous, baron Hector, si vous aviez réussi à faire tuer M. de Briey...

— M. de Briey... Ah! c'est à lui que vous vouliez en venir... Est-ce que ce sujet n'est pas éteint entre nous?... Quoi, monsieur, même à cette heure!...

— A cette heure justement tout se réveille... Je vous disais donc que si vous aviez fait tuer M. de Briey, fussiez-vous comme moi sur le seuil de l'autre monde, vous essayeriez encore de vous persuader que c'était votre droit.

— En vérité, je n'essaierais point.

— Vous le croiriez!...

— Je le croirais... Oh! je suis incorrigible et je n'avais pas à vous l'apprendre. Vous le saviez!

Le vieillard eut un soupir de découragement : Il faudra bien que j'arrive à vous convaincre, murmura-t-il, mais grand Dieu! que je suis las!

Il laissa retomber sa tête sur ses oreillers et ferma les yeux. M. de Kernovenoy courut à lui. Les paupières du moribond se rouvraient lentement : Hector, dit-il, vous ne croyez pas à mon crime.

Le baron leva les épaules : Non! fit-il; non, monsieur, je n'y crois pas.

— Vous avez pourtant éprouvé si j'avais envers votre fille une tendresse profonde...

— Je conviens que vous m'en avez fait subir une fois la rude expérience.

— Et jamais il ne vous est arrivé de vous demander pourquoi?

— Comment me le serais-je demandé? ne l'ai-je pas aimée plus fortement encore? Je ne comprends pas qu'on l'aime à demi... Oui, votre tendresse a été profonde; mais pouvait-elle étonner la mienne? Elle n'a pu que la blesser, car j'ai vu celle que vous aviez choisie pour lui donner votre cœur, oublier un instant que je l'avais formée du mien. J'ai pu douter de la puissance des liens du sang... Tout cela est effacé.

— Approchez! fit le vieillard, à voix basse. Avez-vous parlé de sang?... C'est un mot qui peut bien faire peur aux mourants, n'est-ce pas?... Savez-vous comment la mère de votre baronne Marie, la comtesse Réjane d'Avrigné, la femme du comte Alain est devenue veuve?

— Je crois, dit le baron, que le comte Alain a péri de mort violente et qu'il l'avait bien mérité.

— Approchez encore... Avez-vous dit : de mort violente?... Savez-vous qu'on avait marié par contrainte Réjane de Trémélyan, c'était son nom... Savez-vous qu'auparavant elle m'aimait?

— Je crois en effet, l'avoir entendu dire, et voilà sans doute la

raison de votre vive amitié envers la baronne Marie et plus tard envers sa fille...

— Attendez! reprit le vieillard en secouant la tête... Savez-vous qu'Alain d'Avrigné avait fait de la comtesse la plus malheureuse de toutes les femmes, qu'il l'avait ruinée sans scrupules...

— Cela, répliqua le baron en souriant, je dois le savoir puisque j'ai épousé sa fille sans dot.

— ... Qu'il l'outrageait et la maltraitait même... Savez-vous que dans un moment de désespoir elle répondit une fois, une seule fois aux billets, que je n'avais cessé de lui faire parvenir depuis sept ans? ce fut sa seule faute, et ma fidélité avait été indomptable. Le comte Alain saisit cette réponse. Jamais il n'y eut de duel si secret...

— Un duel? interrompit M. de Kernovenoy... entre vous?

— J'aurai eu deux duels en ma vie. Avec le comte Alain autrefois... Avec vous, Hector, à cette heure. Et je vous le dis, je sortirai vainqueur du second comme du premier. Je vous arracherai la liberté de Myriam... Mais avec le comte Alain, c'était un combat sans but comme sans espérance. Chacun des amis qui nous assistaient avait fait le serment de ne jamais le révéler. Tous sont morts depuis longtemps... Mon ennemi tomba frappé d'une balle au front. Il passa pour avoir été tué dans ses bois par un braconnier. Et comme c'était un homme dur et méchant, on le crut.

— Mais! fit le baron... Et la comtesse?

— Elle le crut d'abord comme tout le monde. Je ne sais quel avait été le dessein de son mari. Il ne lui avait pas parlé de la lettre surprise et sûrement il n'en aurait parlé qu'à elle. Pourquoi s'était-il tu jusqu'au moment du combat? Peut-être se promettait-il, si j'avais succombé, de venir lui faire le brutal et cruel hommage de ma mort. Peut-être aussi le courage lui aurait-il alors manqué... Qu'en pensez-vous, Hector? Comment auriez-vous agi auprès de votre fille si Robert d'Avrigné avait tué le comte Maxence?...

M. de Kernovenoy, toujours penché sur le moribond, se redressa brusquement : Je crois, monsieur, dit-il que nous y revenons...

— Ecoutez! reprit le vieillard... je ne suis pas au bout de mon récit, mais je vais franchir un assez long espace de temps... La comtesse Réjane était veuve depuis deux ans... Quand la marquise de Verteilles, dans deux ans, aura accompli l'épreuve du veuvage, que ferez-vous pour l'empêcher d'aimer et d'être aimée librement?... Vous ne répondez pas... Ecoutez encore... J'allais être heureux... Vous me regardez et je vous épouvante... Un détestable bonheur!... C'est de cette façon-là que vous auriez été heureux, vous qui me blâmez, si l'épée de Robert d'Avrigné avait été plus sûre... Ah! je peux dire

pourtant que je ne m'abusais pas sur ce second crime, pire que le premier peut-être. Mais j'essayais en vain de m'y arracher... Celle qui avait appartenu trop longtemps à l'homme que je venais de priver de la lumière du jour allait à mon tour m'appartenir... Est-ce que vous n'aviez point rêvé quelque chose de pareil, Hector? Vous auriez gardé votre fille. Moi j'aurais conquis Mme d'Avrigné... A vous comme à moi le couronnement du meurtre, l'amour devenu le prix du sang! Ne me condamnez donc point! La comtesse était sans méfiance. Vingt fois j'avais voulu fuir ou me jeter à ses pieds, confesser tout. Cependant le jour de notre mariage était fixé. Je ne fuyais point et je gardais mon affreux secret, l'horreur de ma situation me déchirait... Vous avez connu ces déchirements, Hector... Et pourtant vous ne faisiez que méditer une action abominable. Vous ne l'aviez pas accomplie, vous ne deviez pas l'accomplir de votre main, mais par la main d'un autre.

— Monsieur, murmura le baron, que voulez-vous de moi?

Il essaya de s'éloigner du lit, mais, avec une force convulsive, le mourant le retenait par le bras : — Je n'ai pas fini... Ecoutez encore... Je ne sais si, dans mon égarement, un mot révélateur m'échappa. La comtesse devint subitement triste et malade... L'épouvantable mariage fut différé... Pendant quelques mois elle souffrit et lutta contre un mal que les médecins ne pouvaient connaître. Comme elle s'éteignait doucement, et que je pleurais au pied de son lit, elle me dit un jour : « Ami, ne vous désolez pas! Je crois que je meurs de la mort du comte Alain, et cela est bien étrange, n'est-ce pas? puisque je n'ai jamais pu l'aimer et qu'il n'a su que me haïr... Mais si c'eût été vous qui fussiez tombé sous cette main inconnue et cette balle maudite, je serais morte deux ans plus tôt. J'ai cru pendant deux ans toucher au bonheur. Vous le voyez, ce n'était qu'un songe... » Ainsi jusqu'à la fin elle voulut feindre l'ignorance... Votre fille n'aurait pas été moins cruellement généreuse envers vous, Hector, si Robert d'Avrigné, votre pauvre docile instrument, avait tué M. de Briey. Elle serait morte ici même, j'imagine, dans mon beau Saint-Hélio que je lui avais donné pour refuge. Son premier mouvement aurait été de vous fuir, mais elle vous aurait rappelé à l'heure suprême, et plutôt que de vous maudire, elle aurait aussi *feint l'ignorance...* Vous avez échappé à cette douce pitié d'une mourante, plus terrible que tous les arrêts, parce que votre crime, à la différence du mien, n'a point réussi... Voulez-vous que le second ait plus de succès?... Dans deux ans!... Songez à ce terme, car il est fatal. Rappelez-vous les dernières paroles de la comtesse d'Avrigné, l'aïeule de notre marquise : *J'ai cru pendant deux ans toucher au bonheur.*

— Où est le rapprochement? s'écria M. de Kernovenoy. Ce n'est point entre vous et ce Briey que je puis le voir...

— Vous avez raison, car ce n'est point là qu'il faut le chercher. Il m'était interdit d'aimer la comtesse Réjane, il va être permis au comte Maxence d'aimer Mme de Verteilles.

— C'est donc entre moi et le comte Alain?... Je vous en remercie, monsieur. Je suis à vos yeux, moi aussi, un homme pervers et dur et je le sais...

— Ne cherchez pas encore là! Le comte Alain, quand il a essayé de me frapper, avait son droit pour lui. Où était le vôtre à frapper ce jeune homme? Où sera votre droit demain à lui interdire l'accès du cœur de votre fille devenue libre, et de sa maison? Non, le rapprochement n'est point là. Cherchez entre les deux femmes... Pendant deux ans, la marquise de Verteilles que je viens de bénir et à qui j'ai commandé l'espérance *aura cru toucher au bonheur*. Les deux ans écoulés, qui aurait encore la puissance de le lui refuser et de le lui ravir? Vous, Hector, vous seul...

— Moi le père! interrompit violemment M. de Kernovenoy... Moi qui ai tous les droits, monsieur, quoique vous en puissiez dire : ceux de la nature d'abord, ceux d'une longue et infinie tendresse!... Moi qui pourtant serai banni, oublié... Mais que voulez-vous donc?... que je m'avoue vaincu?...

— Oserez-vous continuer le combat? Recommencerez-vous l'épreuve? Voulez-vous que votre fille vous dise comme la comtesse Réjane en rendant à Dieu dans vos bras cette âme si belle, si pure si bien ornée par vos soins, et que votre égoïsme aurait brisée : Ce n'était qu'un songe!

— Je n'empêcherai point le bonheur dont vous me faites une si vive peinture, dit le baron Hector d'une voix sourde, mais je vous conseille, monsieur, de ne me demander rien de plus. Je respecterai votre ouvrage, je ne consentirai jamais à le voir... Et si la pensée m'en devient insupportable, qui m'interdira de m'affranchir à mon tour?...

— Le souvenir de m'avoir vu mourir en paix, dit le vieillard.

. . . . . .

Le prêtre venait de sortir, la clochette précédant le Viatique résonnait encore dans les jardins. La marquise priait au pied du lit et, sur le seuil de la chambre, toute la maison était agenouillée. On n'entendait aucun sanglot, car on ne pleure point la mort d'un octogénaire, on la regarde passer comme la plus sainte des choses inévitables. Le mourant se tenait immobile dans son grand lit, les deux mains croisées sur sa poitrine.

Les bougies presque entièrement consumées vacillaient dans les

candélabres, le lustre crépitait. Parfois un grand courant d'ombre traversait la vaste pièce et un frisson agitait les serviteurs ; puis la lumière se ranimait vive et brillante. Tous les yeux alors se portaient vers le lit. Le marquis souriait doucement : Ce n'est pas encore fini, mes enfants ! murmurait-il.

M. de Kernovenoy rentra dans la chambre mortuaire. Pendant l'auguste et triste cérémonie, on ne l'avait point vu. Il marchait la tête si haute, le regard si noir que les servantes agenouillées s'écartèrent vivement, comme si elles avaient eu peur qu'il ne les écrasât au passage. Il alla s'adosser à la cheminée ; il semblait que le marquis n'avait pu le voir... Cependant il prononça son nom d'une voix encore distincte : Hector.

Le baron obéit et s'avança. Le vieillard lui tendit sa main déjà glacée.

— Restez près de moi, lui dit-il. Hector, je veux que vous me regardiez mourir.

— Je resterai, dit M. de Kernovenoy ; mais avez-vous besoin de mon secours, monsieur ? Vous êtes fort.

— Je suis faible, mais j'espère.

Le baron eut un sourire d'une effrayante amertume : Donnez-moi donc votre secret ! dit-il. Pour espérer, que faut-il faire ?

— Il faut croire.

M. de Kernovenoy ne répondit pas. Il reprit sa place dans le fauteuil qu'il occupait une heure auparavant près du lit. Pourtant il le fit reculer un peu avant de s'y asseoir... L'ombre des rideaux le cachait, et il touchait presque Myriam agenouillée. Bientôt il ne regarda plus qu'elle.

La voix de M. de Verteilles se fit entendre, de plus en plus faible ; il demandait Martin Bataille.

Martin se détacha du groupe des serviteurs et s'approcha. Penché sur le lit, l'oreille près de la bouche du mourant, il n'entendit d'abord qu'un murmure. Le marquis fit un effort : Vieil homme, dit-il, tâche de vivre encore quelque temps afin de reporter au comte Maxence mon dernier désir. Je veux que son second fils soit appelé le marquis de Verteilles.

Comme Martin s'éloignait, les lèvres du moribond s'agitèrent encore une fois : Marquise, dit-il.

Myriam se leva et vint à lui.

— Chère fille, écoute mon dernier mot. Tu n'as plus à craindre ton père. *Il a promis...* Et maintenant ferme-moi les yeux...

... Les funérailles eurent lieu dans la matinée du troisième jour qui suivit la mort. Cette fois ce ne fut point, comme au mariage, la noblesse seulement, mais le pays tout entier qui accourut à Saint-

Hélio. Le baron Hector, l'amiral d'Avrigné et son fils conduisaient le deuil.

Mme Léopoldine d'Avrigné se fit nommer un singulier personnage qui marchait dans la foule. Il était vêtu d'un bourgeron bleu de marin et portait aux oreilles de grands anneaux d'or en forme de cercles au milieu desquels se jouaient des ancres mobiles. La châtelaine de la Volandière le trouva fort plaisant, car elle n'ignorait pas les différents services rendus à M. de Briey par le capitaine Gourmalec depuis le duel. Mme la Bise trouvait là une excellente occasion de siffler : Le prince Charmant, dit-elle, se fait représenter par quelqu'un à lui, comme les rois aux cérémonies funèbres. Quel dommage pourtant qu'il ne soit pas venu de sa personne ! Est-ce que cela n'aurait pas été plus piquant?

Lorsque tout fut fini, le château redevenu désert, la marquise seule avec son père dans le grand salon le pria de l'excuser. Elle désirait se retirer chez elle jusqu'à l'heure du diner. Il ne répondit pas et prit un baiser sur son front qu'elle lui présentait. Mais comme elle allait sortir, il la rappela brusquement : Myriam. !

Et il la pressa dans ses bras avec tant de violence qu'elle ne put étouffer un cri.

— Je vous demande pardon, lui dit-il. Voilà bien le triste sort de ma tendresse. Elle ne sait plus que vous causer du mal.

On le vit errer quelque temps dans les jardins, puis rentrer et faire appeler ceux des gens qui étaient à lui, son valet de chambre et ses piqueurs. Martin Bataille observa le premier beaucoup de mouvement dans l'écurie, et parmi les valets de la meute. Il fit part de ses observations à Charlotte ; mais celle-ci qui était une personne entendue lui répondit que cela était tout simple, que le baron méditait sans doute de faire partir son train de chasse, parce qu'on ne chasserait plus, le reste de l'hiver, à Saint-Hélio. Le vieux garde, mal persuadé, secoua la tête, et fit le guet. Il vit atteler la calèche de voyage de son ancien maître et la pensée lui vint d'aller trouver la marquise.

Mais ayant réfléchi, il demeura.

Le soir, Myriam avertie que le dîner était servi entra dans la salle à manger et ne vit qu'un couvert. Elle tressaillit : Monsieur le baron, demanda-t-elle, aurait-il désiré dîner dans son appartement?

Charlotte qui la suivait baissa la tête. Sa perspicacité et son zèle se trouvaient en faute.

— Madame, dit-elle, M. le baron n'est plus au château.

IV

C'était le 27 décembre. La marquise Myriam, ce jour-là, descendit de bonne heure au salon. Elle avait quitté depuis la fin de l'été précédent le crêpe et le long voile et portait une robe de velours noir, sans bijoux, sans aucun ornement. Sa beauté s'était encore développée, grâce à la paix profonde de cette existence solitaire et monotone qu'elle menait depuis deux ans. Sa santé était plus robuste, sa taille plus riche, sa démarche moins vive, ses yeux magnifiques tout pleins de ces pensées *qu'on ne dit point*. Et le vieux Martin Bataille, quand il la rencontrait dans le jardin et qu'il n'obtenait d'elle au passage qu'un signe de tête ou un sourire, s'en allait en grommelant : Elle vit sans parler comme les fleurs et les étoiles.

La marquise, en effet, était souvent demeurée, depuis deux ans, des jours entiers sans avoir l'occasion de dire une parole. L'après-midi, quand elle brodait auprès de la croisée, d'où l'on n'apercevait, l'été, que le feuillage; l'hiver, lorsque les arbres étaient dépouillés, le ruban argenté de la Veyle, courant sur son lit de roches, la porte de sa chambre s'entrouvrait; un domestique venait annoncer qu'il y avait des pauvres dans la cour du château. La marquise Myriam levait doucement la main, et ce geste voulait dire : Donnez ! La moitié des grands revenus de Verteilles s'en était allée depuis de longs mois en aumônes. Quelquefois la jeune marquise se plaisait à les distribuer elle-même. Alors toute sa maison l'entourait. Le pieux office terminé, tous les gens la suivaient, tandis qu'elle regagnait sa solitude ; un murmure s'élevait sur ses pas. Les gens de Saint-Hélio étaient fiers de leur dame et l'adoraient ; là, comme partout, elle était l'*Idole*.

Idole paisible et propice, sans exigences barbares et sans orages. Ce jour-là pourtant, 27 décembre, comme Mme de Verteilles sortait de son appartement, Charlotte lui dit : Madame la marquise ne sait peut-être pas comme elle est pâle...

Myriam tressaillit et ne répondit pas.

En entrant dans le salon, elle s'assit d'abord devant un bureau de bois des îles, décoré de superbes cuivres, qui avait autrefois servi au marquis. Elle allait à son devoir et à son travail de chaque matin depuis deux ans. La solitaire de Saint-Hélio écrivait quotidiennement au solitaire de Kernovenoy qui , de loin en loin, répondait par quelques lignes brèves et glacées. Depuis le premier de ce mois de décembre le baron Hector gardait le silence.

Myriam voulut relire le dernier billet de son père et le chercha parmi des lettres éparses dans une coupe de bronze. Il y en avait

une déja vieille de huit ou dix semaines et encadrée de noir qu'elle rencontrait sans cesse comme si quelque volonté mystérieuse s'obstinait à la placer sous sa main. Elle était de l'amiral d'Avrigné.

L'amiral avait toujours eu la réputation d'écrire avec un tour original. On racontait même qu'autrefois, lorsque de son vaisseau de commandement il adressait une lettre au ministre, celui-ci ne la lisait jamais sans sourire et disait : C'est du roman de bord. Ecrivant à la marquise, sa petite nièce, M. d'Avrigné avait eu à traiter un sujet délicat qui demandait des allures de tristesse, et quelque mondaine componction. Il s'agissait en effet pour lui, d'apprendre à Myriam la mort prématurée de sa belle fille, la châtelaine de la Volandière : — « La pauvre enfant, disait-il, avait un excellent cœur et un mauvais caractère. C'est le cœur que nous pleurons, mon fils et moi. Ce malheur aurait pu déranger toute la vie de Robert. Heureusement la chère exilée nous a laissée en partant un gros garçon... »

C'était le principal ; on gardait le million de Lescot. Myriam, qui, malgré sa première résolution venait de rouvrir la lettre ne put s'empêcher de sourire tristement. L'éloge du cœur de Léopoldine lui rappelait la conversation qu'elles avaient eue toutes les deux ensemble dans la forêt... Ah ! le bon cœur que celui de la morte !... Mais ayant commencé à relire malgré elle, Myriam devait aller jusqu'au bout. Il y avait un postscriptum :

« Robert dans son chagrin a rencontré un bon ami qui le console.
« On peut dire que M. de Briey lui rend le bien pour le mal. Ils ne se
« quittent plus tous les deux depuis que le comte Maxence est revenu
« à Paris. Mais Robert croit savoir que son ami s'apprête à une nou-
« velle absence. Il s'agit d'un mystérieux voyage vers la fin du pro-
« chain mois. Novembre, où nous sommes à présent lui paraît sans
« doute assez long comme à tout le monde. Le temps est affreux. Je
« profite de ces quelques lignes ajoutées à ma lettre pour vous
« embrasser une fois de plus, ma chère comtesse.... Pardonnez-moi,
« je voulais dire : ma chère marquise.

« Votre grand-oncle. »

Myriam rejeta le pli vivement, mit sa tête entre ses mains, se décida à ne pas écrire à son père ce jour-là et sortit. Quelques instants après on la vit dans le parc ; elle se dirigeait vers le jardin des roses.

La matinée était assez belle. Il avait neigé la veille, ce qui est extrêmement rare dans ce pays. Le vent d'ouest se réveillant pendant la nuit et ressaisissant son empire avait chassé ces nuées nei-

geuses; son haleine tiède avait d'abord fondu rapidement la légère couche blanche étendue sur les branches des arbres. On voyait au ciel de larges coins bleus. Cependant des courants plus froids par moments traversaient l'air, et les gouttes d'eau s'arrêtaient glacées sur les plantes frissonnantes.

Les lèvres de la marquise Myriam s'agitèrent et sa pâleur redoubla. Celui qui n'était plus n'avait-il pas prédit à sa dernière heure tout ce qui arriverait dans cette journée? « Vous m'apporterez des fleurs, avait-t-il dit. Sous le givre, vous trouverez un bouton peut-être et ce souvenir me sera bien cher! » Myriam entra dans le jardin des roses et lentement examina les rosiers dépouillés. L'un d'eux, le plus près du massif de chênes, celui-là même où déjà si longtemps auparavant elle avait déchiré sa robe gardait encore quelques traces de végétation et de vie. Sur sa branche la plus basse un bouton s'entrouvrait. Grâce au retour de la froidure, les gouttes du dégel s'étaient fixées comme des larmes de cristal sur le maigre feuillage qui l'entourait; le bouton se noyait dans le givre.

Elle le cueillit, revint au logis qu'elle traversa et prit un manteau. Puis on la vit s'acheminer vers le village.

C'était là, près de l'église, que reposait M. de Verteilles.

. . . . . .

— Madame la marquise en ce moment n'est pas au château.

— Nous l'attendrons, dit l'amiral.

Le valet qui venait de recevoir trois hommes descendant d'une berline et qui avait reconnu d'abord les MM. d'Avrigné les précéda et ouvrit devant eux la porte du salon. Mais, à sa grande surprise, le troisième visiteur, celui qu'il ne connaissait point, y entra seul. L'amiral et son fils se dirigèrent vers le parc.

— Eh! dit Robert, nous avons fait, en arrivant, une singulière figure; nous venons à trois comme pour un duel.

— Vous avez beaucoup d'esprit, répondit gravement l'amiral. Ce que vous dites est même bien plus juste que vous ne pouvez le croire. Il s'agit vraiment d'un duel. Seulement notre adversaire n'est pas ici; il est à Kernovenoy dans sa tour.

— J'ai toujours pensé que M. de Verteilles en mourant avait arraché une promesse au baron Hector...

— Vous croyez l'avoir pensé... C'est le commandant Humbert qui vous l'a dit... Mais n'importe? Ah! des promesses. On les fait, on les reprend. C'est le va-et-vient de la conscience humaine... Mais il me semble que j'entends nos amis.

Ils arrivaient au bord de la Veyle à l'instant où le commandant Humbert et Gourmalec venant de Carnoët abordaient dans la sau-

laie, avec l'aide de Martin Bataille qui, depuis une heure, guettait la barque. Le commandant le premier sauta à terre :

— Où est Maxence? demanda-t-il.

— Pardine! fit Jean-Pierre Gaspard, il est où vous voudriez bien être à sa place; mais l'heure du sentiment ne sonnera plus pour vous, mon officier. Vous n'en êtes pas plus content.

— Ce n'est pas comme vous, capitaine Gourmalec, répliqua gaiement le commandant; tout le monde sait que vous êtes philosophe.

— Moi! grommela le vieux marin, j'ai mon grog.

Les arrivants causèrent un instant ensemble. Tous avaient voulu être de la fête; mais chacun d'eux n'y pouvait avoir une part égale. Gourmalec s'était rendu justice en apportant des fusils et une gourde afin de tuer quelques poules d'eau et de se réchauffer à mesure qu'il refroidirait ces infortunés volatiles. On décida que Robert lui ferait compagnie, car sa présence pouvait embarrasser la marquise. Le commandant et l'amiral reprirent seuls le chemin du château sous la conduite de Martin.

Avant de pénétrer dans le logis, ils hésitèrent. N'allaient-ils pas troubler trop tôt dans son premier ravissement, dans ses joies nobles et infinies, ce bonheur dont chacun à présent pouvait se dire : Il aura été un peu mon ouvrage!

La marquise Myriam revenant du village était entrée dans le salon où l'attendait le visiteur inconnu. M. de Briey s'appuya au chambranle de la croisée, elle demeurait sur le seuil et, pendant plusieurs minutes, ils n'avaient point trouvé la force de se rien dire. Enfin Maxence mit un genou en terre : Cette fois, dit-il, avais-je mérité de vous voir?

Elle ne répondit que d'un signe. Il se releva et prit sa main qu'elle ne défendait pas : — Laissez-moi croire, reprit-il, que j'ai été seul à souffrir.

— Ne le pensez point, murmura-t-elle. Vous vous tromperiez peut-être.

Puis assis tous deux côte à côte, ils causèrent longuement. Ce n'étaient pas des projets d'avenir qu'ils formaient. Le présent les enveloppait, les menaçait encore : Je crois, dit Maxence, que votre père a promis...

Elle l'arrêta d'un geste : — *Il a promis de ne rien empêcher*, répondit-elle. Trouvez-vous donc que cela soit assez? Je veux voir votre main dans la sienne. Je veux qu'il vous pardonne, et je veux être sûre que vous lui avez pardonné.

C'est alors que le commandant et M. d'Avrigné se firent voir. La marquise Myriam reçut les sincères embrassements de son grand

oncle et l'on tint conseil. Qui se chargerait d'aller à Kernovenoy, chercher le dernier mot du baron Hector?

Myriam qui écoutait en silence se leva tout à coup et dit : Ce ne doit être que moi.

Une heure après elle montait dans la berline avec l'amiral qui devait l'accompagner seulement jusqu'au bourg de Kernovenoy et ne pas se montrer au château. Martin Bataille prit place sur le siége. Myriam dans la voiture était muette, si grave et si ferme que l'esprit alerte et moqueur de M. d'Avrigné se remplit peu à peu d'une superstition incommode : Je crois décidément qu'il y a de la déesse en elle, murmurait-il; j'ai failli commettre une erreur bien pire, il y a trois ans, que l'année suivante en mariant Robert à notre pauvre méchante petite dame de la Volandière. Je voulais alors pour lui une créature supérieure ; ma nièce l'eut été trop, beaucoup trop. Allons! Tout est bien qui finit bien!... A la vérité tout ceci n'est pas encore fini.

Il s'agita un moment, étouffa quelques bâillements maussades et, comprenant que le sommeil demeurerait le plus fort, cessa la lutte et s'endormit. Au pied du château il fallut le réveiller. Il rouvrit brusquement les yeux, aperçut l'ombre des tours et frissonna : Myriam, dit-il, est-ce que vous allez entrer vraiment toute seule dans ce logis noir? Sans compter que si le maître n'en est point changé, son âme est bien plus noire encore...Et pourquoi serait-il changé?...

— Monsieur, dit la marquise, ce logis noir est celui où j'ai été élevée ; il me sera toujours plus cher qu'aucun autre au monde, et je vous rappellerai que vous parlez de mon père.

— C'est, ma foi, vrai!... je vous demande pardon.

Il descendit de la voiture, il s'éloignait, quand tout à coup revenant sur ses pas : — J'ai demandé pardon à vous, s'écria-t-il, mais pas à lui... Oh! non, mille fois non! A lui jamais!

La berline monta la rampe du château, la porte ogivale s'ouvrit. Au bruit des roues le seuil des portes et les fenêtres des communs se peuplèrent, et dans le vieux Kernovenoy, il n'y eut qu'un cri : « Madame la marquise! Mademoiselle! » Le château demeurait, rempli du souvenir de l'adorable enfant qu'on y avait vu grandir et qui en avait été la vie et la parure. Les servantes accoururent pour aider leur jeune maîtresse à descendre et baisèrent les mains de l'*Idole*.

Myriam enfin délivrée de ces empressements et de ces caresses s'avança vers *sa* belle terrasse suspendue au-dessus des flots. C'est là que Martin la rejoignit. Il n'avait pas seulement à lui apprendre que le baron Hector n'était pas en ce moment au donjon, mais aussi qu'on ne l'y voyait presque plus. Depuis deux ans, le maître vivait dans une solitude farouche, prenant ses repas dans la chambre de la tour,

le matin en chasse, le jour dans son yacht sur la baie, quelquefois seul dans une barque légère chargée de tant de voiles que c'était tenter le vent et la mer. Aussi le bruit courait-il parmi les gens qu'il avait résolu de finir par l'eau.

Car on croyait toujours qu'il voulait *finir*.

Myriam sans répondre entra dans le logis, le parcourut de chambre en chambre et, pensive arriva à cette chambre de la tour qui avait vu, dix-sept ans auparavant, l'explosion de la folle et cruelle tendresse dont le baron avait vécu et dont il pouvait mourir. La porte n'en était point fermée, la marquise alla d'abord à la grande croisée qui s'ouvrait sur la mer. La brise avait encore changé depuis le matin et soufflait du sud-ouest ; le ciel était chargé de nuées rougeâtres, le flot était houleux et sinistre.

De l'autre côté de l'entrée du petit port, il y avait une grève sablonneuse au pied de la falaise, mais ce lit de sable était un piége. Il se prolongeait sous l'eau parmi des roches aïguës et tranchantes jusqu'à un bloc colossal qu'on appelait la Roche Mahé où venait se briser un courant violent arrivant du large. La plage de Roche Mahé était interdite l'été aux baigneurs de la station ; la vague y était énorme. A marée haute un remous effrayant s'y produisait autour de ce géant de granit ; la légende racontait que les anciens seigneurs de Kernovenoy faisaient jeter là leurs prisonniers pendant la nuit ; le matin on retrouvait sur le sable où le remous les avait rapportés, leurs os broyés et leurs chairs sanglantes. Myriam n'avait jamais cru à la barbarie de ses ancêtres et sans doute avait-elle bien raison. Mais ce jour-là les lames étaient si hautes et le tourbillon d'eau et d'écume qui se précipitait autour de la Roche Mahé avait un aspect si menaçant qu'elle ne put s'empêcher de tressaillir. Au même instant elle eut une exclamation de surprise. Un cavalier venait de tourner le pied de la falaise qu'il avait suivi sur l'autre bord et lui apparut sur la grève. C'était lui, c'était son père. Elle se pencha vivement à la fenêtre et agita son mouchoir ; mais le cavalier ne la vit pas, il ne regardait que les flots.

Tout à coup... Les yeux de la marquise Myriam devenaient-ils le jouet de quelque vision diabolique?... Elle voulut crier, et la voix expira sur ses lèvres... Elle voulut joindre les mains pour prier, et ses bras inertes le long de son corps refusèrent de la servir... Elle reculait machinalement au fond de la chambre ; son cœur cessa de battre ; elle tomba évanouie sur le parquet.

Le cavalier, là-bas, pressait les flancs de sa monture, essayant de la lancer contre la vague hurlante. La bête résistait et se cabrait, et une effroyable lutte s'engagea. Voilà ce qu'avait vu Myriam. Si le

maître l'emportait dans cet horrible duel, si le cheval se laissait envelopper par la lame perfide, le tourbillon allait les saisir tous les deux. Les os broyés et les chairs sanglantes, ne seraient plus une légende. Le baron cherchait la mort, il devait *finir par l'eau*.

Le cheval heureusement continua de se défendre, l'instinct de la bête demeura le plus fort, le baron désarçonné roula sur le sable. Alors se relevant meurtri il se croisa les bras, mesura le gouffre des yeux et fit quelques pas en avant. La vague arrivait... il recula, baissa le front et s'éloigna lentement. Bientôt il retrouva son cheval redevenu docile depuis qu'il avait cessé de voir le danger, se remit en selle et regagna Kernovenoy au galop...

... Myriam entendit à son oreille quelques paroles suppliantes, sentit un baiser sur son front et se ranima dans les bras de son père. Elle rouvrit les yeux et, revoyant ce visage autrefois tant aimé, tant admiré qui était devenu celui d'un vieillard, elle le saisit entre ses mains : Grand Dieu! dit-elle, est-ce bien vous?

— Je devine la cause de votre évanouissement, répondit le baron d'une voix sourde, en étendant le bras vers la croisée; vous étiez-là, vous m'avez vu... Je vous aurai donc donné successivement tous les spectacles qui pouvaient m'attirer votre mépris et votre pitié.

— Père, fit-elle, je ne sais ce que vous voulez dire, je n'ai pas su me défendre contre une émotion bien naturelle en me revoyant à Kernovenoy. La pensée de me retrouver près de vous m'a sottement ôté mes forces...

Elle n'acheva point, car elle vit deux larmes tombant des yeux du baron.

— Comme vous mentez mal, dit-il, et comme je suis bien vaincu!

Le soir de ce grand jour, malgré la tempête qui l'emportait décidément sur la froidure et soulevait avec fracas les flots de la baie, M. de Kernovenoy et la marquise Myriam reconduisirent à travers les jardins jusqu'à la grande porte M. d'Avrigné qu'on avait envoyé chercher dans le village et qui avait dîné au château. L'amiral allait remonter en voiture et retournait à Saint-Hélio.

Tandis que le baron donnait quelques ordres, l'amiral s'approcha de l'oreille de sa petite nièce : — C'est bien dit, c'est bien décidé pour cette fois, murmura-t-il, je ramène notre comte Maxence.

— Il doit venir nous apporter notre grâce et chercher la sienne, répondit Myriam, également à voix basse; il sait déjà que c'est ma volonté.

— Oui, mais suivant celle du marquis, c'est à Saint-Hélio que se fera le mariage.

— Oh! dit-elle, je vous en prie, n'allons point si vite. Ménageons celui qui peut encore souffrir.

— Parbleu! il l'a échappé belle! il ne se doute guère que n'ayant rien à faire dans votre maudit village, je me promenais là-bas sur l'autre grève... Quand je songe que j'ai un neveu de cinquante ans tout à l'heure, qui s'était mis en tête de finir comme un héros de Walter Scott!...

— Monsieur! fit Myriam d'un ton suppliant.

L'amiral parti, M. de Kernovenoy et la marquise regagnèrent la maison. Myriam marchait appuyée au bras de son père; ils demeurèrent quelques instants sur leur chère terrasse.

— Je pense, dit le baron Hector, que votre oncle d'Avrigné doutait encore de ma résolution. Il ne peut croire que je consente à recevoir à Kernovenoy M. de Briey. Aussi vous a-t-il parlé quelque temps à l'oreille. Il cherchait sans doute auprès de vous la confirmation de mes dernières paroles.

— Moi, répondit Myriam d'une voix tremblante, je ne doute point... Seulement une crainte me reste... Père, si vous alliez m'aimer moins?...

— Chassez cette crainte, ma chérie, dit-il en l'embrassant. Vous serez encore mon premier et mon unique bien. Mon âme sera toujours toute pleine de vous, si mon orgueil en est moins ivre. *Je n'ai abjuré que l'Idole.*

Paul Perret.

LA PRESSE POLITIQUE SOUS RICHELIEU

ET L'ACADÉMICIEN JEAN DE SIRMOND[1]

V

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur « la vie du cardinal « d'Amboise, ministre d'Estat sous Louis XII, par le sieur Des « Montagnes, en suite de laquelle sont traitez quelques points sur « les affaires présentes. » Ce n'est point en effet de la polémique proprement dite; elle doit cependant appeler un instant notre attention, parce que Varillas l'a sévèrement critiquée, accusant l'auteur « d'affaiblir autant qu'il peut les belles actions qu'il examine, « dans le but d'élever la réputation du ministre de Louis XIII, sur « les ruines de celles du ministre de Louis XII. » Les assertions de Varillas sont souvent inexactes, et nous devons avouer que la brochure de Sirmond ne nous a point laissé cette impression; car il exalte au contraire « les belles actions » du cardinal d'Amboise en rapportant les témoignages les plus élogieux qu'il ait pu recueillir chez les contemporains. L'exorde seul pouvait donner quelque apparence de raison aux vifs reproches de Varillas, lorsque Sirmond s'étonne de ce que son héros doit être compté parmi « ceux dont « les travaux ont mérité la faveur des grands Roys, sans rencon- « trer personne pour transmettre leurs actions à la postérité ; c'est « étrange, ajoute-t-il, et cela ne peut procéder que du mépris qu'ils « ont fait des gens de lettres, ou d'avoir esté malheureux au choix « de leurs amis. »

Mais si le cardinal d'Amboise était tombé dans un pareil oubli au commencement du dix-septième siècle, était-ce de la faute de Sirmond? Ce qu'il y a de certain, c'est que son premier biographe ne s'est pas épargné le travail le plus assidu pour réparer cette ingratitude de la postérité: il a recherché dans Guichardin, dans Saint-Gelais, dans Authon, dans Seissel, les passages spécialement consacrés à la louange du ministre de Louis XII et, pour donner plus de couleur à son travail, il les cite à tous propos dans leur vieux style, sans en retrancher une syllabe. C'est ainsi que, représentant le roi Charles VIII, partant pour l'expédition d'Italie vers la fin de mars 1500, il dit après Authon : « Et le cardinal avec luy, sans

[1] Voir le *Correspondant* du 10 mars 1876.

« s'en esloigner, en sorte qu'à tous momens il peust luy parler de « ses affaires, estoit à toute heure sur les depesches de toutes « choses qui survenoient, mettant les mains à l'œuvre si adroicte- « ment, qu'au plaisir du Roy, à l'honneur et au profit commun « mettoit fin à ce qu'il entreprenoit. » Puis il décrit avec détail comment le cardinal d'Amboise, créé par le roi lieutenant général, ainsi que le fut plus tard Richelieu lors de l'expédition de 1630, attaque les places, reconquit le pays en quelques semaines, prend un jour le duc Louis Sforza dans Novarre, et le lendemain Galéas et le cardinal Ascanio... Lors de la maladie d'Alexandre VI une députation de cardinaux vient au devant d'Amboise pour l'assurer qu'on fera tout, avec l'appui du duc de Valentinois, afin de le nommer au suprême Pontificat; Sirmond rapportant ce trait s'étend longuement sur les affaires du conclave et semble insinuer que Richelieu pourrait recevoir un jour une proposition pareille. Malheureusement les projets du duc de Valentinois échouèrent par suite des intrigues des Vénitiens; et peu après, pendant les émeutes suscitées par les factions, le cardinal resta à Rome « comme homme de cœur et in- « vincible, combien qu'il vist le danger très-grand, aymant mieux « en attendre l'adventure, que de s'en aller de telle sorte, qu'on « peust penser que ce fust de crainte... » Enfin nous voyons Louis XII envoyer le cardinal d'Amboise au traité de Cambray « comme celuy « auquel par ses sciences, prudence, vertu et loyauté, il a toujours « communiqué tous ses secrets, et baillé la conduite de ses princi- « pales affaires... »

En vérité, si de telles citations sont placées au milieu du discours, « pour affaiblir les belles actions » du ministre de Louis XII, nous demanderons à Varillas de quels termes il aurait voulu que Sirmond se fût servi; l'ancien historiographe de Gaston d'Orléans laisse beaucoup trop percer ses rancunes, et l'on reconnaît facilement qu'il en veut surtout à Sirmond d'avoir composé une biographie du cardinal d'Amboise, en quelque sorte parallèle à celle de Richelieu : ce parallèle est, en effet, fort habilement présenté, mais s'il est à l'honneur de Richelieu dont Sirmond, comme il l'avoue dans sa préface, veut toujours « prendre la cause et la défense, » il n'en est pas moins fort honorable pour le ministre de Louis XII; et l'on doit savoir gré au sieur des Montagnes de nous avoir donné la première histoire de cet illustre cardinal auquel il rend pleinement justice.

Nous avions eu d'abord le projet de nous borner à citer seulement le titre de la *Défense du Roy et de ses ministres contre le Manifeste que, sous le nom de Monsieur, on fait courre parmy le peuple;* mais en étudiant de plus près cette brochure, nous avons reconnu en elles de telles analogies avec le *Catholique d'Etat*, qu'elle nous a

semblé devoir présenter un nouvel argument en faveur de l'attribution de cette dernière brochure à Sirmond. On y retrouve les mêmes théories, la même facture et, ce qui est plus important, de nombreuses citations des Apôtres et des Pères, habitude peu commune chez notre polémiste et plus compatible avec le caractère du ministre Ferrier, l'un des compétiteurs de la paternité du *Catholique*. La *Défense du Roy* a dû sortir de la même plume que cet ancien opuscule ; et puisque Ferrier mourut en 1626, c'est pour nous une nouvelle preuve que Sirmond fut bien l'auteur du premier plaidoyer en faveur de l'autorité royale.

Un avis au lecteur qui précède la brochure n'est pas sans intérêt au point de vue biographique ; il montre avec quelle ardeur on s'arrachait les œuvres de Sirmond, tellement qu'on mettait en circulation les épreuves non corrigées. « Amy lecteur, dit Sirmond, la « subtilité d'un serviteur domestique a esté si grande qu'au desceu « de son maistre, il luy a enlevé quinze ou vingt exemplaires de « cette défense, et y a fait mettre un avant-propos, pour en tirer « quelque argent au préjudice de son maistre, auparavant qu'il en « eust obtenu privilége, et mesme avant la revue et correction de « l'autheur : ce dont je t'ay bien voulu advertir, afin que l'on « sçache que cestuy-cy est le vrai Discours... »

Sirmond entame aussitôt une dissertation renouvelée du *Catholique d'Etat*, sur le respect et l'inviolable fidélité dus aux rois ; puis il fait un exposé de toutes les merveilles accomplies par sa Majesté « avec les aydes non de ces plaintifs qui n'y estoient pas, mais de « ses bons et fidèles serviteurs. » Ce trait aux *plaintifs qui n'y estoient pas* n'est-il pas bien lancé?.. Puis l'auteur nous offre la peinture vivante des attaques sans cesse répétées du parti des mécontents depuis la Déclaration de 1615..... :

Richelieu est un maire du palais ! — Le roi cependant est libre, car il l'a déclaré lui-même, « et c'est un grand crime que de vouloir « soüiller la réputation des roys, seul soustien de leur vie et de « leur grandeur. » — La reine-mère est abandonnée ? — Elle a pourtant été plus considérée, elle a eu plus d'honneurs et de biens que toutes les reines précédentes ; mais « elle s'est embarquée dans des « desseins et unions, qui ont tellement desplu au Roy, et luy ont « semblé si préjudiciables à son Estat, qu'il s'est résolu de la prier « de ne se mesler plus de ses affaires..... » Une leçon ne lui a pas suffi....; on a eu toutes les patiences ; mais à la fin les plus grandes patiences se lassent, et « y a-t-il quelque passage dans les sainctes « Lettres qui dit que les mères des roys doivent gouverner leurs en- « fants et leurs estats?... » — On foule aux pieds les parlements ? — « Mais les corps souverains sont tellement unis à la royauté, que

« sans elle leur corps n'est qu'une ombre ; » et ne sait-on pas que leurs résistances intéressées viennent du droit de la paulette, qu'elles doivent cependant à la bienveillance royale ! — Le peuple est misérable ? — Est-ce donc le moyen de le soulager que « de faire des « factions et des pratiques dans le royaume et de fomenter cons- « tamment la guerre civile ? »

Tout cela, quoique mêlé de citations des Apôtres, ou d'exemples tirés de l'histoire, a beaucoup de mouvement et d'entrain : et bien que l'actualité ne donne plus à cet opuscule tout son mérite d'autrefois, il se lit encore avec intérêt, même avec plaisir.

La *Défense du roi* eut plusieurs éditions dans la même année, et quoique le *Coup d'Estat* et l'*Avertissement aux provinces* aient passé dans leur temps pour être les meilleures pièces de Sirmond, nous hésitons à leur donner le pas sur celle-ci.

Comme on devait s'y attendre, l'abbé de Saint-Germain ne laissa pas sans réponse une brochure dans laquelle ses protecteurs étaient malmenés d'importance. Il répliqua presque aussitôt par les *Vrais et bons avis d'un François fidele sur les calomnies et blasphèmes du sieur des Montagnes, ou Examen du Libelle intitulé Défense du Roy*....., etc....

Comme il l'avait fait à propos de sa réponse à l'*Avertissement aux provinces*, l'abbé attribua la *Défense* au P. Joseph, et lui adressa directement la parole : mais il ne semble le faire, dit le Père le Long, que pour prendre occasion d'offenser ce religieux, et l'abbé Richard, dans sa Vie du fameux capucin, reconnaît que Mathieu de Mourgues se trouve réduit à recourir « aux injures et aux calomnies au défaut des raisons. »

C'est en effet l'habitude invétérée du libelliste : il n'est question dans l'interminable réquisitoire de Mathieu de Mourgues que de l'ignorance, de la malice, de l'effronterie et de la rage du sieur des Montagnes : un seul moment il se recueille pour résumer d'une manière un peu plus calme tous les griefs du parti contre Richelieu.

Mais l'abbé de Saint-Germain ne peut soutenir longtemps ce ton relativement modéré ; dès qu'il entre dans la discussion détaillée, la fureur l'emporte au delà de toutes les bornes, et nous jugeons inutile de répéter ici les injures grossières dont nous avons donné plus haut un léger aperçu ; si la reine-mère donnait son approbation aux pamphlets de son libelliste en chef, avant de les faire imprimer, il faut avouer que les malheurs avait singulièrement abaissé son goût littéraire. Qu'il était loin le temps où Gombauld, son poëte favori, lui adressait le ballet des Muses et l'Endymion [1] !

[1] Voir notre étude sur Gombauld publiée dans la *Revue d'Aquitaine* (1875-1676). — Tirage à part. Paris, Aubry, 1876, in-8°.

Cependant la situation devenait plus critique, et le parti des mécontents prenait les armes, préparant cette malheureuse campagne du Languedoc qui devait se terminer par l'exécution du duc de Montmorency au Capitole de Toulouse. En 1632, après avoir publié une *Relation de la paix de Quérasque*, écrite d'après les mémoires laissés par Abel Servien, alors secrétaire d'Etat, ministre plénipotentiaire en Italie, et plus tard son collègue à l'Académie française, Sirmond fit paraître deux petites brochures qui présentent un contraste frappant. L'une, intitulée le *Bon génie de la France à Monsieur*, est un modèle de style noble et élevé; l'autre, qui a pour titre *la première Lettre de change de Sabin à Nicocléon*, est une réponse à l'abbé Saint-Germain, d'un style satirique et enjoué, mais qui ne s'abaisse point jusqu'aux grossièretés de celui du libelliste de Bruxelles.

Ecoutons un instant le bon génie de la France adresser ses reproches à Gaston qui, non-content d'attaquer le roi par ses pamphlets, venait de lever ouvertement l'étendard de la révolte: « Monseigneur, « pleust à Dieu que la France qui s'esveille au bruit de vos armes « plustôt qu'elle ne s'estonne, se peust unir, pour aller opposer ses « bonnes raisons à la ruine de vostre repos et de celuy de l'Estat. « C'est avec regret que la violence que vous conseillent vos mi- « nistres, luy met les armes à la main, pour se garantir de l'effroy « qu'ils veulent que vous donniez aux peuples, auxquels vos dépor- « temens vont donner des impressions de tyrannie, non pas de « justice et de soulagement, qui n'est qu'une ombre très-fausse « qu'ils empruntent pour couvrir leur ambition et pour vous faire « faillir. Considérez, Monseigneur, où vous conduisent ces factieux, « sous quels desseins ils font marcher vostre bonté, et quelles forces « ils vous ont préparées pour la conquête d'une monarchie où vous « avez tant de part, et qui est en estat de vous recevoir toutes et « quantes fois que vous la ferez sommer par des voix de douceur « et d'amour, non par les bruits des trompettes et des tambours. « C'est contre vostre roy qu'ils vont dresser vos armes, de la bonté « duquel vous et eux avez receu des preuves si signalées par tant « de pardons qui ont effacé les fautes passées..... »

Tout autre est le langage de Sirmond s'adressant à l'abbé de Saint-Germain. Quelques extraits de la *première lettre de change* vont nous apprendre comment notre auteur comprenait le persiflage direct contre un ennemi qui ne gardait aucune retenue dans son langage. On n'a pas oublié que Cléonville était le pseudonyme de l'Avertissement aux provinces. La lettre est signé Sabin.

« Nicocléon, je lisois une gazette avec Cléonville, quand ton « Advertissement luy fut apporté par un qui l'avoit ramassé la nuit

« précédente dans la rue des Mauvaises Paroles, près d'un esgout « où les distributeurs secrets de tes infames libelles l'avoient jetté. « Le temps et le lieu, pour te dire d'abord ce que je pense, estoient « vrayment dignes d'un tel ouvrage, dans lequel tu ne t'es proposé, « ce semble, autre but, que de couvrir la vérité de ténèbres, et « l'innocence d'ordures..... »

Avant d'aller plus loin il ne sera pas inutile d'observer que Sirmond ayant composé son pamphlet en 1632, immédiatement après l'apparition de la brochure de Saint-Germain, porta sa *Lettre de change* chez l'imprimeur dans tout le feu de son indignation, et qu'ayant craint, quelques jours après, d'avoir été trop vif dans sa réplique, il donna l'ordre d'arrêter le tirage. Mais Du Chastelet, son collaborateur dans l'œuvre polémique du parti cardinaliste, connaissait fort bien ce petit ouvrage, dont quelques exemplaires avaient circulé sous le manteau; aussi lorsqu'en 1635, il publia son *Recueil de pièces pour servir à l'histoire*, il l'y inséra en le faisant précéder d'un avis où l'on apprend que Sirmond hésita plus de deux ans à mettre au jour sa réponse à Mathieu de Mourgues : elle sortait trop de son style habituel: et cependant, sauf cette phrase du préambule, elle est relativement fort modérée dans les expressions : l'auteur réfute l'une après l'autre toutes les assertions de son contradicteur et n'a gardé d'oublier de signaler ses bévues : il refuse même ses éloges.

On reconnaît un ami de la bonne prose dans les reproches qu'il adresse à Saint-Germain, sur la facture de son style. « Ton dis- « cours, quelque peine que tu sçaches prendre à l'embellir, est « comme un bastiment mal fait qui boucle et qui gerce : il entre- « baille partout. On n'y recognoit ni liaison, ni suitte. D'y chercher « au surplus, ny cest ajustement régulier des périodes, ny ce je ne « sçais quel doux agréement qu'un ancien peintre trouvoit à dire « aux auteurs de son siècle, ny tous ces ornemens exquis d'un âge « comme le nostre, où l'on prend pour défaut tout ce qui se peut « mieux dire, quoyque bien dit d'ailleurs : ce n'est pas se tromper « moins que de croire trouver des tulipes d'Arabie dans les cam- « pagnes d'Aubervilliers, ou des perles d'Ormus entre les masures « de Bicêtre..... »

Mais il faut nous arrêter et nous le regrettons, car cette pièce fugitive méritait de vivre, et porte le cachet du véritable esprit français. Si l'auteur avait continué à se perfectionner dans ce genre, au lieu de prendre plus au sérieux son titre d'historiographe du roi, il est probable qu'aujourd'hui, son nom ne serait pas tombé dans l'oubli profond dont nous voudrions le voir sortir.

Mathieu de Mourgues ne répondit à la *Lettre de change* qu'en la

traitant « d'invective de valet de collége devenu furieux. » Plus tard il essaya bien de lancer sa *Lettre de change protestée*, mais les coups de son adversaire avaient porté juste; la réplique arrivait trop tard : elle n'eut pas le moindre retentissement.

VI

L'année 1634 vit Sirmond s'asseoir à l'Académie française, et constata le succès d'une nouvelle brochure : *L'homme du Pape et du Roi.*

Ce fut dans les premiers jours de janvier 1634, que les habitués du petit cercle Conrart, priés par le cardinal de choisir un certain nombre de littérateurs ou de protecteurs des lettres pour composer un corps académique constitué régulièrement, et laissés complétement libres dans leurs choix, dressèrent une première liste de seize académiciens qui, réunis à eux, formèrent une première compagnie de vingt-sept membres, tenant des assemblées régulières : (le nombre de quarante ne se trouva complet qu'en 1639). Sirmond fit partie de cette première série d'élus, et dut à ses travaux d'histoire politique non-seulement d'entrer dans le cénacle par le libre choix de ses collègues, en compagnie de plusieurs autres défenseurs de Richelieu, tels que Paul du Chastelet, Silhon, l'abbé de Bourzeis, mais encore de participer aux premiers essais d'organisation définitive de la Compagnie. En effet, dès qu'on fut constitué provisoirement, on s'occupa de dresser « un projet de l'Académie pouvant servir de préface à ses statuts ; » et la première étude composée par Faret ayant été présentée à Richelieu, qui indiqua quelques corrections, « promettant de l'approuver quand le discours auroit été mis « au net », Sirmond fut nommé comme commissaire avec Jean de Silhon dans la séance du 1er mai, pour examiner les corrections du cardinal et présenter un rapport à leur sujet. Quelque temps après, tous les académiciens ayant été invités à présenter des mémoires particuliers, sur les statuts eux-mêmes, on remarqua beaucoup une proposition assez bizarre formulée dans le projet de notre polémiste; « cette chose, dit Pellisson, qui m'a semblé fort étrange, « quoiqu'elle fut demandée par M. Sirmond, homme d'ailleurs d'un « jugement fort solide, c'est qu'il vouloit que tous les académiciens « fussent obligés, par serment, à employer les mots approuvés par « la pluralité des voix dans l'assemblée : de sorte qui si cette loi « eut été reçue, quelque aversion qu'on eût pu avoir pour un mot, « il eût fallu nécessairement s'en servir, et qui en eût usé d'autre « sorte, auroit commis non pas une faute, mais un péché..... » Il est inutile d'ajouter qu'une prescription aussi draconienne fut repoussée par les commissaires chargés de dépouiller les mémoires,

et ne fut pas insérée dans les statuts : mais elle nous montre avec quelle ardeur Jean de Sirmond avait embrassé l'idée académique, et quel souci son amour pour la pureté de la langue lui faisait prendre de sa conservation intacte. Cette proposition, examinée froidement, n'était pas tellement déraisonnable. Si, en effet, l'Académie devait être chargée, comme on le disait, de réformer la langue, de préciser ses règles et de veiller à leur observation, il pouvait paraître naturel à un esprit prenant au sérieux cette mission, de commencer par prescrire aux législateurs eux-mêmes, une sévère obéissance aux lois qu'ils allaient édicter. Mais si l'on reconnaît le côté spécieux d'une pareille motion, il faut avouer que rien n'eût été plus gênant, pour Sirmond lui-même, que la rigoureuse observation d'une ordonnance de cette nature. Les puristes sont vraiment des gens terribles.

Le succès de sa nouvelle brochure consola Sirmond de ce petit échec. Le comte de Laroque, ambassadeur de Venise, ayant fait un livre contre la politique française, sous le nom de Zambeccari, l'académicien publia pour lui répondre un opuscule intitulé : *L'homme du Pape et du Roy*; *ou reparties véritables*, *sur les imputations calomnieuses d'un libelle diffammatoire*, *semées contre Sa Sainteté et Sa Majesté très-chrétiennes*, *par les ennemis du Saint-Siége et du Roy*. Pour ne point nous répéter, nous ne donnerons pas ici d'extrait de ce nouvel ouvrage qui ressemble beaucoup aux précédents, et que l'abbé Richard attribue faussement à la plume du Père Joseph, comme il l'avait déjà fait pour l'*Avertissement aux Provinces* et le *Coup d'Etat*. Pellisson nous est un sûr garant de la paternité de ces trois opuscules. Nous dirons seulement que l'*Homme du Pape et du Roy* eut un succès énorme pour l'époque, si l'on s'en rapporte aux nombreuses éditions qui en furent faites dans la même année. Pendant qu'il s'imprimait en français à Paris et à Bruxelles, on le traduisait en espagnol, et le Père le Long dans sa *Bibliothèque historique* cite deux éditions italiennes, dont l'une est dédiée à Mazarin, plénipotentiaire de Sa Majesté très-chrétienne. En 1635, on la réimprimait encore à Bruxelles.

Après un silence de plusieurs années, pendant lesquelles Paul du Chastelet publia ses *Observations sur le procès de Marillac*, sa brochure de l'*Innocence justifiée en l'administration des affaires*, et surtout sa remarquable préface du *Recueil de pièces pour servir à l'Histoire*, nous retrouvons Jean de Sirmond en 1637 à l'Académie, à l'occasion de la fameuse affaire du Cid, et sur la brèche de la politique, toujours en compagnie de Silhon, du Père Joseph, de Richelieu lui-même et de l'abbé de Bourzeis.

Dans la séance du 17 juillet, l'Académie avait reçu les remarques

de Richelieu sur le mémoire rédigé par Chapelain au sujet de la critique du Cid. Le cardinal avait trouvé « que la substance en étoit bonne, mais qu'il falloit y jeter quelques poignées de fleurs. » En conséquence, l'ouvrage fut donné à polir, suivant son intention, à une commission composée de l'abbé de Cérisy, de Gombault, de Sérizay et de Sirmond. Cérisy le rédigea de nouveau, Gombault se chargea de la dernière révision du style, et le mémoire fut présenté une seconde fois au cardinal, qui, voyant avec regret combien la critique était modérée contre l'œuvre du célèbre tragique, expliqua lui-même à la députation « de quelle façon il croyoit qu'il falloit « écrire cet ouvrage, et en donna la charge à M. Sirmond, *qui* « *avoit en effet le style fort bon et fort éloigné de toute affecta-* « *tion.....*» Ce choix marquait toute l'estime que le cardinal faisait des talents littéraires de son défenseur, mais le travail de Sirmond qui sut se montrer en cette circonstance plus consciencieux que courtisan, ne satisfit pas encore le jaloux critique; Chapelain ayant par son ordre repris à nouveau tout ce qui avait été composé jusque-là, Richelieu finit par approuver son travail; et cette œuvre indépendante et sincère qui porte le nom de *Sentiments de l'Académie sur le Cid* put enfin voir le jour [1].

Ce travail achevé, on délibéra pour savoir à quel genre d'occupations littéraires on passerait les séances; et le 7 décembre 1637, on décida que l'on reprendrait l'usage déjà abandonné de prononcer à tour de rôle des discours sur le sujet qui plairait à chaque académicien. « Sirmond qui étoit le premier en ordre fut prié d'apporter « le sien, ce qu'il ne fit pourtant, dit Pellisson, que six mois après. « Je n'ai point vu ce discours, ajoute le chroniqueur, et n'en ai point pu savoir le sujet qui n'est pas exprimé dans le registre. » Mais Pellisson n'a pas, dans ce passage, suffisamment recueilli ses souvenirs, car à la fin du même chapitre de son élégante histoire, rendant compte des travaux de l'Académie et des lectures faites « en divers temps » par les académiciens dans les séances, il donne une liste de ces petits ouvrages; et parmi eux, il cite à la date du 3 mai 1638 « un discours politique de M. Sirmond, pour la justifi- « cation de la guerre contre les Espagnols. » C'est probablement le même que celui dont il a précédemment parlé: il ne paraît pas cependant que ce discours de Sirmond ait jamais été imprimé, car nous n'en avons trouvé trace nulle autre part.

Quelques mois auparavant, Sirmond avait publié en faveur du ministre, une brochure intitulée: *Avis d'un François fidèle aux mécontens nouvellement retirez de la cour*. L'abbé de Saint-Germain

[1] Voir notre étude sur Chapelain. *Revue de Bretagne et de Vendée*, mars-décembre 1875.

lui répondit comme d'habitude, en lançant son *Dernier avis à la France, par un bon chrétien et fidèle citoyen*, et cette réplique n'inquiéta guère Jean de Sirmond, mais il n'en fut pas de même d'une diatribe de l'abbé, dans laquelle il était mis directement n cause.

Dans ce pamphlet qui parut en 1637, en même temps que la *Lettre de change protestée*, et qui s'intitule l'*Ambassadeur chimérique*, Mathieu de Mourgues introduit le défenseur du cardinal, en donnant le préambule de ces prétendues lettres de créances: « Messire Jean de Sirmond, prendra les titres de duc de Sabin et « de marquis de Cléonville; il attachera une épée à son côté, et aura « pour son train cinq ou six *ardents* [1] de l'Académie Gazétique [2], « que nous avons rendus hardis à mentir; surtout ils seront ins- « truits aux louanges de monseigneur le cardinal-duc, et, pour « cet effet, apprendront tous les poëmes, épigrammes, élégies, « acrostiches, anagrammes, sonnets, et autres pièces faites par les « poëtes latins et français de ce temps, pour débiter partout cette « belle marchandise.

« Monsieur l'ambassadeur ne parlera dans son voyage ni en bien « ni en mal du Roy, il ne mettra en avant que les louanges de « l'*Eminentissime par dessus les mortels*, il l'appellera, *Dieu visible*. « *Ange tutélaire de l'univers*, *Esprit qui fait mouvoir les cieux et les* « *astres*, *l'heur du monde*, *la suprême intelligence*....., etc.... »

Cette attaque personnelle fut très-sensible à Sirmond: ce qui le blessa surtout fut d'y lire ce passage: « il ne parlera dans tout son voyage ni en bien ni en mal du roi..... » C'était insinuer, en effet, que dans tous ses opuscules politiques, le défenseur du cardinal sacrifiait complètement à son maître la Majesté très-chrétienne du roi Louis XIII. Or, bien au contraire, et nous en avons cité des exemples, Sirmond fait toujours le plus grand éloge de Louis « qui n'a jamais manqué un jour d'armée ni de conseil; » et, rapporte toutes les actions du premier ministre, à la plus grande gloire de Sa Majesté. « Il composa, rapporte Pellisson, une réponse qui est dans « le Recueil de M. du Chastelet. L'abbé de Saint-Germain répliqua, « et le traita encore plus injurieusement, ce qui l'obligea de faire « un nouvel écrit pour sa défense. Mais le cardinal de Richelieu et « Louis XIII moururent là-dessus, et il ne put jamais obtenir sous « la Régence un privilége pour faire imprimer cet ouvrage. »

Pellisson est le seul qui ait parlé de cette polémique : et nous avons en vain cherché dans les catalogues et dans les collections bibliographiques d'autres traces de ces trois opuscules de Sirmond. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que Pellisson se trompe dans

[1] Ou lépreux.
[2] Le bureau d'adresse de Renaudot.

une de ses allégations, quand il dit que la première réponse de l'Académicien se trouve dans le Recueil de Paul du Chastelet. Ce Recueil en effet a eu trois éditions : la première est de 1635 et ne pouvait matériellement pas contenir un ouvrage composé après 1637 : les deux autres ont été augmentées par les éditeurs, après la mort de du Chastelet : mais nous n'avons pas trouvé dans la troisième, datée de 1643, la réponse indiquée par l'historien de l'Académie.

Il ne paraît donc pas que Sirmond ait livré à l'impression de nouvelle œuvre politique jusqu'à l'année 1640, époque à laquelle il réfuta l'*Optatus Gallus*. Dans l'intervalle, il suivit assidûment les séances de l'Académie, et s'occupa beaucoup de l'élaboration du fameux Dictionnaire. En qualité de puriste, il était écouté avec déférence sur ces matières; et c'est pour cela que Ménage, dans la fameuse satire qui lui ferma les portes du cénacle, met sous sa protection, les Néanmoins, les Pourquoi, les d'Autant, les Toutefois....., etc....., que les poëtes et les romanciers voulaient proscrire.

Cette époque est celle de l'apogée de la réputation de la famille Sirmond dans la république des lettres. En 1638, le frère de Jean, le P. Antoine Sirmond, qui, après avoir professé pendant cinq ans la philosophie avec succès, et publié en 1625 un traité *De Immortalitate animæ*, s'était fait un certain renom dans la chaire, donna au public deux petits traités qui ne sont pas sans quelque mérite : l'un est intitulé le *Prédicateur*, l'autre l'*Auditeur de la parole de Dieu*. Il ne soutenait pas encore la théorie étrange qu'il développa en 1641 dans un livre dont les *Provinciales* de Pascal conserveront longtemps la mémoire. Cela s'appelait la *Défense de la vertu*, et le P. Antoine Sirmond examinant la question de savoir s'il est permis d'agir par crainte ou par espérance ou par un autre motif que celui du pur amour de Dieu, s'expliqua fort obscurément dans ses conclusions, finit par déclarer que le commandement d'aimer Dieu n'est pas obligatoire, et soutint catégoriquement qu'il n'y a point de précepte d'amour effectif qui nous oblige par lui-même à faire des actes intérieurs formels et propres de la vertu chrétienne. Cette doctrine fut réfutée par Pascal dans sa dixième Provinciale et depuis par le célèbre Arnauld : mais nous devons ajouter que l'ordre des Jésuites n'accepta point la responsabilité de la théorie du P. Antoine et désavoua son écrit.

D'un autre côté, le P. Jacques Sirmond, dont nous avons parlé au commencement de cette notice, occupait une très-haute situation à la cour. Le roi Louis XIII, qui estimait fort ses talents et sa haute science, l'avait retenu en France lorsque le Pape Urbain VIII avait voulu le faire revenir à Rome et, dans le courant de l'année 1637, il le choisit pour confesseur à la place du P. Caussin. Le P. Jacques

resta confesseur du roi jusqu'en 1643, et l'on comprend que la faveur de son neveu ne fit qu'augmenter pendant ce temps. Ce furent les années de gloire des Sirmond : et leur ville natale recueillit elle-même les bienfaits de cette situation. Clermont ayant en effet obtenu un édit qui transférait à son bénéfice le bureau des finances qui de tout temps avait été à Riom, l'édit fut révoqué à la sollicitation du P. Jacques, et les choses rétablies en leur état. Or Louis XIII, dans la déclaration de révocation, disent les auteurs du Dictionnaire de Moreri, « rend hommage public, qu'il a consi-« déré entre autres choses, les grands hommes qui sont sortis de « Riom, et en particulier le P. Sirmond, qui servoit alors actuelle-« ment auprès de la personne de Sa Majesté : » il aurait pu ajouter à côté du nom du célèbre Jésuite, celui de son neveu Jean, et celui de l'abbé de Bourzeis sorti aussi du pays de Riom, et défenseur, comme Jean, de la politique du cardinal.

VII

Nous approchons de la fin de la carrière politique de Jean de Sirmond. Aussi bien le cardinal a triomphé de tous les obstacles : un calme relatif succède, à l'intérieur, aux agitations d'autrefois. Gaston s'est réconcilié avec son frère; Marie de Médicis a trouvé un refuge provisoire près du roi d'Angleterre; l'officine de Bruxelles a fermé ses portes et Mathieu de Mourgues n'ose plus élever la voix..... Le dernier ouvrage de notre polémiste est une brochure qui parut, en 1640, sous le titre de *la Chimère défaite, ou réfutation d'un libelle séditieux tendant à troubler l'Estat sous prétexte d'y prévenir un schisme, par Sulpice de Mandrini, Sieur de Garzonval*[1].

Ce libelle séditieux était l'ouvrage du turbulent chancelier de l'église de Metz, Charles Hersent qui, d'abord entré à l'Oratoire, avait quitté la congrégation à la suite de ses emportements et de ses attaques contre les moines. En 1632, il avait publié un Traité *de la souveraineté du roi à Metz, pays Messin*, etc., contre les prétentions de l'empire et du duc de Lorraine; mais ne s'étant pas cru suffisamment récompensé de son zèle, il avait composé, lors des démêlés de la cour de France avec celle de Rome, le fameux Traité *Optati Galli de cavendo schismate*. Sous le pseudonyme d'Optatus Gallus, Hersent attaquait violemment le cardinal dans cet ouvrage et lui prêtait l'intention de vouloir se faire déclarer patriarche en

[1] Il la traduisit lui-même en latin et publia sa traduction l'année suivante : *Chimera excisa, seu confutatio Libelli seditiosi cujus Auctor, ut schisma politicum excitet in Gallia, Ecclesiasticum se fingit avertere : Liber ex Gallico sermone latinus factus ab ipsomet auctore.*

France, en montrant la tolérance avec laquelle on laissait se débiter, malgré la censure du clergé, le livre des libertés de l'Eglise gallicane; il s'attaquait avec autant d'acharnement à la déclaration de 1639 sur les mariages de la famille royale, et critiquait aussi bien la politique du ministère que ses prétendues aspirations religieuses. Richelieu s'émut du libelle beaucoup plus qu'il n'était nécessaire. Il le fit censurer par une assemblée d'évêques, condamner et brûler par le Parlement, puis il commanda des réponses à quatre de ses fidèles apologistes[1]. Jean de Sirmond fut du nombre, mais dans sa réfutation, l'académicien traite la matière beaucoup plus en jurisconsulte qu'en théologien, il cite quantité d'allégations de docteurs en droit, d'ordonnances, de coutumes, d'exemples, etc., et quoiqu'il l'ait fait imprimer en latin, sa brochure n'eut pas le succès de l'argumentation serrée d'Isaac Habert, plus tard célèbre dans les querelles du Jansénisme, qui dans son Traité de *Consensu hierarchiæ et monarchiæ*, refuta victorieusement les allégations de l'ex-oratorien.

La mort de Richelieu qui arriva peu après fut désastreuse pour Jean de Sirmond : tous les malheurs fondirent à l'envi sur le plus intrépide défenseur de la politique du cardinal : et l'élégie latine qu'il composa sur la mort de cet illustre protecteur ne put arrêter les coups de la fortune. Elle n'était cependant pas sans mérite, si l'on en croit une lettre du 17 janvier 1643, qu'écrivait le président Maynard à son ami de Flotte, en le remerciant de la lui avoir adressée.

Mais hélas! les vers les plus harmonieux n'ont pas le don d'attendrir la destinée. Le 12 janvier 1643, Jean de Sirmond perdit son frère, le jésuite, qui ne vécut pas assez pour entendre Pascal refuter son dernier livre. Peu de jours après, leur oncle, le Père Jacques, ayant sous l'instigation de M. de Noyers et de Mgr de Beauvais, proposé au roi malade, de nommer en cas de mort Gaston d'Orléans corégent avec la reine, Louis XIII ne voulut plus entendre son confesseur, et le Père Jacques retourna s'ensevelir dans ses livres. Enfin l'ennemi le plus acharné de Jean de Sirmond, Mathieu de Mourgues lui-même, rentra en France, trouva bon accueil à la cour près des anciens ennemis du cardinal rappelés après 1643, et reçut un privilége pour imprimer le recueil de tous ses pamphlets. Louis XIII disparut à son tour, et l'ancien apologiste du cardinal s'aperçut bientôt « que la faveur ne seroit plus de son côté. » Il publia cependant cette année même, une consolation à la *Reyne régente sur la mort du feu Roy*, suivie quelques mois plus tard de la traduction d'un ouvrage espagnol du P. J. Eusèbe de Nieremberg :

[1] L'un d'eux fut le médecin Cureau de la Chambre. Voy. notre étude sur ce personnage dans notre histoire du *Chancelier Séguier*. Paris, Didier, 1874, in-8°.

Les causes véritables des malheurs présents de l'Espagne..... Mais l'attention du public était trop surrexcitée par les intrigues qui entouraient le berceau de la régence pour accueillir avec autant d'empressement qu'autrefois les œuvres du vaillant champion de Richelieu.

Sirmond comprit que l'heure de la retraite avait sonné pour lui, et ne chercha pas à lutter contre la fortune. Son plus ardent collaborateur, Paul du Chastelet, était mort sur la brèche : et presque seul il survécut du corps franc, jadis organisé par le grand ministre pour lutter contre des ennemis qui relevaient librement la tête; plus de libelliste à pourfendre, ni de grande politique à soutenir. Que faire en pareille occurence, si non remettre pour un temps dans le fourreau l'épée de la polémique et attendre les événements? Mécontent, dit Pellisson, de n'avoir pu obtenir un privilége pour faire imprimer ses dernières répliques à l'abbé de Saint-Germain, Sirmond prit la résolution de quitter la cour, et se retira dans son pays natal. Là il put méditer pendant cinq ans sur ce sonnet misanthropique que lui avait adressé quelque temps auparavant d'Aurillac, l'ancien poëte favori de la cour de Marguerite de Valois, le président Maynard, son confrère à l'Académie.

Sage et docte Sirmond, pourquoi me presses-tu
De quitter mon désert où rien ne m'importune?
Que ferai-je à la cour? j'adore la vertu
Et les amis du Louvre adorent la fortune.

Si le roi que tu sers te fait son confident,
Le faible et le puissant viennent te faire hommage,
Et la témérité d'un flatteur impudent
Promettra d'élever un temple à ton image.

Si tu perds ton crédit tu seras délaissé;
Ces lâches complaisans qui t'avoient encensé
Diront que ton crédit était illégitime.

La cour est un pays ingrat et dangereux
C'est où le grand mérite est souvent malheureux,
Et quand il plaît aux Rois, l'innocence est un crime.

Sirmond mourut en Auvergne âgé de soixante ans, dans le courant de l'année 1649 laissant un fils, nommé Jean comme lui, qui réunit plus tard toutes les poésies latines de son père et les fit paraître en 1654, en un volume dédié à la reine de Suède, sous le titre de : « *Joannis Sirmondi carminum libri duo, quorum prior Heroïcorum* « *est, posterior elegiarum, Joannis Sirmondi filii studio curaque* « *primum in lucem editi.* » Nous en avons déjà donné quelques fragments : nous n'y reviendrons pas : mais nous citerons à l'honneur du

poëte ce fragment de lettre qu'écrivait Chapelain à M. Bouchard, le 15 décembre 1639 :

« J'ai lu et infiniment estimé les vers du seigneur Pollini et les « vostres, et je puis dire sans flatterie que ce sont deux chefs-d'œuvre « chacun en leur genre. Ç'a été le jugement de tous nos *lettrés* « *d'importance* à qui je les ai fait voir avec tout le soin que je dois « prendre pour votre réputation, et ces *lettrés ne sont pas moins* « que les *Bourbon*, les *Sirmond*, les *Petaut*, les *Grotius*, et *la fleur* « *de l'Académie française*, qui en ont fait un cas extraordi- « naire..., etc... » Au surplus, veut on savoir ce que le grand Balzac pensait de la muse latine et des talents de notre polémiste.

« Les nouvelles faveurs que j'ay reçues de vos muses, lui écri- « vait-il vers 1635, me sont comme elles doibvent être fort sensi- « bles; mais ne pensez pas que j'aye oublié pour cela vos anciens « bienfaits, et qu'il *ne me souvienne que c'est vous qui m'avez* « *donné le premier goust du bien, et les principes de la vertu*. Vous « bastissez donc sur le fondement que vous avez posé, et estimez « la peine que vous avez prise. *Ayant esté mon guide dans une* « *contrée que je ne connoissois point*, il y va de vostre honneur, « qu'on croye que j'y ai fait quelque progrez, afin qu'on sache que « vos addresses sont bonnes. Ainsi, votre poëme a un artifice caché, « dont peu de gens se sont advisez, et je ne suis que le prétexte « de vostre dessein. Vous jouissez de tout le bien que vous m'avez « fait. Toute la gloire que vous m'avez donnée vous demeure, et « vous avez trouvé l'invention de vous loüer sans parler de vous et « d'estre libéral sans vous désaisir de rien. »

Telle était l'opinion des maîtres de la critique contemporaine sur les talents de Jean de Sirmond. Nous ajouterons peu de choses à ces éloges. Sirmond fut réellement « un lettré d'importance » et de la fleur de l'Académie. Pellisson a pu dire sans se tromper que « sa prose marque beaucoup de génie pour l'éloquence; » elle doit lui faire prendre place dans la phalange plus nombreuse qu'on ne le croit généralement qui, sur les traces de Balzac, entreprit résolument la réformation de la langue française. Malheureusement, le genre d'écrit auquel il voua son existence presque tout entière, était de nature trop éphémère pour transmettre à la postérité le nom de leur auteur.

Nous ne terminerons pas cette notice, sans rappeler que dans la longue querelle soutenue pendant le siècle dernier par Voltaire contre Foncemagne et la duchesse d'Aiguillon, au sujet de l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu, Voltaire soutint avec opiniâtreté que ce fameux testament était l'œuvre de l'auteur du *Coup d'Etat* : faisant une double erreur dans la discussion de ce point d'histoire, le patriarche de Ferney confondait Silhon avec Sirmond

son collègue à l'Académie, attribuait à Silhon le *Coup d'Etat* et prétendait avoir reconnu dans le Testament, outre des bévues que Richelieu n'avait pu commettre, le style de la brochure apologétique. La querelle resta longtemps pendante et quantité de petits livres furent publiés pour et contre. Il est aujourd'hui prouvé d'une manière incontestable que Foncemagne avait raison, et que le Testament est bien l'œuvre de Richelieu.

Lorsque Sirmond mourut en 1649, l'édifice laborieusement élevé par le génie de Richelieu, chancelait sur sa base. Elève de la politique du cardinal, mais plus faible de caractère et peu disposé par sa nature à recourir aux moyens violents, Mazarin, de concession en concession, avait laissé prendre au parti des princes et au Parlement de Paris, plus soucieux de la sauvegarde de ses prérogatives que de celle du bien public, une audace toujours croissante et d'autant plus redoutable que sous prétexte de soulager la misère du peuple, on sapait les bases de l'autorité royale. La tension était enfin devenue si forte entre la cour et les rebelles que la guerre civile avait éclaté, et que Paris, après un siège de plusieurs mois, avait dû signer la paix avec le ministère et la cour retirés à Saint-Germain. On sait comment la seconde Fronde succéda bientôt à la première, et faillit détruire à jamais l'œuvre des deux cardinaux, arrêter l'essor de la grandeur française et livrer l'Etat aux mains anarchiques de partis avides et ambitieux. Sirmond ne vit point la seconde Fronde, et mourut pendant la courte paix qui succéda à la première, dans l'illusion que l'œuvre à laquelle il avait consacré ses talents de polémiste et la partie la plus active de sa carrière se trouvait définitivement consolidée.

Lui mort, le souvenir lointain des brillants combats d'autrefois ne resta plus que chez les rares survivants de ces luttes passionnées, qui avaient momentanément prêté l'appui de leur plume aux vaillants champions disparus. Balzac descendit bientôt dans la tombe, et le silence se fit inexorable et immérité. D'autres préoccupations assiégeaient la génération nouvelle, et le succès récent des Mazarinades éclipsait celui des ardentes brochures consacrées à la défense de Richelieu. Ainsi va le monde : et l'ingrate postérité n'a plus souci que des génies puissants qui ont dirigé les talents secondaires. Nous avons pensé que par ce temps d'exhumations littéraires et politiques, où l'on voit sortir de la poussière de la tombe tant de noms depuis deux siècles oubliés, Jean de Sirmond méritait de reprendre sa place au milieu des ouvriers du grand œuvre. Heureux si nous avons pu faire partager au lecteur bienveillant une opinion basée sur une étude attentive ou, dira peut-être la critique,..... sur nos illusions.

René Kerviler.

REVUE CRITIQUE

I. *La Russie épique*, par M. Rambaud. 1 vol. — II. *Histoire des littératures étrangères*, par M. Bougeault. 2 vol. — III. *Histoire de France racontée par les contemporains*, par M. Dussieux. 4 vol. — IV. *Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration*, par M. le comte de Bourbon-Liguès. 1 vol. — V. *Les Prussiens en Allemagne*, suite *du Voyage au pays des milliards*, par M. Tissot. 1 vol. — VI. *Paysages de mer*, par M. André Lemoynes, 1 vol.

I

Les personnes — s'il en est encore — qui se font de l'épopée l'idée qu'en donnent nos vieilles rhétoriques, et qui ont appris qu'il n'en existe que trois ou quatre dans le monde, ne liront pas sans un peu de surprise le titre que voici, d'un livre nouvellement publiée : *La Russie épique*[1]. Serait-ce possible? La Russie dont la littérature date d'hier et n'est pas représentée encore (tant s'en faut) dans tous les genres, en aurait déjà atteint le plus élevé et pourrait, nouvelle venue dans les lettres, montrer à la vieille Europe un de ces poëmes que Châteaubriand regardait comme la plus haute création du génie et la suprême synthèse d'une littérature.

Assurément il y aurait lieu de s'étonner s'il en était ainsi, et si, dans les poésies dont M. Rambaud nous révèle l'existence, nous devions trouver de ces œuvres extraordinaires dont Horace et Boileau ont si laborieusement tracé les règles. Mais qui ne sait qu'en critique, comme en tout le reste, la langue a un peu changé dans ce siècle et qu'on n'est plus d'une rigueur classique dans l'emploi des mots. Celui d'épopée notamment est pris dans une exception plus large qu'autrefois, et on en a décoré des productions qui, aux beaux temps de notre jeunesse, n'avaient pas même rang dans les lettres ; on en gratifie aussi bien ces incultes récits de guerres que le moyen âge nommait des *Chansons de gestes*, que ces splendides peintures des âges héroïques qui s'appellent l'*Iliade* ou la *Jérusalem délivrée*.

[1] *La Russie épique*, Etude sur les Chansons héroïques de la Russie, par M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy. 1 vol. in-8, Paris, librairie Maisonneuve.

Ce sont des épopées de la première catégorie, que possède la littérature russe, c'est-à-dire des chants, sinon de premier jet, au moins de rédaction très-ancienne. Comme les nôtres, ces épopées datent d'une époque voisine de l'événement qu'elles racontent, mais assez éloignée cependant pour avoir laissé à la légende le temps d'y jeter ses fleurs, au merveilleux d'y attacher son auréole. Elles ne sont pas, du reste, non plus que chez nous, en bien grand nombre.

La plus remarquable, la plus arrêtée dans sa forme et la plus caractéristique, est un poëme sur les guerres faites par les princes Varègues contre les envahisseurs des contrées slaves qu'ils avaient envahies eux-mêmes et où ils avaient comme on sait, fondé divers petits états. Elle a pour titre : *la Chanson d'Igor*, ou, plus exactement, *le Dit de la bande d'Igor*. Le héros qu'elle célèbre était un parent de Sviatoslaf, grand-prince Kief qui, ayant vu d'autres chefs Varègues se distinguer dans une entreprise contre les Polovtsi, population nomade des rives du Don, voulut en faire autant et faillit périr dans cette expédition. A la catastrophe près, qui ne fut pas aussi désastreuse que celle de Roland, puisqu'Igor fait prisonnier s'échappa et put rejoindre les débris de son armée, l'aventure du cousin de Sviatosluf dans les plaines du Don, ressemble beaucoup à celle du neveu de Charlemagne dans les gorges des Pyrénées, et il existe de singuliers rapports entre le récit de l'un et celui del'autre. Est-ce à dire que la *Chanson d'Igor* soit une imitation de la *Chanson de Roland?* Pas le moins du monde. Quoique celle-ci soit de beaucoup antérieure à celle-là, il serait absurde de prétendre qu'elle a pu lui servir de modèle. Le poëte qui la composa, à une époque très-voisine de l'événement, si ce ne fut pas même au lendemain, n'était pas, on peut le croire, un lettré érudit et au courant de la littérature française. Les ressemblances entre les deux poëmes sont entièrement spontanées; elles tiennent à la nature des événements et au caractère identique des temps et des personnages. Les envahisseurs venus du Nord, à quelque date qu'ils aient apparu, et dans quelque contrée qu'ils se soient montrés, avaient le même tempérament intellectuel et moral, les mêmes instincts, la même façon de faire en toutes choses. En effet, rien n'est aussi uniforme que le moyen-âge européen dans ses traits généraux, en tout temps et en tous lieux. C'est, pour nous, un des grands attraits de l'histoire de cette période confuse en apparence, que la découverte ou la rencontre de ces airs de famille et d'éducation, au milieu des diversités nationales. Plus qu'une autre, l'étude des littératures donne de ces surprises charmantes.

Les Russes ont mieux et plutôt apprécié leur *Chanson d'Igor* que nous n'avons fait, nous, de notre *Chanson de Roland*, qui n'est cependant pas un monument épique de moindre valeur. Le *Slovo o Polkou Igorévé* (c'est le titre russe de la Chanson d'Igor) est, pour eux,

dit M. Rambaud, ce que furent pour les Grecs les poëmes d'Homère, ce que sont pour les Allemands les *Nibelungen* : le joyau de la littérature nationale. On le fait lire et expliquer dans les écoles, pour lesquelles il a été publié avec glossaire, notes et commentaires; il est mille et mille fois cité dans les livres savants, et a rencontré nombre de traducteurs en vers et en prose. Il s'en faut que notre vieille Chanson de Gestes

De Roland et des vassaux
Qui moururent à Reinchevaux.

ait trouvé jusqu'ici même faveur en France. Il est vrai que ce n'est pas pour nous la seule œuvre en son genre, notre unique échantillon de poëmes véritablement épiques. Toutefois il faut avouer que nous l'avons trop négligée jusqu'ici. Sans doute, il est de bon goût, de ne pas imiter l'exagération patriotique des Russes et de ne pas voir une Iliade dans l'histoire rimée que débitait, devant l'armée de Guillaume-le-Conquérant.

Taillefer qui moult bien cantait;

Mais il n'y aurait que justice à s'en occuper plus qu'on ne le fait dans nos écoles.

Si la Russie a moins que nous d'épopées primitives, en revanche, elle a un fonds épique bien autrement riche que le nôtre. Ses éléments d'épopée, ses « matériaux épiques », comme dit M. Rambaud, sont plus abondants qu'en France. Nulle autre nation ne possède un trésor de chansons héroïques aussi considérable et aussi complet sur chaque période de son histoire : trésor vivant d'ailleurs, qu'il n'est pas besoin d'aller déterrer dans les manuscrits et qui fait encore la monnaie courante des cantilènes populaires.

Il existe encore aujourd'hui, en effet, dans certaines provinces de l'empire russe, des espèces de rhapsodes illettrés qui gardent dans leur mémoire et débitent dans des occasions particulières, devant la foule, aux veillées d'hiver, aux fêtes, aux marchés, des chansons d'un autre âge qu'ils ont apprises de la bouche des vieillards et où revivent, par fragments, les vieilles mœurs et les grands faits de l'histoire nationale.

Les érudits moscovites ont recueilli de la bouche de ces *Aédès* modernes grand nombre de ces chants et les ont publiés sous le nom de *Bylines*, ou plutôt *Builines*, qui veut dire simplement choses d'autrefois, choses du temps passé (du prétérit du verbe *buit*, être.) M. Rambaud nous raconte avec de curieux détails les aventures de quelques-uns de ces patriotiques investigateurs chez les populations qui habitent au-delà du lac Onéga et qui sont demeurées presque en dehors de la civilisation relative des autres provinces de l'empire. MM. Rybnikof

et Hilferding ont trouvé là, non loin des lieux où, trente ans avant, Lonnrot avait recueilli les fragments de la *Kalévala* finnoise, des Homères à demi sauvages qui ont conservé plus complètes et moins altérées qu'ailleurs ces relations rimées des évènements anciens, chantées, de temps immémorial, en forme de complaintes, dans les provinces russes, et dont l'usage s'est maintenu plus longtemps dans les contrées voisines de la Mer-Blanche, parce que les populations y vivent plus isolées et que les livres n'y ont jamais fait concurrence aux narrateurs ambulants. Là, comme autrefois dans les provinces centrales, le peuple n'apprend de son histoire contemporaine et de son histoire passée que ce qui lui en est débité dans les foires, les apports amenés par les si nombreuses fêtes du calendrier russe et les réunions des si longues veillées d'hiver. Ces rustiques trouvères sont, pour les populations mornes et sédentaires de ces contrées perdues des instituteurs et des journalistes. C'est un débris, un reste de cet ancien corps des *Kaliéki*, ou chanteurs de complaintes, qui furent les historiographes populaires de la Russie.

Les chants recueillis chez eux, et maintenant imprimés composent, joints à d'autres venus d'ailleurs, une collection de chroniques rimées qui va, sans trop de lacunes, de Vladimir à Pierre-le-Grand et en deçà, Elles se divisent, pour la Russie proprement dite, en deux groupes, l'un de chants mythologiques fabuleux, l'autre de légendes héroïques. Les poésies du premier groupe sont obscures et souvent puériles; celles du second ont généralement un grand caractère, et reflètent vivement l'esprit du temps qu'elles célèbrent.

Considérées d'un point de vue général et plus spécialement littéraire, les « Builines » russes, ces germes d'épopées, comme on peut les appeler, ont une importance à part, et que M. Rambaud explique fort bien. « A ceux qui recherchent les lois de formation des grandes épopées, l'étendue des cantilènes russes pourra, dit-il, offrir quelques lumières. Ils y verront comment une nation peut, dans son développement poétique, s'arrêter à un certain degré. Tandis qu'il y a des peuples qui possèdent de vastes ensembles épiques, d'autres se bornent à produire des cantilènes qui, coordonnées par un génie plus puissant, auraient pu, tout comme d'autres, devenir une *Odyssée* ou un *Ramayana*. Les Russes, ainsi que les Espagnols on les Scandinaves n'ont que des cantilènes. Peut-être de ces chansons épiques sur Ilia de Mourons, sur Ivan-le-Terrible, sur Pierre-le-Grand, auraient pu naître des *Iliides*, des *johannides*, des *Pétréides*. Mais le Rhapsode inspiré qui leur eût donné cette forme supérieure ne s'est pas rencontré et ne se rencontrera pas, car il viendrait déjà...

Trop tard dans un monde trop vieux.

Toutefois leur examen peut jeter quelque intérêt sur la genèse des

épopées en général, sur la question homérique comme sur celle de nos chansons de geste. »

D'où vient que le « Rhapsode inspiré » n'a pas plus paru en Russie qu'en Espagne, en France et dans les pays scandinaves? Pourquoi, chez les Slaves comme chez les peuples du Nord et de l'Occident, l'épopée n'est-elle sortie du sol qu'à l'état de tiges éparses et n'a pas produit ce grand arbre qui, s'alimentant de la sève intérieure, se couvre de fruits superbes et féconde tout le champ de l'art ? M. Rambaud ne le recherche pas. Son livre, d'ailleurs, très-curieux et que probablement lui seul en France pouvait faire, attendu la rareté des personnes en état de lire dans leur idiome les documents qu'il a voulu nous révéler, n'est qu'un résumé des travaux faits depuis vingt-cinq ans en Russie sur ce sujet, et ne s'élève pas plus haut. Nous regrettons que l'auteur se soit trop mis à la suite des écrivains moscovites, et n'ait pas au moins justifié, par la traduction intégrale de quelques « builines » l'admiration qu'elles lui inspirent, et mis ainsi le lecteur à même de juger de leur valeur. Son livre y aurait gagné en autorité et n'y eût rien perdu en agrément.

II

La doctrine des races fait son chemin. La voici appliquée, mais pacifiquement cette fois, dans un ouvrage tout littéraire dont le premier volume vient de paraître : l'*Histoire des littératures étrangères* par M. Alfred Bougeault [1]. L'auteur en a emprunté le cadre à la fameuse théorie qu'en politique cherche à réaliser le chancelier de l'empire germanique. Ce premier volume consacré à l'histoire de la littérature allemande contient en effet, comme annexes, l'histoire de la littérature danoise et celle de la littérature suédoise, gratifiées l'une et l'autre, à titre de vassales apparemment, d'une cinquantaine de pages. Vassales! le sont-elles bien cependant, ou du moins l'ont-elles toujours été, ces humbles littératures scandinaves! Il nous semble que non; si leur développement n'est pas toujours venu du dedans, l'influence allemande, excepté dans ces derniers temps, n'y a pas eu grande part. Après l'antiquité, c'est l'action de la France qui s'y est fait le plus sentir. Ce n'est donc que par la communauté originelle des langues, que ces trois littératures, allemande, suédoise et danoise, se rattachent l'une à l'autre. Mais nous reconnaissons que ce lien suffit pour motiver le groupement qu'en fait ici Bougeault.

Une annexion qui n'a pas la même raison et qui n'est fondée que sur un accident géographique, c'est l'esquisse des littératures finnoise

[1] *Histoire des littératures étrangères,* par M. Alfred Bougeault. T. Ier in-8o, E. Plon, édit.

et hongroise, qui termine le volume. La Finlande, non plus que la Hongrie n'a rien d'allemand dans son idiome et son génie. Ces pays sont restés indépendants d'esprit ainsi qu'ils le sont de race. Mais la Finlande est enclavée dans le monde germanique et elle est, par le sang, sœur germaine de la Hongrie. Comment, en parlant des littératures qui fleurissent sur les rives de la Baltique omettre celle qui les précèda sur ces mêmes bords et qui vient de ressusciter si inopinément? L'humble mais gracieux idiome qui se parle à Abo et à Helsingfors n'est-il pas le même, au fond, que celui dans lequel sont écrites les poésies qui se chantent aujourdhui des Carpathes au Danube?

Tout s'enchaîne donc naturellement dans le livre de M. Bougeault. Les chapitres accessoires n'en sont pas du reste les moins curieux. Si l'on a quelque vague idée de la littérature du Danemark et de la Suède; si, de ces pays moins éloignés encore qu'effacés dans leur rôle politique quelques renommées littéraires et légitimement méritées sont venues, dans ces derniers temps jusqu'à nous, que savons-nous, en fait de littérature, de la Finlande et de la Hongrie? Et cependant l'esprit ne sommeille point là; la poésie notamment s'y est réveillée et elle s'y retrempe chaque jour aux sources anciennes, nouvellement retrouvées, de l'inspiration nationale. Bien que trop courtes, à notre avis, les pages que M. Bougeault accorde à ces inconnus et à ces délaissés de la renommée seront lues, nous en sommes certain, avec un intérêt sympathique. Le caractère actuel de toutes ces littératures est en effet, l'absence d'ambition; c'est avant tout, une satisfaction intime que recherchent, semble-t-il, ceux qui écrivent dans ces milieux relativement solitaires de la Suède, du Danemarck, de la Finlande et de la Hongrie. M. Bougeault s'est arrêté avec raison sur leur biographie; nous eussions aimé qu'il nous fît en outre, de leurs œuvres, des citations plus nombreuses.

Ces citations, ces morceaux caractéristiques qu'il a répandus en assez grand nombre dans la partie de son volume consacrées à l'Allemagne donnent de l'agrément à un travail qui, par sa nature menaçait d'un peu d'aridité. En effet, mettre en trois cents pages un sujet que les derniers qui s'en sont occupés ont à peine pu renfermer en trois volumes, et se faire lire par d'autres que par des inspirants au baccalauréat, n'était pas une tâche facile. M. Bougeault s'en est habilement tiré. Ecrivant pour le monde et non pour l'école, il a tenu à donner la physionomie des époques et des hommes plutôt qu'à en détailler et à analyser les œuvres, et il y a réussi. Son succès, nous venons de le dire, est dû à une assez grande part faite à la vie des écrivains et au rappel constant des événements au milieu desquels ils ont vécu. Dans cette appréciation des temps et des œuvres, M. Bougeault, sans professer systématiquement les doctrines que nous défen-

dons en toutes choses, s'en inspire manifestement. Ainsi n'hésite-t-il pas à dire, par exemple, que la Réforme fut, en réalité, de la part des Allemands, un affaire de tempérament national, à laquelle on a adapté, après coup, une théorie intellectuelle et morale et qu'elle est, par essence, anti-littéraire. Le point de vue de M. Bougeault, en critique, reste toujours dans le domaine littéraire dont il maintient contre lui-même l'indépendance aujourd'hui plus particulièrement menacée par la politique, mais auquel il reconnaît (on s'en aperçoit par tout) des limites dont le christianisme a de droit, la garde. Donc, ni germanophage, comme on est assez disposé à l'être chez nous aujourd'hui, ni germanolâtre, ainsi qu'on l'a trop été naguère, mais lettré de bon aloi et sachant écrire : tel nous paraît M. Bougeault dans ce volume qui est, croyons-nous son début et qui nous fait vivement désirer les autres.

P. S. Au moment de mettre sous presse, le deuxième volume de M. Bougeault nous arrive : Il contient *l'Histoire des littératures du Nord et de l'Est de l'Europe* et termine un premier groupe sur l'ensemble duquel nous aurons à revenir.

III

Nulle histoire n'a des sources plus attrayantes que la nôtre. Nos Chroniques et nos Mémoires se distinguent par une animation, une grâce, une simplicité, que n'ont point ailleurs les documents du même genre.

Ces documents de tant de charme sont malheureusement peu connus de la jeunesse et des gens du monde à qui, pour des causes différentes, manque le temps qu'il faudrait pour les lire. On ne peut trop le regretter, car rien ne saurait donner plus d'intérêt à notre existence d'autrefois, ne la ferait mieux comprendre et ne la graverait mieux dans la mémoire, car elle est là vivante et colorée. On a bien essayé de nos jours, d'en faire passer quelque chose dans les livres d'enseignement et de vulgarisation générale, mais on n'a guère réussi qu'à produire une sorte de marquetterie hybride et fatigante.

Un homme de talent et d'expérience en ces matières, M. Dussieux, professeur d'histoire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, frappé plus qu'un autre de l'importance, qu'il y a pour l'histoire, à donner au moins de temps en temps la parole à ceux qui y ont été acteurs, témoins ou victimes, et l'ont faite, pourrait-on dire, a imaginé, pour arriver, dans une certaine mesure à ce but, une publication dont les premiers volumes datent déjà de quelques années, mais qui n'est point achevée encore et à laquelle nous croyons devoir des encouragements.

Cet ouvrage d'érudition et d'agrément, d'une lecture instructive et attachante, a pour titre : *l'Histoire de France racontée par les contem-*

porains[1]. Il se compose d'extraits textuels des documents originaux de notre histoire, Annales, Chroniques, Biographies, Mémoires, groupés autour de chaque grand fait et disposés de façon à donner sur chacun d'eux la partie principale des récits qui en ont été faits par les contemporains, et une idée de l'impression que ceux-ci en ont reçue. C'est l'idée de la *Bibliothèque des Croisades* de Michaud, appliquée à nos histoires de France classique, un recueil de pièces justificatives en même temps qu'un complément, ou plutôt un commentaire littéraire et moral. L'auteur a voulu, en appelant en témoignage les hommes de toutes les époques, non-seulement peindre plus exactement le côté extérieur des événements, mais faire connaître authentiquement les sentiments qu'ils ont inspirés. Il a eu en vue les mœurs en même temps que les faits. Aussi ne s'est-il pas borné, dans plusieurs cas, à une seule relation; afin de mettre sous les yeux des lecteurs les opinions opposées, l'esprit des différents partis, les divers jugements de l'époque, il a fait comparaître contradictoirement, comme on dit en justice, les représentants les plus autorisés de chaque cause. On le remarquera en particulier, pour la guerre des Albigeois, le règne de Philippe-le-Bel, et la guerre de Cent-Ans. Toutefois, ces dépositions diverses ne sont produites que dans la mesure où il convient de les faire connaître à la jeunesse. Non-seulement M. Dussieux a cherché, comme il l'a dit, « à être d'une impartialité absolue dans le choix des pièces; » mais de plus ce choix a été fait, ainsi qu'il se l'était proposé, « de telle sorte que le père et la mère de famille puissent mettre les volumes où elles sont consignées entre les mains de leurs enfants pour compléter leur éducation. »

Les emprunts demandés par M. Dussieux à nos monuments historiques sont très-nombreux, très-divers, très-piquants, parce qu'ils ont été pris à toutes sortes de sources, aux chroniques, aux mémoires, aux légendes quelquefois, voire aux poésies populaires : témoins la *Cantilène en l'honneur de Sainte-Eulalie*, *le chant composé à l'occasion de la première croisade* par Guillaume IX, comte de Poitiers, l'*Adieu des Arabes à Saint-Louis*, *après son départ d'Egypte*, et cette *Ballade des trois moines rouges* que nous a fait, le premier, connaitre M. de Lavillemarqué dans ses *Chants populaires de la Bretagne*, et que M. Dussieux a placés ici avec raison comme document historique. Ajoutons qu'à la fin de chaque volume l'auteur a mis un glossaire de tous les mots difficiles contenus dans les fragments cités.

L'ouvrage de M. Dussieux est donc, à la fois historique et littéraire et nous donne en même temps une idée de la vie politique et de la vie intellectuelle et morale de notre pays à ses diverses époques. C'est ce double

[1] 4 vol. in-8°. Librairie Firmin Didot.

but que l'auteur s'y était proposé. « Ces extraits des anciens auteurs, disait-il en tête de son premier volume, en montrant leur importance pour la connaissance matérielle des faits, ont encore l'avantage de faire connaître les écrivains historiques, si nombreux dans notre littérature, les plus remarquables passages des chroniques et des mémoires, et de composer ainsi, en même temps qu'une histoire de France, une histoire de la littérature française, qui montre toutes les transformations de la langue. » Les excursions faites en dehors du cercle des narrateurs, sur le domaine de la poésie, n'ont fait qu'ajouter un avantage et un attrait de plus à ce recueil.

Ces fragments que relient entre eux de courts préludes et qui forment ainsi un ensemble épisodique d'une lecture facile, correspondent aux quatre premières périodes de notre histoire : la période gallo-romaine et d'invasion qui finit à Charlemagne ; la période de formation et d'épanouissement que clôt le règne de Saint-Louis ; la période de désorganisation qui s'ouvre avec Philippe-le-Bel et nous conduit à la décadence signalée par la défaite de Poitiers en 1356 ; enfin la consommation presque complète de notre ruine un instant suspendue par Charles V et précipitée tout-à-coup par le règne nominal de son fils : alternatives de gloires et de souffrance dans lesquelles s'est trempé notre tempérament national et qui se peignent d'elles-mêmes en traits émus, naifs et vivants dans les pages empruntées par M. Dussieux aux hommes qui, à divers titres, y ont joué un rôle. Le savant et sympathique professeur s'est arrêté à la veille de notre renaissance, au moment où va se lever Jeanne d'Arc. Ce moment est si beau que, nous l'espérons bien, l'*Histoire de France par les contemporains* voudra nous le montrer aussi, et qu'un nouveau volume viendra s'ajouter à ceux que nous annonçons, et ainsi clôre cette époque suprême du moyen-âge qui n'est point achevée à la date où finit l'ouvrage de M. Dussieux.

IV

Nous venons d'écrire le nom de Jeanne d'Arc et d'exprimer le regret que nous aurions de voir le livre de M. Dussieux se fermer au moment où ce nom entre dans l'histoire, sous prétexte qu'on a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la sainte et glorieuse fille qui l'a porté. Non, l'intérêt qui s'y attache n'est pas épuisé. On n'a pas à craindre d'en abuser auprès des lecteurs français. Outre qu'il n'est pas encore suffisamment connu de tous ceux au cœur desquels il parle, n'y a-t-il pas à défendre l'héroïque martyr contre ceux qui s'obstinent — nous ne disons pas à la calomnier et à l'outrager : il n'y a plus aujourd'hui en France, un homme capable de commettre l'infamie de Voltaire —

mais à l'amoindrir en lui contestant l'inspiration divine qui l'éclaira et le courage céleste dont elle fut armée pour le salut de son pays.

C'est à combattre les écrivains qui en parlent ainsi, les historiens qui, par légèreté d'étude, par infatuation systématique, par haine du catholicisme, professé avec amour et en toute soumission par l'humble fille de Domrémy, veulent faire d'elle une extatique, une hallucinée, une druidesse, une folle que dévorait une fièvre mystérieuse dont elle n'avait pas elle-même conscience; c'est, disons-nous, à repousser ces interprétations pour le moins malséantes, que M. le comte de Bourbon-Lignières consacre un volume remarquable par la solidité de la discussion et que la « Société bibliographique » a récemment publié sous ce titre : *Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie* [1]. L'auteur n'a pas la prétention, dit-il, d'établir à nouveau la mission providentielle de Jeanne d'Arc; il reconnaît que ce sujet a été traité d'une manière assez complète et par des écrivains d'assez d'autorité, pour qu'il n'y ait pas nécessité à le reprendre. « Mais il m'a semblé, ajoute-t-il, qu'à côté de la question que je viens de mentionner, une autre, non moins intéressante, méritait d'attirer l'attention et l'examen. L'origine de cette mission, que les rationalistes cherchent à expliquer par des moyens humains, et que les catholiques rapportent à une intervention surnaturelle, m'a paru valoir la peine d'être approfondie et traitée avec quelque développement. »

M. de Bourbon-Lignières examine donc tour à tour les divers systèmes d'explication naturelle de l'apparition et du rôle de Jeanne d'Arc présentés, soit avant ce siècle, soit de nos jours, et cherche à démontrer leur insuffisance, leur puérilité ou leur ridicule. Le premier à qui l'auteur a fait l'honneur de le combattre, est celui d'un écrivain assez peu connu, M. Villiaumé, auteur d'une histoire de Jeanne d'Arc qu'anime un vrai sentiment patriotique et qui ne manque pas de sympathie pour son héroïne, mais dans les succès de laquelle il ne faudrait voir la supériorité du génie. Pour que M. Villiaumé, Jeanne d'Arc fut tout simplement au-dessus de ses contemporains par l'intelligence et la volonté, et voilà pourquoi elle prima les uns et vainquit les autres. M. de Bourbon-Lignières n'a pas de peine à montrer que, par elle-même, Jeanne n'était pas le moins du monde supérieure aux hommes de son temps, et que ceux-ci n'étaient en rien inférieurs à elle. Pour les Anglais représentés par l'historien Lingard, les triomphes de Jeanne d'Arc tinrent uniquement à son exaltation communicative, exaltation qui s'usa par son excès même et dont l'affaiblissement explique la triste fin de l'héroïne. L'auteur fait prompte justice de cette explication ainsi

[1] 1 vol. fn-8°, 35, rue de Grenelle.

que de celles qui mettent ses visions sur le compte d'une hallucination maladive. Quant au système de M. Henri Martin faisant, comme on sait, de Jeanne d'Arc une Velléda qui aurait retrouvé, après quatorze cents ans, les traditions du génie gaulois et le secret de communiquer son enthousiasme à un pays affaissé sous ses revers, nous croyons que M. de Bourbon-Lignières est bien bon de s'en occuper si longtemps. Mais il a voulu ne laisser sans réponse aucune des objections qu'on oppose à l'explication catholique de la miraculeuse intervention de la Pucelle dans les affaires publiques de son temps.

Nous ne ferons que mentionner la défense de l'orthodoxie de Jeanne d'Arc, qui ne fut constestée par les Anglais et leurs partisans, que dans la pensée d'attirer sur celle qui les avait vaincus le châtiment capital réservé aux hérétiques. On ne l'aurait pas condamnée à mort peut-être si elle n'eût été anathème, et, pour satisfaire la rage des vaincus, il fallait qu'elle mourût. Laissons M. Henri Martin soutenir que, pour hérétique, Jeanne l'était certainement, par là même que, de l'aveu des catholiques, elle avait des visions particulières. On ne parle point théologie catholique avec un druide.

A ces discussions, M. de Bourbon-Lignières a joint, sous forme d'appendice, quelques notes sur des faits peu connus et curieux relatifs aux prédictions qui avaient annoncé la venue de la Pucelle, ainsi que sur les deux imposteurs et l'intrigante qui se trouvent mêlés à son histoire. Ces notes sont suivies de considérations fort justes, sur les causes qui gênèrent et firent échouer, en partie, la mission de Jeanne et compromirent à un certain degré sa gloire aux seizième et dix-huitième siècles. Ces considérations demanderaient peut-être plus de développement. Tel qu'il est, toutefois ce travail consciencieux vient à son heure et ne peut qu'aider à la cause de la canonisation de Jeanne d'Arc introduite et poursuivie à Rome par Mgr l'évêque d'Orléans.

V

Tout le monde à lu le *Voyage au pays des milliards*. Cette vivante et spirituelle peinture de la Prusse est arrivée au succès et à la célébrité avant que cette chronique des livres, forcée d'aller à pas comptés, ait eu seulement le temps de l'annoncer. Que pourrions-nous en dire aujourd'hui qui valût ce mot : « 22e édition » qui se lit en tête des derniers exemplaires sortis de la presse?

Ce livre devait avoir une suite, il n'était pas fini. M. Tissot nous avait montré la Prusse chez elle; mais la Prusse n'est plus en Prusse seulement : elle est dans toute l'Allemagne par son esprit, par son action diplomatique par ses agents ostensibles; les royaumes germaniques, les duchés petits et grands ne sont plus que des noms sans réalité,

des morts auxquels le fard de M. de Bismark conserve, pour un temps, les apparences de la vie. Montrer la Prusse chez elle ne suffisait donc pas; il fallait nous la faire voir chez ses vassaux. C'est ce que fait l'auteur du *Voyage au pays des milliards* dans le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Les Prussiens en Allemagne* [1].

Contrairement au sort réservé, dit-on, aux « suites, » ce second volume ne sera pas, croyons-nous, moins bien accueilli que le premier. C'est la même forme agréable de notes de voyage, le même esprit d'observation curieuse, le même fond de bonne humeur en tout, même dans la critique. M. Tissot est toujours calme, et a presque toujours le sourire aux lèvres; il est vrai que l'ironie s'y dessine fréquemment et que le trait s'en échappe volontiers, mais jamais avec rudesse. Ça et là seulement le gros mot jaillit, mais c'est quand, en vérité, il est difficile à retenir. M. Tissot dira, par exemple, des rimeurs stipendiés qui se font de l'insulte à la France une ressource : « Le troupeau sacré qui broute sur l'Hélicon allemand n'a pas voulu rester en arrière » (des journalistes); mais habituellement la critique prend, chez lui, le ton d'une douce raillerie, d'une moquerie d'homme bien élevé qui croit seulement pouvoir aller sans déroger jusqu'au calembour.

Etudiant encore frais émoulu de l'Université de Tubingue, et parlant l'allemand du Saxon comme celui du Schwab, M. Tissot a pu aborder sans intermédiaire, toutes les classes de la société, les gens du monde et les gens du peuple. Dans le but qu'il se proposait, il lui convenait surtout de se mêler à celle-ci. C'est ce qu'il a fait assez habituellement, dans le cours de son voyage. Il s'arrange partout pour cela, en wagon comme à l'hôtel. « J'ai pris les troisièmes classes, dit-il, ce ne sont pas les dernières, car on trouve, sur les chemins de fer allemands, des quatrièmes classes dont les wagons, sans banquettes, ne diffèrent pas beaucoup de ceux du bétail (suit une description qui est un tableau de Callot)... Ce n'est pas en voyageant en première classe avec des Russes, des Anglais et des Américains, qu'on apprend à connaître le peuple allemand. Ce n'est pas non plus en descendant aux hôtels de « premier rang » qu'on s'initie à sa vie, qu'on sait ses pensées et ses préoccupations, qu'on saisit ses désirs, qu'on comprend ses joies et ses souffrances. Ce qu'on voit aujourd'hui dans les premiers hôtels, ce sont des officiers sablant force champagne payable à la prochaine rançon... Descendez, par contre, dans un modeste hôtel de second ou de troisième ordre, vous vous y trouverez au milieu de bourgeois, de *philistins*, d'industriels, de commis-voyageurs, de petits rentiers, de professeurs qui discutent leurs intérêts, parlent de la grandeur de l'Allemagne et du prix trop élevé de la choucroute, de l'abaissement

[1] 1 vol. in-12, Dentu, éditeur.

de la France et des escargots, des Jésuites, des tourne-broches mécaniques, de Richard Wagner, des îles Frij, de l'immortalité de l'âme, du ballet de l'Opéra de Berlin ; ils commentent les journaux et se déboutonnent sans gêne, jusqu'à ces deux derniers boutons auxquels on ne touche pas impunément : l'empereur Guillaume, et M. le prince Otto de Bismarck. »

C'est, le plus souvent en pareille compagnie et dans ces conditions excellentes pour bien voir et bien entendre, que M. Tissot a fait son voyage en Allemagne. Ce voyage qui commence par le Rhin et finit par la Baltique a eu, en réalité, pour objet la Bavière. Mayence, Francfort, le Palatinat par où nous entrons, et les anciennes villes hanséatiques par où nous sortons, ne sont que les marges du tableau que l'auteur s'était proposé de tracer. Elles sont toutefois curieuses et offrent avec des détails piquants, l'occasion de plusieurs excursions, parmi lesquelles nous ne pouvons nous retenir de citer cette peinture de la vie domestique en Allemagne, parce qu'on a fait beaucoup de poésie à faux là-dessus : « Le soir, les bons pères de famille, des conseillers auliques et secrets, les conseillers de légation ou de délégation viennent se régaler tout seuls dans le petit hôtel, tandis que leurs femmes et leurs enfants, laissés pieusement au logis, boivent du café de gland et mangent des pommes de terre. C'est ce que la vertueuse Allemagne appelle « la vie de famille. » Le Germain n'a pas encore compris qu'une femme est une compagne, une amie et non une domestique ou une esclave. Allez dans le Sud, allez dans le Nord, partout cette condition basse et cruelle faite à la femme vous frappe et vous révolte. A elle les durs labeurs. Elle se lève la première et se couche la dernière. C'est l'ancienne bête de somme, la machine à laver, à coudre et à perpétuer l'espèce. Rien de plus. »

Mettez que le crayon ait un peu appuyé, le trait n'en reste pas moins juste et vrai.

Francfort, l'antique ville libre, nous donne un échantillon de la liberté que la Prusse apporte aux pays qu'elle prend sous son égide. A Mayence, même spectacle et même enseignement; mais ici la population paraît moins docile, et l'on n'y croit plus, en particulier, à l'obligation, pour être bon allemand, de détester et de vilipender la France. « Depuis que la pluie des milliards n'a fait pousser que des forteresses et des impôts sur le sol allemand, les Mayençois ne montrent plus une hostilité aussi ouverte contre la France. Un Parisien peut même s'égarer le soir dans un labyrinthe des petites rues qui avoisinent les quais, et demander son chemin sans qu'on lui réponde avec un bâton. » Y aurait-il chez les Mayençois quelque chose de l'âme intrépide et de la généreuse indépendance de leur archevêque? Il faut lire chez M. Tissot les pages curieuses où il fait le portrait de ce rare

prélat qui jadis, à l'Université, croisa le fer avec M. de Bismarck et qui continue aujourd'hui le duel avec la plume.

Glissons sur le chapitre des mœurs et félicitons M. Tissot de la réserve avec laquelle il touche à ce sujet qui fournirait matière à représailles, au dire de tous les voyageurs. Le ton de pudeur effarouchée que prennent les Allemands en parlant des nôtres aurait mérité qu'on fît chez eux une enquête moins sommaire à cet endroit. Le journalisme et la vie universitaire prêtaient aussi : le voyageur s'est moins retenu, et pourtant, malgré l'étrangeté des citations qu'il fait, des scènes qu'il raconte, des propos qu'il rapporte, ceux qui ont vu les choses sur place, trouvent que ses croquis ne sont pas des charges.

Nous l'avons dit, quoique le voyage de M. Tissot commence au Rhin et finisse à l'embouchure de l'Elbe, c'est la Bavière qui le remplit à peu près tout entier. On comprend pourquoi. La Bavière est, en Allemagne, le plus gros morceau que la Prusse ait à avaler. Où en est la déglutition de cette proie que, par des larmes feintes, le crocodile prussien a attiré entre ses mâchoires formidables. Que reste-t-il en ce moment de la Bavière d'il y a trente ans, de ce royaume que la France a fait et qui, comme tant d'autres Etats qui furent notre œuvre, nous a payés d'une si noire et, du reste, si maladroite ingratitude. M. Tissot l'a peinte sous toutes ses faces et dans le jeu des partis dont elle est travaillée en ce moment. Il y a là, en particulier, un vivant portrait de Munich, avec son Université, son Parlement, ses artistes, ses sectaires religieux. On suit avec un vif intérêt le voyageur sur tous ces théâtres et chez tous ces personnages. Si la visite chez le docteur Dollinger est navrante celle au vieux château de Bayreuth où M. Richard Wagner élabore la musique de l'avenir est tout ce que l'on peut imaginer de plus amusant. Il se prépare là des chefs-d'œuvre menaçants pour nous : M. Richard Wagner fait chaque jour des progrès dans l'estime du roi de Prusse, et, dit M. Tissot, le jour où le musicien incompris aura conquis la faveur du tout-puissant souverain et de son redoutable chancelier, il fera ajouter un article au Traité de Francfort et condamnera les Parisiens à trente ans de *Thannhauser*.

Cette nouvelle calamité nous menace-t-elle en effet? La Bavière va-t-elle être absorbée par la Prusse? On trouvera le problème discuté à tous les points de vue dans le livre de M. Tissot. Disons pourtant tout de suite, afin de pour rassurer les habitués de l'Opéra, que la Bavière ne paraît pas disposée à se laisser manger. Certes, dit M. Tissot, après avoir signalé la résistance que rencontre la Prusse dans les hautes sphères de l'opinion bavaroise, et cité le langage des hommes politiques avant et depuis la guerre : Certes, « les journalistes qui tiendraient aujourd'hui ce langage, seraient mis entre quatre murs; mais allez, le dimanche soir surtout, dans les brasseries populaires, vous

entendrez tous les buveurs de la vieille Bavière crier bien fort qu'ils veulent mourir Bavarois et non crever (*Krepiren*) Prussiens. »

Mais que disent à la taverne les buveurs des autres Etats menacés d'annexion? Sans doute M. Tissot ne voudra pas nous le laisser ignorer.

VI

Le *Correspondant* a publié dans le courant de l'année dernière, un certain nombre de petites pièces de vers signées : André Lemoyne, que n'ont pas oubliées, nous en sommes sûrs, ceux de nos lecteurs qui, en poésie, aiment les bijoux finement ciselés. C'était court, mais exquis. La mer en faisait presque exclusivement le sujet; non la mer avec ses grands horizons et ses imposants spectacles, mais la mer dans ses aspects gracieux et mélancoliques, la mer sur ses grèves solitaires et à ses heures de repos : une côte où le flot meurt sur le sable; une anse perdue et morne où pêche une enfant rêveuse; un cap où, dans la brume, pointe le « clocher à jour » d'un village breton, ou la flèche pointue d'une église normande; la lune se levant « large et ronde »; le vaisseau qui se mire

Dans le flot de marée aux longs remous dormants :

tableaux qui reposent doucement le regard et la pensée.

Il ne nous appartient pas de louer ces gracieuses marines : nous serions suspects de particularité; nous n'en parlons que pour annoncer qu'elles viennent d'être réunies en un joli volume (1) que termine une Nouvelle dont la scène est placée dans le même cadre et qui, pour être en prose, ne manque pas de poésie [1].

P. Douhaire.

La Première Communion. — Règlement de vie pour la persévérance, par Mme la comtesse de Flavigny.

La religion ne pouvait laisser sans secours et sans appui les années qui suivent la première communion. Elle n'a pas voulu que le lendemain de ce grand acte de la vie chrétienne donnât le scandale trop habituel de l'abandon de l'église et de la prière. Après avoir entouré l'enfance des soins les plus maternels, elle a travaillé à sauvegarder l'adolescence, cet âge où l'âme encore chancelante et inexpérimentée s'essaie au premier usage de sa liberté, où les vocations se révèlent, où les destinées se décident et où commence le bon ou le

[1] *Paysages de mer*, par André Lemoyne, 1 vol. in-12. Librairie Sandoz et Fischbacker.

mauvais chemin de la vie. De là, les patronages, les œuvres de tutelle et de protection, et surtout les catéchismes de persévérance qui complètent l'instruction religieuse, obtiennent l'adhésion de l'intelligence aux révélations de la foi, et confirment la jeunesse dans les pieuses pratiques des premières années.

Mais l'enseignement fugitif de la parole a besoin d'un livre qui le fixe, qui demeure sous les yeux du jeune homme et de la jeune fille, devienne un compagnon, un conseiller qui ne se lasse ni ne se rebute jamais, et comme la voix toujours entendue de l'ange gardien.

C'était à Mme la comtesse de Flavigny, à l'auteur du *Livre de l'enfance chrétienne*, qu'il appartenait d'écrire celui de la persévérance; le même esprit l'a dicté, il obtiendra le même succès, car, dans cette heureuse réunion de conseils, de prières, d'histoires pieuses et de bons exemples, rien ne manque pour intéresser, édifier le jeune lecteur et lui faire aimer la discipline et la loi qu'on lui recommande.

Cette œuvre du dévouement le plus éclairé et le plus affectueux prend la jeunesse, la veille de la première communion, la guide pendant cette sainte journée, la conduit aux pieds de l'évêque pour recevoir le sacrement de confirmation, et assiste avec elle, au dimanche de la persévérance, ce jour des touchants adieux, des derniers avis et des grandes résolutions. Elle lui enseigne le bon emploi des vacances, et comment le devoir s'allie au repos et aux distractions. Vient ensuite le règlement de vie marquant la tâche de chaque jour, de chaque semaine, de chaque année, les vertus à pratiquer, les défauts à combattre, et donnant un modèle de retraite adaptée aux besoins de l'âge et des sujets de méditations puisés aux sources qui préviennent et corrigent le mal.

Les dernières pages sont empreintes d'une éloquente émotion; elles présentent le tableau des sacrifices, des sollicitudes, des souffrances de la mère chrétienne; elles rappellent à ses enfants le prix qu'elle attache à leur salut, et la reconnaissance qu'ils doivent à son amour.

Les approbations de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, de NN. SS. les archevêques de Tours et de Reims, et de Sa Grandeur l'évêque d'Orléans, sont la meilleure preuve du mérite et de la nécessité de l'ouvrage et la plus puissante recommandation en sa faveur. S'il est plein d'instruction et d'expérience, il est en même temps très-aimable à lire, comme tout ce qui sort d'une plume dont la grâce sait donner du charme aux idées les plus sérieuses, et de l'attrait aux plus sévères leçons.

Destiné à toutes les conditions, à tous les états, le livre de la persévérance fera du bien à l'apprenti, à la jeune ouvrière dans l'atelier, à l'école professionnelle, aussi bien qu'à l'élève du collége et aux jeunes gens appelés à vivre dans le monde. Il parle le langage de l'Eglise qui s'adresse à toutes les âmes, et en est comprise. L'Evangile, dont il

s'inspire, ne révèle-t-il pas la vérité aux faibles, aux petits, aux ignorants encore plus qu'aux sages et aux savants de la terre?

Au milieu de cette invasion de publications mauvaises qui n'ont d'autre but que d'arracher des jeunes cœurs les doctrines, les croyances et les habitudes apprises au catéchisme, et de préparer des hommes, qui sont l'effroi de la société, la honte et la désolation de leurs familles, on ne saurait accueillir avec trop de joie, et propager avec trop d'empressement un livre qui apprend à l'adolescent ce qu'il faut faire pour conserver intact le dépôt de la foi, rester jusqu'à la fin fidèle aux promesses de sa première communion, et ne jamais faire pleurer sa mère.

Le vicomte DE MELUN.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE.

On sait le développement qu'a pris de nos jours la publication des beaux livres, le soin respectueux et éclairé qui a présidé à la réimpression des chefs-d'œuvres de notre littérature. C'est un des côtés de l'art que nous avons souvent signalé, en louant les savants éditeurs dont le goût a voulu nous restituer les meilleurs textes dans la forme la plus élégante et la plus pure.

Personne, sous ce rapport, n'a rendu de plus éminents services que M. Jouaust, dont le nom, justement cher aux bibliophiles, est désormais consacré comme le furent, à d'autres époques et pour des travaux moins parfaits, les noms des Etienne et des Elzeviers.

Mais un pas, et le plus difficile, restait à faire dans cette voie intelligente et féconde : unir au luxe le bon marché; mettre, par la modicité du prix, les vrais chefs-d'œuvre à la portée des bourses les plus modestes. Tel était le problème, et jusqu'à ce jour il n'avait été qu'insuffisamment résolu. Les belles éditions coûtaient cher, et les amateurs privilégiés pouvaient seuls s'en procurer la jouissance. Il fallait donc, par un effort habilement calculé, opérer pour le livre d'art une petite révolution analogue à celle qui a été accomplie naguère pour le journal, et abaisser le prix jusqu'à la dernière limite possible afin d'assurer la vulgarisation.

C'est ce que tente aujourd'hui M. Jouaust par l'heureuse création de sa *Bibliothèque Classique*. Cette collection, qui comprendra la plupart des classiques français et qui sera comme la Bibliothèque-Charpentier des bibliophiles, a pour but de mettre les livres d'amateurs à la portée de tout le monde. Elle offre, en effet, pour 3 francs, prix bien ordinaire en librairie, des volumes exécutés avec le même luxe que les grandes publications et où se retrouvent le beau papier, la splendeur typographique, les ornements, les fleurons qui décorent les ouvrages

de haut prix. C'est une entreprise exceptionnelle et qui ne saurait être trop vivement encouragée.

Les principaux écrivains français, du quinzième au dix-huitième siècle inclusivement, seront représentés dans cette collection nouvelle par tout ce qui doit composer, à notre époque, la bibliothèque d'un lettré. Rabelais, Montaigne, Corneille, Molière, Racine, La Fontaine, La Bruyère y occuperont la place d'honneur et sont en préparation.

En attendant, M. Jouaust inaugure sa publication par deux volumes d'une perfection achevée : les œuvres de *Regnier*, avec les notes et la glossaire de Louis Lacour; et les *Considérations* de Montesquieu sur les causes de la *Grandeur et de la Décadence des Romains.*

L'éditeur donnera ensuite un Boileau, en deux volumes, le théâtre de Regnard, en deux volumes, la Satire Ménippée, les *Mémoires de Grammont* d'Hamilton, etc.

Quant au choix des textes, M. Jouaust s'en est justement tenu aux errements de ses éditions précédentes : il réimprime la dernière édition publiée du vivant de l'auteur et sous ses yeux, quand elle offre toutes les garanties d'authenticité et quand il n'existe pas de raison majeure de donner la préférence à une autre.

Le format de cette collection nouvelle est aussi commode que charmant; c'est le format favori des bibliophiles, l'in-16 elzévirien, et l'impression est faite avec les élégants caractères, les fleurons et les culs-de-lampe dans le style du seizième siècle qui donnent tant de grâce aux jolies éditions de ce temps.

Dans de pareilles conditions, le succès ne saurait être douteux, et nous remercions M. Jouaust de ce nouveau témoignage de la passion intelligente et dévouée qu'il met au service de son art, le premier et le plus beau de tous les arts, puisque c'est celui qui incarne pour ainsi dire et perpétue le mieux les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

L.

QUINZAINE POLITIQUE

25 mars 1876.

Les premiers actes du nouveau ministère, les premières délibérations du Sénat et de l'Assemblée, sont les obscurs commencements de bien des choses. Préparatifs et présages, ces commencements offrent à l'inquiétude des uns, à l'espoir des autres, à la curiosité de tous, une matière vague où le plus clairvoyant aurait peine encore à reconnaître ce qui adviendra et ce qui se fera. A vrai dire, tout y est confus et incertain. Les opérations préliminaires ne sont achevées ni dans le Sénat ni dans l'Assemblée : il reste des pouvoirs à valider ; les groupes se forment ; on annonce des lois et on compose des commissions ; bientôt un congé sera nécessaire, celui qui coïncide d'ordinaire avec la session des conseils généraux. C'est là une période d'organisation. Dans ce mélange et parmi ces essais, il est donc difficile de bien discerner et de rien juger : la lumière n'éclaire pas encore pleinement la scène ; tout n'y est pas encore à sa place et dans l'ordre. On n'a guère que des pressentiments et des présomptions ; on se réserve et on attend.

Après douze jours d'efforts malheureux et de recherches pénibles, qui faisaient douter que, ce pouvoir enfin présenté à ses mains si longtemps impatientes, le centre gauche fût capable de le saisir, M. Dufaure a pu créer son ministère. Il était temps, en vérité. M. Gambetta, rassemblant autour de lui comme une foule la masse des gauches encore indistinctes, avait osé, par une sommation indirecte, inviter le maréchal de Mac-Mahon à choisir ses ministres dans cette majorité républicaine et radicale, qui aurait compris dans ses rangs, ici M. Casimir Périer et M. Jules Simon, là M. Emmanuel Arago et M. Duportal. Nous avons dû nous féliciter que le centre gauche prît seul possession du gouvernement. C'est assez de cette expérience : l'intérêt du pays interdisait, assurément, qu'on y multipliât les risques et qu'on en augmentât les dangers : car si le centre gauche nous défend mal contre les assauts du radi-

calisme, en quoi la gauche eût-elle mérité qu'on lui confiât plutôt cette défense? Le centre gauche n'a pas voulu, durant ces dernières années, rompre l'union qui l'attachait à l'extrême gauche : il s'en distinguait sans doute, mais il ne s'en séparait pas. Eh bien! cette séparation qu'il a refusée, il y a une fatalité, celle de l'ordre, qui va l'y contraindre : il va gouverner, en effet, et il lui faudra bien constater, en gouvernant, que si on peut proclamer une république avec les radicaux, on ne peut l'administrer ni avec eux ni pour eux; la pratique des choses et des hommes lui apprendra bientôt tout ce qu'il y a de vain, de fatigant et de périlleux dans les vœux du radicalisme; il saura que c'est là l'ennemi. Il n'aura pas eu le temps de repousser les demandes des radicaux, leurs chimères, leurs fureurs, leurs ordres menaçants, que déjà leurs suffrages l'auront abandonné. Il ne nous déplaît donc point, quand nous comptons tout bas les embarras douloureux et les alarmantes nécessités du jour, il ne nous déplaît point que le centre gauche soit seul à une telle œuvre et qu'il en ait la responsabilité entière. Le centre gauche a voulu faire l'épreuve de la république conservatrice; la république conservatrice va faire l'épreuve du centre gauche. La droite, a-t-il prétendu, l'a forcé d'être républicain; la gauche, à son tour, le forcera d'être conservateur. Et, vraisemblablement, il y aura dans cette leçon quelque profit pour l'avenir. Puisse-t-elle seulement n'être pas trop coûteuse à l'honneur, à la paix et à la fortune de la France!

C'est par un cri de guerre que les radicaux ont accueilli le ministère du centre gauche. Ministère de coterie! ont dit les uns. Fausse république! ont dit les autres. Et ces mêmes hommes, qui sont jacobins par tempérament ou par tradition; ces avides entrepreneurs de félicités populaires, qui prendraient si volontiers la dictature de l'humanité, pour la rendre bienheureuse; ces hardis contempteurs du « parlementarisme, » on les a entendus protester que M. Dufaure avait violé la loi parlementaire en ne choisissant aucun ministre dans la gauche et l'extrême gauche, dans « la majorité du 20 février! » Cette colère, qui témoigne qu'aux yeux des radicaux, le centre gauche n'a pas un certificat de civisme suffisamment républicain, atteste aussi qu'à leur gré, l'heure de leur avénement commence à sonner. L'ire des radicaux n'a pas duré, nous le savons bien : M. Gambetta a compris qu'il avait trop violemment exhalé son dépit et son impatience; et pendant trois ou quatre jours, la *République française* a employé l'art de ses rhéteurs et de ses sophistes à diminuer peu à peu la première violence de son langage, à pondérer le blâme par l'éloge, et à marquer d'un trait imperceptible la promesse d'attendre les actes du ministère,

avant de le condamner. Mais ayons patience : ce courroux se rallumera bientôt. Quant aux conservateurs, s'ils ont eu un premier mouvement de surprise et un premier sentiment de tristesse à voir M. Ricard et M. de Marcère tenir, au ministère de l'intérieur, les rênes principales du gouvernement, ils ont aussitôt comprimé leurs craintes et leurs regrets; ils ont cru juste et bienséant de ne point manifester de défiance au maréchal de Mac-Mahon et à M. Dufaure; ils ont cru honnête et sage de ne rien préjuger avec malveillance. Ils sont libres : ils ne se trouvent pas, il est vrai, devant l'œuvre de ce ministère comme devant un spectacle, à la manière de ce stoïque égoïste qui, d'un rivage étranger, verrait la société s'abîmer sous la vague; ils seront des témoins vigilants qui ne penseront qu'à la sauver et qui interviendront pour y aider. Le bien ou le mal qui sera fait à la société, voilà la mesure de leur concours ou de leur résistance. Ils ne demanderont pas au ministère s'il sort du centre gauche ou d'ailleurs, mais seulement s'il tient tête ou non au radicalisme; et selon le jour et la question, selon la conduite ou les paroles du ministère, ils seront avec lui ou contre lui. Ils connaissent les difficultés du temps; ils n'ignorent pas qu'il y a, en politique aussi, une vertu de la résignation, et l'histoire de leurs adversaires mêmes la leur aura enseignée utilement; mais leur bonne volonté ne se laissera pas entraîner indéfiniment de concession en concession, au-delà de ces limites qu'on ne peut passer sans choir.

La déclaration ministérielle du 14 mars, bien qu'elle ait été si fort applaudie de la gauche, n'a rien changé à cette sagesse des conservateurs et à leur équité. Elle a toutefois éveillé en eux certaines inquiétudes. Certes, ils ne veulent pas disputer avec les métaphysiciens de la gauche sur le droit humain ou divin, invariable ou transitoire, de la République; ils laissent M. Dufaure dogmatiser et satisfaire les docteurs républicains à qui il sera venu dire, oubliant un peu le 4 septembre et les traverses de ces cinq années : « Le pouvoir ne peut avoir une plus haute origine dans nos sociétés humaines... Jamais gouvernement ne fut plus légitimement établi. » Soit. Que M. Dufaure leur donne à dévorer ces grands mots, ils aiment ces solennelles et déclamatoires formules. Et peu nous importe aujourd'hui. Nous savons bien que si la République dure, ce ne sera pas pour les titres qu'elle aura reçus de ses législateurs, ni pour les brevets d'éternité qu'on lui aura délivrés : comme son premier prophète l'a annoncé, elle ne vivra que si elle est conservatrice. Les conservateurs n'ont le loisir d'élever sur ce point aucune contestation. A leur tour, ils applaudissent ces paroles de M. Dufaure : « La République a besoin plus

que toute autre forme de gouvernement de s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale et de la famille, sur la propriété inviolable et respectée, sur le travail encouragé et honoré. » Ce ne seront pas de stériles paroles, ils l'espèrent. Mais comment leur confiance pourrait-elle pleinement et sûrement reposer sur les promesses du ministère nouveau, quand ils le voient en même temps prêt à dérober, non pas à telle ou telle loi sacrée et nécessaire, mais à la loi elle-même, une partie de ce respect des peuples sans lequel il n'y a pas d'ordre véritable?

Qu'on y veuille bien songer, en effet: modifier la loi de l'enseignement supérieur, c'est autre chose que de reprendre un droit essentiel de l'Etat ou de ressaisir une liberté imprudente, comme on l'affirme à gauche. La question est plus haute que celle de la collation des grades. Il ne s'agit pas de savoir si un règlement universitaire, décrété d'hier à peine, peut et doit être abrogé aujourd'hui avant même qu'on en ait tenté l'épreuve. Qu'il soit bon ou mauvais, on l'ignore, puisqu'on n'a pas encore le témoignage de l'expérience. Il s'agit de savoir plutôt si la loi est en France un jouet de la majorité; si la loi ne peut plus avoir en France de règne qui dure et d'empire qu'on reconnaisse; si la loi n'aura plus en France assez de force et de majesté pour être assurée d'un lendemain; si la loi ne sera plus désormais en France qu'un pouvoir douteux et éphémère, auquel l'obéissance pourra à peine se donner quelques mois, sans une sotte générosité. Quoi! nous sommes dans un pays où, depuis un siècle, les républiques et les monarchies se sont en si grand nombre écroulées qu'il n'y a presque plus parmi nous de foi politique et que la nation ne croit plus, pour ainsi dire, aux gouvernements. Parmi tant de vicissitudes et de changements, l'idée de la loi subsiste encore; c'est la dernière puissance de gouvernement qui reste au milieu de ces ruines, et voici qu'à son tour on la rend dérisoire! Le législateur jadis, par une fiction que l'histoire pouvait démentir mais que la philosophie jugeait nécessaire à la docilité des peuples et à la vénération de la loi, proclamait la loi pour toujours, pour toute la suite des âges et des générations. L'Angleterre prescrit, pour les lois que leur nouveauté met en suspicion, une période de huit ou dix ans pendant laquelle on en éprouve l'efficacité. Et nous, en moins d'une année, nous défaisons une loi que nous avions passé huit ou dix ans à faire! Une Assemblée l'avait créée, l'été dernier; une autre Assemblée la détruit, au printemps! C'est la révolution perpétuelle et la révolution légale. La France voit la loi passer sous son regard plus vite encore que les ministères, plus fréquemment que les noms et les insignes de ses gouvernements. Comment donc, à ce spectacle, apprendrait-elle à respecter la loi? Comment

le goût de l'anarchie ne s'emparerait-il pas d'un peuple habitué à cette fuite rapide de la loi, à ce désordre du législateur, à ces contradictions violentes et successives des Assemblées? Et comment, dans une république que ses théoriciens eux-mêmes considèrent comme une sorte d'éternel et libre devenir, cette instabilité de la loi permetrait-elle de penser sérieusement que la République est un état stable, selon le dire des républicains?

« Ces messieurs, écrit l'illustre évêque d'Orléans, nous demandent de faire avec eux l'essai loyal d'une constitution, d'une République; et ils ne veulent pas nous laisser faire l'essai loyal d'une simple loi! » A ces spirituelles et justes paroles les républicains seront fort empêchés de répondre sensément; et le ministère lui-même, pour légitimer le changement de la loi, ne saura où découvrir dans les faits l'urgence et la gravité d'un péril quelconque : car, dans cet essai à peine commencé, aucun débat ni aucun choc n'ont encore troublé les rapports de l'Etat et des Universités libres. Pour notre part, nous ne concevons guère que M. Dufaure n'ait pas aperçu le détriment que ce changement, prompt, passionné, arbitraire, cause dans l'esprit public à la notion même de la loi. Et dans quel temps le ministère aura-t-il proposé cette modification si agréable aux radicaux? A l'heure où les radicaux, avec une impatience vraiment puérile, lui demandent d'abroger la loi qui fixe au 1er mai la date du jour où l'état de siége sera levé dans les cinq départements qu'il régit encore. Les radicaux ne peuvent plus supporter un délai de six semaines : il faut qu'on supprime la loi qui les oblige à souffrir ce retard. Eh bien! Si c'est là une exigence ridicule et dont M. Dufaure ait le droit de se plaindre comme d'une sorte de violence qu'il conviendrait d'épargner à la loi, n'est-il pas vrai que lui-même, en consentant à modifier la loi de l'enseignement supérieur avant les avertissements de l'expérience, s'expose à encourir presque un pareil reproche? N'est-il pas vrai qu'il n'y a rien de conservateur dans une politique qui fait varier la loi si souvent et pour des raisons où les haineuses préventions des partis ont la part principale?

Depuis le moment où le ministère de M. Dufaure a commencé d'occuper le pouvoir, il a été assiégé par les clameurs de tous ceux qui, républicains ou radicaux, avaient à se venger d'un préfet. Si, pour les uns, c'était la joie de représailles politiques, c'était pour les autres une distribution d'emplois due au parti victorieux, quelque chose comme « la rotation des offices » aux Etats-Unis. Aux yeux de certains, l'avènement du ministère était pour la république une sorte de renouveau : il fallait que désormais il y eût partout des semeurs de l'idée républicaine, et c'était aux préfets à répandre les

premiers la bonne doctrine; qu'ils fussent d'abord des croyants républicains, quitte à devenir, par surcroît, d'habiles administrateurs, s'ils le pouvaient ensuite. Enfin parmi les fureurs qui réclamaient « un remaniement préfectoral, » il ne manquait pas de rancunes qui pensaient atteindre M. Buffet et même M. de Broglie en frappant les préfets nommés par eux. Triste concert de colères et de convoitises! Changements funestes qui désorganisent dans le pays la gestion de ses affaires les plus intimes et le service de ses intérêts les plus proches! Non, nul ne gagne à ces mutations incessantes. Les populations désapprennent à connaître leurs administrateurs; leur confiance s'intimide; à peine peuvent-elles nouer quelques relations avec ces magistrats qui se remplacent si vite les uns les autres. Le fonctionnaire, de son côté, n'a ni le temps ni le goût de se familiariser avec son département; il regarde vers Versailles quel vent souffle sur les partis; il ménage la fortune à venir; il craint que son obéissance ne lui soit un jour imputée à crime; il hésite; il réserve son dévouement; il se garde de trop attacher sa fidélité au ministère qui passe ou à l'opinion qui règne; lui-même fait plus de politique qu'il ne s'occupe d'administration. Quant aux ministres, ils n'ont ainsi des préfets qu'une aide médiocre, qu'une assistance tremblante : heureux encore quand la défiance des préfets ne trahit pas les ministres! Et ainsi, à mesure que les ministères changent les préfectures, l'action du gouvernement s'affaiblit jusque dans le moindre village; ainsi se détendent ou se brisent les ressorts de ce mécanisme administratif, qui, pendant plus d'une de nos révolutions, avait suffi à maintenir la vie générale du pays dans l'ordre et la régularité.

M. Dufaure et M. Ricard ont refusé d'écouter le parti, qui, au nom de la République, demande « que l'administration soit renouvelée à fond. » Ils ont compris que, si d'un coup de baguette on peut faire d'un homme un républicain, il n'y a pas de magie qui puisse faire si lestement d'un républicain un administrateur : l'art d'administrer ne s'improvise pas comme celui de parler dans un club. Ils n'ont pas cru sage de livrer le pays à ce genre d'essai. Ils ont senti d'ailleurs quelle injustice ils commettraient à punir les préfets pour avoir été les agents d'une politique dont aucun d'eux n'avait la responsabilité. M. Dufaure et M. Ricard n'ont donc pas immolé sur les autels de la gauche cette hécatombe de préfets qu'on les adjurait d'y sacrifier. Il y a des victimes pourtant. Parmi ceux que leurs bras a frappés, nous en voyons qui n'étaient désignés à leur sévérité que par une impopularité toute factice; et nous regretterons hautement des hommes qui, comme M. Doncieux, par exemple, n'ont eu d'autre tort que de disputer et de soustraire en partie au pouvoir d'un

Naquet ou d'un Gent un département naguère opprimé par leur radicalisme. Que M. Dufaure et M. Ricard ne se laissent pas effrayer par les réclamations des radicaux! Ils ne satisferont jamais ces prétendants d'en bas que s'ils les assouvissent en leur jetant en pâture tous les honneurs l'un après l'autre : tant qu'il y aura une sous-préfecture à envahir, les radicaux crieront. Il faut donc s'arrêter. Sinon demain il ne restera plus en France une seule sous-préfecture où, sur une plainte de la gauche ou sur une autre, on n'ait tout déplacé et bouleversé, au grand désavantage des intérêts du pays.

Nous en louerons le ministère : il a courageusement bravé une des pires revendications des radicaux, dans la personne de M. Victor Hugo et dans celle de M. Raspail, tous deux assez insensés pour réclamer le pardon de la Commune ; il a fermement repoussé la demande de cette amnistie qui équivaudrait on ne l'ignore pas, à l'absolution du crime ; il a même eu l'habileté de contraindre à un seul débat et de forcer à une discussion prochaine ces charlatans de miséricorde populaire qui se font de leur trompeuse pitié un titre électoral et qui ont peur de venir, à la tribune, exposer leur requête en face de la France et de l'Europe. Il est bon d'en finir avec la comédie des uns, avec le cynisme des autres. Allons! qu'ils osent, au grand jour d'une Assemblée, réhabiliter cette Commune dont la fureur épouvanta l'univers et dont les forfaits faillirent aliéner à la France malheureuse tout ce que le monde lui gardait encore de commisération et d'admiration ! Qu'ils osent ériger en martyrs ces héros qui assassinaient des prêtres et qui incendiaient Paris ; glorifier ces combattants qui donnaient la main aux Prussiens et qui tuaient les survivants de Metz et les défenseurs de Belfort ; justifier ces démocrates qui brûlaient nos livres et détruisaient nos monuments civiques ; célébrer ces patriotes qui allaient déchirer en mille parties notre nationalité toute saignante encore du coup qui la mutilait en Alsace et en Lorraine ; et, après ce panégyrique, qu'ils osent émouvoir nos âmes en faveur de ces condamnés qui, la plupart, n'ont encore su, à Nouméa, qu'ajouter à l'expiation les peines du vice, celles de l'ivresse ou du vol ! Oui, que les radicaux l'osent enfin ! Qu'ils fassent donc cet outrage à l'histoire et à la conscience humaine, cinq ans après ce règne barbare de la Commune dont ils ont presque choisi l'anniversaire pour en relever le nom comme celui d'un vaincu politique qui a droit à la clémence! Qu'ils parlent! la France répètera la condamnation. Car toute chrétienne et généreuse qu'elle est, elle a trop le sentiment de l'honneur et le respect de la justice pour égaler le crime de la Commune à l'erreur d'un idéologue et pour rappeler comme des exilés les bandits que ses tribunaux ont punis de meurtre et de pillage. Une nation qui prononcerait dans ses Assemblées la sentence

d'un tel pardon prouverait qu'elle n'a plus, non seulement le sens du devoir, mais le souci de sa destinée ; elle aurait mérité de n'être plus ni une société ni une patrie. La France déteste et maudit la Commune : elle n'est qu'honnête et virile en restant inexorable. Son gouvernement peut accorder des grâces ; mais accorder une amnistie, autant vaudrait n'avoir jamais eu l'horreur de tant de scélératesse, autant vaudrait tolérer à Paris ces processions d'un deuil triomphal où l'on déploie et promène en Suisse le drapeau rouge de la Commune.

Nous ne tarderons pas à savoir jusqu'où, sur ce point et sur plusieurs autres, peut aller l'audace des radicaux, mais nous nous plaisons à croire que leur hardiesse se heurtera à plus d'obstacles qu'ils n'avaient cru d'abord ; et M. Gambetta doit le reconnaître aujourd'hui. Il avait, en effet, trop présumé de sa force, en comptant ranger derrière lui tous ces hommes nouveaux qui se pressent à la gauche de l'Assemblée. Le dessein était beau. En invoquant la fraternité républicaine avec ses doux besoins, M. Gambetta pensait unir tous ces cœurs ; il formait avec les trois groupes d'autrefois un seul groupe, un et indivisible, où M. Paul Bethmont et M. Jules Ferry donnaient à M. Louis Blanc et à M. Naquet le baiser de paix et d'égalité. Les radicaux se confondaient avec les républicains ; les violents avaient le même nom que les modérés. Tous ensemble obéissaient à une même discipline. C'était une masse compacte et irrésistible, une majorité toute-puissante qui serait maîtresse du gouvernement dans l'Assemblée ; et M. Gambetta espérait en obtenir le commandement : il serait le tribun et presque le dictateur de la gauche, en attendant le consulat de la république à venir. Deux fois, M. Gambetta a tenté de rallier à lui dans une assemblée, dite « plénière », ces deux à trois cents députés plus ou moins républicains, plus ou moins radicaux. Il a fallu qu'il renonçât à l'idée de cette petite convention extra-parlementaire. Le centre gauche a voulu rester indépendant et distinct ; et le discours où M. Paul Bethmont, en le présidant pour la première fois, a si pompeusement vanté les vertus et si aimablement chanté les gloires du parti de la République conservatrice et de M. Thiers, prouve bien que le centre gauche est assez content de lui-même pour ne s'identifier avec aucun autre. La gauche républicaine, sous la présidence de M. Jules Ferry, s'est également constituée à part. Il y aura donc trois gauches dans l'Assemblée de 1876 comme dans celle de 1871 ; et ce n'est pas nous qui nous plaindrons de cette division, qu'au surplus, la logique et l'histoire marquaient à l'avance. Quelque cause qui ait agi en secret, soit qu'on ait voulu ici ménager à la politique de modération ses moyens d'attraction et d'influence, soit qu'on ait prétendu là

se séparer des radicaux, ou bien encore soit que l'industrieuse rivalité de M. Thiers ait vaincu l'ambition de M. Gambetta, il n'en est pas moins sûr que voici les radicaux isolés et M. Gambetta déçu, diminué même et réduit à redevenir modeste et tempérant. C'est un événement qui a son importance.

Comme on l'a vu dans les votes qui ont validé quelques-unes des élections contestées par la gauche, le Sénat a une majorité conservatrice qui, à certains jours et selon d'autres combinaisons, peut devenir une majorité constitutionnelle. Si, par peur d'une crise ministérielle, il a élu M. Ricard et si cette majorité a ainsi malheureusement amoindri d'un suffrage son nombre hélas! bien restreint, le Sénat n'en demeure pas moins une force capable d'imposer l'ordre, de barrer le passage au radicalisme et de seconder efficacement le maréchal de Mac-Mahon dans tous ses droits et tous ses devoirs. On le sait dans l'Assemblée et dans le public. On le sait, et un des orateurs qui ont parlé à la gauche républicaine a déclaré qu'il fallait avoir égard à cette force du Sénat et ne la provoquer à aucun conflit, c'est-à-dire pratiquer avec un soin aussi jaloux que jamais une politique mesurée et prudente. Le Sénat aura donc une réelle utilité. Il n'est pas jusqu'à la gauche qui, dans le Sénat, ne soit plus respectueuse des principes conservateurs que dans l'Assemblée. Celle du Sénat a comme la marque de son origine, le sentiment de ses obligations spéciales et l'intelligence de son rôle. Celle de l'Assemblée est plus tumultueuse et sera plus entreprenante. Elle a frénétiquement approuvé M. Jules Grévy parlant, dans son discours présidentiel, de « l'intérêt supérieur de la République » comme de la règle à laquelle il faudrait, à l'occasion, rapporter toutes les autres. L'esprit doctrinaire, l'esprit de secte pourrait facilement animer cette gauche. Elle a montré, notamment dans le vote relatif à l'élection de M. d'Ayguesvives, qu'elle était intolérante, pour peu qu'un radical sût l'exciter. Déjà elle avait abusé de sa puissance, en n'accordant à la minorité, dans les bureaux de l'Assemblée, qu'une représentation inférieure à celle que l'équité prescrivait. Ce sont des signes qu'aucun conservateur n'aura observés sans crainte. Puisse donc le ministère conquérir bien vite une autorité suffisante pour amener à une politique de bon sens et de justice la meilleure partie de cette gauche que M. Gambetta essaie de capter en ce moment!

Tandis que cette ère nouvelle s'inaugure à Versailles et que nous avons à remuer ainsi les pires souvenirs de nos guerres civiles, l'Angleterre ne se passionne et ne se divise que pour décider s'il convient mieux aux rajahs indiens d'appeler S. M. Victoria du nom de reine ou de la saluer du titre d'impératrice. Heureuse nation que celle qui a le loisir de ces disputes innocentes! Heureux

pays que celui où on ne s'alarme que pour le Khokand, et où l'inquiétude publique n'a d'autre souci que de mesurer le pas dont la Russie chemine de steppe en steppe, à travers l'immensité de l'Asie centrale! Au midi, la nouvelle nous arrive que le ministère Minghetti a cédé la place à un ministère de gauche, qui sera présidé par M. Depretis; et nous craignons que personne n'ait plus souri à ce changement que M. de Keudell et son maître M. de Bismark! En Orient, c'est toujours le même désordre, la même impuissance, la même préparation mystérieuse d'on ne sait quel grand coup qui soulèvera autour de Constantinople toutes ces nationalités frémissantes dont la haine ou l'ambition s'agitent du Danube aux montagnes de l'ancienne Epire. Le sultan édicte des réformes, les rebelles les refusent; le Turc couvre de ses troupes la Bosnie et l'Herzégovine, et ses pachas sont battus l'un après l'autre; l'Autriche et la Russie conseillent la paix et forcent au repos ici les armes de la Serbie, là celles du Monténegro; et loin que rien ne se calme, loin que rien ne s'améliore, tout s'apprête à l'envi pour une perturbation plus grave encore. Cet état se prolongera-t-il? Les intérêts contraires et les vues secrètes des trois empires du Nord les obligeront-ils à retarder de plus en plus la crise suprême? Bien habile qui le pourrait prédire dans une Europe comme celle que nous ont faite les évènements de 1866 et de 1870!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

Paris. — . . DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT DEUXIEME

(SOIXANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article.

Action (L') oratoire chez les Romains V. Durand-Morimbau. 770.

Afrique (L') centrale. V. Pierre du Quesnoy. 994.

Algérie (L') contemporaine. V. Général Favé. 57.

AMBERT (Général). Le maréchal de Saxe. Art. 199. — *L'héroïsme en soutane*. 724.

Amérique (L') du Sud. V. Villamus. 313.

AMÉRO (Justin). Le mariage de l'empereur de Chine. Art. 90.

Anciens et nouveaux serviteurs. V. Auguste Nisard. 245.

Ancien (L') régime, par M. Taine. C. R. 346.

Anglicanisme (L'). Ses caractères, ses phases et ses transformations. V. L'abbé Martin. 115.

ARBAUD (Léon). *Madame de Maintenon, choix d'entretiens et de lettres*. C. R. 548.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). L'amiral de Coligny. Art. 594.

BÉCHARD (Frédéric). Le ministère Martignac. Art. 41.

Bertrand du Guesclin (Histoire de), par M. Siméon Luce. C. R. 716.

Bibliothèque (Nouvelle) classique. V. 1115.

BLAMPIGNON (E.-A.). La jeunesse de Massillon. Art. 375.

Blois (Georges de). *Louis de Blois*. 177.

Blois (Louis de), par Georges de Blois C. R. 177.

BOUCHER (Auguste). Quinzaine politique. — 10 janvier. 179. — 25 janvier. 360. — 10 février. 550.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1876.

25 février. 738. — 10 mars. 925. 25 mars. 1117.

Bougeault. *Histoire des littératures étrangères*. 1103.

Bouillier (Fr.). *Morale et progrès*. 735.

Bourbon-Lignères (Comte de). *Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration*. 1107.

Broadlands. *Souvenirs d'Angleterre*. V. Mme Craven. 567.

Capponi (Gino). V. 919.

Carné (Louis de). V. Comte de Champagny. 559.

Cazalès (Abbé de). V. Comte de Champagny. 371.

CHAMPAGNY (Comte de), de l'Académie française. *Louis de Blois*, par Georges de Blois. C. R. 177. — L'abbé de Cazalès. Art. 371. — Louis de Carné. Art. 559.

CHÉRUEL (A.). Les mémoires de Saint-Simon et la Correspondance inédite de la marquise de La Cour. Art. 975.

Chine (Mariage de l'empereur de la). V. J. Améro. 90.

Choyer (L'abbé). *La genèse du globe terrestre*, d'après les traditions anciennes et les découvertes de la science moderne. 543.

Clerc (Alexis), marin, jésuite et otage de la Commune, par le R. P. Daniel. C. R. 726.

Club (Un) de Jacobins en province, 1791-1793. V. Charles Constant. 747.

Coligny (L'amiral de). V. G. Baguenault de Puchesse. 594.

Colon (Un). De Paris à Nouméa. *Journal d'un colon*. 3e art. 467. — *Fin*. 816.

Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Monsabré. C. R. 354.

CONSTANT (Charles). Un club de Jacobins en province, 1791-1793. Art. 747.

Contemporains (Les) de Molière, par M. V. Fournel. C. R. 356.

CRAVEN (L. de la F.). Broadlands. *Souvenirs d'Angleterre*. Art. 567.

Daniel (Le R. P.). *Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune*. 726.

Desmaze. *L'Université de Paris*. 345.

Didon (Le R. P.). *L'Enseignement supérieur et les Universités catholiques*. 342.

DOUHAIRE (P.). Revue critique — 25 *janvier*. — *L'Enseignement supérieur et les Universités catholiques*, par le R. P. Didon. 342. — *L'Université de Paris*, par M. Desmaze. 345. — *Les origines de la France contemporaine*, par M. Taine. Tome I : *L'ancien régime*. 346. — *Les Etats-Unis contemporains*, par M. Claudio Janet. 350. — *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré. 354. — *Les contemporains de Molière*, par M. V. Fournel. 356. — *Le Monténégro*, par MM. Wlanovitj et Frilley. 358.

25 *février*. — *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par M. Siméon Luce. 716. — *Souvenirs de l'année* 1848, par M. Maxime du Camp. 721. — *L'héroïsme en soutane*, par le général Ambert. 724. — *Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune*, par le R. P. Daniel. 726. — *Louis XIII et Richelieu*. Etude historique par M. Marius Topin. 730. — *Un hiver à Rome*, portraits et souvenirs, par M. le marquis de Ségur. 733.

25 *mars*. — *La Russie épique*, par M. Rambaud. 1099. — *Histoire des littératures étrangères*, par M. Bougeault. 1103. *Histoire de France racontée par les contemporains*, par M. Dussieux. 1105. — *Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration*, par M. le comte de Bourbon-Lignères. 1107. — *Les Prussiens en Allemagne*, suite du *Voyage au pays des milliards*, par M. Tissot. 1109. — *Paysages de mer*, par M. André Lemoyne. 1113.

Du Camp (Maxime). *Souvenirs de l'année* 1848. 721.

DURAND-MORIMBAU. L'action

oratoire chez les Romains. Art. 770.

Dussieux. *Histoire de France racontée par les contemporains.* 1105.

Enseignement (L') supérieur et les Universités catholiques, par le R. P. Didon. C. R. 342.

ESTIENNE (Jean d'). *La genèse du globe terrestre,* par M. l'abbé Choyer. C. R. 543.

Etats-Unis (Les) contemporains, par M. Claudio-Jannet. C. R. 350.

Etude morale. L'idole. V. Paul Perret.

Etude sur Jeanne d'Arc, par M. le comte de Bourbon-Lignères. C. R. 1107.

Eyragues (Marquis d'). Souvenirs diplomatiques. V. 146.

FAVÉ (Général). L'Algérie contemporaine. — Le maréchal Randon. Art. 57.

Flavigny (Comtesse de). *La première communion.* 1113.

Foi (La) monarchique en Angleterre et la démocratie. V. E.-A. Garnier. 449.

Fournel (Victor). *Les contemporains de Molière.* 356.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. Art. 502.

Frilley et Wlanovitj. *Le Monténégro.* 358.

GAILLARD (Léopold de). Lettre à un sénateur. 187.

GARDET (J.-M.). Soixante-neuf ans à la cour de Prusse. Art. 5.

GARNIER (E.-A.). La foi monarchique en Angleterre et la démocratie. Art. 449.

Genèse (La) du globe terrestre, par M. l'abbé Choyer. C. R. 543.

Guesclin (Bertrand du), par M. Siméon Luce. C. R. 716.

Héroïsme (L') en soutane, par M. le général Ambert. C. R. 724.

Histoire de Bertrand du Guesclin, par M. Siméon Luce. C. R. 716.

Histoire de France racontée par les contemporains, par M. Dussieux. C. R. 1105.

Histoire des littératures étrangères, par M. Bougeault. C. R. 1103.

Hiver (Un) à Rome, par M. le marquis de Ségur. C. R. 733.

Idole (L'). *Etude morale.* V. Paul Perret.

Ile (L') de Madère. V. L. Quesnel. 704.

Jannet (Claudio). *Les Etats-Unis contemporains.* 350.

Jeanne d'Arc (Etude sur), par M. le comte de Bourbon-Lignères. C. R. 1107.

JULLIEN (Adolphe). La musique à la cour de Louis XVI. 2e art. 662.

KERVILER (René). La presse politique sous Richelieu. 1er art. 843. — 2e art. 1083.

La Cour (Marquise de). Sa correspondance inédite. V. A. Chéruel. 975.

LANDON (Emile). *Morale et progrès,* par Fr. Bouillier. C. R. 735.

LE BLANT (Edmond), de l'Institut. Les martyrs de l'extrême Orient et les persécutions antiques. Art. 1018.

Lemoyne (André). *Paysages de mer.* 1113.

Lettre à un sénateur. V. Léopold de Gaillard. 187.

Libéraux (Les) et la liberté sous la Restauration. V. Paul Thureau-Dangin. 935.

Louis XIII et Richelieu. Etude historique, par M. Marius Topin. C. R. 730.

Luce (Siméon). *Histoire de Bertrand du Guesclin.* 716.

Madère (L'île de). V. L. Quesnel. 704.

Maintenon (Madame de) choix d'entretiens et de lettres. V. Léon Arbaud. 548.

Mariage (Le) de l'empereur de la Chine. V. Justin Améro. 90.

Martignac (Le ministère). V. Frédéric Béchard. 41.

MARTIN (abbé). L'Anglicanisme. Art. 115.

Martyrs (Les) de l'extrême Orient. V. Edmond Le Blant. 1018.

Massillon (La jeunesse de). V. E.-A. Blampignon. 375.

Mélanges. V. Comte de Champagny. 177. — V. Jean d'Estienne 543. — V. Paul Viollet. 547. — V. Léon Arbaud. 548. — V. Emile Landon. 735. — V. 919. — V. Vicomte de Melun. 1113. — V. 1115.

MELUN (Vicomte). *La première communion*, par Mme la comtesse de Flavigny. C. R. 1113

Mémoires (Les) de Saint-Simon. V. A. Chéruel. 975.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande. V. P. Viollet. 547.

Molière (ses contemporains), par M. V. Fournel. C. R. 356.

Monsabré (Le R. P.). *Conférences de Notre-Dame de Paris*. 354.

Monténégro (Le), par M. Wlanovitj et Frilley. C. R. 358.

Morale et progrès, par Fr. Bouillier. C. R. 735.

Musique (La) à la cour de Louis XVI. V. Adolphe Jullien. 662.

NISARD (Auguste). Anciens et nouveaux serviteurs. Art. 245.

Œuvres (Les) et les hommes. V. Victor Fournel. 502.

Origines (Les) de la France contemporaine, par M. Taine. C. R. 346.

Paris (De) à Nouméa. *Journal d'un colon*. 3e art. 467. — *Fin*. 816.

Paysages de mer, par M. André Lemoyne. C. R. 1113.

PERRET (Paul). L'Idole. *Etude morale*. — 25 janvier. 279. — 10 février. 411. — 25 février. 626. — 10 mars. 870. — 25 mars. *Fin*. 1038.

Première (La) communion, par Mme la comtesse de Flavigny. C. R. 1113.

Presse (La) politique sous Richelieu. V. René Kerviler. 843. — 1083.

Prusse (Soixante-neuf ans à la cour de). V. J. M. Gardet. 5.

Prussiens (Les) en Allemagne, par M. Tissot. C. R. 1109.

Quatre ans dans l'Afrique centrale. V. Pierre du Quesnoy. 994.

QUESNEL (L.). L'île de Madère. Art. 704.

QUESNOY (Pierre du). Quatre ans dans l'Afrique centrale. Art. 994.

QUINZAINE POLITIQUE.

10 *janvier*. — Les deux grands votes prochains. 179. — Coup d'œil sur les travaux de l'Assemblée. 180. — La loi de la presse. 182. — Le discours de M. Buffet. 183. — Le parti de M. Rouher. 184. — Les projets de la Prusse avant et après Sedan. 186. — La candidature refusée par le duc d'Aumale et le prince de Joinville. 189. — Les manifestes électoraux. 190.

25 *janvier*. — La multiplicité des partis pendant la double élection. 360. — La désunion des droites. 362. — L'union des gauches. 363. — Le jeu de M. Léon Say. 364. — La proclamation du maréchal de Mac-Mahon. 366. — M. Victor Hugo, délégué de Paris. — M. Gambetta à Aix. 368.

10 *février*. — L'élection du 30 janvier. 550. — Les radicaux et le parti bonapartiste au Sénat. 553. — Les effets du nouveau genre de vote. 554. — La préparation au vote du 20 février. 556.

25 *février*. — Le résultat des élections du 20 février. 738. — L'inégalité de la lutte. 740. — Les pertes des conservateurs : M. Buffet. 741. — Républicains et radicaux à l'Assemblée. 742. — L'avenir de l'ancien centre gauche. 743. — Invitation à l'union entre conservateurs. 745.

10 *mars*. — L'alarme des conservateurs. 925. — Les dangers de la peur. 926. — L'élection complémentaire du 5 mars. 927. — Les con-

jectures sur les destinées de l'Assemblée et de la France. 928. — M. Gambetta, modérateur de la République. 929 — La remise des pouvoirs au salon d'Hercule. 931. — La crise ministérielle. 932. — La retraite de don Carlos. 933.

25 *mars*. — Le nouveau ministère. 1117. — L'irritation des radicaux. 1118. — La déclaration ministérielle du 14 mars. 1119. — Attaques à la loi de l'enseignement supérieur. 1120. — Les modifications préfectorales. 1122. — M. Victor Hugo, M. Raspail et l'amnistie. 1123. — La division des gauches. 1124. — Les futures majorités au Sénat et à l'Assemblée. 1125.

Rambaud. *La Russie épique*. 1099.

Randon (Le maréchal). V. Général Favé. 57.

Revue critique. V. P. Douhaire.

Revue scientifique. V. P. Sainte-Claire Deville.

Richelieu et la presse politique. V. René Kerviler. 843. — 1083.

Russie (*La*) *épique*, par M. Rambaud. C. R. 1099.

Saint-Simon. Ses mémoires. V. A. Chéruel. 975.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (P.). Revue scientifique. — 10 *février*. 532. — 10 *mars*. 909.

Saxe (Le maréchal de). V. Général Ambert. 199.

Ségur (Marquis de). *Un hiver à Rome*, portraits et souvenirs. 733.

Serviteurs anciens et nouveaux. V. Auguste Nisard. 245.

Sirmond (Jean de). V. René Kerviler. 843. — 1083.

Soixante-neuf ans à la cour de Prusse. V. J. M. Gardet. 5.

Souvenirs de l'année 1848, par M. Maxime Du Camp. C. R. 721.

Souvenirs diplomatiques du marquis d'Eyragues. Art. V. 146.

Suisse-Romande. V. Paul Viollet. 547.

Taine. *Les origines de la France contemporaine*. 346.

THUREAU-DANGIN (Paul). Les libéraux et la liberté sous la Restauration. 3e art. 935.

Tissot. *Les Prussiens en Allemagne*, suite du *Voyage au pays des milliards*. 1109.

Topin (Marius). *Louis XIII et Richelieu*. Etude historique. 730.

Universités (*Les*) *catholiques et l'Enseignement supérieur*, par le R. P. Didon. C. R. 342.

Université (*L'*) *de Paris*, par M. Desmaze. C. R. 345.

VILLAMUS. L'Amérique du Sud. Art. 313.

VIOLLET (Paul). *Mémoires et documents*, publiés par la Société d'histoire de la Suisse-Romande. C. R. 547.

Wlanovitj et Frilley. *Le Monténégro*. 358.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU CENT DEUXIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON — 10 JANVIER 1876

Soixante-neuf ans à la Cour de Prusse, par M. J.-M. GARDET. . . . 5
Le ministère Martignac, par M. Frédéric BÉCHARD. 41
L'Algérie contemporaine. — Le maréchal Randon, par M. le général FAVÉ. 57
Le mariage de l'empereur de la Chine, par M. Justin AMÉRO. . . . 90
L'Anglicanisme. — Ses caractères, ses phases et ses transformations, par M. l'abbé MARTIN. 115
Souvenirs diplomatiques du marquis d'Eyragues, par ***. 146
Mélanges. — Louis de Blois, par Georges de Blois, par M. le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française. 177
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER. 179

2e LIVRAISON — 25 JANVIER 1876

Lettre à un sénateur, par M. Léopold DE GAILLARD. 187
Le maréchal de Saxe, par M. le général AMBERT. 199
Anciens et nouveaux serviteurs, par M. Auguste NISARD. 245
L'idole. — Etude morale. — I. — Par M. Paul PERRET. 279
L'Amérique du Sud. — De Quito à Potosi, par M. VILLAMUS. . . . 313
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. 342
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER. 360

3e LIVRAISON — 10 FÉVRIER 1876

L'abbé de Cazalès, par M. le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française. 371
La jeunesse de Massillon, d'après des documents inédits, par M. E.-A. BLAMPIGNON. 375
L'idole. — Etude morale. — II. — Par M. Paul PERRET. 411
La foi monarchique en Angleterre, et la démocratie, par M. E.-A. GARNIER. 449
De Paris à Nouméa. — Journal d'un Colon. — III. — Par un Colon. 467
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 502
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. 532
Mélanges. — La Genèse du globe terrestre, d'après les traditions anciennes et les découvertes de la science moderne, par M. l'abbé Choyer, par M. Jean D'ESTIENNE. . . 543
— Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse Romande, par M. Paul VIOLLET. . . 547
— Madame de Maintenon, choix d'entretiens et de lettres, par M. Léon ARBAUD. 548
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER. 550

4e LIVRAISON — 25 FÉVRIER 1876

Louis de Carné, par M. le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française. 559
Broadlands. — Souvenirs d'Angleterre, par M. L. DE LA F. CRAVEN. . 567
L'amiral de Coligny, d'après de récents travaux, par M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. 594
L'idole. — Etude morale. — III. — Par M. Paul PERRET. 626
La musique à la cour de Louis XVI. — Marie-Antoinette et Sacchini. — II. — Par M. Adolphe JULLIEN. 662
L'île de Madère, par M. L. QUESNEL. 704
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. 716
Mélanges. — Morale et progrès, par Fr. Bouillier, par M. Emile LANDON. 735
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER 738

5e LIVRAISON — 10 MARS 1876

Un club de Jacobins en province, 1791-1793, par M. Charles Constant. 747
L'action oratoire chez les Romains, par M. H. Durand-Morimbau. . 770
De Paris à Nouméa. — Journal d'un Colon. — Fin, par un Colon. . 816
La presse politique sous Richelieu. — Jean de Sirmond, par M. René Kerviler. 843
L'idole. — Etude morale. — IV, par M. Paul Perret. 870
Revue scientifique, par M. P. Sainte-Claire Deville. 909
Mélanges. — Gino Capponi, par ***. 919
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 925

6e LIVRAISON — 25 MARS 1876

Les libéraux et la liberté sous la Restauration. — III. — Une génération nouvelle. — La jeunesse de M. Thiers. — L'école du globe, par M. Paul Thureau-Dangin. 935
Les Mémoires de Saint-Simon et la Correspondance inédite de la marquise de la Cour, par M. A. Chéruel. 975
Quatre ans dans l'Afrique centrale, par M. Pierre du Quesnoy. . . . 994
Les martyrs de l'Extrême Orient et les persécutions antiques, par M. Edmond le Blant, de l'Institut. 1018
L'idole. — Etude morale. — Fin, par M Paul Perret. 1038
La presse politique sous Richelieu. — Jean de Sirmond, par M. René Kerviler. 1083
Revue critique, par M. P. Douhaire. 1099
Mélanges. — La première communion, par Mme la comtesse de Flavigny, par M. le vicomte de Melun. 1113
Nouvelle bibliothèque classique, par M. L. 1115
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 1117

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6807